



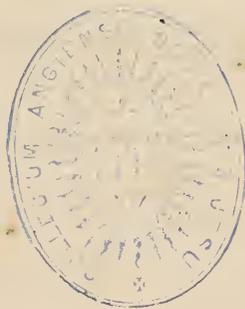




Digitized by the Internet Archive  
in 2017 with funding from  
Getty Research Institute



LE  
**CORRESPONDANT**



---

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.

---

LE  
**CORRESPONDANT**

RECUEIL PÉRIODIQUE

---

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

---

TOME SOIXANTIÈME

DE LA COLLECTION

**NOUVELLE SÉRIE — TOME VINGT-QUATRIÈME**

---

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

29, RUE DE TOURNON, 29

1865

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHILOSOPHY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

CHICAGO, ILL.

1954

1954

LE

# CORRESPONDANT

---

## L'ÉGLISE LIBRE

### DANS L'ÉTAT LIBRE

---

DEUXIÈME DISCOURS PRONONCÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CATHOLIQUES TENUE A MALINES  
DU 18 AU 22 AOUT 1865<sup>1</sup>.

---

Un catholique qui vient défendre devant une assemblée catholique la liberté des cultes, laquelle n'est autre chose que l'application pratique et sociale de la liberté de conscience, ne saurait être soupçonné de vouloir professer ou défendre la ridicule et coupable doctrine que

<sup>1</sup> Nos lecteurs nous ont demandé de connaître, avec le second discours de M. de Montalembert au Congrès catholique de Malines, ceux qui ont été prononcés, l'un au banquet en réponse au toast de l'honorable M. Dechamps, l'autre devant l'Assemblée générale, par nos deux collaborateurs, M. le prince de Broglie et M. Augustin Cochin. Nous publions aujourd'hui ces discours, avec le vif regret de ne pas publier tous ceux qui ont été prononcés, et notamment le discours d'inauguration de M. le président de Gerlache, les paroles de notre ami M. de Melun sur la liberté

toutes les religions sont également vraies et bonnes en elles-mêmes, ou que l'autorité spirituelle n'oblige pas la conscience. Je déclare, quant à moi, que j'entends le principe de la liberté des cultes, ainsi que les termes de *liberté religieuse*, *liberté de conscience*, *tolérance civile*, qui en sont l'équivalent, dans le même sens que les évêques en communion avec le Saint-Siège qui ont tant de fois protesté de leur dévouement à la constitution belge, et les catholiques si fervents et si zélés qui ont été les principaux auteurs et les défenseurs les plus dévoués de cette même constitution.

Ce sens a été fixé sans détour dans les explications données au Saint-Siège par l'éminent primat de la Belgique, dont je salue avec vénération la présence parmi nous et dont j'invoque avec confiance l'autorité<sup>1</sup>. (Marques d'adhésion unanimes).

J'admets donc pleinement la distinction si justement consacrée entre l'*intolérance dogmatique* et la *tolérance civile*, l'une inséparable de la vérité éternelle et l'autre indispensable à la société moderne.

D'accord avec les interprètes les plus autorisés de la religion et de la philosophie, je tiens que la liberté morale me donne la faculté de choisir entre le bien et le mal, et non le droit de choisir le mal. Mais, pour éclairer et déterminer mon choix, je ne veux consulter et écouter que l'Église et non l'État.

Ce n'est donc pas contre l'Église, c'est contre l'État et contre lui seul que je revendique cette liberté de conscience qui est à la fois le droit, le mérite et le danger suprême de l'homme. Loin de porter l'ombre d'une atteinte au pouvoir spirituel, je crois centupler sa force dans la société moderne en proclamant avec Fénelon l'incompétence du pouvoir temporel et l'illégitimité de la force, de la contrainte matérielle en matière de foi<sup>2</sup>. « Le principe de la liberté religieuse, tel que doit l'entendre et pratiquer tout homme vraiment

de la charité, les discours si remarquables de MM. Dechamps, Voost, Périn, de Kerchove, Verspeyen, Casoni, de Haulleville, Mermillod, Lescœur, etc., et, avant tout, l'éloquente, instructive et touchante allocution de S. Ém. le cardinal Wiseman. Tous ces discours, pages précieuses de l'histoire des catholiques au dix-neuvième siècle, seront réunis et publiés. Nous y reviendrons alors.

Quand au second discours de M. de Montalembert, nous le donnons tel qu'il a été publié dans le *Journal de Bruxelles*, du 26 août, avec l'indication des divers mouvements produits par l'émotion de l'auditoire. (Note de la Rédaction.)

<sup>1</sup> Son Éminence le cardinal Sterckx, archevêque de Malines.

<sup>2</sup> « La force ne peut jamais persuader les hommes : elle ne fait que des hypocrites. Quand les rois se mêlent de la religion, au lieu de la protéger, ils la mettent en servitude. Accordez à tous la tolérance civile, non en approuvant tout comme indifférent, mais en souffrant avec patience tout ce que Dieu souffre et en tâchant de ramener les hommes par une douce persuasion. » (Fénelon, *Lettre au Prétendant*.)

chrétien et vraiment libéral, ne touche en rien à l'unité, à l'infaillibilité de l'Église... Il consiste uniquement à reconnaître le droit de la conscience humaine à n'être pas gouvernée, dans ses rapports avec Dieu, par des décrets et des châtimens humains<sup>1</sup>. »

Ayant reçu de Dieu, avec mon âme immortelle, la liberté morale, la faculté de choisir entre le vrai et le faux, je sais que je dois choisir le vrai; mais je ne veux pas être tenu par l'État de croire ce qu'il croit vrai, parce que l'État n'est pas le juge de la vérité. Cependant l'État, le pouvoir civil et laïque, souverainement incompétent en matière de doctrine religieuse, est tenu de me protéger dans la pratique de la vérité que j'ai choisie, c'est-à-dire dans l'exercice de la religion que je professe, parce que je l'ai trouvée seule vraie et seule supérieure à toutes les autres. C'est là ce qui constitue la liberté religieuse, que l'État moderne, l'État libre est tenu de respecter et de garantir non-seulement à chaque citoyen en particulier, mais aux citoyens réunis pour professer et propager leur culte, c'est-à-dire aux corporations, aux associations, aux Églises.

Est-il besoin d'ajouter que la liberté religieuse, telle que je l'invoque, ne saurait être illimitée, pas plus qu'aucune liberté, pas plus d'ailleurs qu'aucune autorité? La liberté des cultes, comme toutes les autres, doit être contenue par la raison éternelle et la religion naturelle. L'État, incompétent, en thèse générale, à juger entre les cultes et les opinions religieuses, demeure juge compétent (quoique non infaillible) de ce qui importe à la paix publique, aux mœurs publiques. Contre tout ce qui attente à la société civile, il a le droit de légitime défense.

A Dieu ne plaise, en outre, que je prétende ici discuter un dogme, dresser un formulaire, inventer ou corriger une théologie. Je ne saurais assez répéter que je ne fais pas de la théologie, mais de la politique et surtout de l'histoire. Toutes les fois que je parlerai de l'Église, ce ne

<sup>1</sup> Guizot, *l'Église et la société chrétienne* en 1861. A côté de cet illustre protestant, il convient de citer l'un des plus illustres de nos évêques contemporains :

« En thèse générale, l'Église considère l'adhésion à la foi comme étant du domaine de la liberté intérieure, et elle *conteste* au pouvoir civil comme à l'autorité ecclésiastique le droit de l'influencer par la contrainte.

« Un prince catholique doit accorder aux sociétés religieuses reconnues par la loi civile toutes les garanties du droit; il agirait contre les principes de son Église en employant la contrainte.

« ... Nul principe religieux ne défend à un catholique de croire qu'il est des circonstances où l'État ne peut rien faire de mieux que d'accorder *une entière liberté de religion*, sous les restrictions que nous avons faites. » (*Liberté, Autorité, Église*, par Mgr de Ketteler, évêque de Mayence, 1863, ch. XIII.)— Les restrictions admises par ce vénérable prélat, ne s'appliquent qu'aux sectes qui nieraient l'existence d'un Dieu personnel ou ruineraient la morale.

sera pas en interprète de ses lois ou de ses doctrines, mais en simple chrétien, en homme politique, dominé par le sentiment de ce qui est possible et de ce qui ne l'est plus. Et là même, je ne professe pas une théorie absolue, mais une doctrine pratique tirée de la leçon des événements ; je n'entends pas transformer en question d'orthodoxie une question de conduite. En un mot, je ne me donne pas pour un docteur, mais pour un soldat, et un soldat d'avant-garde obligé de se rendre compte du terrain où il doit combattre.

Ce n'est donc pas à moi qu'il faudrait imputer la superbe et risible prétention de certains théoriciens qui rêvent le règne de l'*absolu* sur la terre, et je ne sais quelle unité chimérique en fait de lois humaines et de gouvernements humains. La vérité religieuse a seule le droit d'adopter pour devise : *quod ubique, quod semper, quod ab omnibus*. Les lois humaines et les gouvernements humains, au contraire, se reconnaissent à ce signe opposé : Ni jamais ni toujours, ni partout ni par tous. C'est pourquoi je suis loin de condamner les combinaisons si diverses qui ont présidé dans le passé aux rapports de l'Église avec les États. Pour juger le passé en pleine connaissance de cause, il aurait fallu y vivre ; pour le condamner, il faudrait ne rien lui devoir. L'Europe lui doit d'être demeurée chrétienne. Mais c'est précisément pour cela que la justice a grandi dans les âmes et que la liberté peut enfin s'établir dans les faits. C'est précisément quand la tutelle a été efficace que l'enfant devient digne d'en être affranchi, et qu'il peut unir à une vive reconnaissance pour cette tutelle le droit de s'en passer, sauf à y retomber, s'il mésuse.

Cela dit, je me sens plus à l'aise pour déclarer que, de toutes les libertés dont j'ai pris jusqu'à présent la défense, la liberté de conscience est à mes yeux la plus précieuse, la plus sacrée, la plus légitime, la plus nécessaire. J'ai aimé, j'ai servi toutes les libertés : mais je m'honore surtout d'avoir été le soldat de celle-là. Encore aujourd'hui, après tant d'années, tant de lutttes et tant de défaites, je ne puis en parler qu'avec une émotion inaccoutumée. Oui, il faut aimer et servir toutes les libertés ; mais entre toutes c'est la liberté religieuse qui mérite le respect le plus tendre, qui exige le dévouement le plus absolu : car c'est elle qui plane sur les régions les plus hautes et les plus pures, en même temps que les plus vastes ; c'est elle dont l'empire s'étend des profondeurs de la conscience individuelle aux plus éclatantes manifestations de la vie nationale. Elle est la seule qui illumine deux vies et deux mondes : la vie de l'âme comme la vie du corps, le ciel comme la terre ; la seule qui importe également à tous les hommes sans exception, au pauvre comme au riche, au fort comme au faible, aux peuples comme aux rois, au dernier de nos petits enfants comme au génie de Newton ou de Leibnitz.

Et cependant chose étrange et douloureuse! c'est cette liberté, la plus délicate, la plus exposée de toutes, celle qu'il faudrait craindre d'effleurer du bout de son doigt; c'est elle qui, proclamée partout en droit, en théorie, est presque partout, en fait, la moins comprise, la moins respectée, la moins préservée de milles atteintes grossières ou perfides, trop souvent inaperçues ou impunies.

Il me faut d'ailleurs l'avouer, ce dévouement enthousiaste qui m'anime pour la liberté religieuse n'est pas général chez les catholiques. Ils la veulent bien pour eux, et à cela ils n'ont pas grand mérite. En général, tout homme veut toute espèce de liberté pour lui-même. Mais la liberté religieuse en soi, la liberté de la conscience d'autrui, la liberté du culte que l'on renie et que l'on repousse, voilà ce qui inquiète, ce qui effarouche beaucoup d'entre nous. Si l'on recherche les motifs de cet effroi, on pourra peut-être les ramener à trois principaux : la liberté de conscience est repoussée par beaucoup de catholiques, parce qu'ils la croient d'origine anti-chrétienne, parce qu'ils la voient surtout invoquée par les ennemis de l'Église, parce que nous avons plus, ce leur semble, à y perdre qu'à y gagner.

De ces trois objections je ne sais vraiment laquelle est la moins fondée et la plus chimérique. Je les conteste toutes les trois de toute l'énergie de mon âme.

Non, la liberté de conscience n'a point une origine anti-chrétienne : elle a, au contraire, la même origine que le Christianisme et que l'Église. Elle a été créée et mise au monde le jour où le premier des papes, saint Pierre, a répondu au premier des persécuteurs : *Non possumus*. « Nous ne pouvons pas ne pas dire ce que nous avons vu et entendu : nous ne pouvons pas ne pas plutôt obéir à Dieu qu'à vous. »

Voilà le berceau de la liberté de conscience ! C'est par elle et pour elle que l'Église a été fondée ; c'est avec elle et pour elle que nos martyrs sont morts et que leur sang a converti le monde ; c'est par elle et avec elle seule que l'Église a fait toutes ses conquêtes et réparé toutes ses défaites. L'avenir sur ce point répondra au passé, j'en ai pour gage cette parole d'un illustre évêque, que je ne me lasserai pas de citer : « Fondée, à son origine, sans l'appui de la force physique, par la seule efficacité de la parole et de la grâce, par les vertus des chrétiens et le sang des martyrs, c'est par les mêmes moyens que l'unité de foi doit être rétablie et qu'elle le sera certainement <sup>1</sup>. » (Applaudissements.)

Non, la liberté de conscience n'est point toujours invoquée par les

<sup>1</sup> Mgr. de Ketteler, chap. xxii.

ennemis de l'Église, elle ne l'a même jamais été par ceux qui lui ont fait les plus cruelles blessures et arraché le plus d'âmes à sauver. Ce n'est pas contre nous qu'on l'invoque : c'est contre nous qu'on la viole, et même qu'on l'a toujours violée. (Adhésions.) En vain la tourbe des écrivains superficiels répète à l'envi que la Réforme a été faite au nom de la liberté de conscience. S'ils pouvaient sortir de leur tombe, les auteurs de la Réforme désavoueraient énergiquement, sur ce point, leurs panégyristes modernes. Ils avaient autant horreur de la liberté de conscience que les plus acharnés de leurs contemporains catholiques. Ils eussent signé d'avance le jugement rendu par l'un de nos plus frénétiques antagonistes, M. Edgar Quinet : « Partout « où le protestantisme a laissé la liberté à l'Église ennemie, il n'a « pas tardé à disparaître déshonoré <sup>1</sup>. » (Mouvement.) L'histoire, consciencieusement écrite par les protestants eux-mêmes, nous apprend que Luther et Calvin, Henri VIII et Gustave Wasa furent d'impitoyables persécuteurs. Jamais la liberté de conscience n'a été plus odieusement outragée que par le protestantisme anglican et la Révolution française, les deux plus redoutables adversaires de l'Église. Le Code pénal contre les catholiques anglais et irlandais, les lois qui ont suivi la Constitution civile du clergé en France, suffisent pour montrer à quels attentats la foi des catholiques est exposée sous l'empire des législations qui méconnaissent la liberté religieuse. Ah ! sans doute l'histoire du catholicisme n'est pas pure de cette tache : elle aussi compte plus d'une page sanglante et à jamais regrettable, mais les exécrationnelles cruautés de l'Inquisition espagnole et celles de la Révocation de l'édit de Nantes pâlisent, aux yeux de tout juge impartial, devant les atrocités de la Réforme britannique et de la Terreur française.

Non, enfin, ce ne sont pas les ennemis de l'Église qui ont le plus besoin de la liberté religieuse ; c'est, au contraire, l'Église qui a partout à la réclamer et partout à en profiter. Je dirai même que, dans la société moderne, nous seuls en avons besoin, car nous seuls alarmons les oppresseurs de la conscience religieuse. (Vive adhésion.) La raison en est bien simple : nous seuls, nous sommes une religion, une Église capable de tenir tête aux maîtres du monde, aux Césars comme aux démagogues, épris les uns comme les autres de cette horrible confusion des deux pouvoirs, qui est l'idéal de toutes les tyrannies <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Edgar Quinet, *Marnix de Sainte Aldegonde*; p. 702.

<sup>2</sup> Quelques personnes ont cru pouvoir découvrir dans ces derniers mots un argument contre le pouvoir temporel des papes, et m'obligent ainsi à reparler d'une question sur laquelle nul n'a une opinion plus tranchée que celle tant de fois exprimée par moi depuis 1848. — La séparation des deux pouvoirs serait un piège pour

Non-seulement nous avons tout à y gagner, mais nous n'avons rien à y perdre. Je ne puis parler ici que du temps actuel. Si j'avais le temps de vous faire un cours d'histoire, moi qui ne suis pas tout à fait étranger à l'histoire du moyen âge, des siècles de foi exclusive et prépondérante, j'entreprendrais volontiers de vous démontrer que, sauf quelques rares et trop fameuses exceptions, la contrainte en matière religieuse n'y a joué qu'un rôle insignifiant, et que la foi catholique n'a rien dû, ou presque rien, à l'emploi de la force, de la contrainte matérielle, contre les infidèles ou contre les hérétiques, même aux époques les plus florissantes du moyen âge. Mais ce serait là de l'archéologie.

En admettant même que le système de la force au service de la foi, de la contrainte en matière religieuse, ait produit de grands résultats dans le passé, il est impossible de nier qu'il ne soit voué à une incurable impuissance dans le siècle où nous sommes. Ici l'ex-

le pouvoir spirituel, toujours désarmé, et dont la liberté ne repose que sur la foi d'une parole qui peut changer et sous la main d'une force qui peut frapper, si le chef suprême de ce pouvoir spirituel n'était pas absolument et pleinement indépendant. Or, le plus haut degré de l'indépendance ici-bas, c'est la souveraineté. La sagesse des hommes, l'expérience des temps et la main de Dieu se sont unies depuis mille ans pour assurer au premier Pontife de la véritable Église le rang de roi, et, *dans son domaine, ces deux pouvoirs sont confondus, afin qu'ils puissent être divisés partout ailleurs*, comme on l'a tant de fois répété. La souveraineté pontificale, exception unique et distincte sur ce seul point des autres pouvoirs de la terre, est la conséquence de la séparation des pouvoirs, bien loin d'en être la contradiction. Rien ne prouve mieux la nécessité de cette royauté que la stérilité des combinaisons inventées pour s'en passer. Rien n'établit mieux la vérité de la théorie qui la recommanderait à la raison des hommes, si dix siècles de bienfaits ne la recommandaient surtout à leur respect, que le spectacle des faits. Où donc, en Europe, selon la remarque si juste de Mgr Dupanloup, existe-t-il encore une religion d'État? Dans la minorité des pays catholiques, dans l'immense majorité des pays non catholiques, l'Angleterre, la Prusse, la Russie, la Suède, le Danemark, la Turquie. Pourquoi est-il si facile d'établir la liberté des cultes dans les pays catholiques? Parce que le Pape et le Roi y sont deux. Pourquoi est-il si difficile de la faire respecter dans les pays non catholiques? Parce que le Pape et l'Empereur, le Pape et le Roi, le Pape et la Reine n'y font qu'un.

Cent fois j'ai posé, j'ai défendu cet axiome de la politique européenne, et je vois qu'il me faudra cent fois le répéter, afin qu'on ne tire pas de mes paroles une conséquence que ma raison et mon cœur désavouent également. On nous demande toujours si nous ne serions pas prêts à troquer le pouvoir temporel du Pape contre la liberté universelle de l'Église. Je réponds : Non, car la liberté la plus sacrée ne saurait s'acheter au prix de l'injustice. J'ajoute que nous n'avons pas le droit de disposer de la souveraineté pontificale, et que nos adversaires n'ont pas davantage celui de disposer de la liberté des catholiques. Et, dans tous les cas, ce serait à eux à commencer à nous mettre dans la main cette liberté, tandis qu'ils nous la ravissent en nous la promettant, et prétendent obtenir de nous la victime en gardant la rançon.

(Note communiquée au Journal de Bruxelles depuis la clôture du Congrès.)

périence est souveraine, universelle et irréfutable. L'Italie, l'Espagne et le Portugal sont là pour nous prouver l'impuissance radicale du système compressif, de l'antique alliance de l'autel et du trône, pour la défense du catholicisme. Nulle part ailleurs, de nos jours, la religion n'a reçu de blessures plus cruelles; nulle part ses droits ne sont ou n'ont été plus méconnus. Les gouvernements des deux péninsules avaient prétendu y établir un blocus hermétique contre l'esprit moderne; et nulle part cet esprit n'a fait plus de ravages. Nous qui ne sommes plus jeunes, nous les avons tous connus avant leur chute, ces gouvernements absolutistes et catholiques; nous avons connu le despotisme plus ou moins éclairé mais essentiellement *clérical* de Ferdinand VII en Espagne, de Ferdinand I<sup>er</sup> et II à Naples, de Charles-Albert en Piémont. Qu'en est-il résulté dans leurs royaumes? Un engourdissement universel des âmes et des intelligences chez les honnêtes gens, une colère impuissante chez un petit nombre de gens zélés; chez les autres, la passion fanatique du mal. On avait garrotté et étouffé l'esprit public, qui ne s'est réveillé que pour se livrer à l'ennemi. L'orage n'y a trouvé que des cœurs atrophiés par la suppression de la vie politique et incapables de suffire à des circonstances nouvelles. Le faux libéralisme, l'incrédulité, la haine de l'Église avaient tout envahi. Sous la croûte superficielle de l'union entre l'Église et l'État, ou même de la subordination de l'État à l'Église, la lave révolutionnaire avait creusé son lit et consumait en silence les âmes dont elle avait fait sa proie. (Mouvement.) Au premier choc, tout a croulé, tout, et pour ne plus jamais se relever. Ces paradis de l'absolutisme religieux sont devenus le scandale et le désespoir de tous les cœurs catholiques.

Voyez le Portugal : ce peuple où l'Inquisition a régné avec le plus de fureur, et qui même aujourd'hui n'admet pas le principe de la liberté des cultes! Il est aujourd'hui le seul du monde, avec la Russie, où il a été interdit aux évêques d'aller à Rome se réunir à leurs frères convoqués des quatre coins de l'univers autour du trône de leur Père affligé; le seul aussi où ces modestes héroïnes, que tant d'incrédules entourent ailleurs de leurs hommages, les sœurs de charité, sont pourchassées, outragées, spoliées et exilées avec une lâcheté sauvage.

(A cet endroit, un Portugais placé derrière le bureau de l'assemblée, don Antonio d'Almeida, se lève et s'écrie : *Ce n'est pas le pays, c'est le gouvernement*, en ajoutant d'autres paroles que le bruit nous empêche de saisir. Quand l'émotion produite par cet incident s'est calmée, M. le comte de Montalembert reprend son discours.)

Vous remercieriez avec moi ce généreux Portugais de sa protestation contre le despotisme irréligieux qui règne dans son pays et qui

y a remplacé l'ancien esprit catholique. Il a tenu à revendiquer l'honneur de sa patrie. Nous l'en félicitons et nous l'en remercions tous. (Applaudissements.)

Mes arguments et mes exemples n'en subsistent pas moins. Je dis que dans les pays soumis à la contrainte religieuse, le catholicisme a marché de défaite en défaite. En revanche, partout où il lutte, où il triomphe, où il résisté, c'est au nom de la liberté de conscience qu'il marche au combat et qu'il retrouve la vie, et nulle part, à l'heure qu'il est, il ne peut vivre et se défendre qu'à l'abri de ce principe. Oui, qu'on me cite un pays, un seul où l'Église n'ait point à invoquer la liberté religieuse, un seul non-seulement en Europe, mais en Asie et en Amérique?

Où trouverait-elle un autre abri en France, contre les serres et les entraves surannées d'une législation écrite par tous les anciens despotismes?

En Angleterre, contre le fanatisme des préjugés nationaux et populaires?

En Suisse, contre les oppressions et les spoliations du radicalisme?

En Italie contre les successeurs et les disciples de Machiavel?

En Grèce, contre les héritiers rétrogrades des animosités et des subtilités byzantines?

En Turquie, contre les massacreurs du Liban et les réveils intermittents du vieux fanatisme musulman?

En Suède, contre ces fiers libéraux qui, par une loi toute récente, viennent de condamner à l'ilotisme civique et politique leurs compatriotes coupables de professer la foi de leurs pères, et qui obligent de pauvres servantes catholiques à écouter pendant six mois de suite les instructions des ministres protestants<sup>1</sup>?

<sup>1</sup> En Suède, la loi du 25 octobre 1860, votée après d'incroyables résistances du parti intolérant, a abrogé la peine de l'exil et de la privation de tout héritage, portée contre quiconque quitterait l'Église de l'État, cette peine infâme qui tout récemment appliquée à six pauvres femmes, avait surpris et indigné l'Europe. — Mais cette loi si vantée par certains apologistes du protestantisme suédois a soigneusement maintenu non-seulement l'exclusion des non-luthériens de toute fonction publique, militaire ou civile, comme de la représentation nationale, mais aussi des pénalités odieuses contre les ordres religieux, contre le prosélytisme, etc. En outre, elle crée pour ce qu'elle appelle l'*apostat*, c'est-à-dire, pour le protestant qui veut retourner à l'ancienne religion de la Suède, l'obligation de recevoir les instructions et les admonitions du pasteur respectif puis du consistoire épiscopal et de son délégué, instructions dont la durée n'est pas limitée. C'est ainsi qu'en vertu de cette loi récente, une servante, nommée Joséphine Bahzman, parfaitement convaincue de la vérité de la foi catholique et décidée à l'embrasser, a dû pendant environ huit mois, de mai 1861 à février 1862, se rendre à toute réquisition chez son pasteur protestant pour y entendre toutes sortes de déclamations contre l'Église

En Russie, contre cette monstrueuse et hypocrite tyrannie, à qui Pie IX rappelait naguère, dans sa lettre du 22 avril, les serments énergiques de Catherine II en faveur de la liberté de conscience?

En Chine ou en Cochinchine, où nos missionnaires ont eu besoin de nos flottes, de nos plénipotentiaires pour obtenir la libre prédication de la foi chrétienne, mais où ils n'ont, grâce à Dieu, obtenu et réclamé que la liberté?

Ainsi donc partout, oui, partout aujourd'hui, comme aux premiers siècles de l'Église, c'est au nom de la liberté de conscience que le catholicisme descend dans l'arène, qu'il lutte, qu'il résiste, qu'il dure et qu'il triomphe.

Promenez un regard attentif sur toute l'Europe, sur le monde entier; nulle part le catholicisme ne peut plus invoquer le privilège, l'exclusion des autres cultes, nulle part, si ce n'est dans quelques chétives républiques de l'Amérique espagnole, sans force morale ou matérielle, sans influence quelconque sur le reste du monde, et où les désordres du clergé ne sont surpassés que par la brutalité de ses persécuteurs; nulle part ailleurs la liberté de l'Église catholique ne peut être réclamée ou garantie à part de la liberté générale des consciences et des cultes.

On m'objectera peut-être le Concordat autrichien, et on aura grand tort. J'honore et j'admire cet acte. J'en félicite les auteurs; j'en remercie le grand pontife et le noble empereur qui l'ont conclu. Mais, sauf peut-être deux ou trois dispositions sur la juridiction des évêques qui n'ont pas été exécutées et qui ne le seront jamais, je n'y trouve rien, absolument rien d'incompatible avec la liberté des cultes. Et ce qui le prouve, c'est que, de la même main qui a signé le Concordat, l'Empereur et Roi Apostolique a signé les édits qui garantissent à tous les protestants de son vaste empire un ensemble de libertés et de garanties publiques absolument semblables à celles de l'Église catholique, et comme ils n'en possèdent dans aucun autre pays *même protestant*<sup>1</sup>. (Adhésion.)

Ce grand fait, ou plutôt ce grand principe ne se trouve nulle part mieux formulé que dans le programme politique qui vient d'être dressé

romaine. — (Correspondance de l'*Union*. Juillet 1865.) J'aime à enregistrer ici le nom de cette pauvre servante, qui comme celle dont il est question dans une des Épîtres de saint Paul, mérite d'être connue dans l'Église.

<sup>1</sup> On lit dans le *Monde* du 4 août 1865, que l'empereur d'Autriche vient de faire présenter, à la Diète de Transylvanie, une loi dont le second article est ainsi conçu :

« Art. 2. La religion grecque-unie comme telle et la religion grecque orientale jouiront de la même position indépendante, sous réserve de la surveillance supérieure de la couronne, que les autres religions de la Transylvanie. *L'exercice des droits politiques est indépendant de toute confession religieuse.* »

dans la question polonaise, au nom de l'Europe civilisée et chrétienne, et proposé par elle à la Russie :

4<sup>o</sup> **ENTIÈRE ET PARFAITE LIBERTÉ DE CONSCIENCE, ABROGATION DES ENTRAVES MISES AU CULTE CATHOLIQUE.**

Tel est le quatrième des six points proposés à la Russie par les trois grandes puissances pour la malheureuse et catholique Pologne. Ce que la France et l'Autriche, les deux premières puissances catholiques du monde, demandent au schisme persécuteur en Russie, est précisément ce que la civilisation moderne, sainement entendue, demande et accorde dans tous les pays où rayonne son influence. Mais ne l'oublions jamais, les deux termes sont *coexistants* et inséparables. *Entière* liberté de conscience d'abord ; voilà le principe. Puis l'abrogation des entraves mises au culte catholique ; voilà la conséquence. (Mouvement d'adhésion.)

Le plus insensé des rêves serait de supposer qu'on pût obtenir, en Pologne ou n'importe où, l'entière liberté des consciences catholiques avec l'asservissement ou simplement la gêne de celles qui ne le sont pas.

Les uns peuvent soutenir que c'est là un malheur, les autres que c'est un bonheur et un immense progrès. Ni les uns ni les autres ne peuvent nier que ce ne soit un fait.

Serait-ce un si grand malheur ? Encore une fois, j'écarte avec soin toutes les discussions théologiques, mais je ne puis rester sourd à la voix de bien grandes et bien respectables autorités, qui me semblent avoir invoqué, dans l'intérêt de la vérité catholique, la liberté religieuse avec un sincère enthousiasme, ou au moins s'y être ralliées avec une résignation expansive. Je n'invoquerai pas les textes anciens et célèbres de Lactance, de Tertullien (*Non est religionis cogere religionem*<sup>1</sup>), de saint Athanase, de saint Augustin, de saint Hilaire, qui se trouvent partout et qui devraient être dans toutes les mémoires. J'ai par-devers moi des témoignages plus récents et plus topiques. Le grand comte de Maistre a posé le problème sans oser le résoudre, dans ce passage trop peu connu d'une de ses admirables lettres. Elle est du 13 décembre 1815, et elle roule précisément sur la Belgique et sur la protestation que les évêques de ce temps-là avaient faite contre la loi fondamentale du roi Guillaume. Voici comment il s'exprimait :

<sup>1</sup> Videtene et hoc ad irreligiositatis elogium concurrat *adimere libertatem religionis* et interdicere optionem divinitatis, ut non liceat mihi colere quem velim, sed cogor colere quem nolim. Nemo se ab invito coli volet, ne homo quidem. *Apologet.*, c. 23. — Nous avons ici, comme l'a fort bien remarqué la *Revue chrétienne*, le nom avec la chose. On n'a jamais mieux dit depuis.

« Dire en général que c'est un malheur pour un pays catholique  
 « de recevoir chez lui la religion protestante, c'est dire une vérité  
 « si triviale que ce n'est pas la peine de s'en occuper ; mais de  
 « savoir si deux pays professant séparément deux religions , et  
 « *se trouvant réunis sous le même sceptre, le pays catholique*  
 « *doit refuser la tolérance que l'autre lui demande, en offrant la*  
 « *réciprocité, c'est un grand et très-grand problème...* La raison de  
 « douter est que les sectes n'ont de force contagieuse que dans leurs  
 « commencements et durant le paroxysme révolutionnaire, passé le-  
 « quel, elles ne font plus de conquêtes. Le catholicisme, au contraire,  
 « est toujours conquérant, sans jamais s'adresser aux passions, et  
 « c'est un de ses caractères les plus distinctifs et les plus frappants.  
 « Qu'arrivera-t-il si les deux religions franchissent à la fois leur fron-  
 « tière commune dans le nouveau royaume ? Pour une douzaine de  
 « misérables que le protestantisme nous prendra dans les Pays-Bas,  
 « et dont les motifs honteux déshonorent le changement, même aux  
 « yeux de leurs ridicules apôtres, cent personnes, peut-être, distin-  
 « guées par le rang, le caractère et les vertus, passeront dans notre  
 « camp en Hollande. Au reste, je ne décide rien <sup>1</sup>. »

Je remarque en passant que cette lettre est encore aujourd'hui parfaitement applicable à la France et à la Belgique, où il y a en réalité deux pays, deux peuples réunis sous le sceptre de la même loi, les catholiques et les incrédules, et où la *tolérance réciproque*, entrevue par M. de Maistre, doit et peut seule suffire pour assurer le maintien du catholicisme.

Un célèbre contemporain du comte de Maistre, Mgr Frayssinous, le plus illustre des évêques de la Restauration, était déjà plus hardi que lui. Il disait à la Chambre des députés : « La liberté que nous voulons pour nous, nous la voulons aussi pour les autres... Il était réservé à l'Évangile de proclamer la liberté universelle <sup>2</sup>. » Mgr Clausel de Montals, évêque de Chartres, invoquait, vers la même époque, contre les trop fameuses ordonnances du 16 juin 1828, *la Charte et la liberté de conscience*.

Dès les premiers temps de l'émancipation de votre Belgique, le 15 décembre 1830, le prince de Méan, archevêque de Malines, et chef hiérarchique de l'Église en Belgique, écrivait au congrès : « En vous  
 « exposant les besoins et les droits des catholiques, je n'entends  
 « demander pour eux aucun privilège ; une parfaite liberté avec  
 « toutes ses conséquences, tel est l'unique objet de leurs vœux, tel

<sup>1</sup> Lettre à l'archevêque de Raguse, du 13 décembre 1815.

<sup>2</sup> Discours de Mgr l'évêque d'Hermopolis, ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, dans la discussion du budget des cultes de 1824.

« est l'avantage qu'ils veulent partager avec leurs concitoyens. »

Sous le règne de Louis-Philippe, à cette époque si glorieuse pour l'épiscopat et pour les catholiques, les témoignages abondent. Les plus éloquents et les plus positifs de tous sont dus à la plume de Mgr Parisis, aujourd'hui encore évêque d'Arras. En voici quelques-uns : « Seule l'Église appelle la liberté de conscience, la liberté pour tous, parce que seule elle n'a rien à en craindre, elle a tout à en espérer<sup>1</sup>. »

« L'Église n'a besoin ni de protection, ni de privilège; il ne lui faut que la liberté, et c'est ce que la constitution du pays assure à tous les cultes. Pour conclure une alliance sérieuse, pour cimenter une paix durable, il suffit donc que le droit divin de l'épiscopat puisse s'exercer sous la garantie du droit social de la liberté pour tous. C'est ce que nous avons dit cent fois, comme écrivain privé; c'est ce que nous proclamons aujourd'hui comme pasteur<sup>2</sup>. »

« Il est bien vrai, dit-il encore, que cette action distincte, indépendante et personnelle du pasteur, n'étant pas explicitement reconnue par le pouvoir qui gouverne l'État, n'aura souvent ni l'appui matériel, ni même la sanction morale du magistrat civil.

« Il est libre à chacun de voir des inconvénients dans ce défaut de protection, comme il est libre à d'autres d'y trouver des avantages. Mais ce qui est sûr, c'est que ces moyens tout extérieurs de coaction ne sont pas nécessaires à la société divine que le Fils de Dieu a fondée. Cette société a la vie en soi, elle n'a besoin au dehors que de la liberté de son expansion pour éclairer, pour vivifier, pour régénérer le monde<sup>3</sup>. »

Dans ce même acte pastoral, à propos de ce qu'il appelle ces États placés par leur constitution fondamentale en dehors de l'élément divin :

« Nous ne blâmons en aucune manière ces sortes de constitutions, et nous ne voulons nullement nous en faire ici le juge. *Nous pensons même que la liberté absolue civilement accordée à tous les cultes offre aujourd'hui plus d'avantages pour la vraie Église qu'une protection qui n'apparaît que comme un odieux privilège<sup>4</sup>.* »

Le même prélat disait encore dans ses *Cas de Conscience*, page 312.

« Dans les circonstances actuelles, tout bien pesé, *nos institutions libérales* (il parlait de la Charte de 1830), *sont les meilleures pour*

<sup>1</sup> *Des tendances*, 1845, p. 70.

<sup>2</sup> *Instruction pastorale sur le Droit divin dans l'Église*, 1846, p. 20.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>4</sup> *Instruction*, p. 35.

« *L'État et pour l'Église, pour la morale et pour la foi, pour l'ordre public et pour la liberté de chacun.* »

Arrive la révolution de Février avec la république de 1848. Elle est saluée en ces termes par Mgr de Salinis, depuis évêque d'Amiens et archevêque d'Auch :

« L'Église et la France, en qui vit et se meut l'humanité, se disent et se répondent les mêmes mots : Liberté, Égalité, Fraternité.

« Les privilèges qui furent accordés à l'Église et dont l'Église peut se passer, l'histoire dira qu'elle les acheta souvent bien chèrement au prix d'une dépendance qui entravait plus ou moins sa divine action. Ce que l'on nous promet VAUT MIEUX. *La liberté dans le droit commun, c'est ce qui sied à l'Église.* Plus rien d'exceptionnel...

« *Liberté de conscience*, ce cri de l'Église naissante, est devenu le cri de l'humanité. *Cette liberté, l'Église ne la réclame que dans les termes où elle est posée à l'heure qu'il est dans la raison humaine...* c'est-à-dire une *liberté égale pour tous* ; rien de particulier pour nous, rien d'exceptionnel contre nous.

« Les conséquences légitimes de ce principe sont : *le libre exercice de tous les cultes*, forme extérieure de la foi, expansion sociale de la pensée religieuse, si j'ose ainsi parler, développement naturel, par conséquent, de la liberté de conscience...

« Le peuple ne s'y est pas trompé... il a eu l'instinct de l'alliance naturelle du catholicisme et de la liberté<sup>1</sup>... »

J'en passe, et des meilleurs, pour arriver à notre illustre contemporain, l'évêque de Mayence. « L'unité de foi étant rompue, l'hérésie « doit disparaître des lois civiles. Un prince catholique doit accorder « aux sociétés religieuses reconnues par la loi civile toutes les garanties de droit : il agirait contre les principes de son Église en employant la contrainte... »

Je rappelle encore ces trois évêques des États-Unis qui, à leur retour de Rome, l'an dernier, répondaient, le 16 juin 1852, publiquement aux imputations calomnieuses d'un journal de Marseille : « Si les évêques américains eussent parlé à Rome de la liberté qui règne en leur pays, c'eût été pour bénir Dieu de la facilité qu'ils y trouvent pour faire le bien. »

Je termine enfin par ces sept évêques qui ont mérité l'admiration reconnaissante des catholiques, et rencontré l'assentiment de tous les partis, par leur lettre du 15 mai dernier, sur les élections en France, où je lis ce qui suit :

« La liberté religieuse ! Avons-nous besoin de dire de quel prix elle

<sup>1</sup> *Profession de foi électorale du 5 avril 1848.* Bordeaux, imprimerie de Henri Favre, rue Sainte-Catherine, n° 159.

est pour toute société : Liberté de l'enseignement, liberté des âmes, liberté de s'associer pour le bien, c'est l'honneur de notre siècle d'avoir proclamé hautement tous ces droits. Mais les a-t-il toujours bien compris, pratiqués, défendus ? Ne reste-t-il pas des entraves inutiles, des sévérités sans objet, des défiances que repousse l'esprit de notre société ?... La liberté religieuse est la première de toutes, elle tient à la conscience et aux entrailles même de l'homme, elle est le principe de toutes les autres et leur dernier asile au jour où elles sont menacées ; et en même temps, il faut le dire aussi, dans notre société si agitée, cette liberté religieuse n'a pas de meilleur appui que la liberté publique <sup>1</sup>. »

Voilà, je pense, de quoi mettre à l'abri de tout soupçon d'hétérodoxie les partisans catholiques de la liberté de conscience et de la liberté politique. Je sais bien que plus d'une de ces déclarations a été promulguée dans des circonstances critiques et en vue d'idées et d'institutions qui, en France du moins, ont cruellement varié. Mais je n'admets pas qu'on ait pu arborer ces généreux principes pour les besoins du moment, en présence des périls de la lutte, ou pour avoir part à la victoire, sauf à les renier lorsqu'on se trouve dans un autre camp. (Adhésion.) Quant à moi, je pense qu'il convient de les renouveler au sein de la paix ou dans le calme de la défaite, afin d'avoir le droit de les invoquer sans embarras, aux jours prochains de la lutte certaine et de la victoire possible.

Il demeure donc bien établi par les prélats dont je viens de citer les paroles :

1° Que l'Église peut parfaitement s'accorder avec l'État moderne qui a pour base la liberté religieuse ;

2° Que chacun est libre de trouver l'État moderne préférable à celui qui l'a précédé.

C'est une permission dont, au point de vue de la religion, et à l'abri de cette foule d'imposantes autorités, *tanta imposita nube testium*, je n'hésite pas à profiter. J'arbore bien haut cette préférence.

Ce n'est pas du reste que je veuille faire de ce régime nouveau l'état normal de la société, car je ne connais pas d'état normal, et j'attends qu'on veuille bien me montrer dans l'histoire un temps et un pays où ce prétendu état normal ait existé, où l'Église ait été complètement satisfaite de ses relations avec le pouvoir et la société. Je soutiens seulement que ce régime nouveau est cent fois préférable à l'ancien régime, au régime où l'Église était complice ou domestique du

<sup>1</sup> Réponses de plusieurs évêques (MMgrs de Cambrai, de Tours, de Rennes, de Metz, de Nantes, d'Orléans et de Chartres) aux consultations qui leur ont été adressées relativement aux élections prochaines. Paris, 1865. Douniol.

pouvoir, où elle avait toujours besoin de la protection d'un maître qui lui faisait payer la rançon de cette protection au prix de son indépendance et de sa dignité. J'aime mille fois mieux, moi catholique, vivre en Belgique sous Léopold I<sup>er</sup>, qu'en Espagne, sous ce Charles III, qui a pu, d'un trait de plume, expulser tous les Jésuites de ses vingt royaumes avec peine de mort contre ceux qui discuteraient cet ordre arbitraire. (Longue et vive adhésion.) Mille fois mieux qu'en France, au dix-huitième siècle, quand les parlements, tout en faisant rouer Calas et La Barre, brûlaient par la main du bourreau les mandements des évêques en même temps que les ouvrages de Rousseau, forçaient par arrêt les prêtres orthodoxes à confesser, à communier, à entermer les chrétiens rebelles à l'Église, et se croyaient, de bonne foi, les dignes représentants des rois très-chrétiens, lesquels juraient à leur sacre d'exterminer les hérétiques. (Nouvelle adhésion.)

Je conçois fort bien que l'on regrette l'ordre de choses que je répudie. Tout en réprochant les supplices et les cruautés infligées au nom de la religion, je ne blâme pas nos pères d'avoir regardé comme nécessaire, dans certains cas, l'emploi de la puissance coactive pour protéger la religion contre ses ennemis. Je dis seulement que ce système est désormais impossible ; et j'ajoute que je ne m'en afflige pas. Au contraire. Les triomphes de la religion, dans les pays où tout est permis contre elle, comme en France, en Belgique, en Angleterre, en Amérique, me semblent cent fois plus éclatants et plus consolants que l'empire éphémère et équivoque qu'elle a dû en Espagne et ailleurs à l'emploi de la force. Mais je n'ai ni le droit ni le désir de condamner ceux qui pensent autrement. Je ne mets pas en doute leur orthodoxie : Dieu m'en garde. Je leur demande toutefois de vouloir bien ne pas contester la mienne. Je les tiens très-volontiers pour mes supérieurs en vertu et en science : seulement, tant que je serai mêlé aux affaires de ce monde, j'aurai soin de me mettre à part d'eux comme de gens avec lesquels il n'y a rien à faire par le temps qui court. (Hilarité.) Je tiendrai également et plus encore à n'être pas soupçonné d'une complicité quelconque avec ceux qui n'accepteraient la liberté nouvelle que comme un pis-aller temporaire, et dont l'idéal serait le retour du monde effaré sous les ailes d'un César orthodoxe, à qui tout serait permis, excepté de maltraiter le prêtre ; exception dont, soit dit à l'honneur du prêtre, il n'a jamais recueilli le bénéfice. (Mouvement.)

Je suis donc pour la liberté de conscience, dans l'intérêt du catholicisme, sans arrière-pensée comme sans hésitation. J'en accepte franchement toutes les conséquences, toutes celles que la morale publique ne réprouve point, et que l'équité commande. Ceci me conduit à une question délicate, mais essentielle. Je l'aborderai sans détour,

parce que, dans toutes les discussions de cette nature, j'ai toujours reconnu la nécessité d'aller au-devant de cette inquiétude, trop naturelle et souvent très-sincère chez les adversaires de la liberté des catholiques. Peut-on aujourd'hui demander la liberté pour la vérité (c'est-à-dire pour soi, car chacun, s'il est de bonne foi, se croit dans le vrai) et la refuser à l'erreur, c'est-à-dire à ceux qui ne pensent pas comme nous?

Je réponds nettement : Non. Ici, je le sens bien, *incedo per ignes*. Aussi, je me hâte d'ajouter encore une fois que je n'ai d'autre prétention que celle d'exprimer une opinion individuelle : je m'incline devant tous les textes, tous les canons qu'on voudra me citer. Je n'en contesterai ni n'en discuterai aucun. Mais je ne puis refouler aujourd'hui la conviction qui règne sur ma conscience et dans mon cœur. Je ne puis pas ne pas l'exprimer, après avoir lu depuis douze ans ces essais de réhabilitations d'hommes et de choses que personne, dans ma jeunesse, personne parmi les catholiques, ne songeait à défendre. Je le déclare donc, j'éprouve une invincible horreur pour les supplices, les exils, les déportations, et toutes les violences faites à l'humanité, sous prétexte de servir ou de défendre la religion. Les bûchers allumés par une main catholique me font autant d'horreur que les échafauds où les protestants ont immolé tant de martyrs. (Mouvement et applaudissements.) Le bâillon enfoncé dans la bouche de quiconque parle avec un cœur pur pour prêcher sa foi, je le sens entre mes propres lèvres et j'en frémis de douleur. (Nouveau mouvement.) Quand j'évoque par la pensée les glorieux martyrs de la liberté des consciences catholiques ; quand je songe à Thomas Morus et aux autres victimes du fondateur de l'Église anglicane ; à tous ces pieux Jésuites qui, avec un héroïsme si modeste et si indomptable ont arrosé de leur sang la cruelle Angleterre ; aux Franciscains de Gorcum ; aux prêtres innombrables qui ont franchi les marches de la guillotine ou pourri dans les pontons de Rochefort ; à la Vendée égorgée, à l'Irlande conquise, confisquée et affamée, à la Pologne agonisante, je ne veux pas que le bienheureux privilège, que la sainte joie de pouvoir admirer, invoquer de tels martyrs, soit jamais troublée ou ternie par la nécessité d'approuver ou d'excuser d'autres supplices et d'autres crimes, si enfouis qu'ils soient dans la nuit sanglante du passé. L'inquisiteur espagnol disant à l'hérétique : *la Vérité ou la mort*, m'est aussi odieux que le terroriste français disant à mon grand-père : *la liberté, la fraternité ou la mort*. (Acclamations.) La conscience humaine a le droit d'exiger qu'on ne lui pose plus jamais ces hideuses alternatives. (Nouveaux applaudissements.)

Nous ne verrons plus, grâce à Dieu, la religion mêlée à de telles horreurs. Mais divers incidents presque contemporains nous indiquent

assez que nous aurons souvent l'occasion de faire la preuve de notre bonne foi et de notre logique. Et, s'il est un domaine plutôt qu'un autre où il soit impossible d'avoir désormais deux poids et deux mesures, c'est à coup sûr dans les questions religieuses.

*Si la bonne foi était bannie du monde*, disait notre roi Jean, *elle devrait se retrouver sur les lèvres d'un roi de France*. Messieurs, pour la défense de notre foi, soyons tous des rois de France. (Bravos prolongés.) Que la bonne foi, bannie trop souvent de la polémique des partis et des opinions humaines, se retrouve toujours dans la polémique comme dans la tactique des catholiques. Ne donnons à personne le droit d'élever un doute, un soupçon sur l'équité, la délicatesse, la stricte loyauté de nos intentions comme de nos procédés. N'ayons pas les apparences de vouloir nous introduire dans la société moderne en arborant ses couleurs, en invoquant ses principes, en réclamant ses garanties tant que nous sommes les plus faibles, afin de pouvoir nous retourner, à un jour donné, contre les droits de nos adversaires, sous prétexte que *l'erreur n'a pas de droits*. Après avoir dit en d'autres temps, « *l'Église ne demande rien de plus que la seule liberté, la liberté de tout le monde*<sup>1</sup>, » ne nous laissons jamais entraîner à dire, sous l'empire d'une protection illusoire : *l'Église seule doit être libre*<sup>2</sup>. N'imitons jamais ceux qui, en France, sous Louis-Philippe et sous la République, demandaient la *liberté comme en Belgique*, et dès qu'ils se sont crus les plus forts ou, ce qui revient au même, les amis du plus fort, n'ont point hésité à dire : « la liberté n'est bonne que pour nous, car *la liberté doit être restreinte à mesure que la vérité se fait connaître*. Or nous seuls nous avons la vérité, et par conséquent nous seuls devons avoir la liberté. » Comment ne voit-on pas qu'agir ainsi, parler ainsi, c'est fournir aux ennemis, aux faux libéraux, précisément le prétexte dont ils ont besoin contre nous? c'est colorer, je dis mieux, c'est autoriser c'est justifier toutes les exclusions, toutes les oppressions, toutes les iniquités dont ils ne se feront pas faute pour nous empêcher d'acquiescer ou de jouir pleinement et paisiblement de la liberté dont on leur annonce d'avance qu'on les privera dès qu'on sera plus fort qu'eux? (Adhésion.) Ah! j'en appelle à tous les cœurs honnêtes et loyaux qui m'écoutent, et j'en appelle surtout aux jeunes gens qui vont sitôt nous remplacer dans la lutte; je leur demande de réprover avec moi dans la polémique catholique ce qui, dans la vie publique ou privée, serait une déloyauté sans excuse. Laissons le monopole de cette déloyauté aux ennemis et aux persécuteurs de la religion, aux démocrates césariens ou révolutionnaires; laissons-leur le soin de dé-

<sup>1</sup> *Univers* de mars 1848; reproduit dans ce même journal le 15 janvier 1855.

<sup>2</sup> *Univers* du 30 mars 1855. — 31 mars 1858, etc., etc.

mentir les principes qu'ils ont élaborés, de déchirer les pactes qu'ils ont signés, de changer d'enseignes et de principes au gré de la force et de la fortune, de proscrire et d'insulter tout ce qui les gêne, tout ce qui n'entre pas dans le moule étroit de leur tyrannique orthodoxie. (Nouvelle adhésion.) Et nous, répétons ces immortelles paroles de notre grand et cher Lacordaire : « Quiconque excepte un seul homme dans la réclamation du droit, quiconque consent à la servitude d'un seul homme, blanc ou noir, ne fût-ce même que par un cheveu de sa tête, injustement lié, celui-là n'est pas un homme sincère et ne mérite pas de combattre pour la cause sacrée du genre humain. La conscience publique repousse toujours l'homme qui demande une liberté exclusive ou même insouciant de droit d'autrui ; car la liberté exclusive n'est qu'un privilège, et la liberté insouciant des autres n'est plus qu'une trahison... Mais il y a dans le cœur de l'honnête homme qui parle pour tous, et qui, en parlant pour tous, semble quelquefois parler contre lui-même, il y a là une loi de puissance, de supériorité logique et morale qui produit infailliblement la réciprocité. Oui, catholiques, entendez-le bien, si vous voulez la liberté pour tous, il vous faut la vouloir pour tous les hommes et sous tous les cieux. Si vous ne la demandez que pour vous, on ne vous l'accordera jamais : donnez-la où vous êtes les maîtres, afin qu'on vous la donne là où vous êtes les esclaves. » (Applaudissements prolongés.)

Le droit commun est aujourd'hui le seul asile de la liberté religieuse, de la liberté de l'Église comme de toutes les autres libertés. Des droits et non des privilèges ; des droits qui permettent de se passer de l'exercice ou de la protection du pouvoir, voilà ce que nous avons à réclamer<sup>4</sup>. Pour les obtenir, il nous faut renoncer, une fois pour toutes, à la prétention d'appeler la force matérielle au secours de la vérité, prétention qui a été partout essayée, qui a partout échoué ; prétention désavouée ou ajournée dans la pratique par ceux même qui l'affichent à l'état de théorie ; mais prétention qui n'en est pas moins un de ces fantômes qui épouvantent la société moderne, et qui, follement évoqués par des esprits entêtés et rétrogrades, sont aussitôt retournés contre la religion par ses ennemis et deviennent, entre leurs mains habilement implacables, l'arme la plus populaire et la plus dangereuse.

<sup>4</sup> « Par liberté de l'Église, nous entendons le droit qu'a l'Église d'administrer elle-même ses affaires suivant ses principes, et de n'être soumise en cela qu'aux lois générales de l'État.

« Nous distinguons donc entre liberté de l'Église et privilèges. L'Église possédait anciennement un grand nombre de privilèges, qui étaient comme un effet naturel de l'unité de la foi. L'Église n'en a pas besoin pour exister. » (Mgr de Ketteler, *op. cit.*, p. 151.)

Ce que nous devons demander à la force publique, à l'État, c'est de ne point entraver ni laisser entraver l'observation des lois de Dieu et de l'Église, et de protéger les droits religieux comme les autres droits. La société, que représente le gouvernement dans l'ordre matériel, me doit aide et protection dans l'exercice de mes droits ; elle doit m'empêcher de nuire aux droits d'autrui, mais elle n'a pas pour mission de me contraindre à remplir mes devoirs. La force publique doit me protéger contre celui qui m'empêcherait d'aller à l'église ; mais la force publique qui voudrait me mener à l'église malgré moi serait, à juste titre, aussi ridicule qu'insupportable.

L'indépendance réciproque de l'Église et de l'État, qui est la grande loi des sociétés modernes, n'entraîne nullement leur séparation absolue, encore moins leur hostilité réciproque. (Assentiment.) Cette séparation absolue n'est pas du tout une condition essentielle de la liberté religieuse ou publique. Tout au contraire, elle peut très-bien se combiner avec une effroyable oppression. On l'a bien vu sous la Révolution française. L'Église libre dans l'État libre ne signifie nullement l'Église en guerre avec l'État, l'Église hostile ou étrangère à l'État. (Nouvelle adhésion.) L'Église et l'État peuvent et même doivent s'entendre pour concilier leurs intérêts respectifs, pour donner à la société comme à l'individu tels avantages, tels droits que cette entente peut seule garantir. Il y a entre l'une et l'autre une alliance possible, légitime, souvent nécessaire, qui peut et doit être sérieuse et durable, mais dont leur indépendance mutuelle, leur autonomie, est la condition souveraine. Il faut, l'avait dit, bien avant M. de Cavour, un Italien honnête homme dont le nom mérite d'être cité dans cette assemblée, César Cantù, il faut ne voir dans l'Église ni une esclave ni une ennemie, mais une libre coopératrice<sup>1</sup>. Cette alliance peut comporter des concessions comme des engagements réciproques. Cette alliance existe en Belgique en fait comme en droit. Les conditions pourront en être modifiées et améliorées selon le cours du temps. Mais les grandes lignes sont déjà tracées.

L'heureux pays où nous sommes a eu la gloire d'offrir le premier modèle, et jusqu'à présent le moins imparfait, du nouveau régime vers lequel s'acheminent tous les peuples de l'Europe. Sa constitution lui garantit, dans toute sa plénitude, la liberté de l'Église, la liberté du bien, la liberté du vrai. Elle y existe avec la liberté du mal, la liberté de l'erreur ; elle n'en est point vaincue. Vous me direz sans doute que depuis longtemps un parti intolérant s'acharne avec trop de succès à fausser l'esprit de votre constitution ; qu'après avoir profondément

<sup>1</sup> « Bisogna avere la religione non schiava o nemica, ma libera cooperatrice. » (Cantù, *Hist. univers.*, t. VI, p. 338.)

entamé l'esprit national, dénaturé et déconsidéré le gouvernement représentatif, divisé le pays en deux camps, et substitué le régime de l'esprit de parti à l'union des intérêts et des opinions diverses qui avait régénéré en 1830 la nationalité belge, ce parti s'applique à déterrer dans l'arsenal impur de la République et de l'Empire mille ruses légales destinées à entraver la liberté de l'enseignement, à supprimer la liberté de la charité, à proscrire la liberté d'association et de fondation, à violer ou à falsifier la dernière volonté des mourants. Vous me dites encore que, par des innovations de son propre cru, il a réussi à introduire récemment dans vos codes des pénalités contre la liberté de la chaire chrétienne; qu'il menace vos fabriques d'églises et vos cimetières, et qu'il pratique sans embarras l'ostracisme à l'endroit des catholiques systématiquement exclus, sous le nom de *cléricaux*, de la plupart des fonctions publiques. Je vous crois et j'en dois conclure que ce parti veut traiter le noble peuple belge comme un interdit, un prodigue en fait de liberté, à qui il faut un conseil judiciaire, composé d'avocats libéraux, pour l'empêcher de faire des libéralités dangereuses. (Longue adhésion et hilarité générale.) On aspire donc à faire de la Belgique un de ces pays asservis, où toute initiative individuelle et toute association libre sont immolées en holocauste au monopole de l'État. Mais tant que votre constitution, votée en 1830 par l'unanimité des catholiques contre les précurseurs des faux libéraux d'aujourd'hui, restera debout; tant que vous saurez vous servir des armes qu'elle vous offre; tant que, fidèles à l'esprit de vos pères, vous saurez consacrer votre énergie et votre activité à la défense de vos droits, vous n'aurez point à redouter le triomphe de vos adversaires. Ils pourront garder le pouvoir; mais vous, vous garderez la liberté et vous la maintiendrez contre leur fanatisme et leur intolérance. (Applaudissements unanimes et prolongés.) A l'heure qu'il est, l'Église est encore plus libre, plus heureuse, plus respectée ici qu'en aucun autre pays du monde, et il n'y a point sur le continent européen un seul pays où cette grande assemblée catholique aurait pu se réunir avec l'entière liberté qui a présidé à sa convocation et à ses discussions sur le sol de la Belgique et à l'abri des principes sanctionnés par sa constitution.

Il faut donc ici comme partout savoir comprendre la nouveauté des temps; non la saluer d'un sot et servile enthousiasme, mais la comprendre, l'accepter ou au moins s'y résigner de bonne foi, en tout ce qui n'est pas contraire à la conscience du chrétien; et j'affirme que la société nouvelle, toute fertile qu'elle soit en dangers et en scandales, n'offre rien de plus répugnant que les scandales et les abus que la conscience de nos aïeux subissait fort patiemment, crainte de pire, dans l'ancien régime. Concilier les traditions de l'Église avec les

aspirations de la société moderne, en cherchant pour l'une et l'autre une fécondité nouvelle dans la liberté, c'est une tâche admirable, égale à tout ce que les apôtres des Barbares et les missionnaires de l'Europe ont fait de plus grand, digne des plus fiers génies comme des plus humbles dévouements. Ils sont déjà nombreux, les cœurs honnêtes et résolus qui professent une foi fervente dans le progrès et le triomphe final du catholicisme, dans l'efficacité de la liberté religieuse sincèrement et généreusement pratiquée.

Ils savent que le bien n'est jamais facile ici-bas; il n'est pas le produit de la nature déchue : il naît du travail et de la lutte. La liberté est la condition et la garantie de cette lutte. La responsabilité morale de la créature humaine ne repose que sur sa liberté. Ceux qui se chargent témérairement de confisquer ou d'énervier cette responsabilité individuelle, en prennent une bien plus terrible sur eux, et finissent toujours par y succomber. Croire à la vérité, au point d'y consacrer son bonheur, son repos et sa vie, et cependant respecter la liberté de l'âme chez celui qui ignore ou abandonne la vérité, voilà ce qui a paru difficile jusqu'ici, et ce qui toutefois semble n'être qu'un acte simple et naturel de la justice ou au moins de la charité chrétienne. Mais, charité ou non, il faudra bien désormais s'y conformer; car désormais il ne sera plus possible à personne d'employer la contrainte matérielle dans l'ordre religieux. Avant un siècle d'ici, non-seulement nul ne songera à y recourir, mais nul ne comprendra qu'elle ait jamais pu être nécessaire. Il en sera comme de la dime, de l'immunité ecclésiastique et d'autres grandes institutions très-nécessaires et très-légitimes dans leur temps, mais dont la nécessité disparaît avec le temps, et, une fois disparues, personne n'y pense plus. Il y a cent ans, personne ne concevait une Église sans dîmes et sans immunités. Aujourd'hui, en France, en Angleterre, en Belgique et en Amérique, dans les pays où l'Église est la plus libre et la plus féconde, qui donc y pense encore?

La liberté a ses inconvénients et ses désagréments : mais les avantages qu'elle procure sont si nombreux et si grands, qu'il faut supporter ces inconvénients avec patience, et, s'il est possible, même sans se plaindre. Nous avons eu en France, et moi tout le premier, pendant la république, le tort, le grand tort, non pas, Dieu merci! de répudier la liberté, mais de trop nous plaindre, et de trop nous alarmer de ses inconvénients. Vous savez où cela nous a conduits.

(Mouvement.)

De tous les abus, que permet la liberté, il n'en est peut-être pas un seul qui résiste à la longue aux contradictions, aux résistances du sens moral que la liberté suscite et qu'elle arme de son inépuisable vigueur. Le grand Paoli, un héros catholique trop oublié, que l'aveugle

renommée a sacrifié à son rival et à son compatriote Bonaparte, avait pour maxime favorite : *Avec la liberté, on peut tout souffrir et tout réparer*<sup>1</sup>. C'est la pensée que notre Lacordaire a traduite en son magnifique langage :

« Les maux de la liberté, si grands qu'ils soient, tiennent à son apprentissage et non pas à son essence : ils laissent encore du jour, de la vie, une espérance aux vaincus, et, par-dessus tout, l'émulation sacrée du bien contre le mal. Sous le despotisme, le bien et le mal dorment sur le même oreiller; une dégénérescence sourde envahit les âmes, parce qu'elles n'ont point de lutte à soutenir, et le christianisme lui-même, victime protégée, expie dans d'ineffables humiliations le bénéfice de la paix<sup>2</sup>. » (Applaudissements.)

Mais il est temps, plus que temps, de mettre fin à tous ces discours. En récapitulant tout ce que j'ai dit trop longuement, ne pourrions-nous pas en tirer deux conclusions. Et d'abord celle-ci, fondée sur l'expérience : que jamais la religion n'a été plus sainte, plus forte et plus féconde que dans les conditions de combat auxquelles la Providence a ramené le dix-neuvième siècle. Qui gardera les gardes, dit le prophète : *Quis custodiet custodes?* Je réponds : L'ennemi ; c'est l'ennemi qui fait tenir debout la sentinelle<sup>3</sup>.

Puis, n'est-il pas permis de croire que nous entrons dans une ère nouvelle, celle que l'on pourra appeler *l'ère de la liberté de l'Église?*

Je sais qu'il faut se défendre autant de l'utopie que du découragement. Nous voyons autour de nous, en France, des personnes infiniment respectables qui, je le crains, cèdent à ces deux tendances opposées, mais toutes deux extrêmes. Les unes annoncent que, tous les principes étant violés, toutes les traditions méconnues, et tous les États bouleversés, nous approchons nécessairement de la fin du monde. Les autres prophétisent au contraire une grande époque de rénovation sociale, de paix et de prospérité, de bonheur et de vertu. Je me permets de n'être ni avec les uns ni avec les autres. (Assentiment.) C'est une ressource assez ordinaire chez ceux qui voient crouler leurs illusions et méconnaître leurs systèmes, que de prédire la fin des temps. Bien que je me place au premier rang des vaincus, des disgraciés et surtout des mécontents, je ne pratique pas cette coutume, et je ne

<sup>1</sup> *Colla libertà tutto si può soffrire e à tutto si può trovar riparo.*

<sup>2</sup> Lacordaire, *Notice sur Madame Swetchine.*

<sup>3</sup> Ainsi disait une des plus saintes âmes de ce siècle, madame Swetchine, à qui j'emprunte cette pensée.

crois pas à la fin prochaine du monde. (Hilarité.) S'il faut tout dire, je ne suis pas bien convaincu que, sauf quelques rares et trop rapides moments, le monde ait jamais valu beaucoup mieux qu'aujourd'hui. Le mal était différent, mais il a toujours été très-intense et très-puissant. Je ne crois pas non plus à l'avènement prochain d'une ère de réparation et de prospérité universelle, je crois tout simplement à l'avènement de la démocratie et au changement qui comporte cet avènement dans les formes extérieures de la société humaine. Le fond restera le même, cette révolution produira, comme toutes les révolutions, du bien et du mal. Le mal sera facile et populaire, le bien laborieux et contesté; on retrouvera les ennemis éternels du bien dans les penchants corrompus de la nature humaine, avec de nouveaux obstacles sortis de la nature des choses modernes. On retrouvera aussi les vertus dont Dieu a doté sa créature et dont le Rédempteur Jésus a doté son Église. La lutte sera aussi rude pour le moins qu'avec les anciens adversaires de l'âme et de l'Église, aux temps barbares, sous la féodalité, sous la monarchie absolue. Mais elle sera, pour le moins, aussi méritoire, aussi féconde, aussi glorieuse. Pour l'aborder, Dieu nous fournit de nouvelles armes, de nouveaux moyens d'action, et c'est dans les grandes innovations modernes, dans la publicité, l'égalité, la liberté politique, l'émancipation des masses démocratiques, la facilité et la rapidité prodigieuse des communications, qu'on peut déjà les apercevoir. C'est de là que peut sortir pour celle que nous avons le bonheur d'appeler notre mère une ère de liberté complète, c'est-à-dire inconnue jusqu'à présent dans ses annales.

L'immense empire britannique, répandu sur toute la surface du globe, fonde partout, malgré lui, et grâce à la propagation de la race irlandaise, des colonies catholiques où le catholicisme est aussi libre que l'Anglais, et aussi prolifique que l'Irlandais. Tout dernièrement un prêtre, revenu d'Australie et prêchant à Liverpool, signalait l'existence, dans cette cinquième partie du monde, d'une grande Église catholique gouvernée par un métropolitain et beaucoup d'évêques, et la plus libre, selon lui, qu'il y ait entre le pôle arctique et le pôle antarctique<sup>1</sup>. On ne saurait rien lire de plus pathétique et de plus consolant que les lettres publiées récemment par les *Annales de la propagation de la foi*, et provenant de certains Jésuites employés comme aumôniers dans les deux armées qui ensanglantent aujourd'hui l'Amérique du Nord. On les voit, des deux côtés, pansant les blessés, pansant les plaies de l'âme, recevant la confession des mourants, recueillant aussi les respects et les bénédictions des vivants. Étrangers à la lutte homicide, indépendants de la victoire

<sup>1</sup> Sermon du docteur Birmingham, cité dans le *Tablet* du 4 juillet 1865.

comme de la défaite, mais également chers et sacrés aux vainqueurs et aux vaincus, ils constatent l'insensible progrès et l'invincible puissance de la vérité et de la charité catholique. Ne peut-on pas aussi y voir un symbole de ce que sera la douce et imposante majesté de l'Église quand, dégagée de toute solidarité compromettante, de tout engagement de parti ou de dynastie, elle apparaîtra au milieu des flots vacillants et agités de la démocratie, seule immobile, seule inébranlable, seule sûre d'elle-même et de Dieu, ouvrant ses bras maternels à tout ce qu'il y a de légitime, de souffrant, d'innocent, de repentant dans tous les camps, dans tous les pays? Alors pourront disparaître tous ces malentendus funestes, nés de la perversité des uns, de l'imprudence des autres, qui la représentent comme l'ennemie du travail, de l'instruction populaire, du bien-être des classes laborieuses, des découvertes économiques et scientifiques, des progrès et des splendeurs de la civilisation, comme si l'Église, qui, de l'aveu unanime, a tant fait dans le passé pour la cité, pour la science, pour l'art, pour l'agriculture, pour tous les grands besoins de la vie sociale, pouvait jamais être indifférente ou hostile aux nouveaux besoins de la société humaine! Comme si cette divine institutrice de tous les peuples chrétiens n'était pas nécessaire plus que jamais à ces masses qui surgissent à une vie nouvelle, sans direction, sans chefs naturels, mais exposés à toutes les tentations et à tous les vices dont la morale chrétienne est le seul antidote! Comme si celle qui a fait mieux qu'organiser le travail, qui l'a sanctifié, qui en a fait un frein et une expiation, non pour les pauvres, mais pour les riches, une obligation, non pour quelques-uns, mais pour tous, une condition de bonheur, non sur la terre, mais dans le ciel, comme si elle pouvait jamais être infidèle à sa tâche maternelle et perpétuelle envers les enfants du travail! (Adhésion prolongée.) Ah! croyons-le, ces nuages amoncelés par des mains ennemies ou égarées entre la mère et ses fils disparaîtront un jour, et quand l'Église aura retrouvé dans le cœur des peuples modernes la place qui lui appartient, et rempli le vide immense qu'y laisse son absence, elle n'aura rien à regretter, ni rien à envier au passé. On aura beau lui refuser toute influence dans les conseils des princes, toute intervention dans les lois ou les traités, toute pompe officielle ou légale, elle n'en sera pas moins puissante et populaire, plus puissante peut-être que lorsqu'elle partageait le trône de Charlemagne, de saint Louis ou de Rodolphe de Habsbourg.

Quelles que puissent être d'ailleurs les épreuves ou les victoires prochaines du catholicisme, comment ne pas se sentir pénétré de joie et de confiance à la vue des forces intimes et vivantes de l'Église, des vastes ressources que lui assure sa hiérarchie divinement constituée et son

inépuisable maternité ? A aucune époque de son histoire elle n'a présenté à la tendre admiration de ses enfants un spectacle plus rassurant et plus édifiant.

Des papes depuis longtemps irréprochables, qui ont fait disparaître sans retour la plaie du népotisme, et qui, entourés des hommages passionnés d'une Église plus unie et plus soumise que jamais, la gouvernent avec une autorité plus incontestée à coup sûr que celle de leurs plus célèbres prédécesseurs ; des papes comme ces trois du même nom, Pie VI, Pie VII, Pie IX, tous les trois destinés à connaître les plus cuisantes amertumes de l'exil, de la persécution et de l'ingratitude humaine, mais aussi à donner au monde les plus magnifiques exemples de patience, de courage, d'invincible grandeur d'âme, et à faire rayonner dans l'histoire le nom de Pie du même éclat que celui des Grégoire et des Innocent I (Explosion d'applaudissements.) Des évêques, eux aussi irréprochables dans leurs mœurs, irréprochables dans leur doctrine, inébranlables dans leur résistance à toutes les tyrannies du mal, souvent dépouillés, souvent persécutés, souvent exilés, souvent prisonniers, jamais prévaricateurs (Nouveaux applaudissements), jamais et nulle part complices des adversaires de l'Église, mais partout unis au Père commun des fidèles, à l'Évêque des évêques, comme l'épiscopat ne l'avait encore jamais été, pas même dans les plus beaux temps de l'Église ; de plus, unis entre eux, amenés les uns et les autres des extrémités du monde, pour se confondre et se grouper autour de leur chef dans une acclamation unanime, comme on l'a vu à propos de l'Immaculée Conception et de l'Adresse relative au pouvoir temporel des papes ! (Adhésion générale.) Un clergé exemplaire, plus exemplaire, je ne crains pas de le dire, en France et en Belgique du moins, qu'il ne l'a été à aucune époque de l'histoire, plus pur, plus incorruptible, plus dévoué à ses devoirs, à la culture des âmes ; donnant chaque jour ces exemples de charité, de courage, de dévouement, de modestie, d'abnégation, d'énergie, qui en font les véritables héros de la vie moderne ! (Nouvelle adhésion.) Enfin des ordres religieux d'hommes et de femmes sortant chaque jour des lugubres ruines du passé et de la poussière stérile du présent ; dégagés de tous les abus dont la rouille les avait longtemps infectés sous l'ancien régime ; semant au milieu de nos orages révolutionnaires, de notre civilisation matérielle, de notre luxe effréné, des prodiges d'activité morale, de mortification, de dévouement, formant des communautés incomparablement plus régulières, plus austères qu'autrefois et quelquefois non moins nombreuses<sup>1</sup>. (Très-

<sup>1</sup> Un calcul publié en 1852 constate qu'il y avait dès lors, en Belgique, 12,000 religieux ou religieuses, c'est-à-dire un nombre égal à celui qui existait sous Marie-Thérèse, au plus beau temps du privilège et du patronage officiel. On n'a donc rien perdu pour la quantité : mais qui pourrait dire tout ce qu'on a gagné en qualité ?

bien! C'est cela.) Cela est vrai surtout de ces légions de filles héroïques, arrachées par le seul effort de leur volonté de nos flancs et de nos cœurs ensanglantés, immolées dès le matin de leur vie sur l'autel de l'amour de Dieu et du prochain, renouvelant chaque jour avec une simplicité sublime le sacrifice de la croix, et y puisant la force de pourvoir, sous mille formes diverses, sous mille noms anciens et nouveaux, à l'éducation, à l'aumône, au soin des malades, au repentir, à toutes les nécessités et à toutes les souffrances humaines. Ah! oui! la renaissance des ordres religieux de notre temps, après l'ouragan révolutionnaire, malgré une impopularité séculaire, malgré des préjugés sauvages, malgré les dénonciations quotidiennes de la presse intolérante, malgré les entraves et les recrudescences fanatiques d'une législation rétrograde, cette renaissance sera une des merveilles de l'histoire.

J'en dis autant, et à plus forte raison, de la renaissance du catholicisme tout entier depuis la Révolution française. On sait que, en plus d'un endroit<sup>1</sup>, pendant les sacrilèges ébats de cette révolution, on vit des misérables, après avoir souillé et volé les vases sacrés, les châsses et les ornements sacerdotaux, violé les tombeaux, brûlé les saintes reliques sur le pavé des églises profanées, on les vit monter dans la chaire de vérité et y défier le Dieu vivant de faire un miracle pour sauver les débris de son culte et prouver son existence. Eh bien! ce miracle, il est fait (Bruyante adhésion.); il est quotidien, il est universel. Pas plus que sur le Calvaire, Dieu n'a répondu à la sommation de ses bourreaux : *Salva temetipsum; si filius Dei es, descende de cruce*. Mais à son jour il a pris sa revanche. (Applaudissements.) Oui, encore une fois, la renaissance de l'Église tout entière, du sentiment et de la doctrine catholique, de l'autorité et de la discipline ecclésiastique, de la papauté, plus vénérée et mieux écoutée que jamais, de toute la hiérarchie divine, de tant de chères et saintes communautés, cette renaissance universelle et complète, après les échafauds de la Terreur, après les violences de Napoléon, après les trahisons et les défections de tant de peuples et de tant de rois, en présence de l'effrayante propagation du mensonge et du mal, cette renaissance dont nous sommes témoins est un miracle, et il n'y en a pas de plus grand dans la mémoire des hommes. (Longue et vive adhésion.)

Que d'autres motifs de confiance dans les victoires morales et intellectuelles de la doctrine chrétienne, depuis le commencement de notre siècle! Et ces victoires, elles sont toutes dues uniquement à la force intrinsèque de la vérité, qu'aucune force extérieure, aucun César orthodoxe, aucun bras de chair n'est venu défendre ou venger. Tout a été tenté, non plus seulement contre tel boulevard extérieur, tel retran-

<sup>1</sup> Notamment à Paris et à Besançon.

chement démantelé, mais contre le centre, la citadelle, le cœur de la cité chrétienne, contre le dogme, contre l'Écriture sainte, contre l'Évangile, contre Jésus-Christ notre Seigneur et notre Dieu, (Mouvement.) et rien n'y a fait. Des trombes ont surgi sur l'océan de l'impiété qui nous entoure, et sont venus fondre avec un bruit formidable sur le navire sacré. Puis tout est retombé et s'est évanoui comme une pluie d'orage. Quand j'étais petit garçon, on faisait grand tapage du Zodiaque de Denderah, apporté d'Égypte tout exprès pour démolir à jamais la chronologie et la cosmogonie mosaïque. Qui donc en parle aujourd'hui? (Hilarité.) Puis ç'a été le tour du docteur Strauss, qui avait savamment relégué la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la mythologie; l'Allemagne incrédule en tressaillait d'allégresse et la France incrédule admirait sur parole. Vingt, trente ans se passent; et voici que l'autre jour le principal organe du rationalisme anti-chrétien vient nous dire tranquillement « que le fameux livre de Strauss est considéré généralement aujourd'hui comme une tentative manquée<sup>1</sup>. » (Nouvelle hilarité.)

Soyez sûrs qu'il ne se passera pas un si long temps avant que le même arrêt ne soit porté sur ce romancier sacrilège (Applaudissements.), sur ce protégé de César, qui vient de récrire l'Évangile à la façon de son érudition frelatée, qui nous a tous personnellement outragés en outrageant la personne divine de notre Jésus (Applaudissements prolongés.); qui le transforme en *charmant* imposteur, en *jeune démocrate*, en *communiste délicat*<sup>2</sup>; qui a trouvé ainsi moyen de faire de l'éloge la forme la plus répugnante du blasphème; qui plaide les circonstances atténuantes pour Judas, et qui trouve qu'il y a pour la sincérité plusieurs mesures<sup>3</sup>, ce qui donne la mesure de la sienne. (Longue hilarité et bravos unanimes.) Soyez sûrs que ce nouveau docteur qui essaye, en portant la main sur la divinité de Jésus crucifié, de tarir la source unique du dévouement, de l'enseignement, de la charité, de la piété et de la vertu chrétienne; soyez sûrs qu'il ne gardera pas même sa notoriété actuelle, et qu'il ira s'enfoncer, comme tous les autres ennemis de Jésus-Christ, dans le néant qu'il nous prêche.

Ainsi donc que notre confiance soit entière et inébranlable. Je voudrais faire passer dans vos âmes à tous celle qui anime la mienne : confiance qui n'a plus rien de l'enthousiasme de la jeunesse; confiance calme et froide, fondée sur l'expérience des hommes et des choses, des idées et des révolutions du dix-neuvième siècle; confiance mûrie par l'âge et par l'adversité, car je ne saurais me citer moi-même

<sup>1</sup> *Revue des Deux-Mondes*, du 1<sup>er</sup> mai 1865, p. 415.

<sup>2</sup> Renan, *Vie de Jésus*, p. 158, 178.

<sup>3</sup> P. 255.

comme un victorieux ou comme un exemple encourageant à suivre dans la voie des idées catholiques et libérales où j'ai prêché d'exemple. Je n'ai guère connu que des échecs, et cependant je dirais volontiers des entreprises engagées par les catholiques libéraux, depuis Chateaubriand jusqu'à nos jours, ce qu'on a dit des croisades : Chacune prise en soi a échoué, mais toutes ont réussi. (Adhésion marquée.) Une opinion catholique et libérale s'est fondée; elle existe partout, elle grandit chaque jour un peu; elle envisage avec fierté les luttes passées, avec fermeté les orages du présent, les efforts et les sacrifices que nous imposera l'avenir.

Quand je vois réunis devant moi tant de frères par la foi, et surtout tant de jeunes gens, sortis pour la plupart de cette Université de Louvain, qui est le modèle des universités futures, la plus pure gloire de la Belgique et l'une des grandes consolations du monde catholique; quand je les vois la tête levée pour regarder l'avenir, pour en respirer le souffle, je voudrais surtout ne pas les laisser sous l'empire du découragement, de l'hésitation, de la peur. Je leur dis : Vivez, espérez, travaillez, combattez; vous ne vaincrez pas toujours, pas même souvent, mais vous serez invincibles. Personne ne viendra à bout de vous, si vous ne le voulez pas; si vous ne pactisez avec aucune des faiblesses, aucun des mensonges, aucune des tyrannies de votre époque; si vous vous préparez généreusement à la lutte, à une lutte permanente et perpétuelle, sans orgueil et sans outrecuidance, mais aussi sans amertume contre votre temps, sans vains désespoirs du passé. (Nouvelle adhésion.)

Dans le cours d'une carrière déjà longue, j'ai toujours vu le mal triompher uniquement par l'audace de ses soldats, et le bien ne réussir que quand ses défenseurs avaient par hasard autant de résolution que leurs ennemis. Mais, que de fois n'ai-je pas vu les bonnes causes compromises, le bon droit trahi, les meilleures occasions perdues par les défaillances, les hésitations, les découragements, et, pour tout dire, par la mollesse et la lâcheté des honnêtes gens, épris trop souvent d'illusions insensées, et incapables du moindre effort dès que leur chimère les a trompés! Ne vous laissez donc pas aller à la chimère d'une victoire facile et prochaine, ni à la prétention de voir le monde ou seulement votre pays rentrer tout d'un coup dans l'ordre et la vérité. La société moderne est, tout entière, comme la Belgique, divisée en deux camps : les croyants et les non-croyants. Tout en se maintenant chacun sur son terrain et dans son droit, il faut savoir partout vivre les uns avec les autres, se supporter mutuellement, sous peine de tomber en proie à de pires destins. Il faut surtout savoir distinguer parmi ceux que l'on regarde comme ses adversaires, et qui ne le sont pas tous ni toujours. Nous avons plus d'alliés qu'on

ne pense. Quant à moi, je tiens pour mon allié, quelle que soit sa croyance ou son enseigne, tout homme qui veut la liberté pour moi comme pour lui-même, et qui ne fait rien pour m'empêcher de prier, de parler, d'écrire, d'enseigner, de m'associer, de faire l'aumône, comme je l'entends. J'ai toujours été frappé de la différence qui règne entre deux textes souvent cités de l'Évangile. Notre-Seigneur, parlant de lui-même, dit : *Qui n'est pas avec moi est contre moi*. Mais, parlant à ses disciples, il leur dit : *Qui n'est pas contre vous est pour vous*. C'est une règle aussi essentielle à suivre dans la vie publique que dans la vie spirituelle.

Quant à ceux qui sont réellement contre vous et contre le Christ, ce qui les caractérise le plus, c'est la peur. Ils ont peur de Dieu et peur de nous, peur de notre foi et de notre vie, peur de notre Pape, peur de notre habit religieux, peur de nos prêtres, peur de nos sœurs, peur de nos écoles, peur de nos prières, peur de notre liberté, peur de tout. Ne leur faites pas le même honneur ; n'ayez pas peur d'eux. (Applaudissements.) Marchez hardiment contre la tyrannie, contre les monopoles, contre l'ignorance, contre les préjugés, contre le doute et le mensonge, contre la haine et la peur. Marchez au nom de la liberté et de la vérité, avec la conviction que la vérité a besoin de la liberté et n'a plus besoin d'autre chose.

Je ne saurais terminer une étude où j'ai touché sur tant de points, à des matières religieuses d'une nature si délicate, sans remplir mon devoir de catholique en soumettant toutes mes expressions comme toutes mes opinions à l'infailible autorité de l'Église : (Assentiment.) après quoi je dirai avec M. de Maistre : Quand même ma respectueuse voix s'élèverait jusqu'à ces hautes régions où les erreurs prolongées peuvent avoir de si funestes suites, elle ne saurait y être prise pour celle de l'audace ou de l'imprudence. Dieu donne à la franchise, à la fidélité, à la droiture, un accent qui ne peut être ni contrefait ni méconnu. (Acclamations prolongées pendant plusieurs minutes.)

CH. DE MONTALEMBERT.

# LE PROGRÈS DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

AU POINT DE VUE CHRÉTIEN

---

DISCOURS PRONONCÉ DEVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CATHOLIQUES, A MALINES,  
LE 21 AOUT 1865 <sup>1</sup>

---

Messieurs,

Je crains fort de paraître à cette tribune dans un moment peu favorable. Je viens me placer entre l'admiration et la fatigue, entre l'admiration d'hier, l'impatience d'admirer encore dans quelques heures, la lassitude de plusieurs séances ; j'interviens, je le sens, mal à propos. (Non, non, parlez, parlez!) Ces murmures bienveillants me prouvent que ce Congrès pourra être défini : une nouvelle œuvre de charité, l'œuvre de charité envers les orateurs. (Applaudissements.) Mais, après tant de discours éloquentes et dignes d'être retenus, loués et médités, il est difficile d'être neuf, il est nécessaire d'être bref. Pour accomplir au moins cette dernière condition, je supprimerai tout d'un coup toutes les apologies personnelles. M. de Tocqueville, que l'on citait hier, a dit un mot qui m'est souvent revenu : « Il y a quelque chose de plus modeste que de parler de soi modestement ; c'est de n'en pas parler du tout. » (Applaudissements.)

<sup>1</sup> Sténographié par M. Coomans fils.

Ce que je ne puis pas supprimer, Messieurs, ce sont les remerciements, ce sont les émotions durables, ineffaçables, que me laisse le spectacle de ce que j'ai vu, de ce que je vois ici. Oui, nous ne devons pas taire, nous qui avons l'honneur de vous entretenir quelques instants en assemblée générale, nous qui sommes venus de loin pour recevoir cet honneur, nous ne devons pas taire l'impression profonde que nous inspirent la vue, les paroles, les actes d'une assemblée et d'un peuple si énergiquement catholiques. Pour ma part, Français, Parisien, habitué à beaucoup de froideurs, de moqueries, de luttes, de divisions et d'obstacles, je ne m'attendais pas, je l'avoue, à tant de vie, d'ardeur, de sève catholique. En partant, ma reconnaissance muette, que j'exprimerai à Dieu en lui demandant de payer ma dette, voudrait aller trouver chacun de vous et lui dire : « Vous m'avez fait du bien ! » (Applaudissements.)

Je vous remercie de manifester si nettement vos croyances, et je vous remercie en même temps de n'avoir pas un seul instant séparé le sentiment vivant de la foi du sentiment vivant du patriotisme. On vous accusera peut-être d'avoir fait de la politique, et, moi, je vous en loue et je vous en remercie, parce que la politique, comme vous l'avez faite, est bien supérieure à la politique du jour, de l'heure, des passions et des agitations ; notre politique, c'est l'amour de nos patries qui s'exhale de nos âmes.

Hier, mon honorable ami, M. Dechamps, avec sa grâce et son éloquence accoutumées, appelait cette réunion, l'alliance de tous les patriotismes, de tous les dévouements et de toutes les fraternités dans les liens d'une même foi. Messieurs, au moment où notre cœur s'élançait vers le ciel, notre patrie future, ayons toujours devant les yeux notre patrie présente, et laissez-moi, laissez un Français, en commençant à vous parler, saluer la France. N'attendez pas qu'il tombe de mes lèvres une seule parole qui puisse la blesser. La France est pour moi comme l'intérieur de ma famille ; quand j'y suis, je vois bien ce qui lui manque ; mais quand j'en suis absent, je ne sais que lui envoyer de loin toutes les tendresses du cœur le plus fidèle.

Que l'alliance du patriotisme, qui fait le bon citoyen, et de la foi, qui, par delà les frontières, fonde la fraternité universelle, soit, devant nos amis et devant nos ennemis, le cachet particulier et le caractère saillant de notre assemblée !

Je me trouvais l'an dernier à Rome, — à Rome, à laquelle on ne peut pas ne pas penser aussi, quand on prononce le nom de patrie, — et je visitais sur le mont Célius ce monument illustre, l'ancien palais devenu l'église de Saint-Grégoire-le-Grand, le palais d'où cet homme admirable descendit un jour au Forum, pour affranchir des esclaves et pour envoyer les missionnaires qui convertirent l'Angle-

terre. Dans un coin du cloître qui précède le temple, je remarquai une épitaphe obscure, et je l'ai retenue, parce qu'elle m'a vivement ému. Elle est celle d'un Anglais nommé Pecham, et en voici à peu près le texte : « Ci-git Robert Pecham, Anglais catholique, qui, après la rupture de l'Angleterre avec l'Église, a quitté sa patrie, ne pouvant supporter d'y vivre sans la foi, et qui, venu à Rome, y est mort, ne pouvant supporter d'y vivre sans sa patrie. » Telle doit être, Messieurs, non pas l'épitaphe, mais la devise, la consigne, le titre d'honneur de chacun de nous et de notre assemblée. Je vous remercie de ne l'avoir pas un seul instant oublié. (Applaudissements.)

Maintenant, puis-je me permettre, après vous avoir remerciés, de vous quereller un peu ? Oui, j'oserai mêler à mes éloges, à mes remerciements, à mes appréciations reconnaissantes, une légère, une franche critique. Les orateurs que j'ai entendus avec tant de respect et de bonheur me le pardonneront. Jamais je n'oublierai les vérités si hautes qu'ils ont exprimées dans un si beau langage. Je suis encore surtout sous l'émotion du discours mémorable, laissez-moi dire ce mot avec une admiration que l'amitié ne saurait m'empêcher de proclamer, du discours mémorable de mon ami, le comte de Montalembert, qui a fait retentir dans vos âmes quelques-uns de ces accents immortels si souvent tombés de ses lèvres éloquents pour toutes les bonnes causes. Si habitué que je sois à son rare talent, j'ai été, comme vous, entraîné, subjugué, ravi, et c'est pourtant à lui, aux autres orateurs, à vous, à tout le monde, que je ferai une petite querelle. Je trouve que tous ces discours... comment choisir un mot assez doux et assez clair pour mettre d'accord mes éloges et mes critiques ? ont tous revêtu une teinte trop mélancolique, trop triste, trop sombre. Je suis embarrassé du contraste que présente l'aspect général de cette assemblée avec le ton des paroles qui y ont été prononcées. On sera obligé de dire, en sortant d'ici : le Congrès de Malines est une réunion d'où l'on n'emporte que des sujets de joie et où l'on n'a parlé que de sujets de crainte !

Pour moi, Messieurs, je vous adresserai des paroles optimistes, et, comme l'action amène la réaction, je ne craindrai pas d'être optimiste à l'excès. L'Évangile recommande la gaieté comme une vertu chrétienne. Nous l'oublions, et, en vérité, nous souhaitons tant de perfections à notre siècle que nous finissons par être envers lui injustes et trop sévères. Assurément, nous avons des combats, de redoutables combats, et de bien des côtés à la fois. Pourquoi ne pas le dire ? nous avons des combats, même entre nous, combats qui ne nuisent ni à l'amitié, ni à l'estime réciproques ; ils prouvent la liberté dans l'Église et la fraternité dans la liberté. Mais avons-nous donc à soutenir plus de luttes que les chrétiens des autres âges ? Ah ! lorsque

j'entendais hier des Polonais, ou des Italiens, Mgr Nardi ou M. Casoni, qui sont, à l'heure actuelle, au milieu de la lutte, qui s'y trouvaient mêlés hier, qui y rentreront demain, je comprenais leur accent belliqueux, leur ardeur militante, cette fièvre du martyr qui agitait leurs âmes vaillantes. Dieu me garde de les blesser par une seule parole, lorsque je voudrais les admirer, les remercier et les imiter. Mais, nous, habitants de la libre Belgique ou de la glorieuse France, habitants de l'Angleterre, de la Suisse ou de l'Espagne, nous vivons dans le siècle de Pie IX, d'O'Connell, de Lacordaire, de Balmès, de Ravignan, d'Ozanam, de la sœur Rosalie, dans le siècle des archevêques de Malines, de Westminster, de Tours, des évêques d'Orléans, de Poitiers, de Mayence, et nous sommes tristes ! (Bravos.)

Il me semble que j'entends murmurer une objection. Une voix me crie : O vous, le plus chimérique des optimistes, vous oubliez qu'hier encore une main impie, au milieu d'applaudissements immenses, a essayé de porter un nouveau coup de lance dans la poitrine de notre divin Maître ? Avez-vous vu beaucoup d'attaques comme celle-là ? A cette attaque, Messieurs, je sais bien ce que l'on peut répondre, mais je sais bien aussi les remerciements que nous devons à son auteur. Voulez-vous que je vous dise, à vous surtout, catholiques belges, ce que vous lui devez ? En changeant leur terrain, nos adversaires sont obligés de changer notre nom. Quand nous défendions hier les intérêts de l'Église, on nous appelait *cléricaux* ; aujourd'hui, serrés autour de notre Maître attaqué, nous sommes tout bonnement des *chrétiens*. (Applaudissements.)

Ne nous laissons donc pas abattre, Messieurs, et permettez-moi de choisir, pour me livrer à quelques développements que votre indulgent accueil encourage, un sujet qui est encore trop souvent l'occasion de défiances et de craintes exagérées ; je veux parler du *progrès*, de l'heureux progrès, *des sciences et de l'industrie*.

Hier, le comte de Montalembert, parlant de la démocratie, disait, et je l'en remercie : « Elle peut m'effrayer comme homme, elle ne m'effraye pas comme chrétien. » Et qu'est-ce donc, en effet, que la démocratie envisagée au point de vue chrétien ? C'est l'avènement d'un plus grand nombre de nos semblables à plus de lumières, à plus de jouissances, à plus de droits, à plus d'égalité, à plus de vérité, à plus de liberté ; c'est le but que nous devons souhaiter de tous nos vœux, seconder de tous nos efforts, si nous sommes dignes du nom de chrétiens. Il y a un instant, avant moi, à cette place, M. Périn vous exprimait la même vérité sous une autre forme, en vous parlant (ce sont ses expressions, je crois) de « ce peuple, de ce pauvre peuple, si bon, si droit, qu'on veut égarer, en l'éloignant de l'Église, sa mère. »

Eh ! bien, Messieurs, ce que l'on vous a dit des progrès de la dé-

mocratie, je viens vous le répéter des progrès des sciences et de l'industrie ; ils pourraient m'effrayer comme homme, ils ne m'effrayent pas comme chrétien.

## I

Ma thèse est bien simple, Messieurs.

Je veux vous prouver rapidement ou plutôt vous rappeler ceci : *toutes les sciences prouvent Dieu, tous les progrès servent Dieu.*

Je parle de Dieu, ai-je besoin de le dire ? non pas du Dieu vague et nébuleux, du Dieu mathématique ou hypothétique, mais du Dieu vivant et véritable, existant et agissant, créateur et sauveur, du vrai Dieu des chrétiens.

Or, Messieurs, abordez toutes les sciences, ouvrez tout ce que publient les savants les plus étrangers où les plus hostiles à notre foi ; ne portez pas seulement vos lèvres au bord du vase, abreuvez-vous ; ne faites pas qu'approcher timidement, traversez hardiment ; n'en restez pas au début et aux prétentions de chaque science, allez au terme et aux conclusions dernières, à la philosophie, au résumé le plus élevé de chaque science, que trouvez-vous ? Le voici :

Toutes les sciences qui établissent des lois et une harmonie au sein du monde créé, l'astronomie, les mathématiques, la physique, prouvent un Dieu *sage*. Toutes les sciences qui démontrent la subordination et l'application des choses aux besoins divers de l'homme, la chimie, la botanique, la médecine, prouvent que ce Dieu sage est *bon*. Si je m'élève aux sciences de l'âme après les sciences du corps, la logique et ses raisonnements sont fondés sur la supposition qu'il y a une vérité absolue, ou un Dieu *sage* ; la morale et ses prescriptions supposent un Dieu *bon* ; l'histoire ne se comprend pas et n'est qu'un jeu vain d'ombres mouvantes sans un Dieu *juste*. L'esthétique, science des arts, partagée entre la contemplation de l'ensemble des choses, l'admiration des détails et la poursuite de l'idéal, s'écrie : En Dieu résident l'exquise bonté et l'éternelle *beauté* ! Et toutes ces sciences de tous les ordres, logique et chimie, médecine et morale, astronomie et histoire, répètent à l'envi que ce Dieu sage, bon, juste, beau, est souverainement *libre* et qu'il est *tout-puissant* ; puis, retrouvant les mêmes caractères dans les plus petits faits de l'âme ou du corps du dernier homme ou dans les plus petits détails de l'organisation du plus petit insecte ou de la moindre plante, ces sciences ajoutent encore que cet être bon, sage, juste, beau, libre, tout-

puissant, est *partout présent*. En sorte que le résumé de toutes les bibliothèques savantes est exactement contenu dans un petit article du catéchisme, et ces sciences, après beaucoup de travaux, de prétentions, de menaces, de recherches et de peines, sont comme autant de degrés, taillés à coup de marteau, qui viennent se ranger l'un sur l'autre pour conduire à l'autel du Dieu que nous adorons ! (Applaudissements.)

Vous savez, Messieurs, que les analogies de la science avec la foi (sujet si bien choisi pour des discours célèbres par l'éminent cardinal Wiseman, présent à vos réunions), ont reçu des découvertes contemporaines des confirmations de détail vraiment admirables. Que je voudrais être moins ignorant pour parler et de théologie et de science, autrement qu'en homme du monde avide et amoureux de la vérité ! Le peu que je rencontre, que je glane sur mon chemin, suffit à me remplir d'admiration ! Chaque jour, en confirmant les immortelles découvertes de Galilée, de Kepler, de Newton, de Linnée, de Cuvier, de Lavoisier, on démontre une harmonie de plus dans les œuvres du Créateur, et même dans celles qui semblent, en apparence, les moins disciplinées. L'astronomie montre des lois régulières dans le cours des comètes ou dans la chute des étoiles filantes ; la physique découvre des équivalents entre la force et la chaleur, et de telles ressemblances dans les modes de transmission de la lumière, du son, de l'électricité, de la chaleur, des odeurs, que ces phénomènes seront peut-être bientôt réduits à des mouvements variés, imprimés aux diverses combinaisons d'une substance unique par le moteur invisible. Un savant soumet à une théorie les vents, les courants et les tempêtes. Un autre aperçoit un rapport encore inaperçu entre les chiffres qui indiquent la densité des différents corps. Un troisième en étudiant la fermentation et la putréfaction, retrouve la vie au sein de la mort, anéantit l'hypothèse des générations spontanées, et est sur la trace des phénomènes qui rendent les éléments des corps désorganisés par la mort au réservoir commun d'où l'invisible maître tire la vie. Un quatrième établit, par des expériences hardies, que le cerveau n'est qu'un instrument ; il prouve que, bien loin que tout soit matière, la forme, dans chaque objet, dure pendant que la substance passe et se renouvelle. Un cinquième invente une nouvelle analyse au moyen des couleurs variées de la flamme et il montre ainsi le soleil écrivant dans ses rayons le nom des corps qui le composent. Chaque pas, chaque découverte révèle une harmonie de plus dans la nature, et par conséquent une vérité de plus dans la définition que nous donnons de son auteur <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Travaux de MM. Leverrier, Dumas, Verdet, Clieutenant Maury, Pasteur, Flourens, Bunsen, etc.

Mais, en outre, il se fait entre nos livres saints et les livres des savants, un travail de confrontation et de collationnement vraiment remarquable.

J'ai nommé la géologie. On croyait, en ouvrant la terre, y ensevelir la Bible, et qu'a-t-on trouvé dans les entrailles de la terre ? la première édition, le premier manuscrit, écrit de la main de son auteur, du premier chapitre de la Bible.

J'aimerais, messieurs, à établir devant vous qu'une autre science, qui m'est plus familière, l'*Économie politique*, n'est pas moins d'accord avec les vérités chrétiennes.

Que M. Périn, l'habile professeur d'économie politique à Louvain, me permette de me servir de ses leçons. J'ai entendu ce matin exposer un projet d'association entre les anciens élèves de l'Université de Louvain, et, tout bas, je me suis permis un mouvement de fierté. Et moi aussi, me disais-je, je suis un ancien élève de Louvain ; j'ai lu la philosophie de M. Laforêt, les études orientales de M. Nève, l'économie politique de M. Périn. Vous allez voir ce que j'ai retenu de ce dernier enseignement<sup>1</sup>.

L'économie politique, Messieurs, pouvait à bon droit inquiéter les chrétiens. Son origine, ses prétentions, son langage et ses résultats, tout était de nature à nous alarmer. Elle était d'origine anglaise et incrédule ; elle prétendait tout réduire en ce monde à l'ordre matériel ; ses termes étaient singuliers et entièrement étrangers au langage de la foi, capital, crédit, valeur, offre, banque, escompte, etc. ; enfin, elle eut bientôt pour fille ou pour hérésie l'utopie socialiste. Voilà des apparences hostiles et inquiétantes ! Qu'est-il arrivé, Messieurs ? A mesure que l'on avance dans cette belle étude, au bout du chemin on rencontre Dieu. La recherche de la vérité, en tous les genres, est comme un rendez-vous que Dieu donne secrètement aux hommes, et auquel il ne manque jamais, quand on l'attend un peu, quand on s'y rend de bonne foi.

Si vous me permettez d'employer quelques expressions scientifiques, bien que je n'aie pas oublié le mot de Rousseau : *l'air scientifique tue la science*, j'analyserai ces expressions rapidement, et il me sera facile de les traduire dans le langage chrétien le plus pur.

Les principales observations de l'économie politique qu'elle appelle des lois, ont pour désignation la *population*, le *capital*, le *crédit*. La science, dans son ensemble, se définit ainsi : la *science* de la *production*, de la *consommation* et de la *distribution des richesses*.

<sup>1</sup> J'invoque aussi avec reconnaissance les travaux de MM. Jules Simon, de Metz-Noblat, Reybaud, Baudrillart, de Lavergne, etc.

Après beaucoup de discussions, de controverses, de commentaires, qu'a-t-on prouvé?

Pour la *population*, à cette parole de la Genèse : « Croissez et multipliez, » on avait opposé celle-ci : « Croissez peu et ne multipliez guère. » On convient en général à présent que tout revient à ceci : la population se multiplie régulièrement, grâce à la vertu, dans la famille ; elle se multiplie irrégulièrement, faute de la vertu, hors de la famille ; la vertu est le moyen régulier de l'accroître, la vertu est le moyen régulier de l'arrêter ; le mariage chrétien, source de la multiplication normale des peuples ; la chasteté chrétienne, obstacle préventif volontaire à sa trop rapide propagation ; le désordre, source de la multiplication anormale, source tarie par cette vertu.

Voilà ce que les économistes appellent la loi de la population, et nous, désignant en un plus vieux mot la même chose, nous disons la loi de la famille.

Qu'est-ce que le *capital*? Grand mot, qui sonne aux oreilles, excitant la cupidité des uns, la haine des autres. Il fut un temps, ou l'on disait : *l'infâme capital*. A ceux qui l'ont dit, je me bornerai, pour rester calme et poli, à répondre qu'ils ont dit une bêtise. Le capital, c'est le produit, accumulé par l'épargne, avec l'aide du temps, du travail intelligent. Intelligence, travail, épargne, quoi de plus sacré? Encore trois vertus, l'application de l'esprit, l'effort du corps, la prudence et la tempérance. M. Périn a pu, sans paradoxe, soutenir que la richesse vient ainsi de ce que nos moralistes appellent le *renoncement*. En sorte que le capital, quand il est bien acquis, est infiniment respectable. En méprisant les renommées d'aventure, vous respectez les grandes familles, parce qu'elles rappellent de nombreux services rendus ; en méprisant les spéculations coupables, respectez aussi les grandes fortunes, parce qu'elles supposent de nombreuses vertus pratiquées, un travail industriel, une économie persévérante.

Que ne dit-on pas, Messieurs, du *crédit*, des inventions du crédit, des merveilles du crédit, et l'on a raison ; on n'a pas tout vu encore, et, pour moi, j'espère que le crédit descendra un jour dans les plus petits villages pour tuer la honteuse usure et aider l'humble travail... Qu'est-ce que le crédit? C'est la confiance des hommes les uns dans les autres, fondée sur quoi? Sur une vertu, la probité, la loyauté, la fidélité à la parole. Est-ce qu'on fonde des institutions de crédit chez les Tartares, parmi les peuples qui ne connaissent pas l'honneur? Le crédit s'étend de plus en plus à mesure que la probité est plus universelle ; quand on demande à un homme sa signature, c'est qu'on croit à son honneur, à sa parole, à sa vertu, et si on lui en demande une seconde, c'est qu'on a une demi-confiance et qu'on lui attribue

une demi-volonté ou une demi-puissance de faire face à son engagement, en un mot une demi-virtu.

Je pourrais multiplier les applications, Messieurs, et vous montrer qu'il est aussi facile de convertir une terminologie qui vous effraye en un langage qui vous est habituel que de changer les nouvelles mesures métriques en anciennes mesures<sup>1</sup>. L'économie politique, en dehors des chimères qui usurpent ce nom, est la morale retrouvée jusque dans les phénomènes du monde de la matière. L'harmonie s'établit de plus en plus, malgré les apparences ou les prétentions contraires, et en reprenant la définition de cette belle étude, mot pour mot : *production de la richesse*, cela veut dire travail, intelligence et économie; *consommation de la richesse*, cela signifie liberté et prévoyance; *distribution de la richesse*, cela se traduit par justice et charité; autant de formules de la science, autant de préceptes de notre foi. Un auteur vient d'écrire un *Catéchisme de l'économie politique*; je me chargerais d'écrire une économie politique du catéchisme. (Applaudissements.)

Je voudrais, Messieurs, que tous les chrétiens, au lieu de s'effrayer de cette science et des autres, sussent les aborder, les goûter, les comprendre, les convertir, en quelque sorte, et non pas les répudier ou les mépriser. Ne confondons pas deux genres de dédains, le dédain ridicule de l'ignorance qui fait mine de mépriser ce qu'elle ignore et ce qu'elle n'ose toucher, et le dédain légitime de la science chrétienne qui rit à son tour des attaques de l'orgueil, parce qu'elle en sait plus que lui, qu'elle est montée plus haut et qu'elle a su retrouver la lumière de l'autre côté de la montagne de poussière que l'orgueil avait élevée pour lui en dérober la vue.

Ne nous abaissons pas au dédain stupide de l'ignorant, sachons nous élever au dédain tranquille du savant.

Où, Messieurs, encore une fois, les sciences prouvent Dieu. Les savants s'éloignent quelquefois de Dieu, les sciences jamais! Elles ressemblent à ces flottilles de pêcheurs qui laissent chaque année vos rivages pour aller explorer les régions glacées du Nord. Quel triste moment! le port semble vide, les navires sont partis, tout est perdu. Rassurez-vous, ils reviendront; peut-être pleurera-t-on quelques naufrages, mais le plus grand nombre des barques rentrera. Elles n'auront rien emporté qu'elles n'aient reçu du port; elles n'auront rien trouvé qu'elles ne lui destinent. Ainsi les sciences, entraînées par

<sup>1</sup> Pour abrégé, je ne parle pas du salaire et de la propriété. On déduit le *salaire* du rapport entre le capital et la population, et la *propriété* est un capital. Mais dans la fixation du *salaire*, il y a une question de justice et de générosité, et dans l'origine et l'exercice de la *propriété*, il y a aussi un côté moral. Là, comme sous les autres mots, on touche vite à deux ou trois vertus chrétiennes.

ceux qui les dirigent, paraissent quitter l'Église dont elles ont tant reçu, et le port semble déserté ; mais ayez patience, elles ne s'éloignent que pour revenir. Pendant ce temps, nous, qui demeurons à terre, sachons travailler à rendre le port plus large, et la rive plus hospitalière!

## II

Si toutes les sciences prouvent Dieu, tous les progrès servent Dieu, et je parle des progrès matériels, des progrès de l'industrie.

Messieurs, les chrétiens manquent souvent de logique. Nous ne craignons pas d'attribuer à la *chute primitive*, à la faute d'Adam, une foule de conséquences matérielles ; il n'est pas un fléau, une maladie, une calamité, que nous ne fassions remonter à ce lamentable désordre qui a, dès le berceau, brouillé la famille humaine avec son auteur ; puis, ensuite, nous refusons d'attribuer également à la rédemption de Jésus-Christ des conséquences matérielles et terrestres.

Pour moi, je crois à une rédemption terrestre. Pardonnez-moi ce mot, et croyez bien que je ne compare pas des choses incomparables, que je ne confonds pas l'ordre surnaturel avec l'ordre naturel, que je ne mêle pas la terre avec le ciel, que je ne rêve pas un paradis reconquis, que je n'oublie pas la maladie, la douleur, le péché, la mort. Mais je crois à des conséquences de la rédemption dès ce monde ; c'est en ce sens, n'ayant pas d'autre terme, que, je le répète, je crois à une rédemption terrestre. Il semble toujours à notre vue bornée que rien n'a été fait de chrétien en ce monde que ce qui est fait par des mains chrétiennes ; l'œuvre de la rédemption en nous et par nous serait ainsi toute la rédemption. Dieu a produit plus de merveilles, il a opéré plus de transformations, il a dilaté son œuvre, bien au delà de ce que nous voyons, et, en dehors du peu qui est fait par les chrétiens, il reste tout ce qui est fait par Jésus-Christ même, mort pour tous les hommes de toute la terre et de tous les temps ; il reste tout ce qui résulte de la réconciliation du genre humain tout entier avec son Père.

Or voici ce résultat, il est double :

Jésus-Christ a rendu à l'homme la force de sa raison en la rattachant à Dieu, et il a rendu à Dieu la force de son amour en obtenant le pardon de l'homme. Plus fort, l'homme porte sur l'infini un œil plus hardi ; plus clément, Dieu laisse plus volontiers découvrir l'infini.

L'homme moins faible, Dieu moins sévère ; voilà les deux résultats du christianisme. (Applaudissements.)

C'est en ce sens que le christianisme est le père de tous les progrès, de toutes les découvertes, non pas du tout parce qu'il les a révélés à des chrétiens seulement, mais parce qu'il a rendu l'homme, tout homme, plus capable de les accomplir. Après avoir établi ce principe fondamental, j'aime à vous faire remarquer, Messieurs, à quel point toutes les découvertes, tous les progrès, ont le caractère d'un rachat. Tout s'achète, ou plutôt tout se rachète. Depuis Adam, l'homme est condamné à se racheter; depuis Jésus, il est y aidé.

La terre cache et semble refuser les biens qu'elle ne renferme cependant que pour nous; il les faut conquérir. Dieu nous livre les objets créés, en désordre, comme un père qui donne à son enfant un alphabet mêlé, afin qu'il apprenne lui-même à en rassembler les lettres. L'homme a eu de tout temps ainsi à se racheter du froid, du chaud, de la pluie, de la faim, des hostilités de la nature, de l'injustice de ses semblables, des mauvais penchans de sa propre personne. Aidé dans son dur labeur par ces biens communs, l'air, la lumière, l'eau, et par ces forces universelles, la pesanteur, l'attraction, l'affinité, biens et forces qui sont les dons gratuits de Dieu à tous, combien cependant sa peine est grande, combien le travail est lourd ! Tout à coup l'homme semble aidé davantage, même matériellement, depuis que la lumière et le pardon sont descendus du ciel. Sa raison est plus claire, sa volonté est plus droite, son travail est plus fécond. Mais, de plus, à chaque instant, un don gratuit tombe de la bonté de Dieu et vient délivrer nos âmes ou nos corps d'un obstacle ou d'un fardeau. Comparez l'état du monde avant le Christ, ou en dehors de lui, et après lui, en remarquant que les sociétés chrétiennes communiquent peu à peu aux autres sociétés tous leurs biens. C'est la même différence qu'entre un captif chargé de chaînes et un captif qu'un libérateur aide à briser un à un les anneaux qui pèsent sur ses membres.

Pendant que notre Seigneur a racheté nos âmes de la tache originelle, et, peu à peu, inspiré des lois et des mœurs qui nous rachètent ici-bas de l'injustice et du vice, il a rendu notre esprit capable de racheter peu à peu notre corps des entraves de tout genre qui l'accablent. Que j'aimerais à parler de l'ordre moral, et de cette rédemption de la faiblesse, de l'ignorance, du péché, de la douleur, de la pauvreté, de l'injustice, qui s'accomplit chaque jour dans le monde des âmes entre les bras et sur le tendre cœur de notre divin Maître ! Mais j'ai pris pour terrain la matière, et les choses visibles, et je me tiendrai dans cette région inférieure, prêt à

vous montrer là aussi les progrès de notre délivrance, depuis que Dieu est apaisé et que l'homme est plus fort, plus intelligent et plus libre.

Le télescope et le microscope nous ont rachetés des limites imposées à la curiosité de nos regards, ils ont ouvert le ciel impalpable et la terre opaque devant nos yeux ; la boussole, cette montre qui marque les lieux, et la montre, cette boussole des heures, nous ont ouvert les océans.

La découverte de l'Amérique et l'invention de l'imprimerie, accordées aux recherches de l'homme, ont pour ainsi dire ajouté un supplément à la terre, et un supplément à la pensée.

La machine à vapeur est venue racheter une partie des efforts pénibles exigés des membres de l'homme. Cette puissante invention, qui fait, sous mille formes, suer l'eau au lieu de faire suer l'homme, a centuplé la masse des objets destinés à la satisfaction de nos besoins, en diminuant d'autant la somme des efforts consacrés à les produire. Le charbon, ce caillou noirâtre d'où le génie humain tire la chaleur, la force, le mouvement, la lumière, le charbon et le métal composent et animent mille machines, ces esclaves du dix-neuvième siècle après Jésus-Christ, qui remplacent les esclaves, ces machines du dix-neuvième siècle avant Jésus-Christ, comme l'a dit un poète américain.

Dans quelques heures, lorsque la nuit aura répandu dans cette salle ses ombres épaisses, un petit vent, poussé dans un petit tuyau par une main inattentive, va vous racheter des ténèbres.

Séparés et voulant nous réunir, une petite baguette de fer, assez semblable dans sa forme à un trait d'union, rachète nos corps de la distance. Pour saluer notre patrie, pour transmettre à nos amis les impressions de cette belle assemblée, une étincelle sur un fil rachète de la distance nos âmes et nos pensées. Et si vous le voulez, dans cette cour, un rayon de soleil, gouverné par une main d'artiste, enverra votre image à votre famille et vous rachètera de l'absence. (Applaudissements.)

Croyez bien, Messieurs, que l'Église, dont le rôle est de supprimer la distance qui sépare l'homme de Dieu, voit avec joie ces progrès qui suppriment la distance qui sépare les hommes entre eux. Ce sera un honneur pour notre siècle de pouvoir être appelé un jour, au point de vue matériel, politique, légal, social, le siècle qui a le plus rapproché les distances.

Comment parler des bienfaits accordés aux hommes sans nommer ces arts merveilleux, la sublime peinture, la divine musique, qui consolent et embellissent la terre, rachètent des heures pénibles, et ajoutent chaque jour à la somme de nos joies les plus pures ?

Ces progrès de l'industrie, des arts, des sciences, Messieurs, rétablissent peu à peu l'alliance rompue des biens de la terre et des biens du Ciel, qui, comme nos traditions nous l'apprennent, était le dessein primitif de Dieu dans son œuvre; et vous les appelez des progrès matériels? Non, non, ce sont là des progrès moraux! Autant dire que l'imprimerie est un progrès matériel, en songeant à ce qui imprime et non à ce qui est imprimé, en songeant à la casse, au rouleau, à la presse, et non à la pensée rendue présente, immortelle et rapide. Racheter l'homme du fardeau écrasant de la distance, qui dévore son temps déjà si court, borne ses études, étouffe ses cris et ses réclamations; rendre la vie plus facile, les relations, les études, les échanges, plus faciles; plus faciles, les missions, les conciles, les réunions comme la nôtre; plus faciles, les gouvernements, les réponses qui portent la paix, les secours aux opprimés, aux malades, aux soldats qui combattent, aux exilés qui pleurent, ce sont là, Messieurs, des progrès moraux; et il en est ainsi, par un certain côté, de tous les progrès, de la culture qui porte enfin la viande et le vin sur la table du pauvre, de la machine qui rachète un effort, du chloroforme qui rachète une douleur, de la sténographie qui fixe ma parole en rachetant l'infirmité de la mémoire, de la lithographie qui cloue une image gracieuse dans la mansarde de la pauvre fille, de la photographie qui procurera au pauvre cette joie du riche, les portraits de famille, de toutes les inventions qui rendent le métier moins malsain, l'air respirable plus pur, l'eau plus abondante, en trois mots, la vie plus facile, le corps plus vigoureux, l'âme plus libre. Toutes les sciences, je l'ai dit, sont des arguments de Dieu. Tous les progrès sont des instruments de Dieu. (Applaudissements.)

Messieurs, je voudrais conclure, n'ai-je pas l'air d'un optimiste entêté, presque enragé? (Rires.) Ne suis-je pas surtout bien optimiste, en supposant que vous m'écoutez sans fatigue, et en étant, malgré ma promesse, si prolix et si long? Je voudrais pourtant aborder une grave objection avant de conclure. Me le permettez-vous? (Oui, parlez! parlez!)

### III

Je suis sûr que vous vous dites, en m'entendant : « Comment, si les sciences prouvent Dieu, si les progrès servent Dieu, comment se fait-il que les sciences et les progrès éloignent l'homme de Dieu? »

Messieurs, je ne nie pas le fait ; il est éclatant. Je ne nie pas les ravages de l'incrédulité, de la cupidité, de la mollesse, de la sensualité, au sein de nos sociétés contemporaines, que les progrès rendent plus éclairées, plus puissantes, plus heureuses. Je voudrais croire, sans en être bien sûr, que ces désordres étaient moindres à certaines époques, sont moindres dans des régions moins avancées en civilisation matérielle. J'accepte le fait, sans comparer, sans discuter.

Mais je suis surpris que cette objection embarrasse des chrétiens ; car la réponse se trouve dans des observations simples, vulgaires, banales, aux yeux de tout chrétien.

Ne savez-vous pas que l'homme, agent lui-même du bien et du mal, se sert de toutes choses pour le bien et pour le mal ; plus puissant, plus riche, plus instruit, il est capable de plus de mal, et aussi de plus de bien. C'est là un véritable lieu commun.

Un autre lieu commun, pour des chrétiens, c'est que le mal est opiniâtre et multiple ; il est vaincu, il reparaît, il est toujours sur le chemin de l'homme ici-bas. L'immense transformation dans les conditions du travail humain entraîne une transformation dans les conditions de la vie humaine et la transition est pénible. La machine crée la fabrique et les grosses agglomérations, elle tue le petit métier et la vie de famille. De nouveaux problèmes surgissent. Chaque plante a son ennemi, chaque chose a son danger ; l'homme n'est jamais sans combat. Le paradis céleste est reconquis depuis le Christ, mais le paradis terrestre ne l'est pas.

Voici un troisième lieu commun : le pauvre s'approche du bienfaiteur quand il a besoin, et après avoir reçu le don, il s'éloigne en s'écriant : « Je ne connais pas cet homme ! » Or nous sommes tous semblables à ce pauvre, vis-à-vis de Dieu. L'ingratitude est un des penchants dominants des hommes. L'orgueil en est la source. Comblé, triomphant, l'homme entend se passer de Dieu, comme le pauvre oublie son bienfaiteur et s'attribue à lui-même ce qu'il a reçu.

Quoi de surprenant dans ces faits de tous les jours lorsqu'on est chrétien ? Hommes politiques, qui gouvernez les nations, c'est à vous à vous tirer de la difficulté ; mais comment vous causerait-elle, Messieurs, le moindre étonnement ? Vous êtes chrétiens, vous avez devant vous l'histoire et l'expérience, vous connaissez l'ingratitude, qui naît de l'orgueil, et vous savez bien que cet orgueil de l'homme qui entend se passer de la religion est une preuve de la religion ; car la religion se compose de deux vérités, la déchéance et la rédemption ; en repoussant audacieusement la seconde, l'impie prouve tristement la première ; en niant la religion, il la confirme, puisqu'en

niant ce qu'il lui doit, il montre à quel point il est déchu, ingrat, coupable, à quel point, par conséquent, il a besoin d'être pardonné, relevé, racheté ! (Bravos.)

Que ces trois résultats ordinaires, invariables, de la nature et de la destinée humaines, l'abus d'un pouvoir, l'oubli d'un bienfait, le renouvellement perpétuel de la lutte sous des formes diverses, ne vous surprennent pas. Mais, en même temps qu'ils ne vous inquiètent pas, connaissant aussi la loi du châtement et les délais accordés au repentir. Il a retenti dans l'ancien et le nouveau monde, le châtement des hommes et des sociétés qui oublient Dieu ! Comptez sur ce châtement en l'écartant de vos vœux ; comptez aussi sur les repentirs, plus fréquents ici-bas que les aveux, et toujours si tendrement accueillis ; la religion est une mère ; on la quitte au premier succès ; elle nous attend à la première larme. (Applaudissements.)

Ne vous étonnez pas, ne vous inquiétez pas, mais surtout ne confondez pas. Plus d'un catholique, larmoyant et tremblant, s'écrie : « Vous le voyez bien, le progrès produit l'incrédulité ! Périssent le progrès ! » C'est un pauvre et coupable sophisme ! Le progrès ne produit pas plus l'incrédulité que le bienfait ne produit l'ingratitude ; elle en est la suite, elle n'en est pas la fille ; elle vient après, mais elle n'en sort pas ; elle en est la contradiction, elle n'en est pas la conséquence.

Je ne saurais assez insister sur cette confusion déplorable et habituelle. Le progrès porte l'homme à l'orgueil ; le progrès est un bien, l'orgueil est un mal ; ce mal vient de l'homme, et non pas du progrès ; flagellons l'orgueil, applaudissons au progrès, et sachons distinguer, au lieu de les confondre sans cesse, les bienfaits que l'homme reçoit de Dieu et les outrages que Dieu reçoit de l'homme.

Il est un autre point que nous devons toucher d'une main délicate et hardie.

Ce qui souvent empêche de rentrer dans la foi, au sein de nos sociétés, c'est qu'on n'en est pas complètement sorti. Après quinze et bientôt vingt siècles de prédication de l'Évangile, personne en Europe n'est absolument en dehors du christianisme, et il en résulte qu'il y a, au moins quant à l'apparence, peu de différence de conduite entre un honnête homme et un croyant, entre un protestant et un catholique. Comparez un chrétien et un Mongol, un chrétien et un musulman, un chrétien et un Cafre : quelle distance ! N'est-elle pas bien plus grande que celles que les théories sur les races établissent entre un noir et un blanc, entre un Asiatique et un Européen ? On peut appeler le christianisme la race des âmes, et la grande distinction ici-bas, c'est d'être ou de n'être pas de cette race.

Mais, entre les habitants des pays évangélisés, les nuances morales

sont très-faibles. Je suis loin de dire que les non croyants puisent les mobiles de leurs actes à des sources aussi hautes et aussi pures que les chrétiens fervents, ni que leurs vertus soient aussi durables, et capables de résister de même aux grandes tentations. Je suis loin surtout d'amnistier ceux qui empruntent tout au christianisme et ne lui rendent rien, ces êtres qui tournent le dos au soleil dont les rayons les éclairent, et qui ont mérité cette véhémence apostrophe de Bossuet : « Malheureux ! vous acceptez les entrailles et vous rejetez les mamelles ! » Je n'approuve pas, je ne pénètre pas les intentions, je ne pèse pas les mérites, mais je constate avec franchise que nos frères séparés et les honnêtes gens nous valent en plusieurs points, et j'en cite trois : la fidélité dans le mariage, la probité dans les engagements, la charité envers les pauvres. Sachons reconnaître hautement que, grâce au christianisme et dans son sein, ces choses sont devenues communes. Nous croyons que les eaux se perdent parce qu'elles se répandent, et que l'Évangile est moins pratiqué parce qu'il est moins adoré. Erreur ! On dit quelquefois de certaines choses dans un langage inexact : elles sont *sécularisées*, il vaut mieux dire : elles sont *universalisées*.

Il en résulte deux conséquences.

D'une part, le monde s'en tient davantage à l'honnêteté commune et il ne va pas plus loin ; il boit dans le courant, il ne remonte pas à la source. Ainsi, un résultat de la religion, le rétablissement des vertus naturelles, devient obstacle à la religion ; aimons le résultat, en déplorant, en combattant l'obstacle.

D'autre part, les chrétiens, grâce aux progrès, au rayonnement du christianisme, n'ont plus le monopole du bien, ils n'ont que la faculté du mieux. N'est-il pas conforme aux vues de Dieu que les choses s'arrangent ainsi de manière à nous pousser en avant, dans la voie de la perfection, à nous faire passer du précepte au conseil, des vertus naturelles, restaurées les premières, aux vertus surnaturelles, de l'honnêteté à la sainteté ? Oui, après dix-neuf cents ans d'Évangile, il ne suffit pas d'être bon, il faut être très-bon ; juste, il faut être très-juste ; libéral, il faut être très-libéral ; pieux, il faut être très-pieux ; délicat, il faut être très-délicat. Oui, c'est le fruit de la civilisation chrétienne que certaines vertus se sont répandues, de manière à nous obliger à des vertus plus hautes. Nous n'attirerons le monde et nous ne prouverons notre foi désormais que par la sainteté. Ne prenons donc pas pour une diminution de la foi ce qui est au contraire une diffusion plus étendue de la foi, mais d'une foi incomplète et inconséquente. Pour entraîner ceux qui s'arrêtent en chemin, employons une force double, c'est-à-dire une double vertu. Tâchons qu'on nous aime pour qu'on nous suive, et, pour qu'on nous aime,

soyons meilleurs ! Par la grâce de Dieu, la sainteté devient nécessaire aux chrétiens le jour où, par la grâce de Dieu, l'honnêteté est devenue habituelle au commun des hommes civilisés par l'Évangile. (Applaudissements.)

Je suis ainsi ramené, Messieurs, au but final de notre Congrès qui ne servira à rien s'il ne nous rend par meilleurs. Aussi, comme conséquence pratique de mes paroles, je ne vous conseillerai pas seulement d'une manière générale d'aimer comme je les aime, c'est-à-dire passionnément, les sciences, les arts et les progrès, mais je vous proposerai quatre résolutions :

J'aime ce mot : *résolutions*, inscrit à votre ordre du jour. Dans d'autres assemblées, on emploie le mot : *délibérations*. Résolution, c'est la promesse d'agir ; c'est un terme expressif, viril et chrétien.

Je vous propose de choisir dans ce vaste ensemble de résolutions de toute espèce qui nous sont soumises. Revenus dans nos patries, si nous ne choisissons pas, ne pouvant pas tout faire, nous ne ferons rien. Je vous propose de choisir quatre objets, les plus dignes à mes yeux de nos vœux et de nos efforts, et que je vous demande de voter par acclamation avec moi.

#### IV

1° Mon premier vœu est en faveur de l'*OEuvre de la Propagation de la Foi*. (Applaudissements.)

Je ne comprends pas qu'on soit un catholique complet sans soutenir énergiquement dans les régions encore fermées à l'Évangile, les hommes, nos frères et nos modèles, qui propagent la vérité par le martyre.

Messieurs, leur parole répand la vérité et leur vie la prouve. J'ai parcouru un volume des *Annales de la Propagation de la Foi*, au moment où j'étais condamné à lire un livre moins édifiant, qui a tant indigné le monde chrétien et déçu le monde savant. J'ai été saisi par une comparaison involontaire, qui m'a fait venir les larmes aux yeux, non pas des larmes de colère : c'est trop facile, la colère, et cela ne prouve rien ; il faut des larmes de deuil et de charité inconsolable envers ceux que l'on combat, et l'important, ce n'est pas de prouver qu'un homme est un homme, mais que Jésus est un Dieu... J'ai donc

trouvé dans ce livre et dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, un rapprochement inattendu, deux pages, adressées par deux hommes à leur sœur, pages émues toutes les deux, délicates, sincères, et toutes les deux écrites en présence de la tombe, l'une par un frère à sa sœur qui est morte, l'autre à sa sœur par un frère qui va mourir.

A cette morte qu'il aimait, l'un des deux frères, le plus fameux, se recueillant, et cherchant dans son âme ce qu'il a de plus profond, dans son langage ce qu'il a de plus pur, que dit-il, Messieurs? Il parle de *finés questions, de doutes discrets, des larmes mêlées aux ondes de Byblos par les femmes antiques, des mystères d'Adonis...* Voilà tout ce qu'il trouve à envoyer, au delà de la tombe, à sa sœur qu'il nomme un *bon génie!*...

L'autre frère, inconnu des hommes, illustre devant Dieu, ancien pâtre devenu missionnaire, écrit à sa sœur une lettre que je vous demande la permission de vous lire tout entière :

A MADemoiselle MÉLANIE VÉNARD, CHEZ SON PÈRE, A SAINT-LOUP-SUR-TOUET, PAR  
PARTHENAY (DEUX-SÈVRES).

« En cage, au Tonquin, le 20 janvier 1861, à minuit.

(C'était il y a deux ans, Messieurs, en hiver, à une heure où plusieurs d'entre nous étaient peut-être au ball!)

« . . . . C'est avec toi, chère Mélanie, que je passai cette nuit du 26 février 1851, qui était notre dernière entrevue sur la terre, dans des entretiens sympathiques, doux et saints, comme ceux de saint Benoît avec sa sœur; et, quand j'eus franchi les mers pour venir arroser de mes sueurs et de mon sang le sol annamite, tes lettres, aimables messagères, m'ont suivi régulièrement pour me consoler, m'encourager et me fortifier. Il est donc juste que ton frère, à cette heure suprême qui précède son immolation, t'envoie, chère sœur, un dernier souvenir.

« Il est près de minuit. Autour de ma cage de bois, je vois des lances et des sabres. Dans un coin de la salle, un groupe de soldats joue aux cartes, un autre groupe joue aux dés. De temps en temps, les soldats frappent sur le tamtam et sur le tambour les veilles de nuit. A deux mètres de moi, une lampe projette sa lumière vacillante sur ma feuille de papier, et me permet de tracer ces lignes. J'attends de jour en jour ma sentence. Peut-être, demain, je vais être conduit à la mort... Heureuse mort, n'est-ce pas? Mort désirée qui conduit à la vie! Selon toute probabilité, j'aurai la tête tranchée, ignominie glorieuse dont le ciel sera le prix. A cette nouvelle, chère sœur, tu pleureras, mais de bonheur. Vois donc ton frère, l'auréole du martyr couronnant sa tête, la palme des triomphateurs se dressant dans sa main. Encore un peu, et mon âme quittera la terre, finira son exil, terminera son combat. Je monte au ciel, je touche la patrie, je remporte la victoire, je vais entrer dans ce séjour des élus, voir des beautés que l'œil de l'homme n'a jamais vues, entendre

des harmonies que l'oreille n'a jamais entendues, jouir des joies que le cœur n'a jamais goûtées. Mais, auparavant, il faut que le grain de froment soit moulu, que la grappe de raisin soit pressée... Serais-je un pain, un vin, selon le goût du père de famille? Je l'espère de la grâce du Sauveur, de la protection de sa mère immaculée, et c'est pourquoi, bien qu'encore dans l'arène, j'ose entonner le chant de triomphe, comme si j'étais déjà couronné vainqueur... » (Bryants applaudissements.)

Messieurs, entre ces deux lettres, entre les deux doctrines qui les inspirent, entre les deux états de l'âme qu'elles supposent, mon choix est fait, et c'est pourquoi je vous recommande l'œuvre de la Propagation de la foi ! (Bravos prolongés.)

2° En second lieu, j'élève la voix en faveur d'opprimés dont on n'a pas encore parlé, et dont on doit toujours parler dans une réunion de chrétiens. Je vous demandé d'exprimer un vœu en faveur de l'*Abolition de l'esclavage*.

Au moment où je vous parle, Messieurs, malgré les grands exemples donnés par l'Angleterre, par la France, et, cette année même, par la Hollande, il y a encore dans le monde chrétien plus de six millions d'esclaves. Je vous demande d'exprimer le vœu que leur émancipation soit prompte, prudente et pacifique, et j'aime à vous proposer ce vœu devant un Anglais catholique, assis devant moi, ici même, au banc des journalistes, et qui s'appelle Wilberforce. (Applaudissements prolongés.)

Il me semble que le Sauveur lui-même a porté témoignage en faveur de l'abolition de l'esclavage par la conversion de trois fils de Wilberforce, en récompense de l'œuvre de leur père. J'invoquerai à cet égard la parole d'un évêque anglais, au moment de la conversion de l'un d'eux, Robert, mon ami regretté. Cet évêque est absent, Robert Wilberforce est passé à une vie meilleure; je n'affligerai pas les vivants et les présents par mes éloges. Lorsque cet homme admirable, alors archidiacre d'York, après vingt ans de patientes études, rentra dans l'Église catholique, il y fut reçu par l'évêque de Southwark, et il lui dit, avec toute la correction et la régularité d'un véritable Anglais : « Monseigneur, vous avez dû prendre pour ma conversion beaucoup de peine, faire dire beaucoup de messes, de neuvaines et de prières, occuper beaucoup de communautés. Il est juste que je règle mon compte. Dites-moi l'argent que je vous dois. » Il parlait ainsi avec l'esprit d'affaire qui n'abandonne jamais l'Anglais et l'esprit d'humilité qui caractérisait ce grand chrétien.

L'évêque avait, en l'écoutant, les yeux mouillés de larmes. Il pensait au père de ce converti, à ce pieux, ardent et patient Wilberforce qui, pendant cinquante ans, se fit l'avocat de pauvres gens d'un

autre pays, d'une autre race que la sienne, dont il ne devait jamais recevoir ni applaudissements ni remerciements, par un mouvement de la plus pure humanité ; qui, pendant ces cinquante années, écrivit, parla, agit, d'abord ignoré, puis ridicule, puis écouté, six fois repoussé au Parlement, triomphant la septième fois, poursuivant son œuvre, y entraînant tous les partis et toutes les classes, et méritant, qu'à sa mort, le Parlement suspendit ses séances, après avoir ouvert les caveaux de Westminster à la dépouille de ce grand chrétien qui avait su faire goûter à une nation tout entière la joie divine d'une bonne action.

Lorsque le fils de Wilberforce dit à l'évêque de Southwark : « Monseigneur, dites-moi ce que je vous dois pour les prières auxquelles j'attribue ma conversion? » l'évêque l'embrassa et répondit : « Mon ami, n'attribuez pas votre conversion à nos prières ; elle est due aux prières des anges gardiens de tous les pauvres esclaves que votre père a mis en liberté? »

Messieurs, devant un autre fils de Wilberforce, votez avec moi un vœu en faveur de l'abolition de l'esclavage ! (Oui! oui! Mouvement général.)

3° Je vous demande un troisième vœu en faveur des *Progrès de l'enseignement populaire*.

Dans un discours que j'ai particulièrement remarqué hier, M. Woost vous rappelait cette grande parole d'un Pape, Benoit XIV, qui, dans la Bulle d'approbation des frères de l'abbé de la Salle, en 1724, bien avant notre loi de 1833 et votre loi de 1842, a dit : *Ignorantia, omnium origo malorum*. Que M. Woost me permette de lui rappeler que la citation se continue ainsi : *Præsertim in eis, qui fabrili operæ dediti sunt*. L'ignorance est la source de tous les maux, surtout parmi les ouvriers. On vous dit souvent, Messieurs, que l'instruction détruit la foi. Ne les laissons pas séparer. Mais, parce qu'on garde la foi du charbonnier, ce n'est pas une raison pour garder sa figure, son langage et ses manières. Ne craignons pas l'instruction. Ne craignons pas non plus avec tant d'exagération les mauvais instituteurs. Je sais qu'il y en a, mais je sais aussi que le plus mauvais instituteur, c'est l'ignorance.

4° En quatrième et dernier lieu, Messieurs, au nom de la Section de Charité, dont j'ai eu l'honneur de faire partie, je vous demande d'insister sur un vœu déjà exprimé par mon ami M. de Melun, dont le nom... que lui importe ce que je dirai de son nom ! j'aime mieux dire, dont la vie personnifie auprès de vous, si honorablement pour

nous, la charité française. J'exprime un vœu en faveur des *Institutions de bienfaisance et de prévoyance qui concernent les hommes, les adultes, les ouvriers.*

C'est sans doute parce que la charité est surtout faite par des femmes, et qu'elles s'occupent de préférence des enfants, des indigents et des vieillards, que toutes nos œuvres ont presque toutes cet objet. Nous ne songeons pas assez et nous ne nous mêlons pas assez aux travailleurs, au peuple proprement dit ; on le fait plus en Angleterre, dans les villes et dans les villages, et c'est un élément de paix sociale et de progrès général ; nous ne nous occupons pas assez de l'ouvrier, et spécialement de ses plaisirs, de ses lectures, de ses associations, de son logement.

En vous exprimant, en vous proposant ces quatre vœux, Messieurs, je continue encore ma théorie du rachat, et je vous demande de racheter le païen de l'erreur, l'esclave de la servitude, l'enfant de l'ignorance, le travailleur de la misère et du mal. Le chrétien doit être, s'il imite son maître, un universel rédempteur.

Et maintenant, je termine... Comment voulez-vous que je termine, si ce n'est en vous rappelant une belle parole, digne d'être retenue dans nos mémoires, prononcée par M. Périn, mon prédécesseur à cette tribune, qu'il a eu le mérite d'occuper moins longuement que moi : « Messieurs, *avec des vertus antiques, faisons une société nouvelle.* » (Applaudissements prolongés.)

AUGUSTIN COCHIN.

# DISCOURS

## DE M. LE PRINCE DE BROGLIE

A L'ASSEMBLÉE DE MALINES <sup>1</sup>

---

Au banquet qui a terminé l'assemblée, M. le prince de Broglie a répondu en ces termes au toast porté par M. Dechamps :

En entendant tout à l'heure le magnifique défilé de noms propres que l'orateur précédent vient de faire passer devant vous, la liste éclatante de tous les hôtes que vous avez reçus dans votre Congrès, j'ai éprouvé un peu d'embarras d'avoir accepté la tâche de remercier en leur nom le Congrès qui nous a fait un si favorable accueil et l'orateur qui vient de si bien parler de chacun d'eux. J'ai craint que tant de personnages éminents ne m'eussent attribué la pensée que j'avais quelque droit ou quelque titre particulier à parler pour eux. Cette pensée n'est pas la mienne. Je sais que plus d'un, dans ce nombre, s'acquitterait de cette tâche mieux que moi. Je confesserai donc ingénument que j'ai saisi cette occasion de me lever pour obéir à un scrupule de ma conscience. Il me semble — cela va vous paraître singulier — il me semble qu'il y a quelque chose à dire qui n'a pas encore été dit. Cela paraît étrange après tout ce que vous avez entendu et l'éloquence admirable qui a été déployée devant vous. Il me semble qu'on a parlé et parlé excellemment de tout dans ce Congrès : de religion, de charité, d'art, d'économie politique, de l'Angleterre, de l'Italie, de la France, de la Belgique même et de son peuple. Il y a une chose dont on n'a pas encore parlé

<sup>1</sup> Sténographié par M. Coomans fils.

suffisamment, c'est de vous-mêmes, c'est de ce Congrès qui m'écoute. Je trouve que nous n'avons pas encore assez dit, nous autres étrangers, la beauté du spectacle que vous nous donnez, la grandeur des instructions que nous avons puisées auprès de vous. Nous vous avons trop parlé, trop enseigné ; nous n'avons pas assez appris de vous, ou nous n'avons pas assez regardé.

Voilà, Messieurs, pourquoi j'ai pris la liberté de me lever. Il me semble aussi que cette admiration que je veux témoigner au Congrès et que ces leçons que je veux puiser dans son exemple, c'est surtout, c'est principalement aux catholiques français qu'il appartient de les exprimer ici. D'abord, en notre qualité de plus proches voisins. Tout le monde est frère à ce banquet : mais vous et nous, Belges et Français, nous le sommes plus que personne, frères par le sang, par la race, par le langage en même temps que par la foi, frères aussi par la ressemblance des conditions sociales dans lesquelles nous sommes placés, frères par la ressemblance des devoirs que la Providence nous impose.

Voilà la première raison pour que ce soient principalement les catholiques français qui aient à puiser des leçons dans le beau spectacle de ce Congrès. Il y en a une autre aussi qui est plus triste. Un avantage qu'on ne peut pas nous envier, c'est que malheureusement ce spectacle est pour nous plus nouveau que pour d'autres, et que nous avons moins de chances que d'autres de pouvoir le reproduire ou le retrouver chez nous.

Ne vous y trompez pas, Messieurs : loin de moi la pensée de venir sur une terre étrangère médire ou seulement me plaindre du grand pays auquel j'appartiens. (Applaudissements.) Quand on est entre soi, on se dit des vérités un peu dures. On peut trouver pénibles les leçons de cette école trop prolongée des révolutions par lesquelles notre pays nous fait passer. Mais au dehors l'attachement patriotique seul survit. Cela est vrai de toute patrie et plus vrai encore de la France que de toute autre. Vous me permettrez, même en présence de tant de choses admirables que je trouve en Belgique, un petit moment d'orgueil national. On ne peut jamais complètement échapper au souvenir de sa patrie quand on est Français. Elle vous suit partout de son regard. On la trouve partout dans l'influence de ses lois et de ses mœurs. On est partout suivi et couvert par l'ombre de sa gloire. (Vive adhésion.) Mais précisément parce que c'est un grand et glorieux pays, il ne peut pas s'offenser que l'on confesse certains vices, de sa législation et de son droit civil, d'autant plus qu'il dépend de lui de les corriger quand il le voudra.

Eh bien ! je pense depuis longtemps, mais je pense aujourd'hui plus que jamais que c'est une déplorable aberration de notre droit public

français que d'avoir non-seulement mis des entraves mais imposé une interdiction absolue à ce qu'un spectacle pareil à celui que j'ai sous les yeux puisse avoir lieu devant le public sans une autorisation ou une permission officielle qu'il ne conviendrait pas à tout le monde de demander. Je pense aussi que c'est une déplorable aberration de notre droit public d'avoir mutilé la liberté humaine dans un de ses droits les plus généreux et les plus essentiels; d'avoir empêché l'homme de s'associer avec l'homme pour travailler, pour prier, pour penser en commun; d'avoir traité le principe de la sociabilité humaine comme un suspect mis sous la surveillance de la haute police, passible, si peu qu'il s'échappe, d'une peine pour simple rupture de ban.

Élevés sous ce régime qui interdit toute espèce d'association (régime que je ne reproche à aucun gouvernement en particulier, mais que je reproche à tous en général d'avoir imposé, et à tous les libéraux d'avoir supporté), élevés, dis-je, sous ce régime, vous devez comprendre l'émotion que nous cause le spectacle que vous donnez; vous devez comprendre la surprise que nous éprouvons quand nous voyons ce beau droit d'association, ici en pleine, en libre, en régulière activité, et que nous le voyons consacré, pour la première fois qu'il frappe nos yeux, à la glorification des principes auxquels nous sommes attachés plus qu'à notre vie. Ces deux grands mots de religion et de liberté qui sont le fond de nos convictions, quand nous voulons en France les prononcer en commun ou séparément, nous sommes obligés de les couler dans la lettre de l'impression, de les confier à une feuille morte qui nous quitte et ne nous renvoie aucun son. Ici nous avons entendu ce grand cri de guerre, qui est aussi un symbole de paix, sortir à la fois de milliers de poitrines et nous être renvoyé par des milliers d'échos. Nous avons vu tous nos rêves, toutes nos convictions s'animer, notre cause paraître devant nos yeux plus brillante et plus radieuse que nous n'avions pensé; toute vivante, plus forte, plus vigoureuse que nous ne l'avions soupçonné... (Applaudissements.)

Voilà ce que nous vous devons, ce que nous ne croyions pas possible : le raffermissement, le rajeunissement de nos convictions.

Nous vous devons de croire plus que jamais ce que nous croyions déjà hier et ce que nous croirons toujours.

Maintenant, messieurs, à cette satisfaction qui est commune à tous mes compatriotes ici, vous me permettez, puisque aujourd'hui nous sommes peu nombreux et en famille, de vous confier que j'y joins un petit triomphe d'amour-propre personnel. C'est toute une anecdote à vous raconter. Je le ferai si le grave président de cette assemblée m'y autorise. J'ai d'ailleurs lu dans une fable de la Fontaine qu'une assemblée écoute toujours une histoire.

Je vous raconterai donc une histoire pour avoir le droit de me faire écouter. Quelques-uns d'entre vous savent peut-être qu'il y a six mois j'ai eu l'occasion de prendre la parole devant l'auditoire peut-être le plus éclairé de l'Europe, devant l'Académie française et l'Institut de France : c'est un auditoire qui est la collection la plus rare de distinctions qu'il y ait, je crois, dans le monde, (Applaudissements.) mais ce sont des distinctions d'ordres et malheureusement de croyances différentes. Il y en a dans le nombre de croyances sincères et courageuses comme celles de l'homme que vous avez entendu hier et que vos regards cherchent vainement aujourd'hui. Il y en a d'autres, que je ne voudrais blesser en aucune manière, mais qui ont le malheur de croire que la religion est incompatible avec le progrès des sciences et le progrès du genre humain ; qui traitent les catholiques comme des retardataires oubliés en chemin par la marche du siècle et dépassés par l'armée du progrès pour avoir perdu leur temps à s'agenouiller devant une croix. C'est devant cet auditoire, Messieurs, que j'avais à prononcer l'éloge d'un grand chrétien, celui que j'appellerai par excellence le chrétien du dix-neuvième siècle, celui dont le nom a retenti plus d'une fois sous vos voûtes, toujours salué par vos applaudissements, de Lacordaire, renommé déjà dans la génération présente pour la grandeur de son éloquence, mais qui le sera peut-être plus encore dans la postérité, pour avoir eu le courage, en face des préjugés et des railleries, de tirer de la poussière des révolutions un des grands ordres religieux dont l'Église s'honore : l'Ordre des Dominicains. (Vive adhésion.)

Ayant à raconter cet acte capital de sa vie, j'en pris occasion pour demander bien modestement, après Lacordaire lui-même, après Tocqueville, son glorieux prédécesseur, que le droit d'association, le droit de se réunir pour travailler, pour penser et pour prier en commun, que ce droit, dont Lacordaire avait fait usage en violant la loi et sans le posséder, nous fût rendu par la loi même : que nous pussions faire légalement ce que nous faisons déjà légitimement. J'appuyai cette demande de considérations que je ne tirai pas toutes des idées religieuses parce qu'il y avait beaucoup d'esprits auxquels cet ordre de considérations n'aurait pas paru suffisamment convaincant. Je l'appuyai de raisons que j'ai entendues éloquemment exposer ici même par l'un des orateurs de vos sections. Je représentai que dans des sociétés démocratiques les individus étaient faibles, désarmés ; que leurs efforts étaient bornés ; que leurs voix étaient sans écho, leur existence attachée à des conditions précaires ; que si on ne leur permettait pas de s'associer, ils ne pourraient tenir tête à ce grand être anonyme et collectif qu'on appelle l'État et à cette idole vorace qu'on appelle la centralisation. Vous ne croiriez jamais combien de surprises, de scru-

pules, je dirais volontiers de scandales ces simples paroles excitèrent dans beaucoup d'esprits. Je fus assailli de reproches de nature opposée. Ils m'arrivaient des conservateurs tout éperdus qui me disaient : Vous voulez donc rouvrir les clubs de 1793 et la société des Jacobins ; mais la Terreur et la Révolution sont derrière chacune de vos paroles. Puis j'entendais aussi de beaux esprits qui disaient tout bas : Mais ceci est le régime des corporations ; c'est la mainmorte, le moyen âge, c'est l'intolérance qui va renaître. Entre toutes ces réclamations divergentes mon pauvre vœu avait bien de la peine à sortir sauf. (Hilarité.)

Je vais retourner demain auprès de beaucoup de ces confrères qui m'ont témoigné tant d'inquiétude. Je leur dirai ce que j'ai vu ici, et jamais accusé n'aura reçu une justification plus complète.

Je dirai aux conservateurs que j'ai vu une grande assemblée de plusieurs milliers d'hommes délibérant huit jours durant, portes ouvertes sur la rue et sur la place publique ; que j'y ai entendu parler de tout ce qui peut exciter la curiosité ou émouvoir les passions des hommes ; que j'y ai vu toute sorte de monde de toutes sortes de pays ; qu'il n'y a que deux choses que je n'y ai pas vues : à savoir la physionomie d'un émeutier et le tricorne d'un sergent de ville. (Rires.)

Il est bien vrai que j'ai cru un moment qu'il éclaterait une révolution, tant les cris étaient vifs, tant les voûtes étaient ébranlées ; mais savez-vous à quel moment ? Quand un étranger éloquent rendait un hommage mérité au souverain de ce pays, souverain bien digne de l'amour et de la fidélité de ses sujets, puisqu'il leur a conservé la sienne. (Applaudissements.) Mais je suis bien sûr que l'image serait moins chère, si elle paraissait plus souvent ceinte de l'écharpe d'un commissaire de police ou revêtue de la broderie d'un uniforme de sous-préfet. Voilà ce que je dirai à la partie conservatrice de mes adversaires ; je suis sûr que cela leur paraîtra très-étonnant. J'en ai encore reçu une petite preuve ce matin. Nous sommes en famille, je puis tout dire. J'ai reçu ce matin une preuve de l'étonnement que cela cause à un esprit jeune qui n'a encore vécu qu'en France. Un jeune écolier que j'aime beaucoup, — je voudrais que Mgr de Gand fût ici, il a eu la bonté de le bénir l'autre jour, — m'écrivit ce qui suit : « J'attends votre retour pour savoir ce qui peut se passer dans une réunion de ce genre. Tout ce que je vois jusqu'ici, c'est une assemblée de 4,000 personnes, qui n'a aucun obstacle à craindre de la part du gouvernement, mais qui n'a non plus aucune faveur à attendre ; et je trouve cela assez beau. »

Voilà comment apparaît cette réunion à un écolier français. Je suis sûr que cela produit le même effet à des hommes faits. (Rires.)

Mais j'ai à répondre à d'autres adversaires encore : ce sont ceux

qui sont opposés non à toute espèce d'association, mais particulièrement aux associations religieuses où ils voient le retour du moyen âge. Voici ce que je dirai à ceux-là : Oui, l'association à laquelle j'ai pris part était essentiellement et ouvertement religieuse ; oui, elle a commencé par aller à la messe demander la bénédiction du ciel ; oui, elle a été présidée par les ministres de l'Église ; oui, toutes les fois que l'on y prononçait le nom sacré de Jésus, tous les fronts s'inclinaient ; oui, toutes les fois que le nom du chef de l'Église était prononcé, il partait de tous ces cœurs un hommage de déférence profonde et un cri de sympathie respectueuse pour ses augustes infortunes ; oui, tout cela était vrai ; oui, tout cela se faisait pour le triomphe, pour la défense, pour la glorification de l'Église. Je vous accorde même que c'était la même messe, le même Dieu, le même Jésus-Christ, le même pouvoir spirituel qu'au moyen âge. Mais voilà tout ce que j'ai vu de moyen âge dans cette réunion. Quant au reste, elle se tenait dans le pays le plus civilisé du monde, à deux pas de la campagne dont pas un pouce n'est épargné par l'agriculture la plus avancée, à deux pas d'un chemin de fer qui sert de transit à toutes les marchandises de l'Europe, sous le feu d'une presse sans censure, qui peut parler en toute liberté, en un mot, au milieu des flots de richesses et de lumières qui arrosent et parfois inondent les plaines fécondées par la civilisation moderne. (Applaudissements.)

Voilà les deux réponses que je ferai, et je dirai aux uns et aux autres : Voilà ce que vous auriez pu voir comme moi ; cela se passe à six heures et un quart de Paris, par le chemin de fer, et au milieu de gens qui parlent français comme vous et mieux que moi. (Rires.)

Je dirai, de plus, que tout cela a produit les résultats que j'espère de la liberté ! c'est de former une nation d'hommes et non pas une nation d'enfants, un peuple de citoyens et non pas une tourbe d'administrés. J'ai vu ce caractère viril imprimé partout autour de moi, sur toutes les classes de la société comme sur les trois âges de la vie.

Je l'ai vu d'abord sur ce clergé éminent et si distingué, sorti des entrailles de la nation, et qui a pris part à toutes les luttes de son indépendance, qui réunit la mansuétude, la douceur, l'élévation d'esprit qui place les hommes au-dessus des partis et leur permet de prodiguer les secours spirituels à toutes les natures d'opinions, en même temps qu'il possède ce courage civique qui, quand la lutte est nécessaire, sait arborer son drapeau et regarder l'ennemi face à face. (Approbation.)

Je l'ai vu ensuite sur le visage de ce vénérable vieillard qui a fondé la liberté politique de son pays et qui la bénissait hier encore de ses mains que l'âge n'a pas affaiblies. Et ici permettez-moi de vous ou-

vrir le fond de mon cœur, je n'ai pu me défendre d'un retour plein d'amertume sur tant d'illustres et chers hommes d'Etat de mon pays, qui n'ont pas eu cette consolation. Mais j'ai pensé que si leur épreuve avait été épargnée à ce noble vieillard, c'était que votre liberté politique avait été fondée sur le roc de la foi, tandis que la nôtre, par le malheur des temps plus que par la faiblesse des hommes, avait jeté ses fondements dans les sables du doute. Aussi, quand l'orage s'est élevé, l'instabilité des fondements a-t-elle trompé l'intelligence et les calculs de tous les architectes.

J'ai vu encore ce même caractère de virilité politique dans vos hommes faits, dans ceux qui sont mêlés à la vie publique. Ceux-là ne veulent pas prendre les droits de la liberté sans en prendre aussi les devoirs. (Approbat.) Ils allient par un art merveilleux la soumission aux règles impérieuses et immuables de la foi et de leur conscience avec l'intelligence des nécessités changeantes des temps. Puisque la Providence les a placés dans une démocratie, ils pensent que tout démocrate est une fraction du roi ; que dès lors ils ont des devoirs de royauté à remplir, à moins qu'ils n'aient mieux, comme des souverains fainéants, déléguer un maire de palais pour les remplacer et s'endormir dans une oisiveté trompeuse, enivrés et énervés par la fumée de leurs droits stériles. Quand de tels souverains s'endorment, ils se réveillent d'ordinaire détrônés.

J'ai vu, Messieurs, et ceci, me touche peut-être davantage, parce que je songe à des fils qui grandissent et que je touche à l'âge où la jeunesse fait ses adieux, j'ai vu ce noble caractère empreint sur le front de cette jeunesse qui respire ici à pleins poumons la foi, l'ardeur, l'enthousiasme, tous ces généreux sentiments, enfin, dont on ne fait jamais assez de provision à vingt ans pour tout ce qu'en consumeront les mécomptes et les déceptions de la vie. J'ai vu cette jeunesse se presser non pas aux portes d'un théâtre pour y chercher un divertissement frivole et sensuel, ni dans les bureaux d'un ministère pour y demander une place, mais aux pieds d'une chaire et d'une tribune pour s'y pénétrer de l'amour du bien. J'ai vu briller en elle la flamme de l'amour divin, et, je parle ici avec des entrailles de père, il n'y en a pas, croyant ou non mais honnête homme, qui ne payât de son sang le bonheur de voir sur le visage de son fils l'expression de la pureté et de l'innocence que j'ai vue ici. (Vive adhésion.)

Voilà, Messieurs, tout ce que j'ai remarqué. La moralité que j'en tirerai sera de dire aux bons citoyens, aux bons chrétiens, aux amis de l'ordre : « N'ayez donc pas peur de la liberté. » Aux hommes de progrès, aux beaux esprits qui croient en avoir le monopole : « O vous qui vous croyez sages, n'ayez donc pas si peur de la religion. » Si je

l'osais, je dirais à ces deux grandes puissances elles-mêmes, à la religion et à la liberté : « Mais n'ayez donc pas si peur l'une de l'autre, faites un pas l'une vers l'autre, ou plutôt que l'une s'incline et que l'autre s'agenouille, et que la bénédiction donnée par l'une et reçue par l'autre mette un terme aux troubles qui n'ont régné que trop longtemps entre les hommes qui vous ont consacré leur vie. »

(Mouvement général d'approbation.)

LA

# CRISE DU PROTESTANTISME

EN HANOVRE

ET DANS L'ALLEMAGNE DU NORD

---

En traversant le Hanovre au mois d'août 1862, je m'étais arrêté pour quelques jours à Göttingen. C'était le moment où l'attention de l'Europe était suspendue à la suprême tentative de Garibaldi contre Rome. Un soir, comme nous entrions, mon compagnon de voyage et moi, dans la *Gaststube* (la chambre des hôtes), le respectable propriétaire de la *Couronne* nous montra une dépêche télégraphique fraîchement imprimée : nous apprîmes ainsi le combat d'Aspromonte, la défaite, la blessure et la captivité du héros de l'unitarisme italien.

A ma grande surprise, cette nouvelle parut faire une médiocre impression sur les habitués de la *Couronne* ; et, après quelques réflexions d'un ton fort calme, la conversation générale s'engagea bientôt sur un autre sujet et prit un caractère tout différent. Si flegmatiques à l'endroit des grandes nouvelles venues d'Italie, nos bons Allemands se mirent tout d'un coup à parler et à gesticuler avec feu, sans se soucier de la présence de deux étrangers.

Quelle grave question avait eu le privilège de passionner ainsi la conversation ordinairement si calme d'une table d'hôte allemande ?

Il s'agissait d'un catéchisme, mais d'un catéchisme qui, peu de jours auparavant, avait failli occasionner une révolution. Les esprits en étaient encore tout bouleversés. L'agitation s'est prolongée jusqu'au

moment où j'écris ces lignes. Je voudrais, à l'occasion de cet épisode contemporain des luttes religieuses de l'Allemagne, examiner quelques-uns des graves problèmes impliqués dans cette querelle théologique, et faire partager aux lecteurs de ce recueil l'intérêt que j'ai éprouvé moi-même à étudier de près l'état actuel du protestantisme dans l'Allemagne du Nord.

## I

Depuis 1790, l'Église hanovrienne avait été en paisible possession d'un catéchisme publié par ordre de Georges III, électeur de Hanovre, en même temps roi d'Angleterre, et, à ce titre, défenseur de la foi. Soixante-douze ans s'étaient écoulés depuis l'introduction de ce catéchisme, et, plus heureux ou plus habile que la plupart des constitutions politiques de l'Europe, il avait, à travers les diverses fluctuations du mouvement religieux en Allemagne, gardé le privilège de former la jeunesse hanovrienne et de l'élever dans les principes du protestantisme.

Ce n'est pas que les adversaires lui fissent défaut. Le catéchisme de 1790 était tout-puissant à l'époque où l'Allemagne presque entière subissait l'influence dissolvante des doctrines de Hegel, et abandonnait un à un les principes fondamentaux du christianisme, sans pouvoir même retenir les données premières de la raison et les nécessaires affirmations du sens commun. Mais depuis qu'un mouvement religieux, plus orthodoxe dans le sens du luthéranisme, et par conséquent plus chrétien, se produisait dans les écoles de théologie, dans les revues, et enfin dans l'enseignement pastoral, ce catéchisme soulevait de nombreuses objections. A tort ou à raison, ses contradicteurs y voyaient une empreinte trop visible de l'esprit rationaliste; ils n'en trouvaient ni les formules assez nettes, ni le dogmatisme assez affirmatif, ni l'enseignement assez conforme à la tradition du seizième siècle.

Ces accusations prirent plus de consistance, et les adversaires de ce catéchisme devinrent plus hardis après l'avènement au trône du roi Georges V, actuellement régnant. Ce prince, d'une piété sincère, sentait le besoin de ranimer parmi son peuple les croyances positives, et pour arracher à la fatale influence du rationalisme et de l'incrédulité les débris de christianisme laissés épars dans les

symboles et les écrits confessionnels, il s'était entouré d'hommes décidés comme lui à ranimer le feu presque éteint de la vieille orthodoxie luthérienne. Bientôt la cour de Hanovre prit un aspect plus sérieux ; le service divin fut fréquenté avec assiduité, on remit en honneur plusieurs pratiques tombées en désuétude, et pour protéger contre des distractions trop profanes la vigile du jour consacré au Seigneur, les représentations théâtrales du samedi furent interdites. Mais ni ces exemples ni ces mesures ne suffisaient pour guérir le mal dans son principe. L'éducation religieuse de la jeunesse hanovrienne était évidemment la question la plus importante à résoudre. Atteindre par des réformes les générations déjà mûres en laissant subsister pour l'enfance un enseignement catéchétique incomplet ou erroné, c'était s'exposer à recommencer sans cesse les mêmes efforts et à ne rien faire de définitif ni de durable. Voulait-on ramener le pays tout entier à des traditions religieuses plus saines, à une doctrine plus sûre, à un christianisme moins décoloré et plus vivant ? Il n'y avait pas à hésiter : il fallait asseoir sur de nouveaux principes l'éducation religieuse de la jeunesse.

Aussi, après avoir pris l'avis du haut consistoire de Hanovre, et fait appel aux lumières de la faculté de théologie de Göttingen, le roi Georges V profita d'un événement doublement cher à son cœur de chrétien et de père pour substituer au catéchisme de 1790 le nouveau livre officiellement destiné à l'enseignement religieux.

Le 14 avril 1862, jour où le prince héréditaire faisait sa première communion, une ordonnance royale abrogea l'ancien catéchisme, et déclara obligatoire, pour toutes les paroisses et écoles « évangeliques et luthériennes » du royaume de Hanovre, « le petit catéchisme de « Martin Luther, accompagné d'explications nouvelles. »

Il serait malaisé de se figurer la stupeur dans laquelle ce coup d'autorité plongea les partisans de l'ancien catéchisme. Passer tout d'un coup du rôle de doctrine dominante à celui d'hétérodoxie proscrite, et après avoir fait pendant soixante-douze ans l'éducation religieuse du pays, se voir chassé des prêches et des écoles, cela était dur, il en faut convenir. Bientôt éclatèrent de toutes parts les murmures et les réclamations. Journaux, revues, brochures, discours, tout fut mis en œuvre à la fois pour attaquer le catéchisme du 14 avril.

Le roi et ses conseillers avaient dû s'attendre à cette explosion du mécontentement public. Mais pouvaient-ils prévoir jusqu'où irait dans sa violence le soulèvement des passions religieuses ? Lequel d'entre eux eût pu penser qu'en rappelant un pays luthérien à la pureté de la doctrine luthérienne on courait risque d'ébranler le trône et de mettre la dynastie en péril ?

Trois mois s'étaient écoulés depuis la publication du nouveau catéchisme, et les esprits au lieu de se calmer devenaient plus ardents. Un incident de cette querelle théologique faillit dégénérer en révolution. J'en emprunte le récit abrégé à un témoin oculaire.

Un des membres principaux de l'Église hanovrienne, M. l'archidiacre Baur Schmidt, pasteur à Luchow, avait attaqué avec une violence extrême le nouveau catéchisme dans une brochure accueillie par l'opinion avec une grande faveur et rapidement arrivée à sa sixième édition<sup>1</sup>.

Cité pour ce fait devant le consistoire afin d'y être réprimandé, M. Baur Schmidt, en arrivant à la gare de Hanovre, fut accueilli par les acclamations enthousiastes d'une foule nombreuse. Les vivats l'accompagnaient sur sa route; les fleurs pleuvaient sous ses pas. Ce fut un véritable triomphe. « Depuis l'entrée de Luther à Worms, dit une « feuille locale, on n'avait jamais rien vu de semblable; » mais, quand M. Baur Schmidt sortit du consistoire après y avoir reçu l'admonestation officielle, l'explosion des sentiments populaires ne connut plus de bornes. On ne se contenta plus de faire jeter des fleurs sur la tête de l'archidiacre martyr par des jeunes filles vêtues de blanc : on se mit à lancer des pierres dans les fenêtres de ses persécuteurs. Le triomphe de M. Baur Schmidt devenait une émeute. L'ordre fut bientôt sérieusement troublé dans la capitale; les groupes devenaient à la fois plus nombreux et plus menaçants; et on ne parlait de rien moins que de pendre sommairement, à la façon américaine, MM. Ullhorn et Niemann, les deux principaux rédacteurs du nouveau catéchisme. M. Ullhorn reçut asile dans une maison où il put se tenir caché jusqu'à la fin de la tourmente; M. Niemann s'échappa à la faveur d'un déguisement, mais sa maison fut prise d'assaut et sacagée. Il fallut faire marcher les troupes, et les régiments hanovriens, au sortir de l'innocente parade dont ils donnent tous les jours le spectacle à leurs concitoyens sur la place Waterloo, durent mettre la baïonnette au bout du fusil et charger dans les rues la foule des émeutiers, pour donner raison à l'orthodoxie luthérienne sur les conceptions rationalistes de la vieille école. Une soixantaine de personnes furent blessées, et les soldats campèrent dans les rues près de trois jours (9, 10, 11 août) avant le rétablissement complet de l'ordre.

J'ai entendu affirmer que, si les émeutiers avaient eu conscience de leur force, ce soulèvement théologique eût pu avoir, comme autrefois à Constantinople, les conséquences politiques les plus graves.

<sup>1</sup> Cette brochure porte le titre biblique de « *Prüfet alles.* » Omnia probate. (I Thess., v, 21.)

Heureusement il n'en fut rien, et la victoire matérielle demeura à l'autorité.

On n'en saurait dire autant de la victoire morale. Elle restait aux amis de M. Baur Schmidt, et il ne fut permis à personne d'en douter, en lisant quelques jours après dans la *Gazette de Hanovre* une nouvelle ordonnance royale conçue en ces termes :

« Georges V, etc...

« Lorsque, le 14 avril de cette année, nous avons offert à nos sujets « évangéliques et luthériens le petit catéchisme de Martin Luther avec « explications, comme un bien précieux, nous sommes partis de la « ferme supposition que le don serait reçu avec reconnaissance. Nous « n'avons pu en douter, parce que, fidèle aux principes de la réforme, « nous croyons à présent encore que le nouveau catéchisme du pays « renferme la vérité évangélique conformément à la confession luthé- « rienne, d'une manière plus pure et plus complète que l'ancien.

« Maintenant, nous apprenons à notre douleur qu'un grand nombre « de nos sujets évangéliques et luthériens, dans leur attachement au « catéchisme qu'ils tiennent de leurs pères, hésitent à bien accueillir « le don qui leur est offert, et même que, choqués de quelques phrases « du nouveau catéchisme, ils jugent la foi évangélique menacée et « les consciences alarmées.

« Or nous avons à cœur de ménager les consciences, de conserver « la paix à l'Église, et de ne pas troubler par la contrainte le bien qui « dépend d'une adoption libre et spontanée.

« En conséquence, est abrogé l'ordre de l'introduction du nouveau « catéchisme, et l'usage n'en aura lieu que là où il sera reçu avec bon « vouloir<sup>1</sup>. »

Le nouveau catéchisme cessait donc d'être obligatoire, et les paroisses avaient la faculté, si elles le voulaient, de conserver l'ancien. Les partisans de ce dernier ne voulurent pas se contenter de cette victoire incomplète. Le roi et ses ministres n'étaient revenus qu'à demi sur la mesure du 14 avril; on voulait qu'ils revinssent tout à fait. Après les concessions arrachées par l'émeute, on se prépara à en obtenir de nouvelles par la voie plus régulière et plus respectueuse des pétitions.

Ces pétitions s'attaquaient surtout aux doctrines contenues dans le nouveau catéchisme, et elles se plaignaient de l'usurpation commise par le haut consistoire aux dépens du synode national vainement

<sup>1</sup> *Gazette de Hanovre*, 21 août, n° 388. L'ordonnance est datée de Goslar, 19 août 1862.

promis depuis douze ans par la Constitution, et dont on n'avait pas daigné prendre l'avis pour une question aussi grave.

Du reste, en s'adressant au roi, les pétitionnaires voyaient en lui bien plus le Pontife que le prince, et loin de contester son droit épiscopal, en proclamaient l'autorité <sup>1</sup>.

Cette doctrine entraîne sans doute plus d'une difficulté, et pour se borner à une seule, on ne voit guère quelles garanties de sécurité l'épiscopat des princes peut apporter aux Églises protestantes, si, dans l'exercice de leur prérogative spirituelle, les princes sont exposés à se tromper, et à se tromper jusqu'à induire en erreur les élus eux-mêmes, s'il était possible, comme s'exprime un des adversaires de la mesure royale <sup>2</sup>.

Dans plusieurs de ces pétitions, le ton de la menace s'alliait à celui de la supplication. On parlait de désertier en masse l'Église luthérienne et de passer à l'Église calviniste, plutôt que de subir l'influence dangereuse du nouveau catéchisme <sup>3</sup>.

Depuis ces événements, le Hanovre a été le théâtre d'une violente agitation religieuse, et malgré la convocation du synode réuni au printemps dernier, des débats continuels ont entretenu, de paroisse à paroisse, d'école à école, de famille à famille, l'antagonisme le plus âpre et le plus funeste à la paix publique. Dans les paroisses mêmes où le nouveau catéchisme et la nouvelle liturgie ont été adoptés, des conflits scandaleux se sont élevés entre les pasteurs et les paroissiens demeurés fidèles aux vieilles traditions; et, en plus d'une circonstance, le baptême des enfants nouveau-nés a été refusé ou différé, parce que les parrains déclaraient ne pas croire à l'enseignement du nouveau catéchisme relativement au démon <sup>4</sup>.

Telle est, en abrégé, l'histoire des querelles religieuses qui ont agité le Hanovre depuis plus d'une année. Il faut maintenant essayer

<sup>1</sup> « Dans l'exercice de ses droits comme *Pontife suprême du pays*, Votre Majesté, etc.... (*Hannover Tageblatt*, 13 août, n° 219). Et dans le même document, au dernier alinéa : « Nous considérerions comme une violation de nos devoirs les plus graves, si nous n'avions exprimé à *notre Pontife suprême*, et surtout au Père de la Patrie, nos doutes et nos inquiétudes. » — Voir sur ce point si grave de l'épiscopat suprême des princes protestants la première partie du livre de M. le docteur Döllinger, *L'Église et les Églises*.

<sup>2</sup> « Durch welchen verführt werden in den Irrthum, wo es möglich wäre, auch die Auserwählten. » (Baur Schmidt, *Prüfet alles*, p. 5.)

<sup>3</sup> « Nous vous prions enfin de nous préserver d'un livre qui ferait passer un très-grand nombre de luthériens à l'Église réformée. Car un grand nombre de nos coreligionnaires sont décidés à élever leurs enfants dans la religion réformée plutôt que de les exposer au nouveau catéchisme. » (Pétition couverte de 2,495 signatures, et présentée au roi par M. Groening, marchand. *D. Zeitung für Nord Deutschland*, n° 4149.

<sup>4</sup> Voir le *Nouveau catéchisme*, p. 158-146.

de descendre dans les profondeurs de la question, nous rendre compte de l'opposition soulevée par le nouveau catéchisme, résumer les arguments produits par ses adversaires, faire connaître les réponses de ses auteurs ou de ses partisans, et tirer de ce débat quelques conclusions d'une portée plus générale.

## II

Ce n'est pas une médiocre difficulté, au prix même de l'examen le plus attentif et le plus consciencieux, de se rendre un compte très-exact de tous les mouvements d'opinion subis par le protestantisme allemand dans la période la plus récente de son développement<sup>1</sup>. L'Allemagne est peut-être, de tous les pays de l'Europe, celui qui se prête le moins aux vues d'ensemble et aux généralisations systématiques. Sans doute, le caractère allemand présente, à peu près partout, la même physionomie; et, à ses diverses zones, la vie sociale s'y fait reconnaître à des traits communs. Mais, politiquement et religieusement, il y a trop de différence entre les pays dont l'Allemagne se compose pour qu'on puisse, sans témérité, hasarder des jugements généraux et absolus. C'est bien là qu'il serait légitime de faire appel à la théorie de la *nuance*, si justement proscrite des régions de la métaphysique, où des contradictions irréconciliables séparent invinciblement la vérité et l'erreur, le bien et le mal. Cela est surtout vrai des mouvements religieux dont la réforme a été le principe. Les étudiez-vous dans leur rapport avec la doctrine catholique? Ils sont séparés d'elle par un abîme, alors même que, dans leurs plus modernes évolutions, ils cherchent à s'en rapprocher. Mais, si vous les examinez dans leurs seules relations avec leur origine commune et leur principe générateur, quand ils ont été partagés en un certain nombre de groupes principaux, ils exigent de l'observateur la plus minutieuse patience d'investigation pour n'être pas confondus dans un vaste pêle-mêle : la plupart du temps, en effet, des *nuances* seules permettent de les distinguer. Les théologiens allemands eux-mêmes, je ne crains pas de l'affirmer, perdent quelquefois

<sup>1</sup> J'indiquerai comme sources principales sur cette question le récent ouvrage de M. le docteur Döllinger *l'Église et les Églises*; le *Manuel d'histoire de l'Église*, de Ritter, et le livre si intéressant et si curieux de M. Edmond Jörg, *Geschichte des Protestantismus in seiner neuesten Entwicklung*.

le fil conducteur sans lequel on s'égaré infailliblement dans ce dédale ; et la physionomie du protestantisme allemand est tellement mobile qu'il en faudrait refaire sans cesse la photographie, si on voulait en fixer les traits si variables et si fugitifs. Encore moins demandera-t-on à un étranger, même après une étude personnelle et consciencieuse, d'arriver à des précisions dont les hommes du pays se croient à peine capables. J'espère un jour pouvoir aborder ce travail. Aujourd'hui, et pour faire comprendre le sens de la querelle théologique soulevée par le nouveau catéchisme hanovrien, il suffira d'esquisser à grands traits les mouvements les plus considérables accomplis de notre temps au sein du protestantisme allemand.

A la fin du dix-huitième siècle, les progrès croissants du naturalisme et du rationalisme avaient eu sur la dogmatique protestante le contre-coup le plus direct et le plus lamentable. « Il y a dans l'homme, » avait dit Kant, quelque chose de divin, dont la raison est l'expression. Tout ce qui n'est pas d'accord avec la raison, c'est-à-dire « tout ce que la raison pure et livrée à elle-même ne peut connaître » et concevoir par elle-même, est faux et doit être rejeté. » Cette thèse, adoptée avec enthousiasme par un grand nombre de théologiens, était non-seulement la *critique*, mais la négation radicale de toute révélation et de tout ordre surnaturel. Sans doute Kant avait conservé les idées de Dieu, de liberté et d'immortalité, mais il en faisait des *postulata* de la raison pratique ou morale. La morale devint ainsi le *criterium* du dogme ; tout dogme qui n'entraînait avec lui aucune conséquence morale était regardé comme un martyre inutile pour la raison, et, par conséquent, rejeté <sup>1</sup>.

Paulus, Wegscheider, Bretschneider, Röhr, de Wette, Ammon, Staüdlein et d'autres hardis rationalistes furent les principaux organes de cette étrange théologie, et préparèrent les esprits à accepter, sans trop d'étonnement et d'effroi, la conciliation, plus étrange encore, tentée par Schleiermacher entre les données panthéistes et les principes du christianisme <sup>2</sup>.

Ce que Kant et Fichte avaient fait pour le Nord de l'Allemagne, surtout au nom de la raison, Schelling le fit pour le Sud, en s'adressant principalement à l'imagination et au sentiment. L'incrédulité et la négation de toute croyance positive étendirent leurs ravages dans les écoles théologiques. Hegel compléta cette œuvre de destruction et de mort en attaquant la raison et la logique elle-même, dans

<sup>1</sup> Ritter, *Handbuch der Kirchengeschichte*, II, p. 583. Bonn, 1854.

<sup>2</sup> *Der christliche Glaube nach den Grundsätzen der Evangelischen Kirch dargestellt*, Berlin, 1821.

leurs données fondamentales et dans leurs principes essentiels <sup>1</sup>.

Tandis que l'erreur arrivait ainsi à son apogée, elle semblait apporter le remède avec l'excès du mal. Elle était d'abord une démonstration indirecte, et par l'absurde, des vérités et des principes niés avec tant de hardiesse. Elle devait, en outre, provoquer une salutaire réaction en révélant aux âmes honnêtes les profondeurs de l'abîme où tout menaçait d'être englouti.

Les malheurs de l'Allemagne, au temps des guerres de l'empire, et, en particulier, le mouvement national de 1815, ne furent pas étrangers à cette réaction. En croyant fermement à la patrie, à son indépendance, à son drapeau, le peuple allemand se remit aussi à croire aux grands principes dont l'audace effrontée des sceptiques avait dépouillé le double sanctuaire de la raison et de la foi. Derrière la liberté, pour laquelle on se battait à Dresde et à Leipzig, on sentit Dieu, vainement nié et aboli par les sophistes. Quand l'Allemagne, débarrassée de l'étranger, recommença à vivre de sa vie propre, et à ressaisir son autonomie, on entendit les rois, naguère alliés téméraires d'une philosophie destructrice, déclarer, à la face du monde, « qu'ils voulaient gouverner d'après les principes du christianisme. »

La Prusse, sous Frédéric-Guillaume III, se mit à la tête de ce mouvement réparateur. En face de l'ennemi commun, tous les peuples allemands s'étaient unis, et il n'y avait point eu de distinction de Prussien, de Saxon, d'Autrichien, de Bavarois, pour rendre la vieille terre d'Arminius à son ancienne indépendance <sup>2</sup>. On crut tout simple de transporter dans le domaine de la religion ce qui avait si admirablement réussi sur le terrain de la politique. L'union avait fait la force des Allemands contre les Français, pourquoi n'aurait-elle pas fait la force des chrétiens contre les impies, des protestants contre les catholiques? De ce raisonnement servant de majeure sortit comme conclusion l'Église unie de Prusse, inaugurée en 1817, à l'époque du troisième jubilé séculaire de la réforme (4 février). Substituer aux anciens noms de *Luthériens* et de *Calvinistes* le nom plus compréhensif et plus vague d'*Évangéliques*; faire asseoir à la même table de communion, et sous l'accommodante élasticité d'une même liturgie, et ceux qui, avec Luther, croyaient à la présence réelle, et ceux qui, avec Zwingle et Calvin, la rejetaient comme une superstition idolâtrique, en laissant à chacun la liberté de voir dans le pain consacré ou le corps de Jésus-Christ ou une simple commémoration de la Cène : telle était l'œuvre déli-

<sup>1</sup> Voir l'exposition et la réfutation de la *logique* de Hegel, dans le t. 1<sup>er</sup> de la *Logique* du P. Gratry.

<sup>2</sup> On se rappelle le beau chant national de Arndt (1815). *Was ist des Deutschen Vaterland?*

cate à l'aide de laquelle le roi de Prusse se flattait de concentrer les forces jusqu'alors trop éparses du protestantisme, afin de les opposer plus sûrement, d'une part, aux ennemis de la révélation, et de l'autre aux partisans de l'Église romaine.

Ce nouvel essai d'Église officielle n'eut pas tous les résultats qu'avait espérés le zèle de son auteur. Les protestants les plus sincères, luthériens ou calvinistes, les premiers surtout, répugnaient à un compromis où la vérité était sacrifiée à la charité, et repoussaient au nom de la conscience une union purement nominale sous laquelle subsistaient les dissentiments les plus profonds. On vit même un certain nombre de paroisses, en dépit des injonctions, des menaces et même des mesures coercitives, refuser d'entrer dans l'union et d'abandonner la véritable orthodoxie luthérienne. On donna à ce parti le nom de vieux luthériens (*Die Altlutheraner*), et ceux-ci s'appliquèrent avec d'autant plus de zèle à demeurer fidèles aux traditions dogmatiques et liturgiques de l'école de Wittenberg, qu'ils avaient la douleur de les voir plus compromises au sein de l'union par un contact quotidien avec les calvinistes.

Ce retour aux idées chrétiennes dans une partie considérable de l'Église allemande était un symptôme rassurant ; ce pouvait être le point de départ d'un mouvement plus décisif et plus considérable ; mais le principe dissolvant de la réforme subsistait toujours ; les heureuses inconséquences des âmes tourmentées par le besoin religieux n'empêchaient pas les hardiesses et les témérités plus logiques des vrais partisans du libre examen. Tandis que d'une part l'exégèse biblique se retrempait aux sources de la foi avec Tholuck, Hengstenberg, Delitzsch, le rationalisme le plus niveleur retrouvait dans Baur et dans Strauss de dignes successeurs des Paulus et des Schleiermacher.

Je le répète, je n'ai pas la prétention de tracer en ce moment un tableau complet de tous les mouvements qui ont agité le protestantisme allemand depuis le commencement de ce siècle. Pour emprunter le langage d'un des plus récents historiens de l'Église, « les séparations, les fusions, les transactions<sup>1</sup>, » se sont tellement multipliées dans ces vingt dernières années, que de gros volumes suffiraient à peine pour en redire l'interminable et confuse histoire.

Les événements politiques de 1848 vinrent aider aussi par contre-coup à la renaissance religieuse. Le besoin d'autorité se faisait sentir partout ; les partisans de l'ancienne orthodoxie profitèrent de ce besoin pour faire la guerre, non plus seulement au rationalisme et à

<sup>1</sup> Die Verschiedenheiten, die Fusionen, Transactionen, die Gegensätze auf dem Gebiete der Kirche mussten sich unter solchen Umständen nothwendig vermehren. (Ritter. *Gesch der Kirche*, p. 598.)

une exégèse destructive de toute révélation, mais aussi à ce piétisme tout subjectif de Spener dont l'influence avait bercé de pieuses illusions les âmes qui tenaient à se croire et à se dire encore chrétiennes.

C'est donc surtout depuis quinze ans qu'on voit dans les écoles de théologie et dans les consistoires de plusieurs églises allemandes une tendance à revenir de plus en plus à une église *objective*, avec des formes hiérarchiques, une confession de foi formelle, et une liturgie positive.

Cette tendance est caractérisée, avec des détails curieux, dans le passage suivant d'une Revue théologique, publiée à Berlin sous la direction du docteur Hengstenberg :

« Comme l'enfant prodigue se souvenait de tout ce qu'il avait eu  
 « dans la maison de son père, ainsi, nous aussi, nous nous souvenons  
 « maintenant de tout ce que nous avons eu dans la maison maternelle  
 « de l'Église (*so besinnen auch wir uns jetzt auf alles was wir in dem*  
 « *Mutterhause der Kirche gehabt haben*). Parmi ces trésors de la maison  
 « maternelle, il faut surtout compter la confession de foi, la vie com-  
 « mune dans cette maison, les chants, le service de Dieu, l'habitude  
 « et l'usage du baptême et de la cène, de la confirmation, de la béné-  
 « diction nuptiale ; le rétablissement des anciens chants ; les essais  
 « pour arriver à une bonne pratique de la confession ; le rétablis-  
 « sement des vêpres et des pratiques accessoires du culte ; la manière  
 « ecclésiastique de procéder aux funérailles, les soins donnés à l'in-  
 « struction catéchétique, tant à l'école qu'à l'église, la polémique  
 « contre la franc-maçonnerie, une grande idée du ministère pastoral,  
 « comme étant d'institution divine, et la connaissance croissante de  
 « la puissance objective de l'Église» (*die hohe Auffassung des Predigt-*  
*amts, als einer göttlichen Institution, die wachsende Erkenntniss der*  
*objektiven Macht der Kirche*)<sup>1</sup>.

Ces aveux si instructifs des partisans du mouvement ecclésiastique reçoivent leur confirmation des attaques de leurs adversaires. Une Revue qui s'est donnée pour mission de surveiller et de combattre ces tendances dangereuses, dans lesquelles elle voit, non sans raison peut-être, un achèvement vers Rome, se montre sans pitié pour ce parti qu'elle appelle le confessionnalisme orthodoxe ou le parti de la haute Église<sup>2</sup>. « C'est ce parti, dit la *Revue d'Elberfeld*,

<sup>1</sup> Hengstenberg's *Evangelische Kirchenzeitung*, 29 oct. 1856, cité dans le savant ouvrage de M. Edmond Jörg, t. I, p. 11.

<sup>2</sup> Die Partei des orthodoxen Rationalismus oder des Hochkirchentums. (*Allgemeine kirchliche Zeitschrift*, publiée à Elberfeld sous la direction du D<sup>r</sup> Schenkel. 1<sup>re</sup> année, 5<sup>e</sup> livraison.)

« qui veut rétablir l'autorité doctrinale des confessions de foi, rendre  
 « leur autorité aux anciens catéchismes et aux anciennes liturgies  
 « de l'Église, et faire revivre, dans sa stricte sévérité, l'antique dis-  
 « cipline. Ce même parti s'oppose, de toutes ses forces, au libre  
 « développement de la vie paroissiale ; ruine l'autonomie dans le bas  
 « pour consolider l'autorité dans le haut ; montre une sympathie à  
 « peine déguisée pour les règles ecclésiastiques et les formes hiérar-  
 « chiques du catholicisme romain ; pousse des cris aigus contre le  
 « rationalisme et le radicalisme des réformés, qui ont toujours favo-  
 « risé plus de liberté dans l'enseignement des pasteurs, et une plus  
 « grande participation des laïques à la vie des paroisses ; essaye ouver-  
 « tement d'établir de nouveaux sacrements, et d'entourer l'exercice  
 « de la dignité pastorale de l'auréole d'une autorité divine ; étouffe,  
 « ou du moins comprime, dans les Universités, la liberté d'examen ;  
 « et introduit dans l'Église allemande évangélique un état de subor-  
 « dination et de servitude, en comparaison duquel on envierait  
 « presque la dépendance dans laquelle les catholiques romains se  
 « trouvent vis-à-vis de leurs prêtres : tels sont les traits caracté-  
 « ristiques d'un parti qui s'appuie principalement sur l'union de  
 « l'Église et de l'État <sup>1</sup>. »

La lutte théologique dont le nouveau catéchisme de Hanovre a été l'occasion, et qui n'est elle-même qu'un épisode de la lutte plus générale dont il serait si intéressant d'étudier les caractères dans les autres contrées protestantes, peut se résumer tout entière dans l'antagonisme de ces deux partis : l'un qui s'inspire davantage des traditions du siècle dernier, vit en assez bonne intelligence avec l'exégèse rationaliste, professe une souveraine horreur pour tout dogme trop nettement formulé, et refuse d'accorder à l'Église une autorité divine de doctrine et de ministère ; l'autre qui, semblable à l'enfant prodigue repentant, semble vouloir se mettre en marche pour rentrer dans la maison paternelle, et en attendant cette réconciliation, s'efforce de reprendre un à un les trésors de foi et de discipline enlevés aux chrétiens par le malheur des temps et les audaces de l'esprit irrégieux.

Pour nous en convaincre, abordons l'étude du nouveau catéchisme, et passons en revue les accusations principales élevées contre lui par ses adversaires.

<sup>1</sup> *Allgemeine Kirchliche Zeitschrift*, ib.

## III

Le nouveau catéchisme de Hanovre comprend trois parties. La première, intitulée *les cinq chapitres principaux*, et la seconde, exclusivement composée du petit catéchisme de Luther, n'ont rien de spécial à cette nouvelle publication, et se retrouvent dans la plupart des catéchismes luthériens. D'après une ordonnance consistoriale publiée quelques jours après le décret royal du 14 avril, ces deux premières parties, qui ne comprennent à elles deux que trente-deux pages sur cent soixante-quinze, sont destinées à être apprises par cœur, la première par les enfants de six à huit, la seconde par les enfants de huit à onze ans. La troisième partie, intitulée : *Explication détaillée du catéchisme (Ausführliche Erklärung des Katechismus)*, et destinée à l'instruction des enfants de onze à quatorze ans, est la seule dont nous ayons à nous occuper. C'est surtout là, au dire des adversaires, que se trouvent « le levain papiste » dont l'Église évangélique s'était si heureusement débarrassée au seizième siècle <sup>1</sup>, et « un esprit d'erreur capable de séduire les élus eux-mêmes, s'il était possible <sup>2</sup>. »

Quelles nouveautés ont donc été introduites dans le catéchisme de 1862 dont la prétention est de se rattacher très-étroitement à la dogmatique de Luther? Sur quels principes reposent les objections de ses contradicteurs et quels graves enseignements en ressortent pour nous?

A première vue, et en feuilletant seulement les deux catéchismes, on peut saisir entre eux une différence profonde. Le catéchisme de 1790 donne une préférence marquée à la morale sur le dogme. Dans les huit traités dont il se compose, le septième, intitulé : *des devoirs et des vertus du chrétien*, occupe à lui seul la moitié du livre. En outre, il eût été plus exact de l'intituler : *des devoirs et des vertus de l'honnête homme*; car, à part quelques expressions d'un emploi extrêmement rare et discret, l'élément surnaturel et les considérations empruntées à la foi tiennent fort peu de place dans cet exposé de morale.

Quant à la partie dogmatique, je ne voudrais pas dire qu'elle est

<sup>1</sup> Baur Schmidt, p. 5.

<sup>2</sup> Baur Schmidt, p. 5.

exclusivement rationaliste; ce serait une fausseté et une injustice. En effet, il y est question de la Trinité (p. 21), du péché originel et de ses suites (p. 30 et 31), de la divinité de Jésus-Christ (p. 35), de la rédemption du monde par ses souffrances et sa mort (p. 36), de la résurrection finale (p. 56), et de l'éternité des récompenses et des peines (p. 59). Mais ces points fondamentaux de la dogmatique chrétienne ont été à peine effleurés par les rédacteurs de ce catéchisme. Il les faut chercher avec grand soin dans le livre pour les y découvrir, et les enseignements sur Dieu et sur l'homme y sont bien plus souvent puisés aux sources de la raison naturelle qu'à celles de la foi.

Telle dogmatique, telle liturgie. Aussi les formules de prières placées à la fin du catéchisme de 1790 (p. 167-171) sont rédigées de telle sorte, qu'à la condition d'admettre l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, fût-on juif, mahométan, adorateur du Grand-Esprit, ou l'un de nos modernes libres penseurs, on les pourrait réciter sans imposer à sa raison le moindre acte de foi surnaturelle <sup>1</sup>.

Ces proportions relatives de la morale et de la dogmatique sont entièrement renversées dans le catéchisme de 1862. La morale n'en est pas exclue, mais elle est loin d'y tenir une place aussi considérable; et au lieu d'être séparée du dogme, elle en découle comme une conséquence pratique; enfin, bien plus que le catéchisme précédent, elle se préoccupe de l'homme régénéré par Jésus-Christ; elle a surtout en vue de former le chrétien, l'homme surnaturel, et elle va demander aux principes de la révélation les principaux mobiles du devoir.

Cette première et essentielle différence est un des griefs principaux de M. l'archidiacre Baur Schmidt et de ses amis contre l'œuvre récente. Le langage dont ils se servent pour faire l'apologie du catéchisme de 1790 et décrier celui de 1862 mérite d'être entendu.

L'orthodoxie protestante du seizième et du dix-septième siècle, disent-ils, avait commis une grande faute en mettant la théologie à la place de la religion, et en donnant plus d'importance à la pureté de la doctrine qu'à celle de la vie pratique. De là une dogmatique étroite, impopulaire, pleine des souvenirs de la scolastique et du moyen âge; de là ces formulaires orthodoxes imposés aux Églises allemandes, vrais papes de papier, aussi intolérants et aussi ennemis de la liberté de conscience que le pape de Rome <sup>2</sup>. A quels

<sup>1</sup> Je dois faire une exception pour la première et pour la cinquième formule, où le nom de Jésus-Christ est prononcé.

<sup>2</sup> « Die orthodoxe Lehrformel wurde der protestantische Papst. Wir Kennen die Folge dieses papiernen Papstthums. »

résultats était-on arrivé par là ? On avait dégoûté de la religion les personnes éclairées et jeté les masses dans l'indifférence. Le mérite du catéchisme de 1790 était précisément d'avoir émoussé toutes ces pointes théologiques et évité cet esprit étroit et exclusif qui fait du protestantisme un catholicisme pire que le catholicisme véritable <sup>1</sup>.

Le nouveau catéchisme, ajoutent-ils, veut ramener les nouvelles générations à ces traditions surannées, et renfermer de nouveau l'instruction religieuse dans les limites d'une orthodoxie stricte et exclusive. Il fait bon marché de la morale sur laquelle tous peuvent être d'accord en dépit de la divergence des symboles, et attribue une importance exagérée à l'enseignement de la doctrine ; mais il aura beau faire, *la période dogmatique du protestantisme est passée* ; vouloir à tout prix y ramener les âmes, c'est une tentative insensée, sans but et sans issue <sup>2</sup>. Le devoir du temps présent est de développer le côté moral du christianisme, et de lui donner de nouvelles bases dans la conscience, dans la raison et dans la volonté des peuples <sup>3</sup>. Revenir à une dogmatique usée, c'est, contrairement à la parole de l'Évangile, mettre dans de vieux tonneaux le nouveau vin, ou ressusciter des morts enterrés depuis longtemps <sup>4</sup>.

A partir de ce principe, on voit aisément de quelles critiques de détail le nouveau catéchisme doit être accablé par ses adversaires.

Résumons-les.

L'ancien catéchisme avait traité avec beaucoup de réserve la question de la Trinité, et n'avait pas dépassé les limites du langage biblique. Le nouveau a le tort, suivant le docteur Schenkel, de produire sur cette question des thèses absolues et tranchantes, d'insister sur la Trinité aux dépens des attributs de l'essence divine, et d'employer les expressions de *Trinité* et de *trois personnes* qu'on ne trouve pas dans la Bible <sup>5</sup>. M. l'archidiacre Baur Schmidt va plus loin encore. Il demande aux rédacteurs du nouveau catéchisme de quel droit ils dé-

<sup>1</sup> « Die orthodoxen Spitzen sind in ihm abgebrochen, die dogmatischen Härten abgeglättet..... Der Protestantismus ist ein verschlechterter Katholicismus, wenn dieser Grundsatz aufgegeben wird. » (Dr Schenkel, *Der neue Evang.-Luth. Landeskath.* p. 14-15 ; Baur Schmidt, p. 16 et 17.)

<sup>2</sup> « Die dogmatische Periode des Protestantismus ist vorübergegangen ; sie hat für ihre Zeit ihre Dienste gethan und sich ausgelebt ; um jeden Preis sie trotzdem restauriren zu wollen, iste ein Unternehmen an sich ohne Zweck und ohne alle Aussicht auf Erfolg. » (Schenkel, p. 28.)

<sup>3</sup> *Ibidem.*

<sup>4</sup> « Die jungen Most in alte Schaüche fassen..... Aus welchem Rechte lässt man die Todten nicht ruhen, welche unsere Väter längst begraben haben ? » (Baur Schmidt, p. 33.)

<sup>5</sup> Schenkel, p. 35.

composent l'essence impénétrable de la Divinité, en y distinguant une première, une seconde et une troisième personnes<sup>1</sup>, lorsque c'est déjà trop faire que de donner un nom à Dieu, puisque par là on rabaisse son essence aux infimes proportions de la pensée humaine.

Dans le Christ sauveur, l'ancien catéchisme s'était surtout attaché à montrer le personnage historique, tel que l'Évangile le fait vivre sous nos yeux. Le nouveau emprunte sans scrupule les formules du concile de Chalcédoine relativement à la distinction des deux natures, et s'exprime sur Jésus-Christ dans les termes mêmes de la vieille scolastique<sup>2</sup>, en insistant sur le côté divin du Sauveur beaucoup plus que celui-ci ne l'a fait en parlant de lui-même<sup>3</sup>.

Toujours fidèle à son esprit de tolérance, l'ancien catéchisme avait raconté brièvement la chute du premier homme, et exposé plus brièvement encore les conséquences de cette chute<sup>4</sup>. Tout au contraire, les rédacteurs du nouveau catéchisme développent avec une prédilection affectée cette thèse si profondément marquée au coin de la vieille orthodoxie. Écho lointain, mais fidèle, de la terrible dogmatique du Sinaï, le catéchisme hanovrien de 1862 aime à mettre en scène le Dieu jaloux dont la colère redoutable poursuit jusque dans les générations les plus reculées les fautes des pères<sup>5</sup>. A en croire M. le docteur Schenkel, cette prétendue doctrine orthodoxe sur le péché originel ne saurait se fonder ni sur l'ancien ni sur le nouveau Testament : elle est démentie à la fois par l'Écriture et par la raison<sup>6</sup>; et, en s'appuyant sur l'Évangile, M. l'archidiacre Baur-schmidt se demande comment on peut appeler « enfants de colère et de mort » ceux qui n'ont pas reçu le baptême, puisque Jésus-Christ bénissait de petits enfants encore souillés de la tache originelle et apprenait à ses apôtres à voir dans ces petits les vrais héritiers du royaume de Dieu<sup>7</sup>.

Le respect aveugle de la tradition et l'asservissement systématique de la raison à une orthodoxie surannée éclatent davantage encore, au dire des mêmes adversaires, dans les chapitres du nouveau catéchisme où il est question du baptême et de la rédemption.

<sup>1</sup> « Warum das unerforschliche und majestätische Wesen Gottes also zergliedern wollen, das daraus eine erste, eine zweite und eine dritte Person entsteht, mit welcher Vorstellung, ja mit welchem Ausdruck allein schon wir es in den niedern Kreis menschlicher Begriffe herabziehen ? » (Baur-schmidt, p. 28-29.)

<sup>2</sup> Schenkel, p. 36.

<sup>3</sup> Baur-schmidt, p. 29.

<sup>4</sup> Ancien catéchisme, p. 31.

<sup>5</sup> Ces expressions : *La colère de Dieu!* reviennent en effet assez souvent dans ce catéchisme.

<sup>6</sup> Schenkel, p. 34 et 32.

<sup>7</sup> Baur-schmidt, p. 21.

D'abord on fait jouer au diable, mais à un diable personnel et véritable, un rôle considérable dans le drame de la chute du genre humain<sup>1</sup>; et, non content de croire et de faire croire au diable, le nouveau catéchisme parle le plus sérieusement du monde de magie, de sorcellerie, de divination, d'évocation des esprits, de nécromancie<sup>2</sup>, etc.

Ce point, je dois le dire, a froissé au plus haut degré la susceptibilité du peuple hanovrien, et l'importance donnée au démon est un des griefs les plus vivement sentis contre le nouveau catéchisme; c'est comme si ses rédacteurs eussent évoqué le sombre moyen âge, avec tout son cortège de sorcelleries, pour replonger le Hanovre dans les ténèbres épaisses des superstitions papistes.

Je ne le demanderai pas à MM. Baur Schmidt et Schenkel, dont les opinions me paraissent singulièrement libres de tout souvenir traditionnel; mais je le demande à ces bons Hanovriens pour lesquels Luther a été et est encore le grand libérateur de la conscience et l'apôtre providentiel d'une réforme sans laquelle l'Église du Christ eût été perdue. Pourquoi faire si bon marché du diable, lorsque le diable tient une si grande place dans la vie et dans l'œuvre du moine saxon? Nè voit-on pas encore, sur les murs du château de la Wartbourg, la fameuse tache d'encre, souvenir vivant du duel tout scolastique de l'esprit de ténèbres avec le réformateur de Wittenberg? N'est-ce pas le diable qui, dans la fameuse conférence de 1521, désabuse définitivement Luther de la pratique idolâtrique de la messe, dont jusqu'alors la simple lecture de l'Écriture sainte n'avait pu le détacher<sup>3</sup>? Enfin, dans les écrits et les discours de Luther, ne voit-on pas le diable paraître à tout propos et hors de tout propos, et donner à lui seul autant de besogne au réformateur que tous les théologastres de Rome à la fois? Bien loin de nier l'existence personnelle du démon, le docteur Martin a la foi la plus vive en l'existence de cet esprit puissant et rusé, contre lequel il met en œuvre toutes les ressources de sa science théologique. Si la croyance au diable est une superstition romaine, non-seulement Luther n'a rien fait pour la détruire, mais il l'a fortifiée de tout le poids de son autorité; et ceux qui, aujourd'hui, hochent dédaigneusement la tête en entendant parler du démon, sont par cela seul convaincus de renier Luther dans une des parties capitales de son enseignement.

<sup>1</sup> Voir le nouveau catéchisme, particulièrement p. 49, 95, 59, 131, 132, 142. — « Der Teufel stets mit Vorliebe im neuen Katechismus erwähnt wird. » (Schenkel, p. 57.

<sup>2</sup> Nouveau catéchisme, p. 49, q. 47.

<sup>3</sup> Récit de la conférence du diable avec Luther, fait par Luther lui-même.

D'après le nouveau catéchisme, l'homme créé par Dieu dans un état d'innocence, de bonheur et d'immortalité, a perdu par sa désobéissance tous ces dons du Créateur, et est devenu incapable d'aucun bien. Même dans l'état de rédemption, ce n'est pas lui qui accomplit la loi, c'est le Sauveur qui l'accomplit pour lui, et dont les mérites deviennent les siens<sup>1</sup>.

On reconnaît là, mais adoucies et singulièrement mitigées, les thèses fondamentales de la primitive orthodoxie luthérienne. Mais tandis que MM. Schenkel et Baur Schmidt n'ont pas assez d'invectives contre une théologie qui, pour vouloir être trop surnaturelle, détruit presque entièrement la nature, et fait de l'homme, soit pécheur, soit juste, un être tout passif, où le bien et le mal sont opérés par des agents externes dont la lutte constitue seule toute la moralité de la vie humaine<sup>2</sup>, les défenseurs du nouveau catéchisme me semblent avoir été dominés par une sorte de respect humain. Malgré leur désir de revenir à la véritable orthodoxie luthérienne, ils n'ont pas osé reproduire purement et simplement les enseignements du maître sur ces graves questions. Ils inclinent visiblement de ce côté, mais ils se sentent mal à l'aise pour proclamer tout haut les principes si catégoriques de la dogmatique primitive du père de la réforme.

Trop de protestants ignorent cette dogmatique, et s'imaginent sincèrement, sur la foi de leurs pasteurs, que la réforme a été une doctrine de liberté, et la glorieuse revendication des droits de la conscience contre les asservissantes superstitions de la scolastique. Ce que le catéchisme hanovrien de 1862 dit avec tant de ménagements et de timidité sur les suites du péché originel et l'état tout passif de l'homme entre les influences contraires de Dieu et du démon, il le faut lire dans Luther, parlant avec l'autorité d'un fondateur de doctrine.

Le péché originel n'a pas seulement enlevé à l'homme les dons excellents mis en lui par le Créateur. Il lui a enlevé le libre arbitre. L'homme cesse de s'appartenir; il pèche, quoi qu'il fasse. Sa volonté est semblable à une cavale en plein champ. Dieu monte-t-il en croupe? La cavale obéit, se laisse emporter à tous les mouvements du cavalier, et va où il veut: Dieu abandonne-t-il les rênes? Alors Satan s'élançe sur le dos de l'animal, qui cède aux éperons et aux caprices du cavalier. La volonté n'a pas le choix de sa monture; et il n'y a de

<sup>1</sup> Nouveau catéchisme, p. 81, 82, 88, 89, 95.

<sup>2</sup> Baur Schmidt, 17, 4. — Schenkel, 52, 37. « Selbst auf dem Wege der Heiligung räumt der Katechismus dem Menschen keine eigene Thätigkeit ein; ist und bleibt ein bloss passives Werkzeug. »

lutte possible qu'entre les deux cavaliers, Satan et Dieu, qui se disputent l'empire momentané de la cavale<sup>1</sup>.

Quant à la rédemption de l'homme pécheur par Jésus-Christ, c'est une œuvre toute extérieure. Elle n'atteint pas l'âme humaine dans son fond pour la changer, la purifier et la sanctifier. C'est une application faite par le dehors des mérites du sang de Jésus-Christ. L'homme reste toujours essentiellement pécheur et mauvais ; mais, couvert des mérites du Sauveur comme d'un manteau, il est vu par Dieu le Père non plus comme pécheur, mais comme juste<sup>2</sup>.

Par une conséquence nécessaire, les prétendues bonnes œuvres des justes sont de véritables péchés, si on les considère dans leur valeur intrinsèque ; d'où cette conclusion étrange, devant laquelle le réformateur n'a pas reculé, c'est qu'en péchant, ou, pour employer les expressions mêmes du docteur, en péchant fortement<sup>3</sup>, l'homme rend plus d'hommage à Dieu qu'en essayant de faire de bonnes œuvres. Dans ce dernier cas, en effet, l'homme est un orgueilleux : il se croit capable d'opérer le bien par lui-même et de se rendre digne du ciel : il fait tort à l'œuvre de la rédemption, et, autant qu'il est en lui, rend inutiles les souffrances et la mort du Sauveur<sup>4</sup>. Au contraire, en péchant fortement, mais avec une ferme confiance dans les mérites réparateurs de Jésus-Christ, il s'humilie et fait éclater visiblement la puissance et la miséricorde du Sauveur, plus admirables là où le péché abonde davantage.

Voilà la vraie dogmatique luthérienne dans toute sa pureté. Le nouveau catéchisme n'en a conservé qu'une faible et pâle esquisse ; et MM. Baur Schmidt et Schenkel eussent été plus équitables en le ménageant davantage dans leurs jugements et en réservant toute leur sévérité pour la théologie du réformateur.

Je ne veux pas rappeler comment ces difficiles questions ont été résolues par la doctrine catholique, et comment, dans la sagesse de l'esprit de Dieu, elle a toujours tenu le milieu entre les extrémités contraires, où se jette si facilement l'esprit de l'homme. Cet immortel débat de la grâce et du libre arbitre, dans les querelles théologiques suscitées par Pélage, par Luther, par Baïus, par Jansénius, et, de nos

<sup>1</sup> Luth. de *Servo Arb. ad Erasm.* l. I, fol. 117, 6 ; et *Œuvres complètes*, t. III, p. 177.

<sup>2</sup> Voir pour les preuves la *Symbolique* de Mœhler, t. I, § 16, p. 155 et suiv.

<sup>3</sup> *Esto peccator et pecca fortiter.* (*Lettre à Melancthon. Œuvres de Luther*, éd. d'Iéna, t. I, p. 345.)

<sup>4</sup> « Les âmes pieuses qui font le bien pour gagner le royaume des cieux, non-seulement n'y parviendront jamais, mais il faut même les compter parmi les « impies ; et il est plus urgent de se prémunir contre les bonnes œuvres que « contre le péché. » (*Œuvres de Luther*, éd. de Wittenberg, t. VI, fol. 160.)

jours, en face des affirmations absolues du rationalisme pur, elle a su toute seule en éviter les écueils, distinguer avec soin les droits respectifs de Dieu et de l'homme, et faire éclater la grandeur de la rédemption sans mutiler l'âme humaine. Elle sauvegarde tout entière la souveraineté divine, mais sans réduire l'homme à une dégradante passiveté qui enlève toute signification au mérite et au démérite. En un mot, elle ne travestit pas Dieu en tyran capricieux ou en bienfaiteur fantasque, sauvant celui-ci et damnant celui-là sans autre raison que son bon plaisir <sup>1</sup>.

Le nouveau catéchisme (et ses adversaires ne le lui pardonnent pas), est donc l'œuvre d'un parti dont la tendance continuelle, depuis quinze ans, a été de donner à la foi des bases plus solides. Pour ce parti, le protestantisme ne doit pas seulement être une doctrine, ce doit être une Église ; ce n'est pas assez qu'il soit une religion, il y faut encore trouver un culte. Des notions plus positives sur l'autorité divine des pasteurs et sur le caractère des sacrements, des règles plus nombreuses et plus impératives sur les pratiques extérieures ; c'est par là que le nouveau catéchisme doit consommer la restauration de l'orthodoxie dans l'Église de Hanovre : autant de points sur lesquels il se sépare très-nettement de l'enseignement vague et de la tolérance compromettante du catéchisme de 1790.

Dans ce dernier, rien sur l'Église et sur sa mission, rien sur le corps des pasteurs et sur leur autorité. La Bible est le grand Tout dans lequel, au nom de la liberté d'examen, le catéchisme réconcilie, malgré leurs anciennes querelles et leurs réciproques excommunications, Luther, Carlostadt, Zwingle et Calvin <sup>2</sup>.

Pour lui, il n'y a pas de confession de foi et de luthéranisme exclusif. Toutes les nuances secondaires s'effacent et disparaissent dans la majestueuse unité du protestantisme. Tous sont frères. Qu'ils admettent ou qu'ils nient la présence réelle, qu'ils s'appellent luthériens ou calvinistes au fond, tous appartiennent à la même société religieuse et relèvent de la même autorité : la Bible interprétée d'après l'Esprit-Saint <sup>3</sup>.

A ce laxisme si conciliant, le nouveau catéchisme substitue des notions plus nettes et plus exclusives.

Il y a une vraie Église de Dieu, à laquelle appartiennent les saints et hors de laquelle il n'y a pas de salut <sup>4</sup>, c'est l'Église évangélique luthérienne ; elle possède la vraie foi et la pure parole de Dieu

<sup>1</sup> Voir surtout les décrets du concile de Trente, session vi°.

<sup>2</sup> Catéchisme de 1790. *Abrégé de l'histoire de la religion*, n° 23, p. 164 et 165.

<sup>3</sup> *Der alte Katech.*, p. 166.

<sup>4</sup> « Ausser der wahren Kirche Gottes kein Heil ist, und zu ihr alle heiligen gehören, als die ein Leib und ein Geist sind. » (N. C., p. 107. Q. 116.)

qu'elle interprète conformément à la confession d'Augshourg et à l'apologie de cette confession, aux deux catéchismes de Luther, aux articles de Smalkade et à la Formule de concorde <sup>1</sup>, et sans juger les chrétiens des autres communions, cette Église évangélique luthérienne s'affirme la vraie, apostolique et ancienne Église du Christ <sup>2</sup>.

Les pasteurs de cette Église exercent une véritable autorité spirituelle et sont les dépositaires d'un pouvoir divin. Ils n'ont pas seulement pour mission de lire et d'expliquer la Bible et de donner au peuple des conseils de morale; mais ils ont toute-puissance pour administrer les sacrements, et particulièrement pour remettre ou pour retenir les péchés. Ce dernier pouvoir, ils l'exercent dans la confession; ainsi l'a établi Jésus-Christ donnant à ses apôtres les clefs du royaume des cieux et leur disant : Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et retenus à ceux à qui vous les retiendrez <sup>3</sup>. Le confesseur joue donc le rôle d'intermédiaire entre le pénitent qui s'accuse et Dieu qui pardonne. Le pécheur ne se confesse pas seulement à Dieu pour avoir au for de la conscience la rémission de ses fautes : il s'adresse à un ministre du Seigneur ayant commandement et puissance (*Befehl und Vollmacht*) pour donner ou refuser l'absolution, et obligé, en vertu de son ministère et de son serment, à un secret absolu <sup>4</sup>.

En présence de ces enseignements dont on ne trouve pas la plus légère trace dans le catéchisme de 1790, MM. Baur Schmidt et Schenkel poussent un véritable cri d'alarme, et font appel à toutes les âmes zélées. *Caveant consules!* Que va devenir le protestantisme devant cette résurrection audacieuse d'une autorité spirituelle s'imposant à l'homme au nom de Dieu, et s'attribuant l'exercice de la puissance divine elle-même? « Pauvre peuple, s'écrie dans sa douleur M. l'archidiacre Baur Schmidt, pauvre peuple, que l'on oblige de s'agenouiller devant des prêtres <sup>5</sup>! »

Mais, reprend M. Schenkel, comment s'en étonner? Qui veut la fin, veut les moyens. Le parti à l'influence duquel est due la rédaction du nouveau catéchisme aspire à rétablir un corps ecclésiastique <sup>6</sup>

<sup>1</sup> N. C. Weitere zugaben, § 2, q. 7-12, p. 160.

<sup>2</sup> « Wir sind..... die alte, apostolische rechtglaubige Kirche Christi. » (*Ibid.*)

<sup>3</sup> N. C., p. 109, q. 124, et encore p. 168, 169, 170.

<sup>4</sup> « Dass die Beichwäter durch Amt und Eid zur gänzlichen Verschwiegenheit verpflichtet sind ; denn sie empfangen das Bekenntniss an Gottes Statt. » (N. C., p. 168), « Dass man die Absolution oder Vergebung von dem Beichtiger empfahe, alf von Gott selbst. » (*Ibid.*, p. 167.)

<sup>5</sup> « Armes volk das vor den Priestern auf den Knien liegen muss! » (Baur Schmidt, p. 26.)

<sup>6</sup> Le mot *clérical* rendrait peut-être mieux la pensée de l'écrivain allemand.

ayant une puissance surnaturelle sur la communauté des fidèles, conceptions toutes catholiques dont il n'est même pas fait mention dans l'ancien catéchisme. Pour arriver à constituer cette autorité, il fallait nécessairement rétablir la confession et l'absolution, et faire de cette dernière l'exercice d'un pouvoir venu de Dieu lui-même <sup>1</sup>. Luther avait enseigné la doctrine du sacerdoce universel répandu par l'Esprit-Saint dans toute la société des fidèles ; et maintenant, de par le nouveau catéchisme, le pasteur hanovrien devient une sorte d'hierarque, un lieutenant ou un vicaire de Dieu <sup>2</sup> portant dans ses mains puissantes les clefs du paradis, atteignant à la fois les profondeurs du ciel et les abîmes de l'enfer, constitué maître et seigneur des destinées de son troupeau, et des éternelles comme des temporelles <sup>3</sup> !

S'étonnera-t-on après cela de voir le même catéchisme ramener tout le cortège des superstitions papistes, et la croyance à la présence réelle <sup>4</sup>, et la communion des malades <sup>5</sup>, et la convenance de la confession comme préparation à la communion <sup>6</sup>, et l'habitude de faire le signe de la croix avant les prières du matin et du soir <sup>7</sup>, et l'invitation, quand la cloche sonne à l'église, de réciter ou les *kyrie eleison*, ou un cantique reproduisant à peu près l'antienne *Da pacem* de l'antiphonaire romain <sup>8</sup>. Pourquoi, s'écrie M. Schenkel, s'est-on arrêté en si beau chemin, et n'a-t-on pas aussi imposé aux protestants hanovriens l'obligation de dire leur chapelet <sup>9</sup> ?

Ici encore les rédacteurs du nouveau catéchisme se prévalent de l'autorité de Luther. Lui, le grand apôtre, l'irréconciliable ennemi des superstitions romaines, avait gardé l'usage du signe de la croix, symbole et souvenir à la fois du dogme de la très-sainte Trinité et de la mort de Jésus-Christ. Ce signe salutaire était tombé en désuétude à une époque de relâchement et de tiédeur. Le remettre en honneur et en rétablir l'usage était en même temps et plus chrétien et plus luthérien.

<sup>1</sup> Schenkel, p. 21.

<sup>2</sup> « Wenn der Pastor zu einem vice-Gott hinaufgeschwindelt ist..... »

<sup>3</sup> « Seine macht reicht in die Höhen des Himmels und in den Abgrund der Hölle. Er ist Herr und Meister über die ewigen wie über die zeitlichen Schicksale der ihm anvertrauten Schafe. » (Schenkel, p. 25.)

<sup>4</sup> Nouveau catéchisme, p. 147, 148, 153, 175, 174.

<sup>5</sup> N. C., p. 173.

<sup>6</sup> N. C., p. 170.

<sup>7</sup> « Des morgens, so du aus dem Bette fährst, sollst du dich segnen mit dem heiligen Kreuz und sagen : Das walte Gott Vater, Sohn, und heiliger Geist. Amen. » (N. C., p. 26.)

<sup>8</sup> N. C., p. 165.

<sup>9</sup> « Es fehlt nur noch die Perlenschnur des Rosenkranzes. » (Schenkel, p. 24.)

Sans doute, répond M. Schenkel, Luther avait gardé le signe de la croix, mais il l'avait restreint à la Saxe électorale. Quelle preuve, d'ailleurs, prétend-t-on tirer de là? Peut-on oublier que Luther, « élevé dans le catholicisme et accoutumé au cérémonial du cloître, » ne s'était jamais complètement débarrassé de tout l'attirail des superstitions papistes<sup>1</sup>?

En somme, concluent les adversaires<sup>2</sup>, le nouveau catéchisme impose des signes de croix et des genuflexions, assigne à la prière des temps déterminés et des formules obligatoires, rétablit la confession et l'autorité cléricale, fait à l'absolution donnée par les pasteurs une place qui n'a rien à envier à la pratique romaine du sacrement de pénitence, recommande la confession et la communion des malades, en insinuant habilement que ces pratiques pieuses peuvent avoir d'heureuses conséquences pour leur santé; et, sous le masque de la liberté évangélique, parle avec la roideur du commandement, en répétant sans cesse ces formules catégoriques : *on doit, il faut*; tels sont les trésors dont on veut enrichir l'Église hanovrienne<sup>3</sup> : et cela, en 1862, c'est-à-dire au mépris de tous les progrès théologiques accomplis depuis trois siècles; et cela, au nom d'un homme et par voie d'autorité, quand le protestantisme a posé en principe le rejet de toute autorité humaine, et que l'infailibilité de Luther, et, par conséquent, l'enchaînement à son dogmatisme ne sauraient être mieux acceptés que l'infailibilité du Pape et l'aveugle soumission aux décrets de l'Église romaine<sup>4</sup> ! Les auteurs du nouveau catéchisme ont voulu remettre à la chaîne la conscience religieuse émancipée par la réforme<sup>5</sup> ! Un abîme avait été creusé entre les vrais chrétiens et cette Église si justement convaincue d'apostasie et de corruption; sur cet abîme, on vient de jeter un pont; le mot d'ordre est donné; on s'achemine vers Rome<sup>6</sup> !

A ces formidables reproches que répondent les rédacteurs du nouveau catéchisme?

Il ne leur est pas difficile de montrer que plusieurs de ceux accusa-

<sup>1</sup> « Man vergesse nicht dass Luther katholisch erzogen, an das ceremoniell des Klosters gewöhnt..... » (Schenkel, p. 22.)

<sup>2</sup> J'ai dû laisser de côté d'autres reproches de moindre importance adressés au nouveau catéchisme, comme le défaut d'ordre, la ridicule vétusté du langage, etc.

<sup>3</sup> Schenkel, p. 27.

<sup>4</sup> « Ganz unbekümmert neu die möglichkeit dass doch auch unser trefflicher Luther als mensch habe irren können. » (Baur Schmidt, p. 14, et Schenkel, p. 12, 13, 14.)

<sup>5</sup> Schenkel, p. 17.

<sup>6</sup> « Die Wiedereinführung superstitiöser Ceremonien, die weder Vernunft noch Schrift für sich haben, widert die gebildeten an und verletzt das einfache Volk; wo sie durchdringt, wird sie höchstens eine Brücke nach Rom. » (Schenkel, p. 22.)

tions ne s'arrêtent pas au catéchisme de 1862, et vont plus directement encore contre les enseignements primitifs du luthéranisme, et même contre l'Écriture sainte<sup>1</sup>.

Il serait superflu de les suivre dans le détail quelquefois un peu fatigant de leurs dissertations théologiques; je tiens davantage à relever certains aveux dont le bénéfice doit demeurer acquis à la vérité, et qui me paraissent singulièrement instructifs.

Sans doute il est étrange, peu logique, et notoirement contraire aux principes mêmes de la réforme, d'invoquer sans cesse l'autorité de la tradition. Mais cela même est un hommage involontaire rendu à la vraie méthode religieuse. Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a pas jeté sa parole dans le monde pour y être laissée en proie aux contestations et aux disputes; il a établi une autorité enseignante : *Euntes docete*. Il a confié cette autorité à ses apôtres, et, dans l'accomplissement de leur ministère, ceux-ci n'ont pas seulement fait appel à l'Écriture, ils ont invoqué le témoignage de leur propre enseignement oral, et constitué à cette tradition une autorité égale à celle des livres saints<sup>2</sup>.

La Réforme avait renversé cet ordre si sage; elle avait rompu fièrement avec quinze siècles de tradition et d'enseignement; elle prétendait trouver toute vérité dans l'Écriture, interprétée par la raison individuelle.

On commence à s'apercevoir de l'insuffisance de ce procédé : on en voit les dangers. L'Écriture toute seule ne révèle pas clairement à celui-ci la Trinité, à cet autre la divinité de Jésus-Christ, à un troisième la vérité capitale du péché originel. Le droit de choisir entre les dogmes révélés équivaut au droit d'éliminer ceux qui paraissent obscurs où qui déplaisent. Ainsi les vérités sont diminuées par les enfants des hommes; ainsi s'atténue et finit par s'évanouir la conception même du christianisme. La religion positive se transforme en sentimentalisme religieux, sans doctrine précise, sans enseignement certain : en d'autres termes, c'est la ruine de la religion.

Tels sont les douloureux gémissements arrachés à un consciencieux pasteur de l'Église de Hanovre, par les attaques si hardies de MM. Baur Schmidt et Schenkel<sup>3</sup> : n'est-ce pas le langage même tenu depuis trois siècles par les grands docteurs catholiques devant les excès de la Réforme?

<sup>1</sup> Par exemple, ce que MM. Baur Schmidt et Schenkel disent des dogmes de la Trinité, de la divinité de Jésus-Christ, du péché originel, de la présence réelle. Je résume ici la brochure écrite par MM. Münchmeyer, pasteur de Prezelle, et Seebold, prévôt de Lüchow, en réponse à M. Baur Schmidt.

<sup>2</sup> « Itaque, Fratres, state, et tenete traditiones quas didicistis, sive per sermonem, sive per epistolam nostram. » (II Thess. II, 14.)

<sup>3</sup> Münchmeyer. *Der Angriff*, etc., p. 10.

On veut introduire jusque dans un catéchisme la manie de raisonner et de discuter. Ce n'est point ainsi que la religion peut être enseignée aux enfants : la méthode raisonneuse est souvent fatale au vrai développement de la raison <sup>1</sup>; et pour le peuple chrétien, en général, rien ne serait plus oppressif et plus contraire à la liberté sagement entendue, que de laisser chaque pasteur juge de la doctrine dont il doit nourrir son troupeau <sup>2</sup>. Le mal causé par ces doctrines d'insubordination et d'indépendance a déjà fait trop de ravages : « Il n'y a plus de sûreté ni d'unité dans la foi <sup>3</sup>. » Le ver de la subjectivité religieuse, pour employer les expressions du parti orthodoxe, rongé les racines du protestantisme allemand. De là, ce mépris de la tradition et cette répugnance à se soumettre à une autorité doctrinale ; de là surtout, dans la pratique de la vie chrétienne, ce préjugé invincible contre le pouvoir de remettre les péchés, confié par Jésus-Christ aux pasteurs pour réconcilier les âmes à Dieu et leur rouvrir les portes du ciel <sup>4</sup>.

A tant de maux, où est le remède?

Le consistoire de Hanovre, le nouveau catéchisme et ses apologistes le voient surtout dans un retour aux primitives traditions luthériennes. En d'autres termes, ils opposent à la critique de leurs adversaires l'autorité de Luther, comme nous pourrions invoquer contre les hérétiques celle du Concile de Trente. L'écrit de MM. Münchmeyer et Seebold, en réponse à M. l'archidiacre Baur-schmidt, porte pour épigraphe ces paroles significatives empruntées au réformateur :

« On viendra peut-être dire après ma mort : Si Luther vivait maintenant, il enseignerait d'une autre manière cet article ou cet autre, car il n'y a pas suffisamment réfléchi ; et, au contraire, moi je vous dis, maintenant comme alors, et alors comme maintenant, que, par la grâce de Dieu, j'ai médité le plus sérieusement du monde tous ces articles, que je les ai passés et repassés à la lumière de l'Écriture et que je suis prêt à combattre pour eux. En ce moment je ne suis pas ivre, ni irréfléchi ; je sais ce que je dis, et je sais bien aussi ce qui m'attend à l'avènement de Jésus-Christ pour le jugement dernier ; aussi qu'on ne me fasse pas de plaisanterie ou de sot bavardage à ce sujet : je parle sérieusement <sup>5</sup>. »

<sup>1</sup> Münchmeyer, p. 24.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> « Keine Sicherheit, keine Einigkeit des Glaubens mehr. » (*Ausschreiben des Königl. Hann. Consistoriums an die Geistlichen und Lehrer*, 19 avril 1862, p. 21.)

<sup>4</sup> Münchmeyer, p. 34 et 37.

<sup>5</sup> « Ob jemand nach meinem Tode würde sagen : Wo der Luther jetzt lebte, würde

En d'autres termes, je suis infaillible, vous ne devez pas changer un iota à mes enseignements.

Ce legs de respect et d'obéissance à l'autorité doctrinale de l'apôtre de la Réforme, les auteurs du mouvement actuel de restauration en Hanovre l'ont fidèlement recueilli; à l'aide de ce principe, ils croient être assez forts pour repousser les attaques de l'ennemi. Que des hommes qui se disent protestants osent contredire Luther, cela les scandalise, et ils en expriment tout haut leur étonnement et leur affliction<sup>1</sup>. Où ira l'esprit d'indépendance et d'erreur, si le nom de Luther lui-même ne rencontre plus ni respect ni soumission?

Voilà bien le résumé de ce débat théologique.

Les uns, effrayés du travail de dissolution auquel le protestantisme est en proie, essayent de renouer la chaîne des traditions et de raffermir les bases de l'autorité. Ces aspirations se résument pour eux dans le nom de Luther.

En avant! disent les autres, au nom de la logique et au nom des principes féconds formulés par le réformateur. Le monde marche; ne nous parlez ni de traditions, fussent celles de Wittenberg et d'Augsbourg; ni d'autorité, fût-ce celle du patriarche de la Réforme. Luther était homme; il a pu se tromper; il s'est certainement trompé: malheur à ceux qui prétendraient enchaîner la conscience et la garrotter dans l'immobilité et la servitude au nom du passé! La vraie réforme, c'est celle qui opère perpétuellement dans l'activité de l'esprit humain, et ne se lie à aucune formule. En dehors de ce principe, tout protestantisme est un catholicisme bâtard, sans grandeur et sans logique, En un mot, ou la libre pensée dégagée de tout dogmatisme et de toute entrave; ou Rome, avec l'imposante autorité de sa tradition, de sa discipline et de sa puissante unité!

A partir des principes posés par Luther, la logique, il faut en convenir, est invinciblement en faveur de MM. Baur Schmidt, Schenkel et de tous les adversaires du nouveau catéchisme. Leur protestantisme est conséquent avec lui-même en refusant de fléchir le genou devant l'idole surannée qu'on les veut obliger de remettre sur son piédestal.

Ils ont raison de repousser l'autorité de Luther et de tout ce qu'en

er diesen oder diesen Artikel anders lehren und halten, denn er hat ihn nicht gegnugsam bedacht: dawider sage ich jetzt als dann, und dann als jetzt, dass ich von Gottes Gnaden alle diese Artikel aufs fleissigste bedacht, durch die Schrift und wieder hindurch oftmals gezogen und dieselben gewiss verfechten wollte ich bin jetzt nicht trunken, noch unbedacht. Ich weiss, was ich rede, weiss auch wohl, was mir gilt auf des Herrn Jesu Christi zukunft am jüngsten gericht. Darum soll mir niemand scherz oder lose Theidung draus machen, es ist mir Ernst. » (*Luther im Glaubens bekenntniss vom Jahre 1529.*)

<sup>1</sup> Münchmeyer. *Das Angriff*...., p. 5.

son nom on prétend leur imposer. Comme la vérité, l'erreur doit avoir sa logique : ils sont les logiciens de l'erreur, et leurs rigoureuses déductions sont, à leur insu, un inappréciable service rendu à la vérité. Moins hardis peut-être, et surtout moins nets et moins clairs que les auteurs des *Essais et Revues*, ils appartiennent au fond à la même école. Pour eux, comme pour les docteurs d'Oxford, la suprême autorité en matière religieuse n'est pas le recueil des livres saints, c'est la raison. Quand l'évidence subjective est devenue le seul criterium de la vérité, pourquoi le texte de la Bible jouirait-il d'un privilège, et obligerait-il la raison par lui-même et uniquement à titre de livre inspiré? La raison ne saurait être souveraine à moitié. Luther n'a brisé qu'une partie des chaînes dans lesquelles la conscience était captive ; il a dogmatisé autrement que Rome, mais enfin il a dogmatisé, et par là il s'est mis en contradiction avec lui-même. Plus de dogmatisme en matière de foi, mais la liberté tout entière, la liberté sans restriction, et, comme on disait naguère, la liberté sans épithète.

Les auteurs du nouveau catéchisme de Hanovre professent des principes tout différents ou, pour parler plus exactement, de principes à peu près semblables, ils tirent de tout autres conclusions. Eux aussi admettent en une certaine mesure le libre examen et l'interprétation privée des saintes Écritures ; sans cela ils ne pourraient pas se dire protestants. Mais ce qu'ils établissent d'une main, ils le renversent de l'autre. Non-seulement ils n'ont pas horreur d'une autorité dogmatique, mais ils en sentent le besoin, ils en proclament la nécessité. L'Écriture est, si on le veut, leur unique règle de foi ; mais l'Écriture commentée par Luther, expliquée par Luther, il faudrait presque dire définie par Luther. En face des hommes du libre examen, ce sont les hommes de l'autorité : à l'inspiration toute seule ils veulent unir la tradition.

Assurément c'est une inconséquence, et ce parti n'a pas pour lui le mérite de la logique. Mais qui ne bénirait Dieu d'une telle inconséquence? Ce parti, en attendant des jours meilleurs, est visiblement celui des âmes les plus religieuses, et des cœurs les plus chrétiens. Dans l'impitoyable rigueur de sa déduction, le protestantisme avait progressivement dépouillé le monde des croyances et des pratiques sans lesquelles il n'y a véritablement pas de vie en Jésus-Christ. On cherche maintenant à réunir tous ces débris et à reconquérir quelques-uns des trésors de l'antique foi. Cet effort nous touche : il trahit une misère des âmes à laquelle nous ne pouvons pas demeurer insensibles. Puissent-elles, ces chères âmes, aller jusqu'au bout de ce noble effort, et ne pas se contenter à demi ! Nous savons la bonne foi, la droiture, la sincérité de la plupart d'entre elles :

comment n'applaudirions-nous pas du fond du cœur à un travail qui a pour but de combattre l'influence désastreuse du rationalisme et de ramener dans l'Église une vie plus abondante? Cet effort, nous l'espérons, ne sera pas stérile. Dieu lui réserve pour l'avenir des bénédictions dont il a le secret<sup>1</sup>. Par les excès mêmes de sa logique, l'erreur se réfute en ce moment sous nos yeux. Ceux de nos frères séparés qui veulent croire encore à l'Évangile et être sérieusement chrétiens, commencent à s'apercevoir des dangers et des difficultés de leur position. Ils ne voudront plus rester sur un terrain miné par trois siècles de controverse, et où la critique n'a pas laissé une seule pierre solide pour servir de fondement à l'édifice de la foi. Ils comprendront que ce n'est pas assez de Luther et de son autorité pour défendre contre des attaques redoutables l'inappréciable trésor de leurs croyances : les luttes scandaleuses dont le Hanovre est le théâtre en ce moment, leur feront sentir plus vif le besoin de l'unité, non pas de cette unité factice, suspecte, souvent dangereuse, telle que la peut faire le pouvoir civil quand il régenté les affaires de conscience, mais de cette unité fondée sur la vérité et sur la charité, telle que la voulut établir parmi les hommes celui qui disait un jour à ses apôtres : « J'ai d'autres  
« brebis qui ne sont point de cette bergerie; il faut aussi que je les  
« amène, et elles entendront ma voix, et il n'y aura qu'un seul bercaïl  
« et un seul pasteur. » (Saint Jean, x, 16.)

<sup>1</sup> Depuis que ces pages ont été écrites, un pasteur protestant du grand-duché de Nassau, M. Christfreund, est rentré dans le sein de l'Église catholique, à peu près dans le temps où M. Laeke, naguères pasteur dans le Brandebourg, recevait à Berlin la consécration sacerdotale des mains de Mgr Forster, prince-évêque de Breslaw.

ADOLPHE PERRAUD,

Prêtre de l'Oratoire.

DE

# L'ASSISTANCE HOSPITALIÈRE

---

*Étude sur les hôpitaux, considérés sous le rapport de leur construction, de la distribution de leurs bâtiments, de l'ameublement, de l'hygiène et du service des salles de malades, par M. ARMAND HUSSON, directeur de l'administration générale de l'Assistance publique. — Rapport sur les hôpitaux civils de la ville de Londres, au point de vue de la comparaison de ces établissements avec les hôpitaux de la ville de Paris, par M. BLONDEL, inspecteur principal, et M. L. SER, ingénieur de l'administration de l'Assistance publique.*

---

## I

L'hôpital est-il une nécessité permanente de notre état social ? Les progrès que la charité publique et privée accomplit ou sollicite au milieu de nous tendent-ils au développement et à l'amélioration progressive du régime hospitalier, ou nous montrent-ils la suppression de l'hôpital et de l'hospice comme le but désirable auquel il faut marcher, et que nous avons à atteindre dans un temps plus ou moins prochain ? La solution de cette question préalable donne la mesure de l'intérêt à accorder aux questions hospitalières. Si l'hôpital doit un jour tomber comme un monument de piété devenu inutile, si l'assistance publique voit en perspective des formes nouvelles et supérieures à celles que nos pères nous ont léguées, nous avons à donner nos soins à cette immense transformation plus qu'à des améliorations coûteuses où se dépenserait notre activité, et qui éloigneraient l'heu-

reuse réalisation des aspirations nouvelles. Quel est donc l'avenir des institutions hospitalières, au sein d'une société que l'idée chrétienne inspire, mais qui examine librement le passé, et n'en accepte pas sans contrôle les plus respectables traditions ?

Pour prononcer en connaissance de cause, il faut envisager les conditions de nos populations, et voir à quels de leurs besoins réels répondent les hôpitaux. Or ces populations ne sont pas toutes dans des conditions pareilles, et leurs besoins ne sont pas identiques. Les unes, en effet, nées sur le sol qu'elles occupent, y trouvent un abri permanent, y conservent des liens de famille, travaillent et vivent de concert pour ainsi dire, et les individus qui les composent ne passent pas en demeurant inconnus les uns aux autres. Telles sont les populations rurales, telles encore les populations des petites villes, et même de villes importantes, mais que le commerce ou l'industrie n'ont pas poussées à d'immenses et rapides développements.

Le peuple des campagnes possède l'air et l'espace. Souvent mal nourri, adonné à des travaux pénibles et qui ne chôment pas, soumis parfois aux émanations nuisibles d'un sol insalubre, il a ses souffrances et ses besoins ; mais ce n'est pas l'hôpital qui peut lui offrir un utile secours. Malade, le paysan n'aime pas à quitter le toit misérable qui l'abrite ; la maison commune lui répugne ; des soins auxquels il n'est pas habitué le mettent en défiance. Lorsque les tentations du lucre l'ont entraîné loin de son pays, si la maladie le frappe et le conduit à l'hôpital, ce n'est qu'après l'épuisement de ses dernières ressources. Dans cet asile, où il entre malgré lui, et où l'accueille un bien-être extérieur qui lui était le plus souvent inconnu, il demeurera triste, nostalgique, réagissant mal contre la souffrance qui l'accable ; parfois, on ne l'arrachera à la mort qu'en entretenant en lui l'espoir d'un prompt retour au pays, et qu'en lui accordant ce retour avant même que les forces le semblent permettre. Mais, quelle que soit sa misère, l'ouvrier des campagnes, s'il est chez lui, ne veut pas, n'a pas besoin de l'hôpital. L'assistance du médecin est la seule que la charité publique ait à lui accorder ; l'institution des médecins cantonaux y a fait droit sur plusieurs points du pays ; le dévouement privé y suffit ailleurs. En aucun cas l'abri sous lequel le malade repose et les soins d'entourage ne lui font défaut ; l'abri manque souvent des conditions hygiéniques les plus élémentaires ; les soins sont ordinairement peu intelligents, les aliments accordés à la convalescence grossiers et peu réparateurs ; mais les uns et les autres sont conformes aux habitudes propres du malade ; ils lui suffisent et le contentent ; mieux entendus, et plus délicats, ils lui conviendraient peut-être moins, et lui inspireraient parfois une répugnance réelle. Diriger, éclairer ces soins pour les rendre plus

efficaces, voilà la mission à remplir ; il n'y a pas à les remplacer.

Il est, sans doute, des populations rurales plongées dans l'extrême misère ; elles habitent des plateaux élevés, mais stériles, ou des lieux bas et marécageux. Les générations s'y succèdent, flétries au physique et au moral. Habitation, aliments, vêtements, ignorance profonde, tout y concourt à la dégradation de l'espèce. L'homme y périt avant l'âge, et, tout en se multipliant, il ne peuple pas ces terres infécondes. L'assistance hospitalière ne saurait porter remède à ces situations désolées ; il n'y a pour cela que les grands travaux agricoles, les vastes reboisements, le dessèchement des marais, les larges tranchées à travers le pays, l'établissement de voies de communication nombreuses, l'éducation de ces populations enfin, et le réveil de leur activité engourdie par des siècles de misère et de souffrance.

La charité hospitalière est donc mal appropriée aux besoins des populations agricoles. Aussi partout où nos pères l'avaient instituée, dans les communes rurales où la munificence de l'ancienne noblesse et la piété des ordres monastiques avaient créé des hôpitaux, des maisons de secours et de refuge, partout ces établissements ont disparu, ou changent peu à peu de destination. Dans les petites villes, nous avons vu l'hôpital transformé le plus souvent en école tenue par les sœurs pour l'éducation des jeunes filles du pays, et c'est là une heureuse transformation ; à peine quelques infirmes ou vieillards recueillis dans la maison en rappelaient-ils l'ancienne destination. Ordinairement les sœurs ajoutent à ces utiles occupations la distribution et la vente des remèdes. Dans ces cas, la salle de la pharmacie est toujours belle et soignée ; on ne se borne pas à y préparer les sirops et autres remèdes simples : les sœurs y manient aussi les drogues les plus actives, et de là même naissent quelques abus. Confiantes en leur expérience, quelques sœurs pharmaciennes ne craignent pas de prescrire et d'administrer des remèdes dont l'action est quelquefois redoutable ; en outre, elles ne donnent pas toujours, souvent elles vendent ; et comme, en France, les diplômés sont nombreux, jaloux, et payent de fortes patentes, les pharmaciens, diplômés et patentés, réclament, au nom de leur intérêt et de la loi, contre cette concurrence illicite. Toutefois, surveillées et rappelées à l'œuvre pure de charité, les pharmacies des anciens hôpitaux offrent à l'habitant des campagnes des ressources qu'il ne faudrait pas témérairement rejeter.

La vieille assistance hospitalière tend aussi à disparaître de la plupart des villes dont la population est fixe, et n'offre pas le flot mobile et incessamment renouvelé des grandes cités commerciales. La classe ouvrière, dans ces villes, n'y est point une étrangère de passage : proportionnée aux seuls besoins de la population, elle n'est pas cette

multitude toujours croissante et errante que moissonnent ailleurs l'ardeur des affaires, les entreprises effrénées, les excès d'une civilisation dévorante. Dans ces cités paisibles, les classes laborieuses adonnées à la culture du sol, aux arts manuels, au service domestique, s'appartiennent et se connaissent; elles ne subissent pas ces nécessités effrayantes qui effacent la famille et l'individu lui-même, pour ne laisser subsister qu'une sorte de machine animée, laquelle en dehors de son temps de travail, est comme remisee dans un hangar, où l'on en entasse autant que le permet l'étroite étendue du lieu. Dans ces conditions stables et régulières, les besoins auxquels répond l'hôpital trouvent une heureuse satisfaction dans l'organisation d'une large et bienfaisante mutualité. Les sociétés de secours mutuels, établies partout, donnent à l'ouvrier malade et à sa famille une assistance efficace et morale; elles fournissent gratuitement les soins médicaux, les médicaments prescrits, des ressources alimentaires mêmes. Aussi voit-on, dans ces villes, de magnifiques établissements hospitaliers, legs pieux du passé, désertés aujourd'hui; tandis que, il y a vingt ans à peine, de nombreux malades les remplissaient. De vastes salles n'abritent plus qu'un petit nombre de personnes souffrantes, la plupart affectées de maladies chroniques et incurables, et qui sont plutôt recueillies et nourries à l'hôpital que traitées. De temps à autre, quelques malades y viennent encore réclamer de véritables soins de traitement; toutefois ce n'est pas pour répondre à ces rares demandes qu'ont été élevés de pareils édifices, et que la charité les a progressivement enrichis. Une faible portion des revenus consacrés à ces œuvres permettraient de secourir largement ces misères et bien d'autres. Les hospices, ou asiles consacrés aux infirmes et aux vieillards, seraient heureusement agrandis si les revenus de l'hôpital leur étaient en partie consacrés; et c'est là l'utile conversion qu'opèrent bien des administrations hospitalières. L'hôpital désormais n'est plus une nécessité sociale au sein de populations réellement établies et douées d'une existence régulière: on peut prévoir le temps où il sera définitivement remplacé par le secours à domicile et par l'action d'une mutualité prévoyante.

La vue change si l'on considère les immenses agglomérations d'êtres et de forces humaines qui forment aujourd'hui les grandes cités. L'incessante attraction des affaires, l'élévation des salaires, les plaisirs faciles, les mirages des petites comme des grandes ambitions, tout y attire. Des points divers du territoire rayonnent des voies de fer qui tentent les résolutions, et amènent une multitude séduite et imprévoyante; les hommes arrivent là, étrangers les uns aux autres, sans guide ni appui, avec des ressources qui leur promettent à peine un abri de quelques nuits, cherchant le travail, et bientôt privés de

pain, s'ils ne le trouvent pas. Le travail, enfin obtenu, livre son salaire ; mais ce salaire élevé est dépensé au jour le jour ; ce que n'emportent pas les nécessités premières, les jours de plaisir l'enlèvent sans réserve ; le dénûment absolu est toujours là, et, pour y échapper, le travail doit recommencer sans trêve. Ces populations, à vrai dire, n'ont pas de gîte ; le jour compte seul pour elles ; la nuit, elles s'entassent dans des taudis, dans des chambres garnies mal aérées, où souvent couchent, pressés les uns contre les autres, dix ou quinze individus. A peine connus des bas exploitants du lieu, ces hôtes nocturnes ont une juste horreur de leur gîte ; après y avoir pris un repos malsain, ils se hâtent d'en sortir ; la chambre, trop pleine la nuit, est déserte le jour, et nul n'y rentre jusqu'au retour du soir. Ces conditions ne sont pas exceptionnelles, toutes tristes qu'elles sont, mais plus répandues qu'on ne pourrait le croire. Depuis le commis de magasin jusqu'à l'ouvrier terrassier, un nombre incroyable d'hommes et de femmes de tous métiers leur est soumis à des degrés à peine variables. On frémirait bien des fois si, en suivant tel homme jeune et d'une apparence presque aisée, on pénétrait dans les combles garnis qu'il occupe rarement seul, et qu'on y vit le dénûment qui y règne. L'ouvrière, même parée d'une fausse élégance, touche de plus près peut-être à l'extrême pauvreté ; elle n'est pas mieux logée, ni mieux pourvue, elle se nourrit plus mal.

Il est pourtant des conditions plus malheureuses encore. L'ouvrier se marie : sa femme et lui épuisent leurs ressources à acheter quelques meubles ; ils échappent alors aux logements garnis ; ils sont *chez eux*. Le travail de chaque jour les alimente. Cependant la famille s'accroît avec les enfants ; la femme, absorbée par les soins du ménage, n'apporte plus sa part de gain à la communauté ; l'homme seul doit pourvoir à l'entretien de tous ; s'il tombe malade, la gêne arrive aussitôt ; si la maladie est longue, on engage le linge, les meubles ; les dettes arrivent ; s'il meurt, la misère profonde et irremédiable s'abat sur la famille pour ne la plus quitter. La charité privée découvre et soulage quelques-unes de ces horribles misères, mais ne les supprime pas, et ne peut pourvoir à tous les besoins réels de ces déshérités.

Dans une société où ces conditions fatales oppriment une couche d'êtres profonde et compacte, l'hôpital et l'hospice sont la nécessité première et croissante. Tous ces émigrants des petites villes et des campagnes ne tombent pas impunément dans les milieux nouveaux et malsains qu'ils viennent chercher, et ils ne mènent pas sans de douloureuses épreuves un train de vie si mal équilibré. Un travail incessant, des plaisirs plus fatigants que le travail, des nuits empoisonnées par les agglomérations vivantes, livrent bientôt le corps débilité à toutes les influences nuisibles. La maladie trouve dans ces organis-

mes un terrain tout préparé pour elle ; les fièvres graves et les affections *cachectiques* y lèvent sans relâche une abondante moisson. La fièvre typhoïde, en particulier, et la phthisie pulmonaire sont les fléaux qui déciment ces populations flottantes, non encore acclimatées aux régions empestées de notre monde social. Quel autre asile que l'hôpital offrir aux victimes atteintes ? Quelle charité pourra porter remède à des situations où tout aide manque, où tout est obstacle invincible aux soins les plus nécessaires ? Comment traiter une fièvre typhoïde, une affection contagieuse, une maladie quelconque dans ces garnis qui se remplissent la nuit, qui le jour sont abandonnés de tous ? Dans ces conditions, le secours à domicile n'est-il pas une chimère ? Les empêchements se reproduisent aussi absolus, quelle que soit la classe pauvre que l'on envisage. Les ménages de commerçants, d'employés, tous ceux dont l'aisance est étroite et qui ont à leur service une seule domestique couchée loin d'eux, dans les combles de la maison, peuvent-ils donner leurs soins à cette domestique malade, et l'hôpital n'est-il pas l'unique ressource qu'ils aient à lui offrir ? Or, que l'on interroge les registres du bureau central d'admission pour les hôpitaux de Paris, et l'on constatera que l'immense majorité des malades admis déclarent *loger en garni* ou *chez des maîtres*. Beaucoup même, chassés du garni qu'ils ne peuvent plus payer, ou qui ont quitté le service domestique qu'ils n'étaient plus en état de faire, n'ont plus de domicile à eux, et, en attendant l'admission à l'hôpital, couchent chez un parent aussi pauvre qu'eux, chez un ami du pays, compagnon d'enfance ou des jours heureux, si tant est que l'un et l'autre aient compté de pareils jours !

Ceux qui ont un domicile réel, qui *logent dans leurs meubles*, l'expression est consacrée, ceux-là, quand ils viennent réclamer un lit d'hôpital, sont le plus souvent dans des conditions à rendre impossible tout traitement à domicile. L'ouvrier marié et sa famille n'occupent guère que des réduits étroits ; père, mère, enfants y vivent en commun, pressés côte à côte, ne pouvant jamais s'isoler les uns des autres ; les soins de la plus vulgaire propreté y font trop souvent défaut ; tout matériel y manque. Que l'un des membres de la famille contracte une maladie longue ou contagieuse, que le croup saisisse à la gorge l'un des enfants, qu'une ophthalmie purulente menace les yeux d'un autre, que la phthisie pulmonaire y mine lentement une victime, que deviendra le reste de la famille, si l'hôpital ne peut recueillir celui que la maladie a frappé ? L'assistance à domicile, la charité la plus vigilante ne seront-elles pas condamnées à une fatale impuissance ? Enlever le malade et le placer dans un milieu où il ne puisse nuire aux autres, et où les autres ne lui nuisent pas, est le premier devoir ; lui donner les soins appropriés devient alors possi-

ble. L'hôpital seul permet d'atteindre sûrement à ces buts divers : il devient un bienfait pour tous, pour ceux dont il est le refuge, pour ceux aussi qu'il décharge de soins auxquels ils ne peuvent pourvoir. Et encore ne parlons-nous pas de ces cas trop fréquents dans lesquels la vue d'un malade et la gêne qu'il occasionne irritent le maître du lieu, ouvrier ignorant, débauché, refusant au ménage le gain du métier pour le réserver à l'ivresse. Les grandes villes fourmillent de désordres pareils; elles enferment tant de pernicieuses excitations, qu'une foule de malheureux y succombent; pour ceux-là, il n'est plus aucune règle, aucun devoir; tout est détourné vers leurs plaisirs de bas étage; si la charité entre chez eux, ce qu'elle laissera pour la famille servira uniquement à la débauche du père. L'hôpital, qui soustrait la femme et les enfants à ces odieux spectacles, leur est un séjour de calme et de bien-être, que souvent ils trouvent trop court.

Dans nos orgueilleuses capitales, dans les grandes villes commerciales et industrielles, à Londres et à Paris, à Lyon et à Marseille, les populations pauvres, flot incessamment renouvelé, armées vouées sans défense à toutes les misères, ont un impérieux besoin de vastes refuges où elles puissent s'abriter lorsque la maladie a miné leurs forces, et que le travail qui les nourrit leur est devenu impossible. La mutualité des secours est impraticable dans cette foule où chacun passe et disparaît sans connaître ses voisins de souffrance, ni en être connu, où l'on change de voie suivant les hasards du jour, où celui qui semble prospérer un instant oublie ou ne voit pas le lendemain sans ressource qui l'attend. L'assistance à domicile est irréalisable au sein de telles misères; la première condition de cette assistance, un domicile réel, y manque, et le premier secours consiste à le donner salubre et protecteur. La société donc qui attire ces masses vivantes leur doit l'hôpital lorsqu'elles fléchissent de fatigue et d'usure. C'est l'asile auquel elles tendent avec ardeur, qu'elles implorent avec des supplications désespérées. Quelques visites au bureau central d'admission convertiraient sûrement ceux qui croiraient que l'hôpital est une vieille institution qui a fait son temps et qu'il faut remplacer; ils y verraient un médecin de service, disposant souvent à peine de vingt lits pour cent malades qui réclament l'admission; et plusieurs épuisés, mais que le petit nombre de lits ne permet pas de recevoir, déclarent avec désespoir ne savoir où coucher; ils ne peuvent plus payer le gîte d'une nuit, et tout asile est fermé pour eux. Les malades reçus ne seraient pas un enseignement moins éloquent: ce sont les plus gravement atteints; ici une fièvre typhoïde grave, là une pneumonie, là un phthisique crachant le sang, et tant d'autres, car ces tristes tableaux varient sans fin. Avec le billet d'ad-

mission qu'ils obtiennent, les malades sont aussitôt mis en voiture aux frais de l'assistance publique, conduits à l'hôpital, et la mission de charité sociale commence sans retard : l'interne, les sœurs des salles leur donnent les secours urgents ; que deviendraient ces malheureux si l'hôpital disparaissait, et comment imaginer qu'on pourrait utilement parer à de tels besoins !

Le progrès ne consiste donc pas à étudier les moyens de supprimer un jour l'hôpital, mais à améliorer l'hôpital, à en augmenter les ressources, à en ouvrir de nouveaux, à agrandir ceux qui existent, à les porter tous à un degré de salubrité, de bon régime intérieur, de bien-être modeste mais réel, qui satisfasse aux exigences d'une charité sincère et éclairée. C'est à ce sentiment public, c'est à ce haut devoir d'économie sociale que répond la belle publication de M. Armand Husson, directeur de l'administration générale de l'assistance publique, publication dont le titre, transcrit tout entier en tête de ces pages, donne une idée des sujets qu'elle embrasse. A l'*Étude sur les hôpitaux* se rattache le *Rapport* de M. Blondel, inspecteur principal de l'assistance publique. Ce *Rapport* est le plus utile complément de cette importante *Étude* ; il constitue un recueil de pièces justificatives, réunies après enquête sérieuse, et confirme les conclusions développées dans le lumineux travail de M. Armand Husson.

## II

L'*Étude sur les hôpitaux* est une œuvre si complète et si mûre, elle expose avec tant de justesse et de fermeté les infinis détails du régime hospitalier, qu'elle semble avoir été conçue et écrite après de longs desseins et pour établir sur la matière une incontestable et définitive autorité. Cet ouvrage considérable est cependant présenté par son auteur comme un travail de circonstance : « Les questions de salubrité et d'hygiène, dit M. Husson, lorsqu'elles touchent au régime hospitalier et au bien-être des malades indigents, ont, plus qu'aucune autre, le privilège d'émouvoir, je pourrais presque dire de passionner l'opinion publique.

« La science leur attribue avec raison une influence décisive sur les résultats du traitement ; l'administration, de son côté, en fait l'objet de ses constantes préoccupations, et telle est l'importance qu'elle attache à l'application des principes qui en découlent, qu'elle

ne saurait prendre sur elle de les consacrer dans la pratique sans faire appel aux lumières et à l'expérience du corps médical des hôpitaux.

« Cet échange, toujours si utile, d'idées et de vues entre l'administration qui veille aux intérêts matériels des malades et le praticien qui leur donne des soins assidus, est une des traditions les plus anciennes et les plus précieuses de l'administration hospitalière de Paris.

« J'ai été heureux, pour mon compte, de trouver l'occasion de la faire revivre, dans une circonstance qui réclame le concours de tous les hommes éclairés qu'anime l'amour du bien public. Par mon arrêté du 9 avril dernier, j'ai confié à une commission exclusivement hospitalière, composée de médecins, de chirurgiens et d'agents supérieurs de l'administration, le soin d'étudier, de concert avec elle, au point de vue de nos établissements, les questions à résoudre, et c'est pour éclairer ses délibérations que le présent travail a été entrepris. »

Ce travail n'éclairera pas les seules délibérations d'une commission ; il vivra par delà les actualités qui l'ont suscité, et sera certainement médité par tous ceux qui, en Europe, s'attachent à l'étude des questions hospitalières. L'éveil passionné de l'opinion publique auquel M. Husson fait allusion, l'appel adressé au corps médical des hôpitaux de Paris, l'institution d'une commission hospitalière décidée par le directeur général de l'assistance publique, tous ces faits ont encore jailli de circonstances inattendues, et ces conditions n'en diminuent pas l'importance.

Quelles émotions ont ainsi soulevé les esprits, quelle puissance a donné le branle à ce mouvement d'idées, et agité les régions administratives elles-mêmes ? Ceux qui connaissent les mœurs du temps, ceux qui savent où est la vraie force qui secoue toute torpeur, ceux-là l'ont déjà deviné : ces agitations fortes ont pris naissance dans des discussions publiques et se sont propagées par une presse indépendante. Quel que soit l'étonnement que nous risquons de provoquer, nous dirons que les éditeurs responsables de ces agitations parlent et écrivent en France, et sont, d'un côté, un ancien corps constitué qui, échappant aux réformes accomplies ailleurs, a conservé une tribune et des franchises de délibération publique, et, de l'autre, une presse que les avertissements n'ont pas atteinte, et qui, dans son milieu, peut se croire libre.

Pour continuer à être invraisemblables, nous ajouterons que la grande administration dont on parlait à cette tribune n'y recevait pas toujours les éloges auxquels elle pouvait prétendre, que ses actes y étaient parfois amèrement et même injustement critiqués ; la

presse ne demeurerait pas en reste avec la tribune dont elle était l'écho, et hardiment elle appréciait les orateurs et leurs discours et les actes administratifs eux-mêmes. Ce corps délibérant, c'est l'Académie de médecine; cette presse qui semble jouir d'une liberté dangereuse, c'est la presse médicale. La science a protégé ces discussions passionnées, et on n'a pas invoqué contre elle l'inviolable respect dû aujourd'hui à l'autorité administrative et les bonnes intentions dont elle est toujours animée. Celle-ci, elle-même, a libéralement pris sa part à ce mouvement fécond d'opinion, et c'est à son intelligente intervention qu'est due la nomination d'une commission hospitalière et l'*Étude sur les hôpitaux* que M. Husson soumet à cette commission.

C'est donc l'Académie de médecine qui a mis à l'ordre du jour l'étude critique du régime hospitalier, et au sein de l'Académie c'est M. le professeur Gosselin qui a eu l'honneur de soulever la question. Cet honorable chirurgien avait été chargé par l'Académie de présenter un rapport sur un intéressant mémoire envoyé à cette Société savante par M. le docteur Léon Lefort, et qui traitait des résections de la hanche. L'auteur du mémoire parlait là d'une opération terrible que les chirurgiens français ne peuvent considérer sans effroi, et qui, pourtant, pratiquée fréquemment de l'autre côté du détroit, donne aux chirurgiens anglais de beaux et nombreux succès. Le point circonscrit dont traitait le rapport fut bientôt dépassé par le rapporteur lui-même. Ce ne fut plus un point spécial de la chirurgie anglaise, ce fut toute cette chirurgie qui fut mise en regard de la chirurgie française; et, la statistique à la main, on vint démontrer à quel point notre pratique chirurgicale était malheureuse dans ses résultats, comparée à la pratique de nos voisins. Sur 543 grandes amputations opérées à Londres, on compte 160 décès, c'est-à-dire 29 1/2 pour 100; sur 509 opérations du même genre pratiquées à Paris, les décès, d'après la statistique de M. Malgaigne, montent au chiffre de 280, c'est-à-dire à 55 pour 100. Il est vrai que cette dernière statistique remonte à quinze ou vingt ans. M. le docteur Ulysse Trélat, à qui l'administration des hôpitaux a ouvert tous ses registres, présente une autre statistique qui résume la pratique des hôpitaux de Paris durant les dix dernières années; 1,144 amputations ont fourni 522 morts, ou 45 pour 100. Malgré l'amélioration dont cette statistique témoigne, l'infériorité des résultats obtenus par la chirurgie française n'en subsiste pas moins. Les Anglais sauvent de plus que nous au moins 15 pour 100 de leurs opérés.

D'où provient cette infériorité trop avérée? Les chirurgiens français avaient le droit d'en exonérer leur habileté d'opérateurs et de praticiens. Quelques membres de l'Académie et l'auteur du *Mémoire*

sur les résections de la hanche croyaient, il est vrai, que le mode de pansement usité en Angleterre était une cause du moins de mortalité, et ils invitaient les chirurgiens français à modifier dans ce sens les pansements de leurs opérés. M. Gosselin n'eut pas de peine à montrer qu'en France tous les modes de pansements avaient été expérimentés, et qu'aucun n'avait fourni de meilleurs résultats que ceux actuellement en usage; d'ailleurs, il est des opérations qui, par la situation des parties opérées, ne reçoivent aucun pansement, et, dans ces opérations, les résultats obtenus demeurent pareillement bien au-dessous des résultats signalés en Angleterre. Il en est de même pour les accouchées, qui, sous tant de points, ressemblent à de véritables opérées : la mortalité de nos hôpitaux est excessive sur elles, si on la compare à celle des accouchées de la ville. La raison des malheurs de la chirurgie française n'est donc pas dans le mode de pansement en usage; il faut la chercher ailleurs.

Elle est toute trouvée, prétendirent les chirurgiens de nos hôpitaux; elle est toute dans l'encombrement des salles, dans la viciation de l'air qui résulte de l'agglomération des malades, dans la mauvaise disposition de nos bâtiments hospitaliers. C'est là la cause efficiente, l'unique cause de la mortalité des opérées et des accouchées; les services de médecine, quoique non directement incriminés, doivent sans doute à cette même cause une grande part de leur mortalité. L'administration qui préside à cet état de choses fut déclarée coupable d'ignorance, d'incurie, d'insouciance pour des intérêts sacrés. Ces accusations furent produites au grand jour, sans ménagements par les uns, par les autres avec tous les égards dus aux immenses progrès réalisés, et dont on peut mesurer l'étendue en comparant l'état actuel à celui de l'Hôtel-Dieu de Paris à la fin du siècle dernier. Ce fut un débordement de critiques : nos hôpitaux et toutes les conditions de leur régime intérieur furent impitoyablement sacrifiés, et mis bien au-dessous de ceux de l'étranger. L'administration qui les régit, dotée déjà d'optimisme routinier et aveugle, fut en outre convaincue de prodigalité folle dans les dépenses architecturales, lesquelles ne servent en rien au bien-être des malades, et ont uniquement en vue de faire de l'hôpital un monument qui orne la cité. L'un des orateurs les plus brillants et les plus incisifs de l'Académie, M. le professeur Malgaigne, mit à ces attaques une ardeur qui souvent lui fit dépasser le but. Il incrimina surtout l'hôpital Lariboisière, le dernier construit, celui que miss Nigthingale appelle le *noble hôpital*, que nous montrons avec orgueil aux étrangers comme un établissement modèle, et qui réalise tous les progrès rêvés dans le régime hospitalier. Cet hôpital, les statistiques le démontrent, présente un chiffre de mortalité considérable; il tient

sous ce rapport la tête de nos hôpitaux. M. Malgaigne en conclut qu'il est le plus malsain, le plus meurtrier de tous, et que tant de millions dépensés n'ont ainsi abouti qu'à ériger un édifice fastueux, mais détestable quant à sa destination.

« A Lariboisière, s'écriait M. Malgaigne, tout a été fait pour le plaisir des yeux, tout est splendide ! vestibule, chapelle, cour d'honneur, etc., et, pour dire toute ma pensée, ce luxe est un scandale, c'est le Versailles de la misère ! » Ces dernières paroles, jetées avec feu par l'orateur, sont de celles qui ont toujours en France un succès de quelques jours. Le Versailles de la misère ! Cette antithèse fit fortune, et la presse médicale, toujours fort occupée du parlement académique, cita ces mots avec admiration, et les propagea comme un témoignage accablant contre l'administration de notre assistance publique. On semblait avoir découvert un aussi grand coupable que le grand roi ; et le bien des pauvres, croyait-on, avait été aussi follement dépensé que le bien de la nation. Si les orateurs et les critiques trouvaient tout mal en France, à l'étranger, en Angleterre surtout, ils trouvaient tout bien. C'était le complément nécessaire de leur thèse : expliquant la mortalité des opérés par le mauvais état de nos hôpitaux, ils devaient expliquer les succès de nos voisins par la supériorité de leurs établissements hospitaliers. Ce point important ne fut cependant pas directement établi par les détracteurs des hôpitaux français. Les statistiques furent leur arme principale et leur véritable moyen de jugement. Opposer les statistiques d'outre-Manche aux nôtres leur parut un irrésistible argument ; d'après eux, le reste s'en suivait de droit.

Tout cet échafaudage de raisons et de faits spécieux jeta l'inquiétude au sein de notre monde médical. L'administration de l'assistance publique pressentit cette juste émotion, et, au lieu de rester dédaigneusement sous la tente, elle intervint résolument dans la lutte. M. Husson, son actif directeur, s'attacha, par lettres adressées à l'Académie, à réfuter les erreurs de fait commises par les accusateurs des administrations successives dont il était l'héritier convaincu et le continuateur laborieux. D'un autre côté, la tribune et la presse fournissent elles-mêmes le remède au mal qu'elles peuvent faire, et le bien qu'elles veulent subsiste seul. Il en fut ainsi dans ces débats. Les membres de l'Académie les plus compétents en hygiène publique et en matière administrative prirent tour à tour la parole. MM. Michel Lévy et Larrey, dans de savantes dissertations, étudièrent ce que la médecine militaire avait fait pour les hôpitaux de l'armée, et montrèrent que la salubrité suivait toutes les mesures efficaces prises pour éviter l'encombrement des malades : le choléra, le typhus, la pourriture d'hôpital, disparaissaient ou sévissaient, selon que l'on

entassait les soldats malades dans des salles d'autant plus malsaines qu'elles étaient plus vastes, et, dès lors, plus remplies ; ou qu'on les abritait sous des tentes ouvertes de partout à l'air extérieur, dressées sur des plateaux élevés, éloignées de tout foyer d'infection. Ces instructives démonstrations furent acceptées de tous ; on rentra ensuite dans le débat spécial auquel elles ne touchaient qu'indirectement. L'honorable M. Davenne, prédécesseur de M. Husson à l'assistance publique, M. Trébuchet, le savant secrétaire du conseil d'hygiène publique, s'attachèrent à repousser les assertions gratuitement émises par une critique ardente, montrèrent ce que les statistiques invoquées avaient souvent de peu comparable, et demandèrent enfin où était cette prétendue supériorité des hôpitaux anglais. Nul ne put la démontrer ouvertement, et il n'y a pas à s'en étonner quand on a lu le *Rapport* si clair et si probant de M. Blondel, et la comparaison établie par ce judicieux inspecteur de l'assistance publique entre les hôpitaux de Londres et ceux de Paris.

Les attaques imméritées dont l'hôpital Lariboisière avait été l'objet, et qui, soutenues par le talent agressif de M. Malgaigne, avaient produit une impression profonde, furent à leur tour repoussées. L'un des médecins de cet hôpital, M. le professeur Tardieu, avec la sûreté d'un jugement auquel les apparences ne cachent pas les réalités, avec sa parole précise, toujours réservée, mais empreinte ici d'une émotion sincère, M. Tardieu examina une à une toutes les assertions de l'orateur brillant auquel il répondait. La mortalité notée à Lariboisière est très-considérable : ce fait était la base de la condamnation portée contre cet hôpital. « Ce qui a lieu de surprendre, répondit M. Tardieu, c'est qu'ayant, mieux que personne, montré les difficultés d'une statistique bien faite, la nécessité des distinctions et la méthode sévère qui devait présider aux déductions à tirer, M. Malgaigne soit venu jeter dans la discussion le chiffre brut de la mortalité de Lariboisière et s'en faire un argument contre la salubrité de cet hôpital. C'est là ce que nous ne saurions admettre à aucun titre, et nous posons en fait que, en ce qui touche les hôpitaux, mortalité ne signifie pas insalubrité... Il faut renoncer, ajoutait-il, à rien comprendre à ce qui constitue la salubrité, si on n'en trouve pas les éléments réunis dans les dispositions générales de ce grand hôpital. »

Étudiant ces dispositions, l'éminent hygiéniste montre qu'elles réalisent tout ce que la science a prescrit sur ce sujet par l'organe du corps savant le plus illustre du monde, par l'Académie des sciences. Vers la fin du dernier siècle, en effet, l'Académie des sciences avait confié à une commission, devenue célèbre, le soin d'étudier le projet de construction d'un nouvel Hôtel-Dieu. Les commissaires char-

gés de cette œuvre étaient Lassonne, Daubenton, Tillet, Tenon, Bailly, Lavoisier, Laplace, Coulomb et Darcet. Tenon et Coulomb, pour éclairer leurs collègues, se rendirent en Angleterre et passèrent près d'une année à étudier les hôpitaux de ce grand pays. Trois rapports, datés de 1786, 1787, 1788, firent connaître les résultats des longs travaux de la commission. Ces rapports demeurent encore l'expression la plus achevée des conditions essentielles que doit réaliser un bon établissement hospitalier. Toutes les commissions instituées depuis dans ce but, tous les hygiénistes qui se sont occupés des mêmes questions en ont confirmé la haute autorité. Tous citent comme le meilleur guide à suivre le troisième rapport, où se trouve décrit minutieusement le plan d'un hôpital destiné à recevoir 1,200 malades. Or, ce plan est exactement celui de l'hôpital Lariboisière, sauf, à l'avantage de ce dernier, que les dimensions en ont été réduites à un établissement qui ne dépasse pas le nombre de 600 lits. M. Tardieu et M. Husson l'ont démontré, aucune indication fournie par le troisième rapport n'a été négligée : l'hôpital Lariboisière est la reproduction fidèle et complète de ce que la célèbre commission de l'Institut avait arrêté après les plus minutieuses études. La construction de ce bel établissement a montré au monde un rare spectacle, celui d'une magistrale science présidant à l'accomplissement d'une des plus grandes œuvres de la charité sociale : et l'on voudrait que le résultat de tant de soins, de tant d'efforts du génie humain, de vœux si généreuses et si purement inspirées, n'eût abouti qu'à l'enfantement d'une œuvre mauvaise, qu'à la création d'un asile meurtrier sous des dehors perfides et brillants ! Non, la chose est impossible, et elle n'est pas. Mortalité ne signifie pas insalubrité, et M. Tardieu en a fourni, pour Lariboisière, des preuves multipliées et incontestables.

Ces preuves, il les tire surtout du recrutement spécial à cet hôpital, et de la prédominance de la phthisie pulmonaire parmi les maladies qu'on y observe, et qui y élèvent fatalement le chiffre de la mortalité relative : « puisque, pendant le temps, dit M. Tardieu, que met à lutter et à mourir la victime d'une affection lente, un plus ou moins grand nombre de maladies aiguës, parmi lesquelles on comptera certainement plusieurs guérisons, sera venu élever le chiffre total des maladies qui auront traversé un service et abaisser d'autant la proportion des décès. »

« Ce n'est pas seulement la nature des maladies, ajoute M. Tardieu, mais encore la nature des malades qui offre à Lariboisière quelque chose de particulier et de véritablement exceptionnel. Placé, en effet, sur les limites de l'ancienne banlieue de Paris, l'hôpital Lariboisière confine à des quartiers qui s'étendent chaque jour avec une prodigieuse rapidité.

gieuse rapidité, et dans lesquels la quantité d'usines et d'établissements industriels qui s'y fondent appellent une population de plus en plus considérable. Cette population elle-même a quelque chose de spécial : la Villette et les quartiers voisins sont remplis d'ouvriers non acclimatés, étrangers, Allemands pour la plupart, qui, sans guides, sans conseils, sans notions de nos habitudes hospitalières, laissent le mal, auquel ils offrent une proie si facile, s'aggraver avant de réclamer des secours et de se présenter à nous. Ce sont eux qui défrayent de maladies aiguës, la consultation de l'hôpital de Lariboisière.

« Mais, à côté d'eux, nous voyons venir à nous une autre clientèle certainement plus malheureuse et plus cruellement éprouvée, qui nous apporte les suites de longues misères silencieusement supportées. Ces malades ont épuisé leurs dernières ressources : beaucoup sont des transfuges de la maison municipale de santé, où ils n'ont plus le moyen de faire un plus long séjour. Ce sont de pauvres artistes, des gens de lettres malheureux ; il y a peu de temps que, dans mon service même, mourait un de nos confrères, un médecin.

« D'où vient donc la préférence que nous donnent les malades de cette classe ? c'est, je ne crains pas de le dire, que chez nous ils ne se croient pas tout à fait à l'hôpital, et que Lariboisière les attire précisément par ce luxe qui a blessé M. Malgaigne et qu'il a si amèrement dénoncé à l'opinion publique : *le Versailles de la misère* ! Mais que voulez-vous dire ? N'est-ce pas là un de ces mots qui portent plus loin que juste ; qui, comme un écho des époques néfastes, peuvent bien passionner et soulever une assemblée, mais peuvent aussi faire bien du mal ?

« Nous l'acceptons, cependant, ce mot, s'il veut dire palais ouvert par la charité aux pauvres malades. Ce luxe qui vous paraît un scandale, le mot a été dit, et il semble qu'il ait fait fortune, car des écrivains l'ont répété après vous, ce luxe n'est-il pas plutôt une des formes les plus délicates, peut-être, de la charité ? Il est bon que le pauvre qui souffre voie qu'il a, lui aussi, sa part de ce luxe qui grandit partout autour de lui, de ce bien-être qu'il pourrait envier chez les autres. C'est là une influence saine et moralisatrice. Soyez sûr que l'empressement des malades les plus désespérés à se faire admettre chez nous n'a pas d'autre cause. L'assistance hospitalière dans cet asile riant leur paraît moins rebutante ; pour les familles, la séparation est moins cruelle ; pour les malades, l'isolement moins triste ; l'approche de la mort moins lugubre. »

Ces nobles paroles, ces sentiments si humains retentirent au cœur de tous. Ce luxe, très-exagéré d'ailleurs par ceux qu'il scandalisait, fut, par un juste retour, salué comme un luxe pieux, comme une

dette que la société payait envers de pauvres âmes blessées, et dont la lutte dernière, se terminant à l'hôpital, n'était pas du moins attristée par les aspects rudes et sombres d'un lieu de misère.

Nous avons tenu à reproduire la physionomie de ces débats académiques : ils ont eu une portée et un éclat inaccoutumés. C'est à eux qu'est dû le réveil de l'attention générale sur les conditions de notre régime hospitalier.

*L'Étude sur les hôpitaux* est toute empreinte de préoccupations nées du retentissement qu'ils ont obtenu, et des appréciations erronées ou injustes qui se sont fait entendre pendant leur durée. Ces accusations dont la tribune académique avait déjà fait justice, M. Husson a voulu en achever l'entière réfutation, et on sent, à travers son œuvre, la fierté blessée de l'homme qui défend une part de l'honneur de son pays et les grandes institutions confiées à ses soins. Ces sentiments l'animent évidemment dans son analyse minutieuse de l'installation de la plupart des hôpitaux de l'Angleterre. Il montre sans peine, et peut-être non sans un secret plaisir, leur infériorité notoire vis-à-vis des hôpitaux français. Les hôpitaux anglais, qui, comme le pavillon construit en 1860 à l'infirmerie de Glasgow, supportent la comparaison, ne sont qu'une réminiscence plus ou moins heureuse des nôtres.

Cette infériorité est reconnue par les Anglais eux-mêmes. Miss Florence Nightingale, dont M. Husson rappelle le témoignage, a fait à cet égard les déclarations les plus explicites : « La disposition des salles, a dit miss Nightingale, est on ne peut plus mauvaise dans les hôpitaux de King's-College, de Rotterdam, de Chatam, de Netley et de Woolwich. Il n'existe peut-être pas d'exemple, en Angleterre, d'un hôpital ayant une disposition intérieure et un emplacement tels, qu'il remplisse parfaitement les conditions d'hygiène et de salubrité si nécessaires à la guérison des malades. » Miss Nightingale, pour justifier cette condamnation radicale, décrit et compare les plans des quatre derniers hôpitaux construits en France et en Angleterre, à savoir : pour l'Angleterre, l'hôpital Victoria à Netley et l'hôpital de King's-College à Londres ; pour la France, l'hôpital militaire de Vincennes et l'hôpital Lariboisière. Nous ne pouvons reproduire ici cette longue comparaison ; nous nous bornerons à en transcrire la conclusion : « Après un examen même superficiel de ces quatre plans, je crois, dit l'auteur anglais, reconnaître la supériorité des plans français ; avec quelques légers défauts, ils font voir une haute appréciation de l'importance de l'hygiène dans les hôpitaux. Les plans anglais, au contraire, prouvent que nous avons à peine commencé à étudier cette branche de connaissances. »

Miss Nightingale n'est pas seule à formuler de pareils jugements ;

bien d'autres écrivains ont parlé comme elle. M. Husson mentionne en particulier M. le docteur John Roberton, qui, dans un ouvrage spécial sur la construction et la ventilation des hôpitaux, conclut formellement en faveur des hôpitaux français. « Les plans, dit le docteur Roberton, qui ont présidé à la construction de nos hôpitaux sont bons pour quelques-uns, mauvais pour le plus grand nombre ; dans aucun de ceux que j'ai visités je n'ai vu qu'on se fût occupé de prévenir la formation de cette atmosphère impure. Sur le continent, cependant, ce but a été obtenu. J'ai vu moi-même l'application de plusieurs plans ingénieux que le succès a couronnés et qui ne peuvent manquer d'exciter des sentiments de plaisir et d'admiration. Je mentionnerai plus particulièrement l'hôpital de Bordeaux, le plus remarquable que j'aie vu, et j'y joindrai ceux de Saint-Jean à Bruxelles, de Lariboisière et Beaujon à Paris. »

En un tel état de choses, nos voisins ont dû s'étonner souvent des éloges décernés à leurs hôpitaux devant l'Académie de médecine. Si des hôpitaux nous passions à l'examen du régime hospitalier lui-même, de l'admission des malades, du système d'exclusivisme qui règne dans beaucoup d'établissements, si, à côté des hôpitaux qui n'admettent qu'à certains jours et que certains malades recommandés, nous placions les infirmeries sordides, les *Workhouses* destinées à la population vraiment pauvre, nous ferions ressortir plus vivement encore la haute moralité du système hospitalier français : il est plus sincèrement humain, plus réellement charitable, plus dégagé de distinctions blessantes. Le plus pauvre et le plus malade sont admis de préférence dans nos hôpitaux quels qu'ils soient, dans ceux qu'un peu de luxe embellit, comme dans ceux qui conservent l'ancienne nudité : quelle différence en Angleterre, où celui que la pauvreté absolue accable est rarement accepté et ferait honte dans un hôpital bien tenu, où le malade condamné à périr est trop souvent repoussé à cause même de la mort qui le menace !

Ce parallèle, tracé sur les documents acquis dans la publicité, M. Husson a voulu en établir directement la réalité irréfragable ; et, dans ce but, il a donné à M. l'inspecteur Blondel la mission de visiter les établissements hospitaliers de l'Angleterre : cette mission nous a valu le *Rapport* dont nous avons déjà parlé, et qui étend et confirme sur tous les points les jugements émis dans l'*Étude sur les hôpitaux*.

## III

Cependant un fait saillant ressort des débats engagés à l'Académie de médecine, et il n'est pas permis de le rejeter dans l'ombre : les opérés dans les hôpitaux anglais guérissent mieux que les nôtres. La chirurgie anglaise est plus audacieuse que la chirurgie française, téméraire même, et ses résultats surpassent néanmoins ceux qu'obtient cette dernière. Des statistiques à l'abri de toute critique en font foi, et l'on a toujours eu raison contre ceux qui essayaient d'en affaiblir le témoignage. La différence signalée entre les résultats n'est pas accidentelle, ni de peu d'importance, mais constante et considérable : nous l'avons indiquée plus haut, elle n'est pas moindre de 15 à 20 pour 100. Il faut donc accepter ce fait, tout pénible qu'il nous paraisse ; le fait accepté, il faut en rechercher la cause. Nous le savons, on ne peut invoquer comme telle l'impéritie de nos opérateurs, ni même le défaut de soins consécutifs donnés aux opérés. Les chirurgiens français comprennent tous aujourd'hui l'importance de ces soins, et en reconnaissent l'influence décisive sur le succès des opérations. On ne peut davantage accuser l'insalubrité de nos hôpitaux : nous venons de le voir, nos hôpitaux sont pour la plupart supérieurs aux hôpitaux anglais ; que dans quelques salles on diminue un peu le nombre des malades, et nous aurons réalisé un état sanitaire, sinon irréprochable, tel du moins qu'on ne saurait lui imputer des malheurs constants et répétés. Quelle peut donc être la cause des insuccès réels de la chirurgie française ? Cette cause a été, suivant nous, à peine entrevue à l'Académie de médecine. Seul, M. Velpeau, l'un des plus autorisés, il est vrai, de la savante compagnie, l'a indiqué en quelques termes d'une rudesse toute chirurgicale. « A quoi tient donc, dit cet éminent professeur, que les opérations chirurgicales paraissent mieux réussir en Angleterre qu'en France ? Si ce fait était bien démontré, je ne crois pas qu'il fallût en rechercher la raison dans la différence du régime chez les opérés, ni dans les conditions hygiéniques des hôpitaux. Peut-être vaudrait-il mieux admettre une sorte d'immunité en faveur de la *chair* des Anglais, qui, par une sorte de privilège physiologique, serait plus réfractaire que la chair des Français aux accidents qui suivent les grandes opérations. »

Cette pensée, qui ouvrait au débat des horizons nouveaux, ne fut pas relevée; elle ne reparut plus. Cependant elle livre, d'après nous, la vraie raison des faits. Les succès qu'obtiennent les grandes opérations en Angleterre sont avant tout une question de race. Opérés en France, les Anglais y guériraient avec le même bonheur que chez eux; opérés en Angleterre, nous y trouverions les mêmes et funestes accidents qui viennent compromettre pour nous et anéantir le succès des opérations les mieux conduites. Les faits n'auraient pas manqué pour la démonstration de cette thèse, si l'attention se fût portée dans cette direction. La pratique civile, la pratique hospitalière, la médecine militaire eussent fourni chacune des preuves directes et irrécusables, et leur ensemble eût entraîné les convictions. Nous ne pouvons, en ce moment, puiser à toutes ces sources. Toutefois, afin de faire ressortir cette vérité importante, nous retracerons une triste et récente expérimentation faite par la chirurgie française sur les exemples et les incitations de sa rivale d'outre-Manche. Nous voulons parler de la pratique de l'opération connue sous le nom d'ovariotomie. Toucher ici à un pareil sujet semblera peut-être déplacé; nous n'oublions pas les traits de Molière, et nous craignons de paraître inviter à une séance de dissection ceux qui par bonheur n'ont qu'y faire; aussi réclamons-nous l'indulgence. Nous tâcherons de ne pas effaroucher le lecteur par une technologie trop spéciale, tout en exposant sincèrement les faits, afin d'en retirer les enseignements qu'ils renferment.

L'ovariotomie (qu'on me permette ces courts détails préalables) consiste à extirper les kystes volumineux qui se développent, chez la femme, sur l'un ou l'autre ovaire. Ces kystes croissent toujours, et finissent par occasionner des accidents incompatibles avec l'exercice des fonctions vitales. Soumis au traitement purement palliatif de la ponction, ils se reproduisent avec acharnement, et entraînent enfin l'organisme à l'épuisement dernier et à la mort. Le remède radical est évidemment l'extirpation, si elle est jugée possible. Cette espèce de parasite enlevée, l'économie est rendue à la vie normale; les forces naturelles, n'étant plus déviées vers ces productions étrangères, reprennent leur direction légitime, et la restauration générale s'effectue heureusement. Mais, pour enlever ces tumeurs d'un énorme volume, il faut ouvrir largement l'abdomen, et manœuvrer dans les profondeurs de la cavité viscérale la plus vaste, la plus disposée à l'inflammation, et dont, en même temps, l'inflammation est la plus redoutable. Les nécessités de l'opération conduisent souvent à des manœuvres longues, multipliées, à des dilacérations étendues, à des luttes presque violentes contre les résistances qui surgissent. Telle est l'ovariotomie, dans sa sombre et trop réelle physionomie. Cette for-

midable opération fut pratiquée pour la première fois, et avec succès, en France, vers la fin du siècle dernier; la relation en a été conservée dans les mémoires de la Société royale de médecine des années 1782 et 1785. Depuis lors, cependant, nos chirurgiens ne renouvelèrent pas cette tentative, toute heureuse qu'elle eût été. Mesurant par la pratique journalière ce que leur art permet de tenter, ils jugèrent une opération pareille au-dessus des forces mêmes de la nature, et pensèrent qu'un cas exceptionnel ne pouvait faire loi; ils répugnèrent à sacrifier de nombreuses victimes, pour rencontrer dans ce nombre un succès imprévu. Ce succès ne leur paraissait pas, et avec raison, une suffisante compensation aux malheurs par lesquels il fallait l'acheter. Ils renoncèrent à l'extirpation des kystes de l'ovaire, et les traitèrent uniquement par les ponctions successives, et dans ces dernières années par les injections iodées, qui, dans les cas très-simples où le kyste ne forme qu'une seule poche, amènent souvent une guérison durable.

Cependant, en Amérique et en Angleterre, l'opération proscrite chez nous se vulgarisa peu à peu. Les chirurgiens affirmèrent ne pas rencontrer ces accidents terribles si redoutés ici, et obtenir la guérison fréquente d'une maladie presque toujours mortelle. Tant que ces enseignements nous vinrent de l'autre côté de l'Atlantique, la distance des lieux, les incroyables témérités de la chirurgie américaine, le défaut de contrôle dans une société où la liberté individuelle règne en maîtresse absolue, les excès du charlatanisme et d'une publicité intempérante, notre ignorance de la valeur des hommes qui parlaient et écrivaient, toutes ces circonstances nous rendirent fort incrédules, et nous demeurâmes paisibles dans nos traditions de chirurgie timide. Mais lorsque les exemples nous arrivèrent de l'autre côté du détroit, lorsque nous vîmes à Londres des chirurgiens considérables pratiquer l'ovariotomie et la faire entrer dans le courant ordinaire des opérations légitimes, lorsque nous apprîmes leurs succès et que nous les pûmes contrôler, lorsque des statistiques accréditées nous en révélèrent le nombre inattendu, l'émotion nous gagna et l'esprit de résistance céda peu à peu. Plusieurs de nos chirurgiens les plus distingués se rendirent à Londres, observèrent des malades opérées précédemment et guéries, virent pratiquer l'ovariotomie et suivirent les conséquences de l'opération : tout doute fut levé dans leur esprit; l'ovariotomie était une belle conquête de la chirurgie moderne, et ils revinrent décidés à la populariser parmi nous.

Ces faits se passaient dans le temps même où était agitée à l'Académie de médecine la question hospitalière. L'insalubrité attribuée à nos hôpitaux, les funestes effets de l'agglomération des opérés,

l'importance des soins hygiéniques et consécutifs, tous ces points, mis en relief dans les débats académiques, furent pris en grande considération par ceux qui désiraient importer et naturaliser en France les hardiesses chirurgicales de nos voisins. Les précautions les plus minutieuses furent prises avant de procéder à l'opération : les malades furent placées à la campagne, ou dans des maisons de santé aux environs de Paris, ou à Paris dans des chambres isolées, bien aérées, réunissant toutes les conditions imaginables de salubrité. Eh bien ! malgré tous ces soins, l'échec de nos chirurgiens a été lugubre : ces belles guérisons observées à Londres, ils n'ont pu les obtenir ici. Nous ne savons d'une manière très-précise combien de femmes ont subi l'ovariotomie ; mais le nombre en est assez grand pour que l'épreuve soit décisive. Une mort plus ou moins prompte a été le terme de la plupart de ces tentatives, si habilement conduites d'ailleurs : à peine si quelques rares d'entre elles ont abouti à un résultat favorable ; et encore les faits de guérison ne nous présentent-ils pas l'émouvant tableau auquel assistent les opérateurs d'outre-Manche, celui de manœuvres effroyables, compliquées, entremêlées d'accidents terribles, que la guérison suit cependant au milieu du calme et avec une facilité surprenante. Aussi nos chirurgiens découragés reprennent-ils pour la plupart leur première timidité, et nous en connaissons qui, d'abord ardents à l'œuvre, ne veulent plus aujourd'hui la recommencer.

Que penser en face de pareils faits, et quelle conclusion en tirer, sinon que la race anglo-saxonne possède à un plus haut degré que la nôtre la faculté de supporter, sans y succomber, les grands traumatismes ! Il y a d'elle à nous une distance comparable à celle qui va de la race nègre à elle. Si les femmes anglo-saxonnes guérissent souvent de l'ovariotomie, un grand nombre y succombe aussi : en rabattant toutes les enflures de certaines statistiques, on arrive à une proportion d'un peu plus de moitié de guérisons sur le nombre total des opérées ; l'autre moitié périt. Or, en Amérique, l'ovariotomie pratiquée sur les négresses semble inoffensive, tant la guérison est la règle et la mort l'exception ; aussi retranche-t-on ces faits des statistiques où l'on fait entrer les opérations pratiquées sur la race blanche. Tout cela montre que l'influence des races est souvent décisive : la médecine et la chirurgie doivent se plier aux exigences et aux indications particulières qui en ressortent ; la même science et le même art ne sauraient convenir à des populations qui vivent, sentent, et réagissent si différemment.

Nous pourrions appuyer de plusieurs faits particuliers et frappants la conclusion que nous venons de dégager : nous y renonçons tant l'expérience à laquelle vient de donner lieu notre imitation de la pra-

tique anglaise parle avec évidence. La vérité, d'ailleurs, commence à se faire jour dans les esprits qui se trouvent conduits à apprécier les résultats de la chirurgie anglaise et à les comparer aux nôtres. Dans un ouvrage distingué, *Traité de chirurgie d'armée*, que vient de publier M. le docteur Legouest, professeur de clinique chirurgicale au Val-de-Grâce, cet habile opérateur reconnaît la supériorité de la chirurgie anglaise sur la nôtre pendant la campagne de Crimée, supériorité qui ne doit s'entendre ici que du nombre des succès obtenus. La différence est grande : du côté de nos alliés on perdait 27 à 28 pour 100; et pour les mêmes opérations nous perdions 70 pour 100. L'auteur recherche les raisons de cette douloureuse différence; il en invoque plusieurs, toutes tirées des circonstances du moment, toutes insuffisantes, croyons-nous. M. Legouest semble sentir lui-même cette insuffisance, car, après avoir exposé les raisons suivant lui probables, il ajoute : « Peut-être faut-il prendre en considération, pour embrasser tous les éléments de cette question, l'influence que peut exercer sur le succès des opérations la race d'hommes qui les supporte, ses habitudes hygiéniques et son alimentation : c'est une ressource dernière pour expliquer d'une manière générale les résultats de la chirurgie anglaise, dont le bonheur semble quelquefois tenir du prodige. » Cette explication dernière est la vraie, la seule plausible en face de faits qui se renouvellent sans fin, dans la pratique civile comme dans la pratique militaire; et les chirurgiens français trouveront, à l'accepter, la consolation de penser qu'ils ne restent pas au-dessous de leur mission, et que leurs insuccès tiennent à des causes supérieures et dont ils ne peuvent vaincre la puissance.

Au reste, l'aptitude à supporter l'ébranlement des excessifs traumatismes est un trait qui s'harmonise singulièrement avec la physiologie morale de la race anglo-saxonne. Cette race forte, persévérante, immuable dans ses habitudes, résiste avec une remarquable assurance aux troubles que provoquent en elle les événements qui l'impressionnent et les accidents qui l'atteignent. Les malheurs ne l'accablent ni ne la mettent en déroute; confiante en ses forces, elle ne désespère jamais dans la lutte; elle accepte résolument les sacrifices, et transforme en un acte de volonté propre l'abandon qui lui est imposé. L'individu dans ces races, par nature comme par éducation, est habitué à ne compter que sur lui; il demeure son maître, et ne se laisse pas émouvoir ni entraîner plus loin qu'il ne veut. Après avoir pris part aux excitations publiques les plus violentes, il rentre incontinent dans son calme ordinaire, et les mouvements auxquels il s'est abandonné avec passion tombent à son gré, sans laisser après eux nul retentissement de désordre, nulle exaltation dangereuse. Chez ces na-

tures où les forces organiques et stables sont prédominantes, et qu'une sensibilité exagérée ne tourmente pas, les grandes opérations, les graves accidents traumatiques sont supportés, au physique et au moral, avec une impassibilité qui en favorise la guérison. Cette impassibilité n'est pas seulement apparente et superficielle, mais réelle et radicale : l'organisme lésé résiste aux surexcitations funestes, aux réactions compromettantes; il tend sans trouble à la réparation, et les forces plastiques, non distraites, accomplissent silencieusement leur œuvre salutaire.

Quelle différence avec ce que d'autres races éprouvent, et particulièrement la race française, la plus sensible, la plus excitable de toutes ! Chez nous toute émotion physique, tout désordre local retentit bruyamment sur tout l'ensemble organique; les réactions s'allument avec une promptitude singulière, se soutiennent mal, se troublent au moindre choc, se pervertissent sous la moindre influence nuisible. Nos sensations vitales, mises en branle, dépassent incessamment la mesure : nous ne savons les contenir; elles nous dominent, nous entraînent, et nous laissent irremédiablement épuisés. Notre imagination vibre à l'unisson de notre système nerveux, et en accroît le désordre. Autant nous sommes bouillants et intrépides dans l'action tant que la fortune nous soutient, autant nous tombons dans l'accablement dans le découragement subit, dès qu'un revers nous frappe, qu'un accident nous arrête. Nous sommes à la fois de ceux qui ne connaissent pas d'obstacles, et de ceux qui s'abandonnent au plus irréflecti save qui peut. La raison, la juste mesure ne nous gouvernent pas : c'est là un trait de notre force et de notre faiblesse. Nous excitant les uns les autres, nous croyons tout pouvoir; isolés par le malheur, frappés comme individus, nous demeurons déconcertés, hésitants. Les perspectives sombres, les craintes, les faiblesses du moment nous trouvent sans résistance à leurs assauts; nous leur cédon lâchement, et nos plaintes immodérées surprennent ceux qui ont entendu nos accents de bravade et admiré notre fougue. Faut-il s'étonner que ces conditions nous disposent mal à supporter les opérations dangereuses, les rudes chocs des grands traumatismes? Les forces réparatrices exigent l'harmonie et le concours de toutes les énergies vitales; elles ne peuvent s'exercer heureusement que si la vie, surmontant tous les ébranlements, demeure comme impassible, et tout entière livrée à son œuvre : une réaction exagérée, une perturbation morale non maîtrisée, compromettent tout et suscitent des troubles organiques qui ajoutent à la gravité du mal, affaiblissent les forces, et en exigent de nouveaux efforts. L'opéré succombe trop souvent à une tâche ainsi entravée. L'habileté de l'opérateur et la salubrité du milieu ne peuvent prévenir des malheurs qui prennent leur

raison d'être dans la nature même de l'individu qui les subit <sup>1</sup>.

Ce n'est donc pas un trait imprévu, mais logique, du tempérament anglo-saxon que sa force de résistance devant les opérations majeures. Si la chirurgie était moins absorbée dans la contemplation des faits anatomiques, dans les lésions locales, dans l'étude du manuel opératoire, toutes choses qui en effet demeurent identiques de peuple à peuple, mais considérerait davantage l'être sentant lui-même, l'unité vivante et réagissante sur laquelle elle opère, elle aurait perçu ces différences profondes qui séparent les races humaines, et en aurait déduit que ses règles de conduite doivent se plier à ces différences. Là, la chirurgie peut être, à bon droit, active, hardie, téméraire même; ici elle doit demeurer prudente, timide, conservatrice, et il n'y a pas toujours à conclure de ce qui se fait d'un côté, pour décider ce qu'il convient de faire de l'autre.

<sup>1</sup> Nous n'examinerons pas ici si ces caractères de notre race sont absolus et primitifs, s'ils se sont montrés de tout temps aussi prononcés qu'aujourd'hui, ou si les générations les ont successivement acquis et lentement incorporés au sang français, par suite des conditions qui pèsent depuis longtemps sur le pays. Pour exprimer toute notre pensée, nous accusons l'une de ces conditions de contribuer à doter nos populations de ce caractère d'impuissance à dominer les excitations extérieures, de faiblesse en face des influences physiques. Cette condition, c'est le long régime de la conscription, qui sans relâche enlève depuis quatre-vingts ans la partie vigoureuse de la population, pour la moissonner dans des guerres meurtrières, ou la rendre affaiblie et corrompue par les excès de la vie militaire. L'influence de la conscription sur la vigueur de notre race est un effrayant problème à étudier. Il commence à frapper bien des esprits, et il faut s'attendre à le voir s'imposer de plus en plus aux préoccupations sérieuses des économistes. Il faudra décider si nous sommes en état de supporter indéfiniment des levées annuelles de cent mille hommes, sans avoir à redouter l'affaiblissement progressif de la race. Les signes de dégénérescence de l'espèce se font jour de partout dans nos conseils de révision, et cependant le bien-être général augmente d'une manière incontestable. Il y a, dans ce contraste, des indices alarmants, et qui donnent matière à de tristes réflexions. Notre conscription, si propre à faire une bonne armée, ne serait-elle pas, par une douloureuse compensation, destinée à affaiblir la population foncière du pays, et ne deviendrons-nous pas, sous son influence, une nation étiolée, souffreteuse, ardente toujours, mais d'une ardeur qui épuise celui qu'elle anime? La race anglo-saxonne, qui n'a pas de conscription, ne présente pas, que nous sachions, ces signes d'affaiblissement qui marquent visiblement la nôtre.

## IV

Ces considérations, en rapportant à leur vraie cause les insuccès de la chirurgie française, relèvent nos hôpitaux des accusations injustes et préconçues formulées contre eux : elles ne doivent pas cependant nous faire attacher moins d'importance aux améliorations dont notre système hospitalier peut être l'objet. Par cela même que nos blessés, nos malades, nos accouchées opposent aux influences nuisibles une moindre résistance, nous devons leur assurer des conditions plus rigoureusement favorables, écarter avec un soin jaloux les plus légères causes d'insalubrité. Le Directeur de l'administration de l'assistance publique a le sentiment de ce devoir et la volonté vigilante de le remplir. *L'Étude des hôpitaux* en est un sûr garant : ce livre n'est pas seulement une défense du présent ; mieux encore, il est un programme pour l'avenir. L'activité et l'esprit de suite de son auteur répondent que le programme ne restera pas lettre morte.

Nous ne pouvons aborder les détails divers des améliorations promises : nous nous bornerons à citer en partie ce qui concerne le service si intéressant des accouchées. Les accouchées succombent en nombre dans nos hôpitaux à une terrible fièvre, dite puerpérale, laquelle se réveille presque périodiquement en épidémies meurtrières. Les conditions de race, l'affaissement moral dans lequel sont jetées ces pauvres femmes, comptent sans doute pour beaucoup dans les causes qui lèvent ce douloureux tribut ; mais, on ne saurait le contester, l'agglomération semble ici un agent plus tristement efficace que partout ailleurs. Dans toutes les situations, les accouchées, nous en convenons, peuvent succomber à la fièvre puerpérale : en ville, pourtant, où l'accouchée est isolée de ses pareilles, la fièvre qui la menace est incomparablement plus rare que dans les maternités ou dans les hôpitaux. La femme en couches est dans un tel état de susceptibilité vis-à-vis des influences extérieures (nous réservons, en ce moment, les influences morales), que les précautions les plus délicates ne parviennent pas toujours à la préserver ; et il est évident que, dans les hôpitaux, les occasions de maladie seront toujours, quoi qu'on fasse, plus accumulées qu'ailleurs. Que faut-il faire en présence de ces faits ? Peut-on et doit-on supprimer les services d'accouchement ? ou faut-il s'attacher à l'amélioration des services actuels, de façon à diminuer

autant que possible les malheurs qu'ils entraînent. M. Husson étudie et résout ces questions avec une vraie connaissance des impérieux besoins auxquels l'assistance doit pourvoir; il y déploie un sens pratique également éloigné des opinions extrêmes et d'un optimisme indolent et satisfait. Nous laisserons parler sur ce sujet l'auteur et l'administrateur, dans la conviction que le lecteur adhérera à des vues si humaines, et approuvera des projets si sagement inspirés de l'amour du bien.

« On a pensé, dit M. Husson, s'appuyant en cela de l'exemple de l'Angleterre, que tous les accouchements pratiqués aujourd'hui dans les hôpitaux pourraient être confiés soit aux médecins, soit aux sages-femmes du traitement à domicile. Nous admettons volontiers qu'il y a des chances plus nombreuses en ville que dans les hôpitaux d'échapper à la contagion puerpérale; mais, quelque disposé que nous puissions être à développer le service du traitement à domicile, même au prix des plus grands sacrifices (car dans la majorité des cas il serait nécessaire d'ajouter aux dépenses obligées de linge et de médicaments la dépense d'une garde-malade), il faut bien reconnaître, cependant, qu'il est à peu près impossible de retenir dans les maisons particulières la population qui forme notre clientèle. Il résulte de recherches spéciales, entreprises récemment, que cette population se compose généralement de domestiques, de filles logées en garni, de femmes isolées, toujours empressées de désertir leurs chambres au moment de l'accouchement, afin d'éviter toute publicité, ou bien encore de femmes légitimes qui ne viennent dans nos hôpitaux que pour se soustraire à l'ivrognerie ou aux brutalités d'un mari. L'examen attentif que nous avons fait de ces diverses catégories de femmes et des motifs qui les amènent dans nos établissements nous a convaincus que le traitement à domicile le plus libéralement organisé ne saurait diminuer sensiblement le nombre des accouchées qui fréquentent nos services d'obstétrique.

« Malgré les vices d'un état de choses qui demande aux efforts combinés de la science et de l'administration un remède efficace, on peut se demander si la charité que nous exerçons vis-à-vis des femmes en couches n'est point préférable à celle de l'Angleterre, où les malheureuses filles, généralement repoussées des établissements spéciaux d'accouchement qui n'admettent que les femmes légitimes, n'ont, dans ces mêmes conditions, d'autre alternative que le *work-house* ou l'infanticide. Ce crime, en effet, est bien plus commun à Londres qu'à Paris. Les statistiques officielles du ministère de la justice n'accusent, pour le département de la Seine, qu'un infanticide sur 157,474 habitants, tandis que dans la capitale de la Grande-Bretagne le nombre des infanticides est relativement beaucoup plus

considérable. Ne faut-il pas attribuer, du moins en partie, ce résultat aux facilités que notre administration offre généreusement pour la délivrance de toutes les femmes enceintes, et aux soins qu'elle met à ne jamais les interroger sur leurs antécédents ou leur manière de vivre? Sa sollicitude à cet égard est allée jusqu'à établir, à l'hôpital de Lourcine, un service d'accouchement exclusivement réservé aux femmes atteintes d'affections vénériennes.

« Quelles que soient les difficultés considérables qu'elle éprouve, en présence surtout du silence gardé par les corps scientifiques, à organiser d'une manière efficace ses services d'accouchement, l'administration ne reste pas inactive. Déjà, outre les améliorations réalisées à la Maternité, les services d'accouchement de Lariboisière et de Saint-Louis sont installés dans de bonnes conditions : dans ce dernier hôpital il existe, indépendamment des salles communes, qui sont elles-mêmes de petite dimension, huit chambres de deux lits chacune, où l'on peut isoler les femmes accouchées et les garantir, dans une certaine mesure, de l'influence des autres malades. Mais puisque ces arrangements mêmes ne suffisent pas pour soustraire les femmes à la contagion, l'administration ira plus loin et ne reculera devant aucun sacrifice. Aujourd'hui, l'opinion qui recommandait le système des services doubles, comme à Dublin, semble perdre du terrain ; quelques médecins paraissent croire que l'isolement des femmes est indispensable pour prévenir le mal ou le combattre avec succès. Nous sommes donc disposés à essayer, dans les dépendances des hôpitaux pourvus de vastes espaces, un système qui consiste à placer les femmes en couches dans un bâtiment spécial, où elles seraient elles-mêmes séparées, et dès lors inaccessibles aux influences directes de la maladie. Cette disposition entraînera sans doute, pour les travaux à faire et pour le service journalier, des sacrifices notables ; mais une telle tentative, si elle n'amène pas de résultats décisifs, attestera du moins le soin religieux avec lequel l'administration s'applique à sauvegarder la vie des femmes en couches, et aussi l'importance qu'elle attache à la solution de questions qui déconcertent la science elle-même. »

Ce sont là de généreux desseins, destinés à ennoblir l'administrateur, homme de bien, qui les aura réalisés.

En regard du service des femmes en couches, il en est un autre non moins intéressant, et qui appelle de profondes réformes : c'est le service des enfants trouvés ou abandonnés par leur mère. La moisson de mort prélevée sur ces petits êtres est horrible ; et nous savons quels soins multipliés et minutieux peuvent seuls la diminuer. Ces soins auxquels une mère suffit à peine pour son enfant, sont certainement bien difficiles à établir dans les salles d'un hospice ; et peut-être faudra-t-il chercher ici une autre assistance

que celle de l'hôpital. Nous savons qu'une haute et salutaire influence s'occupe en ce moment de cette émouvante question. L'administration de l'assistance publique de son côté ne reste pas inactive ; et tout semble promettre de ce côté une heureuse rénovation.

Les médecins des hôpitaux ont jusqu'ici adressé à l'administration de l'assistance publique des réclamations nombreuses, éclairées, toutes destinées à l'amélioration des services dont ils connaissent les besoins : ils ont en cela rempli un devoir. Toutefois, parmi leurs devoirs, il en est un qui prime les autres, c'est celui d'obtenir par eux-mêmes, par la direction qu'ils impriment au service dont ils sont chargés, par une étude attentive des lieux où sont placés leurs malades, par des ordres raisonnés et embrassant les plus petits détails de l'hygiène des salles, d'obtenir, dis-je, toutes les conditions favorables que permettent les dispositions particulières du milieu où ils exercent. Les médecins peuvent plus, dans ce sens, qu'ils ne semblent le croire. Pour atteindre à ce but, ils doivent se pénétrer des exigences de l'hygiène qui convient, aux malades, et être résolus à en réaliser ce qui se peut dans leur service d'hôpital. Ces connaissances hygiéniques, toutes vulgaires qu'elles sont, semblent souvent sommeiller chez ceux qui les possèdent ; ce n'est pas tout que de savoir, il faut appliquer, et l'application demande une fermeté, une vigilance continues.

Il est, en outre, des préjugés qu'il faut savoir repousser, quelle que soit l'autorité qui les soutienne. A quoi sert de réclamer la diminution du nombre des malades dans les salles, si, dans ces salles, on ne sait entretenir une aération convenable ? Quelques malades de moins empêcheront-ils la viciation de l'air, si la salle demeure close, si les fenêtres largement et régulièrement ouvertes ne déplacent pas par masses l'air confiné, et ne le remplacent pas par un air pur et vivifiant ? Toutes les réformes voulues par M. Malgaigne ne serviraient à rien, nous en sommes convaincus, si l'on suivait la conduite conseillée par lui dans un de ses discours académiques : « Je voudrais, ainsi parlait M. Malgaigne, dire un mot à l'adresse de MM. les médecins hygiénistes. Rien n'est plus dangereux que d'ouvrir les fenêtres dans les salles des malades. Je suis convaincu qu'une des causes les plus fréquentes d'infection purulente chez les opérés et les femmes en couches, c'est le refroidissement. » M. Malgaigne et tous ceux qui partagent son opinion devraient lire avec soin le petit livre de miss Nightingale, *Des soins à donner aux malades*, et l'introduction placée par M. le docteur Daremberg en tête de la traduction française ; ils y verraient qu'on peut ouvrir les fenêtres, donner large accès à l'air extérieur, purifier ainsi l'atmosphère viciée des salles, sans pour

cela encourir le danger des courants d'air, ni refroidir les malades. Au reste, l'importance de ces soins commence à être saisie nettement par les médecins, et surtout par les chirurgiens. Ceux-ci en éprouvent un besoin qui les touche de plus près, car il s'agit du succès de leur œuvre, du salut de leurs opérés. Nous pouvons citer à cet égard un exemple saillant et instructif : M. le professeur Gosselin prit, il y aura bientôt deux ans, l'un des services chirurgicaux de l'hôpital de la Pitié ; promoteur de la discussion académique sur l'hygiène des hôpitaux, il résolut, en entrant en possession du service, de veiller directement à la salubrité des salles, et d'assurer, en particulier, un abondant renouvellement de l'air. Dans ce but, et après avoir étudié la disposition des lieux, il ordonna que deux fenêtres situées dans une partie reculée de la salle fussent ouvertes en permanence ; les autres fenêtres étaient au nombre de dix-huit, disposées par moitié de chaque côté de la salle ; il fit alternativement ouvrir l'un et l'autre côté, et cela durant le jour et la plus grande partie de la nuit. A peine si, dans les journées les plus froides de l'hiver, on apporta de légères restrictions à ce système de ventilation naturelle et peu coûteuse. Pour exécuter ces ordres, on fut obligé, le croirait-on, de dévisser les croisées ! Précédemment, afin de mieux éviter que les fenêtres fussent jamais ouvertes, oui, on les avait vissées ! Aussi la salle avait-elle un renom d'insalubrité redoutable ; depuis dix ans, on n'y avait pas compté un succès d'amputation de cuisse. Veut-on, maintenant, connaître les résultats des mesures prises par M. Gosselin ? D'abord aucun inconvénient, aucun accident particulier n'a pu leur être imputé ; et de plus, les opérations les plus graves comptent, dans ces salles où l'air circule librement, des succès que depuis longtemps on n'y voyait pas. Ainsi, depuis deux ans, six amputations de cuisse ont été pratiquées ; cinq ont guéri sans complication aucune ; le sixième amputé marchait vers une guérison assurée, lorsqu'on est venu lui apprendre subitement, vers le vingtième jour, un grave malheur de famille ; des accidents d'infection purulente se sont déclarés aussitôt, et ont emporté le malade le vingt-huitième jour. Cinq guérissons sur six ; le résultat est admirable, surtout si on le rapproche des faits observés depuis dix ans dans le même milieu. Sans doute il y a eu là une série heureuse, et sur laquelle il ne faut pas compter comme règle ; mais, en faisant la part de ce qui est exception et bonheur, on ne peut ne pas croire à l'influence des mesures hygiéniques prises par le chef de service. Quel exemple prouve mieux la part qui nous revient dans une bonne hygiène hospitalière ! Réclamons, nous le devons, toutes les améliorations qui dépendent de l'administration ; mais effectuons, au préalable, toutes celles qui sont en notre pouvoir, et qu'un acte de notre volonté peut réaliser immédiatement au profit des

malades. Celles-ci ne sont peut-être pas les moins nombreuses, ni les moins importantes.

En résumé, l'agitation produite en faveur des questions hospitalières aura été féconde; elle est devenue l'occasion des plus salutaires enseignements, des plus utiles recherches. *L'Étude sur les hôpitaux*, de M. Husson, le *Rapport* de M. Blondel, indiquent la part active et dévouée que l'administration a prise à ce mouvement : il nous reste à souhaiter que l'opinion publique, celle surtout des classes à qui la fortune impose des obligations particulièrement étendues, s'applique à considérer les nécessités qui surgissent des profondeurs de notre société, et mesure à quels besoins douloureux et pressants répond l'hôpital. Devant le spectacle que contemplieraient ces favorisés du monde, une invincible émotion les gagnerait, et à tant de misère ils voudraient apporter leur part de secours. Sous l'ancien régime, peu de riches mouraient sans laisser un legs à l'Hôtel-Dieu : c'était comme une dette contractée pendant la vie, et acquittée à la mort. Dans les temps actuels, où des fortunes inconnues à nos aïeux se multiplient et éblouissent la foule, nous voudrions voir renaître cette pieuse coutume. Améliorer les hôpitaux et les hospices, en créer de nouveaux pour demeurer à la hauteur de tous les besoins, ne dépend pas seulement du bon vouloir de l'administration hospitalière, mais plus encore des ressources dont elle dispose. Beaucoup de bien est ajourné, parce que pour le réaliser il faut beaucoup d'argent. Quelle charité publique est plus morale que celle qui se consacre à doter l'hôpital? quelle est meilleure à montrer à tous ceux qui vivent des seuls fruits d'un travail pénible? Quel plus sûr et plus honorable moyen de faire vivre son nom après soi, que de l'inscrire au fronton d'un établissement hospitalier, ou plus modestement sur l'un des pavillons intérieurs de ces établissements? L'hôpital Beaujon, l'hôpital Necker, l'hôpital Cochin, l'hôpital Lariboisière, les pavillons Bilgrain à l'hôpital des Enfants malades, donnent aux noms qu'ils portent la plus pure, la plus haute noblesse, celle qui remonte à un bienfait social et institué pour toujours. Il y a là une illustration acceptée de tous sans réserve, et qui, lorsque vivent les descendants de ces noms, rejaillit sur eux et les désigne justement à la faveur publique.

D<sup>r</sup> EM. CHAUFFARD,

Médecin des hôpitaux de Paris.

---

# L'HISTOIRE DE FRANCE<sup>1</sup>

---

Le genre humain ne va pas toujours vite dans sa voie de progrès; et une des choses qu'il a été incontestablement le plus lent à rechercher avec quelque soin et à étudier avec quelque sagacité, c'a été sa propre histoire. Nous sommes encore un peu et nous avons été pendant bien des siècles comme les enfants qui, tout préoccupés du jour présent et du lendemain, se soucient peu de la veille, et ne s'imaginent pas avoir besoin de fixer les souvenirs de leur passé. On n'a guère commencé à étudier l'histoire qu'au dix-septième siècle, et on n'a guère commencé à l'écrire qu'au dix-neuvième.

Au dix-septième siècle ont commencé ces admirables travaux de compilation érudite sans lesquels la science actuelle serait aveugle et boiteuse. Les hommes qui, à cette époque, accomplissaient de tels travaux, les auteurs de la *Gallia christiana*, de la collection des historiens français, les compilateurs bollandistes, étaient sans doute les hommes de leur temps qui connaissaient le mieux les siècles passés. Ils n'ont pas eu cependant la prétention d'en écrire l'histoire et encore moins d'écrire la philosophie de l'histoire. Ils eussent fait alors quelque *Mirouer des hystoires* ou quelque *Océan des hystoires*, comme il s'en faisait au quinzième ou au seizième siècle; ils l'eussent fait avec une érudition plus sûre, il n'y a pas de doute, mais avec une vue générale encore imparfaite. Quoiqu'ils sussent plus, ou, pour mieux dire, parce qu'ils savaient plus que leurs contemporains, ils ont osé moins. Ils ont compris que le moment n'était pas encore venu, qu'il y avait

<sup>1</sup> *Histoire de France*, par M. Auguste Trognon. — 3 vol. in-8. Hachette, 1863.

avant tout des textes à rechercher, à vérifier, à éclairer; des monuments à explorer et à mettre en lumière; des documents de tout genre à sauver de la dent des rats et de la torche des révolutionnaires futurs, à réunir, à collationner, à annoter, à publier; qu'il y avait des milliers de chartes dont le seul catalogue remplit aujourd'hui d'énormes volumes et dont, un jour ou l'autre (avant peu, hélas!), les originaux devaient périr; qu'il fallait en sauver, en déchiffrer, en consacrer, en conserver le texte; que, cela fait et ce labeur de cent bénédictins une fois accompli, on pourrait peut-être commencer à écrire l'histoire et à faire passer dans le français de l'Académie toute cette somme de science encore ensevelie dans les langes du latin et du gaulois. Ils ont fait en cela acte de raison et de sagesse comme d'abnégation et de modestie; à une époque où tant de beaux esprits cueillaient déjà sans peine, dans le champ de l'histoire, des fleurs plus ou moins artificielles, ils se sont réduits à n'en être que les pionniers. Mais, s'il y avait quelque équité dans la répartition de ce qu'on appelle la gloire, il y aurait plus de gloire en ce genre pour le pionnier que pour le colon.

Mais enfin le temps est venu où l'on a pu commencer à écrire l'histoire. Mettons-y de la modération et de la modestie : je dis *commencer*. Il ne faut pas s'imaginer en effet que nous soyons arrivés aux dernières limites de la science. Le travail d'érudition n'est pas fini, tant s'en faut. Même sur les époques les plus éloignées et les plus pauvres, il se révèle de moment en moment des documents nouveaux ou des interprétations nouvelles de documents anciens. Aussi, en fait d'histoire, de grands, de beaux, de magnifiques travaux ont-ils été accomplis, mais presque tous n'embrassant qu'un horizon sagement limité. L'homme même qui a le plus héroïquement travaillé à l'histoire de notre pays, l'homme qui y a mis ses années, sa santé et sa vie, Augustin Thierry, dans ce livre où il jetait un jour si éclatant et si inattendu sur notre histoire, traçait les conditions dans lesquelles devait être entrepris le travail d'une histoire de France; et il se hâtait d'ajouter, avec une modestie admirable, que ce travail, il n'avait pas la prétention de le faire. Plus capable que personne d'une telle œuvre, il avait pourtant raison de s'abstenir : l'œuvre n'était pas mûre, et elle ne l'est pas encore aujourd'hui. Les choses n'en sont pas venues au point où, toutes les parties de notre histoire étant profondément élucidées, il se trouvera une main assez robuste et une vue assez ferme pour reprendre le tout et nous enseigner ce que furent dans leur ensemble, après qu'on les aura étudiées une à une, ces quarante générations d'aïeux de Clovis à Louis XVI. Travaillons, en attendant, sur les parties de ce grand œuvre; faisons des monographies comme notre siècle en a fait d'admirables et comme il s'en

fait chaque année de très-complètes; dans deux cents ans, nous ferons des histoires générales : et dans quatre cents ans, si Dieu nous donne vie, c'est-à-dire si la civilisation et la science n'ont pas, d'ici là, été trop étouffées par les révolutions et par les affaires, nous aborderons la philosophie de l'histoire.

Mais, par cela même qu'un grand travail s'opère par des mains diverses, lequel, un jour, pourra être concentré par quelqu'un des derniers venus de la science, il est utile et nécessaire que de temps à autre le progrès soit constaté, et que les résultats acquis soient résumés par une plume érudite et intelligente. Il ne faudrait pas surtout que les livres destinés à l'éducation continuassent comme autrefois à se copier servilement les uns les autres, et que le Ragois et ses imitateurs continuassent à nous enseigner Pharamond, comme l'abbé Millot et ses imitateurs à nous transmettre leur classique indignation contre « les entreprises du fougueux pontife Grégoire VII. »

Heureusement il n'en est pas ainsi, et nous en avons aujourd'hui la preuve dans un travail qui, entamé dès l'abord dans un simple but d'éducation, est devenu un livre digne des lecteurs les plus savants et les plus sérieux. Personne mieux que M. Trognon n'était capable de résumer avec une parfaite intelligence ce progrès de la science historique dont il n'a pas été seulement le spectateur et le disciple, mais l'ouvrier et le promoteur. Les travaux de M. Augustin Thierry n'étaient pas encore commencés : les admirables leçons de M. Guizot, si je ne me trompe, n'avaient pas encore retenti à la Sorbonne, lorsque l'enseignement de l'histoire dans l'Université, nouvellement fondé à cette époque, réclama les labeurs et captiva la pensée de M. Trognon. Depuis ce temps, ni les soins d'une éducation princière, ni les épreuves d'un volontaire et honorable exil, ne lui ont fait oublier ces chères études ; et lorsqu'il résume en un millier de pages l'histoire de France telle que la science du dix-neuvième siècle est arrivée à la construire, on peut être sûr que ce résumé du travail du maître est fait lui-même de main de maître.

Les résumés et les abrégés sont une œuvre moins facile qu'on ne le croit au premier abord. Nous sommes inondés de petits livres destinés, les uns aux écoles, les autres aux gens du monde; cela semble si aisé de prendre l'*Histoire de France* de M. Henri Martin ou quelque gros livre plus ou moins renommé, et de le réduire par un procédé chimique à raison d'une page pour cent pages ! On fait avec cela des opuscules bien secs, bien arides, semés parfois de grandes maladdresses, et qui servent à dégoûter les enfants de l'histoire et à faire croire aux gens du monde qu'ils la savent sans l'avoir apprise. S'il y a quelque chose de difficile à faire au monde, c'est un bon abrégé. Pour tout résumer, il faut tout savoir et tout bien

savoir. Il faut connaître les travaux de la science moderne; mais, ne serait-ce que pour apprécier leur valeur et les contrôler, il faut connaître les monuments originaux. Il y a donc à accomplir le double labeur d'étudier d'abord et d'abrégé ensuite. Qui donc disait, et disait avec raison : « Si j'avais eu plus de temps, j'aurais été plus court? »

Voilà le mérite que M. Trognon possède au plus haut degré. Il a assisté et participé depuis quarante ans à tout le mouvement de la science historique. Il en a été, je puis dire, le collaborateur. Non-seulement donc les œuvres modernes, mais les documents originaux avec lesquels se sont faites les œuvres modernes lui sont familiers. Il n'a pas seulement lu M. Guizot ou M. Henri Martin, mais il peut les contrôler. Que de gens, au contraire, ont fait des abrégés ou des éléments d'histoire de France, qui n'avaient peut-être pas ouvert Grégoire de Tours! Il y a donc ici un livre tout autre que ceux auxquels je fais allusion, un livre d'une érudition sûre, sagace, éprouvée; une vraie histoire de France, dans des proportions restreintes, aussi complète qu'on peut la faire.

Les deux premiers volumes de cet ouvrage nous conduisent à travers les difficultés et les grandeurs de ce qu'on a appelé le moyen âge. Ce nom, que nous employons tous faute de mieux, ne me semble pas juste. Il y a deux âges tout à fait distincts l'un de l'autre entre les siècles de l'empire romain et les siècles modernes. Il y a un temps de déclin, et il y a un temps de résurrection; il y a un sommeil, et il y a un réveil. Du cinquième siècle au onzième, l'Église a lutté; à partir du onzième siècle, elle a vaincu. Au cinquième siècle, elle arrêta à grand'peine le mouvement descendant; au onzième siècle, le mouvement ascendant a repris une vigueur et une universalité étonnantes. L'œuvre de Clovis, si tant est que Clovis ait eu une pensée politique plus haute que celles des autres chefs germaniques, l'œuvre de Clovis avait promptement péri par l'abâtardissement de ses successeurs. L'œuvre de Charlemagne, évidemment prématurée, avait été plus promptement encore anéantie par le déclin de sa famille et par cette seconde invasion de barbares que l'Europe des neuvième et dixième siècles eut à souffrir. Mais au onzième siècle, quand la Papauté commença à se relever, dès avant saint Grégoire VII, de l'abaissement des âges précédents, tout se releva à la fois et se releva pour ne plus périr. Les premiers signes de la liberté communale, les premiers efforts de l'industrie moderne, les premiers combats des populations contre le régime féodal, sous le nom de *trêve de Dieu*, tout cela suivi de la grande réforme de l'Église par Grégoire VII, et couronné, avant la fin du siècle, par l'héroïque inspiration de la première croisade, tout cela est renfermé dans un

espace de cent années. Le mouvement dès lors était donné, et du onzième au douzième siècle la civilisation morale et matérielle fit des pas aussi rapides peut-être que ceux qu'elle a pu faire du dix-septième au dix-neuvième.

Mais, quoi qu'il en soit de ces divisions toujours un peu arbitraires, c'est la période qui s'écoule depuis l'invasion barbare au cinquième siècle jusqu'à la fin du règne de Louis XI que parcourt ici M. Trognon, avec une sûreté habituelle de jugement contre laquelle nous avons peu de réserves à faire. Les questions et les difficultés abondent dans cette période de l'histoire de France, ou pour mieux dire dans toutes les périodes de toutes les histoires. Il était difficile de les traverser d'une manière plus satisfaisante, je ne dirais pas pour le lecteur érudit auquel je ne prétends pas ici m'identifier, mais pour seulement le lecteur réfléchi. Cette phase mérovingienne, si compliquée et si obscure, si dramatique par les événements, mais si étrange par ses caractères sociaux, sur laquelle tant de systèmes ont été bâtis, et sur laquelle, chose singulière, l'étude de l'histoire a tant de fois subi l'influence de l'esprit de parti politique; cette phase mérovingienne est sagement et judicieusement expliquée par un écrivain qui n'est ni ultra-gaulois comme l'abbé Dubos, ni ultra-tudesque comme Boulainvilliers, ni anti-romain comme Mably, ni trop poursuivi par la question des races comme Augustin Thierry lui-même l'est quelquefois. La grande époque carlovingienne à son tour est dignement comprise comme une restauration, prématurée peut-être, mais singulièrement florissante un moment, de toute la civilisation romano-chrétienne. Les descendants de Charlemagne, et à bon droit, ce me semble, ne sont pas jugés avec la sévérité qu'ils rencontrent d'ordinaire. Celui que ses contemporains ont appelé le Pieux et que nous appelons ironiquement le Débonnaire, « n'eut sans doute ni le génie ni la fortune de son père. » Comme un autre Louis dont il est difficile que le souvenir ne revienne pas ici, « avec les lumières de son esprit, la droiture constante de ses intentions et la délicatesse de sa conscience timorée... victime de ses vertus autant que de ses défauts, il succomba sous le poids de la royauté... prince digne, non de l'admiration sans doute, mais de tous les respects de l'histoire. »

Ici nous nous trouvons en face de la révolution féodale, qui a été, elle aussi, si diversement jugée. Cette singulière et universelle constitution de l'Europe moderne qui semble avoir surgi nuitamment et subitement pendant les ténèbres de deux ou trois règnes carlovingiens, me paraît avoir eu dans le passé beaucoup moins de racines qu'on ne lui en suppose. On peut sans doute en trouver dans les institutions germaniques, ou celtiques, ou même romaines, quelques éléments épars; mais elle me semble avoir été surtout l'œuvre des événements. La

preuve en est que la même situation a amené ailleurs les mêmes rapports. On en trouve des traces en Orient, et l'empire parthique, ce voisin redouté de l'empire romain, était un véritable empire féodal très-analogue à l'empire germanique des Othons ou des princes de Souabe.

Il ne faut pas croire en effet que la notion de la souveraineté politique, une et dominante, soit tellement essentielle à l'homme qu'elle ne s'oblitére jamais dans les sociétés. Et surtout, à côté de la notion de la souveraineté, il y a la notion de l'indépendance personnelle, qui, à certains jours, grandit singulièrement et anéantit presque sa rivale. La société féodale fut une société sans souverain, ou dans laquelle du moins la souveraineté fut effacée autant que possible. Ce fut peut-être bien l'anarchie dans le sens usuel du mot; mais ce fut surtout l'*an-archie* dans le sens étymologique que rappelait en 1848 M. Proudhon. Il y avait alors autant de rois qu'il y avait de châtelains, et ils étaient rois à portée de flèche de leurs châteaux. L'homme ne se sentait lié envers personne par une loi suprême, par une sorte de droit divin ou de droit éternel, comme toutes les monarchies possibles prétendent toujours se l'attribuer. Il pouvait être contraint par la force, mais il n'était lié que par sa volonté, par l'engagement personnel ou par la coutume immémoriale, laquelle était toujours censée dériver d'un engagement personnel. De droit donc, il n'appartenait en définitive qu'au maître que lui ou les siens avaient choisi.

On ne peut nier qu'il n'y eût dans cette conception des rapports sociaux quelque grandeur et quelque fierté. Dès qu'il n'y avait plus de souveraineté venue d'en haut, plus de loi suprême gouvernant également tous les membres de la société depuis le premier jusqu'au dernier, comme il n'y avait pas de puissance suprême, il n'y avait pas non plus de puissance absolue. Les rapports sociaux dérivant tous d'un contrat étaient tous sujets à des conditions. Il y avait toujours droits et devoirs réciproques. Le vassal, le vilain lui-même devait son service, mais un service limité. On ne disait alors à personne ce que nos aïeux disaient unanimement à Louis XIV : « Nos biens et nos vies sont à nos princes. »

De là aussi sortaient dans l'ordre moral de grands résultats. La féodalité eut ses vertus à elle, comme le patriotisme antique avait eu les siennes. Les mots d'honneur et de loyauté sont féodaux; ils n'ont pas d'équivalents exacts dans les langues classiques. Comme la société reposait sur le contrat, la fidélité au contrat fut la première vertu sociale. « La *féauté*, ce dévouement volontaire *et en même temps absolu* (?) de l'homme à l'homme, du vassal au suzerain, est une vertu essentiellement féodale; elle a eu au moyen âge des séides, on pourrait presque dire des martyrs. La félonie, la déloyauté, la

*tricherie*, que nous avons vues le jeu le plus habituel des hommes à l'époque barbare, deviennent beaucoup plus rares à l'époque féodale. Si dans le fait elles se montrent trop souvent encore, elles sont en principe flétries et réprouvées; de gentilhomme à gentilhomme et, comme on dira plus tard, de chevalier à chevalier, *fausser la foi* est un déshonneur. » (M. Trognon, p. 388, 389).

Et cependant la féodalité reposait sur une erreur. Il y a au monde des devoirs et des droits antérieurs à tout contrat. Il y a un droit divin pour les sociétés humaines; la souveraineté en est un élément légitime, sinon nécessaire. Il y a un droit divin, ne serait-ce que celui de l'Église. Or ce droit divin de l'Église était, non pas contesté sans doute (on ne procédait pas alors par théorie), mais atteint par l'universelle invasion de principe féodal. N'arrivait-on pas à transformer en rapports de vassalité et de suzeraineté même les rapports de l'évêque à ses clercs, de l'abbé à ses moines, du pasteur à ses ouailles? Le prélat ne se laissait-il pas absorber par le seigneur? Ne voyait-on pas de tous côtés des évêques châtelains, plus gentilshommes que prêtres, le haubert sur la tête et le faucon sur le poing, recevant l'investiture du prince et la donnant à des vassaux armés? Encore un pas, et l'Église comme l'État n'eût plus été qu'un grand fief.

C'est ce qui émut la grande âme de Grégoire VII. Il entreprit, non la première, mais la plus éclatante campagne de l'Église contre la féodalité. En purifiant l'Église, il l'affranchissait; en combattant chez les clercs la simonie et le concubinage, il expulsait de leurs rangs les influences seigneuriales; en refusant le droit d'investiture au chef féodal de l'empire germanique, il brisait pour l'Église le lien de la vassalité. Et déjà, avant lui, en proclamant la paix ou la trêve de Dieu et en appelant au maintien de cette paix le concours des populations armées, les évêques et les conciles avaient commencé de former une milice anti-féodale sur laquelle la souveraineté civile devait un jour s'appuyer. Et bientôt l'élan enthousiaste de la guerre sainte allait, au nom de la croix, montrer au monde un autre lien que les liens féodaux, d'autres armées que les armées féodales, une autre bannière que celle du suzerain, une sphère d'idées et d'action aussi large que celle du fief était restreinte; un « caractère d'universalité qui, au milieu de l'isolement de la société féodale, frappa les hommes de ce temps par sa nouveauté prodigieuse » (p. 446). L'Église est souveraine, et au milieu de l'anarchie féodale qui niait implicitement toute souveraineté, elle ne devait pas manquer à affirmer et à maintenir sa souveraineté.

Il n'est pas encore question dans tout ceci de la souveraineté du roi. Elle reposait dans un coin, latente et oubliée, comme un principe qui n'est pas nié peut-être, mais qui est complètement inobservé. Même en France, où la royauté était destinée à jouer un si grand rôle.

elle n'eut pendant tout le onzième siècle que de pauvres destinées. Les quatre premiers Capétiens ne furent guère que les possesseurs d'un fief plus honoré que les autres en France, parce qu'il remontait en ligne droite à Charlemagne. La royauté n'était guère plus qu'un souvenir du passé, et non une puissance dans le présent. Mais, dès le début du douzième siècle, il en fut autrement. L'Église, qui avait besoin de donner un chef à cette société qu'elle formait en dehors du réseau féodal, l'Église tira la royauté de son indigence et de ses ténèbres. Elle l'entoura des souvenirs bibliques de David et de Salomon, en même temps que la poésie populaire l'entourait toujours des souvenirs du grand empire d'Occident. Louis le Gros fut roi, aussi sérieusement que le fut saint Louis, ou même que le fut Louis XIV ; il y eut alors un roi, et il y eut une France. Grâce à l'action de l'Église, grâce au mouvement communal commencé, Louis VI, bien qu'une partie de sa vie se soit passée à assiéger quelques châteaux de la banlieue de Paris, put affirmer sa royauté jusque sur les rives de la Méditerranée; comme aussi le jour où, à titre d'hôte et d'auxiliaire du Pape, il fut menacé de la vengeance de l'Empereur, toute la France, réunie en armes autour de lui, affirma la nationalité française. On ne fait pas en général assez d'honneur à ce grand roi, digne aïeul de saint Louis, vrai pasteur d'Israël, protecteur du faible, champion du droit, avoué de l'Église, grand et courageux justicier, en un temps où la justice ne pouvait se rendre qu'à cheval, le heaume sur la tête et au prix de son propre sang.

Telle a donc été l'origine de la royauté française, royauté héréditaire, de droit divin et ecclésiastique, opposée par les Papes et par l'Église à la royauté des princes allemands, chefs électifs de l'Europe féodale. L'histoire de son progrès remplit toute l'histoire de France. Je n'ai pas besoin d'en rapporter les phases, que M. Trognon caractérise avec sa sagacité accoutumée.

Sous Louis le Jeune, la royauté est encore au service de l'Église : Louis VII est l'hôte, le défenseur, vacillant parfois, mais enfin le meilleur auxiliaire d'Alexandre III. A ce propos, M. Trognon rend il toute justice à ce grand Pape, libérateur de l'Italie, à la seule époque où l'Italie ait su être libre, énergique champion de l'Église contre les usurpations germaniques, conciliant et pacifique après la victoire?

Sous Philippe-Auguste et Louis VIII, malgré des luttes d'un autre genre, la papauté trouva encore dans la baronnie française un auxiliaire contre les Albigeois. Je ne puis m'empêcher de citer ici les lignes suivantes, qui me semblent indiquer un point de vue ingénieux et vrai, au sujet de « quelques contemporains, inconsolables dans leur deuil de la belle civilisation provençale, mise au tombeau par les barbares du Nord... Des appréciateurs plus équitables ont avec

justesse comparé cette civilisation aux fruits précoces de nos serres, mûris par une chaleur artificielle. Elle était trop tôt éclose, elle n'avait pas reçu du temps un développement régulier, et, entée sur la corruption des mœurs, elle portait dans son sein le germe d'une prompte mort... Cette civilisation, comme celle que, dans le même siècle, le génie de l'empereur Frédéric II travaillait à faire éclore en Sicile, eût mené les peuples de l'Europe au rebours de la voie qui leur est tracée par la Providence ; elle eût donné à Toulouse et à Palerme la splendeur de Bagdad et de Cordoue, si promptement et si irrémédiablement éclipsée. » (Tome I, pages 610, 611.)

Jusqu'ici donc, la royauté française a été la gardienne et le champion de la papauté. Mais le moment va venir où il n'en sera plus ainsi, et ce ne sera pas seulement sous le règne du despotique et faux monnayeur Philippe le Bel, ce sera sous le règne même du plus saint des rois. Dans la longue lutte des Papes contre l'empereur Frédéric II, l'attitude de saint Louis est tout au plus celle d'une respectueuse neutralité, faisant des vœux pour le triomphe de l'Église, mais intervenant plutôt pour modérer que pour aider ce triomphe ! D'où vient cette différence ? Certes, la cause de la papauté était alors au moins aussi juste qu'elle l'était du temps de Grégoire VII et d'Alexandre III, et Frédéric II était un plus mauvais prince et un plus détestable chrétien que ne l'avait été l'empereur Henri IV et surtout Frédéric Barberousse ! Pourquoi donc cette hésitation et cette neutralité du saint roi ? Je me le demande, et je ne sais si on se l'est sérieusement demandé. Il peut être vrai, comme le dit M. Trognon, que le caractère de Frédéric fût moins bien connu et jugé avec plus d'indulgence par le roi que par les Papes. Il peut être vrai encore que, même sous un saint Louis, la royauté française, arrivée à un point culminant de son existence, ayant moins à craindre de l'Empire et ayant moins besoin de la papauté, eut déjà ressenti une certaine défiance de celle-ci, une certaine confraternité envers celui-là. Je ne sais pas, et je ne voudrais certes pas apporter ici comme preuve la célèbre pragmatique sanction de saint Louis, dont l'authenticité ne semble pas avoir été mise en question par M. Trognon. Elle a été au contraire plus d'une fois et très-sérieusement combattue.

Or, après saint Louis, la royauté française se tourna bien plus ouvertement contre le pontificat. Le petit-fils du saint roi, Philippe le Bel, « égoïste, dévoué à lui-même, régnant pour lui seul, et ne demandant au pouvoir que l'accomplissement de sa seule volonté » (M. Guizot), ne se fait faute de renouveler contre le Saint-Siège la lutte d'Henri IV et de Frédéric II ; et, malheureusement, il la renouvelle avec un tout autre succès. La papauté, entourée d'ennemis en Italie comme en France, en vient, à un jour donné, à trouver plus

sûr le voisinage de ses ennemis de la veille que celui de ses hôtes de dix siècles, et elle demande asile à l'adversaire de Boniface VIII. Je ne veux pas ici justifier Clément V : mais je dois dire qu'il connaissait Rome et l'Italie ; qu'il avait pu apprécier par un long séjour les épines que la turbulence romaine semait sur la voie des pontifes ; qu'il avait été, non pas l'ennemi de Boniface VIII, mais son auxiliaire, l'adversaire de Philippe le Bel, non son ami ; et qu'il eut bien quelques motifs pour risquer la dangereuse translation du Saint-Siège à Avignon. Quant à sa mystérieuse entrevue avec Philippe le Bel, rapportée par Villani, il est permis d'en faire au moins un sujet de doute.

Du reste, cette situation anti-papale de la royauté française fut suivie d'une prompte décadence. Il est à remarquer que l'établissement d'une règle de droit public devenue depuis fondamentale dans les mœurs de notre nation a été payée par une crise dans laquelle royauté et nation ont failli périr. Les états généraux de 1316 et de 1328 firent la loi salique (car, en réalité, ils la firent) au prix de cent ans de guerre. Cette grande crise de notre histoire ne pouvait être que résumée dans les pages de M. Trognon. Ce qui nous frappe ici, c'est l'apparition d'idées, de mouvements, de passions qui semblent avoir depuis profondément sommeillé jusqu'à leur réveil, en 1789. Les états généraux de 1355 et de 1360 sont l'Assemblée constituante et aboutissent presque à la Convention ; Marcel est un Mirabeau ; Charles le Mauvais est le duc d'Orléans ; le dauphin, fils du roi Jean, lutte, cède, faiblit, comme Louis XVI ; il se relève, sans doute parce que son génie était supérieur à celui de Louis XVI, mais aussi, parce qu'au milieu de l'égarément des esprits les âmes n'étaient pas dépravées, et qu'il y avait plus de sens moral et de sens chrétien au quatorzième siècle qu'au dix-huitième.

La crise s'est dénouée par la miraculeuse apparition de Jeanne d'Arc (je me permets de ne pas écrire Jeanne Darc, changement d'orthographe dont j'avoue que je ne comprends bien ni l'importance ni le motif). On sait quels débats se sont élevés de nos jours au sujet de cette héroïne. Lui contester l'inspiration céleste parce qu'elle a faibli une fois ou deux, parce qu'elle n'a pas toujours tenu (cela est certain) le même langage sur le but et le terme de sa mission, parce qu'en un mot les recherches modernes ont dû, sur deux ou trois points, ébranler la tradition royaliste qui se perpétuait chez nous depuis le temps de Henri IV, rien ne me semble moins logique. Et, au contraire, où trouve-t-on dans l'histoire un fait comparable à celui-là ? Il y a eu, dans l'ordre purement religieux et pour une fin purement religieuse, des manifestations plus extraordinaires, ce n'est pas douteux ; mais ce n'est pas de cela qu'il est question. Il y

a eu aussi, en dehors de la religion et en dehors du christianisme, bien des enthousiastes, des illuminés; mais lequel a opéré de pareilles choses? Lequel a changé en deux ans la fortune de tout un royaume et rétabli une cause désespérée aux yeux de tous, sans apporter à cette cause une autre force visible que celle de son bras? Lequel a pu, simple paysan ou paysanne, à dix-neuf ans, se placer subitement à la tête des armées, les commander et les persuader, imposer l'obéissance et le respect aux vieux guerriers, les mener, à ce qu'il semblait, en dépit du bon sens militaire et les mener cependant à la victoire? On a été jusqu'à faire honneur des succès de Jeanne d'Arc aux talents militaires innés, dit-on, dans la cervelle de cette petite fille. Malgré ces explications vraiment puérides, c'est un fait unique dans l'histoire qu'un tel acte d'inspiration ou d'illumination, comme on voudra l'appeler, aussi public, aussi patent, aussi puissant dans ses résultats.

Mais avec ce grand événement le moyen âge finit. Cette période ascendante de la civilisation chrétienne, qui rencontre à son début l'enthousiaste mouvement de la croisade, se termine avec l'enthousiaste mouvement de la France sous Jeanne d'Arc. Sous un roi, bien insignifiant à cette époque, Jeanne d'Arc a été pendant deux ans la reine armée de notre pays, le grand emblème de notre vie nationale. Mais, quelques années après que la cendre du bûcher de Rouen a été dispersée, vient un jour où ce roi endormi se réveille, et il se réveille roi à la moderne. Charles VII n'est plus un roi du moyen âge; roi peu guerrier, entouré de conseillers pacifiques et bourgeois, mais qui savent admirablement organiser la guerre; inaugurant sous le nom de taille perpétuelle l'impôt permanent, et sous le nom de compagnie d'ordonnance les armées permanentes; ayant même autour de lui, pour compléter sa ressemblance avec Louis XIV, ce que les rois du moyen âge n'avaient pas eu, une longue série de royales maîtresses et de favorites officielles. Charles VII et même Louis XI sont deux rois des temps modernes, et, à la place de M. Trognon, je n'eusse compris sous le titre de moyen âge ni le premier, sage politique et administrateur habile, ni son fils, dont on a exagéré le génie, et qui, « à proprement parler (je copie ce mot, il me semble excellent) fut de ces tyrans qui mettent une très-grande habileté à mal régner. » (T. II, p. 509.)

J'en reste là, et peut-être me suis-je laissé entraîner trop loin par un livre qui fait d'autant plus penser qu'il dit beaucoup de choses en peu de mots. C'est le propre d'un livre de ce genre quand il est bien fait. Mais c'est aussi son écueil. M. Trognon n'échappe pas toujours à ce besoin, facile à comprendre, de beaucoup dire lorsqu'on sait beaucoup et qu'on pense beaucoup, et de beaucoup dire en peu de

pages parce qu'on n'a que peu de pages à sa disposition. L'histoire aime l'espace et le loisir ; quand elle est obligée de se resserrer, elle ne peut pas toujours faire que le lecteur lui-même ne se ressente de la contrainte qu'elle éprouve. Tout ce qui est abrégé, résumé, sommaire, est attaquable par ce côté-là ; mais le travail de M. Trognon n'en est pas moins en ce genre des plus sérieux et des plus complets. Bien des écrivains de l'antiquité sont demeurés célèbres rien que pour avoir abrégé l'œuvre d'autrui. M. Trognon a fait mieux ; il est le Justin d'un Trogue-Pompée, ou, si l'on veut, le Florus d'un Tite-Live qui n'existe pas encore.

Quant à moi je n'ai éprouvé, en le lisant, qu'une satisfaction attendue. Je dois à M. Trognon de m'avoir fait, dans ma jeunesse, un peu comprendre et beaucoup aimer les études historiques. Si ces études m'avaient pu être propices en quelque chose, c'est à lui que je le devrais ; j'aime à le dire pour mon honneur, non pour le sien. Cette satisfaction et ce goût pour l'histoire, que j'avais ressenti jadis en l'entendant, je l'ai retrouvé en le lisant ; il n'y avait rien là qui pût m'étonner.

F. DE CHAMPAGNY.

P. S. Depuis que cet article est sous presse, un troisième volume du travail de M. Trognon est paru. Il entame les temps modernes et s'étend depuis la mort de Louis XI jusqu'à celle de Henri IV. L'importance du sujet est trop grande pour que nous essayions ici de rendre compte de ce volume. Les guerres d'Italie, les luttes d'influence et les luttes armées entre les maisons de France et d'Autriche, la grande crise des guerres religieuses et enfin la pacification du royaume sous Henri IV, tout cela forme un ouvrage à part qu'il serait impossible d'analyser sous forme de *post-scriptum*. Un dernier volume, nous l'espérons, complétera cette œuvre en la conduisant jusqu'aux temps de 1789, qui, malgré les arrêtés ministériels, ne sont pas encore tout à fait de l'histoire. A notre époque, où, par suite de l'abondance des richesses et par suite aussi de la rareté des loisirs, il est si difficile de généraliser, M. Trognon aura complété une des œuvres historiques les plus générales et en même temps les plus approfondies.

F. DE C.

---

# UN TRAIT DE LUMIÈRE

---

## I

Le marquis Hervé de Bléville avait quarante-deux ans, une santé de fer, trente mille livres de rente, de bonnes terres en Bretagne, une femme belle et pieuse, un fils qui venait de terminer brillamment ses études au lycée Louis-le-Grand, et un talent de compositeur qui lui eût donné le droit de se fâcher, si on l'eût traité de simple *amateur* ; — et, avec tout cela, le marquis Hervé de Bléville était ou se croyait le plus malheureux des hommes.

Ceci demande explication.

La littérature passe, en général, pour une marâtre assez rude : les musiciens sont bien plus à plaindre que les auteurs. Quiconque a un peu pratiqué les coulisses musicales sait de quelles épines se hérissent les avenues des trois ou quatre théâtres lyriques chargés de servir d'intermédiaires entre le public et les aspirants à la succession de Boïeldieu ou d'Auber. Toutes les vieilles images mythologiques de Cerbère, du dragon des Hespérides sont dépassées, dit-on, par d'ingénieux systèmes de défense qui font de ces temples d'harmonie autant de places fortifiées. Il n'est pas rare d'entendre parler de *jeunes* débutants qui ont atteint la quarantaine et dont les partitions sont encore réduites à faire antichambre ; de grands prix de Rome qui, après de longues années de surnumérariat, en sont encore à attendre une *audition* et un *poème* : un *poème* en trois actes ! c'est là le rêve de tous les musiciens condamnés à hypothéquer sur l'avenir leur célébrité et leur

fortune. En attendant, la plupart courent le cachet, écrivent des romances, entrent dans un orchestre de concert ou de petit théâtre, ou se réfugient en province pour échapper à la misère.

Ce n'était pas assurément ce genre d'infortune que le marquis de Bléville avait à craindre : volontiers il se fût plaint de l'excès contraire. Sa réputation d'homme riche et son titre nobiliaire formaient pour lui une espèce d'obstacle moins cruel, mais plus irritant peut-être que la pauvreté. Propriétaire et gentilhomme par le hasard de la naissance, Hervé était artiste par tempérament et par vocation. Comme ce conscrit de vaudeville qui prétendait à l'honneur d'être nommé soldat sur le champ de bataille, il aurait voulu, en dépit de son marquisat et de son château, être proclamé *artiste* dans une soirée de lutte et de triomphe, recevoir le baptême de feu, ce feu de la rampe, redouté des plus intrépides. Ce désir, surexcité par une série de tentatives et de mécomptes, prenait à la longue tous les caractères d'une passion ou d'une manie. M. de Bléville en arrivait souvent à envier avec rage ces *enfants de la balle*, comme on les appelle, qui vivent de plain-pied avec toutes les privations et toutes les détresses, y trempent leur courage et leur génie comme l'airain en fusion, et subissent d'incroyables souffrances, rachetées, en quelques heures, par l'ivresse d'un premier succès. Ceux-là, à ses yeux, étaient les indigènes, les *naturels* de cette île enchantée où l'art règne en souverain; lui n'y était qu'un hôte et un intrus. Si, pour avoir la certitude de faire jouer un de ses opéras (il en avait cinq ou six en portefeuille), il lui eût fallu changer ses parchemins en papiers de musique, Hervé n'eût pas hésité. Parfois il s'échappait, entre intimes, jusqu'à dire que ses ancêtres n'étaient pas les marquis de Bléville, plus ou moins descendants des croisés, mais qu'ils se nommaient Mozart, Méhul et Chérubini.

Par malheur, les gens à qui il avait affaire ne l'entendaient pas ainsi. Pour eux, il restait marquis des pieds à la tête, et millionnaire par-dessus le marché; car c'est là un détail digne de remarque : presque tous ceux qui tiennent les cartes et dirigent le jeu de la littérature et de l'art aiment à traiter d'immensément riche quiconque ne meurt pas précisément de faim. C'est plus commode; cela leur permet d'exploiter ou d'éconduire des hommes qui n'ont pas besoin de travailler pour vivre ou qui ont assez de fortune pour *payer leur gloire*. Hervé de Bléville, à son vif dépit, n'avait jamais à essuyer de rebuffade; on se gardait bien de le recevoir comme un pauvre diable; les directeurs auprès desquels il parvenait à s'introduire l'accueillaient avec une politesse excessive et une nuance d'obséquiosité qui l'exaspérait. Ils lui donnaient à satiété du *monsieur le marquis*, affirmaient qu'on leur avait dit de sa musique mons et merveilles, et s'excusaient fina-

lement sur l'extrême encombrement de leurs cartons, qui les obligeait — bien malgré eux ! — à l'ajourner à l'année suivante. S'il s'adressait à quelque compositeur en renom et réussissait, par des manœuvres savantes, à lui faire entendre quelques morceaux de sa façon, celui-ci, spirituel comme ils le sont tous, levait les yeux au ciel et poussait des cris d'enthousiasme : « Oh ! monsieur le marquis, monsieur le marquis ! disait-il ; qu'allons-nous devenir, nous autres, pauvres musiciens par nécessité, si les marquis font d'aussi admirable musique ? » — Et il lui jurait ses grands dieux qu'il en parlerait dans le même sens à toutes les puissances théâtrales. Mais, au bout de quelques semaines, Hervé n'avait pas de peine à s'apercevoir que la recommandation et l'enthousiasme s'étaient évaporés en chemin.

Auprès des *librettistes* en vogue, les choses ne se passaient pas autrement : même accueil, même politesse, même abondance de compliments et de formules aristocratiques ; on était au désespoir de ne pouvoir rien promettre de positif ; mais on était souffrant, écrasé par les répétitions ; on n'avait rien de prêt : on était d'ailleurs engagé, pour le mois de février, avec Meyer-Ber ; pour le mois de mai, avec Félicien David ; pour le mois d'octobre, avec Gounod. M. de Bléville était forcé de se rabattre sur des inconnus, des poètes de province, inédits comme lui, ou des *bas-bleus* en retrait d'emploi, qui, après force minauderies, lui donnaient un canevas sentimental et niais, fait pour décourager la verve la plus endiablée. Hervé se mettait à l'œuvre, tout en comprenant combien l'obscurité de ses collaborateurs et la nullité de leur pièce ajoutaient encore à ses mauvaises chances. Il enrageait.

## II

Pour triompher de ces difficultés ou pour les supporter avec plus de patience, M. de Bléville aurait eu besoin de trouver auprès de soi un appui qui lui manquait absolument. A Paris, — qui l'ignore ? — si l'on excepte quelques génies hors ligne, quelques noms poussés en avant par des circonstances extraordinaires, — la moyenne des réputations et des positions se fait par les femmes. Une maîtresse de maison tient entre ses blanches mains, outre les clefs de ses tiroirs et de ses armoires, la petite clef mystérieuse qui doit ouvrir un jour à son mari le cabinet des directeurs, la caisse des éditeurs et la porte de l'Institut. Nous parlions de Cerbère tout à l'heure : c'est la femme

qui sait offrir le *melle soporatum et medicatis frugibus offam*, qui, d'après Virgile, apprivoise le terrible gardien. Une société agréable, un dîner donné à propos et où tous les invités se conviennent, une tasse de thé qu'on est sûr de trouver à heure fixe sur une table entourée de spirituels causeurs, d'hommes influents ou célèbres, il n'en faut pas davantage pour obtenir ce que n'obtiendraient pas, réduits à eux-mêmes, le travail et le talent. Les Parisiennes le savent bien, et elles se conduisent en conséquence. La marquise de Bléville ne le savait pas, et, ce qui est pire, elle s'obstinait à ne pas l'apprendre.

Dix-huit ans auparavant, lorsque Hervé de Bléville, à peine sorti de l'École de droit et détourné de toute carrière active par les événements politiques, complices de sa vocation, fut présenté à mademoiselle Paule de Kerdec, Bretonne bretonnante, élevée par des parents austères dans une sainte horreur pour les futilités artistiques et les vanités mondaines, son talent musical n'avait compté pour rien dans ses *apports* et ses avantages. Paule avait accueilli, aimé et épousé Hervé comme son égal par le rang et la fortune, comme gentilhomme de vieille souche, d'une famille aussi fidèle qu'elle-même à toutes les antiques croyances. Si on lui avait dit, au moment où elle *marchait à l'autel*, qu'elle allait épouser un *artiste*, d'abord elle n'aurait pas compris; ensuite elle aurait reculé d'étonnement et d'effroi. C'est tout au plus si son père, magistrat austère comme un volume de Port-Royal et fils d'un ancien conseiller au parlement de Rennes, avait admis le talent d'*agrément* de son gendré comme un préservatif contre les dangers du désœuvrement, au même titre qu'une innocente passion de collectionneur ou de botaniste. Quant à elle, il ne lui était pas désagréable, après dîner, d'entendre son mari lui jouer sur un mauvais piano de campagne une musique qui lui semblait d'autant plus belle qu'elle n'en avait jamais entendu d'autre; et, un peu plus tard, lorsque naquit son fils Melchior, elle fut souvent la première à demander à Hervé une de ses mélodies, pendant qu'elle berçait l'enfant, l'allaitait et l'endormait. Hervé, qui, à cette époque, ne voyait pas encore très-clair en lui-même, s'abusait aisément sur tous ces symptômes, parce que Paule était belle, pure comme les anges, blanche comme l'hermine, — et parce qu'il l'aimait. Tout alors lui plaisait en elle, jusqu'à cette dévotion sévère et un peu sauvage, jusqu'à ce vertueux entêtement qui lui semblait un charme et une harmonie de plus au milieu des chênes et des landes de sa pieuse et poétique Bretagne.

Mais, quelques années plus tard, quand M. de Kerdec fut mort, quand Melchior grandit et que, sous prétexte de commencer son éducation, Hervé, cédant en réalité au *démon* intérieur, eut résolu une installation à Paris, l'antagonisme se déclara. Ce ne fut pas sans

répugnance que madame de Bléville se laissa conduire dans cette ville qu'un lieu commun provincial lui avait toujours représenté comme la moderne Babylone. Bientôt, à mesure que son mari trahissait ses ambitions et ses rêves, la surprise et l'anxiété de Paule redoublèrent. La pauvre femme, malgré son peu de clairvoyance, reconnaissait que ce qu'elle avait pris chez Hervé pour le plus insignifiant des accessoires le passionnait et l'absorbait tout entier. Dès lors de fréquents orages, d'assez vives dissidences troublèrent, sinon le fond, au moins la surface de ce ménage jusque-là si paisible. Candide et ignorante comme à seize ans, obstinée comme une Bretonne, timorée comme une dévote, apportant en pleine civilisation parisienne toutes les aspérités et tous les préjugés de la province, madame de Bléville opposait à son mari cette carrure de convictions et de principes qui lasse et exaspère à la fois les natures légères et brillantes. Pour elle tout était sujet à difficultés, matière à contradictions et à résistances. D'abord elle refusa d'accompagner Hervé au théâtre ; plus tard, mieux conseillée, elle consentit à l'y suivre ; mais, au bout de cinq ou six expériences, il finit par y renoncer de lui-même. En présence des merveilles de l'Opéra ou des plus célèbres chanteurs italiens, elle semblait une âme en peine. Chose singulière ! cette beauté si régulière, ravissante de fraîcheur et de jeunesse, quand elle apparaissait dans son vrai cadre, à la campagne ou dans le cercle de famille, perdait sur ce nouveau terrain tous ses avantages. L'ovale du visage s'allongea, la figure se contractait, les sourcils se fronçaient, ces yeux limpides se voilaient d'un nuage d'inquiétude ou d'humeur chagrine. Peu accoutumée à cet air chargé et factice où les Parisiennes respirent comme dans leur atmosphère naturelle, fatiguée par le bruit des loges, le mouvement des entr'actes et l'éclat des lumières, madame de Bléville prenait, à son insu, une attitude embarrassée et maussade qui la vieillissait de dix ans. Son plaisir se traduisait en migraine. Elle ne produisit aucun effet, et l'amour-propre de son mari, toujours en éveil, selon l'habitude de ces organisations de poètes, subissait une mortification là où il avait compté sur une jouissance.

Lorsque Hervé chercha à se créer des relations agréables et utiles, il y eut des ennuis et des tiraillements de divers genres. Au début, tout allait bien ; l'heureuse physionomie du marquis, son air de bonne santé et de bonne humeur, ses manières avenantes, son charmant talent dont on ne connaissait pas encore toutes les prétentions, la singularité de cet homme riche et titré, qui ne demandait que l'égalité devant le pupitre, tout cela plaisait, et la liaison s'engageait assez vivement. Bientôt on s'expliquait. M. de Bléville était marié ; son nouvel ami l'était aussi : pourquoi les femmes ne se verraient-elles pas, puisque les maris se convenaient ? Ici un point noir appa-

raissait à l'horizon, et un pli sur le front du noble compositeur. On essayait pourtant ; on entra en pourparlers ; mais il était rare que la première visite eût lieu ; encore plus rare qu'elle tournât bien, et sans exemple qu'elle fût suivie d'une seconde. Naturellement, l'artiste ou le dilettante bourgeois avec qui Hervé avait tenté de se lier en concluait que, par un préjugé aristocratique, il avait d'avance excepté sa femme de toute relation possible avec de *petites gens* ; il communiquait sa découverte à ses amis et connaissances, avec accompagnement de commentaires et de sarcasmes sur ce mélange d'empressements intéressés et de pruderies nobiliaires ; M. de Bléville perdait tout le terrain qu'il avait gagné — et l'on en restait là.

Le chapitre des diners ne réussit pas beaucoup mieux ; rien ne ressemble moins aux diners de Paris que ceux de province, et surtout de certaines provinces. Là, on dine pour diner ; pourvu que le festin soit exubérant et excellent, le reste importe peu ; tous les convives se connaissent dès l'enfance, et leur niveau intellectuel ne varie pas plus que leurs opinions, leurs habitudes et leur appétit. A Paris, on dine pour se réunir, pour saisir au vol, après une journée affairée, deux heures de causerie entre gens aimables, recrutés indifféremment dans tous les partis politiques et toutes les classes sociales. Or, lorsque la marquise de Bléville, faisant un effort pour complaire à Hervé, avait commandé son dîner chez Potel ou chez Chevet ; lorsqu'elle s'était assurée que huit ou dix invités auraient à diner pour vingt, elle croyait sa tâche accomplie. Quant à l'art difficile de ne placer l'une à côté de l'autre que les personnes qui aiment à se retrouver ensemble, d'animer la conversation, de la diriger, de prévenir les sujets de discussion aigre-douce ou périlleuse, de s'arranger pour que chacun, en sortant de table, fût également content de ses voisins et de soi, autant aurait valu demander à Paule de traduire en langue araméenne l'hébreu de M. Renan : elle ne s'en doutait pas et ne s'en souciait guère. En dépit de sa bonne volonté, sa froideur, sa timidité, parfois même sa gaucherie naïve réagissaient sur son mari, paralysaient la verve des convives et répandaient autour d'eux une vague impression de gêne et de malaise. En outre, son rigorisme religieux et politique, se refusant à toute concession mondaine vis-à-vis d'artistes et de gens d'esprit, plus amusants que convaincus, devenait pour M. de Bléville un surcroît de contrariété et d'embarras. Citons un détail entre mille, qui donnera le diapason.

Par des prodiges de stratégie, Hervé avait réussi à faire accepter ses invitations par un critique très-distingué, noblement dévoué à des princes déchus, restés, malgré les événements ultérieurs, des *bêtes noires* pour Paule, l'obstinée Bretonne. Placé à la droite de la marquise, le critique crut pouvoir risquer une phrase sur le plaisir qu'il

ressentait à voir le marquis de Bléville faire de son beau talent une sorte de trait d'union entre les diverses nuances d'un même parti. Je crois même que le mot malencontreux de *fusion* fut prononcé entre le potage et le premier service. « — Si je pouvais le penser, répliqua sèchement madame de Bléville, j'emporterais mon mari au fond de ma chère Bretagne, et je le supplierais à genoux de n'en plus sortir. » Le critique se mordit les lèvres, soutint, comme il put, la conversation jusqu'à la fin du dîner qui traîna en longueur, fit sa visite de *digestion* dans le délai réglementaire, et ne reparut plus.

Tout ceci n'était rien encore ; ce fut bien pis, quand madame de Bléville ne put plus se faire illusion sur les projets de son mari, quand elle acquit la preuve que l'idée fixe d'Hervé était de lire un jour son nom sur ces affiches qui tapissent les murs de Paris et d'entendre chanter sa musique, en plein théâtre, par des acteurs et des actrices. C'était le renversement de tous ses principes, le froissement de tous ces scrupules intimes et délicats, qui ont encore droit au respect, alors même qu'ils sont exagérés. Grâce à son éducation austère, à sa piété rigide, au cercle étroit où se renfermait son esprit, madame de Bléville s'était formé du théâtre et de la vie de théâtre une opinion à elle, dont elle ne voulait pas démordre. A ses yeux, les comédiens étaient des « *histrions* excommuniés » qui mettaient du rouge et vivaient dans des orgies perpétuelles. Les cantatrices étaient des sirènes, prêtes à prendre dans leurs pièges et à ensorceler de leurs maléfices quiconque se laissait séduire par leurs roulades. Elle se figurait que, pour conquérir leurs bonnes grâces et les décider à chanter ses opéras, Hervé serait forcé de vivre de plain-pied avec tout ce monde, d'adopter ses mœurs, de se plier à ses caprices, qui sait ? de se faire bohème et homme de théâtre comme ses interprètes ; son imagination, assez calme d'ordinaire, mais surexcitée par ses appréhensions de dévot et de femme, mesurait avec terreur tous les périls connus ou inconnus dont cette nouvelle phase menaçait son bonheur et son repos. La situation, en se précisant, ne pouvait que multiplier les crises et les orages ; d'une part, des reproches et des remontrances sur cette singulière manie *d'aspirer à descendre*, de compromettre, pour courir après un succès douteux et une gloire frivole, la dignité du gentilhomme et la conscience du chrétien ; de l'autre, des récriminations et des plaintes sur le malheur, intolérable pour un homme tel que M. de Bléville, de voir sa femme refuser de s'intéresser à ses travaux et à ses espérances, faire le vide autour de lui, l'offenser de son blâme, le décourager de sa tristesse, et le forcer de lutter seul et désarmé contre tant de difficultés et d'obstacles. Puisqu'il s'agit d'un musicien, nous dirions volontiers : Voilà le thème ; brodez là-dessus des variations innombrables, et

vous aurez une idée des scènes plus ou moins désagréables que chaque nouvel incident suscitait entre la marquise et son mari.

Pourtant n'exagérons rien, et ne prenons pas les choses trop au tragique. Si un sentiment vivace, un fond de sympathie et de tendresse n'avait pas persisté au milieu de ces rudes épreuves, ce ménage eût été un enfer. Heureusement, pendant que le bon accord s'altérait, l'amour avait survécu ; les dissensions étaient plus fréquentes qu'irréparables, plus superficielles que profondes. Passionné, léger, nerveux, devenu irascible à la suite de ses premiers mécomptes, Hervé avait cependant assez de bon sens pour rendre justice aux qualités essentielles de madame de Bléville, assez de cœur et d'honneur pour comprendre combien il eût été plus malheureux, si, en se lançant dans la vie d'artiste et le tourbillon parisien, il avait eu à redouter, de la part de sa femme, un autre genre de chagrins et de périls. Paule l'impatientait et le désarmait à la fois ; souvent, après l'avoir querellée avec amertume, il se trouvait touché jusqu'aux larmes de cette simplicité, de cette franchise, de la pureté de cette âme, de cette droiture de cœur qui, par un contraste moins rare qu'on ne pense, s'alliait chez elle à une parfaite fausseté de jugement. Méfiante, glaciale ou revêche dans ses rapports avec le monde, madame de Bléville retrouvait, dans son intérieur, le génie de la familiarité et de l'intimité : Hervé, grand enfant comme tous les *artistes*, éprouvait un plaisir d'enfant à se laisser conduire par elle dans tous les menus détails de la vie domestique, dans le choix de ses habits, la surveillance de son linge, dans toutes ces minuties, puérides si l'on veut, mais qui sont autant de liens invisibles et d'occasions de revenir l'un à l'autre. Il aimait à recevoir d'elle l'argent de poche destiné à ses dépenses journalières, et s'amusait, le soir, à compter gaiement avec sa ménagère inflexible. Il se sentait plus joyeux encore et presque heureux, lorsque Paule, se désistant de ses sévérités habituelles, prenait son bras et lui demandait de la mener dîner chez un restaurateur ou passer une journée de campagne et de grand air dans les environs de Paris. Ces jours-là, Hervé avait vingt ans ; il ne négligeait rien pour égayer sa sérieuse compagne, et, s'il réussissait à la voir sourire et devenir *bon enfant*, à la faire entrer un moment dans le courant d'idées où il se plaisait, il s'écriait avec un transport de joie, aussi sincère que peu durable : « Ah ! Paule ! méchante enfant ! si tu voulais, comme je t'aimerais ! Et comme nous serions heureux ! »

Ainsi se balançaient les biens et les maux entre ces deux cœurs tour à tour ramenés par des attractions invincibles et séparés par des dissentiments insurmontables. On eût dit que la Providence, pour les avertir et les ménager tout ensemble, avait voulu placer pour eux un correctif et un moyen de salut dans les incompatibilités mêmes dont ils

se plaignaient tout bas ou tout haut. La sévérité de principes de la marquise, cette vertu farouche et sauvage, comme l'appelait Hervé, multipliait sous les pas de son mari les ronces et les épines ; mais elle lui donnait cette sécurité que rien ne remplace en ménage, dont l'absence eût été pour lui la plus cruelle des tortures, et qui permettait à leur affection de se troubler toujours sans se détruire jamais. La passion musicale de M. de Bléville, sa vocation d'artiste *quand même*, sa pensée obstinément dirigée vers la publicité du théâtre, tout cet ensemble désolait la marquise : et pourtant cet art, cette musique qu'elle maudissait, préservait son mari d'autres tentations plus dangereuses ; il y trouvait surtout une consolation et un refuge après les scènes violentes et les discussions orageuses. Souvent, quand les disputes s'aigrissaient et amenaient sur les lèvres quelques-unes de ces paroles qui risquent de changer les égratignures en plaies incurables, Hervé courait à son piano ; il jouait ses mélodies préférées ; ou bien il évoquait les suaves inspirations de Mozart, les tendres cantilènes de Bellini. Peu à peu son imagination s'apaisait ; un baume mystérieux s'appliquait doucement sur ses blessures, et il se relevait consolé.

Comme s'ils avaient eu le sentiment intérieur de ces nuances si difficiles à indiquer, l'horrible idée de l'*irréparable* ne se présentait jamais à leur esprit. Ils ne se lassaient pas plus de se réconcilier que de se chamailler ; ils acceptaient, au jour le jour, les heures de soleil et les semaines de pluie, sans trop se préoccuper des conséquences, sans se rendre bien compte des ravages que devait exercer à la longue cette continuité de coups d'épingle. Une voix secrète leur disait qu'ils achèveraient, non pas sans encombre, mais sans naufrage, ce pèlerinage traversé de tant de bourrasques. Les années s'écoulaient ; de temps à autre, M. de Bléville croyait toucher au but ; puis le but s'éloignait ; le mécompte du compositeur réagissait sur l'humeur du mari, et la femme, pour rester à l'unisson, répondait à de nouvelles accusations par de nouveaux reproches. En somme, ils étaient moins malheureux et ils se croyaient moins désunis qu'on ne pourrait le supposer ; mais il y avait à leurs côtés quelqu'un qui souffrait dix fois plus qu'eux du spectacle de leurs divisions : ce quelqu'un, c'était leur fils ; c'était Melchior de Bléville.

### III

Le jardin du Luxembourg pourrait s'appeler, sans trop de métaphore, la pépinière des amitiés de collège. Bien des confidences quasi

fraternelles, bien des rêves d'avenir se sont échangés sous ces maronniers et ces tilleuls, qui étaient déjà vieux quand nous étions jeunes.

Melchior de Bléville, dont les parents logeaient rue de Tournon, était un des habitués du classique jardin. Il y donnait de fréquents rendez-vous à un de ses anciens camarades de Louis-le-Grand, Francis le Gruel. Ils avaient fait ensemble toutes leurs classes depuis la sixième jusqu'à la rhétorique : Francis, de quelques mois plus jeune que son ami, proclamait de bonne grâce la supériorité de Melchior, sa conduite exemplaire et les mille petits services qu'il avait reçus de lui, quand ses vers latins boitaient sur leurs pieds ou quand son Tacite lui paraissait trop difficile. Il était le premier à applaudir à ses succès, et l'embrassait cordialement, chaque année, quand l'élève lauréat sortait de la Sorbonne, chargé d'une ample récolte de couronnes et de livres ; mais il se rattrapait par d'autres côtés, et maintes fois, dans leurs causeries du Luxembourg, le pauvre Melchior, en écoutant Francis, avait éprouvé un sentiment de tristesse et d'envie.

Francis le Gruel était fils d'un homme distingué, vrai *gentleman*, comme disent les Anglais, qui n'était pas sans quelques prétentions à la naissance, et avait eu pour la peinture une vocation analogue à celle de M. de Bléville pour la musique. Si les points de départ étaient à peu près les mêmes, la ressemblance s'arrêtait là. Doué d'une admirable tenue d'homme du monde, très-habile tout en restant parfaitement honorable, M. le Gruel appartenait à cette classe de peintres semi-officiels chez lesquels pleuvent les commandes et les grandes médailles. Il excellait dans la peinture propre, correcte, léchée, que les artistes à tous crins méprisent souverainement, mais qui est sûre de faire son chemin auprès des marchands de tableaux, des têtes couronnées et des bourgeois millionnaires. Décoré depuis plusieurs années, déjà propriétaire d'assez beaux revenus, sans compter les sommes rondes que lui rapportaient ses toiles, il comptait parmi les rares élus que l'art a oublié de martyriser, jouissait d'un crédit considérable dans le monde et les ministères, savourait en gourmet sa célébrité paisible et se faisait honneur de sa fortune par un brillant état de maison que chacun citait avec éloge et qui dénotait le plus savant équilibre entre les ressources et les dépenses.

Pourtant ce n'était pas là ce que Melchior enviait à son camarade. Ce qui lui serrait le cœur, ce qui lui donnait envie de pleurer, c'était le tableau enchanteur que Francis aimait à tracer de l'union sans nuage, de l'accord imperturbable qui régnait entre ses parents. Il ressortait de ses récits que M. et M<sup>me</sup> le Gruel n'avaient, pour ainsi dire, qu'une volonté, un esprit et une âme. La pensée de

l'un allait sans cesse au-devant du sentiment de l'autre. Rien n'était épargné par la femme pour faire à son mari une vie facile et charmante, une de ces températures égales et douces où s'épanouissent à plaisir les œuvres d'art. Dans cette bienheureuse maison, on eût entendu une mouche voler ; tout marchait comme sur des roulettes ouatées : les ordres se donnaient à voix basse et s'exécutaient sans bruit ; les domestiques, comme s'ils avaient voulu concourir à cet harmonieux ensemble, effleuraient à peine les tapis, ouvraient discrètement les portes, montraient autant d'empressement à obéir qu'on mettait de douceur à les commander, et paraissaient dirigés par une baguette magique. On eût dit que, chaque matin, une main prévoyante huilait tous les ressorts de cette machine, qui, chez les Bléville, ne fonctionnait qu'avec toutes sortes de résistances criardes et de grincements. Aussi, avec un revenu à peine égal à celui des Bléville, les le Gruel faisaient des prodiges. On parlait de leurs diners, de leurs soirées, de la grâce exquise avec laquelle madame le Gruel tenait son salon. Francis, arrivé à l'âge où le contact des personnages célèbres électrise les jeunes gens, citait fièrement à son camarade les noms sonores ou illustres qu'il entendait retentir presque tous les soirs dans l'appartement de sa mère. Il y avait des grands seigneurs, des hommes politiques, des diplomates, des artistes en vogue et des membres de toutes les académies.

Pour bien comprendre l'impression que ces récits devaient produire sur Melchior de Bléville, il est nécessaire de dire quelques mots de ce caractère singulier.

Melchior tenait à la fois de son père et de sa mère : il avait hérité de l'un une imagination vive, une incroyable finesse de sentiments et de sensations ; de l'autre, un esprit sérieux et une innocence presque sauvage. S'il n'avait pu traverser ses six années de collège en conservant sur les choses de la vie une ignorance absolue, la répugnance et l'effroi que lui inspiraient certaines idées, certaines images où ne se complaisent que trop la plupart des adolescents, le protégeaient mieux que l'ignorance même. Toutefois, par une contradiction bizarre, Melchior, pendant et après sa rhétorique, avait lu beaucoup de romans, et cette âme de sensitive, froissée par le spectacle des fréquents orages qui éclataient entre Hervé et Paule, se ramenait en soi, après chacune de ces lectures. Dès lors les querelles de ses parents, les paroles aigres-douces qu'ils échangeaient sans cesse, le malaise qui en résultait dans toute la maison, devinrent pour Melchior la source d'indicibles souffrances. En voyageant, par la pensée, dans un monde imaginaire qui contrastait si complètement avec les tristes scènes dont il était le témoin, — j'allais dire le martyr, — ce jeune sage de dix-huit ans, doué de sensibilité romanesque,

s'était formé une idée fausse et excessive de ce que devrait être le mariage. Cet idéal supérieur à l'infirmité de notre nature, que d'autres rêvent pour la vie publique, Melchior l'appliquait mentalement à la vie d'intérieur. L'attitude respectueuse de ses parents l'accablait tour à tour de surprise et de douleur; il ne comprenait pas que l'on pût profaner de cette façon les doux et sacrés liens du mariage, et que l'on osât rester ensemble quand on se disputait ainsi. Chaque nouveau détail de cette mésintelligence, qu'il s'exagérait avec une sorte de douloureuse ivresse, produisait sur lui l'effet d'une série de fausses notes sur une oreille musicale, et finissait par lui traverser le cœur comme la lame acérée d'un stylet. Mais, ce qui le confondait et l'irritait le plus, c'étaient moins encore les querelles que les raccommodements. Qu'il y eût entre son père et sa mère incompatibilité de goûts et d'humeur, amer regret de s'être trompés tous les deux en s'épousant, rancunes incessantes pour des rêves déçus et des ambitions entravées; que du choc de ces sentiments et de ces caractères jaillissent les mots cruels et les plaintes envenimées, c'était déplorable, sans doute, mais logique : Melchior y trouvait un sujet de chagrin plutôt qu'un démenti complet au programme qu'il s'était fait. Ce qu'il y avait à ses yeux de plus révoltant, ce qui lui semblait outrager toutes les délicatesses de son imagination et de son cœur, c'était justement ce qui paraissait tout naturel et tout simple à son père et à sa mère; c'était qu'à la suite de ces scènes bruyantes ils eussent le triste courage de sourire, de se parler avec amitié, et parfois de s'embrasser devant lui. Ce mélange d'aigreur et de familiarité, d'intimité et de mauvaise humeur, ces alternatives de tendresse et de colère devenaient pour Melchior un raffinement de supplice; il les regardait comme un attentat continu à ce *tout ou rien* qui devait être, selon lui, la grande et suprême loi des affections consacrées par le mariage. Ses parents, pensait-il, perdaient pour toujours, en se querellant, le droit de s'aimer : il en arrivait à les respecter moins, à éprouver contre eux des tentations de révolte ou de fuite, à les accuser de ses déchirements intérieurs. Qu'on juge maintenant tout ce que ses causeries avec Francis devaient ajouter à ces impressions douloureuses, à ces ressentiments bizarres!

Bientôt Melchior put s'assurer par lui-même des différences ou des contrastes qui existaient entre les deux ménages. Par une sorte d'accord tacite, les Bléville et les le Gruel se bornaient à échanger leurs cartes au jour de l'an. Mais les succès de Melchior avaient été si brillants, sa réputation de sagesse et de science était si bien établie, que les parents de Francis désirèrent rapprocher de plus en plus les deux jeunes gens; Melchior commença par aller voir

assez souvent son ami dans sa jolie petite chambre qui ouvrait sur l'escalier de service du bel appartement occupé par M. et M<sup>me</sup> le Gruel, rue de l'Université. Puis, un jour, M. le Gruel, le rencontrant dans la cour, lui adressa des paroles caressantes et flatteuses avec cette nuance d'exagération parisienne qui supplée par les grâces de la forme à ce qui manque à la sincérité du fond : il l'invita, au nom de madame le Gruel et au sien, à regarder leur maison comme sienne, à venir dîner chez eux aussi souvent qu'il le voudrait, et surtout à leur donner quelques-unes de ses soirées ; il ajouta, en prenant la main de Melchior : « Nous savons, ma femme et moi (ce mot, *ma femme*, avait dans sa bouche une intonation toute particulière de familiarité et de tendresse), nous savons, par Francis et par la renommée, tout ce que vous valez ; venez souvent, bien souvent ! Votre amitié pour mon fils est une de mes meilleures joies paternelles. Vous verrez chez nous des hommes distingués, supérieurs, dont la conversation vous plaira ; c'est le présent, mon jeune ami ; vous, vous êtes l'avenir ! »

Sans abuser de cette invitation si cordiale, Melchior en profita ; peu à peu il devint l'habitué *sans conséquence* de cette aimable maison : Il passait indifféremment, toujours bien accueilli, de la chambre de Francis au beau salon de madame le Gruel. Ce qu'il y vit confirma surabondamment tout ce que Francis lui avait raconté. Il s'arrêtait peu à considérer les détails du service et de l'ameublement, qui auraient pu cependant donner lieu à bien des comparaisons affligeantes avec ce qu'il voyait chez lui : quoique son cœur battit quand on annonçait les célébrités de la politique, de la littérature et de l'art, ce fut sur les maîtres de la maison qu'il fixa surtout son attention jalouse. Il y avait vraiment quelque chose de touchant et de charmant dans les attentions et les prévenances de madame le Gruel pour son mari, dans les démonstrations de tendresse presque respectueuse dont M. le Gruel entourait sa femme. Il ne perdait pas une occasion de la faire valoir, l'appelait constamment par son joli nom de Valentine, la consultait sur tous les mille riens qui font le charme de la vie à deux, et parfois, prenant à part Melchior, il lui racontait que cette femme si gracieuse, cette fée des salons, était allée, le matin, visiter des pauvres, s'asseoir au chevet des malades. Cette coquetterie de mari édifiait et désolait Melchior, peu accoutumé à pareille fête. Peu s'en fallait qu'il ne se demandât si sa mère s'acquittait aussi bien que madame le Gruel de ses devoirs de charité.

Cet idéal de félicité conjugale se développait dans un cadre où tout semblait ajusté pour le mettre dans le meilleur jour : non-seulement il n'y avait pas la plus légère ombre au tableau, non-seulement M. et M<sup>me</sup> le Gruel ne se contredisaient jamais ; mais ils

avaient l'air de se deviner mutuellement pour accomplir mieux et plus vite une pensée commune. Les résultats obtenus par cette inaltérable harmonie tenaient du prodige : dans cette atmosphère privilégiée on eût pu rêver de l'âge d'or ou de ces gracieuses pastorales où le ciel est toujours pur, l'air tiède, les fleurs embaumées, les fruits suaves, où le vent s'appelle Zéphyre, où pas une voix discordante ne se mêle au bêlement des agneaux, au roucoulement des colombes. Mais cette fois la pastorale était parisienne et admirablement civilisée. Femme de goût et de ressources, maîtresse de maison par excellence, madame Valentine le Gruel, avec vingt mille livres de rentes, les commandes du gouvernement et le prix des tableaux de son mari, réussissait à déployer autour d'elle, sinon le luxe le plus éclatant, au moins l'élégance la plus exquise. Melchior, par faveur spéciale, assista à quelques-uns de ces diners dont la réputation n'était pas usurpée. Il put voir comment manœuvre une femme intelligente et habile pour que ses invités, en la quittant, aient envie de revenir. Parfois on faisait un peu de musique ; des chanteurs qui partout ailleurs se seraient fait payer au poids de l'or, chantaient là pour rien, pour le plaisir, parce que, disaient-ils, M. et M<sup>me</sup> le Gruel avaient une manière à eux de les applaudir, de forcer leur monde à les écouter, et parce que l'on se sentait mieux inspiré dans ce salon que dans les autres. Ces jours-là, Melchior ne pouvait s'empêcher de remarquer que chez son père, musicien si excellent, il n'avait jamais vu ni entendu un seul artiste. D'autres fois, l'on causait ; le cercle se resserrait autour du feu ; les indifférents ou les doublures s'en allaient : un petit nombre d'hommes célèbres et de causeurs délicieux se groupait autour de la belle Valentine, dont l'automne avait des splendeurs relevées par tous les prestiges de la toilette. Melchior admirait l'art inimitable avec lequel elle donnait la réplique à tous ces importants personnages, réussissait à les faire briller à tour de rôle, et les encourageait de ses sourires après les avoir enivrés de ses louanges. S'il avait lu assidûment les journaux, il aurait vu que c'était presque toujours à la suite de ces charmantes réunions qu'un bonheur mérité, mais inattendu, venait combler les vœux de M. le Gruel ; tantôt un tableau acheté très-cher, tantôt une distinction honorifique, tantôt un article de journal, où on le proclamait d'égal de Decamps ou d'Eugène Delacroix.

## IV

Melchior de Bléville était trop prévenu, trop jeune, trop ignorant des dessous de cartes de la civilisation et de la vie pour être observateur. A sa place, un homme de quarante ans, spirituel, clairvoyant et désabusé, aurait recueilli çà et là quelques indices à peine saisissables qui lui eussent donné à réfléchir. J'ai entendu dire par des touristes qui ont longtemps séjourné à Naples qu'il y avait des semaines et des mois où l'on finissait par désirer, comme un bienfait, la vue d'un nuage. Peut-être la persistante sérénité du ménage le Gruel pouvait-elle produire à la longue un effet comparable à celui de cet implacable azur. Peut-être, une fois en veine d'inductions et de conjectures, se serait-on demandé si cet Éden conjugal et parisien ne ressemblait pas par quelque côté à ce paradis artificiel qu'un entrepreneur fantaisiste a imaginé de faire entrer en concurrence avec les plantes et les fleurs véritables.

C'était plus beau, plus doux, plus moelleux, plus velouté, plus satiné que nature. Si M. le Gruel avait eu moins de tact et de savoir-vivre, les compliments trop bien tournés, les éloges trop tendres qu'il adressait trop fréquemment à sa femme, après dix-neuf ou vingt ans de mariage, auraient paru du domaine de la littérature officielle. Il n'entraît jamais dans la chambre de sa Valentine sans avoir discrètement frappé à la porte. Si le valet de chambre, cravaté de blanc, vêtu de noir, silencieux et impassible comme le Destin, apportait une lettre sur le classique plateau d'argent niellé, et si la lettre était pour madame le Gruel, son mari avait soin de ne pas y toucher et même de ne pas la regarder. Melchior se souvenait alors, sans attacher à son observation la moindre importance, de quelle façon les choses se passaient chez M. et M<sup>me</sup> de Bléville, avec quel sans-gêne chacun d'eux ouvrait les lettres adressées à l'autre, quel magnifique pêle-mêle régnait dans l'appartement où tout était commun, papiers, plumes, écritoire, table, bureau, commode, et où le marquis criait comme un paon quand sa femme avait oublié de recoudre un bouton à sa chemise ou de radouber la poche de son gilet.

Des symptômes plus significatifs encore n'auraient pas manqué à Melchior, s'il avait su les saisir au passage. En étudiant, dans l'intimité, la physionomie de M. le Gruel, il s'aperçut que ce visage si

distingué et si fin avait deux expressions différentes : l'une, celle de tous les jours et presque de tous les moments, qui signifiait joie, contentement, bienveillance, désir de répandre au dehors les reflets de son propre bonheur ; l'autre, que Melchior n'entrevit que par éclairs, et qui, chez cet homme si heureux, si calme, tellement maître de lui-même, si sûr d'inspirer les affectueux sentiments qu'il éprouvait, révélait tout à coup et pour quelques secondes un fond inouï de soucis incompréhensibles et de souffrances insondables. Dans son salon, devant sa femme et ses habitués, en présence des domestiques ou de son fils, M. le Gruel se surveillait davantage : mais une ou deux fois il arriva à Melchior de le rencontrer dans la rue, au milieu de ces flots de passants indifférents ou inconnus qui permettent de se croire seul dans un désert. Perdu dans cette foule qui le cachait à M. le Gruel, Melchior l'apercevait de loin sans être vu, et il hésitait à le reconnaître, tant sa figure était sombre, contractée, ridée, vieillie ! Puis, quand M. le Gruel se trouvait en face de son jeune ami, un incroyable effort de volonté détendait subitement les nerfs de la face, effaçait les plis, éclairait et rejeunissait le front, ramenait sur les lèvres le rayonnement du sourire, et l'on ne se séparait pas sans que l'homme aimable n'eût dit au timide adolescent quelques-unes de ces gracieuses paroles dont il avait le secret.

Parmi les habitués les plus assidus du salon de madame le Gruel, Melchior n'eut pas de peine à distinguer M. de Mayral. Quadragénaire admirablement conservé, trop bien posé d'ailleurs dans le monde pour que sa maturité n'eût pas autant de succès qu'un second printemps, M. de Mayral paraissait né sous une heureuse étoile. Il y avait en lui du diplomate, du grand seigneur et du lettré. Mêlé d'abord au mouvement littéraire des premières années de sa jeunesse, il avait débuté par quelques écrits spirituels, sobres et fins, qui le désignèrent tout d'abord à l'attention des bons juges. Puis il était entré dans les affaires, mais en se contentant des secondes places et en ayant soin d'éviter ces parages trop dangereux et trop en vue où la politique proprement dite multiplie ses tempêtes et ses naufrages. Peu à peu l'écrivain militant s'était transformé en un merveilleux dilettante, et l'homme public s'était reposé dans une de ces directions plantureuses qui donnent à un nom la valeur d'un chiffre et relèvent le mérite personnel de tous les prestiges du crédit et de l'influence. On pouvait mesurer la *valeur* de M. de Mayral par l'accueil et l'empressement des maîtresses de maison.

Sa physionomie et sa tournure répondaient au rôle qu'il avait choisi et à l'idée qu'on s'en était faite. Grand, svelte, élégant, pas trop chauve, il offrait le type de l'homme arrivé, de l'homme du monde ajoutant à ses avantages naturels ou acquis toutes les séductions de

l'esprit le plus délicat et le plus raffiné. Ses manières étaient tour à tour graves et caressantes, toujours discrètes : il passait pour le premier ou, si l'on veut, hélas ! pour le dernier causeur de Paris. Tout au plus, légère tache dans cet ensemble, pouvait-on lui reprocher, non pas une fatuité vulgaire, mais une nuance de froideur, de fierté et de dédain. De tous les personnages remarquables qui affluaient chez madame le Gruel, c'était celui qui préoccupait et intimidait le plus Melchior de Bléville.

M. de Mayral avait ses grandes et ses petites entrées chez les le Gruel : il ne manquait pas une seule de leurs réunions et de leurs soirées ; souvent même, quand l'incomparable Valentine, ayant un peu de migraine, faisait fermer sa porte aux simples connaissances, ou lorsqu'après un grand dîner les invités ordinaires battaient en retraite, Mayral arrivait ou restait ; c'était alors, pendant cette heure charmante qui précède minuit, dans cette causerie à deux ou à trois, qu'il déployait toutes les grâces de son esprit, tandis que Francis et Melchior, à l'autre bout du salon, écoutaient de toutes leurs oreilles en feuilletant les pages d'un album. Bien des signes, imperceptibles pour Melchior, dénonçaient M. de Mayral comme le *primus inter pares* dans ce monde d'élite. On eût dit parfois qu'il y était chez lui. La manière dont le valet de chambre cueillait son paletot, le redoublement de gravité avec lequel on soulevait la portière de velours pour lui livrer passage, le peu de frais que madame le Gruel faisait pour lui pendant les premières minutes, la froideur glaciale de leur premier salut quand il y avait du monde, tout cela eût acquis une certaine valeur pour des regards pénétrants. L'attitude de M. le Gruel vis-à-vis de M. de Mayral présentait aussi quelques particularités notables : il le traitait comme un ami intime, le nommait Mayral tout court, en appelait à ses jugements, citait ses mots avec complaisance, et lui adressait d'affectueux reproches, lorsque, par un hasard assez rare, quelques jours s'étaient écoulés sans qu'on le revit. Poli et empressé à l'égard de toutes les personnes qu'il recevait, M. le Gruel était encore plus poli et encore plus empressé auprès du brillant fonctionnaire ; il avait, à propos de tel épisode mondain, de telle pièce nouvelle ou de telle question d'art, une façon de dire : qu'en pense Mayral ? Connaissez-vous le mot charmant de Mayral ? — qui rappelait le *Magister dixit* des disciples d'Aristote.

Et cependant Melchior, qui avait déjà observé, sans se les expliquer, des variations étranges dans la physionomie et les allures de M. le Gruel, fut vaguement frappé de quelques nouvelles bizarreries dont il ne chercha pas d'abord à comprendre le sens. Son rôle d'adolescent sans conséquence l'obligeant à écouter sans parler et à voir sans être vu, il en vint à faire de la noble et expressive figure de

M. le Gruel une sorte de point de mire qui l'attirait comme le miroir attire l'alouette, comme l'aimant attire le fer : à quelques secondes d'intervalle, cette figure exprimait, quand M. de Mayral était là, tous les sentiments affectueux et agréables, suivis de doutes, d'inquiétudes et d'angoisses. Le soir, quand M. de Mayral, entraîné, semblait-il, par le charme de la conversation, s'attardait au coin du feu, le maître de la maison, malgré l'heure avancée, prenait son chapeau et s'esquivaient sans bruit. D'autres fois, les jours où sa femme était censée ne pas recevoir, et où, rentrant vers les onze heures, il trouvait les deux jeunes gens volontairement relégués dans un coin et M<sup>me</sup> le Gruel, les pieds sur ses chenets, causant avec M. de Mayral, toute sa science mondaine, toutes ses perfections d'homme bien élevé, observateur passionné des bienséances, ne lui suffisaient pas à cacher complètement sa première impression. C'était comme ces nuages rapides qu'un vent d'été fait courir sur la cime des blés. Les sourcils se fronçaient, les lèvres se plissaient, une lueur pâle s'allumait et s'éteignait dans le regard ; puis un nouvel effort de la volonté maîtrisait cette émotion pénible ; le visage se rassérénait comme par enchantement : M. le Gruel serrait cordialement la main de son ami ; on se rasseyait, et tout était dit.

Peu de temps après une de ces soirées, M. le Gruel fut nommé, — sans l'avoir demandé, disait-il, — officier de la Légion d'honneur : Melchior se trouvait chez lui quand sa nomination lui arriva : Francis fit un bond ; l'heureuse Valentine sauta au cou de son mari ; deux ou trois vieux amis, présents à cette aimable scène d'intérieur, offrirent leurs félicitations sincères. Assurément, si l'on s'en était rapporté aux apparences, le héros de la fête eût semblé le plus joyeux de tous ; il sut répondre à tous ces compliments avec une expansion charmante et se tenir au diapason de toute cette allégresse. Mais le hasard fit qu'au bout d'un quart d'heure, les amis s'étant retirés et madame le Gruel ayant couru chercher dans sa chambre un peloton de soie et une aiguille pour coudre de sa jolie main la triomphante rosette, Melchior aperçut dans la glace placée en face de lui la figure de M. le Gruel qui n'avait plus à *poser* devant personne. Il tressaillit ; c'était cette même expression, sombre, tourmentée et terrible, qu'il avait déjà remarquée en le rencontrant dans la rue.

## V

Vers cette époque, le marquis Hervé de Bléville se crut enfin certain de tenir ce qu'il rêvait et ce qui lui échappait depuis si longtemps. En désespoir de cause, et en sacrifiant quelques billets de mille francs, il avait fait représenter un de ses opéras dans une de nos grandes villes de province, et la tentative avait réussi, malgré l'insignifiance du *poème*. Les journaux de l'endroit entonnèrent leur hymne traditionnel sur les bienfaits de la décentralisation artistique, et le contre-coup de ce succès remonta jusqu'à Paris. Un bonheur n'arrive jamais seul : la Muse, trouvant sans doute qu'elle avait assez éprouvé le *maestro in partibus*, permit qu'un directeur parisien et M. Fontenay, *librettiste* attitré, revenant d'une excursion à Bade et passant dans la ville où s'offraient les primeurs du talent de M. de Bléville, allassent au théâtre et entendissent son opéra. Ils en furent contents, et, sur la demande du directeur, Fontenay s'engagea, séance tenante, à écrire trois actes pour le marquis, pourvu que l'on tombât d'accord sur les conditions de détail, ce qui ne pouvait pas être douteux.

Lorsqu'il apprit cette bonne nouvelle, Hervé oublia en un moment dix ans de tribulations et de mécomptes ; il se mit immédiatement en relations avec Fontenay, et, dès leurs premières rencontres, il lui sembla qu'une nouvelle veine de mélodies jaillissait du fond de son cerveau. L'habile et heureux *librettiste* lui exposa un *scenario* dont il fut ébloui. Enfin, enfin, il allait travailler sur une de ces pièces, fortement intriguées, remplies de situations musicales, entremêlées d'amusants détails et de scènes passionnées, qui s'emparent du public, forcent toutes les portes des théâtres et ouvrent une large carrière à l'imagination du compositeur ! Les idées du *poète* et du musicien s'emboîtaient à merveille ; les deux hommes se convenaient ; les inspirations coulaient de source : cette lune de miel dura trois semaines ; après quoi M. de Bléville crut remarquer chez son collaborateur un peu d'embarras et de malaise. Sa verve se refroidissait : il se déclarait mécontent de son premier acte, à peu près achevé. Il se plaignait de fréquents maux de tête et demandait des ajournements qui se multipliaient de plus en plus. Ses allures étaient moins cordiales ; il commençait à prendre vis-à-vis de M. de Bléville ces ma-

nières respectueuses et sournoises *d'artiste à marquis* qui avaient autrefois causé de telles colères au compositeur blasonné.

La passion, quand elle n'est pas absolument aveugle, est parfaitement lucide. Hervé s'informa, observa, fut renseigné et devina : voici ce qu'il apprit et comprit. Au début de sa carrière, aussi pauvre et aussi obscur qu'on peut l'être quand on arrive à Paris sans argent et sans protecteur, Fontenay s'était marié : il avait épousé une cantatrice, et l'on ajoutait que, pendant quelques années, les appointements de sa femme l'avaient fait vivre. Retirée du théâtre, jeune encore, belle, intelligente, et même respectée par la médisance, madame Éliisa Fontenay n'avait que deux défauts, assurément fort véniels : elle conservait des premiers temps de son mariage l'habitude de gouverner son mari, et de ses années de théâtre ces façons vives, engageantes, tout à fait *en dehors*, qui font, pour ainsi dire, partie essentielle de la profession, et auxquelles les femmes du monde s'empressent de donner une signification, souvent inexacte. Il faudrait ne pas connaître le cœur humain et les petites vanités féminines pour s'étonner que des manières d'ancienne date se fussent alliées, chez Éliisa, à ces prétentions toutes nouvelles : son *dada* était de jouer à la grande dame, et d'être acceptée, comme telle, dans toutes les maisons où son mari avait pris pied. La moindre hésitation, la plus légère marque de répulsion ou de froideur, de la part des femmes dont les empressements lui semblaient dus, étaient immédiatement punies par une grêle de sarcasmes empruntés au vocabulaire des coulisses, et lui laissaient de virulentes rancunes. Naturellement, quand elle sut que Fontenay collaborait avec un marquis et que la femme de ce marquis passait pour prude et hautaine, elle n'eut plus qu'une idée, une envie de fille d'Ève enjolivée de cavatines : ce fut de recevoir une visite de cette fière marquise. *Désir de femme est un feu qui dévore*, a dit Gresset. Éliisa fit si bien, qu'au bout de quelques jours son mari fut de son avis. Ce fut alors que M. de Bléville s'aperçut d'un changement gradué dans les manières de son collaborateur ; il ne tarda pas à en savoir la cause, et son parti fut pris à l'instant.

Sauf ses excentricités de détail et ses hardiesses de langage, madame Fontenay avait, nous l'avons dit, une réputation intacte. C'était assez pour que M. de Bléville, ayant, lui aussi, son *dada*, ne crût rien faire d'excessif en exigeant de sa femme une démarche d'où dépendait évidemment la réalisation de son vœu le plus ardent. Il ne fallut pas moins de quinze jours pour amener la solution de cette grande affaire : encore Paule ne savait-elle pas que madame Fontenay était jadis montée sur les planches ! A la fin, et de guerre lasse, elle consentit.

On loua une voiture : madame de Bléville fit sa toilette en grom-

melant, et il parut à son mari que, soit hasard, soit préméditation maussade, elle était habillée tout à fait à son désavantage. Le trajet de la rue de Tournon au quartier de Notre-Dame-de-Lorette, où demeurait Éliisa, fut silencieux, et ne ressembla pas mal à ces heures de chaleur morne et étouffée qui précèdent les orages. A peine furent-ils entrés dans le vestibule, Hervé, jetant les yeux sur Paule, se repentit de lui avoir demandé ce douloureux effort, et regretta de l'avoir obtenu. L'attitude et le visage de sa femme avaient pris la rigidité du marbre ou de ces froides statues de pierre, sculptées sur le portail des églises gothiques. Un inexprimable mélange de timidité, de fierté, de dédain, de révolte intérieure, donnait à ses joues, si vermeilles et si fraîches encore, des tons mats, bilieux, presque livides. Son beau profil, contracté par son intime souffrance, affectait la forme *bec-à-corbin* des silhouettes de douairières. L'ensemble de sa figure avait une expression rogue, irritée, irritante, mauvaise, presque méchante. Mais on était trop avancé pour reculer; le marquis et la marquise de Bléville furent pompeusement annoncés, et franchirent la porte du salon.

Pour surcroît de malheur, Éliisa, fort élégamment parée et un peu décolletée, se trouvait, dans ce moment, en tête-à-tête avec un sculpteur de talent, le meilleur et le plus doux des hommes, dont la physionomie et le costume tenaient le milieu entre le bandit calabrais et le rapin sans ouvrage. Une chevelure en broussailles, des moustaches en crocs, une barbe énorme d'un roux flamboyant, un col de chemise rabattu sur une cravate rouge, une vareuse brune sur un pantalon en velours vert cannelé, tel était, en racourci, le signalement de ce formidable personnage. Les Bléville ne pouvaient plus mal tomber : mais que devint la marquise, lorsque, dès les premières phrases, elle entendit distinctement et à deux reprises Éliisa désigner sans façon M. de Bléville par son nom de baptême : Hervé ! Hervé !

Dès lors, ce ne fut plus Malplaquet, ce fut Waterloo : en vain madame Fontenay essayait-elle quelques-unes de ses plus belles phrases à effet; en vain le marquis fit-il des efforts surhumains pour mettre un peu de *liant* entre ces deux femmes, pour ranimer la conversation morte avant d'être née : l'eau et le feu se fussent combinés plus aisément. Madame de Bléville restait sur sa chaise, pâle, droite, roide, muette, et l'on devinait que ce mutisme systématique défierait toutes les prévenances : c'était un parti pris de grande dame et de Bretonne, qui signifiait très-clairement : « Qu'y a-t-il de commun entre cette femme et moi ? » Madame Fontenay qui avait commencé par être prodigieusement flattée quand le nom et le titre de ses nobles visiteurs avaient retenti au seuil de son salon, ne tarda pas à se sentir

mortifiée d'abord, puis furieuse, et à se demander si M. et M<sup>me</sup> de Bléville avaient voulu se moquer d'elle. Le sculpteur, écarquillant ses petits yeux bordés de cils fauves, paraissait vivement occupé à deviner le sens de cette charade, et caressait les touffes luxuriantes de sa barbe fluviale. Au bout de dix minutes, M. de Bléville, dont le front était trempé de sueur, donna le signal de la retraite ou plutôt de la débâcle. Sa femme se leva par un mouvement automatique, sans desserrer les dents. Une imperceptible inclinaison de tête qui ne dépassa pas le menton, résuma tout son adieu à l'irascible Élixa : Celle-ci, malgré son aplomb, avait perdu contenance : au regard qu'elle lança sur le couple aristocratique, au moment où la porte allait se refermer, M. de Bléville comprit qu'elle serait désormais sa plus mortelle ennemie, et que c'en était fait de sa plus chère espérance.

Dans la voiture il se contint ; il s'était rejeté violemment dans un des coins ; sa femme en avait fait autant. Tous deux étaient pâles : ils n'échangèrent pas une parole : mais, dès qu'ils se retrouvèrent chez eux, le marquis éclata, et ce qu'il y eut de pire, c'est qu'il éclata devant son fils.

Pour lui, ce dernier épisode était la goutte d'eau qui fait verser le calice amer. Son imagination vive et passionnée s'exagérait à la fois ses souffrances passées, ses espérances récentes et sa déception nouvelle. L'angoisse toute nerveuse qu'il venait de subir et qu'il comparait au supplice de saint Laurent ou de Gualimozin, ajoutait une véhémence fébrile à ce *trop-plein* de rancunes et de colère qui débordait de son regard et de ses lèvres. Madame de Bléville fit mine de passer dans sa chambre pour changer de robe. Il la prévint, courut à la porte, la ferma à clef, et, se retournant vers sa femme :

— A nous deux maintenant, madame ! dit-il de cet air un peu théâtral dont peuvent rarement s'affranchir ces natures d'artiste.

Vous voilà contente, n'est-ce pas ? reprit-il en s'exaltant, comme si le silence obstiné de Paule était pour lui un grief de plus : vingt ans de torture, tous mes goûts contrariés, mon talent étouffé, un mur de glace élevé par vous pour me séparer de ceux qui pouvaient me seconder, le vide fait autour de moi, vos pruderies, vos scrupules, vos niaiseries de province mises en travers de toutes mes espérances, cette vie de Paris, cet art que j'aimais tant, changés pour moi en une série de tourments et de supplices, ce n'était pas assez ? D'un acte de politesse vous avez fait une grossièreté insigne : d'un homme qui m'était nécessaire, vous venez de faire mon plus implacable ennemi !... Mais parlez donc, madame, parlez donc !...

— Mais aussi, monsieur, dit-elle, chez quelles gens m'avez-vous conduite, moi, votre femme, moi, la marquise de Bléville ? Une princesse de la bohème et un orang-outang !...

— Sachez que madame la marquise de Bléville doit se trouver bien partout où elle se trouve à côté de son mari !...

— Non pas quand, devant elle, une femme a l'audace d'appeler ce mari par son nom de baptême, comme s'il était son frère ou pis que cela !...

— Que voulez-vous dire ? Vous avez trop d'esprit pour moi... je ne vous comprends pas !

— Quoi ! vous n'avez pas entendu ? Deux fois, avant que nous fusions assis, cette femme vous a appelé Hervé...

— Oh ! c'est trop fort ! s'écria le marquis, les poings levés : mais, stupide entêtée que vous êtes, si vous ne viviez pas comme un cloporte dans un tambour d'église, si vous n'étiez pas constamment à mille lieues de tout ce qui m'intéresse, vous sauriez que cet orang-outang, comme vous l'appellez avec tant de grâce, est un nos meilleurs sculpteurs, que ce sculpteur, d'origine allemande, se nomme Herveigh, et que c'est lui, lui seul que madame Fontenay appelait par son nom ; — parce que, dans cette société charmante, on n'est pas toujours sur des échasses, comme chez vos hobereaux de Quimpercorentin !

— Je ne savais pas, moi ! répliqua Paule avec l'irritation habituelle aux gens têtus : comment se reconnaître dans ce fouillis ?

— Ainsi donc, reprit Hervé qui se grisait de sa colère, c'est pour un misérable malentendu saisi au vol par votre exécration pruderie, que je perds, au moment où j'allais enfin le cueillir, tout le fruit de mon travail et de mes efforts ! Après ces dix années de lutte, je touchais au but ; je n'avais plus que ce pas à franchir ; demain peut-être, le succès, la célébrité, la gloire ! Eh bien ! non, il plait à madame d'entendre de travers, de se retrancher dans un silence insultant, et me voilà retombé plus bas que jamais !

— Le beau malheur ! murmura la marquise, s'aventurant sur le plus dangereux des terrains.

— Le beau malheur, dites-vous ? reprit-il en grinçant des dents. Ah ! vous vous trahissez, madame ! Dites tout de suite que je suis un fou, un monomane, que je n'ai aucun talent, que...

— Je ne dis pas cela !

— Mais vous le pensez, et, au fond, votre idée fixe, votre idée bretonne était de m'empêcher d'être jamais joué à Paris ! Insensé que j'ai été, imbécile que je suis ! je m'étais un moment figuré que vous m'aimiez assez, que vous étiez assez pénétrée de vos devoirs pour me sacrifier vos absurdes scrupules !...

— Je ne demande pas mieux que de vous aimer... mais encore une fois, en me mariant, j'ai cru épouser un gentilhomme, un chrétien, et non pas un artiste ! Quel que fût le secret de mon cœur, j'en aurais

triomphé, si j'avais cru voir un jour mon nom, le vôtre, s'étaler sur une affiche côte à côte avec celui de tous les baladins et de toutes les sauteuses, et votre succès dépendre du sifflet d'un commis de magasin...

— Du sifflet ! exclama M. de Bléville dont l'exaspération allait croissant : voilà les grands mots lâchés ! D'abord, madame, on ne siffle plus... ensuite, savez-vous bien que Rossini, oui, Rossini en personne, me disait, pas plus tard qu'hier, que, si j'avais eu un peu de chance, je marcherais aujourd'hui l'égal d'Ambroise Thomas ou de Victor Massé!...

— Je ne connais pas ces messieurs ; mais j'aimerais autant que vous fussiez tout simplement le marquis de Bléville, plus soucieux de votre dignité que de cette prétendue gloire ; préférant votre femme à cette vaine fumée!...

— Oh ! la routine ! l'ornière ! la bêtise ! le préjugé gothique ! Qu'ai-je donc fait, grand Dieu ! pour être emprisonné dans cette cage, enlacé dans ces nœuds détestés ?... Non, non, ce ne sera pas, je vous jure que ce ne sera plus... Ce dernier incident achève de briser les derniers liens qui nous unissaient... il ne sera pas dit que moi, moi qui représente, dans notre ménage, l'imagination et l'intelligence, je me serai laissé battre par une femme qui n'a d'autre supériorité que la sécheresse de son âme et la pauvreté de son esprit ! Ah ! vous me bravez, vous ne voulez pas de moi, tel que je suis ! Vous trouvez que je déroge en préférant la vie d'artiste à cette vie de désœuvré ou de sauvage que mènent vos amis de là-bas, et qui est sans doute votre idéal... Eh bien ! madame...

— Eh bien ?

— Eh bien ! je reprends ma liberté et je vous rends la vôtre... A Paris, et j'en suis la preuve, un homme mal marié ne peut rien ; un célibataire peut tout : vous m'entendez, madame?...

Hélas ! le pauvre Melchior entendait aussi, et peut-être, depuis le commencement de cette triste scène, souffrait-il plus que les deux interlocuteurs.

Malgré toutes ses perfections musicales, M. de Bléville avait fait comme ces chanteurs qui ont attaqué trop haut, et qui, arrivés à la note culminante, ne savent plus comment s'en tirer. Sa figure s'em-pourprait : son gosier s'obstruait. En ce moment, Paule le regarda : la femme la moins habile a encore sa dose de finesse : elle comprit que le plus mauvais moment était passé.

— Hervé, dit-elle tranquillement, venez donc, que je vous gronde : vous avez fait une tache à votre redingote !

Un cri de chacal, un rire de damné, comme nous disions en l'an de romantisme 1831, s'échappèrent de la poitrine haletante de

M. de Bléville : il courut vers sa femme : Melchior frissonna et ferma les yeux : il crut, pour parler le même langage, qu'il allait se passer quelque chose d'affreux : il entendit les pas de son père, qui traversait le salon, puis un éclat de rire moins effrayant, puis ces paroles :

— Ma foi, Paule, si on ne vous aimait pas encore un peu, il faudrait te battre comme plâtre, te hacher comme chair à pâté!...

Et deux gros baisers, aussi chastes que sonores, mais aussi sonores que chastes, retentirent sur les joues de madame de Bléville.

C'en était trop pour Melchior : la scène l'avait épouventé ; le dénoûment le révolta ; cette espèce d'embrassade auvergnate, après un tel échange de récriminations et de mots blessants, d'injures et de menaces, outrageait encore plus son idéal que ces injures et ces menaces mêmes : tout ce qu'il venait d'entendre lui avait causé ce vertige où les âmes les plus droites finissent par perdre le sentiment de leur situation et de leurs devoirs. Humilié pour ses parents et pour lui-même, meurtri dans le plus intime de son être, dans sa dignité filiale, attristé et irrité d'avoir été le témoin de ce désastreux épisode si grotesquement terminé, il perdit la tête, et s'écria :

— Tout à l'heure vous étiez odieux : à présent vous êtes ridicules!

Et il s'enfuit comme un criminel, laissant ses parents consternés.

## VI

Il était quatre heures du soir ; la journée avait été très-pluvieuse ; un brouillard de décembre, froid et humide, anticipait sur la nuit. Quelques pâles lumières s'allumaient déjà dans les boutiques dont les vitres ruisselaient. C'était une de ces soirées lugubres où l'eau suinte à travers les pavés, où les cloisons pleurent, où un ciel bas semble vouloir écraser les passants, où Paris, oubliant ses airs de fête, se fait complice de toutes les tristesses.

Melchior allait par les rues, les pieds dans la boue, le visage fouetté par cette brume glaciale, marchant au hasard, le cœur serré, l'âme bourrelée de douleur, étonné de ce qu'il avait vu, stupéfait de ce qu'il avait dit, mouillé, crotté, hébété, et plus malheureux que jamais.

Une demi-heure après, sans savoir comment, il se trouva, rue de

l'Université, devant la maison dont M. et M<sup>me</sup> le Gruel occupaient le second étage.

Instinctivement, il entra : il avait besoin de voir Francis, de rassérer ses regards par de douces et paisibles images ! Mais à peine fut-il dans la cour, il s'arrêta ; il venait de s'apercevoir qu'il était couvert de boue et dans l'état le moins présentable.

Ici quelques détails topographiques sont nécessaires.

Comme toutes les maisons de Paris, celle qu'habitaient les le Gruel avait un escalier de service : souvent, nous l'avons dit, Melchior, pour éviter les grands appartements, avait pris par cet escalier en montant chez son ami. La chambre de Francis donnait sur le palier ; vis-à-vis était la porte du cabinet de toilette de madame le Gruel, contigu à son boudoir, qui communiquait avec sa chambre à coucher, laquelle ouvrait sur le salon de réception.

Melchior se trouvant décidément trop crotté et trop en désordre pour monter chez les le Gruel par le grand escalier, prit l'escalier de service ; il n'était pas encore parvenu au premier étage, lorsqu'il entendit, au-dessus de lui, une porte s'ouvrir brusquement. Presque en même temps, il faillit être renversé par un individu qui descendait avec la rapidité d'une trombe ou d'une avalanche : mais, si rapide que fût la rencontre, Melchior l'avait reconnu : c'était M. de Mayral.

Pour les intelligences fines et bien douées, dont une circonstance exceptionnelle ou leur propre nature a retardé le développement complet, il y a des secondes qui valent des années. La maturité leur vient en un instant, comme celle des fruits dans les régions tropicales, comme le printemps dans les pays du nord. A l'égard de certains mystères de la vie et du monde, Melchior, en entrant dans cette cour, avait quinze ans ; en montant cet escalier, il en eut trente : la leçon d'ailleurs n'était pas finie.

Au moment où il arrivait au second étage, la porte du cabinet s'ouvrit, et une main vigoureuse le saisit au collet, dans l'obscurité croissante. Melchior dit un mot, et cette main, qui lui avait paru brûlante, le lâcha aussitôt :

— Ah ! c'est vous, mon jeune ami ? lui dit une voix qui s'efforçait de se raffermir, et qu'il reconnut à l'instant pour celle de M. le Gruel.

— Oui, c'est moi... je venais voir Francis : en arrivant, j'étais si mal accommodé par cette pluie et cette boue, que je me suis jugé indigne de passer par l'escalier d'honneur... et me voici !

— Très-bien... Vous ne venez jamais assez souvent... Et, dites-moi... vous n'avez rencontré personne sur ce petit escalier noir comme un four ?

— Personne, répondit le jeune homme sans hésiter.

M. le Gruel avait rouvert la porte et allumé un bougeoir; il fit signe à Melchior de le suivre dans le cabinet de toilette. Par un prodigieux effort de volonté, sa figure était redevenue souriante et sa voix assurée : mais il était pâle; il reprit :

— C'est que... vraiment, c'est à n'y pas croire!... Figurez-vous que, il n'y a pas un quart d'heure... ici même, ici où nous sommes, un adroit filou s'est introduit, et a volé un des plus beaux bracelets de ma femme, un bijou de famille auquel elle attachait beaucoup de prix... Valentine!

En prononçant ce nom avec cette intonation caressante qui lui était particulière, M. le Gruel fit entrer Melchior dans le boudoir de sa femme : elle tenait un livre à la main; mais elle ne lisait pas :

— Valentine! dit-il, voilà notre ami Melchior de Bléville qui n'a rencontré personne dans le petit escalier... c'est inconcevable! — Et le visage se détendait de plus en plus. — Il faut que ce diable de voleur se soit évaporé comme un sylphe... mais, en vérité, je crois que nous avons tous perdu la tête!... me voilà bavardant au lieu d'aller faire ma déclaration au commissaire du quartier!

Il prit son chapeau, serra la main de Melchior, et sortit.

La scène avait été si rapide, l'émotion si violente, la vibration en était encore si forte, que madame le Gruel n'avait pas eu le temps de rentrer dans son rôle.

Elle se jeta sur Melchior comme une lionne blessée, et le pressant dans ses bras :

— Merci, enfant! Tu me sauves! lui dit-elle avec un accent que madame Dorval eût envié.

Le jeune homme la regarda; son regard exprima une surprise respectueuse et grave, qui rappela aussitôt madame le Gruel à elle-même.

— Bon! reprit-elle avec un sourire forcé, me voilà comme M. le Gruel; nous ne savons plus ce que nous disons, ni les uns ni les autres... le tout pour un bracelet qui ne valait pas cinq cents francs!... mais que voulez-vous? J'y tenais énormément... il y avait des cheveux de ma mère!!...

Cette grosse vulgarité, dont M. de Bléville, fort au courant des plaisanteries de théâtre, s'était souvent moqué devant son fils, acheva pour ce jour-là l'éducation de Melchior. Il prit congé de la belle Valentine, bredouilla un mot de souvenir pour Francis absent, se retira, et courut chez lui.

Cette fois, il ne sentait plus ni le brouillard, ni la pluie; peu lui importait que le ciel fût noir, le pavé humide, l'heure triste; il courait comme un fou; mais ce n'était plus la même folie.

Il monta quatre à quatre les marches de cet escalier où ne passerait jamais, pensait-il, de Mayral d'aucune sorte. Il se précipita dans le salon où M. et M<sup>me</sup> de Bléville se trouvaient encore, n'osant plus se regarder, ne sachant plus que se dire; tant les derniers mots de leur fils les avaient douloureusement émus!

Mais déjà Melchior était à leurs pieds; les enlaçant de ses bras, les rapprochant l'un de l'autre dans cette filiale étreinte, il leur dit, avec de douces larmes :

— Mon père! ma mère! Pardonnez-moi!... Je vous respecte, je vous honore et je vous aime!...

Malgré le naufrage probable de l'opéra-comique en trois actes, nous croyons qu'il y eut, ce soir-là, quelques bonnes heures dans le modeste appartement de la rue de Tournon.

ARMAND DE PONTMARTIN.

# MÉLANGES

---

## NÉCROLOGIE

---

### LE CARDINAL MARINI

La mort presque soudaine du cardinal Marini, survenue le 19 août après une maladie de trois jours, a privé le Souverain Pontife d'un ami qui fut, en 1847, l'un de ses plus prudents conseillers, en 1860, l'un des plus libéraux, en tous temps l'un des plus fidèles. Cet éminent prélat aimait vivement la France, et, parmi les catholiques français, sa mémoire mérite des hommages et des regrets respectueux qui devaient trouver place dans un Recueil dont il s'est constamment montré l'indulgent approbateur.

Le cardinal Pietro Marini est mort à Rome, et il y était né le 5 octobre 1795. Il eut pour parrain le cardinal Chiaramonti, qui devint Pie VII. Élève du Collège Romain, il passa dans l'étude les années malheureuses qui séparèrent le Pape de la ville éternelle. Revenu à Rome, Pie VII nomma le jeune Marini assesseur général du légat de Ravenne, fonctions qu'il remplit si brillamment, que la ville le nomma patricien en 1820, et voulut le retenir ; mais le Pape l'attacha en 1821 à sa personne et l'éleva aux plus actives fonctions de l'administration romaine. En 1826, Léon XII le nomma membre de la Rote, ce tribunal antique où la France a été depuis quelques années et est encore si bien représentée. Magistrat, devenu par de fortes études un jurisconsulte éminent, en même temps littérateur passionné, le prélat sut encore appliquer les aptitudes variées de son esprit aux questions de finances, et toutes les forces de son cœur aux questions de charité. Il fut l'un des

fondateurs de la Banque romaine, de la caisse d'épargne, et en même temps le promoteur actif des œuvres en faveur des orphelins du choléra, etc. En 1845, telle était sa réputation, que le pape Grégoire XVI le fit gouverneur de Rome et directeur général de la police, qu'il sut administrer d'une main clémente, loyale et ferme. Non moins estimé par Pie IX que par ses trois prédécesseurs, il fut créé cardinal le 21 décembre 1846, et légat à Forlì, en 1847. Il passa dans un couvent d'Assise les tristes jours qui suivirent 1848, et le Pape, dès son retour, l'appela dans la commission chargée d'organiser le conseil des ministres, le conseil d'État, la consulte des finances, l'administration générale et municipale. Le cardinal Marini devint en 1854 préfet de l'administration de la Propagande, et en 1858 préfet du tribunal suprême de la *Segnatura*, poste analogue à la première présidence de la cour de cassation, qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il était le premier à la tête de cette magistrature romaine à laquelle Napoléon demanda quelques membres, lorsqu'il voulut restaurer la justice française.

Magistrat et administrateur pendant plus de quarante années, le cardinal Marini trouvait le temps de connaître à merveille la langue et la littérature française, la langue et la littérature anglaise. Nul ne recevait autant de visites avec une curiosité plus intelligente et une bienveillance plus cordiale. Depuis qu'il était devenu prêtre, en 1844, il avait voulu mener, au milieu des plus hautes fonctions, une vie modeste et retirée. Il occupait quelques chambres, remplies de livres, dans le fond du savant couvent des Barnabites, et c'est là que recevaient chaque jour le meilleur accueil les hommes politiques, les savants et les pauvres. S'intéressant singulièrement au mouvement des idées, au développement des inventions, au progrès de toutes choses, il désirait passionnément voir le gouvernement pontifical délivré de deux genres d'ennemis, ceux qui l'attaquent et ceux qui le compromettent. Assurément, nous n'avons pas besoin pour être chrétiens que la physique trouve des arguments dans la Genèse, mais cette confirmation de la foi par la science nous remplit cependant de joie et de force. De même nous n'avons pas besoin, pour être attachés au Saint-Siège, que le gouvernement de ses États soit un gouvernement modèle; sa police ou ses égouts n'intéressent pas la foi, et cependant, s'il était sans défaut, combien nous en serions fiers! Combien les nombreuses améliorations, déjà réalisées, nous rendent heureux! Nul ne souhaitait plus vivement que le cardinal Marini ce progrès auquel il travailla sans cesse.

Mais, c'est avant tout au gouvernement de l'Église qu'il consacra toutes ses forces, dans la mesure de la part de responsabilité qui lui était échue. Il fut vingt ans l'un des membres principaux de ce Sacré Collège qu'un homme que j'aime à nommer ici, parce que le cardinal Marini l'aimait beaucoup, M. Sauzet, a si bien défini « la famille, le conseil, le sénat électeur et élu de la papauté<sup>1</sup>. » Il a été l'un des ressorts actifs de ce « mécanisme providentiel du gouvernement de l'Église qui place sans cesse le conseil « à côté de l'autorité pour l'éclairer sans l'entraver, la fortifier sans la restreindre, la tempérer sans l'amoindrir, »... « gouvernement où toutes les

<sup>1</sup> *Rome devant l'Europe*, 2<sup>e</sup> édition, p. 155-140.

« nations sont représentées, ... à la fois monarchie et république, mêlé d'hérédité sans infirmités dynastiques et d'élections sans orages populaires. » L'exercice de cette admirable monarchie tempérée des âmes, la garde du dépôt sacré des vérités qui éclairent les hommes et élèvent les sociétés, le maintien de cette hiérarchie, éminemment sociale, qui relie tous les membres de l'Église et les distribue parmi tous les membres de la famille humaine, le commandement pacifique, au nom et avec l'assistance continuelle de Dieu, de cette vaste armée des esprits dont le libre assentiment compose l'Église, voilà dans le monde l'œuvre du Saint-Siège, bien autrement importante, puisqu'elle embrasse l'univers, que l'administration d'un petit coin de terre utile au libre gouvernement de ces sublimes intérêts. Mais le cardinal Marini regardait l'expérience des choses et des hommes, qu'il avait acquise dans ses fonctions judiciaires ou administratives de Forlì ou de Ravenne, comme n'ayant pas été inutile au sage accomplissement de ses grands devoirs sacerdotaux.

A notre époque, par une disposition louable si elle n'était exagérée, on idéalise le prêtre jusqu'à lui demander d'être un ange, on matérialise le fonctionnaire jusqu'à le regarder comme un serviteur. Aussi la réunion d'un fonctionnaire et d'un prélat dans un personnage médiocre ou répréhensible choque et scandalise justement et fortement; nul ne va à Rome sans éprouver cette impression. Mais ne soyons pas injustes, on reçoit aussi, en d'autres rencontres, l'impression contraire, une impression profonde de vénération religieuse et d'admiration raisonnée. Qu'y a-t-il de plus beau, de plus grand, en effet, et qu'est-ce que les hommes ont élevé au-dessus d'eux et inventé de plus respectable que le rare assemblage en une même personne de l'autorité du magistrat, de la considération de l'administrateur, de la dignité du prince, de la majesté du vieillard et de la sainteté du prêtre? Lorsque ces mérites se rencontrent ensemble au degré où ils brillaient dans le cardinal Marini et se remarquent encore dans d'autres prélats, les vieux préjugés de l'incrédulité moqueuse s'évanouissent, les banales flatteries de la langue italienne prennent un sens, et les titres attachés aux fonctions des princes de l'Église, ces titres de *Grandeur* et d'*Éminence*, dont il doit être si incommode d'être toujours poursuivi comme d'une comparaison quand on est humble, se retrouvent tout naturellement sur les lèvres des hommes, même les moins religieux, qui n'ont pas d'autres termes pour qualifier l'éminence des vertus et la grandeur du caractère.

AUGUSTIN COCHIN.

---

## GARIBALDI ET LE P. LUDOVICO

La ville de Naples a célébré le 7 septembre l'anniversaire de l'entrée du fameux aventurier Garibaldi, et ce personnage, à peu près à la même épo-

que, a pris la plume pour lancer une fois de plus l'anathème contre les prêtres d'Italie, qu'il voue ainsi, du haut du rocher où il fait tranquillement ses quatre repas, à la haine, au mépris, peut-être au poignard. Il en veut sans doute au clergé napolitain d'une manière particulière. Qu'il nous soit permis d'opposer, pour toute réponse à ces abominables paroles de Garibaldi, un document officiel, en traduisant de l'italien un rapport au conseil municipal de Naples relatif aux actes d'un de ces prêtres exécrables, sur lesquels le Jupiter de Caprera lance ses foudres :

RAPPORT DE M. LE CONSEILLER FRÉDÉRIC PERSICO, APPROUVÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE NAPLES,

dans sa séance du 7 avril 1863.

« Messieurs,

« Le P. Ludovic, de Casoria, vous ayant adressé une pétition, c'est moi qui ai été chargé d'en exposer le contenu au Conseil.

« La plupart d'entre vous, messieurs, n'ignorent certainement pas qui est le P. Ludovic ; il me semble, cependant, assez utile de vous parler d'une manière succincte de ce qu'il fait et de ce qu'il se propose de faire ; non pas qu'il ait besoin, cela va sans dire, d'être loué, mais parce que c'est moi qui éprouve celui de vous faire partager mon admiration pour cet homme extraordinaire.

« Il y a onze ans, un pauvre moine se retira dans un vieux bâtiment, qui tombait presque en ruine, placé sur une colline qui s'élève sur le chemin qui mène de la Sanita au village du Scudillo, et qu'on appelle *la Palma*, à cause d'un palmier qui s'y trouve. Ce moine avait conçu le projet d'initier à la religion et à la liberté ces malheureux êtres que des parents encore plus malheureux vendent sur les côtes d'Afrique pour en faire des esclaves, tout comme s'il s'agissait d'un trafic de bétail. Je ne puis pas vous dire comment le P. Ludovic s'y prit, mais en peu d'années ce moine à la tunique déchirée, se rendit en Belgique, en France, en Égypte, à Jérusalem, et acheta en Afrique plusieurs de ces pauvres créatures, en les payant chacune deux cents ducats. Il étançonna le vieux bâtiment de la Palma qui allait s'écrouler, l'agrandit, et en fit un hospice capable de contenir aujourd'hui à peu près soixante petits nègres. Une fois qu'il eut réuni dans cette maison les garçons, pour qu'il pût songer aux filles, il dut avoir recours à des femmes qui voulussent bien se charger de leur éducation, et il s'adressa à cet effet à quelques sœurs de l'ordre de Saint-François, les *Stigmatines de Florence*, leur confiant cette œuvre. Ces bonnes sœurs s'empressèrent d'arriver, et voilà que plus de cinquante petites négresses se trouvent maintenant au Tondo di Capodimonte (rond-point de Capodimonte), dans certaines chambres très-humides : mais qui valent toujours mieux que l'esclavage.

« Cette œuvre de petits nègres, qu'un seul homme avait commencée, est devenue maintenant presque un ordre religieux. Il y a un noviciat, des frères, et parmi ces enfants de l'Afrique, que l'on a élevés, instruits, s'il y en

a qui veulent se dévouer, par un vif sentiment d'amour fraternel, au bonheur de leurs semblables, ils prennent le froc gris et retournent dans leur patrie pour y racheter à leur tour d'autres victimes de la servitude et de la barbarie.

« Je vous engage, messieurs, à visiter cette école. Vous n'y trouverez pas de luxe, mais en revanche vous verrez que la salubrité et la propreté règnent partout, dans les pièces, dans les habits, dans la nourriture, et que le travail y est parfaitement organisé et continu. Un maçon, un maître de musique, un médecin, un barbier donnent gratuitement des leçons ou leurs soins aux élèves du P. Ludovic. L'argent n'est pas absolument nécessaire pour nous rendre bienfaisants : comment feraient donc les pauvres pour éprouver la douce émotion de soulager les malheureux ?

« Ces pauvres enfants, qui en arrivant ressemblaient à des brutes, malingres, prononçant à peine quelques mots d'une langue bizarre, inconnue, sont à présent bien portants, parlent l'italien, écrivent ce qu'ils peuvent se rappeler de leur triste histoire, apprennent par cœur le Dante, des poésies morales, jouent du piano, tissent, causent, se préparent à savoir un métier ; et il y en a même qui étudient la théologie et la philosophie pour devenir novices. C'est exactement la même chose chez les petites négresses, les études sérieuses exceptées. Elles tissent, cousent, tricotent des bas, brodent, sont chargées des soins du ménage de la petite communauté, font la cuisine apprennent à lire, savent un peu de grammaire et un peu de comptabilité. Celles qui sont plus avancées que les autres deviennent-elles aussi des sœurs stigmatisées ? Pourriez-vous jamais croire, messieurs, que parmi tout ce monde-là, ou mieux dans toute cette famille, il n'y pas le moindre brin de discorde, pas un cri ? On s'entr'aide, on s'aime, et le P. Ludovic, qui dirige tout cela et veille sur tous ; jugez si on l'aime et le vénère !

« Si cette pauvre race noire peut faire tout cela, se dit un jour ce bon P. Ludovic, pourvu qu'on s'occupe de son éducation et qu'on l'aime, de quoi ne seront pas capables des enfants blancs, intelligents, parlant la même langue, ayant les mêmes mœurs et nés sous le même climat ? Et pourtant combien n'en voit-on pas perdus au milieu des rues, qui grandissent dans la plus grossière ignorance, croupissent dans l'oisiveté, et sont ensuite poussés au vice et au crime, faute de savoir travailler, ce qui fait vivre tant d'individus.

« Si on prenait ces enfants orphelins ou délaissés, si on leur trouvait un abri, si on les habillait, les nourrissait, leur apprenait à lire et à écrire, avec un peu d'arithmétique et le dessin linéaire ; si on les disposait à choisir un métier selon leur aptitude et leurs inclinations, si on les disciplinait moralement, en gardant les garçons jusqu'à dix-huit ans, et les filles jusqu'à vingt-cinq, afin qu'ils ne puissent plus quitter le bon chemin ; ne serait-ce pas là le moyen de déraciner ces mauvaises plantes qui croissent au sein même de la société, faute de prévoyance ; et faudrait-il un jour avoir besoin, me demandait ingénument ce bon P. Ludovic, de la prison et du gibet, si, en élevant la génération naissante, on détruisait le germe des voleurs, des *camorristi* et des brigands ?

« Et le voilà qui se met à l'œuvre. Il y a à peine deux ans, et déjà un

assez grand nombre de petits mendiants se trouvent réunis dans d'autres chambres, très-humides aussi, de cet endroit si humide, Capodimonte. Des petites filles ont été recueillies aux Pirozzoli, et on compte aujourd'hui, parmi ces enfants, tant filles que garçons, deux cents individus.

« Ce sont ces derniers, messieurs, surtout ces derniers que je vous engage à aller voir. Les sales haillons dont ils étaient couverts sont changés en des vestes fort propres en calicot, qui servent pour tous les jours ; pour sortir ils ont tous un petit habit de drap de la même couleur, une chemise, des souliers et une cravate. Quand on rencontrait par hasard dans la rue ces petits polissons, tout en excitant votre pitié, ils vous faisaient frissonner ; ce sont maintenant des enfants qui seront toujours dignes de votre pitié, mais que vous serrerez volontiers contre votre cœur, tellement ils sont propres, gentils et bien élevés. Chacun d'eux fait l'apprentissage d'un métier, et deux années ont suffi pour les transformer au point qu'on ne es reconnaît plus.

« Comme si cela n'était rien du tout, le P. Ludovic a imaginé d'ouvrir des écoles, des salles d'asile, des maisons de travail, dans plusieurs quartiers de la ville et dans les environs, à Piscinola, à Procida, et il se propose d'en établir d'autres encore sur d'autres points.

« Mais voici qui va vous paraître bien plus étonnant. Je m'en vais vous donner un petit aperçu du passif du budget du P. Ludovic, aperçu qui n'est pourtant pas très-exact, vu que le P. Ludovic reçoit des aumônes, en nature, et que son budget augmente tous les jours, à mesure que la bienfaisance de cet homme admirable augmente aussi :

Maison de travail à Chiaja. . . . .	500 ducats.
Écoles de petites filles, tenues par les sœurs florentines. . . . .	240
Écoles de garçons, tenues par les frères gris (frati bigi). . . . .	240
A la montée des Pirozzoli, pour les petites mendiante. . . . .	356
A Capodimonte, pour les orphelines adultes. . . . .	284
A Saint-Pierre <i>ad Aram</i> , écoles d'externes et salle d'asile. . . . .	556
A la rue Pignasecca, écoles d'externes. . . . .	240
Au <i>Vico Nilo</i> (rue du Nilo), écoles d'externes et salle d'asile. . . . .	288
A Saint-Pierre à Majella, écoles d'externes. . . . .	500
Pour habiller et nourrir les élèves, les frères, les frères servants, etc., à peu près. . . . .	18,000
Réparations et entretien, à peu près. . . . .	2,000
Total. . . . .	22,784 ducats.

« Eh bien, qui couvre ce budget ? La province et la commune y contribuent pour la moindre partie ; tout le reste vient des particuliers et de certains bienfaiteurs inconnus qui envoient continuellement de l'argent de la France, de la Belgique, de la Prusse et jusque de l'Égypte.

« De toutes ces œuvres, la plus utile, la plus complète, celle que le peuple aime le plus, c'est celle des petits mendiants et des orphelins. « On ne vit pas avec l'école, disait une mère au P. Ludovic, si vous voulez mon fils, gardez-le tout à fait. » Vous savez, messieurs, qu'à l'âge de sept ou huit ans le bas peuple a l'usage de placer ses enfants en apprentissage pour qu'ils gagnent un salaire quelconque. C'est pourtant alors que les enfants

se gâtent, qu'ils n'ont plus le temps d'apprendre à lire, et qu'ils s'habituent, à ne penser qu'au lucre, et que, maltraités par leurs maîtres et par des parents avides, ils se pervertissent avant l'âge des passions.

« Ce qui afflige le plus le noble fondateur, c'est qu'il sait qu'il y a encore beaucoup d'autres pauvres orphelins et de malheureux enfants qu'il ne peut pas recueillir, faute d'espace. Je vous ai déjà parlé de ces salles d'asile de Capodimonte, et je vous ai dit qu'elles étaient humides et malsaines; j'ajoute maintenant qu'elles sont trop petites. J'y ai vu soixantedix lits sur une seule ligne, et si près les uns des autres qu'il fallait renoncer à y en mettre un autre. Or, à la Palma, où se trouvent les petits nègres, le P. Ludovic est parvenu à se faire céder neuf hectares de terre, où l'on cultive les herbes potagères. C'est dans cet endroit qu'il aurait l'idée de bâtir un grand édifice, où il réunirait ensemble les petits nègres, les orphelins, les petits mendiants des deux sexes, en les séparant, mais en les faisant vivre sous le même toit. Il serait alors plus facile de diriger tout ce monde-là; les dépenses diminueraient, l'air y serait plus pur, et cette maison [d'asile deviendrait bientôt un des plus beaux établissements de piété. On y trouve la pierre de tuf; quant à l'eau, le P. Ludovic a voulu obstinément la découvrir, et il y a réussi : il l'a rencontrée sur cette colline, juste au milieu du terrain où devrait s'élever le nouveau bâtiment. Remarquez bien, messieurs, que, quand il s'agit de bâtir sous la direction de cet excellent homme, qu'on sert généralement pour l'amour de Dieu, cela coûte la moitié de ce que cela reviendrait à tout particulier, et deux fois moins de ce que cela coûterait à la commune.

« De sorte, messieurs, que voici ce que je vous propose.

« Dans notre intérêt, et encore plus dans celui de nos enfants, tirons de la fange où ils sont plongés, les nombreux enfants de la lie du peuple (génération menaçante !) et procédons ainsi : d'abord les orphelins de père et mère, ensuite ceux qui n'ont perdu qu'un seul de leurs parents, enfin ceux qui sont malades ou extrêmement pauvres, ou presque abandonnés par leurs parents. Chaque enfant ne coûte à l'hospice, tout compris, qu'un carlin par jour. Fixons donc une somme, une belle somme, pour que la bâtisse commence sur la Palma. Cette somme que vous donnerez chaque mois au P. Ludovic, se multipliera dans ses mains, et en très-peu de temps vous verrez s'élever un grand hospice pour les orphelins et les petits mendiants de la ville. Destinons, en outre, une somme pour arracher à la misère et au vice deux cents autres enfants au moins, dont l'entretien, en dépensant un carlin par jour pour chaque enfant, ne coûtera que 7,200 ducats par an. Mais, pour des raisons purement administratives, et pour ne pas oublier le vœu de pauvreté du moine, ne lui accordons pas une rente; au lieu de cela, payons trente-six décimes pour chaque enfant dont le P. Directeur annoncera l'entrée dans l'hospice.

« Messieurs,

« Les marchés publics, les abattoirs, les fontaines, et peut-être même les fêtes, sont des choses utiles, nécessaires, et elles nous coûtent beaucoup d'argent; mais des ouvriers et des citoyens honnêtes, bien élevés, des fem-

mes pudiques, des fermières, des ouvrières, au lieu de francs vauriens, d'une populace dépravée, d'ouvriers sans foi ni loi et turbulents, ce qui constitue la base de la liberté et le bonheur de la société.

« Je vous propose donc une chose utile et glorieuse, et j'aime à espérer que vous l'approuverez. Lorsque tout le monde donne de l'argent au P. Ludovic, que le gouvernement l'admire et le protège, que la province augmente de plus en plus ses aumônes, ce ne sera certainement pas le corps municipal de la ville de Naples qui refusera de concourir aussi, et le plus largement qu'il pourra, à des œuvres si salutaires.

« Naples, le 4 avril 1865. »

Ce rapport, qui honore au plus haut point celui qui l'a si bien fait, ceux qui l'ont approuvé, celui qui en est l'objet, mériterait d'être répandu dans les rues de Naples en réponse aux insultes de Garibaldi, pour servir au clergé de défense, mais aussi de modèle et d'exemple. Quand on a parcouru les rues de Naples, et visité les ruelles qui avoisinent Santa-Lucia, quand on a vu ces enfants en haillons, quand on a été poursuivi par ces mendiants éhontés, assourdi par cette populace bruyante, quand on est revenu peu édifié de l'état de l'instruction, de la civilisation, de la religion, sous ce climat merveilleux dont le soleil éclaire tant de misères, on demande à Dieu, après qu'il a puni en tolérant les Garibaldi, de pardonner, de bénir et d'améliorer, en envoyant des Ludovico.

*Le Secrétaire de la rédaction,*

P. DOUHAIRE.

## MOLIÈRE ET SA FAMILLE<sup>1</sup>

Molière a toujours été, chez nous, l'objet d'une prédilection qu'on pourrait appeler nationale. Il compte au premier rang parmi les deux ou trois noms privilégiés de notre histoire littéraire, ceux qui semblent placés, d'un commun accord, au-dessus de toute contestation. Quand on attaquait Racine et Boileau ; que la Fontaine trouvait un adversaire implacable, et implacable pour lui seul, dans la personne de M. de Lamartine, ce grand brahme de la littérature ; qu'on n'épargnait même pas toujours Corneille et Bossuet, toutes les admirations restaient fidèles à Molière, comme si l'on eût reconnu en lui le type le plus parfait et le plus frappant du génie français. Par suite de ce rare concert, il est devenu peu à peu une sorte de point de ralliement pour la critique. Tout a conspiré à faire de Molière l'homme le plus étudié, le plus

<sup>1</sup> *Recherches sur Molière et sa famille*, par M. Eudore Soulié, 1 vol. in-8, Hachette.

annoté, le plus commenté, depuis les travaux des Alexandrins sur Homère et des scolastiques sur Aristote. L'année 1863, à elle seule, a produit autour de son nom un mouvement critique d'une activité et d'une importance considérables. Les éditions nouvelles se sont succédé coup sur coup; on a refait son histoire sur des documents originaux; on a écrit sa légende et son poème; on a même écrit son roman<sup>1</sup>.

Ainsi qu'il arrive presque toujours, ce mouvement a dépassé le but. Le culte de Molière est devenu, pour beaucoup, une véritable idolâtrie, comme celle de cet académicien gascon du dernier siècle, le sieur Cailhava, qui portait une dent du grand homme enchâssée dans une bague (une dent de Molière contre lui, disaient les plaisants) pour faire croire qu'il était son héritier. Il y a quelque chose d'aussi bouffon dans la manière dont certains écrivains témoignent leur enthousiasme envers la mémoire de Molière, et dans le respect extravagant dont ils entourent ce qu'on ne craint pas d'appeler ses reliques. Ils ne comprennent point ses œuvres, ils sont incapables d'apprécier le rôle qu'il a joué dans la société et dans la littérature française, l'influence qu'il a exercée et celle qu'il a reçue, le caractère propre et fondamental de son génie; ils n'y pensent même pas. Mais ils tombent en pâmoison devant une signature, ils discutent dix ans sur le menu de ses diners; et s'ils ont l'heureuse chance de retrouver quelque part une rognure d'ongle de l'auteur du *Misanthrope*, voire de sa servante Laforêt, soyez sûrs qu'ils la placeront sous verre et qu'ils allumeront un cierge devant.

Est-ce aux érudits que j'en veux? Non, mais aux lyriques et aux fanatiques, qui trouvent moyen de ne mettre ni goût ni mesure dans un culte d'ailleurs si légitime, et qui donnent invinciblement à tout esprit juste l'envie de se retourner contre leur fade et banale admiration. Tandis que Bazin et Beffara détruisaient pièce à pièce la légende pseudo-historique de Molière, ses admirateurs en rebâtissaient une autre, substituant au fils de famille échappé, au comédien nomade, au chef de troupe qui, on ne le peut malheureusement nier, eut toujours les mœurs de son état, quoiqu'il fût digne d'en avoir d'autres, je ne sais quel être de fantaisie, grand, sublime, héroïque, une sorte de symbole vivant et d'incarnation de l'humanité, car ce n'est pas seulement l'écrivain, c'est l'homme qu'on met en dehors et au-dessus de toute comparaison. Il existe de véritables litanies sur le cœur de Molière, les souffrances de Molière, la générosité et la magnanimité de Molière. On l'a installé dans une niche, sous un nimbe, au milieu des fumées de l'encens. C'est l'arche sainte, à laquelle il n'est pas permis de toucher, ne fût-ce que du bout du doigt. On vous passera tout le reste; mais discuter Molière, ce ne serait pas seulement une erreur de critique, ce serait un sacrilège!

Pour n'avoir pas su garder la juste mesure, pour avoir souvent choqué et fatigué les esprits droits, même ceux qui admirent le plus et le mieux, sans consentir à l'adorer, le grand écrivain que ces apologues défigurent, ce mouvement est destiné à se détruire lui-même. Comme tout ce qui est exagéré, il provoquera une réaction qu'on peut déjà prévoir maintenant.

<sup>1</sup> V. *le Roman de Molière*, par Éd. Fournier. 1863. Dentu.

Tout ceci n'a aucun rapport à M. Soulié, mais à quelques-uns de ceux qui ont parlé de Molière à l'occasion de son livre ou à peu près en même temps que lui. Les *Recherches sur Molière et sur sa famille* ne tombent pas dans ce banal enthousiasme et ce faux lyrisme : c'est la ressource des gens qui n'en ont pas d'autre, et M. Soulié avait mieux à faire. Depuis longtemps aucun chercheur n'avait eu la main aussi heureuse que lui. Dans cette vaste mine, qu'on croyait épuisée en tous sens, il a rencontré une veine d'une richesse singulière, que nul n'avait encore songé à exploiter, et il l'a suivie jusqu'au bout, sans perdre un moment la trace. Beffara, en 1821, était venu suggérer à la critique et à l'érudition une voie nouvelle, modeste, mais sûre; et, en dirigeant à peu près exclusivement ses investigations dans le cercle des registres d'églises, des actes de l'état civil et religieux, il fit de nombreuses et importantes découvertes auxquelles son nom est resté attaché. C'était là un grand pas, mais ce n'était qu'un premier pas. M. Soulié vient de le montrer, et après lui un autre sans doute prouvera qu'il reste encore, à défaut des larges routes, plus d'un sentier utile à parcourir. Le nouvel historien a eu l'idée de compléter les renseignements extraits des actes de baptême, de mariage ou de décès, conservés dans les registres des anciennes paroisses, par les actes notariés qui, presque toujours, les ont précédés ou suivis; et on ne peut soupçonner, avant d'avoir lu son livre, tout ce qu'il a trouvé de précieux non-seulement pour l'histoire de Molière, mais pour celle de notre vieux théâtre, dans ces minutes, qui dormaient oubliées depuis deux siècles au fond de vingt études de Paris.

On eût bien étonné l'ancienne critique, celle de Voltaire et de la Harpe, en lui parlant de ces recherches minutieuses à travers les paperasses des sacristies ou des cartons de notaires, pour y retrouver un nom ou une date. Toutes ces découvertes, qui émeuvent aujourd'hui le petit monde littéraire, supposez un instant qu'un critique du dernier siècle ou même de la Restauration, M. Auger par exemple, les eût faites par un pur hasard, — car on ne peut admettre que l'un ou l'autre eût daigné s'en occuper directement, — croyez-vous qu'il en aurait en aucune façon compris l'importance? On peut même douter, sans se hasarder beaucoup, qu'il eût seulement songé à les publier. Ces contrats de mariage, ces actes de société, baux, obligations, procurations, transactions, testaments, inventaires, tout cela lui eût paru un fatras puéril et insignifiant, au-dessous de la dignité de l'histoire et des lettres. Nous avons, du reste, à ce sujet quelques confessions curieuses. Quand Grimarest écrivit la vie de Molière, il prit soin d'avertir qu'il avait écarté « beaucoup de faits domestiques, » se bornant à ne pas négliger ceux qui pouvaient *réveiller* le lecteur. En tête de sa vie superficielle de Molière, où les erreurs et les lacunes se multiplient à chaque page, Voltaire plaidait la cause de sa propre ignorance en protestant contre ce qu'il appelait les *détails inutiles*. Auger affectait de n'attacher que peu d'importance aux découvertes de Beffara, et il écrivait dans une de ses notes ces mots, parfaitement vrais dans leur sens absolu, mais très-légitimement suspects de sa part et très-significatifs sous la plume d'un commentateur, l'homme du monde à qui il est le moins permis de parler ainsi, surtout à propos de l'auteur qu'il annote : « A Dieu ne plaise que je méprise les recherches !

Mais il y a un point où il est bien ridicule de les pousser, et où il est bien plus ridicule encore d'en être fier. » La vieille critique avait pourtant ses vétilles et ses petitesesses, mais c'était au point de vue grammatical; elle trouvait moyen de concilier son pédantisme dogmatique avec le dédain de la science. Elle envisageait, pour ainsi dire, les productions de l'esprit comme des matières abstraites, isolées, vivant par elles-mêmes et par elles seules, et les jugeait d'après une sorte de type mathématique fixé une fois pour toutes. On ne savait pas encore à quel point la vie de l'homme se mêle à la vie de l'écrivain, combien les circonstances extérieures le pénètrent de toutes parts, influent sur son esprit, en déterminent ou en modifient la direction, et tous les secours que la biographie intime peut prêter à la juste et délicate appréciation d'un écrivain. On le sait aujourd'hui. Il est vrai qu'on abuse souvent de ce prétexte pour s'abandonner à une érudition sans frein et sans but, et pour attacher une importance exagérée à des minuties. Mais l'abus d'une chose n'a jamais rien prouvé contre elle. Les érudits sans vues et sans idées générales qui, renouvelant à leur usage personnel la vieille devise de *l'art pour l'art*, n'ont d'autre ambition que de trouver du nouveau et se contentent d'enregistrer des noms et des dates, ceux-là, s'ils ne sont ni des critiques ni des historiens, préparent du moins des matériaux pour les historiens et pour les critiques; et, même en ayant une médiocre idée de l'étendue et de l'élévation de leur intelligence, il ne faut pas moins leur savoir gré du service qu'ils rendent et des ressources qu'ils fournissent à d'autres. Passons-leur, au besoin, un peu d'abus et d'excès; pardonnons à l'ivresse et aux entraînements innocents de la passion; laissons-les se complaire plus que de droit dans leurs trouvailles, et sonner leurs petites fanfares pour une signature ou pour un quatrain retrouvé. Tout érudit est passionné comme un collectionneur. Dès qu'il a choisi son sujet, une curiosité insatiable et une ambition effrénée le dévorent: rien ne lui paraît trop petit; il veut tout savoir, tout fouiller, tout lire et tout dire. Qui sait d'ailleurs si tel fait, sans intérêt par lui-même, à ce qu'il semble, n'est pas destiné à devenir le point d'appui d'une découverte importante?

Si l'on veut bien apprécier la sagacité ingénieuse, j'allais dire le *flair* qu'il a fallu à M. Soulié pour mener à bon terme ses vastes recherches, il faut lire l'introduction de son volume. Ce n'est point un panégyrique plus ou moins déguisé; c'est un exposé pur et simple, qui prévient tout d'abord en sa faveur par le ton de modestie sincère sur lequel il est écrit. Il s'agissait de trouver, avant tout, un point de départ certain, et ce point une fois trouvé, de suivre la piste pas à pas, avec une indomptable persévérance. M. Soulié s'est préoccupé d'abord des faits les plus rapprochés et les plus faciles à éclaircir. On savait que la fille de Molière est morte à Argenteuil le 23 mai 1723, et que son mari, M. de Montalant, a été inhumé, en 1758, dans l'église des Augustins du même lieu, comme il l'avait demandé par testament. Les premières investigations devaient porter là, pour remonter de proche en proche jusqu'au premier anneau de la chaîne. On était d'ailleurs moins exposé à se perdre chez les deux seuls notaires qu'il y ait à Argenteuil que dans les innombrables études de Paris. Après bien des tâtonnements, M. Soulié parvint à découvrir le document dont il

avait besoin; celui-ci se référerait à un autre, et cet autre à un autre encore. Ainsi à chaque pas la lueur augmentait, et la route à suivre se dessinait d'elle-même. Le fil conducteur une fois solidement attaché aux premières dates et aux premiers noms obtenus, il ne restait plus qu'à le dérouler avec précaution de jalon en jalon. C'est ainsi que, peu de mois après son début, il était parvenu à constituer pièce à pièce le dossier de Molière.

Je ne puis, on le conçoit, exposer en détail la suite de ces recherches, mais j'ai voulu du moins indiquer la marche suivie par M. Soulié, parce qu'elle a toute la valeur d'une méthode générale, et qui doit à peu près infailliblement, en pareil cas, produire de pareils résultats. Il procède toujours du connu à l'inconnu, remontant de la pièce la plus récente à la plus ancienne. Presque tous ces documents s'indiquent l'un l'autre, et les formules méticuleuses des actes notariés, si fastidieuses à la lecture, ont du moins cet avantage de multiplier à chaque pas les indications et les renseignements les plus précis. — Je ne puis davantage passer en revue ces soixante-cinq documents, rédigés en style de tabellion et dont plusieurs, pris isolément, n'ont qu'un intérêt très-médiocre. Mais, ce qui importe au but de cet article, c'est de dégager la somme des résultats nouveaux dont ils viennent d'enrichir la biographie de Molière, et de préciser rapidement les additions ou les modifications qu'ils ont introduites sur quelques points, secondaires il est vrai, de notre histoire littéraire.

Voici d'abord les parents de Molière : Jean Poquelin et Marie Cressé. Indépendamment de divers autres renseignements indirects, disséminés d'un bout à l'autre de cette volumineuse liasse, nous avons leur contrat de mariage et les inventaires faits après le décès de chacun d'eux. S'il est permis de juger du caractère et de l'esprit des gens par les meubles et les objets dont ils aiment à s'entourer, Marie Cressé devait être une femme d'une distinction supérieure à son état. On voit partout, dans son inventaire, des traces d'un goût élégant et même luxueux. Elle aime le beau linge, elle possède des bijoux de prix. Ses livres ne sont pas nombreux, mais on trouve parmi eux une Bible, et aussi un Plutarque, qui fournit à M. Soulié le prétexte de quelques rapprochements peut-être un peu trop ingénieux. Il suffit de comparer cet inventaire à celui qui a lieu trente-sept ans plus tard, après la mort de Jean Poquelin, pour voir aussitôt la différence d'esprit et d'humeur, attestée d'ailleurs par bien d'autres documents, qui existait entre les deux époux. Le linge est réduit alors à la plus simple expression, les habits excitent même la commisération dédaigneuse du sergent à verge chargé de l'estimation; plus de bijoux ni de beaux meubles, et sans quelques tableaux, sans doute des héritages de famille, qu'on ne s'étonne plus qu'il ait conservés quand on voit le prix auquel ils sont évalués par le sergent, il n'y aurait dans cet inventaire rien qui ne sentit une sorte de Harpagon bourgeois. La seule partie considérable, c'est l'énumération des paperasses de toutes sortes du défunt, — quittances, mémoires, sentences arbitrales, obligations, etc., — dont l'analyse sommaire remplit quinze pages compactes en petit texte. Le père Poquelin s'était remarié pourtant, et, au moment de sa mort, il y avait une femme dans cette maison que l'on croirait n'avoir été habitée que par un vieillard morose et sordide; mais quelle femme! Elle déclare,

au début de l'inventaire, « ne savoir écrire ne signer. » Voilà celle qu'avait épousée Jean Poquelin un an à peine après avoir perdu Marie Cressé. Tout cela, si je ne me trompe, arrête de plus en plus les traits de cette physiologie et achève de lui donner sa signification. Cette impression s'affermît et s'étend par l'examen de ses comptes, après lequel il ne peut plus rester l'ombre d'un doute.

Comme la plupart des hommes de génie, Molière tenait donc surtout de sa mère. Il n'avait que onze ans quand elle mourut, mais déjà alors, à côté de la transmission du sang, l'influence morale avait eu le temps de se produire tout entière. On retrouve les tendances maternelles jusque dans son amour du luxe, du linge fin, des meubles somptueux, et, sur ce point, l'inventaire fait, l'an 1633, en la rue Saint-Honoré, annonce et prépare celui qui se devait faire, l'an 1673, dans la rue Richelieu. Molière ne put devoir à son père que son goût pour l'ordre, qu'il poussait jusqu'à la minutie, et peut-être, ajoutons-le tout bas, quelques traits qu'il glissa plus tard dans les portraits de Gorgibus, de Chrysale ou de Harpagon. Le caractère chagrin de Jean Poquelin, son avarice, son second mariage, peuvent aider aussi pour leur part à expliquer l'empressement que mit le jeune homme à fuir cette maussade maison paternelle, pour courir les aventures. Il eut toujours avec son père des rapports assez tendus, et lorsque l'enfant vint réclamer sa légitime, le bonhomme, à qui rien n'était plus dur que de se séparer de son argent comptant, et qui s'épuisait en combinaisons adroites pour esquiver cette obligation avec ses autres enfants, ne consentit à lui abandonner la part qu'il réclamait qu'à la condition de se dessaisir, en faveur d'un de ses frères, de la survivance de son titre de valet de chambre du roi.

Jusqu'à présent, la partie la plus inconnue de la carrière dramatique de Molière, c'était son début. Ce début, qui s'étend de 1643 à 1658, date du retour définitif de Molière à Paris, peut se diviser en deux périodes d'inégale longueur : la première, où il tâche, en compagnie des Bèjart et de quelques *enfants de famille*, de fonder à Paris un théâtre qui fasse concurrence à l'hôtel de Bourgogne ; la seconde, où, rebuté de ses infructueuses tentatives, il se met à parcourir la France à la tête d'une bande nomade, dont l'itinéraire n'est pas des plus connus. Sur cette dernière période, M. Soulié ne nous apporte rien de nouveau, et on le conçoit ; mais, sur la précédente, il a réuni un ensemble de documents précis qui permettent, jusqu'à un certain point, de reconstituer l'histoire de cet *Illustre théâtre*, sur lequel on était si peu instruit. Nous connaissons maintenant les noms de tous ses acteurs ; nous le suivons pas à pas dans ses luttes, dans ses déménagements, dans les efforts, toujours infructueux, qu'il fait pour attirer la foule. Nous voyons Molière, d'abord sur le second plan, mis peu à peu en avant par ses camarades, exploité par eux et se prêtant aux circonstances jusqu'à contracter, de divers côtés, des emprunts qui finissent par le conduire au Châtelet. Le 2 août 1645, peut-être depuis quelque temps déjà, Molière était en prison, sur la requête du fournisseur de chandelles du théâtre, auquel se joignent successivement plusieurs autres créanciers, armés de sentences obtenues contre lui. Il n'en put sortir qu'avec l'aide d'un

paveur des bâtiments du roi, qui répondit de ses dettes, en donnant caution juratoire. Ainsi, dès le début, Molière se trempait pour la lutte, et il étudiait pour son propre compte, dans cette vie de hasards, la comédie qu'il devait faire jouer plus tard à ses Mascarille et à ses Scapin, gens adroits et alertes, prompts à la parade et inépuisables en ressources.

Nous avons aussi beaucoup de renseignements nouveaux sur la famille des Bèjart, dont l'histoire est si intimement liée à celle de Molière. Mais que M. Soulié me permette de le lui dire en passant et sans appuyer, ses nouveaux documents ne démontrent pas d'une façon aussi définitive qu'il le pense qu'Armande était bien la sœur et non la fille de cette Madeleine, qui fut le premier amour de Molière. Un document peut être authentique tout en étant faux dans sa teneur, et l'argumentation de Bazin, reprise depuis et fortifiée par d'autres, pour démontrer qu'il en est ainsi de l'acte de mariage de Molière, où Armande est représentée comme la fille de Marie Hervé, subsiste à peu près tout entière, même après les découvertes de M. Soulié. Les raisons qui ont poussé Molière et les Bèjart à *fausser*, quant à la qualité d'Armande, les actes de l'état civil, ont dû nécessairement s'étendre aussi aux actes notariés. Pour couper court à toute discussion, il faudrait retrouver des actes antérieurs au mariage, et en particulier l'acte de naissance d'Armande, et c'est ce qu'on n'a pas encore trouvé. M. Soulié en est réduit, sur ce point, à une simple conjecture, fondée sur une indication vague et qui ne peut faire preuve. Loin d'achever de détruire l'ancienne croyance, qui était celle de tous les contemporains, même des amis de Molière et de ceux qui le connaissaient le mieux, comme Racine et Boileau; qui fut suivie sans contestation pendant un siècle et demi, et seule peut s'accorder avec d'autres faits non contestés, enfin que Molière lui-même n'a jamais publiquement démentie, malgré les calomnies ouvertes auxquelles elle donnait lieu, on peut dire que plusieurs des documents qu'il met en lumière lui apportent, quoique indirectement, un secours inattendu, — en particulier ce testament où Madeleine Bèjart institue Armande sa légataire universelle, à l'exclusion de ses frères et sœurs. Je cite cet acte entre quelques autres aussi significatifs, parce que M. Soulié, je n'ai pas bien pu comprendre pourquoi, semble y trouver un argument nouveau à l'appui de sa thèse. Non pas que j'aïlle, avec M. Michelet et l'auteur d'*Elomire hypocondre*, jusqu'à soutenir que Molière épousa sa propre fille, — et c'est bien à tort qu'on a voulu dire qu'il n'y avait pas d'autre alternative : il est prouvé, en effet, que les relations du poète avec Madeleine Bèjart furent postérieures à la naissance d'Armande. Molière fut loin d'être inattaquable dans la moralité de sa conduite privée, mais il n'était pas homme à se souiller d'une pareille infamie. Et, à ce sujet, faisons observer à M. Soulié qu'il cite inexactement, c'est-à-dire d'après la tradition courante et non d'après le vrai texte, le mot de Racine dans une de ses lettres. Racine n'a pas écrit que Montfleury accusait Molière près du roi « d'avoir épousé sa propre fille, » mais « d'avoir épousé la fille après avoir vécu avec la mère, » ce qui est bien assez, quoique fort différent.

Laissons là cette discussion, qui demanderait, pour être concluante, des développements auxquels nous ne pouvons songer ici. Il nous resterait à

faire connaître encore beaucoup de documents d'une haute importance, mais nous avons si bien usé de l'espace dont il nous était permis de disposer, que nous ne pouvons plus que signaler, en finissant, le plus précieux de tous et le plus fécond en révélations pour qui sait lire, à savoir le long inventaire fait après le décès de Molière. Parmi cette multitude de pièces exhumées de l'oubli, il n'en est pas une seule qui nous introduise plus profondément dans l'intérieur de cette maison de la rue Richelieu où, le 17 février 1673, l'auteur du *Misanthrope* rendait le dernier soupir, et, par là même aussi, dans le secret de ses habitudes, de ses goûts, dans l'intimité même de sa vie; pas un qui nous permette mieux de saisir l'homme sous l'écrivain, de comprendre et d'expliquer celui-ci par celui-là.

Tel est le livre et telles sont les découvertes de M. Soulié. Il peut les présenter avec confiance au jugement des critiques et à la sérieuse attention de tous ceux qui s'intéressent encore à l'histoire des lettres. Le temps est passé où l'on aurait pu en contester l'importance. Sans doute, même après cette publication, la physionomie de Molière reste la même dans ses lignes essentielles, mais elle est mieux connue; les ombres qui l'entouraient sont dissipées sur bien des points, et il est permis de prévoir le jour où ce qui en reste encore disparaîtra pareillement. C'est à l'infatigable et persévérante sagacité de M. Soulié de poursuivre jusqu'à son terme l'œuvre qu'il a si bien commencée. Cet honneur lui est dû; ce résultat définitif, nous l'attendons de lui, et nous serions bien surpris si nous l'attendions en vain.

VICTOR FOURNEL.

## LA LÉGENDE D'ALI

ET LES RÉMINISCENCES D'UN TOURISTE

PAR M. E. DE MARGERIE <sup>1</sup>

M. Eugène de Margerie est assurément l'un des premiers conteurs de la littérature chrétienne contemporaine. Il conte naturellement, il conte avec grâce; et, au plaisir qu'on prend à l'écouter, on devine le plaisir qu'il trouve lui-même à raconter. Ce n'est point chez lui œuvre d'art, effort de l'esprit, c'est un don heureux, une habitude naturelle et charmante. La facilité est peut-être le caractère le plus original — j'allais dire le faible — de son talent. Nulle contention, nul apprêt, nulle recherche des procédés, ni des effets, mais une agréable et aimable variété de fantaisies gracieuses, comme les effusions d'une imagination alerte et favorisée du ciel. Je ne sais comment M. Eugène de Margerie s'est imaginé qu'il avait trouvé un système

<sup>1</sup> *La légende d'Ali*. 1 vol. — *Les Réminiscences d'un vieux touriste*. 1 vol. 1863. Blériot, 55, quai des Grands-Augustins.

littéraire, une poétique du roman chrétien : je ne puis croire qu'il ait composé ces excellentes nouvelles pour servir de preuves à une thèse préconçue : je croirais plus volontiers qu'il a rédigé son programme après l'avoir rempli, et mis en maximes littéraires des pratiques toutes spontanées. M. de Margerie dépense et déclare dans ses préfaces tout ce qu'il a chez lui de prétentions ; il ne réserve pour ses nouvelles que beaucoup de naturel, de spirituel abandon et de gracieux laisser-aller.

Est-ce à dire que M. de Margerie n'aura jamais qu'une manière, et que de conteur excellent il ne deviendra pas l'un de ces jours un bon romancier ? Je ne voudrais pas l'assurer et *la Légende d'Ali* me paraît précisément la transition marquée entre les deux phases d'un talent assez ferme pour se modifier, et assez jeune pour se renouveler à propos. M. Eugène de Margerie est, à mes yeux, doué d'un mérite tout particulier à son talent, mais dont la valeur est égale dans les nouvelles et dans le roman. Il excelle dans les descriptions de la campagne et de la nature. Il aime les champs couverts de moissons, les grands bois, les prairies surtout. Il y a dans *la Légende d'Ali* une page pleine de fraîcheur et de la poésie la plus sincère sur les prairies. On sent, en la lisant, que c'est là un petit tableau fait d'après nature. « Le soir, quand le silence règne dans l'espace, quand la lune semble « présider à cette muette continuation du jour, quelle joie de se promener, « muet aussi, prêtant l'oreille au cri joyeux de la cigale, au chant mélancolique de la petite chouette et à ces notes si fraîches et si poétiques par « lesquelles rainettes et crapelets semblent saluer le crépuscule ! » Voilà de ces sensations et de ces sentiments qu'on raconte mal sur la foi d'autrui. Le hameau de *l'Île de Wight* dans *les Métamorphoses du Forgeron*, *les Environs du séminaire d'Harparens*, sont d'excellents morceaux, qui serviraient tout aussi bien de cadre à un grand roman qu'à de petites nouvelles ; mais le sentiment pittoresque de la nature et l'art de la bien raconter vont à plus d'un genre ; les conditions d'une nouvelle et celles d'un roman n'en sont pas moins fort différentes. Raconter vivement en vingt ou trente pages un de ces petits épisodes de la vie chrétienne, si douloureux souvent, si plaisants quelquefois, esquisser légèrement et d'un crayon rapide des caractères qui ne doivent pas se continuer, encadrer un souvenir dans une guirlande de réflexions touchantes ou satiriques, c'est le talent du conteur, et il n'en faut point médire. *La Mare au Diable*, la plus courte peut-être des œuvres de madame Sand, est assurément l'une des plus achevées. Telle des *Réminiscences* de M. de Margerie, pour n'avoir que vingt pages, comme *la Cloche de Varedes*, n'en est pas moins un petit morceau excellent et dont les difficiles doivent être satisfaits. Mais le roman a ses lois qui sont d'un ordre supérieur. L'étude des caractères, leur observation continue, l'art si délicat de ménager les transitions morales, le choix varié et la disposition des couleurs, que doivent prendre tour à tour le style et la pensée, toutes ces conditions doivent être remplies par le romancier. Il ne faut pas croire comme les jeunes demoiselles le font quelquefois, que les romans sont tout simplement des nouvelles en plusieurs volumes. M. de Margerie comprendra-t-il la valeur de ces distinctions qui n'ont rien d'arbitraire ?

*La Légende d'Ali* témoigne qu'il les a déjà méditées. Fernand Estrujo est

le fils d'un riche banquier de Bordeaux. Il croit que les fils de banquiers sont mis au monde pour y dépenser le plus sottement possible les millions que les labeurs paternels ont amassés. C'est une erreur dont ne le peut désabuser un pauvre précepteur plein de dévouement et de sainteté, l'abbé Desroches. Les misères grandes et petites par lesquelles l'élève fait passer son pieux pédagogue, sont racontées par celui-ci dans une suite de fort jolies lettres. La fortune est changeante, même à l'égard du banquier bordelais, et un matin Fernand se réveille ruiné, sans ressources, et forcé, pour vivre le lendemain, d'entrer comme professeur dans un séminaire de province. Il sait plusieurs langues étrangères par un don naturel dont la Providence favorise quelquefois les esprits bornés. Il peut donner des leçons d'anglais, d'espagnol et d'italien à des écoliers paresseux. Ce serait une assez sombre vie, si un rayon d'en haut ne venait tout à coup l'éclairer. Le professeur de rhétorique du séminaire, auquel Fernand est attaché, l'abbé Georges Whiteberry se trouve être le fils d'un lord anglais, plein de grandes qualités morales. Il initie peu à peu Fernand aux jouissances de la vie littéraire, et, par un chemin que beaucoup ont suivi, il mène par les lettres l'âme de son collègue à sa foi et à Dieu. Avant d'arriver jusqu'à cette perfection chrétienne, où M. Eugène de Margerie installe volontiers ses personnages au dernier chapitre de ses romans, Fernand traverse différentes épreuves. La moins intéressante n'est pas celle que lui présente la concurrence de deux affections rivales involontaires. Miss Arabella et mademoiselle Pélagie sont les deux termes également heureux d'une antithèse comme le style de la vie courante en offre beaucoup. Cette jeune Anglaise, romanesque, séduisante par les fantaisies de son imagination et de ses caprices orgueilleux, ignorante et curieuse, amazone intrépide et théologienne expérimentée, gâtée sans être mauvaise, ardente et pure, l'esprit plein de passion et le cœur plein de rêveries, est une de ces figures que l'on est heureux de rencontrer dans un roman et qui y mettent la vie et le mouvement. Mademoiselle Pélagie, la fille de la directrice des postes, est un délicieux profil, à peine indiqué dans le livre de M. de Margerie, mais plein de poésie mélancolique et suave. Voilà certes les éléments d'un bon roman, et *la Légende d'Ali* marque le premier pas de M. de Margerie dans une voie où il ne peut manquer d'aller loin et haut. Je me plaindrais seulement, si je voulais glisser une critique dans mes éloges très-sincères, de voir dans le livre de M. de Margerie quelques abbés de trop. Si j'ai bien compté, sur les dix personnages qui jouent leur rôle dans *la Légende d'Ali*, il y a quatre abbés, sans parler de deux capucins et d'une carmélite. Si la société contemporaine était faite à l'image de celle que présente M. de Margerie, elle justifierait, il faut l'avouer, les craintes de M. Havin ; mais les lecteurs du *Siècle* ne sont pas ceux de M. de Margerie, et ceux-ci ne s'effrayeront jamais de voir de beaux et de grands caractères sous la robe noire d'un prêtre ou sous le froc de saint François.

FRANÇOIS BESLAY.

# REVUE CRITIQUE

---

- I. *Clemencia*, par Fernan Caballero; traduit de l'espagnol par MM. de Zappino et Marchais. 1 vol. — II. *Le Veuvage*, nouvelle par M. Louis Moland. 1 vol. — III. *Fior d'Aliza*, par M. de Lamartine. 1 vol. — IV. *La Persécution religieuse en Angleterre sous le règne d'Elisabeth*, par M. l'abbé Destombes. 1 vol. — V. *Sketches of some of religious orders of women* (Esquisse de quelques ordres religieux de femmes). 1 vol. — VI. *Le Couvent des Carmes et le Séminaire Saint-Sulpice pendant la Terreur*, par M. Alex. Sorel. 1 vol. — VII. *Histoire complète de la Pologne*, par M. Chevé. 2 vol.

## I

« — Je vous le répète, don Sylvestre, chaque maison est un petit monde, disait un jour d'été de l'année 1844 la marquise de Cortegano à son fidèle compagnon et ami, don Sylvestre Sarmiento, tandis que celui-ci dégustait une tasse d'un excellent café. Prenez-la par en haut, prenez-la par en bas, chaque maison est un monde... bien que vous ne vouliez pas en convenir.

« — Madame..., je ne dis ni oui ni non.

« — Suivant votre louable habitude! Dieu soit béni qui vous a donné un caractère aussi calme et aussi froid. Comme si je n'avais pas assez de mes deux filles, voilà que Dieu m'envoie une nièce... une nièce, la chose la plus inutile du monde!

« — C'est une vraie perle, marquise.

« — Oui, une perle... qui est pour moi ce que fut l'autre perle pour le coq. »

Ainsi débute un nouveau roman de Fernan Caballero, tout fraîchement traduit en français<sup>1</sup>, et dont on peut dire comme don Sylvestre de la nièce

<sup>1</sup> *Clemencia*, par Fernan Caballero, traduit de l'espagnol, avec l'autorisation de l'auteur, par MM. de Zappino et Marchais. 1 vol. in-12. Maillet, édit. rue Tronchet, 15.

de la marquise : c'est une vraie perle. On ne saurait imaginer, en effet, rien de plus pur et de plus doux ; que cette simple histoire de jeune fille dont les incidents, peu variés mais touchants, se succèdent comme les grains d'un riche collier. Le fil qui les unit n'est ni d'or ni de soie, ajouterons-nous pour continuer la métaphore. En d'autres termes, le fond du récit n'est relevé par aucun artifice de forme. Fernan Caballero, qui n'a pas généralement grand souci de la mise en scène, s'en est moins occupé ici que jamais. L'intérêt, et il y en a du plus touchant, vient de l'heureux choix du sujet et du charme naïf des peintures. D'action, il n'y en a pas qui vaille qu'on en parle : tout y est tableaux ; mais quelle grâce dans ces tableaux, quelle suavité dans les figures qu'ils encadrent ! On vient d'entrevoir celles de la marquise de Cortegano et de son vieil ami le pacifique don Sylvestre Sarmiento. Elles ont quelque chose de souriant, mais d'un peu effacé, comme il convient aux représentants d'un monde qui s'en va, en Espagne comme ailleurs, celui de la vieille aristocratie provinciale.

Près d'eux se montre un autre type, débris aussi d'une génération disparue, mais plus accentué, une parvenue de la guerre de l'indépendance, doña Eufrosia, jadis fille d'un cabaretier navarrais, aujourd'hui veuve du colonel Motamorás, portée, par les grades successifs de son mari, des rangs du peuple dans ceux de la noblesse où elle s'est implantée de vive force et où elle règne (dit l'auteur) en vertu de l'autorité que les gens sans gêne prennent souvent chez les gens bien élevés. Elle rappelle, mais par leurs côtés inférieurs, les maréchaux du premier empire, dont le langage pittoresque égayait l'opposition royaliste du temps. Elle avait, comme elles, dormi plus d'une fois au feu du bivac aux côtés de son époux, « Les soldats s'enthousiasmaient à sa vue ; l'intrépide amazone avait un succès fou parmi la troupe... En véritable Navarraise, doña Eufrosia fut toujours vertueuse, et bon nombre de soufflets distribués çà et là avaient solidement cimenté sa respectabilité dans tous les campements. Mais au moment où nous sommes arrivés, tout avait disparu, et la guerre et les commandements, et le colonel et la sentinelle à la porte, et la jeunesse et la beauté. Il ne restait plus à doña Eufrosia que le verbe haut, le ton décidé et une impertinente prétention de s'arroger un droit de veto sur toute chose ; de même que la douane impose son cachet sur toute marchandise. »

Ce n'est pas, comme on pourrait le supposer, pour produire un contraste que doña Eufrosia est introduite dans la maison de la marquise ; Fernan Caballero dédaignerait des combinaisons qui n'auraient pas leur fondement dans la nature ; c'est qu'en Espagne la guerre de l'indépendance avait, comme chez nous les guerres de l'Empire, poussé sur les hauteurs sociales bien des gens que leur éducation n'avait pas destinés à y vivre. Doña Eufrosia, d'ailleurs, n'est pas sans influence sur les destinées de la nièce qu'attend la marquise. Grâce à ses conseils, la *perle* de don Sylvestre, la modeste et souriante Clemencia (c'est ainsi qu'elle se nomme) est jetée au cou

du premier qui la demande, un lieutenant sans mœurs et sans cœur qui l'abreuve d'amertume, mais qui a le bon esprit de se faire casser la tête en Afrique après un an de mariage. Veuve et sans enfant, c'est-à-dire plus solitaire, plus perdue dans la vie qu'elle ne le fut jamais, Clemencia n'a d'autre ressource que la maison de sa tante ou le couvent. Elle va choisir ce dernier asile, quand le père de son mari, qui habite la province et qu'elle n'a jamais vu, la réclame comme son enfant et en termes si affectueux, que la jeune veuve se sent touchée et part.

Ici commence une délicieuse idylle. Martin Ladron de Guevara, le beau-père de Clémence, est un vrai gentilhomme de province, l'idéal du vieil *hidalgo*, vivant sur ses terres, loin de la cour et même de la ville, dans une oisiveté qui n'est pas sans dignité parce qu'elle est sans égoïsme. Gai malgré ses malheurs, vif malgré son grand âge, rude dans les formes mais excellent dans le fond du cœur, il anime à lui seul sa maison, que l'austère piété de sa femme et la placidité d'humeur d'un sien frère, prêtre vénérable retiré de toute fonction et vivant là dans une studieuse retraite, rendraient, sans cela, un peu morne. L'arrivée de Clémence y introduit un rayon de soleil ; du moment qu'elle y est entrée, tout y rit, et elle-même s'épanouit au spectacle de la joie qu'elle apporte. Maitres, serviteurs, villageois, s'empres- sent autour d'elle ; du château aux dernières chaumières il n'est question que d'elle, car la vie que mène aux champs le vieux gentilhomme espagnol est celle d'un fermier plutôt que d'un seigneur, et entre le village et le château règne une décente familiarité. Il y a là quelque chose de patriarcal qu'on ne trouve pas ailleurs et que Fernan Caballero excelle à peindre. Nous en avons eu déjà quelques scènes dans son roman de *Lagrimus* ; ici le tableau est complet et ravissant. On s'oublie à le regarder, et quand il change tout à coup, quand par la mort presque simultanée des trois vieillards dont sa présence embellissaient les derniers jours, Clemencia retombe dans l'isolement et se voit réduite encore une fois à demander asile à sa tante, on éprouve un grand serrement de cœur. Il n'eût tenu qu'à elle de rester à jamais dans cette heureuse retraite, le fils adoptif de don Martin de Guevara l'y eût faite reine, car il l'aimait en véritable Andalou, le brave Paul, c'est-à-dire, avec une résignation dévouée jusqu'à l'abnégation de soi-même. Mais les femmes de Fernan Caballero ne sont pas des héroïnes de roman, et Clemencia moins qu'une autre ; aussi a-t-elle sa bonne part des singularités d'humeur reprochées par les moralistes à son sexe. Soit impossibilité réelle d'aimer Paul, soit désir inavoué que toute femme éprouve une fois au moins en sa vie de tenter une aventure de cœur, elle refuse la main loyale et généreuse qui lui est offerte et retourne à Séville où sa beauté, alors dans son complet épanouissement, attire les adorateurs sur ses pas et remplit de soupirants le salon, quelque peu vieilli, de sa tante. La marquise gronde toujours don Sylvestre, bien qu'il la contredise encore moins qu'autrefois, excepté sur le chapitre de Clemencia, qui est plus que jamais

pour lui une *perle*. C'est aussi l'avis de deux habitués étrangers, un Anglais et un Français, dont le premier, quoique d'une moindre élévation de caractère que le second, fait sur la jeune veuve une impression assez forte. Peu s'en faut que, séduite par ses brillants dehors, Clemencia n'épouse sir Georges Percy; mais l'orgueilleux égoïsme de l'insulaire sa trahit à temps. Clemencia, tremblante à la pensée du péril qu'elle a couru, tourne les yeux vers le village qu'elle aurait pu ne pas quitter, où est la tombe des trois vieillards qui l'ont tant aimée, où vit seul un honnête homme dont son refus a fait le malheur.

« — Viens vite, Paul; » lui écrit-elle.

Et quand il est venu :

« — Paul, m'aimes-tu toujours ? »

« Paul fut d'abord si surpris, si bouleversé par cette question inattendue, qu'il n'eut pas la force de répondre.

« — Réponds-moi franchement, » répéta sa cousine.

« — Pourquoi me fais-tu cette question, Clémencia? dit-il enfin.

« — Pour que tu me répondes.

« — Dans quel but?

« — Dans le but, si ta réponse est affirmative, de te dire : Paul voici ma main.

« — D'où vient ce changement? exclama Paul, dont la voix tremblait d'émotion; est-ce à un dépit amoureux qu'il faut l'attribuer? Tu as aimé un autre homme que moi, Clémence?

« — Je serai franche avec toi et je te répondrai que tu ne te trompes pas. Mais dans cette même franchise que je mets à l'avouer, j'ajouterai que cet amour n'existe plus, et qu'après avoir mûrement réfléchi j'ai la conviction que toi seul peux me donner le bonheur tel que je le comprends. Ne vas pas croire cependant que le sentiment que je t'offre puisse être attribué au dépit ou à toute autre mauvaise passion; non, il est réfléchi, il vient d'une profonde conviction mûrie par l'expérience, au souvenir de notre saint oncle, dont les conseils ont éclairé ma raison, comme le soleil qui parvient à percer les nuages... Et si je m'offre à toi pour devenir ta compagne, je n'ai pas besoin d'ajouter, Paul, que je m'offre pure et sans tache, comme il convient à une femme qui sollicite l'honneur de porter ton nom. »

Un mois après, Clémence mariée retournait à la ferme :

« — Tu n'y trouveras rien de changé, lui disait Paul; ton appartement est encore dans l'état où tu l'avais laissé.

« — Et mes fleurs?

« — Elles ont fleuri... même en ton absence, à mon grand étonnement, les ingrates!

« — Et mes oiseaux?

« — Ils ont continué à chanter... sans doute ils avaient le pressentiment de ton retour.

« — Le retour de l'enfant prodigue, dit Clémence en serrant affectueusement la main de son cousin. »

Il règne dans cette histoire si simple, si dénuée de péripéties dramatiques, un intérêt auquel on se laisse prendre insensiblement, à peu près comme dans le monde on s'attache à des relations commencées sans entrain, mais où l'on découvre chaque jour un attrait nouveau. *Clemencia* n'est pas en effet une œuvre aussi humble, aussi désintéressée de philosophie et d'art qu'elle en a l'air ; en y regardant d'un peu près, on y trouve plus d'étude du cœur humain et plus d'habileté littéraire qu'on ne le supposerait. Outre les tableaux de mœurs si harmonieux que, sans avoir vu les lieux, on peut les garantir vrais, les caractères y abondent, tous finement tracés et ingénieusement opposés les uns aux autres. On remarque, à ce titre, ceux de don Martin de Guevara et de son frère l'abbé, de sir Georges Percy et du vicomte Charles de Brian, des deux cousines de *Clemencia*, doña Constancia et doña Alegria, que leur contraste fait si vivement ressortir. Quant à celui de *Clemencia* elle-même, sous le laisser-aller apparent d'un récit sans conséquence, il accuse la plus délicate observation du cœur. Il n'y a que les femmes pour voiler ainsi leurs talents, et chacun sait que sous ce nom de Fernan Caballero se cache une femme de la meilleure société d'Espagne.

## II

Il est, selon nous, des sujets qui ne sauraient convenir au roman, du moins au roman analytique, tel qu'on le pratique aujourd'hui ; ce sont ceux qui, bien qu'exempts d'immoralité dans le fond, offensent cependant la délicatesse du sens moral. Telle est, pour ne pas en chercher d'autre exemple, la rivalité d'amour entre mère et fille que vient de choisir pour thème d'une Nouvelle, d'ailleurs remarquable au point de vue du style<sup>1</sup>, un jeune écrivain dont nous avons loué ici plus d'une fois les travaux de critique et d'érudition et dont nous connaissons de très-agréables récits. Que deux femmes, dans la situation que nous venons de dire, s'éprennent, à l'insu l'une de l'autre, pour le même homme, la chose est très-possible et peut être très-innocente en soi ; et pourtant, qui n'éprouve un certain malaise à l'idée de ce qui doit éclater entre elles au moment où leur secret réciproque leur sera révélé ? Dans toute autre condition, une lutte naîtrait, qui pourrait amener des effets dramatiques et littérairement intéressants ; il n'en saurait être de même ici. Loin que, fouettée par la jalousie, la passion puisse, dans ce cas, se déployer en liberté, elle est forcée, à moins de dépouiller les pudeurs les

<sup>1</sup> *Le Veuvage*, nouvelle, par Louis Moland. 1 vol. in-12. Amyot, édit. rue de la Paix.

plus saintes et d'inspirer le dégoût, de se nier à elle-même ou de s'immoler silencieusement. Une pareille situation n'offre donc pas matière à un roman; car ce roman devrait finir à la première page.

C'est ce qu'ont senti les rares écrivains que ce sujet a tentés; ils s'en sont généralement tenus aux préludes de la lutte, aux inquiétudes, aux angoisses, aux soupçons. M. Moland l'a senti lui-même, car la moitié de son récit est consacré à des préliminaires sans proportion avec le développement de l'action; il recule le plus qu'il peut le moment critique, au risque même de choquer la vraisemblance. Est-il naturel, en effet, d'après les confidences que lui fait sa fille, que madame d'Olivaira ne devine pas que l'innocente enfant est éprise d'Henri? Peut-on admettre qu'une femme qui, bien que jeune, a déjà l'expérience du cœur, puisqu'elle a été mariée et qu'elle est mère, ne sache pas, comme le dit très-bien l'auteur, à l'occasion de mademoiselle d'Olivaira, « qu'il s'élève de ces âmes virginales des es-  
« sains de vagues tendresses qui s'abattent volontiers où il ne faudrait pas,  
« et qu'il n'est pas facile de déloger ensuite, » si on n'y porte pas immédiatement et énergiquement remède? La jalousie, à défaut de la raison, devrait l'éclairer et lui faire écarter sa fille de bonne heure. Loin de là, quand Jeanne d'Olivaira, commençant à voir clair dans son cœur et dans celui de sa mère, se retire au couvent où elle a été élevée, pourquoi l'en laisse-t-on revenir? Pourquoi la rappelle-t-on sous des prétextes futiles pour la replacer en face de celui qui la trouble et qui doit être le mari de sa mère? C'est un caractère peu compréhensible, que celui de madame d'Olivaira et qui, dans tous les cas, inspire peu d'intérêt.

Un personnage moins sympathique encore, c'est l'amant des deux femmes, le vicomte Henri de Carlux qui se laisse aimer par la mère et la fille, et ne sachant laquelle il préfère, mais trouvant la situation très-douce, voudrait la prolonger indéfiniment. On se sent des démangeaisons à la langue et un impérieux besoin de lui dire qu'il agit en lâche, quand on voit les malheurs qui vont éclater. Un moment arrive, en effet, ce moment tant retardé où le voile tombe pour les deux femmes, et il est terrible. M. Moland l'a peint avec beaucoup de délicatesse et de force. Les deux femmes ne se sont rien dit, — qu'auraient-elles pu se dire? — mais elles se sont comprises, et d'un commun accord elles ont résolu de se séparer pour jamais de l'homme qui ne peut plus faire le bonheur ni de l'une ni de l'autre, et de se retirer au fond de leur vieux château de Bretagne. Il eût été plus héroïque de fuir sans en prévenir Henri de Carlux; mais ne soyons pas trop exigeant; M. Moland n'a pas taillé ses femmes plus que ses hommes dans une étoffe de qualité supérieure. Passons donc à madame et à mademoiselle d'Olivaira d'avoir voulu serrer une dernière fois la main de celui qu'elles sont décidées à ne plus revoir. Henri est donc prévenu au dernier moment du départ arrêté et de la séparation résolue, et un rendez-vous lui est donné à la gare même du chemin de fer, quelques minutes avant le

passage du train. Là, Henri, ému d'une situation dont lui seul est le vrai coupable, prends subitement un parti : il supplie madame d'Olivaira de renoncer à son dessein :

« — Si nous étions unis, dit-il, votre sécurité ne vous serait-elle pas « rendue? Que notre mariage donc s'accomplisse sans retard : nous avise-  
« rons ensuite à celui de Jeanne.

« Madame d'Olivaira parut touchée de ces paroles; une tentation traversa visiblement son esprit, mais ses yeux en se relevant aperçurent Jeanne dont les regards fixés vers eux exprimaient une étrange inquiétude. La comtesse tressaillit; puis serrant la main d'Henri avec effusion : Cela n'est plus possible, dit-elle. »

Le convoi un instant arrêté repartait, les deux femmes s'y jetèrent et disparurent.

Là, si l'on voulait qu'il touchât, aurait dû finir le roman. La pensée du lecteur l'aurait achevé sans peine; elle aurait suivi dans leur retraite les deux femmes, réciproquement et innocemment causes de leur mutuel malheur; elle les eût vues où vivant ensemble dans une mystérieuse réserve, où achevant à part, absorbées dans des devoirs embrassés à dessein, les restes de leur existence flétrie. M. Moland n'en a pas jugé ainsi et a détruit, comme à plaisir, l'impression touchante que son premier dénouement allait produire. Par une inspiration qui nous semble des plus malheureuses, il ajoute à son drame terminé un acte complémentaire qui en amoindrit presque tous les personnages. En effet, sauf madame d'Olivaira qui soutient assez bien son rôle, Jeanne, sa fille, et Henri de Carlux descendent très-bas dans le leur. Celui-ci en effet qui, la veille, avait proposé à la mère de l'épouser, vient le lendemain rôder sous les fenêtres de la fille, qui entre en correspondance avec lui par l'intermédiaire d'une femme de chambre et finalement se laisse enlever. La découverte de son évasion tue sa mère, mais un ami de celle-ci tue le ravisseur.

M. Moland a mal compris son sujet quand il en a fait un roman : il y avait là la matière d'un gros mélodrame; les morts n'y eussent pas manqué, ni même le mariage final; car — nous allions oublier de le dire — malgré sa petite aventure, Jeanne d'Olivaira trouve à se marier et se marie.

A l'exception du style toujours sobre et pur, nous n'avons donc pas retrouvé ici la distinction dont sont empreintes les premières Nouvelles de l'auteur. M. Moland n'a-t-il pas cherché trop loin de ses voies premières? Nous lui conseillons d'y revenir et notamment à celle où, dans une heure heureuse, il a écrit *le Roman d'une Fille laide*<sup>1</sup>.

## III

Est-ce un roman aussi, que ce beau récit de *Fior d'Aliza*<sup>1</sup> de M. de Lamartine, si malencontreusement enterré, à son apparition, dans le journal de M. de la Guéronnière et qui méritait si bien pourtant de paraître en bonne compagnie littéraire? Non, ce n'est pas un roman, un roman du jour, s'entend; il n'en a ni le verbiage, ni les petits artifices de composition. On dirait plutôt, à la nature champêtre du sujet, à la simplicité extrême de l'action, et à l'ampleur des formes, une églogue dans le goût antique, non l'églogue dégénérée qui ne met en scène que des pasteurs amoureux, mais l'églogue primitive dont la Bible, l'Odyssee, Théocrite, l'Énéide même, par endroits, nous offrent des échantillons grandioses. Il y a dans le lieu de la scène, dans les grands horizons qu'elle ouvre, dans le choix des personnages et leur façon de parler tour à tour — *Amant alterna Camœnæ* — quelque chose de virgilien. Le récit est fait par les acteurs qui prennent successivement la parole pour raconter la part directe qu'ils ont eue dans le drame, et lui donnent ainsi un plus grand accent de vérité. Il faut le dire cependant, cette vérité du langage des acteurs est ici, comme chez les anciens, toute conventionnelle. Le réalisme était inconnu dans l'antiquité, aussi bien dans la littérature que dans l'art; on n'y visait pas à l'imitation matérielle; on n'y faisait point parler

Lycidas en Pierrot et Philis en Toinon.

Il y avait une différence entre le langage des rois et celui des bergers; mais, ni chez les uns ni chez les autres, il n'était un calque de la nature.

M. de Lamartine, chez qui il est impossible de ne pas reconnaître ici une intention de se rapprocher des modèles classiques, a donc fait parler ses paysans des Apennins, comme parlent les pâtres dans les poèmes d'Homère ou dans les tragédies grecques, c'est-à-dire, avec une simplicité grandiose. On en jugera par ce passage que nous détachons au hasard. C'est le récit que fait une vieille paysanne, la tante de Fior d'Aliza, des naïfs amours de la jeune fille et de son cousin Hieronimo avec qui elle avait été élevée, comme Virginie avec Paul :

« Comment ne se seraient-ils pas aimés? Ils ne voyaient jamais d'autres enfants de leur âge; ils n'avaient qu'un même nid dans la montagne et un même sang dans le cœur; un même souffle dans la poitrine, un même air sur le visage! Leurs jeux et leurs rires sur le seuil de la cabane, les jours

<sup>1</sup> *Fior d'Aliza*, par M. de Lamartine. 1 vol. in-8°, Dentu.

de fête, en revenant de la messe des Ermites aux Camaldules du couvent faisaient la gaieté de la semaine ; les feuilles des bois en tremblaient d'aise, et le soleil en luisait et en chauffait mieux sur l'herbe au pied du châtaignier.

« Hieronimo me rappelait tout mon mari par ses boucles noires sous son bonnet de laine brune ! Antonio (c'est le nom du père de Fior d'Aliza lequel était devenu aveugle) ne pouvait pas aussi bien voir sa fille à cause du voile qu'il a sur ses pauvres yeux ; mais quand il entendait les éclats de sa voix, à la fois tendre, joyeuse et argentine comme les gouttes de notre source lorsqu'elles résonnent en tombant des tiges d'herbe dans le bassin, il croyait entendre la pauvre défunte, ma sœur :

— Comment est-elle ? me demandait-il. A-t-elle un petit front lisse, comme une coupe de lait bordée de mouches ?

— Oui, lui répondais-je, avec les sourcils de duvet noir qui commencent à lui marquer un peu les yeux.

— A-t-elle les cheveux comme la peau de la châtaigne sortant de sa coque, avant que le soleil l'ait brunie sur le toit ?

— Oui, lui disais-je, avec le bout des mèches luisant comme l'or du cadre des madones sur l'autel des Camaldules, quand les cierges allumés les font reluire de feu.

— A-t-elle des yeux longs et fendus qui s'ouvrent tout humides comme une large goutte de pluie d'été sur une fleur bleue dans l'ombre ?

— Justement, répondais-je, avec de longs cils qui tremblent dessus comme l'ombre des feuilles du coudrier sur l'eau courante . . . . .

— C'est comme sa mère, disait-il en admirant et en pleurant. Et cela continuait comme cela tous les soirs des dimanches.

Nous ne soutenons pas qu'il n'y ait point çà et là un peu d'appareil dans cette simplicité, et que ce langage ne surprenne au premier moment sur les lèvres où il est placé ; mais il est si splendide et si harmonieux, les couleurs en sont si vives et si justes, qu'on s'y fait promptement, et qu'au bout de trois pages on est entraîné, comme au théâtre quand on entend une belle pièce en vers. Ne nous le dissimulons pas cependant, des ouvrages comme *Fior d'Aliza* sont mets d'élite, et ne comptons point, pour les goûter, sur les palais accoutumés aux épices du roman-feuilleton. Mais M. de Lamar-tine a-t-il jamais écrit pour ce public-là ?

Nous n'avons rien dit du fond, qui est mince, nous n'avons parlé que de la forme, de *Fior d'Aliza*, parce qu'il nous a semblé que c'était la seule chose sur laquelle nous eussions à nous expliquer avec nos lecteurs. Tous ont ou voudront avoir cette pure et gracieuse idylle. A quoi bon la leur raconter ? Nous n'apprendrions rien à ceux qui la connaissent et nous enlèverions aux autres une partie du plaisir qu'ils s'en promettent. Si nous ne nous sommes occupé que du style, qu'on nous le pardonne pour la rareté du fait : c'est une occasion que ne nous donnent pas souvent les romanciers de ce temps.

## IV

A lire les histoires de l'Angleterre au seizième siècle, il semblerait que la Réforme s'y est établie sans grande difficulté, et que, comme dans tout le nord de l'Europe, le catholicisme n'a opposé là qu'une assez faible résistance. C'est une erreur; même sous le règne de Henri VIII, l'Église compta plus de défenseurs qu'on ne le dit, et on trouverait bien d'autres noms de martyrs à citer que ceux des Fischer et des Thomas Morus, auxquels on se borne à peu près partout. Dans cette première période de la révolution religieuse en Angleterre, la foi catholique eut de nombreux confesseurs; mais c'est dans la seconde surtout, c'est-à-dire, sous le règne d'Élisabeth, qu'elle en offrit en foule; ce règne est vraiment l'ère des martyrs. La *vierge-reine* se montra, sous tous les rapports, digne de son père, mais surtout sous celui de la cruauté; ses haines étaient implacables, et celle qu'elle portait aux catholiques fut la plus forte de toutes : leur doctrine la flétrissait; il lui semblait voir le nom de bâtarde toujours prêt à échapper de leurs lèvres; leur existence dans le royaume était, à ses yeux, une protestation contre son règne, et la pureté de leur vie une condamnation de l'immoralité de la sienne. Elle les regardait donc, à tous les titres, comme ses ennemis mortels, et elle avait juré de les exterminer. La guerre qu'elle leur fit fut odieuse et infâme; car elle déploya contre eux, non-seulement les supplices les plus raffinés, mais le plus vaste et le plus répugnant système d'artifice, d'espionnage, de calomnie et de délation. Des gens de condition vulgaire, Hutton, par exemple, devenus ses ministres, après avoir été ses amants, entretenaient à sa solde, dans l'île et sur le continent, des régiments de mouchards et de faussaires, prenant tous les déguisements, contrefaisant toutes les écritures, prêtant tous les serments, feignant toutes les croyances, qui s'insinuaient dans les familles soupçonnées de catholicisme pour surprendre leur secret, et, d'hôtes, devenaient effrontément sbires et bourreaux.

L'histoire, éblouie par les grands résultats politiques du règne d'Élisabeth, et, du reste, si peu morale et si peu courageuse à certains endroits depuis trois siècles, ou n'a pas vu ces ignominies, ou n'a pas osé les raconter et les flétrir comme il convenait. Par suite, la glorieuse résistance des catholiques anglais à l'introduction du protestantisme dans leur pays est restée à peu près inconnue au dehors. Chez nous, leurs plus près voisins et où ils ont longtemps rassemblé les débris de leur Église et organisé les expéditions saintes qu'ils lançaient au delà du détroit, chez nous, en particulier, on ignore aujourd'hui l'histoire si belle et si touchante de leur martyre, ou du moins l'on n'en a qu'une vague et incomplète idée.

Du reste, il en était un peu ainsi même en Angleterre il y a peu de temps ; depuis qu'ils y jouissaient d'une certaine liberté, les catholiques avaient un peu oublié les combats de leurs aïeux dans la foi. Mais, dans ces dernières années, leur pensée s'est reportée vers cette époque héroïque et les récits s'en sont multipliés. Un recueil catholique justement apprécié, le *Rambler*, devenu aujourd'hui le *Home and Foreign review*, nous l'a donnée en une suite d'épisodes pleins d'intérêt. Nous-mêmes en avons reproduit ici, d'après lady Georgina Fullerton, une des scènes les plus émouvantes <sup>1</sup>. Avant nous, dans ce recueil, un écrivain de grand talent, dont nous regrettons de ne pas y voir plus souvent le nom, M. Rio, avait raconté le douloureux martyre de Philippe Howard, comte d'Arundell, l'une des plus illustres victimes de l'inhumanité d'Élisabeth <sup>2</sup>. M. Rio s'y exprimait sur la reine Élisabeth, en s'appuyant des autorités les plus incontestables, avec une franchise qui étonna les lecteurs routiniers ; il enlevait d'une main hardie le masque dont le protestantisme a couvert cette idole, et déplorant que l'on connût si peu l'histoire de ses persécutions, il exprimait le vœu qu'un récit véridique en fût fait.

« Le tableau complet des iniquités qui furent alors commises en Angleterre reste encore à tracer, disait-il. Mais il y a une lacune corrélative à celle-là, et qu'il importerait encore plus de remplir. Il faudrait entrer dans le détail des diverses protestations qui se sont succédé dans le cours du seizième siècle, et même plus tard, sous d'autres formes ; surtout il faudrait exhumer ou réhabiliter la mémoire de ceux qui ont protesté contre le martyre. »

Ce vœu de M. Rio a été entendu, et la lacune par lui signalée vient d'être tout récemment remplie. Voici, en effet, un ouvrage qu'on pourrait appeler le martyrologe des catholiques anglais au seizième siècle. Cet ouvrage a pour titre : *la Persécution religieuse en Angleterre, sous Élisabeth*, et pour auteur M. l'abbé Destombes, supérieur de l'institution Saint-Jean, à Douai <sup>3</sup>. Il appartenait à cette ville, qui, la première, offrit l'hospitalité aux victimes du protestantisme anglais, de leur donner aussi un historien. Peu de personnes avaient plus de titres à le devenir que M. Destombes : une connaissance parfaite de la langue anglaise, une étude approfondie de l'époque, de nombreuses relations en Angleterre, qui l'ont mis à même, en plusieurs circonstances, de consulter des documents inédits, voilà ce qui désignait M. Destombes pour cette œuvre de justice et de réparation.

Son ouvrage commence par une introduction de plus de cent pages qui

<sup>1</sup> Voir l'article : Edmond Gening, *Correspondant* de mai 1861.

<sup>2</sup> V. *Correspondant*, N. Série, t. I, 860. — Ce récit a été publié à part et forme la première des quatre biographies dont se compose l'intéressant volume intitulé : *Les quatre martyrs*, et arrivé à sa 3<sup>e</sup> édition. — Paris, Douniol, 1 vol. in-12.

<sup>3</sup> *La persécution religieuse en Angleterre sous le règne d'Élisabeth*, par M. l'abbé C. J. Destombes, 1 vol. in-8°. Paris, Lecoffre.

offre un résumé très-bien fait de l'histoire religieuse de l'Angleterre jusqu'au temps de la grande persécution. Le tableau que l'auteur en trace embrasse tout le règne d'Élisabeth, en aborde la plupart des actes intérieurs, et l'éclaire, par endroits, d'un jour qui contraste singulièrement avec celui sous lequel l'ont présenté ses panégyristes, et dont pourtant il est impossible de contester la vérité, car c'est aux sources protestantes elles-mêmes que, d'ordinaire, M. Destombes emprunte ses lumières. Ainsi ce sont les historiens et les annalistes de la Réforme qui, dès le début, nous apprennent quelle fut la nature des sentiments qui portèrent la jeune reine à rompre avec Rome. La flétrissure dont sa naissance était frappée par le refus de divorce demandé par son père avait mis dans son âme un ressentiment mortel contre les papes. Il n'est pas vrai, comme on l'a répété partout, que ceux-ci aient, comme à plaisir, irrité ce ressentiment et n'aient rien fait de ce qu'il fallait pour l'apaiser. Pie IV, qui venait de succéder à Paul IV (1559), répara bien ce qu'il avait pu y avoir de hauteurs malheureuses dans le langage de son prédécesseur; il employa vis-à-vis de la fille d'Henri VIII une délicatesse de procédés qui ne saurait être surpassée. Il lui députa Vincent Parpalia, homme d'esprit déjà avantageusement connu de la jeune reine par le séjour qu'il avait fait en Angleterre sous le règne précédent, et le chargea d'une lettre des plus affectueuses et des moins faites pour l'inquiéter. « Nous vous promettons, de notre part, y disait le pape, non-seulement tout ce qui peut contribuer au salut de votre âme, mais encore tout ce que vous pourriez désirer de nous pour l'établissement et la confirmation de votre dignité royale, conformément à l'autorité, à la dignité et au ministère qui nous a été confié par Dieu. Que, s'il en est ainsi, comme nous le désirons et l'espérons, vous retournerez dans le sein de l'Église; nous serons prêt à vous recevoir avec le même amour, le même bonheur et la même joie que le père de famille dont parle l'Évangile pour son fils qui revenait à lui. Et même notre joie sera plus grande, car ce père de famille ne voyait revenir à lui qu'un fils; vous, au contraire, ramenant avec vous tout le peuple de l'Angleterre, vous nous entendrez, vous et la société entière de nos frères, remplir l'Église de notre joie et de nos transports<sup>1</sup>. »

Eh bien! l'envoyé chargé de paroles si douces, si conciliantes, si paternelles, ne fut pas même admis à se rendre en Angleterre. Le conseil d'Élisabeth, son ministre Cécil en tête, s'empressa de raviver sa haine, d'effrayer son ambition, d'exciter son orgueil, d'arrêter, au cas où elle aurait pu naître dans son cœur, une détermination qui eût été la ruine de leur fortune. Le nonce dut rester à Bruxelles, et la menace qui planait sur la tête des catholiques éclata; la persécution, encore hésitante, se déploya formidable et s'étendit

<sup>1</sup> De nouvelles tentatives furent faites l'année suivante, lors de la reprise du concile de Trente avec des assurances plus formelles encore de dispositions conciliantes, mais sans plus de succès.

sur tout le royaume. De ce moment la lutte fut engagée. Lutte, disons-nous, et avec raison, car ce serait une erreur de croire, ainsi qu'on l'écrit et qu'on le professe chez nous, même entre catholiques, qu'une fois la *suprématie* d'Élisabeth prononcée, le royaume entier s'y convertit avec empressement ; que « ce revirement de la conscience anglaise se fit avec une facilité merveilleuse, une prestesse phénoménale ; que personne ne voulut mourir, que personne ne se laissa trainer en prison, et que le courage le plus exalté ne s'éleva pas au-dessus d'un simple refus » (Le Huërou, *Constitution anglaise*). C'est calomnier la nation anglaise, dont plus de la moitié, de l'aveu des protestants, tenait encore fortement au catholicisme, que de parler avec cette légèreté de la révolution religieuse qui s'accomplit chez elle à cette époque.

C'est, du reste, aller contre les faits les plus authentiques. En effet, cet acte de suprématie rencontra dans la haute chambre la plus énergique opposition. Il faut lire dans M. Destombes le récit curieux des débats qu'elle y provoqua. Il faut y lire aussi celui des protestations que souleva sa promulgation et les résistances que le gouvernement dut briser pour l'établir. La noblesse de province, le moyen clergé, les ordres religieux, les universités, et la plus grande partie du peuple des campagnes témoignèrent vivement de leur attachement à l'ancien culte et à l'ancienne foi. Seuls, quelques gentilshommes et quelques prêtres transigèrent et crurent, tout en pratiquant en secret le catholicisme, pouvoir se conformer extérieurement aux prescriptions du culte établi. Cette lâcheté des *conformistes*, comme on les appela, ne fut pas longtemps contagieuse ; les partis se tranchèrent vite. Ce qui restait des anciens ordres religieux émigra ; les deux grandes universités d'Oxford et de Cambridge perdirent leurs maîtres les plus illustres et leurs élèves les plus distingués, qui passèrent, pour la plupart, sur le continent ; la noblesse se retira dans ses châteaux, qui devinrent le refuge des prêtres fidèles et du culte proscrit. Quant au peuple des campagnes, les nouveaux évêques durent réclamer l'intervention des magistrats pour l'amener à suivre leur liturgie. Des soulèvements eurent lieu sur plusieurs points du royaume, et la force seule en put triompher. Un régime de terreur aussi effrayant, mais plus ignoble que celui qui pesa sur la France en 1793, fut organisé dans toute l'île, et ses agents étendirent leurs opérations jusque sur le continent. Les espions du gouvernement poursuivaient même à l'étranger les malheureux qui s'y réfugiaient, sinon pour les y saisir, au moins pour leur arracher quelques révélations compromettantes pour leurs parents ou leurs amis restés en Angleterre. Le gouvernement lui-même agissait par tous les moyens dont il disposait auprès des souverains pour obtenir qu'ils refusassent un asile aux fugitifs ou les expulsassent de ceux où ils avaient été recueillis.

Entre les villes qui s'honorèrent alors par l'hospitalité qu'elles offrirent aux victimes d'Élisabeth, il faut mettre au premier rang celle de Douai.

Douai appartenait alors à l'Espagne et possédait une université dont l'avait dotée Philippe II. C'est là que le célèbre docteur Allen, l'une des gloires de l'université d'Oxford, à qui l'université de Douai s'était empressée d'offrir une chaire, fonda le premier de ces séminaires anglais du continent d'où sortirent tant de courageux apôtres, et auxquels le catholicisme dut de se maintenir en Angleterre, malgré la proscription la plus absolue et la persécution la plus acharnée.

C'est une belle et touchante histoire que celle de ces *missions* anglaises dont le docteur Allen eut le premier l'idée. Que d'ingénieux efforts elles produisirent, que de dévouements elles enfantèrent, à combien de martyrs elles donnèrent naissance ! L'Angleterre vit alors recommencer les temps héroïques de la prédication chrétienne. Le récit des travaux, des souffrances, et souvent des supplices des missionnaires anglais, est on ne saurait plus touchant, plus curieux même au point de vue des mœurs de l'époque. Il remplit toute la seconde partie de l'ouvrage de M. Destombes, et n'est cependant pas complet, car il s'arrête au commencement du dix-septième siècle, et l'œuvre du docteur Allen dura jusqu'à la fin du dix-huitième. Ce qu'avait voulu ce saint prêtre, c'était assurer la perpétuité du sacerdoce dans sa patrie, y remplir, au moins en partie, les vides que les souffrances, les années, la hache du bourreau y devaient faire, y entretenir, comme disait une lettre du temps, sinon les flambeaux de l'autel, au moins la lampe du sanctuaire.

Or, durant deux cents ans, ce ne fut qu'à l'étranger qu'il fut possible de former des prêtres pour l'Angleterre. Le siège de la mission anglaise, établi d'abord à Douai, fut transféré plus tard à Reims, et il eut des succursales en plusieurs autres lieux. Son centre véritable fut toutefois et naturellement à Rome, où le docteur Allen, élevé aux honneurs du cardinalat, s'associa les Jésuites et plus tard les Bénédictins.

De quelque endroit qu'ils sortissent, de l'ordre de saint Benoît, de celui de saint Ignace ou des séminaires, les prêtres qui se vouèrent à l'œuvre de la mission anglaise furent tous des héros et presque tous des martyrs. Malgré leur habileté à se déguiser, leur adresse à déjouer les limiers de la police lancés de toutes parts sur leurs traces, malgré les ingénieux moyens que prenaient, pour les dérober aux espions et aux sbires, les personnes auprès desquelles ils étaient appelés, la plupart finissaient par être découverts et tombaient sous la hache avec ceux à qui ils étaient allés porter les secours de leur ministère. Prêtres et fidèles montraient, dans ces circonstances terribles, la même intrépidité, le même courage. On ne saurait lire sans attendrissement ces nouveaux actes des martyrs, dont l'intérêt narratif égale parfois celui des fictions les plus romanesques. Il faut donc remercier M. Destombes de les avoir tirés de l'oubli où ils étaient, du moins chez nous. Malgré quelques défauts que nous ne voulons point lui dissimuler, un peu de monotonie dans le tour du récit, un peu de déclai-

mation parfois, et le ton apologétique trop souvent substitué sans nécessité à celui de l'histoire, son livre est une glorieuse page ajoutée aux annales de l'Église catholique dans les temps modernes.

## V

Il y a aujourd'hui trois cents ans, l'Angleterre, où la vie monastique avait fleuri si longtemps et avec tant d'éclat, ne renfermait plus un seul couvent, une seule communauté; l'avènement d'Élisabeth avait été le signal de leur proscription définitive. Eh bien! à l'heure qu'il est, le royaume-uni, non compris ses colonies innombrables, compte, rien qu'en établissements de femmes, plus de trois cent trente maisons religieuses<sup>1</sup>. Ce fait, joint à tant d'autres du même genre, est de nature à rassurer sur la vitalité du catholicisme les âmes craintives qui tremblent pour son avenir à chaque coup qu'il reçoit, et à ôter un peu de leur confiance aux hommes qui rêvent son anéantissement.

Mais si, dans ces jours d'épreuve pour l'Église, il convient de jeter les yeux sur les pays où elle renaît, il est bon aussi d'examiner à quelles conditions cette renaissance a lieu, pour ne pas se figurer qu'elle se fait sans efforts de la part des hommes et sans égard pour les idées et les mœurs des temps. Si le catholicisme ressuscite en Angleterre, c'est, après la grâce divine, il ne faut pas l'oublier, aux institutions constitutionnelles du pays et à la courageuse intelligence avec laquelle les catholiques en ont usé, que l'on doit attribuer, comme tous les autres, le fait particulier que nous signalons.

Ce fait, nous l'empruntons à un intéressant essai sur l'*Histoire des ordres religieux de femmes*, publié il y a quelque temps en Angleterre<sup>2</sup> et que nous recommandons à ceux de nos lecteurs qui peuvent le lire dans l'original, car, bien qu'il le méritât assurément, il n'a pas encore été traduit en français. L'auteur, qui est une femme, croyons-nous, débute par quelques observations fort justes sur la vie monastique et fait remarquer, entre autres choses, qu'elle est tellement dans l'esprit du christianisme et, en particulier, dans les inclinations de la femme, que les communions dissidentes ont essayé à plusieurs reprises, et dans ces derniers temps encore, de la faire revivre à leur profit et en la modifiant d'après les principes de leur doc-

<sup>1</sup> De ces établissements trente-six appartiennent à des ordres contemplatifs; deux cent quatre-vingt-quatorze sont voués à la vie active.

<sup>2</sup> *Religious orders; or sketches of some of the Orders and Congregations of Women, by the author of « Eastern hospitals. »* 1 vol. in-12. London, Burns and Lambert.

trine. Mais, ajoute l'auteur, leurs tentatives n'ont pas réussi, parce qu'elles n'avaient que les formes du catholicisme et qu'il y manquait la vie, c'est-à-dire l'abnégation sans réserve, le renoncement personnel, le dévouement absolu, en d'autres termes, les *vœux* qui établissent une intime et solennelle union entre l'âme et Dieu.

Les institutions monastiques sont donc des fleurs qui ne croissent qu'en terre catholique. Et comme elles sont vivaces et fécondes ! Les révolutions les fauchent aujourd'hui, elles repousseront demain, si ce n'est ici, ce sera à côté, si ce n'est sous la même forme, ce sera sous une nouvelle, plus appropriée même aux nécessités des temps et des contrées. Cela est vrai de tous les ordres, mais des ordres de femmes surtout. Ne sont-ils pas, sinon plus nombreux, au moins plus variés et plus édifiants aujourd'hui qu'avant l'orage qui les avait anéantis chez nous ?

L'auteur des *Sketches of some of the orders* n'en fait pas une histoire complète et régulière ; son livre, comme l'exprime du reste son titre, ne se compose que de notices particulières sur quelques ordres anciens ou nouveaux. Mais ces notices ont de l'intérêt, en ce qu'elles offrent, soit sur la fondation, soit sur la renaissance et l'état présent des institutions auxquelles elles sont consacrées, des renseignements historiques importants et souvent peu connus.

La principale de ces notices et la plus intéressante est celle que l'auteur a consacrée aux religieuses carmélites. Elle ne contient rien toutefois sur l'histoire de cet ordre jusqu'à la Révolution que tout le monde ne sache ; mais elle renferme sur l'histoire de sa conservation en France durant la Révolution et son rétablissement au commencement de ce siècle par madame Camille de Soyecourt, des particularités curieuses et touchantes. La vie de cette illustre et sainte femme est racontée par l'auteur anglais avec beaucoup de charme, depuis le jour où elle vint au monde au lieu d'un garçon qu'on attendait dans sa famille et où un parent, homme d'esprit, voyant l'accueil assez froid qu'on faisait à la pauvre enfant, l'appela plaisamment, *Mademoiselle de trop*, jusqu'à celui où, après avoir restauré chez nous l'ordre de Sainte-Thérèse, elle rendit gaiement à Dieu l'une des âmes les plus éprouvées mais des plus fortes qui aient traversé ce monde. Cette vie est semée d'anecdotes et de traits caractéristiques de la personne et du temps. Malgré le peu d'espace dont nous disposons, nous voulons en citer une.

En 1795, madame de Soyecourt, chassée de son couvent comme toutes les autres religieuses, vivait retirée rue Mouffetard avec quelques-unes de ses compagnes. Un prêtre déguisé venait de temps en temps leur dire la messe. Mais on les espionnait. Les pauvres femmes furent dénoncées et le vendredi saint un peloton d'hommes armés pénétra dans leur retraite. La première pensée de madame de Soyecourt fut pour le Saint-Sacrement qu'elle conservait. En voyant venir la bande révolutionnaire, elle saisit pieusement mais résolù-

ment le ciboire dans lequel était l'hostie et le cacha dans son sein : « Mon Dieu, dit-elle, protégez-vous vous-même ! » Les révolutionnaires pénétrèrent dans l'appartement et fouillèrent tout. L'un d'eux, apercevant la table qui servait d'autel s'écria : « Voici leur bon Dieu ! » et s'élança espérant mettre la main sur un vase sacré d'or ou d'argent ; mais, n'ayant rien trouvé, la troupe se retira. Les religieuses n'en furent pas moins, à quelque temps de là, mises en prison. Le prêtre qui allait leur dire la messe ne les abandonna pas. Déguisé en garçon marchand de vin, il pénétrait jusqu'à elles ; sous prétexte d'offrir à boire aux détenus, l'intrépide apôtre s'approchait de chacun, feignait d'entrer en conversation avec eux et, grâce à ce moyen, en confessait chaque jour un grand nombre.

La notice sur la Congrégation de Sainte-Clotilde, fondée par M. Rausan, supérieur des Missionnaires de France, renferme aussi beaucoup de détails qu'on lira avec plaisir de ce côté du détroit. Nous en dirons autant de celle que l'auteur a consacrée aux sœurs Gardes-Malades, aux sœurs de Saint-Joseph, du Sacré-Cœur, etc., fondations d'origine française et que nous voyons avec plaisir occuper la principale place dans les *Sketches of religious orders*.

L'Angleterre a aussi sa part dans ces notices, et nous signalons entre autres celles des Chanoinesses de Saint-Jean de Jérusalem et des Sœurs de Notre-Dame de la Mercy, de madame Mac Auley, dont nos soldats ont pu admirer le zèle et la charité dans les hôpitaux de Scutari et de Koulaki, ainsi que dans les ambulances de Sébastopol pendant la guerre de Crimée. Nous les recommandons au futur historien des ordres religieux de femmes. Il appartient naturellement à l'auteur des *Sketches of religious orders* d'être cet historien ; elle n'aurait qu'à continuer son essai d'aujourd'hui pour le devenir.

## VI

Le nom des Carmélites, et le souvenir de madame de Soyecourt que nous venons d'évoquer, nous remet en mémoire un ouvrage avec lequel nous sommes un peu en retard : nous voulons parler des recherches de M. Alexandre Sorel sur le couvent des Carmes de la rue de Vaugirard<sup>1</sup> et les massacres de Septembre dont ce couvent fut, comme on sait, l'un des principaux théâtres. M. Sorel est un érudit de la bonne école, exact, scrupuleux, infatigable, et heureux comme on l'est toujours dans cet ordre

<sup>1</sup> *Le Couvent des Carmes et le Séminaire Saint-Sulpice pendant la Terreur*. — Massacres de Septembre. — Emprisonnements de 1795. — Liste des détenus, etc., etc.. 1 vol. in-8°. Didier, édit.

d'études quand on unit la critique à la persévérance. Aussi a-t-il éclairé beaucoup de points restés jusqu'ici obscurs dans l'horrible drame sur lequel ont porté ses investigations.

Le couvent des Carmes est encore tel à peu près qu'il était aux jours lugubres dont M. Sorel fait l'histoire ; on peut y suivre pas à pas tous les incidents de la journée du 2 septembre, et même y retrouver les traces du sang versé. Un plan topographique joint à l'ouvrage supplée, pour le lecteur, à ce que, sur place, offre la vue des lieux, et des planches gravées reproduisent les inscriptions dont les détenus ont couvert les murailles où l'on peut encore aujourd'hui les lire. Il faut remercier M. Sorel de s'être hâté de recueillir tous ces vestiges : qui peut répondre, par le temps où nous vivons, que les bâtiments qui les recèlent et les murs qui les portent seront encore debout demain ? Déjà l'enclos des Carmes n'a plus l'étendue qu'il avait au moment de la Révolution, et d'ici à peu de temps une large rue doit en retrancher la partie même où le sang des martyrs a coulé en plus grande abondance.

L'histoire que trace M. Sorel de la fondation relativement récente de cette maison des Carmes offre des particularités curieuses sur la nature et l'exploitation des propriétés monastiques dans les villes ; on y verra, entre autres choses, qu'en s'établissant, il y a deux cent cinquante ans, à l'entrée de la plaine de Vaugirard, les Carmes s'y firent constructeurs de maisons, la plupart des hôtels de la rue Cassette et du côté gauche de la rue du Cherche-Midi sont leur œuvre. La location de ces constructions était, avec la distillation de l'eau de Mélisse, la principale source de revenus des religieux.

Le couvent des Carmes était d'ailleurs exemplaire ; c'était l'un des plus austères et des plus réguliers de Paris, dit M. Sorel ; les religieux se rendaient utiles à l'Église par leurs vertus, leurs prédications et les ouvrages qu'ils publiaient ; aussi jouissaient-ils de la vénération publique. Quand survint la Révolution, ils n'en parurent pas trop inquiets et ne se montrèrent nullement hostiles aux idées qu'elle proclamait. Ils prêtèrent sans difficulté leur maison pour les assemblées du district dont ils faisaient partie et qui portait leur nom. Aussi se créa-t-il entre eux et le quartier des relations dont on n'eut qu'à se louer de part et d'autre. C'est ainsi que le Comité leur confia la caisse du district et prit leur blason pour marque distinctive. C'est que — on l'ignore trop — il n'y avait rien de révolutionnaire dans ces premiers et vraiment populaires essais de la Révolution. La partie malsaine de la nation n'avait pas encore confisqué et fait dévier vers le philosophisme, l'impunité et l'anarchie, le vrai et grand mouvement de 1789 et rompu, sur ce point, l'accord de l'Église et de la nation. La religion, à Paris comme en province, présida généralement aux premières opérations politiques des communes. M. Sorel nous apprend que, dans le district des Carmes en particulier, « le comité arrêta le 21 mai 1789, que tous les jours, à neuf heures

du matin, il serait dit dans l'église des Carmes déchaussés une messe basse avec les oraisons prescrites pour le succès de l'Assemblée nationale ; 2° que toutes les assemblées, soit du Com'té, soit de tout le district, seraient ouvertes par la récitation en français de la prière : *Veni sancte Spiritus*, et de l'oraison : *Deus qui miro ordine*. Cela donne une idée de l'esprit qui animait la majorité de la nation au début de la Révolution et de celui dans lequel on l'eût accomplie, si une odieuse minorité n'en eût pris la direction.

Tout le mal qui se fit alors et depuis fut l'œuvre d'un petit nombre d'audacieux qui excitèrent les passions, les haines, les cupidités de la foule aveugle et en firent l'instrument de leurs desseins ou de leurs vengeances. Le massacre des Carmes au 2 septembre en offre particulièrement la preuve. Que résulte-t-il, en effet, des recherches de M. Sorel ? Que, comme on l'a dit, le peuple envahit le couvent, que la foule s'y rua et, dans sa colère, y fit main basse sur les prisonniers ? Nullement ; le peuple resta étranger à cette boucherie ; la foule n'envahit pas le couvent ; il n'y eut ni émeute, ni rassemblement aux portes. Le massacre n'eut d'autres auteurs qu'une bande de fédérés accompagnés de quelques misérables que dirigeait le fameux Maillard. Ils étaient si loin de constituer une foule et d'inonder les lieux, qu'ils durent se diviser par groupes pour poursuivre les prisonniers dans les différents quartiers de la maison et du jardin. M. Mortimer-Ternaux constate, de son côté, qu'il en fut ainsi à la prison de l'Abbaye et ailleurs. Lanjuinais le déclarait déjà un an après devant la Convention dans une protestation éloquente et célèbre : « Il s'est élevé des nuages sur la nature de ces affreuses exécutions de septembre. On a dit que c'était l'effet d'émeutes populaires. Je vous demanderais aussi l'amnistie si je le croyais, si je faisais à ce bon peuple de Paris, auquel on ne peut reprocher que trop de faiblesse, l'outrage de croire qu'il a commis ces affreux massacres, mais il est trop connu que ce fut un complot de *cinq à six tyrans exécuté par quelques brigands stipendiés*, un complot inutile à la liberté. » Plus on étudie de près l'histoire de la Révolution, plus on se convainc que les horreurs qui l'ont à jamais déshonorée ne sont imputables qu'à un nombre relativement petit de scélérats, et que le pays proprement dit en est innocent. Hélas ! c'est bien assez qu'il en ait été victime !

Nous n'avons pas pu songer, avec le peu d'espace dont nous disposons ici, à signaler en détail tout ce qu'il y a, dans le livre de M. Sorel, de découvertes, de révélations, d'éclaircissements, de rectifications de tout genre. Certains chapitres, celui de l'inhumation des victimes, par exemple, des poursuites exercées contre les septembriseurs, de la *chambre dite des Girondins*, de la *chambre aux épées*, offrent des documents tout nouveaux. L'auteur y fait justice d'une foule d'erreurs traditionnelles, soigneusement enregistrées par les historiens de pacotille et tout récemment encore par M. Granier de Cassagnac.

Ces terribles événements de la Révolution dont moins de quatre-vingt ans nous séparent, cachent sous l'aurole dont on les a revêtus, à côté de quelques nobles actions, bien des mystères de honte non encore entièrement dévoilés. Mais avec des investigateurs comme M. Sorel, comme M. Mortimer-Ternaux et tant d'autres, la lumière, il faut l'espérer, pénétrera partout, et la postérité pourra distribuer à chacun, selon ses mérites, la gloire ou l'infamie.

## VII

L'éditeur M. Blériot, quai des Grands-Augustins, 55, met en vente un ouvrage qui se recommande par son titre même; c'est une *Histoire complète de la Pologne* (2 vol. in-12) par M. E. T. Chevè. L'auteur, qui paraît l'avoir étudié dans ses sources, raconte avec une sympathie profonde l'histoire de cette chrétienne et héroïque nation, sans se dissimuler toutefois les fautes qu'elle a commises, fautes graves sans doute, mais bien moins nombreuses après tout qu'on ne l'a dit et que d'ailleurs elle reconnaît elle-même et qu'elle expie trop cruellement depuis un siècle, pour ne pas être prête à s'en corriger. Nous aimons plus la Pologne que nous ne la connaissons, et, sauf quelques monographies qui jouissent à bon droit de l'estime universelle, comme l'*Histoire de Jean Sobieski* par M. de Salvandy, les histoires que nous en avons ont vieilli ou sont de peu de valeur. M. Chevè a donc rempli une véritable lacune et il l'a fait non-seulement avec talent, mais, autant qu'un rapide aperçu nous permet d'en juger, dans le meilleur esprit. Au surplus, nous espérons pouvoir bientôt revenir sur cet ouvrage.

P. DOUHAIRE.

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

---

23 septembre 1865.

## I

Il faut en prendre son parti : il n'y aura pas, de longtemps du moins, de constitution libérale pour la Russie, il n'y aura pas de pitié pour la Pologne, il n'y aura pas de concession d'humanité pour la France, il n'y aura pas de paix assurée pour l'Europe. La Pologne libre dans la Russie libre restera la bévée de quelques esprits chimériques, comme l'Église libre dans l'État libre est en Italie le mensonge de quelques habiles. Le conseil de l'Empire s'est réuni ; on a lu les dernières dépêches des trois puissances, on a lu les rapports de Varsovie et de Wilna, on s'est enquis par faits et articles de l'opinion des principaux organes de la publicité en France, en Angleterre, en Allemagne, et l'on a décidé que « les sentiments du czar pour ses sujets polonais n'ayant point changés, » la guerre continuerait au delà du Nièmen jusqu'à l'entière soumission des rebelles. Pour qui sait lire le russe, cela veut dire jusqu'à la complète extermination par la fusillade ou la Sibérie de tous les Polonais en état de porter les armes.

Des mesures sinistres ont suivi cette décision imposée par le vieux parti moscovite. Nommé, par lettre particulière du czar, chevalier de l'ordre de Saint-André, Mourawieff a été en même temps élevé aux honneurs de l'inscription sur les contrôles du corps d'état-major de la garde impériale. Et nous qui avons osé demander pour lui à l'empereur Alexandre un autre genre d'élévation dont ce héros de potence nous semblait si digne ! En même temps le grand-duc Constantin a été invité à s'éloigner pour quelques mois de la capitale de son gouvernement, un prince même, en Russie, ne pouvant pas endosser devant l'Europe la responsabilité des horreurs qui

vont s'y passer. Le grand-duc est envoyé en Crimée, mais en passant par Vienne, afin de maintenir dans l'esprit public la prévention déjà exploitée par le prince Gortchakoff d'un accord secret entre les deux cours. En revoyant les ruines de Sébastopol, le grand amiral de la marine russe pourra se dire en guise de consolation : C'est ici que les puissances occidentales ont laissé échapper, il y a huit ans, la question polonaise qu'elles ne peuvent ressaisir aujourd'hui ! Enfin nous apprenons par le télégraphe, tantôt que Varsovie va être fermée pendant dix jours et livrée à la police russe qui a juré d'en finir avec le gouvernement occulte, tantôt que chaque maison a reçu de la main du gouverneur une sorte de portier officiel chargé de noter qui entre et qui sort, et de lui faire chaque soir son rapport. Que le général de Berg adopte le premier plan qui fut en 1792 celui de la Commune de Paris, préparant les tueries de Septembre, ou le second qui n'a eu d'analogue nulle part, il restera démontré par les Russes eux-mêmes que ce n'est pas, comme ils affectent de le dire, à la révolution qu'ils ont affaire en Pologne, mais à une nation tout entière soulevée contre un régime de conquête et de terreur.

Les documents russes ne nous ont pas manqué depuis une huitaine, mais aucun n'a laissé deviner que le projet de constitution dont on semblait avoir lu tous les articles à Paris, ait été seulement mis en délibération à Saint-Petersbourg. Le vice-chancelier de Russie a vraiment bien d'autres réponses à nous opposer, et, tant qu'on s'en tiendra aux discours, nous craignons fort qu'il ne garde tous ses avantages sur les diplomates coalisés. C'est un terrible homme que ce prince Gortchakoff ! On voit clairement ce qu'il refuse, mais on ne sait jamais ce qu'il accorde et surtout on hésite souvent à décider s'il parle sérieusement ou s'il se moque des gens. — Reconnaissez-vous, lui demande l'Angleterre, que les traités de 1815 nous donnent le droit de nous inquiéter de la façon dont vous gouvernez la Pologne? — Cela dépend, répond-il ; l'article que vous invoquez a été rédigé de la propre main de l'empereur Alexandre, on ne peut donc en bonne logique l'interpréter contre la Russie. En tout cas, il ne s'agirait jamais que de la seule province de Varsovie et du simple droit de nous en demander amicalement et de loin en loin des nouvelles. — J'ai de bonnes raisons, dit la France, pour ne pas tenir outre mesure aux actes du Congrès de Vienne, mais je fais appel à votre bonne foi, à nos bonnes relations, et je vous demande si le sort de cette malheureuse Pologne qui, malgré tous vos efforts, reste depuis tant d'années une question, c'est-à-dire une menace pour l'Europe, n'est pas fait pour justifier la bienveillante intervention que nous vous prions de tolérer? — Je vous reconnais bien là, nous a-t-on répondu, ce généreux souci pour les intérêts de l'ordre en Europe ne pouvait venir qu'à la France : mais qui trouble cet ordre en ce moment dans mes provinces polonaises ? qui le tient en échec partout ? La révolution rien que la révolution. Or, où a-t-elle son foyer ? à Paris toujours à Paris. Recevez donc mes remerciements et voyez, s'il vous plait, ce

que vous pourriez bien faire pour m'aider à rendre un peu de paix au monde. L'entreprise serait digne de vous. — En tout cas, reprend l'Autriche, vous ne songerez pas à nier qu'étant votre voisine et possédant moi-même une part de l'ancienne Pologne, je n'aie quelque intérêt à m'enquérir de ce qui se passe sur mes frontières! — Dieu m'en garde! ma chère voisine, nos intérêts sont à coup sûr les mêmes. Habitants de l'ancien duché de Varsovie, du grand-duché de Posen ou de la Galicie, c'est tout un, ce sont tous d'anciens Polonais. Aussi permettez que je vous prenne au mot et que je vous offre de nous concerter à trois, Russie, Autriche et Prusse, sur les moyens d'assurer le bonheur de nos sujets communs. Nous ferons part à vos nouveaux amis de nos déterminations, et s'ils y trouvent à redire, nous aurons soin de leur rappeler que les choses ne se sont pas passées autrement en 1846, quand il s'est agi de vous donner Cracovie! — Et nos six points! ont crié les trois puissances exaspérées, nos six points, qu'en voulez-vous faire? — Mais absolument rien pour le moment, attendu que la plupart d'entre eux sont déjà appliqués et que les autres se trouvent précisément dans la direction des intentions de l'empereur!

C'est ainsi que la chancellerie de Saint-Petersbourg a battu l'estrade autour de la question tant qu'on n'a pas osé l'y cerner et l'attaquer de front. A la fin, l'opinion publique demandant de plus en plus aux trois gouvernements de parler sans ambages et à la Russie de répondre sans feinte; les gouvernements n'ont, il est vrai, guère mieux parlé qu'avant, mais la Russie a fini par répondre catégoriquement. « Assez causé! nous dit-elle, pas un mot de plus si vous ne voulez pas que nous nous fâchions! Vous m'écrivez en trois éditions que vous me laissez l'entière responsabilité des événements: cette responsabilité, je la garde... et la Pologne aussi! Si vous poursuivez « sous l'apparence d'une action diplomatique, la réalisation des « vœux les plus extrêmes de la révolution polonaise, » si vous cherchez « le « renversement des traités et de l'équilibre européen, » vous passerez outre. Dans le cas contraire, nous n'avons plus qu'à garder les uns et les autres un prudent silence et à respecter en Pologne comme partout « la « scrupuleuse exécution des traités de 1815. » La riposte est rude, nous ne saurions nous le dissimuler. Non-seulement on n'accorde rien à nos plus légitimes instances, mais on rompt brusquement le débat que nous avons soulevé. Ce n'est pas nous qui donnons congé à la Russie, nous le recevons d'elle. Il faut que nous renoncions à rien espérer pour la Pologne, si ce n'est de la clémence du czar et des traités de 1815. Comment les trois gouvernements ainsi bravés vont-ils prendre cette réponse qui a tout à la fois la portée et le style d'un *ultimatum*? Il ne nous appartient pas de le prévoir. Constatons cependant que l'insertion au *Moniteur* du rapport adressé par le gouvernement national de Varsovie au prince Czartorisky, son agent accrédité auprès des cabinets de Paris et de Londres, est la preuve, bientôt sans doute suivie de quelques autres, que le gouvernement

français a senti comme nous l'insolence du procédé moscovite. Ce remarquable document, hier sans notoriété politique, aujourd'hui officiel, pose enfin les vraies origines de la question polonaise, non en 1815, mais en 1772, et sa vraie solution, non dans les six points, mais dans l'indépendance. Nous avons dit, dès le début de ce grave conflit, que notre devise serait : ni la paix à tout prix ni la guerre à tout risque. Aujourd'hui il est évident que non-seulement la Russie ne craint pas la guerre, mais qu'elle nous met, comme on dit vulgairement, le marché en main. Si la France continue à faire dépendre sa décision de celles de l'Angleterre ou de l'Autriche, elle ne fera rien ; si elle se décide au contraire à revendiquer l'initiative qui lui revient, elle est sûre, ou d'entraîner derrière elle, ou de réduire à la neutralité, toutes les puissances de l'Europe, moins peut-être la cour de Berlin.

En attendant, d'où que soit venu ce bruit étrange de l'apaisement prochain de la Pologne dans la liberté comme en Russie, qu'il soit un indiscret écho des conseils de la diplomatie française ou tout vilainement une manœuvre de Bourse, puisqu'il faut décidément compter la Bourse parmi les influences politiques de notre temps, nous ne songerons point à nous en plaindre. Bien qu'accrédité par les amis de la Russie, il ne peut que tourner à l'avantage des Polonais. Dans l'état d'affaissement où descend de jour en jour l'esprit public de notre pays, avec ce besoin de paix matérielle qui, sans nous préserver de la guerre, va étouffer au fond des âmes l'idée du droit et le sentiment de la justice, nul ne pourrait répondre que les six points à peu près acceptés à Saint-Petersbourg, n'eussent fini par avoir l'air d'un accommodement très-présentable. Mais le moyen aujourd'hui de revenir de ce rêve d'une constitution libérale à cette prose inerte des diplomates ! *La France*, entre autres, oserait-elle bien nous conseiller de nous contenter de si peu après s'être vantée d'avoir obtenu l'impossible ? Il est vrai que la Russie n'est pas sans avoir trouvé une compensation. Grâce à ce ballon d'essai, elle a porté la lumière dans les recoins les plus secrets des opinions. Elle sait aujourd'hui où sont les alliés possibles, où sont les ennemis intraitables de sa domination sur la Vistule. Ne parlons pas de la presse ouvertement officieuse, qu'on ne peut regarder que comme on regarde les girouettes pour savoir d'où le vent souffle. Mais qui n'a remarqué qu'au moment où le journal de Saint-Petersbourg a lancé son brutal démenti, toute la presse révolutionnaire était en marche, l'olivier de paix à la main, pour Saint-Petersbourg en passant par Berlin ? Seule, *l'Opinion nationale*, dont rien ne nous empêchera de louer la bonne tenue en cette question, était restée à peu près fidèle à l'alliance austro-anglaise, c'est-à-dire à la Pologne. Oui, l'histoire dira que, sur un simple signe de quelques complaisants, sans attendre même l'apparence d'une parole officielle qui n'eût été qu'un leurre, les journaux qui se croient libéraux se sont montrés disposés à traiter au nom de la

France avec les bourreaux de la Pologne. L'Empire français, d'après eux, allait devenir l'allié de l'empire moscovite, et il n'a dépendu que du czar, en se prêtant quelques jours de plus à cette comédie de constitutionnalisme, que les Polonais ne reçussent de nos feuilles populaires des conseils de soumission et bientôt des reproches sur leur manque de confiance.

Ce honteux écart, qui a pu passer presque inaperçu, tant l'opinion publique est devenue peu susceptible, provenait lui-même d'une première contradiction qui a pris rang aussi dans la polémique quotidienne comme la chose du monde dont il y a le moins à s'étonner. On sait qu'après avoir entrepris, au péril de l'ordre et au grand dommage de l'Église, l'unité des Italiens sur notre frontière des Alpes, le parti avancé n'avait rien de plus à cœur que de voir se former l'unité allemande sur notre frontière du Nord. En vain avons-nous dit à ces étranges patriotes que c'était là sacrifier la patrie à des chimères, qu'entre vingt-deux millions d'Italiens qui représentent en ce moment par leur caractère et par leur histoire le peuple le plus anti-français de l'Europe, et quarante millions d'Allemands qui dégagés des liens de la confédération, deviendront aussitôt remuants et redoutables, la situation de la France ne serait plus aussi libre qu'elle a pu l'être jusqu'ici ; en vain avons-nous voulu défendre la liberté religieuse de la majorité des Français, la foi des traités, l'antique influence de notre nation dans le monde par la propagation et la défense du catholicisme : vieille politique que tout cela ! Il s'agit bien de la France et de sa foi, il s'agit de l'idée et de ses apôtres. L'idée, c'est l'unité du continent européen sous un seul gouvernement démocratique dont les ordres, les fonctionnaires et les soldats passeraient en quelques heures à travers les fleuves et les montagnes qui ont jusqu'ici borné et séparé les peuples. Leur utopie à eux n'est pas celle du César catholique, bien s'en faut ! Mais enfin c'est un César, car ils ne peuvent ignorer que plus un Etat s'étend en territoire, plus la concentration de l'autorité dans une seule main devient inévitable et nécessaire. Eh bien ! voilà le Congrès de Francfort qui s'efforçait de réunir dans la mesure du possible les gouvernements et les peuples d'Allemagne sous une influence dirigeante. Vous croyez peut-être que nos fanatiques d'unité se sont mis à crier *bravo*, comme l'a fait à Francfort même l'assemblée du *National-Verein* ? Erreur ! ils ont hué, diffamé, traversé le plan à peine connu des réformateurs ; ils se sont joints tout à la fois et aux progressistes qui prétendent aller au but du premier pas et aux immobiles qui ne veulent ni de premier ni de second pas. Pourquoi cela ? tout simplement parce que l'initiative avait été prise par l'Autriche qu'ils ont l'habitude de détester et qu'elle reléguait au second plan la Prusse sur laquelle ils croient pouvoir compter. Mais, diront les naïfs, n'est-il pas démontré pour eux comme pour tout le monde que la vieille Autriche est devenue libérale, tandis que la jeune Prusse qui vit depuis un an en flagrant délit de coup d'État aspire à redevenir féodale ? Le gouvernement de Berlin ne vient-il pas de dissoudre

pour la deuxième fois son parlement, avec la presque certitude de se le voir renvoyer par les électeurs? Ne sait-on pas surtout que si l'Autriche s'est plus d'une fois brouillée avec la Russie depuis 1815, la Prusse a vécu depuis lors dans le vasselage le plus honteux pour elle et le plus menaçant pour la France? Tout cela est incontestable, mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que si le projet discuté dans l'assemblée des princes fut venu de Berlin au lieu de venir de Vienne, il aurait trouvé pour défenseurs à peu près tous les journaux qu'il a comptés comme ennemis.

On invoque pour prétexte la prétendue supériorité de science et de civilisation des Allemands du Nord sur les Allemands du Sud, mais la vraie et seule raison, c'est que l'Autriche est restée à travers ses heureuses et récentes transformations le véritable empire catholique et que la Prusse rationaliste et composée de provinces conquises, il y a cent ans, est restée et restera son adversaire naturel. Il n'y a plus à s'y tromper, en effet, depuis Victor-Emmanuel qui fait la guerre au Pape, jusqu'à M. Renan qui fait la guerre au Christ, la politique de la Révolution n'a qu'un mot d'ordre : abaisser, détruire, remplacer la religion qui a régénéré l'humanité. Ce qu'elle sert dans le monde, ce n'est ni la France, ni la Pologne ; c'est elle-même. Donc, tenez pour certain que tout ce que tentera l'Autriche catholique sera combattu, tout ce qu'elle dira contredit, tout ce qu'elle fera, condamné d'avance par le plus grand nombre de nos journaux.

Ce n'est pas cependant une raison pour nous d'adopter aveuglément la thèse contraire. De ce que la couronne des Hapsbourg a mérité le glorieux surnom d'apostolique comme celle de France avait été appelée très-chrétienne, il ne s'ensuit pas que nous ayons jamais reconnu à l'Autriche le droit, soit de dominer en Italie, soit de détruire bureaucratiquement l'autonomie de la Hongrie, soit de garder àprement sa part de la Pologne. Nous n'avons même pu nous décider à trouver naturel que nos soldats aient été envoyés au Mexique afin d'y conquérir du même coup un trône pour un archiduc, et un *casus belli* permanent avec l'Amérique pour la France. Notre patriotisme serait donc à l'aise pour examiner ici les résolutions votées dans l'assemblée des princes, si la sanction réservée comme indispensable aux parlements des trente-cinq États de la Confédération n'avait annulé d'avance les résultats du congrès de Francfort. Que l'Allemagne ait senti le besoin d'en finir avec cette officine d'impuissance organisée en gouvernement qu'on a appelé la Diète fédérale, rien de plus légitime. Qu'elle ait voulu resserrer entre ses membres les liens de la fédération, donner à la nation une plus large part d'influence dans la direction de ses affaires, avoir une main pour l'exécution en même temps qu'une tête pour le conseil, de tout cela nous n'avons rien à dire par la bonne raison que nous n'en avons rien à craindre. Il est même certain que si l'éparpillement des forces de l'Allemagne a trop souvent prêté de scandaleuses facilités aux intrigues russes, leur concentration plus énergique mettrait fin à son abusive domination sur la Prusse et les

petits États. Mais que l'Autriche, après avoir créé un directoire exécutif à sa dévotion, ait voulu comprendre parmi les motifs de guerre fédérale : 1<sup>o</sup> la défense des territoires extra-fédéraux appartenant à des membres de la Confédération; 2<sup>o</sup> le cas si vaguement énoncé où l'équilibre européen serait compromis d'une façon menaçante pour l'Allemagne : voilà où elle s'est montrée trop préoccupée de ses intérêts particuliers, pour que la défiance n'ait pas aussitôt remplacé la popularité qui avait salué les premières démarches de son empereur.

Quant au projet de constitution fédérale qui ne substitue pas moins de cinq diètes à la diète d'aujourd'hui : l'une de Directeurs pour le gouvernement de la Confédération, l'autre de conseillers pour l'étude et la préparation des actes du directoire, la troisième de députés pour le vote de l'impôt et la discussion des projets de loi, la quatrième de princes pour réviser et au besoin mettre son *veto* sur les résolutions de la précédente, la cinquième enfin de magistrats pour juger les différends qui ne peuvent manquer de s'élever entre les États confédérés; quant à ce projet, disons-nous, tant que l'unité future de l'Europe n'aura pas effacé toute dissemblance entre le génie des divers peuples, nous nous permettrons de le citer comme un rare exemple de l'esprit impratique et compliqué de nos voisins d'outre-Rhin.

Nous désirerions toutes les fortes têtes germaniques de mettre en mouvement ce lourd carrosse qui doit trainer trente-cinq gouvernements, et notre embarras serait grand s'il nous fallait décider laquelle des cinq assemblées y joue l'office proverbial de cinquième roue. Un conseil fédéral permanent agissant comme conseil d'État et choisissant dans son sein une commission exécutive et un tribunal fédéral; une Chambre des députés élus suivant la constitution particulière de chaque État, soit directement par les électeurs, soit indirectement par les parlements, auraient, ce nous semble, présenté une organisation plus simple et plus propre à l'action. Quant à l'assemblée des princes ce serait le conflit introduit, comme à plaisir, dans le gouvernement de la Confédération entre les couronnes et la chambre élective. Autant nous avons applaudi à la réunion des souverains quand il s'est agi de réformes à décréter, autant nous la jugerions impopulaire et malhabile quand elle semblerait n'avoir plus à se réunir que pour retirer d'une main ce qu'elle aurait accordé de l'autre.

Reste néanmoins que la Confédération germanique est un édifice à reprendre de la base au sommet. Attaquée à tour de rôle par la révolution qui l'a jetée bas en 1848, par la Prusse qui ne s'y est jamais trouvée à l'aise pour continuer la lutte de son fondateur contre l'Autriche, par les États secondaires qui ont proposé, il y a trois ans, de se liguier entre eux pour créer un contre-poids aux deux grandes puissances rivales et faire de l'Allemagne un aigle à trois têtes, elle vient de recevoir le dernier coup de la propre main de l'héritier des Hapsbourg. Quel grand rôle et quel rôle digne de lui a manqué là l'empereur d'Autriche ! Sur les bords du Rhin dont ses confé-

dérés croient nécessaire de préparer la défense, venir parler de la Vistule qu'il faut d'abord affranchir ; leur montrer que cette menace permanente d'annexion contre laquelle ils se tiennent en garde depuis 1815 n'est que la parade offensive de la France contre l'ambition russe dont ils ne se sont pas assez méfiés ; faire honte à la Prusse et aux États du Nord d'être devenus des provinces moscovites et leur offrir de resserrer avec eux les liens de la confédération ; proclamer l'union des couronnes pour répondre aux justes désirs des peuples et désarmer la folle utopie de l'unité révolutionnaire ; au lieu de se laisser approcher par lord Clarendon, diplomate officieux de l'Angleterre, appeler à Francfort un agent du gouvernement français afin de lui permettre de voir qu'il ne s'est rien tramé ni au congrès ni hors du congrès contre les intérêts de la France : nous le demandons, cela n'eût-il pas mieux valu pour l'alliance austro-française, c'est-à-dire pour la paix de l'Allemagne, pour le salut de la Pologne, pour la sécurité de l'Europe, que d'avoir démasqué un plan d'ambition mesquine et personnelle qui, laissant l'Autriche et la France isolées l'une de l'autre, les condamne à redevenir hostiles à la première occasion ?

## II

Pendant que les chancelleries d'Occident se faisaient battre à coups redoublés par la chancellerie de Saint-Pétersbourg et que notre presse démocratique se montrait prête à désertir la cause de la Pologne, une puissance dont les soldats et les diplomates ne comptent pas assez dans le monde pour défendre son propre territoire contre les violences d'un voisin sans pudeur, osait tenter, en faveur de la nation martyre, la seule démonstration que l'histoire pourra enregistrer à la décharge de notre temps. Quoique déjà publiées partout, nous voulons répéter ici, pour l'honneur de ces pages et pour la consolation de nos lecteurs, les paroles écrites de la main de Pie IX au bas d'un *invito sacro* du cardinal-vicaire convoquant les Romains à une grande solennité d'expiation et de prière :

« De plus, c'est le vouloir du Saint-Père que, dans cette circonstance, se fassent de spéciales prières pour la malheureuse Pologne, qu'il voit avec douleur devenue en ce moment un théâtre de massacres et de sang. La nation polonaise, qui fut toujours catholique, et comme un rempart contre l'invasion de l'erreur, mérite certainement que l'on prie pour elle, afin qu'elle soit délivrée des maux qui l'affligent, et que, ne perdant jamais son caractère, elle se maintienne toujours fidèle à cette mission que Dieu lui donna, non-seulement de garder, mais de conserver intact et inviolable, avec l'unanime consentement de tous ceux qui composent cette nation, le drapeau de la foi catholique et de la religion de ses pères. »

La circonstance choisie par le Pape pour appeler Dieu et les hommes au secours de la malheureuse Pologne était à elle seule un enseignement d'une indescriptible éloquence. Chaque année, au 13 septembre, la papauté célèbre l'anniversaire de la chrétienté sauvée à pareil jour, en 1683, par la victoire de Jean Sobieski sur les Ottomans déjà maîtres des faubourgs de Vienne. Quel politique s'est jamais occupé de cette solennité toute romaine qui s'accomplit obscurément depuis cent soixante-dix-neuf ans dans la chapelle des Capucins de la place Barberini? Si l'on remontait à l'origine de la plupart des fêtes de l'Église, on y trouverait la glorification de quelque grand service rendu à l'humanité. La commémoration du 13 septembre a eu cette fois un éclat qui ne permettra plus désormais de la passer sous silence. L'image miraculeuse du Sauveur qui ne sort de la chapelle de la *Scala Santa* que dans les jours de crise suprême, a été promenée dans les rues de Rome et portée à Sainte-Marie-Majeure. Là, le Saint-Père, entouré de tout le sacré collège, suivi de plus de cent mille catholiques criant : *Vive Pie IX! Vive le défenseur de la Pologne!* est venu adorer l'image du Sauveur des hommes. En même temps, une procession toute composée de Polonais entrait dans la basilique, chantant les litanies des saints dans leur langue proscrire, implorant la pitié du Ciel sur leur héroïque patrie, abandonnée au pied de son gibet par cette Europe que Sobieski a sauvée! Quel spectacle! quel contraste! quel exemple donné par le Saint-Père et déjà courageuse-suivi par l'évêque de Marseille! Et quelle raison providentielle de plus de tenir inébranlablement aux seules conditions connues et possibles de l'indépendance temporelle du Saint-Siège! Qu'on nous dise donc lequel de ces gouvernements, que nous voyons si empressés à ne pas déplaire à la Russie, même dans les plus petites choses, aurait permis, il y a quinze jours, une si éclatante manifestation en faveur de la Pologne dans sa capitale? Qu'on nous dise comment le Saint-Père aurait pu s'y prendre pour publier son appel aux âmes et organiser cette unanime démonstration de l'Église et du peuple, s'il ne se fût senti chez lui à Rome et maître d'y braver les assassins de la Pologne devant qui l'Europe tremble?

En tout cas ce ne serait pas le roi Victor-Emmanuel qui aurait toléré sous ses yeux de telles audaces. Nulle puissance n'a moins fait et moins eu à laisser faire pour la Pologne que le nouveau royaume d'Italie; nul peuple n'a montré moins d'aversion contre les atrocités du régime russe. Loin de nous de songer à nous en étonner! On a voulu comparer quelquefois les Italiens aux Polonais; bien que les uns semblent avoir réussi et que les autres soient cruellement foulés aux pieds par leurs oppresseurs, nous dirons que c'est là un nouvel outrage pour les héroïques fils de Sobieski. Ce n'est pas pour cette race de martyrs qu'on a vaincu à Magenta et à Solférino; ce n'est pas pour eux qu'on s'est donné la peine de faire un traité qu'ils ont été libres d'interpréter à leur guise et de violer à leur profit. L'assistance dont se plaint le prince Gortchakoff n'a pas même été jusqu'à leur

reconnaître, après huit mois de guerre, le droit commun des belligérants, et, malgré quelques signes de commisération stérile, on les a laissés se débattre comme des criminels vulgaires sous la main de Mourawieff. Et cependant ils restent debout, et, depuis huit mois entiers, ils n'ont pas cessé de combattre et de mourir. Oh ! le royaume d'Italie a bien raison de n'affecter aucune sympathie pour les victimes du czar ! Entre la façon dont il a brocanté son indépendance et la façon dont les Polonais s'efforcent de conquérir la leur, il y a certainement plus loin qu'entre le régime de Mourawieff en Lithuanie et le régime des généraux piémontais dans les provinces du Sud.

Ces derniers, nous avons le regret de l'annoncer, viennent d'obtenir un grand triomphe, non par les armes, comme on le devine, mais par la politique. Les cinq passagers napolitains si insolemment enlevés, il y a six semaines, à bord d'un navire français par les autorités de Gènes, puis restitués à la France sur la plainte énergique de notre ambassadeur à Turin, ont été rendus au Piémont. Nous n'avions pas parlé en son temps de l'incident de *L'Aunis*, tant nous jugions impossible le dénouement qu'on vient de lui donner. S'il faut en croire les correspondances du *Temps* et des *Débats*, les journaux italiens ne s'y attendaient pas plus que nous. « La France, disent les feuilles ministérielles de Turin, aurait pu trouver des motifs plausibles pour refuser l'extradition, si elle n'avait été déterminée par le désir de ne pas troubler ses bons rapports avec l'Italie <sup>1</sup>. » Il nous sera permis d'être pour cette fois de l'avis de nos alliés ; les motifs n'auraient pas manqué pour refuser au cabinet de Turin une application si inattendue de la loi internationale. D'abord les Piémontais ne s'étaient-ils pas mis du premier coup en dehors de cette loi et de toutes les lois en violant avec une audace qui aurait dû recevoir aussitôt son châtement, l'asile inviolable du drapeau français ? En second lieu, on a reconnu, nous dit-on, que les cinq Napolitains sont poursuivis, dans leur pays, pour délits communs, et l'on prend la peine de nous prévenir qu'il est bien convenu entre Paris et Turin qu'aucun délit purement politique ne devra leur être reproché. Eh bien ! nous défions le gouvernement italien de faire à Cypriano della

<sup>1</sup> Correspondance du *Temps*. « L'Italie qui a eu tant d'exilés, dit le même écrivain, oublie trop que ses proscrits ont trouvé asile, bon accueil, amitié en France à toutes les époques, et les journalistes qui insultent aujourd'hui la France quand elle rend les brigands, comme ils l'ont insultée quand elle les a repris, ne méritent pas que l'on prenne la peine de leur rappeler les leçons de l'histoire et de discuter avec eux. » Nous avons le regret d'ajouter que le correspondant des *Débats* est loin de montrer tant de susceptibilité patriotique : « Nous aurions pu avoir ici, mande-t-il de Turin, une répétition de l'affaire Pritchard, c'est-à-dire beaucoup d'émotions, parce que l'Italie eût été considérée comme subissant une humiliation de la part de son alliée. » Nous espérons que cet honorable écrivain est rassuré à l'heure qu'il est sur l'humiliation de l'Italie ; mais n'est-il pas piquant de voir le journal des *Débats* sacrifier jusqu'à son opinion bien connue sur l'affaire Pritchard, à son nouvel amour pour le roi d'Italie.

Gala et à ses compagnons un procès qui ne soit pas politique. En temps de guerre civile et dans le royaume de Naples, où se trouve la limite entre les délits politiques et les délits de droit commun? Ces hommes ont été, dites-vous, sans vergogne et sans pitié; mais le gouvernement d'Italie leur donnait-il des exemples de modération et de justice? Est-ce que les Pinelli, les Fumel, les Cialdini incendiant des villages entiers, pillant les pauvres et les riches, fusillant tout Napolitain rencontré dans la campagne, donnant la chasse aux prêtres et la torture aux paysans, serrant dans un étou, jusqu'à faire jaillir la cervelle, la tête de ceux qui refusaient de parler; est-ce que ces dignes lieutenants de Mourawieff commettaient là des crimes de droit commun? Sans doute, il faut nous attendre à un acte d'accusation bien bourré d'atrocités et de récits dramatiques, il faut s'y attendre d'autant plus que cette pièce sera la seule justification possible de la persistance du gouvernement italien et de la condescendance du gouvernement français; mais rien n'effacera du front de ces hommes le renom d'avoir combattu pour l'indépendance de leur patrie contre les envahisseurs piémontais. C'est par là qu'ils ont été, qu'ils sont et qu'ils resteront des *réfugiés politiques*; c'est à cause de ce renom qu'ils ont été poursuivis par la haine de leurs ennemis jusque sur le tillac d'un vaisseau français. Auraient-ils mérité la sanglante et criminelle notoriété que *le Constitutionnel* leur suppose, ils garderaient toujours le droit de dire : « Si nous n'avions pas pris les armes pour nous défendre contre l'étranger, nous n'aurions pas été forcés de chercher un refuge à Rome et, plus tard, en Espagne; nous n'aurions pas été arrachés de vive force du territoire maritime de la France, munis de passe-ports à nos vrais noms, signés par l'ambassadeur français, par l'ambassadeur d'Espagne et par la police pontificale; nous n'aurions pas enfin créé à nous cinq une question internationale entre la France et l'Italie. De simples malfaiteurs de grands chemins ne sont ni garantis par de si hautes responsabilités, ni recherchés avec une passion si furibonde. Ce que l'on poursuit, ce que l'on va avoir hâte de frapper en nous, c'est la juste aversion et la légitime résistance des Napolitains contre le joug piémontais. »

Or, et c'est encore là une des raisons auxquelles a dû charitablement songer le rédacteur de *l'Opinione*, il est absolument impossible que les cinq prisonniers de Chambéry transportés à Turin, ne soient pas condamnés. Se figure-t-on un verdict d'acquiescement venant donner tort à la fois et à l'Italie, qui a exigé l'extradition, et à la France, qui a dû ne l'accorder que sur de fortes preuves. Heureusement pour M. Peruzzi, ce désappointement n'est nullement à craindre? Dans un pays où l'on trouve des jurés pour condamner un vieillard aveugle comme coupable de conspiration par correspondance, on en trouvera à revendre pour immoler les cinq brigands à la raison d'État.

Ce qui nous afflige le plus en cette triste affaire, ce qui nous blesse dans nos plus fiers sentiments, ce n'est pas le sort qui sera fait par la ven-

geance du Piémont aux cinq Napolitains, c'est le jugement qu'on en pourra porter en Europe. Quels que soient les crimes qu'on parvienne à prouver contre eux, il restera trop évident que, s'ils ne s'étaient pas fiés aux passeports français et à l'hospitalité française, ils n'auraient pas eu, ou à monter sur l'échafaud, ou à vieillir dans les bagnes du roi d'Italie. Qu'en pensera l'Angleterre qui nous refusait, il y a cinq ans, même devant l'imminence d'une rupture, le réfugié Bernard, que l'acte d'accusation lu aux jurés de la Seine dénonçait comme complice d'Orsini? Qu'en pensera l'Italie elle-même? On a vu que l'*Opinione* essaye de nous excuser en nous faisant l'injure de croire à notre complaisance quand nous ne devons parler que de notre justice. Mais que serait-ce si nous voulions consulter la presse purement révolutionnaire, depuis le *Diritto*, de Turin, qui écrit naïvement : *La France a eu peur*, jusqu'au journal *Roma*, de Naples, qui ayant insulté grièvement l'Empereur des Français a été acquitté d'enthousiasme par les mêmes juges qui viennent de condamner Quatromani.

Dans le long, énergique et touchant récit adressé à tous les gouvernements civilisés par le gouvernement national de Varsovie et que le *Moniteur* vient de reproduire, on a beaucoup remarqué cette phrase qui n'exprime, hélas! qu'une vérité : « *Nous avons les sympathies de l'Europe, mais la Russie a son assistance.* » C'est le contraire qui est vrai pour l'Italie. Elle ne peut pas se vanter d'avoir rien fait pour mériter un seul moment les sympathies de l'Europe, mais elle s'en console en usant largement de son assistance.

### III

Quelle sera la politique, ou, si l'on veut, le jeu politique du gouvernement devant la nouvelle Chambre qui devra être réunie dans cinq à six semaines? Sans avoir le droit de prétendre à aucune communication avec aucun ministre et sans vouloir se préparer pour plus tard un ridicule *je vous l'avais bien dit*, on peut, croyons-nous, hasarder à cette question une réponse à peu près sûre. Le gouvernement abordera la tribune avec les dispositions et les déclarations les plus démocratiques que nous ayons entendues depuis douze ans. Ce plan est tout ce qu'il y a de plus élémentaire à concevoir et de plus facile à exécuter. On a tenu le pouvoir en échec, dans les élections, par l'union de toutes les fractions du parti libéral; cette union, il tentera de la détruire entre ses adversaires et de la confisquer à son profit. Malgré la consigne de silence donnée aux conseils généraux, il nous serait facile de saisir par-ci par-là quelques indices qui ont trahi le secret de cette résolution. Dès le lendemain du scrutin, *la France*, voulant justifier immédiatement le surnom de *politique* dont plusieurs journaux s'obstinent à lui faire hon-

neur, changeait un mot à sa devise connue. Au lieu d'empire conservateur et libéral, elle se mit à dire : empire démocratique et libéral. Partout où des voix officielles se sont fait entendre à l'occasion des conseils généraux, elles ont développé avec une habile émotion ce thème candide. *Le Progrès* de Lyon entre autres, a signalé comme fort remarquable et comme allant au-devant de toutes les susceptibilités pour les désarmer, une allocution prononcée par de M. Devienne, premier président de la Cour de Paris, au banquet de clôture du conseil général du Rhône, où siégeaient pour la première fois les nouveaux membres nommés, il y a quelques semaines, par la démocratie lyonnaise.

Qu'auront à faire nos amis pour dérouter ce beau projet qui consiste à les refouler, avec l'appui habilement recherché de la gauche, dans l'isolement et l'impuissance? Ils auront à se prendre de prédilection aux questions de politique générale et tout d'abord à celle de la liberté électorale, qui va se présenter la première et que notre vaillant confrère, M. Lavertu-  
jon, vient d'entamer à ses risques et périls dans sa lettre au préfet de Bordeaux. Quant au parti démocratique proprement dit, nous ne nions pas qu'il n'aura à se défendre contre la plus dangereuse des séductions, celle de voir ses idées acceptées, en apparence, par les orateurs officiels qu'il venait combattre. Nous aimons à nous persuader qu'il saura mieux se tenir à la Chambre que dans ses journaux. Il ne devra pas oublier, dans tous les cas, que la sincérité libérale d'un gouvernement se mesure à la dose de liberté qu'il accorde à la presse. La liberté de la boulangerie peut avoir son prix ; mais comment ne pas nous accorder, *a fortiori*, le droit de pétrir et débiter le pain de l'esprit, sauf à réprimer sans ménagement les fausses nouvelles et les faux poids?

En attendant que le Corps législatif se réunisse, les conseils généraux ont terminé leur session comme ils l'avaient commencée, sans tambour ni trompette. Nous leur avons demandé un mot, un vœu, si timide fût-il, en faveur de la décentralisation administrative qui est leur affaire propre et qu'une lettre récente de l'Empereur vient de déférer à l'étude spéciale du conseil d'État. Nous avons eu beau tendre l'oreille, à peine pourrions-nous affirmer que ce mot, devenu cependant officiel, ait été murmuré par deux ou trois départements<sup>1</sup>. A l'école militaire de Saint-Cyr, lorsque les élèves veulent mortifier quelque adjudant qu'ils trouvent trop difficile à vivre, ils

<sup>1</sup> Nous ne connaissons jusqu'à présent que les conseils généraux de l'Ain et de l'Oise qui aient émis, avec d'innombrables précautions, un vœu en faveur de la décentralisation. Quelques membres du conseil général du Rhône ayant proposé un vœu pour que la ville de Lyon puisse revenir à un conseil municipal élu par tous les citoyens, la majorité du conseil, sans contester d'une manière absolue la vérité de la théorie sur laquelle s'appuie le vœu en question, a été d'avis que, *dans l'état des choses et en présence des grandes transformations opérées ou en cours d'exécution*, toute discussion serait inopportune, et a ajourné l'examen du vœu formulé.

adoptent une façon silencieuse de faire l'exercice qui consiste à éviter tout retentissement de l'arme contre l'épaule et de la crosse sur le sol. Ils appellent cela *donner une muette*. Nous reconnaissons que les conseils généraux nous ont donné une muette des mieux réussies. On a laborieusement diserté sur la question de retirer les cerfs et les colombes de la catégorie des animaux nuisibles, d'ouvrir la chasse aux marais dès le 1<sup>er</sup> août, d'interdire la pêche de la truite et du saumon dans tous les cours d'eau de l'empire, de parer au danger des allumettes phosphoriques, d'accorder des primes pour l'extermination des vipères ; mais de politique, j'entends de la politique permise aux conseils généraux, à peine une ou deux velléités <sup>1</sup>. C'est à nos amis à voir si ce mutisme systématique est de leur goût, et, dans le cas contraire, à se rappeler qu'il y aura le printemps prochain des élections pour le renouvellement partiel de la représentation départementale.

La presse n'a point imité cette indifférence de nos futures assemblées provinciales à l'endroit de la décentralisation, et nous avons à citer, parmi les documents remarquables nouvellement produits dans la discussion, deux lettres que M. de Larcy a eu le bon goût de publier dans un journal de département. Il est vrai que ce journal est la *Gazette du Midi*, qui vient de faire conjointement avec *le Sémaphore* cette admirable campagne électorale de Marseille qui a porté si haut le renom politique de la plus intelligente de nos grandes villes de province. Nommé en 1851 secrétaire de la commission de décentralisation présidée par le général Lamoricière <sup>2</sup>, l'ancien député de l'Hérault était plus capable que personne de nous faire toucher du doigt tout ce que nous avons à regretter dans ce plan de décentralisation. Le premier service qu'il était appelé à rendre à la cause de l'ordre, c'est qu'il revisait pacifiquement cette fameuse loi du 31 mai que M. Baroche avait demandée et dont le renversement devait fournir au coup d'État sa première justification démocratique. Au lieu de l'inscription depuis trois ans au rôle des con-

<sup>1</sup> Nous signalons à part un vœu du conseil général du Doubs, sur l'abaissement du taux de l'exonération militaire et la fixation annuelle de ce taux par le Corps législatif, vœu qui nous a semblé, peut-être à tort, un écho du procès fait récemment à M. Casimir Périer.

<sup>2</sup> Cette commission se composait de trente membres choisis par l'Assemblée dans les diverses fractions qui la divisaient. C'étaient MM. de Vatimesnil, de Laboulie, Favreau, de Chaulieu, Lancastel, de Limayrac, de Larcy, Vernhette, Desmars, de Melun, de Broglie, Moulin, Champanhet, Dufour, de Crouseilhès, Chasseloup-Laubat, Heurtier, Rouher, Denjoy, Odilon Barrot, général de Lamoricière, Ferdinand de Lasteyrie, Monet, Farconnet, Frichon, Emmanuel Arago, Michel de Bourges, Chavoix et Morellet. Quatre rapports furent déposés et sont au *Moniteur* : le premier, le 20 juin, par M. de Vatimesnil, sur les communes; le second, le 4 juillet, par M. de Larcy sur les conseils de préfecture; le troisième, le 12 juillet, par M. Odilon Barrot, sur les conseils cantonnaux; le quatrième, le 5 novembre, par M. de Laboulie, sur les conseils généraux. Nous ne sommes pas fâché de rappeler ces noms et ces travaux, pour montrer à la France de 1863 ce qu'était en 1851 une commission parlementaire.

tributions personnelles, les conclusions de la commission, déjà sanctionnées par l'Assemblée, n'exigeaient plus pour la constatation du domicile électoral que six mois de résidence. Les dispositions principales du projet si opportunément rappelé par M. de Larcy fourniraient donc une base excellente pour le travail de révision demandé au conseil d'État, et quoique nous semblant trop timide pour le temps où il était appelé à se produire, nous reconnaissons sans peine qu'il passerait aujourd'hui pour subversif. Ne poussait-il pas, par exemple, l'oubli de toutes les règles d'administration et de toutes les convenances dues à MM. les préfets, jusqu'à maintenir la publicité des séances des conseils généraux que la République avait décrétée? Où allions-nous par cette voie anarchique? Heureusement que le sérail est désormais fermé et que tout est si bien rentré dans l'ordre qu'on ne sait même plus si les feuilles locales ont droit de recevoir le compte rendu des séances.

C'est au point que bon nombre de journaux, entre autres *l'Espérance du peuple* de Nantes et *la Gazette du Midi*, ont pu nous dire chaque matin ce qu'ils avaient appris de Cochinchine, du Mexique, de Charleston, et n'ont pu nous dire un mot de ce qui se passait à leur hôtel de préfecture entre les représentants de leur département. On ne conçoit pas qu'il y ait encore des gens pour nier que ce ne soit là un véritable progrès.

Est-ce pour son discours au cercle de Saint-Étienne après la session de son conseil général que M. de Persigny vient d'être créé duc? Nous le regretterions, car ce discours n'est que la périphrase passionnée d'une donnée historique absolument fausse. Battu à Paris et dans la plupart des grands centres par des manifestations électorales qui avaient avant tout le sens d'un retour vers les garanties parlementaires, c'est contre les souvenirs de ce gouvernement que le ministre tombé a cherché à prendre sa revanche. A l'entendre, le pouvoir était forcément, à cette époque, le prix de l'éloquence, à peu près comme les Amaryllis et les Galatées que se disputent, la flûte à la main, les bergers des bucoliques. Nous répétons que c'est là critiquer, sans le comprendre, un régime auquel la France devra longtemps encore quelque reconnaissance. Sans doute, pour aspirer au ministère en ces temps exceptionnels, il fallait se sentir plus ou moins capable d'exprimer une idée ou deux à la tribune. Nous dira-t-on que c'était là un abus et que tel homme qui ne parle pas peut cacher au besoin un excellent administrateur? Nous répondrons qu'autre chose est un ministre dirigeant et responsable, autre chose un bon chef de division ou un intelligent secrétaire général. Tous les genres de mérite ont leur utilité, et le meilleur régime est assurément celui qui les fait tous concourir le plus librement et le plus activement au bien général. Puis ce léger inconvénient ne portait-il avec lui aucune compensation? S'il était difficile à un homme abluement inhabile à exprimer sa pensée ou à rendre compte de sa conduite de parvenir au portefeuille, on avait du moins la certitude qu'aucun de ceux

qui n'auraient pas été capables de se tenir au second rang ne parviendrait à se glisser au premier. Conclure de là que le gouvernement était livré aux « rhéteurs, » ne serait pas plus juste que de prétendre qu'il serait, sous le régime contraire, livré aux ineptes. Le résultat des luttes parlementaires était tout simplement de fixer le pouvoir dans la majorité des Chambres qu'on était bien forcé, alors comme aujourd'hui, d'accepter pour la majorité présumée du pays. C'est donc la pensée publique qui régnait et non la seule éloquence. Si la thèse de M. de Persigny était vraie, nous aurions vu tous nos grands orateurs gagner tour à tour un portefeuille au jeu de bague parlementaire. Or, pour n'en citer qu'un petit nombre, ni le général Foy, ni M. Benjamin Constant, ni M. Royer-Collard, sous la Restauration, ni M. Berryer, ni M. de Lamartine, ni M. de Montalembert, ni M. Garnier-Pagès, sous la monarchie de Juillet, n'ont jamais été appelés, que nous sachions, à prendre place dans une combinaison ministérielle. Pourquoi cela? Étaient-ils donc inférieurs dans l'art de bien dire à aucun de ceux qui se succédaient aux affaires? Non, évidemment; mais personne ne songeait à les mettre en avant; par la bonne raison qu'on voyait d'avance l'impossibilité de leur supposer une majorité dans le parlement. La première condition pour dominer cette majorité n'était pas d'être éloquent, c'était d'appartenir à l'opinion gouvernementale qu'elle représentait. Ce serait donc se payer de phrases toutes faites que de dire avec le nouveau duc que le gouvernement appartenait alors aux orateurs. Il est démontré, au contraire, que le plus grand nombre de nos grands orateurs n'a jamais passé par le ministère, ni même songé à y parvenir. La tribune était à l'éloquence, soit; c'était là son vrai trône, et quand on n'a plus voulu de l'éloquence, on a renversé la tribune; mais le gouvernement était dans les votes d'une majorité qui avait un parti pris et qui ne se laissait pas facilement entamer. Si les rivalités de M. Guizot et de M. Thiers, qui ont sans doute fait illusion à M. de Persigny, ont agité la seconde moitié du dernier règne, c'est parce que ces deux hommes d'État personnifiaient avec une éclatante supériorité de talent les deux tendances contraires d'un seul et même parti, le parti de 1830. Oui, sans doute, la parole sans responsabilité, la parole sans contradiction efficace, la parole sans acte, la parole pour la parole, n'est que le premier des instruments de musique, et la tribune ne serait pas son théâtre le plus naturel. Mais rien de moins semblable au rôle de l'orateur politique sous la monarchie parlementaire. Ce n'est pas ce régime qui a inventé *les ministres de la parole*; on ne connaissait alors que les ministres de l'opinion. M. de Persigny, qui se plaît tant à distribuer de tous les côtés ses leçons de droit impérial voudra bien nous pardonner si nous saisissons cette occasion de lui rendre une leçon de droit constitutionnel.

Après cela, que l'ancien ministre de l'intérieur soit créé duc, c'est là évidemment ou un fait politique dont le sens échappe à notre faible entendement, ou un simple événement de famille dont *le Moniteur* a jugé à propos

de faire part au public. Nous ne voyons pas pourquoi M. de Persigny ne serait pas duc au même titre que M. de Morny, ni surtout pourquoi il ne l'a pas été en même temps. Un an de date, quand il s'agit d'une noblesse qui est si loin encore de son quatorzième quartier, cela se compte, et nous ne nous habituons pas volontiers à voir M. de Morny garder le pas sur son collègue du conseil privé, comme étant de plus vieille roche. Mais enfin ce ne sont pas là nos affaires, et il serait décrété que tout ministre de l'intérieur, à continuer par M. Boudet, serait appelé M. le duc, que nous n'y verrions rien à reprendre. Duc de Morny tout court, duc de Persigny sans rien de plus, cela ne menace personne, et l'opinion ne saurait s'en émouvoir d'une manière sérieuse. Il n'en serait pas de même si *le Moniteur* avait dit, par exemple, duc d'Auvergne, comme le bruit en avait couru l'an passé, ou duc du Forez, comme le conseil municipal de Montbrison semblait le désirer. Cela ferait déjà deux provinces, et deux provinces qui se touchent, munies de grands feudataires, et peut-être jugerions-nous le moment venu de donner l'alerte aux gens des communes.

Heureusement que rien ne presse et que, pour se garder des revenants, la France a une sentinelle partout présente et toujours éveillée, qu'on appelle l'esprit français. Si démocratique toutefois qu'elle soit devenue, il y a plus d'une aristocratie qu'elle aime et conserve à l'égal de son aristocratie historique. Citons d'abord l'aristocratie de la gloire, qui trouvera, sous tous les régimes, à se baptiser de ses noms de victoire. Citons ensuite l'aristocratie de la vertu, qui n'existe qu'à condition de ne pas s'afficher, car elle cesserait d'être du jour où elle se laisserait qualifier. Vient enfin l'aristocratie du talent, dont les seuls titres admis et admissibles doivent être les œuvres. Mais, des lauriers, il faut aller les cueillir; des vertus, on risquerait de n'en pas trouver pour tous; du génie, cela ne se décrète pas; reste donc à côté de la faculté irréprochablement constitutionnelle de faire des ducs, l'impossibilité absolue de faire des aristocrates. En dehors des catégories acceptées par nos mœurs, nous ne voyons, quant à nous, qu'une aristocratie de carte de visite, qui n'a rien à démêler avec la politique et sur laquelle nous demandons la permission de garder l'opinion si vertement exprimée jadis par le prince Louis-Napoléon, et rappelée ici même, l'année dernière, à l'occasion du duc de Morny.

Il existe néanmoins une autre aristocratie que nous serions impardonnables d'oublier, car elle fait à elle seule plus de tapage que toutes les autres. Dieu nous garde de prétendre qu'elle soit mêlée en rien à la politique, mais chacun reconnaît que, sans publier ses ducs au *Moniteur*, elle n'en affecte pas moins certaines allures officielles; nous voulons parler de l'aristocratie de l'argent. En lisant, l'autre jour, les détails de l'entrée triomphale de M. Isaac Péreire à Perpignan, — le troisième Péreire nommé député sur la présentation de M. de Persigny, — en voyant le préfet, suivi de tout le corps des fonctionnaires, aller complimenter à la gare ce haut représentant de la

finance, nous nous sommes demandé par quel prodige nouveau d'entrepreneante activité M. Haussmann était parvenu à prolonger jusqu'aux pieds des Pyrénées la rue historique de Quincampoix. Une chose nous étonne, c'est qu'on n'ait pas songé à offrir à ce nouveau comte de Roussillon les clefs de sa bonne ville. Il est vrai qu'il les aurait fallu d'argent, car, outre que l'étiquette royale le voulait ainsi, ce sont celles qui ouvrent le mieux toutes les portes. Faites donc des ducs dans un pays où règne, non plus le roi de France ni même le roi Voltaire, mais le roi Million !

LÉOPOLD DE GAILLARD.

---

*L'un des Gérants* : CHARLES DOUNIOL.

# LETTRE

DE

## M<sup>GR</sup> L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

A UN DE SES DIOCÉSAINS

SUR LES ÉTUDES QUI PEUVENT CONVENIR AUX LOISIRS D'UN  
HOMME DU MONDE

---

MON CHER AMI,

Il est, dans notre état actuel de société, une situation qui a bien souvent appelé les plus sérieuses pensées des hommes réfléchis, c'est celle de ce grand nombre de jeunes gens et d'hommes de notre temps, qui ont de la fortune, ou simplement de l'aisance et des loisirs, et, par suite de circonstances plus ou moins indépendantes de leur volonté, n'ont pas pris de carrière : quel emploi font-ils, et surtout quel emploi pourraient-ils faire de ces loisirs pour la culture de leur intelligence et le développement de leurs talents? C'est là une grave préoccupation dont il est impossible de se défendre, quand on s'intéresse à son pays et à son temps, et une question sur laquelle, puisque vous le désirez, je serais charmé de vous dire ici, dans la simplicité d'un familier entretien, mes expériences et mes pensées, et d'offrir en même temps, soit à vous d'abord, soit à vos collègues <sup>1</sup>, quelques conseils qui pourront avoir une portée plus

<sup>1</sup> Cette lettre est adressée par Mgr l'évêque d'Orléans à l'un des membres d'une société littéraire récemment fondée à Orléans par Mgr Dupanloup sous le nom

générale, et être utiles à tous ceux qui en sentiront le besoin et voudront bien les accueillir.

## I

Il y a parmi nous, qui ne le sait? une démarcation profonde entre ce qu'on appelle les hommes du monde et les hommes d'étude; c'est-à-dire que généralement dans le monde, à très-peu d'exceptions près, quand on n'est pas littérateur ou savant de profession, et qu'on n'a pas embrassé une carrière, on n'étudie plus; on croit devoir cesser tout sérieux travail d'esprit dès qu'on est sorti du collège.

Le chancelier d'Aguesseau n'était pas dans ces pensées, lorsqu'il écrivait autrefois à son fils ces graves paroles : « Ne croyez pas avoir tout fait, parce que vous avez fini heureusement le cours de vos premières études : un plus grand travail doit y succéder, et une plus longue carrière s'ouvre devant vous. Tout ce que vous avez fait jusqu'à présent n'est encore qu'un degré ou une préparation pour vous élever à des études d'un ordre supérieur. »

Je ne sais s'il se trouverait aujourd'hui beaucoup de pères pour tenir à leurs fils ce langage; on reconnaîtra du moins que les paroles de ce grand magistrat s'appliquent merveilleusement aux études et aux jeunes gens d'aujourd'hui, surtout à ce nombre considérable de jeunes gens qui ne prennent pas de carrière, et desquels on dit généralement dans le monde qu'ils ne font rien.

Je n'ai pas à rechercher ici quelles causes ont amené cette fuite des carrières, cette retraite dans la vie privée; jusqu'à quel point elle est légitime et honorable, et quelles compensations on pourrait y trouver : j'ai dit ailleurs et assez fortement ma pensée sur tous ces points.

d'Académie de Sainte-Croix, et dont le programme embrasse précisément les études dont Mgr l'évêque d'Orléans traite dans cette lettre : la *littérature*, la *philosophie*, l'*histoire*, le *droit*, l'*esthétique*, les *sciences*, l'*agriculture*, l'*apologétique chrétienne*, la *religion*. — Mgr l'évêque d'Orléans a bien voulu publier cette lettre dans nos colonnes, parce qu'elle s'adresse non-seulement à quelques-uns de ses diocésains, mais parce qu'elle répond à toute une situation, et que les conseils qu'elle offre peuvent être utiles à une portion considérable de la jeunesse et à une multitude d'hommes du monde, dans toutes les positions et toutes les carrières.

(Note de la Rédaction.)

Mais la situation étant donnée, et me plaçant ici au point de vue particulier des études libérales, et de ces travaux de l'esprit, qui non-seulement pourraient offrir un noble et charmant emploi des loisirs, mais sont de plus si bien faits pour donner à un homme une valeur personnelle, je me demande ce que deviennent, et ce que pourraient devenir, à ce point de vue, les jeunes gens et les hommes de fortune et de loisir qui n'ont pas de carrières?

Et d'abord, les jeunes gens, que font-ils? A quoi se passent leurs longues journées? Que demandent-ils aux riches facultés que Dieu souvent leur a données? Que savent-ils tirer d'eux-mêmes? La vérité est qu'un grand nombre, les premières études terminées, ne font plus rien, pas même leur Droit; car est-ce faire son Droit que de le faire avec la vulgarité, la légèreté qu'on y met si souvent, sans vues élevées, sans rien approfondir, pour se hâter ensuite, les premiers grades pris, de fermer les livres de Droit comme on a fermé tous les autres?

Je le demande, une jeunesse ainsi passée, quand elle ne ruine pas absolument l'esprit, le cœur, la vie entière, quels fruits produit-elle? quels talents peut-elle développer? quels hommes prépare-t-elle pour l'avenir d'un pays?

Je prends les meilleurs de ces jeunes gens, — ceux qui, grâce à des influences d'éducation et de famille, ont eu le bonheur de se conserver bons et honnêtes, — la jeunesse écoulée, que deviennent-ils? Savent-ils alors du moins s'occuper? Non; hommes faits, ils continuent l'oisiveté d'esprit où s'est passée leur première jeunesse: ils s'en tiennent à ces études classiques, d'ordinaire si médiocres; et, satisfaits des commodes avantages d'une existence assurée et tranquille, ils passent le reste de leur vie dans l'abandon de tout travail d'esprit, non-seulement sans rien produire, mais sans jamais rien étudier avec constance, sans rien apprendre à fond; les moins désœuvrés, avec un semblant d'occupation qui les trompe et les amuse, mais ne les mène à rien, ni pour eux ni pour les autres.

Plusieurs lisent, je le sais, et beaucoup trop quelquefois. Car que lisent-ils? et comment? Avec quelle méthode, quelle suite, quelle application? Ces lectures, je les ai prises sur le fait: j'en ai vu de ces jeunes gens, dans leur cabinet, enveloppés dans leur robe de chambre, étendus dans leur fauteuil et les pieds sur leurs chenets, un livre frivole, un roman, à la main: c'était tout. D'autres choisissent mieux leurs livres, mais lisent sans jamais prendre une note, rien résumer, rien rédiger. Je me souviens d'avoir vu dans quelques notes de M. de Talleyrand, ces paroles: « Il est bien plus doux et plus paresseux de lire que d'écrire. » Lire et faire de sa lecture un travail, lire et profiter de ses lectures, c'est ce qui se fait rarement.

Voilà, sans aucune exagération, la vérité des choses, sur une infinité de jeunes gens et d'hommes, admirablement doués quelquefois, qui pourraient tirer étonnamment d'eux-mêmes, s'ils savaient cultiver leur intelligence, et auxquels il ne manque pour devenir des hommes distingués, supérieurs peut-être, qu'un meilleur emploi de leur temps et de leur vie.

Or, que cette perte du temps et de la vie soit lamentable, et toute cette situation profondément triste, c'est ce que sentent et avouent ceux-là mêmes qui s'y résignent. Les futiles plaisirs peuvent amuser quelques années, à l'âge de l'irréflexion et de la légèreté; mais on finit bientôt par en sentir le vide; et la satiété, le dégoût, l'ennui ne tardent pas à arriver.

Il ne se peut pas qu'on écarte toujours toute réflexion, qu'on ne se dise parfois à soi-même : Mais à quoi bon ma vie, et que fais-je sur la terre? Stérile, inutile aux autres et à moi-même, est-ce pour cela qu'un homme, qu'un chrétien est ici-bas ?

Et si ce n'est pas l'aiguillon des nobles pensées qui vient secouer l'habituelle oisiveté, la molle inertie, on ne peut échapper du moins à un triste regard sur soi-même, et à la douloureuse conscience de son infériorité. On sent qu'on s'affaiblit, qu'on s'annule. Les plus riches dons reçus de Dieu périssent; l'esprit s'émousse, l'activité de la pensée se ralentit, tout élan de l'âme s'arrête. En peu de temps, avec quelque talent que l'on soit né, on devient un homme ordinaire, et si l'on n'a qu'un esprit médiocre, il est difficile de dire jusqu'à quelle vulgarité d'âme et de vie on peut descendre. Qui n'a vu cela autour de soi? D'ailleurs, quoi qu'on fasse, il faut raiter avec les hommes, et sans cesse, dans le monde, on a d'humiliantes révélations du peu que l'on est, de son impuissance à manier une affaire, à exercer un ascendant, à prendre une autorité quelconque dans une assemblée : je ne parle pas seulement des grandes assemblées du pays, des conseils généraux, d'un Corps législatif, d'un Sénat; je parle de la moindre assemblée où l'on se rencontre avec ses égaux, quelquefois avec ses inférieurs, d'un bureau de bienfaisance, ou d'un simple conseil municipal, où l'on est appelé, ne fût-ce que par sa fortune et à titre de plus imposé, et où l'on est incapable de défendre, contre les sophismes et les sarcasmes grossiers du philosophe de l'endroit, ni les droits de la religion, ni les intérêts de la commune, ni les besoins de la charité et des pauvres.

Croira-t-on trouver une compensation dans la vie privée, dans le bonheur de la famille? Eh bien, à ne regarder même que l'existence privée, eût-on en effet ce grand bien d'une vie de famille heureuse, les douceurs d'une alliance bénie de Dieu, l'affection, la tranquil-

lité, le repos du foyer domestique, je dis que ce commode bonheur et ces tranquilles vertus ne suffisent pas à eux seuls pour remplir l'âme, occuper les longues heures du jour et tenir lieu de tout sur la terre.

Outre que la conscience de son inutilité est pour tout homme de cœur, et surtout pour tout chrétien, un pesant fardeau, un homme qui ne fait rien fait bientôt le mal ; et quand il n'irait pas aux excès qu'enseigne l'oisiveté, il n'en serait pas moins tristement à charge à soi-même et aux autres ; qui ne sait combien un homme oisif pèse dans sa famille, sur sa femme, ses enfants, tout le monde ? Il donne de plus un exemple déplorable à ses fils. L'expérience m'a démontré plus d'une fois qu'il n'y a rien de plus difficile que de faire travailler et d'élever sérieusement un enfant dont le père ne fait rien. Quand on lui dit : « Que ferez-vous un jour ? » il a une prompte et simple réponse : « Je ferai comme mon père. »

Assez souvent j'ai averti de ce péril et déclaré bien haut à ceux que cela regarde, où aboutit la suite du travail, à quels malheurs l'inertie et l'oisiveté entraînent les grands noms, les grandes familles, les grandes fortunes. Je n'ai rien à en redire ici.

Mais cette première catégorie de jeunes gens et d'hommes du monde n'est pas la seule chez qui cette perte du temps et cette absence du travail élevé de l'esprit se fassent remarquer : ma pensée s'est souvent arrêtée avec regret sur d'autres hommes, sur d'autres vies, plus occupées, où cependant bien des loisirs m'apparaissent encore, loisirs qu'on emploie souvent en pure perte, en futilités quelquefois étonnantes chez des hommes graves, quand il serait si facile de consacrer une partie de ces loisirs à étendre ses connaissances et à se donner une féconde culture d'esprit.

Je m'explique.

Ma conviction est que dans les carrières même les plus libérales, il se fait une déperdition de temps et de forces considérable, et que si chacun voulait s'interroger sérieusement sur ce point capital, beaucoup d'hommes, même occupés, trouveraient qu'ils ne font pas ce qu'ils peuvent faire, et par suite qu'ils ne sont pas ce qu'ils devraient être.

Parcourez en effet les différentes carrières sociales, depuis les plus élevées jusqu'aux plus humbles. Voici d'abord les magistrats, les hommes du barreau : carrières éminemment libérales. Eh bien, aux jeunes magistrats, aux hommes du barreau, j'oserais conseiller aussi de ne pas s'emprisonner dans leurs études spéciales, d'en

sortir quelquefois, et de porter sur d'autres branches du savoir humain l'activité d'un esprit si bien préparé d'ailleurs par ces études mêmes. Je n'ignore pas combien une vie de magistrat, d'avocat, est noblement occupée : néanmoins, qui ne sait ce qu'un grand nombre d'entre eux ont de loisirs, dont ils pourraient tirer un profit immense pour d'autres travaux? Pourquoi, par exemple, ne pas unir à la science du Droit et des affaires les études littéraires, historiques, philosophiques? Dans ces études, dans cette haute culture de l'esprit et de toutes les facultés brillantes de l'âme, il y a plus encore qu'un charme; il y a une lumière et un secours pour la science du Droit elle-même et pour le talent de la parole. Est-ce que la parole d'un magistrat ou d'un avocat lettré, philosophe, versé dans l'histoire, et profondément instruit de sa religion, comme le fut notre Pothier, comme l'étaient les grands magistrats du dix-septième siècle, n'emprunterait pas à ces connaissances une élévation, un attrait, une gravité, une dignité, une puissance de plus? Est-ce qu'il n'y a pas, entre les facultés de l'esprit humain, de secrètes harmonies? Est-ce que toute culture élevée, généreuse, féconde, ne profite pas, en définitive, à l'esprit lui-même, et ne grandit pas l'homme tout entier?

Ce que je dis des magistrats et des avocats, de combien d'autres ne pourrais-je pas le dire? C'est une noble profession et qui exige une sérieuse culture intellectuelle que celle des ingénieurs; mais leurs sciences spéciales, ce sont les sciences exactes. Or y a-t-il tout dans ces sciences? Et si importantes qu'elles soient, s'y tenir rigoureusement cantonné, ne serait-ce pas se fermer plus d'un grand horizon, et laisser en souffrance de riches facultés et de nobles besoins de l'âme? Au contraire, unir aux savants travaux des ponts et chaussées de belles et intéressantes études littéraires, comme on nous en offre le spectacle dans notre ville même d'Orléans, n'est-ce pas s'honorer, s'élever, s'agrandir encore?

Et les militaires eux-mêmes? Qui ne connaît les loisirs, les ennuis et les dangers de la vie de garnison? On le sait, à une telle vie, les jeunes gens si distingués, qui sortent de nos écoles Polytechnique et de Saint-Cyr, ne peuvent rien gagner pour leur développement intellectuel, et j'ajouterai pour leur vie morale et chrétienne; et si tout d'abord ils ferment les livres, s'ils se désaccoutument de l'étude sérieuse, s'ils ne passent qu'au café les loisirs qui leur restent, il ne se peut qu'à la longue leur esprit n'en souffre étrangement, et que, malgré les manières élégantes qu'ils peuvent conserver encore, on ne sente en eux, quand on les fréquente, une pensée qui ne se meut plus que dans un horizon abaissé, et quelquefois même une langue qui n'est plus assez celle de la société française. Et cepen-

dant, que de ressources n'offrent pas à un militaire studieux et instruit les bibliothèques de nos grandes villes ! Je suis sûr que les hommes remarquables, que nous avons en si grand nombre dans l'armée, sont ceux qui ont su mettre à profit ces ressources et ces loisirs.

N'est-il pas vrai encore que, dans nos innombrables administrations, nos bureaux de toutes sortes, une quantité d'hommes, de jeunes gens, s'ils ne se désaccoutumaient pas déplorablement du travail d'esprit, pourraient trouver aussi un temps précieux pour de bonnes et religieuses études ?

Et parmi les hommes d'affaires, les hommes de finance, et ces hommes du haut commerce, qui ont quelquefois tant de talent naturel, combien n'y en a-t-il pas qui, avec une sage direction et une volonté persévérante, pourraient se mettre, par la culture de leur intelligence, à la tête d'une cité !

Je le dirai à tous ces hommes : mais n'est-ce pas même là un besoin pour vous ? Quand vous sortez de vos bureaux ou de vos comptoirs, ne sentez-vous pas qu'il vous faut un air plus pur et un horizon plus large ? que votre âme, fatiguée, resserrée, demande à respirer, à se dilater plus à l'aise dans une région plus élevée ?

Mais, direz-vous, après une journée consacrée aux affaires, le seul besoin que l'on éprouve, c'est de retrouver sa famille, c'est de se réunir dans une causerie d'amis ou un honnête divertissement. J'admets certes ce besoin, et suis loin d'y contredire ; mais ce qui reste vrai néanmoins, c'est qu'il serait possible et très-désirable de trouver aussi quelque temps pour la vie intellectuelle ; c'est qu'il y a dans la culture de l'esprit une nécessité de premier ordre, qu'il ne faut pas sacrifier.

De bonne foi, je le demande à tout jeune homme intelligent, à ceux-là même qui travaillent dans les bureaux plusieurs heures chaque jour : quoi ! vous ne pourriez pas trouver, soit le matin, soit le soir, régulièrement, une heure ou deux pour des études suivies, qui vous apprendraient une foule de choses que vous ignorez ?

Non, ce n'est pas ici une question de temps, c'est une question de bonne volonté. Il s'agirait de comprendre ce qui vaut mieux pour vous de la paresse du matin et des futiles amusements du soir, ou des études sérieuses qui pourraient combler tant de lacunes dans vos connaissances, et vous donner une valeur intellectuelle, que vous n'avez pas et que vous pourriez avoir ? Embrassez moins de choses, je le veux bien, n'ayez qu'un cercle d'études circonscrit ; mais ayez au moins quelque travail suivi qui entretienne la vigueur de votre

intelligence et empêche cette rouille que contracte à la longue tout esprit qui ne s'exerce pas.

Vous, artistes, qui sculptez le marbre, ou qui animez la toile, est-ce que vous ne sentez pas que les arts touchent aux lettres, à la poésie, à l'histoire, à la religion, et que le commerce avec les grands génies de l'antiquité et du christianisme ne peut qu'élever votre âme et y susciter l'enthousiasme ?

N'a-t-on pas même vu autrefois des imprimeurs, des libraires, les Estienne, par exemple, nom mémorable, qui marchaient à l'égal des premiers hommes de leur temps pour l'érudition et la science ? Aujourd'hui nous avons encore dans nos grands typographes, MM. Mame, Didot, Hachette, Delalain, Dézobry, pour ne nommer que ceux-là, des hommes d'une vraie culture d'esprit en même temps que d'une grande capacité industrielle : pourquoi nos imprimeurs et nos libraires ne seraient-ils pas tous lettrés, dans cette mesure au moins qui est si nécessaire à leur profession ?

Mais vous le voyez donc, mon ami, j'invite aux études suivies, élevées, libérales, religieuses, non pas seulement les jeunes gens, les hommes de fortune et de loisir qui n'ont pas de carrière, mais encore les hommes qui en ont une, quelle qu'elle soit, judiciaire, administrative, militaire, commerciale ou industrielle. Assurément ce n'est pas l'abandon de leur profession spéciale que je viens conseiller à ceux-ci ; mais ce que je maintiens, c'est qu'il ne leur est nullement impossible et qu'il leur serait infiniment avantageux d'élargir leur horizon, d'élever le niveau de leur esprit, et c'est à eux aussi, dans la mesure qui convient, que s'adressent les conseils que j'offre ici.

Mais, je dois l'ajouter, ce n'est pas toujours la bonne volonté qui manque, ni le désir de travailler et de faire quelque chose. Il faut en convenir, avec les distractions inévitables de la vie du monde et dans l'isolement où l'on se trouve d'ordinaire, il y a pour des études sérieuses, bien conduites, de réelles difficultés : beaucoup moindres cependant qu'on se l'imagine ; ce que nous allons dire le montrera surabondamment.

Il est vrai, d'ordinaire on n'a ni une excitation puissante, ni un but prochain, et un emploi actuel de son travail, ni surtout, ce qui importe tant, un bon plan, une bonne méthode.

On ne sait pas même quelquefois ce qu'il faut étudier, ni les livres qu'on pourrait lire.

On sait encore moins la manière de lire et d'étudier avec fruit.

Travailler ainsi dans le silence, en son particulier, seul et sans guide, et, ne pas éparpiller ses lectures, ses essais, mais suivre un plan qui coordonne et ramène à l'unité tous les efforts, une

méthode qui permette de tirer profit de tout ce qu'on lit, voilà le difficile. Que de fois j'ai reçu sur ce point des confidences désolées ! Combien n'ai-je pas vu de jeunes hommes ou d'hommes déjà mûrs, venir à moi et me dire avec tristesse : « Vous voulez que je travaille ; mais que faire ? Travailler, mais comment ? Quel est le plan, la méthode, les livres ? »

C'est, préoccupé du désir de venir en aide à cette bonne volonté, et attristé en voyant cette déperdition de tant de talents, cette inutilité de tant de vies, que j'ai songé à exposer ici mes pensées sur les études qui conviennent aux loisirs d'un homme du monde, et que je veux même essayer de tracer un plan, une méthode facile et pratique pour chaque branche des études. — Et c'est dans le même but, mon ami, que j'ai fondé, à Orléans, à côté de celles qui existaient déjà, une nouvelle société littéraire, votre Académie de Sainte-Croix. Je vous ai dit à vous, et à quelques hommes sérieux et studieux comme vous : « Vous vous plaignez d'être isolés : eh bien, rapprochez-vous, réunissez-vous, formez un centre qui vous rallie, un foyer qui vous échauffe, une société d'amis et d'émules, travaillant chacun selon son goût et ses aptitudes, se communiquant leurs travaux dans des réunions périodiques, les soumettant à une critique mutuelle et bienveillante. »

Il m'a paru que c'était là un moyen excellent et facile pour tirer les esprits de l'isolement qui paralyse, les exciter les uns par les autres, et créer, dans une ville, où tant d'éléments pour une société de ce genre se rencontraient, un actif mouvement d'études, une noble et féconde émulation de sérieux travaux littéraires.

Mais vous l'avez senti comme moi, mon ami, pour tout homme qui veut étudier, un plan d'études, une bonne méthode de travail, c'est par là qu'il faut commencer. « L'essentiel, disait à son fils le chancelier d'Aguesseau, est de vous former d'abord un plan général des études que vous êtes sur le point d'entreprendre, de suivre ce plan avec ordre et fidélité, et surtout de ne point vous effrayer de son étendue. Ce n'est pas ici l'ouvrage d'un jour ni même d'une année ; mais, quelque long qu'il puisse être, si vous êtes exact à en exécuter tous les jours une partie, vous serez comme ceux qui, dans les travaux qu'ils font faire, suivent toujours un bon plan, sans jamais changer. Comme ils ne perdent point de temps, ils mettent à profit toute la dépense qu'ils font. Insensiblement, l'édifice s'élève, les ouvrages s'avancent, et, quelque lent qu'en soit le progrès, on arrive toujours à la fin qu'on se propose, pourvu que l'on marche constamment sur la même ligne et qu'on ne perde jamais de vue le plan que l'on s'est formé une fois. »

Ces paroles de d'Aguesseau sont le bon sens même : il est éviden

qu'il n'y a rien à faire, quand on n'apporte pas l'ordre et la méthode, la suite et la patience dans ses travaux; mais, *marcher constamment sur la même ligne et ne perdre jamais de vue le plan que l'on s'est une fois formé*, quand on a ce courage et cette persévérance, voilà ce qui mène à bonne fin les études comme toute chose. Les longs et grands ouvrages ne se font pas autrement. C'est là que, dans tout ordre d'idées, est le secret des grandes œuvres. On a dit que le génie n'était qu'une longue patience : ce qui est incontestable, c'est que la longue patience est nécessaire au génie lui-même; le talent, sans les labeurs persévérants, pourra bien jeter quelque lueur, quelque flamme, mais n'arrivera jamais à rien de sérieux, de considérable. Ce qu'on peut, au contraire, en marchant constamment vers le même but, en faisant chaque jour un pas dans le même sillon, est incroyable.

La nécessité d'un plan d'études bien comprise, la question qui se présente est celle-ci : Quel sera ce plan d'études?

Certes, le champ est vaste ou plutôt sans bornes. La Littérature, l'Histoire, la Philosophie, le Droit, l'Esthétique, les Arts, l'Archéologie, les Sciences, l'Agriculture, et surtout la Religion, voilà autant de belles et grandes études qui sollicitent tout homme désireux d'une large et forte culture d'esprit.

Mais, avant d'exposer en détail ma pensée sur chacun de ces grands objets d'études, quelques observations générales sont nécessaires :

1° Et d'abord, ne va-t-on pas se récrier et dire : — Quoi ! tout cela à étudier ? Mais c'est immense ! mais la vie d'un homme n'y suffirait pas ! — Qu'on le veuille bien comprendre : je ne prétends dire en aucune façon qu'il soit nécessaire, pour chacun, de se jeter sur toutes ces études à la fois, ou du moins de les pousser toutes également loin. Ce serait tout simplement impossible. C'est même cette multiplicité d'études, entre lesquelles ils ne savent pas choisir, qui en arrête plusieurs, ou qui annule leur travail en le dispersant. On ne sait laquelle prendre de toutes ces voies ; on hésite, on tâtonne, on revient sur ses pas, on perd son temps et sa peine, et finalement on se décourage.

En plaçant sous vos yeux, mon ami, et en présentant à tous ceux qui voudront bien me lire cette variété d'études possibles, je ne conseille qu'une chose, c'est que, parmi toutes ces études, chacun choisisse celles qui vont le mieux à son esprit et à ses études antérieures, celles en un mot pour lesquelles chacun se sent plus d'attrait et d'appétit. — Mais, me dira-t-on peut-être, je ne me sens un goût prononcé pour rien : je n'ai point de spécialité. — Vous vous trompez, répondrai-je, chacun a ses aptitudes propres. Les vôtres sont latentes peut-être et ignorées de vous-même ; mais elles existent, et c'est le

travail, l'étude assidue et suivie qui bientôt vous les révélera. Que de spécialités l'étude a ainsi fait surgir, qui périssaient dans l'oubli et l'ignorance d'elles-mêmes ! Après quelque temps de travail, pénible peut-être dans les commencements, infructueux en apparence, tout à coup des horizons s'ouvrent à la pensée, un attrait naît dans l'âme. On s'est découvert soi-même.

Je me borne donc ici à offrir, selon la diversité des esprits, diverses branches d'études : je ne prétends pas les imposer toutes à tous ; et, sauf la Religion, qui est pour tous l'étude nécessaire, j'incline chacun du côté où il penche, je demande à chacun d'entrer dans sa voie.

2° Mais ce que je conseille sans hésiter à tous sans exception, ce qui est facile, ce qui n'est pas d'un grand travail, et ce qui sera d'un immense profit, c'est de revoir ce qu'on a déjà vu, c'est de rapprendre ce qu'on a su, c'est de poursuivre ce qu'on a commencé. Vous avez passé de longues années à étudier les langues anciennes ou modernes, l'histoire, la géographie, les sciences. Hélas ! peu de temps a suffi pour emporter une partie de ce que vous avez laborieusement appris. On oublie si vite les faits, les détails, la pure science. — La vérité est que tout s'efface et se perd ; il n'y a qu'une chose qui reste, le talent, c'est-à-dire la force acquise par l'étude, le goût, le style, la grande forme littéraire. — Eh bien ! je ne voudrais pas qu'on laissât rien perdre de ce qu'on a possédé ; je voudrais qu'on commençât par reprendre, d'un point de vue supérieur, les études auxquelles on s'est déjà livré. Avez-vous fait vos humanités ? dirai-je à un jeune homme qui veut entrer dans la voie du travail utile. Eh bien ! revenez-y : moins difficile que vous ne croyez sera cette seconde étude ; et avec combien de fruit et de charme les retrouverez-vous, ces anciens auteurs, ces illustres génies, et combien de choses, que vous n'y aviez jamais soupçonnées peut-être, vous y admirerez, y revenant éclairé, mûri par l'âge, les étudiant, non plus par fragment, mais dans leur ensemble, en homme, non plus en enfant !

De tous les conseils que je me propose d'offrir ici, celui-ci est peut-être tout à la fois le plus utile et le plus facile à suivre. A lui seul, ce conseil suffirait pour atteindre en grande partie le but que je propose, pour occuper avec honneur et profit les loisirs d'un homme du monde, et lui donner une distinction d'esprit peu commune assurément.

3° J'ajouterai enfin un conseil d'une utilité capitale pour quiconque veut ordonner sa vie dans un travail sérieux, et faire des études qui lui profitent, c'est qu'il faut, avant tout, savoir lire, chose plus rare qu'on ne pense : savoir lire, c'est-à-dire faire que la lecture soit une étude : car lire en l'air ce n'est rien ; lire attentivement, voilà ce qui

seul mène à quelque chose. Lire, et non-seulement lire ce qu'il faut, et le lire avec suite, jusqu'au bout, en un mot finir un livre quand on l'a commencé ; mais encore lire doucement, sans précipitation, en se nourrissant de sa lecture : *Ita ut quod legeret, in succum sanguinemque suum convertisse videretur*, dit un ancien.

La vraie lecture, la voilà, c'est celle qui fait passer pour ainsi dire les choses dans notre substance.

Mais pour cela il faut réfléchir en lisant, et toujours résumer sa lecture, s'en rendre un compte exact, de telle sorte qu'après avoir lu un livre, on le possède. Et par conséquent, LA PLUME A LA MAIN, habitude souveraine : noter, rédiger, pour les préciser et les fixer, ses réflexions ; autrement tout est vague et s'évanouit.

Et aussi faire DES EXTRAITS qu'on retrouve au besoin. Voilà ce que j'entends par savoir lire et voilà ce qui n'est pas commun. Comme le disait M. de Talleyrand, on aime mieux lire paresseusement qu'écrire, admirer en quelque sorte passivement le vrai, le beau, le grand, que de réagir sur sa lecture, d'y appliquer énergiquement son esprit, d'apprécier ce qu'on a lu, de s'en rendre maître par un jugement ferme et définitif. — Rien de plus contraire au développement de l'intelligence, qu'une telle disposition.

C'est par l'activité et la réaction qu'on profite, et qu'on fortifie son esprit. Autrement il demeure lâche et paresseux, et reste pauvre malgré sa richesse apparente.

En un mot, on n'est riche que de ce qu'on possède, et on ne possède intellectuellement que ce qu'on a résumé, défini, recueilli, classé et rangé dans sa tête avec un jugement qui le fasse sien.

4° Inutile de redire que je n'ai pas la prétention de tracer ici un plan absolu ni de tout indiquer ; je cherche moins à être complet qu'à être pratique. Je ne conseillerai guère en chaque genre d'étude que les chefs-d'œuvre, et les ouvrages nécessaires ou de très-grande utilité. *Pauci, sed boni*. Ni la même méthode, ni les mêmes études, ni les mêmes livres ne conviennent à tout le monde ; les uns peuvent plus, les autres moins. J'entends simplement ici ouvrir une route et offrir, pour d'utiles travaux, quelques moyens entre beaucoup d'autres.

Cela dit, arrivons au détail, et commençons par les études qui paraissent les plus attrayantes et les plus faciles pour un homme du monde, je veux dire les études littéraires.

## II

## LA LITTÉRATURE.

Je ne redirai pas l'immortel éloge que faisait autrefois de l'étude des Lettres l'Orateur de Rome : « Cette noble étude, qui offre un aliment généreux pour la jeunesse, un charme pour la vieillesse, un ornement dans la prospérité, un asile et une consolation dans les revers, un doux et paisible délassement au foyer domestique, un secours et une force dans l'agitation des affaires et les surprises de la vie publique. »

Je serais bien plutôt tenté de demander où sont aujourd'hui les hommes du monde qui, après avoir consacré à l'étude des Lettres leurs premières et plus belles années, en conservent quelque chose, je ne dis pas même pour la lumière de leur esprit et la consolation de leur vie, mais pour l'occupation de leurs loisirs : c'est que « les premières études littéraires, comme disait avec raison le chancelier d'Aguesseau, ne donnent que la clef de la littérature. » S'en tenir là, comme on le fait si souvent, c'est n'y pas pénétrer, et renoncer même au bénéfice des premières études ; car bientôt il n'en reste plus que des traces confuses : au bout de quelque temps on n'est plus même en état d'entendre les auteurs.

Ce qui fait la faiblesse et l'insuffisance des premières études littéraires, c'est le défaut de la pensée et de la réflexion : en d'autres termes, c'est l'âge auquel on s'y applique. En Seconde, en Rhétorique, et tant qu'une forte philosophie chrétienne n'a pas affermi l'esprit d'un jeune homme, le fond des idées manque, et par conséquent la vraie et solide littérature : l'intelligence des grands principes littéraires est nécessairement superficielle, et le sentiment du beau peu profond ; le côté moral et religieux des Lettres, d'où leur vient leur grandeur réelle, leur haute et féconde influence, apparaît peu, frappe peu.

La littérature, on ne doit pas s'y tromper, n'est pas chose légère : pour en saisir la portée, la valeur, les vraies et profondes beautés, il faut une maturité de raison qui commence à peine quand finissent les études classiques : c'est alors le moment de revenir sur ses pas, de visiter de nouveau les chemins parcourus, de remonter

aux sources, de jeter un coup d'œil plus sûr et plus pénétrant sur ce dont on n'avait guère aperçu que la brillante surface : en un mot, c'est le moment, non d'abandonner, mais de poursuivre cette belle étude des Lettres, et d'un point de vue plus élevé et plus chrétien, si l'on veut en recueillir la haute culture qu'elle donne à l'âme, si l'on veut se former par là un fonds riche, qui alimente la vie, et où, plus tard, on puise chaque jour ; un foyer, d'où partent incessamment les illuminations utiles, les inspirations puissantes.

Si donc un jeune homme sorti du collège, ou un homme déjà mûr, voulait revenir à ces études pleines de charme, la première chose que je lui dirais est celle-ci : quelque restreinte que puisse être la part de loisirs que vous consacrerez aux études littéraires, faites de la littérature sérieuse, et, dans le vaste champ des Lettres, n'allez pas au caprice et au hasard ; mais dans la littérature ancienne comme dans la littérature moderne, choisissez avec soin, soit les genres, soit les auteurs : c'est le premier point, et il est capital.

Parlons d'abord de la littérature ancienne.

Les grands maîtres, les immortels génies qui ont été les princes de la parole, ce sont les anciens ; et pour ma part je déplore profondément le préjugé ou le mauvais goût, qui serait considérer aujourd'hui la lecture des auteurs anciens comme peu attrayante ou entachée de pédantisme pour un homme du monde. L'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie ont à cet égard d'autres pensées.

Les principaux genres, et si je puis dire ainsi, les grandes provinces de la littérature, sont la poésie, l'éloquence, la philosophie et l'histoire : je traiterai à part des deux dernières. Et quant aux deux autres, dans *chaque genre* de poésie et d'éloquence, ce que je demande d'abord, c'est qu'on relise au moins *les grands auteurs*, ceux qu'il n'est pas permis à un homme de goût d'ignorer ; et qu'on les relise, si on le peut, dans leurs langues, ou à tout le moins dans une bonne traduction.

Mais quels sont ces auteurs avec lesquels il ne faut pas cesser d'être familier ? Je vais simplement les rappeler.

C'est d'abord, pour l'épopée, *Homère*, le père de toute la littérature antique : c'est de lui que tous, poètes et orateurs, se sont inspirés, ainsi que l'a magnifiquement montré, dans un de ses chefs-d'œuvre, notre illustre peintre, M. Ingres. Il n'y a pas une bibliothèque, digne de ce nom, où ne se trouvent avec honneur l'*Iliade* et l'*Odyssée*, ces deux sœurs immortelles. Mais qui étudie, dans le monde, ces grandes œuvres, qui ne croit superflu de les lire ? Et cependant quel intérêt profond, quelle lumière y trouvent encore les hommes qui n'ont pas perdu le culte du grand et du beau !

Pour la grande poésie dramatique, c'est *Eschyle*, *Sophocle*, *Euri-*

*pide*, ces trois grands maîtres qui dominent encore les poètes tragiques de tous les temps et de tous les pays.

Pour la poésie lyrique, *Pindare* suffit ; Pindare, dont la poésie descend, ainsi que l'a dit son timide imitateur, comme un torrent des montagnes.

Pour l'éloquence, c'est assez de *Démosthène* et peut-être aussi d'*Isocrate*, l'un l'éternel et vigoureux modèle des orateurs de la tribune et du barreau, l'autre de la parole élégante et ornée. Voilà pour les auteurs grecs, ceux dont il est toujours utile et vrai de redire :

Exemplaria græca  
Nocturna versate manu, versate diurna.

Parmi les Latins, ceux qu'il faut lire, c'est, avant tous les autres, *Virgile*, harmonieux, tendre, profond : produit le plus noble et le plus exquis du génie romain. Et avec Virgile, *Horace*, son ami, âme moins belle, esprit non moins charmant, pétri de grâce et de finesse. Puis *Ovide*, abondant, facile, ingénieux. Mais Ovide et Horace, surtout Ovide, avec choix. Il va sans dire que je ne conseille ici que les éditions expurgées.

Dans la même mesure, et avec un choix non moins sévère, j'ajouterai *Plaute* et *Térence*, l'un pour sa verve comique, *vis comica*, l'autre pour son urbanité attique et romaine. Bossuet faisait lire Térence au fils de Louis XIV, et indiquait dans sa lettre à Innocent XI avec quelle précaution et quelle utilité.

Quant à la tragédie, les Latins, on le sait, n'en ont pas. Le cirque chez eux avait tué le théâtre. Les tragédies de Sénèque n'ont pas été, je le crois, composées pour la scène.

Mais plus encore que les poètes, je conseille de lire les grands orateurs et les grands historiens de Rome.

Les discours et les lettres de Cicéron, indépendamment d'une éloquence et d'un style incomparables, offrent, au point de vue de la politique, de la jurisprudence, et de l'histoire, un intérêt, une science, des lumières, que nul écrivain peut-être ne présente au même degré.

A un jeune homme désireux de s'instruire, ou à tant d'hommes du monde qui ne savent que faire de leurs journées, je dirai donc hardiment : Prenez l'édition de Cicéron de M. Victor Le Clerc, et faites-en, pendant une année, votre lecture assidue, et vous serez étonné vous-même du profit que vous aurez trouvé à cette lecture.

Bien que je doive traiter à part de l'histoire, je ne puis me dispenser d'indiquer ici, parmi les auteurs grecs et latins qui peuvent char-

mer, occuper les loisirs d'un homme du monde, éclairer, élever son esprit, *Hérodote*, *Thucydide*, *Tacite*, *Tite Live*, *Salluste*, et même *Cornelius Nepos*, *Justin*, *Florus*, *Valère Maxime*, et *Quinte-Curce* lui-même, l'historien un peu romancier d'Alexandre.

Si l'on a conservé la connaissance du latin et celle du grec, ou si on a le courage de se remettre à les travailler, — et en peu de temps, un homme qui a fait des classes même médiocres peut acquérir de nouveau une suffisante intelligence de ces deux langues, — c'est dans le texte même qu'il faut lire les auteurs anciens. On se donne par là des avantages inappréciables. Et certes, je puis bien citer ici, en preuve du charme et de la fécondité de cette lecture des textes, l'exemple d'un homme du monde, notre contemporain, assurément très-aimable et très-instruit, et de l'amitié duquel je m'honore, ancien ministre, qui, au sortir des affaires, cherchant dans les lettres cette douceur et cette lumière dont parle l'Orateur romain, se mit à lire de suite et d'un bout à l'autre, dans le latin même, toutes les œuvres de Cicéron.

Que si ce travail paraît trop difficile, au moins faudrait-il lire les auteurs anciens dans une traduction; il en existe aujourd'hui de bonnes pour presque tous et dans les formats les plus commodes.

Et en fait de traductions, je ne déconseillerais pas à un homme du monde les traductions *interlinéaires*, qui familiarisent vite avec la contexture de phrase des langues anciennes, et rendent bientôt possible la lecture du texte lui-même.

Mais il va sans dire que la lecture des anciens ne doit pas faire négliger la littérature moderne, surtout celle de son pays. Au contraire, la littérature ancienne facilite l'étude de la nôtre, en éclaire les origines, en fait connaître les modèles. Ici encore, je veux borner mes conseils aux grands auteurs, à ceux que le génie français avouera toujours pour ses représentants.

Et d'abord, parmi les poètes, je nommerai le vieux *Malherbe*, à cause de son importance dans l'histoire de notre poésie. Mais c'est surtout *Corneille* et *Racine*, ces deux génies à la fois antiques et modernes, ces peintres si profonds des grands côtés du cœur humain, qu'il ne faut pas cesser de relire et d'étudier. Il y a des pages de *Corneille* et de *Racine* qu'on croirait écrites d'hier, tant elles sont encore profondément vraies, tant les poètes ont pris la nature et l'humanité dans le vif. — J'insiste sur la lecture de nos grands poètes, mais telle qu'elle doit être faite, non pas telle qu'elle se fait trop souvent. Quand un homme du monde s'ennuie, souvent il ouvre un poète, en lit curieusement et légèrement quelques pages, parfois celles-là même qu'il devrait rigoureusement s'interdire, et c'est tout. Il y a plus et mieux à faire. Il faut chercher autre chose dans les poètes qu'un amusement

frivole ou malsain. La poésie est chose plus sérieuse et meilleure ; et si je l'aime, c'est qu'il lui a été donné d'exprimer les grandes pensées et les grands sentiments dans la plus belle forme du langage humain. C'est à ce point de vue que je conseille de lire les poètes ; c'est là ce qu'on doit chercher en eux. — A Corneille et à Racine il faut joindre *Boileau*, leur ami, très-bien nommé, malgré les lacunes de sa poétique et de sa poésie, le poète de la raison et du goût, qui sait juger et qui sait écrire.

Quant à nos grands orateurs chrétiens, on les connaît : c'est *Bossuet*, *Fénelon*, *Bourdaloue*, *Massillon*. Je dis qu'un homme du monde, un homme sérieux, ne peut pas ne pas avoir leurs œuvres dans sa bibliothèque. Bossuet et Fénelon sont presque une bibliothèque à eux seuls. On sait que Bossuet aimait à se réchauffer, comme il disait, au foyer de la Bible et d'Homère. Je connais de grands esprits de notre temps qui aiment à se réchauffer au soleil de Bossuet. — Et certes, je l'ajouterai ici, il est bon, quand les vulgarités de la terre pèsent trop sur la vie, quand les abaissements contemporains contristent, de converser quelque temps avec ces hommes illustres, qui transportent en quelque sorte sur les hauteurs et nous font entendre soudain l'accent des grandes âmes. Cependant on a quelquefois un Voltaire dans son cabinet de travail, on n'a pas Bossuet et Fénelon.

Je nommerai ailleurs, quand je parlerai des moralistes, la Rochefoucauld, la Bruyère, le chancelier d'Aguesseau, Pascal, Nicole. — Je parlerai aussi, en autre lieu, de Montesquieu et de Buffon.

Mais je ne veux pas oublier ici *la Fontaine*, j'entends celui des fables, ni madame de Sévigné : la Fontaine, ce génie si original, si français, inimitable, qui sous cette forme légère des fables sait dire de si bonnes vérités et d'une façon si charmante, et apprend à connaître les hommes : madame de Sévigné, cette femme spirituelle, cette mère si tendre, une des plus nobles et des plus gracieuses expressions de l'esprit français au dix-septième siècle. — Vous n'êtes peut-être pas encore un esprit assez sérieux pour étudier à fond Bossuet, Bourdaloue, Fénelon ; eh bien, lisez au moins, dans la savante édition de M. de Montmerqué, lisez les lettres de madame de Sévigné, et vous verrez passer là sous vos yeux le dix-septième siècle, toutes les figures de cette époque, peintes au vif et finement jugées. — Combien d'hommes du monde qui s'ennuient et ne savent que faire, et n'ont pas même lu, ne songent pas même à lire cette charmante et si instructive correspondance !

Quant à la littérature contemporaine, assurément il faut la connaître, mais là surtout je fais des réserves. Certes, je ne suis pas de ceux qui accusent et dénigrent leur siècle ; je ne crois pas, il s'en faut, le dix-neuvième siècle égal au dix-septième, mais je le crois supérieur au dix-huitième, en tout à peu près, éloquence, poésie, philosophie,

histoire, industrie et science. Les noms célèbres, mes lecteurs les prononcent ici d'eux-mêmes. Mais, outre les délicatesses spéciales qu'il y aurait à parler des contemporains, les productions médiocres ou funestes abondent tellement dans ce siècle mêlé, que je me sens plutôt porté à mettre en garde contre toute cette littérature vaine et corruptrice qui fait tort à la grande et saine littérature de notre temps, et qui règne surtout au théâtre et dans le roman. Malheureusement, à côté des grands écrivains qui gardent encore parmi nous le culte des Lettres, et dont les travaux sont illustres en France et en Europe, il y a les scribes qui font de la littérature un métier. Mais je puis du moins parler des morts, et nommer ici, pour ne citer que les sommités : MM. de Maistre et de Bonald, de Bausset; M. de Chateaubriand, avec des réserves; l'infortuné Lamennais lui-même, pour quelques-uns de ses premiers ouvrages; Ozanam, le P. Lacordaire, etc.

Il est difficile aussi, pour peu qu'on veuille étendre ses études littéraires, de rester étranger aux langues et aux littératures des autres pays.

Voici donc encore un excellent sujet de travail, pour un homme de loisirs : l'étude d'une langue vivante. Quelqu'un a dit : « Un homme qui ne sait que sa langue ne vaut qu'un homme. Un homme qui sait deux langues, en vaut deux. » Rien n'est plus vrai. Et pour mon compte, une chose qui m'a toujours étonné, c'est de voir des personnes qui se plaignent de n'avoir rien à faire, et auxquelles il ne vient pas même en pensée d'apprendre une de ces langues vivantes, qui pourraient leur être d'une si grande utilité, soit pour leurs voyages, soit pour leurs relations, soit pour leurs lectures.

Et quant aux littératures étrangères, il y a chez nos voisins d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie, — pour ne parler que de ces trois nations, — des génies et des chefs-d'œuvre qu'un homme cultivé ne peut pas ignorer aujourd'hui : autrefois peut-être on pouvait se renfermer dans l'antiquité et dans son pays; aujourd'hui, les grandes œuvres des auteurs étrangers ont été tellement popularisées, qu'on passerait à bon droit pour un homme de peu de littérature, si on ne connaissait pas quelques-unes au moins des plus renommées.

Je me bornerai à indiquer les trois grandes épopées chrétiennes, du Dante, de Milton et du Tasse : Dante, le grand poète catholique qui a su mettre dans son étrange et *Divine Comédie* tant de doctrine, de profondeur, de passion, avec une inspiration si forte, et ce vol d'aigle qui plane toujours de si haut; Milton, ce fier génie à la fois si sombre et si gracieux; le Tasse, qui colore d'un si vif reflet ses figures chevaleresques et chrétiennes!

Voilà les principaux chefs-d'œuvre de l'esprit humain, les génies, les maîtres. Tous n'ont pas toujours été des maîtres de vérité et de

vertu. Aussi il en est, parmi ceux que j'ai nommés, pour lesquels je recommande un choix et des précautions sévères. Mais quand on ne lit que les chefs-d'œuvre et dans ces chefs-d'œuvre les belles pages, alors les émotions ne peuvent être que bonnes et salutaires. C'est le privilège des hommes qui pensent avec grandeur, sentent avec noblesse, et savent donner à leurs sentiments et à leurs pensées la grande forme du langage, d'élever l'esprit et l'âme au-dessus de la vulgarité commune.

Si vous voulez faire un pas de plus dans vos études littéraires, je vous dirai maintenant : à la lecture des auteurs joignez celle des théoriciens et des critiques. Les travaux des critiques et des commentateurs écartent les difficultés du texte, éclairent les obscurités, et révèlent les beautés plus délicates qu'une connaissance approfondie des principes permet aussi de mieux sentir. Double secours, également utile pour les auteurs anciens et pour les auteurs modernes. Plus on pénètre dans l'intelligence d'un auteur, plus, évidemment, on trouve de charme et de profit à sa lecture.

Il existe d'excellents ouvrages de théorie et de critique. Aux hommes désireux de cette étude, j'indiquerai dans l'antiquité les grands rhéteurs ; *Platon*, qui, dans plusieurs de ses dialogues, et *Aristote* qui, principalement dans sa *Rhétorique* et sa *Poétique*, ont fait la philosophie de la littérature ; *Cicéron*, philosophe encore, quoique moins profond ; surtout écrivain délicieux, couvrant de tous les agréments du beau langage l'aridité des préceptes didactiques, dans son *Brutus*, dans *l'Orator*, dans ses livres de la *Rhétorique* : et enfin *Quintilien*, simple rhéteur, mais homme de bien consommé dans son art ; et aussi Longin dans son traité du *Sublime*.

Voilà les sources où les modernes ont puisé : *Blair*, *la Harpe*, *Rollin* sans oublier les PP. Jouveny et Porée et aussi tous ces auteurs élémentaires, foule innommée, mais qu'on a le tort de laisser trop de côté. Peut-être ne serait-il pas inutile d'en relire quelques-uns de temps en temps, parce qu'au moins, à travers les minuties qui s'y rencontrent parfois, les principes généraux s'y retrouvent analysés et précisés.

Le P. Lacordaire a dit quelque part qu'il avait horreur de la rhétorique ; je dirai, moi, mais dans un autre sens, et sans le contredire, que j'aime la rhétorique ; mais par là j'entends la bonne, la grande rhétorique, la connaissance approfondie des principes, la philosophie de la littérature. J'estime qu'il y aurait un avantage considérable à se faire, sur la littérature en général et sur chaque branche de la littérature en particulier, des idées précises, des principes, et c'est un travail que je conseille à ceux qui en auraient le goût et le talent.

Mais il ne faut pas isoler la théorie de la critique. Ici encore les auteurs abondent.

Quant aux rhéteurs anciens, je me bornerai à dire qu'ils mêlent d'ordinaire la critique à la théorie.

Quant aux critiques modernes, le meilleur au dix-huitième siècle, c'est la Harpe. Il a ses qualités et ses défauts. Excellent pour la littérature dramatique française notamment, il est presque nul pour la tragédie grecque. Comme la plupart des hommes de son temps, il ne la comprend guères : le P. Brumoy (*Théâtre des Grecs*, 3 vol. in-4°) en a mieux l'intelligence. Mais la Grèce alors même n'était encore que superficiellement connue. L'abbé Barthélemy, dans son *Voyage du jeune Anacharsis*, a, sur ce point, fait faire un pas à la science, mais il a été lui-même dépassé, en Allemagne et en France, par la critique moderne. La critique moderne est à la fois plus philosophique et plus savante que celle du dix-huitième siècle. Elle envisage les auteurs et les écrits d'un point de vue supérieur, et se déploie dans un plus large horizon.

Un des premiers rénoveurs de la critique en France, c'est M. Villemain. Son *Tableau de la littérature française au moyen âge*, ses leçons sur la littérature française au dix-huitième siècle, sans parler de l'éloquence et du style, envisagés au seul point de vue de la critique littéraire, offrent les détails les plus intéressants, les vues les plus neuves, des appréciations du goût le plus exquis.

L'ouvrage de M. Patin sur les tragiques grecs est un vrai chef-d'œuvre d'érudition et de critique. J'en dirai autant du beau livre de M. Villemain sur Pindare. Le spirituel et savant professeur M. Saint-Marc Girardin a écrit aussi plusieurs ouvrages de critique littéraire du premier ordre. Voilà des écrits que je voudrais voir dans la bibliothèque de tout homme de goût.

M. Egger a publié deux volumes nécessaires à quiconque veut étudier les lettres antiques, une *Histoire de la critique chez les Grecs*, un *Essai sur les historiens de l'Histoire Auguste*. Un petit essai de *Grammaire générale*, composé par lui sur la demande d'un ministre de l'instruction publique, est aussi fort utile.

J'ai nommé l'*Anacharsis*; à cet ouvrage, élégamment écrit, et plein de très-bons renseignements pour l'intelligence de la littérature grecque, je joindrai *Rome au siècle d'Auguste*, par M. Dezobry, travail de si curieuse et si solide érudition.

Voilà les différentes études littéraires, soit sur les anciens, soit sur les modernes, qu'on peut faire, et qui sont très à la portée d'un homme quelque peu studieux : voici maintenant quelques manières d'étudier plus ou moins larges, quelques méthodes plus ou moins utiles qu'il ne sera peut-être pas superflu d'exposer ici pour ceux qui les agréeront.

On peut d'abord prendre une littérature et l'étudier successivement

à toutes les époques de son histoire, selon la grande méthode critique, c'est-à-dire en s'aidant, pour l'intelligence de chaque auteur, de tous les renseignements, biographiques, historiques, philologiques, littéraires : puis, avec le secours de toutes ces lumières, on se forme à soi-même et on rédige son jugement.

Si cela paraît trop vaste, on peut se borner à un grand siècle littéraire ; étudier successivement tous les grands auteurs de ce temps dans les différents genres de littérature.

On pourrait même se borner à une école, ou à un genre de littérature, et comparer ensemble soit les poètes, soit les orateurs. Quel intérêt, par exemple, à lire, en les comparant, les quatre ou cinq grandes épopées qu'a produites l'esprit humain, chez les peuples occidentaux : l'*Iliade*, l'*Énéide*, la *Divine Comédie*, le *Paradis perdu*, la *Jérusalem délivrée* ; ou à comparer en semble, dans leur génie et leur art divers, les grandes scènes tragiques, et à reconnaître sous des faits, des coutumes et des langages si variés, l'éternelle vérité et l'éternelle éloquence de la passion.

Je conseille fortement les études comparées. Il y a toujours un grand attrait dans les parallèles. Je sais qu'en histoire ils peuvent être quelquefois forcés, et que l'ingénieux Plutarque, par exemple, s'est un peu joué dans ses rapprochements. Mais en littérature, en critique, c'est autre chose, et on ne peut que trouver un intérêt et un charme de plus dans de telles études.

On pourrait enfin prendre simplement un seul homme, un grand génie, un Platon, un saint Augustin, un Bossuet, et alors l'étudier à fond, avec tous les procédés de la critique moderne, le replacer dans son siècle, faire en détail sa biographie, rechercher comment, sous quelle influence, son génie s'est formé, quelle a été l'occasion, le but, la date de chacun de ses ouvrages : je dis la date, car rien n'est moins indifférent, notamment pour les écrivains français, aux époques où la langue se formait, pour Amyot, pour Bossuet, par exemple. On entrerait ensuite à fond dans l'examen de chaque écrit, pour en découvrir l'idée mère, le plan, l'exécution, tout l'ensemble et tous les détails, voir pour ainsi dire l'ouvrage naître et se former dans la pensée de son auteur, surprendre l'inspiration à l'œuvre, saisir comme par une vivante expérience les vrais procédés du grand art de composer et d'écrire : c'est ainsi qu'on parviendrait à sentir vive et profonde en soi l'impression du beau, à élever son âme, à fortifier son esprit, à épurer son goût. Une telle étude, à la fois circonscrite et approfondie, serait assurément très-utile. Notre temps en a vu beaucoup de ce genre.

Je dois toutefois le reconnaître, les grandes études d'ensemble exigent un temps, une suite, une persévérance dont tout le monde

n'est pas capable. Eh bien, qu'on se restreigne, qu'on limite son objet, qu'on prenne une question spéciale de littérature, un ouvrage particulier ; par exemple, *les Caractères* de la Bruyère, le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet, *la Cité de Dieu* de saint Augustin, *la Grandeur et la décadence des Romains* de Montesquieu, *le Télémaque*, etc. : une étude plus circonscrite se fait plus facilement, et, qu'on ne s'y trompe pas, l'intérêt n'en est pas médiocre ; car pour peu qu'elle soit profonde, bientôt elle s'étend et s'agrandit. Une question, disait M. de Maistre, *tient à mille autres*, et un sujet unique, pour peu qu'on le pénètre, ouvre des perspectives et des horizons qui s'appellent les uns les autres. Je ne sais si les études superficielles offrent plus de séduction, mais un travail à fond, si particulier qu'il soit, est sans contredit plus puissant pour fortifier l'esprit et féconder le talent.

Voilà donc, sur les études littéraires, quelques conseils, entre beaucoup d'autres qu'on pourrait donner, conseils simples, et d'une application facile pour tout homme du monde qui a des loisirs et de la bonne volonté, et qui sent le besoin de ne pas rompre avec ces études que l'antiquité a si bien nommées les *Humanités*, parce qu'elles rendent plus homme, et que par elles seulement se conserve cette fleur d'urbanité et d'atticisme qui fait les hommes cultivés et les peuples polis.

Je termine tout ceci par une observation capitale : c'est qu'il faut donner à ces études littéraires un but pratique, les faire de manière à ce qu'elles soient utiles et applicables dans la vie. Il y a des gens qui pensent que de telles études ne peuvent jamais être qu'un délassement, un agréable emploi des loisirs. Je suis dans une pensée toute contraire, et je vais m'expliquer. J'ai écrit dans mon premier volume de *la Haute éducation intellectuelle* un chapitre que j'ai intitulé : *de la Rhétorique utile*, où j'ai essayé d'établir, à l'encontre de préventions spécieuses, comment les études de rhétorique bien conduites n'ont pas pour effet de former des rhéteurs ou des parleurs, mais peuvent servir à tout dans la vie. C'est la même pensée que j'exprime ici. Ce n'est pas un simple agrément de l'esprit, ou un pur intérêt de curiosité, ou une stérile et vaine habitude d'aligner des phrases, qu'un homme sérieux retirera de ses travaux littéraires ; il y puisera, dans le développement toujours croissant de ses facultés, dans le talent de penser, de parler, et d'écrire, une valeur personnelle, et c'est là ce qui est d'un usage quotidien dans le monde.

Et certes, pour que la culture large et forte de l'esprit trouve son

utile et fréquente application, il n'est pas nécessaire d'occuper les hauts emplois d'un pays, d'être jeté dans les honneurs et les labeurs de la vie publique. Dans sa province, dans sa ville, autour de soi, dans toutes ses relations sociales, sans cesse l'occasion se rencontre de mettre à profit les avantages que donnent la clarté, la justesse, la vivacité du raisonnement, la distinction du langage, la force persuasive qui décide : toutes qualités que l'on doit aux Lettres. Et c'est par là que, dans la plus modeste existence ou dans la plus petite cité, on se rend utile à soi et aux autres, on reste à la hauteur de sa position, on se fait aimer et considérer. Non, ce ne sont pas les occasions qui manquent aux hommes, elles se présentent d'elles-mêmes, et à tous ; seulement il faut être en état d'en profiter, sinon elles passent comme tant d'autres choses qui se perdent chaque jour entre nos mains.

Voilà ce que ne savent pas assez ceux qui disent : A quoi bon des études solitaires, qui ne serviront jamais ni à moi ni à personne ? La vérité est qu'il n'y a peut-être pas un jour dans la vie où l'on ne puisse tirer parti de son instruction, de son talent, de sa valeur personnelle, si on a une valeur personnelle.

Dans tout ce qui vient d'être dit, il n'a été parlé que de la littérature profane, mais, j'ai à peine besoin de l'ajouter, quelques-uns des Pères de l'Église offriraient même à des hommes du monde une lecture d'un intérêt et d'un ordre supérieur. C'est une grande littérature que celle des Pères de l'Église, et ils forment une partie trop considérable du patrimoine intellectuel de l'humanité, pour ne pas mériter la sérieuse attention de tout homme qui tient compte des grandes œuvres de l'esprit humain. M. Villemain a très-bien montré, dans un ouvrage célèbre, tous les trésors d'éloquence renfermés dans cette littérature, et le profond intérêt qu'un esprit élevé y pourrait trouver. Mais nous parlerons plus convenablement de la lecture des Pères quand nous traiterons de l'étude de la religion.

### III

#### LA PHILOSOPHIE.

S'il me paraît si important que les hommes du monde ne délaissent pas les études littéraires, j'estime bien plus essentiel encore

qu'ils n'abandonnent point les études philosophiques, et, sur cette science, n'en restent pas aux notions superficielles que donne un cours élémentaire de philosophie, tel surtout qu'on le fait aujourd'hui parmi nous.

« Il faut rendre à la philosophie l'honneur qu'elle mérite et la justice qui lui est due, écrivait encore d'Aguesseau à son fils : c'est elle qui prépare notre esprit aux autres connaissances, qui le dirige dans ses opérations, qui lui apprend à mettre toutes choses dans leur place, et qui lui donne non-seulement les principes généraux, mais l'art et la méthode de s'en servir. »

La religion, qui a horreur de la sophistique, honore la vraie, la grande philosophie : elle la cultive avec soin dans ses écoles, et n'en permettra jamais le délaissement.

Mais il y a sur la question des études philosophiques tant de préjugés pour ou contre, que je sens le besoin d'exposer ici quelques considérations sur les graves motifs qui, non-seulement ne permettent pas qu'on découronne de la philosophie l'enseignement de la jeunesse, mais encore demandent qu'on en fasse, dans la mesure qui est possible, une sérieuse occupation de l'âge mûr et de toute la vie.

Je le ferai remarquer tout d'abord : à l'âge où l'on étudie la philosophie dans les collèges, on est bien jeune encore pour être philosophe, et on a bien peu l'expérience du monde et des hommes. Séquestré alors, et on doit l'être, de la politique contemporaine, ce n'est que plus tard, et quand on est entré définitivement dans la vie, qu'on se trouve en face des questions de toute nature qui s'agitent de notre temps, et, sous leurs formes transitoires, impliquent souvent de grands et immuables principes qui sont du domaine de la haute philosophie.

C'est seulement quand on a acquis la maturité des années et de l'expérience, qu'on est apte à saisir dans toute leur portée les grandes questions philosophiques. C'est donc alors le moment non de mettre de côté ces études, mais d'y revenir, puisqu'on en est plus capable et qu'on peut en retirer plus de fruits.

Ces fruits sont considérables pour l'éducation complète de l'esprit, comme le disait d'Aguesseau à son fils, et d'une application pour ainsi dire universelle, car la philosophie touche à tout, à la science, à l'art, à la politique, à la religion, à la vie. En effet, quoiqu'elle ait son domaine propre, la philosophie n'en est pas moins, dans un sens très-vrai, la science générale, la lumière des sciences, qu'elle domine et éclaire toutes, parce qu'elle est la science des principes; et c'est pourquoi toute science, et même tout art, a sa philosophie : on dit la philosophie de l'Histoire, la philosophie du Droit; et il y a aussi une philosophie des lettres, et une philosophie des beaux-arts. Pour

peu que la pensée s'élève, quel que soit son objet et son point de départ, même dans les sciences physiques et mathématiques, on arrive toujours à une vérité générale, à un principe supérieur duquel tout dérive ; on rentre ainsi dans le domaine de la philosophie, à laquelle aboutit réellement toute science humaine, et qui constitue seule l'unité et la grandeur réelle de la science.

On peut dire ainsi que la philosophie est la plus grande culture de l'esprit, puisqu'elle en est la plus élevée et la plus noble. Nulle autre ne développe plus les idées, n'ouvre et ne mûrit davantage l'intelligence. Sa forte discipline prépare à tous les travaux, sa méthode est nécessaire à toutes les études ; et voilà pourquoi l'abaissement des études philosophiques serait l'abaissement de tout dans un pays.

Les Lettres en recevraient infailliblement le plus fâcheux contre-coup, aussi bien que les Sciences. On reconnaît de suite, à sa manière de traiter les questions, un esprit accoutumé aux études philosophiques. Un littérateur qui n'est que littérateur se distingue immédiatement d'un littérateur qui est philosophe. L'un effleure les questions, se joue à la surface, ne va jamais à la racine ou au sommet de son sujet ; ou bien il divague, il n'a pas de but, il raisonne mal, il ne conclut pas ; l'autre s'avance méthodiquement, sait ce qu'il veut, où il tend, et va droit au fond des choses, aux raisons capitales, aux principes qui décident tout.

La grande éloquence en particulier ne sera jamais sans une forte culture philosophique : c'était l'opinion formelle de Cicéron, qui en savait quelque chose. Il dit lui-même qu'il a plus appris aux jardins d'Académus qu'aux écoles des rhéteurs ; il ajoute qu'on ne pourra jamais s'élever bien haut, ni traiter convenablement les grandes questions, si l'on n'a pas un esprit formé par la philosophie, et il pose enfin comme principe incontestable, que le véritable orateur est en même temps philosophe.

On peut dire la même chose d'un vrai savant. Qu'est-ce qui distingue un érudit d'un savant ? C'est l'esprit philosophique. Un érudit sait des faits, des dates innombrables ; mais tout cela est éparpillé dans sa tête, et à l'état de grains de poussière : l'esprit quelquefois en est encombré et aveuglé. Le vrai savant ne sait pas plus, mais il sait mieux ; il rattache les connaissances particulières aux générales, les faits aux lois, les conséquences aux principes ; il met l'ordre et la lumière dans ses connaissances ; il est philosophe.

C'est la philosophie qui a donné aux sciences naturelles leur méthode, et c'est elle encore qui continue à guider leurs progrès, à faire leurs classifications, à ordonner leur système, à généraliser leurs découvertes, c'est-à-dire qui leur apprend à ne pas se perdre dans les faits, à rester des sciences. On est frappé de cela en étudiant les

grands naturalistes ; et pour en citer un exemple, il suffit de lire Cuvier pour se dire : un esprit philosophique seul a pu lui montrer si nettement le vice des anciennes classifications, et lui faire découvrir cette classification nouvelle, si large et si vraiment scientifique, qui a amené une révolution dans la zoologie.

Si l'on examine maintenant le résultat des études philosophiques pour la bonne discipline des esprits, on verra combien, à ce point de vue encore, elles sont avantageuses.

C'est par les habitudes d'esprit qu'elles donnent, qu'en chaque chose on se rend compte de ses idées, on les analyse, on les ordonne, on les enchaîne. Travail important, qui fait les hommes sensés, les têtes solides ; mais travail rare. Que d'hommes, même lettrés, sont illogiques, et admettent, sans quelquefois s'en douter, dans leur esprit, des idées qui se repoussent ! Que de gens, pour n'avoir pas réfléchi sur les principes, c'est-à-dire, philosophé, n'ont jamais eu d'idées à eux, sont incapables d'en avoir : tristes échos de toute parole, proie assurée de tout sophiste.

Et par malheur, aujourd'hui les sophistes ont repullulé parmi nous, et nul temps peut-être n'a été plus fertile en ce genre d'esprits. Sans cesse, soit dans les journaux, soit dans les livres, sur toutes les questions de politique, de morale, de littérature, de philosophie, de religion, vous vous trouvez en face d'un sophiste ou d'un sophisme. Il faut le dire aussi, le triste affaissement d'esprit où notre époque est tombée ne leur est que trop favorable. Comme un tourbillon soulève quelquefois dans les airs la poussière du sol, ainsi on dirait que de nos jours la poussière sophistique a été soulevée dans toute notre atmosphère intellectuelle et sociale. L'heure est venue, où il faut défendre les vérités attaquées, où il faut se défendre soi-même. Eh bien ! on en sera incapable, on sera mal habile à reconnaître le vice des arguments, les raisons captieuses, et, quelque talent d'écrire qu'on ait, incompetent pour y répondre, pour débrouiller les questions, exposer les principes, faire la lumière, si l'on ne s'est pas exercé dans les études et les habitudes philosophiques.

Le succès de certains sophistes de notre temps, qui ruinent toutes les vérités fondamentales et fleurissent en France, a son explication principale dans la faiblesse, pour ne pas dire la nullité de nos études philosophiques. Dans un siècle plus philosophique, de tels hommes seraient tombés irremédiablement sous le coup du mépris public. Ils savent écrire, dit-on. Mais c'est précisément parce que nous sommes peu philosophes, que nous nous laissons prendre à la forme, au style, que nous n'allons pas chercher sous les mots l'idée, sous l'assertion la preuve, sous l'étiquette la marchandise. Nous ne savons pas arrêter au passage un sophiste, le saisir sous les étreintes de la logique, le

mettre à nu, et lui demander nettement ce qu'il cache sous ses phrases, ce qu'il prétend, ce qu'il affirme, ce qu'il nie, pour le chasser honteusement, après avoir découvert le vide ou l'horreur de sa doctrine.

Voilà pourquoi tant de jeunes gens sont dupes, tant de faibles esprits sont captés ; voilà pourquoi nous avons eu récemment sous les yeux, dans la discussion la plus grave, le triste spectacle de deux rhéteurs venant en aide à un sophiste ; voilà comment la foi d'une jeunesse mal défendue est en péril.

Mais, direz-vous, grâce à Dieu, ma foi est solide, et les sophistes, j'en suis sûr, ne l'ébranleront pas. Que m'importent donc les disputes de la philosophie ? J'ai une solution à ses problèmes, et le catéchisme m'en a appris plus que n'en ont jamais su tous les philosophes.

J'admets ce qu'il y a de juste dans cette manière de voir les choses ; mais en me plaçant au point de vue même de ceux qui ont contre la philosophie des préventions, et croient devoir y sacrifier les avantages incontestables des études et de la méthode philosophiques ; et sachant aussi bien que d'autres tout le mal que peut faire la mauvaise philosophie, je sais aussi tout le bien que fait la bonne, et je dirai que tout dépend ici de la manière dont seront menées les études philosophiques. Je suis même persuadé qu'une philosophie bien conduite peut, par le spectacle des défaillances et des erreurs de la raison, attacher plus fortement à la foi. L'esprit humain a sa force, et aussi sa faiblesse ; il a son étendue, et aussi ses limites. Rien ne le montre plus qu'une philosophie poussée un peu loin, et ne préserve mieux à la fois du découragement et de l'orgueil. En outre, il ne faut pas oublier que la Révélation elle-même trouve dans la théologie naturelle ses bases métaphysiques et ses preuves rationnelles, et qu'il est d'autant plus nécessaire de les affermir dans son esprit qu'on vit dans un siècle moins croyant, et qu'on rencontre plus souvent à ses côtés dans le monde l'objection et le doute. Enfin, bien que la religion résolve, avec précision et autorité, les questions qui intéressent l'âme et l'avenir éternel de l'homme, et qu'une sublime philosophie soit dans le catéchisme, il n'en est pas moins important pour un esprit cultivé, et par conséquent réfléchi, de prendre possession de la vérité par sa réflexion personnelle, et par la contemplation de ces idées éternelles, qui sont, selon l'expression de saint Thomas lui-même, une participation à la raison de Dieu, et comme l'empreinte divine en nous. Il y a donc une noble occupation de l'esprit et un religieux plaisir de l'âme à s'occuper des grandes questions philosophiques, à vivre avec les hommes de génie qui se sont voués à la méditation de ces hautes vérités sur lesquelles tout repose, et de connaître ce que l'esprit humain a pu trouver de raisons et de lumières pour se dé-

montrer ces dogmes qui sont les fondements et les profondes assises de toute société et de toute morale.

Car, évidemment, ce sont les philosophes que je conseille de lire et non pas les sophistes ; et par philosophes j'entends ceux qui défendent les vérités éternelles, par sophistes ceux qui essayent de les ruiner. Il y a une philosophie sceptique, qui remet tout en question, et dont le suprême effort, le dernier résultat est de pousser vers le doute. Cette philosophie-là, c'est la sophistique : je ne connais rien de plus méprisable. Quant à la vraie philosophie, dont Cicéron disait déjà : Il y a une philosophie éternelle : *Est perennis quædam philosophia* ; « celle-là, a dit avec raison M. Cousin, n'est pas à faire, elle est faite. » Elle l'est par les grands philosophes chrétiens, qui de siècle en siècle, avec des méthodes et des nuances diverses, à travers des luttes ardentes quelquefois, sont arrivés en définitive sur les points fondamentaux au même résultat, et s'accordent tous à proclamer ces vérités premières qui sont comme le patrimoine de l'esprit humain, Dieu, l'âme, la loi morale, la sanction de la loi morale, la vie future, les devoirs envers Dieu.

Voilà les philosophes, et voilà les questions dont je recommande l'étude à un homme du monde, qui veut s'entretenir dans la vraie et grande philosophie, comme je conseillais en littérature l'étude des grands auteurs. Il y a trop à gagner au commerce de tels esprits, pour ne pas se donner la peine de méditer leurs œuvres immortelles. Les hautes questions philosophiques importent trop à l'éducation générale de l'esprit et à la conduite même de la vie, pour qu'on puisse refuser d'y appliquer sa pensée en compagnie des puissantes intelligences, qui se sont attachées à la solution de ces graves problèmes. Quant aux parties secondaires de la science, à l'érudition philosophique, à l'étude des théories et des systèmes, c'est l'affaire des hommes spéciaux, et je n'écris pas ici pour les hommes spéciaux.

Il demeure donc, que rien n'est plus digne d'un homme sérieux, qui comprend le devoir de cultiver son âme, que l'étude de la philosophie. Au reste, quoi qu'on fasse, quelque léger qu'on soit, dans le monde ou ailleurs, il faut une philosophie. Si on n'en a pas une bonne, on en aura une mauvaise. On se fait l'écho des sophistes, ou on prend la philosophie des mauvaises mœurs, les principes et la conduite qu'elle donne à la vie. Cela n'est pas difficile : les plus médiocres esprits et les plus pauvres cœurs en sont capables.

Et maintenant quels sont les grands, les vrais philosophes ? Ils ne sont pas en très-grand nombre : quelques noms seulement s'élèvent dans l'histoire au-dessus des autres, et représentent la philosophie du genre humain.

Platon d'abord ; le divin Platon, comme disait la Grèce. Oui, je ne le dissimule pas, je voudrais que tout homme cultivé lût Platon, et le lût dans sa langue, s'il le pouvait, ou du moins dans une traduction ; nous en possédons deux, celle de M. Henri Martin, très-exacte, et celle de M. Cousin, peut-être moins littérale et plus littéraire, et par là même très-fidèle à l'esprit de Platon.

Quoi ! direz-vous, lire Platon tout entier ? Et pourquoi pas ? Je n'en fais une obligation à personne ; mais, je l'avoue, je féliciterais sincèrement celui qui en aurait le courage. Je dis le courage ! mais j'ai tort ; ce n'est pas de courage qu'il s'agit ici. Je défie un homme d'esprit, qui a le temps, de commencer la lecture des œuvres de Platon et de n'être pas entraîné jusqu'au bout. Du moins ne peut-on guère se dispenser de lire ses principaux dialogues : le *Phèdre*, le *Banquet*, le *Phédon*, le *Timée* ; puis ces deux ouvrages, l'un de son âge mûr, l'autre de sa vieillesse, car on ne peut pas dire de sa décrépitude en parlant de Platon : la *République* et les *Lois*, où malgré de graves erreurs, qui nous montrent la sagesse humaine *toujours si courte par quelque endroit*, de si hautes vérités sont exposées sur la loi divine, modèle éternel des lois humaines, et sur la nécessité de fonder la politique sur la morale. Au siècle de Louis XIV les hommes du monde lisaient cela, et nous avons une traduction du *Banquet* faite par une femme du dix-septième siècle.

Mais, direz-vous encore, Platon n'expose pas systématiquement sa doctrine ; il la disperse dans tous ses dialogues ; comment se reconnaître et s'orienter dans tous ces écrits ? Cette difficulté est plus apparente que réelle, et pour vous aider dans cette lecture, les secours ne vous manqueront pas. Les arguments placés par M. Cousin dans sa traduction, en tête des *Dialogues*, sont déjà une utile introduction à l'étude de ce philosophe : en outre, la philosophie de Platon a été, de notre temps, très-souvent analysée et commentée. Il existe de savants travaux, soit sur l'ensemble, soit sur certaines parties de la philosophie platonicienne, par exemple *la Théodicée de Platon et d'Aristote*, par M. Jules Simon ; *des Idées de Platon*, par M. Nourrisson ; *de la Dialectique platonicienne*, par M. Paul Janet, etc.

Ce que je viens de dire de Platon, je le dirai d'Aristote. Lire tout Aristote, j'en conviens, c'est un travail considérable ; outre qu'Aristote est plus abrupt et moins attrayant que Platon. Mais il y a plusieurs œuvres du Stagyrite qui s'imposent à quiconque ne veut pas rester étranger aux plus grands mouvements de la pensée humaine. Et là aussi, pour faciliter cette étude, les secours abondent. *La Métaphysique* d'Aristote a été traduite par MM. Barthélemy Saint-Hilaire et Zévort. Cette traduction est précédée d'une introduction très-étudiée sur cette métaphysique. M. Egger, à la fin de son *His-*

toire de la Critique chez les Grecs, a donné une traduction parfaite de la Poétique.

La philosophie de Rome se résume dans Cicéron et dans Sénèque.

Cicéron n'est peut-être pas un philosophe original : il n'a fait souvent que traduire, pour les Romains, la philosophie de la Grèce, mais en si belle langue et avec un bon sens si élevé, qu'il y a un charme extrême à le lire. Et puis, je l'avoue, ce n'est pas sans une profonde émotion de mon âme que je vois ce grand esprit, cet homme consulaire, qui a sauvé et gouverné son pays, qui a été mêlé à tous les grands événements de son temps; quand la vie politique lui est interdite, quand la liberté romaine a péri sous la dictature, quand les malheurs de sa patrie brisent son âme de douleur, non, ce n'est pas sans émotion que je le vois se réfugier dans la philosophie, pour y trouver un asile à ses nobles regrets et une diversion aux tristesses des choses, et là, dans sa retraite de Tusculum, sous ces ombrages qui lui rappelaient ceux d'Académus, au pied de la statue de Platon, dans ces lieux dont j'ai foulé avec respect la poussière et respiré les souvenirs, occuper son esprit des plus hautes pensées qui puissent solliciter l'intelligence humaine, et s'entretenir avec les anciens sages des éternelles questions de la philosophie, exemple lui-même de ce qu'il avait dit éloquemment autrefois, que la Philosophie et les Lettres, qu'il ne séparait pas, sont l'ornement de la prospérité et une consolation aux jours du malheur; *Secundas res ornant, adversis perfugium ac solatium præbent.*

Oui, cet homme mérite à jamais d'être lu, et je l'ajouterai, en ce temps d'agitations politiques qui ramène et reprend tour à tour les hommes à la vie publique, son exemple mérite aussi d'être suivi, et peut d'autant plus l'être, que le Christianisme dont la lumière ne s'était pas encore levée sur lui nous éclaire, et nous permet une philosophie meilleure et plus consolante. Étudiez donc Cicéron : sa philosophie est pleine tout à la fois de tristesse et de charmes ; lisez ses admirables *Tusculanes*, ou ses beaux livres *de Officiis* et *de finibus bonorum et malorum*, ou ses dialogues *sur la Vieillesse* et *sur l'Amitié*, ou dans les fragments de sa *République*, si heureusement rendus aux Lettres par le savant cardinal Maï, le beau *Songe de Scipion*, pages si élevées et si détachées de la terre qu'on dirait qu'un souffle déjà chrétien les pénètre. Je sais que quelquefois, sur des points essentiels, sur la vie future, par exemple, Cicéron paraît hésitant, et que le doute des nouveaux académiciens semble l'atteindre ; mais ces défaillances des plus grands esprits avant le Christianisme, je l'ai dit, ne font que mieux apprécier le bienfait de la révélation.

*Sénèque*, malgré son emphase stoïcienne, a de bien belles pages

sur la morale, à tel point qu'on a pensé qu'il avait connu et lu saint Paul. Ses *Lettres* et quelques-uns de ses traités philosophiques peuvent être lus aujourd'hui encore avec grand intérêt par un homme du monde.

La première fois que la philosophie platonicienne apparut à saint Augustin, ce fut dans l'*Hortensius* de Cicéron; il nous a raconté, dans ses *Confessions*, l'enthousiasme qu'il ressentit à cette lecture. Il avait dix-huit ans. Converti plus tard au christianisme, il comprit que, devenu chrétien, il n'avait pas à abandonner la philosophie platonicienne pour sa foi nouvelle; qu'il ne perdait rien de Platon, si ce n'est les défaillances de Platon, en allant au Christ; et qu'il pourrait, avec profit encore, chercher dans Platon des données philosophiques sur les points communs entre la philosophie et la foi. En effet, saint Augustin, on l'a dit et il est vrai, c'est Platon chrétien. Il faut lire avec ses *Confessions* ses immortels *Soliloques*. Il faut lire aussi quelques-uns de ses traités philosophiques, de *Magistro*, de *Beata vita*, de *Vera religione*, de *Doctrina christiana*, etc.; je dirais même, comme pour Platon, il faut tout lire, si j'avais affaire à une génération plus robuste, que les longs labeurs n'effrayassent pas.

Ce que je vais dire maintenant étonnera peut-être quelques esprits légers, qui ne connaissent la philosophie du moyen âge que par les absurdes déclamations de rhéteurs, lesquels n'ont jamais lu une ligne de nos grands scholastiques: je soutiens qu'aujourd'hui encore, et après Descartes et le dix-septième siècle, on lira, avec un très-grand profit philosophique, saint Anselme, saint Bonaventure et saint Thomas. Ces têtes-là — je le dis nettement aux rhéteurs frivoles qui croient avoir tout dit avec le mot de scholastiques, et s'imaginent que la scholastique est tout entière dans certaines subtilités — on en voit peu de comparables, et sous la terminologie de ce temps-là, il y a des trésors de science et de lumière; bien plus, quand on s'est un peu familiarisé avec le style si fort, si sobre et si clair de saint Thomas, cette lecture n'est pas sans attrait. Du moins on se convaincra, en le lisant, que la hardiesse de ces grands esprits pour creuser les grands problèmes n'a pas souffert de ce joug de la théologie, par lequel certaines gens les regardent comme enchaînés.

Qu'on ne s'effraye pas toutefois, il ne s'agit pas encore ici de remuer des *in-folio*, ni de se perdre dans un dédale de questions subtiles. On peut choisir dans ces grands hommes: l'*Itinerarium mentis ad Deum*, de saint Bonaventure; dans la *Somme*, le traité de *Deo*; dans la *Somme contre les Gentils*, les articles sur la Révélation, sur l'Accord de la Raison et de la Foi: voilà au moins ce qu'il faut lire, et il n'y a rien là qui puisse effrayer le courage le plus ordinaire. Le dédain pour ces immortels philosophes chrétiens serait vraiment par trop

peu philosophique. D'ailleurs, là encore on trouve des secours. J'indiquerai simplement ici le volume de M. de Margerie sur saint Anselme, et le beau travail, couronné par l'Institut, de M. Jourdain, sur la philosophie de saint Thomas.

J'arrive aux philosophes modernes, *Descartes, Bacon, Leibnitz, Euler, Malebranche, Bossuet et Fénelon, Pascal et l'école de Port-Royal.*

Si les écrits des anciens paraissent des armes trop pesantes à la main d'un homme du monde de notre temps, trouvera-t-il trop forts pour lui les ouvrages de nos grands philosophes modernes, surtout ceux qui sont écrits dans cette belle langue française, si nette, si précise, si claire? Le *Discours sur la Méthode* et les *Méditations* de Descartes sont indispensables à qui veut tant soit peu s'occuper de philosophie. Pourvu toutefois qu'on prenne pour ce qu'il est le doute méthodique de Descartes, et qu'on n'aille pas s'imaginer que le vrai point de départ de la philosophie est un doute réel, absolu, le vide fait dans l'âme. Si l'on craint de s'enfoncer dans les *Monadés* et l'*Optimisme* de Leibnitz ou dans l'*Organum* de Bacon, est-il donc trop difficile de lire au moins l'*Esprit de Leibnitz*, par M. Emery, et le *Christianisme de Bacon*, par le même?

Je plaindrais sincèrement un homme du monde, un homme cultivé, qui ne se sentirait point d'attrait pour les écrits philosophiques du P. Malebranche. Je n'entends pas dire sans doute qu'il faille embrasser toutes les idées de l'illustre oratorien; mais qui ne sait qu'un souffle vraiment platonique et chrétien anime ses pages?

Je mets encore au nombre des ouvrages qui devraient être familiers aux hommes du monde, le traité de la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, de Bossuet, et quelques-unes de ses *Élévations sur les Mystères*, et aussi l'admirable traité de l'*Existence de Dieu*, de Fénelon; j'ajoute les *Pensées* de Pascal. Elles ont été beaucoup étudiées et commentées de nos jours; mais je suis loin de croire Pascal aussi ennemi de la vraie philosophie qu'on a voulu dire. On sait du reste que comme écrivain il est incomparable. Voltaire l'appelait le créateur de la prose française.

Il y a aujourd'hui des sophistes qui insultent la *Logique de Port-Royal*; ils ont en effet inventé une logique toute contraire, qui n'est autre chose, ainsi que le P. Gratry l'a si bien démontré dans sa *Sophistique contemporaine*, que la raison retournée contre elle-même. Il y a dans la *Logique de Port-Royal* et dans les deux discours qui la précèdent, des pages qui devront être éternellement lues pour leur clarté et leur ferme bon sens.

Je ne dis rien, bien entendu, de la philosophie de Spinoza, ni de la philosophie allemande qui aboutit au panthéisme. Les résultats en sont vraiment trop misérables, et d'ailleurs la méthode et le langage

en sont trop inaccessibles, et, je l'ajoute, trop antipathiques au bon sens français. Je ne nie pas les prodiges de labeur et d'érudition dépensés dans ce grand et vain travail philosophique; mais je ne conseillerai jamais à qui que ce soit de se jeter dans ce ténébreux dédale sans une préparation toute particulière. Je sais des esprits qui, pour s'y être témérairement engagés, y ont péri : c'est là que M. Renan a laissé son bon sens et ses croyances. Mais poursuivons.

Les écrivains moralistes du dix-septième siècle ne peuvent pas être oubliés ici; je nomme simplement — tant ils sont connus d'ailleurs — la Bruyère, la Rochefoucauld. Mais avant ces deux écrivains éminents, je n'hésite pas à dire qu'il faut faire passer Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Massillon, parce que, avec le grand style aussi, c'est la grande morale chrétienne que l'on trouve dans leurs écrits.

Le dix-huitième siècle fut, malgré ses prétentions à la philosophie, un siècle très-peu philosophique, et les maîtres de la philosophie au dix-neuvième, prirent cette science à un état très-abaisse, tristement déchu dans le matérialisme. Ils la relevèrent : d'un côté les apologistes, MM. de la Luzerne, Frayssinous, de Chateaubriand, de Bonald, de Maistre; de l'autre, une école de philosophie spiritualiste dont les maîtres furent en France Maine de Biran, Royer-Collard, M. Cousin, chassèrent le matérialisme triomphant, et le firent pour quelque temps rentrer dans l'ombre.

Le principal ouvrage philosophique de M. de Maistre, et dans lequel il dit qu'il a versé sa tête, sont *les Soirées de Saint-Pétersbourg*. La question capitale qui s'y débat est celle du bien et du mal, question qui touche à une foule d'autres, sur lesquelles M. de Maistre jette en passant mille éclairs sombres ou lumineux. Ce sont deux très-remarquables volumes, dont pour ma part je n'adopte pas toutes les affirmations, mais qu'un homme cultivé ne peut pas ignorer.

C'est surtout dans la philosophie morale que M. de Bonald est un philosophe et un écrivain de premier ordre, notamment dans ses écrits sur le *Divorce*. Il a fait aussi *la Législation primitive*. Quelque opinion que l'on adopte sur les idées métaphysiques de l'auteur, c'est là encore un ouvrage profondément réfléchi et qu'il faut lire.

Je n'ignore pas ce que peuvent laisser à désirer, pour la solidité de la doctrine, certaines parties du *Génie du christianisme*; mais cet ouvrage de M. de Chateaubriand, qui dissipa tant de préjugés dans les esprits en France, il ne faut pas l'oublier, et releva, au commencement de ce siècle, parmi les lettrés, le Christianisme d'un absurde discrédit, n'en reste pas moins, sur un grand nombre d'importantes questions philosophiques et religieuses, un bel et éloquent ouvrage.

On en était alors à ces ridicules et odieuses négations des vérités les plus fondamentales, à ce point qu'un savant ne pouvait prononcer le

nom de Dieu dans l'Académie française sans être honni par ses collègues. Voilà pourquoi nos apologistes durent reprendre la démonstration de ces vérités primordiales, base de toute philosophie et de toute religion. Parmi tant de solides écrits qui parurent en France contre le scepticisme du dix-huitième siècle, les *Dissertations* de M. de la Luzerne, et les *Conférences* de M. Frayssinous, chefs-d'œuvre de logique et de bon sens, de précision et de clarté, ne sauraient être trop lues aujourd'hui qu'une sophistique nuageuse essaye de jeter de nouveau ses ombres sur les grandes questions.

J'ai dit qu'une école de philosophie spiritualiste avait été inaugurée alors en France par Maine de Biran. Parti du matérialisme, cet homme persévérant et sincère, profond penseur, profond analyste, dépassa vite ce système misérable, et marchant ensuite pas à pas, lentement, mais sans s'arrêter un seul jour, dans la voie de l'observation psychologique, il remonta de degré en degré jusqu'à la découverte non-seulement de la vie de l'âme en elle-même, mais de la vie de l'âme en Dieu, et mourut chrétien. Le *Journal* où il consignait jour par jour ses observations et qu'a édité récemment M. Ernest Naville est une lecture du plus grand intérêt.

Ce sera la gloire de M. Cousin d'avoir persévéramment travaillé à discréditer parmi nous la philosophie de la matière et de la sensation, et à mettre en honneur la philosophie spiritualiste. La dernière édition de son livre *du Vrai, du Beau et du Bien*, où nous désirerions encore sur certaines questions graves des notions plus nettes et plus exactes, témoigne des efforts sincères de ce grand esprit pour se rapprocher de nous.

Dans l'Église, la philosophie aura jeté en France, au dix-neuvième siècle, un grand éclat, et les conférences du P. Lacordaire et du P. de Ravignan, les livres du P. Gratry, les écrits de MM. Bautain et Maret, des P. Chastel et de Valroger, peuvent soutenir victorieusement le parallèle avec leurs contemporains de la philosophie séparée. Je voudrais voir entre les mains de tous les hommes du monde les ouvrages philosophiques de ces écrivains vraiment philosophes : *La Logique, la Connaissance de Dieu, la Connaissance de l'âme, les Sources, la Sophistique contemporaine*, du P. Gratry ; *l'Essai sur le Panthéisme, la Théodicée chrétienne*, de Mgr. Maret ; *la Psychologie*, de M. l'abbé Bautain ; ses livres sur *la Loi, sur la Conscience, sur la Morale chrétienne* : j'ajoute *l'Introduction philosophique à l'étude du christianisme*, de Mgr Affre.

Je me reprocherais de ne pas nommer ici, bien qu'il n'appartienne pas à la France, l'illustre Balmès, auteur de *l'Art d'arriver au vrai*, et surtout de la *Philosophie fondamentale*, ouvrage de premier ordre.

Voilà quelques-uns des principaux ouvrages philosophiques dont je

conseille la lecture ; mais j'entends la lecture sérieuse, réfléchie, et entière, du commencement à la fin des ouvrages; j'entends la lecture, avec l'analyse et l'appréciation écrite, et aussi avec l'excellente méthode des extraits. C'est surtout quand il s'agit d'études philosophiques, que lire simplement ce n'est rien ou peu de chose : ce qu'il faut, c'est analyser et résumer, afin de posséder vraiment un ouvrage; le faire sien en quelque sorte par la conception et la compréhension réelle qu'on en a.

Et, de plus, je voudrais qu'on notât les principaux passages, les belles pensées, les pages éloquentes des grands philosophes chrétiens, et qu'on en composât un trésor pour sa mémoire, ou au moins qu'on s'en fit un précieux recueil, où l'on pût au besoin puiser, soit pour son âme, soit lorsqu'il s'agit d'écrire.

Une autre excellente méthode, pour un homme du monde, de s'occuper avec fruit de philosophie, la voici : en résumé, il n'y a guère en philosophie qu'un petit nombre de questions capitales, qui intéressent sérieusement un homme pratique, lequel ne fait pas des spéculations philosophiques son occupation spéciale. En logique, par exemple, la question de la certitude; en psychologie, celles de la spiritualité, de la liberté, de l'immortalité de l'âme; en théodicée, l'existence de Dieu, la création, la providence; en morale, la loi éternelle, la question du bien et du mal, et quelques autres questions de cette nature, voilà les points culminants de la philosophie. Eh bien ! je conçois que le temps manque, ou le goût, pour les questions accessoires; mais sur ces grands points il ne se peut qu'un homme grave ne sente pas le besoin, même avec une foi très-ferme et très-assurée, de chercher toute l'intelligence possible, *fides quærens intellectum*, de découvrir et de contempler les merveilleuses affinités de la raison avec la foi, les preuves rationnelles des croyances fondamentales, l'enchaînement et la lumière de ces grandes et belles vérités. Mais ce travail est fait, et il n'y a qu'à s'en donner le spectacle. Et c'est ici une des manières les plus faciles et les plus utiles de s'occuper de philosophie : prendre tour à tour une des plus importantes questions philosophiques, et considérer comment les premiers philosophes de toutes les époques l'ont traitée : l'intérêt, en même temps que le profit est grand à voir, de tant d'horizons opposés, les plus illustres esprits arriver au même point, à considérer ainsi les questions sous toutes leurs faces, et à tenir sous son regard, et comme dans sa main, les plus puissants raisonnements de l'intelligence humaine. — Soit par exemple la question de l'immortalité de l'âme. Qu'on lise d'abord le *Phédon*, qu'on entende les raisonnements du sage de l'antiquité près de mourir, pour se confirmer dans la croyance à la vie future, et après avoir vu les efforts, quelquefois

défaillants, quelquefois triomphants de Platon, pour démontrer cette grande vérité, qu'on ouvre saint Thomas, qu'on voie la logique rigoureuse, précise, méthodique, aux prises avec le même problème, et qu'on constate ce que les arguments ont gagné en force et en précision avec la raison chrétienne; qu'on prenne enfin une démonstration toute moderne de la même vérité : une dissertation du cardinal de la Luzerne, une conférence de M. Frayssinous, un discours du P. de Maccarthy, et qu'on voie encore toute l'épuration que les preuves ont subie; et comment les principes sont sortis de ce travail successif de l'esprit humain mieux définis, simplifiés, invinciblement éclaircis par nos apologistes, et l'on se sera donné une des jouissances intellectuelles les plus vives et les plus fortifiantes que l'étude puisse procurer.

Sur tout cela, veut-on faire enfin le travail de tous le plus fructueux? C'est, après une tel examen des questions, de prendre la plume, et de les traiter soi-même. — J'ai connu un père qui, refaisant lui-même sa philosophie pour l'enseigner à son fils, suivit cette méthode, et s'en est bien trouvé, comme père, comme écrivain, comme chrétien.

Mais ce que je demande par-dessus tout, c'est que les études philosophiques soient dominées et pénétrées par l'esprit chrétien. Comment ne pas déplorer que la philosophie qu'on appelle séparée fasse systématiquement abstraction des vérités apportées sur la terre par le fils de Dieu, le Verbe éternel? Pour moi, je ne comprendrai jamais ceux qui, en plein christianisme, et quand la parole évangélique rayonne dans l'humanité depuis dix-huit siècles, ne tiennent aucun compte de la lumière divine, ferment les yeux au flambeau allumé dans le monde, et recommencent le pénible labeur des hommes qui n'ont pas eu le bonheur de connaître Jésus-Christ.

Je n'ajouterai plus qu'un seul mot : c'est que je n'ai pas dans mon âme assez d'énergie, ni dans ma parole assez de vive lumière, pour dire, en finissant, à quelle multitude d'hommes, surtout dans les régions élevées de la société, manquent les bonnes études philosophiques; quelle lacune c'est dans leur esprit, quel malheur dans leur vie! J'en connais qui seront par là toujours inférieurs à eux-mêmes, au-dessous de leur mission, et qui ne rendront jamais les services qu'ils auraient pu rendre avec une éducation philosophique profonde, chrétienne, complète.

Il me reste à parler de l'Histoire, du Droit, de l'Esthétique, des Sciences et de l'étude de la Religion.

† FÉLIX,  
Évêque d'Orléans.

La suite au prochain numéro.

LES

# INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES

## EN AUTRICHE

---

### SECOND ARTICLE<sup>1</sup>

#### I

Les institutions représentatives dans l'empire d'Autriche sont entrées dans une phase de développement régulier. Elles pourront et peut-être devront-elles être modifiées, mais alors elles le seront constitutionnellement. Les droits de tous les citoyens étant garantis, les bases du régime nouveau me paraissent solidement établies. Le jour où les Magyars seront satisfaits, toute opposition aux institutions nouvelles sera impossible ou vaine.

Ce sont les prétentions des Magyars qui forment le dernier obstacle au règlement définitif de toutes les questions constitutionnelles. Cet obstacle est d'autant plus considérable qu'il est fortifié par les querelles de nationalité, plus vives dans la Hongrie proprement dite que dans les autres provinces de l'empire. Pour ma part, je crois qu'il ne faut pas déplorer outre mesure ce résultat, au point de vue de l'avenir de la monarchie autrichienne. Ces querelles de nationalité, grâce aux institutions nouvelles, se confondent avec la vie politique des citoyens du même empire et sont, en même temps, la démonstration péremptoire de la *nécessité* de la monarchie des Habsbourg.

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant* du mois d'août 1863.

Un des personnages les plus populaires de la Hongrie me disait : « Si l'empire d'Autriche n'existait pas, il faudrait l'inventer ! » Pour le prouver, je compléterai ici, par la statistique raisonnée des populations de l'empire, les détails historiques que j'ai donnés dans mon premier article sur la formation de la monarchie. Je terminerai par la Hongrie.

M. de Czoernig<sup>1</sup> divisait, avant les derniers recensements, la population de l'empire en quatre groupes :

## I. — ALLEMANDS.

A. <i>Ober-Deutsche</i> . . . . .	7,620,115
B. <i>Nieder-Deutsche</i> <sup>2</sup> . . . . .	250,606

## II. — SLAVES.

## A. Slaves du Nord :

1. { Tschèques . . . . .	2,780,060
{ Moraves . . . . .	1,291,986
{ Slovaques . . . . .	1,782,212
2. Polonais . . . . .	2,055,852
3. Ruthènes . . . . .	2,940,098

## B. Slaves du Sud :

1. Slovènes . . . . .	1,171,954
2. { Croates . . . . .	1,329,814
{ Serbes . . . . .	1,427,788
3. Bulgares . . . . .	22,987

## III. — ROMANS.

## A. Romans de l'Ouest :

1. Italiens . . . . .	5,170,451
2. Forojuliens ( <i>Forojulienses</i> ) . . . . .	406,957
3. Ladins ( <i>Ladini, Ladiner</i> <sup>3</sup> ) . . . . .	8,668

## B. Romans de l'Est :

1. { Valaques et Moldaves . . . . .	2,454,540
{ Néo-Grecs et Macédo-Valaques . . . . .	9,195
2. Albanais . . . . .	2,095

*A reporter* . . . . . 30,725,376

<sup>1</sup> Dans les remarquables travaux publiés par lui en 1856. Voy. *Die Vertheilung der Völkerstämme und deren Gruppen in der österreichischen Monarchie* (Extrait du tome premier de l'*Ethnographie de l'empire d'Autriche*). Vienne, 1861, in-4°, avec une magnifique carte ethnographique.

<sup>2</sup> Ce sont quelques colonies en Gallicie, les Saxons de Zips et de Transylvanie.

<sup>3</sup> Surtout dans le Tyrol : Plaiken, Ampezzo, Saint-Vigil, Saint-Ulrich, etc. — Dans le Frioul, la langue est mêlée de Celte. Les Forojuliens sont au nombre de 567,885 dans le royaume Lombard-Vénitien. Ils sont 48,840 en Istrie, à Trieste et dans le comté princier de Goritz-Gradisca. Voyez *Petit Manuel de statistique pour l'empire d'Autriche*, par M. le baron Ch. de Czoernig, an. 1861. Ces chiffres sont ceux du recensement de 1857.

## IV. — RACES ASIATIQUES.

<i>Report</i> . . . . .	30,725,376
A. Magyars (Kumans, Jasyges, Szeklers). . . . .	4,866,556
B. Arméniens. . . . .	15,996
C. Zingaris ou Bohémiens. . . . .	85,769
D. Juifs. . . . .	706,657
Total. . . . .	36,398,354 <sup>1</sup>

En défalquant de ce nombre les Italiens des provinces cédées à la France par le traité de Zurich, et en se basant sur les données du recensement de 1857 et sur le mouvement moyen de la population en Autriche, on peut affirmer que cet empire renferme actuellement trente-six millions d'habitants appartenant à vingt-une races, nationalités ou tribus différentes, sans compter leurs nombreuses subdivisions<sup>2</sup>! Le tableau que je viens de tracer donne lieu à d'importantes remarques.

Aucune de ces nationalités n'occupe *exclusivement* un des territoires *historiques* de l'empire, si ce n'est les Allemands dans la Haute-Autriche, le Salzbourg et le Vorarlberg. Elles sont juxtaposées et souvent mêlées de la façon la plus bizarre, comme on peut s'en assurer en jetant un simple coup d'œil sur la belle et savante carte ethnographique de M. de Czoernig. J'en donnerai plus loin une preuve parlante, en dressant la statistique des nationalités en Hongrie, en Croatie-Slavonie et en Transylvanie.

Les Allemands seuls sont répandus sur toute la surface de l'empire, soit à l'état aggloméré, soit autrement. En consultant la carte ethnographique citée plus haut, et les excellentes cartes de population dessinées par M. A. Ficker, on voit que la race germanique est établie, depuis Passau, sur toutes les frontières de la monarchie et dans la vallée du Danube, et que sa tendance constante est d'enserrer tout le territoire de l'empire entre trois courants de colonisation, qui ont pour but commun la mer Noire. Les Allemands forment la majorité relative de la population totale de l'empire : 8 millions.

Après les Allemands viennent successivement les Tschèques-Moraves-Slovaques (6 millions), les Magyars (5 millions), les Ruthènes (2,750,000), les Romains de l'Est ou Roumains (2,650,000), les Romains de l'Ouest ou Italiens (2,550,000), les Polonais (2 millions), les Serbes (1,400,000), les Croates (1,500,000), etc.

<sup>1</sup> J'abrège beaucoup ce tableau. On en trouvera les détails les plus minutieux dans la brochure (p. 54 sq.) qui accompagne la carte de M. Czoernig.

<sup>2</sup> Ainsi, par exemple, les POLONAIS se divisent en *Wasserpolaques*, *Gorales*, *Mazurques*, etc.; les MORAVES en *Hannaques*, *Horaques*, etc.; les RUTHÈNES en *Huzules*, *Boïques*, *Lemnaques*, etc., etc.

Toutes ces nationalités se font réciproquement contre-poids. En Bohême et en Moravie l'influence des Allemands, en Gallicie celle des Allemands et des Ruthènes, neutralisent, suffisamment pour la sécurité et l'intégrité de la monarchie, l'action politique de la race historiquement dominante.

Les pays hongrois (Hongrie proprement dite, Croatie, Slavonie, Transylvanie) se distinguent, entre toutes les provinces de l'empire, par la variété de leurs populations. En voici un tableau complet dont j'ai extrait les chiffres des documents officiels de 1857 :

NUMÉROS.	NATIONALITÉS	EN	EN	EN	EN	TOTAUX
		HONGRIE	CROATIE ET SLAVONIE	TRANSYLVANIE	DALMATIE	
1	Magyars. . . . .	4,553,987	12,770	517,577	»	4,864,334
2	Valaques (Romans de l'Est). . . . .	1,171,676	50	1,104,322	»	2,276,048
3	Slovaques. . . . .	1,613,944	6,590	1,578	»	1,621,912
4	Allemands. . . . .	1,221,714	24,470	200,364	»	1,446,548
5	Serbes (Esclavons, Dalmates). . . . .	597,954	271,477	»	569,510	1,058,741
6	Croates. . . . .	120,092	537,880	»	»	657,972
7	Ruthènes. . . . .	425,875	»	390	»	424,265
8	Juifs. . . . .	393,105	5,041	14,152	518	412,616
9	Zingaris. . . . .	62,200	1,570	79,360	»	143,150
10	Slovènes. . . . .	52,579	2,400	»	»	54,779
11	Italiens. . . . .	»	487	»	45,000	45,487
12	Bulgares. . . . .	25,200	»	850	»	24,050
13	Arméniens. . . . .	1,593	41	8,450	»	9,864
14	Albanais. . . . .	250	»	»	1,000	1,250
	Totaux. . . . .	9,815,767	862,776	1,926,805	415,628	13,020,974

Ainsi les Magyars, qui ne sont que le troisième groupe important dans l'ethnographie de l'empire, ne sont même pas assez nombreux pour former la majorité absolue dans la Hongrie proprement dite. Et si l'on voulait partager la Hongrie, d'après les principes de quelques ethnographes politiques de notre temps, la Roumanie transylvaine aurait le droit de s'annexer tous les comitats hongrois qui s'étendent jusqu'à la Theiss et à la Bukovine ; la Bohême s'incorporerait la Slovaquie, c'est-à-dire tous les comitats du nord-ouest ; la Gallicie prendrait les comitats de Zips, Marmaros, etc., en un mot, tous les Ruthènes du nord-est ; la Serbie revendiquerait le Banat et la Woiwodine ; l'Allemagne serait autorisée à s'incorporer ses comitats d'Ei-

senburg, Œdenburg et Wiesselburg et de réclamer des *enclaves* dans le Banat et la Slovaquie ! Il ne resterait aux Hongrois que la *Puzta*, habitée par les Kumans et les cavaliers Jasyges !

Cette diversité de population, je le répète, loin d'être un danger pour l'empire d'Autriche est au contraire un gage de vie et de durée. Les Hongrois ne forment pas la moitié de la population de la Hongrie, et quelques-uns d'entre eux prétendent, en repoussant la suprématie des Allemands, imposer la leur aux Slovaques, aux Valaques, aux Croates, etc. Ils se plaignent amèrement des revendications politiques formulées à Vienne ; mais ils entendent que la Croatie ne brise pas les liens qui l'assujettissaient autrefois à la couronne de Saint-Étienne. Les Croates, imitant la conduite politique des Magyars à l'égard du gouvernement impérial, font la sourde oreille à toutes les injonctions partant de Pest. Ils sont fiers avant tout d'appartenir au royaume « triple et un, » qui comprend, selon eux, la Croatie, la Slavonie et la Dalmatie. Le comitat de Fiume, qui appartient officiellement au royaume de Croatie, désire, lui dit-on, être annexé à la Hongrie, dont il est séparé par toute la longueur de la Croatie proprement dite. La Dalmatie proteste, à son tour, contre les prétentions de la diète d'Agram et veut conserver sa diète indépendante, à Zara. Si l'Italie s'était mieux faite, les quarante-cinq mille Italiens de la Dalmatie auraient pu réclamer leur annexion au royaume d'Italie. Cette supposition n'est pas tout à fait gratuite, car, à la diète de Goritz-Gradisca, une infime minorité italienne a voulu faire décider par la majorité que la langue slovène, parlée par la plupart des habitants de ce territoire, est une langue *morte* ! A leur tour les vingt-sept mille Slovènes du royaume lombard-vénitien pourraient, en vertu des mêmes principes faire entendre leurs « cris de douleur » à la diète slovène de Laybach (Carniole) ou à celle de Klagenfurt (Carinthie) !

Je cite ces quelques faits à titre d'exemple ; on pourrait en énumérer d'autres encore. Tous prouvent combien l'existence de la monarchie autrichienne, œuvre des siècles, a rendu et rend de services à la sécurité de l'Europe. Oui, « si l'Autriche n'existait pas, il faudrait l'inventer. » Ses plus implacables ennemis en ont fait plus d'une fois l'aveu. Lisez, par exemple, la lettre qu'un des membres les plus influents de l'émigration hongroise, M. Klapka, écrivait, au mois d'août 1861, à madame Dora d'Istria, à propos d'une proclamation par laquelle Garibaldi exhortait les « populations danubiennes à la concorde, » dans le but de chasser leur « tyran. » Voici un fragment de cette lettre, dans laquelle je substitue le mot *Autriche* au mot *Hongrie*.

« Il faudrait presque désespérer de l'avenir des peuples, si, après des

expériences si récentes, les menées de la réaction pouvaient encore réussir. Heureusement ces craintes ne se réaliseront pas ; j'ai la ferme conviction que les sentiments de fraternité l'emporteront sur les néfastes rivalités qui ont ensanglanté le passé.

« De même qu'en Suisse, sur ce sol classique de la liberté allemande, Français, Allemands et Italiens, pénétrés du même amour pour la patrie et protégés par les mêmes institutions, vivent et prospèrent ; de même le jour s'approche, espérons-le, où en *Autriche* (texte : *Hongrie*), Slaves, Roumains et Hongrois vivront en frères, jouissant des mêmes libertés et prêts à unir leurs forces pour se défendre contre toute agression.

« Les liens principaux qui relie entre elles dans le même faisceau les différentes populations de la Suisse sont : les nécessités de la défense contre l'étranger, les conditions géographiques et l'identité des intérêts.

« Déjà ces liens existent parmi les populations slaves, roumaines et hongroises, et ce n'est qu'en les resserrant davantage que chacune d'elles pourra, par un appui réciproque, arriver à son développement complet ; en les méconnaissant, au contraire, désunies et sans défense, elles ne tarderaient pas à tomber, comme une proie facile, sous les coups de puissants voisins, au milieu desquels elles se trouvent placées.

« La diète de l'*empire d'Autriche* (texte : *de Hongrie*), convaincue et pénétrée de ces vérités, a (texte : *vient de proclamer*), proclamé, avant de se séparer, comme un des principes fondamentaux de la constitution (le texte ajoute : *hongroise*), que :

« Tous les peuples demeurant dans l'*empire d'Autriche* (texte : *en Hongrie*), notamment les Magyars, les Slaves, Roumains, Allemands, Serbes, Ruthènes, etc., sont regardés comme des nationalités pleinement égales en droit, qui, au moyen de la liberté individuelle et du droit d'association, peuvent réaliser, sans aucune restriction, leurs aspirations nationales, dans les limites de l'unité du pays,

« N'est-ce pas là la meilleure réponse que l'*Autriche* (texte : *Hongrie*) peut opposer à ses adversaires ?

« La diète et tous les patriotes en *Autriche* (texte : *en Hongrie*) sont et seront toujours prêts à toutes les transactions équitables, pour donner satisfaction aux populations (non magyares, cohabitant la Hongrie) ; mais ils ne sauraient jamais aller jusqu'à porter atteinte à l'intégrité territoriale du pays.

« Pour que l'*Autriche* (texte : *Hongrie*) puisse accomplir sa mission humanitaire, elle a indispensablement besoin de tout son territoire, c'est-à-dire de ses frontières naturelles et de la totalité de ses forces.

« J'ai la conviction que, en dehors de ces conditions, il n'y a de salut pour personne.

« Mutiler l'*Autriche* (texte : *Hongrie*), c'est fermer l'avenir et étouffer toutes les espérances d'affranchissement, non-seulement en *Autriche* (texte : *Hongrie*), mais encore chez tous les peuples, pour lesquels une forte *Autriche* (texte : *Hongrie*) est la première condition de salut. »

Un membre du cabinet de Vienne ne s'exprimerait pas autrement.

Ces arguments sont si concluants, qu'il est inutile de les commenter.

La lettre de M. Klapka, lequel ne prétend nullement défendre la monarchie autrichienne, renferme encore un autre aveu, que je rapprocherai tantôt des projets à peine déguisés de plusieurs hommes d'État magyars, et qui jette un grand jour sur le conflit constitutionnel actuel.

Redisons d'abord en quelques mots les causes qui l'ont provoqué et celles qui le font durer.

Le mouvement magyar de 1848, légitime dans son origine, conservateur même dans son but, avait dégénéré en révolution, tant par la faute des libéraux doctrinaires de Vienne que par l'ambition des radicaux de Pest, tant par la faiblesse du gouvernement de l'empereur Ferdinand que par l'audace et l'énergie du parti de M. Kossuth. Après la capitulation de Vilagos, tous les pays hongrois furent, par un moyen qu'on appellerait révolutionnaire si l'autorité elle-même ne l'avait employé, incorporés dans la nouvelle organisation centralisée de la monarchie. Les comitats devinrent de simples départements de l'empire. L'ensemble de la législation particulière hongroise fut abrogé et remplacé par des lois uniformes et communes à tous les pays de la couronne. Le Banat et la Woïvodine serbe furent détachés administrativement de la Hongrie proprement dite. La Croatie-Slavonie forma un gouvernement spécial. Le royaume de Hongrie, divisé en *gouvernements* fut placé, sous la direction d'un *gouvernement général* dont le siège était Bude. Cet état de choses dura jusqu'au jour de la publication du diplôme d'octobre. Les immenses concessions faites alors par le pouvoir jetèrent les Hongrois d'un extrême à un autre. Faut-il trop s'en étonner? Je ne le pense pas : en politique comme en mécanique, l'action est égale à la réaction. Demandons-nous plutôt vers quel but tendent actuellement les divers facteurs de cette réaction.

Le parti radical ou antidynastique est en infime minorité en Hongrie : ses meilleurs pour ne pas dire ses seuls soutiens sont dans l'émigration, à Turin, à Londres ou à Paris. C'est un parti sans avenir, parce que son programme est antipathique aux populations ultraroyalistes de la Hongrie. En dehors des nationalités non magyares du pays et de la masse populaire qui ne s'occupe pas de politique active, il est assez difficile de distinguer les hommes politiques en partis bien tranchés. On parle, il est vrai, de *conservateurs*, de *parti Deak* et de *parti Teleky* (ou de la *résolution*), etc. Mais tous ces partis sont également dominés par une sorte de terrorisme patriotique, qui, sans être bien dangereux pour le gouvernement impérial et royal, le place pourtant en présence de perpétuelles irrésolutions. Si l'on en excepte

quelques conservateurs éminents, tous affectent de répéter plus ou moins hautement qu'ils veulent la légalité, rien que la légalité, mais toute la légalité : le texte de cette légalité est particulièrement la constitution votée au milieu des révolutions de 1848. Or, vouloir aujourd'hui la restauration de cette constitution, qui sépare complètement, radicalement, la Hongrie du reste de l'empire, en laissant subsister un très-faible lien personnel à la dynastie, c'est évidemment prétendre soumettre l'empire à un dualisme plus que jamais impossible. Incontestablement, la Hongrie peut revendiquer, en vertu de ses droits antérieurs, une position, en quelque sorte privilégiée ; mais de là à un état de choses qui est la négation de la monarchie autrichienne, comme grande puissance il y a un abîme.

Les Hongrois, pris individuellement, le comprennent parfaitement ; mais leur amour pour la légalité ou plutôt la légitimité (*hechts-continuität*) reste entier. J'ai entendu soutenir très-sérieusement et non sans dignité cette thèse extrême : « Que l'empereur, disait-on, vienne à Bude en appeler à la confiance et à la loyauté du peuple magyar, qu'il lui rende *motu proprio* ce qui lui est dû, les lois de 1848, et, le lendemain, les députés de la nation s'entendront avec Sa Majesté Apostolique pour mettre les lois fondamentales du royaume en rapport avec les besoins généraux de l'empire. » Je ne crois pas que cette solution, assez conforme aux mœurs chevaleresques des Hongrois, fût universellement adoptée : il est plus que probable d'ailleurs qu'elle rencontrerait à Vienne, chez quelques politiques positifs du gouvernement actuel, des répugnances peut-être insurmontables.

Mais alors que reste-il à faire ? Que veulent donc les Magyars ? Renverser la monarchie, détruire l'empire ? non. Il n'est pas un Hongrois sérieux qui oserait avouer un semblable projet. Tous protestent hautement, éloquemment, qu'ils veulent fortifier, agrandir même l'empire des Habsbourg. Ces protestations, que je crois très-sincères, ne sont pas bien comprises à l'étranger, et il est difficile qu'elles le soient.

Plus j'étudie les questions politiques soulevées en Autriche, plus je suis convaincu que les Hongrois seraient les plus ardents soutiens de l'empire, s'ils en étaient le *centre*. Un des membres les plus populaires de la diète de 1848 me disait : « Pest est juste à mi-chemin entre Paris et Constantinople, » voulant me prouver ainsi que le chef-lieu de la Hongrie est la capitale naturelle d'un empire appelé à avoir la mer Noire pour limite. L'infortuné comte Louis Batthyani, le généreux comte Etienne Szechenyi se sont exprimés sur le même sujet en termes plus ou moins formels. Le premier voulait même, en 1848, attirer l'empereur Ferdinand à Pest, se faisant fort alors de pacifier, de fortifier et

d'agrandir la monarchie. La lettre de M. Klapka, citée plus haut, contient la même pensée sous une forme nouvelle. Les Magyars se croient appelés à civiliser et à dominer naturellement toutes les autres races qui vivent entre les Carpathes et les Balkans. On connaît leurs armes nationales : l'image des Carpathes avec une couronne surmontée d'une croix qui semble avec celle-ci se perdre dans les nuages. Un moment, leur royaume a eu, au moins nominalemeut, cette étendue et comprenait, en tout ou en partie, la Croatie turque, la Bosnie, l'Herzégovine, la Serbie, la Bulgarie, la Valachie et la Moldavie. Les rois de Hongrie jurent, à leur couronnement, de *reconquérir* ces provinces. La formule historique de ce serment, très-peu observé depuis la mort du prince Eugène de Savoie, confirme entièrement l'opinion que j'exprime ici sur le fonds des tendances des chefs politiques du peuple magyar. Les Hongrois, qui ne veulent pas se laisser *germaniser* (et c'est leur droit), ne seraient pas fâchés de *magyariser* l'empire d'Autriche. Cessez de « coquetter » avec l'Allemagne, crient-ils à la dynastie de Habsbourg-Lorraine, des hauteurs de Bude, en montrant le cours du Danube. Votre empire n'est plus celui des Hohenstaufen et de Rodolphe I<sup>er</sup> : il est l'*empire de l'Est* (Est-Reich), qui doit dominer tout le Danube et la mer Noire, dans laquelle ce superbe fleuve se jette. Nous, qui sommes sortis de l'Orient, nous vous y conduirons avec le christianisme. Notre ascendant, l'irrésistible élan de notre volonté et de notre civilisation, nos épées, s'il le faut, vous tailleront entre les Alpes, les Carpathes, la mer Noire et les Balkans, le plus bel empire de la terre : et, s'il nous plaît, nous irons à Constantinople restaurer l'*empire romain de l'Est*. Alors vous serez plus puissants que vous ne l'avez jamais été, et l'Allemagne, à laquelle vous tenez tant, ne vous échappera plus. Fiez-vous à nous, et à nous seuls, n'écoutez pas les « Souabes » et les doctrinaires de Vienne, anti-royalistes par tempérament. S'ils vous menacent, ne craignez pas : un régiment de cavaliers hongrois vaut deux régiments de cuirassiers « souabes ! »

Il y a quelque chose de vrai dans cette politique de hussards. L'Autriche a trop poursuivi, au dix-septième siècle et même au dix-huitième, la chimère de la monarchie universelle, et pas assez porté son attention du côté de l'Orient. Affaiblie par le partage de la Pologne, sa barrière dans le Nord, elle n'a rien gagné à s'exagérer l'importance de l'Italie comme barrière dans le Sud. Le champ naturel de sa politique d'expansion est l'Orient, dont elle est la voisine immédiate. Les hommes d'État de Vienne auraient dû travailler sans relâche à se rendre maîtres des embouchures du Danube. N'est-il pas lamentable de voir l'Autriche catholique, l'Autriche qui a sauvé l'Europe de l'invasion corrosive de l'islamisme, ne rien ou presque

rien faire pour les chrétiens de l'Orient? Si elle a pu négliger ses véritables intérêts politiques, rien ne saurait l'excuser d'avoir failli à ses obligations : catholique, son devoir avant tout est de répandre les lumières chrétiennes et de secourir les chrétiens. Jusqu'en 1855, les agents consulaires autrichiens avaient dans tout l'Orient une position complètement effacée. Il leur était même, dit-on, *recommandé* de faire parler d'eux le moins possible. Les chrétientés de ces magnifiques et malheureuses contrées attendaient les secours, la consolation et la délivrance de l'Église de Saint-Pétersbourg. Depuis 1855, les agents français et les consuls anglais ont substitué leur influence à l'omnipotence moscovite. Quant aux agents autrichiens, mal payés, faiblement appuyés, ils jouissent d'un prestige médiocre et ne font souvent qu'assister aux faits qu'on dirige de Paris ou de Londres. A Vienne, on ne reçoit pas dans le monde les boyards de la Valachie et de la Moldavie, qui sont forcés d'aller étaler leur faste à Paris, à Baden, à Spa, à Londres, partout, excepté en Autriche. Les chrétiens bulgares, qui vivent, pour ainsi dire, aux portes de l'empire, cherchent et trouvent de l'appui à Paris, quand ils ne rencontrent à Vienne qu'indifférence. La Sublime-Porte fait plus pour les catholiques de la Turquie que l'Autriche. Quand un évêque catholique, latin, grec-uni, arménien ou bulgare a besoin d'adresser un appel à ses coreligionnaires de l'Europe, ce n'est pas du côté de l'Autriche qu'il se tourne : il entreprend en France un long et coûteux voyage qui lui procure, il est vrai, d'amples dédommagements : la cour, le gouvernement, le clergé, le peuple encouragent ses efforts, soutiennent son zèle, augmentent ses ressources, décuplent son énergie. Et il retourne dans son diocèse raconter les miracles de la foi, opérés dans le pays des « Francs, » source intarissable d'admirables soldats et de missionnaires incomparables. L'Autriche ne paraît pas être jalouse de ce grand rôle joué par la France sur ses propres frontières. Aussi n'exerce-t-elle aucune attraction sur les populations des principautés et de la Turquie. Les récents événements de la Bosnie, du Monténégro, de la Serbie, de la Valacho-Moldavie se sont, à deux pas de chez elle, déroulés contrairement à ses intérêts les plus évidents, et terminés sans avantage pour elle. Son apathie politique a semblé se réveiller en 1855, parce que le passage du Pruth par l'armée russe menaçait directement sa sécurité. Et même, dans ces circonstances suprêmes, le cabinet de Vienne, mal inspiré chaque fois qu'il s'agit de l'Orient, a, par son irrésolution, mécontenté tout le monde, perdu ses alliés et rendu possibles les complots de 1859. Il est temps pour l'Autriche de secouer les derniers préjugés d'un autre âge ; qu'elle arbore franchement le drapeau chrétien et se laisse entraîner par le courant du Danube là

où l'appellent ses destinées. La France l'appuiera, et l'Angleterre, à laquelle les conquêtes morales ne peuvent porter ombrage, est intéressée à susciter des obstacles à la Russie. Quant à celle-ci, n'a-t-elle pas le Caucase et toute la Russie d'Asie pour champ d'action ?

Entre cette action purement diplomatique et la politique d'envahissement que préconisent quelques hommes d'État magyars, il y a une différence qu'il n'est pas nécessaire de faire ressortir. Quand même le gouvernement impérial, passant subitement d'une indifférence absolue à une confiance téméraire, serait disposé à prêter l'oreille aux discours séduisants tenus à Pest et à céder à l'enthousiasme militaire de quelques hardis hongrois, le sentiment de sa position en Allemagne le maintiendrait dans une certaine réserve. L'Autriche, allemande d'origine et tête de l'Allemagne, ne peut abandonner sans danger l'influence européenne qu'à ce titre elle exerce. Qu'elle ne devienne pas ultra-germanique : soit ; mais aussi qu'elle ne se fasse pas ultra-magyare.

C'est par la pratique sincère, large, complète, des institutions représentatives que tous ces intérêts opposés finiront par se concilier. Ces institutions bien appliquées exerceront sur les peuples de l'Orient une action semblable à celle de l'aimant. En Hongrie, la « réconciliation » (c'est le mot usité) se fera bientôt : on ne réconcilie que de vieux amis. La Hongrie a besoin de l'empire. L'empire ne peut pas se passer de la Hongrie. A Vienne, on sera obligé de faire des concessions de forme : à Pest, où l'on est excessivement sensible aux égards, on finira par céder, j'en suis convaincu, quant au fond du conflit actuel. Les esprits sont préparés de part et d'autre à un arrangement réciproque : pour le réaliser, il ne faut plus qu'une occasion. On a cru un instant l'avoir trouvée, quand l'empereur a autorisé la fondation de l'*Institut foncier hongrois* et diminué les forces négatives de l'émigration en proclamant une amnistie qui n'exclut que les adversaires de toute conciliation et par conséquent de toute liberté.

L'abstention est la pire des politiques. Dans un gouvernement libre, les citoyens qui s'abstiennent ont matériellement tort. L'abstention n'est permise qu'aux institutions éternelles : les partis, en se taisant, se suicident. Il importe donc aux défenseurs de la cause des Magyars de trouver le plus tôt possible les termes d'une transaction. Chaque jour de retard augmente la force de leurs adversaires. Si l'Europe conserve (ce que Dieu veuille !) les bienfaits de la paix, les Hongrois, en continuant à se draper dans leur attitude actuelle, s'exposent à entendre le vieux cri des partis triomphants : « Il est trop tard ! »

Quoi qu'il arrive, leur opposition a rendu un immense service à

l'empire et à ses jeunes institutions, en empêchant les libéraux centralisateurs de réaliser leur programme et en délivrant l'Autriche pour longtemps du règne des doctrinaires.

## II

Pour compléter cette esquisse de la situation actuelle de l'empire, il me reste à parler des affaires religieuses et des ressources matérielles de l'État et des divers peuples de la monarchie.

Les cultes professés en Autriche sont presque aussi nombreux que les nationalités. La religion catholique est celle de l'immense majorité des citoyens, puisqu'elle compte 27,505,575 fidèles, divisés en catholiques grecs (3,526,952), en catholiques arméniens (9,737), et en catholiques latins (23,968,686). Puis viennent successivement les protestants, qui sont au nombre de 3,182,616 (luthériens : 1,218,831 — calvinistes 1,963,785) ; les grecs non unis, 2,918,126 ; les israélites, 1,049,871 ; les unitariens, 50,870 ; les arméniens non unis, 3,515 ; les lippoviens de la Bukovine, les mennonites de la Gallicie, etc., 3,915<sup>1</sup>. Par les mêmes raisons que j'ai exposées plus haut, cette diversité de cultes ne constitue pas, comme on pourrait le croire, une cause de faiblesse *matérielle* pour le gouvernement impérial.

La situation des affaires religieuses en Autriche est meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'a été depuis longtemps. Par le *joséphisme*, qui n'est qu'une des formes du césarisme, on était enfin parvenu à introduire dans les États héréditaires de la maison de Habsbourg les soi-disant réformes dont les princes protestants tiraient depuis longtemps les bénéfices politiques. L'empereur Joseph II, appuyé sur les traditions absolutistes de ses prédécesseurs et les opinions anti-chrétiennes du dix-huitième siècle, eut le triste honneur de donner son nom à cette doctrine liberticide. Ce type du *libéral anticatholique* de notre temps, confondant comme ce dernier le principe de l'autorité politique avec la toute-puissance de l'État, et la liberté avec la haine de la liberté des catholiques fut le collaborateur le plus sérieux

<sup>1</sup> Ces chiffres ne correspondent pas tout à fait à la statistique de la population que j'ai donnée plus haut, parce qu'ils sont extraits du recensement de 1857 beaucoup plus récent. Voy. *Petit manuel de statistique*, p. 40.

de Frédéric II dans l'œuvre de la décadence de l'empire germanique. Il n'était quelque chose en Allemagne que par le principe catholique, et il en fut le contempteur. Défenseur élu, ou plutôt « avoué de la sainte Église romaine (advocatus S. E. R.), » il voulut en devenir le systématique oppresseur. Que dis-je, il essaya d'en être le corrupteur !

Je crois qu'il ne faut regretter qu'au point de vue des principes les spoliations dont Joseph II se rendit coupable envers certaines congrégations religieuses, peu dignes, à son époque, de l'intérêt des philosophes chrétiens. Le fils de Marie-Thérèse eût même mérité des éloges pour différentes réformes ecclésiastiques qui étaient de sa compétence, s'il n'avait pas érigé en lois de l'État les préceptes fébronieniens. S'il avait appliqué sa puissance à distinguer plus nettement l'Église de l'État, à ramener une grande partie du clergé de ses provinces dans la voie qui lui était tracée par le Saint-Siège et à prêter librement son concours pour resserrer l'unité de l'Église catholique qui importe à l'Autriche, il n'eût pas perdu les provinces belges et l'affection des Hongrois, si dévoués à sa mère. Joseph II essaya d'assoir l'absolutisme sur sa base nécessaire, la subordination de l'Église à l'État. Il réussit autant que possible dans cette entreprise, parce que ses prédécesseurs en avaient singulièrement préparé les moyens et qu'il vivait à une époque où de tels coups d'État étaient considérés comme des progrès ! Frédéric II adressa ses félicitations à son frère le sacristain.

Ainsi donc, au lieu du régime qui se résume dans la formule de M. de Montalembert : *l'Église libre dans l'État libre*, l'Autriche en était venue à posséder une Église esclave, *Ecclesia ancilla*, dans un État despotique. Le clergé séculier fut considéré comme une catégorie nouvelle de *fonctionnaires*. Le clergé régulier passa sous l'influence corruptrice de la bureaucratie. Toute communication avec le centre de l'Église, le siège apostolique, étant interdite, l'activité ecclésiastique, déjà tant affaiblie au dix-huitième siècle, se ralentit davantage encore. Les gros bénéfices devinrent l'objet d'intrigues souvent scandaleuses. La science, le mérite personnel, la piété, les qualités sacerdotales n'étaient pas toujours des titres suffisants à la collation des dignités ecclésiastiques. Les ordres religieux, soustraits aux visites de leurs supérieurs généraux, s'éloignèrent plus que jamais de l'esprit de leurs règles. Les mœurs cléricales restèrent pures, du moins en général ; mais le relâchement de la discipline, l'intervention perpétuelle de l'État, le *far niente* du clergé, altérèrent de plus en plus les caractères essentiels de la vie sacerdotale. Si l'État avait spolié complètement l'Église en lui prenant de vive force tous ses biens, comme le conseillait Frédéric II, une réac-

tion salutaire eût éclaté ; la pauvreté eût suscité le dévouement et provoqué un cri irrésistible vers la liberté. Mais non : on laissa au clergé la jouissance de la plus grande partie des biens de l'Église. Kaunitz aurait dit de la Hongrie : « Laissons-la étouffer dans sa graisse. » Il semble que cette parole ait été une révélation pour les oppresseurs de l'Église d'Autriche. De là cet air de « bon bourgeois » qui caractérisait, il y a vingt ans, un grand nombre de prêtres séculiers autrichiens, dont le costume ne se distinguait de celui des laïques que par un affreux col noir et des bottes à l'écuyère ; je ne sais vraiment pas pourquoi. Qui de nous ne gémissait en entendant des voyageurs revenant de Carlsbad, d'Ichl ou de Venise, raconter les scènes grotesques de la vie du clergé. Ici, c'était un vicaire prenant part sottement aux danses des villageois le dimanche après vêpres, où l'on avait chanté les cantiques en langue vulgaire, décrétés par le gouvernement ; là c'était un curé plus habile à monter les chevaux du seigneur du village et à tuer ses lièvres qu'à le réprimander sur ses vices ; plus loin, c'était un carme jouant au bouchon avec les habitués d'un cabaret ; dans telle grande ville, c'étaient des franciscains oubliant totalement l'esprit des admirables constitutions de l'ange d'Assise, et s'affublant d'un costume ridicule, dans lequel le capuchon seul faisait reconnaître le religieux, chaussé d'énormes bottes et tenant à la main une canne-badine. Dans telle et telle population mixte, moitié protestante, moitié catholique, le curé et le pasteur se rendaient mille petits services, au mépris des plus vulgaires convenances religieuses ; le pasteur faisait le catéchisme aux petits enfants catholiques, pendant que le curé jouait une partie de *mensch* chez un camarade du voisinage ; à son tour, le curé catholique « fonctionnait » pour la communauté protestante, quand le pasteur allait prendre les eaux. C'était l'idéal de *tolérance* rêvé par beaucoup de « réformateurs » de nos pays. Tout ce clergé avait été élevé dans des séminaires, soumis à la haute surveillance du gouvernement de Sa Majesté Apostolique, et avait étudié dans des Manuels de théologie, de droit canon et d'histoire approuvés par les bureaux ministériels ! Les cierges à brûler aux offices avaient été l'objet des graves méditations des hommes d'État de Vienne : le nombre en était réglementé par le pouvoir civil ! Pendant que le clergé de France se purifiait au pied de l'échafaud, l'Église d'Autriche, enlacée par l'absolutisme, s'engourdissait dans une fausse sécurité, laissait un étroit formalisme prendre insensiblement la place des doctrines vivantes, et frayait le chemin aux révolutions. Heureusement les catastrophes de 1790 à 1815 empêchèrent le système de se développer plus rapidement. Cependant un principe produit tôt ou tard, dans la politique positive, les conséquences qu'il suppose ; aussi, toutes les

bonnes intentions des empereurs Léopold II, François II et Ferdinand I<sup>er</sup> atténuèrent-elles le mal plutôt qu'elles ne l'arrêtèrent ; personne, pas même le prince de Metternich, n'était assez hardi ni assez fort pour briser les entraves que le temps avait accumulés. Pendant que les catholiques croissaient en force et en nombre, partout où leurs efforts étaient fécondés par un rayon de liberté, aux États-Unis, en Belgique, en Angleterre, à Genève, ils s'affaiblissaient dans l'empire d'Autriche. D'un pays qui renferme près de trente millions de catholiques, il ne sortait pas une œuvre religieuse digne de ce nom ; la littérature religieuse y était à peu près nulle. En Hongrie, le spectacle que présentait l'Église était plus désolant encore ; et si j'en faisais la description, j'étonnerais bien des lecteurs. Le 8 septembre 1822, l'archevêque-primat de Gran assembla, avec l'autorisation de l'empereur-roi, un concile national, dont le but était « d'arrêter la *décadence des mœurs*, de détourner les maux dont le fléau de l'impiété menaçait l'Église et l'État, et de rétablir l'*ancienne discipline ecclésiastique* dans le *clergé*, le *peuple* et les *écoles*. » Voilà les œuvres du « libéralisme » de Joseph II.

L'État récolta le premier le fruit de sa détestable politique. En 1848, le clergé piémontais était supérieur, sous tous les rapports, au clergé du royaume lombard-vénitien et des duchés italiens, associés à la politique autrichienne. Le gouvernement rencontra de redoutables et d'acharnés adversaires dans les rangs des prêtres de la Lombardie et de la Hongrie. Ces prêtres profitaient des leçons qui leur avaient été données au séminaire. Les événements de 1848, en mettant en relief ces maux et bien d'autres, fournirent au gouvernement l'occasion de les faire disparaître. La révolution avait fait table rase de toutes les institutions existantes, sauf peut-être de la bureaucratie, pour laquelle les chefs du mouvement conservèrent une grande tendresse. Ce dernier fait acheva d'éclairer la conscience du gouvernement impérial. Le *concordat* du 18 août 1855 porta un coup mortel au césarisme bureaucratique. Il *restitua aux catholiques les libertés religieuses, qui sont leur droit*.

Dans cette esquisse rapide de la situation générale de l'Autriche, je ne puis m'étendre longuement sur toutes les graves questions soulevées par cet acte mémorable. Je me bornerai donc à dire que le concordat autrichien, tant décrié par une foule de publicistes qui ne l'ont pas même lu, accorda aux catholiques de l'empire d'Autriche les mêmes droits et libertés que garantit, par exemple, la constitution belge. Il ne diffère de la législation belge qu'en trois points :

1° Le droit pour les évêques catholiques de surveiller l'enseignement de la *morale* dans les établissements *catholiques* (équivalent

à peu près au droit donné par la convention dite d'Anvers au clergé catholique belge d'approuver ou d'improver les livres destinés à l'enseignement religieux et moral dans les établissements publics d'instruction moyenne en Belgique);

2° Les tribunaux ecclésiastiques, en matière matrimoniale, comme en Angleterre, dans les anciennes provinces prussiennes, etc., et, jusqu'à ce jour, en Piémont même;

3° Les tribunaux ecclésiastiques, pour les crimes et délits commis par les clercs, conformément à l'ancien droit canonique.

La mise en vigueur du Concordat ne porta aucune atteinte aux droits civils des autres cultes ou des autres confessions chrétiennes. Les protestants jouissent depuis longtemps dans l'empire d'Autriche, en *fait* et en *droit*, de plus de libertés que les catholiques dans aucun pays protestant de l'Europe. A Londres, à Berlin, à Stockholm, etc., les catholiques sont, à divers degrés, exclus des fonctions publiques, soit par la législation, soit par l'intolérance officielle. Allez à Vienne, vous y verrez représentés équitablement dans le gouvernement tous les intérêts légitimes des huit ou dix cultes positifs professés dans l'empire.

Le Concordat du 18 août 1855 est l'acte le plus important qui ait été posé dans les États de la maison de Habsbourg, depuis la promulgation de la *Pragmatic Sanction*, et ne peut être comparé, par ses conséquences, qu'aux grandes réformes de 1860-1861, dont il a été le précurseur nécessaire et qui l'ont complété. En sept ans, il a produit des résultats considérables. Une nouvelle vie circule dans le corps de l'Église d'Autriche. Les séminaires ont été réorganisés, les études restaurées, les ordres monastiques réformés, le clergé séculier épuré. Des évêques, pleins de science et de piété, sont revenus *ad limina apostolorum* prouver que les nations chrétiennes sont éternellement « guérissables. » Des obstacles, autrefois insurmontables, ont été à jamais renversés.

Sans doute il reste encore bien des lacunes à combler, quelques taches à effacer, beaucoup d'œuvres à créer. Il y a quelques années, l'*Assemblée générale des catholiques allemands* se tenait à Prague. De généreux sujets prussiens, hessois, badois, etc., y prenaient haut et ferme la défense des intérêts et des libertés catholiques, tandis que beaucoup de membres du clergé local s'abstenaient de paraître aux séances! Les biens de l'Église autrichienne, qui ont subi au siècle dernier l'atteinte du césarisme, ont été respectés par les révolutions de notre siècle. Ils sont considérables, surtout en Hongrie. Je n'hésite pas à le dire, dans ma liberté de chrétien et de citoyen, il importe que ces richesses soient dépensées dans l'esprit de leur origine et rendues partout et toujours à leur destination primitive. Elles per-

mettent à l'Église d'Autriche de devenir et de rester une des plus indépendantes du monde, et d'être en même temps un des plus puissants instruments de la propagation et de la glorification de la foi en Europe et en Asie. Aucune Église catholique, ne fût-ce qu'extérieurement, ne doit ressembler à l'Église anglicane. Pour rendre impossibles ou vains tous les projets de spoliation de la cupidité d'État ou de la convoitise révolutionnaire, que les catholiques de l'empire ne laissent jamais aux adversaires de l'Église le plaisir de se draper dans une fausse vertu et qu'ils prononcent toujours les premiers le cri de réforme, partout où il sera juste. Pour conserver intacts les biens de leur Église, ils ont de grands et nobles devoirs à remplir. Que du fond de quelques-uns de leurs diocèses, si riches, ils envoient en Angleterre, en Belgique, en France, en Hollande, en Amérique, des délégués qui pourront rendre compte des prodiges que nous opérons avec des ressources exiguës et péniblement amassées sou par sou. Il est tel diocèse de l'empire d'Autriche, où l'on pourrait trouver aisément les moyens de soutenir toute l'Église bulgare renaissante. Il ne faut plus, par exemple, que les catholiques autrichiens nous laissent seuls, en France et en Belgique, créer les œuvres des *Églises unies d'Orient*, des *Écoles d'Orient*, *Pèlerinages à Jérusalem*, etc., etc. Qu'ils fondent des missions, qu'ils multiplient les écoles, qu'ils bâtissent des Églises, des refuges pour la vieillesse, des crèches pour l'enfance, des associations pour les adultes. Sous ce rapport, j'ai eu le bonheur de le constater, de grands progrès ont été accomplis; mais il en reste beaucoup à faire. Ils seront réalisés prochainement, j'en ai la conviction, parce que la vérité, que l'absolutisme étouffe, triomphe toujours par la liberté.

Aussi les adversaires les plus passionnés du Concordat de 1855 se sont rencontrés surtout dans les rangs de ces soi-disant libéraux, pour lesquels il n'y a de vérité que dans la négation des doctrines catholiques, et de liberté que par l'omnipotence de l'État représenté par eux. Le concordat a été un acte de liberté, de liberté relative, si l'on veut, mais enfin de liberté. Son exécution n'ayant réellement donné lieu à aucun abus sérieux, ceux de ses adversaires qui connaissent le texte de ce document et la situation de l'Autriche aiment à dire : « Il n'est pas appliqué! » Un pareil argument renferme un aveu indirect.

Pour ma part, je ne suis pas en théorie un admirateur enthousiaste des concordats, qui ne sont, à vrai dire, qu'une diminution des droits imprescriptibles de l'Église, à laquelle nul ne peut refuser la liberté. L'expérience de ce siècle a démontré d'ailleurs que les gouvernements ont changé les concordats à leur convenance. Sans doute le régime des concordats a été nécessaire et le sera encore, surtout dans les pays absolutistes. Mais j'estime qu'à notre époque les li-

bertés religieuses des catholiques sont mieux garanties par les libertés publiques et générales que par un simple traité entre deux chancelleries. Le régime du droit commun politique et civil est aujourd'hui plus profitable aux intérêts catholiques que tout autre. L'Église catholique est la *seule* qui puisse se *passer du bras séculier* et qui *doive* se distinguer du pouvoir civil.

Gardons-nous cependant de préconiser des doctrines absolues dans les matières essentiellement relatives de la politique ; car « en politique il n'y a de légitime que ce qui est possible. » En Autriche, toutes les affaires, surtout les affaires religieuses, se traitent d'après le droit historique. Les diverses Églises ont conclu des concordats avec l'État. Le régime des concordats est donc, à un certain degré, le régime de droit commun. Comme il n'y a pas en Autriche de budget des cultes, comme les divers cultes jouissent de revenus qui leur appartiennent en propre, que la constitution politique est basée sur la représentation des intérêts et que l'intérêt religieux a sa place marquée dans l'État réorganisé, il est plus que probable que l'Autriche n'abandonnera pas de si tôt le régime des concordats. Pourquoi s'en plaindre, si la liberté n'en souffre pas ? En politique, l'abus de la logique conduit souvent aux conséquences les plus désastreuses.

Tous les cultes positifs sont reconnus par l'État impérial, qui n'admet pas cependant qu'on soit sans culte : les ministres des différents cultes tiennent les registres de l'état civil de leurs fidèles.

Il n'y a pas en Autriche de religion d'État, excepté dans le Tyrol et le royaume lombard-vénitien. Je ne puis qu'indiquer ce fait si intéressant à plus d'un titre. La législation tyrolienne, par exemple, est en conflit avec les institutions constitutionnelles de l'empire. Quelle en sera la fin ? Le vénérable baron d'Andlaw, dans une lettre récemment publiée, a donné à cette question une excellente réponse. « Oui, a-t-il dit, il faut maintenir l'unité religieuse dans le Tyrol ; mais cette unité doit régner dans les consciences et non dans les lois, qui ne sont souvent que des actes de puissance. Le peuple tyrolien conservera son unité religieuse, s'il le veut ; et pour le vouloir il n'a pas besoin de l'intervention de l'État, à condition bien entendu que ce dernier reste dans son rôle et protège la liberté de tous. » Cette solution, à la fois rationnelle et sage, sera très-probablement adoptée.

Les catholiques autrichiens ont, à très-peu d'exceptions près, accepté franchement, avec empressement même, les institutions nouvelles. A la Chambre des Seigneurs siègent de droit tous les archevêques et évêques ayant eu ci-devant rang de princes. Le clergé catholique a aussi une place constitutionnelle équitable dans les Diètes et par con-

séquent dans la Chambre des députés du Reichsrath : deux évêques, plusieurs abbés mitrés ou prêtres y ont été envoyés par les Diètes provinciales. Le père Wenig, de la Compagnie de Jésus, siège à la diète d'Innsbruck, en sa qualité de *Rector magnificus*, élu de l'université de cette ville. Le clergé a ainsi le devoir constitutionnel de soutenir les institutions qui profiteront surtout, j'en ai la ferme espérance, aux intérêts catholiques.

Je suis heureux de le constater, il a bien compris sa mission. Le 9 décembre dernier, le principal négociateur du concordat, le cardinal de Rauscher, a prononcé à la Chambre des Seigneurs, sur les nouvelles lois fondamentales, un discours plein d'élévation et de clarté, qui ne laisse plus aucun doute sur l'appui que le gouvernement impérial trouvera dans le clergé pour compléter l'œuvre commencée. Le jour de la clôture de la première session du Reichsrath, le prince d'Auersperg, président de la Chambre des Seigneurs et le docteur Hein, président de la Chambre des députés, et aujourd'hui ministre de la justice, ont, la main sur la constitution, résumé avec une légitime satisfaction les travaux du parlement. Pour remercier les deux présidents de leur zèle intelligent, et de leur impartiale fermeté, et, en même temps, pour ratifier leurs solennelles affirmations sur l'avenir certain des institutions représentatives en Autriche, le R. P. Eder, abbé octogénaire du célèbre couvent des bénédictins de Melk et député de la haute Autriche à la Chambre des députés, et le cardinal de Rauscher, à la Chambre des Seigneurs, ont pris la parole, au nom de leurs collègues. Leurs discours resteront dans les archives du Reichsrath, comme la signature du cardinal Langton, au bas de la *Magna Charta* d'Angleterre.

À l'ouverture des diètes provinciales, de solennels offices ont été célébrés dans tous les chefs-lieux de province, sur l'initiative du clergé. Ajoutons que les évêques ont, à la presque unanimité, combattu avec tact, mesure et dignité, les exagérations du principe des nationalités. La pastorale de l'évêque de Brünn, publiée récemment à l'occasion de la célébration solennelle du millénaire de la conversion des Moraves au christianisme, par les deux saints Grecs Cyrille et Méthode, pourrait être méditée avec fruit par d'autres nations encore que par les Tschèques, les Slovénes et les Croates :

« A nous, dit l'évêque, à nous, qui, prêtre successeur des saints Cyrille et Méthode, occupons le ministère apostolique, il nous appartient avant tous autres de prendre pour modèle l'amour de Dieu et du prochain, le zèle pour le salut des âmes, l'abnégation, la patience, la fidélité inébranlable, qui animaient les saints patrons du pays, et de ne tendre, par nos efforts et nos travaux, qu'à faire régner Jésus-Christ par la foi, et à enraciner la charité dans les cœurs, afin

que Dieu soit honoré et les âmes sauvées. Tel était le but unique des saints Cyrille et Méthode : toutes autres choses, comme l'écriture inventée par Cyrille, n'étaient destinées qu'à l'atteindre plus facilement. Ils voyaient le salut, non dans le fait d'appartenir à telle ou à telle race, dans la qualité de Slave ou dans la qualité de Grec, mais dans la conversion des Grecs et des Slaves à la seule vraie religion, dans la glorification du Père qui est au ciel par tous les peuples de la terre, en esprit et en vérité, en espérance, en foi et en charité. C'est ainsi, chers diocésains, que vous devez comprendre la fête à laquelle vous vous préparez. Vous penserez à la conversion de vos pères au christianisme et non à la différence des nationalités. Slaves et Allemands se réuniront pour louer les apôtres du pays, comme ils se réunissent pour exalter la miséricorde de Dieu. Nous sommes avant tout chrétiens, chrétiens catholiques, puis Slaves ou Allemands, mais unis en Jésus-Christ ; et celui qui cherchera à séparer à cause des différences de langage, les hommes unis en Jésus-Christ, celui-là péchera et n'aura pas en lui l'esprit de nos saints patrons. »

Puisse ce langage, aussi noble que rationnel, être entendu partout où l'on essaye, par la *politique de race*, de restaurer les doctrines païennes ou barbares sur la confusion de l'État et de la nationalité.

### III

L'empire d'Autriche occupe sur la carte de l'Europe une magnifique position géographique, entre les Karpathes et les Alpes. Son territoire appartient à trois grands bassins maritimes : celui de la mer Noire, celui de la mer du Nord et celui de la mer Adriatique, auxquels il communique par le Danube, par le Rhin, l'Elbe, l'Oder et la Vistule, et par le Pô, l'Adige, la Brenta, la Piave, etc. Par sa superficie, il est, après la Russie, les Royaumes Scandinaves et la Turquie, le plus vaste État de l'Europe : il mesure 644,850 kilomètres carrés et est habité par une population de 36 millions d'âmes, soit 57 hab. par kilomètre carré.

D'après les publications de la commission impériale de statistique, le sol *productif* de l'empire a une étendue de 97,749,964 arpents d'Autriche (*jochs*), ou 55,717,479 hectares, qui auraient une valeur de 9,500,969,276 florins V. A. (23,752,423,190 fr.), et avec le bé-

tail (1,006,149,740 florins = 2,515,574,550 francs) et le matériel (278,054,672 florins = 695,136,670 francs), une valeur totale de 10,785,175,688 flor. V. A. (26,962,954,220 fr.).

La production agricole de l'Autriche, d'après les mêmes documents officiels, serait de 2,119,400,000 fl. (5,298,500,000 fr.). La valeur vénale moyenne de l'hectare serait donc de 426 à 427 fr.; le produit *brut*, par hectare, de 95 fr. environ, et le produit *net* de 25 fr. 75 c. On calcule ce dernier, en Autriche, à raison de 25 p. 100 du produit brut.

Ces chiffres, rapprochés des résultats qu'on obtient en Belgique et de la statistique agricole de l'Angleterre et de la France, si bien exposée par M. de Lavergne, prouvent l'état d'infériorité dans lequel se trouve, au point de vue de la production, un des pays les plus fertiles du monde. Les causes de cette infériorité sont la situation économique de l'empire, la rareté du numéraire et la faible densité de la population. Tandis que le capital d'exploitation s'élève par hectare, en Angleterre à 200 fr., en France à 100 fr. et en Belgique à 575 fr., il n'est en Autriche que de 56 fr. par hectare ! Les nouvelles voies de communication, la réorganisation du crédit foncier des propriétaires, la liberté et sa sœur la concurrence, les besoins de l'Europe occidentale feront sortir très-prochainement l'Autriche de cette situation transitoire.

Son régime foncier et sa législation hypothécaire sont les meilleurs que je connaisse; son cadastre, œuvre gigantesque poursuivie depuis 1817, n'a pas son pareil en Europe. La population de l'Autriche, il est vrai, ne s'accroît annuellement que de 0,41 p. 100; mais on suppléera facilement au manque d'ouvriers par l'application à l'agriculture des machines à vapeur, ces instruments providentiels de l'industrie moderne. On calcule que, depuis quinze ans, la valeur de la propriété a doublé. J'ose affirmer que cette progression ascendante se maintiendra. Dans les montagnes de la Gallicie, de la Bukovine, de la Transylvanie et dans le nord-est de la Hongrie, on pouvait acquérir, l'an passé, de magnifiques forêts vierges à 20 francs l'hectare. Quand les nouvelles voies ferrées projetées ou en voie d'exécution dans ces riches contrées seront livrées à la circulation, ces immeubles quadrupleront de valeur.

La production agricole, quelque faible qu'elle soit, relativement aux forces naturelles du sol, est cependant trop grande pour l'empire lui-même; un excédant considérable peut être livré à l'exportation.

Les vins, dont la production (30 à 40 millions d'*eimer*, ou 15 à 20 millions d'hectolitres) était évaluée en 1860 à 550 millions de francs, méritent d'être cités parmi les meilleurs de l'Europe et com-

mencent à lutter en Allemagne avec les vins du Rhin et les vins de France. Déjà les céréales de la Hongrie affluent dans le midi de la France par les chemins de fer Sud-Lombards et Trieste, mis en communication avec le Danube, la Save et la Drave. Le comte Zamoïsky vend le produit de ses forêts de Gallicie à Trieste. Dans cinq ans, Lemberg, Czernovitz, la Transylvanie et l'est de la Hongrie seront reliés à Galatz et à Kustenje par des chemins de fer. Ces voies de communication produiront une révolution complète dans les prix de l'alimentation de l'Europe occidentale. L'équilibre entre la consommation et la production se rétablira, et la monarchie autrichienne sera un des greniers les plus abondants de l'Europe. Son industrie et son commerce grandiront dans la même proportion.

Depuis quelques années, les commerçants, plus prévoyants que le gouvernement et ne consultant que leur intérêt, suivent le courant du Danube et vont chercher vers les embouchures de la mer Noire des débouchés dont il n'est pas permis encore de mesurer l'étendue. L'Autriche se trouve sur la route directe de l'Europe centrale vers l'Orient. Le Danube, rendu enfin à sa destination, sera une des plus grandes artères du commerce de l'Orient, grâce au réseau de chemins de fer et de canaux dont on est occupé à l'entourer. L'entrepôt général du commerce entre l'Asie et l'Europe sera en Autriche. En 1851, le commerce de l'empire avec l'étranger s'élevait, pour l'importation, à 158,074,665 fl., et pour l'exportation, à 156,524,944 fl. En 1861, la valeur des exportations a été de 510,687,250 flor.; celle des importations de 252,752,554 florins. Ainsi, en dix ans, le commerce a plus que doublé d'importance et de valeur. Ce résultat très-satisfaisant doit être attribué aux réformes opérées depuis douze ans dans les tarifs douaniers. En 1850 fut abolie la ligne douanière qui séparait la Hongrie du reste de la monarchie. L'année suivante, des droits protecteurs, modérés pour les produits agricoles, plus élevés pour les fabricats étrangers, furent substitués au système prohibitif, définitivement abandonné. A l'exportation, les droits sont insignifiants pour certaines matières premières seulement. Les droits de transit sont de simples droits de contrôle. La Dalmatie, Trieste, Venise, Fiume, Zengg, Carlopago, Portore, Buccari, ports francs, une partie de la ville de Brody, en Gallicie, et de la commune de Jungholz, en Tyrol, sont placés, pour des raisons spéciales, en dehors du système général des douanes impériales.

Le tarif du 1<sup>er</sup> janvier 1854, plus modéré encore que celui de 1851, contient en germe une entière liberté commerciale. Le gouvernement actuel s'est rallié complètement à ce principe, et l'a placé en tête de son programme politique. Quand on abolit la prohibition et la protection en matière civile et politique, il est logique d'en

débarrasser le commerce et les échanges. Si le gouvernement impérial persiste dans cette politique de liberté commerciale commandée d'ailleurs par l'intérêt public, il sera amené tôt ou tard à abolir les deux monopoles du sel et du tabac, si ruineux pour le consommateur et si peu lucratifs pour l'État.

Depuis longtemps l'Autriche ne connaît plus la vénalité des charges. Le travail y est complètement libre, comme aussi le choix des professions, à quelques exceptions près (fabriques d'armes, pharmacies, usines de produits chimiques, etc.). Il existe encore certaines restrictions qui frappent principalement les négociants et les commerçants étrangers, d'autres qui limitent le droit d'association en matière commerciale ou industrielle, comme en France. Ces entraves, aussi inutiles que funestes au développement de la richesse générale, disparaîtront, il faut l'espérer, sous l'action des principes de liberté, solennellement proclamés.

Peu de pays renferment plus de ressources naturelles que l'empire d'Autriche. Sa production agricole est, avons-nous montré, susceptible d'un développement immense ; la valeur de son commerce croît en proportion géométrique ; son industrie est encore à l'état d'enfance, et cependant elle a étonné par ses premiers résultats tous ceux qui ont visité la dernière exposition de Londres. En 1861, M. de Czoernig évaluait la production industrielle de l'empire à 1 milliard 200 millions de florins (5 milliards de francs). Ce chiffre, déjà très-satisfaisant, paraîtra mesquin à ceux qui connaissent les colossales richesses enfouies dans le sol, et improductives à cause du manque de capitaux. Les mines de fer, de sel et de houille ont à peine été explorées : elles sont d'une abondance telle qu'on en méconnaît la valeur. Le cuivre, le plomb, le mercure, le zinc, le soufre, etc., en un mot toutes les matières premières de l'industrie moderne se trouvent en couches luxuriantes dans les diverses provinces de la monarchie. Il y existe aussi des mines d'or et d'argent. La production minérale était évaluée, en 1859, à 41 millions de florins seulement. A l'aide de capitaux relativement insignifiants, elle pourrait être en peu d'années décuplée. Le sel est tellement abondant dans les Karpathes, qu'on en jette chaque année dans la Mer plusieurs centaines de mille quintaux, pour ne pas en faire baisser le prix ! Triste conséquence du monopole. La production annuelle de la laine s'élève à 700,000 quintaux métriques : les diverses industries auxquelles elle sert de matière première produisent annuellement une valeur de 140 millions et emploient plus de 400,000 ouvriers.

Depuis 1850, il existe dans toutes les parties de la monarchie des *Chambres de commerce et d'industrie*, élues par les notables com-

merçants ou industriels et investies d'attributions étendues : elles ont leur représentation dans les Diètes et au Reichsrath.

Les indications qui précèdent sont certes fort incomplètes : elles suffiront cependant pour montrer quel est l'état réel des ressources de l'Autriche, ce qui a été fait, ce qui reste à faire, et comment il sera possible en peu d'années, grâce à de libres institutions, de porter la fortune privée à un haut degré de prospérité.

Si le crédit de l'Autriche n'a pas toujours inspiré la confiance qu'il mérite, c'est qu'on connaissait mal les ressources du pays ou qu'on confondait trop la situation du trésor public avec la richesse réelle des peuples de la monarchie. L'État autrichien est pauvre, parce qu'il a été mal administré ; mais les peuples de la monarchie sont riches. L'administration des finances publiques ne mérite pas non plus tous les reproches dont on l'a accablée depuis quinze ans. L'Autriche, depuis cent cinquante ans, n'a pas eu des finances bien réglées, parce qu'elle était restée, même au dix-huitième siècle, un *pays d'États*, et que les nécessités de la politique européenne la forçaient de dépenser des sommes que ne lui avaient pas accordées les Ordres. Après avoir soutenu le poids écrasant de la guerre de Sept-Ans, elle fut la plus grande et la plus courageuse victime des guerres de la République et de l'Empire. En 1847, ses finances étaient dans un état relativement très-satisfaisant, et son gouvernement le moins cher de l'Europe. Ses fonds publics étaient cotés au-dessus du pair, jusqu'à 118 ! Après les désastres de 1848, le gouvernement travailla sans relâche à rétablir l'équilibre dans le trésor public. C'est le 1<sup>er</sup> janvier 1859 que la Banque de Vienne reprenait ses paiements en espèces, le jour même où l'on révélait à l'Europe le plan de la campagne d'Italie. En 1781, les revenus de l'État étaient de 65,777,780 florins, et les dépenses de 64,999,910 florins. En 1847, les revenus s'élevaient à 153,340,796 florins, et les dépenses à 205,978,272 florins.

De 1782 à 1863, le budget de la monarchie s'est soldé annuellement par un déficit, sauf en 1817. La dette publique s'est augmentée ; mais les impôts sont restés les mêmes, ou à peu près. Dans la plupart des autres pays, la dette publique a augmentée, et les impôts aussi. Il n'est donc pas sans intérêt de comparer la situation du budget autrichien aux budgets de quelques-uns des États jouissant d'une parfaite renommée financière. Je me servirai, pour dresser cette comparaison, des documents officiels autrichiens, et du dernier travail statistique si intéressant de M. Maurice Block<sup>1</sup>. Prenons pour point de départ la population et le territoire :

<sup>1</sup> *Puissance comparée des divers États de l'Europe*, par Maurice Block. Gotha, 1862.

L'Autriche a une superficie de 644,850 kil. carrés habités par 36,000,000 d'âmes.  
 La France 542,397 kil. carrés et compte 37,307,199 habitants.  
 La Grande-Bretagne, 315,128 kil. carrés et compte 29,307,199 habitants.  
 La Belgique, 29,456 kil. carrés et compte 4,731,957 habitants.

Les recettes dans ces quatre États ont été, depuis trente ans, soumises à des fluctuations qu'il est intéressant d'analyser.

	RECETTES TOTALES EN 1861		RECETTES		ACCROISSEMENT DES RECETTES P. 100		
	RECETTES en francs.	PAR TÊTE en francs.	EN 1828	EN 1847	DE	DE	DE
					1828-1847	1847-1861	1828-1861
Autriche. . .	748,885,000	21.05	104,000,000 fl.	161,738,000 fl.	55.5	83.4	188.0
France. . . .	1,840,775,000	49.75	1,050,465,000 fr. *	1,572,587,000 fr.	55.1	54.1	76.6
G <sup>d</sup> e-Bretagne.	1,686,450,000	57.12	50,700,000 l. st.**	51,546,000 l. st.	1.6	50.0	55.0
Belgique. . .	148,629,000	51.82	97,696,000 fr.***	115,475,000 fr.	18.1	28.8	52.1

\* En 1829. — \*\* En 1850. — \*\*\* En 1852.

C'est donc en Autriche que les recettes subissent la plus forte progression ascendante. C'est aussi dans ce pays que le contribuable paye le moins.

La dette autrichienne, dont on a fait souvent les peintures les plus sombres, n'est pas exagérée, quand on la compare aux dettes des autres États, et surtout quand on se rappelle qu'elle contient un poste de plus d'un *demi milliard* de florins, dépensés depuis 1848, pour la libération des paysans et l'abolition des corvées.

	DETTE EN 1861		INTÉRÊTS DE LA DETTE rapport aux dépenses totales, en tant pour 100.	DÉPENSE PAR HABITANT pour le payement des intérêts et l'amortissement de la dette.
	CAPITAL NOMINAL en francs.	PAR TÊTE. d'habitant.		
Autriche. . . . .	5,670,175,000	161	25.7	7.01
France. . . . .	9,334,012,000	252	27.1	15.48
Grande-Bretagne.	20,126,950,000	694	39.4	25.15
Belgique. . . . .	662,290,000	132	20.9	7.80

Ces chiffres ont encore plus de signification quand on les compare aux diverses dettes en 1847 et en 1861.

	DETTE EN 1847 (capital nominal.)	DETTE EN 1861		
		DETTE	AUGMENTATION p. 100	AUGMENTATION directe.
Autriche (fl.) . . . . .	915,872,000	2,268,070,000	148	1,554,198,000
France (fr.) . . . . .	5,838,002,000	9,354,012,000	60	5,496,010,000
Grande-Bretagne (l. st.) . .	790,500,000	805,078,000	1.87	14,778,000
Belgique (fr.) . . . . .	640,970,000	662,290,000	3.32	21,520,000

Le budget de l'empire d'Autriche, voté par les Chambres pour 1865, est établi de la manière suivante :

Dépenses votées. . . . .	367,087,748 fl.
Recettes prévues. . . . .	504,585,094
Déficit. . . . .	<u>62,502,654 fl.</u>

En 1862, les recettes encaissées ont dépassé de 20 millions de florins les prévisions du gouvernement : il est probable qu'il en sera de même cette année. Pour combler le déficit, les impôts ont été légèrement majorés *pour trois ans seulement*, tellement on a peur de surcharger le contribuable. Et cependant, en élevant l'impôt de 25 p. 100, chaque citoyen de l'empire ne payerait que 26 francs et l'État se trouverait en présence d'un excédant. Dans ce cas, le contribuable autrichien se trouverait encore dans une position plus favorable que les contribuables français ou belges. Le récent accord de l'État avec la Banque, qu'a approuvé le parlement, permettra de reprendre les paiements en espèces le 1<sup>er</sup> janvier 1867, au plus tard.

La valeur du florin, aux diverses époques critiques que l'empire a traversées depuis quinze ans, donnera une idée, sinon tout à fait exacte, au moins fort curieuse de la situation politique actuelle.

Au 31 décembre 1846 le florin valait, fr.	2.45
— 1847	2.58
— 1848	2.12
— 1850	1.98
— 1856	2.32

—	1858	—	2.50
—	1859	—	2.00
—	1860	—	1.72
—	1861	—	1.75
—	1862	—	2.19
Au 1 <sup>er</sup> octobre	1865	—	2.25

Les fonds publiés et toutes les valeurs autrichiennes ont subi depuis l'année passée une hausse moyenne de plus de 10 p. 100. L'emprunt émis à Londres, immédiatement avant la campagne de 1859, au cours de 80, et tombé depuis à 60, a repris son cours d'émission. Ce mouvement remarquable de hausse s'est accéléré surtout depuis la clôture de la première session du Reichsrath. Tels ont été pour l'Autriche les premiers fruits du régime nouveau. Il a suffi d'une comptabilité, clairement, publiquement établie, d'un budget des voies et moyens, discuté et consenti par les députés des diverses provinces de la monarchie, pour ramener la confiance et inspirer la conviction qu'un meilleur avenir est proche <sup>1</sup>.

## IV

Espérons que tous les peuples de l'Europe profiteront de cette solennelle leçon, et que l'Autriche elle-même, qui l'a donnée, saura en tirer les conclusions dernières. Pour cela, il faut qu'elle continue à marcher d'un pas ferme et sûr dans la grande voie qu'elle a ouverte. Il importe qu'elle développe les libertés octroyées à ses peuples; il importe surtout qu'elle laisse ces peuples user de leurs libertés comme ils l'entendent, qu'elle ne les *force* pas à être libres de telle ou telle manière. Dans cet ordre d'idées, il ne lui sera pas impossible de satisfaire les Hongrois, les Croates et les Lombards-Vénitiens, rien qu'en appliquant avec prudence et modération les principes du diplôme du 20 octobre, complété par la loi du 26 février. La politique n'est en définitive qu'une perpétuelle transaction sur les faits, sous l'égide de principes préexistants. Les difficultés constitutionnelles

<sup>1</sup> La dernière série du dernier emprunt national à primes a été adjugée, il y a quelques mois, à MM. de Rothschild à 102.50, 2 1/2 p. 100 au-dessus du pair! le nouveau budget se solde en réalité par un excédant. Le déficit n'est qu'apparent, puisqu'il est amené par l'amortissement d'une dette.

soulevées à propos des pays hongrois ne sont donc pas insolubles ; elles seront écartées bientôt, puisque des deux parts on discute dans le calme avec la modération qui convient à des causes justes.

Quand l'édifice constitutionnel sera ainsi complété, il restera au gouvernement impérial une dernière tâche à accomplir, difficile mais glorieuse. Il aura à féconder cette œuvre de liberté par la seule liberté : le commerce à affranchir ; l'industrie à développer et l'agriculture à protéger, par la conservation de la paix, la multiplication des voies de communication et la modération dans les dépenses publiques ; l'Allemagne à pacifier, l'Orient à civiliser, offrent un champ immense à sa légitime ambition. Quand sur le versant des Alpes, à Vérone, à Parenzo, à Zara, à Czernovitz et à Hermanstadt, l'Europe aura été habituée à entendre les discussions libres et fécondes que nous avons lues dernièrement dans le compte rendu des Diètes, quand les Alpes seront traversées par des chemins de fer nombreux qui feront de l'Allemagne le marché le plus lucratif de l'Italie, quand l'empire, recueilli dans un calme plein de force, n'aura, pour ainsi dire, à invoquer pour sa défense que le prestige du droit soutenu par des institutions populaires, l'Autriche aura, sans frais et sans effusion de sang, réalisé pour sa sécurité, sa gloire et son avenir plus que toutes les gigantesques batailles du siècle dernier et du siècle présent. *Viribus unitis* : telle est la devise adoptée par l'empereur François-Joseph. Que son gouvernement l'applique sincèrement : il sera fort par l'union avec les peuples de la monarchie, mille fois plus fort que par l'unité artificielle de l'empire. L'unité sera la conséquence nécessaire de l'union.

L'Autriche se doit à elle-même, comme elle doit aux intérêts de ses confédérés de surveiller avec une vigilante sollicitude le mouvement germanique et d'être toujours prête à défendre le rang qui lui appartient en Allemagne. Mais elle doit se garder de sacrifier pour la conquête de l'empire d'Allemagne, qui n'existe point, les intérêts de l'empire d'Autriche qui existe. L'unité de l'Allemagne n'est possible qu'avec la maison de Habsbourg-Lorraine, comme l'unité italienne n'est réalisable qu'avec le pape. Rien n'empêchera donc un jour la monarchie autrichienne de reprendre en Allemagne son rôle historique, quand les divers peuples de cette vaste contrée l'y inviteront ; mais les devoirs qui lui incombent actuellement sont trop réels, pour qu'elle les néglige en vue d'un but peut-être chimérique.

Les savants rêves de quelques professeurs ne doivent pas la faire renoncer à la politique pratique et lui faire entreprendre des guerres pour une idée abstraite ou une conquête matérielle. Si elle le veut, elle conquerra les rives de la mer Noire sans brûler une amorce.

La principale raison d'être de la monarchie autrichienne, c'est son

catholicisme. Qu'en donnant et garantissant à tous les citoyens la plus large liberté civile de professer leurs cultes, elle ne cesse donc de proclamer sa volonté, non pas d'être un *gouvernement* catholique, mais de rester une confédération de *nations* catholiques. C'est ce caractère auguste qui lui ouvre le chemin de l'Orient et qui la maintient forte et redoutée en Allemagne et dans le monde. Que l'Autriche le perde, et son rôle en Allemagne deviendra inutile ou fera double emploi avec l'action de la Prusse. La guerre de Trente-Ans, les terribles luttes soutenues pendant des siècles contre les Turcs, la guerre de Sept-Ans, l'histoire du passé comme les événements du présent indiquent d'une manière certaine quelles sont les causes de la force morale de la monarchie. Il ne manque pas cependant à Vienne d'hommes d'États et de publicistes disposés à en faire bon marché ! Nous ne pouvons que les plaindre. Si l'Autriche a tant de partisans fidèles en Allemagne, si on la déteste ou craint dans le Nord et le Nord-Est, si elle a tant d'amis ou de défenseurs dans le Sud et dans l'Ouest de l'Europe, c'est parce qu'on la considère comme une force conservatrice et religieuse. Le jour où il serait prouvé qu'elle a abdiqué cette royauté morale, non-seulement elle conserverait ses ennemis actuels, mais elle perdrait même ses antiques amis. Il ne faut pas qu'on l'oublie à Vienne : ce n'est pas la monarchie de Joseph II, mais celle de Marie-Thérèse, qui est populaire en Europe. Les Joseph II ne sont pas rares aujourd'hui, et les plus complets sont à trouver ailleurs qu'à Vienne.

En m'exprimant ainsi, je m'adresse non à l'État, mais aux peuples de l'empire, je ne formule ni un reproche ni une crainte, je signale un fait de l'histoire du droit public international. Il est certain que l'Autriche actuelle est plus catholique qu'elle ne l'était il y a quinze ans, parce qu'elle est plus libre. Cette coïncidence du réveil de la foi catholique et de la restauration des libertés publiques ne paraîtra étrange qu'à ceux qui ignorent ou méconnaissent l'invincible énergie des principes.

P. DE HAULLEVILLE.

# LA DYNASTIE DES VERNET

---

La dynastie des Vernet a régné dans l'art de 1740 à 1865, cent vingt ans, plus que depuis longtemps n'a régné une dynastie quelconque en France. Elle avait été préparée par Antoine Vernet, un peintre d'Avignon qui eut quelque notoriété dans son lieu natal : telle est la souche obscure d'où sortit ce sang illustre. « Je ressemble au Grand Dauphin, disait en mourant le second des Vernet : fils de roi, père de roi, jamais roi. » L'histoire dira peut-être que, dans toute cette famille de rois, il n'y a eu que des princes ; mais si les Vernet ne furent pas rois par le génie, ils le furent du moins, et Carle lui-même, par la popularité et par le succès. Cette dynastie, qui eut ses courtisans et ses adorateurs, qui traita parfois de pair avec celle des rois de France, qui s'agrandit par des mariages savamment calculés et tâcha de se perpétuer, au dernier moment, en s'alliant avec un sang nouveau, est un des phénomènes les plus curieux de l'histoire de l'art en France. La famille des Van-Loo, qui d'ailleurs avait pris racine en Hollande, ne peut se comparer à celle des Vernet, vraiment nationale par tous les points, et représentant une tradition héréditaire, qui lui donne une physionomie nettement caractérisée. Il y a eu de plus grands artistes, il y en a eu qui ont marqué une trace plus profonde et plus durable ; il n'y en a pas eu qui, tout en prenant la marque et comme le costume de l'époque, aient mieux reflété les qualités moyennes du génie français dans leurs œuvres, et en qui celui-ci se reconnaisse et se retrouve davantage. Chacune de ces trois figures a son cachet spécial, mais toutes ont un caractère

identique et un air de famille. Ce qui distingue les trois Vernet, c'est la fécondité facile, une verve originale et vaillante, l'adresse, la rapidité, la clarté. Tous sont des artistes de leur temps, étudiant la nature, peignant ce qu'ils voient exploitant plus ou moins l'à-propos dégagés du culte exclusif de l'antiquité, et modifiant la tradition sans l'abandonner entièrement. Tous, à des degrés divers, ont obtenu cette popularité qui s'explique par la nature même de leur talent. Enfin ces traits de ressemblance se poursuivent et se complètent, comme on le verra, jusque dans les analogies matérielles de ces trois existences, également actives jusqu'au bout, également longues, également heureuses.

## I

Le premier de la dynastie, Joseph Vernet (1714-1789), fut de bonne heure possédé par le démon de la peinture. Dès l'enfance, il sentit l'*influence secrète*, et ce précoce instinct de l'art devint après lui un patrimoine transmis avec le sang dans la famille. Les traits qu'on en raconte, si invraisemblables qu'ils puissent paraître, reposent sur des renseignements dignes de foi, et Joseph Vernet n'est pas encore assez éloigné de nous pour qu'on puisse soupçonner la légende d'avoir défiguré son histoire. A quatorze ans, il peignait des écrans, des dessus de portes et des panneaux de voitures, en compagnie de son père. A dix-huit, on l'envoya à Rome, avec deux cents livres dans sa poche. Arrivé à Marseille, il y vit pour la première fois la mer, et ce spectacle décida sa vocation. Il était déjà peintre : à partir de ce moment, il se sentit peintre de marine. Dans la traversée, il se fit attacher au grand mât, pour ne perdre aucun détail d'une tempête, dont la magnifique horreur l'avait frappé d'admiration, quand elle frappait d'épouvante les passagers et les matelots. Ce fut dans cette situation, tel que l'a représenté son petit-fils Horace en une de ses meilleures toiles, qu'il grava trait pour trait chaque ligne et chaque teinte du tableau au fond de sa mémoire, — une mémoire prodigieuse, comme celle de tous les Vernet, chez qui elle fut toujours une des formes de l'imagination. Jusqu'à la fin de sa vie, Joseph se souvint de cette scène, et c'est elle, sans doute, qui lui inspira son admirable composition de la *Tempête*, qu'on ne peut regarder sans éprouver dans son âme le contre-coup du bouleversement

de la nature. Il s'en souvint surtout en n'oubliant jamais de mettre l'homme en première ligne dans ses œuvres. L'Océan ne sera pour lui qu'un cadre, et au drame des éléments il fera toujours répondre le drame des passions humaines.

A Rome, Joseph Vernet, entré dans l'atelier d'un peintre secondaire, s'occupa d'abord beaucoup plus d'achever ses études et d'observer passionnément la nature que de se faire connaître. Chaque jour, en de longues promenades, il étudiait les ruines, les costumes pittoresques, les lignes du sol et surtout les tons du ciel, car il avait compris que, pour un peintre de paysages et de marines, le point de départ et la base de tout le reste c'est la connaissance approfondie des moindres accidents du jour, des phénomènes les plus délicats de la lumière aux diverses heures et dans les divers états de l'atmosphère, le matin, à midi, le soir, la nuit, par le calme, par l'orage, par la pluie, le brouillard ou le vent. Ne venant pas à bout de noter assez vite ces fugitives harmonies de la nature, dont les nuances mobiles et variables disparaissaient avant d'avoir été fixées sur la toile, il inventa une sorte d'alphabet sténographique où chaque caractère répondait à un ton différent, de manière à pouvoir exprimer sur-le-champ, par un simple rapprochement de chiffres, les aspects les plus compliqués de l'horizon. Rentré chez lui, il n'avait qu'à ouvrir ses tablettes pour y retrouver l'impression et l'effé envolés.

A Rome, les premiers appréciateurs de Vernet furent un cardinal et un perruquier. L'admiration du perruquier, qui était en même temps son propriétaire, se traduisit par un crédit dont il avait grand besoin. La protection de l'Éminence fit vite sa renommée : l'esprit aimable et facile du jeune artiste acheva dans les salons ce que son talent avait commencé dans l'atelier. On le chargea de décorer des palais et des galeries. Les tableaux qu'il ne tarda pas à envoyer à Paris, chaque fois que s'ouvrait une exposition nouvelle, furent accueillis d'abord avec faveur, puis avec enthousiasme. Diderot sonna ses plus belles fanfares pour signaler un nouveau peintre à son siècle. On admirait à la fois, dans les toiles de cet inconnu de la veille, la profonde connaissance de la mer, exprimée d'une manière large et sûre, avec une sobriété puissante, et l'intérêt dramatique dont il savait animer tous ses tableaux; l'étude de la nature matérielle unie à celle de la nature morale et de la passion humaine. Il n'y a rien, en effet, dans les marines de Joseph Vernet, de cette espèce de panthéisme plein d'une superbe indifférence pour l'homme, qu'on trouve dans celles de presque tous ses rivaux. S'il peint un *calme*, ce n'est pas seulement par la surface aplanie des flots reflétant un ciel paisible, et par la voile d'un bateau doucement arrondie sous la brise; c'est aussi par le choix, l'attitude et l'expression des groupes dont il

peuple le rivage. S'il peint un *navfrage*, il ne se borne pas à faire sombrer le navire au milieu des vagues soulevées et sous le feu du ciel; il jette sur tous les points de sa toile une multitude d'épisodes qui accroissent l'effet pathétique et navrant de la scène, en nous la montrant dans ses rapports étroits avec l'homme, qui en souffre et qui en meurt. Dans son *Orage impétueux*, l'œil se fixe tout d'abord avec angoissé sur cette épave flottante à laquelle deux marins se tiennent désespérément accrochés, et que d'autres s'efforcent de tirer jusqu'à terre à l'aide d'une longue corde, ainsi que sur les deux figures éplorées qui suivent le sauvetage du haut d'une roche battue par la mer. On ne saurait trop insister sur ce point, parce qu'il est essentiel dans le talent de Joseph Vernet. C'est par là surtout qu'il eut prise sur le *sensible* Diderot et sur tout le dix-huitième siècle, fort épris, comme on sait, de nature et d'humanité; mais le sentiment, chez lui, n'a jamais cet accent de fade déclamation qu'il revêt dans les écrits des encyclopédistes.

Quelques années après ses premiers envois, sa réputation était devenue telle que le marquis de Marigny, surintendant des beaux-arts, l'appela à Paris et lui commanda les *Ports de France*, sujet ingrat, à ce qu'il semble, et qui, avec un génie moins heureusement doué, moins fécond et moins souple, se fût trainé dans les platitudes de la peinture didactique. Rien n'était plus propre que la monotonie du cadre imposé à mettre en relief tout ce que l'artiste avait de ressources dans l'esprit et dans la main. Nos lecteurs ont pu voir au Louvre, pour peu qu'ils ne se soient pas laissés détourner de cet examen par un préjugé contre le genre, et qu'ils aient surtout abaissé leurs regards sur les premiers plans, avec quel art abondant et naturel, avec quelle variété délicate et facile il a esquivé l'écueil. Ses *Ports de France* ne sont pas seulement des marines pleines de vérité et quelquefois de poésie, diversifiées par l'état de l'atmosphère et du ciel, les accidents de la lumière et la configuration du rivage; ce sont avant tout des tableaux complets, animés, où, grâce au soin qu'il a eu de ne prendre son point de vue ni trop haut ni trop bas, il a pu remplir le devant de ses toiles de scènes pittoresques et significatives qui en font le principal intérêt. Ces scènes ne sont point des accessoires, elles font essentiellement partie du sujet; elles caractérisent la physionomie et la destination spéciales de chaque port, en même temps qu'elles achèvent le tableau. Matelots débarquant, marchandes de poisson, pêcheurs de crabes, chercheurs de coquillages, hommes du peuple et grands seigneurs, travailleurs affairés et promeneurs oisifs; ici un peintre, Vernet lui-même, prenant un croquis, là des portefaix roulant les marchandises de leurs bras musculeux, et des bandes d'enfants en gaieté, et des soldats qu'on embarque,

et quelque duchesse musquée qui débarque avec son abbé et son épagnéul, et des bœufs qui mugissent, et des chevaux qui se cabrent, et le troupeau de galériens qui rentre chassé par le bâton du garde-chiourme, tout cela va et vient dans un ensemble harmonieux et bruyant à la fois, d'une aisance et d'une ampleur admirables, dont toutes les parties se tiennent et s'expliquent. Le regard charmé s'arrêterait des heures à chacun de ces groupes d'un dessin si net, d'une touche si spirituelle et si légère, d'une allure si libre et si dégagée, qu'ils semblent avoir été saisis et fixés sur le vif, comme ces papillons que l'épingle d'un entomologiste pique tout palpitants sur le mur. Vernet a au plus haut point ce talent de composition qui semble plus un don qu'un travail. Il combine si bien ses innombrables épisodes qu'on les dirait arrangés par le hasard intelligent de la nature plutôt que par la main d'un peintre. Cette facilité et cette vérité sont encore une des marques distinctives de son talent, et par là aussi il est le chef légitime de la dynastie des Vernet<sup>1</sup>.

Comme les peintres de marine, Vernet a souvent répété ses sujets, même lorsqu'il n'y était pas forcé par le programme d'un ministre, et presque toute son œuvre tourne autour de cinq ou six thèmes de prédilection, véritables lieux communs qu'il vivifie par des variations innombrables : les calmes, les tempêtes, les naufrages, les coups de vent, les chutes d'eau, les clairs de lune. Dans ses courses diurnes et nocturnes à travers la campagne romaine, il avait amassé le plus riche arsenal d'observations, et se trouvait en mesure pour tous les cas ; il ne lui restait qu'à presser, suivant les besoins, l'une des touches de ce clavier sténographique dont nous parlions tout à l'heure, pour prendre le diapason du tableau. Il a surtout étudié à fond les lois de la perspective aérienne. Il multiplie les contrastes pour montrer qu'il sait la nature par cœur sous toutes ses faces, en ses nuances les plus délicates et les plus difficiles à saisir. Dans ses *nuits*, il aime à faire combattre les lueurs de la lune avec celles de la flamme, il joue avec tous les effets de la lumière, et rend les ténèbres visibles, en y mettant une justesse relative de tons locaux, une profondeur, une science de dégradation étonnantes. Ses nuages flottent suspendus dans l'espace ; ses brouillards rampent et s'accroupissent lourdement sur le sol, mais, tout en déroband le jour, ils s'en imprègnent. Les lueurs qu'il fait jouer et les objets qu'il projette à la surface de l'eau, en subissent

<sup>1</sup> Mieux encore peut-être qu'au musée du Louvre, on peut étudier les ports de France dans les belles gravures de Le Bas, au Cabinet des estampes. Joseph Vernet est de ceux qui perdent peu et gagnent quelquefois beaucoup à la gravure. *L'Histoire des peintres de toutes les écoles* (Renouard) a reproduit, et très-bien, un certain nombre des meilleures compositions de cet artiste, mais, je ne sais pourquoi, pas un seul de ses *Ports*.

l'ondulation et gardent leur couleur naturelle dans les plus grandes profondeurs : la masse liquide et le reflet dont elle est traversée semblent se pénétrer réciproquement. Tous les secrets de la nature lui sont familiers. S'il peint un beau jour, la sérénité limpide des rayons du soleil, la fraîcheur de l'ombre, la transparence de l'air, je ne sais quel silence étendu partout avec les teintes apaisées et les douces mélodies de la palette, donnent à sa toile comme un accent et un parfum printaniers. Et à ce sentiment intime de la vie matérielle, qui est la gloire du paysage moderne, il joint cette préoccupation pittoresque, cet amour des belles lignes, ces combinaisons de plans étagés et fuyants, cet heureux choix d'accessoires, qui forment la tradition, aujourd'hui négligée par les uns et dénaturée par les autres, du paysage historique.

Il serait impossible de reprendre une à une cette multitude d'œuvres, qu'il prodigua avec une fécondité inépuisable dont sa vieillesse même ne put ni arrêter ni appauvrir la verve, avec une furie d'improvisation, que son petit-fils surtout devait reproduire, et qui lui faisait parfois couvrir toute une toile en un jour. Il suffira d'en avoir détaché et mis en lumière les côtés principaux. Joseph Vernet a ses défauts sans doute, et surtout ses lacunes. Quelquefois sa touche est d'une précision un peu maigre, voisine de la sécheresse. Le coloris n'est pas toujours chez lui à la hauteur de l'invention, ni même du dessin. Il a plus de vérité que d'éclat, plus de naturel que de force, plus de solidité que d'élan. Bien qu'il ne manque d'ordinaire ni de caractère, ni d'accent et de style, Joseph Vernet n'est pas un peintre très-profond. Ses personnages sont dessinés avec plus de souplesse, de grâce et de belle allure que d'énergie. Il n'atteint point à la grandeur sévère du Poussin, à la tournure héroïque et fière des vrais maîtres. Ce n'en est pas moins un artiste éminent, le premier de notre école et de toutes les écoles dans le genre auquel il a attaché son nom, car s'il est moins poétique et moins *piquant* que Claude Lorrain, moins vigoureux et moins grandiose que Backhuyzen ou Van-de-Velde, s'il le cède à quelques autres encore sur certains points, il leur est supérieur dans l'ensemble, et l'emporte sur tous par l'égalité, l'étendue et la variété de ses ressources. C'est ce qu'il exprimait lui-même avec le légitime sentiment de sa supériorité, en disant : « D'autres font mieux un ciel, un terrain, une vague; mais inférieur à chaque maître dans la partie où il excelle, je les surpasse tous dans les autres. »

Les qualités de Joseph Vernet, cette justesse d'accent, cette exactitude d'observation, ce naturel parfait, cette sincérité de sentiment et de facture, pour nous en tenir à ce qui constitue la meilleure part de l'artiste, en dehors et au-dessus des questions de métier, prennent encore plus de relief quand on se reporte par la pensée au milieu de

cette triste école du dix-huitième siècle, toujours ballottée des fadeurs et des mièvreries libertines à la déclamation sentimentale ou mélodramatique, et que l'engouement irréfléchi dont elle est l'objet aujourd'hui de la part des *amateurs*, gent moutonnaire et esclave des modes courantes, ne peut sauver du mépris qu'elle mérite pour n'avoir eu ni conviction, ni idéal, ni même vérité. Entre Watteau et Greuze, qui représentent ces deux points extrêmes et personnifient, dans leur plus haute expression, les deux écoles du dix-huitième siècle, Vernet garde sa place, qui est la bonne. Il ne fait ni du Marivaux, ni du Jean-Jacques, comme la plupart de ses contemporains; ni du Crébillon fils, ni même du Diderot, malgré l'enthousiasme dangereux de Diderot pour lui. Se tenant à l'écart de ce dévergondage de mythologie badine ou boursoufflée, d'allégories grecques ou encyclopédiques, il regarde la nature et l'homme, et son pinceau *parle français*. Boucher, Lancret, Fragonard, n'ont pris que l'écume légère et frivole de l'esprit national; Vernet en prit la substance et les qualités fondamentales, sans les élever toutefois à ce degré souverain qui est un obstacle plus qu'un acheminement à la popularité. Aussi sa gloire lui fut-elle largement escomptée pendant sa vie. Compris et admiré de ses contemporains, comblé de faveur et de *favours*, il n'eut à soutenir aucune de ces luttes violentes au prix desquelles tant d'autres ont acheté la dure conquête du succès. Les *marines* de J. Vernet consolaient Louis XV de la décadence de la marine française. Tous les souverains et toutes les collections publiques de l'Europe se disputaient ses ouvrages, que les plus illustres graveurs multipliaient à l'envi. Il y a cinquante tableaux de J. Vernet au Louvre, alignés autour d'une vaste salle où l'on a placé le buste du peintre comme celui d'un monarque dans son royaume. Cinquante tableaux, c'est beaucoup, c'est trop peut-être, surtout quand ces tableaux sont tous de même nature et reproduisent presque les mêmes vues. Une telle accumulation fatigue d'avance le regard, et par la ressemblance des sujets fait croire à l'uniformité de la peinture. Elle nuit à sa renommée en croyant la servir.

La fortune n'eut que des sourires pour Joseph Vernet. Il trouva la richesse dans la gloire, et fut heureux dans sa vie privée comme dans sa vie publique. Chaque jour, les affections de famille le retrempeaient dans le repos de l'âme et dans la paix du cœur. Il avait ses grandes entrées à Versailles, dans tous les salons de la noblesse, de la haute finance et des lettres. Membre de l'Académie avant quarante ans, il y reçut son fils Carle, et put assister à la transmission de sa gloire sur la tête de cet héritier de son nom et de son talent. Il mourut dans sa soixante-seizième année, le 3 décembre 1789, comme si les premiers symptômes de la révolution eussent averti cet homme

heureux qu'il était temps de partir. Oui, c'est bien là le chef de la dynastie des Vernet.

## II

Comme Joseph, Carle fut une sorte d'enfant prodige. Élevé au milieu de l'atelier paternel, il apprit le dessin en même temps que la parole, et tous ses biographes rapportent un trait de ses premières années qui prouve la précocité de sa main et celle de son esprit. Un jour que son père parlait avec enthousiasme de cette habileté naissante, voyant qu'on semblait sourire de son aveuglement, il envoya chercher Carle, alors âgé de cinq ans, et lui mit un crayon et une feuille de papier dans les mains. L'enfant dessine un cheval; on le regarde, on applaudit, mais on remarque qu'il n'a pas pris assez haut, et qu'il ne lui restera point de place pour les jambes. Sans se déconcerter, sans répondre, il continue, commence les jambes, puis arrivé au bas du pa pier, en quelques coups de crayon il simule une rivière, et fait prendre un bain à l'animal.

Déjà alors, c'était le cheval que Carle Vernet dessinait de préférence, et sa spécialité future se marquait d'instinct dans ses premiers essais. Cette tendance s'affermir et s'accrut chaque jour par la nature de son éducation. Associé aux excursions et aux parties de plaisir de son père, lancé de bonne heure dans le tourbillon des jeunes gens à la mode, écuyer brillant et passionné, on conçoit que les goûts du peintre aient fini en quelque sorte par se confondre avec ceux de l'homme, et que son genre de vie ait influé sur la direction de son talent. Ce qui prouve qu'il en fut réellement ainsi, c'est que, au lieu de continuer à peindre le cheval de convention, qui répondait, dans les tableaux de Casanove et de Louthembourg comme dans ceux de Vander-Meulen et de Lebrun, au *coursier* de la tragédie racinienne, — le cheval épique, académique et monumental, au large poitrail, à la croupe volumineuse, à la crinière copiée sur la perruque à trois marteaux de Louis XIV, fait pour être coulé en bronze dans les statues équestres, — il lui substitua le cheval vrai et vivant, la fine bête de race indigène, qu'il montait tous les jours dans ses courses au Bois de Boulogne.

A dix-sept ans, Carle obtint au concours le second prix de Rome : il n'avait été vaincu que par David, ce qui peut passer pour une vic-

toire. A vingt-quatre, il eut le premier, et partit pour la ville des Césars et des papes. Là, le jeune homme se trouva un peu dépaysé au milieu des chefs-d'œuvre classiques, dont la noblesse et la sévérité effrayèrent son esprit sans le séduire. Sa vocation artistique était tournée d'un autre côté. Comme tous les Vernet, mais plus encore que son père, Carle se sentait un peintre exclusivement moderne, et ses goûts le portaient à observer la nature plutôt que les maîtres. Bientôt pris d'un profond découragement, qui se compliqua d'un chagrin d'amour, il faillit se faire moine. Ce jeune et mobile esprit, ouvert à toutes les influences, cédait avec une naïveté sincère à un entraînement excessif de couleur locale, quand il croyait obéir à une irrésistible vocation. Il fallut que son père alarmé le rappelât en toute hâte, et que son confesseur, un homme de sens à qui nous devons les deux derniers Vernet, lui démontrât qu'il s'abusait sur les desseins de Dieu. On ne pouvait guère, en effet, s'abuser d'une façon plus étrange. Tout porte à croire qu'après les premiers moments de ferveur, Carle n'eût pu faire un moine passable que dans l'abbaye de Thélème. Il avait déjà et il eut toute sa vie trois goûts ou plutôt trois passions, qu'on n'est pas habitué à trouver sous le froc, à savoir le goût du calembour, celui de la caricature et celui de l'équitation. On le maria, ce qui est un remède souverain en pareil cas, et il n'y pensa plus. Toutefois il lui resta toujours de cet épisode comme un souvenir latent et voilé, qui faisait éruption de temps à autre, à travers les folles saillies de sa joyeuse existence, par des accès de dévotion intermittente. On ne nous dit nulle part qu'il ait été un homme d'une piété constante et solide, mais on raconte partout les petites superstitions de bonne femme de ce charmant artiste qui fut toute sa vie un homme de beaucoup d'esprit et un grand enfant. Décidément, Carle eût fait un singulier moine !

Dans ses premiers tableaux, il se crut obligé à quelques politesses envers le corps illustre qui l'avait envoyé à Rome, et il ne voulut pas le frauder entièrement des compositions classiques auxquelles il avait droit. D'ailleurs il lui fallait cette concession pour s'en faire ouvrir les portes. C'est ce qui explique son *Triomphe de Paul Émile*, qui l'introduisit à l'Académie en 1788. Mais au fond, dans ce sujet qui lui permettait de dérouler sur la toile une longue procession équestre, il n'avait cherché qu'un prétexte pour peindre à son aise l'objet constant de ses études de prédilection. Tout en s'accommodant au goût du temps dans le choix du tableau, il demeura fidèle dans l'exécution à ses propres goûts de naturel et de vérité ; il s'appliqua à être noble en restant simple. Il faut se placer au même point de vue pour expliquer ses beaux dessins des *Courses de chars* et de la *Mort d'Hippolyte*.

Néanmoins, malgré toutes les occasions pittoresques qu'il trouvait dans l'histoire ou la mythologie antique, il ne tarda pas à désertier ce terrain pour s'enfermer dans le domaine moderne, où son talent devait se trouver plus au large. Déjà au salon de 1798 il avait envoyé une série de dessins représentant divers épisodes de la campagne d'Italie ; à partir de l'exposition de 1804, il s'engagea définitivement dans cette voie, et ne revint plus à l'antiquité. Comme peintre de scènes et de types militaires, Carle Vernet annonce son fils Horace et le prépare dignement. Non-seulement ce sont les mêmes sujets, mais c'est aussi le même style et la même manière, presque les mêmes qualités et les mêmes défauts : le naturel, la vivacité et la netteté, la justesse des mouvements, l'exactitude et la précision des détails, la hardiesse légère et joyeuse de l'exécution, la connaissance parfaite de l'équipement et de la physionomie du soldat, mais aussi je ne sais quelle sécheresse et quelle maigreur de touche, je ne sais quelle froideur de sentiment qui glace toute velléité d'émotion.

Il y a un certain nombre de tableaux de Carle à Versailles, et il n'y en a guère que là, car il faut à peine compter le seul qu'ait recueilli le Musée du Louvre. Son chef-d'œuvre, c'est la *Bataille de Marengo*, qui est presque une bataille d'Horace Vernet. Elle intéresse par la vérité de l'observation et la clarté de la disposition stratégique, mais sans faire courir dans le sang du spectateur aucun de ces frissons que lui donnerait la réalité. De cette réalité terrible Carle n'effleure que la physionomie, sans aller jusqu'à l'âme. Il glisse à la surface et ne pénètre pas. C'est un tacticien qui, au lieu de se borner à un groupe sans lien avec le reste de l'action, traduit par le pinceau tous les détails des bulletins officiels, et qui a tout ce qu'il faut pour devenir, comme il le fut en effet, le peintre préféré du bureau de la guerre. Voilà son mérite original et particulier dans les tableaux de bataille, voilà par où il est en progrès sur ses prédécesseurs. Mais à quoi bon ce progrès, si d'autres, avec un simple groupe, nous remuent plus que lui avec toute une armée ?

Un de ses chefs-d'œuvre aussi, c'est le *Matin de la bataille d'Austerlitz*, où, n'ayant à représenter qu'une demi-douzaine de grands personnages à cheval, il a pu déployer à l'aise cette justesse et cette vérité pittoresques qui suffisaient au sujet, en y mettant de plus une solidité de facture qu'il n'a pas toujours au même degré. Mais, malgré des qualités vigoureuses, dans le *Bombardement de Madrid*, qui demandait davantage, il a forcé son talent en voulant l'élever, et trahi, par l'exagération, son insuffisance dramatique. Carle était plus propre à peindre une bataille, où l'action peut suffire à la rigueur, qu'un de ces sujets où il faut avant tout une pensée et une expression profonde; mais il était plus propre encore à peindre des

scènes qui n'avaient besoin que de mouvement et d'esprit, non d'émotion. En désertant les souvenirs de la Grèce pour les combats de la république ou de l'empire, il avait fait un premier pas dans sa voie ; il lui en restait un second à faire pour entrer en pleine possession de lui-même. Il n'avait pas le souffle assez fort pour emboucher la trompette héroïque : il le sentit sans doute et continua à représenter l'histoire contemporaine, mais par fragments et par épisodes. Son talent grandit à mesure que son ambition se restreint.

Les tableaux sont relativement peu nombreux dans son œuvre. Comme si la peinture eût été trop lente pour l'infatigable activité de cet improvisateur, et comme s'il eût compris que la couleur était le moindre de ses dons et qu'il pouvait aisément s'en passer, il multiplia de plus en plus ces vifs et sémillants dessins, que la gravure répandait aussitôt par milliers, et où il épanchait sans cesse les flots renaissants de sa verve. Sous la Restauration, la lithographie devait le séduire aussi comme un moyen facile et rapide de populariser sa pensée : il fut l'un des praticiens les plus assidus de cet art nouveau. Ces innombrables improvisations du spirituel crayon de Carle, qui remplissent neuf volumes in-folio du Cabinet des estampes, embrassent une grande variété de genres, dominée toutefois par le retour fréquent de certains sujets qui en forment comme le pivot. La même veine d'observation légère et railleuse y règne d'un bout à l'autre. On y retrouve toujours l'homme du monde, l'habitué des courses, des spectacles, des haras et des manèges, des chenils et des coulisses, le *sportman* et le dandy à la mode, digne de présider le *Jockey-Club*, si le *Jockey-Club* eût existé alors. Ce qu'il y a représenté le plus souvent après les batailles, ce sont les chasses, et après le cheval, c'est le chien, — à moins que ce ne soit le groom.

Les scènes militaires ne sont généralement que de petites compositions de deux ou trois personnages au plus : rencontres, combats singuliers, épisodes variés où l'auteur ne cherche qu'à nous montrer des soldats de tous grades, de tous pays, de tous costumes, sur des chevaux de toute race, dessinés dans toutes les attitudes et les expressions. Mais le cheval favori de Carle Vernet, c'est le cheval français, aux formes délicates, quelquefois un peu sèches, vif, élégant, nerveux, d'allure fringante, l'œil brillant, les naseaux ouverts. « Un seul de mes chevaux en mangerait six des siens, » disait Gros. Mais que ces petits chevaux, toujours en mouvement, ont à la fois d'intelligence et de feu ! Et qu'il sait bien les encadrer dans un sobre paysage, touché d'une main adroite et légère ! Il n'est pas non plus une variété canine qu'il n'ait étudiée sous toutes ses faces, depuis le lévrier jusqu'au boule-dogue, depuis l'épagneul ou le griffon jusqu'au chien de berger, et dans toutes les occupations de leur vie privée : au

chenil, à la niche, au salon, à la chasse, sur les genoux d'une belle dame ou sous le bras d'un grand laquais. Regardez la collection de pauvres bêtes si burlesquement équipées, dans sa planche des chiens savants : la levrette, en marquise précieuse, avec son éventail et ses grands falbalas ; le hussard debout, son épée entre les jambes, d'un air piteux et fier à la fois ; le bourgeois en perruque et à large redingote, carrément planté sur ses pattes de derrière ; le maigre chevalier qui, bras tendus et langue pendante, implore des yeux l'approbation du maître ; cet autre, un duc et pair pour le moins, qu'une impérieuse nécessité vient d'accroupir à une borne, d'où, plumets en tête et pourpre sur le dos, il jette furtivement à la ronde un regard inquiet, et tous ces caniches effarés, déplorables victimes de la science, qu'une mégère de physionomie farouche tire à pleines poignées de son cabas, ou que l'on voit dresser la tête avec angoisse du fond d'un panier que porte un âne débonnaire. Il est impossible de montrer sans effort plus d'esprit, de malice et de verve. Carle Vernet semble même avoir eu un moment l'idée de peindre l'homme par les animaux, et peu s'en est fallu qu'il ne devançât Grandville<sup>1</sup>.

Ceci nous amène à examiner en lui le peintre de mœurs et le caricaturiste. Par toutes les tendances de son talent, comme par ses goûts et sa manière de vivre, Carle était invinciblement destiné à ce genre, et il devait y exceller. Le manque de souffle et de puissance pittoresque, qui le condamnait à l'infériorité dans les grands sujets, n'était plus ici un obstacle, pourvu qu'il mit au service d'une observation mordante et perspicace, cette dextérité de main qu'il avait montrée dès le début. La caricature, en France du moins, doit être chose ailée : il faut qu'elle pique, mais en volant, comme l'abeille, et sans laisser l'aiguillon dans la plaie. Ce fut la Révolution qui fit éclore le premier essaim de ces fines épigrammes. Carle était royaliste, sinon par conviction, du moins par tempérament. La Terreur l'avait fait cruellement souffrir dans ses habitudes d'homme du monde, dans ses travaux d'artiste et dans ses affections de famille : elle l'avait chassé de son logement du Louvre ; elle avait tué sa sœur, femme de l'architecte Chalgrin. Quand le Directoire rendit, ou plutôt laissa reprendre quelque liberté à la France, il se vengea de la république à sa manière.

Le champ était vaste, et on n'avait que l'embaras du choix. Même en se bornant aux côtés les plus superficiels de la société du temps, ceux qui devaient de prime saut tenter le crayon ingénieux de l'artiste, quelle amusante bigarrure, que de ridicules prétentieux, quelle fermentation d'extravagantes et sérieuses bouffonneries ! Les démo-

<sup>1</sup> Voir en particulier ses deux planches sur le *Jour de l'an* (1760 et 1821).

crates de 1798 ressuscitaient, en les dépassant, les modes les plus insensées de la Régence, ramassées dans la boue sanglante de la guillotine, et déshonorées par ces parvenus, comme un habit de grand seigneur par un laquais. Les incroyables se faisaient les héritiers des roués; les merveilleuses remplaçaient les duchesses; madame Angot, avec son éventail gigantesque et sa robe à longue queue, laissait bien loin derrière elle toutes les Célimènes de l'ancienne cour. *L'anglomanie* et surtout *l'anticomanie* faisaient rage. Voici ce qui s'étalait alors triomphalement partout, dans les salons, les rues, les promenades : sur le corps, robes à la Diane, robes à la Flore, robes à la Vestale et à l'Omphale, tuniques à la Minerve; sur la tête, perruques blondes à l'Aspasie ou à la Caracalla, à la Vénus ou à la Sapho, en tire-bourres, en crochets sur l'œil, en filasse d'enfant, cerclée de plaques d'or, — perruques du matin, perruques de midi, perruques du soir, — le bonnet à la Délie et à la Nelson, le chapeau à la Primerose ou le turban aux cinq plumes bleues, surmonté d'une grosse fleur et d'un ananas doré, sans oublier le croissant de diamant sur le front; aux pieds, le cothurne avec le gland au milieu de la jambe, autour de laquelle s'enroulent les lanières gemmées; le bracelet au-dessus de la cheville, les anneaux d'or à l'orteil et aux doigts. Les fournisseurs deviennent les divinités du jour. Duplan, Rey, Dumas, les premiers *artistes* du monde pour la chevelure, font rire nos merveilleuses aux dépens de ces pauvres marquises, qui en étaient réduites aux talents secondaires d'un Léonard ou d'un Larseneur. Nancy et madame Raimbaut se partagent la royauté de la chlamyde grecque et de la chlamyde romaine. La Despaux emporte le glorieux surnom de Michel-Ange de la mode, et le cordonnier Coppe parcourt la ville du matin au soir dans son whisky bleu-barbeau, distribuant aux nymphes du jour ces chaussures *éloquentes* et *poétiques* qu'il ne fait payer que vingt écus. L'art de s'habiller devient peu à peu pour la femme l'art de se déshabiller. Dans la furie de beau plastique dont s'éprend la république nouvelle, à peine âgée de six ans, et déjà pourrie de décadence et de corruption, les beautés du Directoire ressuscitent l'Olympe et promènent les nudités mythologiques par nos rues. Elles rejettent la chemise comme un vêtement informe et gauche qui dérange le dessin du corps; la soie et la laine, condamnées pour leurs plis rebelles, font place aux transparences complaisantes du linon et de la gaze. Successivement on découvre la gorge, puis les bras, puis les jambes, et on laisse entrevoir le reste sous le maillot rose et le fourreau diaphane.

Moins indécentes, les modes des hommes étaient plus ridicules encore. L'accoutrement des muscadins défie toute description et

semble fait pour décourager la caricature elle-même. L'habit vert-bouteille, carré, à vastes revers, entourant la taille comme un sac et se terminant en longues basques pointues; le chapeau bas aux bords relevés en gondole, le lorgnon colossal, l'énorme cravate englobant le menton et donnant à la tête une vague ressemblance avec un potiron qui déborde d'un assiette; la culotte tordue, tombant sur le mollet au milieu d'un flot de rubans, et combinée avec l'habit de façon à produire cet aspect délicieux d'un bossu compliqué d'un bancroche qui était alors le terme suprême du bon goût; les oreilles de chien, les catogans, les cadettes; aux pieds, la botte évasée ou l'escarpin recouvrant à peine l'orteil, le gourdin noueux à la main, et pour compléter le tout, ces petits airs précieux et ce zéyagement enfantin dont le roucoulement des pigeons ne peut donner qu'une idée imparfaite : tel était, sommairement esquissé, l'ensemble de ce travestissement vraiment *incroyable*, où l'on vit, pendant près de dix années, le grotesque érigé en système<sup>1</sup>.

La chanson, le vaudeville, le dessin et le pamphlet s'abattaient chaque jour par centaines sur cette inépuisable proie. Mais, parmi tant d'épigrammes, celles qui eurent le plus de retentissement, sinon le plus d'efficacité, furent les caricatures de Carle Vernet. On a dit que le ridicule tue en France : c'est un bruit que les gens ridicules font courir, quand ils se portent bien. Tout le monde a lu cette sentence dans *le Siècle*, qui a quarante mille raisons, autant que d'abonnés, pour l'ériger en axiome. Je connais bien des gens, au contraire, — et *le Siècle* aussi, — que le ridicule engraisse. C'est pourquoi *les Incroyables* et *les Merveilleuses* de Carle Vernet rallièrent tous les applaudissements au salon de 1797, sans corriger personne. Muscadins et muscadines s'y reconnurent en riant, et restèrent comme ils étaient. Ils savaient, du reste, que la raillerie de l'artiste tombait sur lui aussi bien que sur eux. Carle comptait au premier rang de ces incroyables qu'il persiflait si bien, et on le vit pousser la condescendance pour toutes les folies du jour, non-seulement jusqu'à en porter le costume, que portait tout le monde, mais jusqu'à concourir avec la fine fleur des merveilleux pour la course à pied au Champ de Mars, et à en recevoir le prix de la main de La Réveillère-Lépaux, le grand prêtre des théophilanthropes!

Ce qui frappe dans cette œuvre, c'est la vérité, la mesure, la justesse profonde de l'observation unies à la verve la plus mordante. La caricature de Carle n'est pas une *charge* : elle raille sans dénaturer,

<sup>1</sup> Voir E. et J. de Goncourt, *Histoire de la société française sous le Directoire*, ch. XIII.

sans même exagérer, en accentuant seulement le ridicule des personnages par le geste et la tournure, par les habiles nuances du contraste et tout le relief d'une exécution spirituelle et malicieuse. C'est presque un tableau d'histoire en même temps qu'une caricature.

A partir de ce moment, sauf quelques retours passagers en arrière, il comprit qu'il était fait pour la vie réelle et les événements modernes, et non pour se traîner péniblement sur les traces de David. L'Empire ne laissa guère de trêve à sa brosse de peintre militaire ; mais sous la Restauration, le peintre des travers de la mode, des mœurs et des types populaires, reprit définitivement le dessus. Comme il s'était vengé de la république sur les *beaux* du Directoire, il aida la France à prendre sa revanche contre l'invasion en livrant au ridicule, dans une série de piquants dessins, « nos bons amis les ennemis. » Il ne dédaigne pas les Cosaques, mais c'est surtout aux Anglais qu'il revient sans cesse avec volupté. Tantôt, sous l'innocent prétexte de poursuivre sa grande collection de costumes militaires, il nous montre les officiers de Wellington, ceux-ci roides comme des piquets, longs et minces comme des peupliers, imberbes et gauches comme de jeunes pensionnaires, juchés sur des jambes qui n'en finissent pas ; ceux-là trapus, bouffis et cramoisis, sanglés dans un ceinturon que déborde leur ventre apoplectique. Tantôt il suit les *Anglais à Paris* dans leur promenade à travers la ville, et jette sur le papier le plus ébouriffant assemblage de soldats et de cockneys, de lords et de ladys, de babys et de gouvernantes, rogues et dignes, composés, compassés jusqu'en leur bouffonne désinvolture, et lorgnant avec importance les beautés de leur conquête, qui se venge en riant de leur laideur. Comme la chanson de Béranger, la caricature *patriotique* de Carle Vernet consola les Français des traités de Vienne et de la bataille de Waterloo. Malheureusement, son épigramme ne s'élève pas jusqu'à la satire : ce n'est guère que l'espièglerie d'un écolier contre son pédagogue.

A côté de ces sujets qu'on pourrait appeler politiques, si ce n'était là un bien gros mot, se rangent les petites scènes de mœurs, les tableaux de la rue où il a croqué au passage la physionomie familière de la grande ville. Voici, par exemple, la *Route de Poissy* et cette épique *Patache de Saint-Cloud*. Voici la grande série des cris de Paris : le marchand de billets de loterie, le marchand de journaux, assis sur une borne avec sa lanterne étoilée au bout d'une longue perche, la marchande de saucissons, avec son éventaire surmonté d'une poêle fumante, le fondeur de cuillers d'étain, le savetier ambulante, le récureur de puits, le marchand d'encre avec son âne, le tondeur de chiens, le débitant de vulnéraire suisse, habillé comme un général en chef ou un préfet en tournée, le savoyard fai-

sant danser, au son de la flûte et du tambourin, sa paire de marionnettes mise en branle par une corde attachée à son genou ; l'Auvergnat jetant une planche sur les ruisseaux en temps de pluie, à l'usage des freluquets et des belles dames, — toute cette foule d'industriels et d'artistes nomades, joie du badaud parisien, dont les derniers sont traqués aujourd'hui par les progrès implacables de la civilisation, de l'administration, de la police et des embellissements de Paris. Tout cela est léger, facile, alerte, d'une vérité et d'un naturel qui n'excluent pas l'originalité. Carle ne fait guère qu'égratigner l'épiderme, mais d'un trait juste et finement aiguisé. Parfois il se contente à trop peu de frais, et son crayon s'amuse à des enfantillages dont la vive allure ne peut racheter l'insignifiance ou la futilité. On sourit d'une fantaisie amusante, comme le *Gastronome sans argent*, ce famélique Brillat-Savarin dont l'appétit platonique, nourri de diète et de convoitises rentrées, semble avoir allongé le corps au lieu de l'arrondir, et qui se tient en contemplation devant l'étalage de Croquet, le chapeau sous le bras, les mains jointes et la bouche ouverte dans une extase de béatitude sensuelle, à côté de son chien debout sur ses pattes de derrière, sous l'impression du même recueillement que son maître. Mais devant les *Amateurs d'éclipse* et le *Jour de barbe d'un charbonnier*, où le comique s'exagère jusqu'à la grimace ; mieux encore, ou plutôt pis, devant ces plaisanteries de mauvais goût faites pour illustrer les farces de M. Clairville, il est malaisé, même en riant, de ne pas hausser un peu les épaules. On se rappelle alors que Carle Vernet resta toujours un *gamin de Paris* civilisé, qui vendait des calembours à son père à raison de six francs la pièce, cultivait avec ferveur le coq-à-l'âne et l'esprit d'atelier, et n'eût pas hésité à donner son meilleur tableau pour son plus mauvais jeu de mots.

Carle Vernet passa ainsi, aimé, recherché, fêté, heureux comme un Vernet, c'est-à-dire beaucoup plus qu'un roi. Les infirmités ordinaires de la vieillesse n'eurent aucune prise sur ce corps vigoureux ni sur cet esprit nerveux et souple. Le juvénile octogénaire partageait son temps entre ses occupations d'homme du monde, d'élégant cavalier, de causeur amusant et d'artiste. A soixante dix-neuf ans, il faisait encore son excursion quotidienne à cheval au Bois de Boulogne. Huit jours avant la fin, il passait sa dernière soirée dans ce café de Foy, qu'il avait si longtemps égayé de sa verve, et où, par un jour de belle humeur, il avait peint au plafond cette hirondelle, que tant de provinciaux sont venus admirer depuis quarante ans. Aucun honneur ne lui manqua, pas plus qu'aux deux autres Vernet. Entré à l'Académie du vivant de son père, il vit son fils Horace s'y asseoir à ses côtés. La mort même ne fit rien perdre de sa bonne

grâce à ce vieil adolescent qui n'avait compris bien profondément ni l'art ni la vie, et qui traversa l'une et l'autre en riant.

### III

De toute cette famille d'artistes admirés, heureux et féconds, le plus fécond, le plus heureux et le plus admiré fut Horace, le dernier du nom. Parcourant jusqu'au bout la voie ouverte par son père et son aïeul, et résumant en lui, non avec plus de force, mais avec plus d'éclat, le génie propre de sa famille, il a atteint les dernières limites de la popularité à laquelle l'art puisse jamais prétendre.

Horace Vernet naquit le 30 juin 1789, cinq mois avant la mort de Joseph, dans ce logement du Louvre qui réunit pendant quelque temps sous le même toit ces trois générations de peintres. Ses hochets furent une palette et des crayons; les premiers enseignements lui vinrent sous forme de jeux, et, sans l'avoir appris, rien que par l'exemple et l'influence de chaque jour, il sut bien vite dessiner, comme Montaigne savait parler latin dès le berceau. De l'atelier de son père Carle, il pouvait aller à celui de son grand-père maternel, Moreau jeune, ou de son oncle, l'architecte Chalgrin, sans parler de celui de Vincent, l'ami de la famille, qui fut plus tard le maître d'Horace. Il n'est pas sans importance, pour expliquer son talent, de constater ces circonstances exceptionnelles qui, dès les premiers pas, semblèrent vouloir lui épargner tout travail et ne lui laisser de l'étude que les plaisirs.

Horace Vernet, qui devait terminer sa carrière en représentant les batailles du second empire, commença à manier le pinceau sous la Révolution. Il a été avec une égale impartialité et une philosophie imperturbable, — la philosophie et l'impartialité du *Moniteur*, journal officiel de tous les pouvoirs qui se succèdent en se renversant, — le peintre en titre de cinq ou six régimes divers, et on peut dire qu'il ne cessa pas un jour de tenir la brosse ou le crayon pendant les soixante-treize années de sa vie, y compris celles où il ne savait pas encore écrire son nom, mais savait déjà planter un soldat ou un cheval d'aplomb sur ses pieds. Il n'eut pas à lutter contre les vieilles tendances classiques et à rompre lui-même les liens séculaires de la tradition. Quand il débuta publiquement, il y avait quelque temps déjà que l'art avait reçu le contre-coup des événements contemporains : les

plus obstinés eux-mêmes s'étaient résignés aux sujets, et, jusqu'à un certain point, aux habits modernes, tout en persistant à calquer leurs personnages sur les statues grecques, et Carle avait définitivement franchi sa période de tâtonnement et d'incertitude. Autour de lui et jusque dans sa famille, Horace trouvait donc la révolution artistique en voie d'accomplissement, et s'il en précipita la marche, ce ne fut point par esprit de système, car jamais artiste ne s'embarrassa moins de principes et de théories, mais par tempérament. Les Grecs et les Romains n'ont pas existé pour lui. S'il a traité des scènes bibliques, c'est qu'il a cru pouvoir les encadrer dans les paysages et les habiller des costumes qu'il avait vus de ses propres yeux en Orient ; et s'il a abordé plus d'une fois les sujets romanesques ou poétiques, pour lesquels il eut toujours un goût malheureux, ce fut en y portant les tendances exclusivement modernes de son talent.

Horace reproduisit son père en l'agrandissant. Tout ce que celui-ci avait été, celui-là le fut aussi : caricaturiste, peintre de chevaux, peintre de batailles. On ignore généralement qu'il crayonna sous la Restauration beaucoup de scènes familières sur la pierre lithographique, et qu'il a laissé d'innombrables caricatures, où, avec moins de finesse et d'esprit que son père, mais avec verve et *rondeur*, si l'on me passe ce mot, qui est ici le plus expressif et qui vient le premier à l'esprit, il a touché à mille épisodes de la vie militaire. En regardant ces lithographies, d'un fond si léger et quelquefois d'une invention si vulgaire, enlevées d'un trait libre et saupoudrées de sel gaulois, on croit entendre les bonnes farces de quelque *loustic* de cantine ou de chambrée. Son crayon s'est exercé aussi aux dépens des Prussiens, des Anglais et des Russes. Enfin il a donné dans le *Journal des Modes* une longue suite de dessins où le sentiment de l'art, le mouvement et la vie s'allient à l'exacte observation du costume, qui représentent, avec autant de vérité que de sens comique, les Incroyables et les Merveilleuses de l'Empire, comme son père avait représenté ceux du Directoire. — Quant aux chevaux, on sait quelle place ils occupent dans ses tableaux militaires, et avec quelle supériorité il les peint : il suffit de rappeler ceux de *Valmy*, d'*Iéna*, de *Wagram*, de la *Smalah*, et le magnifique cheval blanc qui se cabre au premier plan de la *bataille d'Isly*. Un des rares ouvrages où il a été bien inspiré par les poètes, un de ceux où il s'est élevé à la hauteur du modèle, c'est le *Mazepa* du Palais législatif : on retrouve tout le frémissement de la poésie de Byron dans cette troupe de chevaux sauvages, à la crinière soulevée, au cou maigre et nerveux, à l'œil hagard, aux naseaux écumants, qui viennent flairer en hennissant le cadavre de leur compagnon, hument l'air avec inquiétude, bondissent, se cabrent et s'enfuient.

Mais c'est le peintre militaire qui domine dans Horace Vernet et qui a relégué dans l'ombre toutes les autres faces de son talent, du moins aux yeux de la foule, toujours portée à simplifier ses admirations. Deux fois racheté du service, il resta dans son atelier pour peindre les batailles que d'autres gagnaient. Il avait vingt ans quand il commença à se révéler au public par la *Prise d'une redoute*. Peu de temps après, il faisait ses premières avances à la popularité avec ces compositions mi-attendrissantes et mi-belliqueuses, qui sont toujours sûres du succès en France, et dont la liberté d'allures, la verve aisée et familière tranchaient vivement sur les productions solennelles de l'école de David : le *Polonais couché près de son cheval*, le *Cheval du trompette*, le *Chien du régiment*. Le cheval et le chien ! Carle devait être satisfait : il revivait décidément dans son fils. — Horace Vernet, pour le dire en passant, ne dédaigna jamais ces moyens faciles d'émouvoir la fibre populaire, et l'on a de lui bien d'autres lieux communs patriotiques, où un *chauvinisme* sentimental s'aiguise d'une pointe d'esprit facile et se relève d'une anthithèse un peu banale : le *Soldat laboureur*, ce *Bélisaire* plébéien, dont la gravure a longtemps décoré les salons bourgeois à côté du *Chien du pauvre* de Vignon, et, dans ces dernières années, le *Zouave trappiste*. Le *Soldat laboureur* surtout eut une de ces vogues prodigieuses qui s'expliquent moins par le mérite de l'œuvre que par le concours des circonstances, par l'état de l'opinion à laquelle elles donnent une expression et un aliment, et qui se reconnaît, s'applaudit en elles. Sous la Restauration, cette toile, qui ne nous paraît guère aujourd'hui qu'une vignette de romance élevée aux proportions d'un tableau, empruntait une signification particulière aux souvenirs de l'Empire, et prenait dans des imaginations prévenues la valeur d'une grande œuvre nationale. Avec le Voltaire-Touquet, les chansons de Béanger et les airs de la reine Hortense, le *Soldat laboureur* complétait l'approvisionnement artistique et intellectuel de l'opposition libérale.

Horace Vernet s'était attaché à l'Empire, malgré le royalisme de son père Carle, avec un entraînement bien naturel de la part d'un peintre militaire. En 1814, Napoléon l'avait décoré. Peut-être eût-il fini par l'emmener dans ses campagnes pour lui faire perpétuer sur la toile le souvenir de ces exploits qui ne trouvèrent jamais ni un poète, ni un historien, ni un peintre digne d'eux. Waterloo vint définitivement clore l'épopée impériale au moment où Horace se croyait près d'en devenir l'Apelles, à défaut d'un Homère ; mais il se rattacha obstinément à la cause vaincue, et personne, pas même l'auteur du *Cinq mai* et des *Souvenirs du peuple*, n'a plus fait pour la création de cette merveilleuse légende de l'Empire qui vint à point se substituer à une

réalité dont les admirateurs mêmes étaient bien las. Le gouvernement pacifique qui succéda à ce régime héroïque du sabre ne pouvait plaire à un peintre de batailles, et il jugea naïvement qu'il en devait être pour la France absolument comme pour lui. Un gouvernement qui ne lui fournissait plus de sujets de tableaux ! En bonne foi, n'était-ce pas là une cruelle humiliation nationale ? Horace crut donc de sa dignité de se tenir à l'écart, et il passa pour un libéral au même titre que Béranger, parce qu'il peignait en pied les soldats de l'Empire, que celui-ci chantait. Malentendu incroyable, — calcul de la part des uns, bévue de la part du plus grand nombre, — dont nous subissons aujourd'hui les conséquences et que, depuis une douzaine d'années, nous n'avons plus le droit de trouver risible. Quoi qu'il en soit, la popularité d'Horace Vernet gagna beaucoup à cette attitude, à laquelle le jury de 1822 eut la maladresse de prêter un semblant de réalité en refusant systématiquement tous ses tableaux. Les journaux montèrent à la tribune pour en appeler au public. Il y en eut un qui cria plus fort que les autres : ce fut *le Constitutionnel*, qui depuis a perdu la voix, et pour faire pénitence de ses vieux péchés, n'a eu qu'à transporter au service muet du pouvoir le même libéralisme qu'il mettait alors au service bruyant de l'opposition. Horace n'eut garde de manquer une occasion si propice, et il fit de son atelier un Salon où il exposa les portraits du duc de Chartres et des plus célèbres députés de la gauche, le *Soldat laboureur*, le *Soldat de Waterloo*, la *Mort de Poniatowski*, la *Bataille de Jemmapes*, la *Barrière de Clichy*, etc. Ce fut un grand événement. L'admiration alla jusqu'à l'extase, surtout parmi ceux qui jusqu'alors s'étaient le moins souciés de peinture, et deux membres de l'Académie, mais non de l'Académie des beaux-arts, écrivirent une brochure où, dans le désordre de leur enthousiasme, ils comparaient Horace Vernet à Sébastien Bourdon, à Rubens, et même à Giotto, qu'on ne s'attendait guère à voir en cette affaire.

La curiosité publique remarqua principalement la toile qui représentait l'*Atelier* du peintre. C'était à la fois un tableau de genre, — des meilleurs, des plus lestes et des plus vivants qu'il ait faits, — une *réclame* spirituelle où l'amour-propre se cachait sous l'apparence de la bonhomie, et une sorte de manifeste politique. On connaît cet amusant et pittoresque fouillis : chien, chat, perruche, singe, gazelle, un grand cheval blanc à l'attache, modèles à demi nus, boxeurs, amateurs lisant le journal, fumant, causant des nouvelles du jour, sonnante de la trompette, battant du tambour, regardant les bustes ou les esquisses, tandis qu'au milieu du vacarme le bel Horace en vareuse, la palette et l'appuie-main au bras gauche, fait des armes avec un de ses élèves, en attendant qu'il improvise un nouveau chef-d'œuvre.

Au mur sont suspendus pêle-mêle des harnais, des drapeaux, des trophées d'armes, un violon, et l'Antinoüs, coiffé d'un shako. On se nommait l'un à l'autre chacune des vingt-cinq figures qui remplissaient la toile : le colonel Bro, l'ex-lieutenant Ledieu, qui avait vu mourir Poniatowski ; le comte de Forbin, directeur des musées royaux, mais qui avait été chambellan de la princesse Borghèse et officier d'ordonnance de Junot, les généraux Boyer et Lariboissière, bien d'autres encore. On admirait le tableau, et, pardessus tout, on admirait le jeune maître au génie facile et fécond qui, loin de s'enfermer sous un triple verrou pour y combiner laborieusement ses chefs-d'œuvre, comme un David ou un Girodet, semblait les produire en se jouant, toutes portes ouvertes et en plein soleil !

Horace Vernet a écrit là une page de ses Mémoires, dans le même style qu'Alexandre Dumas et avec cette même pointe d'ostentation naïve qui fait sourire. Mais il n'a rien exagéré. Son atelier était devenu, en effet, grâce à l'humeur accueillante de l'hôte, un lieu de pèlerinage pour les artistes et les gens du monde, en même temps que le rendez-vous de tous les libéraux à grandes moustaches et à redingote noire boutonnée jusqu'au menton ; un musée public et une sorte de succursale au café Lemblin. Cavaliers, fantassins, officiers en demi-solde, tous les grades de l'armée, tous les débris de l'Empire, se relayaient chez le peintre de Valmy, de H nau et de Montmirail ; maîtres de danse, d'escrime, de boxe et de bâton, palefreniers, piqueurs, rapins, modèles des deux sexes, remplissaient du matin au soir la vaste salle, où retentissaient sans cesse le tapage des chants, du tambour, des conversations, des discussions, des assauts, l'aboiement des bouledogues et le hennissement des chevaux. Jamais un atelier n'avait fait tant de fracas en France.

Cette époque marque le plus haut point de la gloire d'Horace Vernet. Le gouvernement comprit la faute qu'on avait commise, surtout quand il vit le duc d'Orléans l'exploiter avec adresse en protégeant ostensiblement le jeune peintre. En ce moment celui-ci était un personnage influent dans l'État ; ses tableaux servaient de signes de ralliement à un parti ; on se le disputait comme un homme politique. Il se laissait faire de la meilleure grâce du monde, et dès que les commandes gouvernementales lui vinrent, il ne se montra pas plus farouche à leur égard qu'envers celles de l'opposition. C'est ainsi qu'il ne fit nulle difficulté de peindre les portraits des ducs de Berry et d'Angoulême, et la *Revue de Charles X au Champ de Mars*, de même que, plus tard, il devait peindre la prise de Varsovie pour le czar Nicolas, après avoir peint la *Mort de Poniatowski* pour les Polonais. En place des batailles de l'Empire, il se mit à représen-

ter les victoires de la monarchie, Bouvines et Fontenoy, dans deux grandes pages où l'on pourrait souhaiter plus de profondeur et de force, mais, la dernière surtout, d'un coloris si lumineux et si gai, d'une verve si charmante et d'un élan si joyeux ! J'ignore ce que durent penser les vieux colonels de l'Empire de ce libéralisme qui capitulait à la première approche, mais il n'en souffrit nullement dans la faveur publique, et sa popularité était dès lors si bien établie que les faveurs comme les persécutions servaient à l'accroître.

Dans les dernières années de la Restauration, H. Vernet parut entièrement rallié. Il n'avait plus de raison pour bouder un gouvernement qui s'était décidé enfin à apprécier et à utiliser son talent. Au Salon de 1825, il exposa côte à côte, dans un mélange fraternel, le *Pont d'Arcole*, la *Dernière chasse de Louis XVI* et le *Portrait du général Foy*. En même temps, comme s'il se fût donné pour tâche de satisfaire tous les goûts et de montrer l'universalité de son talent, il avait envoyé *Édith au col de cygne*, une composition théâtrale dans ce genre romantique qui commençait à devenir à la mode. Cette diversité d'inspirations ou plutôt d'impressions est un des caractères dominants de son œuvre. Son intelligence alerte et mobile, toujours en éveil, vibrait superficiellement à tout choc ; la promptitude de sa conception, son imagination inépuisable, la prodigieuse habileté de sa main, rompue de bonne heure à toutes les difficultés du métier et aux exigences de tous les sujets, l'encourageaient à ces vaines tentatives en lui faisant illusion à lui-même, et peut-être était-il bien aise de donner le change à l'opinion, qui déjà l'enfermait dans un genre exclusif, et de prouver à la critique que lui aussi, lorsqu'il le voulait, il pouvait sortir de la prose pour parler le langage de la passion et de la poésie. Malheureusement il ne le prouva pas. Nommé en 1828, par une nouvelle prévenance du gouvernement, au poste important, mais si peu fait pour lui, de directeur de la villa Médicis, il profita même de son séjour à Rome pour y étudier les maîtres du seizième siècle, dont il s'efforça d'imiter le grand style dans ses tableaux de *Judith et Holopherne*, de *Raphaël et Michel-Ange au Vatican*. On sait combien il y a peu réussi. Quand il sort de l'époque présente, Vernet est dépaysé, et quand il veut atteindre à la grandeur, il se guinde jusqu'à l'emphase, d'où il retombe dans la trivialité. Holopherne est un premier rôle qui vient de se *faire une tête* dans la coulisse, et Judith retrouve ses manches en tenant son grand sabre d'un air ténébreux et féroce qui donne le frisson aux spectateurs de bonne volonté, mais qui fait sourire les autres. Je n'ai jamais pu voir cette scène sans penser à je ne sais plus quel mélodrame de l'Ambigu où l'acteur Dumaine est poignardé par madame Laurent. H. Vernet fut plus heureux avec le *Pape Pie VIII*

porté dans la basilique de Saint-Pierre, où il peignait ce qu'il avait vu. Il obtint un succès de vogue avec la *Confession du brigand* et le *Combat des brigands contre les carabiniers du Pape*, deux sujets parfaitement dans les cordes de son talent : sans chercher à rivaliser avec Raphaël, ni même avec Léopold Robert, il se contentait d'y frayer la voie au *Fra-Diavolo* de Scribe et mettait l'Italie à la portée de toutes les intelligences.

En somme, les années qu'il passa à Rome furent à peu près perdues pour l'art et pour lui. Il était jeté hors de sa voie, et qui sait s'il n'eût pas fini par la perdre ? Mais la révolution de 1830 venait de porter au pouvoir un prince depuis longtemps le protecteur déclaré et l'ami personnel d'Horace Vernet. Remplacé à Rome par M. Ingres, qui était bien cette fois l'homme qu'il fallait à l'école, il rentra en France au moment de la fondation du musée national de Versailles, et fut chargé par le roi Louis-Philippe d'en décorer à lui seul une des principales galeries. Dans ce palais d'une splendeur écrasante, dont la richesse fatigue plus encore qu'elle n'éblouit ; dans ce musée, le plus vaste du monde, où il faut chercher péniblement des centaines de toiles excellentes à travers des milliers de toiles médiocres et quelquefois pitoyables ; où les entrepreneurs de peintures à la toise ont comblé de leurs barbouillages pseudo-académiques et pseudo-nationaux les intervalles restés vides entre les tableaux de Gérard, de Gros et de David ; où l'histoire entière de la France se résume presque exclusivement en une interminable série de batailles, le triomphateur, le maître du lieu, celui qu'on rencontre partout, s'étalant à l'aise et semblant faire aux autres artistes les honneurs de chez lui, celui que la foule regarde et admire par-dessus tous, c'est Horace Vernet. Le nom de Vernet et celui du musée de Versailles sont inséparables.

Que de ressources et quel ressort dans cette vaillante nature, toujours prête à la production comme une terre généreuse qui n'a pas besoin de jachère ! Sur tant de tableaux, il n'en est presque pas un où ne se retrouvent les mêmes qualités de verve, d'abondance facile, de clarté, de mouvement, de souplesse pittoresques. Il peint vraiment la bataille *moderne* : il fait manœuvrer les grandes masses avec l'ensemble d'une formidable machine de guerre ; il heurte l'une contre l'autre, non plus une demi-douzaine de cavaliers, comme Lebrun, Bourguignon ou Van-der-Meulen, mais deux armées, substituant aux Achilles solitaires des anciennes toiles le *régiment*, ce héros collectif et anonyme des victoires du dix-neuvième siècle. Rien n'y manque, pas plus le chirurgien, le tambour, la vivandière, que l'état-major. La série de ses œuvres est combinée de manière à dérouler successivement sous nos yeux les phases diverses de ce drame

sanglant qu'on appelle une bataille, et à y faire remplir tour à tour le premier rôle aux diverses parties de l'armée. Il a pris résolument son parti du costume moderne, sans chercher à le déguiser ou à l'atténuer, et ce costume, il le sait par cœur jusqu'au dernier bouton, de manière à défier l'examen du capitaine d'habillement. Il sait aussi la figure, l'expression, l'attitude et le geste du soldat, la manière dont il se comporte à la parade ou dans la mêlée, dont il arme son fusil, charge à la baïonnette, escalade un mur ou un rocher, court à l'ennemi, frappe et tombe. Il a étudié à fond toutes les nuances qui distinguent la démarche du fantassin de celle du cavalier, et la différence qu'il y a entre le soldat républicain de Jemmapes, le soldat impérial d'Iéna et le zouave de l'armée d'Afrique. Son grenadier n'a pas l'allure épique du grognard de Charlet ou de Raffet ; c'est le vrai soldat, ni plus ni moins, le *troupiér* modèle, d'une tenue irréprochable, brave au feu, fidèle à la cantine, bon compagnon de corps de garde et de chambrée, orgueil du colonel, joie du gamin et admiration du bourgeois. On ne saurait croire à quel point cette exactitude mathématique dans les moindres détails, jointe à la netteté et au mouvement de la composition, ont contribué au succès sans exemple d'Horace Vernet chez un peuple dont tous les instincts sont profondément militaires. A force de peindre des soldats, l'artiste avait fini par prendre lui-même une tournure soldatesque, comme ces acteurs qui portent dans leur vie privée les habitudes de leurs rôles de théâtre : sa parole brève, sa brusquerie tour à tour joviale ou grondeuse, son allure roide et ferme, ses cheveux coupés en brosse, ses énormes moustaches soulignées d'une impériale belliqueuse, sa redingote fermée jusqu'au menton, lui donnaient la physionomie de quelque commandant en retraite. Il avait, d'ailleurs, plus d'une fois, vécu sous la tente et couché au bivouac, pour voir le soldat de près, et je ne jurerais pas qu'il n'ait fini par croire, avec les fantassins naïfs qui s'admiraient dans ses toiles, qu'il avait gagné pour sa part les victoires qu'il peignait si bien, ou du moins que c'était tout exprès pour lui qu'on avait pris Constantine et bombardé Saint-Jean-d'Ulloa.

Quel que soit le jugement définitif qu'on porte sur la puissance artistique d'Horace Vernet, il faut bien reconnaître d'abord à tous ses ouvrages, même aux plus médiocres, un feu, une jeunesse, une agilité de conception et une prestesse de composition vraiment extraordinaires ; une sorte d'épanouissement libre et naturel, une clarté parfaite, quoiqu'elle n'ait rien de méthodique, par-dessus tout une justesse de coup d'œil incroyable, et le don de saisir le mouvement dans ce qu'il a de plus insaisissable, de l'attraper au vol, pour ainsi dire, et de le fixer sur la toile. L'esprit d'Horace Vernet, servi

par une main sûre d'elle, a la précision et la sûreté de l'objectif photographique ; tout ce qu'il voit s'y fixe, exactement et nettement. mais sans choix, sans unité et sans concentration dans l'effet. Nul détail n'est sacrifié à l'ensemble, tous les épisodes viennent s'y ranger sur le même plan et sous la même lumière. On dirait que le modèle s'impose à lui, que les souvenirs obsèdent de toutes parts sa mémoire trop tenace et son imagination trop riche, et qu'une fois la brosse à la main, il ne se sent plus libre de s'arrêter. Il a manqué à Horace Vernet cette forte discipline qui s'apprend dans la sévérité des premières études et la pratique assidue des chefs-d'œuvre. Son éducation artistique, comme son éducation intellectuelle, avait été singulièrement négligée par suite de la faiblesse paternelle, et il en porta la peine toute sa vie. Il s'accoutuma de bonne heure à n'avoir que ses goûts pour règle de son talent, et à dédaigner ce qu'il ne pouvait atteindre. Impatient de tout joug et prompt à se lasser de tout effort que le succès ne couronnait pas assez vite, il entra dans l'art avec la fougue, d'abord intempérante et mal réglée, de ses qualités natives, qu'il affermit et dégagea par degrés, mais sans parvenir à les étendre ni à les compléter, même quand plus tard, à Rome, il sentit enfin ce qui lui manquait, en face de ces éternels chefs-d'œuvre qui lui donnèrent tout à coup la révélation du style et l'éblouissante mais inutile intuition du beau. Il avait peut-être le tempérament d'un grand peintre ; il n'en a jamais eu l'art profond ni le sentiment idéal. Les lacunes de son éducation se retrouvent dans son talent.

Je l'ai dit, Horace Vernet est surtout un tempérament et un instinct. L'idée, même l'idée pittoresque, prise au sens le plus élevé du mot, manque à presque toutes ses productions. Il a la vérité, il a le naturel, il a la vie, mais il n'a pas le style qui est le cachet des maîtres, et ce défaut, malgré la surabondance et l'éclat de toutes ses qualités moyennes, le condamne à un rang subalterne dans l'histoire de l'art. Il reçoit des impressions vives de tous les objets qui l'entourent ; mais ces impressions toutes morales, qui viennent de plus haut et qui saisissent l'âme dans l'éclair de l'inspiration, il ne les connaît pas. De là cette singulière absence d'émotion dans un genre qui ne peut s'en passer. Une bataille de Salvator ou du Bourguignon épouvante ; une bataille de Gros mêle le pathétique au grandiose. Descendons plus bas. Allez voir dans une des salles de Versailles la *Retraite de Russie*, par M. Yvon, qui ne souffre pas tant qu'on pourrait croire de ce redoutable voisinage, et vous vous sentirez le cœur serré d'une tristesse et d'une pitié profondes. Mais les batailles d'Horace Vernet, exécutées d'un pinceau alerte et fringant, dans une

gamme claire et avec une sorte de désinvolture, laissent le spectateur parfaitement froid. J'entends qu'ils l'amuse, qu'ils l'intéressent même, sans aller au delà<sup>1</sup>. Il ne voit que les côtés triomphants et gais de la guerre, l'ivresse du bruit et du mouvement, les chevaux qui passent comme un tourbillon, l'éclat des uniformes, le drapeau qui brille, le clairon qui sonne, d'instinct, il choisit presque toujours dans ses tableaux le moment de la victoire. On y sent l'homme qui a massacré trente ans Français, Anglais, Prussiens et Bedouins, sans sortir du calme le plus profond, parmi les conversations et les rires, en fredonnant quelque chanson d'atelier.

De toutes les qualités comme de tous les défauts d'Horace Vernet, le type le plus complet, le plus justement célèbre, c'est la *Prise de la Smalah*. Il faudrait se placer à cent cinquante pas pour embrasser dans son ensemble cette œuvre de vingt et un mètres et demi de développement, ce qui revient à dire qu'on ne peut la voir d'ensemble qu'à la condition de ne la plus voir du tout. Cette seule observation suffit pour condamner l'idée du peintre, qui a cru faire grand en *faisant long*, et, au lieu de concentrer le sujet dans ses points essentiels, de le résumer dans ses épisodes significatifs, en a délayé les détails avec une complaisance proluxe. Il ne sait ou ne veut pas mettre en pratique la loi du sacrifice; il donne une importance uniforme aux moindres accessoires. Les gazelles qui bondissent sur les côtés de la tente, les bœufs effarés, les marabouts, les chevaux, le juif qui se sauve avec son argent, les femmes arabes, les soldats français, la mère renversée, l'idiote jouant avec une pastèque, tout cela est peint sur le même ton, avec la même force et dans la même lumière. Ce n'est plus un tableau, c'est une toile de décor ou de panorama, qu'il faudrait dérouler sur un cylindre, et que, à défaut de cette ressource, on est réduit à parcourir alinéa par alinéa, comme un bulletin du ministère de la guerre. L'action décousue s'éparpille,

Et chaque acte en la pièce est une pièce entière.

Horace Vernet a fini lorsqu'il n'a plus eu de toile, mais il pouvait indifféremment s'arrêter à mi-chemin, ou coudre à sa frise un supplément de dix mètres, sans rien changer au tableau. Coupez la

<sup>1</sup> Exceptons-en quelques pages comme la *Barrière de Clichy* et *Montmirail*, où il semble qu'un sentiment d'émotion patriotique ait effleuré son âme et un moment dirigé sa main.

*Smalah* en trois tranches, et vous aurez trois compositions distinctes, aussi complètes en elles-mêmes que la première, sauf que chacune d'elles n'aura plus que sept mètres de longueur. Il est vrai que les morceaux en seront bons, car, avec tous ses défauts, la *Prise de la Smalah* reste une œuvre étonnante de verve, de lumière, de mouvement et d'éclat. On n'a jamais remué une si vaste masse avec plus d'aisance et de certitude sur tous les points. La chaleur du soleil d'Afrique a passé sur cette toile, où respirent le tumulte de la surprise, l'ivresse rapide et joyeuse de la conquête. La poésie pittoresque du Midi y voltige comme une flamme sur la réalité la plus saisissante. Tout est bruit, effarement et désordre; tout s'agite, tout petille, tout galope, tout charge ou tout fuit dans le tumulte harmonieux de cette immense mêlée, éblouissante comme une *fantasia* arabe, et sur laquelle plane je ne sais quelle allégresse légère et triomphante.

L'épisode joue un rôle envahissant dans les ouvrages d'Horace Vernet. Pas un où l'œil ne soit distrait par quelque groupe isolé, qui forme tableau, comme le juif de la *Smalah*, la cantinière de *Jemmapes*, le tambour-major de la *Prise de Constantine*, le chirurgien pansant les blessés dans la *Bataille d'Isly*, l'officier du *Siège d'Anvers*, qui rallume son cigare au feu de bivouac d'un groupe de soldats, les artilleurs poussant à la roue et le zouave revenant bras-dessus bras-dessous avec un grand highlander dans la *Bataille de l'Alma*, le jeune valet qui maintient les deux chiens au premier plan de la *Bataille de Bouvines*. Presque toujours, on le voit, ces épisodes sont du style familier, et, soit calcul, soit plutôt penchant naturel d'un esprit porté à l'anecdote, viennent jeter, à travers la sévérité d'un tableau d'histoire, l'agréable contraste d'une scène de genre. Quelquefois l'artiste, amoureux de l'infiniment petit, y poursuit l'effet jusqu'à une sorte de puérité. Dans son beau portrait du *Frère Philippe*, il semble qu'il ait attaché la plus haute importance aux grosses lunettes déposées sur la table, et surtout à cette crevasse du mur, qui, en effet, plus que le portrait lui-même, a excité bien des admirations naïves.

Un grand nombre de ses batailles sont d'une étendue vraiment exorbitante. Couvrir une toile de vingt mètres, c'était un jeu pour sa main, pour son esprit une fête où il s'oubliait. Peut-être aussi cédait-il au vague désir d'étonner la foule, toujours plus ou moins dupe de l'apparence. Il en est de ces tableaux comme de la longue lettre que la marquise de Sévigné s'excusait de n'avoir pas eu le temps de faire plus courte. Cette diffusion ne nuit pas seulement à l'unité d'impression et d'effet, elle nuit également à la chaleur de l'ensemble : il refroidit sa verve en tous ces circuits, ou, en l'éparpil-

lant, il lui enlève de sa force et de sa profondeur. Malgré la dimension de ses œuvres, souvent le souffle lui manque : c'est un peintre de détails, qui fait ses miniatures en grand.

Horace Vernet a traité bien d'autres genres encore. Il suffira de mentionner ses innombrables portraits, presque tous militaires. La simple énumération de ses travaux remplirait un volume et laisserait l'attention la plus intrépide. Sa fécondité égale, si elle ne la dépasse, celle d'Alexandre Dumas et de Scribe, à qui on l'a souvent comparé, ou, pour rester dans le domaine de l'art, celle de Rubens, avec cette différence, toute à son avantage, qu'il n'eut jamais de collaborateurs. Ses œuvres, mises bout à bout, couvriraient une étendue de plusieurs kilomètres. Il a laissé environ cinq cents tableaux, dont quelques-uns en valent dix, au moins, pour la dimension, sans compter plus de douze à quinze cents dessins, — et il n'a rien emprunté à personne. Du reste, cette énumération ne serait pas seulement fastidieuse, elle serait inutile. Ce qui importe, ce n'est pas tant le titre de ses ouvrages que la nature de son talent; et partout, depuis ses lithographies caricaturales des *Soldats jouant à la drogue* et du *Lancier plumant un poulet*, jusqu'à ses épopées militaires ou ses pastorales bibliques (*Abraham renvoyant Agar*, *Rebecca donnant à boire à Éliézer*), ce talent reste absolument identique sous la variété de ses manifestations.

H. Vernet n'est pas un de ces grands artistes qui ouvrent une voie nouvelle ou se créent une place à part, au-dessus des autres, en élevant à leur plus haut degré de développement les ressources habituelles de l'art. Son originalité, qui vient de son indépendance, n'a point la fermeté, le relief et l'accent des maîtres souverains; il ne copie pas les types consacrés, mais il n'a pas su devenir un type à son tour. Il y a des chefs d'école, comme Eugène Delacroix, qui n'ont pas eu d'élèves. Personne n'a eu plus d'élèves et d'imitateurs qu'Horace Vernet; et pourtant, ce n'est pas un chef d'école. Au contraire, il a toujours louvoyé entre les écoles, à égale distance des partis adverses. Inventeur facile plus que profond, il n'a guère qu'une imagination de surface, qui se joue à fleur de peau de tous les sujets. Dessinateur exact, alerte et délié, plutôt que savant, il n'est guère qu'un demi-coloriste, comme son père et son aïeul. Ce n'est pas que son pinceau soit jamais terne et lourd; ce n'est pas qu'il ne sache faire circuler l'air autour de ses personnages, les attaquer d'une touche vivante et hardie, inonder ses tableaux d'un rayon de soleil; mais c'est qu'il ignore ou dédaigne l'emploi du clair-obscur, qui double l'effet de la lumière en la ménageant; c'est que son coloris, diffus comme sa composition, manque souvent de ressort, de finesse et de variété. Il ne sort guère d'une gamme tricolore, et l'on

dirait parfois qu'il compose sa palette avec les couleurs du drapeau national. Il en vint même, dans ces derniers temps, à réduire encore systématiquement le cercle de ses tons jusqu'à donner un aspect uniformément bleuâtre à son *Siège de Rome*, tableau bien médiocre pour un si grand sujet. Ses teintes, quelquefois crues, se juxtaposent l'une à l'autre, sans se soumettre à une harmonie dominante. Des fines nuances et des combinaisons délicates qui charment l'œil sur les toiles des coloristes, il ne s'en est point préoccupé un instant.

La préoccupation et la méditation n'étaient pas le fait de ce journaliste de la peinture, condamné à une improvisation continuelle, et forcé d'avoir du talent tous les jours et argent comptant. Horace Vernet, d'ailleurs, n'était rien moins qu'un idéologue et un abstracteur de quintessence. Les grands problèmes de l'art n'ont jamais troublé son sommeil. Indifférent aux systèmes et aux théories, il avait pour toutes ces questions qui divisent la critique le mépris tranquille et décidé de l'homme d'action pour les rêveurs. Quand d'autres discutaient, il peignait : produire, c'était sa manière de penser. Le bon Mendelssohn, qui le fréquenta à Rome en 1851, en fut tout déconcerté dans ses idées germaniques : « S'il voit un objet qui lui plaise, écrivait-il à un ami, il le dessine ; et tandis que nous délibérons pour savoir si la chose est belle, il a depuis longtemps créé une nouvelle œuvre : il brouille et confond toutes nos méthodes, toutes nos échelles d'esthétique <sup>1</sup>. » Nature énergique et mobile, ardente et vivace, ayant la souplesse et le ressort de l'acier, d'une abondance inlarissable et d'une activité dévorante, il semblait possédé d'un besoin de mouvement et d'une rage de travail qu'il dépensait jour et nuit. Mais l'activité de cette imagination, toujours jeune et fraîche, n'avait rien de fiévreux ni de tourmenté ; et toutes les turbulences de sa vie ne parvenaient point à troubler l'éternelle sérénité de cet esprit, qu'une facilité merveilleuse sauvait de l'apparence même de l'effort. Son existence était un divertissant mélange des éléments les plus disparates : excursions lointaines, travaux acharnés, combats et campagnes, séances à l'Académie et leçons à l'École des beaux-arts, calembours et charges d'atelier, relations sociales très-étendues, visites aux cours étrangères, causeries familières en petit comité, service actif dans les hauts grades de la garde nationale, missions diplomatiques, que sais-je encore ? Il y a à la fois de la vie de soldat, de *rapin*, d'artiste et d'homme du monde dans cette existence curieuse qui, étudiée de près, ressemble à un vaudeville romanesque

<sup>1</sup> Cité par M. Ch. Blanc dans sa biographie d'Horace Vernet (*Histoire des peintres de toutes les écoles*), qui est en cours de publication, au moment où paraît cet article.

à grand spectacle. Il a *longtemps parcouru le monde*, faisant moisson de nouveaux sites et de nouveaux types pour ses tableaux. Quand on le croyait à Paris ou à sa villa de Versailles, il était dans son château d'Hyères, sur la façade duquel il avait fait graver pour tout blason ces quatre dates : 1689, 1714, 1758, 1789, c'est-à-dire l'année de la naissance de chacun des quatre Vernet. Quand on le croyait à Hyères, il était déjà parti pour son domaine d'Algérie, ou pour l'Égypte, la Syrie, la Palestine, la Crimée. Il a voyagé par tous les véhicules possibles, en bateau, en wagon, en traîneau, à cheval, à dos de dromadaire ou à dos de mulet, campant au besoin sous la tente ou couchant à la belle étoile. Mais la vapeur surtout semblait faite exprès pour une vie aussi remplie, pour un coup d'œil aussi prompt et une intelligence aussi nette. Il a étudié et peint l'ancien monde presque tout entier à vol d'oiseau.

Homme heureux et véritable enfant gâté de la fortune que ce dernier des Vernet. Même après son aïeul et son père, on peut l'appeler ainsi. Dès l'abord, il trouva toutes les portes ouvertes devant le nom doublement illustre qu'il portait. Après avoir commencé par travailler pour des journaux de modes et par faire des dessins à six francs, marié à vingt ans, — comme Joseph et Carle, — avec cent écus de dot, car l'aimable et léger auteur des *Incrovables* avait amassé plus de gloire que d'argent, il avait fini par gagner des millions à la pointe du pinceau. Médaillé de première classe à vingt-deux ans, chevalier de la Légion d'honneur à vingt-cinq, officier à trente-cinq, membre de l'Institut à trente-six, directeur de l'École de Rome à trente-huit, commandeur en 1842, décoré de la grande médaille à l'Exposition universelle de 1855, Horace Vernet fut charmé de tous les ordres et de tous les cordons de l'Europe, comblé de toutes les distinctions et de toutes les faveurs. Il fut tour à tour protégé par Marie-Louise et le roi Jérôme, courtisé par la Restauration, choyé par Louis-Philippe, et, un jour qu'à la suite d'une *brouille* avec son ami le roi il était parti brusquement pour Saint-Pétersbourg, accueilli avec enthousiasme par le czar Nicolas, qui l'installa aussitôt, le pinceau à la main, dans son musée impérial, et voulut même se faire son élève. On raconte que Charles X lui offrit le titre de baron et Louis-Philippe la pairie. Il eut l'esprit de comprendre que le nom d'Horace Vernet sonnait mieux à l'oreille que celui de baron Vernet, pair de France : il est donc permis de croire qu'il ne se fût pas laissé nommer sénateur. Nul artiste peut-être ne connut au même degré cette popularité enivrante qui est un danger autant qu'une gloire, et à laquelle il fit plus d'un sacrifice qui ne lui coûta guère. Mais, sur la fin, son étoile commençait à pâlir : la mort successive de sa fille unique, mariée à Paul De-

laroche, et de son "gendre lui-même, le renversement de Louis-Philippe, rude coup porté à ses affections comme à ses habitudes, d'autres chagrins encore le préparèrent à sentir plus vivement les attaques de la critique, qui ne lui furent pas épargnées dans la dernière période de sa vie, mais qui n'atteignirent en rien les prédilections de la foule. On se lasse, en France, de tout ce qui dure, des dynasties artistiques, comme des dynasties royales, et celle des Vernet durait depuis plus d'un siècle! Il était temps qu'elle finit.

Au fond, les trois Vernet ne sont qu'un seul et même artiste sous les trois incarnations diverses du peintre de marine et de paysage, du peintre de mœurs et du peintre de batailles. L'air de famille se marque en eux avec une singulière persistance, et les réunit en un groupe compact à travers la différence des genres et des époques. De leur vie, comme de leurs œuvres, se dégage à chaque pas la trace de cette tradition héréditaire, qui est en même temps une tradition nationale. Celui qui a le plus approché de la perfection classique, c'est Joseph; Carle est le plus spirituel, mais Horace est à la fois le plus fécond, le plus varié, celui dont la carrière a jeté le plus d'éclat et dont le nom a fait le plus de bruit. J'ai tâché de mettre en relief, sans dissimuler ses défauts, les qualités foncières de ce talent prime-sautier, indépendant, net et vif, leste et dispos, plein de bonne grâce et de belle humeur, copieux et pourtant agile et court vêtu comme la Perrette de la Fontaine. J'ai noté les lignes caractéristiques de cette figure ouverte, mobile et martiale, à l'allure rapide et brusque, mêlant parfois une pointe de sentiment à sa décision joyeuse. J'ai dit comment, dans ses meilleures œuvres, l'aisance et le naturel se joignent à la solidité et au bon sens, la clarté et la raison à la légèreté et même à l'éclat. Je ne sais si la postérité gardera à Horace Vernet une place proportionnée au nombre de ses productions, au rôle qu'il a rempli et à la faveur que lui témoigna la foule : peut-être est-il de ceux dont le génie facile, plus abondant que choisi et plus séduisant que profond, reçoit comptant la meilleure part de sa gloire. Mais il est difficile d'engager la postérité dans ces débats du moment. Laissons-lui faire son œuvre, et rappelons-nous qu'à vouloir prévenir son jugement, les critiques se sont souvent exposés à le voir se retourner contre eux. A quoi bon nous montrer si difficiles et si dédaigneux sur nos jouissances? Sans doute, tout juge digne de ce nom doit réserver hautement les droits du vrai devant les entraînements suspects de l'opinion; mais il doit aussi en

tenir compte et chercher à en comprendre les causes : il faut qu'il marche à l'écart, non qu'il s'isole complètement. Les raisons très-claires et jusqu'à un certain point très-légitimes de cette popularité inouïe dans l'histoire de l'art, on peut les résumer ainsi : Horace Vernet fut un peintre aux tendances toutes modernes, aux qualités et aux défauts tout français, qui consacra son talent aux grands sujets nationaux et patriotiques. C'est pourquoi l'époque présente lui a été douce. Puisse l'avenir lui être également léger !

VICTOR FOURNEL.

# LA POLITIQUE FRANÇAISE

## EN AMÉRIQUE

---

*Vie de Washington et de Thomas Jefferson*, par M. Cornelis de Witt, Paris, 1859 et 1861, 2 vol., Didier. — *Les États-Unis en 1865*, par M. John Bigelow, Paris, Hachette, 1865. — *De l'abolition de l'Esclavage*, par M. Augustin Cochin, Paris, 1861, 2 vol. — *Les États-Unis et la France*, par M. Ch. Laboulaye, Paris, Dentu, 1862. — *Le Mexique et les États-Unis*, par M. H. Mercier de Lacombe, Douai, 1865. — *Le Mexique ancien et moderne*, par M. Michel Chevalier, Paris, Hachette, 1865.

---

### I

L'opinion publique, en France, s'est peu émue jusqu'ici de la guerre civile qui depuis plus de deux ans désole l'Amérique septentrionale. Il semblerait, à voir cette indifférence, que nous pouvons impunément demeurer les spectateurs éloignés, les témoins distraits d'une lutte regrettable sans doute, fâcheuse pour plusieurs de nos industries qu'elle prive de leurs matières premières, mais après tout locale, et sans influence sérieuse sur la marche générale des affaires. Cette quiétude pourtant est des moins justifiées. En effet, la crise américaine ne se borne pas à interrompre le magnifique développement d'un peuple encore à son berceau, elle intéresse au plus haut degré le commerce international, l'équilibre du monde entier, les principes mêmes de la civilisation chrétienne.

Le gouvernement n'a pas partagé cette indifférence. Dès le début des hostilités, il a compris que de grands devoirs étaient imposés à la France. La nécessité d'une prompt pacification lui a même paru telle, qu'il n'a pas hésité à recommander soit aux autres puissances, soit aux parties belligérantes, les moyens qu'il croyait les plus propres à hâter le rétablissement de la paix, dût leur adoption entraîner la dissolution immédiate de la grande fédération fondée avec le concours de notre ancienne monarchie. L'insuccès de ces tentatives, n'a jusqu'ici produit aucun découragement dans nos régions officielles. La politique de la France d'abord un peu indécise en apparence, s'affirme chaque jour avec une netteté qui inquiète les partisans de l'Union et réjouit ses adversaires. La persistance dans les desseins préconçus est certainement le propre d'une grande politique, lorsque ces desseins ont été arrêtés en pleine connaissance de cause et que leur exécution ne révèle pas des inconvénients supérieurs aux avantages que l'on s'était promis. Si, au contraire, le plan qui a d'abord prévalu n'est pas fondé sur une saine appréciation de la situation, il importe d'en signaler les dangers au gouvernement et au pays.

## II

Le choix d'une politique est généralement déterminé par des sympathies ou par des intérêts. Il faut, pour juger celle du gouvernement français en Amérique, examiner si elle s'est inspirée des sympathies ou des intérêts du pays.

Les sympathies de la France appartiennent évidemment à la cause la plus juste et la plus favorable à la civilisation. A ce double titre, les États restés fidèles à l'Union peuvent seuls les revendiquer. Pourquoi, en effet, les États du Sud ont-ils rompu le pacte national et se sont-ils constitués en États confédérés? Le simple exposé des faits démontre péremptoirement qu'ils ont adopté cette ligne de conduite, le jour où le jeu régulier des institutions constitutionnelles leur a retiré, avec la prépondérance, l'espoir de propager l'esclavage sur tout le continent américain.

Au moment où la constitution fédérale fut votée (1787), la population des anciennes colonies anglaises s'élevait à moins de quatre millions d'habitants, dont près de 700,000 étaient des esclaves,

répartis inégalement entre les divers États<sup>1</sup>. Les illustres fondateurs de l'Union ne se dissimulaient point l'antagonisme que l'esclavage créerait entre les États où il tendait à s'accroître et ceux dont il ne pouvait tarder de disparaître<sup>2</sup>, mais préoccupés avant tout d'écarter les dissidences qui pouvaient compromettre leur œuvre à ses débuts, ils n'osèrent trancher cette importante question et l'abandonnèrent à la sollicitude de la législature particulière de chaque État. Ils s'efforcèrent, il est vrai, en respectant les droits acquis, d'empêcher l'esclavage de s'établir au delà des limites où il existait déjà. Ainsi, Jefferson en 1784, présenta un plan pour le gouvernement du territoire qui n'était pas compris dans les treize États primitifs et proposa que l'esclavage n'y fût plus autorisé à partir de l'année 1800. Cette disposition, combattue par les États à esclaves fut restreinte, aux termes d'une ordonnance votée en 1787, au territoire situé à l'ouest de l'Ohio. En même temps, et dans le même esprit, la constitution conférait au Congrès, le droit dont il a usé depuis, d'interdire la traite des nègres après l'année 1808. Toutefois, la constitution sanctionnait, autant qu'il dépendait d'elle, le maintien des institutions particulières aux États esclavagistes, en contraignant les États libres à l'extradition des esclaves fugitifs. En outre, par une singulière inconséquence, elle accordait aux propriétaires d'esclaves un véritable privilège politique, et décidait que les membres de la Chambre des représentants seraient répartis entre chaque État, selon le nombre respectif de leurs habitants, en ajoutant au nombre total des personnes libres, trois cinquièmes de toutes autres personnes. Par ce mode de répartition, un État qui comptait 100,000 citoyens propriétaires de 500,000 esclaves avait droit au même nombre de représentants qu'un État de 400,000 habitants où l'esclavage n'existait pas et qui renfermait par conséquent trois fois plus de citoyens.

Dans les États du Nord, l'influence des principes d'une civilisation véritablement chrétienne, et la nécessité d'éloigner du travail libre des rapprochements dégradants entraînèrent l'extinction graduelle de l'esclavage. Dans les États du Sud, au contraire, les progrès de la culture du coton augmentèrent la valeur du travail servile et portèrent les propriétaires d'esclaves à demander aux institutions fédérales une protection plus efficace encore de leur institution particulière (*peculiar institution*). Dans ce but ils cherchèrent, en favorisant l'admission

<sup>1</sup> L'esclavage existait alors dans tous les États, sauf le Massachusetts où il avait été aboli en 1780. Toutefois la Virginie, le Maryland et les deux Carolines contenaient à eux seuls, les cinq sixièmes de la population servile.

<sup>2</sup> « Je tremble pour mon pays, écrivait à ce sujet Jefferson, dès 1781, lorsque je songe que Dieu est juste. »

de nouveaux États à esclaves, à s'assurer la majorité au Sénat qui a le *veto* sur toutes les lois votées par la Chambre des représentants, et partage avec le président le droit de faire les traités<sup>1</sup>. L'accession des États à esclaves fut compensée par celle d'États libres, jusqu'en 1819. A cette époque l'admission du Missouri souleva les plus vives discussions. L'esclavage y serait-il toléré? Telle fut la question qui occupa plusieurs sessions du Congrès. Ceux qui la résolvaient négativement invoquaient les dispositions formelles de l'acte de 1787. Les champions du Sud protestaient contre ces tendances restrictives et renforçaient leur argumentation de la menace de se séparer, si satisfaction ne leur était donnée. « On a allumé un incendie, s'écriait M. Cobb de la Géorgie, contre lequel toutes les eaux de l'Océan ne pourront pas prévaloir; une mer de sang suffira seule à l'éteindre. — On nous menace, répondait M. Tallmadge de New-York, d'une dissolution de l'Union, d'une guerre civile. Eh bien, soit! Mon existence n'est probablement pas plus assurée que celle d'aucun des citoyens qui m'écoutent; mais tant que je vivrai, chacun de mes jours sera consacré à la liberté de l'homme. S'il faut du sang pour éteindre l'incendie que j'aurai, bien à contre-cœur, contribué à allumer, sans hésitation aucune, je donnerai tout le mien. » L'attitude des représentants des États du Nord ne fut pas à la hauteur de ce fier langage et ils cédèrent. Le Missouri fut admis dans l'Union avec ses esclaves, il fut convenu toutefois que l'esclavage ne pourrait désormais être établi au delà du 36° 30' de latitude.

Cette concession, connue sous le nom de *Compromis du Missouri*, a encouragé les prétentions du Sud. En 1852, la Caroline du Sud, mécontente d'un tarif voté par le Congrès, convoqua une convention qui annula ce tarif comme inconstitutionnel et menaça de se retirer de l'Union si les autorités fédérales persistaient à percevoir les droits. Le président Jackson réprima ce mouvement avec autant de promptitude que d'énergie, sans se dissimuler les dangers de l'avenir. « Le tarif, disait-il, n'est qu'un prétexte : la désunion, l'établissement d'une *Confédération du Sud*, voilà l'objet réel. Le prochain prétexte sera la question des nègres ou de l'esclavage. »

Les tentatives des États esclavagistes étaient d'ailleurs presque toujours secondées par les autorités fédérales généralement dévouées aux intérêts du Sud, et dont la condescendance se fondait, soit sur une connivence avouée, soit sur la crainte de provoquer la rupture de l'Union.

Ne pouvant se dégager encore des entraves que leur imposait le compromis du Missouri, les esclavagistes détournèrent momentanément

<sup>1</sup> Chaque État nomme deux sénateurs au Congrès.

ment leurs visées des territoires du nord-ouest et s'appliquèrent à créer des États esclaves sur les côtes du golfe du Mexique pour les annexer à l'Union. Ils pensaient avec raison que l'amour-propre national, flatté par ces agrandissements, aveuglerait la majorité des États libres au point de lui céder les fâcheuses conséquences de pareilles conquêtes. Leurs efforts se portèrent d'abord sur le Texas, province du Mexique, presque inhabitée, limitrophe de la Louisiane. En quelques années, des bandes de colons partis des États du Sud avec leurs esclaves, s'y établissaient, profitaient de la déplorable administration traditionnelle au Mexique, depuis sa séparation d'avec l'Espagne, pour proclamer l'indépendance de cette province, repoussaient les forces mexicaines et réclamaient leur annexion aux États-Unis. Le Sénat, peu soucieux de provoquer une guerre avec le Mexique et de renforcer le parti esclavagiste dans son sein, refusa d'abord son concours, mais ce parti, aidé par les autorités fédérales, réussit à enlever au Congrès le vote qui admettait le Texas, et lui reconnaissait même immédiatement la faculté de se diviser de plein droit en cinq États, lorsque sa population comporterait ce fractionnement, et par conséquent d'augmenter de dix membres le parti esclavagiste au Sénat. Le général Hamilton, de la Caroline du Sud, avait donc le droit de dire que cette transaction « assurait au Sud un Gibraltar. »

Cuba avec ses riches plantations et ses nombreux esclaves éveillait toutes les cupidités des hommes du Sud, qui en méditèrent la conquête. Sous leur patronage, et avec la connivence du président Fillmore, une bande de flibustiers s'embarquait, en 1851, à la Nouvelle-Orléans, et envahissait cette île; mais cette expédition n'aboutit qu'à la capture et à l'exécution de son chef Lopez. L'administration du président Pierce (1853-1857), continua ces errements. Contrairement aux usages diplomatiques, ses trois représentants, en Angleterre, en France et en Espagne, MM. Mason, Buchanan et Soulé se réunirent à Ostende pour y lancer une sorte de manifeste par lequel ils annonçaient leur intention de proposer à l'Espagne 120 millions de dollars, soit 600 millions de francs, pour l'achat de Cuba. Si l'Espagne refusait son adhésion à ce honteux marché, les États-Unis avaient, selon ces diplomates éhontés, le droit de s'emparer de l'île. « Il est parfaitement clair, disaient-ils, pour tout homme qui réfléchit, que, par sa position géographique, Cuba nous appartient naturellement... Si l'Espagne, sourde à la voix de son propre intérêt et poussée par un orgueil aveugle et un faux sentiment d'honneur, refuse de vendre l'île de Cuba aux États-Unis alors *par toutes les lois humaines et divines, nous aurons le droit de l'arracher à l'Espagne si nous en avons le pouvoir.* » Jamais, on peut le dire, la

théorie du droit du plus fort n'a été professée avec autant d'impudence que par ces démocrates esclavagistes.

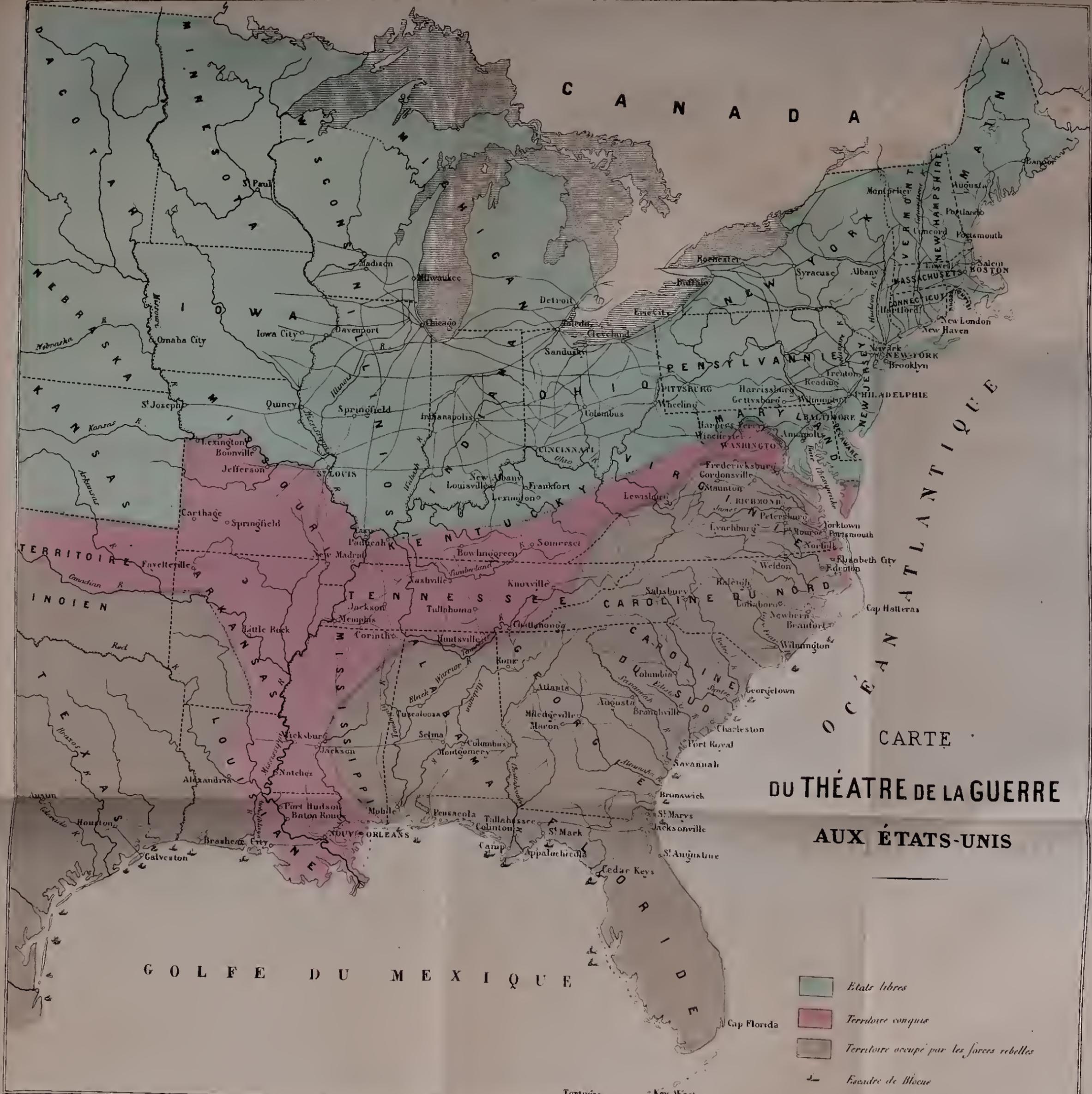
En même temps un autre filibustier, William Walker, s'efforçait de mettre à exécution le programme d'Ostende. Avec une flottille organisée dans les ports du Sud il opérait une descente sur le territoire de Nicaragua, y installait un gouvernement militaire qui fut reconnu par le président Pierce, et se disposait à envahir Cuba, lorsqu'il fut honteusement chassé par les habitants de l'Amérique centrale. M. Buchanan, devenu président de la république, songea naturellement à se procurer les moyens d'appliquer son programme, mais le Congrès rejeta une proposition qui lui fut faite en 1859, par M. Slidell, aujourd'hui envoyé des confédérés en France, proposition tendante à allouer au président « une somme de 50 millions de dollars (150 millions de francs) pour être dépensée, suivant son jugement. » dans l'intérêt de l'acquisition de Cuba.

Pendant qu'ils poursuivaient ces diverses campagnes, en dehors des frontières de l'Union, les partisans de la cause esclavagiste, irrités des démonstrations abolitionnistes faites au Nord, effrayés par les progrès de l'idée de l'émancipation de la race noire en Angleterre et en France, travaillaient à poser l'esclavage comme la base de la société américaine. Ainsi, ils furent sur le point d'obtenir du congrès une loi interdisant la circulation des publications anti-esclavagistes par la poste. La Chambre des représentants adopta même pour règle, pendant plusieurs sessions, « que tous mémoires, pétitions ou résolutions relatives à l'esclavage seraient déposés sur le bureau et qu'on ne s'en occuperait plus autrement. »

L'annexion du Texas avait entraîné une guerre avec le Mexique, que termina l'acquisition, moyennant une indemnité pécuniaire, de deux immenses territoires uniquement peuplés par des tribus indiennes, la Californie et le Nouveau-Mexique. Ce changement de maîtres fut la fortune de la Californie, qui compta bientôt assez d'habitants pour se donner une constitution et réclamer son admission au rang d'État. Comme cette constitution rejetait l'esclavage, la demande de la Californie souleva la plus vive opposition de la part des États du Sud. Les législateurs de la Caroline du Sud et du Mississipi provoquèrent la réunion d'un congrès méridional chargé de préparer un gouvernement « des États-Unis du Sud. » M. Calhoun, chef du parti esclavagiste, déclarait dans le sein même du Congrès qu'il ne voyait d'autre remède au mal que le rejet de la demande de la Californie, et la modification de la constitution fédérale, par la création de deux présidents, l'un pour les États libres, l'autre pour les États à esclaves sans le consentement desquels aucune loi ne pourrait être promulguée.

L'agitation fut momentanément calmée par l'adoption du *compromis Clay*, ainsi désigné du nom de son auteur, qui admettait la Californie comme État libre, réservait à la population du Nouveau-Mexique et de l'Utah, le soin de décider de l'établissement de l'esclavage dans ces deux territoires, et ajoutait aux dispositions de la Constitution relatives aux esclaves fugitifs une loi sur leur arrestation et leur extradition, aussi rigoureuse qu'offensante pour les États libres (1851). Trois ans plus tard (1854), les États du Sud montraient de nouvelles exigences, et obtenaient, au mépris du compromis du Missouri, que l'esclavage pût être introduit dans les territoires du Kansas et de Nebraska, situés au nord de la limite extrême fixée par ce compromis. En 1858, le président Buchanan pesait de toute son influence sur le Congrès pour déterminer l'adoption d'une constitution esclavagiste frauduleusement votée par une minorité du peuple du Kansas, et cherchait en même temps à faire revivre le traite des nègres. Malgré l'échec d'une motion de M. Slidell, destinée à amener la rupture du traité conclu avec l'Angleterre pour la répression de cet odieux trafic, il soulevait de telles difficultés, au sujet de la pratique du droit de visite, que, pour conserver la paix, le cabinet britannique dut renoncer temporairement à l'exercice de ce droit et accorder de la sorte une véritable immunité à l'importation des noirs en Amérique.

La tendance chaque jour plus accusée des autorités fédérales, à se faire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, l'instrument des passions esclavagistes, avait provoqué, dans les États libres, la formation d'un parti qui ne voyait de remède vraiment efficace aux dangers de la situation que celui même qu'offrait la Constitution, l'élection d'un président contraire à l'extension de l'esclavage. Les commencements de ce parti furent des plus modestes. A l'élection présidentielle de 1840, il obtint seulement 7,609 voix. En 1844, le nombre de ses suffrages n'était encore que de 62,200. En 1848, il se grossissait sous le nom de *parti du sol libre* (*Free soilers*), de tous les démocrates exclus des rangs de leur propre parti, comme opposés à l'extension de l'esclavage, aussi son candidat avait-il 291,263 voix. Dès lors, ce parti progressa assez rapidement pour porter, en 1855, l'un des siens à la présidence de la Chambre des représentants, et l'y faire arriver après plus de cent tours de scrutin. Ce succès était de nature à inspirer aux partisans *du sol libre*, qui avaient pris le nom de *républicains*, les plus grandes espérances pour l'élection présidentielle de 1856. Ils avaient choisi pour candidat M. John Frémont. Les États du Sud cherchèrent encore une fois à détacher un grand nombre des voix destinées à leur adversaire en recourant à leur système habituel d'intimidation. « Foulez aux pieds la consti-



CARTE  
**DU THÉÂTRE DE LA GUERRE**  
**AUX ÉTATS-UNIS**

- Etats libres*
- Territoire conquis*
- Territoire occupé par les forces rebelles*
- Escadre de Blocus*

Gravé chez Adol. Franck



tution des États-Unis, s'écriait un de leurs représentants M. Brooks, formez une confédération méridionale dont chaque membre sera un État à esclaves. Si Frémont est élu, je suis d'avis que le peuple du Sud se lève dans sa majesté, au-dessus des lois et des magistrats, saisissant le pouvoir de ses propres mains et posant la forte main des hommes libres du Sud sur le trésor et les archives du gouvernement. » M. Frémont eut 1,341,000 voix, soit seulement 400,000 voix de moins que M. Buchanan dont nous avons indiqué les dispositions si éminemment favorables à la cause esclavagiste. La signification de ce chiffre n'échappa point aux esclavagistes, dont le recensement de 1860 vint encore accroître les appréhensions. En effet, la progression de la population dans les États libres avait été telle, qu'elle nécessitait entre les divers États une nouvelle répartition des représentants par laquelle les deux tiers de la représentation revenaient forcément aux États libres. Prévoyant dès lors le jour prochain où le pouvoir échapperait à leur parti, les ministres de M. Buchanan employèrent leur autorité à désorganiser l'Union et à préparer l'établissement d'une confédération du Sud. L'élection présidentielle de 1860 fut le signal du coup d'État. M. Abraham Lincoln, aujourd'hui président des États-Unis, candidat républicain, avait obtenu 1,857,610 voix contre 847,952 données à M. Breckenridge, candidat esclavagiste<sup>1</sup>. Les États du Sud, encouragés par la connivence de M. Buchanan et de ses ministres, profitèrent des quatre mois qui séparaient l'élection du nouveau président de son installation pour effectuer leur *sécession* et à la rendre, autant qu'il dépendrait d'eux, irrévocable. Une convention convoquée par la législature de la Caroline du Sud, s'assembla le 17 décembre 1860 et adopta le 20 une ordonnance de *sécession*. L'exemple de la Caroline du Sud fut suivi successivement par le Missouri le 9 janvier 1861, la Floride le 10, l'Alabama le 11, la Géorgie le 19, la Louisiane le 26 et le Texas le 1<sup>er</sup> février<sup>2</sup>. Dans ces divers États les propriétés fédérales, les arsenaux maritimes et les forts furent saisis par les séparatistes. Seule la petite garnison du fort Sumter, qui commande l'entrée du port de Charleston, resta fidèle, malgré le refus du président et de ses ministres de ravitailler la place.

<sup>1</sup> Voici le décompte des voix à la dernière élection présidentielle : M. Lincoln, candidat républicain, a eu 1,857,610 voix ; M. Douglas, démocrate, 1,565,976 ; M. Breckenridge, esclavagiste, 847,952, et M. Bell, candidat unioniste constitutionnel, 590,630.

<sup>2</sup> La Convention de l'État de Virginie prononça la séparation le 19 avril, et fut imitée par celle du Tennessee. L'Arkansas se sépara le 6 mai, la Caroline du Nord le 21, le Missouri et le Kentucky adoptèrent la neutralité. Il convient de remarquer que le nombre des États confédérés n'a jamais dépassé onze, et que le Tennessee oriental et la Virginie occidentale sont toujours demeurés fidèles à l'Union.

Lorsqu'en 1852 les principaux personnages de la Caroline du Sud avaient tenté de se séparer, le président Jackson les avait avertis qu'au premier acte de révolte flagrante, ils seraient pendus sans merci. Les autorités fédérales suivirent une règle toute différente. Par l'ordre du ministre de la guerre l'effectif de l'armée, qui n'était alors que de 20,000 hommes, avait été dispersé dans les parties les plus reculées de la république; les forces navales étaient disséminées dans les stations étrangères et des quantités considérables d'armes et de munitions avaient été transportées du Nord au Sud. Un congrès put donc se réunir impunément à Montgomery (Alabama) le 14 février, y constituer « le Gouvernement des États Confédérés d'Amérique » et choisir pour président M. Jefferson Davis, ministre de la guerre sous la présidence de M. Polk, et pour vice-président, M. Alexandre Stephens de la Géorgie. Enfin, le 12 avril, la guerre civile commença par le bombardement et la prise du fort Sumter.

Le résumé historique que nous venons de faire prouve catégoriquement que l'insurrection des États du Sud n'a d'autre cause que l'esclavage. C'est aussi ce que constatent tous les documents officiels contemporains de la séparation. Dans une dépêche adressée, le 15 décembre 1860, à lord John Russell, lord Lyons, qui représente l'Angleterre à Washington avec autant de tact que de dignité, retraçait en ces termes les mouvements de l'opinion publique dans les États du Sud :

« Je crains qu'il n'y ait que peu de modération à attendre de la part des États cotonniers... Ils semblent croire que la nécessité d'obtenir des approvisionnements suffisants de coton obligent toute l'Europe et spécialement la Grande-Bretagne à les traiter suivant les conditions qu'ils feront... Plusieurs des hommes qui dirigent le mouvement parlent même ouvertement de faire revivre la traite. Actuellement une tentative de ce genre serait immédiatement réprimée par les forces réunies du Nord, de la Grande-Bretagne et de l'Europe coalisée, mais, d'un autre côté, il serait extrêmement difficile d'amener les États à esclaves à renoncer, en principe, au droit de faire le commerce des noirs, ou de les amener à prendre, par voie de traité, des engagements à ce sujet. Tout engagement de ce genre serait considéré par eux comme l'aveu qu'ils sont dans leur tort *sur la question qui, dans leur débat avec le Nord, enflamme leurs passions à un tel point qu'ils ont perdu la vue de la raison.* Comment pourraient-ils s'engager eux-mêmes à ne pas étendre à un plus grand nombre d'Africains les bienfaits de l'esclavage, qu'ils considèrent comme étant ordonné par Dieu pour le bonheur et l'amélioration de la race nègre. »

L'exposé des motifs de l'ordonnance de sécession votée par la convention de la Caroline du Sud articule comme griefs principaux : « L'élévation à la haute dignité de président des États-Unis d'un homme dont les opinions et les desseins sont contraires à l'esclavage, » et ce fait que dans quatorze des États « l'esclave fugitif est déchargé de son travail. » Pour conjurer le danger, M. Buchanan, dans son message présidentiel de décembre 1860, ne voit d'autre remède qu'un amendement à la Constitution qui rassure les propriétaires d'esclaves, reconnaisse expressément leur propriété, autorise l'esclavage dans tous les territoires jusqu'à leur admission au rang d'État, sanctionne la poursuite des esclaves fugitifs dans les États libres, et annule comme contraire à la Constitution toute loi locale modifiant l'exercice de ce dernier droit. « Pourquoi, disait-il, règne-t-il aujourd'hui un mécontentement si universel? Pourquoi l'union des États, qui est la source de ces bénédictions, est-elle menacée de destruction? L'immixtion prolongée et sans ménagement du peuple du Nord dans la question de l'esclavage a produit à la fin ses conséquences naturelles... J'ai depuis longtemps prévu et signalé à mes concitoyens le danger qui est maintenant imminent. Ce danger ne provient pas seulement de la prétention du Congrès à exclure des territoires l'esclavage; il ne provient pas seulement des efforts de différents États pour entraver l'exécution de la loi des esclaves fugitifs... Le danger immédiat naît surtout du fait que la violente et incessante agitation de la question de l'esclavage dans tout le Nord, pendant le dernier quart de siècle, a enfin exercé son influence maligne sur les esclaves, et leur a inspiré de vagues notions de liberté. Au Sud, la sécurité ne règne plus autour du foyer domestique... Si l'appréhension augmente, la désunion deviendrait nécessaire <sup>1</sup> » Lord John Russell flétrissait en ces termes le langage et les propositions du président Buchanan : « Ce n'est pas sans surprise, je l'avoue, que j'ai lu le message du président. Il pose certaines conditions comme pouvant seules préserver la grande confédération des États-Unis de se rompre. En agissant ainsi, le président a paru préparer l'apologie préalable de la sécession. Si ces conditions étaient telles que les États du Nord pussent vraisemblablement les accepter, le message pourrait être considéré comme un message de paix, mais il me semble très-peu probable que les États du Nord se soumettent maintenant, au moment de leur triomphe, et en ayant une grande majorité de républicains dans leurs assemblées, à des conditions que pendant plusieurs années de débats ils ont rejetées ou éludées <sup>2</sup>. » Le Congrès de

<sup>1</sup> Message du président Buchanan.

<sup>2</sup> Dépêche de lord Russell à lord Lyons, 20 décembre 1860.

Washington ayant refusé de déférer aux conseils de M. Buchanan et de faire de l'esclavage une institution *fédérale*, le congrès de Montgomery en a fait une institution *confédérée* : « Les États confédérés, lisons-nous dans leur constitution peuvent acquérir de nouveaux territoires. Dans ces territoires l'institution de l'esclavage africain telle qu'elle existe actuellement dans les États confédérés sera reconnue et protégée par le Congrès et par le gouvernement territorial. » Cette disposition a été commentée, peu de jours après son adoption, par M. Stephens, vice-président de la Confédération.

« Notre Constitution nouvelle vient enfin de résoudre toutes les questions importantes qui se rapportaient à nos institutions particulières. L'esclavage a été la cause immédiate de la dernière rupture et de la révolution actuelle. Jefferson avait bien prévu que sur cet écueil se briserait un jour la vieille Union. Il avait raison... L'idée dominante admise par lui et par la plupart des hommes d'État de son temps a été que l'esclavage de la race africaine était une violation des droits de la nature... Mais ces idées étaient fondamentalement fausses ; elles reposaient sur l'égalité des races. C'était une erreur ; les fondements de l'édifice reposaient sur le sable. Notre nouveau gouvernement est basé sur des idées toutes contraires. Ses fondations sont placées, sa pierre d'angle repose sur cette grande vérité, que le nègre n'est pas l'égal du blanc, que l'esclavage, la subordination à la race supérieure est sa condition naturelle et morale. Notre gouvernement est le premier dans l'histoire du monde qui repose sur cette grande vérité physique, philosophique et morale... Le nègre, en vertu de sa nature, et par suite de la malédiction de Cham, est fait pour la position qu'il occupe dans notre système. Cette pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée est devenue la pierre angulaire (*cornerstone*) de notre nouvel édifice. »

Les hommes d'État de la confédération n'ont pas tardé à comprendre que cette argumentation, peu faite pour leur gagner les sympathies de l'Europe et surtout celles de la France, embarrasserait leurs avocats du dehors, aussi, deux mois après, les voyons-nous tenir un langage entièrement différent. Comme ils ont réussi jusqu'à un certain point à donner le change à l'opinion publique, nous croyons devoir les suivre sur le terrain où ils se sont efforcés d'égarer la discussion.

Il leur était difficile d'invoquer la légalité qui les condamnait, car leur séparation était la violation flagrante du pacte fédéral, ils ont donc prétendu qu'ils n'avaient d'autre ressource que l'insurrection pour se soustraire à l'application de tarifs protecteurs établis à leur préjudice dans l'intérêt exclusif des États du Nord. Ils n'ont même pas craint de faire valoir ce prétexte effronté auprès de lord John

Russell, si bien informé par lord Lyons de la véritable cause de la sécession. « Samedi dernier, écrivait le secrétaire d'État anglais, le 11 mai 1861, j'ai reçu chez moi (*at my house*) MM. Yancey, Mann et Rost, députés par la Confédération du Sud pour obtenir sa reconnaissance comme État indépendant. L'un de ces messieurs, parlant pour les autres, s'est étendu sur les causes qui ont amené les États du Sud à se séparer des États du Nord. « La principale de ces causes, a-t-il dit, n'est pas l'esclavage, mais bien le prix élevé que, dans l'intérêt des manufactures du Nord, le Sud est obligé de payer pour les objets manufacturiers qu'il leur demande<sup>1</sup>. » Or, les derniers tarifs, qui protégeaient à la fois les usines de la Pensylvanie et les fabriques de sucre de la Louisiane, ont été votés, sous la présidence de M. Buchanan, non-seulement par les représentants des États manufacturiers mais par ceux des États agricoles du Nord-Ouest et même du Sud, dont les intérêts s'opposaient à toute restriction exagérée apportée au commerce international. L'ordonnance de sécession votée par la convention de la Caroline ne fait nulle mention de ce grief, dont M. Stephens, actuellement vice-président des États confédérés, démontrait l'inanité huit jours après l'élection de M. Lincoln. « Mon ami M. Tombs, disait-il, a fait valoir, comme l'un des motifs secondaires qui doivent déterminer le Sud à la séparation la question du tarif : quelques mots doivent suffire pour faire justice de ce grief. Lorsque je suis entré dans la vie politique en 1852, la Caroline du Sud menaçait de se retirer de l'Union pour une question de tarif. Mais la difficulté fut aplanie, et nous n'avons eu, depuis 1855, au sujet du tarif, aucun motif de plainte. Le tarif actuel (celui de 1857) a été voté par la Caroline du Sud aussi bien que par le Massachusetts. Il est donc inexact de dire que le Sud est obligé de payer des droits arbitraires imposés par le Nord, puisque les représentants du Massachusetts à l'unanimité se sont prêtés à abaisser les droits autant que les hommes d'État du Sud l'ont désiré<sup>2</sup>. »

Il fallait trouver un autre motif ; on a parlé alors d'une question de nationalité, et M. Gladstone, chancelier de l'échiquier anglais, fort expert en pareille matière, a fourni à cette prétention une formule plus ingénieuse que sincère. *Le Nord*, répète-t-on d'après lui, *combat pour la suprématie, le Sud pour l'indépendance*. Or, depuis l'origine de l'Union les termes de l'antagonisme entre le Nord et le Sud sont précisément le contraire de ceux indiqués par M. Gladstone. Les deux

<sup>1</sup> Dépêche de lord Russell à lord Lyons du 11 mai 1861.

<sup>2</sup> *Les États-Unis d'Amérique en 1865*, par John Bigelow, p. 142. Ceux de nos lecteurs qui voudront se faire une idée du progrès des États-Unis trouveront dans ce livre intéressant les détails les plus complets en même temps que les plus authentiques.

grandes fractions de l'Union, comme tous les partis dans les États libres, se sont disputé la suprématie. Mais le Sud, dont la part dans les charges fédérales était de beaucoup inférieure aux dépenses que l'Union s'imposait sur son territoire, le Sud, disons-nous, n'a jamais été opprimé. C'est ce que déclarait M. Stephens, dans le discours dont nous avons déjà donné des extraits. « Je ne suis pas, disait-il, de ceux qui croient que l'Union nous a été funeste. Où trouveriez-vous soit en Europe, soit en Asie, ou soit dans le reste de l'Amérique un gouvernement qui ait, dans tous les temps depuis qu'il existe, et dans toutes les circonstances protégé plus efficacement les libertés du peuple, je dirai même qu'à mon avis nous avons trop de liberté, nous avons une trop grande abondance de biens dont nous sommes indignes. » D'ailleurs, comment le Sud aurait-il été opprimé, puisque jusqu'à l'élection du président Lincoln la direction des affaires fédérales a été constamment entre les mains de ses hommes d'État et qu'il s'est séparé avant même que l'administration nouvelle eût fonctionné et lui eût donné par ses actes le moindre prétexte à une violation aussi formelle de la légalité?

Nous comprenons à merveille que ceux de nos journaux qui ont pour principe de s'incliner devant le triomphe de la violence et de l'astuce aient un médiocre souci de la légalité, mais nous ne saurions nous expliquer ce sentiment chez ceux qui professent avec abnégation et talent le culte du droit. Nous recherchons vainement les titres qui peuvent accréditer auprès d'eux ce président de république infidèle à ses engagements les plus solennels, ces ministres traîtres à leur mandat, ces généraux qui ont suborné l'armée qu'ils devaient diriger dans la voie de l'honneur et du devoir, en un mot, les champions de la cause esclavagiste? Ceux qui sont particulièrement attachés aux idées monarchiques, ne peuvent se réjouir, à bon escient, de voir la grande république américaine en proie aux convulsions de la guerre civile. En effet, quand même, contrairement à toutes nos espérances, elle devrait y succomber, nous avons peine à démêler le profit qu'en retirerait le principe de la monarchie. La violation de la légalité et l'insurrection sont, à notre sens, des désordres aussi blâmables dans un État républicain que dans une monarchie.

Quelle affinité existe donc entre les États confédérés et la France? On l'a cherchée dans une prétendue communauté d'origine et de religion. Si nous devons en croire ses partisans, le Sud serait habité par une population française et catholique qui défendrait sa nationalité et sa religion contre les empiètements d'une population anglaise et protestante. La preuve de cette allégation serait dans l'aptitude militaire révélée, dès le début des hostilités par les armées séces-

sionistes, dans les noms de certains de leurs généraux, et dans ce fait que la Louisiane, l'un des États confédérés, est une ancienne colonie française; notre amour-propre national serait donc grandement intéressé aux succès d'une cause que tant de liens nous rattachent. Au travers de cette fantasmagorie nous n'apercevons qu'une seule chose vraie, la valeur des armées du Sud sur les champs de bataille et la supériorité qui en est résultée pour elles au début de la guerre. Mais cette supériorité provenait uniquement de ce que les populations du Sud étaient les plus aguerries. Elles fournissaient presque seules le noyau de l'armée fédérale qui s'y recrutait dans la classe dite des *petits blancs*, hommes trop pauvres pour se dispenser du travail, et que cependant l'orgueil de caste éloignait de tout métier, en raison de la déconsidération jetée sur le travail par l'esclavage. Les gens du Nord ont dû au contraire faire leur apprentissage militaire; leur patience et leur patriotisme ont été à la hauteur des circonstances, et les armées fédérales ont fini par conquérir peu à peu le prestige qui d'abord leur avait manqué.

Quant aux noms de certains officiers supérieurs de l'armée confédérée, ils permettent de supposer uniquement que leurs ancêtres étaient Français. Le même phénomène se produit dans les deux armées, et la liste de leur état-major présente une bigarrure de noms rappelant les différentes parties de l'Europe qui ont donné aux États-Unis leur population actuelle.

La Louisiane, il est vrai, a été une colonie française; mais l'État ainsi nommé aujourd'hui n'est qu'une fraction de nos anciennes possessions, qui s'étendaient entre le Mississippi, le golfe du Mexique, la rivière Rouge, l'océan Pacifique et l'Amérique anglaise, et sont subdivisées actuellement en huit États ou territoires, dont plusieurs sont restés fidèles à la cause de l'Union<sup>4</sup>. L'ancienne Louisiane, lorsqu'elle fut abandonnée par Bonaparte, ne comptait pas plus de 60,000 habitants de race européenne, et, immédiatement après l'avoir acquise, le gouvernement fédéral se préoccupa d'y consolider son pouvoir en noyant la population d'origine française dans le flot de l'émigration. « Il nous faudra envoyer là, écrivait Jefferson en 1807,

<sup>4</sup> En 1804, le Congrès divisa l'ancienne Louisiane en deux territoires, celui de la Nouvelle-Orléans, qui est la Louisiane actuelle, et celui de la Louisiane qui comprenait tout le pays au nord et à l'ouest de la Nouvelle-Orléans avec Saint-Louis pour capitale. En 1812, le territoire de la Nouvelle-Orléans fut admis comme État dans l'Union sous le nom de Louisiane, et l'autre territoire fut appelé Missouri. C'est dans ce territoire que se formèrent successivement les États du Missouri (1819), d'Arkansas (1836), d'Iowa (1846), de Kansas (1860), et les territoires Indien, de Nebraska et de Minnesota.

pour y changer la majorité, trente mille volontaires nés et recrutés chez nous. Cela augmentera assez la population pour nous permettre de transformer le territoire en État, en État américain, non en État français. Cela ne dorera point sans doute la pilule aux Français; mais, apparemment, en faisant cette acquisition, nous avons eu en vue notre bien autant que le leur<sup>1</sup>. » Le vœu de Jefferson a été exaucé, et le recensement de 1860 accusait dans les États ou territoires constitués dans l'ancienne Louisiane une population de 2,310.314 habitants, où les éléments d'origine française n'entrent que dans une proportion assez minime.

D'ailleurs les sympathies de la France appartiennent avant tout à ceux de ses enfants qui ont conservé leur nationalité. Or le nombre de nos nationaux établis dans les États libres est très - supérieur à celui des Français fixés dans les États à esclaves<sup>2</sup>.

La communauté de religion qu'invoquent les défenseurs du Sud n'existe pas davantage.

Les institutions fédérales ont toujours efficacement protégé le catholicisme. Au commencement de notre siècle, l'ordre des jésuites, proscrit alors partout, trouvait un asile en Amérique, et obtenait la transformation de son collège de Georgetown en Université avec pouvoir de conférer les degrés dans toutes les facultés. Le gouvernement ne voyait « dans ces religieux que les propagateurs d'une morale utile à la société et à l'instruction de la jeunesse<sup>3</sup>. » Le catholicisme est devenu la communion chrétienne la plus nombreuse aux États-Unis, il figure en tête du tableau des différents cultes dressé lors du recensement de 1860 avec 3,177,140 fidèles, 2,517 églises et 2,317 prêtres répartis entre 46 diocèses et 4 vicariats apostoliques. Ces progrès se sont surtout accomplis dans les États du Nord. Si le catholicisme a beaucoup d'adhérents en Louisiane, il n'a qu'une existence nominale dans la Virginie, les deux Carolines, la Géorgie, la Floride, l'Alabama et le Mississippi, c'est-à-dire dans les États qui forment le dernier boulevard de la sécession. Il y a, à peine quelques églises dans les États, où les passions séparatistes se sont soulevées avec le plus d'énergie. En 1850, les seize États à esclaves ne contenaient que 331 églises, c'est-à-dire seulement quinze de plus que les deux États libres de New-York et de Pensylvanie. La ville de New-York, qui, il y a soixante ans, ne comptait pas un millier de catholiques, en a maintenant environ 200,000, soit le quart de sa popula-

<sup>1</sup> *Thomas Jefferson*, par Cornélis de Witt, p. 279.

<sup>2</sup> 35,819 Français sont établis dans les États libres, contre 18,170 dans les États à esclaves. Nous comptons 12,519 nationaux dans l'État de New-York contre 11,552 dans la Louisiane.

<sup>3</sup> Barbé-Marbois, *Histoire de la Louisiane*, p. 67.

tion totale. Aussi les évêques des États-Unis qui ont pris part en 1862 à la grande manifestation de l'épiscopat catholique, autour du Saint-Siège menacé, écrivaient-ils avec raison : « Si les évêques américains eussent parlé de la liberté qui règne dans leur pays, c'eût été pour bénir Dieu de la facilité qu'ils y trouvent pour faire le bien <sup>1</sup>. »

En outre, pendant que le clergé catholique, en Europe, condamnait l'esclavage<sup>2</sup>, n'avons-nous pas vu les ministres des diverses communions protestantes s'en faire les ardents panégyristes dans les États du Sud? Nous empruntons à M. Laboulaye ce passage qu'il a extrait d'un sermon prêché à la Nouvelle-Orléans par le révérend Palmer : « Faut-il que je m'arrête, s'écriait ce singulier interprète de « l'Évangile, à vous prouver que l'esclavage est la base de nos intérêts matériels; que notre richesse consiste dans des terres et dans « ceux qui les cultivent, et que, pour la nature de nos produits, il « nous faut un travail qui puisse être contrôlé... Ceci établit la solennité du mandat que nous avons reçu et qui consiste à perpétuer et « à étendre notre système de servitude, en lui donnant le droit d'aller « et de prendre racine partout où la nature et la Providence peuvent « le transporter. Nous nous acquitterons de ce droit en face des dangers les plus terribles. Quand la guerre serait la réunion de tous les « maux, s'il faut en appeler à l'épée, nous ne reculerons pas devant « le baptême de feu, et nous ne laisserons tomber cette épée que lorsque notre dernier soldat aura succombé derrière le dernier rempart. La position du Sud, en ce moment, est sublime. S'il reçoit de « Dieu la grâce de connaître son œuvre, il se sauvera lui-même en « sauvant l'Amérique et le monde. »

<sup>1</sup> L'idée si noblement exposée par les évêques américains a pour organe principal aux États-Unis le *Brownson's Quarterly Review*, dont nous avons eu plus d'une fois l'occasion d'entretenir nos lecteurs, et qui, malgré tant de tristes défections, défend avec autant de courage que de talent l'alliance du catholicisme et de la liberté dans la société moderne.

<sup>2</sup> Mgr Dupanloup, que l'on trouve toujours sur la brèche lorsqu'il s'agit de défendre une noble cause, a adressé, le 6 avril 1862, une lettre à son clergé sur l'esclavage, qui montre combien le catholicisme devrait déplorer le triomphe du Sud. L'opinion de l'illustre évêque est d'ailleurs celle de l'épiscopat et de son chef; c'est ce qu'établit péremptoirement le passage de cette lettre : « Mes vénérés confrères, les évêques de la province de Bordeaux, réunis en concile à la Rochelle en 1855, avec les évêques nouveaux des colonies, tous ont, après l'émancipation des esclaves dans les possessions de la France, prononcé cette solennelle déclaration approuvée par le Saint-Siège : « L'Église catholique a toujours déploré le dur esclavage « dans lequel on retenait une multitude d'hommes, au grand détriment de leur « âme, et elle n'a cessé de travailler à remédier à un si grand mal. » Je mets sous la protection de ces belles paroles et de tant d'autres paroles apostoliques le vœu ardent que je forme pour que ce dur esclavage cesse enfin sur toute la surface des terres chrétiennes. »

Le supérieur ecclésiastique de ce fougueux prédicateur, le révérend Polk, évêque méthodiste de la Louisiane, a même joint l'exemple au précepte, s'est fait commissioner major général de l'armée confédérée et ministre d'un Dieu de paix, il a porté la guerre civile dans le Kentucky d'abord resté neutre; ce prélat figurait encore le 20 septembre dernier parmi les généraux de brigade de l'armée de Braxton Bragg, qui a momentanément arrêté la marche jusqu'alors victorieuse des troupes fédérales, commandées par Rosencranz.

On s'est efforcé aussi d'exploiter contre les États-Unis la jactance de certains hommes d'État américains, le dédain qu'ils ont parfois affiché pour les lois internationales, et même leur oubli volontaire des plus simples convenances. Mais il serait au moins étrange que de tels griefs fussent invoqués en faveur des hommes du Sud qui les ont fait naître, au moment même où le pouvoir fédéral est sorti de leurs mains.

On a encore reproché aux États du Nord les mauvais traitements infligés sur leur territoire aux hommes de couleur libres, et l'on conteste le bon vouloir du gouvernement actuel pour la race noire. Ces mauvais traitements, que nous réprouvons de toutes les forces de notre âme, nous apparaissent comme la conséquence de la flétrissure imprimée aux nègres par la servitude. Lorsque la servitude aura disparu, les préjugés qui en découlent ne tarderont pas à s'effacer, et les hommes de couleur seront traités en Amérique comme ceux qui habitent l'Europe. Quant à l'administration de M. Lincoln, elle n'a rien négligé pour hâter autant que possible l'affranchissement des esclaves; mais elle a su résister aux excitations de quelques abolitionnistes plus ardents qu'éclairés, et elle a voulu régler ses paroles et ses actes sur les dispositions de la Constitution.

Ainsi, en ce qui concernait les États restés fidèles, elle n'a pu qu'user d'une influence purement morale auprès des législatures particulières. Toutefois, dans ces limites mêmes, elle a prouvé son bon vouloir. « Par un acte récent et important, disait, il y a dix-huit mois, Mgr Dupanloup, un message du 8 mars 1862, porté au Congrès par le président des États-Unis et voté à une grande majorité, des mesures régulières, équitables, pacifiques, ont été proposées pour mettre fin à l'esclavage, et adoptées. On propose une indemnité à tous les États qui consentiront à entreprendre sur leur territoire l'abolition graduelle de l'esclavage. Nul ne saurait dire quelles seront les suites de cette proposition, puisqu'elles dépendent de la réponse des États. On ne force personne. On assigne au mal une limite, et on lui ouvre une issue. C'est la première fois depuis soixante ans que le pouvoir central prend parti et qu'il engage la nation tout entière dans un effort vigoureux contre le mal. Sans être résolue, la question est

donc engagée sérieusement. Un pas a été fait, une espérance est ouverte. C'est un motif de plus pour moi et un inexprimable besoin de prier Dieu, afin qu'il daigne bénir une entreprise dont il faut souhaiter ardemment la pacifique solution<sup>1</sup>. » Depuis, le message annuel de décembre 1862 a recommandé au Congrès de proposer aux législatures de chaque État un amendement à la Constitution, à l'effet de reconnaître, en principe, qu'une indemnité était due par l'Union aux États qui émanciperaient leurs esclaves. La législature du Missouri est entrée dans cette voie et a décrété l'abolition graduelle de l'esclavage dans un délai assez rapproché.

En ce qui concernait les États du Sud que leur révolte mettait en quelque sorte hors la loi, une proclamation du président Lincoln publiée le 1<sup>er</sup> janvier 1863 « comme mesure de guerre convenable et nécessaire pour la répression de la rébellion, » affranchit tous les esclaves des États confédérés<sup>2</sup>.

Un traité a été conclu avec l'Angleterre pour rendre la répression de la traite plus efficace. Les négriers, rigoureusement poursuivis devant les tribunaux et condamnés sans merci, ont été punis conformément aux lois. Contrairement aux préjugés dominants jusqu'alors, des relations diplomatiques ont été établies avec les républiques noires d'Haïti et de Libéria. Les nègres ont été admis dans l'armée nationale; le courage qu'ils ont déployé aux sièges de Port-Hudson et de Charleston a mérité l'admiration de leurs nouveaux concitoyens; vingt-deux mille d'entre eux sont déjà organisés en régiments, et, de plus, en ce moment, les cadres de cinquante régiments noirs de mille hommes chacun sont en voie de formation.

La France libérale, conservatrice et catholique n'a donc rien de commun avec la cause du Sud, qui est celle de l'esclavage.

### III

Le gouvernement du président Lincoln, nous l'avons établi, peut seul revendiquer les sympathies de la France; il nous reste à faire voir

<sup>1</sup> Lettre sur l'Esclavage.

<sup>2</sup> Nous avons une trop haute opinion de la sagesse du gouvernement fédéral pour ne pas être convaincu que, tout en poursuivant inexorablement l'exécution de cette dernière mesure, il saura, la guerre étant une fois terminée, sceller la réconciliation du Nord et du Sud, par la concession d'une indemnité aux propriétaires ainsi déposés.

que les intérêts de notre politique exigent impérieusement le maintien de l'Union. Le jugement que nous émettons à cet égard nous paraît inattaquable, car il repose à la fois sur de puissantes traditions et sur l'appréciation des conditions actuelles de l'équilibre du monde.

Rappelons d'abord les traditions. Lorsque le gouvernement de Louis XV eut été contraint de signer le désastreux traité de 1763, par lequel il abandonnait le Canada à l'Angleterre, il vit autre chose dans cette cession que la perte des quelques arpents de neige dont Voltaire se consolait si aisément ; il comprit que l'Angleterre acquerrait la suprématie des mers ; et consacra tous les efforts de sa diplomatie à lui chercher un contre-poids.

Heureusement les éléments de ce contre-poids existaient. Les treize colonies anglaises qui s'étaient établies entre l'Atlantique et le versant occidental des monts Alleghany avaient acquis une grande prospérité, leur population se développait avec une rapidité merveilleuse ; depuis longtemps déjà elles supportaient avec impatience l'ascendant de la métropole et songeaient à se rendre indépendantes. Toutefois, tant que le Canada fut dans nos mains, les inquiétudes que causait ce voisinage eurent le pas sur tout autre sentiment, et ce fut même au concours de ses colons que l'Angleterre dut ses succès en Amérique pendant la guerre de Sept-Ans. Après la paix, les tendances séparatistes devaient nécessairement renaître, et le duc de Choiseul entrevoyait l'éventualité prochaine d'une révolte lorsqu'en apposant sa signature au bas du fatal traité, il prononçait ces mots : *Eufn, nous les tenons*. Il appela l'attention de ses agents diplomatiques sur l'état des esprits dans le Nouveau-Monde, et y envoya des émissaires discrets et habiles avec la double mission de le tenir au courant de ce qui se passait, et d'entrer en rapports suivis avec les chefs du parti de l'indépendance. Ses successeurs s'inspirèrent de la même pensée, et l'insurrection de 1774 ne prit pas le gouvernement français au dépourvu.

Le cabinet de Versailles toutefois ne se pressa pas. Le désir d'une revanche éclatante dominait les esprits, le comte d'Artois plaidait auprès de Louis XVI la cause des insurgés, plus d'un jeune gentilhomme avait pris les devants et s'était embarqué pour aller tirer l'épée contre l'Angleterre. Le gouvernement, sans rester indifférent à ce généreux élan, ne croyait pas qu'il lui fût permis de risquer les trésors de la France, le sang de ses enfants, l'honneur même de son drapeau, pour une idée si noble qu'elle fût : il ne voulait se résoudre à la guerre que pour obéir à des considérations d'un ordre plus élevé et plus réellement patriotiques. La question avait donc été mûrement approfondie, et toutes les raisons qui pouvaient enchaîner le bon vouloir de la France avaient été successivement et scrupuleuse-

ment examinées. On s'était demandé si l'intérêt dynastique ne s'opposait pas à ce que le roi tentât une entreprise où le principe monarchique était nécessairement mis en cause. N'était-ce pas, comme le disait Louis XVI, le métier du roi d'être royaliste? Mais cet intérêt, quelque digne qu'il fût d'être consulté, se confondait étroitement dans la pensée de nos rois et de leurs ministres avec l'intérêt national. C'était donc uniquement à ce point de vue que l'on se plaçait pour rechercher si les avantages de la séparation des colonies anglaises d'avec leur métropole ne seraient pas compensés par les inconvénients de la formation et des progrès d'un grand État en Amérique.

« Quand la séparation arrivera, écrivait, dès le 3 septembre 1767, au duc de Choiseul M. Durand, ministre de France en Angleterre, les autres colonies de l'Europe seront la proie de celles qu'un excès de force et de vigueur aura détachées de la souche. Le voisinage et la nature des productions de celles-ci entraîneront dans leur dépendance celles qui ne donnant que des matières de luxe auront besoin de la subsistance. Telle est donc la situation de l'Europe, qu'elle n'a pas moins à craindre une révolution dans les colonies de l'Angleterre que l'Angleterre elle-même. Cette puissance serait à la fois anéantie par le démembrement de ses possessions, mais la perte de celles de la France et de l'Espagne en serait la suite. »

« Il faut, lisons-nous dans une dépêche du comte du Châtelet, que la France et l'Espagne réfléchissent s'il est de leur intérêt de seconder cette révolution au risque des conséquences qui pourraient en résulter plus tard pour la totalité du Nouveau-Monde, et si l'affaiblissement d'un ennemi commun peut compenser les risques qu'un pareil exemple leur ferait courir de la part de leurs propres colonies. Mais, si la question était résolue par l'affirmative, parce que dans toutes les choses de la vie on s'occupe plus volontiers, et avec raison, du présent que de l'avenir, il me semble qu'il ne faudrait omettre aucune des précautions et des moyens qui pourraient conduire à ce but, et les employer avec la plus grande suite, pour mettre à profit des circonstances si favorables que l'imprudence seule pouvait les faire naître, et que la sagesse humaine pouvait à peine les prévoir. Ces colonies, dans un cas de guerre, ne peuvent jamais être pour nous d'une conquête utile, et, s'il y a un parti à en tirer, c'est en les détachant de l'Angleterre, en leur fournissant des objets de commerce et en les faisant servir à approvisionner nos îles dans les temps où il est presque impossible de les nourrir d'Europe; enfin, en faisant avec elles une espèce de contrat tacite, dont leur intérêt et leurs besoins seraient les premiers motifs et les plus sûrs garants<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Dépêche du 28 janvier 1769. — Nous empruntons ces dépêches au remarquable livre de M. de Witt, *Thomas Jefferson*. Esprit aussi libéral que j'en dic eux, M. de

La diplomatie française avait étudié la question sous toutes ses faces, elle avait parfaitement compris que la France, après avoir concouru à l'établissement d'une grande nation, pourrait se voir plus tard contrariée par elle dans quelques-uns de ses desseins, mais elle avait pensé que cette considération tout à fait secondaire devait s'effacer devant la grandeur du but principal qui était la création d'un contre-poids à la puissance de l'Angleterre.

« En supposant même que les colonies empièteraient sur les possessions espagnoles, disait M. de Rayneval dans un mémoire en date du mois de mars 1776, il n'est rien moins que démontré que cette révolution serait préjudiciable à la France. » Le conseil du roi était tellement convaincu de l'utilité de l'entreprise, qu'il lui semblait qu'aucun sacrifice ne dût être ménagé pour en assurer le succès. Ainsi, les Américains auraient pu recevoir avec quelque défiance les ouvertures de la France, s'ils n'avaient été pleinement rassurés sur ses vues à l'endroit du Canada. Les agents français avaient ordre de les tranquilliser. « Le Canada, écrivait le comte de Vergennes au comte de Guines, ambassadeur de France à Londres, est le point jaloux pour eux; il faut leur faire entendre que nous n'y songeons point du tout<sup>1</sup>. » M. de Vergennes disait même dans son mémoire au roi, qui faisait suite à celui de M. de Rayneval, que nous citions tout à l'heure : « Si la France et l'Espagne donnent des secours, elles ne doivent en chercher le prix que dans le but politique momentané qu'elles se proposent. » Telles furent les dispositions du gouvernement français lorsqu'il se décida à intervenir, en 1778, dans la lutte entre l'Angleterre et ses colonies, lutte qui assura la liberté des mers en fondant une grande puissance maritime<sup>2</sup>.

Cette sage politique fut un instant méconnue par Bonaparte, premier consul, qui s'était fait rétrocéder par l'Espagne l'immense désert alors connu sous le nom de Louisiane, à l'extrémité duquel, à l'embouchure même du Mississipi, la France avait formé, soixante

Wit a voulu, en retraçant ces belles négociations, rendre, au nom de la France actuelle, un hommage mérité à la France d'autrefois.

<sup>1</sup> Dépêche du 7 août 1775. Dans un remarquable discours, prononcé à New-York, le 11 septembre dernier, M. Charles Sumner, président du comité des affaires étrangères au Sénat, reproche en ces termes au gouvernement français de méconnaître ces traditions : « Il oublie les précieuses traditions de la France dont le sang s'est mêlé au nôtre pour une cause commune; il oublie que l'épée de Lafayette et de Rochambeau a été tirée à côté du glaive de Washington et de Lincoln, pendant que les lis de l'ancienne monarchie flottaient à côté des étoiles de notre jeune drapeau; il oublie cette première alliance scellée par Franklin qui donna à cette république l'assurance de l'indépendance nationale et associa la France à sa gloire naissante; *lu ! pietas, heu ! prisca fides, manibus date lilia plenis.* »

ans auparavant, quelques établissements, dont le plus important était la ville de la Nouvelle-Orléans. Cette acquisition était sans valeur, car le gouvernement français manquait des ressources nécessaires pour en tirer parti, elle avait en outre l'inconvénient de créer de mauvais rapports entre la France et les États-Unis, à l'extension desquels elle mettait une barrière. « Il n'y a sur le globe, écrivait le, 18 avril 1802, le président Jefferson à M. Livingston, son chargé d'affaires à Paris, qu'un seul point dont le possesseur soit notre ennemi naturel et habituel : c'est la Nouvelle-Orléans. C'est par là, en effet, et par là seulement que les produits des trois huitièmes de notre territoire peuvent s'écouler. »

Mais le premier consul ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait fait fausse route, et lorsque la guerre fut sur le point d'éclater de nouveau entre lui et l'Angleterre, il se hâta de soustraire la Louisiane aux convoitises de cette puissance, en l'abandonnant aux États-Unis moyennant une indemnité de 80 millions (mars 1803), et se rattacha ainsi aux grandes traditions de la politique française. Il résumait en quelques paroles énergiques la portée de la cession de la Louisiane : « Pour affranchir les peuples de la tyrannie commerciale de l'Angleterre, il faut la contre-poiser par une puissance maritime qui devienne un jour sa rivale, ce sont les États-Unis. Les Anglais visant à disposer de toutes les richesses du monde : je serai utile à l'univers entier si je peux les empêcher de dominer l'Amérique comme ils dominent l'Asie... Cette accession de territoire affermit pour toujours les États-Unis, et je viens de donner à l'Angleterre une rivale maritime qui tôt ou tard abaissera son orgueil <sup>1</sup>. »

Les prévisions de notre ancienne diplomatie et de Napoléon se sont réalisées. Les États-Unis, qui comptaient une population de 4,200,000 âmes au moment de la déclaration de l'indépendance, en avaient une de plus de 31 millions lors du recensement décennal de 1860. Le tonnage de leur marine marchande, qui, en 1774, n'atteignait pas, 564,457 tonneaux, s'élevait, au mois de juin 1861, à 5,559,812 tonneaux, dépassant de près d'un million celui de l'Angleterre, qui n'était à cette dernière époque que de 4,658,687 tonneaux et quatre fois supérieur au nôtre qui était seulement de 1,025,942 tonneaux.

Quoique la marine militaire des États-Unis fût de beaucoup inférieure à celle de l'Angleterre, la pensée que les nombreux bâtiments de commerce américains pourraient se transformer rapidement en corsaires, suffisait pour inspirer une salutaire terreur aux Anglais. Aussi, l'un des adversaires les plus passionnés de l'Union, M. Rœbeck, disait-il au mois de juillet dernier : « Autant que je le pourrai, j'em-

<sup>1</sup> Barbé Marbois, *Histoire de la Louisiane*. Paris, 1829, p. 282 et 555.

pêcherai la reconstruction de l'Union américaine... Y eut-il jamais rien au monde de plus insolent que la conduite des Américains à notre égard ? Pour nous, nous qui avons frappé la Grèce, nous qui avons fait les matamores contre le Brésil, nous avons toujours rampé sur le ventre devant les États-Unis. »

Le contre-poids si ardemment désiré par tous nos hommes d'État pour garantir la liberté des mers contre la prépondérance britannique existait donc avant l'insurrection de 1861.

Quelque respectables que puissent être les traditions, que nous avons exposées, nous concevions cependant qu'il fût permis de s'en écarter, si des différences notables dans la situation générale rendaient les anciennes précautions inutiles ou en sollicitaient de nouvelles ; si, par exemple, l'Angleterre n'était plus à craindre, si elle avait renoncé avec éclat à toute idée de suprématie, ou si les États-Unis, à leur tour, menaçaient l'équilibre du monde. Or, ni l'une ni l'autre de ces hypothèses ne s'est encore réalisée.

Nous n'éprouvons aucun sentiment hostile contre l'Angleterre, nous nous plaisons à répéter ici, après tant d'autres, l'admiration que nous inspirent ses institutions séculaires, l'heureuse pondération de ses forces sociales, le génie et le patriotisme de ses hommes d'État, l'obéissance de ses citoyens aux lois, en même temps que leur jalouse et perpétuelle revendication des libertés publiques et des droits de tous, enfin le spectacle des rares vertus de sa souveraine. Mais nous ne pouvons nous dissimuler, en même temps, que sur bien des points les intérêts anglais diffèrent des nôtres, qu'ils leur sont même quelquefois opposés, et, que, par conséquent, des conflits peuvent s'élever entre les deux nations. La politique britannique contrarie la nôtre plus souvent qu'elle ne la seconde ; nous l'avons vue et nous la voyons encore en Italie, en Grèce, en Turquie et en Syrie combattre ouvertement nos efforts.

Ces dissidences, à nos yeux, tiennent moins à l'humeur tracassière ou aux allures tapageuses de certains personnages officiels anglais, qu'à l'antagonisme forcé des deux pays. L'Angleterre sans rechercher, comme au siècle dernier, la conquête pour la conquête elle-même, est en quelque sorte obligée, par des motifs économiques, à ne rien négliger de ce qui peut lui assurer la domination des mers. Elle doit sa richesse inouïe au développement de ses manufactures et de son commerce, elle ne peut l'accroître ou même la conserver qu'en se procurant toujours de nouveaux débouchés et en affranchissant sa marine marchande de toute concurrence dangereuse. Aussi, en même temps que des travaux de défense mettent son littoral à l'abri d'une invasion, ses armements maritimes atteignent des proportions qu'ils n'avaient jamais eues. Ceux qui la

gouvernement, justifient la demande d'énormes subsides en prétendant que les forces navales de l'Angleterre seule doivent être aussi considérables que celles de toutes les autres puissances réunies, et cette prétention ne trouve de contradicteurs que parmi les rares disciples du pacifique mais impopulaire M. Cobden.

Les hommes d'État anglais regardent même tellement la mer comme l'élément exclusif de la grandeur de leur pays, que toutes les tentatives des autres nations pour développer leur marine, constituent à les entendre un véritable empiétement. Habiles politiques, ils s'inquiètent peu d'expéditions lointaines qui ne procurent aux puissances qui les entreprennent que des agrandissements passagers et leur imposent d'immenses sacrifices. Ils nous ont donc laissés avec une complète indifférence porter la guerre dans l'empire annamite, prendre quelques-unes de ses provinces, et y faire l'essai dispendieux d'un établissement définitif. Ils ne se sont pas émus davantage, lorsque nous avons donné à l'expédition du Mexique une portée que, suivant eux, elle ne devait pas comporter. Ils n'ont même fait nulle objection à ce que, sans but appréciable, nous équipions, à grands frais des armements pour combattre à côté d'eux en Chine et au Japon où ils ont des intérêts commerciaux considérables<sup>1</sup>. Mais, quand nos entreprises ont eu une portée plus pratique, quand elles ont pu entraîner l'acquisition d'un territoire que nous pouvions garder, ils ont été de moins bonne composition. Quels obstacles ne se sont-ils pas efforcés d'apporter d'abord à l'expédition d'Alger, ensuite à la conquête de l'Algérie? Quelles récriminations n'ont-ils pas fait entendre lorsque nous avons annexé Nice et la Savoie? Avec quelle persistance n'ont-ils pas lutté contre le percement de l'isthme de Suez, dans la crainte que cette nouvelle route de l'Inde ne tombât entre les mains de la France! Tout en disant bien haut que cette dernière entreprise ne pouvait aboutir, ils ont pris sagement leurs sûretés contre l'éventualité d'un succès, et se sont emparés de l'île de Périm, dont la possession met entre leurs mains les clefs de la mer Rouge. Prévoyant également l'époque où une nouvelle route

<sup>1</sup> En 1861, sur 74 navires jaugeant 51,051 tonneaux qui sont entrés dans le seul port japonais, celui de Kanagawa, ouvert au commerce étranger, nous ne comptons qu'un navire français de 268 tonneaux contre 57 navires anglais de 55,274 tonneaux, et 27 américains de 27,155 tonneaux. Les *Annales du commerce extérieur* dans lesquelles nous puisons ces chiffres, ajoutent avec raison que « notre marine n'a eu qu'une très-faible part dans les opérations de Kanagawa. » Dans la même année l'intercourse directe entre la France, d'une part, et la Chine, la Cochinchine et le royaume de Siam, d'autre part, n'a employé que 30 navires français, 5 à l'entrée, 25 à la sortie, et le chiffre de nos exportations à destination de ces divers pays n'a pas dépassé 1,880,000 francs par le commerce général et 1,585,000 francs, par le commerce spécial.

vers les Indes, la Chine et l'Australie s'ouvrirait à travers la langue de terre qui sépare le golfe du Mexique de l'océan Pacifique, ils ont occupé le poste avantageux de Balise sur la côte du Honduras et revendiqué le protectorat de la côte de Mosquitos.

Devant de telles dispositions convient-il à la France de désarmer? Le gouvernement ne l'a pas pensé, il a notablement augmenté le budget de la marine et consacré en outre 200 millions pour transformer notre flotte dans l'espace de dix années. Mais les heureux résultats qu'il attend d'une aussi énorme dépense sont en quelque sorte paralysés par le marasme dans lequel il laisse la marine marchande et surtout par les erreurs de sa diplomatie. Ainsi nous nous bornerons à rappeler qu'en prenant au congrès de Paris l'initiative de la déclaration qui supprime l'usage des corsaires, la France s'est privée, en cas de guerre maritime, d'un redoutable moyen d'action et n'a pas atteint le but civilisateur qu'elle se proposait, puisqu'elle réserve le droit de prise à la nation dont la marine militaire est la mieux organisée et la plus nombreuse, c'est-à-dire à l'Angleterre. Le gouvernement des États-Unis, au contraire, en refusant son adhésion à un projet aussi mal combiné, et en proposant d'y substituer une déclaration qui rendrait la propriété sur mer également sacrée pour les vaisseaux de guerre et pour les autres, est, dans cette circonstance, resté seul fidèle au rôle de gardien de la liberté des mers.

Le contre-poids, que l'Angleterre trouvait en Amérique avant l'insurrection de 1861, est donc toujours nécessaire à la paix générale. Survivrait-il à la dissolution de l'Union américaine? Il serait téméraire de l'affirmer. Si, la séparation définitive des États libres d'avec les États à esclaves tranchait leurs différends une fois pour toutes, il ne serait pas interdit d'espérer que les États du Nord, à qui appartient presque totalement la force navale des États-Unis, suffissent à constituer ce contre-poids. Mais, toute entente est impossible, à moins qu'elle ne repose sur la rentrée des séparatistes dans le sein de la grande unité américaine. En effet, le gouvernement de Washington ne peut conserver à l'Union les États de l'Ouest qu'à la condition de rester maître du cours et de l'embouchure du Mississipi. C'est ce que reconnaissait, avec un rare bon sens, le prince Gortschakoff, lorsqu'il encourageait le gouvernement des États-Unis à persister dans ses nobles efforts et disait à leur représentant : « Une séparation en entraînerait une autre, vous vous briseriez en morceaux <sup>1</sup>. » De son côté, le gouvernement confédéré ne peut maintenir son indépendance, s'il laisse son ennemi occuper un territoire qui sépare les États à esclaves les uns des autres, et prive notam-

<sup>1</sup> Dépêche de M. Taylor à M. Seward en date du 29 octobre 1862.

ment les États du Sud-Est de leur alimentation en céréales et en bestiaux par l'interruption de toute communication avec l'Arkansas et le Texas. En conséquence, toute solution autre que le rétablissement de l'Union, paralyserait la puissance maritime des Américains, en l'absorbant dans des querelles intestines et accroîtrait d'autant celle de l'Angleterre. L'alliance britannique s'imposerait pour ainsi dire aux États du Sud, soit au nom de leurs rancunes contre des voisins riches et laborieux, soit au nom de leurs intérêts. Ces États, en effet, tirent toutes leurs ressources de l'exportation des matières premières, telles que le coton, le sucre et les tabacs. Tant que l'Union a duré, cette exportation s'est effectuée pour la plus grande partie par la marine marchande des États du Nord. Les États du Sud n'ayant qu'un nombre insignifiant de navires de commerce, et la construction des navires ne pouvant se développer chez eux avec les conditions qui y sont faites au travail, ils devront forcément chercher dans la navigation étrangère les ressources que leur avaient toujours offertes les bâtiments de leurs anciens confédérés. Or quelle puissance peut leur prêter ce concours ? Ce n'est pas la France, qui ne comptait pas plus de 111 navires jaugeant ensemble 29,000 tonneaux, entrés dans les ports américains ou sortis de ces ports du 30 juin 1860 au 30 juin 1861, mais l'Angleterre, qui pendant la même période, a employé au même objet 19,000 bâtiments jaugeant ensemble 3,700,000 tonneaux<sup>1</sup>. Les États confédérés deviendraient donc immédiatement les obligés et les vassaux de l'Angleterre. L'intérêt de la France ne doit-il pas la déterminer à consacrer tous ses efforts au maintien de l'Union américaine, qu'elle a contribué à créer et qui a si complètement atteint le but qu'elle lui avait marqué ?

Mais, objectent les partisans du Sud, n'importe-t-il pas aussi, au point de vue de l'équilibre général, d'opposer une digue à l'envahissement du continent américain que les États-Unis menacent au nom de la doctrine de Monroë ? Ne convient-il pas d'empêcher le passage qui réunira prochainement le golfe du Mexique à l'océan Pacifique de tomber dans des mains si puissantes ? Enfin, n'appartient-il pas à la France de favoriser dans le sein des populations de race saxonne les divisions qui seules peuvent rendre à la race latine sa force et son prestige de l'autre côté de l'Atlantique ?

<sup>1</sup> Le tonnage des navires français entrés dans les ports de l'Union ou sortis de ces ports pendant cette période, est à peu près égal à celui des navires autrichiens, mais il est bien inférieur à celui de la marine brémoise, qui a été de 238,000 tonneaux, à celui des bâtiments hambourgeois qui a atteint 142,000 tonneaux, et même à celui de la marine marchande prussienne qui était de 56,000 tonneaux. Voir le tableau des entrées et des sorties de navires étrangers suivant leur nationalité, p. 413, *les États-Unis en 1865*, par M. John Bigelow.

Voilà certes un rôle nouveau que l'on voudrait nous faire jouer en Amérique : nous avons beau l'examiner, nous ne voyons pas qu'il rentre dans la politique de la France, telle que nous l'avons retracée d'après Louis XVI, M. de Vergennes et Napoléon. Il est vrai que la fameuse doctrine de Monroë ne nous indigne ni ne nous effraye. Nous nous rappelons dans quelle circonstance elle a été formulée. Le président Monroë venait de reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles, lorsqu'il déclara dans son message annuel de 1823 « qu'en principe, le continent américain, par suite de l'attitude libre et indépendante que le peuple a prise et qu'il entend conserver, ne doit pas être considéré comme soumis dans l'avenir à la colonisation par quelque puissance européenne que ce soit. » Cette déclaration était dans la nature même des choses; elle exprimait l'intention d'empêcher toute nation européenne de substituer sa domination à celle de l'Espagne dans l'Amérique centrale. Les tentatives de l'Angleterre sur les côtes du Nicaragua et du Honduras ne tardèrent pas à démontrer combien de pareilles précautions étaient fondées. A peine les républiques de l'Amérique centrale avaient-elles proclamé leur indépendance que le cabinet britannique revendiquait un prétendu protectorat séculaire sur les États du cacique des Mosquitos. Les deux républiques du Nicaragua et de Costa-Rica qui se disputaient ce territoire protestaient contre cette prétention; mais, profitant de leurs divisions, les Anglais enlevèrent, en 1848, au Nicaragua, le port de San Juan del Norte, situé à l'embouchure de la rivière San Juan qui met le lac de Nicaragua en communication avec le golfe de Mexique, et est l'un des points par lequel le canal de jonction des deux mers peut être établi. Les États-Unis intervinrent diplomatiquement, et un traité appelé Clayton-Bulwer, du nom de ses deux négociateurs, stipula que les deux grandes puissances maritimes renonceraient à élever le long ou dans le voisinage du canal projeté aucune fortification, à occuper, fortifier ou coloniser, le Nicaragua, Costa-Rica, ou aucun point de l'Amérique centrale, et à y exercer aucun pouvoir direct ou indirect. Contrairement à ce traité, les Anglais ont fondé sur la côte du Honduras, à Belize, et dans les îles de la Baie des établissements dont l'un, l'île de Ruatan, a, pour le commerce de la mer des Caraïbes, la même importance que Gibraltar pour le commerce de la Méditerranée.

D'abord purement défensive, la doctrine de Monroë a été détournée, il est vrai, de son sens et est devenue offensive entre les mains des esclavagistes, qui en ont fait le titre de leurs convoitises sur les États indépendants du golfe du Mexique; mais l'élection de M. Lincoln a coupé court à toutes ces tendances. « Le gouvernement des États-Unis, écrivait M. Seward le 5 novembre 1861, n'a maintenant ni

n'aura vraisemblablement aucun plan de conquête et d'agrandissement. Il cherche à étendre son influence dans son hémisphère et sur le globe non point par l'épée, mais par le commerce et par les communications. Il a pratiquement garanti Cuba à l'Espagne pour bien des années et il ne nourrit aucun dessein contre cette possession ou contre toute autre possession de l'Espagne <sup>1</sup>. »

Enfin, les races de l'Amérique centrale (latines ou non,) ne gagneraient rien à la séparation, car les hommes du Sud chercheraient ardemment à renforcer leur confédération par l'annexion de nouveaux États, et jetteraient naturellement leur dévolu de ce côté.

D'ailleurs, alors même que nous appréhenderions le retour des hommes d'État américains à des idées d'envahissement, nous ne trouverions pas dans cette appréhension un motif suffisant pour nous déterminer à un changement radical de politique. C'est le propre des gouvernements sensés de ne pas se laisser détourner de leur voie par des considérations tout à fait secondaires. « Peut-être aussi m'objectera-t-on, disait Napoléon au moment où il cédait la Louisiane aux États-Unis, que les Américains pourront être trouvés trop puissants par l'Europe dans deux ou trois siècles, mais ma prévoyance n'embrasse pas ces craintes éloignées<sup>2</sup>. » Ce qui était vrai il y a soixante ans, n'a pas cessé de l'être. Les agrandissements virtuels des États-Unis du côté du Sud n'affecteraient en rien l'équilibre général, la dissolution de l'Union au contraire lui porterait la plus grave atteinte.

Ainsi, que l'on se place au point de vue des sympathies ou des intérêts de la France, nos vœux doivent être pour la reconstitution de la grande fédération américaine. Mais, disent encore les partisans des confédérés, à quoi bon faire des vœux stériles ? La reconstitution de l'Union n'est-elle pas impossible ?

<sup>1</sup> Dépêche de M. Seward à M. Schurtz, chargé d'affaires à Madrid. — Dans une conversation avec M. le comte de Rechberg, M. Lothrop Motley, ministre des États-Unis à Vienne, a prononcé ces remarquables paroles : « Je profitai de cette occasion pour dire que mes sentiments et mes opinions politiques s'opposaient fortement à l'absorption par les États-Unis d'un pouce du sol mexicain, et que je m'étais toujours opposé et que je m'opposerais toujours à toute annexion au nord ou au sud. Nous avons un territoire assez vaste et un amalgame suffisant de races diverses, et tout particulièrement l'extension de nos frontières du côté du tropique, en même temps que l'adjonction d'un élément étranger que la population mexicaine, me semblerait un mal. » (Dépêche du 12 février 1862.)

M. Perry, chargé d'affaires à Madrid, déclarait à M. Calderon Collantes que son gouvernement avait entièrement rompu avec les traditions agressives des administrations précédentes. « La réaction était maintenant arrivée, et ses effets naturels devaient se produire non-seulement à l'intérieur, mais aussi dans la politique étrangère et les desseins des États-Unis. » (Dépêche du 30 mars 1862.)

<sup>2</sup> Barbé-Marbois, *Histoire de la Louisiane*, Paris, Didot 1829, p. 500.

Pour démontrer cette impossibilité ils grossissent à plaisir les difficultés de la situation. Les difficultés étaient et sont encore réelles, toutefois, elles ne sont pas insurmontables, et malgré l'œuvre de désorganisation savamment préparée plusieurs années d'avance, l'indomptable énergie et la persistance patriotique du Nord a déjà obtenu d'importants résultats. Les États-Unis ont repris possession du cours du Mississipi dans toute son étendue, ils occupent tous les ports des États du Sud, à l'exception de Charleston et Willmington dans l'Atlantique, et de Mobile et Galveston dans le golfe du Mexique, dont leurs flottes interdisent l'accès; ils ont des ressources presque inépuisables<sup>1</sup>, et trouvent dans les États fidèles les sommes énormes dont ils ont besoin. Au Sud, au contraire, les charges de la guerre se font ressentir lourdement, les opérations militaires se poursuivent sur le sol même de la confédération, les hommes commencent à manquer, le recours aux capitaux étrangers est nécessaire, la prime de l'or atteint jusqu'à 1,200 pour 100. Enfin le drapeau fédéral est relevé sur une partie du territoire où il avait cessé de flotter, le nombre des États séparés n'est plus que de sept après avoir été de onze<sup>2</sup>, et dans ces sept États, des tendances pacifiques se manifestent avec une énergie dont le gouvernement de M. Jefferson Davis est impuissant à triompher<sup>3</sup>.

Suit-il de là que l'issue de la guerre civile soit aussi prochaine que nous le désirerions? Nous n'osons l'affirmer. Il se peut que les habiles généraux du Sud sachent se maintenir longtemps sur la défensive et infligent encore des échecs signalés à leurs adversaires. Mais ces victoires elles-mêmes, chèrement achetées, affaibliraient un vainqueur dont les armées se recrutent si difficilement. Si le gouvernement fédéral continue de resserrer les confédérés dans un cercle chaque jour plus étroit, la population des États du Sud, fatiguée d'une guerre ruineuse sans issue, imposera elle-même la paix aux chefs qui l'ont trompée. Nous examinerons dans un prochain numéro ce que la France a fait pour hâter ou éloigner ce dénouement.

HENRY MOREAU.

<sup>1</sup> Les armées fédérales ont près d'un million de soldats. La flotte dont l'effectif n'était au mois de mars 1862 que de 76 navires, en compte maintenant 427, parmi lesquels figurent des navires cuirassés et éperonnés.

<sup>2</sup> L'Arkansas, la Louisiane, le Mississipi, le Tennessee, le Kentucky et le Missouri sont aujourd'hui rentrés dans l'Union. Les États confédérés sont actuellement les deux Carolines, la Géorgie, la Floride, l'Alabama, le Texas et la Virginie. La partie de ce dernier État restée fidèle forme aujourd'hui un État séparé sous le nom de Virginie occidentale.

<sup>3</sup> Le journal officiel de la Caroline du Nord a publié, au mois d'août, une protestation des habitans de cet État contre la continuation de la guerre.

# LA VIE DE JÉSUS

## ET LA CRITIQUE ALLEMANDE

---

HENRI EWALD : *Göttingische Gelehrte Anzeigen* : 51 Stück. — TH. KEIM : *Renans Lebensgeschichte Jesu*. — *Allgemeine Zeitung*, août, septembre.

---

Il faut se hâter si l'on veut encore se faire lire en écrivant sur la *Vie de Jésus* de M. Renan. Les rayons de la gloire passent vite, et, par une sage précaution de la Providence, le bruit tumultueux du scandale meurt plus vite encore. Dans quelques semaines, quelques mois tout au plus, la tombe de l'indifférence et de l'oubli qui de nos jours a englouti tant d'œuvres éphémères de la littérature à grand tapage, se sera refermée sur la *Vie de Jésus*.

Les réfutations rapides et improvisées au souffle d'une généreuse indignation, dans lesquelles les questions personnelles avaient une grande part, vont faire place à des discussions critiques mûries dans le calme du cabinet, ayant pour unique objet les faits et les principes. En frappant au nom de toute l'Église un livre qui cherche à ébranler la base même du christianisme, l'*Index* semble avoir rendu moins nécessaires les condamnations en forme des membres vigilants de l'épiscopat. Le grand nombre paraît devoir se borner à flétrir au nom du bon sens et de la piété indignée ce produit d'une *intelligence infirme et troublée*, ce manifeste, qui renferme tant d'erreurs et tant de blasphèmes, non parce qu'il est trop savant, mais

*parce qu'il ne l'est pas assez*<sup>4</sup>. Les fidèles sont avertis; les foules admiratrices sont lasses : tout est fini ou près de finir.

Il ne resterait plus, ce semble, qu'à se recueillir, à résumer les débats, à grouper les incidents et à pressentir le jugement de l'impartiale et froide histoire. Toutefois, ce ne sera point ici ma tâche: je la laisse à une plume illustre qui bientôt, ici même, saura la remplir. Arrivé trop tard du fond de l'Allemagne sur un champ de bataille presque abandonné, je n'ai d'autre but que d'éclairer la retraite de l'ennemi et de détruire un préjugé. Beaucoup de gens s'imaginent que M. Renan est l'organe autorisé des savants d'outre-Rhin: Je voudrais montrer que les rationalistes allemands le désavouent aussi énergiquement que les déistes français.

## I

La foule ignorante, et Dieu seul peut compter les multitudes qui la composent en France, quand il s'agit d'exégèse, la foule ignorante s'est quelquefois montrée injuste envers les réfutations courageuses qui dès le lendemain de l'apparition du livre de M. Renan lui ont opposé une incisive réplique: pour cette foule, l'ouvrage était à la fois une perle littéraire et un monument de science incomparable. On voulait se persuader qu'à la base des affirmations sans preuves, des paradoxes tranchants se trouvait toute la science de la Germanie. On reconnaissait que les propositions les plus discutables étaient jetées à la face des chrétiens toutes nues et sans être démontrées. Mais on disait: les considérants qui sont absents du livre se trouvent dans les vastes répertoires de la science allemande, dossiers indigestes que l'auteur produira quand il voudra. Si M. Renan les dissimule aujourd'hui, c'est par bon goût, afin d'éviter à des lecteurs faciles à effrayer l'ennui que traîne après elle cette pesante théologie à laquelle le monde est si heureux d'échapper. Le délicat écrivain s'est contenté de dégager, avec l'art qui lui est propre, les résultats d'une critique profonde, mais étouffée sous l'érudition luxuriante de nos voisins. L'Allemagne a prouvé; Renan a exposé.

Il s'agit de faire connaître aujourd'hui ce que dans les écoles les

<sup>4</sup> Paroles de Mgr l'archevêque de Paris dans sa circulaire pour le 15 août, et à la distribution des prix du lycée Napoléon.

plus avancées de l'Allemagne on pense du jeune membre de l'Institut de France qui s'est donné au monde pour l'interprète des grands travaux exégétiques du siècle.

S'il est un pays où l'entreprise de M. Renan devait réussir, c'est assurément l'Allemagne. Cet écrivain se proposait de raconter la vie de Jésus en se plaçant sur les sommets de la critique historique et de l'exégèse. L'amour-propre des Allemands allait être flatté de voir le corps savant le plus illustre de la France s'engager, par l'initiative de M. Renan, derrière les professeurs de leurs universités, dans les voies encore obscures de l'exégèse qu'ils ont créée. M. Renan adoptait leurs principes d'herméneutique et applaudissait à leurs travaux; on pouvait espérer qu'il allait donner à leurs études une publicité et un éclat dont elles ont été jusqu'ici privées. On supposait que le voyageur de Syrie, qui s'est montré si discret à l'endroit de ses découvertes, les avait en partie réservées pour aider à la fortune de son livre. L'orientaliste ne voudrait-il pas enfin puiser dans les trésors peu connus de sa science? Le philosophe assurément allait tenter de dire le dernier mot sur le fondateur du christianisme.

M. Renan, libre penseur, s'affranchirait du joug de Rome, l'effroi du monde protestant; il allait, en le châtiant d'une main vigoureuse, faire crier miséricorde à l'ultramontanisme aux abois.

La curiosité littéraire toute seule préparait un beau triomphe à l'écrivain français. Elle est si avide dans les universités, chez les professeurs, les hommes de lettres, les étudiants de Tubingue, de Göttingue, de Marbourg et d'Heidelberg! L'horizon circonscrit de ces petites villes charmantes, mais monotones, l'éloignement des théâtres agités des affaires et des plaisirs, le manque absolu des mille distractions et des drames quotidiens des grandes cités, toutes ces choses concentrent l'intérêt sur un seul point, sur la science et les livres. On attend avec impatience un ouvrage annoncé; on fait venir de loin tout ce qui promet de l'intérêt. Le professeur s'inquiète peu du reste du monde, mais il tient à honneur et se fait un scrupule d'être exactement informé des moindres événements relatifs à la science qu'il cultive; tout travail sérieux, toute nouveauté, toute originalité, pour peu qu'elle ait du mérite, sont accueillis avec un empressement bienveillant.

Il y avait donc en Allemagne, au moment de la publication de M. Renan, deux circonstances éminemment favorables à son succès: un préjugé sympathique et une vive curiosité. Aussi tout avait été préparé d'avance pour saluer la bienvenue de la *Vie de Jésus* et lui procurer une magnifique ovation. Les principales maisons de librairie avaient dès longtemps fait leurs demandes à Paris, et des traducteurs se tenaient prêts. C'est un usage au delà du Rhin, quand un ouvrage

considérable voit le jour, de le traduire dès son arrivée. Sitôt qu'une feuille est traduite, on la met en circulation sans attendre celle qui suit. Cet honneur fut accordé à la *Vie de Jésus*. L'Introduction put arriver en allemand presque aussitôt que l'ouvrage français lui-même dans les mains de tout le monde. Tous ceux qui lisent furent bientôt en mesure de juger pièces en main la nouvelle *Vie de Jésus*.

## II

Ce fut un jour de grande déception et de rire universel. L'Allemagne convoquée solennellement à un banquet qu'on lui promettait splendide, ne voyait sur la table étrangère autour de laquelle elle s'était empressée de s'asseoir, que les miettes échappées à la sienne. C'était une déconvenue qui rappelait le léger brouet offert à la cigogne affamée par le renard son compère.

L'auteur de ces lignes arrivait en Allemagne le lendemain de cette mystification. A dire vrai, il ne s'attendait pas à voir M. Renan si promptement et si cruellement exécuté. Sans doute, pour qui aurait pu compter sur l'impartialité des juges, le doute à l'égard de la nature du verdict n'était pas possible ; mais on pouvait se demander si les préjugés et les passions n'influeraient point sur la sentence. L'œuvre de M. Renan était avant tout une machine de guerre contre le *parti clérical*, et les protestants qui comprennent sous ce nom l'Église catholique, pouvaient n'être point fâchés des attaques dirigées contre elle. La communauté des préjugés établit trop souvent la solidarité entre les actes. Il y avait à craindre des jurés disposés à absoudre ou du moins à exagérer énormément les circonstances atténuantes. Le bon goût en France répugne aux attaques directes contre le dogme catholique ; et le blasphème y inspire le dégoût ; mais, en Allemagne, les négations les plus hardies n'excitent point le même sentiment. Pour peu que le socinianisme ou même l'athéisme se présentent voilés sous quelque semblant scientifique, comme une question de philosophie ou d'érudition, nul ne songe à s'en scandaliser. Quelques choquantes que fussent pour les chrétiens les affirmations de M. Renan, elles ne devaient point, par elles-mêmes, produire dans le pays de Luther, de Calvin, de Socin, d'Hegel et de Strauss, l'indignation qu'elles ont soulevée dans la France catholique. Ce qu'on est convenu d'appeler la liberté de la science (*Freiheit der Wissenschaft*) est en Allemagne un drapeau de protection inviolable. Si donc les pro-

positions extrêmes de M. Renan avaient eu pour elles l'originalité d'une doctrine philosophique nouvelle, ou le prestige-je ne dis pas d'une découverte, mais seulement d'une érudition de bon aloi, elles auraient sans nul doute été l'objet de la considération respectueuse des Allemands; elles auraient pu être combattues, mais avec de grands égards, et de nombreux écrivains les eussent prises sous leur protection.

Il en a été autrement : nous l'affirmons, parce que nous l'avons constaté partout : M. Renan n'a point été pris au sérieux. Sa campagne contre le clergé a paru compromettante et ridicule depuis le Rhin jusqu'à la Vistule, depuis la Baltique jusqu'au Danube. Je m'arrête au Danube, car la presse de Vienne, par une exception qui semblera étrange à ceux qui n'en connaissent pas l'explication, a loué l'œuvre de M. Renan avec une entente et une exagération qu'on ne retrouve guère que dans la presse irrégulière en France, en Italie et en Belgique. La presse viennoise est, en grande partie, entre les mains des Israélites; et ceux-ci voyaient dans l'attitude laudative qu'ils prenaient un double profit : leur bien premièrement, puisque la nouvelle *Vie de Jésus* justifie leurs pères; ensuite le mal d'autrui, puisque si le livre de M. Renan eût réussi, il frappait un grand coup contre les *cléricaux* d'Autriche, poursuivis à l'heure qu'il est avec plus de passion encore qu'en France. Voici comment la *Gazette universelle d'Augsbourg* annonçait à ses lecteurs cette manœuvre à laquelle s'associèrent quelques feuilles de Berlin : « La nouvelle *Vie de Jésus* a été au premier moment et comme si on obéissait à un signal convenu ou à un parti pris d'avance, démesurément louée par plusieurs journaux de Vienne et quelques feuilles de Berlin. On a salué dans le livre de M. Renan l'avènement d'une seconde réformation en France. » L'exagération de ces louanges, ironiquement signalée par la *Gazette*, trahit leur origine; et en tout cas la voix discordante de quelques journaux ne détruit point l'unanimité morale des jugements de l'Allemagne.

Nous ne nous proposons point d'évoquer ici des souvenirs personnels, et nous avons hâte de passer à des témoignages écrits; cependant, nous voulons le dire, nous nous souviendrons longtemps du sourire singulier qui a toujours accueilli, toutes les fois que nous l'avons faite, cette question adressée à des hommes graves et compétents : *Que pensez-vous du livre de M. Renan?* Ce sourire nous montrait à quel point la demande paraissait naïve aux professeurs à qui nous la faisons. Ils ne comprenaient pas qu'il y eût quelque part deux opinions sur un ouvrage pareil, et que des hommes instruits se méprisassent sur une œuvre si faible. Le pays le plus spirituel du monde, nous disaient-ils, est donc décidément, en fait d'études religieuses, le plus ignorant, celui chez lequel le faux

savoir a le plus de chances de multiplier ses dupes ! Si l'Allemagne, ajoutaient ces partisans du libre examen, avait besoin d'être justifiée lorsqu'elle ose tout sonder, tout discuter, tout dire en matière de théologie, les alarmes des croyants en France d'une part, les admirations niaises des incroyants de l'autre, y suffiraient et au delà. Ni les réticences, ni les ignorances ne profitent à la conservation de la foi. Quand, au moyen âge, il était défendu de rien attaquer, il était permis de tout ignorer ; mais maintenant que l'attaque publique du dogme est pratiquée comme une des formes de la liberté, il faut des chrétiens assez instruits pour n'être ni surpris ni vaincus par les assaillants. Ce n'est pas en cachant les points les moins fortifiés d'une place qu'on mettra les soldats en mesure de mieux résister. En Allemagne, le livre de M. Renan ne peut faire illusion à personne : il contristera les âmes, il n'en séduira aucune.

Ces observations ne sont-elles pas en partie du moins justifiées par les faits ? C'est en France, en Italie, en Espagne que la *Vie de Jésus* a effectivement fait le plus de dupes et a été vantée davantage. Dans un tableau comparatif, l'Angleterre viendrait ensuite ; l'Autriche suivrait. En Bavière et dans les sociétés catholiques des pays du nord de l'Allemagne, l'action du livre est nulle. Le succès de la *Vie de Jésus* serait, nous le pensons, en raison directe de l'ignorance de la question exégétique telle qu'elle est posée par le rationalisme moderne.

### III

Notre intention n'est point de faire connaître les réfutations que les catholiques allemands ont opposées au livre de M. Renan. Ce sont les auteurs protestants et les rationalistes les plus radicaux dont les travaux vont nous occuper.

Deux écoles rationalistes résument avec éclat la critique négative. C'est l'école de Tubingue, fondée par Baur et dont les partisans sont répandus dans l'Allemagne et ont formé une colonie très-active à l'université de Zurich. C'est en second lieu l'école de Gœttingue, dont le chef ardent, M. Ewald, est peut-être l'hébraïsant le plus distingué de toute l'Allemagne. M. Ewald, le premier, quelque temps après l'apparition du livre, au moment de son grand succès, s'est chargé de réduire à ses justes proportions le mérite d'une œuvre que l'on regardait encore en France comme un travail sérieux de la

critique contemporaine. De son côté, un professeur de l'université de Zurich, M. Keim, quelques semaines plus tard, avec l'autorité de sa science et le sel d'une fine critique, nous disait la pensée de l'école de Tubingue sur le même livre. Nous nous bornerons à reproduire les jugements de ces deux écrivains qui représentent la critique négative d'outre-Rhin en ce qu'elle a de plus brillant et de plus autorisé.

Il n'est pas inutile de faire remarquer que le travail d'Ewald a été inséré dans ce qu'on peut appeler le *Journal des Savants* du royaume de Hanovre, *Göttingische gelehrte Anzeigen*, l'organe de l'Académie royale des sciences. M. Keim a publié le sien dans la *Gazette d'Augsbourg*, où il figure dans trois suppléments du mois dernier. On sait que cette feuille quotidienne est le grand journal de l'Allemagne, le seul que l'on trouve partout en Europe. C'est le *Times* de la Confédération.

Ce journal avait, dès le 29 août, formulé un premier jugement sur le livre de M. Renan. C'est un article très-court qui peut servir d'introduction aux critiques plus approfondies d'Ewald et de Keim. Avant de le citer, nous donnons un entre-filet du même journal qui, en annonçant la *Vie de Jésus*, faisait pressentir dans un style badin un jugement sévère : « La France, qui a le privilège en Europe de diriger les modes, d'inspirer les toilettes et d'animer les théâtres, vient d'avoir une nouvelle ambition, celle de fabriquer des pièces de choix en fait de littérature sacrée. »

Voici l'article du 29 août :

« Celui qui a lu la *Vie de Jésus* de Renan aura remarqué tout d'abord qu'elle n'a presque rien de commun avec le célèbre livre de Strauss. Renan trouve le livre de Strauss trop théologique, ce qui veut dire sans doute, trop savant. Strauss supposait dans le Nouveau Testament des légendes évangéliques qui auraient été le travail des temps apostoliques ; Renan les fait remonter aux disciples et à Jésus lui-même. Mais vraiment nous préférerions l'ombre mystérieuse dans laquelle Strauss laisse la figure du Christ au jour très-faux dans lequel Renan place celle de Jésus, devenue pour le critique français celle d'une sorte de charlatan de renom (Epochenmachendes charlatans). On ne peut non plus comparer la lutte engagée par Colenso en Angleterre avec la polémique soulevée par le livre de Renan. Colenso attaque seulement les convictions d'une minorité de savants théologiens sur des points de seconde importance. Renan au contraire, met en doute l'impeccabilité de Jésus, et prend une position hostile contre toutes les Églises chrétiennes et les théologiens de toute nuance depuis, Döllinger jusqu'à l'école de Schleiermacher.

« Il ne convient pas aujourd'hui de faire la critique de ce livre ;

qu'il suffise de dire qu'on ne peut l'appeler un livre savant. Tout lecteur, quel que soit d'ailleurs son point de vue, ne peut que réprouver l'injustice des jugements de Renan sur l'évangile selon saint Jean et l'arbitraire avec lequel il fait un triage entre les récits historiques des Évangiles, arbitraire qui se retrouve ensuite dans la manière dont il dispose les textes et les faits qu'il a choisis, à ce point qu'on dirait tout cela juxtaposé au hasard à la manière d'un jeu de cartes. C'est à l'aide de ces procédés faciles que l'auteur compose un portrait de Jésus qui n'a d'autre garantie de fidélité qu'une qualité requise dans les romans : la vraisemblance. Renan distribue la louange et le blâme; mais l'éloge qu'il fait du fondateur du christianisme n'a pas plus d'autorité que les injures qu'il lui adresse. Le tribut d'admiration qu'il paye est dans la bouche de Renan tout à fait inconséquent, puisque, selon lui, la doctrine de Jésus n'est pas originale, puisque tout son mérite consiste dans la beauté de l'exposition, dans la fascination exercée par la personne du *jeune démocrate*. Encore faudrait-il être bien sûr que ces choses n'ont pas pris naissance dans l'imagination des biographes. L'établissement du christianisme s'explique, selon M. Renan, par l'état des esprits de l'époque; et il y a des hommes qui comme Socrate et Spinoza, ne viennent après Jésus que parce qu'ils n'ont pas été aussi intimement associés au mouvement historique. En revanche, ils n'ont pas à se reprocher d'avoir usé de supercherie.

« La *Vie de Jésus* de M. Renan soustrait une question très-complexe d'érudition et de critique à ses juges naturels pour la soumettre à des juges incompetents, aux hommes du monde, aux femmes, aux intelligences de moyenne et petite culture. On cherche à capter ce jury déjà suspect, à le séduire par les artifices du style, les charmes du sentiment, l'attrait d'un mystère dévoilé et le scandale du sanctuaire envahi. Le prêtre lui-même, par son impopularité, par ses terreurs, ses anathèmes et ses colères, les évêques, les théologiens, les consistoires, viendront ajouter à l'effet du livre l'intérêt puissant d'un drame, comme des pompiers de parade accourant sur la scène pour soustraire aux ravages des flammes le vieux temple du christianisme incendié par un nouvel Érostrate.

« La pièce est bien jouée et chacun est fidèle à son rôle; mais ajoutons qu'elle avait été habilement annoncée. La simple affiche n'a point suffi. C'est au bruit des trompettes que le public y a été convoqué. La troupe des musiciens de la presse française au moment opportun avait parcouru les rues, et fait retentir les fanfares de l'appel jusqu'à étourdir et fatiguer les oreilles. On a voulu en 1863 reproduire en France le scandale que Strauss a donné il y a trente ans à l'Allemagne. Dans cette guerre, qui depuis une dizaine d'années

est livrée au despotisme clérical, on a eu la pensée de tenter un vigoureux coup de main, et on a choisi pour assurer son succès l'homme qui a donné le plus de gages d'habileté perfide et de résolution. »

Ces réflexions sont justes : la *Vie de Jésus* est un livre écrit non dans l'intérêt de la science, mais dans l'intérêt d'un parti : c'est une manœuvre. Par l'effet d'un calcul odieux, on a compté sur une explosion de l'indignation des évêques, comme sur un moyen assuré de publicité. Les prévisions n'ont point été trompées : elles ne pouvaient, en effet, manquer de se réaliser. On ne peut voir outrager son père, sa mère, son Dieu et rester de sang-froid. M. Renan a vu juste, et il a pu dire ensuite avec une satisfaction dédaigneuse : *les catholiques se sont plus occupé de mon livre que je ne m'en suis occupé moi-même.*

C'est assez de préambule ; nous passons à l'examen critique de la *Vie de Jésus*.

#### IV

Si quelque critique compétent et sérieux avait pu se montrer favorable à M. Renan, c'eût été assurément M. Ewald.

Cet illustre professeur a eu la gloire plus que personne de signaler les écarts de l'école de Tubingue, dont il s'est constitué le censeur irrité et l'irréconciliable ennemi. Les excès de Baur et de ses disciples, les principes destructeurs de tout christianisme qu'ils professaient, ont été en toute occasion l'objet des amères et justes censures du chef éloquent de l'école de Göttingue. Il y avait lieu de présumer que M. Renan se rangerait à l'exemple de la faculté protestante de Strasbourg et des écrivains de la *Revue germanique*, sous l'étendard de Baur et accepterait les principes de critique au moyen desquels l'école de Tubingue met le trouble dans la divine économie des évangiles et travestit le caractère de la primitive Église. M. Renan, dans sa *Vie de Jésus*, se sépare de cette école en adoptant pour lui-même d'autres principes, et en posant sa tente sur un autre terrain. Rien ne pouvait être plus agréable à M. Ewald : c'était là de la part de M. Renan un acte d'indépendance et une manœuvre stratégique capables de gagner à sa cause un critique plus facile à entraîner que M. Ewald. Ce dernier s'est contenté de prendre acte du fait et de louer M. Renan de s'être montré, non pas

en tout, mais en ce point du moins, et quant aux principes, animé généralement d'un meilleur esprit que les Hilgenfeld et les Volkmar.

Il y avait encore d'autres raisons qui sollicitaient la faveur de M. Ewald. Ce philologue illustre est un écrivain remarquable : il y a dans sa parole et dans son style une passion, une flamme, et parfois une poésie délicate qui lui assurent un rang éminent parmi les professeurs et les littérateurs de l'Allemagne. Sa vive imagination exerce sur ses auditeurs un grand empire, et, quand il écrit, elle l'entraîne quelquefois lui-même, à notre avis, par delà les réalités historiques. On pouvait croire que ces qualités littéraires établiraient entre lui et M. Renan des sympathies capables de déterminer des complaisances. Enfin M. Ewald a écrit une *Vie de Jésus-Christ* que M. Renan, nous avons des raisons de le croire, a imitée, sinon copiée en quelques points. Dans plusieurs occasions et notamment dans son livre sur le *Cantique des Cantiques*, le critique français avait été, sans le dire il est vrai, le disciple et l'écho fidèle de M. Ewald<sup>1</sup>. Tout cela établissait entre les deux exégètes des liens de parenté. Mais, nous nous hâtons de le dire, cette parenté plus ou moins éloignée n'a point eu la puissance de troubler l'impartialité des jugements de M. Ewald.

Selon lui, M. Renan n'a pas su s'élever à la hauteur de sa tâche. Il n'a point écrit avec la préparation et « le calme d'esprit requis non-seulement par la sainteté du sujet, mais encore par le simple souci de la vérité historique. » — « Comment, continue-t-il, pourrait-on écrire la vie d'un homme quelconque, pour peu qu'il s'élève au-dessus du niveau commun, si auparavant on n'a pas saisi la nature de son caractère, la source de son influence, et les conditions de sa vie? » — M. Renan n'a rien compris de tout cela dans le Christ. Cet idéal de perfection que l'auteur, à l'exemple de Strauss, appelle du seul nom de Jésus était encore et essentiellement le *Christ*. « Ne pas savoir reconnaître le caractère messianique dans le fondateur de la loi nouvelle, c'est ne rien comprendre à sa mission, à sa vie, à ses actes, à ses souffrances et à ses triomphes. » M. Renan pose mal la question du caractère messianique de Jésus, il la discute encore plus mal et ne la résout pas. « Pouvait-il dès lors montrer ce qu'a été Jésus-Christ dans la vérité et la grandeur de son histoire? Non, Jésus devait rester pour lui à l'état d'énigme impénétrable. C'est pour cela que l'écrivain français se laisse aller à des suppositions aussi fausses qu'elles sont indignes de son sujet. Il n'a point saisi la corrélation des diverses parties de la vie de Jésus : son enchaînement et son unité lui ont totalement échappé. Il y a deux hommes dans le Jésus de Renan, l'homme de la perfection morale

<sup>1</sup> Voyez le *Correspondant* du 25 juin 1860 et notre brochure *le Cantique des Cantiques et M. Renan*. Chez Douinot.

et le fanatique ; et cependant nulle vie dans l'histoire n'a conservé au milieu des vicissitudes une aussi parfaite unité que celle de Jésus-Christ. C'est parce qu'il a toujours eu la même conscience de lui-même, toujours nourri la même pensée et poursuivi le même but, qu'il s'est montré en toute occasion si ferme, si digne et si divinement grand. »

En méconnaissant ces principes, M. Renan a éteint la lumière de l'histoire, et il est tombé dans les déplorables contradictions d'un Jésus tour à tour moral et immoral, sublime et vulgaire, véridique et menteur.

« Les choses étant telles, continue M. Ewald, l'importance du livre de Renan se réduit tellement, que je ne trouve pas d'intérêt à en signaler les erreurs particulières. » — « L'auteur n'apporte aucune lumière sur les côtés obscurs du siècle de Jésus-Christ, et plusieurs de ses assertions sont fausses. L'identification des hérodiens avec les boéthusiens<sup>1</sup>, par exemple, est une conjecture qui n'a pour elle qu'une ressemblance de mots. Les hérodiens étaient un parti politique, et les boéthusiens une école de philosophes. » M. Ewald renvoie M. Renan à saint Épiphane<sup>2</sup> et lui conseille de ne point abuser de quelques mots mal interprétés du Talmud. Il signale ensuite ce qu'il y a d'arbitraire dans le triage que fait M. Renan entre les parties authentiques de saint Jean et les parties non authentiques. « Comment, par exemple, le critique français ose-t-il affirmer<sup>3</sup> que le verset 22, ch. iv de saint Jean, au moins quant au dernier membre, n'est point authentique, parce qu'il contredirait les versets 21 et 23 ? » — La Samaritaine ne peut-elle pas dire ce que toutes les prophéties en circulation lui ont appris comme elles l'apprenaient aux païens : *Le salut nous viendra des Juifs* ; et Jésus-Christ ne pouvait-il chercher à arracher à l'étroitesse de ses conceptions la pauvre femme qu'il voulait gagner à lui, lorsqu'il disait : *Femme, crois-moi, l'heure est venue où l'on n'adorera plus ni sur cette montagne, ni à Jérusalem ?* Cette contradiction qui paraît aux yeux de M. Renan disparaît tout à fait, comme beaucoup d'autres encore aux yeux de M. Ewald. Enfin lorsque l'auteur de la *Vie de Jésus* déplace le jour et le lieu de la Cène, qu'il transporte au milieu de la vie publique du Christ, Ewald s'écrie : « Nulle part nous ne trouvons la preuve de la vraisemblance de cette supposition, ni dans les paroles de saint Jean (chap. vi), ni dans le reste de l'Évangile, ni ailleurs. Loin de là, il faut reconnaître que la Cène, même avec le sens qu'on lui attribue, n'aurait eu aucune importance, si elle avait été anticipée. » Après cette dernière observation, Ewald

<sup>1</sup> *Vie de Jésus*, p. 217.

<sup>2</sup> *Hérésies*, ch. xx.

<sup>3</sup> *Vie de Jésus*, p. 234.

termine sèchement cette critique de détail qui l'impatiente, en disant : « C'est assez, nous l'avons déjà dit, il n'entre point dans notre plan de faire le relevé des erreurs de Renan, *Wir mögen darüber hier nicht weiter reden !* »

Après avoir ainsi constaté que la *Vie de Jésus*, considérée, soit dans son ensemble, soit dans ses détails, est de nulle valeur, Ewald recherche pourquoi M. Renan est resté si loin du but scientifique qu'il s'était imposé de lui-même et sans qu'aucune nécessité l'y contraignît : voici les raisons qu'il en trouve.

« Renan, dit-il, ignore l'histoire vraie du peuple d'Israël pendant les deux mille ans qui ont précédé la venue de Jésus-Christ ; et, bien que toutes les facilités lui aient été données d'apprécier cette histoire dans toutes ses parties, il n'a pas pris la peine d'en acquérir une connaissance suffisante, partielle ou totale. Cependant il est impossible d'avoir une idée juste de Jésus-Christ sans l'étude préalable de l'Ancien Testament, puisque le Messie est la fleur, il faut dire plus, le fruit par excellence de la végétation historique qui l'a précédé. Comment Renan, un orientaliste pourtant, sait-il si peu l'Ancien Testament ? Ce qu'il a dit dans son chapitre intitulé : *Place de Jésus dans l'histoire du monde*, est tout à fait insuffisant. »

Une autre cause des erreurs de l'auteur de la *Vie de Jésus*, tout à fait différente de la première, c'est, selon M. Ewald, que l'écrivain a apporté dans l'étude de son sujet une multitude d'opinions et de principes qui lui sont totalement étrangers. « Il faut le dire, ces opinions, considérées en elles-mêmes, manquent de rectitude ; considérées dans leur rapport avec le sujet, elles sont inconvenantes. Nulle part pourtant la dignité, quand il s'agit de la vie de Jésus, n'est si bien à sa place. Pourquoi, par exemple, reporter jusqu'à l'époque du Christ les principes de la Révolution française, appeler Jésus un *jeune démocrate*, et en faire un collègue de Camille Desmoulins ou du socialiste Babeuf ? »

Est-il vrai, est-il juste, est-il convenable de dire que, semblable à tous les grands hommes, Jésus-Christ a pu exploiter légitimement, en s'y ralliant, sans bonne foi les erreurs et les préjugés de son temps ? Le but justifie-t-il donc les moyens ? « On m'assure que Renan a été élevé à l'école des jésuites, ajoute M. Ewald ; il y paraît. Bien qu'il en soit aujourd'hui l'ennemi, comme beaucoup de gens de notre siècle, il est plus jésuite qu'il ne pense <sup>1</sup>. Pascal n'a rien cité de plus con-

<sup>1</sup> Il y a ici plusieurs erreurs dont il n'est pas nécessaire d'avertir le lecteur : M. Renan n'est pas un élève des jésuites ; et les jésuites ne professent pas la morale que M. Ewald suppose. M. Renan est sorti de Saint-Sulpice, et ce n'est point non plus à l'école de M. Emery, qui sut dire sans effort la simple vérité à Napoléon irrité, que le libre penseur a puisé les leçons de sa nouvelle morale.

traire aux principes de la saine morale et de plus cyniquement machiavélique que les paroles suivantes de Renan. » — M. Ewald les cite pour les livrer au mépris; nous croyons à propos de l'imiter.

« L'histoire est impossible si l'on n'admet hautement qu'il y a pour la sincérité plusieurs mesures. Toutes les grandes choses se font par le peuple; or on ne conduit le peuple qu'en se prêtant à ses idées. Le philosophe qui, sachant cela, s'isole et se retranche dans sa noblesse, est hautement louable. Mais celui qui prend l'humanité avec ses illusions et cherche à agir sur elle et avec elle, ne saurait être blâmé. César savait fort bien qu'il n'était pas fils de Vénus... Il nous est facile à nous autres, impuissants que nous sommes, d'appeler cela mensonges, et, fiers de notre timide honnêteté, de traiter avec dédain les héros qui ont accepté dans d'autres conditions la lutte de la vie. Quand nous aurons fait avec nos scrupules ce qu'ils firent avec leurs mensonges, nous aurons le droit d'être pour eux sévères... Le SEUL COUTABLE EN PAREIL CAS, c'est l'humanité qui veut être trompée. »

Selon M. Renan, « la sincérité n'a pas beaucoup de sens chez les peuples orientaux, peu habitués aux délicatesses de l'esprit critique. Bonne foi et imposture sont des mots qui dans notre conscience rigide s'opposent comme des termes inconciliables. En Orient, il y a de l'un à l'autre mille fuites et mille détours. Les auteurs des livres de Daniel, d'Hénoch, par exemple, hommes si exaltés, commettaient pour leur cause, et bien certainement sans ombre de scrupule, un acte que nous appellerions un faux. La vérité matérielle a très-peu de prix pour l'Oriental; il voit tout à travers ses intérêts et ses passions. »

Éwald accompagne ces lignes des réflexions suivantes :

« Nous ne voulons point montrer tout ce que ces propositions ont de faux et de dangereux, ni faire voir combien elles contredisent les faits les plus avérés de l'histoire. Seulement nous déplorons que le savant français n'ait pas senti lui-même l'immense différence qui existe entre les Orientaux anciens et les Orientaux modernes. Il se peut que dans son dernier voyage en Phénicie et en Palestine, il se soit convaincu par sa propre expérience de la vérité des portraits qu'il trace; cependant il y aurait ici quelques réserves à faire, et il conviendrait de rechercher et d'apprécier les causes qui ont précipité l'Orient dans une telle décadence. Mais, en tout cas, juger des anciens peuples de l'Orient, qui seuls sont en question, d'après les modernes, c'est chose aussi déraisonnable que si on voulait retrouver dans les Athéniens et les Italiens d'aujourd'hui les Grecs et les Romains d'autrefois. Ce qui est plus déplorable encore que toutes ces méprises, c'est que Renan juge et peint Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après des hypothèses aussi dépourvues de fondement. S'il est dans le passé

un personnage dont la vie écrite s'identifie complètement avec la plus stricte vérité historique, c'est assurément le Christ. S'il est un homme parfaitement exempt de toutes les taches et de toutes les faiblesses de son époque et de sa nation, c'est encore le Christ, lui qui, dans les moindres détails de sa conduite, s'est mis scrupuleusement d'accord avec les principes de la plus pure morale, déposés dans le sein du peuple choisi par les révélations divines. Comment Renan eût-il pu comprendre les miracles et la nature des véritables pensées de Jésus, lui qui suppose au Christ des principes de conduite dignes de Tartufe ou d'Escobar? »

Ewald termine son travail sur la *Vie de Jésus* en adressant à M. Renan des reproches qu'il nous suffira de signaler. « Renan, dit-il, cite avec éloge la *Vie de Jésus* de Strauss, et il l'estime assez pour dérober à l'ouvrage allemand un titre qui n'offre que le nom mutilé du Sauveur. Comment l'écrivain français ne prend-il pas garde que cette œuvre, oubliée aujourd'hui en Allemagne, est tombée devant l'arrêt de l'opinion, qui l'a condamnée au nom de la science? Le livre de Strauss n'a produit chez nous qu'une sensation de courte durée, et n'a eu de succès qu'auprès des ennemis du christianisme. Il trahit l'ignorance complète des rapports et de la succession des évangiles. Est-ce de la part de Renan une complaisance à l'égard du traducteur, son collègue à l'Institut, fondateur de la *Revue germanique*, recueil qui, pour le dire en passant, est, par les principes qu'il adopte et la direction qu'il suit, aussi contraire à la science qu'à la religion? Les concessions faites à l'école de Tubingue ajoutent au caractère général d'indécision du livre, qui flotte entre deux courants d'idées entièrement opposées. Ce manque de fermeté dans les vues se fait surtout remarquer dans la question de l'évangile de saint Jean. L'école de Tubingue suppose que cet évangile a été composé au deuxième siècle par un écrivain inconnu; mais, depuis douze ans, cette assertion mensongère est tombée en Allemagne dans un discrédit croissant. M. Renan a sans doute été frappé des raisons qui militent en faveur de l'authenticité de saint Jean; mais alors pourquoi rejeter l'authenticité des discours de Jésus renfermés dans cet évangile? Pourquoi, en second lieu, ces interprétations arbitraires et cette suspicion constante à l'égard des récits qui contrarient les vues de l'auteur? Pourquoi en outre répète-t-il, d'après l'école de Tubingue, cette objection tant de fois réfutée, tirée du silence de Papias? Ce collecteur des traditions et des faits extraordinaires n'a parlé que des choses qui intéressaient ses recherches particulières.

« Ce que le livre de Renan renferme de bon, continue M. Ewald, est emprunté à l'Allemagne : nous n'en dirions rien, tant l'ivraie l'emporte ici sur le froment, si l'écrivain n'avait pris à tâche de le

dissimuler. N'est-il pas étrange que, dans tout son livre, il ne signale jamais les sources allemandes où il a puisé? Il parle dans l'introduction de l'école franco-allemande de Strasbourg et de Paris, laquelle n'a ni indépendance ni originalité et qui jusqu'ici n'a rien produit, je ne dis pas de remarquable mais de bon. » Veut-il faire pièce à l'Allemagne ou donner le change à ses lecteurs? « Au reste, l'ouvrage, tel qu'il est, fait peu d'honneur au pays qui l'a produit, et il ne pouvait guère sortir autre chose de l'ignorance du milieu où il a été conçu. C'est une production bâtarde qui, dans la forme qu'on lui a donnée, ne peut faire de mal que dans l'Église catholique. »

Tel est le jugement motivé, et l'on pourrait dire la condamnation que le chef de l'école de Göttingue porte contre la *Vie de Jésus* de M. Renan. Nos lecteurs la trouveront-ils trop sévère? Nous en aurions du regret, car il nous reste à leur faire connaître une critique plus vive et plus sévère encore, celle de l'école de Tubingue dont le docteur Keim va être l'organe. Ces rigueurs ont leur enseignement. Deux écoles non-seulement rivales mais hostiles l'une à l'autre se réunissent pour réduire à néant la valeur scientifique de la *Vie de Jésus*. D'où peut venir un pareil accord, sinon de l'évidence et de la force de la vérité?

Le critique distingué de l'école de Tubingue reprochera à M. Renan ce que M. Ewald et les auteurs des réfutations françaises ont déjà plusieurs fois relevé. Je n'ai point voulu dissimuler ces coïncidences. Le lecteur, il est vrai, sera exposé à relire plusieurs fois la même critique; mais cet ennui sera compensé par quelque avantage. On se convaincra que si des critiques d'origine différente se ressemblent si bien, c'est qu'elles ont un fondement. Nous ne sommes point fâché aussi de montrer que des réfutations françaises ne méritent pas le dédain dont elles ont été quelquefois l'objet de la part des admirateurs passionnés de M. Renan; qu'elles n'ont pas tout exagéré, tout travesti, tout incriminé sans cause, ainsi qu'on les en accuse. Nous voudrions, si cela est possible, faire regretter à une *Revue* très-répandue et d'ordinaire plus circonspecte, des éloges tout à fait indiscrets. La confraternité et la collaboration n'exigeaient point un pareil enthousiasme. M. Havet, dont la réputation n'est pas

encore faite, a-t-il été bien inspiré de chercher l'illustration en sonnante de la trompe devant M. Renan? La *Revue des Deux-Mondes* pense-t-elle ajouter à sa considération en manquant à cette mesure qui lui a jusqu'ici pourtant assez bien réussi?

Voici le jugement que porte M. Keim sur l'ensemble de l'ouvrage.

Ici comme dans le compte rendu du travail de M. Ewald, nous analysons, et nous prenons à tâche de rendre les pensées plutôt que les mots. Si quelque lecteur en prend ombrage, nous le renvoyons avec confiance aux sources citées en tête de ce travail. Nous avons omis de reproduire ce qui nous a paru n'avoir qu'un intérêt d'école ou de communion. Nous avons quelquefois commenté et expliqué ce qui nous a paru obscur ou incomplet <sup>1</sup>.

« Le livre de Renan est avant tout un produit parisien, d'une irréprochable élégance. Il faut en recommander les conditions matérielles aux éditeurs allemands, et les qualités littéraires aux auteurs de notre pays. La science y est si bien dissimulée qu'on a peine à la découvrir : point d'efforts pénibles, ni de considérants trop longs. La langue sèche et aride du savant, la métaphysique recherchée du philosophe sont totalement absentes. Tout est agréable, vif, enlevé, à la manière française. Ce livre théologique a été composé avec un art nouveau. On stimule, par exemple, l'attention prête à défaillir par des allusions politiques habilement ménagées. On remarque beaucoup de rhétorique, trop assurément pour notre goût allemand, mais sans excès pour celui de la grande nation et pour le public auquel l'ouvrage est destiné. On croirait lire un discours fait pour le plaisir des oreilles; mais le grand art n'est-il pas de posséder beaucoup de science sans la laisser apercevoir? Renan soulève les plus difficiles questions et les résout en un moment. Il fait défiler son parc d'artillerie consistant en une douzaine de passages talmudiques et une toute petite liste de noms rabbiniques et modernes. Cela ne dure qu'un instant, c'est un léger nuage qui traverse un ciel pur. Renan en vient tout de suite aux aimables récits, et le lecteur respire. On a montré que l'on sait beaucoup : il suffit. Il conservera dans son âme satisfaite et enchantée la pensée flatteuse qu'ensuivant les pas d'un grand savant il ne marche pas à l'aventure et que sa foi n'est pas aveugle.

« Un nouveau charme du livre, continue M. Keim, est le côté plastique des récits. L'histoire est pleine des scènes de la nature et de drames émouvants dont l'art sait tirer parti. Il est vrai que le peintre a plus de liberté sous ce rapport que l'historien; et Renan a peut-être tort de vouloir être à la fois l'un et l'autre. Toutefois, ne lui faisons

<sup>1</sup> Nous prévenons que les citations entre guillemets sont une traduction libre; et l'on reconnaîtra nos réflexions à l'absence des guillemets.

ni un trop grand reproche ni un trop grand mérite de ses descriptions des lieux qui furent le théâtre de la vie de Jésus. La pensée n'est pas neuve et n'appartient point en propre à l'auteur. L'Allemagne et l'école d'Hegel même l'ont devancé dans cette voie ; on a cherché avant lui à décorer la scène où se meuvent les idées. »

M. Keim aurait pu ajouter qu'Ewald, dont M. Renan, par une habile discrétion, ne parle jamais, a fourni ici plus d'un modèle.

« Les traits du caractère de Jésus, les détails pittoresques des lieux et des événements, ailleurs que dans la vie de l'écrivain français, sont groupés en tableaux. Plus d'un biographe du Christ s'est persuadé avoir intimement connu et deviné tous les secrets mouvements de son âme. Ces heureux mortels l'ont accompagné partout ; c'est pour cela sans doute qu'ils l'ont mieux compris et mieux analysé que ses propres disciples. Ils ont su répandre à pleines mains la lumière et les couleurs orientales. Leur Jésus semble un nouveau personnage historique découvert d'hier et transporté tout vivant dans leurs récits. Devant de si belles choses, les lectrices sont ravies, mais l'homme sérieux est malheureusement forcé de se faire une question : tout cela est-il vrai ? Sommes-nous en présence d'une histoire ou d'une fantaisie, d'une fiction ou d'une réalité ! Le Jésus que l'on décrit n'est-il qu'un de ces personnages imaginaires créés par les poètes, pour représenter une période historique et animer un paysage ?

« Mais quel est le procédé au moyen duquel on a fait du Christ un portrait à la fois si pittoresque et si humain ? Il consiste tout entier en ce que Renan a banni de l'histoire évangélique tout ce qui n'était point conforme aux lois communes de l'histoire et de la psychologie, tout ce qui n'avait pas un caractère purement naturel lorsque cependant il écrivait la vie d'un Dieu.

« C'est là une nouvelle manière historique, un fruit de l'éducation moderne, une conséquence de l'idée que l'on se forme de la civilisation et du progrès. Cette manière de voir pénètre dans la théologie qui veut soumettre l'homme, Dieu lui-même, à la règle commune du développement ; c'est l'abandon de la doctrine ancienne qui faisait mouvoir le Christ dans une sphère transcendante. On ne veut reconnaître dans Jésus que les facultés humaines et les forces dont chacun constate en soi-même le principe. Le Christ est l'idéal de l'humanité, mais il ne le dépasse pas. Toutefois, si Renan n'a pas aperçu l'abîme qui sépare le Christ du reste des hommes, s'il a exagéré le côté humain de sa vie, s'il a composé un drame dont le premier héros manque d'unité, de puissance et de grandeur, n'en faut-il pas conclure que l'écrivain a trahi par là l'incapacité où il était de concevoir et de reproduire le caractère si élevé de Jésus ? Le monde ne voudra

point reconnaître sous des traits si humiliés, celui qu'il a adoré dans une sainte et mystérieuse terreur.»

M. Ewald a déjà fait, le lecteur s'en souvient, la même observation. M. Renan n'a pu s'élever à la hauteur de l'idée vraie du Christ. Cette conception essentielle lui ayant fait défaut, le livre pèche par sa base et M. Keim a pu dire : « Les grâces légères et l'agrément du livre ne nous rendent point jaloux, et le mérite littéraire n'empêche pas de voir que l'auteur est au-dessous de la tâche qu'il a entreprise. Il offre un livre superficiel à un public qui ne l'est pas moins. Le pittoresque tant vanté du nouveau géographe n'est ici qu'un accessoire.»

Telles sont les idées et presque toujours les propres paroles de M. Keim. Elles servent comme de préface à la critique approfondie de l'ouvrage de M. Renan. Le savant professeur va maintenant suivre l'auteur français et dire son avis sur les diverses parties du livre.

Voici comment il juge l'Introduction.

## VI

« Personne, après Strauss et Baur, ne voudrait aujourd'hui écrire la vie de Jésus sans s'être rendu compte de la valeur des sources où l'histoire doit puiser. Renan a donc cru nécessaire de faire précéder son travail d'une *introduction*. Mais qui croirait qu'il n'a pas même cherché à résoudre une seule des mille difficultés qui se dressaient devant lui ? On n'est pas médiocrement surpris de voir le procédé expéditif avec lequel Renan écarte les questions critiques. Il se contente de jeter en passant au lecteur qui voudrait être éclairé et convaincu l'autorité d'un livre quelconque. Les ouvrages qui semblent l'avoir principalement inspiré sont au nombre de deux ou trois, composés par des auteurs français, auxquels on peut témoigner beaucoup d'estime, sans pour cela courber la tête devant leur autorité. Quant aux nombreux et sérieux travaux que l'Allemagne a publié depuis trente ans, Renan, si j'en excepte la traduction de Strauss, n'en parle pas à ses lecteurs. Il est évident qu'il ne les a pas étudiés ; c'est ce que montrent les pauvretés qu'il débite sur les premiers évangiles. Rien de plus superficiel. C'est ce qui ressort également de la manière dont il parle de saint Jean. Une naïveté de ce genre ne serait certes pas possible en Allemagne. »

« Tout le monde sait chez nous qu'il faut accepter ou rejeter en entier l'évangile de saint Jean. C'est un tout indivisible dans son unité.

Aucun mot irrévérencieux ne semble trop fort à Renan quand il veut caractériser les discours qui forment une moitié de cet évangile. Il parle d'une métaphysique sèche et subtile, de tirades fatigantes, peu propres à convertir le monde. Voici ses paroles : « A mille lieues du « ton simple, désintéressé, impersonnel des synoptiques, l'évangile « de Jean montre sans cesse les préoccupations de l'apologiste, les « arrière-pensées du sectaire... Ce n'est pas par des tirades préten- « tieuses, lourdes, mal écrites, disant peu de chose au sens moral, « que Jésus a fondé son œuvre divine... On entre dans les aridités de « la métaphysique, dans les ténèbres du dogme abstrait<sup>1</sup>. » Quant à l'autre moitié de l'Évangile de saint Jean, la partie historique, M. Renan déclare avec la même assurance qu'il faut y reconnaître les *renseignements précis d'un témoin oculaire* entièrement digne de confiance. Il procède de la même manière, mais en sens inverse, dans le jugement qu'il porte sur les trois autres évangiles : la partie historique est fort dépréciée, mais les discours qu'ils renferment, surtout ceux de l'évangile de saint Matthieu, sont des pierres précieuses d'une valeur inestimable.

En lisant ces choses étranges, le lecteur le plus naïf se sent porté à en douter; et il a bien raison, car, en poursuivant la lecture de la *Vie de Jésus*, nous nous convainçons que M. Renan lui-même ne les a pas prises au sérieux. En effet, *les récits fidèles du témoin oculaire* auxquels l'auteur attache tant de valeur sont plus loin passés sous silence, répudiés, scandaleusement défigurés. Nous citons pour exemple celui de la résurrection de Lazare. Les discours qui, dans l'Introduction, sont si sévèrement jugés, reprennent plus tard de la faveur, même les discours à la Samaritaine, les paroles adressées aux Capharnaïtes, les promesses du Paraclet, même enfin ceux qui contiennent la subtile métaphysique qu'on avait repoussée avec tant de dédain. M. Renan brûle ce qu'il adore, il adore ce qu'il avait brûlé.

« Les contradictions, continue M. Keim, se retrouvent dans les jugements portés sur les synoptiques. Renan avait commencé par se placer sur les hauts sommets d'une triomphante critique : à l'occasion des différences qu'il remarquait entre les discours de Jésus rapportés ici par saint Jean et là par les autres évangélistes, il procédait par dilemmes solennels. Le lecteur était mis en demeure de se prononcer entre saint Jean et les synoptiques. Renan dément bientôt cette superbe attitude; il se trouble, s'embarrasse, s'égare, vient ici pour reculer là; c'est une marche en zigzag; il n'en finit qu'en se réfugiant dans l'arbitraire. Ces documents, selon Renan, sont des biographies légendaires sem-

<sup>1</sup> *Vie de Jésus*, p. xxx et xxxi.

blables aux vies embellies des saints. » — Le lecteur logique se croit dès lors en droit de conclure qu'il est impossible de savoir rien de certain sur Jésus. — Il a tort : « Les traditions fausses, dit M. Renan, « renferment la vérité; les détails ne sont pas vrais à la lettre, mais « ils sont vrais d'une beauté supérieure. Ils sont plus vrais que la nue « vérité, en ce sens qu'ils sont la vérité rendue expressive et parlante, « élevée à la hauteur d'une idée. » Voilà trois vétérans de l'Empire qui vous racontent leurs campagnes; ils mêlent Wagram et Marengo, mais néanmoins ils vous donnent une idée juste du héros. En dépit de toutes les légendes, peut-on douter de la vie de François d'Assise? A-t-on blâmé M. Sprenger d'avoir raconté la vie de Mahomet à l'aide des traditions des *Hadith*? — Soit; mais si le vrai est mêlé au faux, quel sera le moyen de distinguer l'un de l'autre? Le *criterium*, s'il vous plaît, monsieur Renan? Sans *criterium*, pas d'histoire de Jésus. — Il faut certes prendre acte de l'aveu que M. Renan veut bien faire : *les Évangiles sont au fond véridiques*; mais « pour atteindre à la pulpe d'un fruit, il faut savoir briser l'écaille. »

« Renan, en parlant des sources de l'histoire de Jésus, a oublié saint Paul. Il n'a point su non plus tirer parti des apocryphes de l'ancien Testament, d'Hénoch, du quatrième livre d'Esdras, qui lui eussent été fort utiles pour apprécier le côté messianique de Jésus. C'est dans le livre d'Hénoch qu'il a trouvé l'idée et l'origine de l'appellation *Fils de l'Homme*; mais le critique a oublié que les chapitres 37-71 sont gravement suspects d'avoir été interpolés par les chrétiens. » S'il le sait, pourquoi n'en a-t-il rien dit? S'il l'ignore, quelle idée faut-il concevoir de sa science? »

Chose étrange! il reconnaît pour authentique — quant aux choses principales — le fameux passage de Josèphe, et il en repousse les conséquences!

« Ce sont là des singularités historico-littéraires que nous ne voulons pas trop reprocher à M. Renan, mais qui sont rares pourtant chez un homme de lettres sérieux. Il faut dire la même chose des fables que l'écrivain débite relativement *aux grandes écoles* d'Asie Mineure fondées sous l'influence de l'apôtre saint Jean, et dans lesquelles Renan fait jouer un rôle inouï à Jean le Presbytre. Ces écoles créées d'un trait de plume, où sont-elles dans l'histoire? Renan les a-t-il rêvées? les a-t-il devinées?

« Illustre Institut de France, que de gloire va vous procurer tant de découvertes inattendues!

« Enfin les éclaircissements que le Talmud fournit à Renan se réduisent à très-peu de chose, pour ne pas dire rien. Pourquoi donc en faire étalage? Pourquoi ces réclames fastueuses des journaux officieux annonçant des flots de lumières sortant de documents que

tout le monde sait beaucoup plus obscurs et beaucoup moins sûrs que nos quatre Évangiles? »

Telle est l'appréciation sommaire que fait M. Keim de l'Introduction de la *Vie de Jésus*. Cette appréciation est sévère, les coups portés sont cruels. M. Renan, sous le fouet de ce rude étranger, nous semble un patient qu'exécute la Critique.

## VII

Le travail de M. Keim est ce que les Allemands appellent une *recension*. Le consciencieux critique s'est imposé de passer en effet en revue chacun des chapitres de M. Renan. Il suit de là que l'œuvre du docteur allemand consiste dans une série de jugements mis sans art à la suite les uns des autres. Les transitions ménagées, l'arrangement des matières, sont chez nos voisins, en pareille circonstance, un luxe peu recherché. Que le lecteur nous permette donc, en reproduisant les excellentes observations de M. Keim, de dresser avec lui un catalogue et de ne prétendre qu'à la fidélité de l'interprète.

« C'est par un chapitre intitulé : *Place de Jésus dans l'histoire du monde*, que Renan ouvre l'histoire de la vie de Jésus. Nous n'en dirons qu'un mot. Rien de plus superficiel que la philosophie qui s'y étale. Ces vagues et obscures considérations n'ont plus de cours en Allemagne. Il n'était pas nécessaire de ce long détour à travers d'insipides déclamations pour arriver à l'appréciation de l'état moral et du développement religieux des Juifs au moment de l'apparition de Jésus.

« Malheureusement Renan n'a point exposé en lieu convenable les phénomènes qui se rapportent à cet important objet. Ce qu'il dit là-dessus est disséminé dans son livre. Il n'a pas non plus accordé l'attention que réclamaient de lui les divers partis qui divisaient la Judée. Il est vrai qu'il nous révèle des choses inattendues et inouïes, comme celles-ci, par exemple : à savoir qu'Hillel a été le *maître de Jésus* et Philon son *frère aîné*. » Ajoutons que le révélateur ne prend pas la peine de prouver ces paradoxes, et qu'il se contente d'affirmations d'une incomparable légèreté.

« Renan nie sans plus de raison que Jésus soit descendu de la famille royale de David. L'écrivain n'aurait pas dû ignorer que l'apôtre saint Paul a affirmé positivement cette descendance à un moment où l'énonciation du fait en question était encore facile à apprécier. La mort hâtive de Joseph, la retraite de Marie à Cana, sont des hypothèses absolument arbitraires.

« Renan se fait de l'éducation de Jésus l'idée qu'on en peut concevoir d'après la coutume et les usages de l'époque ; seulement il rétrécit à plaisir l'horizon juif à ce moment de l'histoire. Jésus avait une connaissance précise, profonde et étendue du monde. Ses paroles l'ont souvent montré. Mais ce ne sont là que de simples peccadilles dans un grand pécheur.

« La première des grandes erreurs historiques du livre de Renan est de supposer que Jésus avait déjà exercé un ministère en public avant sa rencontre avec Jean-Baptiste au bord du Jourdain. Sur quel document inconnu s'appuie donc Renan lorsqu'il avance que le Christ avait déjà formulé les aphorismes du discours de la montagne, et qu'il amena sa petite école aux pieds de Jean ? Ces suppositions contredisent formellement nos Évangiles. D'après tous les documents, Jésus commence son ministère public après son baptême. Rien n'est plus piquant que le roman de l'entrevue de ces deux jeunes rivaux enthousiastes qui se termine par un arrangement dans lequel Jésus, cédant à l'ascendant de Jean, se résout à se laisser protéger par lui, à se mettre à l'ombre de ce nom puissant, à faire le sacrifice de ses idées, acceptant non-seulement un baptême tout extérieur, mais matérialisant même jusqu'à l'idée du royaume de Dieu. Jésus fait sien le cours homélique de Jean, et emprunte à ce dernier le ton impérieux et violent de ses invectives. » Tout cela est très-neuf sans doute, mais très-fantastique. Il faut citer quelque chose de ces nouveautés piquantes. Le lecteur n'est pas tenu de nous croire sur parole. « Jésus quitta la Galilée et se rendit avec sa *petite école* auprès de Jean. « Les nouveaux venus se firent baptiser, *comme tout le monde*... Les deux maîtres étaient jeunes ; ils s'aimèrent et luttèrent devant le public de prévenances réciproques... Les deux jeunes enthousiastes... *ont bien pu* faire cause commune et s'appuyer réciproquement. Un vieux maître, voyant venir à lui un homme sans célébrité, se fût révolté... Mais la jeunesse est capable de toutes les abnégations... Loin que le baptiste ait abdiqué devant Jésus, Jésus, *pendant tout le temps* qu'il passa près de lui, le reconnut pour *supérieur*, et ne développa son propre génie que timidement... Le baptême avait été mis par Jean en très-grande faveur ; il se crut obligé de faire comme lui : il baptisa... L'élève égala bientôt le maître, et *son baptême fut fort recherché*... La supériorité de Jean était d'ailleurs trop incontestée pour que Jésus, encore trop peu connu, songeât à la combattre. Il voulait seulement grandir à son ombre... En somme, l'influence de Jean avait été plus fâcheuse qu'utile à Jésus. Elle fut un arrêt dans son développement : *tout porte à croire* qu'il avait, quand il descendit vers le Jourdain, des

« idées supérieures à celles de Jean, et que ce fut par une sorte de concession qu'il inclina *un moment* vers le baptême... La seule chose qu'il dut à Jean, ce furent en quelque sorte des *leçons de prédication et d'action* populaire... Jésus ne sera plus seulement un *délicieux moraliste*, aspirant à renfermer en quelques aphorismes vifs et courts des leçons sublimes : c'est le *révolutionnaire* transcendant ! »

De quoi M. Renan se moque-t-il ici, de l'histoire ou de ses lecteurs ? Ce critique, cet esprit si fin, qui a vu dans les paroles de Jésus tant d'*ironies* inaperçues, nous permettrait-il d'en découvrir ici une de sa part ? Nous ferons seulement observer que ses milliers de lecteurs, vu leur bonne foi et leur confiance en lui, ne méritaient point cette dérision. Si M. Renan s'offensait d'une hypothèse qui met en doute sa sincérité, je lui dirais qu'il y a pour la sincérité plusieurs mesures, et que celui qui trompe l'humanité, qui veut être trompée, ne saurait, selon lui, encourir aucun reproche.

« Renan réduit tous les enseignements du Christ à la morale. Cependant le dogme y a bien sa place, » ne serait-ce que l'affirmation de l'identité du Père et du Fils, la nécessité du baptême, la foi au Paraclet, et la promesse formelle du règne de Dieu sur la terre. « En tout cas, si la morale chrétienne, de l'avis de tout le monde, s'offre à nous quelque part sous sa forme primitive et authentique, c'est dans le Sermon sur la montagne. Au lieu de se ranger à ce sentiment universel, Renan, se défiant ici sans raison de la chronologie des évangélistes, qui placent le discours de la montagne à la tête de ses prédications, cherche le premier fond de morale chrétienne dans les aphorismes ayant cours à cette époque. » L'écrivain contredit formellement lui-même cette hypothèse arbitraire, en reconnaissant à la morale du Christ un caractère marqué d'originalité. Comment pouvait-elle être à la fois une morale commune et une morale originale ? C'est ce qui ne s'explique guère. « Quoi de plus contradictoire encore que de faire dériver les préceptes de Jésus de l'Ancien Testament, des apocryphes, d'Hillel, et d'autre part de soutenir que cette morale n'a rien de juif, qu'elle est une création de la grande âme du Christ ? »

« Est-il nécessaire ensuite de faire remarquer que Renan n'explique point pourquoi ni comment, dans son système, le Christ affirmait son identité avec Dieu le Père ? comment le sentiment de cette identité découle-t-il de l'Ancien Testament, comment se développe-t-il au milieu des fleurs de la Galilée, comment mûrit-il au milieu des difficultés et des épreuves ? Tout cela dans le système de Renan ne s'explique point, et tout ce qu'il dit de Çakyamouni, de Platon, de Paul et des autres fils de Dieu sont de vaines paroles. » Ces analogies surfaites et misérables n'expliquent ni la force, ni l'intensité, ni la clarté, ni la tranquillité de la conviction de Jésus. Il n'y a rien dans l'his-

toire qui égale la simple réponse de Jésus à Caïphe, lorsque celui-ci lui demandait : Êtes-vous le Fils de Dieu ? « Oui, dit-il, avec un calme ineffable, *je le suis : Tu dixisti.* » — Le Christ était-il panthéiste ? On n'ose le dire. On aime mieux, sous des phrases vagues, lui reprocher les rapports personnels qu'il affirme avoir avec Dieu. En écartant l'hypothèse de la doctrine panthéiste du Christ, on se prive du dernier moyen d'expliquer comment Jésus se disait égal à son Père.

— Autre mystère inexpliqué de *la vie de Jésus selon Renan*. Il y aurait eu deux royaumes de Dieu prêchés par le Christ, absolument contradictoires. Le premier était le règne de la morale et de la justice dans le monde. Il était annoncé dans les jours sereins et limpides de la jeunesse, alors que Dieu pendant quelques mois était vraiment sur la terre. « Le royaume de Dieu est commencé... Chacun le « crée sans bruit par la vraie conversion du cœur. Le royaume de Dieu « n'est alors que le bien..., le règne de la justice, que le fidèle, selon « sa mesure, doit contribuer à fonder, ou encore la liberté de l'âme. » Le second royaume est prêché après le séjour de Jésus dans le désert auprès de Jean. Alors le Christ n'est plus le délicieux moraliste : c'est un révolutionnaire qui ne rêve que catastrophe dans le monde, destruction de la nature, un règne de millénaire fondé avec le secours des anges, sous l'influence terrifiante de la trompette du jugement. « Ce jugement est proche : l'ordre actuel de l'humanité touche à son « terme. La grande révélation du Christ est proche. Un âge d'homme, « tout au plus, lui est réservé. » M. Renan voit l'annonce de deux royaumes contradictoires là où Jésus Christ ne parle que d'un seul, parce qu'il apprécie mal la figure et la réalité, l'événement prophétique de la ruine de Jérusalem et la ruine du monde, le commencement du règne de Dieu sur la terre, et sa réalisation complète au dernier jour du monde. Si Jésus avait réellement entendu et prêché le royaume de Dieu comme M. Renan l'entend, il se fût contredit de manière à compromettre sa parole. De plus, la foi de la première génération chrétienne s'expliquerait peut-être, quoique difficilement, mais la foi de la seconde génération ne s'expliquerait plus du tout. Les événements eussent donné au Christ un démenti qui aurait détruit la foi dès le premier siècle.

« L'enthousiasme de Jésus, selon Renan, s'échauffe de plus en plus au milieu de ses enthousiastes disciples. Le siècle demandait des miracles, Jésus fait des miracles. Jésus s'exalte jusqu'à se croire tout-puissant. Le siècle demandait un Messie, et c'est dans le sens messianique que Jésus se nomme Fils de Dieu. Entraîné par ses partisans, il ne se contente plus du nom de Rabbi, il se dit ambitieusement plus grand que les prophètes, il entreprend de faire croire qu'il est en rapport intime avec Dieu, et rien ne lui plaît plus que de s'entendre appeler

des noms les plus sacrés. Excité par la contradiction du grand monde, il devient pur *ébionite*, il ne s'adresse plus qu'aux pauvres, aux bannis ; il brise tout lien avec le monde et recommande la guerre contre la nature, la guerre contre le sang, la guerre aux besoins les plus légitimes du cœur ; il ne veut plus qu'un amour, celui dont il est l'objet ; et par le fait d'une telle morale il ne menace rien moins que l'existence même du monde social. C'est le temps des extases, des songes, des utopies. Car en ce monde où trouvera-t-on la vérité sans exagération, la grandeur sans faiblesse ? Les hommes d'ailleurs veulent être trompés : Renan consent à excuser le Christ et à jeter un voile sur ces ombres, non-seulement parce que l'enthousiasme et la foi apocalyptique de Jésus le rendirent fort contre la mort, mais encore parce que l'idée fondamentale de sa prédication, un royaume de Dieu tout moral, est un correctif suffisant de ces songes, et qu'en définitive le Christ a de la sorte assuré le salut de l'humanité. »

Voilà donc ce que M. Renan trouve dans l'Évangile, à savoir, un monde de pensées conçues dans l'ivresse d'un cerveau exalté, où la vérité, l'erreur, la supercherie et la sincérité se confondent et s'embrassent ! A la place de la sainte figure du Christ, M. Renan nous offre le portrait d'un fanatique qui se trompe et nous trompe tour à tour. « Nous ne demandons pas à l'écrivain les preuves de si étranges et si légères affirmations, nous préférons rechercher le vice des conceptions historiques de Renan. Ce vice est tout entier dans l'idée qu'il s'est formée de la personne du Christ. Qu'est Jésus pour l'écrivain français ? — Un fils de Dieu, dit Renan, le plus pur des moralistes et rien de plus. — Mais Jésus n'est pas le seul fils de Dieu ; c'est un commun privilège ; et quant à la morale de l'Évangile, l'emporte-t-elle, aux yeux de Renan, sur celle d'Hillel et de Philon qui l'ont inspirée ? Bref, Jésus, d'après le critique français, n'a rien qui lui soit absolument propre, excepté dans la manière de dire et dans l'influence qu'il a exercée sur le monde. Lorsque Jésus prétend être sans égal, quand il convie les hommes à s'attacher à lui comme à l'unique voie de salut, quand il prétend être plus qu'un rabbi, plus qu'un prophète, le fils de Dieu en rapport immédiat et singulier avec le Père, quand il demande qu'on l'aime au-dessus de tous et de tout, quand il prêche le renoncement absolu au monde, alors il devient un extravagant, un rêveur, un fanatique. L'idéal du Christ fait son apparition au seuil de son histoire : c'est là qu'il se réalise un jour. Ce jour-là, tout est vrai, élevé, moral : *Dieu est vraiment sur la terre*. Mais subitement cet idéal est terni, souillé ; le soleil s'éclipse. Qu'on ne dise pas que cette opposition, cette contradiction, est, dans le livre de Renan, une manière métaphysique, abstraite, d'analyser et de

décomposer l'idée du Christ, que c'est l'application de la méthode transcendente de Platon, un genre nouveau de l'allégorie de Philon ; non, c'est de l'histoire, de la tragédie en grand style, c'est l'idéal qui s'abaisse et s'ensevelit réellement, effectivement, dans la sphère empirique de l'erreur et du mensonge. »

« Mais trouve-t-on dans les Évangiles quelque prétexte à de telles calomnies ? Il est vrai, Jésus annonce qu'une grande catastrophe précédera l'entrée de ses disciples dans le royaume de Dieu. Il est vrai, Jésus croyait opérer des miracles, et avec le secours de son Père, commander à la nature. Il est vrai, Jésus, au milieu de l'hostilité du monde, comptait beaucoup sur le pauvre peuple. Mais cette catastrophe, il l'a toujours annoncée et il n'y a pas l'ombre d'une vraisemblance dans la supposition qu'il a commencé d'abord par prêcher le règne pur de la morale, et qu'en suite et seulement dans les nécessités d'une lutte suprême contre ses ennemis, il a commencé ses prédictions apocalyptiques. C'est l'écrivain français tout seul qui a séparé et isolé ces deux parties intégrantes des enseignements du Christ ; c'est Renan qui vient scinder en deux une indivisible doctrine, en distinguant la partie lumineuse et la partie ténébreuse née de l'esprit mauvais du temps. Dans la pensée de Jésus, l'ordre moral du monde a sa sanction et son complément dans le jugement général. » Alors même qu'une moitié seulement de la doctrine chrétienne serait jugée plausible, et l'autre excessive, ce ne serait point une raison de transformer Jésus en fanatique. Bien des chrétiens ont une foi sincère à cette doctrine complète sans être pour cela fanatiques, et visionnaires. Il n'est pas nécessaire d'aller chercher dans le quatrième évangile le genre apocalyptique qui, pour le dire en passant, ne s'y montre guère, on le trouve dans tout l'Ancien Testament et dans les autres livres qu'il a inspirés. La Bible tout entière est, si l'on veut, une apocalypse continue, puisque c'est l'histoire d'une révélation surnaturelle. Quelque idée que l'on se fasse de Jésus, il ne pouvait faire autrement que de produire son enseignement sous cette forme traditionnelle ; et de plus il trouvait dans les livres canoniques les prémisses de tout ce qu'il annonçait : il lui suffisait, à tout prendre, de procéder par déduction rationnelle. Pourquoi donc supposer au Christ l'exaltation d'un visionnaire, pourquoi créer par là une difficulté de plus pour rendre compte de l'admirable morale qu'il a prêchée, et contredire ainsi l'histoire manifeste de sa vie ?

« Est-ce que les miracles de l'Évangile démontrent mieux le fanatisme supposé du Christ et qu'il fut tour à tour trompeur et trompé ? D'après Renan, Jésus a parfois rougi lui-même de ses miracles ; il a cédé à l'opinion et à la pression de ses disciples, à ce point que le pouvoir surnaturel qu'il exerçait et même le profond soupir poussé

au tombeau de Lazare peuvent bien n'avoir été qu'une sorte de jonglerie. »

D'abord Jésus n'a jamais rougi des miracles qu'il opérait. Il voulait qu'on y reconnût la preuve du royaume de Dieu à venir. De plus, on ne peut douter des guérisons qu'il opéra réellement. Qu'on ait recours tant qu'il plaira à des explications psychologiques du genre de celle de M. Renan, elles ne prouveront point que Jésus-Christ ait été un jongleur : loin de là, elles établiront le contraire. Les autres miracles de Jésus, son pouvoir sur la nature, présentent des difficultés plus graves. Admettons que ces prodiges donnent lieu aux doutes des historiens et des philosophes, bien que la science ne puisse les nier absolument, est-ce une raison d'abuser du récit de ces prodiges pour outrager la personne du Christ ?

« Aucun honnête homme, par exemple, ne voudrait, à n'importe quel titre, accepter la responsabilité de l'artifice que Jésus, selon Renan, employa pour la résurrection de Lazare.

« Vaut-il la peine de relever ce que dit Renan de l'enthousiasme croissant de l'*ébonite*, qui condamne tous les riches, qui ne connaît que les pauvres, qui identifie la propriété et l'avarice et prêche le communisme ? » — L'œil le moins exercé découvre ici l'exagération d'un critique qui franchit toutes les bornes. Qui ne sait que Jésus fut entouré des riches et des pauvres, et que même dans le cercle intime des disciples il n'y eut jamais de pur communisme. Plus d'un disciple avait sa maison, ses filets et sa barque ? »

Est-il donc si difficile de se rendre compte du motif pour lequel Jésus s'adressait surtout aux pauvres et aux affligés ? Est-ce que le médecin dédaigne et condamne les gens bien portants, parce qu'il emploie sa journée à visiter et à soulager les malades ?

## VIII

Nous avons vu que Renan rattachait l'origine de la méthode apocalyptique de Jésus à ses rapports avec Jean-Baptiste, et nous avons dit que cette hypothèse est déraisonnable : est-il plus sensé de rattacher la volonté d'abroger la loi mosaïque à la venue de Jésus dans le temple pendant les fêtes de Pâques ?

« Ce fut, nous assure Renan, dans sa trente et unième année que Jésus résolut de s'établir à Jérusalem. Il purifia, « dit-on, » le tem-

ple, et s'indigna de sa profanation et se scandalisa du culte lui-même. Cette visite eut un grand résultat, dit Renan, celui de convaincre le Christ de la nécessité de l'abrogation des sacrifices, du sacerdoce et de toute la loi. Dès lors Jésus ne chercha plus ses partisans parmi les Juifs, il s'adressa aux Samaritains, aux Grecs. Ce fut le jour de cette grande parole : « Bientôt on n'adorera plus ni sur le Garizim, ni à Jérusalem, » le jour où Jésus se montra le grand révolutionnaire et le vrai fils de Dieu !

« Que d'affirmations sans preuves dans cet exposé des conceptions de Renan ! Pourquoi d'abord cette fixation de l'an 51 ? C'est la première fois peut-être que, contrairement à la tradition et aux Évangiles, on assigne au ministère public du Christ une durée de cinq ou six ans. Cette nouveauté crée ici une difficulté de plus pour Renan. En effet, si la carrière de Jésus a commencé vers l'année 28, et si chaque année, comme on le suppose, le Christ venait à la fête de Pâque, il faut expliquer comment c'est seulement l'année 51, et non auparavant, que Jésus s'aperçoit de la nécessité de détruire l'ancienne loi et de la profanation du temple. Mais c'est là un petit inconvénient pour Renan qui, sans s'émouvoir, bouleverse la chronologie, place plus tard ce que saint Jean place plus tôt, et fait mourir saint Jean-Baptiste quand l'évangéliste le suppose encore vivant.

« Renan pense qu'à partir de l'an 51 Jésus a eu le projet arrêté d'abolir révolutionnairement et immédiatement la loi mosaïque. Mais, alors même que l'évangile de saint Jean ne contredirait en rien cette opinion, elle serait inadmissible, étant contraire au texte formel des trois évangiles. Comment Renan peut-il échapper à leur autorité ? C'est faire preuve d'une grande légèreté que de voir seulement dans le texte de saint Matthieu, v, 17, une précaution de Jésus contre le fanatisme juif, et d'interpréter ce que Jésus-Christ a dit de l'observation pharisaïque du sabbat, des ablutions, des jeûnes, et de la pratique des sacrifices légaux, dans le sens de l'abolition immédiate de la loi. Tout ce qu'on peut induire de tout cela, c'est que Jésus-Christ voulait préparer doucement ses disciples à l'abrogation ultérieure de la loi cérémonielle : le temps devait mûrir cette pensée alors sagement voilée. » En plaçant l'autorité de sa parole sur un pied d'égalité avec celle de la loi, en blâmant les exagérations des Juifs et leur culte idolâtrique des textes, en enseignant quelque chose de plus parfait, Jésus-Christ faisait tout ce qui pouvait être réalisé à ce moment. Il voulait laisser à ses disciples le soin de tirer les conséquences et d'achever l'exécution de son dessein.

« La résolution d'appeler les Samaritains et les Gentils à jouir du bienfait de l'Évangile et à faire partie du royaume de Dieu n'a rien eu non plus de subit et de révolutionnaire dans l'esprit de Jésus. Les

synoptiques expliquent bien nettement et bien clairement la conduite de Jésus Christ à cet égard. Il n'est point permis à la critique d'accepter d'autre éclaircissement. Jésus-Christ adresse d'abord les prédications aux Juifs, c'est-à-dire à la nation privilégiée, au peuple dépositaire des prophéties, aux frères germains du Christ suivant la chair ; mais ensuite il se tourne vers les nations, conformément aux prophéties. L'incrédulité de sa nation lui fournissait l'occasion de mettre dans tout son jour sa volonté de sauver l'humanité tout entière. »

M. Renan a contre lui, dans le cas présent, non-seulement les orthodoxes, mais encore le radicalisme biblique en Allemagne. L'école de Tubingue nie formellement que Jésus ait eu le projet d'abolir subitement la loi. Baur soutient que cette pensée, totalement étrangère au Christ, est éclosée dans l'esprit de Paul longtemps après la disparition de Jésus. « Les graves questions qui depuis soixante ans ont occupé la science allemande, dit M. Keim, celles qui ont été étudiées avec le plus de soin et de patience, celles qui ont provoqué le plus de recherches, sont évidemment étrangères à Renan, qui, paraît-il, ne se doute même pas de leur importance. Pense-t-il donc réussir de la sorte à nous persuader que les discours où Jésus parle de Moïse et de la loi avec tant de respect reposent tous sur des méprises ou des fictions inventées par les disciples, que les discours à la Samaritaine, rapportés par saint Jean, sont seuls acceptables? Renan, dans l'Introduction de son livre, nous avait pourtant mis en défiance au nom de son tact critique si exercé contre les discours artificiels du quatrième évangile : comment les accepte-t-il maintenant les yeux fermés? Il est vrai qu'il se mettra bientôt à étudier les temps apostoliques et que par conséquent nous n'avons point encore son dernier mot. Il s'apercevra alors, espérons-le, qu'il est allé trop vite, qu'il suppose au Christ un projet non-seulement encore ignoré par les apôtres, mais formellement contredit par eux. Saint Paul, le zéléteur de l'abrogation de la loi cérémonielle et de son obligation pour les Gentils, a-t-il jamais opposé aux apôtres une seule parole du Christ relative à l'abolition subite et révolutionnaire de la loi mosaïque? »

N'importe, et malgré toutes ces raisons, M. Renan suppose que le Christ, ce *jeune enthousiaste*, ce *grand révolutionnaire*, en abolissant violemment la loi, a lui-même décidé le sort tragique qui l'attend.

## IX

« Selon Renan, la vision du règne de Dieu qui obsède Jésus lui donnait le vertige, son irritation croissait ; sa mauvaise humeur en présence de la résistance qu'il rencontre lui suggérait des paroles divinement ironiques bien autrement amères que l'ironie de Socrate et de Molière ; elle le porta à des actes fanatiques et absurdes. Ses disciples le tenaient pour fou, et ses ennemis pour possédé. La mort seule pouvait mettre un terme à une situation aussi tendue ; et lui-même projetait de se faire tuer pour fonder son royaume. »

C'est dans ces graves circonstances que Jésus se décide à quitter Capharnaüm (où, selon M. Renan, il demeurerait dans la maison de Pierre), et cette Galilée où il avait jusque-là, au milieu des pieuses femmes, des pêcheurs et des douaniers, reçu plus d'une ovation, principalement au *retour de ses voyages à Jérusalem*. (M. Renan suppose qu'il arriva plus d'une fois à Jésus-Christ d'être environné de la foule enthousiaste, de monter *l'âne aux yeux doux*, et de rentrer dans sa ville en foulant les vêtements, les fleurs et la verdure jetés sur son passage, au chant de l'hosanna !) Jésus se dirige vers la sombre Judée, vers Jérusalem, la ville esclave du rituel ; il va s'y trouver en face de l'indestructible hiérarchie sacerdotale. » Il y aurait bien des choses étranges à relever dans le récit que fait M. Renan de la suite des actions de Jésus. Nous nous bornerons à quelques observations.

« Le motif décisif et dernier de la mort de Jésus est, d'après le quatrième évangile, la résurrection de Lazare. Voyons, dit M. Keim, comment Renan interprète cet événement si grave. Le lecteur trouvera là un exemple caractéristique de la critique de cet écrivain, de sa manière d'entendre l'histoire et de sa théologie.

« Les amis de Jésus voulaient un grand miracle, la résurrection d'une personne considérable et connue, afin de faire contre-poids à l'incrédulité de Jérusalem. (On avait déjà, dans le même but, tenté divers moyens, en particulier les réceptions éclatantes et la prodigalité inouïe des parfums à Béthanie.) Les habitants de Béthanie s'y prêtèrent volontiers, ainsi que Lazare et ses sœurs. Jésus eut aussi la faiblesse d'y donner les mains. Au reste, Jésus à cette heure n'était plus lui-même. Ce n'était pas sa faute, mais bien celle de la coupable, de l'impure Jérusalem, si le Christ avait perdu l'innocence de sa conscience : on l'avait poussé au désespoir. Les fautes involontaires de

Jésus ne nous sont pas toutes connues ; ses historiens ont glissé discrètement sur les unes et dissimulé les autres. Il se peut que Lazare ait été malade et que l'arrivée de Jésus lui ait fait du bien. C'est là-dessus que l'on a bâti l'histoire merveilleuse. Le convalescent pâle encore se laissa envelopper de bandelettes comme un mort et enfermer dans une tombe de famille d'où Jésus le rappela !

« Est-ce là une impudente supercherie imputable aux habitants de Béthanie ? Nous n'en croyons rien : c'est un tour à la française devant la hardiesse duquel nous restons confondus. O rationalistes du dix-huitième siècle, déistes de toute nuance, nous vous avons méconnus. Vous disiez que Lazare dormait d'un sommeil léthargique ; mais du moins, vous n'imposiez pas au Christ le rôle humiliant d'un valet de comédie ! Vous pensiez plus noblement. Notre siècle vous doit des couronnes !

« Comment Renan a-t-il eu le courage de recourir à ces odieuses interprétations ? Il devait se faire. Le silence de trois évangiles eût été son excuse. C'est l'unique miracle qu'il raconte parmi ceux dont saint Jean fait le récit : que ne l'a-t-il dissimulé comme les autres ? Beaucoup de ses lecteurs assurément ne s'en seraient pas aperçus. Renan a appelé saint Jean un témoin oculaire d'une grande autorité. Ce n'était vraiment pas la peine, si celui-ci a si mal vu, et si peu fidèlement raconté. Ce témoin oculaire d'un si grand poids est un sot ou un méchant. Du moins si l'écrivain français eût ici mis cette mesure et cette discrétion dont il a usé pour le miracle de la multiplication des pains : à la bonne heure ! Là, ni trompeurs ni dupes, puisque la frugalité de la compagnie en compose tout le merveilleux. »

En vain M. Renan cherche à s'excuser lui-même en excusant Jésus ; en vain parle-t-il de la différence des temps, de l'éducation, du désespoir et du vertige de Jésus : le lecteur n'excuse pas : sous cet indulgent langage et ces vaines paroles de M. Renan se cache un ennemi. Si Jésus et les habitants de Béthanie ont joué le rôle qu'on leur suppose, ils séduisaient la foule ; et ces imposteurs, selon la loi juive, méritaient la mort. Si, au contraire, l'écrivain les calomnie, celui-ci est un odieux accusateur digne de la vindicte de la critique et qui ne déshonore que lui-même.

« Renan passe sous silence les faits touchants qui servent comme d'introduction à la Passion : il supprime la cène et Gethsémani. Ce qui se trouve au fond du dernier souper, c'est un pur souvenir qui n'est pas à sa place, celui des joyeux repas que Jésus assaisonnait de ses paroles. Il devait souvent dire : Je suis votre nourriture, ou d'une manière figurative : Mon corps est votre pain, votre nourriture ; ou bien encore, en renversant les mots : Ce pain nourrissant, c'est moi, c'est mon corps, mon sang !

« Renan a lu dans l'Évangile ce que nous autres simples mortels nous n'y trouvons point. Où donc saint Jean parle-t-il de ces festins joyeux ? Est-ce au vi<sup>e</sup> chapitre ? Nous trouvons dans cet endroit de saint Jean une allusion directe et évidente au don final de l'eucharistie ; mais nous ne comprenons ni le sens, ni le but des paroles que Renan met dans la bouche de Jésus-Christ. Renan a beau déplacer chaque mot et varier la figure, il fait tenir au Christ un langage tout à fait ridicule.

« Selon Renan, l'institution de l'eucharistie n'a pas eu lieu au dernier souper. Il ne veut point en croire les trois évangélistes qui l'affirment.

« Mais pourquoi oublie-t-il ou feint-il d'oublier que saint Paul a donné au récit des synoptiques la confirmation la plus nette, la plus circonstanciée et la plus éclatante ? Il eût convenu de ne pas laisser ignorer le témoignage de Paul quand il est d'une aussi capitale importance. On en parlera dans le prochain volume, sans doute, mais toute chose doit venir en son lieu. Il fallait que le lecteur sût ici que saint Paul constate avec une précision tout historique que la cène eut lieu la nuit même où Judas livra son maître. Nous nous doutons bien de la raison du silence de Renan : il a supposé dans le Christ le dégoût des sacrifices et de l'idée profonde qui s'y rattache. Mais que penser de cette manière d'écrire l'histoire, et de ces préjugés violents, qui font dissimuler le motif pour lequel Jésus voulut mourir, à savoir celui de la rédemption de l'humanité, la volonté de sceller la nouvelle alliance par son sang ? Renan avait donc bien à cœur de réduire toute l'importance du Christ à celle d'un grand moraliste !

« La négation de l'institution eucharistique avait encore pour Renan un dernier avantage, c'était celui d'écarter un argument contre une hypothèse discutée en Allemagne dans de gros volumes, mais adoptée sans embarras et de prime saut par l'écrivain français. Celui-ci suppose que Jésus-Christ est mort le 14 nisan, avant la manducation de la pâque juive, et non le 15, comme le disent les trois autres évangélistes. Car la cène instituée après la manducation de l'agneau pascal, et dans les formes de la pâque juive, prouve sans réplique que Jésus-Christ est mort le lendemain, c'est-à-dire le 15 nisan.

« Après la cène vient l'épisode de Gethsémani. Cette préface sanglante de la sanglante passion du Christ, malgré son caractère d'incontestable vérité, est niée par Renan. D'une part, selon Renan, les synoptiques, en plaçant cette scène de douleur en tête de la Passion, ont été guidés par des raisons de convenance ; et, d'autre part, saint Jean la repousserait comme peu convenable, à cause des faiblesses naturelles qu'elle suppose dans le Christ. Ainsi la sueur de sang est,

selon l'écrivain français, tour à tour convenable dans les synoptiques et inconvenante pour saint Jean. »

M. Renan repousse l'histoire de l'agonie de Gethsémani en s'autorisant du silence de saint Jean. On ne comprend pas comment l'écrivain français, contrairement à ses propres principes, semble se rallier à une prétendue répugnance de saint Jean qui aurait trouvé *trop humain* le caractère du récit. Quoi de plus *humain* que la nature des sentiments prêtés par M. Renan à Jésus dans les derniers jours de sa vie ! Le Christ aurait été alors agité par la pensée de ne plus revoir la belle Galilée, ses sources, ses figuiers, par le regret de n'être point resté simple charpentier, par les souvenirs des jeunes filles qui peut-être étaient disposées à l'aimer, tandis que dans l'excès de malheur où il était tombé, il pouvait à peine compter sur l'intérêt fugitif que témoignait au jeune et bel Israélite la femme du procureur Pilate !

« C'est dans son second volume que Renan traitera de la résurrection de Jésus-Christ. Mais il fait déjà connaître sa pensée sur le caractère de ce grand événement. Pour lui la résurrection est toute subjective, et s'accomplit tout entière dans l'esprit des disciples. Les explications de détail sont ajournées ; mais en attendant, on insinue que l'imagination enflammée de la nerveuse Madeleine joua un grand rôle auprès du *tombeau provisoire* de Jésus, que la puissance divine de l'amour et l'empire de l'hallucination ont doté l'humanité d'un Dieu ressuscité.

« Nous ne voulons point, dit enfin M. Keim, discuter cette interprétation en partie renouvelée de Celse, qui lui aussi récusait le témoignage des femmes. Selon Renan, le Christ moraliste et révolutionnaire ne devait pas, ne pouvait pas ressusciter ! Nous engageons le critique français à prendre en considération un témoignage digne de toute confiance, celui de saint Paul, qui parmi les premiers témoins de la résurrection de Jésus-Christ nomme saint Pierre. Nous l'engageons en outre à se demander s'il n'y a pas quelque chose de plus difficile à expliquer que la résurrection du Christ, à savoir, la fondation et le caractère de l'Église sans la résurrection. Comment l'Église primitive, dont les paroles et les actes sont empreints de tant de calme, de sagesse et de raison, est-elle née du sein du fanatisme et de la folie des visionnaires ? Les visionnaires qui entourent le tombeau de Jésus-Christ doivent se retrouver plus tard, au milieu des apôtres et au sein de la communauté chrétienne de Jérusalem ; le premier siècle tout entier doit être un foyer d'aveugle fanatisme ! Croirez-vous cette énormité, la persuaderez-vous au monde ? Vous avez ouvert la bouche d'un volcan de fanatisme, comment la refermerez-vous ? »

## X

Le lecteur sait maintenant comment le livre de M. Renan, la *Vie de Jésus*, est jugée par les deux grandes écoles de critique négative de l'Allemagne, par l'école de Tubingue et l'école de Göttingue. Est-il nécessaire de faire remarquer que les écoles conservatrices protestantes dans les nuances d'Hengstenberg, de Delitsch, d'Ebrard, etc., condamnent plus énergiquement encore au nom de la science et du sentiment chrétien un livre qui outrage à la fois la raison et la piété? Chose bien rare : à une époque de scepticisme et dans un pays où toutes les opinions, même les plus absurdes, ont trouvé leurs défenseurs, M. Renan, dans l'Allemagne protestante, n'a été sérieusement défendu par personne! Jamais la critique n'a peut-être porté des jugements à la fois mieux motivés et plus sévères. C'est plus qu'un simple échec; dans le domaine de la science et pour une réputation académique, c'est une flétrissure. Depuis Charles Perrault, l'abbé Lavaux et les autres détracteurs d'Homère, on a rencontré dans le corps savant qui siège à l'Institut des esprits faux de toute nature. Mais c'est la première fois, je pense, que l'Académie des inscriptions et belles-lettres a compté parmi ses membres un homme aussi compromis. Franchement, lorsque l'étranger lit, à la première page du livre, après le nom de l'auteur, cette qualification : *membre de l'Institut*, s'il n'en sait pas davantage, il doit se faire du corps le plus savant de la France, une idée bien injuste. Mais ceci ne nous regarde point. Nous n'avons eu d'autre but que de combattre un préjugé obstiné, celui d'un grand nombre de Français d'ailleurs instruits, et que partage un journal anglais, ordinairement mieux avisé, à savoir, que la *VIE DE JÉSUS résume d'une manière élégante et claire les résultats de la critique allemande*<sup>1</sup>. Nous affirmons qu'il n'en est rien. Depuis dix ans, nous avons assez combattu le rationalisme allemand pour n'être pas suspect en le défendant aujourd'hui contre une calomnie.

Si, après tout ce que nous avons dit, quelque lecteur hésitait encore, nous le prions de jeter les yeux sur la conclusion de la *re-cension* de M. Keim, par laquelle nous croyons devoir terminer aussi notre propre travail :

<sup>1</sup> *Le Spectator* (septembre) cité par celui du 17 octobre.

« Tel est le livre récent qui a été si avidement dévoré par un siècle qui a soif de vérité. C'est un beau livre, mais de la beauté d'un roman, ayant l'air de trancher de grandes questions et n'en résolvant aucune. On dirait de nouveaux *Mystères de Paris*, inspirés par les idées du jour, écrits comme tout ce qui s'imprime aujourd'hui, au courant de la plume, dans le but d'amuser un public de profanes sur les marches du temple.

« Ce livre ferait presque honorer celui de David Strauss : il nous ferait repentir d'avoir été si sévères.

« Strauss a écrit avec sérieux ; il discute, il cherche à prouver : c'est un savant laborieux, au courant de tous les travaux de l'Allemagne. Strauss n'a point voulu flatter ses contemporains par les artifices d'un style calculé. Strauss est plus rassis, et, à tout prendre, plus raisonnable. Le livre de Renan est nul pour le savant qui ne saurait y rien trouver à son usage. Quand on a dit de ce volume : il peut donner l'idée d'écrire mieux qu'on ne l'a fait la vie de Jésus, on a tout dit, il faut passer à l'ordre du jour.

« Les talents de Renan l'obligeaient à mieux faire. Au lieu de jouer avec ces problèmes historiques devant lesquels les grands hommes de tous les siècles ont incliné leurs fronts pensifs, au lieu d'écrire pour les esprits blasés, au lieu de continuer à contrister les croyants, au lieu d'outrager la science en revendiquant son nom, que Renan étudie, pense et compose désormais sérieusement, loyalement. Toutefois, que ce ne soit plus sous la tente d'un maronite, accompagné de cinq ou six livres seulement ; qu'il mette plus de six mois à écrire cette histoire des temps apostoliques qu'il nous promet : alors, sans doute, il obtiendra son pardon des amis de la véritable histoire, qui, à cette heure, rient des triomphes honteux du jeune savant français. »

L'abbé MEIGNAN.

# LE PROCÈS DE THRASÉAS

SCÈNES DE L'AN DE J. C. 66

---

## PERSONNAGES

THRASÉAS.		TRIBONIUS,	} Sénateurs.
ARRIA, femme de Thraséas.		PACUVIUS,	
HELVIDIUS PRISCUS, gendre de Thraséas.		APPIUS,	} Jeunes patriciens.
LE PHILOSOPHE DEMETRIUS.		OTHO,	
RUSTICUS ARULENUS, tribun	} Amis de Thraséas.	LE POÈTE MŒVIUS.	
du peuple,			AVIOLA, homme du peuple.
DOMITIUS CÆCILIANUS,		L'USURIER DARDANUS.	
LE CONSUL PONTIUS TELESINUS.		UN AUGURE.	
COSSUTIANUS CAPITO,	} Accusateurs de Thraséas.	UN ARUSPICE.	
EPRIUS MARCELLUS,			

PATRICIENS ET DAMES ROMAINES AMIS DE THRASÉAS. SÉNATEURS. FOULE DE CITOYENS.

---

## PREMIÈRE PARTIE

UNE PLACE PUBLIQUE DEVANT LE TEMPLE DE VENUS GENITRIX OU LE SÉNAT VA SE RÉUNIR.  
PLUSIEURS GROUPES SE FORMENT.

### SCÈNE PREMIÈRE.

APPIUS, OTHO, LE POÈTE MŒVIUS, AVIOLA, L'USURIER DARDANUS,  
FOULE DE CITOYENS.

UN CITOYEN.

Quel péril imprévu vient fondre sur la ville?  
On s'était, hier soir, endormi fort tranquille,

On se lève!... et partout des soldats rassemblés ;  
 Aux abords du Sénat, les postes sont doublés ;  
 D'affreux gladiateurs rôdent contre les portes ;  
 Le palais de Vénus est gros de deux cohortes <sup>1</sup> (1)...  
 Que va-t-il se passer dans le temple des lois ;  
 Au pied du Capitole attend-on les Gaulois ?

APPIUS.

N'ayez peur ! ces Gaulois, jadis si peu faciles,  
 Sont, — comme les Romains, — devenus fort dociles.

LE CITOYEN.

Est-ce quelque incendie, ou quelque assassinat ?

APPIUS.

Non ; César, poliment, fait garder le Sénat.

LE CITOYEN.

De quel danger ?...

APPIUS.

Seigneur, d'un très-grand, l'indulgence.

Le Sénat est trop bon ! l'affaire était d'urgence.  
 Il faut presser un peu les lenteurs de Thémis,  
 Lorsqu'on veut en finir avec ses ennemis.

Entre Otho.

OTHO.

Bonjour, cher Appius, quoi de nouveau dans Rome ?

APPIUS.

Mais, rien ! on va juger et pendre un honnête homme.

OTHO.

Et qui donc ?

APPIUS.

Thraséas.

<sup>1</sup> Voir les Notes à la fin.

OTHO.

Cet illustre ennuyeux,  
L'oracle des boudeurs et du parti des vieux !  
Tant pis pour lui.

SECOND CITOYEN.

Seigneur, il passait pour un sage,  
Un vrai Romain.

OTHO.

De plus très-heureux en ménage ;  
Buvant le vin du cru, ne faisant qu'un repas,  
Blâmant tous les plaisirs qu'il ne connaissait pas,  
Prêchant le bon vieux temps et l'épargne... et le reste !  
Un de ces conseillers à fuir comme la peste.

L'USURIER DARDANUS.

Vous avez bien raison, seigneur, c'est un fléau  
Pour les gouvernements, que tous ces buveurs d'eau ;  
Leur vertu voit, partout, matière à controverse ;  
Écoutez ces gens-là, vous tuez le commerce !  
Si Néron eût souffert tous ces cuistres maudits,  
Rome serait encore un immense taudis !...

OTHO.

Et Dardanus, troublé dans sa petite affaire  
Ne fut pas devenu vingt fois millionnaire.

Se tournant vers Appius.

Il est certain, mon cher, qu'on invente, aujourd'hui,  
Mille moyens nouveaux de combattre l'ennui.  
Pour vivre à Rome aussi, je quitterais un trône,  
On n'a jamais soupé comme hier, chez Pétrone ;  
Quels danseurs ! quels bouffons ! quelles femmes ! quel vin !..  
Et nous recommençons ce soir chez Tigellin.

DARDANUS.

Puis voyez Rome, après cet heureux incendie!  
Rome est neuve, embellie, assainie, agrandie...

OTHO.

Moi je laisse admirer la bâtisse aux pédants,  
Et je prise, avant tout, ce qui se fait dedans.  
J'oublie un peu les arts et la belle nature  
Pour les plaisirs logés dans cette architecture.  
Nous avons — sans compter notre divin César —  
Des chanteurs, des acteurs, des conducteurs de char  
Des sculpteurs, des auteurs, des peintres par centaines,  
Comme on n'en vit jamais aux plus beaux jours d'Athènes.  
Les courses, les soupers, les jeux que nous donnons  
Valent pour mon bonheur cinquante Parthénons.

DARDANUS.

Néron est grand artiste ; on le juge à ses fêtes ;  
Son goût n'admet, en rien, que des choses parfaites.

AVIOLA.

C'est mon avis, César a des raffinements  
Qui le font passé-maitre en divertissements.  
Tout s'usait, tragédie et courses de carrosses,  
Grands combats de vaisseaux, ou d'animaux féroces,  
Gladiateurs, captifs mangés par des lions...  
On nous en redonnait plus que nous n'en voulions.  
La nouveauté manquait ; c'était vraiment fort triste.  
César nous a trouvé du neuf, le grand artiste !  
Vous savez bien, seigneurs, cette chasse aux chrétiens  
Habillés de peau d'ours et courus par les chiens ?  
Dans ses jardins, ouverts au bon peuple qui l'aime

Néron sonnait du cor la conduisait lui-même.  
 Le soir, pris tout vivants et bien enduits de poix,  
 Ces gens-là nous servaient de flambeaux, dans le bois ;  
 Au milieu des cris sourds, des hurlements funèbres,  
 Cette chair crépitante éclairait les ténèbres.  
 Voilà du neuf, au moins ! ce jeu n'est pas usé...  
 Jamais le peuple, aussi, ne s'est tant amusé.

APPIUS.

Et l'on trouve des gens d'humeur assez mal faite  
 Pour fronder, murmurer, et pour hocher la tête,  
 Et nous parler vertu, liberté, vieilles mœurs !

OTHO.

Alors qu'en plein janvier on mange des primeurs,  
 Qu'il nous vient, par milliers, des danseuses d'Asie !

LE POÈTE MÆVIUS.

Quand le prince est lui-même un maître en poésie !

DARDANUS.

Quand on peut à loisir, spéculer, commercer ;  
 Quand, pour trouver de l'or, on n'a qu'à se baisser !

MÆVIUS.

Quand les arts, la musique enfantent des miracles !

AVIOLA.

Quand on a, tous les jours, du pain et des spectacles !

DARDANUS.

Aussi tous ces grondeurs, tous ces gens bons à rien,  
 César les expédie et César fait très-bien.

OTHO.

Ils vont moraliser quelques îles lointaines.

AVIOLA.

Il faut partir, mes vieux, ou bien s'ouvrir les veines.

MÆVIUS.

Restait ce Thraséas, son tour vient aujourd'hui;  
Néron va, je l'espère, en finir avec lui.

SECOND CITOYEN.

Seigneur, ce Thraséas est un homme honorable;  
Qu'a-t-il dit, qu'a-t-il fait? Comment est-il coupable?  
Il vivait en famille, allait son droit chemin.  
Et gardait pur en lui l'honneur du nom romain.

MÆVIUS.

Fier du nom de romain ! mais je le crois sans peine.  
Que n'a pas fait Néron pour la grandeur romaine?  
Dites-moi sous quels cieux, en quelles régions,  
Rome n'est pas présente avec ses légions?  
Nos aigles ont volé du Rhin jusqu'à l'Euphrate.  
Corbulon a vaincu Bardane et Tiridate.  
On soumet les Boïens, les Ansibariens,  
Les Chauques, les Frisons et les Usipiens,  
Les Cattes, les Tribants, les Mèdes, les Bructères,  
Les Parthes au combat prompts comme des panthères,  
Des peuples fabuleux !... tout un monde nouveau,  
Les rois de notre main reçoivent leur bandeau ;  
Néron va nous donner cette cérémonie ;  
Tiridate est venu tout exprès d'Arménie (2).  
L'éclat du nouveau règne offusque tous ces vieux.  
Rome en son propre sein nourrit ses envieux.  
César est grand ! César...

SECOND CITOYEN.

Est un prince adorable!

Je le dirais en vers, si j'en étais capable ;  
 Si j'avais vos talents... je ne suis pas suspect  
 De manquer pour Néron d'amour et de respect ;  
 J'ai fait mon testament ; il est mon légataire ,  
 Mon fils ne vient qu'après. — Voyez chez le notaire. —  
 Mais Thraséas aussi respecte l'empereur ;  
 Ennemi de César il me ferait horreur.  
 Sa vertu doit peser, seigneur, dans la balance ;  
 On ne l'accuse encor que d'un peu de silence ;  
 Il a tort ; mais enfin...

MŒVIUS.

Ce bourgeois pense mal ;  
 Il est prudent de fuir ce douteux animal.

Aux jeunes patriciens.

Montez-vous avec moi, seigneur, chez Cidalise ?

Ils s'éloignent, les deux citoyens restent seuls.

## SCÈNE II.

LES DEUX CITOYENS.

PREMIER CITOYEN.

Tu vas nous perdre avec ta sauvage franchise !  
 Thraséas après tout, n'est pas notre cousin ;  
 Laissons-le s'en tirer comme il pourra, voisin.

SECOND CITOYEN.

Mais il est innocent, parlons sans subterfuge.

PREMIER CITOYEN.

Il n'est pas innocent, du moment qu'on le juge.

## SECOND CITOYEN.

Si Thraséas en meurt, c'est un assassinat !

## PREMIER CITOYEN.

Bon ! tu vas à présent suspecter le Sénat !  
 Tu vas prendre parti pour les vertus bizarres  
 De ces Stoïciens, roides comme des barres,  
 Qui jamais à Néron, cet envoyé des cieux,  
 N'ont dit un petit mot coulant et gracieux ;  
 Qui, faisant à leur siècle une éternelle moue,  
 Portent le blâme écrit en jaune sur la joue.  
 Thraséas ne peut-il — quitte à blâmer au fond —  
 Approuver poliment ce que les autres font ?  
 Est-ce d'un philosophe et d'un bon patriote  
 De siffler le concert pour une fausse note ?  
 Qu'exigeait-t-on de lui ? d'être un peu complaisant...  
 Mais nous le sommes tous, c'est la mode à présent.  
 On dit ce qu'il faut dire, on garde ce qu'on pense ;  
 Et nous avons la paix, au moins, pour récompense.  
 En quoi ton Thraséas vaudrait-il mieux que nous ?  
 Il en coûte donc bien de plier les genoux ;  
 D'offrir un peu d'encens aux mânes de Poppée ?  
 Corbulon l'a bien fait, lui qui porte une épée.  
 Un honnête homme, enfin, doit son assentiment  
 A tout ce qui peut plaire à son gouvernement.

## SECOND CITOYEN.

Tu parlais d'autre ton, sous le bonhomme Claude.

## PREMIER CITOYEN.

Faut-il, pour t'agréer, que toujours on clabauda ?  
 Ai-je donc fait un pacte avec les factions ?

Veux-tu passer ta vie en révolutions ?

SECOND CITOYEN.

n ! mais comprends-tu bien — j'attends qu'on me l'explique —  
 Comment un Thraséas trouble la paix publique ?  
 rai , l'État me paraît assez omnipotent  
 Pour laisser discourir un juste mécontent.  
 Moi je suis satisfait, j'applaudis, je rayonne...  
 A penser comme moi je ne force personne.  
 Thraséas vit, César n'en est pas moins un dieu.  
 Quand même on jaserait et l'on rirait un peu...

PREMIER CITOYEN.

Ah ! tais-toi, par Bacchus !... tu nous perds et je tremble !  
 Crions bien vite, Ave Néron, tous deux ensemble.  
 Voici des écouteurs... peut-être officieux.  
 On pourrait nous prêter des mots séditieux.  
 César a, tu le sais, des oreilles sans nombre ;  
 J'ai trop parlé ! j'ai peur... d'eux... de toi... de mon ombre...  
 Sauvons-nous.

Ils s'éloignent précipitamment ; entrent un Aruspice et un Augure.

### SCÈNE III

L'AUGURE, L'ARUSPICE.

L'AUGURE.

Ce seigneur Thraséas, me dit-on,  
 N'est guère plus dévot à Jupin qu'à Néron ?

L'ARUSPICE.

Ajoutez qu'indocile à ces patrons de Rome

Il se croit tout permis... même d'être honnête homme.

L'AUGURE.

Voilà le mal : il est dans ces honnêtes gens.  
 Aux joyeux libertins les dieux sont indulgents ;  
 Ceux-là peuvent douter ; Jupiter n'en a cure,  
 L'Olympe craint fort peu les pourceaux d'Épicure.  
 Un Thraséas, voilà notre péril à nous.

L'ARUSPICE.

Tiendrait-il par hasard à ces Juifs, à ces fous  
 Ennemis du nom d'homme et fléaux de l'empire  
 Qu'on nomme des chrétiens ?...

L'AUGURE.

Non, mais c'est presque pire.

Ces chrétiens ont le ciel et la terre contre eux ;  
 Ils sont trop détestés pour être dangereux :  
 Je n'ai qu'un mot à dire au bon peuple de Rome,  
 On va leur courir sus et vite on les assomme.  
 Je redoute bien plus ces stoïques sournois  
 Affectant le respect des mœurs, l'amour des lois,  
 Qui font semblant de croire aux vertus domestiques  
 Et du culte établi négligent les pratiques ;  
 Gens qu'on cite en faveur des temps républicains...

L'ARUSPICE.

Oui, tous ces vertueux, voilà les vrais coquins !  
 On prônait Thraséas, son esprit, ses mœurs pures...  
 Je ne l'ai jamais vu consulter les Augures !  
 Il ne cache point trop, sous ses airs modérés,  
 Son mépris pour les dieux nouvellement créés ;  
 Nous leurs devons pourtant nos plus gros bénéfices ;  
 Poppæa, tous les jours, reçoit vingt sacrifices.

L'AUGURE.

Tolérez ces frondeurs soi-disant vertueux,  
Nos dieux meurent de faim et nous faisons comme eux!

L'ARUSPICE.

Le puissant Jupiter est mis à la besace...

L'AUGURE.

Et l'altière Junon tend la main sur la place.

L'ARUSPICE.

L'étincelant Phœbus vend de l'huile et du suif.

L'AUGURE.

Vénus se fait loger et meubler par un juif.

L'ARUSPICE.

Mars est à pied...

L'AUGURE.

Vesta voit son fourneau s'éteindre.

L'ARUSPICE.

Vulcain reste à sa forge ; il est le moins à plaindre.

L'AUGURE.

Claude et Caligula cessent d'être immortels.

Et pas plus que Brutus César n'a des autels.

L'ARUSPICE, souriant.

Dis donc ! en ce gâchis, si nous sauvions nos caisses,  
Pleurerais-tu beaucoup ces dieux et ces déesses ?

L'AUGURE, riant aux éclats.

Et toi ?

L'ARUSPICE, d'un ton solennel.

L'heure a marché, seigneur, de six degrés,  
Allons présenter l'orge à nos poulets sacrés.

Ils s'éloignent ; un autre groupe se forme.

## SCÈNE IV.

LE PHILOSOPHE DEMETRIUS, RUSTICUS ARULENUS, CITOYENS AMIS DE  
THRASÉAS.

UN CITOYEN.

Que fera Thraséas, viendra-t-il se défendre?

AUTRE CITOYEN.

Rome est sourde aujourd'hui, de qui se faire entendre?  
Puis, chez un Thraséas, si je l'ai bien compris,  
Le silence vaut mieux pour marquer le mépris.

PREMIER CITOYEN.

Hélas! dans cette Rome et ce sénat qui tremblent,  
Le silence et la peur beaucoup trop se ressemblent.  
Parmi tous ces muets, dans le temple des lois,  
C'est un devoir sacré que d'élever la voix,  
De relever, enfin, l'honneur du laticlave  
Et de montrer un homme à cette foule esclave.

LE PHILOSOPHE DEMETRIUS.

Un sage peut se taire à son dernier moment,  
Et l'on parle assez haut quand on meurt fièrement.

RUSTICUS ARULENUS.

Quand, des mains de Néron, le trépas vous délivre,  
Plus d'un lâche est bien mort par la terreur de vivre.  
Un vil gladiateur sait tomber avec art ;  
Mais nous, tombons, du moins, sans dire : *Ave Cæsar*.  
Il nous faut une mort de quelque honneur suivie

Qui montre aux citoyens à disputer leur vie,  
 Qui leur enseigne, enfin, la haine des bourreaux.  
 Sait-on ce que pourrait l'exemple d'un héros,  
 Parlant de sa hauteur, tranquille, osant tout dire,  
 Attestant la justice et les dieux de l'empire ;  
 Forçant Rome et le monde à pleurer son trépas...  
 Savez-vous si Néron ne reculerait pas ?

DEMETRIUS.

Avec la liberté, quand on a fait divorce,  
 Tu crois que l'éloquence est encore une force ?  
 Regarde ce Sénat ! quel jour a-t-il osé,  
 Lorsque César accuse, absoudre un accusé ?  
 Veux-tu que Thraséas, sans profit pour sa cause,  
 Dans ce lâche Forum à leurs affronts s'expose ?  
 Face à face insulté par de vils délateurs,  
 Doit-il servir encore de jouet aux licteurs ?  
 Verra-t-on sous un fer, sous une corde infâme,  
 Flétrir le corps sacré qu'habitait sa grande âme ?  
 Non ! il doit rester libre, honoré jusqu'au bout.  
 Thraséas doit finir en silence et debout ;  
 Il doit montrer, enfin, puisqu'il faut qu'il périsse,  
 Dans sa mort, un triomphe et non pas un supplice.

RUSTICUS ARULENUS.

Plaise aux dieux que sa mort fût encore un combat !  
 En frappant l'ennemi, je voudrais qu'il tombât.  
 Il doit en expirant lancer le mot qui tue.  
 A mourir en silence, hélas ! on s'habitue !  
 Qu'il parle ! un trait lancé par l'auguste vieillard,  
 Dans le flanc de Néron restera comme un dard.

DEMETRIUS.

Il choisira, sachant que Rome le contemple.

Sois sûr qu'il va donner au monde un grand exemple (5).

## DEUXIÈME PARTIE

LE TEMPLE DE VENUS GENITRIX. LA SÉANCE DU SÉNAT.

## SCÈNE PREMIÈRE.

LE CONSUL PONTIUS TELESINUS, COSSUTIANUS CAPITO, EPRIUS MARCELLUS,  
TOUS LES SÉNATEURS.

LE CONSUL.

Prions d'abord les dieux, source de la justice!  
 Nous avons à remplir un douloureux office ;  
 Nous jugeons Thraséas, un frondeur obstiné...  
 Je n'en dirai qu'un mot : César l'a condamné,  
 Vous n'en restez pas moins très-libres de l'absoudre.  
 César aime, d'ailleurs, à retenir la foudre ;  
 Ménageons à ce dieu l'honneur d'être clément.  
 Vous savez son grand cœur pur de ressentiment ;  
 Le seul soin de l'État, en ceci, l'embarrasse ;  
 Si nous faisons justice, il aime à faire grâce.  
 Donc, jugeons vite et bien... et sans nous émouvoir.  
 — On trouvait le sénat, fort tiède à son devoir,  
 Occupé de ses fleurs, de ses chiens, très-frivole (4) ;  
 Songez-y ! — Capito, vous avez la parole.

LE PROCÈS DE THRASÉAS.

COSSUTIANUS CAPITO (5).

Seigneurs , si, dans l'histoire, on vit un heureux temps,  
Où la cité fut libre et les Romains contents,  
Où chaque citoyen ait pu, sans imprudence,  
Penser comme il lui plaît et parler comme il pense,  
C'est depuis — j'en appelle à cent témoins divers —  
C'est depuis que Néron commande à l'univers.

VOIX NOMBREUSES.

Bene ! Bene !

COSSUTIANUS CAPITO.

J'en suis, moi-même, un grand exemple :  
Un projet très-hardi me conduit dans ce temple ;  
Sans phrase, et sans frayeur, et sans précaution,  
J'accuse Thraséas d'aimer trop peu Néron,  
Et je viens hautement vous demander sa tête.  
Ses crimes sont connus, quoiqu'on le dise honnête.  
On sait — je ne le puis répéter sans horreur —  
Qu'il n'applaudissait point la voix de l'empereur !  
Il n'a jamais pour elle offert de sacrifices ;  
Il est quindécemvir et manque les offices ;  
A peine assiste-t-il, une fois, par hasard,  
Aux prières qu'on fait pour le divin César.  
Quand on prête serment, au début de l'année,  
Un rhume, ou la migraine occupent sa journée.  
Il n'a pas au sénat paru depuis trois ans  
— Depuis qu'on connaît mieux ses projets malfaisants ! —  
Il était plus zélé, quand les jours étaient pires ;  
Il a fait acquitter un auteur de satires,  
L'infâme Antistius ! — On ne l'a qu'exilé ;  
Il eût été pendu si l'autre n'eût parlé. —

Puis, quand on fait justice, un jour où tout l'accable,  
 Lorsqu'il faut renoncer à sauver un coupable,  
 Le seigneur Thraséas, pour garder la maison,  
 Sait, toujours, vous donner une bonne raison...  
 Mais son mauvais esprit est assez manifeste,  
 Et j'hésite, seigneurs, à raconter le reste...

VOIX NOMBREUSES.

Parlez ! parlez !

COSSUTIANUS CAPITO

J'aborde un douloureux endroit !

Vous connaissez Néron, ce cœur pieux et droit,  
 Vous savez s'il aimait, s'il adorait sa mère ;  
 Vous savez à quel point sa douleur fut amère  
 Quand des difficultés s'élevèrent entre eux.  
 Le prince et le Sénat furent très-généreux ;  
 Mais l'on dût, néanmoins, pour punir tant d'injures  
 Et sauver l'empereur, prendre quelques mesures.  
 Lorsqu'on délibérait sur cet événement,  
 Thraséas du Sénat sortit, ouvertement ;  
 Comme pour témoigner qu'il donnait confiance  
 Aux bruits que fit alors courir la malveillance.  
 Peut-être il propagea ce mensonge odieux?...  
 Est-ce tout ? non, seigneurs, il brave aussi les dieux ?  
 Nous avons tous frémi de sa lâche équipée  
 Quand on promut au ciel la divine Poppée.  
 Le seigneur Thraséas est de nos esprits forts ;  
 Il traite les Césars comme les autres morts ;  
 Il refuse l'encens aux défuntes princesses...  
 Il a mis, ce jour-là, le comble à ses bassesses !

Rome entière assistait au cortège sacré ;  
 Le traître, en son logis, s'était claquemuré !  
 Et l'on ne cite pas qu'aux pieds de cette vierge,  
 Il ait brûlé depuis le moindre petit cierge.  
 Quoi de plus ? trahison, parjure, impiété,  
 Appel à la révolte et lèse-majesté,  
 Tous crimes définis, classés avec méthode  
 Dans la loi Regia, plus dans le nouveau code.  
 Je n'ajouterai rien, le délit est patent.  
 On ne doit pas souffrir, chez nous, un mécontent !  
 Qu'il aille chez Pluton ! moi j'ai le sens pratique,  
 J'aime les grands moyens, je hais la rhétorique,  
 Je la laisse aux bavards qui pleurent Cicéron.  
 On va plus droit au fait sous le divin Néron.  
 Voulez-vous qu'on vous pille et qu'on vous assassine ?

TOUS.

Non ! non !

COSSUTIANUS CAPITO.

Eh bien ! coupez le mal à sa racine.

TOUS.

Bene ! Bene ! Bene

EPRIUS MARCELLUS (6)

Je demande à parler.

Ce discours est bien tiède à ne nous rien céler !  
 Le seigneur Capito, sans doute, aime son prince,  
 Mais fait à la justice une part un peu mince.  
 Condamner Thraséas, très-bien ! c'est leur Brutus.  
 Mais cet Helvidius et cet Agrippinus,  
 Soranus Montanus, auteur de vers infâmes,  
 Paconius, leurs fils, leurs filles et leurs femmes,

Tous ces gens-là, faut-il qu'on les laisse échapper?  
Le glaive de la loi ne doit-il plus frapper?  
Si tous ne sont pendus, au moins qu'on les embarque.  
Ah! seigneurs, nous avons un trop digne monarque,  
Trop clément, désarmé contre ses ennemis!  
Vengez-le, sénateur, ce soin vous est commis!  
Quand je songe à cet homme, et qu'on l'appelle honnête,  
J'en écume, et les yeux m'en sortent de la tête!  
Suspect d'avoir pensé que le divin César  
Pince mal une lyre et conduit mal un char,  
Que madame Agrippine enfin pouvait s'attendre  
A trouver plus d'égards chez un fils aussi tendre!!!  
Ah! seigneur Thraséas, vous êtes mécontent  
De ce qu'a fait Néron! tâchez d'en faire autant!  
Ayez sa voix céleste à qui rien ne résiste,  
Soyez poète, acteur, grand cocher, grand artiste;  
Restaurez les cités détruites par le feu,  
Triomphez de partout... enfin, soyez un dieu!  
On est moins exigeant pour messieurs les stoïques:  
Bornez-vous à remplir quelques devoirs civiques;  
Rentrez dans le Sénat; donnez de bons avis:  
J'ai toujours vu les miens écoutés et suivis.  
Blâmez, on répondra, nous avons nos génies.  
Mais ce lâche silence est plein de calomnies!  
Le sourd dénigrement, dont vous faites métier,  
Frappe et mine en dessous notre édifice entier.  
Qu'est-ce qui vous déplaît dans une ère aussi belle?  
C'est donc notre bonheur, la paix universelle,  
Des victoires sans nombre et pas un seul revers,

Et Néron de sa gloire étonnant l'univers ?  
 Mais il faut en finir, seigneurs, avec ce traître  
 Qu'affligent les grandeurs de Rome et son bien-être,  
 Qu'on n'a jamais vu rire... et qui traîne après lui  
 Une contagion de murmure et d'ennui ;  
 Qui s'abstient des soupers, du Sénat... qui s'en gausse,  
 Et qui trouve à César — justes dieux ! — la voix fausse !  
 Lorsqu'on a cette horreur de son siècle, on en sort !  
 Les moyens sont connus !... je vote pour la mort.

COSSUTIANUS CAPITO (7).

J'ai conclu le premier, j'ai des droits sur l'affaire ;  
 J'ai voté pour la mort d'une façon très-claire ;  
 J'adjure le Sénat de bien noter ce point.  
 Maintenant que Néron ne nous entrave point.  
 Après de tels arrêts sa douleur est immense,  
 Et je crains de sa part un excès de clémence.  
 Allons — c'est notre droit — le prier, à genoux,  
 D'avoir pitié de Rome, et du peuple et de nous.  
 O trop généreux prince, entends notre suppliche !  
 Livre-nous Thraséas, sauve la République.  
 Il s'est fait un parti qui se moque du tien ;  
 On prend déjà ses mœurs et son grave maintien,  
 Comme pour te blâmer de savoir te distraire.  
 Les gens qui font des mots, n'ayant plus rien à faire,  
 Disent, de par la ville, en hochant le menton :  
 « Thraséas, Thraséas, c'est un autre Caton ! »  
 Dans la province, on lit la Gazette de Rome,  
 Pour savoir ce qu'a fait ou n'a pas fait cet homme ;  
 On en parle au théâtre, au tribunal, au camp...

Dites-nous qu'il est dieu, ce sera moins choquant !  
 S'il faut tant admirer sa raison, sa conduite,  
 Sa politique, enfin, adoptez-la de suite.  
 Renversez tout !... sinon, pour aller au plus bref,  
 Otez aux novateurs leur modèle et leur chef.  
 Sa secte, entendez-vous, est un nid de vipères ;  
 Elle a fait Tuberon, détesté de nos pères,  
 Favonius, un tas de rêveurs, de rhéteurs  
 Moroses, blâmant tout et nés conspirateurs ;  
 Affectant la vertu, la pudeur... c'est le pire !  
 Prônant la liberté pour attaquer l'empire.  
 Hélas ! à vos dépens, vous savez, ô Romains,  
 Ce que la liberté deviendrait dans leurs mains.  
 Par toi seul, ô Néron ! Rome peut rester libre ;  
 C'est toi seul qui maintiens la terre en équilibre ;  
 Veille sur tous ces vieux qui proposent du neuf,  
 Sur ces petits Brutus qui vont sortir de l'œuf ;  
 Ne laisse pas grandir les gens et les principes  
 Condamnés par les dieux à Pharsale, à Philippes.  
 Le parti des bavards se remet à phraser,  
 Le Sénat te les livre, il faut les écraser.  
 J'ai dit.

UN SÉNATEUR, à son voisin.

C'est très-profond, cet homme a de l'étoffe.

UN AUTRE.

Monsieur l'accusateur est un grand philosophe.

LE CONSUL.

Vous avez entendu cet exposé du fait  
 Clair, sobre, impartial, un modèle parfait...

Pour le peuple et Néron, juge et tribun suprême,  
On a très-bien conclu... Seigneurs votez de même.

Le Sénat se forme en groupes et délibère.

## SCÈNE II.

TRIBONIUS, PACUVIUS.

PACUVIUS.

Hélas, Tribonius, c'est fort embarrassant !  
Thraséas est un sage, il est plus qu'innocent.

TRIBONIUS.

Un sage, un innocent !... il s'agit de s'entendre :  
On peut être bon fils, bon époux, ami tendre,  
Juste et rendant aux dieux tout ce qui leur est dû,  
Honnête... et mériter pourtant d'être pendu.  
Quand le pouvoir accuse et nettement s'explique,  
Il n'est pas d'innocent, mon cher, en politique.  
César connaît les gens qui pourraient le gêner ;  
Et le gouvernement, enfin, doit gouverner.

PACUVIUS.

Mais la mort !... c'est beaucoup ; plus d'espoir qu'on s'amende.  
Passe encor pour l'exil, pour une grosse amende.

TRIBONIUS.

L'amende, c'est de droit ; l'État reprend son bien.  
Mais la prison, l'exil, cela ne finit rien.  
L'exil, c'est simplement faire un propagandiste ;  
La prison tient le corps, et l'âme vous résiste.

Or, notre souverain — si je l'ai bien compris —  
Tient surtout à gagner les cœurs et les esprits.  
On connaît Thraséas, c'est une âme implacable.

PACUVIUS.

Je l'avais pour voisin, il était si bon diable !  
Je faisais tous les soirs ma partie avec lui.  
Vraiment, je ne saurais lui causer cet ennui !

TRIBONIUS.

Cet ennui-là, seigneur, n'est pas tel qu'on le pense.  
Ce juste partira sûr de sa récompense.  
Pour ces graves penseurs, la mort, ce n'est qu'un jeu.  
Thraséas, j'en suis sûr, la redoute fort peu.  
Vous êtes, comme nous, croyant, je le suppose ?

PACUVIUS.

Pouvez-vous demander, seigneur, pareille chose !

TRIBONIUS.

Eh bien ! nous qui croyons aux juges des enfers,  
Nous enverrions languir un ami dans les fers,  
Quand il peut, d'un seul coup, par une route aisée,  
Aller avec Brutus souper dans l'Élysée !  
Votre ami Thraséas, vous l'aimez donc bien mal ?  
Voyez en lui son âme et non son animal.

PACUVIUS.

Vous raisonnez très-juste... Et pourtant je balance...  
Ce pauvre Thraséas !...

TRIBONIUS.

Seigneur, faisons silence  
Capito nous regarde ; il nous voit marmoter ;  
Il nous montre au consul...

PACUVIUS.

Oh ! puissant Jupiter !

Il s'éloigne en tremblant. Un autre groupe se forme autour de Tribonius.

## SCÈNE III.

TRIBONIUS, SÉNATEURS.

UN JEUNE SÉNATEUR.

Après tout je suis juge, et très-fier de ce titre ;  
 J'ai le droit de juger avec mon libre arbitre.  
 Le Sénat doit émettre un vole indépendant.

AUTRE SÉNATEUR.

Quand on est magistrat c'est pour être prudent.  
 J'évite aux deux pouvoirs des conflits regrettables.  
 Les gens compromettants sont toujours des coupables.  
 Que le sieur Thraséas en sorte vif ou mort,  
 Le Sénat et César doivent rester d'accord.

TRIBONIUS.

Très-bien dit ! Cet accord est le salut de Rome.

Au jeune sénateur.

A ces principes-là vous reviendrez, jeune homme,  
 Vous avez de l'esprit, une très-belle main,  
 L'œil vif, de fort poumons, vous ferez du chemin.  
 Hier on parlait de vous très à ma fantaisie  
 Pour un proconsulat, quelque part en Asie.

LE JEUNE SÉNATEUR, s'inclinant.

Seigneur, de vos avis, j'ai toujours fait grand cas.

AUTRE SÉNATEUR, s'approchant de Tribonius.

Tribonius, voici des points très-déliçats :  
Le greffier dans Poëtus a tronqué l'orthographe  
Et le juge instructeur n'a pas mis son parafe.

TRIBONIUS.

Que dirait l'avenir ! c'est grave, assurément.  
Thraséas finirait très-illégalement.  
Ce cas s'est présenté sous le divin Tibère.  
Il faut que le Sénat, sur l'heure, en délibère.  
Résistons ! la formule est de principe étroit.  
Je vais dire au consul de maintenir le droit.

Il s'éloigne.

UN VIEUX SÉNATEUR.

Bah ! si l'arrêt motive une bonne épitaphe,  
On nous pardonnera les fautes d'orthographe.  
Je hais les avocats, je le dis tout du long ;  
J'ai servi sous Burrhus, je sers sous Corbulon ;  
Je condamne et je pends tous ceux qu'on me désigne,  
Moi je suis un soldat !... je n'ai que ma consigne.

Le groupe se disperse, deux sénateurs restent seuls.

#### SCÈNE IV.

DEUX SÉNATEURS.

PREMIER SÉNATEUR.

J'exècre ces soudards et leurs brutalités !  
Quel indigne langage !

SECOND SÉNATEUR.

Alors... vous acquittez ?

PREMIER SÉNATEUR.

Seigneur, quelques détails, ici, sont nécessaires :  
 Je fais pour Thraséas les vœux les plus sincères ;  
 J'estime ses vertus — parlons un peu plus bas —  
 J'ai prouvé mon courage en bien d'autres débats.  
 Je suis indépendant, certes, et je m'en pique ;  
 J'ai vos opinions, j'aime la république.  
 J'adore la justice, au moins, et je mourrais  
 Avant de consentir à d'iniques arrêts.  
 Pour sauver Thraséas, je donnerais ma tête,  
 Si je m'appartenais. Seigneur, je suis honnête,  
 Fidèle au bon parti qu'avec vous je défends...  
 Je ne m'appartiens plus, hélas!... j'ai des enfants!  
 J'ai deux fils proconsuls, l'autre édile curule,  
 Mon neveu, le préteur, en ce moment postule ;  
 — A toute ambition pour moi j'ai dit adieu —  
 Dois-je immoler mes fils, mes gendres, mon neveu ?  
 Mais si jamais le sort restaurait nos idées,  
 Si le droit surnageait de nos mœurs débordées,  
 Je prouverais combien, ferme dans mon devoir,  
 J'ai détesté Néron et cet affreux pouvoir.

SECOND SÉNATEUR.

Vous détestez Néron, seigneur!... et moi, je l'aime!  
 De pareilles horreurs! et dites à moi-même!  
 Je dois en informer le consul et César.  
 Retirez-vous de moi.

PREMIER SÉNATEUR.

Dieu! c'était un mouchard!

## SCÈNE V.

AUTRE GROUPE, DEUX JEUNES SÉNATEURS, un autre survient.

UN JEUNE SÉNATEUR.

Eh bien, ton Thraséas, son affaire est mauvaise!  
 On nous en débarrasse, et moi, j'en suis fort aise.  
 Il nous assommait tous de son austérité ;  
 On ne pouvait plus rire et boire, en vérité !  
 De moroses pédants il trainait une queue ;  
 Je le sentais venir, en bâillant, d'une lieue.

L'AUTRE.

Tu le juges trop mal ; il avait de l'esprit ;  
 Tel de ses longs discours est vraiment bien écrit ;  
 Il m'a plus d'une fois captivé, je l'avoue.  
 Je l'avais fort connu dans sa ville, à Padoue,  
 Dans la saison des jeux fondés par Anténor.  
 Il y chanta lui-même ; il était bon ténor,  
 Disait fort bien les vers. Après quoi nous soupâmes ;  
 Thraséas fut très-gai, très-galant pour les dames ;  
 Fit même un calembour qui n'était pas trop bon.  
 Je le regretterais — je l'ai dit à Néron. —  
 J'aimais à l'écouter, quand ma bourse était vide.  
 Il est grand, généreux, sûr, disert, intrépide ;  
 Il me distrait un peu de nos faiseurs grossiers.  
 Je voterais pour lui.... n'étaient mes créanciers ;  
 Leur bon plaisir, hélas ! règle, ici, ma conduite.  
 Il faut vivre, d'abord, on philosophe ensuite.

AUTRE SÉNATEUR.

Disons-le d'un état comme d'un citoyen :  
 Celui qui m'enrichit, voilà l'homme de bien !  
 Un penseur, c'est un luxe et souvent une entrave ;  
 Je n'échangerais pas avec un bon esclave  
 Sachant quelque métier, robuste et diligent.  
 Thraséas m'a coûté déjà bien de l'argent.  
 Depuis que son procès nous trouble et nous tiraille,  
 Tout chôme et nul ne vend, n'achète, ne travaille ;  
 Mon bouvier même en glose à ma maison des champs ;  
 Mes vins, mes blés, ma laine attendent les marchands ;  
 Qu'on vote pour l'exil, l'amende ou le supplice ;  
 Nous sommes ruinés !... il faut qu'on en finisse.

## SCÈNE VI.

GRAND NOMBRE DE SÉNATEURS.

PREMIER SÉNATEUR.

Résistons cette fois ; il y va de l'honneur !

SECOND SÉNATEUR.

Il y va de la tête, et c'est beaucoup, seigneur !

PREMIER SÉNATEUR.

Nous sommes le Sénat, nous devons un exemple...  
 Moi, je dis non ! je meurs, s'il le faut, dans ce temple.

SECOND SÉNATEUR.

C'est très-beau ! mais l'objet de ces vœux superflus,  
 N'en vivra pas, Seigneur, un quart d'heure de plus.

PREMIER SÉNATEUR.

Rome sera pour nous, car notre cause est juste.

SECOND SÉNATEUR.

Vous connaissez bien peu Rome et César Auguste.

AUTRE SÉNATEUR.

Au nom de Jupiter, seigneurs, dépêchons-nous !  
 Votre femme, ô Nerva, vous en prie à genoux.  
 Tout se passe, aujourd'hui, sous de mauvais augures.  
 Voyez dans le Sénat ces horribles figures :  
 Des Germains, des Gaulois, aux yeux terrifiants,  
 Et leurs centurions semblent peu patients.  
 Si l'on ne se hâtait de contenter le maître,  
 Nous pourrions bien, ce soir, sauter par la fenêtre.

AUTRE SÉNATEUR.

Se passer du Sénat pour voter une loi !  
 Que diraient les Romains ?... autant s'appeler roi.

UN AUTRE.

Franchement, s'il le fait, ainsi qu'on le suppose,  
 Rome et la liberté n'y perdront pas grand'chose.

UN AUTRE.

Moi, j'y perdrais beaucoup, j'ose en faire l'aveu,  
 Et je crois que César y gagnerait fort peu.  
 Nous faisons sa besogne et ne le gênons guère ;  
 Il décide, à son gré, de la paix, de la guerre,  
 Des taxes, des emplois... et même des procès ;  
 Nous en avons la charge, il en a le succès.  
 Renvoyer le Sénat ! jamais ! — fausse méthode. —  
 J'en ferais plutôt deux, tant la chose est commode.

UN AUTRE.

Mon cher, à parler net, si je crains des malheurs,

C'est moins pour le Sénat que pour les sénateurs ;  
 Car je suis dans la peau d'un de ces nobles hommes.  
 On en aura toujours six cents, tels que nous sommes ;  
 Mais nous, ici présents, conseillers trop diserts,  
 Nous pourrions bien aller peupler quelques déserts,  
 Ou souper, en rentrant, sur un ordre d'Auguste,  
 D'un bouillon généreux préparé chez Locuste.

LE CONSUL, d'une voix forte.

Votons ! n'ergotons pas, seigneurs, jusqu'à demain ;  
 Ceux qui votent la mort n'ont qu'à lever la main.

On se range pour voter.

LE CONSUL.

Très-bien ! seigneurs, très-bien ! les voix sont unanimes.  
 Thraséas subira la peine de ses crimes ;  
 C'est juste, et c'était sûr. On va lire l'arrêt ;  
 Je l'avais rédigé d'avance ; il est tout prêt :  
 « Le Sénat, par clémence et faveur singulière,  
 Accorde à Thraséas de choisir la manière  
 Dont lui plaira finir : la corde, ou le poison,  
 Ou le fer, sans passer avant par la prison.  
 Ledit seigneur, au bain, au lit, devant sa table,  
 Peut faire, à domicile, une mort confortable.  
 Jus, pour indemniser de leurs peines et soins  
 Les deux grands orateurs venus comme témoins,  
 Ayant du Thraséas prouvé la délinquance,  
 Et l'ayant foudroyé de leur haute éloquence,  
 Des biens du condamné, terres et capitaux,  
 Cinq millions seront donnés à Capito ;  
 Eprius Marcellus aura pareille somme ;  
 Le reste est pour César et le peuple de Rome.

VOIX UNANIMES.

C'est juste !

LE CONSUL.

Allons souper, seigneurs, il se fait tard.

TOUS.

Bene ! Bene ! Bene ! Longue vie à César !

---

### TROISIÈME PARTIE

LES JARDINS DE THRASÉAS (8).

## SCÈNE PREMIÈRE.

THRASÉAS, DEMETRIUS, HELVIDIUS, RUSTICUS ARULENUS, ARRIA, PATRICIENS,  
DAMES ROMAINES.

THRASÉAS, s'entretenant à l'écart avec Demetrius.

Donc, toute mort engendre une vie après elle :  
 Deux parts se font de nous, dont l'une est immortelle ;  
 Repris et ravivé par l'immense univers  
 Le corps va reflleurir en mille êtres divers,  
 Et l'esprit revêtu de sa forme suprême,  
 Reste avec la beauté qu'il s'est faite à lui-même.

DEMETRIUS.

Et l'homme ainsi sculpté, comme un vivant airain  
 S'assied, dans sa vertu, chez le Dieu souverain.

## SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENTS, DOMITIUS CÆCILIANUS.

DOMITIUS.

C'est fait, ils ont jugé! leur sentence est infâme!  
Et toi seul l'entendras sans colère, ô grande âme!

DEMETRIUS.

Quand on connaît le juge on devine l'arrêt.

THRASÉAS.

J'y vois celui des dieux, ami, je suis tout prêt.

ARRIA.

Tu sais, Domitius, de qui je suis la fille :  
Chez-nous, ces arrêts-là s'apprennent en famille .  
Parle !

DOMITIUS.

Ailleurs que chez toi j'aurais plus hésité :  
Ils ont voté la mort.

THRASÉAS.

Disons la liberté.

RUSTICUS ARULENUS.

Oui, c'est la liberté! que Rome enfin l'obtienne  
D'une mort, Thraséas! mais non pas de la tienne.  
Nous n'osons que mourir; combattre serait mieux;  
Frappons d'autres que nous du poignard des aïeux.

UNE DAME ROMAINE.

Toujours la mort! la mort seule en ces temps néfastes,

Garde les hommes fiers, garde les femmes chastes ;  
 Et des gages de foi le meilleur, le plus doux  
 C'est un fer teint de sang que l'on s'offre entre époux.

RUSTICUS.

Qu'enfin la mort soit juste et punisse le crime!

DEMETRIUS.

Laissons le dieu choisir la plus pure victime.

THRASÉAS.

Qu'il épargne, après moi, le noble sang latin !  
 Quand le devoir est fait acceptons le destin.  
 J'ai conquis le repos et j'admets qu'on m'envie ;  
 Mais ne vous pressez pas de sortir de la vie.  
 L'heure n'est pas propice à de généreux coups  
 Et vos glaives tirés ne frapperaient que vous.  
 Non ! plus même une larme et plus une parole,  
 Abrégeons cet adieu !... si fort qu'il en console.  
 Néron ne permet pas de trop longue pitié,  
 Et vous seriez punis du crime d'amitié.  
 Gardez, en vous sauvant des fureurs de cet homme,  
 Ce qui reste d'illustre et de romain dans Rome !  
 Vivez heureux !

DOMITIUS.

Vivons dignes de bien mourir.

THRASÉAS.

Attendez cette mort, amis sans y courir.

DOMITIUS.

L'ordre est sacré, venu d'un mourant et d'un sage.  
 Adieu.

Domitius sort avec tous les personnages excepté les suivants.

## SCÈNE III.

THRASÉAS, ARRIA, DÉMÉTRIUS, HELVIDIUS, RUSTICUS.

THRASÉAS.

Mon Arria, foyer de mon courage,  
 Mon épouse, ma sœur, ma force après les dieux,  
 A toi l'instant suprême, à toi les vrais adieux!

ARRIA.

Pas d'adieux entre nous qui partirons ensemble.  
 Je suivrai Thraséas, c'est mon droit, ce me semble.  
 La fille d'Arria, la fille du malheur,  
 Sait qu'un coup de poignard n'est pas une douleur.  
 Tu meurs, je dois mourir.

THRASÉAS.

Tu vivras, si tu m'aimes,  
 Si les vœux d'un mourant sont des ordres suprêmes.

ARRIA.

Moi je t'adjure aussi des portes du tombeau.

THRASÉAS.

Ton sort est le plus rude et partant le plus beau :  
 Vivre et souffrir!

ARRIA.

C'est trop et je crains d'être lâche ;  
 Je suis femme et j'ai droit à la plus douce tâche.

THRASÉAS.

Femme de Thraséas et fille de Pœtus!

Interroge ton cœur et tes propres vertus ;  
Songe à ta fille.

ARRIA.

Hélas que puis-je encor pour elle ?

THRASÉAS.

Lui montrer longuement la route maternelle.

ARRIA.

Je mourrai de mes pleurs sous ce ciel abhorré.

THRASÉAS.

Vivez, mon Arria, je veux être pleuré.

ARRIA.

Va, cruel, tu me fais une part trop amère.

THRASÉAS.

Veuve de Thraséas, à ton poste de mère !

ARRIA.

J'obéis !... Mon enfant, que tu me coûtes cher !

Elle sort ; entre le questeur.

#### SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENTS MOINS ARRIA, LE QUESTEUR.

THRASÉAS.

Et maintenant, amis, qu'on apporte le fer !

LE QUESTEUR.

Le décret du Sénat ordonnant que tu meures

Et l'ordre d'assister à tes dernières heures.

THRASÉAS, lui montrant ses bras, d'où le sang coule.

J'exécute l'arrêt, sans attendre à demain.  
 Approche et vois comment finit un vieux Romain.  
 Offrons à Jupiter, au dieu qui me délivre,  
 Ce premier flot de sang que mon âme va suivre.  
 Viens, jeune homme!... écartons tout présage mauvais;  
 Puissent veiller sur toi les dieux chez qui je vais;  
 Mais, au temps où tu vis, le plus fort, le plus sage,  
 Ont besoin que l'exemple arme encor leur courage.

La mort vient lentement; il se tourne vers Demetrius.

Demetrius!... amis!... mon maître!... mes pareils!

DENETRIUS.

A nous ta dernière heure et tes derniers conseils!  
 Que faire en te perdant pour garder la sagesse?

RUSTICUS.

Que faire en la gardant pour frapper sans faiblesse,  
 Pour renvoyer l'outrage à qui veut m'outrager,  
 Pour mieux servir ta cause et pour mieux te venger?

THRASÉAS.

Gardez-moi, seulement, place en votre mémoire.  
 Mon vengeur est tout prêt...

RUSTICUS.

Quel est-il donc,

THRASÉAS.

L'histoire.

A l'heure où mon sang coule en ce dernier frisson,  
 L'incorruptible Muse allaite un nourrisson...  
 Dans tout siècle de honte et de forfaits sans nombre,  
 Elle a ses fiers témoins qu'elle exerce dans l'ombre,  
 Et dont la main, brisant tout ridicule autel,  
 Dresse pour les tyrans un gibet immortel.

Un seul homme y suffit ! tous ces mauvais génies  
 Vivants ou morts seront trainés aux Gémonies ;  
 L'horreur s'exhalera de leur nom infâmant,  
 Et ce nom répété fera leur châtement.  
 L'histoire aura changé leur triomphe en supplice...  
 Soyez donc patients, amis de la justice !

RUSTICUS.

Attendre !... et la mort vient.

THRASÉAS.

Puis l'immortalité.

RUSTICUS.

Si tu dis vrai, mourons.

THRASÉAS.

Après avoir lutté.

Attendez comme moi la sentence divine.

HELVIDIUS.

Vivre ! quand la cité n'est plus qu'une ruine.  
 L'édifice des lois a dès longtemps croulé ;  
 Dans ses vicilles vertus le monde est ébranlé ;  
 Je ne sais quel ramas tient lieu d'un peuple à Rome ;  
 Le citoyen n'est plus.

THRASÉAS.

Tâchez de sauver l'homme,  
 De garder pure en vous, pour un autre avenir,  
 Cette image des dieux trop facile à ternir.  
 Si votre âme est debout dans la fortune adverse,  
 Demain rétablira ce qu'aujourd'hui renverse.  
 Mais Dieu, pour rebâtir, veut avoir sous la main  
 Quelque chose d'entier dans le granit humain,

Quelque forte vertu qui subsiste, ou se fonde,  
 Un coin de l'âme enfin pour y poser un monde !  
 Soyez cette vertu ! vous pouvez, dès ce soir,  
 Fournir aux dieux la pierre où tout peut se rasseoir.  
 Soyez ce fondement d'une Rome nouvelle...  
 Adieu...

Il meurt.

DEMETRIUS.

Rome a perdu son âme la plus belle,  
 Celui qui maintenait l'esprit des grands aïeux.  
 L'homme n'y peut plus rien !... tout reste à faire aux dieux.

VICTOR DE LAPRADE.

## NOTES

(1) At postera luce duæ prætoriæ cohortes armatæ templum Genetricis Veneris insedere. Aditum senatus globus togatorum obsederat, non occultis gladiis ; dispersique per fora ac basilicas cunei militares, inter quorum aspectus et minas ingressi curiam senatores. (Tacite, *Annales*, liv. XVI, ch. xxvi.)

(2) Tempus damnationis delectum, quo Tiridates accipiendæ Armeniæ regno adventabat, ut ad externa rumoribus intestinum scelus obscuraretur ; an ut magnitudinem imperatoriam cæde insignium virorum quasi regio facinore ostentaret. (*Annales*, liv. XVI, ch. xxiii.)

(3) Tunc Thræsea inter proximos consultavit, tentaretne defensionem an sperneret... Quibus intrari curiam placebat, securos esse de constantia ejus dixerunt : « Nihil dicturum nisi quo gloriam auget. Segnes et pavidos supremis suis secretum circumdare. Aspiceret populus virum morte obvium ; audiret senatus voces quasi ex aliquo numine, supra humanas ; posse ipso miraculo etiam Neronem permoveri. Sin crudelitati insisteret, distingui certe apud posteros memoriam honesti exitus ab ignavia per silentium pereuntium. »

Contra qui operiendum domi censebant, de ipso Thræsea eadem : sed ludibria et contumelias imminere subtraheret aures conviciis et probriis... Superesse qui forsitan manus ictusque per immanitatem ausuri : etiam bonos metu sequi... proinde intemeratus, impollutus, quorum vestigiis et studiis viam duxerit, eorum gloria peteret finem. (*Annales*, liv. XVI, ch. xxiv, xxv, xxvi.)

(4) Oratio principis per quæstorem ejus audita est... Patres arguebat : « Quod publica minima deserent... quum plerique adepti consulatum et sacerdotia, hortorum potius amœnitate inservirent » quod velut telum arripuere accusatores. (*Annales*, liv. XVI, ch. xxvii.)

(5) Die quoque, quo prætor Antistius ob probra in Neronem composita ad mor-

tem damnabatur mitiora censint obtinuitque; et quum Deum honores Poppææ decernuntur, sponte absens, funeri non interfuit...

Principio anni vitare Thræeam solenne jusjurandum; nuncupationibus votorum non adesse quamvis quindecimvirali sacerdotio præditum; nunquam pro salute principis aut cœlesti voce immolavisse; assiduum olim et indefessum, qui vulgaribus quoque Patrum consultis semet fautorem aut adversarium ostenderet, triennio non introiisse curiam... (*Annales*, liv. XVI, ch. XXI, XXII.)

(6) « Contumacia inferiorum lenitatem imperitantis diminui. Nimum mites ad eam diem Patres, qui Thræeam decipientem, qui generum ejus, Helvidium Priscum, in iisdem furoribus, simul Paconium Agrippinum, paterni in principes odii heredem, et Curtium Montanum, detestanda carmina facitantem, eludere inipune sine- rent. Requirere se in senatu consularem, in votis sacerdotem, in jurejurando civem... Principis obtrectatores protegere solitus, veniret, censeret quid corrigi aut mutari vellet; facilius perluturos singula increpantem, quam nunc silentium perferrent omnia damnantis. Pacem illi per orbem terræ, an victorias sine damno exercitum, displicere?... Hominem bonis publicis mœstum... Abrumperet vitam ab ea civitate, cujus caritatem olim, nunc et adspæctum exuisset. »

... Talia Marcellus, ut erat torvus et minax, voce, vultu, oculis ardesceret... (*Annales*, liv. XVI, ch. XXVIII et XXIX.)

(7) Ut quondam C. Cæsarem et M. Catonem, ita nunc te, Nero, et Thræeam avida discordiarum civitas loquitur. Et habet sectatores, vel potius satellites, qui nondum sententiarum, sed habitum vultumque ejus sectantur, rigidi et tristes, quo tibi lasciviam exprobrant. Huic uni incolumitas tua, tuæ artes, sine honore. Prosperas principis res spernit : etiamne luctibus et doloribus non satiatur? Ejusdem animi est Poppæam divam non credere, cujus in acta divi Augusti et divi Julii non jurare. Spernit religiones, abrogat leges. Diurna populi romani, per provincias, per exercitus, curatius leguntur, ut noscatur quid Thræea non fecerit. Aut transeamus ad illa instituta, si potiora sunt; aut nova cupientibus auferatur dux et auctor. Ista secta Tuberones et Favonios, veteri quoque reipublicæ ingrata nomina, genuit. Libertatem præferunt; si perverterint, libertatem ipsam aggredientur. Frustra Cassium amovisti, si gliscere et vigere Brutorum æmulos passurus es. Denique nihil ipse de Thræea scripseris, disceptatorem senatum nobis relinque. (*Annales*, liv. XVI, ch. XXII.)

(8) Tum ad Thræeam in hortis agentem, quæstor consulis missus, vesperascente jam die. Illustrium virorum feminarumque cœtus, frequentes egerat maxime intentus Demetrio, cynicæ institutionis doctore; cum quo, ut conjectare erat intentione vultus, et auditu, si qua clarius proloquebantur, de natura animæ et dissociatione spiritus corporisque inquirebat; donec advenit Domitius Cæcilianus ex intimis amicis, et ei quid senatus censuisset exposuit. Igitur flentes queritantesque qui aderant facessere propere Thræea, neu pericula sua miscere cum sorte damnati horretatur. Arrianque, tentantem mariti suprema et exemplum Arriæ matris sequi, monet relinere vitam, filiæque communi subsidium unicum non adimere.

... Porrectisque utriusque brachii venis, postquam cruorem effudit, humum super spargens, propius vocato quæstore. « Libemus, inquit, Jovi Liberatori. Specta, juvenis : et omen quidem dii prohibeant; ceterum in ea tempora natus es, quibus firmare animum expedit constantibus exemplis... » Post, obversis in Demetrium... (*Annales*, liv. XVI, ch. XXXIV, XXXV.)

Le reste des *Annales* est perdu.

# MÉLANGES

---

NOTE EXPLICATIVE SUR LA FORMULE

## L'ÉGLISE LIBRE DANS L'ÉTAT LIBRE

Une objection singulière a été faite contre la forme et le fond de la formule qui sert de titre aux deux discours récemment publiés dans *le Correspondant*.

Constatons d'abord qu'on ne saurait exiger raisonnablement une exactitude théologique ou mathématique dans une phrase improvisée en un jour de combat. Il faut se résigner à ce que certaines expressions, à peine tombées dans le domaine de la polémique, se trouvent aussitôt adoptées en quelque sorte par le public, et investies d'une notoriété qui les identifie avec la situation qu'elles semblent résumer ou éclairer. C'est en vain qu'on essaye ensuite de les préciser, de les expliquer, de les compléter; on est condamné, bon gré, mal gré, à les désavouer ou à les maintenir. J'en ai déjà fait l'épreuve il y a vingt ans lorsque, en combattant le monopole universitaire et les articles organiques du concordat, il m'est arrivé d'opposer les *filles des Croisés* aux *filles de Voltaire*.

Mais voyons si la maxime que nous avons formulée il y a trois ans, prête réellement le flanc aux critiques qu'elle rencontre.

Ceux qui ne veulent de la liberté, ni pour l'Église, ni pour l'État, comme ceux qui ne veulent de liberté que pour eux-mêmes, doivent naturellement répudier notre formule. Mais ceux qui adoptent, au contraire, la liberté religieuse et la liberté politique, ou seulement l'une des deux, auront peut-être moins de scrupule à l'admettre, s'ils veulent bien réfléchir au seul sens raisonnable qu'elle comporte.

Pour en fixer la valeur, il est bon d'en rappeler l'origine. M. le comte de Cavour, président du conseil des ministres du roi Victor-Emmanuel, dans un discours du 12 octobre 1860, destiné à pallier l'invasion des États pontificaux et l'attentat de Castelfidardo, se permit d'invoquer l'accord entre la religion et la liberté, et me fit l'honneur très-imprévu de me citer comme ayant, « *dans un moment lucide*, démontré à l'Europe, par un livre fameux, que la liberté avait été très-utile pour relever l'esprit religieux. »

Le 25 du même mois, je lui répondis par une lettre publiée dans *le Correspondant* où, tout en protestant contre une politique qui n'avait d'égal dans l'histoire de notre siècle que le guet-apens de Bayonne, tout en lui rouvant que les catholiques n'accepteraient jamais une liberté qui commence par supprimer l'indépendance du chef de l'Église, je définissais les garanties et les conditions de la liberté religieuse, et je disais : *L'Église libre au sein d'un État libre, voilà mon idéal.*

Dans ses discours du 27 mars et du 9 avril 1861, toujours sur la question romaine, M. de Cavour revint à la charge. Il m'y citait de nouveau comme l'un des précurseurs du libéralisme qu'il souhaitait aux catholiques, et après avoir déclaré que l'indépendance spirituelle de l'Église était un problème vital pour trois cents millions de catholiques, il déclara qu'une fois en possession de Rome, « l'Italie proclamerait ce grand principe : *L'Église libre dans l'État libre.* »

J'eus à peine le temps de lui répondre, par une lettre publique du 15 avril 1861, qu'il n'avait ni assez de force ni assez de bonne foi pour tenir sa promesse, et qu'il ne nous offrait en réalité qu'une Église dépouillée dans un État spoliateur. Il mourut et ses dernières paroles adressées à l'étrange religieux qui l'assistait furent celles-ci : *Frate, libera Chiesa in libero Stato!*

C'est ainsi que cette formule est entrée dans l'histoire, d'où elle ne sortira plus.

Cela étant, que vaut-il mieux faire ? L'abandonner purement et simplement à nos ennemis ; ou bien la revendiquer et l'accepter résolument en la retournant contre les successeurs, les complices et les admirateurs de celui qui nous l'avait prise ?

Telle que je l'avais énoncée, elle signifiait et ne pouvait signifier autre chose que *la liberté de l'Église fondée sur les libertés publiques*. Je dois à M. de Cavour la justice de reconnaître qu'il n'a point essayé de lui donner un autre sens.

Mais on m'objecte que *l'État libre* peut s'interpréter d'un État qui se donne la liberté de dépouiller et d'opprimer qui bon lui semble.

Cette confusion d'idées a pour prétexte le double sens qui s'attache dans notre langue au mot *État*. En effet, il signifie à la fois le gouvernement d'un pays et ce pays lui-même avec le peuple qui l'habite, mais ce pays considéré surtout au point de vue de son état l'égal, de sa constitution.

Ainsi donc l'État, improprement et en prenant la partie pour le tout, c'est le gouvernement. Mais ce sont les gouvernements eux-mêmes qui ont inventé cette signification toute moderne. Elle date surtout de Louis XIV : elle

fait la joie de nos ministres et de nos sous-préfets ; car dans la bouche de messieurs les fonctionnaires, l'État, ce sont ces messieurs eux-mêmes.

L'État, c'est, encore et mieux, l'ensemble des lois et des institutions d'un pays, quels que soient ses chefs.

L'État, c'est, enfin et surtout, le pays et le peuple.

Mais tout homme qui sait le français doit savoir que le mot *État* suivi d'un adjectif quelconque indique toujours un pays ou un peuple et jamais un gouvernement.

Ainsi, quand on dit *l'Église* et *l'État*, on peut entendre par État le gouvernement qui traite ou qui lutte avec l'Église.

Mais quand on dit les *États-Unis* ou les *États-Confédérés*, on ne peut pas entendre autre chose que les pays ou les peuples de la Virginie, de la Pennsylvanie, etc. Quand on dit *l'État ecclésiastique*, et, même en italien, *lo Stato pontificio*, on n'entend pas le gouvernement du Pape, mais bien le pays et le peuple dont il est le souverain.

Un *État libre* n'a donc jamais signifié un gouvernement maître de faire ce qu'il veut. Au contraire, un État est d'autant plus libre que son gouvernement l'est moins. Personne n'oserait dire que la Russie est un État libre, précisément parce que l'empereur de Russie y dispose librement de la vie, des biens et de l'honneur de ses malheureux sujets. Tout le monde au contraire reconnaît que l'Angleterre est un État libre, précisément parce que le gouvernement y a plus que partout ailleurs les mains liées.

Ainsi donc un *État libre* ne veut et ne peut vouloir dire autre chose qu'un *pays libre*.

J'aurais certainement mieux fait de dire : « *L'Église libre dans un pays libre*. » J'aurais évité ainsi jusqu'à l'apparence d'une complicité à coup sûr bien involontaire avec ceux qui prétendent que l'Église doit être dans l'État et non l'État dans l'Église. Or il est faux que l'Église soit dans l'État, tout comme il est faux que l'État soit dans l'Église. Il y a seulement deux sociétés qui coexistent dans un même pays, qui peuvent être composées des mêmes hommes, mais qui n'en demeurent pas moins soumises à des lois distinctes et émanant de sources différentes. Il y a aussi cette différence que l'État ne peut être que d'un seul pays, tandis que l'Église est de tous les pays comme de tous les siècles.

Mais enfin la formule prise par M. de Cavour, à peu près telle qu'elle avait été écrite, et lancée par lui dans la publicité, est un *fait accompli*. On peut et on doit en rectifier le sens, mais on n'en changera pas les termes.

J'entendais un jour à Berlin un savant allemand démontrer longuement à un savant français que, par toutes sortes de raisons historiques, géographiques, philosophiques et politiques, les Prussiens devraient s'appeler Brandebourgeois. « Cela est parfaitement vrai, » lui répondit le Français, « mais vous aurez beau faire : la Prusse ne s'appellera jamais que la Prusse. »

Voilà pour la forme. Quant au fond sachons bien qu'il ne s'agit ni d'un dogme, ni d'un symbole, ni d'une règle de conscience, mais d'un mot

destiné à résumer une situation, ce qu'on appelle en droit : *modus vivendi*. Et cela dit, demandons-nous si, dans l'état actuel du monde (et même à Rome, où le gouvernement sacerdotal peut n'être nullement incompatible avec une vraie liberté), demandons-nous s'il y a moyen d'imaginer une autre situation que les quatre que voici :

- L'Église libre dans un pays libre ;
- L'Église esclave dans un pays esclave ;
- L'Église esclave dans un pays libre ;
- L'Église libre dans un pays esclave.

*L'Église libre dans un pays esclave !* cela peut se rêver ; mais cela ne se voit nulle part, cela ne s'est jamais vu ; et j'ajoute avec bonheur, pour l'honneur de l'Église, cela ne se verra jamais.

\* *L'Église esclave dans un pays libre* : cela s'est vu en Angleterre, cela se voit encore en Suède, en Portugal et en Piémont. Cela se verrait en Belgique, si la Constitution belge n'y mettait obstacle. C'est l'idéal des faux libéraux en Italie, en Espagne, en France et partout. Mais, cet idéal, il n'est personne parmi nous qui ne le repousse avec horreur.

*L'Église esclave dans un pays esclave* : cela se voit en Russie et ailleurs. Mais quelque soit le goût dépravé d'un trop grand nombre de catholiques pour le pouvoir absolu, je n'en connais point qui osât s'avouer prêt à acheter le bonheur d'étouffer la liberté publique au prix de la liberté de l'Église.

Reste donc *l'Église libre dans un pays libre*. J'ai dit que c'était là mon idéal. Je puis ajouter que c'est là une heureuse et glorieuse réalité, non-seulement en Angleterre et en Amérique, non-seulement en Belgique, mais encore et surtout en Autriche, depuis le Concordat et la régénération libérale de cet empire.

S'il doit venir un jour où la France renaîtra à la vie publique, où elle reprendra le cours trop longtemps interrompu de sa mission intellectuelle et morale, catholique et libérale, espérons que ce ne sera pas pour rester en arrière de l'Autriche.

En attendant, je maintiens notre formule. Je la maintiens comme la sauvegarde des catholiques et comme la pierre de touche des libéraux. Je la revendique pour les catholiques libéraux. Elle sert à les distinguer nettement des catholiques intolérants, qui ne veulent pas d'*État libre*, et des libéraux inconséquents, qui ne veulent pas d'*Église libre*. Nous qui voulons franchement, résolument et pour toujours les deux libertés, sachons le prouver par nos paroles et, mieux encore, par nos actes.

## LETTRES DU P. LACORDAIRE

A MADAME DE LA TOUR-DU-PIN<sup>1</sup>

« Je puis dire n'avoir pas rencontré d'âme plus élevée que celle de madame de la Tour-du-Pin, ni qui allât mieux à la mienne. » Cette parole est du P. Lacordaire : quel témoignage et quel éloge dans la bouche d'un homme qui avait connu madame Swetchine !

Il s'ouvrait à madame de la Tour-du-Pin avec une pleine confiance. Aussi cette correspondance est-elle d'un grand intérêt pour l'histoire de la restauration dominicaine.

Elle remonte à 1857, c'est-à-dire à l'année où l'abbé Lacordaire, après une retraite qu'il fit à Rome sous la direction du P. de Villefort, de la Compagnie de Jésus, conçut la pensée de rétablir en France l'ordre de Saint-Dominique. On assiste donc à toutes les péripéties de ce grand drame. On voit partir le fondateur pour Rome dans l'été de 1858 pour soumettre son dessein au Souverain Pontife. Je l'ai dit ailleurs, il ne s'est jamais fait rien de plus hardi. Il faut appartenir comme moi aux générations parvenues à l'âge d'homme avant 1850 pour bien concevoir tout ce qu'il y avait d'inouï, d'étrange, d'extravagant dans un pareil dessein. Tous les amis de l'abbé Lacordaire le déclaraient tel. Madame Swetchine elle-même hésitait à l'encourager. Aujourd'hui que la résurrection dominicaine est sous nos yeux, j'ose dire que notre siècle, qui a vu tant de choses, n'en a pas vu de plus étonnante.

« Priez bien pour moi, écrivait Lacordaire à madame de la Tour-du-Pin ; priez bien pour moi, car me voilà une rude affaire sur les bras. Mais, toute difficile qu'elle soit, comme elle est désintéressée et qu'elle n'a d'autre but que Dieu, je suis persuadé que sa Providence ne nous manquera pas. Je vois bien ce qui me manque pour une si grande œuvre ; toutefois, si j'examine bien mon état intérieur et toute ma vie, *je me persuade d'avoir été prédestiné à cette œuvre, sans laquelle je ne trouve pas la solution de ce qui m'est arrivé...* Vous me croyez plus d'imagination que de persévérance et de force, poussé davantage par un certain besoin d'agir et beaucoup moins par une pensée pieuse et dévouée. Dieu seul sait le fond. »

En effet, la persévérance ne devait pas manquer, le dévouement non plus. Le 9 avril 1859, l'abbé Lacordaire prenait l'habit des Frères Prêcheurs ; le 12 avril 1840, il prononçait ses vœux ; il avait trente-huit ans. Moins de cinq mois après, la mort frappait dans ses bras le premier de ses compagnons, le seul Français qui l'eût encore suivi dans le cloître. A peine avait-il réuni de nouveaux disciples qu'un ordre supérieur dispersait le petit troupeau et le séparait de son guide. Il faut lire, dans la lettre du 28 mai 1841, le calme récit de cette rude épreuve, de cette catastrophe de Saint-Clément, qui sera

<sup>1</sup> In-8, Paris, Douniol.

mieux connue encore lorsque nous posséderons le trésor des trésors, les lettres du P. Lacordaire à madame Swetchine.

Il n'y a que Dieu qui sache ce qu'il fait. Un résultat fort imprévu de la dispersion du noviciat français fut de rendre au P. Lacordaire sa liberté, de le ramener en France et d'y hâter l'accomplissement de l'œuvre dominicaine. Dès 1838, il écrivait à madame de la Tour-du-Pin : « Nous avons besoin, dans les principales villes de France, d'une chaire d'exposition de la doctrine catholique; j'aspire à la créer à Paris et je voudrais en répandre l'idée ailleurs. » A la fin de novembre 1841, il commençait à Bordeaux ses conférences de province « au milieu d'un auditoire plus grand même qu'à Notre-Dame. » L'année d'après, il les continuait à Nancy, où il entra en possession de son premier couvent français, le 4 juin 1843. Le 3 décembre, il reprenait pour huit années les conférences de Paris. Au mois de février 1844, il prêchait le carême à Grenoble, et avant la fin de sa station, il installait quatre de ses Pères dans l'antique monastère de Chalais. Aidés de ses lettres à madame de la Tour-du-Pin, nous le suivons partout : à Lyon en 1845, à Strasbourg en 1846, à Liège et à Toulon en 1847, à Dijon en 1848, préparant la fondation du couvent de Flavigny et y transférant le noviciat de la Province. « Le port public de l'habit dominicain est désormais un fait accompli pour toute la France. » Au mois de novembre 1849, les Frères Prêcheurs étaient établis à Paris. En 1850, Pie IX choisissait au sein de la province de France, à peine instituée, le Maître général de l'ordre de Saint-Dominique. Enfin, en 1852, le P. Lacordaire jetait les fondements de son Tiers Ordre enseignant, complément indispensable de l'action si virile des modernes Frères Prêcheurs sur la jeunesse française. Neuf ans après, le Père mourait au milieu des jeunes gens, à Sorèze, mettant ainsi comme le dernier sceau à sa vocation naturelle, l'apostolat de la jeunesse au dix-neuvième siècle. C'est pour la jeunesse, en effet, qu'il avait prêché ses premières conférences, celles du collège Stanislas. C'est elle qui l'avait fait monter dans la chaire de Notre-Dame. C'est au milieu d'elle qu'il voulut finir : *in finem dilexit eos*<sup>1</sup>. Il savait tant de gré aux jeunes gens de n'avoir rien trahi ni rien déshonoré !

N'est-ce pas là une belle vie ? Nous l'embrassons pour ainsi dire d'une seule vue dans les quatre-vingt-deux lettres dont se compose cette correspondance, et nous saisissons du même coup d'œil toute la vie politique du Père, si diversement et si rigoureusement jugée.

Cette rigueur d'appréciation lui était incompréhensible. « Je trouve en moi, écrivait-il en 1852, *une si grande douceur, une constance si simple dans des opinions modérées*, qu'en regardant ce qui est sorti d'un fond si pacifique, je ne puis m'en étonner assez. Je m'en rends compte par ce seul mot : « Je n'ai appartenu à personne. »

Il avait eu un malheur au début de sa vie publique, celui de rencontrer M. de Lamennais, de se laisser dominer, à vingt-huit ans, par un homme de génie qui en avait cinquante, et qui entraînait à sa suite presque toute

<sup>1</sup> Joann. XIII, 1.

l'élite du jeune clergé français. Une révolution accomplie en trois jours leur avait paru à tous deux un arrêt de la Providence. Sous cette impression, ils avaient fait, disons-le, trop bon marché des regrets qui s'attachaient au passé; ils avaient blessé profondément par là des susceptibilités légitimes, qui malheureusement ne surent ni comprendre ni pardonner. Légaliste de naissance, ultra-royaliste par choix dans son âge mûr, M. de Lamennais, par sa volte-face de 1830, irritait à bon droit ses anciens amis politiques. Mais, convenons-en, il n'y avait nulle justice à confondre avec lui dans une même réprobation un très-jeune homme qui n'avait pas trouvé, lui, dans sa famille le sentiment qui fait des races royales quelque chose d'auguste et de sacré. Il fut plus injuste encore plus tard de ne tenir aucun compte à Lacordaire de l'héroïsme avec lequel il s'était séparé, par un mouvement tout spontané, seul, avant tous les autres, de M. de Lamennais, cinq mois avant que la foudre eût frappé *le malheureux grand homme*.

Eh bien! cette injustice fut commise ET ELLE DURE ENCORE. Elle s'est obstinée à poursuivre un adversaire dans le prédicateur des conférences du collège Stanislas. Elle a protesté jusqu'au bout contre le succès de celles de Notre-Dame. Elle n'a point été désarmée par la retraite de l'abbé Lacordaire à Rome en 1856, par son entrée en religion en 1859. Elle a épié, elle a pressuré, jusqu'à la fin et par delà, chacune de ses paroles, pour y chercher, pour y dénoncer des intentions que l'orateur, j'ose le dire, n'avait pas eues.

C'est ainsi qu'on a, récemment encore, exagéré et dénaturé l'idée mère du Discours sur la vocation de la nation française (14 février 1841). Le prédicateur s'était inspiré du moins révolutionnaire des hommes, de Joseph de Maistre, et il lui avait emprunté deux pensées : l'une, que la nation de Clovis, de Charles Martel, de Charlemagne et des croisades a été le bras de l'Église, et que la véritable vocation de la France serait de rester fidèle aux siècles héroïques de ses annales; l'autre, que la Révolution fut un châtement, ce qui certes ne justifie point Robespierre, car l'histoire a-t-elle absous Attila pour l'avoir nommé le fléau de Dieu? Le P. Lacordaire, il est vrai, avait rappelé en passant le sacre de Napoléon comme un hommage rendu à la puissance morale de la Religion; en même temps il avait dit à la bourgeoisie, avec un pressentiment prophétique : « Tu apprendras ce qu'il en coûte pour gouverner les hommes, et tu jugeras s'il est possible de les gouverner sans le Christ. » Ce discours fut immédiatement reproduit par la sténographie avec certaines hardiesses de langage dont les entraînements de l'improvisation sont l'excuse, mais que l'orateur a suffisamment désavouées, puisqu'elles ont disparu du texte définitif, de celui qu'il a publié lui-même. Eh bien! croira-t-on qu'en 1862, sur la tombe à peine fermée du P. Lacordaire, on a réimprimé sans atténuation, sans aucun égard à son désaveu, les doléances qui, vingt ans auparavant, avaient protesté contre ses paroles? On lui a reproché d'avoir dit alors que Rome aime la France. On veut qu'il ait salué, dans le règne de la bourgeoisie, *le triomphe des rebelles et le fait mis à la place du droit*. On s'est plaint de ce que le prédicateur avait oublié Savone, Fontainebleau et la bulle d'excommunication du 10 juin 1809. On n'a pas voulu admettre qu'il soit permis à l'orateur de ne présenter qu'un

seul côté des choses, et qu'après tout le P. Lacordaire était dans la vérité en constatant que, si Napoléon s'était fait sacrer, c'est qu'il sentait que, *malgré les apparences contraires, la France était encore catholique*, et qu'il ajoutait manifestement quelque chose au prestige de sa couronne en la faisant bénir par le Pape. Le prédicateur, il est vrai, n'avait rien dit de plus : il n'avait pas dit, il n'avait point à dire en ce moment toute la vérité sur Napoléon, mais enfin tout ce qu'il avait dit était vrai. L'était-il moins que, depuis 1789, la France est gouvernée par la bourgeoisie, c'est-à-dire par les classes relativement les plus éclairées de la nation, abstraction faite de l'illustration de la naissance? Cela était sous Napoléon I<sup>er</sup>. C'était vrai encore même sous Louis XVIII et sous Charles X ; car le premier ministre avait beau s'appeler Richelieu ou Polignac, ceux dont le concours était indispensable à tous les ministères se nommaient Lainé, Ravez, Royer-Collard, Camille Jordan, Berryer. C'était plus évident encore après 1850, et voilà précisément le crime du P. Lacordaire. Derrière la bourgeoisie les censeurs apercevaient Louis-Philippe ; reconnaître la prépondérance de la bourgeoisie comme un fait, c'était, disaient-ils, canoniser l'usurpation. Pitié !

Cette façon de comprendre le P. Lacordaire a été contagieuse ; elle a été funeste. Elle a nui plus que toute autre chose à l'action bienfaisante des conférences de Notre-Dame ; elle a nui, elle nuit encore à l'efficacité de la prédication dominicaine ; elle frappe de suspicion, elle paralyse (qu'on le veuille ou non) tout un apostolat.

C'était dans l'espoir de désarmer ces préventions inépuisables que l'abbé Lacordaire s'était réfugié à Rome après ses conférences de 1856. On ne sait pas assez en France combien Rome est large et tolérante. « Nulle part, écrivait l'auteur de ces Lettres à madame de la Tour-du-Pin, nulle part il ne règne avec autant de sécurité une liberté si grande. Chacun n'y fait pas *des dogmes de ses idées, une Église de son parti*. Les passions lointaines qui voudraient s'y glisser y expirent comme l'écume sur les bords de la mer. Chose en effet très-remarquable ! le Souverain Pontife qui avait publié l'Encyclique du 15 août 1852 a toujours eu la plus grande bonté pour le P. Lacordaire ; Grégoire XVI (j'en citerais un autre si je connaissais une autorité moins suspecte), Grégoire XVI lui pardonna toujours son libéralisme en faveur de sa soumission filiale à l'autorité de l'Église.

Il n'en était pas ainsi en France : quoi qu'il dit et quoi qu'il fit, l'ancien rédacteur de *l'Avenir* était toujours, au contraire, chez nous, pour beaucoup de personnes, un chef de propagande révolutionnaire. Vainement imprimait-il, dans sa *Lettre sur le Saint-Siège*, que la république ne pouvait être en France que le triomphe de la guillotine dans l'intervalle de deux monarchies. Vainement écrivait-il à madame de la Tour-du-Pin : « Je n'ai jamais écrit une ligne ni dit un mot qui puisse autoriser la pensée que je suis un *démocrate* ; j'ai été, depuis vingt ans que date ma conversion au Christianisme, uniquement et profondément monarchique, hostile seulement à la monarchie *absolue*, telle qu'elle est en Russie et en Autriche, telle qu'elle n'a jamais été en France, même sous Louis XIV. Qu'après cela on me fasse passer pour un anarchiste, un faiseur de religion tribunitienne,

qu'est-ce que cela prouve, sinon à quel degré la haine de parti peut pousser les hommes? Il est bien aisé de dire : Mais pourquoi donc ces orages, ces bruits, ces contradictions? Hélas! mon Dieu! y a-t-il eu au monde un homme ayant quelque éclat et sortant un peu de l'ornière commune qui n'ait souffert de pareils chagrins? Est-ce là du nouveau? Depuis cinquante ans, tout prêtre français était royaliste jusqu'aux dents; j'ai cessé de l'être. Je n'ai pas voulu couvrir de ma toge sacerdotale et du fruit de ma vie un parti ancien, puissant, généralement honorable; ni, d'une autre part, me donner au gouvernement nouveau, lequel m'aurait protégé au moins, peut-être sacré comme tant d'autres. Je suis resté à découvert, sous la seule protection de Dieu et de mes œuvres : est-ce donc là une position qui n'explique pas tout? Croyez que *tout est possible aux partis quand ils ont intérêt à perdre un homme.* » Vainement, encore une fois, écrivait-il ces choses, les préventions persistaient. Et pourtant ce qu'écrivait là le P. Lacordaire était la vérité.

Celui qui parle en ce moment ne l'a point perdu de vue un seul jour durant quarante-deux ans. Il l'a connu royaliste constitutionnel sous la Restauration, monarchiste libéral sous l'établissement de 1830, républicain de circonstance en 1848, toujours désintéressé, toujours sincère sous tous les régimes, déclarant en plein club qu'*il n'y avait pas eu en lui jusque-là (1848) un atome de républicain*, « ayant accepté la République sans l'avoir désirée, « mais sans vouloir rien faire qui fût pour elle un élément de ruine. » On peut voir dans les Lettres à madame de la Tour-du-Pin ce qu'il a pensé depuis. Du reste, bien que ses préférences aient toujours été pour la monarchie tempérée par les discussions publiques, pour lui les formes de gouvernement étaient des points secondaires : une seule chose fut toujours indispensable à ses yeux, c'était un certain degré de liberté politique. Là-dessus, il n'a jamais capitulé. Sur d'autres points, je n'ai pas toujours pensé comme lui; peut-être mérité-je donc d'être cru quand j'affirme qu'il n'a jamais été d'aucun parti, ni d'aucune rage, comme jamais il ne fut ni le courtisan, ni l'ennemi d'aucun des gouvernements qui se sont succédé parmi nous. Jamais il n'a voulu que servir son pays comme servir l'Église suivant les conjonctures, selon ses lumières et selon ses forces, sans l'ombre d'un retour sur lui-même. On peut trouver qu'il a manqué de clairvoyance politique; sa candeur sur les hommes l'a souvent trompé sur les hommes et sur les choses, surtout sur les hommes. Mais, je le déclare, on n'a pas vu de nos jours une âme plus sincère, plus bienveillante, plus élevée; on ne trouvera point un caractère plus noble, plus pur, plus fidèle à lui-même jusqu'à la fin. Nous pouvons, de plus, lui rendre ce témoignage qu'il n'a jamais prononcé une parole qui pût faire haïr la Religion. Après cela, que celui d'entre nous qui ne s'est jamais trompé lui jette la première pierre!

« Il ne faut pas vous étonner, madame, écrivait-il, de n'être d'accord presque avec personne sur les grandes questions de notre temps : c'est le sort des esprits qui ne sont pas à la remorque des *intérêts* et des *partis*. Dès que l'intelligence s'élève au-dessus des *passions* qui forment les partis et des *avantages* qui subjuguent les convictions, l'on se trouve dans une région solitaire où n'habitent que Dieu, la conscience et la raison, trois

hôtes assez nobles de race et qui peuvent se consoler de vivre dans un désert. »

Et il ajoutait aussitôt : « Je compatis et je pardonne beaucoup. »

On trouve aussi dans ces Lettres un mot d'explication sur l'un des actes les plus controversés de la vie du Père : sa candidature à l'Académie française. « Mes amis, dit-il, ont posé ma candidature : je l'ai acceptée. Madame Swetchine, avant de mourir, m'avait donné le conseil d'accepter; ç'a été le dernier avis que j'aie reçu d'elle; et elle avait certainement un esprit très-fin au service de l'amitié. Elle voyait dans mon élection un honneur rendu à la Religion, à mon Ordre, et un pas fait vers la réconciliation des esprits. Ces considérations m'ont engagé à suivre ma candidature. » Je sais très-bien ce qu'on pouvait opposer à ces raisons; mais il suffit à la justification du P. Lacordaire qu'il n'ait cédé qu'à des considérations de cet ordre. Parmi ceux qui ont approché de madame Swetchine, nul ne sera tenté de contester l'autorité de ses conseils. Me serait-il permis de dire plus? La candidature académique du Père avait obtenu l'approbation de Pie IX.

Je suis loin d'avoir épuisé les citations qu'on pourrait emprunter aux Lettres à madame de la Tour-du-Pin; mais le lecteur en entrevoit l'importance. Sans doute il trouvera ces lettres trop courtes; il regrettera que le Père n'y cause pas assez. Et pourtant, là même, il lui échappe en courant bien des traits d'une ingénuité charmante, où son naturel se montre à nu et qui sont toute une révélation. Nulle part il n'a été plus simple et plus vrai. Jamais il n'a moins songé à écrire pour la postérité; et néanmoins la forme, dans toute cette correspondance, est toujours exquise. Jamais on n'a dit les choses les plus ordinaires avec un bonheur d'expression plus continu, d'une façon tout à la fois plus naturelle et plus distinguée. Là encore, le P. Lacordaire demeure ce qu'il était, un homme supérieur. Je ne crains donc pas de recommander ces Lettres : « On ne saurait trop, disait le Père à la personne qui les publie, on ne saurait trop propager le culte et le souvenir des belles âmes. »

« Montrer dans celle de l'illustre religieux la grave douceur d'une ancienne amitié; initier les lecteurs qui ne connaissent pas encore tout ce que fut cette grande âme, aux secrets de sa vie intime (en laissant venir jusqu'à eux les épanchements de sa foi, de son humilité, de son abandon filial à la Providence, de sa sévère piété); ajouter à l'édification qu'a déjà produite dans l'Église la mémoire mieux connue de ce prêtre admirable; consoler quelques âmes solitaires et délaissées, en les admettant aux entretiens de sa tendresse austère et forte, c'est tout le profit qu'on attend de cette publication, le seul que l'on demande à Dieu. »

Voilà ce que s'est proposé la piété filiale de l'éditeur : sa confiance assurément ne s'est point trompée.

FOISSET.

## HISTOIRE DU ROI JEAN SOBIESKI ET DU ROYAUME DE POLOGNE

PAR M. DE SALVANDY <sup>1</sup>.

Les circonstances actuelles donnent à cette nouvelle édition de l'*Histoire de Jean Sobieski et du royaume de Pologne* un saisissant et douloureux intérêt. Si le talent de l'écrivain et la grandeur du sujet ont suffi à assurer à ce livre, dès son apparition, un rang élevé parmi les œuvres de la littérature contemporaine, il devra un nouveau succès aux ardentes sympathies qu'inspire aujourd'hui le réveil de la nation de héros et de martyrs dont il raconte les destinées. Il sied bien, en effet, au moment où retentit, au sein de l'Europe impuissante et troublée, le cri de douleur de la Pologne, de rappeler ses gloires, ses titres à la reconnaissance de la chrétienté et le crime inexpiable dont elle fut victime.

Le héros de M. de Salvandy est de ceux qui méritent de fixer le choix de l'historien. Cette mâle et douce figure, ce simple et fier génie, ce roi patriote et chrétien occupe une place à part même au milieu du grand siècle. M. de Salvandy a pu l'appeler à bon droit « l'un des hommes les plus accomplis dont parle l'histoire et l'un des plus grands, le capitaine dont la carrière fut marquée par le plus d'utiles prodiges, le roi qui a le moins emprunté son éclat au rang suprême. » (T. II, p. 417.) Le rôle de Sobieski fut grand; ses desseins étaient plus grands encore que ne furent ses œuvres. Tandis que Louis XIV, poursuivant avec l'abaissement de la maison d'Autriche, l'orgueilleuse et funeste chimère de la monarchie universelle, offrait à la porte Ottomane l'alliance de la royauté très-chrétienne, Sobieski méditait la réunion de toutes les puissances européennes dans un effort commun pour refouler jusqu'en Asie l'invasion de la barbarie musulmane, et rêvait le rétablissement de cet empire catholique de Byzance qu'avait conçu le génie des croisades. Mais s'il ne lui fut pas donné d'accomplir cette grande œuvre et d'épargner ainsi à l'Europe moderne un long avenir de luttes et de périls, il put, du moins, arrêter dans son cours le torrent qu'il eût voulu ramener vers sa source. C'était l'époque des triomphes et des menaces de l'islamisme : un siècle de victoires, un moment interrompues par le désastre de Lépante, avait porté le Croissant jusqu'au cœur de l'Allemagne et jusqu'aux portes de l'Italie, et le monde chrétien qui tremblait encore de la chute de Candie voyait avec effroi trois cent mille Turcs camper sous les murs de Vienne. Entre tous les princes chrétiens auxquels le pape Innocent XI adressa un suprême appel, un seul se leva : ce fut Jean Sobieski. Il vola à la défense de l'Europe et de la civilisation et il les sauva. A dater de ce jour, la puissance ottomane cessa d'être une menace pour le monde : sa défaite devant Vienne fut le signal de son déclin et le prélude de cette lente agonie dont nous suivons

<sup>1</sup> 5<sup>e</sup> édit. Didier et Comp., libraires éditeurs, 1865.

aujourd'hui les dernières convulsions. Il faut lire dans le livre de M. de Salvandy le récit de cette lutte épique qui rappelle les héroïques combats de la *Jérusalem délivrée*. Mais ce qu'il faut lire aussi pour descendre des hauteurs de la poésie aux tristes réalités de l'histoire, ce sont les pages dans lesquelles, par un douloureux contraste, l'écrivain oppose aux témoignages de l'admiration reconnaissante de l'Europe pour le guerrier qui l'a sauvée, l'ingratitude de l'empereur d'Autriche envers le libérateur de son empire, et la mesquine jalousie du roi de France à l'égard du héros dans lequel il redoute un rival.

La gloire de Sobieski couvrit les maux intérieurs de la Pologne et prolongea peut-être sa durée. Toutefois les périls qui la menaçaient n'avaient pas échappé au regard pénétrant de Sobieski. Il avait sondé la profondeur des blessures de sa patrie : il en avait pressenti la chute : soixante-quinze ans après sa mort, la Pologne succombait, victime des intrigues et des violences de l'étranger et des vices de sa constitution intérieure. M. de Salvandy a étudié avec la sagacité de l'homme d'État ces vices d'une organisation politique, que la Pologne sut elle-même réformer dans sa mémorable constitution du 3 mai 1791. La pensée fixée sur la France, il a cherché de grands enseignements dans le spectacle de l'anarchie de Pologne, et il écrivait en 1827 ces lignes qui n'ont rien perdu de leur à-propos :

« Peut-être dira-t-on que le moment est mal choisi pour publier une « histoire dont la moralité manifeste est le péril des excès de la liberté. Le « lecteur pourra penser que ce ne sont pas les peuples, dans les circon- « stances où nous sommes, qui ont besoin d'avertissements. A cela l'histo- « rien répondrait qu'il est de l'avis d'un philosophe qui avait habitude de dire « quand il voyait sur sa route se dresser une montagne : Nous allons des- « cendre. »

La lecture de ce livre porte avec elle d'autres enseignements encore. Lorsqu'on suit depuis un siècle les malheurs et les efforts de la Pologne, lorsqu'on se demande ce qu'ont fait les nations de l'Europe pour cette grande cause d'un intérêt si universel et si pressant, on s'étonne d'entendre encore certains publicistes opposer complaisamment à l'impuissance des gouvernements contrôlés dans la politique extérieure, l'heureuse omnipotence de ces *pouvoirs forts*, dont aucune entrave n'arrête la marche.

Les gouvernements absolus, il faut l'avouer, ont peu de titres à la gratitude de la Pologne. La monarchie absolue de Louis XV a assisté à sa chute, en mêlant à peine une protestation timide aux chants de triomphe de Voltaire. La monarchie absolue de Napoléon a pu la sauver et la laissée périr.

« Dans le drame des guerres impériales, dit éloquentement M. de Salvandy, « il y eut un jour où la Pologne pensa renaître : un homme eut dans sa main « son sort tout entier. Il avait la puissance du destin. Il pouvait donner à la « société polonaise une nouvelle vie, en lui donnant les trois choses qui « manquèrent à son génie et à son courage, une dynastie, des lois et des « frontières..... Un mot de sa bouche pouvait rendre à vingt-cinq millions « d'hommes qui attendaient ce mot à genoux, l'espoir, l'existence, leur

« nom, leur puissance, leur gloire. Artisan opiniâtre de dynasties nouvelles, il pouvait placer là un sang qui n'avait pas de compétiteurs, qui aurait eu l'honneur incomparable d'être la fortune, la joie, l'amour de tout un peuple. Il pouvait lui donner une dot superbe, en réparant après trois siècles les suites de l'usurpation des guerres teutoniques et restituant aux Polonais toute la rive droite de l'Oder, toute la rive gauche de la Dzwina, tout le littoral de la Baltique d'un fleuve à l'autre. Il pouvait, comme nul ne le pourra dans tout le cours des âges, régulariser ainsi et affermir les confins de la Pologne en même temps que ses institutions et donner ce gage à l'équilibre des États, cette consolation à la conscience du genre humain. Mais c'eût été, même dans ce lointain du Nord, une barrière à sa puissance. Il aimait mieux essayer périlleusement d'abaisser au Kremlin un trône de plus qu'accepter la gloire de refaire à coup sûr un peuple. Il courut à Moscou, y trouva la borne fatale marquée à sa grandeur et revint, refoulé de bataille en bataille, jusqu'au Niémen, jusqu'à la Vistule, jusqu'à l'Oder, jusqu'au Rhin, jusqu'à la Seine, jusqu'à l'Océan, jusqu'au rocher de Sainte-Hélène. Il donna deux invasions à la France, qui en quatorze siècles n'avait pas connu ce fléau, pour n'avoir pas voulu rendre la vie à la Pologne. »

Mais, quelles qu'aient été les infortunes et les déceptions de ce noble peuple, le récit de ses gloires et de ses malheurs laisse au cœur une invincible espérance. « L'histoire, suivant la remarque d'un généreux esprit <sup>1</sup>, interdit le désespoir. » Ce n'est pas vainement qu'à un jour de son histoire un peuple a combattu pour l'indépendance et la civilisation du monde, qu'il a souffert pour le droit. Lorsqu'on se reporte aux grands souvenirs de cette histoire, on contemple d'un regard plus confiant et plus serein la lutte héroïque et grandiose dont nous sommes les témoins, et malgré les trahisons de la fortune, malgré l'abandon des pouvoirs humains, ou redit avec confiance cette parole qui, tombant d'une bouche royale, avait trouvé un si sympathique écho dans le cœur de la France libre : « La nationalité Polonaise ne périra pas. »

ALBERT GIGOT.

---

L'espace nous manque aujourd'hui pour la Revue des livres nouveaux; nous voulons toutefois profiter des deux ou trois pages qui nous restent ici pour signaler quelques publications relatives à la Pologne. En est-il dont le sujet pût offrir plus d'intérêt? La Pologne tient en ce moment la première place dans les préoccupations de l'Europe. On se demande par-

<sup>1</sup> Le docteur Arnold.

tout quel avenir lui est réservé. Le meilleur moyen d'en juger, ce serait d'étudier son passé. Or qui regardera de près à l'histoire du peuple polonais se convaincra qu'il était né pour un destin plus long que celui qu'il a accompli ; que les fautes qu'il a commises ne sont pas de celles qui donnent la mort, et que ceux qui, croyant la vie éteinte en lui, se le sont partagé, tôt ou tard éprouveront à leurs dépens qu'ils s'étaient abusés.

C'est ce que montre l'auteur d'une nouvelle histoire de la Pologne dont nous avons déjà parlé le mois dernier, mais sur laquelle nous voulons revenir, parce que, avec des défauts que nous ne dissimulerons pas, elle a des qualités de plus d'une sorte<sup>1</sup>. D'abord, elle répond à un besoin manifeste et remplit un vide sensible. Nous n'avons pas d'histoire de la Pologne à mettre entre les mains de la jeunesse ; tout ce qui, comme dimension, pourrait convenir à cet égard, est vieux, mal fait où écrit dans un mauvais esprit. D'autre part, ainsi que nous venons de le dire, elle embrasse les événements du seul point de vue où il soit possible de les bien saisir, celui du catholicisme et offre sur la marche et l'ensemble des faits de l'histoire de la Pologne des aperçus remarquables de justesse et dont quelques-uns même frapperont par leur nouveauté. Ainsi M. Chevė fait remarquer d'abord que, de tous les peuples nouveaux, les Polonais furent, au renouvellement du monde ceux qui fournirent à l'Évangile le terrain le plus facile et où le christianisme s'implanta le plus vite et le plus profondément. Il signale ensuite la nature particulière de leur développement qui fut tout l'opposé de celui des autres nations européennes. En effet, dit-il, tout fut un dans la destinée des Polonais, tout marcha avec ensemble, d'un pas rapide et sûr, à l'accroissement de leur puissance, de leur grandeur et de leur liberté. Du dixième au seizième siècle, l'histoire de la Pologne fut, tout d'un trait, son unité tout d'un bloc. Au lieu comme ailleurs de dominer la noblesse, la royauté s'efface devant elle ; mais la noblesse en revanche, ne fait pas caste, ses privilèges ne sont pas exclusifs, et quand, en 1453, Casimir IV les confirme, il déclare positivement qu'il entend les étendre non-seulement aux nobles, mais « aux bourgeois, et à toute la communauté des peuples de l'illustre royaume. »

Donc, alors, point de féodalité en Pologne, point de ces distinctions, de ces inégalités qui armaient déjà et devaient mettre aux prises plus tard les différentes classes de citoyens dans le reste de l'Europe : l'égalité et l'unité étaient partout. Et cette unité se combinait sans effort avec la diversité provinciale et locale la plus étendue qu'on ait jamais vue nulle part : pas une province, pas un canton, pas un village qui n'eût ses institutions, ses coutumes, ses usages à soi. A la différence des institutions se joignait, pour chaque localité, la différence des populations et des cultes ; la terre de Pologne avait des habitants de toutes races et de toutes religions. Et pourtant tous y vivaient en paix et en liberté. La cohésion ne venait pas des lois, mais de quelque chose de plus fort : elle venait d'une liberté sincère, du respect consciencieux de chacun pour les droits de tous, et du respect de tous pour les droits de chacun. Le catholicisme le plus pur et pourtant le

<sup>1</sup> *Histoire complète de la Pologne*, par M. Chevė. Blériot, éditeur.

plus large professé par la masse du peuple ajoutait à la force de ce premier lien national et en resserrait les nœuds.

Nous n'irons pas, comme M. Chevè, jusqu'à y voir l'idéal du gouvernement des peuples, mais nous reconnaissons sans peine qu'il y avait là, pour l'époque, une véritable supériorité sur les autres nations et surtout de précieuses semences d'avenir.

Ces semences malheureusement furent desséchées en un jour; le vent brûlant du seizième siècle passa sur la Pologne comme sur les autres nations de l'Europe, mais il y empoisonna plus qu'ailleurs les sources de la vie sociale. La Renaissance déposa là trois germes funestes qui s'y développèrent avec une rapidité exceptionnelle : l'hérésie, le servage et les doctrines du droit césarien. L'hérésie y brisa l'unité chrétienne; le servage, jadis inconnu des races slaves y détruisit l'égalité; l'importation des doctrines du droit romain, venues en compagnie de la littérature et de l'art, y altéra l'idée de la liberté. De cette époque date la décadence de la Pologne.

M. Chevè entrè dans de longs développements sur ces trois grandes causes de ruine et en fait toucher au doigt l'action mortelle. Il est fâcheux seulement que, après avoir caractérisé si justement et si vivement, ces différentes phases de l'histoire de la Pologne, il ne les ait pas mieux fait ressortir dans son récit. La partie narrative de son travail laisse en effet beaucoup à désirer. La méthode généalogique qu'il a suivie en est en partie cause. Au lieu de procéder par des séries de biographies royales, il eût dû grouper les faits par masses, sans autres divisions que celles qui naissent des révolutions auxquelles ils concourent. On eût vu ainsi ressortir clairement de leur exposition les trois grandes périodes qui partagent l'histoire de la Pologne et que M. Chevè signale lui-même : la période conquérante, la période florissante et la période de décadence. Sans doute quelques noms de rois dominant ces périodes et il était juste de les citer, soit, comme ceux des Boleslas, des Jagellon, des Sobieski, pour les proposer à l'admiration de la postérité, ou, comme ceux d'un Auguste II et d'un Poniatowski, pour les livrer à son mépris. Mais à quel titre venaient la plupart des autres dans l'histoire d'une république où ils n'ont pas laissé une trace appréciable? Il y avait donc double motif pour abandonner ici le procédé dynastique. Le récit de M. Chevè y eût gagné en intérêt. Nous en avons la preuve dans la quatrième partie de son livre, qu'il intitule : *la Pologne renaissante*. Ce tableau animé des efforts de la Pologne éclairée par ses malheurs pour recouvrer sa nationalité est tracé avec une chaleur sympathique. Puisse tant de désintéressement et de courage être en effet, comme le croit l'auteur, le signe d'une résurrection prochaine! La conscience de l'histoire en serait soulagée.

## II

M. de Mazade<sup>1</sup> aussi croit à la restauration de la Pologne, et, comme M. Chevè, il la voit s'accomplissant dans tout ce que font et souffrent ses enfants depuis bientôt un siècle. Non que M. de Mazade envisage les choses au point de vue chrétien et professe en histoire les doctrines de Joseph de Maistre sur la régénération par la souffrance. M. de Mazade est un politique de l'école rationaliste pour qui, dans les éléments de vie de la Pologne, le catholicisme compte peu, s'il compte. Il y a de l'élévation toutefois dans le regard qu'il jette sur les événements qui se passent là, depuis tantôt un siècle. Les inquiétudes où l'Europe est périodiquement plongée depuis qu'elle a commis ou laissé commettre le crime de la destruction de la Pologne, est, à ses yeux, une punition, — M. de Mazade ne dit pas providentielle et venue d'en haut, — mais au moins fatale et humainement logique. « Que le trouble et la perspective de guerres nées de la question polonaise surprennent ou importunent un continent affamé de repos, cela est possible; mais s'est-on demandé, tout d'abord, dit-il, si ce trouble n'était pas un châtement? C'est une étrange erreur, en effet, de croire qu'une injustice éclatante et avérée peut s'introduire dans la politique, sans en altérer les conditions; qu'on peut impunément préméditer et accomplir la suppression d'un peuple; qu'il n'y a qu'à partager les dépouilles de ce peuple, et que tout est fini pourvu qu'on ait la force. Tout est fini peut-être pour le moment, si on rencontre partout une molle et imprévoyante complaisance. L'acte d'iniquité cependant porte ses fruits; il crée des solidarités néfastes dans un intérêt de domination; il dépose le germe d'inévitables perturbations dans les rapports publics; il met un foyer incendiaire à la place même où fut le peuple violemment supprimé; il suscite des protestations périodiques de la victime obstinée dans le sentiment de son droit, et le jour vient où, pour avoir laissé s'accomplir l'injustice, on se trouve en présence de la nécessité d'une réparation. »

Le livre de M. de Mazade est, dans une certaine mesure, une démonstration de cette vérité; il offre, par épisodes, le tableau froid et un peu gris mais curieux d'ailleurs, des réveils périodiques de cette cendre polonaise que les habiles croyaient avoir éteinte dans les larmes et le sang, et de sa perpétuelle incandescence, tant sur le sol étranger où elle a été dispersée, que sur la terre nationale où le vainqueur a essayé de l'étouffer.

La renaissance polonaise, depuis 1772, eut deux théâtres en effet, l'émigration et la patrie. Et c'est sur ces deux théâtres que M. de Mazade nous la montre dans quelques études généralement bien renseignées, mais sans

<sup>1</sup> *La Pologne contemporaine*, 1 vol. in-12, Michel Lévy.

lien. La Pologne en exil est représentée : ici par un grand seigneur écrivain, Julien-Ursin Niemcewicz, qui, au lieu de l'épée qu'il ne pouvait tirer mit une plume acerbe et ingénieuse au service de son pays, remplit l'Europe de ses protestations patriotiques, et sut faire respecter sa libre parole même par le grand-duc Constantin; là, par un simple gentilhomme incorporé comme soldat dans l'armée russe et dont M. de Mazade nous fait connaître les touchants Mémoires, qui ont plus d'un trait de ressemblance avec ceux de Pellico.

Quant aux efforts intérieurs de la Pologne pour se réhabiliter à ses yeux et à ceux du monde et pour reconquérir pacifiquement sa personnalité, M. de Mazade les a racontés dans des biographies également riches d'informations parmi lesquelles nous en signalerons deux, celle du prince Czartorski, écrite évidemment sur des documents authentiques et pleins de détails piquants, et celle qui est consacrée au marquis Wielopolski et au comte André Zamoiski, deux hommes issus de la même sève et animés du même zèle patriotique, mais aussi différents par le caractère que par les moyens qu'ils ont pris pour arriver à leur commun but : « l'un devenu sans efforts la conscience parlante d'un peuple, représentant dans toute son ingénuité le sentiment du droit et faisant de la sincérité une politique; l'autre, esprit généreux et superbe, jeté par découragement ou par haine dans la théorie désespérée d'un panslavisme plein d'énigmes, irritant les Polonais sans cesser d'être Polonais, acceptant l'apparence d'une complicité avec la Russie, mais se relevant par la fierté de son attitude et la liberté de sa parole et de sa passion; » du reste écartés aujourd'hui tous les deux de la scène par la force brutale, mais personnifiant encore les deux directions supérieures des idées en Pologne.

Ces études sont loin d'offrir un tableau complet de la Pologne contemporaine, puisqu'il n'y a rien sur le soulèvement de 1830 et sur les persécutions politiques et religieuses qui en furent la suite; elles n'en montrent que quelques côtés, mais elles les éclairent d'une lumière assez curieuse. La lecture en est intéressante, mais n'émeut pas. C'est que M. de Mazade n'a pas touché au fond le plus sensible des douleurs polonaises. La Pologne ne souffre pas seulement dans sa nationalité, elle souffre dans sa religion. M. de Mazade s'en est-il douté? Dans les griefs qu'il articule contre le Russie, la persécution religieuse est le seul qu'il ne mentionne point. Il nous semble pourtant que parmi les indignités qu'endure la Pologne, celle-ci est assez *contemporaine*.

P. DOUHAIRE.

---

Qui s'est un peu occupé de l'histoire des temps chrétiens et n'a senti le besoin d'avoir sous la main le recueil des Bollandistes? Malheureusement, ce recueil si précieux, qui contient tant de richesses historiques, et notamment, sur la vie privée, aux jours de la décadence romaine et à l'époque

du moyen âge, tant de renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs, ne se rencontre que dans un petit nombre de bibliothèques. Les rares exemplaires qui s'offrent en vente sont d'un prix exorbitant. Dans ces derniers temps, on a payé jusqu'à 4,200 francs la contrefaçon de Venise, quoiqu'elle n'aïlle que jusqu'au tome V de septembre, et qu'elle soit singulièrement défectueuse sous le rapport du papier, du caractère, de l'impression et de la correction du texte.

Or, cet inappréciable et introuvable trésor, voici un homme qui a entrepris de le réimprimer textuellement, dans le format et le caractère de l'édition primitive et à des conditions qui n'ont rien d'effrayant pour nos petites fortunes d'aujourd'hui. Cet homme hardi, — saluons-le, nous tous qui aimons la religion ou l'étude, — c'est M. Carnandet, bibliothécaire à Chammont-sur-Marne, l'un de ces laborieux et modestes savants qu'on s'étonne de trouver en province, maintenant que tout ce qu'il y a d'éminent afflue à Paris. De concert avec les RR. PP. Jésuites qui continuent, en Belgique, l'entreprise des premiers Bollandistes, patronné par N. S. P. le Pape, par plus de cent cinquante évêques français et étrangers, par l'Académie française et l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par une libérale souscription du nouveau ministre de l'Instruction publique, M. Carnandet s'est mis en mesure de donner, d'ici à cinq ou six ans, à ses souscripteurs, les cinquante-quatre volumes in-folio dont se compose la collection des *Acta Sanctorum*. Le premier volume a paru et fait bien augurer des autres.

On connaît peu, quoiqu'on en parle beaucoup, cette œuvre gigantesque des Bollandistes : *le Correspondant* se propose de l'étudier bientôt sous ses divers points de vue; mais il n'a pas voulu tarder plus longtemps à en annoncer la réimpression et à appeler sur cette grande entreprise les encouragements de la religion et de la science qu'elle intéresse au même degré.

Pour les conditions et renseignements matériels, nous renvoyons à l'éditeur, M. Victor Palmé, libraire, rue Saint-Sulpice, 22, à Paris.

P. DOUHAIRE.

Les débats par lesquels la législature actuelle va inaugurer ses travaux seront nécessairement ceux de la vérification des pouvoirs. M. Victor Pierre a cherché, autant que possible, à y associer le public en retraçant dans un petit livre plein d'intérêt les conditions et les caractères des élections du mois de juin dernier. Ceux qui voudront, et le nombre en sera grand, suivre avec soin toutes les phases de cette discussion, ne sauront mieux s'y préparer qu'en lisant *les Élections de 1863, mémoire pour servir à l'histoire contemporaine*. (Douniol.)

P. D.

## NÉCROLOGIE

LOUIS DUBEUX

Tous les journaux ont annoncé, il y a quelques jours, la mort de M. Louis Dubeux, un des hommes les plus savants de notre temps, et tous, quelle que soit leur couleur, ont regretté la fin prématurée de ce philologue, que le chagrin seul avait rapidement conduit à son dernier jour. Il était, en effet le trop modeste prédécesseur de M. Renan dans la chaire d'hébreu au Collège de France. Pendant que ses cendres sont encore chaudes, je crois devoir à la vieille amitié qui m'unissait à lui de faire connaître cet homme d'une haute capacité, et, ce qui vaut mieux, d'un beau caractère. Il est bon d'ailleurs pour tous de fixer les yeux sur une vie usée dans un travail austère, que n'animaient ni la recherche d'une vaine popularité, ni moins encore la soif des richesses. De semblables exemples sont assez exceptionnels aujourd'hui pour qu'ils nous servent d'encouragement. Mais, en même temps, je veux me rappeler les excellentes paroles par lesquelles M. Sainte-Beuve commence son étude sur Charles Magnin, l'ami de cœur de M. Dubeux. « Le devoir de chaque génération est d'enterrer ses morts et de célébrer particulièrement ceux qui ont droit à des honneurs distingués. Quand je dis célébrer, je n'entends pas cette louange uniforme et banale qui tend à grandir et à exhausser un personnage au-delà du vrai ; la meilleure oraison funèbre, la seule digne des gens d'esprit qui en sont l'objet, est celle qui, sans rien surfaire, va dégager et indiquer en eux, au milieu des qualités confuses, le trait distinctif et saillant de leur physionomie. » C'est donc ce trait distinctif et saillant que je voudrais montrer brièvement dans le philologue éminent que j'ai eu le bonheur de fréquenter pendant vingt années : trop heureux si je parviens à en fixer l'image dans l'esprit du lecteur.

Louis Dubeux naquit à Lisbonne, le 2 novembre 1798, en pleine révolution française. Ses parents étaient Français, mais établis en Portugal pour des affaires de commerce ; son père, armateur, était aussi attaché au consulat de M. de Lesseps, où il remplissait les fonctions de chancelier. Sa mère, mademoiselle de Bure, était la sœur de ces fameux *frères de Bure*, qui ont fourni, dans leur temps, plusieurs générations de libraires et de bibliographes par excellence, à commencer par leur père, Guillaume de Bure, auteur du Catalogue la Vallière et de tant d'autres savants catalogues.

Je mentionne ce détail, parce qu'il semble avoir exercé une influence décisive sur la destinée du jeune Dubeux : l'amour des livres était dans son sang et faisait, pour ainsi dire, le fond même de son existence. Mais, ce qui

ne se fit pas moins sentir à toutes les heures de sa vie, c'était l'influence de ce soleil méridional, qui allume tant de passions ardentes et qui trempe si fortement les caractères, quand il ne les énerve et ne les épuise pas au début. Je ne crois jamais avoir rencontré une âme plus passionnée pour le bien et le vrai, plus ennemie de la bassesse, plus extrême aussi dans ses antipathies comme dans ses affections. M. Dubeux ne savait ni aimer ni haïr à demi.

Son père l'envoya de bonne heure chez les hiéronymites de Bélem, savante congrégation enseignante, où l'enfant puisa ces sentiments religieux, qui ne l'abandonnèrent jamais, tout en faisant de solides études classiques et en apprenant à fond le portugais et l'espagnol. Sa première instruction dans les langues orientales date aussi de cette époque, et il m'a souvent raconté d'une voix émue la profonde reconnaissance qu'il avait vouée au religieux qui lui communiqua les éléments de la langue hébraïque.

Mais des occupations si fécondes pour cette jeune intelligence furent bientôt interrompues par l'invasion française en Portugal. Consulat et affaires commerciales, tout fut emporté par la tempête que souleva la haine des indigènes, soutenue par les troupes de l'Angleterre. La famille de M. Dubeux dut suivre l'armée de Junot dans sa laborieuse retraite à travers la Péninsule, et subir même les suites de la capitulation de Cintra. L'enfant garda de cet émouvant spectacle un souvenir durable, et l'homme fait racontait avec feu jusque dans ses dernières années les épisodes dramatiques de cette mémorable campagne. Étrange contradiction ! Ce savant si épris de ses chères études orientales ne l'était guère moins de la vie militaire, et, à l'entendre parfois, on se prenait à regretter qu'il n'eût pas suivi cette vocation, à laquelle il ne renonça même que par respect pour la volonté paternelle.

Je l'ai dit, les désastres de l'invasion avaient également atteint la famille de M. Dubeux. On le destina au commerce, comme le moyen le plus sûr de réparer les torts de la fortune. Il entra donc à dix-huit ans dans la librairie de ses oncles maternels : il y retrouvait encore, par une voie détournée, ses livres bien-aimés, et, dans ses courses à travers Paris, ou mieux encore quand le soir arrivait, le nouveau commis oubliait le Doit et Avoir pour les racines grecques, les points-voyelles et le sanscrit. Aussi sa grand'mère, Françoise-Marguerite de Bure, femme également remarquable par sa beauté, son esprit et son instruction, observa-t-elle bientôt les dispositions « du petit Louis, » comme elle l'appelait toujours, et, jugeant par sa répugnance pour le commerce qu'il n'y réussirait jamais, elle s'occupa de le faire entrer à la Bibliothèque du roi. Des relations suivies avec le savant M. van Praët assurèrent l'exécution de ce projet, et, en 1820, le jeune Dubeux allait rejoindre aux imprimés son ami et presque son parent, M. Charles Magnin. J'ai dit presque son parent, car le célèbre critique avait pour tante une Saugrain, qui avait épousé un des frères de Bure. Les Saugrain eux-mêmes étaient une famille d'anciens libraires, venus de Pau avec Henri IV et très-honorés dans leur profession. On voit que Dubeux et Magnin étaient apparentés aux livres de tous les côtés.

Mais ils étaient non moins bien apparentés de cœur ; car ils se lièrent dès

lors d'une amitié qui dura quarante ans sans que le plus petit nuage en obscurcît jamais la sérénité. De part et d'autre, aucune réserve, aucune arrière-pensée; mais, s'il faut parler sans détour, M. Dubeux fournissait plus dans cet échange mutuel que son plus célèbre ami. Je m'explique. Cette âme ardente, qui habitait un corps robuste, ne savait rien faire à demi. Ainsi, chaque minute du temps que ne réclamaient pas ses devoirs à la Bibliothèque était consacrée à d'immenses études philologiques, que n'interrompait pas même la nuit. Élève chéri de MM. de Sacy et Chézy, il parvint à acquérir solidement, sérieusement, non moins de vingt-deux langues et dialectes, tant de l'Orient que de l'Europe moderne. Sa puissance de rapprochements ingénieux tenait parfois du merveilleux, et son flair philologique étonnait ses maîtres au point de les porter à lui prédire les plus brillants succès. Aussi, c'était à qui mettrait à profit l'érudition du jeune bibliothécaire, assez semblable à un livre toujours ouvert, où lisaient à volonté ses amis. A son école, MM. Damas-Hinard et Magnin apprenaient l'espagnol et le portugais; M. Sainte-Beuve, — et pourquoi ne le dit-il pas? — étudiait avec lui Virgile, en vue de son futur travail sur le grand poète, et tous se retiraient enchantés de ce qu'ils avaient acquis dans un commerce journalier avec ce pénétrant et pourtant modeste esprit. J'aurais aimé, je l'avoue, voir reconnaître au brillant auteur des *Portraits littéraires* les services signalés que lui a rendus M. Dubeux par sa profonde connaissance de la langue latine, qu'il parlait et écrivait avec une élégance toute cicéronienne.

Ainsi se passèrent pour lui les années de la Restauration et de Louis-Philippe, années de labeur incessant et souvent ingrat pour subvenir aux besoins de sa jeune famille, mais années où il accumulait aussi ces richesses scientifiques dont il fut plus tard si prodigue envers ses élèves durant son professorat à la Bibliothèque Impériale. Divers articles dans le *Journal asiatique*, des mémoires dans le *Journal des Savants* fixèrent tellement sur M. Dubeux l'attention du monde savant que la *Société asiatique* de Londres lui confia, comme au plus digne, la traduction du fameux ouvrage persan de Tabari, et qu'il fut appelé à remplacer M. Jaubert dans la chaire de turc. C'est alors que se montrèrent les ressources de cet esprit si sain encore dans sa plénitude; à la lettre, il se donna tout entier à ses auditeurs d'abord peu nombreux, mais qui augmentèrent insensiblement, grâce à l'attrait de sa parole et à la clarté de ses explications. Bon gré mal gré, ses auditeurs devenaient ses amis, et beaucoup d'entre eux continuèrent pendant plusieurs années à suivre son cours, moins par amour pour le turc, l'arabe ou le persan, que pour jouir de cette science inépuisable, qui avait l'art de se rendre familière et simple, afin d'être comprise de tous. « M. Dubeux, écrivait alors l'un de ces élèves, a l'art de rendre l'étude de la langue turque aussi attrayante qu'instructive par ses explications toujours si justes, par ses rapprochements avec les autres langues, par le zèle infatigable qu'il apporte à l'accomplissement de sa pénible tâche... Ayant pratiqué conjointement et dès son enfance le portugais, l'espagnol, le latin, l'arabe, il a l'avantage si rare de posséder à fond plusieurs langues et d'avoir en quelque sorte plusieurs patries. Et toutes ces connaissances si variées, il les met au

service de ses élèves avec une libéralité, une cordialité dont ils aiment à lui témoigner leur gratitude. »

Ici se présente naturellement cette question : qu'est-il resté de cette érudition prodigieuse ? Par quel ouvrage philologique M. Dubeux a-t-il marqué sa trace dans la linguistique ? Hélas ! faut-il le dire ? Cet esprit si clair, si méthodique, si riche de son propre fonds dans la chaire du professeur, hésitait, tâtonnait, doutait de lui-même lorsqu'il s'agissait d'écrire. Il ne possédait pas le grand art de condenser en quelques pages les résultats de ses longues études, et remettait toujours au lendemain le travail entrevu que ce lendemain, par je ne sais quelle raison grave à ses propres yeux, rendait impossible. Peut-être après tout la nature l'avait-elle fait plus professeur qu'écrivain, et qu'il le sentait, sans trop s'en rendre compte.

Pendant cette aptitude merveilleuse de M. Dubeux pour l'enseignement public le désignait au Collège de France pour y recueillir l'héritage de M. Quatremère dans la chaire d'hébreu. La même faveur l'y suivit, sans lui faire abandonner ses chers élèves de la Bibliothèque Impériale. Quoiqu'il ne fût que chargé du cours, il y prodigua — c'est le mot — les richesses de son abondante érudition, l'activité de ses consciencieuses études. Il voulait moins encore satisfaire son public que lui-même ; et à voir l'ardeur avec laquelle il poussait jusque fort avant dans la nuit son solitaire labeur, on eût dit un débutant mis en demeure de faire ses preuves. Du reste, évitant avec soin la controverse, pour se tenir exclusivement sur le terrain de la philologie, M. Dubeux ne tarda pas à conquérir des éloges universels pour son zèle et le charme de son enseignement si varié. Il devait donc se croire assuré de devenir, comme plusieurs de ses collègues dans la même position, le titulaire d'une chaire qu'il remplissait si dignement. Mais ce fut alors que se rencontra un homme, devenu aujourd'hui tristement célèbre, qui osa *demande*r pour lui-même une position déjà occupée par un autre avec tant de distinction.

Il nous est pénible d'entrer dans les détails qui vont suivre ; mais il est bon de faire connaître certains faits, ne fût-ce que pour soutenir l'honneur d'une mémoire qui nous est chère. Le premier mouvement de M. Dubeux fut d'accepter hautement, publiquement la lutte avec son compétiteur, dont le bagage scientifique, on le sait, est assez léger. Mais alors intervint subitement une influence officielle à laquelle il était difficile de résister. « Cette chaire, disait-on, allait être supprimée ; M. Dubeux n'avait donc pas de candidature à poser. Il n'avait d'ailleurs rien à craindre pour ses intérêts ; d'amples compensations lui seraient assurées à la Bibliothèque Impériale, par la création, à son profit, d'une direction des langues méridionales de l'Europe. » Devant ces assurances si positives, le savant attristé dut se résigner, dans la crainte de compromettre l'avenir des siens... On devine le reste, des mois se passent, il ne s'agit plus de compensations, et c'est à peine si l'intervention zélée de quelques amis réussit à arracher de maigres adoucissements à un malheur immérité, à une existence brisée.

Oui, brisée, car Louis Dubeux était de ceux qui ne savent plier. Trop fier pour se plaindre, il renferma sa douleur en lui-même et, en se voyant enlever presque arbitrairement, le fruit de ses longs travaux, il se désinté-

ressa des choses de cette vie. Ses amis s'aperçurent avec terreur que l'épuisement s'emparait de cette âme et de ce corps si fortement trempés. De jour en jour la maladie fit des progrès lents mais sûrs ; s'arrêtant parfois comme pour nous leurrer d'un trompeur espoir, puis reprenant avec une fatale insistance, qui défait les remèdes les plus énergiques.

Quant à lui-même, il ne se faisait aucune illusion sur son état. Tout d'abord il se tourna vers un monde meilleur ; sa pensée aimait à s'absorber dans la passion de son Rédempteur et il y trouva de nouvelles forces pour souffrir. « Vous en réchapperez, lui disait-on un jour en ma présence. — Et vous, mon ami, qu'en pensez-vous ? me demanda le malade. — Il faut vouloir ce que Dieu veut, repris-je, il est le maître de la mort comme de la vie. — A la bonne heure, s'écria avec une prodigieuse énergie Louis Dubeux, voilà comme il faut parler à un homme ! »

A quelque temps de là sa femme et sa fille veillaient à son chevet ; le cher malade paraissait assoupi ; mais soudain se dressant à demi sur son séant : « Souvenez-vous, s'écrie-t-il d'une voix forte, que je meurs catholique, apostolique et romain, oui, catholique, apostolique et romain. Et toi, ma fille, songes-y bien ; après ma mort, pas de fifre, ni de tambour, pas de garde nationale, pas de discours ! » Et à mesure que s'approchaient de plus en plus les ombres de cette mort, son âme semblait gagner en sérénité, sa nature fougueuse et méridionale s'apaisait, déposait la lie de tout ressentiment humain, en s'illuminant des clartés éternelles. Enfin le 4 octobre 1863, la mort vint toucher de sa main ce ferme chrétien et ce vrai savant : il la regarda en face et conserva jusque sous son étreinte le calme de ses derniers moments. Il y avait juste un an que son ami, Charles Magnin, l'avait précédé par une fin non moins chrétienne : on dirait que ces deux cœurs, si unis dans la vie, s'étaient donné le mot pour ne point rester séparés en présence de Celui qui les avait prédestinés à une si noble, si longue et si loyale amitié.

C. F. AUDLEY.

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

---

23 octobre 1863.

Deux événements, dont le second semble la contradiction du premier, marqueront ce mois d'octobre dans l'histoire politique de l'année. L'un attendu avec impatience, annoncé à époque fixe par la Constitution, est le décret qui convoque le Corps législatif et le Sénat pour le 5 novembre; l'autre, imprévu comme un coup de foudre, est la mort de M. Billault. Nous regrettons, avec le gouvernement et le pays, une fin si prompte que ne laissaient pressentir ni l'âge encore vert, ni l'apparence de santé du premier ministre de l'Empire. Nous le regrettons surtout pour la session qui va s'ouvrir. Le talent de tribune et la vieille expérience parlementaire de M. Billault, qui nous avaient déjà valu le décret de réorganisation ministérielle du 24 juin dernier, étaient autant de chances de plus d'obtenir ce que le vote des grandes villes a demandé le 31 mai : un retour de plus en plus marqué vers les garanties parlementaires. Une des conditions essentielles de ce régime, c'est, en effet, qu'il y ait des orateurs pour le gouvernement comme il y en a pour l'opposition. Or, il est permis de douter jusqu'à preuve contraire, que M. Rouher, doublé de M. Rouland, qui sera assisté par trois nouveaux vice-présidents du Conseil d'État, puisse jeter assez d'éclat pour cacher la place vide de M. Billault et décider le gouvernement à tenter avec l'aide du Sénat, un nouveau pas hors de la constitution de 1852. Reprocher à cette constitution de ne pas faire des orateurs, c'est reprocher à un pays condamné à la neutralité perpétuelle de ne pas avoir de grands généraux. « Sous le régime actuel, disait nettement le *Moniteur* du 28 septembre à M. E. de Girardin, qui s'était permis de prendre personnellement à partie M. le Ministre des Affaires étrangères, c'est du souverain qu'émane la pensée qui dirige les affaires. Le ministre n'est responsable que de l'exécution. » Or, essayez donc d'aller contredire la pensée du

souverain ! Quant à discuter les mesures d'exécution qui le plus souvent se confondent avec la pensée dirigeante et dont les auteurs que la Chambre n'a même pas devant elle, ne sont responsables que devant l'Empereur, cela est possible, sans doute, cela est permis et constitutionnel, mais cela est-il au même degré efficace et facile ? L'Empire, c'est l'Empereur, voilà la vérité sans dénigrement et sans compliment. Pour expédier sa politique, il a des ministres-chefs de bureaux ; pour l'expliquer devant les Chambres, il a des ministres-orateurs. Encore ces derniers n'ont-ils été jusqu'à présent que les avocats de l'administration, et ne doivent-ils qu'au décret du 24 juin d'avoir été élevés à une situation plus en rapport avec les hauts intérêts qu'ils ont à défendre. Par ce décret, M. Billault nommé ministre d'État et chargé de porter la parole du gouvernement devant le Corps législatif et le Sénat, offrait l'image en diminutif d'un ancien président du Conseil. On aurait dit peu à peu le ministère Billault comme on a dit autrefois le ministère Villèle ou le ministère Guizot. Nous ne savons si l'on se décidera aussi volontiers à dire le ministère Rouher, et c'est pour cela que les amis des libertés publiques doivent regretter la disparition de l'éloquent ministre d'État.

Tout n'est pas dit cependant pour un homme de cette valeur et de cette importance, lorsqu'on a déploré le coup toujours inopiné de la mort, vanté ses talents et l'agréable facilité de ses mœurs, mesuré le vide laissé par sa chute et cité quelques vulgarités biographiques du dictionnaire Vapereau. Toute vie publique est une leçon publique. Celui qui se croit appelé au redoutable honneur de la carrière politique, doit se dire qu'il est condamné à penser, parler, agir et mourir sous les yeux de son pays. L'obscurité est le sort commun. En sortir, arriver aux premiers rangs par un effort de volonté plus souvent que de génie, c'est annoncer qu'on veut être vu, c'est-à-dire jugé. *Le Constitutionnel* pense comme nous, puisqu'il s'est hâté de décerner au ministre défunt l'éloge le plus rarement mérité, quoique le plus envié de notre temps, celui de n'avoir eu qu'une conviction et qu'un dévouement. Grâce aux habitudes de réserves de ce recueil, nous n'avons quant à nous rien à rétracter, rien à regretter de ce qui a pu être dit ici depuis vingt-cinq ans de M. Billault. Pour nous, comme pour *le Constitutionnel*, l'unité de cette vie, à laquelle on a reproché de radicales variations, est dans le but qu'elle a eu constamment en vue et que le vent des révolutions a trop souvent déplacé. Sous le gouvernement de Juillet comme sous la république, sous la Présidence comme sous l'Empire, M. Billault a toujours aimé, toujours voulu, recherché, poursuivi une seule et même chose, le pouvoir. Qu'on ne se hâte pas d'attribuer à ces paroles le sens de blâme absolu que le vulgaire y attache d'habitude. Nous ne sommes pas de ceux qui condamnent de parti pris cette ambition, la plus haute assurément qui puisse tenter un grand esprit et un vaillant cœur. Tout est dans les moyens employés pour conquérir le pouvoir et dans l'usage fait du pouvoir une fois conquis. Avoir un grand principe à servir et lui consacrer toute son élo-

quence dans l'opposition, tout son courage dans le gouvernement, c'est à coup sûr le plus noble comme le plus brillant emploi des facultés les plus rares. S'il est vrai qu'on démèlerait difficilement dans la contradiction trop évidente des situations et des paroles, le principe unique auquel M. Billault avait dévoué son existence, sa vie, la faute en est sans doute aux vacillations d'un esprit qui a mis longtemps à se fixer ; mais elle est aussi à son époque. Les carrières en ligne droite sont rares en ce siècle étrange que l'idée tourmente et que le fait domine. Pour un homme tombé dans la fièvre intégrité d'une vie sacrifiée toute entière à la même foi religieuse et politique, comme ce noble et illustre marquis de Brignole dont la diplomatie européenne porte le deuil récent, combien d'hommes d'État condamnés à dire non moins tristement que Chimène :

La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau !

La première moitié de la vie de M. Billault s'est passée au premier rang de l'opposition libérale ; la seconde dans l'exercice et la défense d'un pouvoir modelé sur celui du premier Empire. Arrivé à la Chambre à trente-deux ans et désigné à l'attention publique par trois nominations dans son département, le jeune avocat de Nantes se sentait évidemment prêt pour la tribune et le portefeuille. Sa mauvaise étoile le fit débiter juste au moment où se formait entre tous les partis de l'assemblée la coalition contre le ministère Molé. Dangereuse école pour un aspirant au pouvoir ! La part fougueuse qu'il prit à cette lutte qui n'a honoré que le vaincu, fut récompensée par le poste de secrétaire général au département des travaux publics et du commerce, qu'il reçut des mains de M. Thiers. Redevenu simple député, lorsque le ministère du 29 octobre eût remplacé le ministère du 4<sup>er</sup> mars, l'ex-secrétaire-général se montra pendant les huit dernières années du dernier règne, l'adversaire le plus implacable et le plus personnel de M. Guizot. Les questions les plus irritantes de la politique étrangère, telles que le droit de visite et l'indemnité Pritchard, furent surtout ses questions. Respectueux envers la Couronne, à laquelle les plus avancés de ses amis l'accusèrent, en propres termes de « faire les yeux, » avocat en titre de M. le duc d'Aumale et jouissant comme tel de ses petites entrées aux Tuileries il ne prit aucune part à la campagne des banquets et aux événements qui amenèrent le 24 février.

La république fut, on le sait, moins un gouvernement qu'une série d'expériences gouvernementales. Peut-être songera-t-on à s'étonner aujourd'hui que le pouvoir transporté tour à tour en pleine gauche avec les hommes du gouvernement provisoire, au centre gauche avec les amis du général Cavaignac, au centre droit avec le président nommé le 10 décembre, ne se soit pas arrêté un seul jour sur un orateur déjà si remarqué que M. Billault. Comment se fait-il que son nom n'ait pas été même pro-

noncé dans aucune des nombreuses combinaisons ministérielles de cette époque? C'est que dans son empressement à saluer la république qu'il n'avait pas appelée, l'ardent compétiteur de M. Guizot avait dépassé l'Hôtel-de-Ville pour aller jusqu'au Luxembourg, où M. Louis Blanc professait le droit au travail. Grâce à sa faconde hardie, cette doctrine d'anarchie eut son jour à la tribune de l'Assemblée nationale, comme elle l'avait eu à la tribune de la Chambre des pairs. Cet écart si grave d'une parole jusque-là plus politique, vint prouver à la majorité qui distribuait alors les portefeuilles que la sagacité gouvernementale de M. Billault avait besoin de rester encore quelque temps à l'école de l'opposition. Rendu impossible par cette faute pendant la première période de la Constituante, le député de la Loire-Inférieure se releva avec éclat dans la seconde. C'était le moment de la lutte des élus du 20 avril 1848 contre l'élu du 10 décembre. L'ancien débutant de la coalition s'y engagea avec ardeur et sans garder toujours vis-à-vis du dépositaire du pouvoir les ménagements qu'on lui avait reprochés sous le règne précédent. Nommé rapporteur du projet de loi électorale, la plus importante des lois organiques, il eut vingt fois l'occasion de démontrer que sans la non intervention de l'administration, sans la pleine liberté de la presse, sans le droit de réunion pendant la période électorale, la liberté matérielle du scrutin ne serait qu'un leurre et le suffrage universel une formalité. Un économiste exclusif, M. Frédéric Bastiat, ayant un jour proposé de déclarer l'incompatibilité entre les fonctions ministérielles et le mandat de membre de la représentation nationale, devant laquelle les ministres ne devraient même plus comparaître en personne, M. Billault n'eut aucune peine à démolir ce singulier amendement et dénonça à la république *l'existence d'un parti qui considérait la politique dans les assemblées comme une sorte de fléau et qui voudrait réduire les assemblées législatives aux proportions d'un grand conseil général*<sup>1</sup>. Non moins radical à l'extérieur, il s'opposa avec M. Jules Favre à l'expédition de Rome, demanda la guerre contre l'Autriche et les puissances coalisées après la bataille de Novarre et ne perdit pas une occasion de rappeler à la Constituante les trois points de sa déclaration du 24 mai 1848, savoir : affranchissement de l'Italie, reconstitution de la Pologne, pacte fraternel avec l'Allemagne. Repoussé par le sentiment conservateur du pays aux élections du 13 mai 1849, M. Billault fut en vain recueilli par la Montagne. Il vit son nom écarté par les électeurs à Paris comme dans la Loire-Inférieure et redevint simple avocat. C'était un pauvre résultat pour une carrière de douze années et bien du terrain perdu depuis le jour où trois collèges de son département l'envoyaient à la Chambre! Pendant l'orageuse durée de l'Assemblée législative, sauf quelques apparitions à la barre

du jury pour défendre les feuilles républicaines, on peut dire que la vie publique fut interrompue pour lui.

Grand fut donc l'étonnement du pays, lorsqu'on vit, deux mois après le coup d'État, l'orateur en qui se personnifiait à la fois l'opposition libérale sous la monarchie et l'opposition radicale sous la république, accepter le poste de président du Corps législatif. En 1854, après trois années de vie parlementaire silencieuse que la Providence semble avoir placées dans cette carrière comme l'expiation des agitations et des intempérances d'une autre époque, M. Billault fut enfin nommé ministre de l'intérieur. C'était bien le pouvoir, mais non tel qu'il l'avait rêvé et qu'il l'avait vu prendre. C'était le pouvoir tranquillement donné et tranquillement pratiqué, au lieu du pouvoir assiégé, disputé, enlevé d'assaut. A ce premier ministère se rattache entre autres souvenirs cette loi de 1855, qui a consacré la dépendance absolue des municipalités, et dont l'opinion libérale de toutes nuances est d'accord en ce moment pour demander le rappel. De ce poste il vit passer la guerre de Crimée et le congrès de Paris qui reste jusqu'à nouvel ordre la grande époque, le Tilsitt du second Empire. On se rappelle que, dans les mauvais jours qui suivirent l'attentat d'Orsini, son portefeuille lui fut enlevé pour être remis au général Espinasse :

La guerre d'Italie le ramena aux affaires, et bientôt les décrets du 24 novembre 1860 dont nous aimons à reporter une partie de l'honneur à ses conseils, vinrent créer tout exprès pour lui la position toute nouvelle d'orateur du gouvernement sans responsabilité ni titre ministériel. Depuis lors, on le sait, il a été l'avocat souvent éloquent, et toujours applaudi d'une politique qui nous a rarement fait connaître les pures joies de l'adhésion sans réserve. Sa parole claire et pénétrante excellait tantôt à exposer dans tous ses détails la question difficile, tantôt à en voiler le côté faible sous le vague solennel des déclarations officielles. Au contact du pouvoir, son éloquence avait grandi, son esprit s'était mûri, sa voix, jusque là plus pressante qu'autorisée, avait pris quelque chose de cette gravité d'accent dont il avait vu de près le plus haut modèle à la tête du dernier cabinet de la monarchie. C'était un talent d'opposition en train de devenir un talent de gouvernement. Il faut reconnaître en même temps que l'assemblée devant laquelle il parlait, ne faisait rien pour augmenter les difficultés de sa tâche. Que de fois en l'écoutant et en regardant les banquettes de la Chambre avons-nous pu nous croire, non dans la vieille enceinte de nos débats législatif, mais dans une paisible salle du Collège de France, devant la chaire d'un professeur éloquent, très-sûr et très-gouté de son auditoire !

La session qui va s'ouvrir allait nous le montrer en face d'une chambre en partie renouvelée, aux prises non plus avec les *Cinq* seulement, mais avec une opposition recrutée dans toutes les nuances de l'opinion libérale et conduite par des orateurs qui furent ses chefs et qui resteront ses maîtres. C'est

à ce moment qu'il est tombé. La mort est venue le relever de faction à la veille d'un combat dont on est libre de croire qu'il se fût tiré à son honneur, mais dont il avait raison de se montrer passionnément préoccupé. C'est un nouveau maréchal Saint-Arnaud mourant en vue des murailles de Sébastopol. Le gouvernement qui ne s'est pas fait l'illusion de croire qu'il fallait trouver à le remplacer, nous paraît avoir cherché du moins un général pour faire attendre, maintenir les positions, conserver le bon esprit de la troupe et en définitive passer l'hiver?

En attendant que nous jugions à l'œuvre la nouvelle organisation ministérielle, M. de Persigny a pu voir par lui-même qu'un « rhéteur » de plus ou de moins peut, même sous le régime impérial, devenir une question d'État. La succession de M. Billault a été partagée comme celle d'Alexandre. M. Rouher, en effet, succède au titre mais non à l'importance de celui qui devait être son chef. Placé derrière lui, il avait pu suffire; resté seul, on a senti le besoin de le flanquer de trois auxiliaires dissimulés sous le titre de vice-présidents du conseil d'État. On sait déjà que ces aides de camp oratoires sont MM. de Parieu, seul vice-président jusqu'à ce jour; Forcade de la Roquette, ancien ministre des finances, Chaix d'Est-Ange, ancien procureur général. En outre, M. Rouland, relégué au Sénat, il y a trois mois, revient sur la scène comme ministre *présidant* — et non *président* — le conseil d'État. L'état-major ministériel est donc plus nombreux; sera-t-il plus fort, plus uni, mieux adapté à son rôle unique qui est, ne l'oublions pas, d'exprimer le plus exactement possible la pensée de l'Empereur? D'habitude, plus on multiplie les truchements, plus on augmente les chances de malentendus. Ce qu'on vient de faire nous semble sous ce rapport la contradiction de ce qu'on avait fait le 24 juin dernier. Le conflit d'opinions survenu entre M. Magne et M. Fould avait démontré la difficulté de maintenir l'accord entre tant de premiers violons, jouant les uns dans les divers hôtels ministériels, les autres devant la Chambre. On avait donc réduit à deux le nombre des orateurs du gouvernement; on le porte à cinq aujourd'hui. Tiendrait-on à perpétuer le renom de ce chiffre parlementaire! Est-on même bien sûr que les nouveaux arrivants forment entre eux un ensemble compact, homogène, indivisible, comme on l'exigeait jadis des membres d'un cabinet et comme cela n'a pas cessé d'être nécessaire pour soutenir l'assaut de la discussion publique? L'honorable M. de Parieu, par exemple, pense-t-il sur tous les points, je ne dis pas secondaires, mais principaux, comme M. Rouland dont il a courageusement combattu plus d'une mesure au conseil d'État? M. Forcade de la Roquette, qui est tombé devant la fameuse lettre de M. Fould, sera-t-il un défenseur bien convaincu du nouveau système financier? M. Chaix d'Est-Ange, dont la parole spirituelle s'est trouvée à la hauteur de toutes les causes dans le barreau et au-dessous de la plupart des grandes causes dans le parquet, va-t-il se relever de l'échec parlementaire sous lequel il tomba de la tribune, il y a dix-huit ans?

Quant à la majorité, les hommes de talent n'y manquent pas sans doute, mais les orateurs éprouvés y manquent absolument. De tant de députés dévoués qui ont déjà douze ans de corps législatifs, combien en cite-t-on qui soient prêts pour la tribune? Nous croyons fermement que si l'opposition doit rester unie, cette nouvelle organisation ministérielle, qui résume en elle seule les difficultés des deux précédentes, n'aura été qu'un achèvement compliqué mais court vers la franche et simple restitution d'un ministère parlementaire.

Nul ne sait encore si la vie et la mort de M. Billault vont fournir une ou deux questions de plus au programme d'histoire contemporaine de M. Duruy, mais nous constatons sans étonnement que le conseil municipal de Nantes a déjà porté son jugement. Il a voté l'érection d'une statue à M. Billault sur une des places de la ville. C'est peut-être prendre inconsidérément pour la voix de l'histoire les premiers élans d'une commisération trop naturelle. Mais enfin nous savons ce qu'il faut passer à l'amour-propre local. Seulement là où nous nous permettons d'arrêter court le conseil municipal de Nantes, c'est quand il vote du même coup une souscription nationale pour faire face aux frais du monument. De deux choses l'une, ou il faut se borner à une souscription départementale, ou si la souscription est nationale, il faut mettre la statue à Paris qui est par excellence la ville de tout le monde. Quand un département veut honorer un de ses enfants, c'est son affaire; mais quand le pays entier est appelé, c'est la nôtre à tous. On pressent de reste qu'il ne s'agit pas de la question d'argent, qui ne nous touche en rien, mais de la question politique, qui a sa moralité. Que de précédents pourraient être invoqués contre la prétention de M. le sénateur maire de Nantes? Nous connaissons une ville de province moins riche en ressources que le chef-lieu de la Loire-Inférieure qui, voulant, dans ces dernières années, consacrer par le bronze la mémoire d'un de ses citoyens glorieusement acquise à l'histoire, ne fit point quêter pour sa statue dans les 89 départements. Il s'agissait d'Avignon et de ce héros de la fidélité et de l'antique honneur qu'on appelle, depuis Henri IV, le brave Crillon.

## II

Ne serait-ce point aussi parce que la liberté de la presse et de la tribune a cessé de faire partie de notre droit constitutionnel que le nouveau ministre de l'instruction publique se voit contraint de s'épuiser en réformes et en programmes? Nul doute que si ce véritable et naturel enseignement d'histoire contemporaine était encore debout, M. Duruy n'aurait jamais songé à

le remplacer par les leçons de ses professeurs. Plaisante pensée en vérité que de livrer à la routine des colléges le récit et l'examen des faits qui se passent sous nos yeux, pendant que les plus grandes voix et les écrivains les plus autorisés se chargeraient de les graver jour par jour dans la mémoire de tous ! Donc, c'est un ministre qui l'a dit, la jeunesse du moment ignore profondément les grandes choses que nous ne nous laissons pas de faire ; elle ne sait rien, elle ne peut rien savoir de la société politique où elle est appelée à vivre ; au sortir de ses classes, elle tombe dans l'inconnu : cette expression pittoresque a été répétée à deux fois par le chef de l'Université. Assurément il y a là une lacune à combler. Mais comment ? Par des réformes dans l'enseignement ou par des réformes politiques ? deux ordres de réformes, pour le dire tout de suite, que, pour la sécurité des familles et la dignité des générations qui arrivent, il faut se garder de jamais confondre. C'est ce que le successeur de M. Rouland s'est abstenu prudemment de rechercher et ce que les journaux qui ont discuté ses innovations ne lui ont pas assez demandé.

Suivant nous, il y a une cause à cette ignorance de la politique actuelle par les jeunes gens, et cette cause, bien que peu flatteuse pour nous, il faut bien l'appeler par son nom : elle s'appelle l'indifférence. Nous entendions l'autre jour un des plus fiers orateurs de ce temps nous dire avant de marquer d'un trait de feu les discussions du congrès de Malines, qu'il craignait que douze ans de silence ne lui eussent désappris la parole publique. Si les plus glorieux champions de la tribune risquent de se déshabituer de l'éloquence, combien plus vite encore la masse des esprits se déshabituera du souci des affaires politiques ! Combien il est plus facile de se laisser docilement gouverner et défendre, que de faire effort pour se gouverner et se défendre soi-même ! Qui ne trouverait moins malaisé, par exemple, de voter silencieusement comme un simple député que de parler comme un orateur du gouvernement ? Aussi leur a-t-on laissé tout entière, jusqu'à ce jour, une besogne qu'ils ne semblent pas d'ailleurs désireux de partager avec personne. On comprend, sans que nous ayons besoin d'insister, que entre l'initiative souveraine du chef de l'État représentée par ses avocats officiels et l'initiative purement oratoire des membres de la majorité, l'accord qui existe assurément au fond risquerait plus d'une fois d'être compromis dans la forme.

Avant de reprocher aux écoliers d'ignorer tout ce que le programme a la prétention de leur apprendre, il faudrait se rappeler que la vie politique a été comme suspendue en France jusqu'aux décrets du 24 novembre 1860, et que nous avons vécu huit ans les uns et les autres sans même être bien sûrs de savoir le nom des députés de nos départements. Comment demander aux enfants élevés pendant cette période d'alanguissement politique de montrer la même ardeur que les générations venues à la vie sous un régime de luttes et de liberté ? Car c'est encore un oubli de M. Duruy de n'avoir pas dit que

ce mal d'indifférence chez les jeunes gens est un mal de notre temps. A une époque qui est bien plus la sienne que l'époque actuelle, il les a vus préoccupés au delà du nécessaire de tout ce qui les laisse si parfaitement inattentifs aujourd'hui. Chaque classe avait sa droite, ses bancs du centre, peu garnis d'ordinaire, et sa montagne. Nous sommes loin de dire que cela fût pour le mieux, mais c'était l'image de la grande société reflétée dans la petite. Sous la Restauration, la guerre pour la délivrance de la Grèce, qui semblait inventée tout exprès pour fournir des sujets de grand concours, les brillantes tentatives d'un art nouveau, les discours des orateurs en vogue, tout cela donnait pâture à l'imagination des écoliers. A qui la faute s'ils ont l'air de ne plus rien voir et de ne plus rien entendre ? A qui s'en prendre s'ils pensent n'avoir à s'inquiéter que d'une chose : devenir le plus vite possible des fonctionnaires ? Vous voulez avoir des générations politiques, soit ! Mais alors montrez-leur dès le collège quelque chose à faire. Ayez des écrivains qui ne traînent pas au poignet le boulet de l'avertissement, des députés qui parlent et dont la parole soit un acte, des conseils municipaux aux attributions élargies, des maires nommés par les communes, des conseils généraux qui soient des Chambres au petit pied. Parce que nous sommes une démocratie, parce que vous avez fondé un gouvernement sur le suffrage universel, parce que le pays vous a remis dans un jour de crise le droit de le constituer et de le régir, vous avez trop laissé dire que tout était pour le mieux et M. de Persigny a trop volontiers développé à l'abri de tout contradictoire sa monstrueuse théorie de l'*homme-peuple* <sup>1</sup>.

Mais M. Duruy serait en droit de nous répondre que ne pouvant, de son autorité privée, nous rendre les libertés qu'il a aimées avec nous, il a voulu les remplacer, au moins pour nos enfants, par son programme d'histoire contemporaine. Le projet était depuis longtemps annoncé, nous avons voulu attendre, pour en parler, sa mise en œuvre. Qu'est-ce donc que ce programme ? A première vue, un sommaire inoffensif de l'histoire de France depuis 89 jusqu'à nos jours, mais en réalité une hardie tentative pour mettre la main de l'État sur la tête des générations qui doivent nous remplacer. On paraît comprendre qu'il y a peu à espérer de celles qui occupent la scène en ce moment ; on nous fait l'honneur de croire que nous ne renierons ni nos principes ni notre passé. Mais les enfants n'ont ni engagements ni préférences, c'est eux qu'il faut prendre, c'est eux qu'il faut nous enlever, car ils seront demain le suffrage universel. Et M. Duruy a rédigé une série de questions où la Restauration est appelée officiellement « la Terreur blanche et la loi du sacrilège ; » le gouvernement de Juillet le cens à 200 fr. et l'indemnité Pritchard ; la révolution de Février, le socialisme. Quant au premier Empire, il n'a jamais fait tuer le duc d'Enghien, jamais enlevé traitreusement les Bourbons d'Espagne, jamais livré le pape aux gendar-

<sup>1</sup> Voir son discours de Saint-Étienne au *Moniteur* du 30 août.

més, jamais attiré sur la France la honte de deux invasions et des traités qui en ont été la suite; tout cela c'est de l'histoire, comme l'écrivait le P. Loriquet. L'histoire indépendante telle que nous l'inaugurons aujourd'hui, montrera invariablement l'idéal politique du siècle et le couronnement des destinées de la France, dans le pouvoir qui confère les grades universitaires et les portefeuilles ministériels. On ne prend pas la peine de signaler par son nom la Charte de Louis XVIII que l'histoire, telle qu'on l'écrira dans cinquante ans, nommera peut-être le plus grand événement du siècle, mais on catalogue soigneusement l'établissement du Vésinet, l'Orphelinat du prince impérial, la Société du prince impérial, (prêt de l'enfance au travail), le drainage, la liberté de la boucherie et de la boulangerie, etc. Ici le mal surtout est mis en saillie, là le bien seulement sera indiqué et grossi. A peine pour le premier Empire a-t-on osé parler « de la tension trop grande du gouvernement; » pour le second, qui est debout, pas une réserve, pas un avertissement, pas un blâme, pas une vérité complète. C'est ce que M. Duruy appelle « éclairer la route où nos enfants s'engagent en devenant hommes et citoyens. » D'après son programme et d'après sa circulaire, tous les hommes d'État qui se sont succédé aux affaires depuis la chute du premier Empire, *ont servi leur pays avec de l'erreur*; ce n'est qu'à partir du 2 décembre 1851 jusqu'à M. Duruy inclusivement qu'on a *servi le pays avec de la vérité*. Pour un homme qui s'est vanté de n'avoir jamais flatté personne, on trouvera que M. Duruy ne commence pas mal. *Novum genus assentationis!* a dit Tacite.

Outre cette apparence de courtisanerie qui nous choque tout d'abord parce qu'il y a là quelque chose d'antipathique au caractère français et de démoralisant pour la jeunesse, que d'objections naissent en foule devant cette pensée d'instituer dans nos collèges une chaire de politique; car c'est bien comme on l'a dit, de politique et non d'histoire qu'il peut s'agir. Depuis quelques années seulement, un premier pas avait été tenté dans cette voie. Pour les élèves de rhétorique, le professeur franchissait la date fatidique de 89 et poussait rapidement le récit des faits, *l'histoire-bataille*, comme l'a écrit M. Duruy, jusqu'à 1815. Les philosophes ne s'arrêteront désormais qu'à la prise de Puebla et l'occupation de Mexico; nos écoliers suivront nos zouaves à peu de jours d'intervalle. Quoi! vous écrierez-vous, l'expédition du Mexique, avec sa triple alliance disloquée au premier pas, avec ses bons Jecker, ses candidats à l'Empire, son assemblée des notables, ses discours de Miramar, tout cela en est aussi! Et pourquoi pas? l'expédition de Crimée en est bien et l'expédition d'Italie aussi. Remarquez, je vous prie que, du moment où l'auteur du programme accepterait, comme on le lui conseillait, une limite de temps quelconque entre les choses du jour et les matières de l'enseignement, il ferait brèche de ses propres mains dans son système. S'il est aisé de trouver les raisons de convenances et de respect de la jeunesse qui interdisent d'introduire dans les lycées les faits qui passent à l'heure

même dans la rue, il ne le serait pas moins d'appliquer ces mêmes raisons aux faits d'il y a quinze, vingt et trente ans. Un grand nombre des acteurs les plus importants sont encore là ; leurs fils ou leurs petits-fils sont dans vos classes. En tout cas, les passions de ces époques si près et si loin de nous ne sont rien moins qu'éteintes, et l'on réveillerait certainement plus d'ardeur chez nos écoliers au rappel de nos vieilles querelles qu'en leur demandant si l'archiduc Maximilien ira ou n'ira pas à Mexico.

Qu'on ne parle donc plus de ce temps nécessaire d'épreuves et de contestations, de cette cuve de la discussion publique où doivent bouillir les événements contemporains avant d'en sortir pour l'histoire. Vous êtes forcés de servir à nos enfants un vin tiré le jour même de la vendange. Prenez garde, de plus fortes têtes que les leurs ne seraient pas sûres d'y résister ! Sous peine de ne plus tenir compte de ce danger d'ignorance qui sert de prétexte à vos innovations, aussitôt le fait accompli, vous devez l'enseigner sans vous préoccuper de savoir s'il ne sera pas demain contredit par d'autres faits ou par vous-même. Si votre programme avait été rédigé à la fin du ministère de M. Fortoul, ce ministre n'aurait pas manqué de noter la bifurcation parmi les grands résultats du règne. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Et cependant les mêmes journaux qui vous vantent en ce moment pour en avoir fait justice la célèbrent alors comme un trait de génie. Il n'y a pas de milieu, ou vous devez parler de tout, ou il faudra, comme on s'y est résigné jusqu'ici, laisser aux journaux le récit des faits de chaque jour. Chaque année, votre programme s'allongera de la liste entière des événements officiels. La postérité commencera pour les gouvernants sous leurs yeux et sous leurs mains ; l'avenir supprimé au profit du présent ne sera plus invoqué comme le refuge des causes justes, et grâce à vous, vos collègues réunis autour du tapis vert du ministère pourront dire chaque jour, sans se faire accuser de présomption, ce mot des heures de crise : *Messieurs, nous faisons de l'histoire !*

Eh bien ! nous ne pensons pas autant de mal de la jeunesse actuelle que M. le grand maître de l'Université. Nous ne la croyons ni aussi ignorante des faits contemporains, ni aussi endormie qu'il veut bien le dire. En tout cas, nous oserions compter sur ce cours d'histoire politique fait aux philosophes pour la réveiller. C'est bien assez de l'uniforme, elle n'acceptera le programme que sous bénéfice de révision. Elle dénouera la cravate, elle lâchera quelques-uns de ces boutons à la marque officielle qui la serrent jusqu'au menton. Nous voyons d'ici le professeur passant sous silence avec le programme, les parties scabreuses de l'histoire contemporaine poursuivie par l'attente maligne des écoliers qui auront soin de réparer largement dans leurs compositions les omissions diplomatiques de M. Duruy. A vrai dire, le mauvais rôle ne sera pas pour eux. Ce sont les professeurs qui porteront la peine du peu de franchise de cette réforme. Les uns

et c'est, croyons-nous, le plus grand nombre acceptèrent ce nouveau cours comme la plus difficile corvée d'une profession qui rapporte plus d'honneur que d'agrément. Quant à ceux qui croiraient pouvoir s'épargner du travail et se faire des titres, ils n'auraient qu'à lire les appréciations des journaux officieux sur les événements contemporains.

Nous devons cependant un remerciement à l'auteur du programme du cours d'histoire pour la classe de philosophie. Un des premiers résultats de cette tentative a été de révéler aux journaux démocratiques ce que nous avons toujours appelé le droit antérieur et supérieur du père de famille; le second c'est qu'il assure à tout jamais le règne et le développement de la liberté d'enseignement. Il serait trop violent, en effet, qu'on pût jamais nous contraindre à apprendre notre propre histoire ainsi arrangée. Assez longtemps la presse catholique est restée seule à soutenir cette thèse simple et sacrée du droit de la famille sur les enfants. Il ne s'agissait alors que de la conscience religieuse, et l'on osait nous répondre que l'intérêt de l'État de s'assurer des citoyens « éclairés, » primait le devoir du père d'élever ses fils dans la pratique de sa foi. Aujourd'hui il s'agit d'un *credo* politique à imposer aux élèves de l'Université, et nous avons eu la joie de voir d'anciens adversaires nous emprunter pour se défendre les armes qui nous ont jadis défendus contre eux-mêmes.

En tête de tous, nous devons citer *le Temps*, qui, trop jeune pour avoir pris part aux luttes dont nous rappelons plus haut le souvenir, s'est donné pour spécialité méritoire de poser le premier dans la presse libérale les questions de liberté. Derrière lui est venu *le Siècle*, un peu étonné du langage qu'on lui a fait tenir, mais s'inscrivant bravement parmi les poursuivants d'une liberté de l'enseignement plus complète, ce qui nous permet tout au moins d'espérer qu'il refusera de se joindre à ceux qui voudraient modifier dans le sens de 1852 et de 1854 la loi organique de 1850. *La Revue nationale*, qui est aux revues ce que *le Temps* est aux feuilles quotidiennes et qu'une peine administrative vient d'atteindre pour un délit que la loi a rendu justiciable des seuls tribunaux, s'est exprimée aussi avec une irréprochable netteté. Seule *l'Opinion nationale* qui voit cependant en Pologne ce qu'on peut attendre d'un peuple vraiment catholique, est restée fidèle à la vieille doctrine des ennemis de l'Église. Nullement atteint dans ses prédilections politiques, le moniteur du bonapartisme révolutionnaire s'est senti flatté dans sa monomanie voltairienne. « Que vous importe? disait-il doucereusement aux récalcitrants de la démocratie, ce n'est pas nous qui sommes menacés. *Laissez-nous faire!* » Eh bien! non, nous ne vous laisserons pas faire; ou plutôt, si nous ne pouvons vous forcer d'accepter nos raisons, nous pourrions toujours vous refuser nos enfants, et de cette sorte la réforme de M. le Ministre de l'Instruction publique aurait eu pour premier résultat d'éloigner des établissements de l'État ceux qui ne se résignent pas à voir enseigner à leurs fils le déni-

grement systématique des régimes qu'ils ont aimés et la glorification courtoisanesque des régimes qu'ils n'ont pas servis.

### III

Trois semaines avant que ces pages ne soient remplacées par celles du *Correspondant* de novembre, le discours de la Couronne nous aura donné le mot du gouvernement sur la question de Pologne. Il serait donc puéril de se livrer, si près de l'évènement, à de longues conjectures. Suivant nous, le mot du 5 novembre ne sera ni une déclaration de paix, comme celles que l'Angleterre ne se lasse pas de prodiguer, ni une déclaration de guerre, comme on l'a déjà nettement demandée. Compter pour cette date sur une solution, sur un parti pris hautement annoncé, ne serait connaître ni les habitudes d'une politique qui ne nous doit pas les comptes qu'elle veut bien nous rendre, ni les complications de l'échiquier européen. De pourparlers diplomatiques avec la Russie, nous espérons bien qu'il n'en sera plus question. Mais nous saurons au moins quel effet a produit sur le gouvernement impérial le refus comminatoire du prince Gortchakoff de continuer les négociations. Nous saurons ce que nous devons penser des procédés de la chancellerie russe, qui nous prie d'une part de ne pas nous mêler de ce qui se passe dans les provinces polonaises situées hors des limites fixées en 1815 au royaume de Pologne, et qui de l'autre distrait de ce royaume des districts entiers pour les placer provisoirement, nous dit-on, sous la main plus sûre du gouverneur de la Lithuanie.

On sait que l'Angleterre a déjà répondu. En ce pays, où la parole du ministre des affaires étrangères engage le gouvernement, et où les occasions de se mettre en rapport avec l'opinion sont de tous les jours, lord Russell a profité d'un banquet qui lui était offert dans un bourg d'Écosse pour prononcer des paroles qui auront eu le temps de faire le tour du monde avant que le discours impérial ne soit au *Moniteur*. Malheureusement, si cet exemple prouve en faveur des libres institutions de l'Angleterre, il semble difficile de l'interpréter en faveur de la malheureuse Pologne. Après avoir rappelé que, par les stipulations de 1815, les puissances de l'Europe avaient reconnu, mais à des conditions déterminées, le droit de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse sur les territoires polonais honteusement partagés au siècle dernier, le chef du *Foreign-Office* a ajouté :

« L'Autriche et la Prusse ont rempli les conditions du traité. La Russie ne les a pas remplies. Il me semble que c'est un acte de grande imprudence de la part de la Russie, quand elle avait obtenu ce grand avantage, — quand elle avait reçu de l'Europe la reconnaissance de fait, de l'acte de spoliation

et de partage, — de rejeter les conditions en vertu desquelles cette sanction était donnée, de se baser comme elle se base aujourd'hui sur le partage originel, sur le droit de conquête, rejetant toutes les conditions en vertu desquelles, au traité de Vienne, ce titre était et avait été accepté par l'Europe. (Applaudissements.) Quelles peuvent être les conséquences de cet acte? quelle conduite pourront suivre les différentes puissances de l'Europe? Ce n'est pas une question dans laquelle je puisse entrer avec convenance. Je désirais seulement vous faire remarquer que les conditions qui sont contenues dans le traité de Vienne, et en vertu desquelles la Russie a obtenu le royaume de Pologne, n'ont pas été remplies; et que, sans les conditions de l'engagement, le titre lui-même peut difficilement être maintenu. (Applaudissements.) »

C'est peu sans doute, et pourtant ce serait quelque chose si, avant de prononcer cet arrêt de déchéance diplomatique, le collègue de lord Palmerston n'eût pas déclaré une fois encore que, d'après son sentiment, l'honneur ni les intérêts de l'Angleterre n'exigeaient pas qu'elle se mit en guerre avec le czar. Dès lors, quel sens peut rester aux paroles que nous avons voulu citer textuellement? Puisqu'on est décidé à ne pas contraindre la Russie à tenir ses engagements, à quoi bon lui rappeler qu'elle en doit perdre le bénéfice? Est-ce que jamais elle a eu l'air de compter sur la garantie des puissances pour assurer sa domination à Varsovie? Elle nous eût compris sans doute, si nous eussions répondu : Puisque vous violez le pacte européen, il appartient à l'Europe de le défendre; puisque vous ne voulez pas écouter nos remontrances, nous sommes libres d'écouter le cri de désespoir de la Pologne! Mais, se borner à donner acte qu'on ne reconnaît plus à la Russie d'autre titre que le fait de 1772, et ne pas même reconnaître aux insurgés polonais le droit commun des belligérants; dire à la Russie : Vous n'êtes plus que la conquête! et dire en même temps à la Pologne : Vous n'êtes toujours que l'insurrection! c'est abuser trop cruellement, même pour des diplomates, du droit de parler pour ne pas conclure. A voir l'accueil dégagé fait à ce discours du comte Russell par les feuilles du prince Gortchakoff, on serait, ce semble, en droit de se demander si derrière cette honteuse formule de la reculade ne se cache pas le dessein de mettre à tout jamais la politique anglaise en dehors des complications futures de la question de Pologne. Ce serait, à cent ans de date, le digne commentaire de la réponse de George III à la demande de secours du malheureux roi Stanislas-Auguste. « Je crains, lui écrivait-il le 17 novembre 1772, que les malheurs de la Pologne ne soient arrivés au point de ne pouvoir être redressés que par le Tout-Puissant et *je ne vois pas d'autre intervention qui puisse y remédier* <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Voir cette lettre dans le *Recueil de pièces diplomatiques sur la Pologne*, publié par le comte d'Angelbert.

En attendant le discours de la séance d'ouverture, nos journaux officiels, ces piteux ministres de la parole imprimée, ont voulu aussi tenter une réplique aux dernières communications de Saint-Petersbourg. Est-il besoin de dire qu'ils n'ont fait que prouver une fois de plus que des conseillers défiants et sévères valent mieux pour un gouvernement que de maladroits apologistes? On ne voudrait pas croire, si tout le monde ne s'en souvenait avec confusion, que le bulletin de cette triste campagne de protocoles, qu'on a appelée une retraite diplomatique de Moscou, a été résumée par *la France* en ces trois mots : *une victoire diplomatique*, et par *le Constitutionnel* dans cette phrase fanfaronne : *Comment le gouvernement impérial fait la guerre*. Que restera-t-il à dire à *l'Invalide russe* et à la *Gazette de Moscou*? Ah! si ce pouvait être vraiment là vos victoires et vos guerres, nous aurions hâte de dire : gardons la paix, mais en même temps gardons le silence. Mais quand vos guerres sont les guerres de Crimée et d'Italie, quand vos victoires s'appellent l'Alma et Sébastopol, Magenta et Solferino, comment se permettre, comment se payer de si misérables gasconnades? Vous vous vantez de l'isolement de la Russie; mais ne constatez-vous pas aussi notre propre isolement, quand vous vous écriez chaque matin : « Nous ne pouvons marcher, parce que nous sommes seuls ! » La Russie, dites-vous, a été *moralement vaincue* : allez le conter aux Mouravieff, aux de Berg, aux Annenkoff, que de telles défaites ne détournent pas de leur besogne sanglante. Peu de jours avant le 18 fructidor, un membre des Cinq-Cents, naïf et pompeux comme un journaliste officiel, et qui depuis a été ministre, s'écriait : « Si le Directoire ose braquer contre nous les canons de ses soldats, nous lui opposerons les canons moraux de la loi ! » Hélas ! nous savons tous qu'au jour de la crise ces canons-là font long feu, comme l'enthousiasme de certains artilleurs de parade.

L'unique préoccupation des feuilles complaisantes, ce n'est point de pousser le gouvernement à la défense de la malheureuse Pologne, c'est de bien établir que la position de la France est tout autre qu'en 1840, et qu'autant elle fut impardonnable à cette époque d'abandonner Méhémét-Ali, autant elle a raison aujourd'hui de laisser les Polonais se débattre seuls contre leurs bourreaux. Quant à nous, la première différence qui nous saute aux yeux, c'est que notre client de 1863 nous semble autrement intéressant que celui de 1840. La seconde, c'est que si nous avons eu tort de ne pas faire la guerre il y a vingt-trois ans, au moment où la quadruple alliance venait de se reformer contre nous, nous échapperons difficilement à la nécessité d'agir aujourd'hui que nous nous vantons d'avoir noué la triple alliance de l'Autriche, l'Angleterre et la France contre la Prusse et la Russie. A quoi bon cette alliance, en effet, si elle ne peut rien pour sauver la Pologne? Le résultat du coup hardi de lord Palmerston en 1840 fut de décider le rappel de notre flotte; avons-nous obtenu de la Russie la plus légère concession? Est-ce qu'on a jamais contracté des alliances pour le seul plaisir de dire

qu'on a des alliés et pour en venir, en définitive, à s'obliger sans obliger les autres ?

Tenez, vous feriez mieux d'être francs et de nous dire : Oui, l'Europe entière partage nos sympathies pour la Pologne et nous l'avons amenée à l'exprimer dans les mêmes termes que nous ; mais dès qu'il s'agit de passer aux actes, elle hésite, elle se méfie, elle recule !... Vous seriez alors dans la vérité, et nous vous répondrions que cet accord de sentiments est un succès dont notre patriotisme aime à vous féliciter, mais à condition qu'il aura un autre résultat qu'un « résultat moral ; » autrement nous serions forcés de l'appeler une mystification. Derrière cette sympathie commune qu'on avoue il y a une incurable défiance qu'on dissimule et qui paralyse tout. Nous payons la gloire et les profits de notre guerre d'Italie ; nous payons les hésitations et les torts d'une politique oubliée des traités qu'elle avait dictés. Je sais bien que cette guerre ne fut pas entreprise pour agrandir le territoire national ; je sais bien que de toutes les audaces du Piémont nous avons blâmé les plus révoltantes ; mais les puissances nous répondent en nous montrant sur la carte d'Europe la France augmentée de trois départements et l'Italie foncièrement révolutionnée sous l'égide du principe de non-intervention. Que faire ? Nous ne pouvons cependant rendre Nice et la Savoie à cette seule fin de prouver notre bonne foi. Mais nous pouvons dire solennellement à nos alliés que la France n'est intéressée à aucune rectification de frontières du côté du Rhin, du moment où la Russie ne camperait plus sur les bords de la Vistule. Un grand pas sera fait le 5 novembre prochain vers la libération de la Pologne, si le discours impérial contient cette déclaration.

Nous ne saurions le cacher plus longtemps, c'est un de nos griefs contre la guerre d'Italie de penser qu'elle est le plus grand empêchement à la guerre de Pologne. Qui oserait nier que le mal qui tient liés en Europe les cœurs et les bras, c'est la défiance ? Qui ne voit que cette peste internationale nous est venue d'Italie ? La France de Sébastopol, la France restée dans sa grande et irréprochable situation de la paix de Paris aurait déjà à cette heure conduit à Varsovie les soldats de la triple alliance. Le massacre des Polonais paye l'indépendance des Napolitains. Pendant ce temps le roi du nouveau royaume acheté par nos victoires conclut avec le czar un traité de commerce et d'amitié. Commerce bien naturel ! amitié trop légitime ! Qui nous eût dit de deviner si juste quand nous parlions le mois dernier du peu de sympathie de l'Italie pour la Pologne ? Oh ! c'est que la Pologne est la terre des héros catholiques, et les hommes d'État de Turin sont de force à trouver comme *l'Indépendance belge*, que c'est là une raison décisive pour les laisser égorgés impunément<sup>1</sup>. Nous le disons en toute vérité, la Pologne peut compter

<sup>1</sup> « Quelques sympathiques que soient nos ateliers à la cause de la Pologne, dit *l'Indépendance* du 12 octobre, en prêtant à nos ouvriers ses propres sentiments, ils en sont venus maintenant à une réserve extrême, motivée par la répulsion, par les soupçons que

sur les Turcs pour donner au monde le signal de sa libération, mais jamais sur les Italiens et sur une certaine race de démocrates.

Une autre cause puissante aussi parmi celles qui enchaînent notre indignation contre la Russie, c'est notre expédition du Mexique. Il y a là-bas une armée et une flotte, que nous préférerions bien savoir dans un coin de la Baltique. Nous ne connaissons pas assez ce qu'elles font dans le vieil empire en dissolution des Aztèques, et nous voyons trop ce qu'elles auraient à faire dans l'héroïque pays où commandent et tuent les de Berg et les Mouravieff. L'espace nous manque pour revenir comme il conviendrait sur cette question toujours grave et obscure du Mexique. Le *Livre jaune* qui doit nous être livré dans peu de jours, se fait fort, nous dit-on, de l'élucider et nous la retrouverons dans la discussion de l'Adresse, après avoir donné la part qu'elle mérite à la plus importante des affaires de la session qui est, suivant nous, la vérification des pouvoirs. Qu'il nous suffise de signaler aujourd'hui une remarquable brochure intitulée : *La France et le Mexique*, par M. Adolphe de Belleyne, député au Corps législatif<sup>1</sup>. L'auteur qui est un membre considérable de la majorité gouvernementale, se prononce avec vivacité contre l'établissement d'un prince étranger dans le pays conquis par nos armes, si nous devons en être à aucun titre et pour un seul jour les garants. Une telle solution, dit-il avec trop de raison, loin d'être une délivrance pour la France serait une chaîne. D'autre part, M. de Belleyne n'a pas l'air de garder la moindre illusion sur le sort réservé au futur empereur, quel qu'il soit, dès que l'armée française aurait repris la mer. Que faire donc? abandonner le Mexique aux bandes de pillards qui lui ont infligé une trentaine de gouvernements en quarante ans? Ce serait avouer trop in-

*produit en eux l'action dominante des cléricaux dans l'insurrection de Pologne, des cléricaux pour lesquels le rétablissement de la nationalité de 1772 n'est qu'un moyen qu'un accessoire.* » — « Il faut être bien exigeant, s'écrie noblement M. Lanfrey dans la *Revue nationale*, pour faire un crime d'une croyance qui aide tant de braves gens à mourir sans pousser une plainte. Ce n'est pas d'ailleurs le catholicisme qui est en cause ici, et on ne saurait trop flétrir cette inique et révoltante prétention de certains démocrates qui consiste à croire que les principes ne sont faits que pour eux et leurs amis, à trouver toute naturelle une violation du droit dont ils ne sont pas eux-mêmes victimes. C'est ainsi qu'ils s'indignent contre les souvenirs de la Terreur blanche et qu'ils n'ont que des apologies pour les massacres de Septembre; qu'ils réclament l'affranchissement de tous les peuples, mais ne sont pas loin de considérer comme légitime l'oppression la plus atroce dont il ait été fait mention dans les annales humaines parce qu'elle pèse sur des populations catholiques. Pauvres politiques sans compréhension, sans générosité, dont la vue se trouble aussitôt qu'elle se porte au delà des étroits horizons de l'esprit de système, et qui en sont à la peur de l'inquisition et de tous les vieux fantômes de l'autocratie catholique, lorsqu'il s'agit de s'attaquer à la formidable réalité de l'autocratie russe! Pitoyables ergoteurs, aux yeux de qui ni le dévouement, ni la constance, ni le courage, ni l'amour de la liberté, ni l'héroïsme ne comptent plus pour rien du moment qu'il s'y mêle un sentiment religieux qui n'est pas le leur. »

<sup>1</sup> Paris, chez Dentu.

génument que nous reconnaissons notre tort d'y être allé, et M. de Belleyme ne conseille ce parti extrême que du jour où l'archiduc Maximilien aurait franchement accepté la couronne. Rester dans ce pays jusqu'à ce qu'un prince se laisse tenter? Cela pourrait durer longtemps et le bon sens public ne tarderait pas à nous crier : Que ne le gardez-vous pour vous? — Le garder en effet, essayer d'un petit empire français au milieu de l'Amérique républicaine? C'est la conclusion qui nous paraît non la moins redoutable, mais la plus probable et celle à laquelle les dernières nouvelles de la Vera-Cruz nous avertissent de nous préparer; mais M. de Belleyme s'abstient de la préciser, et se montre d'ailleurs plus optimiste que logicien, quand il finit par déclarer *excellente* une situation dont il a si résolûment dépeint les embarras. Le membre du Corps législatif qui a signé cette brochure ne s'en est pas moins honoré par un acte d'indépendance qui mérite à tous les points de vue d'être offert en exemple à ses collègues.

LÉOPOLD DE GAILLARD.

---

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

# LETTRE

DE

## M<sup>GR</sup> L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

A UN DE SES DIOCÉSAINS

SUR LES ÉTUDES QUI PEUVENT CONVENIR AUX LOISIRS D'UN  
HOMME DU MONDE

(SUITE<sup>1</sup>)

---

IV

L'HISTOIRE.

Je n'emploierai pas un temps superflu à démontrer l'intérêt et le charme de cette étude pour tout homme qui a du loisir, ni la nécessité qu'il y a, aujourd'hui surtout, de ne pas demeurer étranger à la science historique, et de la posséder au moins dans un certain degré que le développement des relations internationales et de la vie politique chez tous les peuples rend plus que jamais indispensable. Qui n'est d'avance convaincu à cet égard ?

« L'histoire, disait le premier philosophe de l'ancienne Rome, est « la lumière des temps, la contemporaine du genre humain, la dépositaire des événements, le témoin de la vérité, l'âme des souvenirs, « la grande conseillère de la vie humaine, la messagère des siècles « passés. »

« Sans elle, disait encore Cicéron, nous vivons dans une honteuse

<sup>1</sup> Voir *le Correspondant*, octobre, p. 217.

« ignorance de tout ce qui nous a précédés; et est-ce là autre chose  
 « qu'une puérité éternelle, qui fait de nous des enfants et des étran-  
 « gers pour le reste de l'univers? »

« L'histoire, disait Fénelon, est très-importante. C'est elle qui nous  
 « montre les grands exemples, qui fait servir les vices mêmes des  
 « méchants à l'instruction des bons, qui débrouille les origines et qui  
 « explique par quel chemin les peuples ont passé d'une forme de gou-  
 « vernement à un autre. »

On sait quel cas Bossuet faisait de l'histoire, et combien il la con-  
 seillait aux particuliers comme aux princes. Selon lui, « un honnête  
 homme ne peut ignorer ni son pays ni le genre humain. » Et une des  
 grandes louanges qu'il donne à la jeune Henriette d'Angleterre, dans  
 l'oraison funèbre de cette princesse, c'est d'avoir eu un goût sérieux  
 pour cette étude. « C'était, dit-il, le dessein d'avancer dans cette étude  
 « de la sagesse, qui la tenait si attachée à la lecture de l'histoire...  
 « Elle y perdait insensiblement le goût des romans et de leurs fades  
 « héros, et soigneuse de se former sur le vrai, elle méprisait ces  
 « froides et dangereuses fictions. »

J'avoue que bien souvent, dans ma vie, en voyant le temps que les  
 femmes et les hommes du monde perdent à la lecture de ces feuille-  
 tons et de ces romans, si vains et si vides, c'est le moins qu'on en  
 puisse dire, dont il ne reste absolument rien, quand il n'en reste  
 pas des impressions dangereuses, j'ai déploré qu'on n'employât pas  
 plutôt ce temps à des lectures historiques, qui, bien choisies et bien  
 conduites, auraient non moins de charme et un bien autre profit.

Car l'histoire n'est pas seulement une lecture instructive, pleine de  
 graves et fortes leçons, c'est encore une lecture très-attractive,  
 curieuse même, mais de la plus légitime et plus noble curiosité; et  
 si variée, que l'intérêt ici est sans cesse renouvelé.

Mais, en dehors de l'intérêt profond qui s'attache aux études histo-  
 riques, comment ne pas sentir quelle lacune l'ignorance de l'histo-  
 ire laisse dans un homme, en quelque situation sociale qu'il se  
 trouve?

Je ne parle pas seulement ici de ceux pour qui une étude appro-  
 fondie de l'histoire est une nécessité de position, par exemple, tout  
 homme qui aspire à la vie politique; tout jeune homme qui entre  
 dans la diplomatie, et veut être non de ceux qui s'y amusent, mais  
 de ceux qui s'y distinguent; et encore les magistrats, les avocats, les  
 hauts administrateurs, etc. : je parle de quiconque veut simplement  
 se tenir au courant de ce qui se passe dans le monde, et comprendre  
 quelque chose aux besoins et aux aspirations de son époque.

Car le présent a ses racines dans le passé; un siècle est ce que l'ont  
 fait les siècles qui l'ont devancé; une génération hérite du bien et du

mal transmis par les générations antérieures ; les institutions qui se développent ou qui meurent ont leur cause de ruine ou de vie dans les faits qui ont précédé. En un mot, une grande solidarité lie ensemble tous les âges, et l'histoire est une toile ininterrompue où tous les fils qui vont faire la trame de demain tiennent à ceux qui ont fait la trame d'hier.

Aujourd'hui surtout, que le monde est ouvert de tous côtés, que les relations entre les peuples ne connaissent plus de barrières, que l'ancien et le nouveau monde ressentent mutuellement le contre-coup de leurs agitations intérieures, que la France est partout, par ses colonies, ses flottes, ses armées, ses missionnaires, il est indispensable d'avoir des connaissances historiques variées et étendues, si l'on ne veut pas rester étranger aux grandes questions contemporaines et voir passer les événements sans les comprendre.

Je prends une seule question, la question mexicaine. Qui ne voit de suite toutes les questions historiques impliquées dans cette seule question pour qui veut vraiment l'entendre ? Qui sont ces peuples ? Quel est leur tempérament, leur caractère et le mélange de sang indien et de sang européen qui fait leur type particulier ? Quel rôle sont-ils appelés à jouer dans l'Amérique ? Quelle influence représentent-ils ? Par quelles phases ont-ils passé ? Quels événements ont amené l'état actuel auquel nous voulons porter remède ? Quelles nations les entourent ? Et que sont elles-mêmes ces nations ? etc., etc. Autant de questions nécessaires pour savoir quel gouvernement le Mexique peut comporter, et ce que nous pouvons y faire. On remonte ainsi jusqu'à la guerre de ces colonies avec l'Espagne, jusqu'à la fondation des colonies espagnoles. Plus on va, plus le champ s'ouvre, et les questions se multiplient. Si on est étranger à ces choses du temps passé, on l'est aussi aux choses contemporaines, et l'on en est réduit alors à ne savoir, sur les questions les plus graves, que ce qu'apprennent les journaux. Bien plus, on ne comprend pas même les journaux.

Et cependant, quels que soient l'intérêt et l'utilité des études historiques, deux choses sont certaines : c'est qu'on sait très-peu l'histoire et qu'on l'étudie très-peu. On sait très-peu l'histoire. La raison en est bien simple : qu'a-t-on pu en apprendre dans les premières études, et surtout qu'en a-t-on retenu ? On a eu en main des abrégés ; on a parcouru en six ou sept ans, à travers bien d'autres études, les soixante siècles de l'histoire du monde ; on a su à peu près et en gros les principaux faits, quelques dates, la succession des peuples, les noms de quelques dynasties, de quelques grands hommes ; mais cela n'est pas la vraie science de l'histoire, et cela même se confond et s'efface bientôt dans la mémoire : si on ferme les livres d'histoire,

comme tous les autres, bientôt on a tout oublié, on ne sait plus même les faits.

D'ailleurs, la connaissance des faits et des dates, si exacte et si développée qu'on la suppose, n'est guère, en soi, qu'un préliminaire de la science historique. C'est le fondement nécessaire des études ultérieures, mais ce n'est pas la science elle-même, et si on s'en tient là, on aura gagné peu de chose. Il ne suffit pas de connaître les faits, il faut les comprendre, savoir quelles causes les ont amenés, quels résultats ils ont produits. Il y a deux méthodes, toutes deux également peu praticables dans les premières études historiques, pour acquérir cette science des causes et des effets, laquelle seule donne à l'histoire sa lumière et son enseignement. Il y a l'histoire, telle que l'écrivit Tacite, l'histoire qui recherche l'action de l'homme dans le monde, et ne se borne pas à raconter les événements, mais les explique par les mobiles et les ressorts humains ; or quelques pages de cet auteur traduites en rhétorique ne suffisent pas à cet enseignement : et il y a, plus haut encore, dans la région où planaient saint Augustin et Bossuet, une philosophie supérieure de l'histoire, qui recherche l'action de Dieu, le plan divin dans le monde, lit par conséquent plus loin dans les événements, les pénètre à une plus grande profondeur : mais cette haute philosophie, on l'enseigne et on l'apprend peu dans les classes.

Eh bien, c'est de cette double façon, quand on est homme, et qu'on est chrétien, qu'il faut reprendre l'étude de l'histoire. Il faut sortir des abrégés, et entrer dans la grande histoire. Les abrégés peuvent être encore consultés comme auxiliaires pour la mémoire, mais il faut lire l'histoire élevée, l'histoire vivante, et apprendre en la lisant à juger les hommes et les choses.

Vraiment, je ne puis m'empêcher de le dire ici, il faut avoir l'esprit bien peu sérieux, ou bien affadi par la triste littérature contemporaine, pour ne pas aimer à lire les grands historiens. Tant d'éminents talents se déploient dans une belle histoire ! C'est une œuvre littéraire si considérable ! Les beautés y sont d'un ordre si élevé, et si variées ! Pour moi, à ne considérer là que le plaisir d'esprit, j'avoue que peu d'œuvres du génie humain me donnent autant de jouissances.

Mais là aussi le champ est sans bornes, et la route a besoin d'être tracée, la tâche mesurée aux hommes du monde qui ne sont pas savants de profession, et veulent néanmoins ne pas se priver des avantages d'une étude sérieuse de l'histoire, proportionnée à leurs besoins et à leurs loisirs. Essayons donc d'indiquer, sans décourager personne, les degrés qu'on pourrait successivement parcourir dans cette étude.

Les deux grandes divisions de l'histoire, c'est l'histoire ancienne et l'histoire moderne. L'histoire ancienne finit à Jésus-Christ : la croix apparaît au sommet des temps, marquant le point de jonction des deux versants de l'humanité.

Il y a aussi, mêlées à l'histoire profane, l'histoire sainte et l'histoire ecclésiastique ; nous en parlerons à part.

Une question se présente tout d'abord ici. Un homme qui a déjà une certaine connaissance générale de l'histoire, — c'est le point de départ, — mais superficielle, et qui veut enfin apprendre l'histoire sérieusement, doit-il commencer par l'histoire ancienne ou par l'histoire moderne ? Pour moi, je réponds sans hésiter : par l'histoire moderne.

Et parmi les histoires modernes, celle qu'avant toutes les autres je conseille de reprendre et de pousser aussi loin que l'on pourra, c'est l'histoire de France. On le comprend. Comment un Français peut-il laisser de côté l'histoire de France ? Comment peut-on se résigner à ignorer l'histoire de son pays ? Ignorez toute autre histoire plutôt que celle-là. C'est faire injure au patriotisme, ou plutôt c'est ne pas sentir dans son cœur cette flamme sacrée, que de rester volontairement dans une telle ignorance. Et cependant telle est la désuétude des études sérieuses parmi nous, qu'il n'est pas rare de trouver des personnes du monde très-confusément instruites de l'histoire de leur pays.

« Je vois avec douleur, disait autrefois le bon Rollin, que l'histoire de France est négligée par beaucoup de personnes à qui pourtant elle serait fort utile, pour ne pas dire nécessaire. Quand je parle ainsi, c'est à moi-même le premier que je fais le procès ; car j'avoue que je ne m'y suis point assez appliqué, et j'ai honte d'être en quelque sorte étranger dans ma propre patrie, après avoir parcouru tant d'autres pays. Cependant notre histoire nous fournit de grands modèles de vertu, et un grand nombre de belles actions qui demeurent la plupart ensevelies dans l'obscurité, soit par la faute de nos historiens, qui n'ont pas eu, comme les Grecs et les Romains, le talent de les faire valoir ; soit par une suite du mauvais goût qui fait qu'on est plein d'admiration pour les choses qui sont éloignées de notre temps et de notre pays, pendant que nous demeurons froids et indifférents pour celles qui se passent sous nos yeux. »

Les regrets exprimés si naïvement par Rollin accuseraient d'autant plus aujourd'hui les personnes indifférentes à l'histoire de France, que nous avons ce que Rollin se plaignait de ne pas avoir, des historiens. De nos jours les études historiques se sont relevées parmi nous, et l'histoire de France a été explorée en tout sens. Les sources, tous les documents primitifs ont été consultés. De grands travaux, soit sur

l'ensemble, soit sur telle ou telle époque de notre histoire, ont été publiés.

Nous avons de grandes histoires, et des histoires intermédiaires entre les grandes histoires et les abrégés. Nous avons des histoires générales, et des histoires particulières ou locales pour certaines époques ou certaines provinces; nous avons des monographies, des Mémoires; des histoires par lettres, par leçons; des considérations sur l'histoire, etc., etc. Nous avons enfin les sources, ces grandes collections des documents relatifs à l'histoire de France, celle de M. Petitot, reproduite, par MM. Michaud et Poujoulat, sous une forme très-économique, et celle décrétée autrefois par M. Guizot, et continuée par ses successeurs au ministère.

Malheureusement, l'esprit de tous ces ouvrages est très-divers, et indépendamment des faux points de vue et des erreurs purement historiques, il y en a qui respirent une hostilité déplorable contre l'Église. L'histoire est un des terrains que la presse antireligieuse contemporaine a choisis de préférence, et qu'elle a le plus exploités : elle a fait mentir contre nous l'histoire même. Pour quiconque tiendrait à honneur de prendre rang parmi les défenseurs que la vérité révélée compte même dans les rangs des laïques, il y aurait là bien des erreurs à dissiper, des mensonges à réfuter, des malentendus à éclaircir; erreurs, mensonges, malentendus, qui traînent encore dans une quantité de livres, et que nombre d'écrivains secondaires répètent, sans les contrôler, parce qu'ils ont été dits. — Et voilà précisément pourquoi, en présence d'opinions aussi téméraires et funestes qu'incertaines et arbitraires, il importe de se munir d'un solide savoir historique; il importe que l'homme du monde, qui lit simplement l'histoire pour s'instruire, choisisse sévèrement ses auteurs. Je dirai là-dessus nettement ma pensée. Il y a des écrits manifestement antichrétiens, dont je déconseille absolument la lecture aux hommes du monde — sauf les motifs graves qui pourraient permettre à quelques-uns de les avoir entre les mains. — Quant aux écrivains qui peuvent avoir des préventions fâcheuses, et des préjugés d'éducation, mais qui ne sont pas systématiquement hostiles à l'Église, et ne craignent pas de lui rendre justice, — il en est qui se sont honorés par cette haute sincérité, — s'ils ont fait des travaux historiques remarquables, je pense qu'un laïque instruit, et d'un esprit mûr, peut les lire, mais je lui conseillerais fort de lire concurremment un auteur sûr qui permettrait de les contrôler.

Essayons maintenant d'indiquer ici quelques-uns de nos historiens.

Peut-être, si l'on n'a encore que des notions trop confuses sur l'histoire de France, serait-il nécessaire, avant de se jeter dans les grands

auteurs, d'étudier sérieusement un de ces ouvrages qui tiennent le milieu entre les grandes histoires et les abrégés. En voici quelques-uns : *L'Histoire de France*, de M. Trognon, excellent ouvrage ; celle de M. Laurentie, dont le juste succès fait assez l'éloge ; celle de M. Amédée Gabour, et celle aussi de M. Keller, quoique moins détaillée. Je regrette de ne pouvoir conseiller qu'avec réserve *L'Histoire des Français*, de M. Théophile Lavallée.

Ce premier travail fait, et toute la suite de l'histoire de France étudiée et apprise, on lira alors avec plus de fruit des histoires plus développées.

Pour les origines, Grégoire de Tours, traduit de nos jours par M. Guizot, est une excellente et charmante lecture : on sait en quelle estime le tenait M. Ozanam.

Parmi nos anciens historiens, Mézerai ; et surtout le P. Daniel, auquel les plus savants historiens de nos jours rendent un juste hommage : Anquetil est très-loin de le valoir.

Parmi les écrivains modernes, un des plus éminents est sans contredit M. Guizot. Dans ses *Essais sur l'Histoire de France*, et dans son cours de 1825 à 1829, où il a fait de l'histoire de France une histoire de la civilisation moderne comparée, il est remonté aux sources, et a ouvert de nouvelles perspectives à la science. Esprit généralisateur, qui a de plus le mérite de bien étudier les faits. Tout en rendant souvent justice à l'influence salutaire de l'Église, il n'est pas exempt des préjugés du protestantisme, en particulier sur la constitution même de l'Église dans les premiers siècles. Ses aveux favorables n'en ont que plus de force, quand il parle par exemple de saint Benoît et des monastères comme il le fait.

Son correctif nécessaire est l'abbé Gorini : j'en dis autant pour MM. Thierry (Augustin et Amédée), deux écrivains dont le premier surtout a contribué beaucoup à ramener à l'étude des sources et à mettre l'histoire de France dans la voie d'une critique nouvelle.

Je passe sous silence les histoires de MM. Henri Martin et Michelet, profondément gâtées, malgré le savoir et les recherches, par l'esprit actichrétien de leurs auteurs. Pour ma part, je ne conseille pas de pareils livres.

Je craindrais, si je voulais faire ici une revue des bons ouvrages qui ont paru de notre temps sur telle ou telle partie de notre histoire, de me laisser entraîner en ce moment à trop de détails ; et aussi de commettre une sorte d'injustice en ne citant pas tous ceux qui pourraient être cités : je nommerai cependant, *l'Histoire des Ducs de Bourgogne*, par M. de Barante ; l'ouvrage de M. Dareste de la Chavanne, sur *l'administration de la France, depuis Philippe Auguste* ; les *Fondateurs de l'Unité française*, par M. de Carné ; le beau travail de

M. Wallon, sur *Jeanne d'Arc*; l'*Histoire de madame de Maintenon*, par M. le duc de Noailles, et les savantes publications de MM. Pierre Clément et Rousset, sur l'administration de Colbert et sur celle de Louvois.

Mais s'il y a une partie de l'histoire de France que je conseillerai surtout d'étudier à fond, — non pas tant aux très-jeunes gens qu'aux hommes mûrs et aux pères de famille, — et vers laquelle d'ailleurs les esprits soient le plus portés, c'est celle qui, commencée en 1789, on peut le dire, dure encore. Certes les événements qui se passent dans cette période, les questions qui s'y débattent nous touchent d'assez près pour qu'il nous importe de savoir exactement cette histoire; et les erreurs que les passions politiques, philosophiques et irrégieuses y ont répandues, sont une raison de plus pour chercher à y voir clair. Je suis très-convaincu, pour ma part, qu'un grand pas sera fait vers la pacification des esprits et des âmes, quand les faits si complexes de la Révolution seront connus sous leur vrai jour, et le départ entre le bien et le mal déterminé avec la haute et sévère impartialité qui convient à l'histoire; il est incontestable du moins qu'un homme bien éclairé sur cette histoire, connaissant à fond les événements et les hommes, les causes et les résultats, ne flotterait pas dans son appréciation de cette formidable époque à tous les vents de l'opinion et des partis, et serait plus éclairé et plus fort dans les luttes présentes. Ici surtout ce ne sont pas les livres qui manquent; mais l'embarras est de bien choisir parmi tant de livres écrits la plupart avec la passion contemporaine. Les plus célèbres sont assez connus et entre les mains de tout le monde. Il est inutile de les nommer ici. Je me bornerai à avertir du danger, et à conseiller, surtout aux jeunes gens, d'être en grande défiance, et de ne rien lire sur ces matières avant d'avoir consulté un homme grave et sûr.

Je ne remonterai pas l'histoire de France de siècle en siècle pour indiquer l'intérêt particulier que présente chaque époque: mais comment passer sous silence et ne pas recommander à l'étude spéciale des hommes tant soit peu désireux de belles connaissances, ce grand dix-septième siècle, ce règne de Louis XIV, sur lequel d'ailleurs tant de travaux remarquables ont été faits; histoires générales ou travaux particuliers: biographies, Mémoires, études de tout genre sur l'administration, les finances, les guerres, toutes les grandes questions et les grands hommes de ce temps-là; voilà assurément qui mérite d'être étudié, voilà qui vaut mieux que les lectures malsaines et les entretiens quelquefois plus malsains encore du club et du cercle, et que toutes ces frivolités et ces misérables occupations qui dérobent souvent les meilleures heures et les meilleurs jours! Je le demande de nouveau, comment a-t-on du temps à donner aux vains littérateurs et

feuilletonistes de l'époque, et pas un jour, pas une heure à l'étude des grands siècles de l'histoire de son pays ! Plus j'avance dans l'examen détaillé de ce qui pourrait occuper utilement les loisirs des hommes du monde, plus devient inexplicable pour moi l'abandon si fréquent de toute étude sérieuse. N'est-il pas évident que l'histoire de France, à elle seule, suffirait pour occuper et charmer toute une vie ? Nous n'en sommes qu'au dix-septième siècle, et déjà combien d'ouvrages du plus haut intérêt, que bien peu de jeunes gens et d'hommes du monde ont lus, et qu'il leur serait si facile de lire !

Si nous remontons plus haut dans notre histoire, nous trouvons Henri IV et la Ligue, les guerres de religion, le protestantisme, la découverte de l'Amérique et l'histoire des colonies européennes dans le nouveau monde, et enfin le moyen âge.

Le moyen âge, époque longtemps négligée, obscure, mal jugée, est enfin aujourd'hui plus équitablement apprécié. Là surtout, dans l'ombre mal éclaircie, dans l'apparent chaos de ces temps, l'incrédulité était allée chercher ses armes, et une histoire ingrate et mensongère faisait un crime à l'Église de ses propres bienfaits. Le jour s'est levé sur ces grandes questions ; et bien qu'aujourd'hui encore des esprits extrêmes en restent sur le moyen âge au dénigrement absolu ou à l'enthousiasme absolu, un esprit impartial et sincère peut contempler, à côté des misères inévitables, la grandeur réelle de ces temps et la portée véritable des faits.

Quels temps et quels faits immenses ! A s'en tenir aux grandes lignes de cette histoire, les invasions et les établissements successifs des barbares, le règne de Charlemagne, le schisme grec, l'islamisme, la féodalité, les croisades, les grands papes, les grands ordres religieux, la lutte du Sacerdoce et de l'Empire, les guerres entre la France et l'Angleterre : voilà les grands faits historiques qui dominant tout le moyen âge. Qui ne voit, d'après ce simple énoncé, quel haut intérêt présentent de telles études ? Aussi, avec quelle ardeur les hommes de labeur ont-ils exploré cette époque ! La science catholique et même la science protestante s'y sont exercées à l'envi ; et qui veut étudier ces temps, n'est pas en peine de trouver d'excellents ouvrages, quelques-uns mêmes écrits par nos frères séparés, que la bonne foi et la vraie science ont transformés en apologistes inattendus de l'Église, de la Papauté, et des grandes institutions catholiques. Comment se fait-il, encore une fois, quand on a des loisirs, qu'on ne soit pas tenté d'étudier par soi-même et de se faire une opinion personnelle, éclairée, sur de tels siècles et de tels faits ?

Que ceux auxquels je m'adresse comprennent bien ma pensée. Je ne demande pas à tous les hommes qui ont du loisir, de se faire éru-

dits : mais je ne vois certes pas pourquoi ils dédaigneraient de profiter du travail des érudits ; et je leur montre comment ils pourraient, avec peu de peine, ou plutôt avec un très-grand charme, par de simples lectures bien ordonnées, employer noblement leurs loisirs à acquérir d'utiles connaissances, et à tenir constamment leur esprit dans une région élevée. Que d'autres s'enfoncent dans le passé, et fouillent péniblement le sol de l'histoire ; en un mot, que les savants fassent la science ; mais au moins que les hommes du monde se donnent la peine de lire, et de profiter de la science toute faite !

Vraiment ici ma surprise est extrême, et mes regrets, je ne dirai pas mes reproches, s'adressent non pas seulement aux jeunes gens et aux hommes légers, mais à des hommes sérieux et à des chrétiens sincères, qui restent trop indifférents aux questions les plus intéressantes pour leur foi, et ne prennent pas même la peine de lire les ouvrages des catholiques militants qui sont pour eux sur la brèche, et défendent la cause commune. Comment ! voilà des écrivains, des laïques, tels que MM. Ozanam, Lenormant, de Champagny, Albert de Broglie, de Montalembert, qui consacrent de longues années à étudier quelque point important de l'histoire ; Ozanam use sa vie à faire l'histoire de l'établissement du christianisme chez les Germains ; M. de Montalembert poursuit depuis vingt ans l'histoire de l'ordre monastique en Occident ; M. de Broglie publie sur l'Église et l'empire romain au quatrième siècle quatre beaux et savants volumes : n'y a-t-il pas une vraie tristesse à penser que pour beaucoup de catholiques, à qui il en coûterait peu de lire ces ouvrages, ces ouvrages sont comme non venus ?

Serait-il donc si difficile de faire un travail comme celui que je vais dire, et de lire, dans un temps plus ou moins long, selon les loisirs qu'on a, mais avec suite, la série d'ouvrages que je vais indiquer, qui s'échelonnent pour ainsi dire et se complètent les uns les autres ?

Commencer, par exemple, avec *les Césars* de M. de Champagny, y compris *Rome et la Judée* ; poursuivre avec ses *Antonins* ; trois ouvrages de premier ordre. De là, il n'y a qu'un pas aux quatre volumes de M. de Broglie sur *l'Église et l'empire romain au quatrième siècle* ; M. de Broglie donne la main à Ozanam, qui fait suite avec ses volumes sur *la Civilisation au cinquième siècle* ; c'est l'époque de l'invasion des barbares ; on peut poursuivre, alors encore avec Ozanam et son *Histoire de l'Établissement du christianisme chez les Germains* ; puis on rencontre les belles leçons historiques de M. Lenormant, qui introduisent plus avant dans le moyen âge ; et les deux magnifiques volumes de M. de Montalembert, sur *les Moines d'Occident*. — Un

chef-d'œuvre d'érudition et d'équité historique, qui ferait entrer encore plus à fond dans l'intelligence de ces temps, c'est *le Pouvoir temporel du Pape au moyen âge*, par le modeste et savant abbé Gosse-  
lin. — Je pourrais multiplier ces indications; ajouter ici, aux ouvrages cités déjà, l'histoire de quelques grands papes, telle que l'histoire d'Innocent III, ou de Grégoire VII, l'histoire des Croisades. N'est-il pas manifeste que ces lectures seraient pour un esprit quelque peu sérieux du plus haut intérêt, et qu'elles ne demandent pas un travail impossible; qu'il s'agit ici simplement de leur donner une part de son temps, et de les poursuivre avec constance? Voilà comment je comprendrais qu'un homme d'intelligence et de loisir s'occupât d'histoire.

Un autre objet d'études historiques, très-intéressant encore et très-important, aujourd'hui surtout, c'est l'histoire des nations européennes. Je dis aujourd'hui surtout; car dans le système d'équilibre politique qui a prévalu en Europe, et où les rapports de toutes les nations occidentales sont tels, je le répète, que toutes les grandes questions deviennent facilement des questions générales, il est difficile à un homme qui veut être de son temps et savoir l'histoire, de rester renfermé dans celle de son pays: d'ailleurs, l'histoire de France se mêle à celle de tous les peuples voisins; il est donc nécessaire, même pour bien savoir l'histoire de France, de connaître aussi, dans une certaine mesure, l'histoire des nations étrangères: d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, d'Allemagne, de Prusse, de Pologne et de Russie. Encore un nouveau sujet d'étude qui sollicite et condamne la négligence, véritablement incompréhensible, des hommes du monde qui ne lisent pas, ou ne lisent que des futilités.

Mais ce n'est là que la moitié de l'histoire, et l'histoire ancienne, quoique moins nécessaire aux hommes des temps modernes, mérite certes bien aussi la peine d'être étudiée. Mais, où étudier l'histoire ancienne? Dans les ouvrages modernes sans doute qu'on trouvera facilement autour de soi; mais aussi, et avec plus d'intérêt encore, dans les sources, dans les anciens, dans les historiens de la Grèce et de Rome. Non, je n'ai pas un doute à cet égard, et je dis que des écrivains tels que Tite Live et Tacite, César et Salluste, tels qu'Hérodote et Thucydide, Polybe et Plutarque, — tous d'ailleurs traduits en notre langue, — ne doivent pas être négligés.

Certes, ce serait être bien superficiel et accuser bien peu de goût littéraire, que de trouver aujourd'hui surannée et sans charme la lecture de ces immortels ouvrages, qui, à bien des points de vue, nous dominent encore et seront nos éternels modèles. L'antiquité avait évidemment le génie de l'histoire. Je sais bien que Malbranche, un jour, rencontrant un jeune homme de dix-huit ans,

qui devait être le président d'Aguesseau, penché sur la lecture de Thucydide, lui conseilla, par préjugé de philosophe contre l'histoire, de fermer le livre ; mais l'exemple du jeune d'Aguesseau n'en est pas moins là pour rappeler aux jeunes hommes de notre temps les solides lectures dont se nourrissait la forte génération du dix-septième siècle. Pourquoi un homme du monde regarderait-il comme indigne de lui de converser de temps en temps avec ces nobles esprits, et de goûter dans leurs pages immortelles le grand style de l'histoire ?

Il y a, du reste, un ouvrage moderne qui contient comme la substance de tous les grands historiens de l'antiquité, c'est l'*Histoire ancienne* et l'*Histoire romaine* de Rollin ; ouvrage composé avec les textes mêmes des anciens, que Rollin a eu le grand bon sens et le grand talent de traduire, et de fondre dans la trame de son récit. Quelles que soient les réserves que la science moderne puisse faire sur la critique de Rollin, ses deux histoires n'en sont pas moins une œuvre admirable, qui fait connaître merveilleusement l'antiquité, et qu'il serait souverainement injuste de ne pas tenir en haute estime. Au reste, si Rollin lui-même paraît trop volumineux, qu'on lise au moins l'abrégé en huit volumes qu'on en a fait ; tout y est substantiel et instructif.

Qu'à tout le moins, on lise les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains* de Montesquieu, et surtout l'incomparable *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet.

Ce dernier ouvrage nous conduit à une étude d'un intérêt supérieur encore et d'une plus grande portée. La science de l'histoire a son couronnement dans une science plus haute, la philosophie de l'histoire : point de vue tout moderne ou plutôt tout chrétien, car l'antiquité païenne avait le style de l'histoire, mais elle n'avait pas, et, à vrai dire, ne pouvait pas avoir de véritable philosophie de l'histoire. Tout un côté de l'histoire, et le plus grand, lui était voilé. Il y a deux agents dans l'histoire : l'homme et Dieu ; et bien que l'homme nous paraisse au premier plan, en réalité il n'est qu'au second ; le premier et le principal agent, c'est Dieu : *l'homme s'agite et Dieu le mène*. D'où il suit que la vraie notion de l'histoire n'est pas autre que le tableau des développements de l'humanité sous l'action de la Providence. L'histoire telle que l'antiquité l'a conçue ne répondait, en partie, qu'à la première moitié de cette définition ; la notion de la Providence, très-obscur dans le paganisme, préoccupait peu les historiens, et d'ailleurs, la Providence n'avait pas encore dit son secret. Ce n'est que par le Christianisme, par la révélation biblique et évangélique, que la conduite de Dieu sur les peuples et le but de son action ayant été manifestés, le principe de la philosophie de l'histoire a été posé, et ses grandes lignes tracées. On a su alors que les peu-

ples ne s'agitent pas par des mouvements confus et désordonnés, comme les nuages au souffle des tempêtes, mais qu'il y a un ordre caché dans le désordre apparent où ils roulent et un terme fixé d'avance à leurs mouvements. Et de même que les astres du ciel ne sont pas isolés et indépendants, mais sont groupés en systèmes, et, en même temps qu'ils ont leurs lois, leurs mouvements propres, leurs harmonies particulières, gravitent autour d'un centre mystérieux, et sont emportés d'un mouvement commun dans l'espace, ainsi en est-il des peuples : tous ont leur caractère, leur action, leur mission propre, mais ils font partie d'un système général, ils gravitent autour d'un centre, et s'en vont où Dieu veut, où Dieu permet, où Dieu sait, et ainsi une magnifique unité est au fond de l'histoire.

Et de même encore qu'il ne suffit pas pour avoir la science des mouvements célestes, de connaître isolément les astres, mais qu'il faut de plus connaître l'ensemble et les lois du système dont ils font partie, ainsi pour avoir la haute et vraie science historique, faut-il jeter un coup d'œil d'ensemble sur l'histoire, en connaître le centre réel, et voir comment chaque peuple accomplit librement autour de ce centre sa révolution. Cette synthèse supérieure est la condition de la science; alors, sous la lettre des faits apparaît le sens des faits, l'idée qu'ils recèlent, et cette idée est divine. Mais ce n'est que dans les temps chrétiens qu'on a pu ainsi envisager l'histoire. Le principe de la philosophie de l'histoire, je l'ai dit, étant posé, et ses grandes lignes tracées dans les livres saints, les conjectures de la philosophie de l'histoire avaient un point de départ solide : de là sont nés quelques grands ouvrages qu'il est d'un capital intérêt encore de connaître et dont je recommande sans hésiter la lecture à tout homme de notre temps. Dans l'antiquité : *la Cité de Dieu*, de saint Augustin, le beau livre de Salvien *sur le Gouvernement divin*, l'*Abrégé* de Paul Orose, le disciple de saint Augustin; dans les temps modernes : le *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet; je dirai même les deux volumes sur la *Philosophie de l'histoire*, de F. Schlegel, malgré les idées trop hasardées et les faux jugements qui s'y trouvent; et certains autres ouvrages écrits plus ou moins à ce point de vue, tels que l'*Histoire du monde*, dont M. de Riancey, donne en ce moment une toute nouvelle édition en dix volumes, dans laquelle se trouvent résumées les recherches de la science moderne, avec un solide esprit chrétien; le beau discours du P. Lacordaire, sur la *Mission de la nation française*, etc. Je citerai encore quelques grands ouvrages de même nature, quand je parlerai de l'histoire ecclésiastique.

Je le répète en terminant, le champ de l'histoire est véritablement sans bornes, les grands ouvrages historiques, anciens et modernes, abondent autour de nous; l'intérêt, le charme de ces études est ex-

trême : me sera-t-il permis de le redire une dernière fois? comment, quand on a du loisir, de l'esprit, de l'intelligence, et qu'on n'est pas irremédiablement enfoncé dans la légèreté et la frivolité, comment ne pas prendre goût aux lectures historiques? Véritablement, n'y en a-t-il pas pour tous les goûts, pour tous les attrait, pour tous les esprits? Depuis la biographie jusqu'à l'histoire, depuis les événements contemporains qui nous pressent, nous poussent, jusqu'aux plus lointaines origines des peuples, depuis l'histoire locale de la province, de la ville natale même, jusqu'à l'histoire universelle; depuis les simples mémoires jusqu'à la haute philosophie de l'histoire? On peut choisir l'époque que l'on voudra, l'historien qui plaira, le système historique qui agréera. Mais au milieu de tant de richesses, rester dans une pauvreté et un dénûment lamentables, dans une ignorance honteuse, ne rien lire quand il y a tant à lire, ou, à des lectures solides et pures, préférer des lectures vaines et malsaines, voilà ce que je ne puis comprendre.

Il faut donc lire, il faut étudier l'histoire, c'est-à-dire il faut la lire avec suite, avec réflexion, la plume à la main, en exerçant à la fois la mémoire et l'intelligence. C'est pour les études historiques, plus peut-être que pour les autres, que je sens la nécessité de répéter et d'inculquer de toutes mes forces le conseil capital, sans lequel on retirera peu ou point de fruit des meilleures lectures : lire avec suite et la plume à la main. Je voudrais des résumés historiques bien faits, et je dirai même matériellement bien écrits et bien soignés, qu'on ait plaisir à garder, à relire, à méditer. D'Aguesseau, que j'aime tant à citer, a dit tout cela encore avec son bon sens pratique admirable.

« La liberté ou la négligence de la mémoire ont besoin d'être dominées par quelque chose de plus fort, et il n'y a que la plume qui puisse les fixer et vous en rendre le maître. Se contenter de lire les choses de cette nature, c'est les écrire sur le sable; les arranger soi-même et les digérer par écrit, selon son goût et sa méthode particulière, c'est graver sur l'airain; le travail en est plus grand, je l'avoue, mais, outre que le fruit en est aussi infiniment grand, vous reconnaîtrez un jour que vous aurez gagné, même du côté du travail, parce que vous ne serez plus obligé de revenir sur vos pas et de recommencer à vous instruire de nouveau, ce qui arrive presque toujours à ceux qui se contentent d'une simple lecture et qui ne se donnent pas la peine d'arrêter par l'écriture des notions qui nous fuient et qui nous échappent malgré nous, si nous ne savons pas les fixer. »

## V

## LE DROIT.

Une des plus hautes et des plus belles études auxquelles il soit donné à un homme de se livrer est assurément l'étude du Droit.

Parmi toutes les choses de l'humanité, le Droit est sans contredit une des plus saintes et des plus vénérables.

Soit qu'on l'envisage en lui-même, dans son origine, dans son objet, dans son but, soit qu'on l'étudie dans les lois humaines qui le déterminent et le règlent, le Droit apparaît avec un caractère de gravité, de grandeur, et d'autorité, qui fait de cette science une science à part et souveraine.

Le Droit a son origine dans la loi éternelle qui est Dieu. « Le Droit « est la raison universelle, la suprême raison fondée sur la nature des « choses. Les lois sont ou ne doivent être que le Droit réduit en règles « positives, en préceptes particuliers. » Ainsi s'expriment les auteurs du premier projet du Code civil dans leur discours préliminaire.

L'orateur romain disait dans un langage encore plus élevé :

« Il y a une loi, non écrite, mais innée, que nous n'avons pas « apprise de nos maîtres, ni reçue de nos pères, ni étudiée dans les « livres : nous la tenons de la nature même... C'est cette loi natu- « relle qui est l'esprit et la raison du sage, la règle du juste et de « l'injuste... C'est de cette loi suprême, universelle, née avant qu'au- « cune loi eût été écrite, aucune cité fondée, que dérive le Droit. » *Pro Milone*, 4. — *De Legibus*, I, 6.

Un des spectacles les plus beaux à contempler et qui donnent une plus haute idée de l'homme, c'est le travail de l'humanité sur le Droit ; comment de ces principes généraux d'équité naturelle, empreints dans l'âme humaine par son Auteur, l'humanité, après bien des incertitudes et des défaillances, et à l'aide surtout des lumières apportées aux hommes par la révélation chrétienne, a pu tirer, par un incessant travail et un progrès continu, ce vaste ensemble de lois, qui font descendre le Droit dans les plus grandes comme dans les plus ordinaires relations des hommes, et où se reflètent l'histoire comme le génie de chaque peuple : car la mesure du progrès et de la civilisation d'une société, ce sont ses lois ; telles les lois, tel le peuple.

C'est Rome surtout qui a reçue plus que tout autre cité, avec le génie de la guerre et de la politique, le génie du Droit : c'est Rome qui, avec son bon sens pratique, son entente des affaires humaines, a pu fonder ces lois qu'on a appelées la *raison écrite*. Quelles qu'en soient les lacunes, et la dureté, les peuples modernes les invoquent encore tous les jours, et, quoique éclairés sur la justice et le droit de lumières plus hautes, ils ont fait passer plus ou moins dans leur droit le droit romain.

Qu'y a-t-il, je le demande, de plus grand tout à la fois, de plus pratique, de plus usuel, de plus applicable que cette étude ? Car qu'y a-t-il dans les choses humaines, dans les relations des particuliers et des peuples, en dehors du Droit ? Quel intérêt, grand ou petit, ne rentre, par un côté ou par un autre, dans le cercle immense d'une législation ?

Le Droit touche à tout, embrasse tout. « Les divers peuples ne vivent entre eux que sous l'empire du Droit ; les membres de chaque cité sont régis, comme hommes, par le Droit, et comme citoyens par des lois... Toutes les lois, de quelque ordre qu'elles soient, ont entre elles des rapports nécessaires. Il n'est point de question privée dans laquelle il n'entre quelque vue d'administration publique, comme il n'est aucun objet public qui ne touche plus ou moins aux principes de cette justice distributive qui règle les intérêts privés. » Tel est le grave langage de M. Portalis ; et pour ma part, je ne saurais dire assez en quelle estime je tiens le Droit et la science du droit, à quelle hauteur, dans l'ordre des sciences humaines, m'apparaît cette science maîtresse, et quel est mon étonnement et ma pitié, quand je rencontre à l'endroit de cette science, dans ceux qui peuvent et doivent l'étudier, des préventions absurdes ou de lâches répugnances.

Je ne me propose pas de combattre ici l'étrange préjugé, trop vivant encore dans certaines familles, d'après lequel on considère comme peu dignes d'un grand nom et d'une grande race les fonctions augustes de la magistrature : ceux qui ont de la magistrature de telles idées feront bien de s'en éloigner : ils y sont peu propres. Je ne m'arrête pas à démontrer combien, en notre temps surtout, où, dans la ruine des privilèges, les lois sont souveraines, la haute magistrature ajouterait à l'éclat d'un grand nom ; mais, qu'on soit ou non magistrat, il y a trois choses qui m'étonnent et dont je ne puis me rendre raison : c'est qu'on refuse, quand on le peut, d'étudier le Droit, c'est qu'on l'étudie avec répugnance, c'est qu'on abandonne cette étude quand on l'a une fois commencée.

La vérité est pourtant qu'on rencontre souvent des jeunes gens de famille qui ne veulent pas faire leur droit, et d'autres, en plus grand

nombre encore, qui le font, pour l'avoir fait, non pour le savoir, et qui, une fois les trois ou quatre années de droit passées, ne s'en occupent pas plus que s'ils ne l'avaient jamais étudié.

Eh bien, je déplore ce triple aveuglement, ce triple malheur. Non, je ne comprends pas qu'un jeune homme qui n'a pas une carrière spéciale, qui n'est pas militaire, ingénieur, médecin, et qui ne fait rien, ne fasse pas au moins son droit. Je regrette même qu'un jeune homme qui se destine à une carrière, mais non incompatible avec les études au moins élémentaires du Droit, se prive de cette science et se condamne à l'immense infériorité qu'aura toujours dans son pays un homme qui ne connaît pas le Droit et les lois de son pays.

Le bon sens ne dit-il pas que, s'il est une connaissance utile, indispensable, c'est celle-là, et que si l'ignorance des lois du pays où l'on vit est tolérable, c'est seulement chez ceux que des circonstances indépendantes de leur volonté ont mis dans l'impossibilité de les connaître? Cette ignorance est tellement regrettable que la loi même ne la suppose jamais, et que, par une présomption légale, raisonnable, tout citoyen est toujours censé connaître la loi qui le régit.

Assurément l'étude de la jurisprudence n'est pas une étude qui n'exige aucun labeur, mais la paresse a ici moins que partout ailleurs le droit d'être entendue. Quand l'immense intérêt que l'étude des lois présente, si elle est faite comme elle doit l'être, ne suffirait pas à y attirer un jeune homme sérieux, je me demande comment ce jeune homme n'arrive pas à comprendre qu'il ne peut point honnêtement s'en passer, et qu'il se prépare par là plus tard, dans les circonstances les plus vulgaires et les plus fréquentes de sa vie privée, mille embarras misérables, et, pour la vie publique et la vie intellectuelle, une déplorable médiocrité. Il aurait beau vouloir se réfugier dans l'abstention et la nullité la plus complète : le Droit l'enlace, le saisit par tous les points de son existence. Car enfin il a sa fortune, ses terres, ses intérêts matériels; il a des relations sociales, il achète, il vend, il échange; il a des parents, une famille; il se mariera, il aura des enfants; il sera héritier ou légataire ou testateur; il peut citer ou être cité en justice. En tout cela le Droit intervient, règle, confirme, annule, pose des conditions ou des incapacités, confère ou refuse des actions, etc., etc. Ne rien savoir de tout cela, être obligé, quand l'occasion s'en présente, c'est-à-dire, sans cesse, dans la vie, de montrer sur ces choses usuelles, quotidiennes, une inexpérience, une ignorance absolue, ne voir dans ses propres intérêts que par l'œil des autres, être à la merci des hommes de loi : quand c'est une nécessité, quand on n'a pu faire autrement, à la bonne heure; mais quand on pourrait, en consacrant quelques années de sa jeunesse oisive à un travail honorable,

se mettre en état d'entendre ces choses, d'être compétent dans ses propres affaires, et qu'on ne l'a pas fait, et qu'on est resté sur ces matières aussi ignorant qu'un homme du peuple, je dis que c'est grande pitié.

Mais on n'a pas que ses propres affaires : on est de sa commune et de son département ; on peut faire partie d'un conseil municipal ou général, et, si l'on a un grand nom et une grande fortune, on ne peut y être inaperçu : n'est-il pas évident toutefois que sur une foule de questions on se montrera d'une complète incompétence, si on ignore le Droit ?

Mais il y a un champ plus vaste encore à la vie civique ; on est de son pays, autant que de sa commune et de son département. Eh bien, voilà une digne ambition et qui pousse aux nobles travaux, celle de représenter son pays, de siéger dans les assemblées politiques, de parler et de voter sur les grands intérêts de la France et de l'Europe. Je l'avoue, je voudrais voir dans tout jeune homme qui a un nom, une fortune, un talent, ces hautes visées, non pour susciter dans la société des incapacités prétentieuses, mais pour animer la jeunesse aux sérieux labeurs qui préparent aux honorables destinées. Eh bien ; je le demande, sera-t-on capable de représenter son pays, si on ignore les lois de son pays ? Renoncer à l'étude du droit dans sa jeunesse, c'est donc se fermer d'avance l'honneur de toute grande carrière politique. — On dira : Mais je ne suis pas fait pour les grandes choses ! — Qu'en savez-vous ? Qui vous l'a dit ? Avez-vous fait jamais une suffisante épreuve de vous-même ? Qui sait ce qui pourrait sortir de vous un jour, si toutes les puissances de votre âme, excitées par un grand but, s'appliquaient à un travail fécond et persévérant ? — Mais j'ai des opinions qui m'interdisent en ce moment la vie publique : je me tiens à l'écart de la marche actuelle du gouvernement. — Soit, si c'est ainsi que vous entendez votre dignité et votre devoir. Mais, en tout cas, c'est une étrange manière de servir ses opinions et de se réserver pour les éventualités favorables, que de se condamner à la nullité pour le présent, et à l'incapacité pour l'avenir. Si ces chances plus heureuses, qu'on attend, arrivent jamais, elles passeront vite, à moins qu'il n'y ait des hommes pour en profiter et en assurer le triomphe.

Qu'on l'entende bien, on ne fait rien qu'avec des hommes, et, dans la vie politique, on n'est pas un homme qui compte, quand on s'est mis, par son ignorance des lois du pays, en dehors des mille questions où la connaissance de la législation et du Droit est nécessaire, quand on s'expose à montrer, qu'on me passe cette expression, le bout de l'oreille dans le moindre rapport sur la moindre affaire.

Il y a encore en France une autre tribune que la tribune politique, il y a la tribune de la presse. Tout cela est restreint, je le sais ; mais enfin il faut au moins profiter de ce qu'on a. Vous ne serez pas député ; mais vous pourriez tenir une plume. Eh bien ! là encore l'étude du Droit est nécessaire ; là encore, sans la science du Droit, on se condamne à l'infériorité, à l'incompétence, sur mille points. Le Droit ne règle pas seulement les questions de mur mitoyen et d'héritage : le droit touche à tous les sommets des choses ; toutes les plus hautes questions de politique et de morale y sont rattachées. Aujourd'hui surtout que dans ce pêle-mêle des opinions et des systèmes, tous les principes sont contestés, toutes les grandes vérités attaquées, celui qui veut se jeter dans la lutte, non pour perdre sa voix en l'air, mais pour être un utile soldat de la justice, doit demander à la science du droit ses lumières, sinon il est condamné à chaque instant à garder le silence, ou à parler sans autorité. Depuis soixante ans, que n'a-t-on pas essayé d'ébranler en Europe ? Avec la Religion, tous les droits, tous les devoirs, la propriété, la famille, la liberté, l'autorité, la souveraineté, toutes les choses divines et humaines : tout a été et est encore chaque jour remis en cause. Comment écrire pertinemment sur toutes ces choses, si on ne s'est pas mis en possession de ce trésor de lumières, que la haute raison des jurisconsultes religieux et des plus graves publicistes a, par tant de profondes méditations, amassé sur ces matières ?

Voici une seule question sur laquelle nous avons longtemps combattu, et sommes prêts à combattre encore : la liberté d'enseignement. S'agissait-il là simplement d'interpréter un article de la Charte ? Est-ce que les droits et les devoirs de la famille, l'autorité paternelle, les droits de l'enfant, la liberté de conscience, les droits et les devoirs de l'État comme ceux de l'Église, n'étaient pas à la fois en jeu dans ce débat ? Les hommes les mieux posés pour traiter ces grandes questions et nous aider efficacement dans cette cause, n'étaient-ce pas ceux qui, au talent de la parole, au talent d'écrire, joignaient la science du Droit dans sa partie élevée et philosophique, en même temps que dans ses détails précis et pratiques ? Et ici, puisque ce souvenir m'est revenu, comment pourrais-je m'empêcher de nommer avec reconnaissance MM. Berryer, de Vatimesnil, de Ravignan, de Riancey, Albert du Boys, Béchard, en même temps que MM. de Montalembert et de Falloux !

J'étais à Rome, en 1862, avec un jeune homme plein de cœur et de talent, profondément dévoué à la cause du Pape, ayant même déjà écrit et souffert pour elle : je lui parlais de la nécessité de faire son droit, même au point de vue des causes qu'on aime, et pour se mettre en état de les mieux servir par cette science indispensable et par

la forte culture d'esprit qu'elle donne. Il résistait, et me faisait encore des objections misérables. Tout à coup j'aperçus sur ma table un journal. « Tenez, lui dis-je, il y a dans ce numéro un article d'un de vos amis, qui vous fera plaisir. » C'était un article de M. Étienne Récamier, démontrant, textes en main, à l'encontre d'une circulaire regrettable de M. de Persigny, que les volontaires pontificaux ne pouvaient pas avoir perdu leur nationalité pour avoir servi le Pape. « J'ai lu, dit-il, cet article, il est excellent. — Vous en êtes content, lui dis-je, vous voudriez l'avoir écrit? — Certainement, me dit-il. — Eh bien! en auriez-vous été capable?... Il fut embarrassé et baissa la tête. — Oui, repris-je, vous en auriez été parfaitement capable, si vous aviez fait votre droit. »

Et j'ajoutai : « Croyez-vous que l'ancien président de la Chambre des députés, l'ancien garde des sceaux, l'auteur de *Rome devant l'Europe*, M. Sauzet, eût pu mettre à néant, dans son remarquable parallèle des lois romaines et du Code Napoléon, tant d'absurdes accusations jetées par l'ignorance et la mauvaise foi au gouvernement pontifical, s'il n'était pas un savant et profond jurisconsulte, en même temps qu'un habile et éloquent écrivain? Vous voyez donc qu'on se désarme, et qu'on se condamne souvent à l'impuissance et au silence, quand on néglige une étude comme celle du Droit. » Mon jeune ami me promit de faire son droit, et il tient courageusement parole : je suis sûr qu'il m'en remerciera un jour.

Il faut donc faire son droit, quand on peut faire son droit, et ceux-là sont bien inintelligents de l'avenir d'un jeune homme qui ont la faiblesse de céder sur ce point à ses répugnances paresseuses, et de laisser dans son éducation cette lacune, et dans sa vie cette cause d'infériorité et de médiocrité éternelle.

Mais faire son droit, qu'est-ce que c'est? Est-ce passer simplement quelques années dans une ville, suivre, vaille que vaille, ses cours, et passer ses examens? Je le sais : ces trois ou quatre années de droit sont le juste effroi des familles et la perte d'une infinité de jeunes gens. Ils périssent dans cette atmosphère empestée des grandes villes, et dans les dangers d'une liberté sans limites : ils y laissent en même temps, hélas! la foi et les mœurs. Aussi est-ce une très-bonne pensée que celle qui est venue plusieurs fois à des hommes de bien de leur offrir à Paris quelques asiles, quelques maisons sûres, où ils pourraient se conserver par le travail et le bon exemple. C'est, en partie du moins, une pensée de ce genre qui nous a fait ouvrir, au petit séminaire d'Orléans, nos cours supérieurs pour ménager à nos jeunes gens une transition de la vie surveillée du collège à la libre vie d'étudiant. Je sais des parents qui sont allés demeurer à Paris ou dans d'autres villes de Facultés, pendant tout le temps que leurs fils

y faisaient leur droit, pour leur continuer le bienfait de la surveillance et de la direction paternelle. J'en sais d'autres qui ont fait étudier le droit à leurs fils dans leur famille même, sous la direction de quelque habile homme de loi. Mais enfin si l'étude du Droit a ses périls, l'oisiveté en a d'autres, non moins redoutables. S'il n'y a pas là une raison pour abandonner l'étude du Droit, il y en a une très-forte pour que cette étude soit sérieuse et laborieuse. Mais c'est, il faut le reconnaître, ce qu'elle est trop rarement. Alors, à quoi sert-elle ? Et qu'en reste-t-il pour l'avenir ?

Non, il ne faut pas étudier le Droit en s'amusant, et assez pour passer plus ou moins bien peut-être un examen ; il faut étudier le Droit pour le savoir, pour le posséder, pour en avoir la grande intelligence et la grande science ; du moins, pour entrevoir les grands horizons dans lesquels on pourra entrer un jour. Je sais, je le répète, que cette science, comme toute science, a ses difficultés, ses aridités ; j'entends même dire que l'enseignement élémentaire du Droit dans les Facultés n'est pas fait toujours pour le rendre plus attrayant, qu'on retient trop exclusivement les élèves dans les textes et les formules, qu'on s'élève trop rarement aux considérations générales, aux grands principes, à la philosophie de la science. J'ignore jusqu'à quel point les nécessités d'un premier enseignement imposent une telle méthode, mais j'ai entendu plus d'une fois les magistrats les plus compétents en faire une sévère critique, l'accuser d'être trop terre à terre, et de fermer, au lieu de les ouvrir, les grands horizons du Droit. Pour moi, je suis loin assurément d'avoir fait une étude profonde de cette science ; néanmoins, je dois dire que ce que j'en ai étudié avec soin, le Code civil, où j'ai particulièrement cherché les rapports de la théologie morale avec le droit, m'a toujours paru une étude singulièrement belle et attachante.

Assurément, à s'en tenir aux textes seuls, cette étude est aride et sans lumière, et je comprends l'ennui et le dégoût qu'elle offre à des esprits jeunes et ardents, avides d'un aliment plus généreux ; mais si l'on approfondit un peu les textes, si on les pénètre par une méditation attentive, si on cherche à en comprendre les raisons, on ne tardera pas à apercevoir sous ces sèches formules les pensées les plus dignes d'un esprit grave et élevé. Je ne crois pas, certes, il s'en faut, le Code civil parfait : on y a fait, à plusieurs reprises, des réformes considérables, et les jurisconsultes savent assez qu'il y en aurait de très-importantes à y introduire encore ; mais, tel qu'il est, j'avoue que peu d'œuvres de l'esprit humain m'inspirent plus d'admiration ; car le Code n'est pas l'œuvre d'un homme, ni de quelques hommes ; les éminents jurisconsultes chargés d'en préparer le projet ne l'ont pas tiré d'eux-mêmes : il y a là le dépôt vénérable de l'expérience et de la sagesse des âges, avec une infusion d'esprit chré-

tien, dont les auteurs du Code, malgré l'esprit du temps, n'ont pas pu se défendre, parce que cet esprit était répandu dès longtemps dans les mœurs et dans les lois.

Ce que la sagesse romaine pénétrée par le Christianisme, ce que l'expérience de nos pères et la sagesse de nos rois, pendant quatorze siècles, ont pu trouver de meilleur, voilà ce qui a plus ou moins passé dans ce code ; et pour faire un choix dans ces trésors, pour rédiger ces textes, tout ce que la France avait de jurisconsultes éminents ont longtemps étudié, délibéré, discuté ; il n'est pas un mot dans ces innombrables articles, qui n'ait passé au crible de ces discussions savantes et contradictoires, que nous possédons encore, que le jeune étudiant en Droit peut lire. Comment admettre qu'il n'y ait pas dans une telle étude un intérêt de premier ordre, et que penser des plaintes banales de certains étudiants sur la prétendue aridité d'une telle science ? Que penser de la façon pitoyable avec laquelle tant de jeunes gens légers font leur droit ?

Si maintenant on examine ce qui fait la matière même des lois civiles, est-il au fond quelque chose de plus important ? Le mariage, le gouvernement des familles, l'état des enfants, les tutelles, les questions de domiciles, les droits des absents, la différente nature des biens, les moyens d'acquérir, de conserver et d'accroître sa fortune, les successions, les contrats, voilà les principaux objets du Code civil ; toutes choses qui, en définitive, sont les fondements de l'ordre social, et touchent aux plus grands principes de la philosophie, de la morale et de la religion : et ce sont ces choses surtout, et les raisons des choses, plus encore que les formules, qui sont ou doivent être la vraie étude du Droit, et qui en font la vraie science : non, le peu de goût de certains jeunes gens pour de telles matières ne peut venir évidemment que d'un vice de l'enseignement qui appellerait une réforme, ou que d'une triste paresse d'esprit, dont il importe souverainement que la jeunesse se préserve.

Il est clair que si les cours de droit ont été suivis avec dégoût, cette étude, une fois les premiers examens passés, sera irrévocablement abandonnée. C'est en effet ce qui arrive. On a passé, bien ou mal, sa licence et sa thèse : c'est fini, on a fait son droit, on n'y reviendra plus. Le sait-on, cependant ? Et n'en est-il pas de cette science vaste et compliquée, et à plus forte raison encore, comme de toutes les autres ? Les premières études ne sont-elles pas plutôt une préparation à la science que la science elle-même ? Et le peu qu'on a appris en quelques années de droit ne sera-t-il pas bientôt emporté, si l'on ne prend soin d'entretenir ces connaissances d'autant plus fugitives que la base en est toute positive et repose sur des textes ? Si donc on doit faire son droit, non pour le faire, mais pour le savoir, il faut,

quand une fois on l'a fait, le continuer et le pousser plus loin encore. Ceux qui pratiquent cette science, les avocats, les administrateurs, les magistrats, ont eux-mêmes besoin d'une incessante étude : comment un jeune homme privé de ce grand commentaire du droit qui s'appelle la pratique, pourra-t-il espérer en conserver autre chose que des idées vagues et confuses, sans lumière, sans fécondité, sans puissance, s'il ne supplée par l'étude à ce qui lui manque du côté de l'expérience? Au contraire, les premières études, bien faites, sont une base sérieuse pour s'élever de là à une connaissance plus haute, à des vues plus étendues : par quels moyens? Par la lecture des grands auteurs. C'est le moment alors de lire avec fruit les grands auteurs, les vrais jurisconsultes, les illustres publicistes, ces esprits sages, qui ont vu haut et juste dans les choses humaines, ou bien les grands orateurs du barreau, qui savent élever à la hauteur des principes les questions de fait et de détails, et répandre les charmes de l'éloquence sur les plus épineuses discussions. Qui ne sent tout l'intérêt et tout le fruit de telles études, faites avec suite et méthode? J'avoue que, pour ma part, c'est un des regrets de ma vie, dévorée par les affaires et les devoirs de ma charge, de ne pouvoir à loisir me plonger quelquefois dans ces lectures, et entendre sur les plus graves intérêts de cette terre, sur les questions les plus fondamentales pour les sociétés humaines, les esprits éminents qui ont fondé la grande science du Droit.

Eh! bien, cette science, elle est là, dans ces immortels écrits; c'est là qu'il faut la prendre. Si on avait plus de courage aujourd'hui pour remuer ces volumes, pour interroger ces monuments de ferme bon sens, de raison élevée, peut-être nos âmes s'en ressentiraient-elles comme nos esprits, et la race des hommes fortement trempés et des grands caractères diminuerait moins parmi nous. Quand je vois ce que le chancelier d'Aguesseau a écrit pour son fils, le plan d'études qu'il lui trace, comment on entendait en ce temps-là former un homme et un magistrat, j'avoue qu'il me prend parfois je ne sais quelle pitié pour la mollesse et la légèreté modernes, et que je me demande avec tristesse : Quand donc reverrons-nous en France cette école de grands esprits et de grandes âmes, de grands jurisconsultes et d'immortels magistrats?

Mais j'ai moins coutume de médire de mon temps que de travailler à le servir. Je n'ai pas d'ailleurs l'ambition de d'Aguesseau et ne prétends pas faire ici l'institution d'un magistrat. Aussi bien, ici encore, le moins difficile n'est pas de convaincre en matière si évidente; le plus utile, là comme ailleurs, est de donner des conseils précis, et d'indiquer une bonne route.

J'ai consulté sur ce point les hommes compétents, je leur ai de-

mandé quelles études, quelles lectures de droit pourrait faire un homme du monde. Ce sont les auteurs et les livres conseillés par eux que j'indique ici. Les modernes y ont une grande place, mais les grands maîtres en la science du droit n'y sont pas oubliés.

Deux jurisconsultes fondamentaux ont écrit avant 1789, ce sont Domat et Pothier. Domat pour le droit romain, Pothier pour le droit français.

Une étude du plus haut intérêt serait de comparer Domat avec le texte même du Digeste; Pothier avec nos nouveaux codes français, qui l'ont presque toujours copié: je n'hésiterais pas à conseiller ce travail à un jeune homme intelligent et laborieux, ce serait une excellente manière de *repasser* et d'illuminer son droit.

A l'étude comparée de Domat et du droit romain, ce jeune homme pourrait joindre les Commentaires de Cujas sur les lois de Papinien, et quelques ouvrages spéciaux de Ducaurroy, de Pellat, etc., parmi les modernes. — « On ne lit pas assez Cujas aujourd'hui, » me disait un honorable magistrat, « Cujas était un homme de génie. »

A l'étude de Pothier et des codes comparés, on peut joindre les Commentaires de Troplong, Demolombe, etc.

Il existe une collection précieuse; c'est celle qui a pour titre: *Les Motifs du Code civil*. Elle se compose de deux volumes contenant, l'un, la Discussion du Code civil devant le Conseil d'État, dans ces réunions que le premier Consul aimait à présider lui-même, et où il prenait souvent la parole; l'autre, la discussion du même Code civil devant le Corps législatif: rien n'est plus intéressant, et plus instructif sur le vrai sens du Code civil, que l'étude de ces discussions. C'est une lecture dont nous avons beaucoup profité pour notre part, et que nous recommandons hardiment aux esprits sérieux.

Comme histoire du droit romain, des auteurs excellents ce sont: Sigonius surtout, *de Jure Italico et Provinciali*, et Laboulaye pour la procédure criminelle, le *Barreau romain*, par Grellet-Dumazeau (la 2<sup>e</sup> édition). (Il peut dispenser d'étudier François Pollet); *Antiquités romaines* de Hugo, etc.

Pour l'histoire des lois grecques, *Leges Atticæ* de Samuel Petit.

On peut lire sur ce point l'*Histoire universelle* de Cantù, et sur le droit romain l'*Histoire des Italiens* du même Cantù.

Les *Origines du Droit* de M. Michelet ont un préambule qui assurément est trop poétique. Mais cela du moins saisit l'imagination des jeunes gens et peut leur faire aimer le droit, en leur montrant qu'il y a dans cette science une vie puissante; et qu'il ne s'agit que de la mettre en relief.

Pour l'histoire du droit français en particulier, il faut lire les Commentaires sur la Loi salique de Pardessus; le volume d'*Introduction au Droit français* de M. Giraud; les *Formules* de M. de Rozière; l'*Histoire du Droit français* de Laferrière; l'*Histoire de l'Administration en France depuis Philippe Auguste* de M. Dareste de la Chavanne; les Essais et les Leçons de M. Guizot sur l'histoire de France; Montesquieu; la *Théorie des lois politiques de la France*, de mademoiselle de Lézardière; Brussel, de *l'Origine des fiefs*, etc.

En fait de droit administratif, Serrigni, *Histoire du Droit administratif chez les Romains*, et ses autres ouvrages; Cormenin, Foucart, Macarel, etc.

Pour le droit criminel, les deux ouvrages de Faustin Hélie passent pour les meilleurs: Il y a un Essai historique très-estimé dans la préface de son commentaire sur le Code de procédure criminelle. Et en outre j'ai le plaisir ici de pouvoir recommander, avec les appréciateurs les plus compétents, un ouvrage de recherches consciencieuses et de profond savoir, la grande *Histoire du Droit criminel des peuples anciens et modernes* (six volumes in-8, quatre seulement ont paru) par M. Albert Du Boys, mon honorable ami.

J'ai dit qu'il est indispensable aussi de lire les grands plaidoyers sur les grandes causes: j'indique ici les beaux discours de Cochin, les œuvres de d'Aguesseau, le *Barreau ancien et moderne* et les *Annales du Barreau*, ce dernier ouvrage plus complet que le premier; et enfin, dùt-on m'accuser de trop céder ici à mes préoccupations littéraires, — mais je suis sûr que les grands maîtres dans la science du droit et dans l'éloquence du barreau ne me démentiront pas, — il faut lire et relire encore les grands orateurs de l'antiquité, Cicéron, Démosthènes, Lysias, Hypéride et les autres orateurs grecs, qui seraient des modèles excellents pour notre Barreau actuel, devenu l'ennemi des phrases.

Sous ce dernier rapport, les *Institutions oratoires* de M. Delamarre ont un peu vieilli, quoique cet ouvrage ne date que du commencement de notre siècle. Cependant il y a encore d'excellentes choses à étudier dans ce livre, écrit spécialement au point de vue de notre Barreau.

A cette catégorie d'ouvrages on peut rapporter, comme beau modèle de l'étude philosophique du Droit, l'excellent livre de M. Trolong, *l'Influence du Christianisme sur le Droit romain*.

Si le courage croît avec le travail, comme disait d'Aguesseau, il faudra joindre à ces études l'histoire particulière des coutumes et institutions, ainsi que celle des faits de la province à laquelle on appartient. Ainsi il faut, — si l'on est Breton, lire d'Argentré le célèbre jurisconsulte, et la grande Histoire de dom Morice et dom Lobineau.

— Si l'on est Dauphinois, Salvaing de Boissieu et Expilly d'une part, et de l'autre, Chorier et le Président de Valbonnays, etc. Et si l'on veut remonter aux origines mêmes de notre vieux droit français, il est important d'étudier Beaumanoir et Pierre Fontaines, les Triboniens de saint Louis, mais il faut, pour lire avec intérêt ces deux auteurs, s'habituer auparavant au vieux français du sire de Joinville.

Une partie bien importante de cette vaste science, c'est l'étude du droit civil ecclésiastique dans ses rapports avec le droit canonique. Que d'idées fausses ont cours sur ces matières, et sont adoptées quelquefois par des amis mêmes de l'Église! Je ne conseillerais de lire qu'avec bien des précautions les auteurs antérieurs à 1789, à commencer par Fleury. Presque tous sont entachés d'un parlementarisme intolérable. Mais cependant on ne trouvera pas ces funestes tendances dans l'Histoire de l'Église gallicane, par le P. Longueval, et encore moins dans celle du concile de Trente, par Pallavicini. On lira ces ouvrages avec beaucoup d'intérêt et de fruit.

Enfin, si l'on veut étudier le droit ecclésiastique dans ses rapports avec le droit public et civil de la France moderne, on trouvera plusieurs bons ouvrages spéciaux, composés de nos jours même, tels que *l'Appel comme d'abus*, par Mgr. Affre, ou *le Mariage civil*, par M. Sauzet; ou des recueils intelligents, éclairés par d'utiles commentaires et faits dans un bon esprit. Les droits de l'Église y sont souvent défendus, comme il convient, contre les empiétements de l'État.

C'est un progrès du dix-neuvième siècle que d'avoir produit en France des jurisconsultes laïques très-distingués, tels que MM. Hennequin, Sauzet, Berryer et plusieurs autres, jeunes encore et pleins d'avenir, qui embrassent résolument, au nom même des principes généraux de liberté, admis dans nos constitutions nouvelles, la grande cause du plein exercice du culte catholique débarrassé de toutes les entraves dont l'entourait jadis le pouvoir absolu.

On peut dire que c'est la fondation d'une école toute nouvelle dans les fastes de la jurisprudence française, égarée, sous ce rapport, par le parlementarisme, depuis Philippe le Bel. Cette réaction salutaire, née d'une intelligence plus chrétienne et plus haute de la liberté, amènera, je l'espère, dans un temps donné, des modifications correspondantes dans les rapports de l'Église et de l'État. Aussi tout jeune catholique qui a du loisir et de l'aptitude pour les sciences morales devrait-il étudier le droit public et le droit privé de la France pour contribuer à la révolution salutaire qui tend à s'y opérer, et qui sera, si elle parvient à s'accomplir, une des gloires de notre temps.

## VI

## L'ESTHÉTIQUE.

Une étude moins austère que l'étude du Droit, mais d'un bien grand intérêt encore, et plus attrayante pour les hommes du monde, c'est l'*Esthétique*, c'est-à-dire la science du beau, la philosophie de l'art.

Nouvelle sous cette dénomination, et comme science à part, car c'est en l'année 1750 seulement que parut le premier ouvrage qui ait porté le titre d'*Esthétique*, elle est néanmoins, dans ses principes et ses applications, aussi ancienne que la philosophie et que l'art ; et c'est avec raison qu'on en a fait une science spéciale : correspondant à une des idées fondamentales de l'esprit humain, à l'idée du beau, de même que la logique correspond à l'idée du vrai, et la morale à l'idée du bien, l'*Esthétique* méritait aussi bien que ces deux dernières sciences d'être dégagée de la métaphysique et étudiée en elle-même.

L'*Esthétique* traite du beau en général, et du sentiment que le beau fait naître en nous ; elle construit la théorie philosophique de l'art ; puis elle fait à chacun des arts particuliers l'application des principes qu'elle a établis sur l'art en général. De là deux grandes divisions dans cette science, une partie purement théorique, et une partie positive, à la fois historique et critique. Sans jeter mes lecteurs dans des détails minutieux ou abstraits, je tiendrais du moins à dire ici quelques mots de ces deux parties de la science esthétique, afin de montrer l'intérêt et le charme qu'une telle étude pourrait offrir à une personne du monde, et aussi à quel point de vue il faut considérer les arts pour donner à cette étude la direction, la tendance élevée qui lui convient.

Ici, je n'en doute pas, je rencontre plus de dispositions favorables que de préjugés contraires. Qui ne se sent attiré par l'idée du beau ? Qui ne désire, sinon réaliser des œuvres d'art, du moins en goûter les délicates jouissances, et au milieu de tous les monuments de l'art ancien et de l'art moderne qui nous entourent, ne pas ressembler, par l'impéritie du goût, à un barbare au milieu d'une société civilisée ?

Il y a en France, comme dans d'autres pays de l'Europe, plusieurs grandes institutions consacrées aux arts : nous avons une *École des beaux-arts*, dont nous envoyons les grands prix à Rome ; pour un art spécial, la musique, nous avons un *Conservatoire* ; et enfin à l'Institut de France, nous avons l'Académie des beaux-arts. En ouvrant ainsi aux beaux-arts les portes de l'Institut, et en voulant qu'ils fussent une des cinq Académies qui composent cet illustre corps, le génie français a placé les beaux-arts sur la même ligne que les lettres et les sciences ; il les a honorés à l'égard de tout ce qu'il y a de plus grand dans l'esprit humain. Or, dans un pays qui honore à ce degré les arts, qui en recueille les chefs-d'œuvre dans ses monuments publics, et qui possède sur son sol et dans ses musées d'incomparables richesses artistiques, bien qu'il ne soit pas l'Italie ni la Grèce, un homme bien élevé ne peut pas se tenir en dehors de cette importante partie de la science philosophique et des œuvres du génie humain. On le sent si bien que, dans la société cultivée, tout le monde s'occupe d'art, ou du moins en a la prétention. Une multitude de gens font du dessin, de la peinture, de l'aquarelle ; chacun veut avoir son album ; on va voir les musées, les expositions. On fait passer aux jeunes gens et aux jeunes personnes dans les pensionnats un temps considérable à apprendre le chant, le piano ; faire de la musique, c'est souvent l'occupation la plus sérieuse d'un salon. Avec tout cela, devient-on artiste ? est-ce vraiment de l'art qu'on fait ? Non ; et pourquoi ? Parce qu'on n'a pas de l'art une idée ni assez haute ni assez juste ; on le traite avec trop de légèreté, on ne se place pas au point de vue élevé de l'art ; en un mot, on fait de tout cela un pur amusement, au lieu d'en faire aussi une culture de l'âme.

L'art, nous le dirons tout à l'heure, n'est point chose frivole ; sa mission n'est pas seulement de plaire ; il peut avoir, il a une portée plus haute, des résultats plus sérieux. Fidèle à lui-même, à sa mission vraie, l'art a une influence réelle, profonde dans la vie sociale comme dans la vie privée, sur les peuples comme sur les individus. Il est une des ailes données à notre âme pour nous élever, au-dessus de la vie vulgaire et de ses tristes réalités, dans les pures régions de l'idéal.

Mais, soit pour goûter les vraies jouissances de l'art et ne pas parler en l'air de toutes ces choses, soit pour donner à l'art une part sérieuse dans sa vie, quelques notions confuses, vagues, flottantes dans l'esprit, sans lien entre elles, ne suffisent pas. Il faut y mettre la lumière et l'enchaînement, les rattacher à des principes, avoir en un mot une théorie du beau ; et il faut de plus connaître les productions et l'histoire de l'art, c'est-à-dire qu'il faut s'occuper avec suite et sérieusement d'esthétique. Sans cela, on restera toujours

dans le médiocre, dans le vain, dans le faux ; on ne s'élèvera pas au-dessus de la pratique routinière d'un métier, ou bien d'une connaissance superficielle et sans portée.

Et d'abord, en ce qui concerne l'Esthétique théorique, on ne sera jamais un connaisseur véritable, un homme sachant se rendre compte d'une œuvre d'art, en pénétrer les profondes et délicates beautés, si on est resté étranger aux spéculations élevées qui composent cette première partie de la science esthétique, c'est-à-dire si dans l'étude des œuvres d'art on ne sait pas rattacher les appréciations à des principes ; si on n'a pas une théorie de l'art et du beau.

D'un autre côté, qui ne sent combien les idées qu'on se fait, soit confusément, soit par des théories arrêtées, sur les questions relatives à l'art et au beau, dont l'art est la réalisation, peuvent avoir d'influence sur la marche de l'art, et même sur ses progrès ou sa décadence ?

Voyez, en effet, où peut conduire une fausse esthétique ; car une esthétique, une théorie quelconque du beau, implicite ou explicite, domine toujours les artistes. Supposez que les idées dominantes à une époque soient celles d'une certaine philosophie, de la philosophie sensualiste par exemple, d'après laquelle le beau est confondu avec l'agréable, comme la raison est confondue avec la sensibilité : « Il n'y a plus alors, dit très-bien M. Cousin, de vraie beauté ; il n'y a que des beautés relatives et changeantes, des beautés de circonstance, de costume, de mode, et toutes ces beautés auront droit aux mêmes hommages, pourvu qu'elles trouvent des sensibilités auxquelles elles agréent. Et comme il n'y a rien en ce monde, dans l'infinie diversité de nos dispositions, qui ne puisse plaire à quelqu'un, il n'y aura rien qui ne soit beau ; ou, pour mieux parler, il n'y aura ni beau, ni laid. » Que s'ensuivrait-il d'une telle conception du beau ? L'absence de principes, partout l'arbitraire, c'est-à-dire l'anarchie dans l'art, la décadence inévitable.

Mais il en est autrement, et l'idée du beau est tout à la fois plus positive et plus grande.

Qu'est-ce donc que le Beau, cette splendeur qui rayonne à notre âme plus encore qu'à nos yeux ? Et qu'est-ce que l'art, cette chose merveilleuse qui tient tant de place dans la vie des peuples civilisés ?

Rien n'est plus difficile à définir que le Beau, parce que nous ne pouvons ici-bas que l'entrevoir ; ou plutôt nous ne le définissons pas, et tous les philosophes se sont vainement épuisés à en donner une définition incontestable, qui embrassât tous les objets si multiples et si divers sur lesquels notre âme aperçoit ce rayonnement mystérieux, qui s'appelle la beauté. Platon le définit la splendeur

du vrai ; saint Augustin voit la beauté dans l'unité, l'ordre et l'harmonie. Mais à toutes ces définitions nous sentons qu'il manque quelque chose, et qu'aucune n'est adéquate à la chose définie. C'est qu'en effet la beauté a sa source et son plein rayonnement en Dieu seul, qui est la beauté suprême. En Dieu réside l'absolue beauté ; il est, Lui, le Beau absolu, incréé, éternel ; et toutes les belles choses ne sont belles que parce qu'il a répandu sur elles un rayon de sa beauté, de même que les choses vraies et bonnes ne le sont que par un reflet de sa vérité et de sa bonté.

Le Beau n'est donc pas une abstraction de notre esprit, il réside réellement dans les choses qui sont belles, et c'est là ce que les maîtres de la science esthétique appellent le Beau *réel*, qu'ils distinguent du Beau *idéel* : distinction importante, d'où suit la notion vraie et la vraie mission de l'art.

Le Beau *réel*, considéré dans la nature créée, c'est la beauté qui est dans les choses, soit physiques, soit intellectuelles, soit morales : car on distingue ce triple ordre de beautés ; bien qu'une analyse plus profonde montre que ce qui fait la beauté des choses physiques elles-mêmes, c'est un certain reflet de l'esprit sur la matière, une certaine idée qu'elles expriment, qui est leur lumière, et dont l'expression est précisément leur beauté.

On ne peut contester d'ailleurs ces trois sortes de beautés, physique, intellectuelle et morale. Certes, qui ne sent que la nature est belle ? Quelle âme en face de ces splendeurs des cieux, de ces magnifiques élans des montagnes et de l'Océan, en face de cette terre avec ses fleuves, ses forêts, ses riantes prairies, ses fleurs embaumées, tous ses bruits, toutes ses voix, tous ses mélodieux concerts ; en face de ces grandes perspectives, de ces lignes harmonieuses, de ces horizons lointains, infinis, qui n'ont pour confins, comme disait Dante, que la lumière et l'amour, quelle âme ne sent au fond d'elle-même la mystérieuse impression de la beauté ?

Mais si belle que soit la nature physique, qui ne sent aussi que les choses de l'intelligence surpassent en beauté les choses matérielles ? Ne suffit-il pas de considérer le reflet de la pensée sur le visage de l'homme pour sentir que l'homme est le roi de la nature ? Non, tous les rayonnements de la matière n'égalent jamais le rayonnement de l'esprit. Le soleil, si beau qu'il soit, brilla-t-il jamais, comme l'œil de l'homme, des feux du génie ?

Cependant, plus haut encore que la beauté intellectuelle, il faut placer la beauté morale, parce qu'elle s'adresse à une puissance de notre être qui resplendit sur le visage humain d'un éclat supérieur à celui de l'intelligence elle-même, parce qu'une belle action nous émeut plus qu'une belle pensée, parce que le rayonnement de la

vertu et de l'amour est la suprême dignité, la suprême beauté de notre âme.

N'est-ce pas dans ce sens que Fénelon, parlant des yeux de l'homme illuminés par un noble sentiment, écrivait : « Celui qui les « a faits y a allumé je ne sais quelle flamme céleste, à laquelle rien « ne ressemble dans le reste de la nature. »

Eh bien ! l'art aspire à reproduire toutes ces beautés, et à les exprimer sous une forme sensible, soit par la parole, soit par le son, soit, chose plus mystérieuse encore, avec la couleur, ou avec le marbre et la pierre ! Et quelque vaste que soit ce domaine de la beauté que nous venons de traverser, l'art va plus loin et plus haut encore, et au delà et au-dessus des choses belles, il aspire à l'idéal.

Qu'est-ce que l'idéal ? Le voici :

Toutes les beautés créées sont nécessairement limitées, imparfaites, défectueuses par quelque endroit ; nous ne rencontrons point ici-bas une seule chose belle qui le soit parfaitement ; mais telle est la corrélation mystérieuse de notre âme avec la beauté qu'aucune beauté imparfaite ne nous suffit, et que notre pensée et notre amour s'élancent immédiatement vers une beauté plus pure, plus achevée, qui n'est pas sous nos yeux, mais que la beauté qui est sous nos yeux fait entrevoir près de là aux regards de notre âme : c'est ce qu'on appelle le *Beau idéal*. Et ce beau idéal n'est pas non plus une chimère, un rêve ne correspondant à aucun objet. Il y a en effet un modèle des choses : toutes choses ont été faites d'après un type, qui est leur perfection relative, et elles sont plus ou moins belles, selon qu'elles participent plus ou moins de l'immatériel et immortel exemplaire. Eh bien ! c'est ce modèle immatériel, idéal, entrevu, aimé, que l'art espère reproduire ; même quand il a un modèle réel sous les yeux, c'est vers cette idée, vers cette lumière, que l'artiste s'élanche. C'est ainsi que tous les grands esprits l'ont toujours compris : là est la véritable théorie de l'art.

C'est dans cette pensée que Platon disait : « L'artiste qui, le regard « fixé sur l'être immuable, et se servant d'un pareil modèle, en re- « produit l'idée et la vertu, ne peut manquer d'enfanter un tout d'une « beauté achevée, tandis que celui qui a l'œil fixé sur ce qui passe, « avec ce modèle périssable, ne fera rien de beau. »

Et Cicéron, interprète éloquent de la pensée platonicienne, dans un célèbre passage où il explique la manière de travailler des grands artistes, en rappelant celle de Phidias, c'est-à-dire du maître le plus parfait de l'art antique, dit de même : « Phidias, ce grand artiste, « quand il faisait une statue de Jupiter ou de Minerve, n'avait pas « sous les yeux un modèle particulier dont il s'appliquât à exprimer « la ressemblance : au fond de son âme résidait un certain type ac-

« compli de la beauté, sur lequel il tenait ses regards attachés et qui « conduisait son art et sa main. »

Mais cette beauté idéale, que l'art tend à exprimer, et vers laquelle les beautés réelles qu'il a sous les yeux l'élèvent, — de même que la raison s'élève des idées relatives et contingentes aux idées nécessaires et absolues, — où a-t-elle son objet, sa substance? Dans la beauté absolue, de même que les idées nécessaires ont leur substance dans la vérité absolue. Dieu est la substance de toutes les idées, de tous les types, de tous les exemplaires, de toutes les beautés intelligibles, comme il est l'artiste premier et suprême qui a réalisé dans ses œuvres l'idéale beauté. Dieu, et Dieu seul, est donc à la fois le beau réel et le beau idéal; et Dieu est aussi l'artiste suprême, modèle de tous les artistes. D'où il suit qu'en dernière et sublime analyse, le but de l'art c'est Dieu, comme le modèle de l'artiste, c'est Dieu : et de là la dignité de l'art et le grand devoir de l'artiste. L'art, en aspirant premièrement au beau et à la réalisation du beau, tend donc, par son naturel élan, à nous élever de la terre, et à susciter en nous la pensée et l'amour de la beauté éternelle, dont toutes les choses belles, œuvres de l'art ou de la nature, ne sont que les reflets.

C'est pourquoi M. Cousin, interprète à son tour des grandes traditions platoniciennes sur ce sujet, disait : « L'art est par lui-même essentiellement religieux, car à moins de manquer à sa propre loi, à son propre génie, il exprime partout dans ses œuvres la beauté éternelle... Toute œuvre d'art, quelle que soit sa forme, petite ou grande, figurée, chantée ou parlée, vraiment belle ou sublime, jette l'âme dans une rêverie gracieuse ou sévère, qui élève vers l'infini. L'infini, c'est là le terme commun où l'âme aspire sur les ailes de l'imagination comme de la raison, par le chemin du sublime et du beau, comme par celui du vrai et du bien. L'émotion que produit le beau tourne l'âme de ce côté; c'est cette émotion bienfaisante que l'art procure à l'humanité. »

Voilà pourquoi c'est une si grande chose que l'art, et pourquoi aussi il doit être traité avec gravité et respect, comme une sorte de culte, et avec tout le sérieux qui convient à un culte. Je ne crains pas de le dire : L'art, me paraît un intermédiaire entre la terre et le ciel. Je le vois resplendir au-dessus des passions, des vils intérêts, des plaisirs sensuels, et même de cette raison étroite, froide et quelquefois si pleine d'ennui, qui fait le fond et comme l'aspect général de la vie vulgaire. Je le vois portant les hommes dans une région plus haute, où l'on respire un air plus pur, où, si je le puis dire, l'on devient plus âme, c'est-à-dire où se développe plus heureusement en nous cette existence immatérielle, toujours en lutte ici-bas avec la vie grossière et dont la perfection ne se trouve qu'au sein de Dieu.

Les arts me semblent analogues à ces sommets resplendissants « où Dieu paraît plus familier ; » qui ne sont pas encore le ciel, mais qui élèvent nos regards au-dessus de la terre et les dirigent vers la sphère des choses éternelles.

On n'exagère donc rien quand on dit que l'art est d'origine divine. L'esprit de Dieu même l'a consacré, dit Fénelon. L'art doit remonter à Dieu comme un hommage. Il doit être aussi pour l'homme le point d'appui d'un élan vers le ciel.

C'est pourquoi je ne fais pas difficulté de dire qu'une vie d'homme, et de femme du monde, dans laquelle l'art ainsi compris aurait une grande part, serait une vie noblement occupée : je ne parle pas seulement des plaisirs délicats, des jouissances exquisés qui s'attachent à ces sortes d'études, je parle de la noblesse communiquée à l'esprit, aux sentiments, à l'âme tout entière, par cet amour du beau pour lui-même, où l'âme prend comme des ailes qui la tiennent soulevée au-dessus des passions, des vils intérêts, de toutes les choses qui entraînent vers les sens.

Je voudrais donc plus d'art, plus de sentiment de l'art dans la vie humaine, et cela afin d'y voir moins de vulgarité et de prosaïsme, plus d'élan et de désintéressement. Je le crois fermement, la vertu même trouverait un auxiliaire dans les dispositions élevées que le goût sérieux de l'art met dans une âme ; et non-seulement les individus, mais une époque, une société tout entière y gagnerait en élévation intellectuelle et en dignité morale. Oui ; occuper agréablement les longues heures d'un homme de loisir par des études délicates, qui, en même temps qu'elles charment, élèvent, ennoblissent, éloignent des trivialités et des bassesses, inclinent aux sentiments généreux, c'est beaucoup sans doute ; mais ce n'est pas encore tout ce que pourrait faire le goût des arts cultivés d'un point de vue plus haut encore. Infidèle ou fidèle à sa mission, l'art peut avoir une grande influence sur les mœurs générales d'une époque, et selon la tendance à laquelle il obéit, devenir un instrument puissant de corruption ou de civilisation. Eh bien, je voudrais que les hommes religieux ne fussent pas indifférents à cette influence de l'art ; je voudrais que cette puissance, ils cherchassent à s'en emparer pour en prévenir les écarts et la faire servir à l'ennoblissement des âmes, à la religion elle-même. Il y a des hommes, nourris de préjugés, ou accoutumés aux calomnies contre l'Église, qui disent que l'art, comme la pensée, trouvent nécessairement dans le christianisme un ennemi. Le vrai, au contraire, c'est que l'art appartient à la religion. Sa plus haute théorie s'accorde merveilleusement avec l'élévation de nos dogmes ; les grands mystères chrétiens sont pour lui une source inépuisable de sublimes inspirations, et il y aurait un bel ouvrage à faire sur les services que la

religion a rendus à l'art; mais, par le fait, nos ennemis l'ont tellement altéré, qu'aujourd'hui, tel que beaucoup de gens le comprennent et le pratiquent, il semble incompatible avec la religion et la vertu.

Il faut le reconquérir, le purifier, empêcher qu'il n'abaisse les âmes, comme nous voyons trop d'artistes le faire dans ces tristes prostitutions de leur talent, qui parviennent trop souvent à s'introduire, au mépris de la morale publique et en dépit de tous les respects, jusque dans nos expositions. Il faut ramener l'art à Dieu, lui rendre sa place dans le sanctuaire et dans la société chrétienne. C'est un grand but à atteindre, et je verrais là, quant à moi, pour une âme qui en sentirait l'attrait, une vocation digne d'être embrassée avec ardeur.

Certes, je n'ignore pas que l'art, cultivé mollement, sans noble pensée, peut affadir l'âme : mais je parle de toute autre chose. Servir Dieu par le labeur de l'esprit, aller à la vérité par le beau, chercher la place de l'art dans la vie chrétienne et son rôle dans la société moderne, rendre l'art plus religieux, et féconder les âmes sous l'influence de ce rayon devenu plus pur ; consacrer sa vie à rapprocher l'art et la religion, mettre un peu plus d'art dans le fond même de la vie humaine, comme un principe d'élévation morale, comme une transition entre le ciel et la terre : oui, un tel emploi de la vie a de quoi tenter une âme faite pour les grandes choses. Sans doute, l'amour de Dieu est au-dessus de tout. Mais je soutiens précisément que l'art, bien compris et religieusement cultivé, aide à l'amour de Dieu, et qu'en même temps l'amour de Dieu féconde l'art : il y a entre l'art et l'amour de Dieu d'intimes et puissantes affinités, et je sais encore aujourd'hui des ces âmes qui, comme le bienheureux Angelico, puisent, dans ce grand amour, des lumières qui rejaillissent sur leur conception de la beauté, et entretiennent en elles la flamme pure de l'enthousiasme.

Je voudrais donc que cette noble culture de l'art, comprise comme un devoir, fût non pas seulement dans le monde artistique, mais dans la société, un moyen de s'élever au-dessus des plaisirs grossiers, de faire régner l'esprit sur la matière, d'arracher l'art à la vanité et à la sensualité qui le dépravent, en un mot, de diriger en haut un regard qui du beau monterait jusqu'à Dieu. Je voudrais, en un mot, que l'art devînt fécond pour le bien et pour la vertu, et fût en quelque sorte lui-même une vertu par la consécration de la pureté.

Est-ce un rêve? Quoi qu'il en soit, c'est cette tendance que je voudrais voir donnée aux études esthétiques.

Je dirai plus : il y a des âmes d'une nature d'élite, d'une sensibilité plus exquise, pour qui l'étude religieuse de l'art est particulièrement

un besoin, une sorte de vocation et une sauvegarde de la vertu. Car il faut à la fois cultiver et purifier la sensibilité : la sensibilité, élément nécessaire de tous les grands talents et de toutes les grandes vertus. Sentir le beau pour l'exprimer; avoir cette délicatesse d'organe et d'âme qui saisit les linéaments d'une beauté mystérieuse et profonde, quel privilège! De cette sensibilité morale et intellectuelle jaillit l'étincelle du feu sacré, l'enthousiasme. C'est donc un précieux don de Dieu, puisque c'est, en définitive, le grand don de l'amour, source de toute sensibilité. Eh bien; cette sensibilité pour ne pas se dépraver, doit être nourrie et satisfaite. La sensibilité qui manque d'aliments produit des ravages intérieurs, ou prend un cours faux. Rien n'est plus dangereux pour l'âme que d'étouffer un talent, une faculté, ou de les laisser incomplets. L'équilibre d'une nature est dans le degré de maturité et de développement qu'elle est susceptible d'atteindre.

Il faut donc cultiver la sensibilité que Dieu a mise en nous, ce don merveilleux de percevoir le beau; et pour cela il faut exposer souvent son âme aux rayons vivifiants du beau; il faut surtout la préserver des ardeurs fausses qui l'épuisent et de l'orgueil qui la dessèche. Il faut lui faire en quelque sorte un tempérament sain, en ne lui donnant pour aliment que les nobles contemplations et les affections pures; toutes choses qui entretiennent en elle la vie, la vie permanente et non l'émotion passagère.

Oui, l'âme qui a senti en elle cette palpitation du beau qu'on nomme l'enthousiasme, cette puissance d'aimer et d'admirer le beau, qui est comme une flamme dans l'ordre moral; cette âme doit s'efforcer de disputer ce don de Dieu aux désenchantements, aux stérilités, et surtout aux misères et aux souillures de la vie; il faut qu'elle place son idéal sous la garde de la pureté; qu'elle se fasse, je le répète, un tempérament sain, afin que sa sensibilité, d'autant plus développée et plus féconde qu'elle sera mieux réglée, soit en elle le ressort de l'existence intérieure, le principe des longues ardeurs du dévouement, l'inspiration de la foi et de la vertu.

Je ne dis donc pas, Dieu m'en garde : éteignez cette flamme que Dieu a mise en vous, elle pourrait vous dévorer. Non, non; ne mutilez pas, mais gouvernez votre nature : donnez à cette flamme l'aliment qui lui convient, afin qu'elle brûle sans vous consumer, et soit en vous une force de vie. Déployez vos ailes, si Dieu vous a donné des ailes; seulement prenez votre essor en haut, n'allez jamais vous abattre sur d'indignes objets, dans de basses régions. En un mot, cultivez l'art, si vous êtes faits pour l'art, mais l'art sérieux, non l'art frivole, l'art qui élève et purifie, non l'art qui abaisse et corrompt. Et si l'art autour de vous est affadi ou égaré, lutez contre cette

profanation, travaillez à le purifier, à le ramener dans sa voie, c'est travailler à une grande chose.

Voilà ce que devrait être pour les âmes chrétiennes et vertueuses la culture de l'art et les études esthétiques.

J'ai parlé de la partie théorique de cette science, j'arrive maintenant à sa partie positive, qui est l'étude des productions et de l'histoire de l'art. Ces deux parties ne peuvent être séparées : elles se soutiennent et s'illuminent l'une l'autre ; l'étude abstraite éclaire l'étude positive, et l'étude positive vérifie l'étude abstraite. En voyant les principes réalisés dans les œuvres d'art, on comprend mieux les principes eux-mêmes, et la connaissance des principes permet de mieux apprécier les œuvres d'art. Rechercher la manifestation et l'expression du beau dans les divers âges et chez les divers peuples, c'est la contre-épreuve de l'esthétique métaphysique.

Je dis qu'il faut faire marcher de front ces deux études ; car l'une et l'autre, poursuivie exclusivement, aurait ses dangers : la métaphysique toute seule pourrait jeter l'art dans une conception chimérique et des voies fausses ; l'histoire de l'art, cultivée exclusivement, pourrait produire des artistes sans originalité et des critiques sans étendue d'esprit, un art servile ne se plaisant qu'aux formes de telle ou telle époque : ces deux études réunies font la vraie et complète Esthétique, une métaphysique de l'art qui n'a rien de vague, une critique de l'art qui n'a rien d'étroit.

Admirable fécondité de l'art, qui, avec un instrument nécessaire et rebelle, la matière, a une si grande puissance d'expression ! Sitôt en effet qu'on descend des considérations générales à des vues plus particulières, on voit l'art, admirable dans sa variété, se diviser, selon ses moyens divers d'exprimer avec la matière l'immatérielle beauté, en plusieurs arts, dont chacun pourrait fournir à l'étude d'une vie entière.

Tous les arts ayant pour but commun l'expression de la beauté, et chacun ayant pour l'exprimer ses moyens, c'est une division très-philosophique des arts que la division fondée sur la distinction même des sens par lesquels la perception de la beauté arrive jusqu'à l'âme ; et comme ces sens sont l'ouïe et la vue seulement, de là une division des arts en deux grandes catégories : les arts de l'ouïe, les arts de la vue ; d'un côté la musique et la poésie ; de l'autre la peinture avec la gravure, la sculpture, l'architecture.

Je n'ai pas à parler ici de la poésie, et ne veux dire qu'un simple mot de la musique. On fait beaucoup de musique dans le monde, mais le plus souvent dans quel but frivole et amollissant ! Or, il y a dans une telle pratique d'un tel art un danger à la fois pour les

mœurs et pour l'art lui-même. Pour les mœurs : « Une musique efféminée, disait Fénelon, énerve les hommes et rend les âmes voluptueuses. » Pour l'art ; car le plus souvent, dans la musique moderne, l'oreille et les doigts sont seuls en jeu ; l'âme n'écoute plus ; la main devient une sorte de mécanique, et il n'y a plus là qu'une exécution où le talent n'a aucune part. N'y aurait-il donc aucun moyen de faire de la musique elle-même une occupation plus sérieuse, sans lui ôter ses charmes ? De la prendre de plus haut ? D'y intéresser l'âme plus que les sens ? N'y aurait-il aucune étude vraiment grave à faire sur cet art, qui a son histoire, ses grands artistes, et qui fixait autrefois l'attention des esprits les plus éminents ? Saint Augustin a écrit sur la musique.

Mais la sculpture, la peinture, l'architecture, à laquelle se rattache l'archéologie, voilà certes des études singulièrement élevées et attachantes. Arts merveilleux auxquels une si grande puissance d'expression a été donnée, et qui disent tant de choses à celui qui en a l'intelligence, mais si peu, il faut l'avouer, à celui pour qui ce monde de l'art est fermé ! Or, qui donnera l'intelligence des chefs-d'œuvre de l'art ? La science esthétique. Ici, pas plus qu'ailleurs, les dispositions naturelles ne suffisent ; autre chose est d'admirer d'instinct et sommairement une œuvre d'art, autre chose d'en pénétrer les beautés, les intentions, les mérites divers, par une sensibilité cultivée et à l'aide de connaissances approfondies.

On dit qu'il vaut mieux produire le beau que philosopher sur le beau, et que les siècles critiques ne sont pas toujours des siècles artistes. Sans doute l'érudition ne saurait suppléer l'inspiration, mais l'étude assidue des chefs-d'œuvre et de l'histoire de l'art sera toujours pour le génie lui-même un puissant auxiliaire : quels rapports d'ailleurs, du plus haut intérêt, cette étude n'a-t-elle point avec les études littéraires, historiques et philosophiques ?

L'art n'est pas isolé dans le monde, et s'il a sa part d'influence sur la civilisation d'un peuple, à son tour il subit le contre-coup des agitations politiques et sociales du milieu où il se produit. Il reflète l'idéal d'une nation, et cet idéal n'est pas arbitraire ; car il représente la nation elle-même, son génie et ses croyances, sa délicatesse ou sa grossièreté, un grand côté de sa culture intellectuelle et morale. Les plus hautes considérations se rattachent ainsi à l'histoire de l'art comme à sa philosophie.

Si l'on compare en effet l'art de l'Égypte et l'art de la Grèce, c'est dans le caractère de ces deux peuples qu'on trouvera la raison des différences profondes qui les distinguent. Si l'on met en parallèle l'art païen qui est le triomphe de la forme, et l'art chrétien qui est le triomphe de l'idée, le Parthénon bâti dans une conception limitée de la

divinité, et une cathédrale gothique, conçue dans l'idée et sous l'impression de l'infini, ce ne sont pas seulement des arts divers, mais des croyances différentes que l'on a en présence.

L'art chrétien tout seul, dans l'une ou l'autre de ses trois grandes branches, la peinture, la sculpture, l'architecture, quel incomparable sujet de grandes et belles études, surtout pour un homme de loisir et de fortune, qui peut voyager, et voir de ses yeux les chefs-d'œuvre sur place, et pas seulement dans les livres ! Car, c'est un autre attrait de ces études qu'elles se mêlent agréablement aux voyages, et leur donnent un immense intérêt, que ne soupçonne même pas le voyageur peu versé dans les arts. De deux hommes qui visitent ensemble à Florence, la galerie des Offices ou du palais Pitti, quel est celui qui jouira le plus ? N'est-ce pas celui qui verra et saura comprendre, tandis que l'autre aura des yeux pour voir, et ne verra pas ? L'étrangeté du touriste anglais, ancien commerçant enrichi, dans les divers musées de l'Europe, est proverbiale : mais, s'il faut le dire, combien de Français sont un peu Anglais par ce côté-là ! Ici, en vérité, nous devons nous accuser sévèrement nous-mêmes. Nous avons dans l'art chrétien des trésors incomparables, tout un monde de chefs-d'œuvre, de ravissantes créations, d'idéales et suaves figures ; des temples tout remplis de la divinité ; et tout cela à nous, inspiration de notre foi, trésors du génie chrétien : et combien de temps tout cela a-t-il été pour nous lettre close, monde inconnu, terre étrangère ! A présent même que tant de récents travaux ont réhabilité, expliqué, commenté l'art chrétien, combien parmi nous, j'entends parmi les hommes instruits, cultivés, ne savent rien ou presque rien de cet art, ignorent son histoire, les écoles diverses de nos peintres, les différentes époques de notre architecture religieuse, les notions les plus élémentaires de notre archéologie ! L'archéologie seule, quelle admirable étude à faire, même quand on ne s'en tiendrait qu'à la France ! Et l'on ne sait que faire de son temps dans le monde, et l'on ne se donne pas la peine, je me trompe, le noble plaisir de s'attacher à quelqu'une de ces belles et grandes études, qui ont tant de charmes qu'une fois commencées on les poursuit avec une sorte de passion ! Ceux qui se sont occupés d'art chrétien, d'archéologie chrétienne, ne me démentiront pas ici, si j'affirme qu'on se passionne véritablement à de telles études. Je demande donc pourquoi un jeune homme, un homme du monde, une femme même, ne s'occuperaient pas d'une science, d'un aspect peu sévère assurément, et d'un intérêt si manifeste, telle qu'est l'Esthétique, ce complément, je dirais presque indispensable des belles études philosophiques, historiques et littéraires.

Mais là encore, comme partout, ce n'est pas d'une étude capri-

cieuse, superficielle et légère, sans suite ni méthode, commencée aujourd'hui, interrompue demain, qu'on peut espérer des fruits véritables, mais d'une étude régulière, sérieuse, persévérante, et faite dans la double direction que j'ai indiquée ici : une étude théorique, une philosophie du beau ; puis l'histoire de l'art et l'étude des chefs-d'œuvre. Voici, dans ces deux ordres d'études, quelques-uns des meilleurs auteurs qu'on peut consulter :

Dans l'antiquité, c'est Platon et saint Augustin qui se sont élevés à la conception la plus philosophique et la plus haute du beau et de l'art.

Chez les modernes, entre les ouvrages les plus utiles à étudier sur l'Esthétique en général ; je citerai le *Traité du Beau* du P. André, au dix-septième siècle ; le livre de Burke sur *le Beau et le Sublime* ; dans l'ouvrage de M. Cousin, *du Vrai, du Beau et du Bien*, plusieurs leçons très-belles sur les arts. Je conseille encore le récent ouvrage *sur le Beau*, de M. Charles Lévêque, couronné par l'Institut ; le volume *sur l'Art*, dans les œuvres complètes de M. de Montalembert ; j'indiquerai même quelques chapitres des *Menus propos* de Töppfer.

Parmi les auteurs qui ont étudié plus à fond l'Esthétique et l'histoire de l'art, il faut lire le grand ouvrage de M. Rio sur *l'Art chrétien*, et les *Études sur les Beaux-Arts* de M. Vitet.

Pour l'archéologie chrétienne, il y a, à la portée de tout le monde, les ouvrages de M. de Caumont ; le *Dictionnaire archéologique* de M. Viollet-Leduc ; les *Cathédrales de France*, de M. l'abbé Bourrassé ; pour l'Iconographie, de beaux et savants ouvrages sont ceux de MM. Visconti, Orsini et Didron.

† FÉLIX,  
évêque d'Orléans.

La fin au prochain numéro.

# LA VIE DE VILLAGE<sup>1</sup>

---

## I

« Il s'en allait errant sur la terre. Que Dieu guide le pauvre exilé !

« J'ai passé à travers les peuples, et je les ai regardés, et ils m'ont regardé, et nous ne nous sommes point reconnus. L'exilé partout est seul.

« Lorsque je voyais, au déclin du jour, s'élever du creux d'un vallon la fumée de quelque chaumière, je me disais : Heureux celui qui retrouve le soir le foyer domestique, et s'y assied au milieu des siens ! L'exilé partout est seul.

. . . . .

« Il n'y a d'amis, d'épouses, de pères et de frères que dans la patrie. L'exilé partout est seul.

« Pauvre exilé ! cesse de gémir ; tous sont annis comme toi : tous voient passer et s'évanouir pères, frères, épouses, amis.

« La patrie n'est point ici-bas ; l'homme vainement l'y cherche ; ce qu'il prend pour elle n'est qu'un gîte d'une nuit.

« Il s'en va errant sur la terre. Que Dieu guide le pauvre exilé<sup>2</sup> ! »

Le souffle douloureux qui anime ces lignes éloquentes semble avoir inspiré le début grave et touchant des *Souvenirs d'un exilé*.

<sup>1</sup> *La Vie de village en Angleterre, ou Souvenirs d'un exilé*, par l'auteur de la *Vie de Channing*. Deuxième édition, revue et augmentée. Paris, Didier.

<sup>2</sup> Lamennais, *Paroles d'un croyant*, XL.

Mais le grand écrivain qui les a tracées, en était venu à exagérer toutes choses ; en perdant la foi, il perdait la douceur ; chaque mouvement de sa plume ou de ses lèvres répandait l'amertume. Non, non, la terre n'est pas que *le gîte d'une nuit*, et cet exilé, que Dieu guide, un Dieu bon, juste et beau, il a autre chose à faire qu'à marcher sans but, à voir tout passer, s'écouler et s'évanouir, sans que les arbres, les fleurs et les hommes lui disent rien. L'homme est un banni qui peut trouver la route longue, mais il en sait le terme, il le voit, il y tend ; sur le chemin qu'il parcourt, plus d'un doux repos console ses fatigues. L'homme n'est pas un exilé qui s'éloigne, c'est un voyageur qui revient et que l'on attend. Un instant séparés de l'être divin qui est notre origine et qui sera notre terme, il nous reste à le retrouver dans les choses divines, comme on contemple en la baisant l'image du père que l'on a quitté. Loin de la patrie, il nous reste à travailler pour la patrie.

C'est précisément à cette résolution que s'attache, après un assez long découragement, l'exilé inconnu dont l'auteur des *Souvenirs* a tracé le portrait sympathique.

Cet exilé est un Français. Il quitte la France, victime d'une de nos dernières commotions politiques, et d'abord il veut demeurer à Bruxelles, à deux pas de la frontière, pour entendre encore parler la douce langue du pays. Ce voisinage même déchire son cœur ; comment le captif supporterait-il sa prison, s'il voyait sa maison de l'autre côté de la grille ? Il n'a pas la force d'endurer le supplice de cette tentation continuelle. L'exilé se dirigera-t-il vers l'Angleterre ? Non ! il redoute la comparaison, il sera jaloux, il ne supportera pas de respirer un air libre qui ne souffle plus sur son pays. Il part, il s'éloigne, et le *Dieu qui guide le pauvre exilé* le conduit vers la Suisse. La vue de la nature le repose et l'élève. L'air ranime son corps, l'admiration ranime son âme.

« Aimer, c'est la moitié de croire, » a dit le poète. Admirer, c'est la moitié d'adorer. A la vue du beau, en face d'un spectacle à la fois terrible et gracieux, sur les Alpes ou devant l'Océan, lorsque toutes les formes de la louange sont épuisées, les mots manquent, la langue humaine ne prête plus d'expression suffisante aux impressions de l'âme et cependant les yeux se mouillent, l'exaltation grandit... l'homme n'a plus rien à dire à l'homme ; il ne peut plus parler qu'à Dieu, dans le silence ; le dernier mot de l'admiration, c'est la prière.

Il a respiré, il a prié, il est soumis, notre exilé ; le calme est rendu à son âme, et cependant l'admiration ne lui suffit pas. L'homme n'est pas spectateur ici-bas, il est acteur. Les sapins et les hêtres ne peuvent lui tenir lieu d'amis. L'exilé va redescendre de la montagne, il va rentrer dans la lutte, l'éternelle lutte, et il va y rentrer plus

vallant, bien que sans arme qui puisse l'y soutenir longtemps. Rencontré par hasard, un homme lui donne l'arme nécessaire, qui est la foi. Il faut croire à un but, et n'en pas détourner un instant ses regards, si l'on veut être en ce monde un peu heureux, un peu utile. Dès que l'on croit au bien, on en devient capable.

Cet homme, qui parcourt la Suisse au même moment que l'exilé français, est un pasteur anglais; un orage les rassemble dans un chalet, un accident les y retient, et voilà dans la vie de ces deux inconnus un de ces petits faits qu'on a bien raison d'appeler providentiels, parce qu'ils décident de toute une destinée.

L'Anglais est sympathique et de bonne humeur; le Français reste, au premier moment, sombre et silencieux. Il ne veut pas être consolé, car, dit-il noblement, « la résignation me semble une lâcheté. » Il répugne à prononcer le nom de la France, à parler d'elle, comme on craint de ne pouvoir se contenir en parlant d'une épouse nouvellement perdue.

Pendant le pasteur, franc et cordial, excite peu à peu la gratitude, puis la curiosité du banni. Souvent, sur ces mêmes sommets des Alpes, le voyageur est pris de vertige, il tremble, il va tomber, l'abîme l'attire en son lugubre sein. Mais le guide approche, il lui parle, il touche sa main, il montre en riant ses dents blanches, et, au lieu d'un sombre gouffre, on a devant les yeux un bon visage réjoui. Le vertige tombe, le sang remonte au cœur; on se sent appuyé. Ainsi fait, dans les heures mélancoliques, l'apparition d'un ami.

Le pasteur engage l'exilé à visiter l'Angleterre; en lui présentant le tableau des relations pacifiques, harmonieuses, qui existent sur cette terre privilégiée entre les diverses classes de la société, il parvient à l'intéresser fortement.

« Si je croyais, répond l'exilé <sup>1</sup>, servir mon pays en allant étudier ce qui se passe dans le vôtre, je n'hésiterais pas un instant; mais comment me flatter que mes observations puissent jamais être de quelque utilité à mes compatriotes? Le mal chez nous est trop profond et trop étendu; un pauvre exilé comme moi n'y peut rien.

« — Pardonnez-moi, me dit le pasteur avec une gravité que je n'avais pas encore remarquée en lui; vous avez tort, bien tort, de vous laisser ainsi vaincre par le découragement. Dieu vous a permis, pendant des années, de travailler au bien de votre patrie, et, malgré tout, je dirai que vos efforts n'ont pas été infructueux. Quoi! parce que de tristes événements sont venus découvrir à vos yeux l'abîme qui s'était creusé sous vos pieds, au lieu d'en sonder résolument les profondeurs, vous vous croyez permis de rejeter les devoirs que votre passé vous impose! Ce n'est pas à moi, étranger, à vous

<sup>1</sup> Page 18.

montrer comment vous pouvez encore servir votre pays, mais réfléchissez-y et vous ne tarderez pas à découvrir la voie que vous devez suivre, car, continua-t-il avec chaleur, je ne veux pas croire que vous approuviez cette détestable doctrine que Dieu a fait tel peuple pour jouir pleinement de la vie morale et de cette liberté qui n'en est que la plus haute expression, tandis qu'il condamne d'autres nations à une impuissante vanité ! Non, poursuivit-il, s'animant de plus en plus, il en est des peuples comme des individus ; il y a des lois universelles, il n'y a ni destin ni nécessité. Dieu, qui est le souverain bien, qui a envoyé son Fils mourir pour l'humanité entière, ne peut avoir décrété qu'un peuple sera condamné inexorablement à une éternelle enfance et que tous ses efforts pour atteindre un gouvernement de moralité et de progrès avorteront. Ce qui a tué les nations de l'antiquité, ce n'est pas, comme on le dit si complaisamment aujourd'hui, parce qu'elles avaient accompli leur mission : c'est la dégénération morale où elles sont tombées qui a amené leur ruine. C'est déjà trop que, dans l'antiquité, des nations entières aient succombé sous l'invasion du matérialisme ; mais que serait-ce aujourd'hui, que le christianisme est là, planant au-dessus de nous tous, montrant le chemin de l'immortalité et disputant au vice tous les peuples de la terre ? »

Il me semble encore entendre l'accent et voir le geste qui accompagnaient ces généreuses paroles ; j'en fus profondément ému.

Les deux amis se séparent sur ces mots. L'exilé continue ainsi son récit :

Je retournai tout pensif vers la petite cabane, le cœur plus léger et plus porté à l'espérance qu'il ne l'avait été depuis bien des mois. Je sentais que j'avais encore un devoir à accomplir, et un but dans la vie ; je repassais dans ma pensée mes conversations avec le pasteur, et je m'apercevais que ce qui m'avait laissé la plus forte impression, c'était ce que j'avais appris de lui sur la solidarité qui existe en Angleterre entre les diverses classes de la société et sur l'active coopération que la classe ouvrière rencontre chez les autres classes dans tout ce qui a pour but son progrès moral et intellectuel.

En comparant cet état de choses avec les défiances et les inimitiés qui séparent trop souvent chez nous le riche et le pauvre, je sentis que ce contraste entre nos deux pays était un sujet digne de l'étude la plus sérieuse. Je pensais qu'il devait y avoir quelque chose de singulièrement défectueux, soit dans nos institutions, soit dans notre éducation, soit dans nos rapports mutuels, pour qu'en France, où l'ouvrier se montre supérieur aux classes laborieuses de toute autre nation en délicatesse, en générosité de sentiments, en sociabilité, il soit cependant si hostile à ceux dont la position est au-dessus de la sienne. Plus je réfléchissais et plus cette question prit de l'importance à mes yeux, plus même il me parut que là était, en quelque sorte, le nœud de nos dangers politiques. Si nous parvenions à unir, me dis-je, ces deux classes par de communes sympathies, par des rapports de bienveillance et par le sentiment d'une dépendance mutuelle, la liberté politique serait à l'abri des orages et des révolutions.

Le lendemain, je me remis en route pour l'Italie ; mais toutes ces pensées me préoccupaient tellement, que je me bornai à visiter à la hâte Venise et les principales villes de la Lombardie, pour retourner à Bruxelles, d'où j'annonçai à mon ami le pasteur, M. Norris, ma prochaine arrivée dans son pays, avec le dessein de l'étudier, non dans ses institutions politiques qu'on nous a trop accusés de vouloir copier, mais dans cette vie sociale qui pourrait bien renfermer le secret de sa force et de sa liberté.

Ce récit et cette citation donnent le plan et l'idée du livre que j'analyse. C'est une étude sociale encadrée dans un roman.

L'étude est profonde, exacte et sérieuse. Le roman n'est qu'un voile léger pour couvrir la sécheresse du sujet principal, juste assez pour que l'imagination jouisse pendant que la raison profite. Je me tromperais bien, si l'on ne se plaisait pas tout d'abord à ce début si noble et qui révèle dans l'auteur une âme aussi élevée que tendre.

Cet exilé, c'est chacun de nous, bannis de la vie publique par les événements. Un découragement amer envahit l'âme. Il est suivi d'un mortel ennui, peut-être « encore plus insupportable que la douleur<sup>1</sup>. » Qu'une voix amie nous console, nous ne répondons pas. Peu à peu, cependant, sitôt que notre âme a rencontré un regard de Dieu, nous revenons au vrai, nous nous apercevons qu'il y a au-dessus de tel ou tel lieu qu'il nous faut quitter, la nature; au-dessus de la cité que nous ne pouvons régir, l'humanité; au-dessus de la politique dont nous sommes bannis, la société. Nul ne peut nous exiler de tous nos devoirs, et la bonté divine nous laisse toujours des moyens de servir notre pays, loin de lui ou malgré lui.

Suivons l'exilé, écoutons l'auteur de ses *Souvenirs*. Mais d'abord, qui est cet exilé? qui est cet auteur? Nous trouverons dans ce livre plusieurs secrets, le secret de bien dire, le secret de bien faire, le secret de bien observer; mais nommer l'exilé, nommer l'auteur, ce sont là deux secrets qui ne nous seront pas révélés. Il nous est permis de les deviner, il nous est enjoint de les taire.

## II

Dans les *Souvenirs d'un exilé*, le roman et l'histoire sont mêlés. Le lecteur passe sans cesse de l'histoire de l'homme politique consolé par la charité, au roman de l'affligé consolé par l'amour.

<sup>1</sup> Page 68.

Nous les séparerons et nous commencerons par dire un mot du roman.

Un monsieur et deux dames, ou deux messieurs et une dame, voilà le fond de tous les romans. En Angleterre, Walter Scott a joint au roman l'histoire; en France, nous y avons mêlé la tragédie ou le socialisme. Ce ne sont plus un monsieur et deux dames qui jouent un rôle: ce sont un traître, une reine, un bourreau, une captive, un sorcier, un prince infortuné; ou bien un riche coupable, un vertueux chiffonnier, un forçat des plus aimables, trois orphelines, plusieurs millionnaires stupides, et deux prolétaires éloquents; ou bien encore un prêtre absurde, un impie sublime, de ridicules dévotes, d'angéliques courtisanes, et des révélateurs de morale nouvelle qui mangent des œufs à la coque avec des réformatrices du genre humain, au bord d'un clair ruisseau, au lever du soleil, en se demandant ce que dit le ruisseau, lequel n'est autre chose, nous apprend le plus éloquent des romanciers, George Sand, que « *la progression du grand Tout, qui s'accomplit à son propre insu, et dont la sainte ignorance est la base de toute sécurité dans l'univers*<sup>1</sup>. »

Ce genre de roman prédicateur, utopiste, mélodramatique, ou éloquentement incompréhensible, n'est pas inconnu en Angleterre. Cependant, le roman de famille, le roman de mœurs, le roman de bonne compagnie, ce que l'on peut nommer le roman des vierges sages, prévaut encore, et il est simple et charmant. En Angleterre, où la jeune fille est plus libre que la femme, le roman nous entretient des aventures de la jeune fille; en France, il ne nous parle que des aventures de la femme mariée; au lieu des égarements de la passion coupable, le roman anglais nous fait assister à l'épanouissement de la passion légitime: c'est pourquoi le roman français est vicieux et le roman anglais ordinairement pur.

Telle est, cela va sans dire, l'agréable et touchante fiction qui s'entrelace aux *Souvenirs d'un exilé*, et qui sert à l'auteur anonyme à peindre en deux ou trois traits et comme avec rien, quelques paysages et quelques caractères heureusement rendus.

Londres apparaît d'abord, avec son mouvement énorme sur la terre et sur l'eau, ses contrastes étranges, les palais de la fortune et les palais de l'ivrognerie, millions et haillons.

Plus loin, c'est une vieille cité, Winchester, antique résidence, calme sans tristesse, avec ses jardins, ses maisons du temps d'Élisabeth, répandues autour de leur cathédrale, qui remonte au onzième siècle. Tout y est encore catholique, moins le culte, et, dans les rues, on admire la porte gothique dédiée à saint Swithen, la croix fleurie du

<sup>1</sup> Ce que dit le ruisseau, Revue des Deux-Mondes, 15 septembre 1865, p. 264.

quatorzième siècle. Le collège fut fondé, pour préparer gratuitement aux cours d'Oxford soixante-dix écoliers pauvres, par ce Guillaume de Wickham, fils de paysan, qui fut ministre d'Édouard III, et qui bâtit la tour de Windsor. On y observe encore le vieil usage de la correction par le fouet. Même respect, mais plus utile, envers le passé, dans l'hospice Sainte-Croix, fondé en 1136 par le frère d'Étienne de Blois, pour treize vieillards, avec ordre au concierge de distribuer de la bière et du pain blanc à tout passant; la distribution continue, le pain est fait selon l'ancienne méthode, la bière est bue dans une corne, les vieillards sont vêtus de noir avec une croix d'argent, en 1865 comme en 1165, en dépit de Henry VIII et de Cromwell.

Puis, après la capitale et la vieille cité, voici le gros bourg, Lynmore, avec son château, ses maisons bourgeoises, ses cottages en brique, ses haies, ses oies, et son vaste *common*.

Puis enfin le petit village, Kingsford, peuplé seulement de trois cents habitants logés dans des chaumières, et groupés autour d'une église sans caractère, entourée d'un cimetière silencieux et sans croix.

C'est dans ces deux villages que se passe tout le roman. L'exilé se loge à Lynmore chez une madame Jones, brave dame très-propre, l'air un peu gendarme, la tête couverte tout le jour, qui sait? peut-être aussi la nuit, d'un immortel chapeau de soie noire, et d'un âge (je parle de la dame et non plus du chapeau), qui appartenait « à cette époque mystérieuse comprise entre quarante et soixante ans<sup>1</sup>. »

A Lynmore demeure une vieille comtesse dont le neveu, Leslie, est le pasteur du lieu. L'exilé est présenté chez elle à toutes les familles du voisinage, et notamment à M. et à mistress Mason, dont nous avons le portrait et pour ainsi dire la carte photographique.

« M. Mason était un homme d'une soixantaine d'années. Simple et droit, il dépensait sa vie à faire le bien sans s'en douter. J'ai vu plusieurs de ces hommes en Angleterre et il m'a semblé que ce sont eux qui font la véritable force et la grandeur de ce pays<sup>2</sup>. »

Madame Mason était une Irlandaise expansive et chaleureuse. Ses trois filles, Rose, Mary, Alice, étaient, comme cela doit être dans tout roman anglais, l'une enjouée, l'autre mélancolique, la troisième encore enfant, toutes les trois charmantes : rose rouge, rose blanche, bouton de rose. Un fils est mort. Deux autres sont à l'école. Il y a un chien de Terre-Neuve, et une vieille demoiselle bavarde. Tous les personnages accoutumés sont donc à leur place et dans leur rôle.

Les scènes sont charmantes, scènes d'agriculture et promenades,

<sup>1</sup> Page 61.

<sup>2</sup> Page 78.

lectures et causeries, épisodes plaisants ou touchants. Il manquait une chasse aux renards ; c'était un oubli grave de la première édition, qui a été réparé dans la seconde. Mais le jeu de *cricket* n'a pas été oublié, et c'est même en costume de *cricketer*, c'est-à-dire en flanelle blanche de la tête au pied, qu'apparaît, avec des dehors peu sacerdotaux, Norris, pasteur de Kingsford, l'homme aimable et bon qui a rencontré l'exilé en Suisse, et qui a fait doucement rentrer la paix dans son âme.

Je voudrais raconter ces scènes ; on ne raconte pas un tableau, il faut le voir à sa place et sous son jour. Qu'on lise donc le livre pour trouver cette jouissance. Je veux cependant (afin de donner une idée du talent dramatique de l'auteur), citer la touchante histoire de Lucy Jones, la fille de la brave dame au chapeau noir <sup>1</sup>.

Lucy était la sœur de lait de Mary Mason ; jamais elle n'avait connu son père. Sachant seulement qu'il était noble, la pauvre enfant était vaniteuse. « Pourquoi rendrais-je mes mains rouges en faisant de gros ouvrages ? disait Lucy à Mary ; ne sont-elles pas aussi belles que les vôtres ? » La vanité, la paresse la menèrent à mal. Elle s'enfuit à Winchester, ville de garnison. Sa mère ne la revit plus ; elle n'en parlait jamais, elle y pensait toujours, et, dans la chambre de l'exilé, elle avait placé, comme le plus bel ornement de sa demeure, un petit canevas encadré, contenant, outre les lettres de l'alphabet brodées, une maisonnette, trois arbres et des oiseaux grands comme la maison, avec ce nom : *Lucy Jones*. En regardant cette relique enfantine, la pauvre dame pleurait... Un soir, à bout de misère, Lucy revient à Lynmore, les vêtements en désordre et les traits altérés. Le lendemain matin, la pauvre madame Jones vient trouver son hôte ; quelque chose de grave s'était passé, car elle avait oublié l'inévitable chapeau noir.

« Je ne sais comment, mais, de remarque en remarque, la pauvre femme, qui était comme étouffée par sa douleur et ses souvenirs, laissa enfin échapper son secret, et, la voix souvent altérée par l'émotion, elle me confia tout son passé, son amour, les terribles épreuves que lui avait fait subir l'abandon de celui qu'elle aimait, ses efforts pour reconquérir sa propre estime et s'assurer celle des autres, sa faiblesse extrême pour sa fille et la bonté de la famille Mason. C'était l'histoire d'une nature aimante, d'une intelligence étroite, éprouvant instinctivement le besoin du respect d'autrui sans pouvoir se rendre bien compte de ce qui est vraiment respectable. La beauté de Lucy lui était chère, elle en était fière, et si la malheureuse fille n'eût pas tant scandalisé le pays par son inconduite, je crois que sa chute n'eût pas inspiré à sa mère toute l'horreur qu'elle eût dû en ressentir. Peut-être aussi

<sup>1</sup> Chapitres XVIII, XIX.

un tendre regret, enseveli sous le poids des années, restait-il dans son cœur, et la beauté de Lucy lui rappelait-elle celui qui l'avait trompée.

« — Vous l'avez déjà vue, me dit-elle en parlant de Lucy, mais elle était dans un de ses moments de colère; venez, elle doit dormir encore, puisqu'elle ne m'a pas appelée.

« Et, avant que j'eusse le temps de répondre, elle avait poussé ma porte et celle de la chambre en face où reposait Lucy.

« Jamais je n'oublierai l'impression que je reçus dans ce moment. La petite chambre aux murs blanchis, avec le lit et les fenêtres tendus de blanc, m'avait toujours paru un sanctuaire. Quel changement ! Des habits de femme gisaient partout en désordre. Là, c'était une couronne de fleurs artificielles, ici des bracelets, des ornements de verroterie, tout parlait un langage auquel on ne pouvait se méprendre. Sur ce lit virginal dormait Lucy, la poitrine découverte ; un de ses bras, paré d'un velours, reposait sur la couverture, l'autre soutenait sa tête et se perdait dans les boucles noires de ses cheveux que relevait un ruban rouge. L'enfance respirait encore sur son front et sur ses paupières transparentes ; mais ses joues fiévreuses, sa bouche et ses narines décelaient ses emportements et ses passions. Cependant là, dans son tranquille sommeil, parée de toutes les grâces de la jeunesse, elle était admirablement belle. Je fus tenté d'absoudre la pauvre madame Jones de l'idolâtrie secrète que cette beauté lui inspirait.

« J'étais rentré chez moi, quand j'entendis la voix de Mary appelant madame Jones. Celle-ci descendit rapidement ; elles échangèrent quelques mots, puis je vis Mary entrer chez Lucy. Mon premier mouvement fut de m'élançer au-devant d'elle pour l'arrêter et la supplier de se retirer.

« Comment, Mary, cet ange de pureté, affronter un contact pareil ! tout mon sang reflua vers mon cœur. La vue de la pauvre mère me calma. Elle me fit signe de garder le silence, tout en m'invitant à m'approcher, et en un moment j'étais aussi ému qu'elle.

« Mary était là, à genoux, près du lit ; son chapeau était tombé, sa tête légèrement inclinée en arrière ; ses yeux levés vers le ciel et la bouche entr'ouverte, elle semblait l'ange de la prière. Après quelques instants, elle se leva, s'approcha de Lucy, la recouvrit légèrement, lui prit la main et l'appela tout bas. Lucy fit un mouvement d'impatience, ouvrit les yeux et regarda Mary d'un air stupéfait.

« — C'est moi, Lucy, lui dit Mary ; ne me reconnaissez-vous pas ?

« La malheureuse s'efforça, pendant quelques instants, de conserver le même regard fixe et insensible ; puis, retirant sa main de celle de Mary, elle baissa la tête et se couvrit la figure.

« — Chère Lucy, lui répéta Mary, regardez-moi ; je suis votre *May* (c'était son nom d'intimité), qui vous aime toujours.

« — Non ! non ! murmura la malheureuse, vous ne pouvez m'aimer ; laissez-moi, mademoiselle ; vous ne savez pas ce que vous faites en venant ici ; je ne dois plus vous voir. Laissez-moi, mon chemin est trop loin du vôtre !

« Les larmes de Mary coulèrent lorsqu'elle lui répondit :

« — Jamais, Lucy, je ne vous quitterai que vous ne m'ayez promis de ne plus nous faire ce grand chagrin. Dites que vous resterez ici.

« Un silence suivit. On sentait que Lucy pleurait.

« — Oh ! miss, dit-elle, laissez-moi, c'est inutile ; ce que vous me dites me perce le cœur ; mais, vous le savez, je suis incapable d'être autrement que je ne suis. Vous êtes bonne, vous, vous êtes un ange, Dieu vous a faite ainsi. Vous ne savez quel démon est en moi... Non, laissez-moi !

« Mais Mary ne s'éloignait pas ; elle prit la main de la pauvre fille, lui disant :

« — Vous vous trompez, Lucy, nous sommes sœurs, sœurs par votre bonne mère, sœurs surtout parce que nous avons toutes deux le même Père céleste. Oh ! ne croyez pas que moi aussi je n'aie pas mes moments d'épreuve, des moments où je sens que j'ai mal fait. Regardez-moi, vous verrez que je suis toujours la même.

« — Je ne le puis, murmura Lucy ; non, non ! j'aime mieux vous oublier.

« Pauvre Mary ! son angoisse fut extrême ; mais elle eut le courage du dévouement. Elle se leva un moment, ramassa les vêtements qui encombraient le plancher, rangea un peu la chambre, et lui dit d'une voix douce : — Voilà qui me rappelle le vieux temps. Vous souvenez-vous que c'était toujours moi qui mettais vos affaires en ordre ?

« Cet appel à un passé d'innocence et de bonheur était plus que Lucy ne pouvait supporter.

« — Oh oui ! répondit-elle, je n'ai rien oublié de ces heureux jours... Que ne peuvent-ils revenir ?

« Puis elle ajouta d'un ton pénétré :

« — Mary, je suis bien malheureuse !

« Et la pauvre fille s'abandonna à un nouvel accès de douleur.

« La glace était rompue ; la tendre charité de Mary avait triomphé, et avant peu ce fut Lucy qui la suppliait de ne point la quitter.

« — Promettez-moi, disait-elle à Mary, que vous ne m'abandonnerez pas, et j'aurai le courage de rester ici, de ne point faiblir. Je ferai tout ce que vous me direz.

« Ce n'était pas seulement Lucy qui désirait garder Mary près d'elle, moi-même je faisais des vœux pour qu'elle ne la quittât pas.

« Merveilleuse puissance de la pureté et de l'amour chrétien ! la seule présence de Mary avait comme illuminé de rayons célestes cette petite chambre, et répandu sur Lucy un intérêt qui était sanctifié par la pitié. Je ne méprisais plus cette infortunée, je la respectais même dans sa chute, je la voyais non telle qu'elle était, mais telle qu'elle aurait pu être. Mary, en me révélant la hauteur angélique à laquelle peut s'élever une âme humaine, m'avait en même temps appris que l'âme déchue conserve encore le cachet de sa divine origine, et que, même dans la dégradation du vice, elle a droit à notre respect. »

J'aimerais, je le répète, à reproduire d'autres scènes. Je m'en abs tiens. J'ai choisi la plus dramatique. Les autres incidents sont très-simples, et plus d'une lectrice de romans pourra les accuser d'être un peu insignifiants. Pour moi, je remercie l'auteur, qui voulait nous introduire dans la vie réelle, d'avoir choisi des personnages réels. Le

mélodrame, heureusement, est rare ici-bas, et, dans la vie telle qu'elle est, surtout au village, les jours, les caractères, les occupations, les causeries, se suivent et se ressemblent ; la teinte générale est un peu grise. Au lieu de poupées et de marionnettes aux vêtements excentriques, aux ressorts compliqués, sans chair, sans regard, et qui ne sont pas des personnes vivantes, nous sommes ici les hôtes d'une vraie maison dans un vrai village, habité par de vrais Anglais.

Il ne faut pas beaucoup d'effort au lecteur, il n'en a pas fallu beaucoup à l'écrivain pour arranger le dénouement. Qu'on sache donc de suite que Leslie, le pasteur mélancolique, aimera et épousera la vive et charmante mademoiselle Rose, que l'exilé aimera et épousera la pâle et rêveuse mademoiselle Mary, non sans avoir passé par toutes les crises de la passion qui s'ignore, de l'aveu qui s'embarrasse, de la jalousie qui se ronge, de la contemplation qui s'extasie et de la victoire qui s'exalte. Dans les romans, même les plus passionnés, règne une certaine ordonnance convenue, on s'achemine à un terme trop prévu, le mariage est un diplôme, précédé de nombreux examens, et l'amour prend tous ses degrés, comme un jeune docteur. Ici, le roman étant secondaire dans l'ouvrage, le dénouement pouvait nous être épargné. J'avoue que je n'aime pas beaucoup ce mariage final ; il fait trop de notre exilé le plus heureux des martyrs ; il réconcilierait presque avec la loi de sûreté générale, si elle devait ainsi marier ses victimes ; puis, on se sent disposé à rabattre un peu d'une admiration qui a passé par le verre grossissant des lunettes d'un amoureux. Toutefois, il fallait bien que le roman finit ; ne l'oublions pas, si ce mariage, que nous tâcherons d'expliquer plus loin, est la fin du roman, il n'est pas la conclusion du livre.

Aussi bien, il est temps de sortir du roman et d'entrer dans l'histoire. Ces Anglais et ces Anglaises, qui sont-ils ? que font-ils ? qu'ont-ils à nous apprendre ? *That is the rub*. C'est là le point important.

### III

Laissons désormais les *Souvenirs de l'exilé*, pour étudier de près la *vie de village*, telle qu'elle résulte, en Angleterre, des lois, des usages et des mœurs.

Et d'abord demandons-nous qui est le pasteur ? qui est l'administrateur ? qui est le magistrat ? dans un village anglais.

M. Norris est le curé du village de Kingsford. Il y habite avec sa femme un joli château gothique, en brique et pierre, surmonté d'une tour à horloge, et entouré d'un de ces jardins en pente, au vert gazon, avec un horizon borné, et des arbres épars, agréables à ceux qui aiment la nature simple. Il élève quatre ou cinq jeunes gens. Dans sa bibliothèque ou *study*, le Christ de Scheffer, Platon, Shakspeare, le buste de Schiller et le portrait de Washington. L'église, le cimetière, les maisons couvertes de chaume, l'école, entourent sa demeure.

Ce pasteur est fils de pasteur ; il a été élevé gratis dans une école fondée par une ancienne corporation qui a payé, en outre, trois ans pour lui à l'Université. Au concours, il a obtenu son *exhibition* ou admission gratuite à Oxford ; au concours, il a obtenu, après deux ans, un *scholarship*, de trente livres par an pour trois ans ; puis, au concours encore, un *fellowship*, ou grade viager avec traitement. Le clergé est ainsi élevé en commun avec les gens de son temps ; il ne forme pas une classe à part ; bien élevé, revêtu d'un caractère sacré, le pasteur est reçu partout avec déférence.

Le clergé ne dépend pas de l'État, non plus que les cures. Les cures sont, en général, la propriété des grandes familles ; quelques-unes appartiennent à la couronne. Le droit de présentation se vend et s'achète. Certaines cures ont été fondées avant Henry VIII. Elles sont, en général, données aux fils de famille, qui y vivent en gentlemen. Le propriétaire de la cure de Kingsford a nommé le pasteur Norris ; cette cure rapporte 10,000 fr., sur lesquels 5,000 fr. environ sont prélevés par la taxe des pauvres, l'école et diverses charges ; il reste 5,000 francs.

Comment sont fournis ces 10,000 fr. ? 1° Par la dîme, ou dixième en argent du revenu de chaque acre de terre, calculé sur la moyenne officielle du prix du blé ; 2° par le revenu des propriétés foncières de la cure ; 3° par le casuel, prélevé à l'occasion des mariages, baptêmes, etc. ; 4° enfin par les offrandes de Pâques, quêtées à domicile par un sacristain <sup>1</sup>.

L'école de Kingsford est une entreprise privée, placée sous la surveillance de la paroisse. Les sexes y sont réunis, et le pasteur le trouve bon. Le maître et la maîtresse reçoivent le logement et environ

<sup>1</sup> Il y a des curés extrêmement pauvres, dans d'assez nombreuses paroisses, et on lit dans les journaux des réclames comme celles-ci :

« Le curé de \*\*\* est dans un tel état de dénûment qu'il est réduit au désespoir. « Il sollicite instamment la bienveillance du public. S'il n'est pas promptement secouru, ses filles descendront dans la rue. » (*Les Institutions de l'Angleterre*, par Charles de Franqueville, p. 146). Le même auteur nous apprend, p. 134, que les dîmes ont été converties en une somme fixe annuelle ou *rent-charge*.

1,875 fr., fournis : 500 fr. par les élèves qui payent un penny par semaine, 250 fr. par les paroissiens, 1,125 fr. par le pasteur. Huit mois par an, il s'y fait des classes du soir.

La paroisse et la commune sont tout un. Il n'y a de maires et de conseillers municipaux que dans les villes. A Pâques, les contribuables aux *parish-rates* se réunissent, et leur réunion est l'autorité communale ou *vestry*. Ils nomment plusieurs agents, les *churchwarden*, les *over-seers*, le *constable* et le *way-warden*, agents dont les noms indiquent les fonctions (église, inspection, police, routes), tous gratuits, sauf le *constable*, payé au moyen de remises sur les actes de ses fonctions. Les routes sont entretenues au moyen d'un impôt de 4 à 9 pence par livre st. de revenu foncier. Les électeurs ont autant de voix qu'ils possèdent de 50 livres de revenus imposables, jusqu'à six voix au maximum. Les agents municipaux peuvent être poursuivis par les paroissiens devant les *petty-sessions*, où sont examinées aussi les dépenses, dont le compte est soumis à la *vestry*. La commune peut emprunter, et elle perçoit ses impôts sans le concours de l'État, qui perçoit les siens dans la commune par ses propres agents.

M. Mason est *magistrate* et *guardian*. Qu'est-ce que cela? Autre trait tout à fait digne d'attention.

Le lord-lieutenant du comté, qui relève de la reine, mais qui est lui-même un grand propriétaire et un fonctionnaire gratuit, place à peu près tous les propriétaires fonciers résidant sur leurs terres, sur la liste des *magistrates* ou *justices of the peace*. Ils y demeurent à vie, sans traitement. Deux fois au moins par mois, ils se réunissent en *petty-sessions*, soit, comme tribunal, pour juger les simples délits; soit, comme corps administratif, pour délivrer les licences aux débitants de boisson et s'occuper de la taxe des pauvres. Il en est ainsi depuis Édouard III. On évalue à dix mille le nombre des propriétaires exerçant les fonctions gratuites de juges de paix.

Tous les trois mois, au chef-lieu, tous les *magistrates* du comté se réunissent en *quarter-sessions* pour juger, comme les cours d'assises, les crimes, sauf les crimes capitaux; ou bien pour s'occuper, comme conseils généraux, des ponts, des prisons, des aliénés, de la police, des impôts, des routes. En la première qualité, les *magistrates* élisent pour quatre ans leur président. Il est seul juge. Les autres sont de simples assesseurs. Il juge devant un jury, composé de propriétaires ayant plus de 20 livres de revenu. Le débat est oral et contradictoire.

Nul ne peut être arrêté sans un *warrant* délivré par un *magistrate*, lequel peut accorder aussi la liberté sous caution.

Les *magistrates* font encore partie de droit du *board of guardians*,

qui administre la taxe des pauvres et le *workhouse*. Le *poor-rate* égale à peu près les deux tiers de l'impôt qui s'élève environ à 2 shillings par livre. Plusieurs paroisses se réunissent sous le nom d'*Union* ; les contribuables élisent les *guardians*, et ceux-ci prononcent sur les secours à domicile, les admissions au *workhouse*, les dépenses, etc.

Enfin les *magistrates* nomment les candidats aux fonctions annuelles de *sheriff*, première autorité, et gratuite comme les autres, de tout le comté.

Comme on le voit, le pouvoir municipal administratif et judiciaire, dépend de l'élection, l'élection émane de la propriété ; or, la propriété, grâce à la liberté des testaments, ne change presque pas de mains. Le secret de la force et de la persistance de toutes choses en Angleterre, est bien là. Tout vient de la propriété et rien ne l'ébranle. Elle partage l'influence avec la religion ; toutes deux ne l'exercent que sous le contrôle de la discussion.

S'il y a abus, non-seulement la presse se plaint, non-seulement le Parlement, prévenu par une pétition, ordonne une enquête, mais surtout la justice est là. Un indigent peut poursuivre un *guardian* ; un citoyen peut poursuivre un *magistrate*, sans aucune autorisation préalable.

La propriété, la religion, la justice, unies, respectées, contrôlées, voilà ce que l'on peut appeler les pierres de taille de l'édifice anglais ! En pensant à cette société stable et puissamment assise, il me semble voir notre antique Palais de Justice de Paris, avec sa chapelle, ses grilles, ses degrés, ses salles ; on va, on vient, on discute, on s'échauffe, on s'agite, sous les voûtes de cet antique monument ; lui-même, il ne change pas, il ne bouge pas ; au dedans, liberté illimitée ; au dehors, murailles inébranlables. En Angleterre, ces murailles ne sont pas des pierres, ce sont des institutions.

Ces pasteurs, ces propriétaires, en qui réside l'autorité locale, n'ont-ils pas encore d'autres moyens d'action ? Oui, certes. Autour d'eux, la vie sociale se manifeste par de nombreuses associations, et ils sont l'âme de ces associations ; par de nombreuses fêtes, et ils sont l'âme de ces fêtes ; par de nombreuses fondations, et ils sont l'âme de ces fondations.

De plus en plus, la mutualité s'établit jusque dans les derniers hameaux. Il y a des *clubs* pour acheter du charbon, des *clubs* pour acheter des vêtements, des *clubs* pour les soins en cas de maladie, des *clubs* pour les enterrements, etc. Le système est simple. L'argent versé est placé pendant un an, et, au bout de l'année, on a droit à un *bon* pour la somme versée, accrue de ce qu'elle a rapporté et de ce qu'ont ajouté les membres honoraires, *bon* à employer en charbon, bois, vêtements, achetés en gros et livrés à prix coûtant, avec

le bénéfice du gros sur le détail. Le club est administré gratis et la caisse augmentée par les membres honoraires, qui sont les propriétaires, les pasteurs, leurs femmes, leurs filles.

Il y a encore des cercles de jeunes gens, et déjà en quelques endroits, des *banques coopératives*, comme celles qui ont été fondées en Allemagne par M. Schulze-Delisch, et dont le mécanisme est fort simple. On reçoit et on place les épargnes des ouvriers jusqu'à ce qu'ils aient 150 à 200 francs, puis, au lieu de leur donner un livret remboursable, on leur donne une action, sur laquelle ils peuvent emprunter, en la déposant, par billets à trois mois.

Il y a les fêtes de l'enfance, les fêtes à l'occasion des foins ou de la moisson, des jeux où les paroisses se défient, des chasses ou le propriétaire engage les fermiers, leurs enfants, et ses voisins<sup>1</sup>. Dans aucun pays, les occasions de mêler toutes les classes ne sont plus nombreuses et plus goûtées.

On plaisante de la sempiternelle envie qu'éprouvent les Anglais de diner et de parler. L'envie de manger, et l'envie de parler ! C'est là ce qui a réuni les hommes en villages, en villes, en sociétés. Le plaisir de bien diner, chez les ouvriers et les paysans, est d'autant plus légitime que cela ne leur arrive pas souvent.

Outre les institutions locales, l'Angleterre est couverte de grandes sociétés libres, qui fondent des écoles du dimanche, des bibliothèques, des lectures publiques. Les *Souvenirs d'un exilé* citent notamment<sup>2</sup>, la société *Hants and Wilts education society*, qui, dans les deux comités du Hampshire et du Wiltshire, afin de prolonger les années d'éducation, colporte des livres, institue des examens, et donne des diplômes et des prix, mais, ce qui est à remarquer, les diplômes aux élèves et les prix aux maîtres.

Comment ne pas signaler encore, bien qu'en dehors de la vie de village, la fondation des *Écoles de haillons, ragged schools*, avec leur *brigade de décroisseurs*, qui aurait ravi Fourier ; car il voulait utiliser toutes les passions et notamment celle des enfants pour la saleté<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Pages 147, 220, 277, 545.

<sup>2</sup> Page 222.

<sup>3</sup> Tous ces petits garçons en blouse rouge, jaune ou bleue, qu'on voit aux coins des rues de Londres et même jusque dans le vestibule des clubs, font partie d'une société qu'a fondée l'association des Écoles déguenillées. L'organisation de ces brigades est des plus curieuses. Chaque quartier de Londres en possède une, ce sont des enfants choisis parmi ceux qui ont fréquenté les écoles du jour. Le matin, ceux d'un même quartier se réunissent à sept heures ; on leur fait lire l'Évangile, ils endossent leur costume et chacun va, boîte et brosse en main, prendre son poste ; ils se rassemblent de nouveau sur les cinq heures, pour donner au surveillant tout l'argent qu'ils ont reçu. Celui-ci remet à chacun six pence comme salaire : le reste est divisé en trois parts : l'enfant en reçoit une, la Société garde la seconde pour

En tête de toutes les fondations figurent les noms des propriétaires ; au milieu de toutes les associations, leurs personnes sont présentes ; et toutes les fêtes sont organisées par eux et se passent chez eux.

Il y a quelqu'un qu'on voit partout à Lynmore, c'est M. Mason. Est-il lord ? est-il fonctionnaire ? est-il célèbre ? est-il supérieur par la science, l'esprit, la fortune ? Nullement, il est propriétaire riche et résident, et comme tel, il est le premier à la commune, à la paroisse, au tribunal, au workhouse, au jury, au scrutin, au club, au comice agricole, en toutes choses.

Il y a quelqu'un qu'on ne voit nulle part, c'est l'État. Il ne nomme pas le maire, il ne nomme pas le pasteur, il ne nomme pas l'instituteur. En France, Lynmore serait un chef-lieu de canton. Il y aurait un juge de paix, un greffier, un commissaire, un receveur, un percepteur, un voyer, un notaire, un huissier, un médecin inspecteur des nourrices, un brigadier, un conducteur, etc., etc., nommés par l'État, et composant une colonie nomade, ennuyée et médisante. Rien de tout cela à Lynmore. Il n'y a pas même de mairie, et les *petty-sessions* se tiennent à l'auberge.

On fonde un club, une bibliothèque, une école, une fête, une usine ; on se réunit, on s'impose, on dine, on parle, on écrit, on publie, on vote, on bâtit, on fonde, sans que l'État s'en mêle. C'est à ne pas le croire !

On conviendra que, dans une vie ainsi faite, l'ennui et l'apathie ont peu de place. En effet, M. Mason ne peut pas trouver le temps long. L'auteur de la *Vie de Village* a pris soin de copier l'agenda, très-historique et très-pratique, d'un gentleman villageois pendant un mois de l'année ; ce document est du plus saisissant intérêt :

- 5 Janvier. Meeting du *quarter-sessions* à la ville, de midi à cinq heures, pour affaires du comté.
- 6 — *Quarter-sessions*; jugement des prisonniers.
- 7 — *Idem.*
- 8 — *Petty-sessions* de une à quatre heures.
- 9 — Réunion des *guardians* des pauvres, de onze heures à une heure.
- 10 — Réunion des *magistrates* pour entendre les réclamations des contribuables.

ses dépenses, et la dernière est versée en leur nom dans une caisse d'épargne. Les sommes que rapportent ces enfants sont très-considérables ; trois cent vingt-six d'entre eux ont gagné 4,508 livres sterling, dans l'année 1859. Le moindre manque de probité est puni par l'expulsion. La station de chaque enfant est changée tous les jours, afin de l'empêcher de faire de mauvaises connaissances. On les oblige à fréquenter l'école du soir. (P. 510.)

- 11 — Dimanche.
- 12 — Séance mensuelle à la ville pour la direction de la caisse d'épargne.
- 15 — Chasse du renard, *country-meeting*.
- 14 — Rendez-vous à la ville, pour réunion mensuelle des directeurs de la Société de secours mutuels du comté.
- 15 — Réunion des *trustees* à la *vestry*, pour la distribution des legs faits aux pauvres.
- 16 — Réunion des *guardians* des pauvres.
- 17 — Chasse.
- 18 — Dimanche.
- 20 — Chasse; meute de lord K...
- 21 — Réunion du conseil de la Société de secours mutuels de Lynmore.
- 22 — Assemblée du *petty-sessions*.
- 24 — Réunion des *guardians* des pauvres.
- 25 — Dimanche.
- 26 — Réunion du comité des finances du comté.
- 27 — Chasse.
- 28 — Réunion à la ville pour entretiens sur un nouveau projet de loi concernant les chemins vicinaux.
- 29 — Réunion des *guardians*.

Voici donc quinze jours sur trente donnés à la chose publique, quatre au repos, quatre à des plaisirs en commun, le reste à ses affaires.

Au moment où j'écris ces lignes, j'habite un village comparable à Lynmore, au centre de la France. Je regarde autour de moi, et je nomme dans mon esprit les principaux propriétaires, petits et grands, de la contrée. Hormis l'un d'eux, nommé maire par l'État, et ne pouvant presque rien faire sans autorisation, je n'en vois pas un seul qui ait le droit de s'occuper de la chose publique une seule fois par mois.

J'ai sous les yeux un livre excellent, la *Belle saison à la campagne*, par M. l'abbé Bautain, livre que j'aurais aimé à comparer avec la *Vie de village en Angleterre*. Cela ne m'a pas été possible, parce que les éléments de comparaison manquent absolument. Le second est le code de la vie publique, le premier est le catéchisme de la vie privée. Il enseigne, en termes charmants, l'art de se désennuyer et de tuer le temps, comme on peut, entre le déjeuner et le dîner, par des promenades, des lectures, des prières, des visites, des charités. En France, à la campagne, on passe la journée à peu près comme on la passerait à bord d'un paquebot pendant une traversée sur mer, entre sa cabine, le salon, le pont et les passagers. Mais la vie publique, où est-elle? Je lis seulement, à la fin d'un chapitre<sup>4</sup>, ces lignes écrites en passant :

<sup>4</sup> XIX<sup>e</sup> lettre, p. 255.

« Je ne vous parle pas des complications que la politique peut jeter autour de vous par les élections municipales, départementales ou législatives. Il faudrait un traité pour indiquer la manière de se conduire en ces occurrences, et je ne me sens ni l'envie ni la capacité de le faire. Je sais seulement que partout où il y a des électeurs, il y a des partis, des disputes et des brouilles... *Le mieux est de ne s'en point mêler ou de s'y mêler le moins possible,* » etc.

Je regrette ce mauvais conseil, mais, après tout, ce n'est pas la faute de M. Bautain s'il n'y a pas de vie publique au village, en France, pour les habitants les plus riches et les plus instruits. Il aimerait mieux, assurément, que l'on pût répéter, dans les deux pays, cette belle devise anglaise : *Public business is private business of every man*. L'affaire publique est l'affaire privée de chacun.

#### IV

Avant d'examiner d'où vient cette différence entre les deux pays, je ferai pourtant quelques réserves en l'honneur de la France.

Notre exilé, dans son rôle d'amoureux, oublie vraiment un peu trop son pays. Il se tait, et son silence laisserait croire que les Français n'ont pas autant de qualités que les Anglais. Mon patriotisme, aveugle ou non, me persuade qu'ils en ont beaucoup davantage. Dans le livre que j'analyse, j'ai surpris çà et là mille petits traits de mœurs qui choquent un Français et paraissent tout simples à un Anglais. Ces enfants, qui ne sont pas admis à la table des parents avant dix-sept ans, ces voisins qui vivent les uns près des autres à la campagne sans aucune relation, ces tribunes et ses séparations aristocratiques à l'église, ces pasteurs amoureux, ces curés riches et dépendant des riches, ces paysans qui n'arrivent jamais à la propriété : nous ne connaissons pas, nous ne goûtons pas ces choses.

Il m'est impossible de croire que M. Norris, vivant dans un château, parmi les chaumières de trois cents villageois, soit un curé de campagne vraiment évangélique ; je vois en lui un laïque pieux, lisant Schiller, et portant une cravate blanche. Il m'est impossible, devant les beaux champs de turneps dont se vante le directeur du workhouse de Lynmore, d'oublier les descriptions horribles de Dickens

dans *Oliver Twist*, *l'enfant de la paroisse*. Je crois difficilement que la taxe des pauvres porte à la vertu ; quand on a payé, il est naturel de croire que le devoir est accompli <sup>1</sup>. Je n'aime pas cet impôt sur les riches, ces murailles autour du pauvre, et ces règles dures contre l'indigence. « Pendant que j'hésite avec ma règle, disait Sismondi, la faim, qui n'a pas de règle, est sur lui. » Il y a dans le livre, à quelques pages de distance<sup>2</sup>, une pauvre Irlandaise tenant son pâle enfant sur son sein desséché, au fond du workhouse, puis le parc de lord K..., parc merveilleux, avec de beaux arbres, des eaux vives, une étendue immense, puis un gros banquier, dix fois millionnaire, avec sa femme, « poupée bien élevée, à qui sa parfaite politesse tenait lieu de cœur, » et ce rapprochement, ce contraste, font mal.

Je me suis rappelé la déchirante poésie que miss Procter<sup>3</sup> a intitulée : *La chanson de la pauvre berceuse*. (*The cradle song of the poor.*)

« Ah ! je ne puis supporter de te voir tordre en vain tes petites mains maigres ; cher petit, je n'ai pas de pain à te donner, rien, mon enfant, rien pour adoucir ta peine ! Quand Dieu, pour me bénir, t'envoyait ici-bas, j'étais fière, je le remerciais. Maintenant, chéri, moi, ta mère, il s'en faut de peu que je ne désire te voir mourir.

« Dors, enfant, tu es si las ! Dieu est bon, mais la vie est dure.

« Veillant près de toi, j'ai vu ta beauté se flétrir, j'ai vu jour par jour tes forces tomber. Bientôt, je le sais, le besoin et la fièvre vont emporter ta petite vie. La famine a brisé le courage de ton père. Lui et moi, l'espoir nous abandonne. Nous pourrions tout souffrir, pauvre bébé, si nous avions un morceau de pain pour toi.

« Dors, enfant, tu es si las ! Dieu est bon, mais la vie est dure.

« Mieux eût valu, cher et unique petit, que tu mourusses plus tôt, plus vite exterminé par la faim, que de vivre ainsi pour rien dans le malheur et la douleur, comme moi. Mieux eût valu que ton âme angélique se fût envolée avec ma joie, avec ma paix, plutôt que de vivre sans chaleur, sans douceur, sans espoir, comme moi.

« Dors, enfant, tu es si las ! Dieu est bon, mais la vie est dure.

« Chéri, je suis rongée de faim, ma poitrine est serrée, j'ai à peine la force de te presser, pâle et faible, sur mon sein. Patience, petit, Dieu nous aidera. La mort va venir, à toi et à moi. Il va nous prendre dans son ciel, où il n'y a plus ni besoin ni peine.

« Dors, enfant, tu es si las ! Dieu est bon, mais la vie est dure.

<sup>1</sup> Page 172.

<sup>2</sup> Pages 166, 188, 197.

<sup>3</sup> *Legends and Lyrics*, a book of verses, by Adelaïde-Anne PROCTER. Je voudrais mettre dans toutes les mains ces admirables poésies d'une catholique anglaise, arrivées à la 7<sup>e</sup> édition sans être connues en France.

« Telle est la plainte qu'à toute heure du jour, si nous prêtions l'oreille, nous pourrions entendre, là, tout près de nous; mais le tonnerre bruyant de la ville bouche notre oreille. Le cœur de chacun de nous, comme l'ange du ciel, aurait le pouvoir d'ordonner à une telle douleur de cesser. Dieu est glorifié quand ses enfants apportent à ses pauvres la joie et la paix! Ecoutez, pendant qu'elle chante, voici déjà qu'on entend battre des ailes! »

Ah! nous ne connaissons pas, en France, Dieu merci! cette extrémité du dénûment, et cette pauvre Irlandaise avec son enfant ne serait pas, chez nous, condamnée à frapper à la porte du workhouse.

Les Anglais ont l'esprit de société, nous avons l'esprit de fraternité.

C'est pourquoi nos pauvres sont mieux traités que leurs pauvres. Ce n'est pas tout.

Nos familles sont plus tendres que leurs familles, nos voisins sont plus intimes que leurs voisins, nos domestiques sont plus doucement et plus dignement traités que leurs domestiques, nos lois sont plus équitables que leurs lois, nos prêtres sont plus exemplaires que leurs prêtres, nos impôts sont mieux répartis que leurs impôts.

Nos paysans valent leurs paysans, et ils sont plus heureux, comme nos pauvres sont plus heureux que leurs pauvres; nos paysans aspirent et arrivent à la propriété; dans sa maison, sur son champ, entouré de ses fils, notre paysan français est le type de l'homme libre, laborieux et paisible.

Nos femmes valent leurs femmes. La charité anglaise garde toujours je ne sais quel air protecteur; la distance se rapproche, elle ne s'efface pas. On donne parce que cela est convenable et utile à l'harmonie sociale; on donne en vertu d'un raisonnement. En France, nos femmes, nos filles, nos sœurs se donnent elles-mêmes, elles ne raisonnent pas, elles sentent, elles aiment, elles sont tentées de remercier ceux qu'elles obligent. En même temps, chaque année, parmi les plus intelligentes et les plus ardentes, deux ou trois mille se font servantes des pauvres.

Notre culte, dont la discipline morale est plus efficace, est bien plus fait pour le peuple que leur culte. Il est admirablement propre aux plus belles fêtes, et il transporte au village la pompe de ses cérémonies. Nos églises appellent l'architecte, le peintre, le musicien, l'orateur, le chanteur, les fleurs, les parfums, les ornements, les beaux vases; la maison de Dieu, dans les pays catholiques, est ou pourrait être la patrie des beaux-arts.

Dans les fêtes populaires, nous montrons plus de bonté, nous déployons plus de gaieté. « Vous, disait un Anglais à un Français, vous êtes gais; nous, nous sommes contents. »

En matière d'institutions populaires, nous aimons tout ce que les Anglais font, et nous avons ce qui est nécessaire pour le faire mieux qu'eux. Cependant nous ne le faisons pas. Pourquoi?

Tout simplement, parce que cela ne nous est pas permis.

## V

Il y a en France deux défiances lamentables. Le Gouvernement, tous les gouvernements, (car j'adresse ce reproche à tous les régimes qui se sont succédé depuis plus d'un siècle) se défient de la religion et des classes supérieures, et cette défiance est gravée à chaque page de nos lois.

Que l'on ne dise pas que la liberté est possible à Douvres et qu'elle ne l'est pas à Calais, qu'elle est possible à Bruxelles et pas à Lille, qu'elle est possible à Turin et pas à Grenoble ! Est-ce que l'on s'imagine que la vie publique est sans lutte en Angleterre ? Il y a des gens semblables à ce pasteur Leslie, qui est désolé d'avoir à discuter les affaires de sa paroisse avec une demi-douzaine de tailleurs et de menuisiers <sup>1</sup>. Il y a des institutions, comme les *mechanics institutes*, qui ont été l'occasion de longs débats ; commencées par les radicaux, occasion de déclamations démagogiques et de rixes, peu à peu ces fondations, ou bien sont tombées, ou bien ont été reprises par les deux seules forces charitables, la puissance, c'est-à-dire la richesse, et la persévérance, c'est-à-dire la religion. La liberté suffit pour ramener ce qui est utile au peuple dans les mains de l'aristocratie et du clergé, quand ces mains ne sont pas liées.

Elles le sont en France. Demander, donner, recevoir, instruire, rassembler, écrire, parler, fonder, sont des délits. Élire, juger, administrer, dépenser, ne sont pas des droits.

Les Gouvernements peuvent relever de ces délits, ils peuvent conférer ces droits, mais ils s'en gardent bien ; aux situations acquises ils préfèrent les fonctions octroyées. Les fonctions sont tout, les situations rien ; on n'ose plus se prévaloir, pour obtenir une place, d'une fortune *indépendante* ; l'adjectif gâte le substantif. Les classes supérieures se sont mises en dehors du pays légal ; on les y laisse avec soin. Bientôt deux siècles se seront passés ainsi. La société en est-

<sup>1</sup> Page 107.

elle plus solide ? Non, très-naturellement. Mais au moins les gouvernements sont-ils plus solides ? Pas davantage. La solidité de l'édifice dépend moins de la construction que du terrain.

En France, les institutions, les mœurs, la routine, se dressent comme autant d'obstacles contre l'influence des classes les plus riches et les plus éclairées. En Angleterre, le pouvoir local appartient à la propriété, à la condition de rendre à la population des services gratuits et multipliés; ou paye une amende, si l'on refuse une fonction gratuite. En France, le pouvoir local appartient à des fonctionnaires étrangers, payés, mobiles, et mis en défiance contre les propriétaires. Dans un village anglais, le principal propriétaire est aussi le magistrat principal et le principal administrateur, et il faut qu'il se fasse aimer, s'il veut avoir la vie douce, car il n'a pas, comme le juge de paix français, la ressource de se faire avancer. En un mot, il est le plus influent. Qu'est, dans son village, le propriétaire français? La loi de finance lui donne un nom qui caractérise parfaitement sa situation. Il s'appelle *le plus imposé*.

Inutiles, ennuyés, tracassés, comment les propriétaires ne seraient-ils pas tentés de quitter les champs, et de venir à Paris, où ils s'amuseraient du moins en mangeant leurs revenus? Puis, on s'écrie que ceux qui travaillent quittent la campagne pour la ville! Je le crois bien! Ils suivent ceux qui font travailler. C'est le propriétaire et non l'ouvrier qu'il importe d'abord de retenir aux champs. Comment retenir le propriétaire sans l'occuper? et de quoi l'occuper, en dehors de ses propres intérêts qui ne le réclament pas tout entier, si ce n'est du bien public? et pourquoi donc ne pas l'en occuper? C'est son droit et c'est son devoir, puisqu'il est arrivé à l'instruction, à la richesse, en un mot à cette supériorité, fondée sur la nature, que les sauvages eux-mêmes comprennent, puisqu'ils reconnaissent parmi eux des sauvages plus éclairés qu'ils appellent *des chefs*.

On s'imagine à peine à quel point la défiance, armée des lois qu'elle a faites, poursuit chez nous jusque dans les plus petits détails l'action individuelle. Je citerai deux exemples, empruntés à la vie d'un village français.

J'avais un ami, que Dieu a rappelé déjà. Il appartenait à une des premières familles de France, et il habitait un village où son père et tous ses pères ont fait le bien. Il avait accepté d'être *délégué* pour la surveillance des écoles primaires, et, mettant à ces humbles fonctions tout son cœur, il voulait encourager les écoliers en leur distribuant quelques livres. Rapport de l'inspecteur au préfet, rapport du préfet au ministre, réponse du ministre au préfet, réponse du préfet à l'inspecteur, ordre de l'inspecteur au maire, à l'effet d'empêcher ces distributions. Réclamations du délégué au ministre, offre de soumettre

la liste de tous les livres donnés, correspondance entre le ministre et le délégué, dans les termes les plus courtois, concluant à l'interdiction polie de donner un livre à un écolier.

Le même ami, en mourant, lègue une fondation aux hospices de Paris, en cas de non-acceptation par la communauté de Saint-Vincent de Paul. La communauté, en effet, n'accepte pas. Mais elle a besoin d'être autorisée à dire non. Délibération du conseil de la communauté. Lettre de la supérieure générale. Renonciation par acte notarié. Rapport de l'assistance publique au préfet. Renvoi par le préfet au ministre des cultes. Examen par le bureau compétent et rapport. Avis du ministre des cultes sur la décision de la communauté. Communication au ministre de l'intérieur. Renvoi au Conseil d'État. Projet de décret. Rapport. Délibération. Décret. Renvoi au cabinet de l'empereur. Signature. Envoi au garde des sceaux. Enregistrement au Bulletin des lois. Ampliation au préfet, du préfet au directeur, du directeur à la communauté qui apprend, après treize mois, qu'elle est autorisée à dire : *non*. Pendant ces treize mois, l'œuvre reste en suspens à la charge de la famille.

Pourquoi mon ami n'a-t-il pas pu donner un livre? Parce qu'il aurait pu être aimé, puis influent. Or, la politique se défie de l'influence des classes supérieures.

Pourquoi tant de formalités autour du plus petit acte d'une communauté? Elle pourrait s'enrichir. Or, la politique se défie de l'influence de la religion.

J'ose dire que ces choses feraient rire un Anglais, s'il les comprendrait, mais je crois qu'il ne les comprendrait pas. Ou bien, il répondrait fièrement par cette grande parole, écrite dans le testament du fondateur de l'université d'Oxford, le roi Alfred le Grand <sup>1</sup> :

*It is just that the English should remain as free as their own thoughts.*

Il est juste que les Anglais soient aussi libres que le sont leurs pensées.

## VI

Je placerai ici une courte digression historique.

Quelques lecteurs ne manqueront pas de dire que les bonnes relations entre les propriétaires et les paysans, dans les villages de France, n'ont cessé que depuis la révolution de 1789. C'est une

<sup>1</sup> Page 247.

erreur. Il y avait alors déjà bien longtemps que les principaux propriétaires n'habitaient plus leurs terres, sauf dans quelques provinces privilégiées. Les paysans voyaient le propriétaire représenté pendant douze mois par des régisseurs, pendant deux mois par des chasseurs, et régisseurs ou chasseurs leur étaient également désagréables. Il y avait longtemps aussi que des dettes contractées à la cour empêchaient les propriétaires gênés d'améliorer leurs terres. On se réunissait, au retour de la guerre, ou à la saison des chasses, pendant peu de semaines, pour se divertir.

J'entendais raconter, il y a peu de temps, par un charmant et respectable conteur, que son grand-père recevait ainsi, dans le Languedoc, vingt à trente personnes à la fois. On riait, on buvait, on mangeait, on jouait la comédie, on chassait. Puis un jour le maître de la maison paraissait au déjeuner le chapeau sur la tête et la *douzille* ou bonde du tonneau attachée à son chapeau. Cela signifiait qu'il n'y avait plus rien, que la cave était à sec. On partait alors, et toute la caravane allait camper dans le château voisin, qui appartenait à une veuve aimable et vertueuse, madame de Minute, que l'on appelait *Minute sans seconde*. Elle n'était pas riche et, après peu de jours, elle déclarait que le garde-manger était vide. On la suppliait, protestant que tous les invités se contenteraient de pain sec. Une fois, elle y consentit. Après huit jours, nouvelle détresse, nouvelle prière, nouveau délai. Mais, enfin, il faut partir. Chacun s'en va à l'écurie; plus de chevaux! qu'était-il arrivé? La bonne dame dit à ses amis: « Je n'avais pas d'argent, et vous vouliez rester. Chaque jour j'ai envoyé à la ville vendre un de vos chevaux, et c'est leur produit qui nous a nourris quinze jours! » Et chacun de rire et de s'en aller comme il peut.

Sans blâmer ces mœurs gaies et à la française, ces joyeux souvenirs, je suis bien forcé de convenir que l'agriculture et les paysans ne préoccupaient pas beaucoup ces convives aimables. Si l'on veut de plus sérieux témoignages, ils surabondent. Un écrivain, savant et bon patriote, M. Guillory<sup>1</sup>, s'est donné la peine de rechercher tous les souvenirs du marquis de Turbilly, agronome angevin du dix-huitième siècle, fondateur des comices et des sociétés d'agriculture. Rien de plus curieux que de lire dans ces souvenirs le tableau de l'état agricole, légal et social, d'une province qui a toujours été des meilleures, à l'époque (1737) où M. de Turbilly commença ses réformes.

« .... Les mendiants étaient sans nombre; ils avaient des ânes qui vivaient pour rien dans les landes, et ils allaient mendier jusqu'à trente lieues, notamment jusqu'à Chartres<sup>2</sup>. » S'il faut en croire le

<sup>1</sup> *Le marquis de Turbilly*, par M. Guillory aimé. Angers, 1862.

<sup>2</sup> Page 19.

marquis de Turbilly, « la moitié du sol était laissée sans culture. Le « taux de l'argent était plus élevé en France qu'en aucun autre pays. « Faute de cadastre, la répartition des tailles était mal faite. Les « exemptions et les privilèges, les droits féodaux, accablaient les « paysans. Veulent-ils enclorre leurs champs : la loi ne tolère les clô- « tures qu'en les regardant comme un privilège qu'elle frappe d'un « droit énorme. Cherchent-ils à écouler leurs produits : la circulation « n'est pas libre, et des barrières trop resserrées viennent bientôt les « entraver. Les droits seigneuriaux sont mal définis ; les impôts n'ont « rien de fixe ; les anoblissements à prix d'argent sont trop faciles ; « plusieurs ne coûtent que vingt-cinq à trente mille livres, et rap- « portent davantage par les privilèges qu'ils confèrent ; le gibier, « que la loi protège, ravage les récoltes ; les baux sont trop courts ; « les bestiaux sont trop rares ; les fêtes trop multipliées <sup>1</sup>... »

C'est sous Louis XIV, pendant la Régence et sous Louis XV que ces maux arrivèrent au comble. Les relations sociales et la vie rurale étaient bien plus respectées avant ces régimes funestes. Au dix-huitième siècle, il y avait déjà réaction contre le mal ; le mal, toutefois, le désordre des lois, des mœurs, des idées, des finances, était le plus fort. Lorsque Arthur Young visita l'Anjou au mois de septembre 1787, on ne savait plus lui indiquer où était le château du marquis de Turbilly, entre Durtal et la Flèche. Le pauvre marquis était mort ruiné, et ses biens avaient été vendus. Il n'avait pas été ruiné par son agriculture de porcelaine. « Il y a une fatalité pour les gentilshommes de campagne, dit Young, quand ils veulent entreprendre le commerce ou les manufactures... Le commerce répugne à leur éducation, et ils ont trop de négligence pour les petits gains et les petites épargnes, qui sont l'âme du commerce. »

Bien loin donc que la révolution de 1789 ait anéanti l'état idéal, moral et charmant que quelques écrivains imaginent, prenant leurs rêves pour l'histoire, c'est depuis cette époque, et à mesure que ce qu'elle contenait de bon a été séparé par des gouvernements réguliers de ce qui s'y était mêlé de mauvais, que la vie rurale est redevenue en honneur et en progrès <sup>2</sup>. Les lois, les impôts, les voies de communication, tout a changé, et dans tous les lieux que le propriétaire riche habite, améliore et moralise, là où il porte son exemple et son argent, les meilleures relations sont nées, l'harmonie règne, le pro-

<sup>1</sup> Page 41.

<sup>2</sup> Il suffit de renvoyer aux livres admirables de M. Léonce de Lavergne, qui devraient être toujours sur la table du salon, chez tous les grands propriétaires français, pour être lus, relus et consultés.

grès s'opère, et tout serait mieux qu'avant 1789, mieux qu'en Angleterre, si l'État n'était partout invoqué, partout présent. En ceci, les idées et les choses sont ce qu'elles étaient au moment où Arthur Young visitait un autre Angevin, M. de Livonnière, dont les descendants savent encore montrer comment on aime son pays, les lettres et les champs. Laissons parler Arthur Young, cité par M. Guillory<sup>1</sup> :

« Le 27 septembre. Parmi mes lettres, j'en trouvai une pour M. de Livonnière, secrétaire perpétuel de la société d'agriculture d'Angers. Je fus informé qu'il était à sa maison de campagne de la Meignanne, à deux lieues de la ville. Lorsque j'arrivai chez lui, il était à diner avec sa famille; il n'était pas encore midi, j'aurais cru ne pas me trouver dans cet embarras; mais son épouse et lui ne tardèrent pas à m'en tirer en me priant de partager avec eux la fortune du pot, et sans faire paraître le moindre embarras dans leurs regards ou faire le moindre changement à leur table, ils me mirent sur-le-champ à mon aise en me faisant asseoir à un diner assez ordinaire, mais offert avec tant d'aisance et de gaieté que je trouvai ce repas plus à mon goût que ceux des tables les plus splendides. Une famille anglaise, surprise ainsi à la campagne, vous aurait reçu avec une hospitalité inquiète et une politesse pleine d'anxiété; et après vous avoir fait attendre pour un dérangement précipité de nappe, de table, d'assiettes, de buffet, de pots et de broche, elle vous aurait peut-être donné un diner si bon qu'aucune personne de la maison, entre la fatigue et l'inquiétude, n'aurait pu vous accorder une seule parole de conversation, et que vous vous seriez ensuite éloigné avec des souhaits sincères *que vous n'y revinssiez jamais*. Cette folie, si commune en Angleterre, ne se rencontre jamais en France. Les Français sont tranquilles chez eux et font les choses sans se gêner. M. de Livonnière conversa beaucoup avec moi sur le plan de mes voyages, qu'il loua extrêmement; mais il trouva bien étrange que ni le gouvernement, ni l'académie des sciences, ni l'academie de l'agriculture, ne payât la dépense de mes voyages. *Cette idée est purement française*; ils ne peuvent concevoir qu'un particulier oublie ses affaires pour le bien public; il ne put pas même comprendre, lorsque je lui dis que tout était bien fait en Angleterre, excepté ce qui était fait avec l'argent public. »

Si Arthur Young visitait la France en 1863, il y trouverait tout amélioré, transformé, changé, tout, excepté deux choses, cette hospitalité vraiment française, et *cette idée purement française*.

Et voilà pourquoi l'exilé dont nous racontons les *Souvenirs* ouvre des yeux si ébahis dans le village de Lynnore, en cherchant partout l'autorité, qu'il salue en France à chaque pas, et en rencontrant partout la liberté, qu'il n'a pas l'habitude de trouver à chaque pas dans les villages français.

<sup>1</sup> Page 62.

## VII

La lecture de la *Vie de village* en Angleterre serait une excellente introduction aux travaux que prépare en ce moment le Conseil d'État français sur la décentralisation.

Trois réformes capitales pourraient être empruntées à ce livre, et je les résume en ces trois vœux :

1° Une loi sur les justices de paix, qui rende aux propriétaires une part dans l'exercice de la justice ;

2° Une loi sur le droit de réunion, qui permette aux différentes classes de la société de se mêler plus souvent, par des fêtes, des associations, des lectures, des diners même<sup>1</sup>, et aux ouvriers de s'entendre, afin de mettre en commun la défense de leurs intérêts et les ressources de leur prévoyance.

3° Enfin, l'abolition d'un nombre énorme de formalités qui entourent, emmaillottent et étouffent la plupart des actes de l'être raisonnable sur le sol français.

On se plaint de l'abaissement des caractères. Autant vaudrait se plaindre de l'affaissement d'un corps qui ne serait jamais exercé. On se défie des hommes, ils arrivent à se défier d'eux-mêmes. Dans ces fonctions de *magistrate*, de *guardian*, de *churchwarden*, quelle source d'influence pour les classes élevées de l'Angleterre ; mais en même temps quelle forte école ! quel apprentissage de la vie publique ! quel exercice précoce de la responsabilité ! Aussi voit-on en Angleterre des caractères d'une trempe, d'une persévérance, d'une indépendance, qui frappent d'admiration, de vrais chevaliers d'une bonne cause, dévouant vie, fortune, honneurs, à son service, et dignes de ces beaux vers que j'emprunte encore à miss Procter :

## LE CHEVALIER ERRANT

« Bien qu'il ait vécu, bien qu'il soit mort parmi nous, son nom pourrait figurer parmi les noms des chevaliers dont les exploits remplissent les vieilles chroniques.

« Encore enfant, il rencontra *la Pauvreté*, et combattit longuement, gagnant plus de force à chaque effort, jusqu'à ce qu'il eût éprouvé la puissance de son bras.

<sup>1</sup> Il n'y a pas six mois que les ouvriers typographes de Paris voulant dîner ensemble pour leur fête patronale, cela leur a été interdit.

« C'est alors qu'il offrit son cœur et sa vie à sa rayonnante maîtresse, la *Vérité*. Jamais une pensée, un rêve, une chute, n'ont faussé le serment de ses jeunes années.

« Il se leva pour la défendre, pour proclamer son prix sans égal, défiant tout ennemi douteur, qui eût voulu ternir son nom immaculé.

« La première sur son chemin, se dressa l'*Ignorance*, puissante, brutale, hideuse. La bataille fut longue et les coups furent terribles; enfin le monstre s'enfuit.

« Alors, dispos et sans peur, il osa braver le *Préjugé*; il chassa et fit reculer en arrière jusqu'à sa noire caverne le honteux reptile.

« Suivi par ses courtisans serviles, l'*Usage*, vieux géant, se leva, et lui aussi, à la fin, il fut terrassé par les coups puissants du bon chevalier.

« Alors, il se tourna, enhardi par la victoire, et, frappant sur le bouclier de bronze de la grande souveraine de ce monde, l'*Opinion*, il osa lui porter défi.

« Encore une fois il triompha, et, quoique blessé dans la lutte, il vit — et il sourit de joie en tombant vainqueur — il vit la *Vérité* en possession de ses droits.

« A son oreille mourante parvint l'écho du bruit qui se faisait autour de son trône. Peu lui importait que l'avenir unit son nom au nom de la *Vérité*!

« Épuisé par tant de combats terribles, il sentit sa vie se tarir lentement, et la foule qui, autour d'elle, se pressait pour la complimenter, marcha sur lui, tombé à terre.

« Rassemblant toutes ses forces, il la vit couronnée et régnant enfin dans tout son éclat; une dernière fois, il contempla sa beauté, leva les yeux vers Dieu, et mourut. »

N'est-ce point là le portrait de Burke, d'O'Connell, de Wilberforce, de Howard? N'est-ce point aussi le portrait de tout honnête homme, usant de son droit et faisant obscurément son devoir, dans le coin du dernier hameau?

## VIII

En souhaitant à mon pays des caractères dignes de cet éloge, en demandant, afin qu'ils se forment plus aisément, la mâle école d'une vie publique plus libre, je veux encore répéter que, si les Français avaient autant de liberté que les Anglais, ils ont reçu de la nature, à mon avis, tout ce qu'il faut pour en user mieux que les Anglais, dussent-ils passer encore par les épreuves d'un rude apprentissage.

Ainsi donc, le mariage de quelques-unes des institutions anglaises avec quelques-unes des dispositions françaises, voilà mon idéal!

C'est là, je le suppose, ce que l'auteur des *Souvenirs d'un exilé* a voulu exprimer par un emblème, en mariant son exilé français avec miss Mary Mason; c'est l'hymen de notre fraternité avec leur liberté.

S'il en est ainsi, je retire ma critique, et je loue sans réserve ce charmant livre sur la *Vie de village en Angleterre*, qui m'a aidé à mener la vie de village en France, en m'offrant une lecture attachante, un parallèle instructif, une occasion salutaire de rêver, de réfléchir, de comparer, d'espérer et d'agir, en pensant à mon pays.

AUGUSTIN COCHIN.

---

# LA POLITIQUE FRANÇAISE

## EN AMÉRIQUE

---

*Affaires étrangères. Documents diplomatiques, 1862, 1863, Paris, Imprimerie impériale, 1863.* — William Seward, secretary of State, *Papers relating to Foreign affairs, communicated to congress*, December, 1861 and 1862, 3 vol. Washington government. Printing office. — *Our Foreign relations, a speech* by hon. Ch. Sumner, New-York Youngmen's republican Union, 1862. — *Les États-Unis en 1863*, par John Bigelow, Paris, Hachette, 1863. — *Le Mexique ancien et moderne*, par Michel Chevalier, Paris, Hachette, 1863.

---

### DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE

(1861-1863.)

#### I

Les sympathies, les traditions et les intérêts de la France, nous l'avons démontré dans un premier article, réglaient à l'avance sa politique vis-à-vis de la crise américaine. M. Lincoln et ses ministres s'attendaient donc à trouver dans le langage et les actes du gouvernement français une compensation au mauvais vouloir de l'Angleterre.

« En résumé, écrivait M. Seward en prenant possession des fonctions de secrétaire d'État, c'est le principe même du suffrage universel et de l'obéissance à ses décrets, sur lequel le gouvernement de la France est constitué, qui est mis en question par l'insurrection... C'est la gloire de la France d'avoir contribué à émanciper ce continent du contrôle des États européens, émancipation qui a été

non moins avantageuse pour l'Europe que pour l'Amérique elle-même. Le monarque éclairé qui règne actuellement en France est trop ambitieux, dans le sens élevé du mot, pour signaler son règne par une tentative de nature à compromettre ce grand et magnifique résultat<sup>1</sup>. »

A entendre M. Billault, cette confiance aurait été pleinement justifiée. « Quant à l'Amérique, disait le ministre orateur dans la séance du Sénat du 24 février 1862, la crainte de voir sacrifier ces vieilles relations d'amitié, ces vieux souvenirs, qui nous lient à ce peuple dont notre sang a servi jadis à créer, à cimenter l'indépendance, cette crainte-là n'est pas sérieuse... Tout cela, en vérité, est sans fondement ; ce qui est vrai, c'est l'amitié de l'Empereur pour les États-Unis, c'est son sincère désir de les voir se pacifier, sa disposition à concourir, autant qu'il sera en lui, à cette réconciliation si désirable ; mais, quant à rien faire, qui pût être en contradiction avec ces sentiments, qui sont ceux de la France, le Sénat peut être tranquille, l'Empereur n'y est pas disposé. »

Si ces paroles ont suffi pour tranquilliser le Sénat, elles n'ont pas eu la même vertu de l'autre côté de l'Atlantique. Dès les premières communications officielles, le gouvernement fédéral avait reconnu combien les sentiments de la France différaient de ceux que M. Billault lui prêtait. Le cabinet des Tuileries, tout en protestant avec chaleur de sa bonne amitié, avait déclaré immédiatement qu'il entendait garder une neutralité absolue ; également attaché aux deux partis, il écartait soigneusement toute expression qui impliquât une idée de préférence ; il s'abstenait de rechercher de quel côté était le droit ; il aurait voulu *qu'un compromis quelconque* prévînt cette lutte intestine dont il se gardait d'ailleurs de préjuger l'issue ; en un mot, il n'avait qu'un seul désir, le rétablissement de la paix, au prix même de la dissolution de l'Union<sup>2</sup>. Cependant, l'Empereur n'était nullement porté, en ce qui concernait la reconnaissance définitive des États confédérés, à prendre une détermination précipitée, car il n'avait pas l'usage de se presser en pareille circonstance, comme le prouvait sa lenteur à reconnaître le nouveau royaume d'Italie<sup>3</sup>.

M. Seward était déjà édifié sur la portée de ces explications par la légation américaine de Saint-Pétersbourg, qui lui avait annoncé que la France et l'Angleterre, après s'être entendues pour reconnaître simultanément aux confédérés la qualité et les droits de belligérants,

<sup>1</sup> M. Seward à M. Dayton, 22 avril 1861.

<sup>2</sup> M. Thouvenel à M. Mercier, 11 mai 1861.

<sup>3</sup> M. Faulkner à M. Seward, 15 avril 1861.

insistaient auprès des autres puissances pour leur faire adopter un parti analogue<sup>1</sup>.

Cette entente entre deux nations si diversement intéressées dans les affaires d'Amérique impliquait nécessairement de la part de l'une d'elles l'abandon de ses traditions. L'Angleterre, en montrant peu de bon vouloir pour l'Union, ne déviait nullement de la ligne constamment suivie par ses hommes d'État. La France, au contraire, renonçait à son ancienne politique et adoptait, pour constater cette renonciation, le mode qui pouvait blesser davantage les États-Unis, celui d'une action concertée avec l'Angleterre. Or il est sans exemple qu'une grande puissance ne voie dans une démarche collective de ce genre l'intention nettement exprimée d'exercer une pression sur ses déterminations. Aussi, alors même qu'une communauté absolue d'intérêts aurait existé entre la France et l'Angleterre, il eût été préférable, au double point de vue du succès et des égards dus à un grand peuple, que chacune de ces puissances agit isolément. En outre, et en admettant encore cette communauté d'intérêts qui n'est rien moins que démontrée, il fallait prévoir qu'elle pouvait avoir une fin, et par conséquent, après avoir dirigé la France dans une voie opposée à ses traditions, ne pas enchaîner sa liberté d'action au point de rendre tout changement difficile, peut-être même impossible, le jour où la nécessité en serait constatée. Le gouvernement n'eut pas cette prévoyance, et il s'engagea d'une manière si étroite vis-à-vis de l'Angleterre que, l'année suivante, M. Thouvenel signalait, au nombre des motifs qui empêchaient la France de revenir sur la reconnaissance de la qualité de belligérants, l'impossibilité où elle était d'agir sans l'Angleterre, envers laquelle elle était liée par l'action commune de l'année précédente<sup>2</sup>.

Si, en principe, le gouvernement américain était autorisé à considérer l'entente anglo-française comme une dérogation aux traditions de notre politique, en fait, il lui était difficile de n'y pas trouver la condamnation anticipée de l'Union formulée simultanément par son plus ancien ami et son plus redoutable adversaire. La France et l'Angleterre, il est vrai, se défendaient de la pensée de reconnaître définitivement la séparation, mais ce correctif ne pouvait ni satisfaire les fédéraux ni détruire les espérances des confédérés. Ces derniers trouvaient, dans l'attribution de la qualité de belligérants, la promesse implicite de la reconnaissance ultérieure de leur indépendance et par suite un encouragement indirect mais efficace à continuer la guerre civile. Les

<sup>1</sup> L'Espagne, la Hollande et le Brésil sont les seules puissances qui aient suivi l'exemple de la France et de l'Angleterre en reconnaissant aux États confédérés la qualité de belligérants.

M. Thouvenel à M. Mercier, 21 mai 1862; M. Dayton à M. Seward, 22 mai 1862.

cabinets de Londres et de Paris ont prétendu qu'ils ne pouvaient agir autrement, que le gouvernement confédéré annonçait l'intention de délivrer des lettres de marque, et que l'entente entre les puissances européennes était chose toute simple, puisqu'elles avaient un intérêt commun, celui de faire respecter leur neutralité et d'assurer à leurs nationaux les garanties stipulées par la déclaration de Paris. De telles précautions auraient été sages si elles avaient été réellement prises en vue d'une guerre éclatant entre deux puissances maritimes, elles s'expliquaient moins naturellement pour la crise américaine. En effet, l'examen attentif des forces respectives du Nord et du Sud ne permettait pas de supposer une lutte sur mer. A l'exception du *Nashville* et du *Sumter*, qui n'ont pas tardé à disparaître, M. Jefferson Davis ne disposait en ce moment d'aucun bâtiment de ligne, et il paraissait peu probable qu'il réussit à construire ou à équiper de nouveaux navires dans des ports dépourvus d'ateliers et d'arsenaux. Enfin, fût-il parvenu à armer quelques bâtiments, toute communication régulière avec la mer leur aurait été interdite par le blocus des ports du Sud, blocus effectif puisque, malgré les réclamations des parties intéressées, la France et l'Angleterre l'ont toujours observé. Mais, répondent les deux puissances, la discussion élevée à ce sujet par le gouvernement américain n'a pour base que des griefs purement imaginaires; la reconnaissance de la qualité de belligérants n'a été que la déclaration d'un fait préexistant indépendant de la volonté des neutres; elle n'a exercé aucune influence sur la marche des événements. « Il n'y a plus en ce moment, écrivait M. Thouvenel le 21 mai 1862, en dehors des eaux des États-Unis de navire du Sud dont les mouvements ou les attaques aient lieu de préoccuper le cabinet de Washington. Il n'y a donc plus aucun intérêt véritable pour lui à demander que les gouvernements étrangers déclarent ne plus vouloir reconnaître au Sud les droits d'un belligérant. » Or, il est au contraire avéré que l'attitude de la France et de l'Angleterre a seule donné au gouvernement confédéré le moyen de faire le plus grand tort au commerce américain, en lui permettant de substituer, aux navires bloqués dans ses ports, des bâtiments parfaitement armés sortant des ports anglais et payés à l'aide d'emprunts contractés en Europe. Telle est l'origine de la *Florida*, de l'*Alabama*, de la *Georgia*, qui, avec un navire marchand pris par l'*Alabama* et transformé en vaisseau de guerre, constituent la seule force navale des États confédérés, à laquelle puisse s'appliquer la déclaration anglo-française du mois de mai 1861<sup>1</sup>. Ainsi s'est trouvé résolu

<sup>1</sup> Les croiseurs confédérés sont en ce moment au nombre de quatre. La *Florida*, la *Georgia*, l'*Alabama* et la *Tuscaloosa*. Leurs équipages se recrutent surtout en

le problème jusqu'alors insoluble d'une guerre maritime faite au nom d'une puissance qui n'a à sa disposition ni flotte ni port de mer. Désormais, la Suisse peut, en vertu de ce précédent, déclarer la guerre au Portugal, et user de la qualité de puissance belligérante pour donner des commissions aux équipages de vaisseaux construits en Hollande ou en Suède. Il nous est impossible, quant à nous, de découvrir en quoi une telle solution sert la cause des neutres, dont on s'est tant préoccupé. En outre, appartenait-il aux puissances qui ont condamné la course comme contraire aux principes de la civilisation moderne d'autoriser indirectement un système de guerre qui présente encore moins de garanties, puisque des bâtiments comme ceux des confédérés ne pouvant conduire leurs prises devant un tribunal, sont obligés, sur de simples apparences et au mépris des prétentions des neutres, d'en disposer sommairement par l'incendie du navire ?

Si la décision prise par la France et l'Angleterre blessa le gouvernement américain, la forme dans laquelle elle lui fut notifiée provoqua de sa part de justes réclamations. Lorsque M. Mercier et lord Lyons, ministres plénipotentiaires des deux puissances à Washington, vinrent ensemble à la secrétairerie d'État remettre la dépêche, identique au fond, qui annonçait la reconnaissance des confédérés comme bel-

Europe. La *Florida* vient de Liverpool, où elle a été construite, malgré les protestations du ministre américain en Angleterre. Lancé sous le nom de l'*Oreto*, ce navire a été conduit d'abord à Nassau (Bahama) par un équipage anglais. Saisi momentanément à la requête du consul des États-Unis, l'*Oreto* a été relâché faute de preuves suffisantes et est parvenu, en arborant le pavillon de guerre anglais, à entrer dans le port de Mobile, où il reçut un équipage américain et son nom actuel de *Florida*. La *Georgia* a été construite à Glasgow sous le nom du *Japon* et n'a jamais jeté l'ancre dans un port confédéré. Quant à l'*Alabama*, il sort des chantiers de Liverpool où il était désigné seulement par son numéro 290. Les agents américains sollicitèrent la saisie du 290 qui leur fut accordée seulement après que ce bâtiment eût pris la mer pour se rendre aux Açores, en même temps qu'une barque chargée d'armes et de munitions prenait la même direction en quittant la Tamise. Malgré les règles de quarantaine et l'opposition des autorités portugaises, l'équipage du 290 transféra à son bord tout le chargement de la barque sous prétexte que celle-ci menaçait de couler à fond et qu'il fallait sauver sa cargaison. Puis le vapeur anglais *Bahama* amena le capitaine Semmes, tous les officiers qui avaient été à bord du *Sumter*, le reste de l'armement et un complément de vingt hommes d'équipage. Lorsque le capitaine Semmes fut à bord du 290, il lut la commission de M. Jefferson Davis qui lui confiait le commandement du bâtiment de guerre confédéré l'*Alabama* avec ordre de « couler bas, brûler et détruire tout ce qui portait les couleurs des États-Unis d'Amérique. » Un des navires saisis par l'*Alabama*, le *Conrad* de Philadelphie, est devenu lui-même un croiseur confédéré sous le nom de *Tuscaloosa*. La *Florida* et la *Georgia* relâchent maintenant à Brest et à Cherbourg. Les pertes que ces quatre bâtiments ont infligées au commerce américain doivent faire comprendre à ceux qui redoutent ou désirent une guerre avec la Russie, que les dix navires de guerre russes qui hivernent en ce moment à New-York, pourraient, si la guerre éclatait, faire subir des dommages encore plus sérieux à notre marine marchande.

ligérants, et informait le cabinet américain que le consul anglais de Richmond était chargé de donner avis de cette résolution au gouvernement confédéré, M. Seward refusa fièrement d'entendre la lecture officielle des dépêches, et manifesta l'intention de ne jamais recevoir de communication collective des cabinets français et anglais sur les affaires intérieures de l'Union. « Les États-Unis, disait-il, étaient en droit de s'attendre de chacun d'eux à des procédés plus indépendants sinon plus affectueux<sup>1</sup>. »

Le gouvernement américain a tenté à diverses reprises de faire revenir soit l'Angleterre soit la France sur leur détermination primitive, mais ses efforts ont toujours été infructueux. Au printemps de 1862 notamment, M. Seward profita des succès obtenus par les fédéraux en Louisiane pour réclamer le retrait de la qualité de belligérants. Il ne réussit pas mieux à Paris qu'à Londres, et M. Thouvenel répondit qu'alors même que la mesure sollicitée devrait avoir les résultats que M. Seward lui attribuait, la France ne pouvait s'y prêter, car il ne serait pas digne d'elle, quand le Sud était battu, de lui retirer une concession faite au jour où on lui croyait quelque force<sup>2</sup>. Un raisonnement semblable s'accordait assez mal avec la prétention de réduire la reconnaissance de la qualité de belligérants à la simple constatation d'un fait; nous devons donc croire que, dans la pensée des deux puissances, cette reconnaissance avait eu pour base la conviction, peut-être même le désir de la dissolution de l'Union. C'est ce qui ressort clairement d'un entretien de l'Empereur avec M. Dayton, ministre des États-Unis d'Amérique à Paris. « L'Empereur répondit qu'il devait dire franchement que lorsque l'insurrection avait éclaté et que la concession des droits de puissance belligérante avait été faite, il ne croyait pas au succès du Nord et que l'opinion générale des hommes d'État de l'Europe était que les deux fractions de l'Amérique ne se réuniraient jamais. Cette croyance, m'a-t-il donné à entendre, a été la raison principale de la reconnaissance de la qualité de belligérants. Il ajouta que c'était un pays immense, et par conséquent difficile à soumettre<sup>3</sup>. » M. Thouvenel développait la même pensée en ces termes : « Il est impossible de ne pas entrevoir que le jour où, aux États-Unis, la guerre aura cessé par la conquête de tous les États qui prétendaient à former une Union distincte, le régime qui suivra cette conquête ne pourra plus être celui qui existait avant le conflit, celui sous lequel le reste de l'Union aura continué de vivre. Il faut s'attendre à voir surgir alors,

<sup>1</sup> M. Seward à M. Adams, 21 mai 1861.

<sup>2</sup> M. Thouvenel à M. Mercier, 21 mai 1862; M. Dayton à M. Seward, 22 mai 1862.

<sup>3</sup> M. Dayton à M. Seward, 25 mars 1862.

pour le gouvernement fédéral, des embarras complexes dont rien n'indique encore de quelle manière on pourra sortir. C'est dire par conséquent, que le trouble si profondément apporté dans la situation des États-Unis, et dont le contre-coup s'est fait si vivement sentir au dehors, ne cessera pas subitement et complètement par une soumission à laquelle la force seule aura contraint les États du Sud, et que cette soumission laissera encore malheureusement après elle, il y a lieu de le croire, plus d'une question à débattre<sup>1</sup>. » Ces observations consignées dans un document que le gouvernement français a cru devoir publier, n'ont, il faut le reconnaître, nullement trait à l'intérêt des neutres, seul motif allégué à l'appui de la reconnaissance de la qualité de belligérants, elles se concilient également fort peu avec le système de circonspection dans lequel s'enveloppait notre diplomatie, lorsque, pour écarter jusqu'aux apparences contraires à la neutralité, elle déclarait qu'elle ne voulait préjuger ni la légitimité ni l'issue de la lutte.

L'entente de la France avec l'Angleterre et la reconnaissance des confédérés comme puissance belligérante impliquaient forcément, malgré les protestations amicales qui l'accompagnaient, des dispositions peu favorables au gouvernement fédéral; si quelque doute eût existé, les commentaires de la presse officieuse l'auraient levé.<sup>2</sup> Ainsi une note de la *Patrie*, publiée en juin 1861 et insérée au *Moniteur* produisit une vive sensation que constate une dépêche de M. Dayton. Il résulta, il est vrai, des explications données par M. Thouvenel que le gouvernement n'avait été pour rien dans l'insertion faite au *Moniteur*, et que la *Patrie* « avait cessé depuis dix jours d'être un journal semi-officiel. » Mais, l'attitude prise dès lors par ce journal, a été constamment celle de tous les organes de la presse officieuse, et notamment des deux journaux que, depuis cette époque, les sénateurs guidés par M. de la Guéronnière et les députés conduits par M. Granier de Cassagnac ont obtenu le rare privilège d'établir. Or, quoique le *Moniteur* ait déclaré plus d'une fois que la pensée du gouvernement doit être cherchée uniquement dans ses colonnes, les cabinets étrangers ont toujours attaché une grande importance à la polémique de la presse française, qui à leurs yeux est livrée à la discrétion de l'administration par le décret organique de février 1852, et comme plus d'une fois des rigueurs administratives ont suivi la critique des actes des gouvernements alliés, on voit, à tort ou à raison, dans l'impunité d'attaques analogues une marque d'indifférence ou même d'hostilité. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que le gouvernement américain, qui avait attaché ou affecté d'abord d'attacher

<sup>1</sup> M. Thouvenel à M. Mercier, 21 mai 1862.

peu de valeur aux manifestations de la presse officieuse, s'en soit ému davantage<sup>1</sup>. Ainsi le 11 décembre 1861, M. Dayton accompagnait l'envoi d'un article du *Constitutionnel*, qui proposait la reconnaissance du Sud, de cette observation « le *Constitutionnel* est considéré ici comme un journal semi-officiel... » Le 26 mai 1862, il appelait en ces termes l'attention de son gouvernement sur un autre article du même journal dont les conclusions étaient identiques : « Vous savez que ce journal, s'il n'est pas semi-officiel, sert souvent à éclairer l'opinion publique en France sur les vues des principaux personnages de l'État. La partie de l'article placée entre des guillemets exprime très-nettement les vues et la pensée de plus d'un ministre et je crois même de l'Empereur. » Nous trouvons encore des réflexions sur le même sujet dans une dépêche du 9 juillet de la même année. « Je ne puis cependant pas, y lisons-nous, fermer les yeux sur un fait. C'est que les journaux français qui passent pour représenter la pensée gouvernementale ont, depuis quelques semaines, changé la forme et le fond de la discussion sur nos affaires. Plusieurs d'entre eux sont dans leur polémique presque aussi hostiles et aussi injurieux que le *Times* de Londres lui-même. *Les choses, vous pouvez en avoir la certitude ne se passeraient pas ainsi si pour une raison quelconque, cette attitude n'avait pas l'agrément du gouvernement ou des principaux personnages officiels.* La presse en Europe et plus spécialement en France n'est pas indépendante comme la nôtre. Ses actes ou ceux d'une partie de ses organes sont sous la direction constante du ministre de l'intérieur<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> On lit dans le *Moniteur* du 30 octobre 1861 : « La polémique qui s'est élevée dans ces derniers temps entre divers journaux pourrait avoir pour effet de fausser les idées du public sur la politique du gouvernement de l'Empereur... Pour couper court à des commentaires absolument erronés est-il besoin de rappeler que le *Moniteur* est le seul organe de la pensée du Gouvernement et qu'il n'y a pas en France de journal semi-officiel. »

Deux ans plus tôt, en mars 1859, le *Moniteur* contenait déjà ces lignes : « L'opinion publique, dans les pays étrangers, ne se rend pas un compte exact du régime actuel de la presse de France. On semble trop généralement croire que les journaux sont soumis à une censure préalable, et l'on est ainsi porté à leur accorder une importance qui n'a pas de fondement. L'administration, on devrait le savoir, n'a sur la presse aucune action préventive. Le public doit donc, en tout état de cause, se mettre en garde contre les inductions fondées sur le langage des journaux. Toutes les fois qu'une grande question se présente ou qu'un fait important s'accomplit, le gouvernement s'adresse directement à la nation par l'organe du journal officiel. »

<sup>2</sup> M. Dayton à M. Seward, 9 juillet 1862. — Si nous recherchons les titres des confédérés aux sympathies de certains journaux français, il ne serait peut-être pas difficile de les trouver dans les doctrines que professent les principaux organes du gouvernement esclavagiste de Richmond. « L'établissement de cette Confédération, lisons-nous dans l'*Examiner* du 28 mai 1863, est une réaction parfaitement déter-

## II

Le gouvernement français paraît s'être peu préoccupé d'atténuer le mécontentement produit en Amérique par l'attribution de la qualité de belligérants aux confédérés. Lorsque l'enlèvement de MM. Slidell et Mason à bord du navire anglais le *Trent* provoqua un incident diplomatique entre l'Angleterre et les États-Unis, le cabinet des Tuileries montra une telle ardeur dans la condamnation des procédés d'ailleurs très-répréhensibles du capitaine Wilkes, que les Américains résidant en Europe conçurent de vives inquiétudes sur ses projets. M. Dayton se crut même autorisé à demander à M. Thouvenel si, en cas de guerre, la France resterait neutre ou s'unirait à l'Angleterre. M. Thouvenel repoussa la pensée de déclarer la guerre à l'Amérique pour une affaire qui regardait particulièrement la Grande-Bretagne, en ajoutant toutefois que si le gouvernement français restait spectateur, il ne serait pas spectateur indifférent, et que la force morale de son opinion serait contre l'Union<sup>1</sup>. A l'appui de ce dire, le ministre des affaires étrangères chargea M. Mercier de communiquer à M. Seward une note qui développait avec autorité les principes du droit des gens, et ne laissait pas que d'être très-pressante, malgré sa forme très-amicale. Cette attitude nous a valu plus tard l'expression publique de la gratitude de l'Angleterre, mais en raison des circonstances dans lesquelles ce témoignage s'est produit, on pourrait peut-être y

minée contre la marche générale de la civilisation égarée de notre siècle. A la formule : *Liberté, Égalité, Fraternité*, nous avons résolument substitué : *Esclavage Subordination, Gouvernement*. » — La *Revue de Bow*, qui exerce une très-grande influence dans le Sud, publiait récemment une étude sur le meilleur système de gouvernement, d'où nous extrayons les lignes suivantes : « C'est bien à tort que l'on met en si grande estime la liberté civile. Les hommes s'accoutument à croire qu'un pays est d'autant plus heureux et prospère que ses citoyens jouissent d'une plus grande somme de liberté. C'est là la grande erreur de notre époque... La constitution des armées nous offre le plus parfait système de gouvernement, parce que dans les armées il y a aussi peu de liberté que possible, mais beaucoup d'ordre, de subordination et d'obéissance passive. » Nous empruntons ces passages aux curieuses notes dont M. Malespine a accompagné la traduction du remarquable discours prononcé, à New-York, le 10 septembre 1865, par M. Sumner, président du comité des affaires étrangères au Sénat des États-Unis. (*Les relations extérieures des États-Unis*. Paris, Dentu, 1865.)

<sup>1</sup> M. Dayton à M. Seward, 6 décembre 1861.

voir, à côté d'un hommage rendu à la vérité, un calcul habile pour exciter les mécontentements du peuple américain contre la France. « Ni S. M. la Reine, ni le peuple anglais, écrivait le comte Russell au moment où il rejetait nos propositions de médiation, n'ont oublié la manière *noble et empressée* dont l'Empereur des Français a soutenu le droit des gens et défendu la cause de la paix, lorsque les commissaires confédérés ont été faits prisonniers à bord du *Trent* <sup>1</sup>. »

Heuseusement pour la paix du monde, le gouvernement anglais n'eut à nous tenir compte que des intentions. En effet, le cabinet de Washington n'avait pas attendu la vigoureuse argumentation de M. Thouvenel pour reconnaître la faute du capitaine Wilkes, la condamner, et offrir à l'Angleterre les satisfactions compatibles avec la dignité des deux puissances. M. Mercier lut donc sa dépêche à M. Seward quand tout était fini, et celui-ci put dire « que la détermination de son gouvernement rendait inutile toute discussion en réponse aux commentaires de M. Thouvenel, » et répliquer aux politesses de la diplomatie française par cette affirmation des plus courtoises que les « États-Unis éprouvaient un sincère plaisir à échanger les assurances d'une amitié qui avait pour origine les associations les plus sacrées dans l'histoire des deux pays <sup>2</sup>. »

A peine l'incident du *Trent* était-il vidé que M. Thouvenel présentait des observations sur les opérations des forces fédérales contre le port de Charleston. Afin de rendre le blocus plus effectif, la flotte de l'Union avait cherché à obstruer temporairement l'une des entrées de ce port. Cette mesure avait été défigurée par les partisans du Sud et représentée comme l'équivalent d'une destruction totale, et même irréparable. Les organes du gouvernement américain démontrèrent facilement que l'opération projetée n'avait nullement cette portée et que les puissances étrangères auraient pu s'en convaincre si, avant d'adresser au gouvernement américain des demandes d'explications qui avaient tout l'air de remontrances, elles eussent attendu des renseignements plus circonstanciés. D'ailleurs l'obstruction du port de Charleston aurait-elle eu le résultat supposé qu'il est encore douteux à nos yeux que des observations fussent opportunes et conformes à la neutralité que nous entendions garder. Depuis douze ans, la France, malgré sa devise pacifique, a toujours entrepris ou poursuivi simultanément plusieurs expéditions. Or, il est indubitable qu'elle recevrait de fort mauvaise grâce les critiques des puissances neutres sur la manière dont elle dirige ses opérations militaires. Elle répondrait qu'elle est seule juge des

<sup>1</sup> Le comte Russell au comte Cowley, 15 novembre 1862.

<sup>2</sup> M. Seward à M. Mercier, 27 décembre 1861.

moyens qu'elle prend pour mener à bonne fin ses entreprises, et qu'elle ne peut regarder comme des amis ceux qui manifestent un blâme, si amicale qu'en soit la forme. Elle porterait même si loin le sentiment de sa dignité nationale, qu'elle se refuserait à tout échange d'idées par voie diplomatique sur des actes qui, comme le pillage du palais d'été de l'empereur de la Chine, méritent cependant une énergique flétrissure<sup>1</sup>. Elle est restée dans le même ordre d'idées, lorsqu'elle s'est abstenue, pendant la dernière insurrection indienne, d'élever la voix au nom de la civilisation, contre les abominables moyens de répression adoptés par quelques fonctionnaires anglais. Pourquoi donc avoir suivi une ligne de conduite différente vis-à-vis du gouvernement américain qui était d'autant plus intéressé à choisir les moyens efficaces d'intercepter les communications du littoral ennemi, avec les neutres que la validité du blocus des ports du Sud était vivement contestée en France par la presse officieuse, et que des indices assez graves donnaient lieu de craindre que le cabinet des Tuileries ne fût disposé à s'associer à ces contestations.

A partir des premiers mois de 1862, et sous l'influence d'une cause que nous aurons à déterminer et à apprécier à la fin de cet article, l'attitude de la France devint de moins en moins sympathique. En 1861, elle faisait cause commune avec l'Angleterre, et paraissait plutôt suivre cette puissance qu'aspirer au rôle principal. Le 10 mars, le ministre de M. Buchanan à Paris écrivait que si la question de la reconnaissance des confédérés était agitée, il croyait

<sup>1</sup> La Cour des comptes s'est étonnée de ne trouver dans les comptes du payeur de l'armée de Chine aucune recette à titre de prise sur l'ennemi. Le ministre de la guerre, à qui elle en a référé, lui a donné les explications suivantes. « Il est de principe que les prises faites sur l'ennemi appartiennent au Trésor public, mais l'article 119 de l'ordonnance du 5 mai 1852 a consacré une exception, en abandonnant *aux partisans et aux détachements isolés* les prises faites par eux. Le bénéfice de cet article a été accordé au corps de 2,000 hommes qui, séparé du corps d'armée, s'empara de l'un des palais d'été. » La cour déclare dans son rapport sur les comptes de 1860, « qu'il ne lui appartenait point d'apprécier les circonstances et les motifs qui ont déterminé l'application de l'art. 119 de l'ordonnance de 1852, » mais que « l'administration de la guerre reconnaît avec elle qu'il importe que cet article soit toujours renfermé rigoureusement dans ses limites, afin de ne point affaiblir le principe général consacré par la loi, que les prises faites sur l'ennemi appartiennent à l'État qui supporte les sacrifices nécessaires pour maintenir au dehors l'honneur du drapeau et les intérêts de la France. » Il est de fait que ce principe courrait risque de n'être jamais appliqué s'il était permis d'assimiler *aux partisans* et aux *détachements isolés* un corps de 2,000 hommes, alors surtout que l'effectif de l'armée à laquelle il appartient ne dépasse pas 5,000 hommes. En défalquant du chiffre de 5,000 hommes les malades et les hommes laissés en garnison à divers points stratégiques, on s'aperçoit que le *détachement* de 2,000 hommes qui a pillé le palais d'été représentait à peu de chose près l'effectif disponible de l'armée expéditionnaire.

d'après le ton général de ses conversations avec l'Empereur « que la France agirait comme la puissance la plus amie, qu'elle serait la dernière des grands États de l'Europe à donner des encouragements précipités à un démembrement de l'Union ou même à provoquer les plaintes légitimes du gouvernement américain. » Mais à la fin de l'année et au moment même où éclatait l'affaire du *Trent*, le bruit se répandit que les rôles étaient intervertis et que la France prenait l'initiative des projets contraires à l'Amérique. « L'arrangement de l'affaire du *Trent*, écrivait, le 17 février 1862, M. Adams, ministre américain à Londres, à déconcerté les partisans du Sud. Le principal appui de leurs nouveaux plans serait la politique qu'ils supposent à l'Empereur des Français. On croit ici qu'il a déjà fait au gouvernement britannique des ouvertures pour protester contre le blocus qui serait à la fois, dans la forme et au fond, d'un côté trop vexatoire, de l'autre trop peu effectif. On affirme aussi qu'il commence à juger à propos d'agiter la question de la reconnaissance des États confédérés. Je ne puis dire que les preuves qui m'ont été données à ce sujet soient entièrement satisfaisantes, mais je les ai cependant trouvées suffisantes pour vous faire une communication à ce sujet <sup>1</sup>. » M. Seward répondait en ces termes le 7 février suivant : « Nous apprenons de divers correspondants en même temps que de vous, que la France aurait proposé il y a trois mois à la Grande-Bretagne la reconnaissance et une intervention pour rompre le blocus. Cette communication qui paraissait des plus autorisées passait pour venir du sein même des conseils du gouvernement anglais, cependant nous n'y avons pas cru. » Quelques jours auparavant, M. Mercier renouvelait, à Washington même, les assurances déjà données en 1861 et déclarait que la France ne le céderait « à aucune puissance en ménagements pour un peuple ami dont l'avenir l'intéresse sous tant de rapports et à un si haut degré <sup>2</sup>. » M. Thouvenel de son côté approuvait le langage de M. Mercier : « Vous avez avec toute raison démenti le bruit accrédité autour de vous par des correspondances privées que nous nous disposions à reconnaître la confédération du Sud. » Mais la valeur de ces paroles se trouvait singulièrement amoindrie par cette réflexion que « les ménagements que des puissances amies ont à cœur de conserver dans leur conduite vis-à-vis du cabinet de Washington ne sauraient entièrement l'empêcher de se rendre compte de la difficulté constante qu'elles éprouveraient, si l'état de choses se prolonge, à garder la même attitude <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> M. Adams à M. Seward, 17 janvier 1862.

<sup>2</sup> M. Mercier à M. Thouvenel, 11 février 1862.

<sup>3</sup> M. Thouvenel à M. Mercier, 27 février 1862.

M. Thouvenel reconnaissait, il est vrai, dans sa dépêche du 27 février 1862, qu'il appartenait au gouvernement fédéral « de chercher, le premier, comment il serait possible de sortir d'une position qui affectait tous les intérêts. »

L'avertissement ou la menace que nous venons d'extraire de cette dépêche, devient dès lors le corollaire obligé de l'argumentation très-variée à l'aide de laquelle le cabinet français ne cessera de conseiller, la conclusion immédiate de la paix, même au prix de la reconnaissance des États confédérés. M. Thouvenel, s'était d'abord prévalu des échecs militaires du gouvernement fédéral pour l'engager à la paix. Les grands succès obtenus par les armées de l'Union en Kentucky et en Tennessee, dans les mois de janvier et de février 1862, lui semblèrent ensuite une raison déterminante pour faire tomber les armes des mains de M. Lincoln. « On comprend, disait-il, que l'administration de M. le Président Lincoln ait jusqu'à présent cru devoir réagir vigoureusement contre une situation qui semblait défier ses efforts. Actuellement elle a prouvé qu'elle était en état de les proportionner aux embarras qu'elle rencontrerait. Elle n'a donc plus à craindre, si elle écoute des interprétations différentes, qu'on se méprenne sur les mobiles qui la font agir. » En juge consommé du point d'honneur, M. Thouvenel ajoutait que « les avantages remportés par le gouvernement fédéral sont assez marqués pour que son amour-propre se trouve complètement dégagé dans la question qui s'agite entre les deux parties de l'Union, » et terminait en déclarant que le cabinet de Washington éviterait ainsi au dehors des complications qu'en ce qui la concernait, la France n'avait « rien négligé pour écarter, mais qui sortiraient fatalement de la crise actuelle si sa prolongation rendait plus lourds qu'ils ne le sont devenus les sacrifices dont le commerce et l'industrie ont à souffrir en Europe <sup>1</sup>. »

M. Mercier ne paraît pas avoir développé à M. Seward l'argumentation sur laquelle M. Thouvenel faisait un si grand fond. Il ne pouvait ignorer, en effet, que la résistance opposée par M. Lincoln et le congrès américain à la séparation des États du Sud, s'inspirait d'un sentiment plus élevé que celui de l'amour-propre, le sentiment du devoir. Il se borna donc à renouveler l'avis qu'il avait déjà transmis au nom de son gouvernement, et résumait ainsi son entretien avec le secrétaire d'État : « Le cabinet de Washington est aujourd'hui instruit de nos préoccupations, et préparé aux résolutions qu'elles pourraient nous suggérer <sup>2</sup>. » Le 12 juin 1862, M. Thouvenel

<sup>1</sup> M. Thouvenel à M. Mercier, 6 mars 1862.

<sup>2</sup> M. Thouvenel à M. Mercier, 31 mars 1862.

écrivait encore que l'opportunité d'une solution pacifique se faisait de plus en plus sentir; mais, quelque persuadé qu'il fût qu'on éviterait ainsi « les complications extérieures qu'un excès de souffrances finirait par engendrer inévitablement, » il ne croyait pas devoir prendre l'initiative d'un conseil direct<sup>1</sup>. Le 25 juillet, il revenait sur les mêmes idées avec plus d'insistance; « des sollicitations que justifiaient de trop réelles souffrances, ne cessaient de réclamer du gouvernement de l'Empereur un remède à ce triste état de choses. Malgré ces sollicitations, toutes les considérations qui auraient tendu à faire abandonner la neutralité, avaient été écartées. Mais cette attitude d'abstention ne devait pas néanmoins faire perdre de vue aux États-Unis le fond de la situation, aucun gouvernement ne pouvant demeurer sourd indéfiniment aux plaintes qui s'élèvent autour de lui, quand elles sont l'écho du sentiment général du pays<sup>2</sup>. »

### III

Les bruits qui prêtaient à la France des projets d'intervention prenaient chaque jour plus de consistance<sup>3</sup>. Cependant M. Seward ne s'en inquiétait pas outre mesure. « Dans toutes ses communications, écrivait-il à Londres, l'Empereur des Français a conservé le ton de la franchise, de l'amitié et de la déférence, en nous faisant voir cependant qu'une forte pression était exercée sur son gouvernement par les classes qui attribuaient leurs souffrances à la disette du coton<sup>4</sup>. » M. Dayton, de son côté, ne croyait pas davantage à une intervention : « Il est vrai, écrivait-il, que nous ne pourrions jamais nous sentir entièrement sûrs de notre position à une cour où il y a un pouvoir parlant et agissant derrière le ministre avec lequel on communique<sup>5</sup>. » Quoiqu'il en soit, on s'attendait à une résolution définitive de la part du cabinet des Tuileries, et M. Thouvenel avait même dit à un diplomate français, qui l'avait répété au chargé d'affaires américain à Bruxelles, que les affaires resteraient

<sup>1</sup> M. Thouvenel à M. Mercier.

<sup>2</sup> M. Thouvenel à M. Mercier.

<sup>3</sup> M. Seward à M. Adams, 51 juillet 1862.

<sup>4</sup> M. Seward à M. Adams, 13 août 1862.

<sup>5</sup> M. Seward à M. Adams, 10 octobre 1862.

en suspens jusqu'au retour de l'Empereur de Biarritz, les questions italienne et américaine devant être reprises seulement à cette époque<sup>1</sup>.

Quelque temps après cette communication, le portefeuille des affaires étrangères, retiré à M. Thouvenel, était confié à M. Drouyn de Lhuys. L'importance de ce changement de personnes fut vraisemblablement surfaite. On s'attendait à le voir suivi d'autres changements. C'est ce qu'annonçait M. Dayton à son cabinet, en remarquant cependant « que la constitution du gouvernement français était telle que peu de chose transpirait à l'avance, par cette simple raison que l'Empereur était le seul pouvoir contrôlant...; qu'en conséquence, tant qu'il ne disait rien, il était difficile de prévoir ce qui devait se faire<sup>2</sup>. » Nous aurions quelque peine à établir une ligne de démarcation très-tranchée entre la ligne politique de M. Drouyn de Lhuys et celle de son prédécesseur. L'un et l'autre, en effet, n'ont eu personnellement que fort peu d'action sur les affaires publiques, le constitution de 1852 réduisant le ministre des affaires étrangères au rôle un peu effacé d'instrument passif de la pensée souveraine. Toutefois, nous rendons à M. Thouvenel cet hommage, qu'il s'est efforcé d'apporter la plus grande mesure dans l'exécution d'une politique peu conforme aux traditions de notre diplomatie. M. Drouyn de Lhuys, au contraire, a suivi, une voie différente; et, tout en se montrant plus prodigue que son devancier de formules courtoises, il accuse dans sa correspondance des dispositions moins favorables encore aux États-Unis.

Il inaugura son ministère par une dépêche adressée à nos ambassadeurs à Londres et à Saint-Petersbourg, dans laquelle la France proposait à la Russie et à l'Angleterre de s'employer en commun, tant à Washington qu'à Richmond, afin d'amener une suspension d'armes de six mois, pendant laquelle tout acte de guerre direct ou indirect devrait provisoirement cesser sur mer comme sur terre, et qui pourrait, au besoin, être prolongée ultérieurement, ces ouvertures n'impliquant d'ailleurs l'intention d'exercer aucune pression sur les négociations qu'il appartiendrait aux belligérants seuls d'entamer et de diriger. Jamais l'occasion n'avait été plus opportune; les dispositions favorables à la paix qui s'étaient manifestées dans le Nord comme dans le Sud, devaient seconder les démarches en faveur d'une trêve. Enfin, alors même que les ouvertures des trois puissances ne seraient pas accueillies, elles ne

<sup>1</sup> M. Seward à M. Adams, 12 octobre 1862.

<sup>2</sup> M. Dayton à M. Seward, 21 octobre 1862.

seraient peut-être pas entièrement inutiles, car elles pourraient encourager le mouvement des esprits vers les idées de conciliation, et contribuer ainsi à hâter le retour de la paix.

Les propositions de médiation de M. Drouyn de Lhuys, nous allons le démontrer, avaient leur point de départ dans une appréciation également fautive des droits des puissances européennes, de la situation des parties belligérantes, et des intentions de l'Angleterre et de la Russie.

Comment le gouvernement français entendait-il justifier aux yeux des États-Unis la prétention de s'immiscer dans leurs affaires intérieures. Il était préoccupé à juste titre des souffrances des manufactures françaises qui chômaient depuis que le blocus interceptait les communications avec les États du Sud et empêchait l'exportation des cotons. Loin de chercher une atténuation à ces souffrances, les fondateurs de la Confédération n'avaient négligé aucun moyen pour les rendre plus intenses, dans la pensée que les immenses intérêts attachés aux industries alimentées par le coton, contraindraient les gouvernements européens à intervenir et à imposer au gouvernement fédéral une paix basée sur la reconnaissance de la séparation.

« Si grande que soit l'importance réelle de leur commerce, lisons-nous dans une dépêche de Lord Lyons, en date du 18 décembre 1860, leurs notions sur son influence sont aussi exagérées que déraisonnables. Ils semblent croire que la nécessité d'obtenir un approvisionnement suffisant de coton obligera l'Europe, et spécialement la Grande-Bretagne, à les traiter suivant les conditions qu'ils feront. Il les y forceront en retenant le coton, oubliant ainsi que leur propre prospérité dépend beaucoup plus de la vente que celle des États du Nord et de l'Europe ne dépend de l'achat. *Ils ne devraient pas oublier la leçon si souvent donnée par l'expérience, qu'en empêchant de s'approvisionner d'une marchandise à sa source ordinaire, on stimule et l'on amène le succès et les efforts pour produire cette marchandise ailleurs, et pour substituer un nouveau lieu d'approvisionnement à l'ancien.* En réponse à tous les arguments, ils ne répondent qu'une chose : Le Coton est roi (*Cotton is king*). Cette opinion outrepassante de leur importance peut amener de très-sérieux inconvénients s'ils réussissent à établir leur indépendance... Nous devons considérer qu'une querelle avec eux ne nous donnerait pas les moyens d'améliorer la condition de leurs esclaves, tandis qu'elle amènerait de grandes privations et de grandes souffrances pour une partie considérable de notre population ouvrière; et, cependant *il répugnera toujours à nos sentiments d'entrer en relation intime avec une confédération basée sur le principe avoué de la continuation, sinon de l'extension de l'esclavage. A moins que les États sé-*

*parés n'agissent avec modération dans la question de l'esclavage, ils feront naître un sentiment d'indignation et d'horreur dans la Grande-Bretagne, qui fera taire toute considération d'intérêt matériel.* » Ce noble langage, il ne faut pas l'oublier, est celui du représentant de l'Angleterre, c'est-à-dire de l'éternelle adversaire de la grandeur américaine, de la nation la plus grandement intéressée dans l'exportation des cotons : nous en avons vainement cherché l'équivalent dans la correspondance diplomatique échangée au nom de la France, et pourtant la France, liée aux États-Unis par d'anciennes traditions d'amitié, était moins atteinte que l'Angleterre dans ses intérêts matériels. Nous comprenons la sollicitude avec laquelle le gouvernement s'est efforcé de remédier aux souffrances causées à l'industrie nationale par la crise américaine, nous trouvons très-naturel qu'il ait demandé au pays des sacrifices exceptionnels pour parer aux besoins les plus urgents, et nous l'applaudirions même d'avoir, dans une pensée de sage prévoyance, aidé les tentatives qui auraient pour objet de mettre désormais l'industrie à l'abri du retour d'une crise semblable : mais nous regrettons qu'il ait permis de supposer qu'il se laisserait entraîner dans la voie où les esclavagistes comptaient attirer des puissances uniquement préoccupées d'intérêts matériels, lui qui a déclaré que l'intérêt de la France était partout où il y avait une cause juste et civilisatrice à faire prévaloir, lui, qui a affirmé que la France était la seule puissance qui fit la guerre pour une idée, lui, qui s'est montré si dédaigneux pour les défaillances intéressées, lui, enfin, qui, en vue d'un avenir un peu incertain, n'a pas craint, sans consulter le pays, d'imposer des sacrifices actuels et certains à l'industrie nationale, en réduisant dans une très-forte proportion les droits protecteurs des tarifs douaniers.

D'ailleurs, les principes du droit international s'opposent à ce qu'un peuple motive son intervention dans les complications intérieures d'un autre peuple sur les dommages indirects que ces complications causent à son propre commerce. Si la guerre civile éclatait en Espagne, pourrions-nous y intervenir parce que cette guerre arrêterait l'exportation des laines qui alimentent nos manufactures ? Si la France devait encore revoir de nouvelles révolutions, l'Angleterre pourrait-elle s'autoriser du préjudice qu'éprouveraient ses fabricants et ses marchands, pour nous indiquer avec insistance le mode qui lui paraîtrait le plus propre à faire cesser le trouble apporté à son commerce ? Évidemment, non ! Il est donc certain que notre immixtion dans les affaires des États-Unis, si mitigée qu'elle fût, ne pouvait se justifier, ni par les fâcheuses conséquences de la disette du coton, ni par les préjudices que la guerre civile

inflige aux Français résidant aux États-Unis en même temps qu'aux autres habitants de cette contrée. *L'Exposé de la situation de l'empire*, récemment distribué aux Chambres rend un hommage tardif à ces principes : « Nos nationaux, y est-il dit, doivent comprendre que leurs intérêts, comme ceux des autres étrangers, ne sauraient prétendre, au milieu du tumulte des armées, à une sécurité exceptionnelle et que toutes les garanties ordinaires perdent forcément, en pareil cas, quelque chose de leur efficacité. L'état de guerre impose d'ailleurs au commerce des neutres d'inévitables entraves. Si le progrès des doctrines libérales tend à les relâcher, il ne saurait les supprimer entièrement. »

Peu édifié sur les droits des neutres, le cabinet des Tuileries avait la plus fausse idée de la situation des partis en Amérique. Cette méprise tenait en partie à la nature des informations qu'il recevait de M. Mercier, son ministre à Washington, peu favorable au rétablissement de l'Union. M. Mercier avait-il aux États-Unis l'influence nécessaire à l'action de la politique française? Il est permis d'en douter; et déjà, en 1862, plus d'une démarche intempestive avait diminué son crédit auprès du cabinet de M. Lincoln. Par exemple, ayant eu la malencontreuse idée d'aller faire par lui-même une sorte d'enquête à Richmond, il s'en était ouvert comme par hasard à M. Seward, et avait cru que le secrétaire d'État, donnant son acquiescement à ce projet, allait même jusqu'à exprimer le désir que le ministre de France se chargeât d'une sorte de mission auprès des principaux personnages du gouvernement confédéré. Que M. Mercier ait parlé à Richmond dans le sens du rétablissement de l'Union, nous n'en doutons pas, puisqu'il le déclare; mais il nous est plus difficile d'admettre qu'il ait recommandé cette solution avec la chaleur qui persuade et qui entraîne, et que la conviction seule peut donner. Non-seulement il n'a converti personne, mais il a conçu une idée encore plus haute qu'auparavant des ressources des confédérés, et il a entendu avec le plus vif intérêt les hommes les plus importants et les plus modérés lui manifester leur détermination de subir les dernières horreurs de la guerre plutôt que de rentrer sous le joug fédéral<sup>1</sup>. Quoique le récit de cette excursion diplomatique n'ait pas été immédiatement publié, le fait de la visite de M. Mercier à Richmond avait paru si anormal à Londres, que M. Adams, à trois reprises différentes, sollicita de M. Seward des explications à ce sujet<sup>2</sup>. Le voyage de M. Mercier eut pour résultat de confirmer

<sup>1</sup> M. Mercier à M. Thouvenel, 13 et 18 avril 1862.

<sup>2</sup> M. Adams à M. Seward, 2 et 16 mai et 27 septembre 1862.

le gouvernement français « dans l'opinion à laquelle le conduisait déjà un examen impartial de la situation <sup>1</sup>. » Le 15 juillet 1862, M. Mercier appelait l'attention de M. Thouvenel sur les dispositions pacifiques qu'il croyait découvrir en Amérique. « En comparant, disait-il, les dispositions actuelles avec celles qui se manifestaient l'année dernière, à la même époque, à la suite de l'affaire de Bull Run, il me semble qu'il n'y a rien de trop téméraire à supposer que le moment de la paix n'est peut-être pas aussi éloigné... Je sais qu'entre le moment où le besoin de la paix serait généralement senti et celui où les bases de la paix pourraient être fixées, il y aurait à traverser de bien graves difficultés, ne serait-ce pas l'instant où une médiation européenne pourrait être d'un grand secours, et envisagée ainsi par l'opinion? »

Le gouvernement français admettait de tout point les rapports de son agent, et M. Seward informait M. Adams que M. Dayton, dans une conversation officieuse et improvisée avec M. Thouvenel, avait pu s'apercevoir de la conformité parfaite qui existait entre ses appréciations et celles de M. Mercier <sup>2</sup>. C'est ce qu'établit clairement, en effet, la suite de la correspondance : « N'est-on pas autorisé, demandait M. Thouvenel, à conclure de certains symptômes, que la continuation de la lutte ne répond plus à un besoin bien général dans le pays, et que, dès lors, chaque jour va rendre plus difficiles et plus pénibles les sacrifices qu'il lui impose? S'il en est ainsi, comme nous le supposons, nous avons l'espoir que la conviction qui commence à gagner les esprits, en s'affirmant plus hautement et plus courageusement, hâtera le moment où une intervention amie et officieuse pourra peut-être, sans exciter d'ombrage, s'offrir avec opportunité pour aider au rétablissement de la paix en Amérique <sup>3</sup>. » M. Thouvenel terminait cette communication en engageant M. Mercier à recueillir tous les indices propres à l'éclairer à cet égard. Le 10 novembre, avant que la réponse de la Russie et de l'Angleterre aux ouvertures de la France ne fût connue, M. Mercier en annonçant les échecs du gouvernement fédéral aux élections qui venaient d'avoir lieu, y voyait « le témoignage incontestable d'un grand changement dans les dispositions des esprits au sujet de la guerre, » et s'applaudissait de l'avoir prévu avec tant de justesse. « C'est, disait-il, du moment où j'ai vu naître ces dispositions, que j'ai cru opportun, pour le gouvernement de l'Empereur, de préparer quelque démarche conciliatrice qui pût venir en aide au rétablissement de la paix. »

<sup>1</sup> M. Mercier à M. Thouvenel.

<sup>2</sup> M. Seward à M. Adams, 10 octobre 1862.

<sup>3</sup> M. Thouvenel à M. Mercier, 18 septembre 1862.

Huit jours après, il rappelait que « le point essentiel à atteindre, si l'on concluait à l'opportunité d'une médiation, serait d'empêcher que les hostilités ne pussent être reprises au printemps. Si à cette époque, en effet, il survenait une nouvelle campagne, il pourrait être très-difficile d'en arrêter le cours<sup>1</sup>. »

Mais, il faut bien le reconnaître, M. Mercier jugeait mal la situation, et n'avait pas compris la portée des mouvements d'opinions aux États-Unis. D'accord, quant au but à poursuivre, c'est-à-dire la reconstitution de l'Union, les partis étaient restés divisés sur la ligne de conduite qui mènerait le plus sûrement à ce résultat. Le système suivi par M. Lincoln avait à la fois ses défenseurs et ses adversaires, entre lesquels un débat toujours animé, souvent même violent, s'établissait dans le congrès, les assemblées particulières à chaque État et la presse, comme il fallait s'y attendre chez un peuple où la libre discussion de toutes choses et de toutes personnes est la règle. Les adversaires de M. Lincoln ne lui reprochaient point d'avoir préféré la guerre à la paix basée sur la séparation des États confédérés; ils accusaient principalement son administration de ne pas observer assez strictement les prescriptions de la constitution, de donner une mauvaise impulsion aux opérations militaires, et d'éloigner ainsi le jour où le but commun à tous serait atteint, par la rentrée des États du Sud dans le giron de la nationalité américaine. Voici, en effet, comment M. Horace Seymour, élu gouverneur de l'État de New-York par la coalition des adversaires de M. Lincoln, s'exprimait sur la question de guerre :

« Maintenant, puisque les gens du Sud ont fait de la baïonnette et de l'épée leur arbitre (ce sont eux et non pas nous qui ont fait ce choix), puisqu'ils sont décidés à vider ce différend par l'effusion du sang; eh bien, que l'épée, au moins pour le présent, soit l'arbitre, et, dans nos mains vigoureuses, elle frappera des coups énergiques et certains pour le salut de notre patrie, ses institutions et son drapeau... En conséquence, nous vous disons et nous disons au monde entier que ce grand parti conservateur relèvera les colonnes brisées de l'Union. Nous l'élèverons plus haut encore, plus près du ciel qu'elle n'a jamais été, et, du haut de cette splendeur, le drapeau de notre nation flottera toujours, avec toutes les étoiles et les bandes qu'y a successivement placées le merveilleux développement de notre pays: quoi que d'autres puissent dire ou penser, ni le parti conservateur de ce pays, ni moi-même individuellement, nous ne consentirons jamais à la division de cette Union et à la dissolution de cette grande alliance naturelle, qui a été faite par la nature et par le Dieu de la

<sup>1</sup> M. Mercier à M. Thouvenel, 18 novembre 1862.

nature. Non ! jamais je n'y consentirai tant que j'aurai une voix à élever pour notre glorieux pays et un bras pour combattre. »

C'est là, il faut l'avouer, un langage bien belliqueux pour le champion du prétendu parti de la paix, et qui nous explique mal comment M. Mercier a pu découvrir dans le mouvement électoral de 1862 une lutte entre le parti de la guerre et celui de la paix. Nous sommes dès lors presque autorisé à croire que M. Mercier n'a pu se tromper à ce point qu'en se laissant guider dans ses appréciations par *le Courrier des États-Unis*, journal imprimé en langue française, à New-York, et qui, s'il est l'écho du sentiment de quelqu'un, ce que nous ne savons pas, ne représente pas plus une fraction quelconque de la société américaine que le *Morning-Chronicle*, cité aussi dans son temps avec tant de complaisance par nos journaux officiels, n'était l'organe d'une fraction de la nation anglaise.

Si le gouvernement français s'est grandement mépris sur l'état des esprits en Amérique, il n'a pas racheté cette erreur en se rendant un compte plus exact des dispositions de l'Angleterre et de la Russie. L'Angleterre, il est vrai, s'est toujours montrée pleine de mauvais vouloir pour l'Union, mais elle s'est gardée de dépasser les limites qu'elle ne pouvait franchir sans s'exposer à la guerre. Elle a compris que, si la grande fédération américaine devait se désunir, cette dissolution si désirée résulterait uniquement de causes intestines dont, avec un peu d'habileté, on pouvait bien favoriser le développement, mais au défaut desquelles il était impossible de suppléer. Le cabinet britannique a donc toléré sur son territoire beaucoup d'actes peu conformes à la neutralité, il a laissé les confédérés équiper des navires en Angleterre, les y armer, contracter des emprunts ; mais, lorsque cette tolérance lui a paru susceptible d'entraîner des hostilités avec les États-Unis, il y a mis fin. C'est ainsi qu'après avoir fait proclamer par les légistes de la couronne que la construction de navires pour le compte des parties belligérantes n'était interdite par aucune loi, le comte Russell, en face d'une rupture imminente, n'a pas hésité récemment à ordonner la saisie des navires qui se construisaient dans les chantiers de Birkenhead pour le compte des États confédérés. Car, ce que l'Angleterre redoute avant tout, c'est une guerre maritime dans laquelle les trois milliards de biens qu'elle a engagés sur les mers seraient à la merci des nombreux corsaires sortant des ports des Américains. Il était donc peu vraisemblable qu'avec son sens pratique le gouvernement anglais adhérerait à une offre de médiation qui aurait vraisemblablement l'inconvénient d'irriter le peuple américain sans avancer la conclusion de la paix.

Quant à la Russie, elle devait être encore plus éloignée d'adhérer à ce genre de proposition. Seule de toutes les grandes puissances maritimes,

elle avait vu avec regret la sécession ; elle avait positivement refusé de reconnaître aux confédérés la qualité de belligérants, et la correspondance communiquée au congrès américain témoignait non-seulement des courtoisies de pure forme, mais des explications les plus sympathiques échangées entre les deux cabinets de Saint-Pétersbourg et de Washington. C'était du prince Gortschakoff qu'était venu l'avis officieux par lequel M. Seward avait été informé des démarches tentées par la France et l'Angleterre pour entraîner toutes les puissances à reconnaître aux confédérés la qualité de belligérants. L'empereur de Russie avait fait un accueil non moins gracieux que son premier ministre à M. Clay, envoyé de M. Lincoln. « L'empereur, écrivait M. Clay, m'a semblé très-satisfait de la défiance que je paraissais avoir à l'endroit des sentiments du vieux John Bull <sup>1</sup>. » — « Il n'y a pas de capitale en Europe, disait un an plus tard M. Cameron, successeur de M. Clay, où l'Américain fidèle rencontre une sympathie aussi générale qu'à Saint-Pétersbourg ; nulle part non plus la fin d'une révolte contre nature ne serait accueillie avec une satisfaction plus vraie <sup>2</sup>. » Lors de l'incident du *Trent*, la Russie, comme la France, adressa une dépêche à Washington pour blâmer la conduite du capitaine Wilkes, mais personne n'éprouva, en la lisant, les inquiétudes que les communications du gouvernement français avaient inspirées et, quand la nouvelle de l'arrangement des difficultés avec l'Angleterre arriva en Europe, le prince Gortschakoff offrit gracieusement à l'envoyé américain de donner une nouvelle preuve de ses sympathies, en faisant publier dans le *Journal de Saint-Pétersbourg* la dépêche qu'il avait expédiée lui-même à ce sujet. Cette offre fut acceptée avec reconnaissance <sup>3</sup>. Le 7 août 1862, M. Cameron accompagnait des observations suivantes l'envoi d'un article du *Journal de Saint-Pétersbourg* qui démentait le bruit d'une entente de la Russie avec les autres puissances pour reconnaître le Sud ou intervenir en Amérique : « La Russie a pour les États-Unis une vraie sympathie basée sur des sentiments d'amitié réciproque et d'intérêt commun. Elle considère leur prospérité comme nécessaire à l'équilibre général, elle est convaincue que le peuple américain trouvera seulement dans le maintien de l'Union les conditions de puissance et de prospérité qu'elle désire pour lui. » Enfin, la veille même du jour où M. Drouyn de Lhuys adressait sa dépêche à M. le duc de Montebello, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, le 29 octobre 1862, le chargé d'affaires américain rendait compte à M. Seward d'un entretien du prince Gortschakoff. « La Russie seule, avait

<sup>1</sup> M. Clay à M. Seward, 21 juin 1861.

<sup>2</sup> M. Cameron à M. Seward, 25 juillet 1862.

<sup>3</sup> M. Clay à M. Seward, 24 janvier 1862.

dit le prince, s'est mise de votre côté, dès le début, et continue d'y rester. Nous sommes très-inquiets de vous voir adopter une ligne de conduite qui empêche une division qui semble maintenant inévitable. Une séparation en entraînerait une autre. Vous vous briseriez en morceaux... Vous connaissez les sentiments de la Russie, s'était écrit le prince avec chaleur. Nous désirons par-dessus tout le maintien de l'Union comme nation indivisible. Nous ne pouvons pas prendre parti plus que nous ne l'avons fait. Nous ne sommes pas les ennemis des États de Sud. La Russie a déclaré ses intentions; elle y persiste. Il y aura des propositions d'intervention. Nous ne croyons pas que l'intervention puisse faire aucun bien en ce moment. *Des propositions seront faites à la Russie de se joindre à quelque plan d'intervention. Elle refusera de souscrire à toute invitation de ce genre.* La Russie restera sur le terrain où elle s'est placée dès le commencement de la lutte. Vous pouvez en être certain, elle ne changera pas<sup>1</sup>. » Ces paroles préjugeaient la réponse du cabinet de Saint-Petersbourg aux propositions de celui des Tuileries. La Russie répondait par une fin de non recevoir qu'adouçissaient des formules de politesse en harmonie avec les rapports alors si intimes des deux cours. Si elle refusait son adhésion, c'était uniquement afin d'éviter « l'apparence d'une pression quelconque de nature à froisser le sentiment public aux États-Unis et à exciter des susceptibilités très-promptes à s'émouvoir à la seule idée d'une intervention étrangère. » Elle savait d'ailleurs « qu'une démarche combinée entre la France, l'Angleterre et elle, quelque conciliante qu'elle fût et de quelques précautions qu'on l'entourât, si elle se présentait avec un caractère officiel et collectif, risquerait d'aboutir à un résultat opposé au but de pacification qui fait l'objet des vœux des trois cours<sup>2</sup>. » De son côté, le comte Russell répondait qu'après avoir pesé toutes les informations venues d'Amérique, « le gouvernement de Sa Majesté était arrivé à cette conclusion que, pour le moment, il n'y avait pas lieu d'espérer que le gouvernement fédéral acceptât la proposition suggérée par la France, et qu'un refus de Washington dans le présent empêcherait tout renouvellement de semblables offres à l'avenir<sup>3</sup>. » Ainsi, l'Angleterre par prudence et la Russie par dévouement à la cause de l'Union, rejetaient les propositions françaises. Le *Moniteur* s'efforça de pallier la portée de cet échec diplomatique en insistant sur cette considération que les deux puissances avaient conclu à un ajournement et non à un refus. « Il faut, en effet, disait-il, tenir grand

<sup>1</sup> M. Taylor à M. Seward, 29 octobre 1862.

<sup>2</sup> Le prince Gortschakoff à M. d'Oubril, 17 novembre 1862.

<sup>3</sup> Le comte Russell au comte Cowley, 15 novembre 1862.

compte de l'accueil que pourrait recevoir en Amérique une offre de bons offices; si nos informations sont exactes, les hésitations des cabinets de Londres et de Saint-Petersbourg seraient bien près de toucher à leur terme. » La sagacité habituelle à l'organe officiel lui avait fait défaut, ou plutôt, cette fois encore, ses informations étaient loin d'être exactes, l'ajournement n'était en réalité qu'une forme polie de refus.

#### IV

Si la démarche du gouvernement français auprès de la Russie et de l'Angleterre fut stérile, elle n'en fit pas moins grand bruit de l'autre côté de l'Atlantique. Les États du Nord y trouvaient l'aveu de sympathies ardentes pour les Confédérés. En effet, une puissance sincèrement attachée à l'Union ne pouvait conseiller au gouvernement fédéral un armistice qui aurait facilité le ravitaillement des armées du Sud et le renouvellement de leur approvisionnement en matériel de guerre, à moins que ce gouvernement ne se fût résigné à reconnaître l'indépendance des États confédérés. Dans ce dernier cas, l'armistice n'était qu'une transition vers la paix. Or, le peuple américain ne voulait pas entendre parler de paix sans la soumission du Sud, et les hommes d'État vraiment dignes de ce nom approuvaient unanimement cette détermination<sup>1</sup>.

Les confédérés, au contraire, accueillirent avec joie la nouvelle des ouvertures faites par la France aux deux grandes puissances maritimes. Le 12 janvier 1863, M. Jefferson Davis disait dans son message : « C'est au monarque éclairé de la nation française que le sentiment public est redevable de la première marque de sympathie pour les souffrances endurées<sup>2</sup> avec tant d'héroïsme par notre population, de la première marque d'horreur devant l'affreux carnage qui a caractérisé les progrès de la guerre, et de ses désirs pour une prompt pacification. »

Ce témoignage de la satisfaction de M. Jefferson Davis était insuffi-

<sup>1</sup> C'est ainsi que M. le cardinal Antonelli a exprimé au chargé d'affaires américain à Rome l'opinion que le cabinet de Washington suivait une politique *opportune et nécessaire*, en rejetant toute idée de concession et de compromis avec ses ennemis domestiques. Dans la dépêche de M. Seward à M. Blatchford, en date du 15 octobre 1862, où la conversation se trouve rapportée, nous lisons ces mots : « Cette opinion fait autant d'honneur à Son Éminence qu'elle plaît aux États-Unis. »

sant pour compenser les inconvénients de l'échec diplomatique qui isolait la politique française en Amérique. On put croire un instant que le cabinet des Tuileries, éclairé par l'expérience, renonçait à toute pensée d'intervention ; une lettre adressée le 23 novembre par M. Drouyn de Lhuys à M. Dayton autorisait cette supposition : « Aujourd'hui, y lisons-nous, l'accueil fait à notre proposition par les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg empêche que nous ne songions à y donner suite. Mais je puis vous assurer que nos dispositions amicales n'ont pas changé. Si quelque jour les Américains, lassés de tourner leur valeur contre eux-mêmes, voulaient recourir à nous pour rechercher de concert les moyens de terminer ce conflit, ils nous retrouveraient toujours prêts, soit en nous associant à d'autres puissances, soit isolément, à les aider de notre concours et à témoigner, par nos bons offices, des sentiments qui n'ont cessé d'animer la France à leur égard. »

Les invitations indirectes, mais pressantes que cette lettre et une dépêche, simultanément adressée à M. Mercier, portaient au gouvernement américain, ne provoquèrent de sa part aucun appel aux bons offices de la France. Six semaines plus tard, la correspondance échangée entre le ministre des affaires étrangères et la légation de France à Washington était publiée dans les *Documents diplomatiques* communiqués aux Chambres réunies pour la première session de 1863. Cette publication, en raison même des habitudes si généralement discrètes de l'administration, fut considérée comme la preuve que de nouvelles démarches allaient être tentées. En effet, à la même époque, (janvier 1865) contrairement à l'assurance donnée dans les deux documents cités plus haut, que l'initiative des ouvertures devrait désormais venir des parties belligérantes, M. Drouyn de Lhuys adressait à M. Mercier une dépêche qui proposait une sorte de médiation. Après une dissertation élégante sur les désastres de la guerre, le ministre des affaires étrangères constatait qu'il avait fallu toute l'amitié qui animait le gouvernement impérial à l'égard des États-Unis pour que le peu de succès de ses ouvertures n'eût point refroidi son zèle. L'offre d'une médiation pure et simple lui avait paru compatible avec la fierté d'un grand peuple; toutefois, voulant ménager les susceptibilités du sentiment national, il se bornait à conseiller au cabinet de Washington d'entrer en pourparlers directs avec l'autorité qui représentait les États du Sud. Le gouvernement fédéral, il est vrai, ne désespérait pas de donner une impulsion plus active aux hostilités, la prolongation de la lutte n'avait pas abattu sa confiance dans le succès de ses efforts, mais les pourparlers pouvaient s'ouvrir sans que le cours des hostilités fût suspendu : les choses ne s'étaient-elles pas ainsi passées lors de la guerre de l'Indépendance américaine? Les plénipotentiaires

des deux partis pourraient donc s'assembler dans un lieu déterminé, substituer une délibération régulière et approfondie aux accusations que le Sud et le Nord se renvoyaient mutuellement, et rechercher si la séparation était inévitable ou si l'Union pouvait être rétablie. M. Drouyn de Lhuys chargeait M. Mercier de recommander à la sagesse du cabinet de Washington ces conseils dictés par le plus sérieux intérêt pour la prospérité des États-Unis. M. Seward répondit à cette communication par une dépêche dont le *Moniteur* d'abord, et le *Livre jaune* de 1865 ensuite n'ont donné qu'une analyse très-incolore. M. Seward n'hésitait pas à croire que M. Drouyn de Lhuys s'était inspiré des traditions d'amitié qui liaient les deux pays, mais il lui reprochait d'avoir paru s'attendre à quelque relâchement d'efforts ou à quelque témoignage de désespoir de la part du gouvernement américain, et de n'avoir pas ainsi rendu justice à son langage et à ses actes. Les événements des vingt-un derniers mois n'autorisaient pas de semblables prévisions, la guerre avait été menée avec l'activité et le succès qu'on pouvait, en présence d'une révolte aussi grave, attendre d'une nation livrée aux travaux de la paix depuis quatre-vingts ans. Puis, faisant allusion aux débats que soulevait dans la presse la correspondance de M. Mercier, publiée dans le *Livre jaune* français de 1862, M. Seward exprimait la crainte que M. Drouyn de Lhuys n'eût pris une autre lumière que la correspondance du gouvernement fédéral pour s'édifier sur le caractère et les ressources de l'Union, et qu'il n'eût donné aux divisions qui existaient dans les États fidèles une importance qu'elles ne méritaient pas. Quant à la proposition de nommer des commissaires fédéraux pour délibérer des conditions de la paix avec des commissaires confédérés, elle se conciliait mal avec une appréciation exacte de la situation des parties belligérantes. En effet, toute négociation était inutile, puisque les deux parties ne tomberaient jamais d'accord sur les bases mêmes de cette négociation, les délégués des autorités confédérées ne pouvant rechercher que la séparation, et ceux des autorités fédérales ne devant accepter d'autre point de départ que le rétablissement de l'Union. Le terrain faisait donc absolument défaut pour la discussion. M. Drouyn de Lhuys ne pouvait d'ailleurs donner un tour plus désobligeant à sa proposition qu'en invoquant les précédents de la guerre de l'Indépendance américaine, car, du jour où les négociations s'ouvrirent entre l'Angleterre et ses anciennes colonies, celles-ci puisèrent de nouveaux encouragements dans la concession capitale que leur faisait la métropole en consentant à traiter de la paix sur la base de la reconnaissance de leur indépendance. M. Seward ajoutait, avec une nuance marquée d'ironie, que les conférences recommandées par la France pouvaient s'ouvrir immédiatement si les États impliqués dans

l'insurrection envoyaient constitutionnellement leurs sénateurs et leurs députés remplir les sièges vacants au congrès. De semblables conférences avaient même déjà commencé, puisque le Maryland, la Virginie, le Kentucky, le Tennessee et le Missouri, États réclamés par les confédérés, étaient représentés au congrès, et que la Louisiane et l'Arkansas y envoyaient leurs représentants. Cette forme de conférence avait l'avantage d'être en accord parfait avec le pacte fédéral, tandis que celle qui avait été suggérée par M. Drouyn de Lhuys ratifierait la violation de la constitution et laisserait par conséquent derrière elle un pernicieux exemple.

Au moment où cette dépêche, conçue dans un langage précis, ferme et parfois ironique, partait pour la France, le sénat prenait connaissance du *Livre jaune* français et y voyait avec étonnement le récit du voyage de M. Mercier à Richmond, récit d'où il résultait clairement que ce voyage avait été entrepris à l'instigation du secrétaire d'État, qui aurait même chargé le ministre français de porter en son nom des communications aux principaux personnages du gouvernement confédéré. Des explications furent donc demandées sur ce point au secrétaire d'État, qui répondit par une dénégation absolue : « Aucunes suggestions, dit-il dans son rapport, n'ont été faites à M. Mercier par le secrétaire d'État qui l'aient engagé ou qui aient eu pour objet de l'engager à entreprendre une mission à Richmond en avril dernier ou à aucune autre époque. Il n'a pas été autorisé, et aucune autre personne n'a été autorisée par ce gouvernement ni par le secrétaire d'État, à faire aucunes représentations d'aucune sorte ni sur aucun sujet aux agents insurrectionnels des soi-disant autorités de Richmond ou à avoir aucune communication avec elles de la part de ce gouvernement. » M. Seward ajoutait qu'il avait considéré comme étant d'une saine et libérale politique d'accorder des passe-ports aux ministres étrangers qui voulaient visiter toutes les parties du pays, dans lequel ils étaient accrédités, que le passe-port délivré à M. Mercier avait été donné à ce personnage distingué sur sa demande et non à la suite d'aucune suggestion du gouvernement ou du secrétaire d'État, et que le ministre de France n'avait « emporté aucune communication formelle ou non, verbale ou écrite, du gouvernement ou du secrétaire d'État pour aucun des insurgés, » et qu'il n'en avait « rapporté aucune d'aucune de ces personnes pour le gouvernement ou le secrétaire d'État. » Le démenti solennel donné par M. Seward à M. Mercier, ajoutait la dépêche qui transmet la première nouvelle de cet incident, rendait douteuse la possibilité de la continuation des relations officielles ou personnelles entre eux <sup>1</sup>. Cependant M. Mer-

<sup>1</sup> Dépêche de New-York, du 14 février, reproduite dans le *Journal des Débats*.

cier représente toujours la France à Washington sans qu'il ait été relevé de la situation délicate où le plaçait le démenti officiel de M. Seward.

L'effet de la correspondance de M. Mercier fut encore aggravé par la découverte que l'on crut faire dans des papiers émanant des autorités confédérées et tombés par les hasards de la guerre entre les mains du cabinet de Washington, du projet de plusieurs agents français de constituer le Texas en État indépendant<sup>1</sup>.

Après avoir examiné la correspondance diplomatique, le congrès

<sup>1</sup> Il résultait notamment de ces documents qu'en septembre 1862 un M. Théron, prenant la qualité d'agent consulaire de France et de vice-consul d'Espagne à Galveston (Texas), avait, « pour se guider, disait-il dans sa correspondance, avec les gouvernements qu'il avait l'honneur de représenter, » adressé une lettre confidentielle au gouverneur du Texas, dans laquelle il demandait à ce fonctionnaire si l'annexion de cet État à l'Union avait été une bonne mesure, et si le rétablissement de son ancienne nationalité ne serait pas avantageux. Un mois plus tard, M. Tabouelle, vice-consul de France à Richmond, s'était présenté chez celui des deux sénateurs du Texas qui était opposé à l'administration de M. Jefferson Davis, lui avait dit qu'il avait écrit à l'agent consulaire de Galveston pour obtenir des renseignements sur les ressources du Texas, et l'avait interrogé à son tour sur la superficie, la population, les finances et les cultures de cet État. Sur les réponses de son interlocuteur, le vice-consul de France avait remarqué « que les ressources de l'État étaient magnifiques, capable de suffire à un peuple puissant et indépendant et lui avait enfin demandé s'il ne croyait pas qu'il serait dans l'intérêt de l'État de former une nationalité indépendante. » M. Jefferson Davis crut voir dans cette double démarche le résultat d'une entente entre les deux agents français et ordonna leur expulsion du sol de la confédération; mais édifié par les explications de M. Tabouelle, il limita cette mesure à l'agent consulaire de Galveston. Toutefois, M. Benjamin, secrétaire d'État du gouvernement confédéré porta ces faits à la connaissance de son agent à Paris, M. Slidell. Il lui faisait remarquer que l'action simultanée des deux agents consulaires français dans des endroits aussi éloignés, le concert évident qui existait entre eux, l'identité de leurs vues et de leur conduite, le choix d'un sénateur de l'opposition pour recevoir leurs ouvertures, que tout, en un mot, concourait à démontrer qu'ils avaient agi sous une direction supérieure. Cette impulsion venait-elle du gouvernement français désireux d'établir un État indépendant entre le Mexique et la Confédération, et de s'y assurer les approvisionnements de coton nécessaires aux manufactures françaises, en créant une petite république placée sous son protectorat? Était-elle uniquement l'œuvre de M. Dubois de Saligny, considéré en Amérique comme un ardent fauteur de désordre? C'est ce que M. Benjamin chargeait M. Slidell de rechercher, en lui suggérant d'appeler sur ce point l'attention du cabinet anglais qui serait probablement peu favorable à l'extension de la colonisation française sur la frontière méridionale des États confédérés et pourrait, afin d'empêcher l'accomplissement de ce fait, changer de politique et reconnaître la Confédération. Un post-scriptum informait ensuite M. Slidell que les explications de M. Tabouelle avaient été agréées, et M. Benjamin ajoutait qu'il était possible, *quoique cela fût peu probable*, que M. Théron n'eût suivi d'autre inspiration que la sienne propre, et eût agi plutôt d'après la supposition de ce qu'il croyait devoir plaire à ses supérieurs qu'en conséquence d'instructions formelles. (M. Benjamin à M. Slidell, 20 octobre 1862.)

américain voulut s'associer, par une délibération solennelle, à la réponse de M. Seward à la dernière note de M. Drouyn de Lhuys. Afin d'écartier pour l'avenir toute chance de malentendu et toute nouvelle proposition d'intervention étrangère, il vota une déclaration, destinée à être communiquée officiellement aux gouvernements étrangers, et qui portait que, pendant la durée de la lutte, « toute proposition de la part d'une puissance étrangère, quelque forme qu'elle puisse revêtir, est précisément, en raison de son influence, un encouragement pour la rébellion et ses prétentions déclarées; que, par ce motif, elle n'est propre qu'à prolonger et envenimer le conflit, à augmenter l'effusion du sang et les charges du Trésor, et à reculer le jour de la paix si vivement désiré; que, dans cette conviction et dans la pensée que toute proposition de cette nature, quoique faite à bonne intention, est contraire aux intérêts nationaux, le congrès sera obligé de regarder toute tentative ultérieure, faite dans le même sens, comme un acte malveillant contre lequel il s'élève vivement, afin d'empêcher que rien ne se fasse à l'étranger qui puisse renforcer la rébellion ou affaiblir les relations amicales que les États-Unis sont heureux de cultiver avec les puissances étrangères... Par la présente déclaration, disaient en terminant les représentants de la nation américaine, les États-Unis proclament leur résolution inébranlable de continuer la guerre vigoureusement, conformément aux principes d'humanité des États chrétiens, jusqu'à ce que la rébellion soit vaincue; et ils appellent humblement sur leur cause la bénédiction du Dieu tout-puissant. »

En même temps, le congrès, voulant prévoir toute éventualité, passait, à la date du 7 février, un acte qui autorisait pendant trois années le président, « en toutes guerres intérieures et extérieures, à délivrer des commissions de lettres de marque et de prise générales. »

Pendant que le congrès adoptait les divers actes que nous venons d'énumérer, le gouvernement français invitait celui des États-Unis à s'associer à ses démarches en faveur de la Pologne. Cette proposition ne pouvait être moins opportune, car elle s'adressait à un gouvernement particulièrement pénétré des inconvénients de la politique d'intervention, qui n'avait nul sujet de se louer de notre attitude diplomatique, et auquel la Russie n'avait cessé de prodiguer les plus grands égards. M. Seward déclina donc la proposition française dans des termes qui, à travers leur courtoisie pour le cabinet des Tuileries étaient surtout de nature à plaire à celui de Saint-Petersbourg.

Le gouvernement américain se montrait très-flatté de la considération dont l'empereur des Français lui donnait la marque, il ne doutait

pas que l'appel adressé au caractère si élevé et si humain de l'empereur de Russie ne rencontrât *tout le bon vouloir* compatible avec le bien-être général des vastes États qu'il gouvernait avec tant de sagesse et de modération, mais la politique de non-intervention constamment professée par les États-Unis empêchait de leur part toute coopération active à l'œuvre des cabinets de Paris, de Londres, et de Vienne, et il ne pouvait être question de renoncer à cette politique alors qu'il n'y avait aucune urgence et qu'un soulèvement local, quoique transitoire privait les autorités fédérales de l'avis d'une partie du peuple américain pour lequel une dérogation si grave à une politique traditionnelle serait loin d'être indifférente. M. Seward se flattait un peu lorsqu'il terminait ainsi sa dépêche : « Le président ne doute pas un moment que l'empereur Napoléon ne voie un témoignage de déférence pour lui et pour le peuple français, ainsi que le désir de contribuer au maintien de la paix et du progrès de l'humanité en Europe, dans cette fidélité à notre politique traditionnelle dont l'observation a contribué à notre sécurité, et, nous l'espérons aussi, aux intérêts de l'humanité<sup>1</sup>. »

Après ce dernier échec diplomatique, plusieurs mois s'écoulèrent sans que le gouvernement parût décidé à mener plus loin des propositions qui étaient si mal accueillies de l'autre côté de l'Atlantique. Plusieurs honorables députés, comme MM. Arman et Calvet-Rognat, proposèrent, dans la discussion de l'adresse, un amendement qui reprochait au blocus de n'être pas effectif, mais cet amendement fut retiré par ses auteurs que découragea le silence des organes du pouvoir.

À la fin du mois de juin le bruit s'accrédita de nouveau que la France songeait à prendre une résolution définitive. Deux membres du parlement anglais, dont l'un, peu d'années auparavant, avait acquis une certaine notoriété par la violence de ses attaques contre le principe même de l'Empire, et la personne de S. M. Napoléon III, vinrent de leur propre mouvement solliciter l'Empereur de reconnaître le Sud dans des circonstances dont nous empruntons le récit au *Moniteur* du 5 juillet dernier.

« MM. Roebuck et Lindsay sont venus à Fontainebleau afin d'engager l'Empereur à faire une démarche officielle à Londres pour la reconnaissance des États du Sud, car dans leur opinion cette reconnaissance mettrait un terme à la lutte qui ensanglante les États-Unis. L'Empereur leur exprima son désir de voir la paix rétablie dans ces contrées, mais il leur fit observer que la proposition de médiation adressée à Londres au mois d'octobre dernier n'ayant pas été agréée

<sup>1</sup> M. Seward à M. Dayton.

par l'Angleterre, il ne croyait pas devoir en faire une nouvelle avant d'être sûr de son acceptation ; que néanmoins l'ambassadeur de France recevrait des instructions pour sonder sur ce point les intentions de lord Palmerston et pour lui donner à entendre que si le cabinet anglais croyait que la reconnaissance du Sud dût mettre fin à la guerre, l'Empereur serait disposé à le suivre dans cette voie.»

Les explications fournies, peu de jours après, par lord Palmerston à la Chambre des communes démontrèrent clairement qu'il n'était pas décidé à devancer le cabinet des Tuileries dans la reconnaissance des confédérés. La circonspection de lord Palmerston était d'ailleurs en pleine conformité avec les règles suivies en pareille matière. En effet, il est de principe que la partie d'un État soulevé contre l'État même dont elle relève ne peut être reconnue comme puissance indépendante tant que la lutte se prolonge, sans que l'acte même de cette reconnaissance puisse être considéré comme hostile par la puissance contre laquelle la révolte s'est déclarée. C'est ce que faisait ressortir, avec juste raison, le président Jackson dans son message de 1836, à propos de la séparation du Texas de la république mexicaine : « La reconnaissance de l'indépendance d'un nouvel État, disait-il, et de son aptitude à entrer dans la famille des nations, est toujours une question des plus délicates et des plus compliquées ; mais alors surtout que cet État s'est violemment séparé d'un autre dont il avait formé partie intégrante et qui en réclame encore la possession. Dans de telles circonstances une reconnaissance prématurée, si elle ne constituait pas nécessairement un motif légitime de guerre, serait au moins un témoignage d'intentions hostiles. » Parmi les nombreuses applications qui ont été faites de ce principe du droit des gens, nous nous bornerons à rappeler les précautions prises par le gouvernement britannique lors de l'insurrection des colonies espagnoles. Avant de reconnaître définitivement leur indépendance, l'Angleterre, peu favorable pourtant à l'Espagne, attendit que toute chance du rétablissement de l'autorité métropolitaine se fût évanouie. En 1822, le roi Ferdinand VII ne possédait plus sur le continent américain qu'une forteresse au Mexique, une petite île sur la côte du Chili, une armée peu nombreuse dans le haut Pérou, et il y avait déjà plus de quatorze ans qu'un soldat espagnol n'avait mis le pied dans les provinces du Rio de la Plata. « Est-ce là, disait Mackintosh, une lutte égale, suffisante pour rendre douteuse l'indépendance de ces contrées ? Mérite-elle le nom de lutte armée ? » Cependant l'Angleterre ne se décida à reconnaître les républiques espagnoles que trois ans plus tard, en 1825.

Contraire à tous les principes et à tous les précédents d'un droit international qui n'est pas encore abrogé, la reconnaissance des

États confédérés n'était pas d'ailleurs une solution ; si elle se réduisait à une simple déclaration consignée dans un acte public, elle restait une vaine bravade, peu compatible avec la dignité d'une grande puissance ; si, au contraire, elle était accompagnée de mesures destinées à rompre le blocus, elle entraînait une guerre immédiate avec les États-Unis, guerre fatale pour le commerce des adversaires de l'Union. La prudence consommée du cabinet anglais lui faisait un devoir d'écarter tout ce que pouvait amener la réalisation de cette seconde hypothèse, et, il faut lui rendre cette justice, il ne s'est pas laissé aveugler par ses antipathies contre l'Amérique au point de s'exposer à une guerre dont il n'avait rien de bon à attendre.

Avons-nous imité cette conduite si politique ? Nous avons le regret de ne pouvoir résoudre affirmativement cette question, même après avoir parcouru le *Livre jaune*, distribué aux Chambres ces jours-ci. Ce recueil contient, sur la question américaine, un petit nombre de documents assez habilement choisis pour convaincre ceux qui ne consulteraient pas d'autres pièces, que le gouvernement français, plus d'une fois lésé par les procédés du gouvernement fédéral, n'aurait jamais donné lieu à la moindre plainte de la part du cabinet de Washington. La série de ces dépêches se clot, à la date du 13 septembre dernier, par le récit d'un entretien de M. Drouyn de Lhuys avec M. Dayton. Notre ministre des affaires étrangères y dément catégoriquement le bruit de la conclusion d'un traité par lequel les confédérés céderaient à la France et au Mexique le Texas et une partie de la Louisiane ; mais il est loin de s'expliquer avec la même netteté sur les intentions de la France vis-à-vis du Sud. « A l'égard de la reconnaissance des États du Sud, s'est-il borné à dire à M. Dayton, les dispositions du gouvernement de l'Empereur lui étaient connues, et cette question en était toujours *au point* où l'avaient laissée nos derniers entretiens. » Or c'est précisément ce *point* qu'il importait de déterminer. La France est-elle toujours, comme le déclarait le *Moniteur* du 5 juillet dernier, prête à reconnaître les confédérés si l'Angleterre lui en donne l'exemple ? Est-elle, au contraire, plus favorablement disposée vis-à-vis du cabinet de Washington ? c'est ce que M. Drouyn de Lhuys ne nous a pas mis à même d'apprécier. En outre, le *Livre jaune* et même l'*Exposé de l'Empire* ont gardé un silence absolu sur des faits dont il est cependant difficile de méconnaître la gravité.

Pendant deux années le gouvernement français avait fait scrupuleusement respecter sa neutralité, aussi bien par les représentants des parties belligérantes que par ses nationaux, à qui la déclaration du 10 juin 1861 interdisait notamment de concourir à l'équipement et à

l'armement des navires de guerre. Malgré les termes formels de ce décret, malgré la sévérité des peines prononcées contre toute infraction à ses dispositions, des armateurs attribuant, aux derniers actes de notre diplomatie une portée qu'ils n'avaient évidemment pas, n'ont pas craint de traiter avec les agents attitrés des États confédérés pour la construction de bâtiments de guerre. Un des membres du Corps législatif, qui, deux mois plus tôt, avait affirmé dans un amendement que la prolongation de la lutte affectait encore plus ses sentiments que ses intérêts, s'engageait à construire à Nantes et à Bordeaux, quatre navires destinés à recevoir 48 canons. En même temps, d'accord avec un autre de ses collègues, que les électeurs ont eu le bon sens de rendre à la vie privée et qui était sans doute non moins préoccupé que lui des intérêts généraux du pays, il présentait au ministre de la marine une demande afin d'être autorisé à fonder les canons nécessaires à l'armement de ces bâtiments, destinés, disait-il, à un armateur étranger qui se proposait d'établir un service trans-Pacifique entre Shanghai et San Francisco, mais qui avait besoin de cet équipement, peu commercial de sa nature, pour être à même de vendre les bâtiments aux souverains de la Chine et du Japon, si ces monarques avaient subitement l'idée de se constituer une flotte de guerre. Sans même communiquer au ministre des affaires étrangères une demande d'un caractère si insolite, ni solliciter de lui les éclaircissements nécessaires à l'instruction complète de cette affaire un peu équivoque, le ministre de la marine, confiant jusqu'à l'excès dans la sincérité des deux honorables députés, accorda immédiatement l'autorisation. Enhardies par ces premiers succès et par l'annonce faite au *Moniteur* que le baron Gros avait reçu des instructions relatives à la reconnaissance du Sud, les mêmes personnes signèrent, au mois de juillet, de nouveaux engagements pour la construction de *canonniers blindés*, sans s'occuper cette fois de l'armateur étranger, de l'empereur de la Chine ni de celui du Japon. Heureusement les représentants du gouvernement fédéral, plus vigilants que les autorités françaises, furent informés de ces infractions patentes à la neutralité et les portèrent à la connaissance du gouvernement qui, après des pourparlers assez longs, consentit à retirer les autorisations si indignement surprises à M. le ministre de la marine. Cette mesure de réparation s'est accomplie aussi silencieusement que possible; à peine en retrouve-t-on la trace dans une citation de l'*Evening Star* placée en très-petits caractères au *Moniteur* du 31 octobre dernier, sous la rubrique *Nouvelles diverses, Angleterre*. Quant aux délinquants dont les actes exposaient la France à une guerre avec les États-Unis, ils ont été l'objet de toute la mansuétude officielle, ils ont été simplement prévenus du danger qu'il y aurait à continuer leur œuvre, et jusqu'à

ce jour aucune poursuite judiciaire n'a été entamée contre eux. On comprend dès lors aisément que les hommes d'État de Richmond, trompés par de telles apparences, aient cru enfin avoir rencontré en France des sympathies plus effectives que celles qu'ils avaient inutilement demandées à l'Angleterre. Aussi, lorsque M. Jefferson Davis, mécontent du mince accueil fait à M. Mason, qu'il avait accrédité auprès du gouvernement anglais, intima à cet agent l'ordre de rompre toute relation officielle avec le comte Russell, il n'adressa pas d'instructions semblables à M. Slidell, représentant des confédérés en France et qui avait été libéralement admis, lisons-nous dans l'*Index*<sup>1</sup>, à tous les genres de rapports avec le gouvernement français et même à des entrevues avec l'Empereur toutes les fois qu'il les avait sollicitées.

Enfin les croiseurs confédérés, qui jusqu'alors avaient donné la préférence aux ports anglais, semblent depuis peu de temps obéir à une sorte de mot d'ordre, en venant jeter l'ancre dans les bassins de nos ports militaires pour y réparer leurs avaries<sup>2</sup>. L'accueil si bienveillant fait aux navires confédérés a causé quelque étonnement, et le *Moniteur* s'est efforcé d'expliquer que le droit comme le devoir du neutre est de permettre aux navires des belligérants de se procurer les moyens nécessaires non pour combattre, mais pour naviguer. Les limites de cet article s'opposent à ce que nous entrions dans un examen approfondi de cette distinction, nous remarquerons seulement qu'il ne serait pas très-difficile de l'étendre au fait même de la construction des navires de guerre dont nous parlions tout à l'heure. D'ailleurs, si nos lecteurs veulent prendre la peine de feuilleter la collection du *Moniteur*, ils y trouveront peut-être une toute autre doctrine consacrée à une autre époque. En effet, avant même que la question ait surgi en France, M. Cobden rappelait, dans un discours prononcé devant la Chambre des communes, qu'en 1854, au début de la guerre d'Orient, MM. de Sartiges et Crampton, ministre de France et d'Angleterre à Washington, avaient remis à M. Marcy, alors secrétaire d'État, une note conçue en termes identiques et dans laquelle ils exprimaient l'espoir « que des ordres seraient donnés afin qu'aucun corsaire russe ne fût équipé en Amérique ou *admis avec ses prises dans les ports des États-Unis*, et que de plus aucun

<sup>1</sup> L'*Index* est l'organe du gouvernement de Richmond dans la presse anglaise.

<sup>2</sup> On lit dans la *Vigie* de Cherbourg du 12 novembre : « La corvette américaine confédérée *Georgia*, commandant Maury, est entrée hier dans l'après-midi dans le port militaire après débarquement de ses poudres. Elle sera placée dans l'une des formes du bassin Napoléon III, l'état de sa coque exigeant de promptes réparations. Ce sera le deuxième bâtiment des États confédérés auquel le gouvernement français aura prêté le secours de ses ouvriers. » Le *Florida* est dans les bassins de Brest depuis les premiers jours de septembre.

citoyen des États-Unis ne s'emploierait à des armements de cette nature et ne prendrait part à aucun acte contraire à une stricte neutralité. » Je ne rappellerai pas, ajoutait M. Cobden, « l'incident de ce navire qui était à moitié construit pour le compte du gouvernement russe et dont les travaux furent suspendus. Ce navire fut terminé trois ans après la fin de la guerre. La construction d'un autre navire, *le Maury*, sur le compte duquel on n'avait que des soupçons, fut également suspendue. »

D'après ces précédents, nous ne serions pas surpris que l'attitude de nos autorités maritimes envers les navires confédérés, ne parût, au moins en Amérique, peu conforme aux principes de neutralité invoqués par la France et observés par les États-Unis en 1854.

## V

Nous avons indiqué, dans le cours de ce travail, les raisons générales par lesquelles le gouvernement français justifie son attitude dans la crise américaine. Quelques personnes, frappées de l'insuffisance de ces motifs, en ont cherché d'autres. Les uns ont pensé que, malgré ses prétentions démocratiques, notre administration n'avait pas éprouvé un très-vif déplaisir à voir la guerre civile déchirer un État démocratique régi par des institutions républicaines. D'autres ont cru que la présence de certains personnages dans l'état-major fédéral n'avait pas été envisagée avec une entière indifférence<sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit de ces diverses explications, elles ne suffisent pas, à nos yeux, pour rendre compte de la ligne de conduite suivie par

<sup>1</sup> Des explications ont été échangées à ce sujet entre MM. Seward et Dayton comme on en peut juger par la dépêche du 15 juillet 1862, dans laquelle M. Seward informe M. Dayton que « le président apprécie la vigilance et la prudence qui ont suggéré sa dépêche confidentielle n° 164. » Malheureusement la dépêche n° 164 n'a pas été publiée, nous sommes donc réduits à des conjectures. Quant à la dépêche du 15 juillet 1862, après avoir parlé de la présence de personnages princiers en Amérique elle ajoute : « Il est inutile de dire que les procédés généreux dont a usé à notre égard le prince Napoléon, à l'heure qui pouvait sembler critique pour nous, ont fait la même impression dans tout le pays, et que les meilleurs vœux l'accompagneront partout où il ira et quel que soit l'avenir qui lui soit réservé... Nous désirons toujours que celui, quel qu'il soit, à qui le pouvoir est confié, réussisse à gouverner la France sagement et bien, à augmenter sa puissance et à accroître sa prospérité et son bonheur. »

notre diplomatie; nous avons même la conviction que toutes ces causes réunies n'auraient jamais été assez puissantes pour entraîner le cabinet des Tuileries aussi loin, si la fatale expédition du Mexique n'était venue imprimer à sa politique un caractère forcément hostile aux États-Unis.

Il y a un an, M. H. Mercier de Lacombe exposait avec une patriotique émotion, dans les pages de ce Recueil, les vives appréhensions que nous ressentions tous, en face de l'entreprise qui engageait indéfiniment, à trois mille lieues des côtes de la France, ses finances, ses soldats et son drapeau. Aujourd'hui, malgré d'importants faits d'armes, ces appréhensions n'ont rien perdu de leur vivacité. Qu'allons-nous donc chercher au Mexique? Ce n'est pas seulement la réparation des torts faits à nos nationaux, mais c'est surtout, à en juger d'après les documents officiels, l'accomplissement d'une grande pensée politique, la régénération des races latines.

« Si le Mexique, écrivait l'Empereur au général Forey, le 5 juillet 1862, conserve son indépendance et maintient l'intégrité de son territoire, si un gouvernement stable s'y constitue avec l'assistance de la France, nous aurons rendu à la race latine, de l'autre côté de l'Océan, sa force et son prestige; nous aurons garanti leur sécurité à nos colonies des Antilles et à celles de l'Espagne; nous aurons établi notre influence bienfaisante au centre de l'Amérique; et cette influence, en créant des débouchés immenses à notre commerce, nous procurera les matières indispensables à notre industrie<sup>1</sup>. »

Dans un gros ouvrage composé au milieu des loisirs que lui laissent les rudes labeurs du Sénat et de l'administration du Crédit mobilier, M. Michel Chevalier s'est attaché à développer le plan résumé dans les quelques lignes que nous venons citer. Suivant lui, il faudrait rechercher les causes de l'expédition du Mexique dans un ordre d'idées tout à fait transcendantes. La comparaison des progrès des États catholiques et des États protestants serait « de nature à inspirer de sombres réflexions aux hommes d'État qui considèrent, non sans raison, que les destinées de la France et de sa grandeur sont subordonnées aux chances d'avenir des États catholiques en général et des races latines en particulier. C'est le plus puissant argument qu'il soit possible de faire valoir à l'appui de l'expédition du Mexique. » Nous en demandons pardon à M. Michel Chevalier, son plus puissant argument nous paraît bien pauvre. D'abord, en fait, nous n'admettons pas l'infériorité relative des États catholiques qui sert de base à son argumentation, et il nous est surtout impossible de transformer comme lui, en pionniers du protestantisme, les 200,000 Irlandais qui

<sup>1</sup> Lettre du 5 juillet 1862.

vont, chaque année, grossir la population des États-Unis et de l'Australie. Ensuite, comment le savant économiste peut-il chercher au Mexique des chances d'avenir pour la race latine, lui qui imagine de faire de ce pays le point de mire de l'émigration chinoise et qui constate que « les blancs ne font guère que le sixième ou le septième de la population, et qu'encore, parmi les personnes qui se donnent et sont acceptées comme appartenant à la race blanche sans mélange, un bon nombre ont dans les veines une certaine portion de sang indien, » Or, cette prétendue nécessité de régénérer une race latine composée d'éléments aussi hétérogènes ne s'impose pas à la France en vertu d'un intérêt général, car nous avons prouvé jusqu'à l'évidence, dans notre premier article, que si, contrairement à nos prévisions, l'hypothèse d'une nouvelle extension des États-Unis vers le Sud venait à se réaliser, l'équilibre du monde ne serait point compromis ni la liberté des mers menacée ; elle ne se recommande pas davantage de l'intérêt particulier de nos colonies, car d'une part ce serait ravalier l'ambition des États-Unis que de leur attribuer des vues sur les infiniment petits coins de terre des Antilles où flotte le pavillon français, et, d'autre part, nous pouvons affirmer que ni notre commerce ni notre navigation n'exigent que nous assumions les charges considérables sans lesquelles nous ne pourrions faire de nouvelles tentatives de colonisation dans ces parages. Restent donc les colonies espagnoles, dont la richesse pourrait tenter de puissants voisins.

Nous reconnaissons volontiers avec M. Michel Chevalier que les mêmes raisons qui engagent la France à désirer le maintien de l'Union la conduisent aussi à souhaiter que l'Espagne soit en état de contribuer au maintien de l'équilibre général par le développement de ses forces navales et l'accroissement de son influence. Nous ajouterons même que jamais occasion plus opportune ne s'était offerte pour aider cette dernière puissance à reconquérir son ancien prestige. Au moment même où éclatait la crise américaine, elle tendait à sortir de l'isolement dans lequel les guerres civiles l'avaient confinée pendant vingt-cinq ans. Après une brillante campagne contre le Maroc, elle paraissait disposée à faire appel, au nom de la communauté d'origine, de traditions et d'intérêts, aux populations de l'Amérique centrale, fatiguées par quarante années d'anarchie. Un premier succès remporté à Saint-Domingue l'encourageait à tenter un effort plus décisif du côté du Mexique. Que devons-nous faire ? sinon aplanir autant que possible, par les efforts de notre diplomatie, les obstacles que pouvait rencontrer la mise à exécution de ce grand projet. En agissant ainsi nous n'avons, quoi qu'il arrivât, qu'à nous applaudir de notre attitude. En effet, si l'Espagne réussissait, nous gagnions à son succès le rétablissement pro-

chain d'une puissance maritime de premier ordre, de précieuses garanties de sécurité pour nos nationaux établis dans l'Amérique centrale, et ces immenses résultats étaient acquis sans que la plus légère charge vint s'ajouter à toutes celles qui pèsent déjà sur les contribuables français. Si au contraire notre alliée échouait devant l'antipathie invincible des populations mexicaines, elle supportait seule les frais d'une entreprise où elle s'était engagée en raison d'intérêts sérieux, et quant à nous, étrangers à cette guerre, nous n'aurions pas vu les pertes de nos nationaux s'aggraver par celles que supporte en ce moment le trésor public. Nous avons agi autrement. Après avoir sollicité pour l'Espagne, et peut-être à son insu, le titre un peu vain de grande puissance, nous l'avons empêchée de le conquérir elle-même, en nous jetant à la traverse de ses projets sur le Mexique, en revendiquant notre part dans les opérations militaires, et surtout en stipulant l'exclusion de la dynastie espagnole des combinaisons monarchiques qui pourraient surgir. Le maréchal O'Donnell, qui avait rendu de grands services à son pays, a eu la fâcheuse inspiration de ne pas abandonner de suite des projets dont l'opposition de la France rendait la réalisation impossible, de persister dans une entreprise où sa patrie ne devait trouver ni honneur, ni profit, et de se prêter à une communauté d'opérations fatalement vouée à une rupture prochaine et éclatante par la divergence du but que se proposaient les puissances qui s'y étaient associées. Mais, si la conduite peu loyale de l'Espagne mérite de justes critiques, il convient, à un autre point de vue, de regretter amèrement d'abord que le cabinet des Tuileries ait mis obstacle à l'agrandissement d'un voisin, son allié naturel, en soulevant mal à propos une question dynastique, et ensuite qu'il ait entrepris une œuvre aussi étrangère aux intérêts de la France que la régénération du Mexique. Sur ce dernier point nos regrets sont d'autant plus vifs, que là où nous aurions voulu rencontrer la certitude d'un prompt succès, nous ne trouvons que la menace de complications inextricables.

Afin d'éviter toute exagération, c'est à l'un des panégyristes de l'expédition du Mexique, à l'avocat convaincu de la régénération des races latines, à M. Michel Chevalier, que nous emprunterons le bilan des difficultés dont notre patience devra triompher. Il y a d'abord les difficultés militaires, sur lesquelles nous n'avions originairement compté en aucune façon. Les populations que les émigrés mexicains représentaient comme disposées à couronner de fleurs leurs libérateurs étrangers nous ont opposé une résistance sérieuse. Jamais le Mexique n'avait réuni sous les armes des troupes aussi nombreuses. Aurons-nous raison de toutes les guérillas qui s'organisent aux portes même des villes que nous occupons? M. Michel Che-

valier n'en doute pas, car c'est avant tout une affaire de dépense, et le gouvernement impérial, quelque déplaisant qu'il soit pour lui de compromettre l'équilibre du budget, est bien déterminé à ne pas épargner l'argent. A l'appui de cette déclaration si rassurante, l'auteur du *Mexique ancien et moderne* indique une série de travaux qu'exigera la prolongation de l'occupation française. D'abord il cite en première ligne le chemin de fer de Vera-Cruz à Orizaba, dont les frais de construction seront bientôt couverts par l'économie réalisée sur la dépense des transports militaires; puis viendrait l'assainissement de Vera-Cruz, qu'il ne sera pas impossible d'obtenir en fixant les dunes du littoral, en couvrant ces dunes de végétation, en occupant un assez grand nombre de campagnes à l'assèchement des marais qui enceignent la ville, et en assurant à Vera-Cruz un bienfait analogue à celui que l'administration de M. Haussmann impose en ce moment à la ville de Paris, par l'établissement d'un aqueduc qui, moyennant une dépense de six millions, amènerait de l'eau de rivière dans la cité mexicaine. M. Michel Chevalier, frappé de la magnificence des vestiges des camps, des aqueducs et des voies exécutés par les légions romaines, voudrait, « pour son pays, que son drapeau laissât au Mexique de pareilles traces de son passage par le moyen des ouvrages qu'il vient d'indiquer ou d'autres du même genre. » Voilà pour les difficultés militaires.

M. Michel Chevalier signale ensuite les difficultés politiques intérieures. Nous devons d'abord délivrer le pays des hordes guerrières de sauvages indiens, tels que les Apaches et les Comanches. Il est très-vrai que les provinces méridionales du Mexique, qui sont les plus peuplées et les plus riches, n'ayant jamais eu à souffrir des incursions de ces tribus, pourraient bien ne pas nous porter une profonde gratitude pour nos bons offices en faveur des provinces septentrionales; mais il n'en serait pas moins nécessaire d'accomplir cette œuvre, « afin que les populations eussent une idée suffisante de notre puissance et de ses effets bienfaisants. »

Une série de campagnes contre les Comanches et les Apaches ne suffit pas à la régénération du Mexique, il faut substituer une monarchie à « la fausse république » qui y existe, « mais on ne doit pas se dissimuler qu'elle rencontrera un certain nombre d'obstacles qu'on ne surmontera qu'à la longue. »

Quoique M. Guttierrez de Estrada n'eût pas encore publié la brochure dans laquelle il fait valoir si longuement tous les titres qu'un prince qui a beaucoup parcouru le monde, sans pourtant aller au Mexique, peut avoir à la confiance de ses compatriotes; quoique le vote aussi spontané qu'imposant des notables de Mexico ne fût pas encore connu, M. Michel Chevalier, qui lui au moins a été au Mexique

en 1855, a pressenti tout cela et se prononce hardiment en faveur de la candidature de l'archiduc Maximilien, tout en signalant, avec une rare franchise, les objections qu'elle peut provoquer et même celles qu'elle ne soulèvera vraisemblablement pas. Ainsi, objection capitale à laquelle les partisans de Juarez n'avaient certainement point songé, l'archiduc Maximilien est de la maison d'Autriche comme Philippe II, « une des plus détestables figures qui se soient jamais assises sur le trône ; » en outre, il existe une incompatibilité de caractère entre « les Germains » et les races latines, et plus que d'autres les Autrichiens sont enclins à opprimer les races latines.

L'archiduc, s'il suit les conseils de M. Michel Chevalier, devra quitter Trieste pour la Vera-Cruz seul, son portefeuille sous le bras, » mais il aura besoin d'une assistance militaire; car, malgré la délicate attention du maréchal Forey, qui, à peine entré à Mexico, s'est empressé d'y réunir les premiers éléments d'une garde impériale, il faut peu compter sur une armée nationale. Le nouveau trône devra donc reposer uniquement sur les baïonnettes étrangères, et M. Michel Chevalier juge que la France seule pourra fournir ce secours, en laissant au Mexique, pendant huit ou dix ans, au moins 20,000 hommes, peut-être 40,000. Ce sera, il est vrai, pour notre politique, un assujettissement dangereux que d'avoir ainsi une partie de nos forces aliénées à si long terme et à si grande distance; mais, d'un autre côté, peut-on « vouer à un avortement inévitable le plan qu'on avait formé de sauver de l'asservissement les races latines dans le nouveau monde? » En outre, qui se chargera de la dépense? Sera-ce le Mexique? « C'est une question entourée de bien des nuages que de savoir dans quel délai le Mexique, en le supposant mieux gouverné et mieux administré, serait en état de subvenir à la solde et à l'entretien d'un corps d'occupation assez nombreux. A cet égard, l'événement seul prononcera. » Toutefois, c'est même, paraît-il, s'aventurer beaucoup que de supposer le Mexique mieux administré, puisque « pour bien établir l'assiette et la perception de l'impôt, il faudrait des administrateurs non-seulement intègres, mais capables, familiers avec les doctrines et les pratiques des grands États de l'Europe. Malheureusement c'est un genre d'hommes dont le pays est totalement dépourvu. » La lettre impériale du 5 juillet 1862 avait promis l'envoi d'hommes capables de seconder la nouvelle organisation et d'aider le futur gouvernement mexicain « à introduire, surtout dans les finances, cette régularité dont la France offre le meilleur modèle. » Mais les choix qui ont été faits ne sont peut-être pas de nature à faire espérer une prompte réalisation de cette partie de notre programme. Le principal personnage financier de l'expédition, M. Budin, receveur général et commissaire

spécial du Trésor, a inauguré ses opérations en proposant au général Forey une mesure qui, « dans d'autres circonstances, a produit des résultats avantageux » et qui est destinée à atteindre « la propriété de ces hommes déloyaux qui persistent à demeurer dans les rangs de l'ennemi et à combattre contre les vrais intérêts du pays, » c'est-à-dire la séquestration, ce préliminaire habituel de la confiscation. Empressons-nous d'ajouter que cette malencontreuse mesure a été révoquée par le gouvernement français.

Or, en admettant que désormais nos envoyés administratifs se conforment mieux au programme impérial et qu'ils parviennent à former des administrateurs indigènes, éclairés et intègres, il faudra, avant d'appliquer les ressources du pays à l'entretien et à la solde de nos troupes, laisser au gouvernement mexicain les moyens de créer des routes, des chemins de fer et de relever les édifices publics de leur ruine. « Autrement, dit M. Michel Chevalier, notre entreprise politique de relever le paysne pourrait qu'échouer. » L'éminent économiste conclut donc qu'il n'est pas impossible qu'après un certain temps « le Mexique parvienne à couvrir la dépense de son administration et celle d'un corps auxiliaire français, mais ce résultat ne pourrait s'accomplir qu'après un délai de plusieurs années et moyennant des efforts intelligents et opiniâtres et du *bonheur*. »

Ces difficultés si consciencieusement énumérées ne sont pas encore les seules que présente la régénération du Mexique. « Dans son entreprise la France, si elle y persévère, aura à remplir une mission assez semblable à celle qu'assuma le premier consul en l'an VIII dans l'intérieur de la France elle-même. » Il convient en outre de remarquer « que l'un des principaux éléments de succès du premier consul, la dictature, fait défaut à la France dans son entreprise sur le Mexique, puisque la qualité de nation étrangère la lui interdit formellement. » Enfin, il ne faut pas oublier que « l'affermissement de l'ordre politique et social dans ce malheureux pays est subordonné à des causes qui sont indépendantes de la bonne volonté de la France et au delà des limites de sa puissance, quelque grande qu'on la suppose... et qu'on retrouverait, en un mot, au Mexique la question de Rome, aussi difficile là-bas qu'ici <sup>1</sup>. »

L'exposé de M. Michel Chevalier est heureusement combiné pour satisfaire tous les goûts. Lorsque, avec une confiante audace, il convie la France à se lancer dans une carrière d'expériences politiques et financières, où tout est incertitude, il nous montre l'administrateur

<sup>1</sup> M. Michel Chevalier laisse le Mexique de côté pendant plus de quarante pages qu'il consacre à traiter la question romaine, au point de vue d'un catholique sincère, indépendant, administrateur du Crédit mobilier et sénateur, et par conséquent arrivé au comble de la satisfaction dans le meilleur des mondes.

du Crédit mobilier habitué à envisager de sang-froid les phases les plus vertigineuses de la spéculation. Quand au contraire il développe les excellentes raisons qui devraient nous déterminer à laisser au Mexique le soin de sa régénération, il déploie toute la prudence d'un sénateur. Quoi qu'il en soit et dût-on nous accuser de ne pas être de notre époque, nous avons trouvé dans le livre de M. Michel Chevalier de trop bonnes raisons contre l'occupation prolongée du Mexique pour ne pas nous y rallier, en laissant de côté des conclusions que l'auteur a si bien réussi à saper dans leurs bases.

D'ailleurs, indépendamment de tous les inconvénients que nous venons d'énumérer, l'expédition du Mexique a encore celui de nous créer de sérieuses complications diplomatiques. Ainsi le rameau espagnol de la race latine dont nous entreprenons la régénération d'une façon si chevaleresque a la mauvaise grâce de refuser nos bienfaits. Les susceptibilités nationales sont surexcitées au plus haut degré dans les diverses républiques de l'Amérique méridionale, et ceux de nos nationaux qui y résident ne sont pas sans inquiétude sur les suites de cette effervescence populaire. A Mexico même, le maréchal Forey a cru devoir expulser le ministre plénipotentiaire du Pérou, qui manifestait publiquement ses sympathies pour la cause de Juarez. Enfin les républiques espagnoles, se croyant menacées dans la forme de leur gouvernement, ont oublié leur nombreux griefs contre les États-Unis et leur ont proposé, en vue de certaines éventualités, une alliance offensive et défensive.

Le cabinet de Washington lui-même a vu du plus mauvais œil notre immixtion dans les affaires de l'Amérique centrale. M. Michel Chevalier, affirme pourtant que « l'expédition du Mexique ne saurait contrarier le Nord, qu'elle répond à ses idées et qu'elle entre dans sa politique, » car nous agissons dans l'intérêt des États-Unis en reconstituant un État qui opposera une barrière réelle au progrès des États esclavagistes. Mais les notes diplomatiques, l'attitude du pouvoir fédéral et les manifestations unanimes du peuple américain protestent énergiquement contre cette affirmation un peu aventureuse de M. Michel Chevalier. Les actes de M. Lincoln prouvent suffisamment qu'il entend se charger lui-même du soin d'opposer aux progrès de l'esclavage une barrière plus insurmontable encore que la régénération du Mexique par les baïonnettes étrangères, et, tant que nous n'aurons pas changé de politique, il faudra compter le gouvernement des États-Unis au nombre de ceux qui s'offensent de ce que nous voulions leur faire du bien malgré eux.

L'expédition du Mexique a donc été un fait des plus regrettables : elle nous a imposé d'énormes sacrifices, elle a exercé une fâcheuse influence sur nos relations internationales, elle a entraîné le gouver-

nement dans une voie périlleuse, en l'éloignant peu à peu des traditions d'une politique séculaire et rationnelle, et en le portant à favoriser ouvertement la dissolution de l'Union américaine, enfin elle a créé un véritable antagonisme entre la France et les États-Unis. Que faut-il faire maintenant pour rentrer dans une politique plus normale et plus conforme à nos intérêts ? il n'y a qu'un parti à prendre, c'est d'évacuer le Mexique dans le plus bref délai. Cette solution radicale, nous le disons bien haut, est la seule qui puisse nous tirer de la dangereuse impasse où nous nous sommes placés; elle rencontre d'ailleurs aujourd'hui, en dehors des régions officielles, peu de contradicteurs, et les opinions les plus divergentes se réunissent pour en réclamer l'adoption. M. Guérault, avec lequel nous sommes si rarement d'accord, a exprimé avec beaucoup de bonheur le sentiment qui nous paraît être celui de la France. « En présence, écrivait-il il y a peu de jours, de tant de difficultés et de périls que ne balance aucun avantage, une seule conclusion se présente aux esprits raisonnables, et cette conclusion se résume en un seul mot : *il faut retirer nos troupes du Mexique* et laisser cette estimable nation se gouverner elle-même, sans prendre, à aucun degré, la responsabilité de ses destinées futures. Qu'elle forme une république ou une monarchie, peu nous importe. Qu'elle soit gouvernée par un archiduc ou par un Indien pur sang, nous nous en lavons les mains. Nous avons déjà dépensé deux cents millions pour en recouvrer soixante; nous demandons de ne pas dépenser un milliard pour recouvrer deux cents millions. Qu'on traite avec qui l'on voudra, l'archiduc Maximilien, Juarez, Almonte ou Mgr Labastide, peu nous importe; nous ne serons pas difficile sur le choix de la signature à mettre au bas du traité. Qu'on leur accorde cinquante ans pour nous payer, cent, si l'on veut; mais, pour Dieu! que l'on ramène au plus tôt nos troupes et notre drapeau, avant que de nouvelles complications s'engagent et nous entraînent dans une voie sans gloire. Pourquoi avons-nous été au Mexique? c'est ce que nous n'avons jamais réussi à comprendre; mais nous ne comprenons que trop les raisons capitales qui nous conseillent d'en revenir. »

De son côté, M. Adolphe Debelleye, dont la carrière parlementaire depuis 1852 est pure de tout acte d'opposition, a donné la preuve d'un dévouement réel aux institutions actuelles en publiant une brochure qui fait ressortir, avec de grands ménagements de langage, les dangers de la question du Mexique, et conclut nettement aussi à l'évacuation. Si ces sages conseils sont suivis, ils nous aideront d'abord à sortir d'une entreprise aventureuse, ensuite à retrouver des inspirations politiques plus conformes à nos véritables intérêts pour diriger nos rapports avec les États-Unis.

Le gouvernement, en déférant aux vœux de l'opinion publique, reconnaitra, il est vrai, qu'il a fait fausse route, mais il serait beaucoup plus dangereux pour lui qu'il fût le seul à ne s'en pas apercevoir. Il a d'ailleurs devant lui de mémorables exemples, que nous nous permettrons de rappeler en terminant. Au début de son consulat, Bonaparte avait déjà de grands desseins sur l'Amérique, il voulait, lui aussi, opposer une barrière aux agrandissements de la race saxonne. En même temps donc qu'il envoyait son beau-frère Leclerc avec une armée de 20,000 hommes pour reconquérir Saint-Domingue, il traitait avec l'Espagne de l'acquisition de la Louisiane. Après quelques succès et une prise de possession momentanée de l'île, les obstacles surgirent de tous les côtés, et l'expédition, que saluaient tant d'espérances, se termina par un désastre. Restait la Louisiane, qui devenait entre les États-Unis et la France une cause de dissentiments, et que l'Angleterre se préparait à nous enlever dès la rupture prochaine de la paix d'Amiens. Heureusement le premier consul comprit l'étendue de sa faute et n'hésita pas à la réparer; il céda la Louisiane aux États-Unis, et s'assura ainsi, de l'autre côté de l'Atlantique, des alliés puissants et dévoués. N'est-il pas cent fois préférable de suivre cette politique sensée plutôt que d'imiter l'inflexible obstination avec laquelle, dix ans plus tard, Napoléon I<sup>er</sup> refusait toute concession à l'Europe entière soulevée contre ses prétentions à la monarchie universelle ?

HENRY MOREAU.

---

LA

# POÉSIE DES CLOITRES CELTIQUES

---

*Lectures on the manuscript materials of ancient Irish history, delivered at the catholic university of Ireland, by Eugene O'Curry. Dublin, 1861.*

---

On ne conteste plus aujourd'hui l'utilité des anciens ordres monastiques; la philosophie, même la plus avancée, convient que les moines payèrent largement leur dette à la société, qu'ils furent les agents du salut social, les moralisateurs, les civilisateurs des barbares aux cinquième et sixième siècles; on est même allé jusqu'à dire que « celui qui est avec la civilisation doit être, à cette époque, avec l'Église et avec les moines, milice de l'Église<sup>1</sup>. »

Ce sont les propres paroles d'un homme dont les idées en religion diffèrent malheureusement beaucoup de celles des chrétiens, mais dont la science est aussi incontestable que sa bonne foi et son honneur.

Au nombre des bienfaits des moines, et quand on parle de leur zèle pour le salut des âmes, il ne faut pas oublier leurs efforts pour le salut des lettres. Sauveurs des langues et des littératures classi-

<sup>1</sup> Lire, dans le *Journal des Savants*, de septembre, novembre, décembre 1862 et janvier 1863, les très-remarquables articles de M. Littré, membre de l'Institut, sur *les Moines d'Occident*, de M. le comte de Montalembert.

ques, conservateurs de toutes les traditions de l'antiquité, de toutes les conquêtes de l'esprit humain, ils conservèrent aussi partout la langue et la poésie des peuples parmi lesquels ils habitaient ; ils les cultivèrent avec prédilection dans les pays celtiques, où circulait une veine si riche et si féconde de génie original. Réunies pour chercher avant tout « le royaume de Dieu et sa justice, » les grandes âmes qui peuplaient les thébaïdes gaëles et bretonnes reçurent par surcroît l'inspiration.

Dans quel milieu naquit cette inspiration ; quels sujets elle affectionna ; quelles formes elle se plut à revêtir ; c'est ce que je vais essayer d'indiquer, d'après les documents historiques les plus récents publiés en Angleterre, et particulièrement d'après ceux dont le savant professeur d'histoire et d'archéologie celtiques, M. Eugène O'Curry, a fait l'objet de ses intéressantes leçons à l'Université catholique d'Irlande.

## I

Émigrés de l'Asie centrale vers l'occident de l'ancien monde, avec leur religion, leur langue et leurs traditions, les peuples de la famille indo-celtique s'étaient ramifiés d'étape en étape, et graduellement modifiés avant d'avoir un établissement durable et un développement régulier dans la péninsule armoricaine, les Îles Britanniques et l'Irlande. L'histoire, qui n'a pas écrit à ces époques reculées, peut dire qu'elle ignore, mais la science des langues affirme : la philologie a renoué de nos jours, avec une probabilité de plus en plus haute, de plus en plus vérifiée, la chaîne à peine brisée entre l'Orient et l'Occident.

Quand l'histoire prend enfin la parole, au commencement de l'ère chrétienne, elle nous montre les descendants des anciennes tribus aryennes unies par un idiome commun dont le temps devait seul relâcher les liens, par des coutumes, des mœurs, des institutions, une culture (je n'oserais dire une civilisation) assez conforme au prototype oriental.

Fort altéré chez les Bretons insulaires et chez les Celtes d'Armorique après le passage des Romains, qui portèrent, là comme partout, leurs armes, leurs lois et leurs écoles, le caractère originel ne se conservait plus dans une certaine pureté qu'en Irlande. La position

de cette île avait sauvé ses guerriers de l'épée de César et ses enfants de la férule des pédants qui devaient le suivre. On ne vit point là, comme en Bretagne, les chefs de clan singer les orateurs du Forum et payer des rhéteurs pour apprendre à leurs fils un patois latin ; on n'y vit point, comme en Armorique, les descendants des druides convoiter, occuper en Gaule des chaires publiques, enseigner aux Gaulois la langue de ceux qui avaient noyé la leur dans le sang.

Les Irlandais avaient peu de chose à envier aux étrangers sous le rapport de l'idiome ; rapproché du sanscrit par ses racines riches et sonores, par sa grammaire régulière, il ne le cédait guère en perfection aux langues les plus savantes de la famille indo-celtique, et l'emportait par la pureté ; il s'était, de même que le sang des Irlandais, préservé du mélange.

Leur culte conservait pareillement des traces plus visibles d'une origine orientale. L'adoration du feu, qui en faisait le fond, comme des religions indiennes et persanes, ne les mettait pas moins au-dessus des peuples barbares, leurs voisins, que la science et l'austère génie de leurs druides, ces *Athrauas* de l'Occident.

Si le régime des castes, sous lequel ils continuaient de vivre, n'avait pas les avantages des institutions classiques, il en avait d'appropriés aux besoins des peuples gaëls.

L'enseignement donné dans leurs écoles, quoique participant du même régime, et réservé à des privilégiés, n'était pas moins florissant chez les Aryâs d'Érin que chez leurs ancêtres d'Asie. Il se transmettait avec mystère, dans des sanctuaires écartés, de bouche en bouche, en chantant ; de sorte que les idées de *chant* et de *leçon* n'avaient et n'ont encore qu'un mot pour les exprimer dans certains dialectes celtiques<sup>1</sup>. Vingt années d'instruction n'étaient pas jugées de trop pour en parcourir le cercle ; vingt mille vers pour le résumer, l'éternité pour l'approfondir. La bouche qui le transmettait et les oreilles qui le recevaient étaient représentées par un vieillard divin toujours vert et fleuri, de la langue duquel partaient des chaînes d'or qui entraînaient à sa suite, attachés par l'oreille, une foule de disciples. Cet instituteur idéal portait le nom de Ogmios ; l'enseignement qu'il donnait porte encore celui d'Ogham.

En mettant le pied sur le sol d'Érin, la foi chrétienne rencontra le vieillard divin. Elle venait à lui de la même patrie lointaine, du pays d'où les *Athrauas* ou les Mages étaient partis, ayant vu dans le ciel l'étoile du Messie, et empressés de l'adorer. A ses yeux, habitués à contempler les astres, elle montra l'étoile prophétique ; il crut la reconnaître et l'adora. Elle offrait toutefois à ses méditations des su-

<sup>1</sup> *Kan* et *Kentel*, alias *Kant* et *Kantel*.

jets plus profonds à sonder que le ciel, à son activité un but plus généreux à poursuivre que la science; elle lui fournissait un aliment inépuisable dans l'exercice élevé de son intelligence et de son cœur. Le menant par la main jusqu'au seuil d'une enceinte non moins mystérieuse que celles où il enseignait ses secrets, elle lui en présenta la clef en lui disant : « Si tu veux rencontrer l'idéal que tu rêves, le connaître, l'aimer, en jouir, ouvre et passe. »

Le Celte ouvrit; il entra, et se trouva dans un monastère.

Les monastères, à la différence des anciens collèges druidiques, n'étaient fermés pour personne : le pauvre comme le riche, l'esclave comme l'homme libre, l'enfance comme la vieillesse, y avait accès gratuitement<sup>1</sup>.

Les seuls privilégiés qu'on y trouvât étaient les favoris de Dieu; ils se distinguaient d'autant plus qu'ils avaient laissé davantage à la porte la dépouille de l'homme matériel.

Parmi les maximes des saints, il n'en existe pas qui ait été aussi souvent répétée, et qu'on rencontre aussi souvent commentée par les glossateurs irlandais, que celle de saint Paul : « Cherchez ce qui est dans le ciel... Aimez ce qui est dans le ciel, non ce qui est sur la terre : *Quæ sursum sunt quærite... Quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram* »<sup>2</sup>.

C'était comme le mot d'ordre de cette milice sacrée, occupée sans relâche à poursuivre une perfection idéale. On l'avait entendu d'abord parmi les Pères du désert aux portes de Jérusalem, à Tabenne, à Nitrie, à Sceté, à Gaza, à Calame. Les disciples de saint Basile, de saint Paul l'ermite, de saint Antoine, l'avaient répété. Il passa d'Orient en Occident par les îles de la Méditerranée. Les rivages de la Grèce, les champs de l'Ombrie, les forêts de la Gaule, les rochers de l'île de Bretagne en avaient retenti; les familles de Lérins, de Ligugé, de Marmoutier le connaissaient aussi bien que les disciples de saint Iltud; c'était, pour ainsi dire, le cri de ralliement entre les Caldées celtiques et les Laures orientales.

Les uns et les autres, on l'a remarqué<sup>3</sup>, portaient profondément empreintes les traces des mêmes observances; les deux mille frères de Sletty, enfants du druide converti Fiek; les trois mille frères de Bangor, qui chantaient jour et nuit, tour à tour, divisés en sept chœurs de trois cents voix, répondaient à travers les mers aux fils de saint Martin de Tours, de saint Basile et de saint Antoine; du haut

<sup>1</sup> *Magistri scoti omnes libentissime suscipientes, victum eis quotidianum, sine pretio, et magisterium gratuitum præbere curabant.* (Beda, lib. III, c. xxvii, p. 136.)

<sup>2</sup> *Specimen Glossarum.* (Zeuss, p. 1041.)

<sup>3</sup> D. Pitra. *S. Léger*, p. 65.

des collines d'Irlande, comme des montagnes du Liban, un seul hymne portait jusqu'à Dieu une seule aspiration céleste.

Comment l'inspiration ne serait-elle pas descendue dans ces cœurs altérés d'idéal?

L'étude les féconda. A l'étonnement des rhéteurs futurs, elle fit sortir d'une tige toute hérissée d'épines une fleur de poésie charmante.

La règle monastique n'obligeait pas moins au travail intellectuel qu'au travail des mains. A côté du moine qui défrichait le sol, taillait la pierre, polissait le bois, tannait le cuir, cardait la laine, battait l'airain, ciselaient l'or ou l'argent, exerçait tous les arts manuels nécessaires au clan monastique, il y avait le moine chargé de donner un aliment à la foi et un appui aux âmes, en même temps qu'un délassement à l'esprit et un plaisir délicat aux imaginations des cloîtres. Chacun de ces cloîtres possédait son barde, comme chaque famille du monde. La société laïque, je l'ai dit ailleurs<sup>1</sup>, avait conservé, de l'ancienne institution druidique, tout ce qui se pouvait concilier avec la religion chrétienne; on sait même qu'en Irlande cette institution dut l'avantage de garder ses privilèges à la prière de saint Kolomkill; personne n'ignore avec quel zèle et quel bonheur il plaïda la cause des bardes, quand un roi chrétien voulut les proscrire: « Il ne faut pas, dit-il au roi, brûler le blé mûr à cause des liserons qui s'y mêlent. » Les saints de la Cambrie, de l'Armorique et de l'Écosse ne les protégèrent pas moins. Ils accueillirent tous ceux qu'une opiniâtreté coupable ne tint pas éloignés de l'Église; ils se délassaient à les entendre chanter sur la harpe aux cordes d'airain les aventures des anciens héros; et ils les écoutaient sans sourire vanter, en face des nouvelles écoles chrétiennes, les vieux colléges druidiques où nul disciple n'était admis à l'honneur de revêtir le manteau de plumes de l'Ollamh, et de s'asseoir sur le fauteuil bardiquesans avoir répondu à une foule de questions difficiles sur la poésie, la musique, la philosophie, la jurisprudence, la médecine, la physique, toutes les connaissances du temps.

Ils admiraient la prodigieuse mémoire des anciens conteurs nationaux, l'Anrath, le Kli, le Kano, qui devaient savoir par cœur trois cent cinquante récits épiques et cent récits moins importants concernant les forteresses en ruines, les troupeaux enlevés, les cours en renom, les batailles célèbres, les chasses merveilleuses, les sièges, les évasions, les pillages, les souterrains mystérieux, les invasions des flots ou des hommes, les voyages à travers les mers inconnues, les

<sup>1</sup> *Les Bardes bretons* (Introduction).

visions fameuses, et être toujours prêts à les raconter devant les rois d'Irlande, dans toutes les grandes assemblées.

Mais ils ne se bornaient pas à une stérile admiration, ils mettaient par écrit, pour qu'on en gardât la mémoire, les récits des conteurs, et plusieurs, grâce à eux, sont venus jusqu'à nous.

Parmi les livres ainsi formés, il en est dont l'histoire est originale et montre avec quel intérêt, j'allais dire avec quelle passion, les scribes les plus saints copiaient ces récits.

On déplorait depuis longtemps la perte de *Skéla*, ou narrations épiques célèbres, sur un des sujets tout à l'heure indiqués, l'enlèvement d'un troupeau royal. Plusieurs bardes faisaient des recherches afin de les retrouver, quand le héros de l'histoire le révéla lui-même en songe au principal investigateur, au poète saint Kiéran, qui s'était endormi, la tête appuyée à la pierre de son tombeau. Mais pour le copier le saint manquait de parchemin, et il craignait de manquer de mémoire pour le retenir. Que faire? Il avait une vache, une chère petite vache grise qui le nourrissait de son lait; elle seule pouvait sauver la belle histoire du taureau enlevé; il n'hésita pas. Sacrifiant une vieille amitié et sa nourriture de chaque jour à l'intérêt de la science, il immola la pauvre bête, et de sa peau, où il écrivit le précieux récit, il fit un livre qu'on nomma : *La peau de la vache grise*.

Conservateurs du trésor des antiquités littéraires amassées par leurs devanciers, les moines, sans presque y songer, devaient travailler à l'accroître. Pour les rendre poètes, la foi n'avait qu'à les toucher. Les plus grossiers, les plus ignorants, les plus petits de la famille monastique étaient bien vite initiés.

Un jour saint Kolomkill visitait une de ses abbayes. Un écolier, à la langue épaisse et à l'esprit plus épais encore, que ses supérieurs employaient aux occupations les plus viles, fendit la foule, et, s'approchant du saint à la sourdine, il toucha le bord de sa robe. Kolomkill s'en étant aperçu, se retourna vivement, enleva l'enfant dans ses bras et le baisa au front. Comme tous les moines indignés criaient : « Père, laissez, laissez ce petit idiot ; » Kolomkill dit à l'enfant : « Mon fils, ouvre la bouche et montre-moi ta langue. » Ce que l'innocent ayant fait, non sans trembler de tous ses membres, le saint fit avec le doigt le signe de la croix sur sa langue, et elle se délia si bien depuis ce jour, qu'aucune langue de Gaël ne chanta mieux les louanges de Dieu.

L'enfant devenu homme et fameux parmi les Églises d'Irlande et d'Écosse, qui l'honorent sous le nom de saint Ernin, raconta le miracle à un contemporain de l'auteur, qui nous a transmis ce récit. « C'est ainsi, dit-il, que j'ai su ce que je viens de rapporter. »

Le même miracle, on peut l'affirmer, eut lieu pour tous les enfants barbares dans tous les monastères de la race celtique; l'initiateur était le père qui les bénissait.

La légende eût pu se dispenser de faire descendre aussi souvent du ciel des anges ou des colombes blanches pour encourager à l'étude les écoliers; mais qui pourrait lui en vouloir d'avoir peint l'idéal au lieu de la réalité, d'avoir mis les esprits célestes ou le Saint-Esprit à la place d'un saint docteur?

Uniquement préoccupés du désir de polir les rudes natures de leurs disciples, de former leurs cœurs, de cultiver leurs âmes, de faire d'eux, en un mot, des hommes spirituels, les saints étaient tout étonnés un jour d'avoir créé des poètes, et restaient ébahis en les voyant prendre l'essor de dessus leurs genoux, en chantant leurs louanges.

C'est ce qui arriva à saint Patrice et à son disciple Sechnall. Celui-ci, dans une hymne latine sur un rythme celtique, où il commençait chaque strophe par une des vingt-trois lettres de l'alphabet latin, exprima sa reconnaissance envers le maître qui lui avait appris d'autres lettres que l'Ogham national et enseigné la langue sacrée de l'Église catholique.

Épanchement touchant de piété filiale, son chant fut le premier jet de la poésie latine des cloîtres gaéliques. L'effort qu'il dut coûter à l'auteur dut être agréable à Celui qui récompense tous nos labeurs et couronne toutes nos victoires, qu'elles soient remportées sur nous-mêmes, ou sur le bronze, le marbre, la toile et le mot rebelle. Dieu bénit en lui les prémices d'une abondante moisson.

Si cette abondance honore le génie celtique, en prouvant sa fécondité, elle embarrasse le critique et le force à choisir. Nous ne passerons donc pas en revue tous les genres de poésie monastique; nous négligerons les poèmes didactiques où l'on trouve rédigés en stances syllabiques rimées, jusqu'aux règles des moines, jusqu'à celle de saint Kolomkill, dont on connaît la dureté, ce qui n'empêchait pas ses fils de la trouver douce; ce qui n'empêchait pas le saint lui-même de regretter les lieux sauvages où il l'avait mise en pratique; ces lieux dont il disait, en des vers pleins d'émotion: « Quand on me donnerait toute l'Écosse, du centre aux extrémités, j'aimerais mieux le coin de terre où j'avais ma cellule, dans le beau pays de Derry; car Derry me plaît par son calme, par la pureté de son air et par la multitude des petits anges blancs qui le traversent en tous sens. »

Là, en effet, était pour lui le paradis, le paradis qu'un saint armoricain du même temps peuplait pareillement « de petits anges blancs, au teint rose et frais, sans cesse voltigeant autour des bienheureux,

comme des abeilles dans un champ de fleurs plein de parfums et de chansons. »

La poésie lyrique des moines (si l'on peut diviser de cette manière une poésie entièrement chantée) ne m'arrêtera guère plus que leur poésie didactique. Je ne puis que mentionner, pour mémoire, ses belles oraisons, ses invocations touchantes, ses éloquentes litanies « à Dieu le Père, à Dieu l'Esprit, à Dieu l'ami de l'humanité, l'Étoile du matin, le Soleil du midi, le Flambeau du droit, de la vérité, de la vie ; » à « la Grande Marie, la Reine des anges, la première entre toutes les femmes ; » aux Évangélistes, à tous les saints du monde, et particulièrement aux saints de l'Église celtique.

Il m'en coûte de ne citer aucune de ces œuvres pieuses sur les ailes desquelles tant d'âmes se sont élevées au ciel ; le lecteur français se dédommagera en lisant, dans une excellente revue des *Antiquités irlandaises*, par M. Henri Martin, l'hymne de saint Kolomkill partant pour l'exil :

« Je suis seul sur la montagne ; ô roi du ciel, protège mon chemin, et je n'aurai pas plus lieu de craindre que si j'avais une garde de six mille soldats. »

Mais la poésie lyrique des cloîtres n'avait pas seulement des ailes ; elle avait aussi des armes, des boucliers, des *cuirasses*, comme on les appelait ; guerrière du Christ, il la revêtait d'une armure fondue par les anges.

Dépouillé de la robe blanche de l'innocence primitive, exposé aux injures des passions, aux périls de la vie terrestre, aux traits de l'Ennemi du salut, l'homme avait grand besoin d'un vêtement protecteur.

Une hymne extrêmement vénérée des anciens Irlandais, dont l'auteur est le Breton Gildas, se meut dans ce cercle d'idées familières aux Pères de l'Église.

« Gildas fit cette *cuirasse*, remarque la rubrique, pour chasser les démons qui le persécutaient. Un ange lui dit : Si quelqu'un la revêt, sa vie sera augmentée de sept ans ; le tiers de ses péchés lui sera remis ; les rhéteurs, les hommes, le diable, ne pourront lui faire aucun mal ; la mort même, le jour où il s'en servira, ne pourra le frapper. »

En voici le prologue :

« Mon Dieu, secourez-moi, exposé que je suis à un danger semblable à celui de la grande mer. Que la mortalité qui règne <sup>1</sup> ne

<sup>1</sup> La peste jaune de 547.

m'emporte pas avec elle ; que les vanités du monde ne me perdent point. C'est ce que je demande aussi aux Vertus de la milice céleste ; qu'elles ne me laissent pas déchirer par mes ennemis ; qu'elles me défendent, au contraire, avec des armes bien trempées ; que les Chérubins, les Séraphins, Gabriel, Michaël et leurs semblables, me précèdent dans la bataille à la tête de l'armée du ciel ; je prie les Trônes, les Dominations, les Archanges, les Principautés, les Puissances, les Anges de tous les degrés de m'entourer de leurs bataillons, de renverser mes adversaires.

« Je conjure ensuite les autres chefs de guerre célestes, les Patriarches, seize fois doués de l'esprit prophétique, les Apôtres, ces pilotes du vaisseau du Christ, et tous les athlètes, tous les martyrs de la foi ; puis j'adjure les vierges, les veuves, les docteurs fidèles ; que par eux tous le salut m'environne, et que tout mal périclite autour de moi.

« Que le Christ frappe dans ma main en signe de ferme alliance, qu'il jette la terreur parmi les noires légions. »

Après cette invocation aux chefs de la milice céleste, commence l'énumération des différents membres de son corps que Gildas veut voir protéger.

Il les passe en revue tous, sans aucune exception, depuis la tête jusqu'aux pieds ; et il termine en demandant à Dieu la grâce qui couronne les autres :

« Qu'arrivé à la vieillesse, mes fautes effacées par de bonnes actions, ma chair purifiée de toute souillure, et mon Dieu touché de compassion pour moi, je puisse m'envoler vers les hauteurs, et, joyeux, me plonger dans l'air frais du ciel. »

Portée de Bretagne en Irlande et placée sur l'autel du saint évêque Patrice dans le monastère de Clonfert, « pour le salut des enfants du Christ, » cette cuirasse, qu'un critique allemand qualifie de monument grossier de la superstition celtique, semble avoir été appelée à remplacer comme un progrès un talisman plus national et plus original encore.

L'auteur, disciple de saint Finnan, paraît avoir quitté la ceinture magique des druides pour prendre la cuirasse monastique ; il en célèbre les vertus sur le même ton et le même rythme :

« La ceinture de Finnan m'entoure, elle m'entoure trois fois ;  
« qu'ils ne me tentent point, les biens qui circonviennent dans le  
« monde !

« Elle conservera pleinement la santé à mon corps ; c'est la cuirasse de Dieu ; elle me protégera depuis la tête jusqu'aux pieds.

« La ceinture de Finnan est ma ceinture ; contre la maladie et le chagrin, contre les séductions des femmes, elle me défendra comme un cordon d'épines.

« La ceinture de Jean est ma ceinture ; il lisait dans l'Écriture sainte combien sont funestes les colères des hommes et les fascinations des femmes.

« La ceinture du serpent est ma ceinture ; en serpent elle m'enroule, pour que les hommes ne me blessent pas, et que les femmes ne me perdent point : elle m'a élevé jusqu'aux astres ; elle me serre vigoureusement.

« Mon Roi tout-puissant a rompu ma chaîne. En Roi, il m'a tiré des lieux impurs où je vivais.

« Ma petite colombe<sup>1</sup> m'a aimé à cause de mon génie, à cause de mes visions ; voilà pourquoi elle m'a aimé depuis que ma ceinture est forte. »

Sainte Brigitte, fille de l'ancien druide Dubtak, consacrait de même au Seigneur la harpe, la voix et les rythmes qu'on admirait dans les festins où elle chantait avec son père. « Aux banquets qu'elle préparait à Jésus dans son cœur, » comme s'exprime un ancien auteur irlandais, cette Thérèse barbare retrouvait les accents passionnés qui ravissaient les rois et les peuples, aux fêtes de Tara :

« Je voudrais un lac d'hydromel pour le Roi des rois, je voudrais que tout le peuple du ciel y bût pendant l'éternité.

« Je voudrais des viandes de foi, et de piété sainte ; je voudrais des instruments de pénitence dans ma demeure.

« Je voudrais des hommes du ciel plein ma maison ; je voudrais que des cuves d'union y fussent à leur service.

« Je voudrais de grandes coupes de charité pour les distribuer ; je voudrais des caves pleines de grâces pour mes compagnons.

« Je voudrais que la paix fût la reine de leurs banquets ; je voudrais que Jésus, que Jésus lui-même régnât sur eux.

« Je voudrais que les trois Maries d'illustre mémoire, que tous les esprits célestes accourussent ici de toute part.

« Je voudrais être la rentière du Seigneur, et, au prix de mille souffrances, recevoir sa bénédiction.

« Je voudrais un lac d'hydromel pour le Roi des rois ; je voudrais que tout le peuple du ciel y bût pendant l'éternité. »

Relique singulière et grandiose de poésie héroïque et mystique ! elle a été sauvée par bonheur de ces pieuses profanations dont l'au-

<sup>1</sup> Probablement saint Kolomkill.

réole de leurs auteurs n'a pu préserver tant de cantiques bretons, mutilés, sous prétexte de convenance, par de lourds pédants incapables d'apprécier le génie des saints leurs ancêtres.

Mais passons, il en est temps, au genre de poésie que ceux-ci ont directement inspiré.

## II

« O vie philosophique, vie sainte, prophétique, poétique ! » s'écrie Pétrarque, en parlant des moines. Cette vie ne pouvait manquer d'être célébrée en tout pays ; « les plus belles âmes, les plus hautes intelligences, dit, un grand écrivain moderne de leur race<sup>1</sup>, en ont subi l'attrait et l'ont éloquemment confessée. La vraie philosophie lui a rendu un généreux hommage, la vraie poésie en a compris le charme intime et invincible. » La poésie celtique, plus que toute autre, l'a senti ; le barde du cloître pouvait faire la même réponse que ce peintre inconnu à qui l'on demandait quel sujet il traitait le plus souvent dans ses tableaux : *Priorum vita et memoria*.

Le chef de la famille monastique, comme le chef du clan, avait après sa mort son panégyriste, avec cette différence toutefois que l'éloge ou *Amhra* de l'un n'était pas seulement un chant de reconnaissance, mais un acte de foi et une prière. Des bords de l'autre vie, l'œil du père, à travers les ombres, envoyait un rayon de lumière et de force avec un sourire à ses fils, et les orphelins consolés changeaient en cantique d'allégresse l'hymne d'adieu.

Au récit des bienfaits reçus, à l'énumération des miracles de la grâce, au-dessous desquels les prodiges matériels, même de premier ordre, doivent être placés, car « la conversion d'un pécheur, comme l'Église l'enseigne, est un plus grand miracle que la résurrection d'un mort<sup>2</sup>, » les fils dévoués ajoutaient les faveurs à obtenir par l'intercession des chères âmes bienheureuses.

Une paysanne de cette race qu'on n'a pas craint de classer parmi les races féminines, et qui mériterait de l'être parmi les plus mâles, car elle a la force de croire ; la femme d'un ouvrier breton, une mère,

<sup>1</sup> M. de Montalembert, *les Moines d'Occident*, t. I, p. 140.

<sup>2</sup> Majus est miraculum verbo peccatore convertere quam carne mortuum resuscitare. (Gregorii de *Vita et miraculis Patrum*, lib. IV, c. xxxvi.)

me disait avec une admirable foi : « Mon mari n'a jamais manqué d'ouvrage, j'ai quatre petits anges au ciel ; quand le pain manque, je les prie, m'en remettant du reste entièrement à la sainte volonté de Dieu. »

Ainsi la famille monastique priait les saints qu'elle avait dans le ciel, et jamais le pain de l'âme ne fit défaut à ses enfants.

On peut dire que les actions vertueuses des saints, comme les prouesses des héros, nourrissaient ceux qui les chantaient : ils vivaient, à la lettre, des bons exemples qu'ils proposaient à l'imitation de leurs frères ; ils parlaient aussi de leurs armes, nous l'avons vu ; ils leur prêtaient des cuirasses chrétiennes qui devaient protéger l'âme du moine de la même manière que la cotte de mailles gardait le corps de l'homme de guerre. La cuirasse attribuée à saint Patrice n'était que de trois vers rimés de quatre syllabes ;

« Le Christ soit à notre foyer !  
 « Le Christ soit sur notre chariot !  
 « Le Christ soit sur notre navire ! »

L'ancien druide Fiek, devenu son disciple, lui disait : « L'hymne que tu as si bien choisie et que tu chantaient pendant ta vie, sera une cuirasse protectrice pour chacun de nous ; les hommes d'Érin, et tous ceux que tu as rappelés à la vie, la chanteront autour de toi au dernier jour du monde, en se rendant au jugement. »

Les bardes des cloîtres chantaient aussi les combats et victoires des saints contre eux-mêmes, contre les tyrans, contre les idoles :

« Le bienheureux Patrice méprisait la soif et la faim, continue saint Fiek, il passait les nuits à chanter des centaines de psaumes en l'honneur du roi des anges, et à le servir.

« Il avait pour lit la pierre nue, pour couverture des roseaux humides, pour oreiller un fagot d'écorce ; il ne recherchait pas la chaleur pour son corps. »

Les prodiges opérés par les saints étaient principalement célébrés. Avant d'indiquer ceux que saint Patrice a obtenus contre la maladie et la mort, non par la magie et l'intérêt, mais par l'intelligence et l'amour, son panégyriste met l'enseignement de l'Évangile à chacun sans exception, sans différence de caste, même aux étrangers, aux barbares, aux Pictes.

Un tel système d'égalité devait en effet causer l'admiration d'une société où l'instruction, comme le reste, avait été, avant le christianisme, le privilège des classes nobles ou sacerdotales.

Enfin on ne pouvait oublier dans l'Amhira le commerce qu'avaient

eu les saints habitants du cloître avec les habitants du ciel, commerce par lequel la terre fut purifiée et fécondée.

Quand saint Fiek, — pour continuer à emprunter nos exemples à l'évêque de Sletty, — nous montre les anges futurs de l'Irlande consumés du désir de voir Patrice accourir au secours de cette émeraude des mers, et leur chef, le Victorieux, lui parler comme Dieu à Moïse du milieu d'un buisson ardent, il ne fait que traduire dans la langue bardique la foi sincère [de son héros. Il n'est ni moins véridique ni moins digne d'être écouté lorsqu'il termine son panégyrique par cette grande image :

« Sur les hommes d'Érin régnaient les ténèbres, ils adoraient leurs idoles nationales; ils ne croyaient pas à la vérité vraie, à la vraie Trinité;

« Or, à la mort de Patrice, le soleil chassa les ténèbres et la nuit disparut. »

A quoi un pieux interpolateur d'une époque très-reculée a cru devoir ajouter : « Si le soleil, à la voix de Josué, s'arrêta pour éclairer la tombe des méchants, ne devait-il pas s'arrêter plus convenablement encore sur le front baptisé des saints? »

Les auteurs de ces poétiques effusions cherchaient moins à montrer leur génie que leur dévotion; ils ne songeaient qu'à rappeler de grands souvenirs pour produire de grandes vertus; où sont les souvenirs, là est la patrie, et les moines gaëls ou bretons, sans oublier celle de la terre, qu'ils ont toujours aimée, qu'ils ont défendue si longtemps contre les barbares, avaient leur patrie céleste dans le cloître. Ils y cachaient des traditions plus fortes pour lier les hommes que les intérêts matériels; ils y vénéraient des aïeux qui leur avaient inspiré le respect, l'amour et l'admiration.

Parmi ces aïeux il en était dont le nom avait le privilège de donner à leur voix je ne sais quoi d'ému, d'attendri, presque de maternel. Tel était celui de la « Colombe de l'Église » du grand exilé d'Iona, dont j'ai parlé plusieurs fois :

« La colombe aux ailes blanches, au cou rose et changeant, s'est envolée loin d'une terre bourbeuse, vers des lieux rapprochés du ciel; elle a fait son nid dans le rocher, elle y a fait éclore ses petits, elle y a fait entendre longtemps des chants mélodieux et plaintifs. »

D'autres saints rappelaient de plus douces idées : « Voici le jour de la joie; le soleil un moment voilé reparait; la rose a fleuri près du lis; ses boutons se sont nuancés des plus fraîches couleurs aux rayons du printemps, elle embaume toute l'Irlande; les abeilles y

puisent le miel pour le porter à leurs cellules. Quelle fleur, ô ma terre natale, vous nous avez donnée! elle guérit les maux de l'âme et du corps de quiconque vient la respirer. »

Mais ce n'était pas pour leurs pères seulement que les poètes des cloîtres répandaient ainsi le trésor de leur cœur et de leur imagination; ils célébraient aussi des sœurs; le patriotisme des moines n'était pas exclusif; le sujet de leurs Amhra était double comme leurs monastères. La dévotion envers la sainte Vierge, origine du dévouement chevaleresque à la femme, inclina leurs cœurs vers celles qui la rappelaient sur la terre par leur chasteté, leur tendresse et leur sainteté.

Je lis dans un vieux poème sur les vertus caractéristiques des saints d'Irlande : « Il aima (béni soit quiconque agit de cette manière), il aima les belles vierges au cœur pur, et, parmi elles, il conserva son innocence baptismale. » Je ne m'étonne pas qu'en louant la fille du druide Dubtak, sainte charmante dont le symbole était « la colombe parmi les oiseaux, la vigne parmi les arbres, et le soleil parmi les astres, » un de ses panégyristes se soit écrié : « Bénie soit Brigitte, notre patronne, avec toutes les vierges d'Irlande qui l'entourent! »

Son premier chantre était allé jusqu'à dire : « Quelle oreille vivante a jamais entendu que Dieu opéra par un homme autant de miracles que par Brigitte?

« Il y a deux saintes vierges dans le ciel (puissent-elles me protéger!) Marie et sainte Brigitte.

« Excepté Marie, nulle ne fut semblable à Brigitte. »

Et, par allusion à une croyance où la dévotion irlandaise s'est exaltée jusqu'au délire : « Son histoire atteste qu'elle fut miraculeusement la mère du Fils du grand Roi. »

Tous ceux qui la chantèrent depuis l'appelèrent simplement la « la branche couverte de fleurs, la véritable Vierge bien-aimée, la mère de Jésus. »

D'où venait ce culte si passionné qu'aucune femme mortelle n'en inspira jamais de semblable? L'auteur de l'Amhra de Brigitte s'est chargé de l'apprendre à la postérité :

« Elle a parmi nous aboli les tributs de chair humaine. »

La reconnaissance des esclaves, à la délivrance desquels toute sa vie fut dévouée, peut seule excuser une profanation sans exemple.

Aux Amhra des saints étaient attachés des privilèges qui expliquent leur immense popularité. Ce qui n'était d'abord qu'un vœu de l'au-

teur en faveur des chanteurs et des auditeurs, qu'un souhait d'immortalité, devint une promesse certaine de salut, due à l'intercession des saints. « Que le royaume du ciel, dit saint Brogan, soit la récompense de quiconque chantera ou entendra cette hymne; quiconque l'entendra ou la chantera soit béni par la grande Brigitte. La bénédiction de Brigitte et de Dieu soit sur l'assemblée des fidèles! »

Du fond de l'Armorique l'écho répondait, plusieurs siècles après : « Quiconque chantera ce cantique aura trois cents jours d'indulgence. »

Mais, de même que l'indulgence commença par être partielle pour devenir ensuite *plénière*, la bénédiction des saints finit par avoir des effets tout-puissants : ainsi l'hymne alphabétique de Sechnall en l'honneur de saint Patrice passait pour préserver des peines éternelles celui qui en récitait dévotement, à l'article de la mort, les trois derniers vers, ou du moins les trois derniers mots. Elle avait même une vertu encore plus touchante, si l'on en croit la tradition répandue dans les monastères irlandais : « Un jour, disait-on, comme un des bienheureux successeurs de Patrice, qui ne pouvait se lasser de l'entendre répéter, venait de la faire chanter pour la troisième fois pendant le repas, le bon Père apparut souriant à la porte du réfectoire, appuyé sur sa houlette pastorale, et bénit les chanteurs. Mais un certain laïque de peu de foi, invité par hasard à dîner, n'éprouva rien, sinon de l'ennui, en entendant redire à satiété le même chant, et il demanda en bâillant : « Est-ce que vous ne savez pas d'autres cantiques? » A ces mots, le front du saint s'assombrit, et il disparut. »

Si tous les Amhra n'avaient pas une pareille puissance d'évocation, la plupart possédaient le pouvoir de sauver des flots, des flammes, de la mêlée, de la prison, des mains de l'ennemi, des embûches du diable, ceux qui les récitaient dévotement dans le danger. C'est ce que personne n'ignore, remarque un ancien hagiographe; c'est ce que des centaines de témoins peuvent attester, aussi bien en Irlande qu'en Bretagne, et ce qu'ils nous ont appris eux-mêmes.

L'Amhra le plus fameux sous ce rapport paraît être celui qui fut fait en l'honneur de saint Kolomkill par le prince des bardes Dallann ou l'*Aveugle* Forgall, mis, après sa conversion, au rang des saints comme Fiek et Dubtak. L'illustre aveugle présidait le corps des bardes à cette assemblée de Tara, où fut décidé leur maintien, grâce à l'intervention charitable de Kolomkill.

Il n'avait pas été ingrat, et avait improvisé sur l'heure des vers qui commençaient à chatouiller doucement l'amour-propre du saint, quand celui-ci, sentant qu'il y prenait trop de plaisir, imposa silence

au chanteur ; mais, non content de cet hommage spontané, et apprenant, peu de temps après, la mort du protecteur des bardes, l'aveugle composa un nouveau poëme en son honneur. « A peine, dit un hagiographe, il l'avait achevé, que ses yeux s'ouvrirent ; de plus, il lui fut promis que toute personne sachant par cœur et chantant pieusement son Amhra mourrait d'une bonne mort.

« Avec le temps, continue l'auteur, la dévotion des fidèles envers ce panégyrique ayant augmenté, des gens peu éclairés se méprirent sur le sens véritable de la promesse faite à Forgall, s'imaginant que les plus grands scélérats, sans conversion aucune et sans pénitence, n'auraient qu'à chanter tous les jours l'Amhra de Kolomkill pour être sauvés. Alors arriva un miracle qui, en fortifiant la foi des fidèles dans ce chant, montra de quelle manière on doit entendre les privilèges accordés par Dieu à ses saints.

« Un homme perdu de vices, qui prétendait se sauver tout en ne changeant pas de vie, s'était mis en tête de retenir le fameux Amhra ; il était parvenu à en apprendre la moitié, mais il ne pouvait venir à bout d'apprendre le reste. Pour y réussir, et assurer en même temps son salut, il ne songea point à se convertir, il se rendit au tombeau de saint Kolomkill, pria, jeûna, veilla, passa toute une nuit à faire des efforts prodigieux de mémoire, et le lendemain matin il avait retenu et chantait avec enthousiasme la seconde partie de l'Amhra ; mais, hélas ! l'infortuné, il avait complètement oublié la première. »

### III

A l'hymne en l'honneur d'un saint personnage, à l'Amhra composé aussitôt après sa mort par quelque disciple inspiré, pour être chanté à ses funérailles, succédèrent des poèmes contenant des détails biographiques plus nombreux et un exposé moins sommaire de ses actions.

Transmis oralement sous cette forme, plutôt narrative que lyrique, ils devinrent une partie intégrante de la liturgie. La famille monastique du saint qui en était le héros, et bientôt toute l'église locale, les mêla, par dévotion, à ses offices canoniques.

.. L'auteur populaire armoricain de la vie d'un saint d'Irlande où

l'on voit bien le passage du panégyrique primitif au récit détaillé, s'adresse en ces termes aux fidèles :

« Afin que vous ne perdiez pas la mémoire des choses que je viens de raconter, lesquelles n'ont pas été mises par écrit, je les ai tournées en vers pour être chantées dans les églises. »

Mais il arriva un moment où la mémoire, quoique aidée du secours des vers et de la musique, quoique rafraîchie chaque année au retour de la fête des saints, ne parut plus un moyen suffisant pour conserver le récit de leurs actions ; la tradition écrite fut alors appelée en aide à la tradition orale, et, au lieu de ce qu'on n'avait fait qu'entendre chanter et raconter, on eut ce qu'on put lire, on eut la *légende* (*legenda*) : c'est la troisième forme et la plus générale de la biographie des saints.

Le mot légende, loin d'avoir, dans le principe, la signification qu'il a aujourd'hui, n'offrait à l'esprit rien de fictif ; c'était un rapport sincère et sérieux. L'auteur ne songeait qu'à rappeler des faits soit positifs, soit symboliques, dans un but d'enseignement religieux. La réalité était l'objet de ses récits, sa bonne foi incontestable, son autorité souveraine.

Cependant, comme la tradition ne peut demeurer inactive, comme elle sollicite les intelligences, pousse les imaginations vers l'idéal et transforme souvent ce qu'elle croit transmettre, la version en prose de la vie des saints celtiques ne s'accorda pas toujours avec les versions orales rédigées en vers. Leur portrait subit la destinée de ceux de tous les héros des temps primitifs. M. Ampère l'a remarqué avec sa justesse d'observation habituelle : « Les hommes extraordinaires gravent dans la mémoire humaine une image qui commence par leur ressembler ; puis, chaque année, chaque siècle y ajoute un nouveau trait, et le portrait finit par n'avoir plus rien de l'original <sup>1</sup>. »

Ainsi, ajoute-t-il, l'Alexandre de la tradition, de récit en récit, est devenu un personnage entièrement différent de l'Alexandre de l'histoire.

Ce qui s'est passé pour le conquérant de l'Inde a eu lieu littéralement pour les conquérants des âmes ; mais, moralement, il y a un abîme entre les récits traditionnels dont ils sont les héros. Ils s'éloignent autant les uns des autres que la fiction s'éloigne de la vérité, la pensée philosophique de la fantaisie romanesque, le désir de plaire du dessein d'édifier. Les assimiler complètement serait prouver qu'on ne les comprend pas. Quel est le romancier préoccupé, comme l'hagiographe, de l'influence morale de son œuvre ? quel est

<sup>1</sup> *Histoire littéraire de la France*, t. I, p. 511.

celui qui s'empresse, dès le début, d'apprendre au lecteur qu'un double sens y est renfermé, l'un historique et littéral accessible à tous, l'autre spirituel qu'il faudra saisir <sup>1</sup>? Un poète théologien, le plus grand du moyen âge, nourri, si j'ose le dire, de la moelle des légendes, et même des légendes celtiques, l'auteur de *la Divine Comédie* a merveilleusement compris leur double nature. Évidemment, il s'est souvenu, dans son poème, du premier des trois prologues placés en tête de la *Vie de saint Patrice*, par saint Évin; et voici comment il le paraphrase :

« Pour l'intelligence de ce qui sera dit, il faut savoir que le sens de cet ouvrage n'est pas simple, mais multiple. Car le premier sens est celui que donne la lettre; le second est celui que donnent les choses exprimées par la lettre. Le premier se nomme littéral, le second allégorique ou moral. C'est une méthode qu'on entendra mieux, si on l'applique à ce verset : *In exitu Israel de Ægypto*, etc. Car si nous considérons la lettre seule, ce verset nous fait connaître comment les fils d'Israël sortirent de l'Égypte au temps de Moïse. Si nous regardons l'allégorie, il s'agit de notre rédemption par le Christ; si nous avons égard au sens moral, le verset signifie la conversion de l'âme du deuil et de la misère du péché à l'état de grâce. Si l'on prend garde au sens anagogique, il signifie l'âme sainte s'arrachant à la servitude de cette chair corrompue pour passer à la liberté de l'éternelle gloire. Et quoique ces différents sens mystiques soient appelés de divers noms, toutefois on peut les appeler généralement allégoriques, puisqu'ils diffèrent du sens historique ou littéral. »

Rien ne semble plus pédantesque, remarque mon cher et très-regrettable ami Ozanam, à la belle traduction duquel j'emprunte cette citation <sup>2</sup>, mais rien n'est plus arrêté dans la pensée de Dante :

« O vous, répète-t-il ailleurs, vous qui avez l'intelligence saine, admirez la doctrine qui se cache sous le voile de ces vers étranges <sup>3</sup>. »

Et encore : « Lecteur, aiguise ton regard, et fais-le pénétrer jus-

<sup>1</sup> Juxta historicum sensum et litteralem... juxta vero spiritualem intelligentiam. (S. Evinus, *Præfat.* 1<sup>a</sup> in *prim. part. vitæ tripartitæ S. Patricii*, ap. Colgan. *Triad.*, p. 117.)

<sup>2</sup> *Le Purgatoire* de Dante, p. 17.

<sup>3</sup>

O voi ch' avete gl' intelletti sani,  
Mirate la dottrina che s'asconde  
Sotto il velame degli versi strani.  
(*Inferno*, IX, 21.)

qu'à la vérité, car le voile a une trame si subtile qu'il est certes facile de passer à travers <sup>1</sup>. »

Glossateurs, scolastes, commentateurs, interprètes de toute espèce, se chargèrent en foule, de siècle en siècle, de faire admirer la doctrine cachée sous le voile de la légende celtique. Ils la poursuivirent sans relâche avec la loupe, ils l'honorèrent comme les textes d'Homère, de Virgile et d'Ovide ; ils la fécondèrent par la méditation, mais en même temps ils accélérèrent l'œuvre de métamorphose commencée par l'activité des esprits. Les barbares, en incendiant les monastères, en détruisant systématiquement les Actes des saints, portèrent le dernier coup à l'intégrité de la tradition, et, pour rétablir les Vies détruites, l'imagination trop souvent suppléa au défaut de mémoire. Ainsi remaniée, refondue, interpolée, transfigurée, la légende celtique, parvenue à son apogée, devint un genre littéraire.

C'est à ce moment que, dans tous les pays celtiques, les premiers confrères de la Passion, imitant sans y prendre garde les anciens tragiques de la Grèce, portèrent sur le théâtre les héros de la légende, et découpèrent en scènes dramatiques l'épopée religieuse de leur race. J'étudierai ailleurs ces drames légendaires ; quant à l'épopée d'où ils sortent, j'en ai détaché et publié trois chants originaux, variés, caractéristiques, pour composer un livre dont *le Correspondant* a bien voulu entretenir ses lecteurs ; je leur demande la permission de les y renvoyer pour leur épargner l'ennui d'une étude spéciale que la richesse du sujet rendrait infinie. Mieux que toutes les considérations critiques et littéraires, les pièces qu'on y lira mettront en relief les divers genres de beauté que la légende celtique présente au goût délicat : je me rappelle que pour donner l'idée des vertus futures d'un grand saint, un ange déploya un beau voile brodé de fleurs ; les initiés surent y voir autre chose qu'un riche tissu de soie et d'or.

Un critique moderne a trouvé « vraiment admirable la moralité fine et vraie qui distingue les légendes des saints bretons et irlandais. Sous le rapport de la naïveté, de la richesse d'invention, du cachet national, nulle autre Église n'aurait rien à leur comparer. »

Le sol où elles germaient était préparé depuis des siècles par ces générations de narrateurs populaires dont j'ai parlé. Leurs descendants régénérés remplacèrent par « des héros qui regardent le ciel

<sup>1</sup>

Aguzza, qui, lettor, ben gli occhi al vero,  
Chè il velo è ora ben tanto sottile,  
Certo, che 'l trapassar dentro è leggiero.  
(*Purgator.*, viii, 7.)

les héros qui regardent la terre <sup>1</sup>, » emportant le génie celtique dans une sphère d'idées et de sentiments plus pure et plus conforme à sa nature délicate.

#### IV

Les saints des Églises gaëles et bretonnes, comme les saints des autres Églises, comme les preux chantés par les poètes profanes, eurent leur cycle particulier. A mesure qu'ils quittaient la terre pour aller reformer autour du père de leur famille spirituelle le chœur d'ici-bas, une page à leur mémoire s'ajoutait aux pages du sanctiloge filial ; très-souvent celui qui tenait la plume était lui-même un saint, qui la passait à un autre saint : comme les coureurs de la lice antique, ils se transmettaient ainsi de main en main le flambeau destiné à éclairer leurs pas vers le ciel.

Le cartulaire de chaque monastère s'ouvrait par le sanctiloge dont je parle. Clonfert en Irlande, comme Iona dans les Hébrides, comme Landaff en Galles, comme Landévènek en Bretagne, gardèrent le leur non moins religieusement que les chers ossements de leurs fondateurs.

Visitant, vers la fin du septième siècle, les abbayes d'Irlande, ce berceau de toutes les communautés celtiques qui y étaient reçues en véritables filles, un pèlerin breton entendit chanter à Bangor un cantique intitulé : *Souvenir de nos pères*. Je le trouve à la première page de l'antiphonaire local :

« Frères de l'excellente famille de Bangor, écoutez célébrer les saintes œuvres, les œuvres pleines de puissance de nos saints pères, de nos fondateurs ; l'éminence de nos abbés, leur nombre, leur temps, leurs noms qui brilleront sans fin ; leurs grands mérites qui les ont fait appeler par le Seigneur à des trônes au royaume des cieux. »

Et le poète, passant en revue les différents saints qu'a produits Bangor, ramène avec grâce, à la fin de chaque couplet, le refrain : « Appelés par le Seigneur à des trônes au royaume des cieux. »

Les compositions de ce genre portent en irlandais le nom de *féliré* ; la plus célèbre est l'œuvre du culdée Aengus ; il vivait à la

<sup>1</sup> Belle expression de M. Saint-Marc Girardin.

fin du huitième siècle, cinq cents ans avant l'archevêque italien, auteur de la *Légende dorée*. Simple frère meunier au monastère de Tallach, il songea, en tournant sa meule, à tourner des vers en l'honneur des saints irlandais; il rangea leurs actes dans le cycle de l'année ecclésiastique, et fit à trois cent soixante-cinq une couronne de poésie. La forme put lui avoir été donnée par le barde Aneurin, qui avait consacré trois cent soixante-trois strophes d'un poème national à trois cent soixante-trois martyrs de la liberté cambrienne. Mais, si le martyrologe breton fournit le modèle d'un sanctilogue au moine Aengus, l'idée lui en vint de plus haut.

On rapporte qu'étant un jour en voyage, il rencontra près d'une église un tombeau au-dessus duquel des anges montaient et descendaient sans cesse. Ayant demandé au gardien de l'église qui était enterré dans ce lieu, il lui fut répondu : « C'est un pauvre vieux mendiant de ce pays.

— Quelles bonnes œuvres a-t-il donc faites ? continua Aengus.

— Je ne sais rien de lui, répliqua le gardien de l'église, sinon qu'il avait l'habitude d'invoquer tous les saints dont il se rappelait les noms, de les prier matin et soir.

— Mon Dieu ! s'écria Aengus, quelle récompense méritera donc le poète qui célébrera les saints, quand ils font tant d'honneur pour si peu à ce pauvre vieillard ! » Et ravi soudain par le souffle de l'inspiration, il commença ainsi : « O Christ, sanctifie mes paroles ! ô Seigneur des sept cieux, ô maître du soleil brillant, donne-moi la sagesse !

« O brillant soleil, qui éclaires les cieux de toute ta sainteté, ô roi qui règnes sur les anges, ô souverain de tous les peuples, fais-moi la grâce de chanter dignement tes royaux serviteurs. »

Après cette invocation et un prologue où il rattache les fidèles serviteurs de Dieu produits par l'Irlande à ceux des autres pays de la catholicité, où il oppose éloquemment les honneurs rendus aux saints à l'oubli qui enveloppe leurs contemporains les plus illustres; la stabilité, la verdure, la splendeur des Églises chrétiennes, à la mobilité, à la décadence, à l'obscurité des grands établissements païens; la Vierge Marie, bénie, vénérée, aimée du centre aux extrémités de l'univers, la femme de Pilate inconnue; la pauvre Ardmagh, où demeurait l'ancien esclave saint Patrice, devenue une grande cité, un siège de gouvernement, de piété et de savoir; Tara, la ville royale, abandonnée, déserte; Clonmacnois, l'obscur monastère qui reçut les restes de saint Kiéran, aujourd'hui résonnant sous les roues des chars et sous les pas de mille pèlerins accourus pour sa fête, le palais des rois du Connaught solitaire et silencieux; l'humble sanctuaire de Kildare rayonnant d'un feu perpétuel qu'entretiennent les filles

de l'esclave Brigitte, le palais des rois du Leinster sans feu, sans lumière, sans foyer ; et tant d'autres humilités triomphantes de tant de grandeurs ; l'auteur, achevant l'énumération de ses remarquables antithèses, ouvre avec le nom du Sauveur son calendrier poétique :

« A la tête des saints rassemblés mettons le Roi à la place d'honneur : sous la loi générale se courba le Christ aux calendes de janvier. »

Chaque saint d'Érin vient se ranger successivement sous cette royale bannière ; mais je remarque avec plaisir que le patriotisme du barde n'a rien d'exclusif, qu'il admet çà et là, et chante plus d'un étranger.

De ferventes invocations suivent les trois cent soixante-cinq quatrains de ce sanctiloge, composé sur le même rythme que le cantique breton du Paradis.

Prenant tous les travaux, toutes les larmes, tous les soupirs, toutes les sueurs, tout le sang, tous les cœurs des saints qu'il vient de célébrer, et leur donnant, par leur union avec les souffrances du Sauveur, un prix infini, le poète les offre en holocauste pour le salut de l'humanité.

Assurément le ciel ne pouvait rester sourd à des supplications pareilles ; et cependant la soif d'intercession qui dévorait les âmes dans ces temps orageux ne fut point apaisée : les frères spirituels du barde jugèrent ses prières insuffisantes ; ils voulaient qu'il sortit vainqueur du « saint combat de la prière avec l'omnipotence divine, » comme s'exprime, dans la langue de Bossuet, le plus grand évêque de nos jours<sup>1</sup>. Le poète essaya de les satisfaire : « Pour que personne, dit-il, n'ait sujet de se plaindre de moi, je vais changer de méthode. » Et il commence un nouvel appel à la pitié de Notre-Seigneur pour les hommes de son temps et pour lui-même, le suppliant de les assister comme il assista autrefois Hénoch, Abraham, Isaac, Joseph, Moïse, David, Élie, Jonas, Suzanne, Daniel, les trois enfants de la fournaise ; et, dans les temps nouveaux, saint Pierre, saint Paul, saint Jean, saint Martin de Tours contre les druides gaulois, saint Patrice contre les magiciens d'Irlande.

Le pauvre frère meunier qui priait avec tant d'ardeur pour ses compatriotes, qui avait tressé une couronne si belle aux saints de son pays, ne méritait-il pas la faveur accordée au vieux mendiant qui ne savait qu'épeler leurs noms ? On ne dit pas s'il l'obtint ; mais sur sa tombe, à défaut d'anges, mille grâces descendirent du ciel.

<sup>1</sup> Mgr. Dupanloup, *Sermon sur la prière*,

## V

Le savant professeur catholique de Maynooth, qui a le premier fait connaître le poème extraordinaire d'Aengus, mais que la mort a malheureusement empêché de le publier, a eu raison de dire qu'aucun pays chrétien n'a un document national de cette importance. Aucun autre non plus ne possède une hagiographie aussi variée que celle d'Irlande.

La vision angélique d'Aengus nous a offert un exemple charmant du quatrième genre de poésie légendaire celtique.

On se rappelle que les anciens auteurs irlandais rangent les visions parmi les récits que les conteurs nationaux doivent connaître ; ils les mettent même au rang des cinq espèces de narrations les plus avidement écoutées dans les grandes assemblées publiques. C'étaient ceux que les peuples et les rois cherchaient de préférence dans cette foule d'histoires merveilleuses, écho plus ou moins affaibli des traditions transmises oralement dans les collèges druidiques<sup>1</sup>. Ils aimaient qu'on perçât le voile qui leur cachait l'éternité ; ils voulaient qu'on leur racontât comment certains héros avaient su forcer les portes de l'autre vie, ce qu'ils avaient trouvé de l'autre côté du tombeau, ce qu'ils rapportaient dans le monde de leur passage chez les âmes. Sûrs de revivre, mais curieux de savoir de quelle manière, ils disaient aux ollamh, comme à l'archevêque Paulin, ces Barbares dont parle Bède : « Semblables au petit oiseau qui, entrant par une porte, sortant par l'autre, traverse la salle où, dans un jour d'hiver, les guerriers sont assis autour d'un bon feu, tandis qu'il pleut, neige et vente au dehors, nous traversons cette vie terrestre, ignorant ce qui la précède et ce qui la suit ; après un moment de lumière et de douce chaleur, nous repassons de l'hiver dans l'hiver : éclairez pour nous ces ténèbres. » Et les ollamhs les éclairaient à la lueur des visions fameuses. Plus d'un, devenu moine, continua dans le but d'édifier ou de prêcher ses frères.

A la lecture ordinaire de la *Vie des Pères*, qui se faisait chaque soir après le repas, se joignit parfois la relation de quelque vision

<sup>1</sup> Les mots bretons *kel*, conte, nouvelle, et *kélen*, leçon, attestent un enseignement donné sous forme d'apologue. De *skel*, forme gaëlique, les Irlandais chrétiens ont fait *soskela*, bonnes nouvelles, Évangile.

récente dont on ne parlait qu'en tremblant. Les moines Lochan, Tundal, Brendan, Fursa, en furent, au septième siècle, les héros favoris. Ceux qui tinrent la plume, sous la dictée de leur conscience, modelèrent, au gré d'une imagination fortement frappée, un ensemble de dogmes et de croyances dont la vérité même était le fondement. C'est elle, je ne saurais trop le répéter, qu'il faut chercher d'abord sous l'enveloppe poétique, elle que les grands théologiens ont toujours su y découvrir. Que m'importe si le moine Fursa, dont je trouve la vision placée à la suite de plusieurs visions profanes, a vu, en léthargie ou en réalité, son âme détachée de son corps par des anges, disputée à ces anges par des démons, victorieuse enfin de l'épreuve, et portée dans le sein de Dieu ; ce qui me touche, ce qui touchait les auditeurs de ces récits, c'est la doctrine qui proclame l'immortalité de mon âme ; c'est la certitude du jugement qu'elle subira, la certitude du bonheur qui lui est réservée, si elle a aimé Dieu et pratiqué le bien.

Je suis moins frappé, je le confesse, de la philosophie politique, qui, selon un maître excellent <sup>1</sup>, circulerait dans les visions de Fursa ; la leçon à l'adresse des rois et des évêques que le visionnaire rapporte de l'autre monde ne suffit pas pour lui donner ce caractère ; la vraie philosophie du récit est celle qu'Ozanam a chrétiennement dégagée des dialogues de saint Grégoire le Grand sur l'éternité des âmes.

« Toujours, dit l'illustre pontife, il faut chercher l'invisible sous le visible, Dieu dans la nature qui le révèle, l'âme dans le mouvement qui l'atteste ; » mais, poursuit le saint Père, avec une grande force d'images, « les yeux charnels ne croient qu'à la réalité physique ; tombé dans les ténèbres depuis son expulsion des splendeurs de l'Éden, l'homme ressemble à l'enfant né dans une prison, qui doute quand sa mère lui parle des champs, des montagnes et du soleil. »

La recherche vraie ou supposée de la patrie perdue de nos premiers parents, inspira au génie celtique un autre genre littéraire, le dernier dont j'aie à parler, qui se rattache aux visions, les navigations merveilleuses.

Fils des hardis navigateurs pour qui c'était un jeu de traverser les mers dans des peaux de buffle, les peuples gaëls et bretons se plaisaient aux récits les plus extraordinaires d'expéditions maritimes : il y avait pour les exprimer un mot dans la langue celtique, *Imramha* ; ils disputaient le pas, dans les assemblées publiques, aux histoires de guerre et d'amour.

Les conteurs d'Érin ne tarissaient point sur les courses aventu-

<sup>1</sup> M. Ampère.

reuses de Brekan, le fils du roi Neil, qui disparut avec cinquante navires, et dont le naufrage ne fut constaté que par la carcasse de son chien, reconnue sur la grève par la baguette magique d'un barde populaire aveugle.

La veine des conteurs n'était pas moins féconde quand ils entreprenaient l'histoire des trois fils de Corra et de ses quatorze compagnons. Un évêque, un prêtre, un diacre, le charpentier constructeur du navire, sans oublier un barde avec sa harpe, faisaient partie de l'équipage. Arrivés en pleine mer, ils retirèrent les rames et carguèrent la voile, abandonnant la nef à la merci des vagues et à la direction de Dieu. Les vagues et Dieu les poussèrent vers les îles des Ames. Au bout de quarante jours et de quarante nuits, une terre apparut, dont les habitants ne faisaient que pleurer. Touchés de compassion, ils débarquèrent un des leurs pour les consoler ; mais leur compagnon revint ensorcelé, toujours pleurant lui-même, et ils furent contraints de le laisser avec les pleureurs. Sur une autre plage, ils rencontrèrent toute une population de forgerons et de fondeurs, dont d'affreux aigles noirs déchiquetaient les chairs avec leurs serres et leurs becs. C'était la punition de la déloyauté de ces gens envers ceux qui leur avaient donné du fer et de l'or à mettre en œuvre pendant qu'ils étaient sur la terre, et qu'ils avaient frustrés d'une partie du métal livré. Dans une troisième île, un meunier en punition de toute la farine qu'il avait dérobée de son vivant, était condamné à moudre éternellement du son. Une quatrième île résonnait sous les pas d'un cheval de feu ; un maquignon le montait : il avait volé autrefois le cheval de son propre frère.

Les conteurs irlandais passionnaient aussi la foule avec le récit des voyages de Snedgus et de Mac Riagla, navigateurs célèbres d'Iona. Ces deux Gaëls sont les premiers qui parlèrent de l'*île des oiseaux* ; de l'arbre aux feuilles toujours vertes, lustrées, larges comme des peaux de buffles, sur lequel ils se perchent ; de leur plumage de safran, de pourpre et d'azur ; de leur roi dont la tête est d'or et les ailes d'argent, de leurs chants qui n'ont de comparables que ceux du ciel ou ceux que l'on entend s'élever d'une île voisine. En approchant de cette île, ils les reconnurent. « Entendez-vous, se dirent-ils, entendez-vous le *Shianan*, l'air plaintif des femmes d'Érin ? » Descendus à terre, ils furent accueillis avec grâce par des Irlandaises ; elles leur parlèrent leur belle langue, et les conduisirent à leur chef : « Je règne, dit-il tristement aux navigateurs, je règne ici sur de pauvres exilés de notre doux pays d'Érin. »

Ombres douces et mélancoliques, sœurs ignorées de Malvina, et comme elle captives, non des nuages, mais des flots, depuis combien de temps attendent-elles qu'une patrie leur soit rendue ?

Moins riches en ce genre littéraire, les récitateurs populaires de la Cambrie, avaient cependant aussi leurs odysées, celle, entre autres, du barde Myrdhinn, parti avec neuf autres bardes pour chercher la fameuse île verte antérieure au déluge, que les eaux ne purent engloutir.

Pour le conteur armoricain, rien n'égalait le charme des aventures prêtées aux navigateurs bretons, en quête de l'île des pommes d'or, cette île où brille une aurore perpétuelle, où vivent, au milieu de la danse, des chansons et de la joie, de belles jeunes filles et de beaux jeunes gens, se tenant par la main et formant un cœur éternel. Par un artifice familier aux conteurs bretons, ceux-ci ne manquaient jamais d'ajouter en finissant : « J'étais là, telle chose m'advint. »

Passant et repassant toujours devant les fils de saint Patrice, de saint Kadok ou de saint Gwénolé, les voiles des navigateurs nationaux projetaient leur ombre magique sur les méditations du cloître, et les suivant avec amour, les solitaires se demandaient si aucune d'elles ne rapporterait jamais un fruit, une fleur, une feuille du jardin des délices où nos pères avaient habité.

Leur désir fut satisfait ; les missions apostoliques entreprises par le fils d'un célèbre barde irlandais, par saint Brendan, vers l'année 560, dans l'océan Atlantique, devinrent le thème sur lequel les imaginations du cloître bâtirent toute une épopée monacale et maritime. On l'a citée à bon droit comme « une des plus étonnantes créations de l'esprit humain, » comme « l'expression la plus complète peut-être de l'idéal celtique. » Un poète irlandais de nos jours, M. Florence Mac-Carthy, l'a rajeunie avec talent. Arrêtons-nous un moment, avant de finir, à ces rêves ; on sait qu'ils ne furent pas stériles : après avoir conduit au ciel les enfants du cloître, ils tracèrent la route à Colomb vers l'Amérique. Nourri des récits maritimes des anciens auteurs irlandais, il a écrit ces lignes remarquables qui sont toute une révélation : « Je suis convaincu que là (dans l'île de saint Brendan) est le paradis terrestre où personne ne peut arriver, sinon par la volonté de Dieu <sup>1</sup>. »

*Mirabiles elationes maris* : tel est le texte biblique développé dans les scènes de la vie maritime de saint Brendan et de ses compagnons. Évidemment l'auteur du récit avait pris part à quelque expédition du même genre, comme ce barde embarqué à bord du navire des frères Corra. En peignant sous des couleurs aussi vives les merveilles de l'Océan, il ne fit qu'idéaliser la réalité pittoresque qui avait frappé ses regards. Il avait vu, aux flancs de son frêle navire,

<sup>1</sup> Traduction de M. F. Denis, *le Monde enchanté*, p. 150.

les monstres marins se poursuivre, se dévorer; les vagues de la mer changées en azur transparent; des jours sans nuit; des montagnes lançant des flammes; des cathédrales de cristal illuminées par le soleil; des feuillages, des fruits, des oiseaux, une végétation, une température auxquels rien n'était comparable dans les brumes de son pays; mais il avait vu mieux que cela dans les régions atlantiques : il en rapportait l'idéal des vertus chrétiennes; il y avait cueilli des fleurs de charité, d'égalité, d'humilité, de pitié surtout. Il avait trouvé une île où des anges tombés du ciel, moins coupables que les compagnons endurcis de Lucifer, chantaient jour et nuit, avec les oiseaux dont j'ai parlé, les louanges du Créateur, pleins d'espérance en sa bonté; rencontre plus touchante encore, il avait aperçu, debout sur un rocher, au milieu des mers, un lambeau de voile pour vêtement, Judas le réprouvé, dont le Sauveur, par une miséricorde infinie, suspend, chaque semaine, pendant vingt-quatre heures, les souffrances : le doux saint d'Érin lui obtint un jour de plus d'allègement.

A la fin, il avait touché au rivage de la *Terre promise aux Saints*; ses yeux étaient restés éblouis par des flots de lumière, et une voix s'était fait entendre : « Courage, mon bon frère, c'est ici la terre que le Seigneur a réservée à ses élus. Jésus-Christ notre Dieu en est la lumière; si les hommes n'avaient péché, ils y seraient encore heureux. »

A ces mots, ses pleurs avaient coulé, et remettant à la voile, il avait regagné tristement la terre d'Irlande.

Au retour d'une expédition entreprise pour cause peu semblable, un guerrier cambrien faisait à ses compagnons un récit, pendant lequel, selon le remarque d'un barde, ses habits exhalaient l'odeur du sang.

A la fin du récit du moine navigateur, ses auditeurs lui dirent : « Père, nous nous apercevons, au parfum de vos vêtements, que vous avez été dans le paradis<sup>4</sup>. »

Ainsi, arrivée jusqu'à nous, à travers douze siècles, la poésie héroïque des nations celtiques, qu'elle sorte du camp ou du cloître, a gardé son premier parfum. Historien sincère de l'une, je devais rendre justice à l'autre, et, après avoir montré les bardes nationaux conduisant les guerriers de leur clan à la défense de la patrie, faire voir les moines bardes initiant à la foi, à la science, à la civilisation les peuples de l'extrême Occident.

Si j'ai emprunté à l'Irlande la plupart des traits de cette esquisse,

<sup>4</sup> Abba, novimus quia fuisti in Paradiso Dei..., per fragrantiam vestimentorum. (*Lives of the Cambro-British saints*, p. 255.)

c'est qu'elle a été la nourrice de toutes les abbayes celtiques : il n'en est guère qui ne lui doive ses fondateurs et ses plus illustres enfants; abeilles d'Érin, ils ont leur ruche à son sommet le plus fleuri. Du haut des montagnes d'Écosse, des rivages de la Cambrie et de la Cornouailles, du fond même de l'Armorique, montent vers elle mille voix filiales; Iona, Lancarvan, Bangor, Landévènek reçurent d'elle l'étincelle sacrée; ce n'est ni à Lérins, ni à Marmoutier, ni nulle part en Gaule que l'Armoricain Gwénolé songe à aller prendre conseil; c'est à Sabhal, de la bouche même de Patrice, qui aurait prédit sa mission comme celles de tant d'autres saints. En suivant le courant de l'inspiration monastique chez les Gaëls d'Écosse et les peuples bretons on le trouve d'une teinte uniforme, partout empreint du ciel d'Érin; presque tout l'or que roule ce courant descend de ses collines; si l'on en peut faire une couronne, son front mérite de la porter.

Celle-là du moins vous restera, pauvre Irlande! Vos sœurs des Highlands, de Cambrie et de France, en vous saluant comme une aînée, vous l'offrent comme à une reine!

J'ai lu qu'un de nos pères dans la foi, éloigné de vous par la force, disait un jour à l'un de ses disciples :

« Écoute-moi, va vers la mer; tu trouveras sur le rivage un oiseau tombé de lassitude; relève-le, mon frère, je te le recommande; il vient de mon pays. »

Cette page que je vous envoie, noble Érin, à travers les vents et les flots, n'est pas moins fatiguée; elle n'aurait pas moins besoin de vous être recommandée par vos saints lettrés d'autrefois, par vos fils savants d'aujourd'hui, que l'Océan ou la mort, hélas! tient éloignés de vous; accueillez-la avec bienveillance; elle vous appartient!

H. DE LA VILLEMARQUÉ,  
de l'Institut.

# ÉTUDES CRITIQUES DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

M. ÉMILE SAISSET <sup>1</sup>

---

Les théories matérialistes, rajeunies en ces dernières années par une plume qui semble emprunter à Lucrèce sa couleur et sa triste âpreté, ont singulièrement détourné les esprits d'une école plus sérieuse, plus élevée, plus digne de l'attention des âmes libérales et généreuses. Ce n'est pas sans un douloureux étonnement qu'on voit la génération présente, bien que violemment instruite par les révolutions politiques et morales, se laisser si complaisamment prendre aux séductions du style. Il est vrai que les brillantes et funestes conceptions du réalisme philosophique répondent par bien des points aux dispositions actuelles des intelligences : le cercle des connaissances physiques s'est si merveilleusement étendu, le progrès de l'industrie procure tant de bien-être, tant de douceurs, qu'on savoure les choses sensibles, qu'on s'en enivre au point de perdre le souci de la vie spirituelle et le goût des invisibles beautés. La parole de l'auteur des *Études d'histoire religieuse* donne à l'amer scepticisme une sorte d'étrange volupté, à la froide négation l'apparence

<sup>1</sup> *Essai de philosophie religieuse*, — *Essais sur la philosophie et la religion au dix-neuvième siècle*, — *Mélanges d'histoire, de morale et de critique*, — *Précurseurs et disciples de Descartes*, — *Introduction à la Cité de Dieu, de saint Augustin*, — *Introduction critique aux œuvres de Spinoza*. — *Euler, Lettres à une princesse d'Allemagne*, — *Œuvres de Spinoza*, — *La Cité de Dieu, de saint Augustin*.

de la chaleur et de la vie. M. Renan a parlé quelque part de *la poésie de l'exposition*; il ferait presque croire à la poésie du naturalisme, tant il recouvre de fleurs riantes et suaves le vide désespérant du système de Feuerbach et de Büchner. Il y a dans ses écrits un charme qui ressemble, à quelques égards, aux enchantements et aux plaisirs du monde; les sens réjouis par l'éclat du langage empêchent l'âme de revenir à la rigueur de l'analyse, à l'austérité de la critique et de la raison. Rien, au fond, n'est plus contraire à la morale, à la science, à la philosophie que des pages où les plus hautes et les plus intéressantes questions sont affleurées avec le dédain et le laisser aller de l'amateur ou du dilettante. La pauvre petite lumière de la conscience vacille et faiblit au milieu des nuages brillants qui tourbillonnent autour d'elle, amassés par la puissante imagination du séducteur.

Aussi les jeunes esprits que ne retient pas la foi religieuse paraissent-ils fort en péril de céder au souffle de ces faciles doctrines. En échappant à la discipline du collège ou au joug de l'éducation domestique pour se mêler à une société que domine l'intérêt particulier, que passionne la recherche matérielle, ils seront cruellement tentés de se plonger sans réserve dans cet abîme de plaisirs et d'affaires au delà duquel on ne leur montre rien. Les vagues et obscures aspirations de M. Renan ou les désolantes maximes de M. Taine ne sont guère propres, en effet, à ramener les gens du monde vers les goûts sérieux, les pures méditations, les spéculations désintéressées. Aideront-elles ceux qui veulent lutter contre l'entraînement général à s'arracher aux distractions vulgaires, aux intrigues, aux cercles, aux chevaux, pour se porter vers la culture de ce qui est grand, noble, impersonnel? Il faut bien le reconnaître, ces ingénieux artistes qui travaillent si curieusement à tarir la sève spiritualiste contribuent, selon leur mesure, quoi qu'ils disent, à dessécher la source des sentiments profonds, à diminuer l'amour des lettres classiques, des études métaphysiques, des fortes et solides lectures; et ils préparent ainsi, à ceux qui suivent le commode chemin où ils sèment tant d'agrément, une vie banale et désœuvrée, une vieillesse sans dignité comme sans consolation.

Ce serait assurément un spectacle du plus haut intérêt que de voir s'élever contre ces maîtres nouveaux les voix éloqu岸tes des représentants de l'idéalisme purement philosophique. Jusqu'ici pourtant ils ont semblé dédaigner les critiques adressées à leurs travaux, quelquefois même à leur caractère<sup>1</sup>. Continuant avec ardeur leur ancienne

<sup>1</sup> Il serait cependant injuste d'oublier le bel article de M. Paul Janet, *Le matérialisme contemporain en Allemagne*, Revue des Deux Mondes du 15 août 1865.

voie, ils écrivent ou ils enseignent sans se laisser troubler par les attaques les plus hardies et les plus persévérantes, sans avoir l'air de s'apercevoir de manœuvres souvent applaudies de la multitude frivole et ondoyante.

Cependant personne ne doit oublier les services que, depuis plus de cinquante ans, ils ont rendus à l'esprit et au goût publics. Ils se sont généreusement efforcés de renverser l'encyclopédie triomphante et toutes les théories sensualistes qui flétrissaient de leur souffle aride l'art et la littérature, pour relever le dix-septième siècle et réhabiliter ses inimitables écrivains, reportant même l'admiration vers les Pères de l'Église et les grands scolastiques. Ils n'aidèrent pas faiblement l'opinion à délaissier l'*Origine des cultes*, le *Christianisme dévoilé*, l'*Essai sur les mœurs* et l'*Histoire naturelle des religions*, et à remonter par delà Locke et Condillac aux Bossuet, aux Malebranche, aux Fénelon, aux saint Augustin. Avec quelle finesse d'analyse, quelle sagacité de discernement, les a-t-on vus, remaniant les observations de l'Écosse, examiner les divers ressorts de l'âme humaine pour montrer en elle un principe libre, moral et immortel ! Par quelle élévation de pensée, quel éclat et quelle justesse de style, ils ont rappelé la jeunesse des écoles nationales à l'étude de soi-même et de Dieu, à la recherche du vrai, du beau et du bien ! Aujourd'hui que leur œuvre est minée par des publicistes fort en vogue et en relief, enivrés du dix-huitième siècle, les catholiques aimeraient à les entendre prendre la parole pour défendre les endroits menacés. Ce n'est pas que nous méconnaissions le moins du monde le mérite des travaux qu'ils poursuivent ou qu'ils achèvent, puisque c'est un de leurs écrivains les plus distingués, un de leurs professeurs les plus doctes et les plus délicats qui nous inspire ces réflexions, nous suggère ces sentiments. Après tout, durant la guerre, ce qui convient le mieux au philosophe, ne serait-ce point une calme et sereine insouciance ? Je ne puis néanmoins, au moment de me livrer à l'étude de l'enseignement et des ouvrages de M. Saisset, m'empêcher de regretter que cette plume, qui traça, il y a dix-huit ans, à l'occasion d'un livre fameux de M. Michelet, un article fort remarqué sur *la renaissance du voltairianisme*, n'ait pas décrit avec sa grâce et sa finesse habituelle : les faiblesses et les dangers de cette école si pleine de doute, de négation, de caprice, de fantaisie, de nuances indécises et changeantes, qui tente à cette heure de se substituer à la sienne. M. Saisset, en effet, eût à merveille réussi dans cette tâche, lui qui a si bien dit : « L'homme séparé de Dieu n'est guère qu'un animal plus perfectionné, fils du temps et fait pour en être dévoré, faible et chétive partie de ce cercle infini d'existences qui se produisent et se détruisent sans cesse. » Le sentiment que nous exprimons ici est par-

tagé, nous avons lieu de le croire, par plusieurs esprits qui, bien que séparés de M. Saisset sur les points les plus graves, trouvent en lui un caractère loyal, une âme modérée, sympathique envers ceux-mêmes dont elle n'adopte pas la conviction.

Sans doute, nous ne pensons pas que le spiritualisme philosophique suffise seul à refouler le flot envahissant du scepticisme et du naturalisme. Quelque savante, quelque éloquente que soit une philosophie, quelque imprégnée qu'elle puisse être des lumières de l'Évangile, elle ne saurait par elle-même avoir d'autorité efficace pour rallier les esprits, former les consciences, moraliser les peuples. Évidemment M. Saisset, malgré des réserves dont nous lui tiendrons compte, suppose qu'au fond la philosophie a de quoi nourrir les raisons cultivées; c'est qu'il ne remarque pas qu'on a toujours cherché par delà l'humaine science une source plus pure et plus profonde, qu'aucun cœur n'est sans de secrètes aspirations vers une religion positive, que nul esprit n'est pleinement satisfait des données de la raison naturelle. Ceux, au contraire, qui s'alimentent de la foi chrétienne sont rassasiés et sans trouble. D'ailleurs M. Saisset lui-même s'est-il uniquement contenté des lumières naturelles? Ne s'est-il pas, par une heureuse inconséquence sur laquelle nous reviendrons, pénétré des génies les mieux nourris de la moelle du christianisme? Dans le fond, il a senti que se placer en dehors de la religion, ce serait imiter le voyageur qui planterait sa tente dans le désert, loin des fontaines d'eau vive. Et, sans trop le vouloir peut-être et tout en méconnaissant la sainteté de l'Église, il se fortifie de son enseignement.

Avec cela les efforts continus de M. Saisset, soit dans la presse périodique, soit dans les livres, soit à la Sorbonne, se résument en une énergique apologie du spiritualisme. Le but qu'il poursuit sans se fatiguer, l'objet constant de ses méditations, c'est, en effet, l'idée du Dieu personnel, distinct des phénomènes variables, en communication naturelle avec l'âme par les lois de la pensée et de la conscience morale, créateur, maître, juge et père des hommes. La haute métaphysique, à laquelle il a voué sa vie entière, qu'il étudie et en elle-même et dans ses plus illustres promoteurs, proteste d'une manière forte et spontanée contre les doctrines sceptiques et positivistes, quelles qu'elles soient. A ce titre il a pu mettre une sorte de fierté à s'abstenir de descendre dans l'arène et de répondre directement aux coups des assaillants. Dans tous les cas, il y a une singulière dignité à s'absorber ainsi dans des recherches désintéressées au point de n'avoir guère d'autre prix que la saveur dont elles sont pleines. Et encore si la jouissance est exquise et relevée, s'achète-t-elle en échange de bien des douleurs morales, de nombreux déchirements intérieurs, dont les écrits de M. Saisset portent plus d'une trace précieuse.

Il ne faut donc pas vouloir trouver dans l'existence et dans l'œuvre de M. Saisset autre chose que le pur amour de la philosophie, que le dévouement à la science de la pensée. Et c'est là, certes, un bel éloge à faire d'un homme, d'un auteur, d'un professeur, de pouvoir dire de lui qu'il a mis toutes ses forces, tout son talent, toute son ambition dans un dessein unique, quand ce dessein a de l'importance et de la grandeur. Dès l'école normale où il entra vers 1834, M. Émile Saisset se sentit attiré vers cette observation du monde invisible, si remplie en même temps de fatigue et de douceurs, et dont les charmes austères ont aussi leurs enchantements. Disciple et admirateur décidé de M. Cousin, il reçut de sa parole et de ses écrits la flamme qui le consume ; il ne se sépara jamais de lui par les tendances générales ; et même son style, quoique moins ample et moins majestueux que celui de l'éloquent auteur *du Vrai, du beau et du bien*, s'en rapproche par l'exquise élégance et la parfaite propriété de l'expression. Là aussi, il y a un air de famille, et je ne sais quel goût de terroir. De bonne heure, M. Saisset se fit honorablement connaître à la Sorbonne par un enseignement où se fondent avec art la grâce aimable du langage et les sévères rigueurs de l'argumentation ; de bonne heure aussi, à la *Revue des Deux-Mondes*, il fixa l'attention par des morceaux particulièrement appréciés des littérateurs pour leur vive allure et des érudits pour leur netteté et leur portée. En même temps des ouvrages de longue haleine le rangeaient définitivement parmi les écrivains les plus distingués de l'école nouvelle ; une seule chose a pu étonner le public, c'est de ne pas avoir vu plus tôt s'ouvrir devant M. Saisset les portes de l'Académie des sciences morales et politiques.

Les premiers travaux de M. Saisset ont un caractère de polémique dont il s'éloigna ensuite de plus en plus. Ils parurent dans la *Revue des Deux-Mondes*, vers 1844 ; c'était au fort de la lutte entre les universitaires et les catholiques. L'auteur prenait fatalement parti contre le clergé, mais en conservant un ton d'estime pour ses adversaires et en faisant preuve de modération dans toutes choses. Rien ne lui répugnait comme les attaques violentes, les outrages et les dénigrements ; et le rôle qu'il choisit lui suscita même des ennemis déclarés parmi les hommes injurieusement hostiles à la religion et à l'ordre social. A ce temps et en ces circonstances, il y eut du mérite et du courage à se tenir ainsi sur la pente. C'est à ce moment qu'il faut se reporter pour bien juger les articles réunis dans le recueil qu'il a intitulé *Essais sur la philosophie et la religion au dix-neuvième siècle*<sup>1</sup>. Nous n'aimerions guère à trop appuyer sur ce livre, parce

<sup>1</sup> 1 volume in-12, 1845, chez Charpentier.

que les passions de l'heure où il fut lancé dans la mêlée n'y sont pas sans retentissement, parce qu'aussi le goût de l'auteur envers le christianisme va croissant d'année en année. Ce n'est pas cependant que nous éprouvions le moindre embarras à parler de ces combats et de cette époque. Non, on aura beau dire, ce ne fut pas un temps de décadence, de faiblesse, de lâcheté que celui où l'on vit s'élever en faveur de la liberté de conscience et d'enseignement des apologistes tels que MM. de Montalembert, Dupanloup, de Falloux. Ce n'est pas assez ; on doit dire que ces efforts de l'éloquence contre des hommes aussi puissamment doués que M. Cousin ou que M. Guizot furent un immense service rendu à la cause de la religion et du progrès ; car ils contribuèrent énergiquement à éclairer l'opinion publique, à fortifier les cœurs, à passionner les âmes pour tout ce qui tient aux choses de la vie morale, de l'intérêt chrétien et de l'éducation intellectuelle. Redoutables pour les faibles courages, ces tempêtes, ces entraînements, ces luttes ne font qu'animer, qu'élever, qu'affermir les grands cœurs et les consciences droites. D'ailleurs, la vérité aura toujours du succès dans des conflits où sont aux prises l'éloquence, le savoir et l'honnêteté. Au surplus, malgré les incontestables fruits portés par la loi de 1850, la nouvelle université et l'enseignement ecclésiastique ne paraissent guère, sur certains points, plus rapprochés qu'il y a vingt ans. Ainsi, en dehors des conseils et de l'administration, les grands établissements de l'instruction publique comptent moins de membres appartenant au clergé que dans l'ancien ordre de choses<sup>1</sup>. Cependant, on ne saurait apparemment le nier, l'introduction un peu large de l'élément ecclésiastique dans les corps enseignants serait souverainement favorable au rapprochement désiré par l'estime mutuelle et la bienveillance commune qu'inspireraient nécessairement des rapports journaliers entre hommes d'honneur et d'intelligence.

Au reste, cette part que M. Saisset prit aux luttes orageuses dont nous rappelons le souvenir ne l'écartait en rien de ses études ; il y concentrait le feu de son âme, et ces éclairs n'étaient que comme le rejaillissement et l'étincelle de cette ardeur dévorante. Au moment même où nous sommes, et où sa science et son talent ont reçu de si grands développements, la sérénité de sa philosophie ne l'empêche pas de regarder comme chimérique en ce monde une paix parfaite et profonde. Il faut, pense-t-il, que l'opposition des principes finisse par éclater ; et un noble cœur défendra toujours ses convictions. En cela M. Saisset est d'accord avec nous ; aux dépens de ses intérêts et

<sup>1</sup> En 1860 un seul prêtre entra dans le personnel des Facultés des lettres ou des sciences ; et sept ou huit professeurs formaient tout le contingent ecclésiastique de l'enseignement des lycées. Au collège Stanislas lui-même, sorte de terrain neutre, il n'y a pas une seule chaire un peu importante occupée par un prêtre.

de sa tranquillité, on doit soutenir ses croyances. En vérité, il s'agit bien pour l'âme fortement attachée à une généreuse idée de repos, d'indifférence, de compromis? Aussi, quoique ce travail soit consacré à une exposition critique et raisonnée des doctrines plutôt qu'à une controverse, nous aimons à nous appuyer sur la propre opinion de M. Saisset, et nous ne craignons nullement de nous abandonner à une discussion libre, franche et loyale de ses sentiments, lorsqu'ils nous sembleront contraires aux intérêts que nous servons, à la vérité que nous adorons. Mais en même temps il faudra tâcher de rester toujours, autant que possible, dans la juste et sage mesure, de fuir tout ce qui est exclusif, extrême, immodéré. Ainsi une des conditions que nous nous imposerons sera de nous attacher surtout aux travaux qui résument le mieux la pensée actuelle de l'honorable écrivain, qui montrent son esprit dans sa plus complète évolution, et qui appartiennent par conséquent à cette saison de la vie où l'on échange les fleurs brillantes de la jeunesse contre les substantielles productions de la maturité. Il y aura sans doute moins à recueillir de ces couleurs chaudes et variées, de ces teintes charmantes qui accompagnent les premiers feux de la vie; mais l'homme sérieux ne préfère-t-il pas aux dons éblouissants et capricieux qu'apporte l'aurore du talent les avantages plus solides qu'il procure en atteignant son midi?

Il ne faudrait pourtant pas croire que M. Saisset se fût jamais laissé aller à pleines voiles aux délicieux rêves de l'imagination. Son caractère a quelque chose de ferme et d'élevé qui ne permet pas d'être longtemps distrait par les séductions du monde extérieur. Cette tournure d'intelligence sérieuse et rassise convient admirablement au pur spéculatif, et sert heureusement le génie de l'abstraction. Toutefois, il est permis de penser qu'à moins d'être rehaussée comme chez M. Saisset par la finesse du goût et la beauté du langage, elle sourirait peu aux esprits jeunes, légers, impressionnables. Un rayon de lumière emprunté à la nature, une goutte de limpide rosée, une herbe en fleurs, que sais-je? un rien qui se joue dans l'air ou qui tourbillonne autour de vous, tout a sa philosophie comme sa poésie, tout est plein d'enseignement aussi bien que de charmes; et si pour les regards austères du métaphysicien, ces spectacles paraissent frivoles et sans illusion, ils sont nouveaux, animés, attrayants aux yeux avides de la foule, et ils peuvent aider à la pousser vers la contemplation des idées absolues. Avec quel rare bonheur, quelle parfaite connaissance du cœur humain, un Grégoire de Nazianze, un François de Sales, un Fénelon laissaient les brises de la mer, le souffle des montagnes ou l'air des champs venir rafraîchir les pages ardentes que leur génie consacrait aux beautés dont la vue est réservée à l'œil de

l'âme! Malgré les périls qu'offrent à la philosophie l'art et la nature, il ne faut donc pas impitoyablement fuir et les limpides fontaines, et les étangs couronnés de mousse, et les arbres touffus. L'antiquité cherchait les clairs ruisseaux et les platanes fleuris. Que ce soit du moins à l'ombre des forêts ou au milieu d'un paysage enchanteur que la science pétrisse son pain amer, si elle veut le faire goûter au grand nombre :

At liquidi fontes et stagna virentia musco  
 Adsint, et tenuis fugiens per gramina rivus;  
 Palmaque vestibulum aut ingens oleaster inumbret.

Un esprit aussi exclusivement contemplatif, aussi instinctivement détaché du flot mobile des phénomènes de la nature, ne devait donc pas osciller dans son choix, même entre les diverses parties de la philosophie. C'est pourquoi, lorsque M. Cousin, dont le vaste esprit avait embrassé toute l'étendue des sciences philosophiques, laissa sa famille intellectuelle diviser son œuvre et permit à chaque membre de prendre son lot, M. Saisset n'hésita pas, et déclara pour jamais où était sa voie. On le vit donc, abandonnant à d'autres l'analyse psychologique renouvelée, le droit général, la morale naturelle ou les recherches spécialement érudites, se tourner franchement vers la métaphysique ou pour mieux dire vers la théodicée. Partout ce penchant décidé se révéla, même dans ses discussions polémiques. Pour cela néanmoins il ne négligea pas les études historiques, qui sont le fonds nécessaire sur lequel repose la spéculation; il approfondit même, il commenta, il traduisit d'importants ouvrages, et il publia de savants travaux critiques. Mais, quelque estimables qu'ils soient à plusieurs égards, ils ne sont qu'une préparation et une aide aux recherches personnelles qu'il entreprit sur l'idée de Dieu et sur les deux grandes questions qui s'y relient, le panthéisme mystique et le panthéisme naturaliste. Nous le suivrons donc sur le terrain qu'il préfère, après avoir cependant exposé en premier lieu ses vues sur les bases et sur la portée de toute philosophie.

## I

Un esprit chrétien trouve une exquise volupté dans l'observation du monde moral et métaphysique; et cette délicate jouissance, il la savoure sans crainte et sans trouble. Rattaché à de sûres hauteurs

par des liens qu'il aime, il ne peut tomber dans l'abîme du doute ou de la négation. C'est donc pour lui une source intarissable de pures délices que cette philosophie où d'autres ont trouvé tant de cruelles déceptions. Il considère au point de vue de la science les faits sur lesquels sa foi ne lui permet pas d'hésiter un instant, et il parcourt avec une insatiable curiosité le domaine, toujours si vaste, où la pensée reste libre, où l'examen critique a le droit de s'exercer sans péril. Cependant, c'est avec émotion que du sein du port où il s'est réfugié il voit les furieuses tempêtes contre lesquelles lutte sans cesse la science qui veut être uniquement naturelle et humaine ; mais cette émotion n'altère en rien sa sécurité. Les vérités dont il est épris, il les croit comme chrétien, sans cesser de les pénétrer comme penseur. Ceux qu'intéressent ainsi les études morales et que passionnent les invisibles beautés ne redoutent jamais d'avoir un jour de dégoût et d'ennui. C'est même à l'heure où l'enthousiasme du commencement de la vie se refroidit, où la pointe de la curiosité s'émousse sous la lime du temps, qu'apparaissent plus sercines et plus puissantes les forces vives de la pure pensée. Il n'en est pas, en effet, de la raison comme des facultés qui se rapportent à l'imagination ou à l'amour sensible. Dans la sphère de l'ordre physique, c'est au regard qui s'éveille et s'ouvre à la vie que la nature semble surtout lumineuse, ravissante, poétique ; et c'est pour les yeux qui vont s'y fermer à jamais que tout se décolore et s'efface. Sans doute rien n'est changé au dehors, mais nous, nous sommes épuisés et languissants ; et, comme un filet d'eau qui, après avoir longtemps couru avec gaieté, vient se reposer et s'endormir dans un bas-fond, nous sommes sans fraîcheur, sans mouvement, sans limpidité. Au contraire, dans le monde de l'impalpable et de l'absolu, l'ivresse de la première jeunesse est funeste aux calmes et célestes douceurs de la méditation. C'est lorsque la flamme de la passion s'éteint que s'allume un feu plus pur et plus subtil. L'apaisement des sens, l'expérience de l'instabilité des formes extérieures, tout sert à perfectionner le ressort de l'entendement, à tremper et à affiner la conscience, à nous rendre plus capables des réflexions désintéressées et profondes. N'est-ce pas, en effet, avec les cheveux blanchis et les épaules courbées par les ans qu'on aime à se représenter les héros de la vie contemplative ?

Loin donc qu'une religion pleinement dégagée des sens et de la matière éloigne des hautes spéculations, même toute scientifiques, elle y porte vivement la littérature et les arts. Le christianisme sait bien qu'elles contribuent à la dignité de l'âge mûr et qu'elles détachent des pensées mesquines et égoïstes. On ferait donc un injuste et frivole reproche à l'Église, si on prétendait qu'elle est opposée aux progrès des études intellectuelles et morales. Non, la religion qui a

nourri les Augustin, les Pascal, les Bossuet, les Fénelon, les Descartes, les Malebranche, n'est pas l'ennemie de la raison et du savoir. Et à l'heure qu'il est, que ne fait pas le clergé catholique en faveur de la métaphysique délaissée? Assurément ce ne sont ni ses maisons, ni ses séminaires qui lui sacrifient les mathématiques, la chimie, la physiologie. Quelle imprimerie, même nationale, publie en si grand nombre et à si bas compte les scolastiques, les Pères grecs et latins, les philosophes chrétiens, que le fait l'atelier d'un simple prêtre, M. l'abbé Migne? Assurément M. Saisset est trop sensé et trop juste pour accuser le catholicisme d'affaiblir les plus nobles facultés de l'esprit humain, de comprimer les plus légitimes aspirations de notre cœur. Sans doute il a eu de dures paroles pour ceux d'entre nous qui, resserrant outre mesure la liberté et le pouvoir naturels, condamnent sans réserve les tendances cartésiennes du dix-septième siècle, répudient l'enseignement philosophique des Fénelon et des Bossuet. Cela vient probablement de ce qu'il s'exagère encore leur opinion déjà excessive. Il est vrai que le sens large et habituel de la théologie, que les Pères et les Docteurs s'unissent ici avec le critique pour réprover les esprits extrêmes qui voudraient ruiner la science et la morale humaine, afin de tout donner à la grâce et à la foi. C'est même une vérité confirmée par des décisions récentes, que la raison peut démontrer avec certitude et notre propre liberté et la spiritualité de l'âme et l'existence de Dieu <sup>1</sup>. Aussi laissons-nous au traditionalisme illimité le soin de se défendre et de s'expliquer; nous ne sommes pas chargé de l'appuyer, nous qui accordons à la raison et à la liberté tout ce que ne leur retire pas la théologie catholique; et elle est autrement large qu'on ne le prétend quelquefois.

Avant tout, dans l'histoire de ces ardent questions qui touchent aux relations de la science et de la foi, deux choses nous ont toujours paru singulièrement curieuses. C'est d'abord de voir les récents ennemis du cartésianisme se rapprocher insensiblement, dans leurs anathèmes contre l'ordre naturel, la raison humaine et l'art antique, de l'esprit et des tendances de l'évêque d'Ypres. Eux donc qui soupçonnaient à peu près partout des jansénistes et des baïanistes, en affaiblissant sans réserve la puissance de la nature, et en frappant sans relâche sur les lettres profanes, étaient en cela l'écho des Saint-Cyran, des Arnauld, des Quesnel; et, au contraire, leurs adversaires, qu'ils taxaient si légèrement de jansénisme, se trouvaient dans le courant directement opposé au souffle de Port-Royal.

<sup>1</sup> Ratiocinatio Dei existentiam, animæ spiritualitatem, hominis libertatem, cum certitudine probare potest. (*Proposition approuvée par le Saint-Siège, le 11 juin 1851.*)

Mon autre sujet d'étonnement, c'est la prédilection très-marquée de l'école rationaliste et libérale envers les écrivains jansénistes. Quoi! vous louez la lumière naturelle, vous estimez la morale humaine, vous vous inclinez devant les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, et vous n'auriez que des éloges pour des esprits toujours pleins d'un suprême dédain à l'égard de l'imagination, de la science et de l'art, toujours éclatants d'ironie quand il s'agit des efforts de la raison et de la pensée! N'eût-il pas été plus sage d'intervertir les rôles? Les partisans mitigés de l'ancien lamennaisianisme auraient dû prendre en main la cause des anticlassiques et des antilibéraux de Port-Royal, et les philosophes éclectiques auraient dû leur livrer bataille. En effet, n'est-ce pas Jansénius en personne qui a dit : « La philosophie, mère de l'hérésie, est *toujours* aussi la mère de l'erreur, quand elle s'applique à définir les choses divines <sup>1</sup>. » N'est-ce pas l'illustre Pascal qui s'est écrié dans son amère mélancolie : « Toute la dignité de l'homme est en la pensée. Mais qu'est-ce que cette pensée? Qu'elle est sotté <sup>2</sup>! » Et Baius n'a-t-il pas prétendu que les vertus mêmes des philosophes sont des vices <sup>3</sup>? Ne lit-on pas aussi dans l'*Augustinus* que par le péché nous avons perdu non-seulement la faculté de faire le bien, mais encore toute liberté de nous abstenir du mal <sup>4</sup>? Enfin, un logicien plus impitoyable, plus désespérant encore, après avoir passé en revue l'enseignement philosophique des grands hommes du dix-septième siècle, concluait que la raison, toute foi mise à part, ne peut sur aucun point nous faire parvenir à la certitude, et que quiconque s'appuie sur l'évidence doit douter de son être même <sup>5</sup>. Oh! que M. Cousin comprenait donc bien le caractère du jansénisme, lorsqu'il écrivait, dans un important article sur Pascal, que « le génie du jansénisme, c'est le sentiment dominant, non pas de la faiblesse, mais du néant de la nature humaine <sup>6</sup>. » Grâce à Dieu, le génie du jansénisme n'est pas celui de l'Église; et quiconque dirait que la religion ôte toute vertu à la conscience naturelle, toute efficacité à la volonté, celui-là s'inscrirait en faux contre nos Pères, nos Docteurs, nos théologiens les plus accrédités <sup>7</sup>.

<sup>1</sup> *Semper philosophia, quemadmodum mater hæreticorum fuit, ita rerum divinarum arcanis definiendis adhibita, mater errorum est.*

<sup>2</sup> *Pensées*. Édition de M. Havet, p. 391.

<sup>3</sup> *Omnia opera infidelium sunt peccata, et virtutes philosophorum sunt vitia* (25 propos.)

<sup>4</sup> Lib. III, cap. ix, *De statu naturæ lapsæ*.

<sup>5</sup> *Essai sur l'indifférence*, t. IV, p. 228.

<sup>6</sup> *Revue des Deux-Mondes*, décembre 1844.

<sup>7</sup> On peut lire sur le jansénisme les solides et intéressantes leçons faites à la Sorbonne par M. Lavigerie, actuellement évêque de Nancy.

Il est donc légitime, il est donc autorisé l'examen critique des systèmes et des opinions qui agitent le monde savant. On peut donc analyser, étudier, discuter sans trouble, et par la raison et à l'aide de l'expérience, les théories indépendantes. Affirmer que l'Église ne repousse pas l'usage du raisonnement, établir qu'elle reconnaît les vérités naturelles, ce sont là des propositions d'une incontestable évidence ; et pourtant, par malheur, il n'était pas inutile de le rappeler. Car, bien que M. Saisset se plaise justement à répéter qu'un grand nombre de catholiques voient dans la raison une source bien-faisante de lumière et de vérité, quoique insuffisante à remplir l'étendue de notre âme, il semble néanmoins montrer çà et là un regrettable penchant à penser que l'esprit chrétien obscurcit l'idée instinctive d'un Dieu personnel, père du genre humain<sup>1</sup>. Ce n'est pas tout : il croit même qu'on rencontre des théologiens assez aveugles pour regarder la raison comme une puissance satanique et radicalement stérile<sup>2</sup>. Je lui demande humblement pardon ; mais il confond ici la donnée janséniste avec l'esprit catholique. Au surplus, ce n'est pas un théologien, mais un philosophe ennemi déclaré de toute révélation qui a dit « que l'état de réflexion est un état contre nature, et que l'homme qui médite est un animal dépravé. »

Que M. Saisset aime la raison, rien de mieux assurément ; qu'il la considère comme un don du ciel, comme un merveilleux instrument remis aux mains de l'homme, rien de plus exact encore. Mais estime-t-il qu'elle suffise aux besoins de la société ? En d'autres termes, s'unit-il aux écrivains du dix-septième siècle pour admettre la possibilité de moraliser la foule à l'aide de la pensée pure, de nourrir les appétits élevés de la multitude avec le seul pain de la philosophie ? Il s'en garde bien. Selon ce sage esprit, de toutes les chimères la plus creuse, c'est la religion naturelle. En effet, qu'entend-on par ce mot ? Sans doute, un symbole philosophique. Alors, qui le rédigera ? Et d'ailleurs comment parlera-t-il au cœur des enfants, des simples, des ignorants, de l'immense majorité du genre humain ? Et cependant ceux-là aussi ont besoin de Dieu et d'espérances immortelles, qui vivent dans le travail, la souffrance et la misère. De bonne foi, sera-ce avec Kant, avec Feuerbach, avec Schelling, avec Spinoza ou avec le sombre Schopenhauer, qu'on adoucira les misères du pauvre, qu'on le consolera de ses maux, qu'on le réjouira en lui faisant entrevoir un monde où il n'y a ni humiliations morales, ni privations physiques ? Ira-t-on présenter au laboureur affairé, à l'actif ouvrier, au laborieux manœuvre le *Discours sur la méthode*, les dia-

<sup>1</sup> *Essai de philosophie religieuse*, 1859, p. xxii.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. xxi.

logues de Platon ou les traités de Sénèque? Évidemment, il a besoin d'un autre catéchisme. Hélas ! s'il sait lire, et s'il ne goûte plus la foi de ses aïeux, il préférera, je le crains, aux ouvrages profonds et sérieux les feuilles légères qui, flottant au gré du vent, piqueront sa mobile curiosité, ou les écrits ardents qui, se multipliant dans les temps de dégradation morale, embraseront son cerveau et enivreront sa conscience. L'expérience même a démontré, particulièrement en Angleterre, que l'auguste simplicité de la Bible et son bienfaisant langage sont insuffisants ; il faut qu'elle soit fécondée par le ministère spirituel, expliquée et appliquée par son intermédiaire autorisé. Quel homme pratique, dégagé de préjugés, et vivant au sein des populations ouvrières ou des classes agricoles, ne sourirait, si on lui parlait du dessein de confier à la philosophie le soin de satisfaire à cette noble faim des choses surnaturelles dont sont tourmentés le plus ignorant et le plus érudit, le plus misérable et le plus riche, le plus faible et le plus puissant? Ah ! ce n'est pas elle qui peut arracher la multitude au torrent des êtres périssables et des formes fugitives où elle se laisse entraîner pour la transporter dans la sphère des idées immuables ; si la foule ne se nourrit de foi, il faut qu'elle expire dans le vide. M. Saisset le sait bien, et il l'a dit avec une mélancolique ironie qui n'est ni sans charme ni sans pouvoir.

« Au dix-huitième siècle, la religion naturelle était fort à la mode. Cette chimère s'est évanouie au premier souffle de l'expérience. La religion naturelle, telle au moins qu'on l'entendait au dix-huitième siècle, a un malheur suprême, c'est qu'elle n'existe pas ; c'est un être d'imagination et de fantaisie. J'appellerais religion naturelle un certain corps de dogmes religieux et de règles morales qui seraient communes à tout le genre humain, qu'on trouverait identiques, permanents, éternels, chez tous les hommes, sauvages ou civilisés, anciens et modernes. Un tel corps de doctrines ne se trouve nulle part. Quand un éloquent écrivain du siècle dernier prétendit écrire le symbole de la religion naturelle, sous l'inspiration de sa seule conscience, il l'écrivait, en effet, sous la dictée d'une philosophie préparée par le christianisme. Ce n'est pas l'homme de la nature qui parle dans la profession de foi du vicaire savoyard, c'est un prêtre devenu philosophe. L'homme de la nature est encore un être de fantaisie, créé par l'imagination du philosophe du dix-huitième siècle. Ce fantôme s'est évanoui ; que la religion naturelle aille le rejoindre ! »

On ne saurait être plus rigoureux ; mais ce n'est pas nous qui contesterons l'équité de la sentence. M. Saisset, du reste, ne se montre ni moins sévère ni moins juste, dans une question qui touche de plus près encore à la portée pratique et sociale de l'enseignement

<sup>1</sup> *Essais sur la philosophie et la religion*, p. 243.

philosophique ; il peint avec une incisive fermeté la complète impuissance de la science en fait d'action générale sur la formation religieuse et morale du peuple.

« Les âmes d'élite, dit-il, ne sont pas les seules où le sentiment religieux vive et se déploie. Nulle âme humaine n'y est étrangère. L'homme du peuple, courbé sur le sillon, s'arrête pour songer à Dieu, pour se fortifier et se relever dans cette pensée. Il sent peser sur lui et le fardeau de la responsabilité morale et le mystère de la doctrine humaine. Qui lui parlera des choses divines ? Seront-ce les philosophes ? Les philosophes font des livres. Qu'importe au peuple, qui ne les peut lire, et qui, s'il les lisait, ne les comprendrait pas ? Se représente-t-on Kant et Locke prédicateurs de morale et de religion ? D'ailleurs, tout besoin universel de la nature demande un développement régulier. Si ce besoin est laissé à lui-même, il se déprave, il s'égare. Supposez le peuple le plus éclairé de l'Europe moderne privé d'institutions religieuses ; voilà la porte ouverte à toutes les folies. Les sectes vont naître par milliers. Les rues vont se remplir de prophètes et de messies. Chaque père de famille sera pontife d'une religion différente. Si donc la philosophie veut exercer le ministère spirituel, il faudra qu'elle lutte contre cette anarchie des croyances individuelles, qu'elle donne aux hommes un symbole de foi, un catéchisme. Car on ne fera pas lire apparemment aux ouvriers les *Méditations* de Descartes ou la *Théodicée* de Leibnitz. Or, ce catéchisme si nécessaire, qui le composera ? Un concile de philosophes ? Qui leur délèguera leurs pouvoirs ? Qui promulguera leurs décisions ? Cette nouvelle Église se déclarera-t-elle infaillible ? Aura-t-elle un pape ? Quel homme, sachant qu'il n'est qu'un homme, osera dire à ses semblables : Voici l'Évangile, voici le livre de vie et de vérité ? Et s'il en est un assez orgueilleux pour le dire, en trouvera-t-il un qui le veuille croire ? »

On ne peut, on ne doit rien retrancher de ces fortes paroles, tant l'accent de la conviction y retentit, tant la droiture du jugement s'y révèle. Seulement, il faut élargir le cercle de M. Saisset, car la philosophie atteint encore moins d'esprits qu'il ne suppose. L'expérience des hommes le montre, ce n'est pas seulement dans les classes vulgaires et aux prises avec les besoins de la conservation que se présente le fait qu'il vient de relever si spirituellement. Croit-on donc que chez les nations les plus policées des temps modernes il y ait, même dans les rangs élevés de l'aristocratie, de la bourgeoisie, du négoce, de la finance, un nombre très-considérable d'intelligences qui se livrent avec suite aux profondes études métaphysiques ? Imagine-t-on qu'à la Bourse, dans les usines, dans les bureaux, et même dans les salons, Descartes, Leibnitz, Malebranche, Bacon, Platon soient des auteurs fort recherchés et fort goûtés ? Ne serait-ce pas plutôt quel-

<sup>1</sup> *Essais sur la philosophie et la religion*, p. 252.

ques âmes privilégiées, quelques penseurs inutiles, quelques rêveurs solitaires qui viendraient habituellement s'abreuver à ces sources écartées?

S'il en est ainsi, voilà donc la philosophie non-seulement insuffisante à l'égard de l'homme du peuple, comme vous l'avez prouvé, mais encore impuissante de fait sur le torrent des masses cultivées. Hélas! reconnaissons-le, à la plupart d'entre nous il faut moins de travail de tête, de pénibles abstractions. Un récit romanesque aura toujours plus de chances de popularité que la plus délicate analyse psychologique ou la plus savante construction métaphysique. Ce n'est pas que cette minorité livrée à la poursuite de l'idéal divin en soit moins digne de respect; au contraire, rompre ainsi avec le monde et ses enivremens, se séquestrer, comme un anachorète, dans l'infranchissable retraite où « la science vend chèrement ce qu'on croit qu'elle donne, » c'est faire preuve de largeur d'âme, c'est se montrer supérieur aux vulgaires satisfactions ou aux ambitions mesquines de la vie commune. Cependant, il n'en est pas moins vrai que le pouvoir de la pensée philosophique, de la haute réflexion n'est pas si étendu qu'on le suppose parfois; et, en résumé, il n'embrasse pas plus le tourbillon des gens d'affaires ou de loisir qu'il ne comprend l'espace où s'agit l'activité manuelle.

Reste, sans doute, la jeunesse des écoles et des lycées. A Dieu ne plaise que j'aboutisse ici aux fâcheuses prédictions de M. Renan et que j'entrevoie pour la métaphysique un aussi noir avenir. Libre à ceux qui, ainsi que lui, bornent toute science et toute aspiration au monde présent, de prophétiser la ruine des généreuses, des libérales doctrines. Quant à moi, j'ai toujours cru que verser sur les âmes enthousiastes qui s'ouvrent à la vie les flots limpides d'un chaud spiritualisme, c'est leur préparer de pures destinées et une inaltérable paix. Que sur elles coulent donc à pleins bords l'art, la poésie, l'idéal; elles s'en imprégneront avidement. Et j'appelle de mes vœux les plus sincères le jour où, rentrant pleinement dans nos collèges, l'enseignement métaphysique initiera les jeunes raisons aux nobles études qui furent la passion et la gloire des Bossuet, des Descartes, des Fénelon, des Malebranche, des Pascal, des Leibnitz. Ce serait surtout aux futurs chimistes, aux futurs ingénieurs, aux futurs industriels que seraient profitables les travaux où s'exerce la pure intelligence. Ah! ce monde physique, si attrayant que vous le fassiez, ne sera jamais qu'un pâle reflet des horizons immenses que colorent les rayons du soleil éternel, qu'échauffent les feux de l'amour infini. Vous aurez beau dire, une goutte de lumière qui tombe d'en haut et qui touche le cœur vaut mieux pour le bonheur que les plus brillantes combinaisons de la mécanique. Que l'art et la philosophie

viennent donc s'unir pour féconder les esprits et les préparer à porter les fleurs et les fruits de la vraie science. Ne serait-il pas désespérant de voir nos enfants quitter le lycée sans avoir un peu réfléchi sur les divers ressorts de leur âme et sur ses sublimes aspirations? C'est, en vérité, bien assez qu'ils ne sachent pas un mot d'archéologie, de peinture, de sculpture, qu'ils ignorent notre moyen âge, et qu'ils n'entendent jamais parler de Lesueur, du Poussin, de Sarrazin, de Girardon, de Pujet. Mais, malgré tout, quelque juste pouvoir qu'on attribue à la science, M. Saisset ne prétend pas apparemment que, dépouillée de l'enseignement et du sentiment religieux, elle ait assez de force pour maintenir dans le calme et dans l'ordre tous les instincts opposés qui fermentent et qui bouillonnent dans une frêle et naissante conscience. Au surplus, en venant se mêler à la vie ordinaire, le jeune homme devra forcément ou suivre la voie commune ou prendre ces sentiers écartés que fréquentent seuls quelques rares initiés. Voilà donc clairement l'action directe et efficace de la métaphysique restreinte au très-petit nombre. D'ailleurs, à côté de la philosophie, M. Saisset a nettement reconnu qu'une religion positive est indispensable à l'humanité. Mais cette religion doit être ou vraie ou fausse. Si elle est fausse, l'homme est donc fatalement le jouet d'une chimère, et Dieu se plaît à le repaître d'illusions ; si elle est vraie, elle a, par là même, une autorité universelle et exige l'attention et le respect de tous. Irez-vous dire avec le disciple français de Feuerbach que, fruit des aspirations et des évolutions morales et poétiques du genre humain, toute religion a sa part d'erreur comme de vérité? Alors l'observation vous détromperait, puisqu'elle vous montre les religions qui se divisent le globe s'excluant les unes les autres et marchant dans des routes contraires. Au reste, l'histoire fait voir qu'elles sont le résultat, non d'une longue suite de générations, mais d'une impulsion première et unique. Et d'ailleurs, ce n'est pas le spiritualisme qui admet une vérité absolue et fixe, un Dieu juste et bienfaisant, dont la conclusion logique aboutirait à la nécessité de dogmes changeants selon les latitudes et selon les siècles. Cela semble suffire pour prouver qu'il y a au-dessus de la philosophie une science divine plus générale, plus pratique, plus puissante, avec laquelle il faut compter.

## II

Nous devons maintenant pénétrer au cœur même de la métaphysique de M. Saisset; ouvrons donc son *Essai sur la philosophie religieuse*, car c'est là que sa pensée ressort avec sa plus lumineuse netteté et dans son plus vigoureux relief.

Par quels moyens naturels la science peut-elle atteindre le divin? Le génie de la pure philosophie est-il condamné à voir partout l'infini ou à ne le voir nulle part? La raison livrée à ses seules forces sera-t-elle emportée par un irrésistible courant vers les mers sans fonds du panthéisme mystique ou du panthéisme naturaliste? Ou bien la métaphysique peut-elle dégager avec certitude l'idée d'un Dieu personnel, indépendant, souverainement juste et bon, auteur de toute vie et de toute intelligence? Après avoir agité, pressé, étudié sous leurs faces variées ces redoutables problèmes de l'esprit humain, l'auteur de l'*Essai de philosophie religieuse* conclut que la lumière naturelle nous montre sûrement l'existence de deux mondes distincts, celui des choses éternelles, immuables, absolues, et celui des formes contingentes, mobiles, relatives.

A moins de nier la philosophie, de répudier la science et l'observation, il faut nécessairement recevoir la conclusion de M. Saisset. Il n'y a en effet que deux théories imaginables qu'on lui puisse opposer : un naturalisme absolu ou un mysticisme excessif. C'est d'abord le système de MM. Feuerbach et Renan : *pensant qu'il n'est pas dans l'univers d'intelligence supérieure à celle de l'homme, et que l'absolu de la justice et de la raison ne se manifeste que dans l'humanité*<sup>4</sup>, ils sont amenés par là même à repousser la possibilité de l'ordre divin et de la science métaphysique. Viendraient ensuite les prétentions de ceux qui, voulant au nom d'une religion mal entendue, anéantir les facultés naturelles de connaître et de penser, aboutiraient, eux aussi, à détruire toute philosophie véritable. Il est évident que le catholicisme condamne aussi bien les excès des mystiques que ceux

<sup>4</sup> Voici les propres paroles de M. Renan : (*Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1860, *Avenir de la métaphysique*, p. 374 et p. 384.) « Pour moi, je pense qu'il n'est pas dans l'univers d'intelligence supérieure à celle de l'homme... » « L'absolu de la justice et de la raison ne se manifeste que dans l'humanité; envisagé hors de l'humanité, cet absolu n'est qu'une abstraction; envisagé dans l'humanité, il est une réalité »

des naturalistes. Il y a des vérités accessibles à la pure raison : la bonne théologie, loin d'éteindre la lumière de la philosophie, s'en sert avec grand profit ; ce sont deux sciences à part qui s'entr'aident mutuellement. Le sage chrétien embrasse donc ces deux cercles de vérités dont l'un est à la portée de la raison et dont l'autre la dépasse<sup>1</sup>. En effet, les Pères des quatre premiers siècles de l'Église n'ont-ils pas goûté le néoplatonisme et ne se sont-ils pas quelquefois appuyés sur ses spéculations ? De son côté, la scolastique du moyen âge n'a-t-elle pas invoqué la méthode et les définitions d'Aristote ? Sans doute, en s'appliquant aux recherches critiques, en poursuivant, selon sa mesure, la science humaine, l'homme de foi est toujours soutenu par ses convictions surnaturelles, tandis que le rationaliste absolu est condamné souvent à désirer avec un certain mélange de crainte et de trouble. En nous ouvrant un jour son cœur, saint Augustin a peint d'une manière admirable l'état d'âme de tout esprit religieux qu'enflamme l'amour de la philosophie. « J'ai trente-deux ans, dit-il ; plein de dédain à l'égard de ce que le vulgaire estime, je veux m'appliquer à la science humaine. D'une part, est l'autorité du Christ dont rien au monde ne me saura séparer ; mais d'autre part il y a des vérités que peut atteindre l'effort de la raison ; aussi je désire impatientement posséder le vrai, non-seulement par la foi, mais encore par l'intelligence ; et j'espère trouver dans Platon des vues qui ne soient pas contraires à nos doctrines<sup>2</sup>. » Que ce ton est juste, sobre, plein d'estime pour la science humaine (*humana sapientia*) qui, elle aussi, est un don et un rayonnement d'en haut, domine avec sérénité ces déclamations frivoles dont on se plaît souvent à accabler la philosophie et l'antiquité !

Osons maintenant dire tout ce que nous pensons : les conclusions de M. Saisset sont excellentes, mais, tout en voulant se séparer de la tradition religieuse, n'y revient-il pas plus qu'il ne pense ; et ayant sous les yeux l'idéal d'une métaphysique élevée, généreuse, morale, agissant vigoureusement sur les consciences, ne se rapproche-t-il pas du type de la philosophie chrétienne ? Voyez plutôt : quels sont les noms qui brillent au début de son *Essai*, où va-t-il chercher à retrouver la sève spiritualiste ? Quatre génies surtout l'inspirent et le guident : Descartes, Malebranche, Newton, Leibnitz ; il presse sévèrement leur enseignement, rejette ce qu'il a de trop absolu et de trop particulier, et finit, comme nous allons le voir, par exprimer et re-

<sup>1</sup> Duplici veritate divinarum intelligibilium existente, una ad quam rationis inquisitio pertingere potest, altera quæ omne ingenium humanæ rationis excedit. (Saint Thomas d'Aquin, *Contra gentes*, cap. iv.)

<sup>2</sup> *Contr. Academ.*, Ed. Gaume, t. I, p. 487.

cevoir le suc le plus pur de leur doctrine. En vérité, prenez garde, car vous voilà précisément d'accord avec Bossuet, ce parfait représentant de la métaphysique chrétienne. Certes, nous ne nous plaindrons pas d'un tel résultat; en voyant sous le ciseau de l'artiste, à mesure que se dégage l'idéal céleste, apparaître de plus en plus accusés les traits mêmes du génie de la philosophie chrétienne, nous constatons seulement qu'au fond toute âme sincère, vivant dans la société moderne, est plus près qu'elle ne croit du Dieu de l'Évangile. C'est à un spectacle intéressant que nous convions nos lecteurs, en les invitant à contempler comment la science séparée est venue, en se servant des procédés les plus perfectionnés et poussée par le souffle d'un talent original, aborder aux rives mêmes que baigne le large fleuve de l'enseignement catholique.

Tout homme qui réfléchit se trouve en présence de deux types d'existence profondément opposés. Si nous nous élevons sur quelque point culminant des Alpes ou des Pyrénées, en apercevant à nos pieds dans les immenses lointains, les rivières qui roulent leurs eaux rapides et les forêts qui secouent leurs mobiles feuillages, en pensant à la foule des êtres animés qui frémissent au fond des vallées, nous voyons que ce monde est un composé de formes fugitives, changeantes, légères. C'est avec une vitesse effroyable que ces torrents qui se détachent des glaciers tombent le long des flancs décharnés de la montagne; toute vie court avec autant d'empressement vers les abîmes mystérieux où elle se perd. L'horrible chimie, par son implacable analyse, nous montre que les corps organiques ne sont que des agrégats de solides, de liquides et de gaz qui se renouvellent sans cesse jusqu'à ce qu'un souffle les dissipe et les rende aux éléments d'où ils viennent. Voilà donc déjà un premier type de l'existence; elle se révèle dans l'espace et dans le temps, mesurée et passagère, relative et variable. C'est la sphère de la naissance et de la mort, c'est le cercle où se jouent des figures toujours diverses. Notre pensée elle-même qui embrasse ces flots inconsistants des phénomènes sensibles se sent née d'hier, troublée, dépendante. Mais bien au delà de ce monde fuyant et mobile nous apparaît l'idée d'une existence à qui rien ne manque, dont rien n'obscurcit la sérénité, sur qui ni la durée ni l'espace n'ont d'action. Autour de moi et en moi, je sens partout des limites, des défauts, des contradictions. Dans les sublimes régions où éclate le rayon de l'infini, je conçois une vie pleine et intarissable, une puissance sans rivages, une beauté pure et sans tache, un bien complet et sans mélange. Nulle conscience ne saurait rester entièrement étrangère à ces deux mondes divers. En vain un Plotin, un Malebranche, un Fénelon parfois, ravis par les substances invisibles, voudraient perdre le sentiment et de leur propre individualité

et de l'univers physique ; à eux la variabilité de la destinée humaine, la faiblesse de la nature viennent violemment rappeler la réalité des choses finies. D'autre part, quelques intelligences, entraînées par le torrent des choses qui passent, essayent de détourner les regards des horizons où brille l'idée du divin, une émotion vive ou un éclair perçant les ramènent, pour un moment du moins, à la pensée de l'immuable, de l'éternel, de l'inévitable.

« Chaque fois, dit M. Saisset dans sa *première méditation*, que j'envisage mon être comme radicalement incomplet et incapable d'exister par soi, je vois apparaître dans mon âme l'idée de l'être parfait. Je le conçois comme accompli dans toutes les puissances infinies de son être. Tandis que je fais effort, à travers la durée qui s'écoule, pour rassembler les fragments de ma vie et réaliser imparfaitement quelques-unes de mes puissances, lui, concentré dans un présent immuable, jouit de la plénitude absolu de son être éternellement épanoui. Je trouve partout des limites, soit dans les êtres qui m'entourent et me pressent, soit dans le nombre, la forme et le degré de mes puissances. Il est, lui, l'être sans limites, l'être unique en son genre, l'être à qui rien ne peut manquer. Toutes les puissances de la vie sont en lui, tant celles que je connais que celles en nombre infini dont je n'ai aucune idée. Inégales et bornées dans les êtres incomplets, elles y sont en proie à la lutte, à la négation, au désaccord. En lui, tout est infini, positif, plein, égal, unique, harmonieux. Cette plénitude, cette harmonie, cette unité de toutes les puissances de l'être, voilà le bien suprême, voilà le beau absolu, voilà l'Être des êtres, voilà Dieu. Cette idée de l'être parfait me ravit. Qu'elle est vaste et sublime ! Mais n'est-elle pas trop loin de moi ? Tant s'en faut, elle en est aussi près que possible. Plongé dans le mouvement des choses qui passent, je puis me laisser un instant séduire à leur attrait ; je puis, amoureux de moi-même, être quelquefois ébloui, enivré du sentiment de mon énergie ; mais c'est que je ne regarde qu'à la surface. Dès que je rentre en moi, dès que je m'examine dans mon fond, je suis épouvanté de la faiblesse, de l'inconsistance, de l'incurable fragilité de mon être, et je sens qu'il s'évanouirait s'il n'était appuyé sur l'Être véritable. Il n'y a là aucun effort d'esprit, aucun circuit de pensée, aucun raisonnement ; il y a là un élan soudain, spontané, irrésistible de mon âme imparfaite se rapportant à son principe éternel, se sentant être et vivre par lui <sup>1</sup>. »

Par là, du premier pas, la philosophie touche à une région supérieure au raisonnement, à la région des notions évidentes et primitives. La loi de toute pensée, de toute science, de toute certitude possible, c'est de se reposer sur ces principes communs hors desquels il ne peut plus y avoir que doute et confusion. Ainsi, baignée dans l'éther lumineux des idées immuables, la raison distingue avec netteté ces deux sphères, si essentiellement différentes, dont l'une,

<sup>1</sup> *Essai de philosophie religieuse, première méditation*, p. 529.

rayonnante d'une pure splendeur, éclaire tous les esprits, comme le soleil éclaire tous les corps, et dont l'autre, naturellement obscure, emprunte son jour et sa couleur des reflets de la première. C'est en se plaçant aux mêmes hauteurs, c'est en usant des mêmes procédés, nécessaires du reste à l'intelligence humaine, que Bossuet se demandait, dès le début de ses incomparables *Élévations* : « Pourquoi l'imparfait serait-il et le parfait ne serait-il pas ? c'est-à-dire pourquoi ce qui tient plus du néant serait-il, et ce qui n'en tient rien du tout ne serait pas ? » De là, en s'abandonnant aux choses philosophiques, il est indispensable de commencer par rentrer en soi-même pour observer, classer, étudier sous chacune de leurs faces, les notions primitives, bases de la raison ; ce recensement exact et consciencieux, cette sorte d'état de lieux intellectuel et moral, est malheureusement trop souvent négligé. Cependant, ce n'est qu'avec ces éléments que la science peut échafauder ses constructions, la réflexion élaborer ses systèmes. Il faut évidemment prendre au fond de l'âme humaine ce qui s'y rencontre, partout et toujours, pour le faire reluire par le travail et l'étendre par la déduction. Un sourd de naissance n'imaginera jamais les merveilles de l'harmonie, et un aveugle ne comprendra rien aux admirables effets des arts du dessin : si l'on suppose possible un homme qui n'ait pas l'idée de l'immuable, du parfait, de l'immense, il est clair qu'on lui parlerait inutilement métaphysique ; mais c'est là une hypothèse chimérique. Aussi, lorsque Bossuet, étonné de voir l'étrange ignorance de l'humanité à l'égard de Celui dont ses entrailles portent l'idée avec celle de la perfection, recherche la cause de cet oubli, il la trouve justement dans le manque d'application à nos idées pures. « D'où vient cela, dit-il, si ce n'est par un défaut d'attention, et parce que l'homme livré aux sens et à l'imagination ne peut pas ou ne veut pas se recueillir en soi-même, ni s'attacher aux idées pures dont son esprit, embarrassé d'images grossières, ne peut porter la vérité simple <sup>1</sup> ? »

Nous voilà donc en présence d'un être parfait, souverainement indépendant des lois de l'étendue et de la durée ; mais un tel être est-il, par quelque point, accessible à la raison <sup>2</sup> ? De curieux esprits, en confessant avoir foi, au delà des réalités compréhensibles, à quelque chose d'inconditionnel, prétendent que ce monde de l'absolu ne saurait aucunement appartenir au domaine de la science. Car, avancent-ils, la pensée s'exerce sur la différence, la distinction, le changement, comment donc aurait-elle prise sur l'unité, l'indivisible, l'invariable ? Ainsi, aux yeux de ces sceptiques raffinés, la

<sup>1</sup> *Élévations*, III.

<sup>2</sup> *Essais*, II<sup>e</sup> méditation, p. 355.

condition même de l'idée est la détermination. Mais, lors même que nous conviendrions avec eux que l'indéterminé échappe à notre esprit, qu'en conclure de bonne foi? Quoi de plus vraiment déterminé que l'être complet, caché, au-dessus de toute évolution? Au contraire, le fini, le mobile, le relatif, c'est ce qui est essentiellement borné, c'est-à-dire soumis par sa nature même à l'accroissement et à la diminution. Je puis toujours, par supposition, circonscrire ou développer une existence limitée. Il n'en est pas ainsi de ce qui n'a point de bornes; évidemment on ne saurait ni le resserrer ni l'étendre. L'infini est autrement que nous; néanmoins nous le concevons comme premier principe de la vie; et nous transportons en lui, comme dans sa plénitude, tout ce que nous voyons en nous et autour de nous de positif et de vrai. La difficulté de l'esprit humain est à l'égard du temps et de l'espace qui sont au fond de notre pensée et dont nous ne pouvons nous débarrasser qu'avec peine. On nous demandera sans doute pourquoi nous les éliminons de l'infini. « Je réponds, dit M. Saisset, que le temps et l'espace ne sont pas des choses réelles, mais des choses idéales. » Cette réponse, nous l'avouons, ne nous satisfait guère. Car où est la distinction ici entre les choses réelles et les choses idéales? Et sur quel motif vous fondez-vous pour reléguer ainsi l'espace et le temps parmi les choses idéales, c'est-à-dire probablement parmi les idées toutes subjectives? Au contraire, il me semble qu'ils nous apparaissent l'un et l'autre comme choses très-réelles, mais relatives, soumises à la succession, à la division, au développement, en un mot, comme réunissant les caractères du fini. Et voilà pourquoi nous ne les mettons pas dans l'être sans limitation et sans imperfection.

Quant à ces désespérants et éternels ennemis de la certitude humaine qui soutiennent que le monde divin, s'il existe, est inaccessible à la raison, on est étrangement surpris de les entendre sans cesse invoquer la morale, l'art, la philosophie, la religion, comme possédant un fonds commun de vérité et de beauté. Pourtant vous déclarez que la pensée ne saisit que le contingent, le relatif, le changeant; alors qu'est-ce donc que l'idéal, que la grande moralité, que le beau céleste dont vous parlez à chaque page de vos écrits? Le vrai serait-il à vos yeux aussi mobile, aussi variable, aussi impossible à fixer que les légères vapeurs de l'aurore? Mais n'est-ce point vous plutôt qui, semblables à l'antique Protée, cherchez à fuir les étreintes de la conscience et de la raison, et faut-il que le bon sens et la logique vous pressent étroitement pour vous forcer à rendre vos tristes oracles? Croyez-moi, laissez à ce vulgaire que vous méprisez si délicieusement, à ce genre humain que vous méprisez avec une si amère volupté, ces mots de divin, d'immuable, de reli-

gieux qui, dans votre langage, ne signifient rien, puisque vous considérez le christianisme et la métaphysique comme une affaire de goût et d'imagination ; et livrez-vous à pleines voiles à ces recherches inutiles, sans but comme sans avenir, que vous aimez et que vous vantez. Inutiles, à coup sûr, car à vos yeux il n'y a rien de consistant et d'absolu ; et, avec Pyrrhon, vous croyez que rien ne demeure et que tout est conditionnel. Cette métaphysique à laquelle vous vous plaisez à prédire de si lamentables destinées n'a-t-elle pas, en vérité, des bases plus certaines et plus humaines que cette critique altière et humoriste qui s'appuie avec négligence sur les nuances charmantes, mais fragiles, de la fantaisie ? Ah ! soyez poète, peintre, artiste, à la bonne heure ; les dons pittoresques, mélancoliques, changeants de votre esprit brilleront avec éclat ; mais la philosophie demande plus de suite, plus de dévouement unique, plus de concentration et de fixité dans les desseins. La science n'est pas un parterre où l'on peut indéfiniment courir de fleur en fleur sans s'attacher à aucune. Mais ces tons légers et ondoyants, ces gouttes de rosée qui miroitent, ces ombres qui fuient, feraient un ravissant effet dans un poème ou sur la toile ; en métaphysique il faut, au contraire, des traits vigoureux et puissants ; les couleurs les plus tendres et les images les plus délicates s'évanouissent rapidement devant la sévère énergie de la raison, qui dissipe les obscurités et fait place à la vérité toujours vivante et toujours immuable.

Ainsi éclairé par l'évidence, qui descend des horizons de la splendeur infinie, M. Saisset considère à loisir l'idée de Dieu dont il s'est démontré la réalité, s'en imprègne et s'en nourrit. C'est alors que son style prend une chaleur, une animation, un coloris de plus en plus pénétrants. Le cœur, ému par le sentiment du beau céleste, se répand au dehors. Le voyageur qui a dépassé la région des brouillards et des vapeurs, réjouit par les rayons d'un bienfaisant soleil, se livre aux accents contenus de l'admiration. Et comment en serait-il autrement ? Quand on touche au port longtemps désiré, longtemps poursuivi, n'est-ce pas l'heure de laisser éclater l'allégresse ?

*Ceu pressæ quum jam portum tetigere carinæ  
Puppibus et læti nautæ imposuere coronas.*

Dans ces moments solennels, le langage élevé, ardent, abondant de M. Saisset, me rappelle ce mot exquis de Joubert : « La joie que causent la vérité et les belles pensées se fait sentir dans les paroles avec lesquelles on les exprime. »

Cependant, à peine établi dans l'idée de Dieu, il faut en sortir pour jeter un coup d'œil sur l'univers et y chercher quelques indices du

génie éternel. Tantôt, avec Képler et Newton, on contemple les imposantes et harmonieuses révolutions des globes célestes et on bénit l'ineffable artiste qui dirige leur immense concert. Tantôt, à la suite des Bonnet et des Cuvier, le regard s'arrête sur la poésie, moins sublimée, mais plus délicate et plus variée, de la vie à ses différents degrés. Voici, par exemple, au fond de l'Océan, une végétation animée qui s'élève sous les formes les plus charmantes et se colore des nuances les plus pures, chef-d'œuvre d'un nombre incalculable de frères animalcules, nullipores orangés, gorgones lilas, isabelles irisées, anémones aux teintes pâlissantes. Cette faune microscopique, malgré sa grâce mélancolique et mystérieuse, est pourtant peu de chose encore en face de ces éblouissants insectes qui se baignent dans l'air lumineux des tropiques ou qui se plongent dans les flots odorants de la flore équatoriale. Mais l'attention du méditatif ne se tourne ainsi vers les existences finies que pour rafraîchir et éveiller l'idéal qu'il porte en lui, et revenir, l'âme plus touchée et l'esprit plus vif, vers l'adorable sphère du beau suprême. Si la beauté peut se définir l'unité dans la variété, ce monde créé ne cesse de nous en présenter de merveilleuses images. Qu'on choisisse si on veut, parmi les plantes, une famille naturelle, les lilacées par exemple : quel air de parenté, quels traits communs, et néanmoins quelle inépuisable diversité dans ces jacinthes, ces glaïeuls, ces tulipes, ces narcisses, ces iris, ces ornithogales ; leur port, leurs feuilles, leurs corolles, avec une même physionomie générale, ont des caractères particuliers et des nuances propres qui se modifient à l'infini. Et ces mousses elles-mêmes qui tapissent de leur moelleux velours les rochers, les troncs d'arbres, la terre des bois et des collines et parfois le fond des eaux, regardez-les de près, rien n'est plus ressemblant et rien ne diffère plus ; tiges, rosettes terminales, couleurs même, tout montre la main d'un peintre, d'un ciseleur, d'un mécanicien dont la fécondité ne tarit pas. A côté la flore vivante des insectes offre également aux yeux cette même loi constante d'un type premier auquel vient se rattacher une multitude prodigieuse d'espèces distinctes : ouvrez les cartons d'une riche collection entomologique ; vous serez ravi à la vue de ces nombreuses tribus de coléoptères qui, avec une forme analogue, vous donne un spectacle si plein de contrastes. Suivez de l'œil ces longues lignes de cétoines réunies de tous les points du globe ; les unes sont revêtues de lames luisantes ainsi que l'or ; les autres ont les tons mats de l'argent niellé ; il y en a de parsemées de poudre de diamant, de rubis et d'émeraude ; celles-ci sont toutes chargées de broderies, de guirlandes et de franges ; celles-là laissent ressortir de lourds reliefs à la manière des vieilles faïences ; en voici qui étalent avec élégance les chauds et chatoyants reflets des étoffes orientales ; quelques-unes

enfin portent modestement les robes les plus simples et les plus unies.

Si on se dérobe au brillant et mobile tableau des choses sensibles pour descendre dans la pure conscience, on est attiré par un autre ordre de beauté ; tandis que le corps obéit avec une instinctive flexibilité aux règles si multipliées et si fines des attractions et des répulsions physiques ou chimiques, l'âme éprouve l'effet des grandes lois intellectuelles et morales qui la régissent. C'est là, c'est dans ce monde des forces libres, qu'éclatent, avec un fonds commun, les plus nettes distinctions. Mon être moral, épris d'amour pour l'ordre et l'équitable, chargé de la responsabilité de ses actes, sent bien qu'il est nécessairement soumis à des devoirs et qu'il possède d'incontestables droits. Il sait, en même temps, que les autres hommes ont tous et le même fardeau et les mêmes privilèges. Partout, dans le domaine des choses physiques comme dans le cercle de l'immatériel, brille donc un plan d'une justesse accomplie. La raison ne peut supposer qu'aucune intelligence ne préside à cet admirable accord qui règne dans les mouvements des corps célestes et qu'aucune volonté ne gouverne ces sévères et souples harmonies de la vie végétale ou animale, pas plus qu'elle ne peut croire que les rayons de vérité, de beauté et de bonté, épars dans nos cœurs et dans nos intelligences, ne viennent primitivement d'une cause souveraine et unique. Ainsi l'esprit, jouissant de l'idée de Dieu que rien de particulier et de relatif ne saurait donner à l'homme, ressaisit de tous côtés des traces qui l'aident à mieux faire ressortir cette merveilleuse et sainte idée, et à s'avancer de plus en plus dans la connaissance du monde absolu. « Cercle ravissant à décrire et qui recommence toujours. On le quitte, on le reprend ; on s'y plonge, on en sort. Qu'importe que tout le monde l'achève ? Notre devoir, notre bonheur sont d'y tenir et non de le tracer<sup>1</sup>. »

Voilà donc le philosophe amené à reconnaître la Providence ; il ira même jusqu'à déclarer juste et naturelle la prière qui adore en esprit, qui s'abaisse devant l'arbitre souverain des choses, qui s'unit à la volonté de la sagesse éternelle. « L'âme, dit M. Saisset, élevée au-dessus d'elle-même, au-dessus de ses vœux inquiets et de ses maux fugitifs, s'écrie : O mon père, que votre volonté soit faite<sup>2</sup>. » Certes, il n'y a rien là que de légitime et de chrétien. Mais en admettant la valeur morale des premières paroles de l'oraison évangélique, en répétant avec nous le divin *Fiat voluntas tua*, le métaphysicien rejette comme enfantins et égoïstes les vœux qui réclameraient de la miséri-

<sup>1</sup> *Pensées de Joubert*, I, 2.

<sup>2</sup> *Essais*, p. 487.

corde infinie quelque bienveillance ou quelque appui particulier. « Comment demander ceci ou cela à celui qui sait mieux que nous quel est notre bien<sup>1</sup>? » M. Saisset ne sent-il pas que ces suppliantes aspirations sont universelles et instinctives, qu'elles partent du fond de nos entrailles? Et par-dessus tout la grande moralité n'est-elle pas intéressée à ce que nous ne nous contentions pas de l'aveugle et fatale soumission de l'islamisme? En ce monde, chaque volonté a son rôle libre, sa part d'action. Pour les bien remplir, il ne suffit pas de dire : « à la volonté de Dieu ou ce qui est écrit est écrit ; » il faut en outre agir par soi-même, lutter contre les mauvaises inspirations, développer les sentiments généreux et élevés. Or, dans ce travail moral, dans ces continuels efforts de la conscience réagissant contre l'instinct grossier, qu'est-ce qui empêche d'appeler l'aide du ciel? Dieu, objectez-vous, connaît nos besoins; sans doute, mais ne sait-il pas aussi que notre corps réclame impérieusement et un vêtement et un aliment? et cependant il ne nous les donne qu'au prix de labeurs obstinés. Pourquoi, de son côté, l'âme n'aurait-elle pas à gagner le pain immatériel qui la nourrit et la force qui la soutient, en implorant la bonté du père commun des hommes? Pourquoi ce Dieu qui, selon vous et suivant la raison, voit et domine toutes choses, n'accorderait-il pas un secours plus direct à une intelligence attentive et à un cœur droit? Si la vertu, si la conscience, si le mérite ne sont pas des chimères, l'éternel rémunérateur a des récompenses spéciales en faveur des âmes justes et bienfaisantes qui accomplissent courageusement le travail de la vie; pourquoi n'aurait-il pas de même un don spécial de grâce et de tendresse pour répondre à leurs pieuses demandes, à leurs vœux confiants? Ni la science ni la puissance divines ne s'y opposent. C'est que le système philosophique de M. Saisset repousse la possibilité d'un ordre surnaturel. À ses yeux l'intelligence infinie a fixé les rapports des êtres d'une manière invariable et nécessaire; il s'est lié par des chaînes indissolubles. La grande charte de nos devoirs et de nos libertés est signée *ne varietur*. Mais Dieu n'est pas un législateur particulier qui, ayant dressé le code qui régit le monde, puisse ensuite se retirer et s'abstraire de son œuvre; ce n'est pas non plus un être immobile et solitaire qui n'ait ni pouvoir ni gouvernement en dehors de l'acte premier. C'est un souverain vivant et présent qui dirige nos consciences, tout en leur laissant libre la sphère des dévouements et de l'amour, et très-capable, si elles le désirent, de les aider à se débarrasser des obstacles où elles se jettent parfois. Si une construction philosophique aboutissait à regarder comme impossible l'action directe de la Provi-

<sup>1</sup> *Essais*, p. 487.

dence et comme puéril l'humble exposé de nos besoins, que deviendrait la religion et quelle serait sa portée? La métaphysique spiritualiste ne saurait apparemment avoir pour dernier mot la prière du fatalisme oriental. Dieu, je le reconnais, n'a rien de contingent ; mais, du moment qu'il a créé des êtres doués de liberté et de moralité, il a dû évidemment savoir comment leur énergie particulière, leur mérite et aussi leur prière s'accorderaient avec l'éternelle immutabilité. Tout rentre, même l'exception, dans le cercle de ses invariables desseins et de ses suprêmes prévisions. Quant à nous, Dieu nous paraît si grand, si bon, si présent, qu'il peut toujours s'incliner vers un cœur pur et se communiquer à lui avec une complaisance singulière. J'ai beau faire, je ne parviens pas à comprendre comment un homme qui peut agir d'une façon libre, morale et méritoire, serait incapable de recevoir, si de grands intérêts l'exigent, un rayon et une grâce d'en haut, même en dehors de l'ordre habituel.

Après avoir suivi M. Saisset jusqu'au bout de ses expositions métaphysiques, nous n'avons plus qu'à le considérer en face des adversaires de ses doctrines, c'est-à-dire des partisans du panthéisme à ses divers degrés ; c'est une des parties les plus brillantes et des plus honorables de sa carrière littéraire et scientifique que ce combat qu'il livre, sans se lasser de ses succès, aux étranges spéculations de la critique allemande ; on assistera donc avec intérêt et avec plaisir à ces luttes difficiles, en admirant le ferme coup d'œil, la tactique sûre, l'art profond et par-dessus tout l'esprit loyal et modéré du champion de la personnalité divine.

### III

Le savant historien de la philosophie cartésienne, M. Francisque Bouillier, a fort spirituellement opposé le *Spinosas* de M. Saisset au *Spinosas* de Boulainvilliers. En publiant ce qu'il appelait hypocritement sa *Réfutation des erreurs de Benoît Spinosas*, le comte de Boulainvilliers avait simplement cherché à propager le livre « le plus dangereux, disait-il dans sa malicieuse préface, qui ait été écrit contre la religion. » M. Saisset est plus sincère, et personne ne le soupçonnera d'arrière-pensée en faveur du spinosisme. A sa fidèle traduction des œuvres du philosophe hollandais, il a joint une critique rigoureuse de ses opinions aussi bien qu'une fine analyse de son système. Élevant même la question bien au-dessus d'une théorie person-

nelle, il dépasse les horizons du spinosisme pour atteindre tous les problèmes complexes que soulève le panthéisme de l'Allemagne contemporaine.

Il faut que le panthéisme ait de puissants enchantements pour avoir ainsi enivré cette contemplative Germanie et séduit, même bien loin du Rhin et de la Sprée, des intelligences distinguées et de nobles cœurs. Son rapide progrès est un curieux objet à proposer aux méditations de l'homme qui pense ; il semblerait même un rêve éblouissant si l'histoire ne nous apprenait avec quelle électrique vitesse se peuvent communiquer les plus étranges infatuations. Il y a des époques qui ont leur monomanie, bonne ou mauvaise : le panthéisme a eu son ère. Mais déjà au période de la première ivresse succède l'heure de la froide réflexion. Né avec Kant, il est arrivé à travers les évolutions de Fichte et de Schelling, à son dernier développement dans l'hégélianisme. En se formulant de plus en plus sévèrement, il a perdu sa poésie primitive ; lorsqu'il restait encore à déchiffrer quelque chose de son avenir, il avait tous ces charmes mystérieux qui s'attachent à la jeunesse. On se promettait une science absolue, on espérait trouver le dernier mot du sphinx. Kant s'était donné comme le Copernic du monde des idées ; jusqu'à lui on subordonnait la pensée aux êtres ; lui subordonne, au contraire, les choses à la pensée. A quel ravissant et divin spectacle l'esprit humain se croyait convié ! On ne comptait rien moins que sur des formules nécessaires qui embrasseraient tout le cercle des connaissances possibles et qui seraient la géométrie de la métaphysique. Cependant Fichte vint déjà souffler sur ces songes dorés : pressant les axiomes du réformateur, il montra que si la pensée est le principe constitutif des êtres, elle est en réalité la source productive de l'univers. Il y avait pourtant encore un pas à faire ; car, dans le système de Fichte, la pensée, ne sortant pas de l'élément subjectif et psychologique, conservait au fond un caractère relatif, particulier. Schelling le franchira-t-il ? Il déclare, il est vrai, l'identité de la pensée et de l'être, mais avec cette singulière condition que l'homme a plus de pensée, tandis que la nature a plus d'être. Hegel seul détruit cette dernière inconséquence, ce dernier charme, et supprime cet appel désespéré au bon sens : il enlève définitivement ce qui reste de vague dans les constructions de ses devanciers, et arrive enfin à la pure et parfaite identité. Il n'y a plus que l'idée et il ne peut y avoir autre chose qu'elle ; tout est donc nécessaire, infini, divin ; l'expérience et l'observation deviennent inutiles puisque l'idée contient et explique l'univers.

Si ce langage et cette méthode ont leur originalité, les sentiments qu'ils revêtent sont-ils bien nouveaux ? On l'a dit, et M. Saisset l'a

très-savamment exposé, le panthéisme a toujours eu un secret attrait pour ce groupe d'esprits concentrés qui se plaisent à poursuivre le fantôme de la science absolue. D'ailleurs on aimerait naturellement à rencontrer l'unité et à connaître le fond des choses. Cette image décevante de l'identité caresse l'orgueil de l'homme, flatte nos passions et nos chimères. Il semble qu'avec elle disparaîtraient et la douleur de l'incertitude et le fardeau de la responsabilité morale. Aussi, il y a longtemps qu'Héraclite, rêvant vaguement une substance universelle qui se modifierait sans cesse sous des apparences fugitives, disait poétiquement : « On ne se baigne pas deux fois dans le même fleuve ; tout devient, rien ne demeure. » Et, au temps plus agité du déclin de la civilisation antique, les âmes fatiguées du vieux platonisme, désirant aller plus loin qu'il ne nous est donné, voulant atteindre la chimère d'une paix imperturbable, tombaient dans ce maladif alexandrisme qui ne trouve de goût que dans l'anéantissement de la personnalité et de la haute moralité. Ce spleen de la vie logique et réelle qui tourmentait les néoplatoniciens comme les hégéliens, peut mener, si on n'y prend garde, au suicide moral et intellectuel. A force de subtiliser, de raffiner, de chercher en dehors des voies communes de l'évidence et du bon sens, l'esprit ébloui s'égaré dans les nuages. Sans aller bien loin, lisez les nombreux journaux manuscrits des convulsionnaires du dix-huitième siècle déposés à la bibliothèque des Carmes : hélas ! que de folies inconcevables, que d'hallucinations dont le spiritisme contemporain n'est qu'une bien faible miniature !

Spinoza, auquel s'était d'abord particulièrement appliqué M. Saisset, n'est donc qu'une des manifestations de cette tendance ancienne et générale. Pour expliquer la marche suivie par l'esprit de Spinoza, je pense avec M. Cousin<sup>1</sup>, quoique M. Saisset ait un autre sentiment, qu'il ne serait pas inutile de recourir à la cabale dont l'esprit panthéistique, connu de tous ceux qui y sont un peu initiés, a dû indirectement agir sur le juif d'Amsterdam. Nourri de traditions rabbiniques, enivré de chiffres et d'algèbre, vivant en dehors de la réalité, ce solitaire a lu les *Méditations* et le *Discours de la méthode* : et, comme Malebranche, son âme a été ravie ; son génie, a pris possession de lui-même. Dès lors le vœu secret de cet esprit absolu serait de faire plier le cartésianisme sous l'abstraction mathématique dont il est épris, et de concilier ainsi les deux passions qui se partagent son cœur. On se le figure aisément dans sa misérable chambre du Pavilioengragt, polissant ses verres et menant la dure existence d'un simple artisan ; il n'a ni patrie ni intérieur ; jamais le rayon du

<sup>1</sup> *Journal des Savants*, janvier 1861.

monde sensible et animé ne vient se jouer sur ses traits desséchés; la grâce touchante de la famille et de l'enfance ne l'effleure pas; privé des douces consolations de la société, cet austère logicien met hélas! sa récréation à regarder des batailles d'araignées, et du fond de son obscure retraite, il se perd dans la contemplation de l'idée abstraite. Oh! ne le comparez pas à Malebranche; ce sévère raisonneur cachait la plus ineffable tendresse; il aimait à se trouver avec les petits enfants des collèges de l'Oratoire, et sa physionomie s'animait en leur parlant du plus bienveillant sourire. Entouré d'amis, il leur témoignait la plus délicate et la plus constante affection; et, en dépit de ses systèmes, jamais Malebranche ne fut insensible aux choses de la nature et à la vie des champs. Sans doute, il eut son mauvais génie; ce fut l'esprit mathématique qui avait déjà été fatal à Descartes<sup>1</sup>; ce mauvais génie nuit souvent aux plus purs métaphysiciens, et j'ai peur que de nos jours il ne vienne jouer quelque méchant tour à un philosophe catholique dont j'admire et dont j'aime les hautes spéculations. Mais on ne peut impunément transporter sans réserve la géométrie dans la théodicée où elle substitue la lettre morte à ce qu'il y a de plus vivant et de plus réel. Une fois que, malgré l'élan irrésistible de la conscience et de la raison, Spinoza eut regardé comme un incontestable axiome sa formule de la substance unique et identique, il en déduisit rigoureusement la trame serrée de son impitoyable philosophie. Ni le cri de l'humanité, ni le bon sens, règle des choses morales, ne l'arrêtent un instant dans le cours de ses opérations métaphysiques. Il suspend dans le vide une construction savante, ingénieuse, artistement liée. Descartes s'appuyait sur l'évidente distinction entre le moi pensant et imparfait et l'idéal accompli; tout en rentrant dans les profondeurs de la raison personnelle, son infidèle disciple ne veut rien y voir de vraiment consistant, de libre, de moral, de déterminé. A ses yeux, il n'y a qu'une substance, substance infinie et universelle dont l'étendue et la pensée sont les attributs et dont l'homme n'est qu'un mode transitif et instable. Le génie et le système de Spinoza sont tout entiers dans cette proposition de son *Éthique* : *La nature de la substance est de se développer nécessairement par une infinité d'attributs infinis infiniment variés*<sup>2</sup>.

Je m'imagine que Spinoza, en passionné mathématicien qu'il était, devait se représenter le monde matériel et spirituel comme un immense tableau noir. Le nombre abstrait ou nature naturante s'y ré-

<sup>1</sup> Les mathématiques, dit très-bien M. Cousin, sont le mauvais génie de Descartes en métaphysique; son bon génie est l'expérience appliquée aux choses de l'âme. — *Journal des Savants*, décembre 1860.

<sup>2</sup> 1<sup>re</sup> p., prop. 16.

vérait en chiffres qui variaient sans cesse; ainsi se formait la nature naturée. L'âme humaine s'y manifestait par une quantité de trois ou quatre chiffres ou, comme il dit, par une collection de modes. L'homme paraît donc un moment sur le tableau; mais il est rapidement effacé pour faire place à un autre chiffre.

La joie de Spinoza était de contempler les transformations nécessaires et successives des nombres. Mais, au fond, quelle décevante et amère philosophie que celle qui ne voit nulle part rien de vivant, rien de personnel, rien de consistant, qui ne croit qu'aux rapports et aux combinaisons arithmétiques! Et pourtant, malgré ce qu'il y a de triste dans ces inflexibles harmonies, il est profondément instructif de suivre de près le développement de ce désespérant génie; ce n'est certes pas un spectacle vulgaire que nous offre M. Saisset, lorsqu'il nous montre le fatal enchaînement de la géométrie philosophique de Spinoza et la loi nécessaire qui le poussait de la formule arbitraire de l'identité absolue à la négation de la personnalité humaine comme à la suppression de la personnalité divine et à l'anéantissement de toute liberté et de toute moralité.

Cependant le spinosisme n'est aux yeux de l'Allemagne philosophique que le premier pas de la science. M. Saisset aime à répéter un mot qui fait bien voir, en effet, où tend l'esprit de l'hégélianisme. « La pensée, disait donc l'auteur de *l'Histoire de la philosophie*, doit absolument s'élever au niveau du spinosisme avant de monter plus haut encore. Voulez-vous être philosophes? Commencez par être spinosistes; vous ne pouvez rien sans cela. Il faut avant tout se plonger dans cet éther sublime de la substance unique, universelle, et impersonnelle, où l'âme se purifie de toute particularité et rejette tout ce qu'elle avait cru vrai jusque-là, tout, absolument tout. Il faut être arrivé à cette négation, qui est l'émancipation de l'esprit<sup>1</sup>. » Mais il n'y a, dans le fond, qu'une manière de nier le relatif et le contingent, c'est de dire que les idées de fini et d'infini, de matière et d'esprit sont des aspects différents d'une seule essence. Quelle que soit la multiplicité des systèmes et des dictionnaires, tout panthéisme doit débiter par le postulat de la consubstantialité absolue de Dieu et de la nature. Aussi, malgré la variété et l'extrême complication qu'offrent, dans leur langage et leur méthode, l'Inde, la Grèce ou l'Allemagne, rien en réalité de plus simple au point de départ que la doctrine panthéistique, et cette simplicité même fait la puissance de sa séduction. Cette observation a été plusieurs fois présentée; mais nul mieux que M. Saisset n'a remarqué la loi qui doit régir son développement. Il faut en effet, ou que le panthéiste réduise le Dieu

<sup>1</sup> *Geschichte der Philosophie*, t. III, p. 374.

personnel et vivant pour accorder à la nature l'existence infinie et parfaite, ou qu'il supprime les choses particulières pour concentrer en Dieu tout être et toute action. Pas de milieu logiquement imaginable entre ces deux terribles extrémités. S'il est animé du profond sentiment de la Divinité, il regarde chacune des intelligences et des volontés que nous nommons finies, comme un flot changeant et mobile de l'océan de l'immense unité ; c'est le système des Védas, de l'école d'Elée, du mysticisme alexandrin ; si, au contraire, il est porté à comprendre fortement la réalité de la matière, il refuse à Dieu la vie déterminée et l'univers ne se compose que de formes périssables, réunies par le lien d'un signe fatal ou d'une idée inerte ; c'est le fond même des croyances stoïciennes et de l'enseignement de Kapila.

Où est, à ces deux pôles opposés du monde panthéiste, la place de la pensée moderne ? D'abord, Spinoza doit-il être ramené à l'idéalisme ou au naturalisme ? En bonne logique, le considérerons-nous comme un rêveur hindou imbu du sentiment que la *maya* est une pure illusion, et que connaître Brahma c'est s'identifier à lui ; ou bien le rangerons-nous parmi les précurseurs du positivisme contemporain, convaincu que le divin, le surnaturel, l'idée métaphysique sont des produits maladifs de l'imagination humaine <sup>1</sup> ? Assurément le méditatif hollandais n'est pas aussi tranchant que M. Comte et ses disciples ; néanmoins, comme M. Saisset le prouve avec une rare énergie <sup>2</sup>, Spinoza, ne laissant à Dieu ni entendement précis, ni vraie liberté, n'attribuant à sa nature naturante qu'une pensée informe et inactive, appartient, en dépit de ses aspirations instinctivement mystiques, à un groupe voisin du panthéisme naturaliste. Kant, et surtout Fichte, qui ne peuvent sortir de l'enceinte de la raison humaine, et qui regardent, par conséquent, et la nature et Dieu comme de simples modifications du moi, paraissent, au premier coup d'œil, former une classe entièrement à part. Mais, en dernière conclusion, ce moi altier n'a qu'une existence fragile, ne prend possession de lui-même que durant un court instant, et ainsi cet autothéisme brillant va se jeter dans un naturalisme réel, quoique très-raffiné. Quant à la réaction de M. Schelling, il est trop clair qu'elle s'est terminée par le plus absorbant piétisme ; partant des données de ses devanciers, il rapproche la sphère des faits de la sphère des idées pour placer au sommet une identité complète qui les embrasse dans son sein. Pour communiquer avec ce pur et unique absolu, nous avons l'intuition

<sup>1</sup> Voir le tome I de la *Physiologie de la pensée*, par M. Lélut, membre de l'Institut ; Paris, 1862, préface ; *Kraft und Stoff*, de M. Büchner et *Kreislauf des Lebens*, de Moleschott.

<sup>2</sup> *Introduction critique aux œuvres de Spinoza*, p. 308.

*immédiate* ou l'extase de Plotin, heureuse faculté qui, sans peine et sans effort, nous donne la science parfaite et nous assure le repos absolu, en nous plongeant dans ce monde essentiel dont la nature et l'humanité sont la chute, l'hypobase, l'abaissement.

Hegel n'admet que l'idée ; mais cette idée mère, avant ses évolutions, est analogue au néant ; c'est l'imperfection même qui s'épanouit et se développe, se faisant successivement espace, lumière, chaleur, électricité, vie, intelligence, vertu ; c'est zéro qui enfante des séries infinies de quantités positives. Le Dieu de Hegel est donc dans l'univers réalisé, dans la nature déterminée ; et ses disciples rationnels sont Strauss, Oken, Feuerbach et Schopenhauer. Telle est la destinée du panthéisme ; il voit ou un Dieu qui est tout et qui comprend l'humanité comme le monde physique, ou une nature qui n'est dominée que par l'abstraction et le néant.

Quel est maintenant le principe de critique et de réfutation de M. Saisset ? Il oppose à l'affirmation commune et gratuite des deux classes de panthéistes les faits constants de la conscience et de la raison. Nous connaissons, nous sentons invinciblement qu'il y a deux types distincts d'existences : d'une part, la réalité de la matière résistante et la moralité de l'homme, d'autre part la personnalité de Dieu nous apparaissant comme choses certaines et incontestables. Mais le panthéisme lui répond par une fin de non-recevoir, en niant précisément la valeur du bon sens et de l'expérience sur lesquels s'appuient M. Saisset et tous les philosophes spiritualistes. Soit, mais comment procède le panthéisme lui-même ? Où puise-t-il ces idées de cause fatale et de progrès nécessaires ou bien d'émanation fugitive et de lueur éphémère ? N'est-ce pas dans l'entendement et dans la conscience ? En suprême analyse, l'homme est forcé de se jeter dans un septicisme sans réserve ou de baser sa conviction sur l'observation, la raison, l'évidence. On a beau dédaigner le vulgaire, faire fi des procédés communs, ces idées primitives, qui sont à la racine de toute intelligence, sont le fondement sur laquelle on bâtit, si on bâtit quelque chose.

L'idéalisme qui méprise la sensation, l'expérience, l'observation, doit, s'il est vraiment logique, dire que, mù par la seule action divine, l'homme n'a ni volonté précise, ni sentiment déterminé. Plongé dans le ravissement et l'enthousiasme, Plotin, dépouillé du sentiment de son existence, se réduit à l'unité, εἰς ἓν συνηχθεις, se croit identique à Dieu <sup>1</sup>. Mais une vive douleur physique l'arrache à ses beaux rêves, et reporte son attention à une partie circonscrite

<sup>1</sup> Voir dans la très-remarquable traduction des *Ennéades* par M. Bouillet, les pages 554-563.

de son corps. Ce vulgaire mal de dents ou de tête lui rappelle qu'il souffre quelque part. Ce fait important de la localisation des sensations, comme l'a fort habilement constaté M. Saisset avec Maine de Biran<sup>1</sup>, suffit seul pour renverser les doctrines qui tendent à ne voir dans la douleur ou dans le plaisir que de pures modifications de l'âme sans rapport avec le monde corporel ; elle prouve contre Plotin, contre Malebranche, contre Berkeley, que le particulier et le relatif ne sont pas de simples fantômes. Ces précieux de la philosophie qui rejettent l'existence des choses physiques sont bien forcés de croire à leurs sensations ; et l'idéaliste se défend, tout comme un autre, du chien qui le veut mordre. « C'est, dit avec esprit M. A. Lemoine, qu'il y a des choses dont on ne peut douter que dans l'école ou dans le cabinet, auxquelles on croit dès qu'on en a franchi le seuil, dans la campagne ou dans la rue en dépit des scrupules de la raison qui n'en a point encore acquis la preuve démonstrative<sup>2</sup>. »

Au reste, le panthéisme contemporain allemand ou français n'est nullement porté à sacrifier à Dieu l'homme et la nature ; sa conviction dominante, son idée fixe, c'est plutôt évidemment le progrès continu de Hegel que l'abaissement des Alexandrins, les causes occasionnelles de Malebranche ou l'hypobase de Schelling finissant. Tout au plus, dans les flottantes régions de l'indéterminé, suppose-t-il au-dessus du réel et du présent je ne sais quel absolu silencieux, abstrait, inconditionnel. C'est dans l'humanité qu'il se personnifie et prend vraiment possession de lui-même ; et *l'homme est le héros de l'épopée éternelle que compose l'intelligence céleste* ; et, en dehors de lui, il n'y a ni raison pensante ni volonté libre. Sous les séducteurs dehors des images poétiques ou des théories savantes, M. Saisset signale hardiment le matérialisme abstrait qui s'y cache ; et il lui livre une guerre sans trêve, le regardant avec M. Villemain comme « le devancier ordinaire du matérialisme brutal et destructeur, cet ennemi que le grand Leibnitz voyait à l'horizon de la brillante Europe. » C'est ainsi que M. Saisset aboutit en ces matières aux conclusions d'un des meilleurs représentants de la philosophie catholique, Mgr Maret, dont il avait d'abord injustement attaqué les solides travaux. Sans malheureusement suivre jusqu'à la fin l'enchaînement logique, il adopte la pensée même qui inspira l'*Essai sur le panthéisme*, ouvrage où l'on trouve la plus complète et la plus forte réfutation du spinosisme contemporain<sup>3</sup>. Poursuivre ainsi

<sup>1</sup> Article *Sens*, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

<sup>2</sup> *Apologie des sens par un spiritualiste*.

<sup>3</sup> *Essai sur le panthéisme dans les sociétés modernes*. Paris, 1845, 3<sup>e</sup> édition. Il faut y joindre les savants écrits du P. Perrone et de M. l'abbé Bautain.

l'idée hégélienne d'une cause indifférente de l'univers, c'est sûrement rendre service et à la morale sociale et à l'art désintéressé et à la liberté publique. Cet être indistinct et insaisissable, ce devenir confus, dernier mot de l'énigme du monde, conservait pour certaines âmes naïves un prestige dont il le dépouille en soufflant sur l'apparence d'existence et de pensée qui lui restait. A travers les mailles aiguës d'un réseau de fer se glissaient quelques fils d'or et de soie. Évidemment, ce qui intéresse, sans qu'on s'en rende compte, dans l'œuvre de désolation élevée par le panthéisme moderne, c'est l'art de l'ouvrier qui jette sur la plus triste matière la grâce et le rayon d'une philosophie étrangère; ce qui attire dans la dissertation désespérée de la critique allemande, c'est la flatteuse et irréalisable promesse d'une science universelle. Mais faites tomber ces ornements d'emprunt, montrez la faiblesse de ces ambitions, enlevez sans pitié au panthéiste ces émotions, ces tiraillements auxquels il n'a plus droit; blessez son âme au vif pour lui ôter ses suprêmes espérances; et il devra la vie à cette plaie douloureuse : *linquique in vulnere vitam*. Qui de nous, en effet, aurait l'esprit assez étroit, l'âme assez défaillante pour goûter sans répugnance la science qui déchire les entrailles de l'humanité, arrache toute foi au monde où l'on se nourrit d'amour et de justice, détruit le dernier germe de ces sublimes élans par lesquels nous sommes ravis vers un Dieu, père et rémunérateur de la vertu souffrante et inconnue? La conviction de l'homme est qu'il porte en lui un être libre et moral, fait non point pour se métamorphoser et s'oublier lui-même, mais pour sentir un jour couler à travers sa propre personnalité les torrents de la volupté pure. Il faut donc, si on veut faire entrer l'inflexible conscience dans le moule étroit des formules naturalistes, la rompre et la pulvériser.

Cette ombre de l'absolu vers laquelle se réfugient des âmes mélancoliques, blessées des vulgarités du monde présent, n'est donc qu'un rêve de l'imagination; ou plutôt c'est une réminiscence du Dieu vivant auquel la maturité désespérée adresse encore les tendres adorations de la jeunesse convaincue; c'est un reste de vie religieuse que rien n'éteint dans les nobles cœurs; en versant, comme ils font parfois, au pied de cet idéal inconscient et impersonnel des prières pleines d'éloquence et de tristesse, ils montrent bien que les grandes aspirations qui emportent l'âme humaine vers un monde souverainement intelligent et parfaitement beau ne s'usent pas, même sous la lime tenace de l'abstraite analyse et de l'absolue critique. L'antiquité mettait dans les siècles reculés ou sur des rives lointaines les perspectives enchantées d'une contrée où fleurissent la pure liberté et la félicité suprême; l'Irlande les cherchait dans les îles merveilleuses des mers du Nord; et Fénelon les vit sur les bords du Bœtis. Ces

croyances naïves ou ces innocentes fictions se sont évanouies. Aujourd'hui ce n'est plus dans le passé ou dans les pays écartés qu'on veut trouver la ravissante fée. On se figure le prochain âge d'or d'une science absolue. Songe délicieux fait pour plaire à de belles imaginations, en les consolant de la prose du présent par la riante poésie de l'avenir ! Mais, du moins, dira-t-on, ces vœux confus se colorent-ils de vagues teintes idéales auxquelles s'attachent de généreux sentiments. N'est-ce pas Spinoza lui-même qui, à la fin de cette *Éthique* où il a réduit l'être divin à une substance sans volonté et sans conscience, présente pourtant l'amour de Dieu comme la béatitude, la liberté, la paix intérieure. « L'âme du sage, dit-il, peut à peine être troublée. Possédant par une sorte de nécessité éternelle la conscience de soi-même et de Dieu et des choses, jamais il ne cesse d'être ; et la véritable paix de l'âme, il la possède pour toujours <sup>1</sup> ? » N'est-ce pas M. Renan qui, en terminant l'article même où il a le plus explicitement nié et la métaphysique et l'existence d'un Dieu parfait et personnel, s'écrit avec l'accent pénétré d'une âme naturellement pieuse : « O Père céleste, j'ignore ce que tu nous réserves. Cette foi que tu ne nous permets pas d'effacer de nos cœurs est-elle une consolation que tu as ménagée pour nous rendre supportable notre destinée fragile ? Est-ce là une bienfaisante illusion que ta pitié a savamment combinée, ou bien un instinct profond, une révélation qui suffit à ceux qui en sont dignes ? Est-ce le désespoir qui a raison, et la vérité serait-elle triste ? Tu n'as pas voulu que ces doutes reçussent une claire réponse, afin que la foi au bien ne restât pas sans mérite, et que la vertu ne fût pas un calcul. Une claire révélation eût assimilé l'âme noble à l'âme vulgaire ; l'évidence en pareille matière eût été une atteinte à notre liberté. C'est de nos dispositions intérieures que tu as voulu faire dépendre notre foi. Dans tout ce qui est objet de science et de discussion rationnelle, tu as livré la vérité au plus ingénieux ; dans l'ordre moral et religieux, tu as jugé qu'elle devait appartenir aux meilleurs. Il eût été inique que le génie et l'esprit constituassent ici un privilège, et que les croyances, qui doivent être le bien commun de tous, fussent le fruit d'un raisonnement plus ou moins bien conduit, de recherches plus ou moins bien favorisées. Sois béni pour ton mystère, béni pour t'être caché, béni pour avoir réservé la pleine liberté de nos cœurs. »

Il me semble, lorsque je rencontre d'aussi touchantes prières dans des œuvres où font défaut les eaux vives de la foi au Dieu personnel, que je suis transporté au milieu de ces antiques cités chrétiennes

<sup>1</sup> Tome III, p. 291. Il faut surtout se reporter aux douze dernières propositions de la cinquième partie de l'*Éthique*.

qu'un vaillant esprit, M. de Vogüé, vient de retrouver presque intactes, mais désertes, au fond des gorges voisines d'Alep et d'Apamée. En contemplant ces larges constructions bâties en pierres magnifiquement taillées, ces belles et commodes maisons, ces églises à colonnes entourées de riches tombeaux, en considérant ces portiques marqués de croix et surmontés d'inscriptions en l'honneur du christianisme triomphant, en lisant à côté du monogramme du Sauveur ces mots enthousiastes *τοῦτο νικᾷ*, le visiteur se croirait dans une ville vivante, pleine d'ardeur et de mouvement, animée de l'esprit même de la civilisation chrétienne. Hélas ! depuis douze siècles ces rues sont abandonnées ; nul pied humain ne foule ces splendides mosaïques ; et l'islamisme vainqueur en a chassé les habitants sans toucher à leurs demeures, sans prendre possession du sol. Ainsi ces superbes écrits portent au fronton le symbole du Dieu intelligent, bienfaisant, dispensateur de la lumière et de l'existence ; et cependant, dans le cœur de l'édifice règne en souverain le silence étrange de l'inerte abstraction et le vide effrayant d'un idéal sans conscience et sans volonté.

Le spiritualisme veut-il donc abattre ces emblèmes, détruire ces derniers vestiges d'une vie qui n'est plus ? Vient-il effacer ces suprêmes et nobles traces de poésie divine ? La main ne reculerait-elle pas épouvantée d'un tel vandalisme ? Mais n'est-ce pas plutôt aviver la foi aux choses immatérielles, loin de l'étouffer, que d'écarter les nuages et de chasser les inconséquences que recherche l'hégélianisme épuisé, pour faire éclater la flamme d'un esprit rayonnant d'intelligence et d'amour, dominant et gouvernant les mondes, incliné vers notre propre cœur, prêt à recueillir la frêle existence dont nous sommes doués afin de l'étendre et de la sustenter de plus en plus ? Ah ! ce n'est pas pour éteindre ces lueurs expirantes du sentiment divin que M. Saisset dissipe les contradictions, les chimères hégéliennes. S'il presse aussi impitoyablement le panthéisme dans le cercle fatal de la négation, il a le dessein, non de le priver des ravissants reflets de la lumière infinie, mais de le contraindre à sortir des régions où l'on se repaît d'ombres, et à venir respirer l'air pur et libre dans lequel la conscience humaine se sent vraiment vivre, réchauffée par le soleil de l'univers intellectuel et moral.

Le Dieu qu'adore le spiritualiste n'est donc pas une creuse abstraction, un insaisissable fantôme ; c'est le Dieu substantiel de saint Augustin, de Newton, de Leibnitz, de Fénelon, de Bossuet ; c'est un être efficace, déterminé, réel, éclatant d'une parfaite beauté et d'une liberté sans bornes, qu'on peut aimer, sentir, désirer. M. Saisset consacre son talent à l'expliquer, à le défendre contre le vague devenir ou contre l'Être néant du panthéisme allemand, vengeant ainsi la

métaphysique chrétienne, sans néanmoins admettre finalement ses conclusions. Celui qui soutient avec tant de pénétration les droits d'un Dieu personnel et d'une providence active devrait pourtant reconnaître avec nous que ce Dieu si fort et si généreux peut descendre dans l'âme humaine d'une façon toute mystérieuse et lui communiquer une vie surnaturelle qui exerce et sa raison et son cœur. Au reste, malgré la distance qui sépare ceux qui méconnaissent Jésus de ceux qui vivent de sa lumière, nous sommes trop d'accord avec M. Saisset sur les points fondamentaux de la théodicée purement philosophique pour ne pas lui rendre, en finissant, ce loyal hommage qu'on sent en lui un noble et bienveillant esprit avec lequel on est heureux de communiquer dans ces grandes choses de la science humaine, une âme élevée, profondément convaincue que le spiritualisme auquel il a voué sa vie est lié aux impérissables causes de la liberté, du progrès et du droit.

E. A. BLAMPIGNON.

---

# UN CHANGEMENT DE FORTUNE

---

## PREMIÈRE PARTIE

### I

Un soir d'octobre, le château de Rieulles, situé dans l'Anjou, resplendissait, au milieu de la nuit obscure, comme un palais féerique versant par ses fenêtres ouvertes des flots de lumière et d'harmonie. Le comte et la comtesse de Rieulles, voulant faire leurs adieux à leur fille, la marquise d'Hérigny, obligée de les quitter après un séjour de deux mois, donnaient un grand bal auquel tous les environs à six lieues à la ronde avaient été convoqués. On sait ce que sont les bals de province. Celui-là se distinguait spécialement par son entrain, son élégance, son emportement de plaisir. Toute la noblesse du pays et de nombreux invités de Paris y assistaient. Dans ces réunions-là, tout le monde ou à peu près se connaît, tout le monde s'amuse, même les domestiques, même les chevaux, envers lesquels s'exerce aussi une large et somptueuse hospitalité. Dès neuf heures, la foule emplissait déjà l'immense rez-de-chaussée du château, où les toilettes, les lumières, les fleurs et les diamants se confondaient dans un éblouissant pêle-mêle. Plus tard, vers dix heures, une femme, une amie de la marquise, et qui habitait le château de Rieulles depuis quinze jours, parut dans le salon principal. La foule s'entr'ouvrit avec cet empressement instinctif et respectueux qui signale la présence d'une royauté féminine. La suprême beauté, lorsqu'elle apparaît ainsi, à la fois déesse et mortelle, discrètement enve-

loppée de vêtements diaphanes et flottants qui la couvrent sans la cacher, répand autour d'elle, de son front radieux, de ses yeux étincelants, des effluves magnétiques qui pénètrent les âmes les plus froides. Tandis qu'un grand silence accueillait la nouvelle venue, comme si les assistants eussent craint d'amoindrir leur admiration en la manifestant, les toutes jeunes filles, seules, celles qui étaient arrivées de six lieues et n'avaient pas encore beaucoup vu le monde, chuchotaient tout bas.

— Qu'elle est belle, ma chère ! disait l'une.

— Oui, répondait l'autre, elle n'est pas mal.

— La connais-tu ?

— Parfaitement. C'est la comtesse Boccaei.

— Une Italienne ?

— Oui.

— Veuve ?

— Elle cherche un mari.

— Elle en trouvera.

— Ce n'est pas sûr. Si j'étais homme, je ne voudrais pas d'une si jolie femme. On est trop effacé par elle.

La comtesse Boccaei, âgée de vingt-sept ans, riche et d'une illustre famille, marchait au milieu de son triomphe sans paraître même se douter qu'il existât. Comme beaucoup de femmes complètement belles, elle ne s'occupait point de sa beauté. Pareille à ces dames romaines dont le type nous a été transmis par les sculptures antiques, elle semblait avoir, comme elles, la froideur du marbre. Une mélancolie profonde était empreinte dans son sourire et dans son regard. Cette tristesse perpétuelle l'eût vieillie en apparence, si toute la jeunesse de la comtesse, qui paraissait fuir de ses yeux et de ses lèvres, n'eût éclaté somptueusement dans ses magnifiques cheveux noirs, dont les épais bandeaux s'assouplissaient symétriquement autour de son front pur et blanc.

Fort peu mondaine, mais amie intime de la marquise d'Hérigny, la comtesse n'avait pu refuser de venir passer quelques jours au château de Rieulles.

— Je puis d'autant mieux insister, avait dit la marquise, que cette retraite sera tout à fait dans vos goûts. A la campagne, vous le savez, liberté entière. Vous ne verrez personne, vous resterez toute la journée dans votre appartement, si cela vous fait plaisir.

Tels sont les propos qui accompagnent d'ordinaire une invitation. Puis, à peine installé, la chasse, les visites, les diners, les bals, les fêtes de toute sorte se succèdent. La comtesse, du reste, était trop femme du monde pour ne pas savoir à quoi s'en tenir sur ce sujet. Elle accomplit au château très-punctuellement comme d'habitude ses de-

voirs mondains. On obtenait d'elle, et très-facilement, tout ce qui était bienveillance, politesse, désir de se rendre agréable. Mais la marquise, et d'autres personnes encore, s'affligeaient de ne jamais la voir oublier, même au milieu des distractions et des fêtes, un chagrin qui était comme une couronne sombre sur cette tête noble et fière.

Après qu'elle eut dansé une heure, le comte de Rieulles lui offrit son bras et la présenta à deux ou trois de ses vieux amis. De toutes les magnificences de son bal, on eût dit que c'était elle dont il s'enorgueillissait le plus. Il la promena de côté et d'autre, lui fit personnellement et longuement les honneurs, tandis que son fils, grand et beau garçon de trente ans, les suivait des yeux. La comtesse ne remarqua point l'assiduité du jeune homme. Heureuse de l'empressement du comte, ne redoutant avec lui aucun de ces compliments de galanterie qu'elle paraissait décidément hair, elle s'abandonnait tout entière au charme d'une conversation sans périls.

— Puisque le tête-à-tête ne vous ennuie pas trop, dit le comte, venez voir la serre, madame.

— Ah ! dit la comtesse éblouie en y entrant, c'est féérique.

Ouverte à l'extrémité d'un petit salon, longeant une partie du jardin dont les arbres étaient également éclairés jusqu'à l'entrée du parc, la serre complétait et rehaussait toutes les splendeurs de la fête. Des plantes exotiques, répandant leurs enivrants parfums dans l'air, étaient par places leurs larges feuilles, luisantes et immobiles comme si elles eussent été en fer peint ; d'autres, suspendues aux voûtes, en descendaient comme de vertes cascadelles ; d'autres, souples, agiles comme des jets de vigne vierge, s'élançaient vivaces et formaient dans l'espace des entrelacements, des colonnades, des arceaux. Des girandoles brillaient en profusion au milieu de la vigoureuse flore des tropiques, comme si, en transportant au château une partie de cette végétation puissante, on eût voulu l'éclairer par des myriades d'étoiles bizarres.

Le comte de Rieulles et la comtesse Boccaei étaient arrivés à la porte de la serre donnant sur le jardin lorsque la marquise d'Hérigny accourut.

— Ah ! mon père, je vous cherche. Le duc d'Aymoin s'en va, dit-elle, et il voudrait, à la mode de province, vous dire adieu.

— J'y vais. Je vous quitte à regret, madame...

— Déjà !

— Ah ! madame la comtesse, voilà un mot qui, si je m'en vantais, ferait bien des jaloux,

— Est-ce que vous restez là, ma chère ? dit la marquise. Vous nous manquez, savez-vous ?

— On ne pense guère à moi en votre présence, répondit la comtesse; cependant...

— Si vous désirez rester encore, madame la comtesse, dit un jeune homme en s'avançant, me permettez-vous, à défaut de mon père, de vous offrir mon bras?

— C'est encore mieux, ajouta la marquise avec empressement. Je vous laisse avec mon frère Léopold. Bonne promenade!

Elle revint vivement au salon par la serre, tandis que le vicomte de Rieulles et la comtesse marchaient au hasard dans le jardin. Le vicomte se montra d'abord fort ému de la faveur qu'il venait d'obtenir. La foule abondait pourtant dans le jardin, mais elle y était relativement moins grande. Dans les principales allées, des vieillards se promenaient en causant; des jeunes filles, après un quadrille, venaient respirer quelques bouffées d'air frais, échanger une confidence ou des rires doux et sonores dans la zone lumineuse que projetaient autour du château les fenêtres resplendissantes. Des jeunes gens circulaient aussi, par groupes. La comtesse et son compagnon s'avancèrent jusqu'à l'immense pièce d'eau qui bornait le jardin sans borner la vue. Au delà s'étendait le parc, dont les hêtres séculaires rangés sur sa lisière comme des sentinelles en bon ordre, rompant l'obscurité par les lignes régulières de leurs troncs blancs, ressemblaient à des géants portant sur leurs épaules de gigantesques filets pour y emprisonner la nuit.

Causant avec le fils comme elle avait causé avec le père, la comtesse ne parut pas d'abord s'apercevoir de la différence d'âge qui existait entre eux. Bientôt, pourtant, elle fut forcée de la remarquer. Le vicomte, que la beauté de la comtesse avait séduit, et qui se sentait un amour de plus en plus sérieux au cœur depuis le séjour de la jeune femme à Rieulles, ne put se défendre de lui parler de cette tendresse.

La comtesse s'arrêta net.

— Encore! murmura-t-elle; encore et toujours!

Elle répondit, du reste, très-vaguement. Elle savait par expérience que toutes les raisons que donne une veuve pour ne pas se remarier, une jeune femme pour ne pas aimer, ne servent qu'à déchaîner des flots d'éloquence inépuisable chez les hommes auxquels elles s'adressent.

— Ah! monsieur, dit-elle, on voit bien que nous sommes au bal; vous vous croyez obligé à des compliments.

Il protesta et voulut relever cet amour qu'elle diminuait ainsi pour ne pas avoir à y répondre sérieusement.

Cette fois, elle l'interrompit.

— Rentrons, je vous prie, dit-elle; j'ai froid.

Vers la fin du bal, la marquise prit la comtesse à part, et lui dit :  
 — Chère amie, qu'avez-vous donc dit à mon frère ? Il est désolé. Il vous aime comme un fou. Allons, soyez raisonnable. Devenez ma belle-sœur.

— Je ne me remarierai jamais, vous le savez bien.

— Jamais ! Vous avez tort. Mon frère vous adore, vous connaissez son caractère, sa fortune. Vous êtes, songez-y, seule, seule au monde.

— Oui, seule ! bien seule !

— Il faut vous créer, pendant que vous êtes jeune, une famille, des affections.

— Vous savez où elles sont, mes affections ? dit la comtesse ; et du doigt elle montra le ciel.

— Folle ! Est-ce qu'on peut pleurer éternellement ?

— Non pas folle, mais ridicule ; ridicule de vous parler ainsi dans un bal. C'est vous qui m'y avez contrainte. Allons danser.

Tandis qu'on la déshabillait, vers sept heures du matin, la comtesse Boccai dit à sa femme de chambre :

— Michelemma, nous partirons aujourd'hui.

— Déjà, madame ! répondit la femme de chambre qui, ayant été élevée avec la comtesse, avait près d'elle son franc parler.

Après un instant, Michelemma ajouta :

— Madame, je sais pourquoi vous partez.

— Ah !

— M. le vicomte de Rieulles m'a donné hier deux louis sans aucune espèce de prétexte. J'ai même trouvé cela un peu familier.

— Tu as deviné, Michelemma ; le vicomte a demandé ma main.

— Et vous avez refusé ?

— Oui. Mais, si je reste ici, j'aurai à subir de nouvelles instances.

— Pourquoi ne pas dire tout simplement partout, madame, que votre premier mari a été tué d'un coup d'épée à propos d'une cantatrice, que votre second mari a été tué d'une balle de pistolet à propos d'une danseuse, et que cela n'est pas encourageant pour vous remarier ? On vous laisserait tranquille.

— Ai-je besoin de divulguer publiquement ce double malheur, cette double honte ? C'est bien assez que nous les connaissons.

— Après cela, madame, vous pourriez essayer encore. A la troisième fois on réussit souvent. Les Français, à ce qu'ils disent, ne ressemblent pas aux autres peuples ; ils ne sont pas volages. M. le vicomte de Rieulles passe toutes ses journées à chasser ; on ne rencontre ni cantatrices ni danseuses dans les forêts, à moins de les y placer d'avance ; par conséquent...

— Va te coucher, Michelemma ; tu dois être fatiguée.

— Oui, madame. Dormez bien, madame. Ah! madame, vous pleurez.

— Je pleure, oui, je pense à ma fille, à cette pauvre chère enfant que Dieu m'a ravie.

— Ah! madame, il faut se résigner. C'est un ange à présent, un ange qui priera pour vous. Que la volonté de Dieu soit faite. Il est le maître, madame, et il faut vous soumettre en bonne chrétienne.

— Quand j'ai assisté à une fête, Michelemma, ou à un de ces spectacles champêtres dans lesquels la nature étale toutes ses magnificences, je suis plus triste qu'auparavant. Je me dis : « Si ma fille était là, serait-elle heureuse ! Comme ses yeux seraient attentifs devant toutes ces merveilles ! comme ses petits bras s'ouvriraient pour embrasser et étreindre ce qu'il y a de beau et de bon dans la vie ! Et l'on veut que j'aime, que je forme d'autres liens ! Mais si mon visage est jeune encore...

— Quant à cela, madame, on vous donnerait vingt ans.

— Mon cœur est une tombe, Michelemma, une tombe que gardent d'un air farouche deux hommes sanglants, mes deux maris, et où repose, comme un parfum suave dans un vase à jamais fermé, l'âme de ma fille.

— Ah! ne pleurez pas, madame, ne pleurez pas ainsi, car nous ne pourrions jamais partir aujourd'hui. Songez donc ; il faudra faire nos malles, et dormir, d'abord. Si je vous vois si triste, je n'aurai jamais le courage de vous quitter. Voulez-vous que je vous fasse la lecture pour vous endormir ? A propos, où irons-nous ?

— Je compte passer l'hiver à Rome. Veux-tu venir à Rome, Michelemma ?

— Où vous voudrez, madame ; cela m'est égal. Font-ils un tapage dans la cour !

— Ce sont les derniers invités qui s'en vont. Va te coucher, Michelemma. Tu vois que je suis calme et lasse, je vais dormir.

Pendant que la comtesse invoquait le sommeil, pendant que, dans les cours du château de Rieulles, des appels joyeux, des adieux, des promesses de se revoir bientôt, des recommandations se mêlaient aux coups de fouet retentissants et aux hennissements des chevaux qui piaffaient d'impatience, une scène d'un autre genre avait lieu à Paris, dans une mansarde. Une pauvre femme, nommée madame Hébert, venait de rentrer, après une courte absence. Sa beauté n'était ni soignée ni parfaite, mais elle brillait par ce caractère particulier aux femmes françaises, chez lesquelles la grâce remplace la complète régularité des traits et l'expression rachète les imperfections du détail. Le visage de madame Hébert respirait la force tempérée de dou-

ceur, le courage, la persévérance dans le devoir, la loyauté, la tendresse et l'honnêteté invincible. Comme celui de la comtesse Boccaei, si toutefois ces deux femmes peuvent être comparées, il portait l'empreinte du malheur, effacée parfois par les sourires de l'amour maternel. Le logis était d'apparence misérable. Quoiqu'on ne fût qu'en octobre, l'humidité suintait sur les murs nus. Un jour faible les éclairait, avec une sorte de parcimonie. La gêne, les privations s'inscrivaient, malgré une propreté méticuleuse, sur les meubles mesquins, sur les étoffes élimées. Mais il y avait un berceau dans un coin, et dans ce berceau une petite fille.

La mère, en rentrant, versa dans une tasse le lait qu'elle venait de rapporter et le présenta à sa fille. L'enfant prit la tasse dans ses deux petites mains et parut réfléchir gravement.

— Toi, dit-elle en avançant la tasse, toi d'abord.

— J'ai bu, dit la mère ; j'ai déjeuné.

La petite fille réfléchit encore, avala quelques gorgées, puis, rendant le lait :

— Toi, dit-elle, toi aussi...

La mère sentit une larme d'attendrissement lui monter aux yeux. Elle prit la tasse et fit semblant de boire. Ah ! qu'elle trompa bien sa fille ! On eût dit qu'elle buvait au moins la moitié du lait, en réalité elle n'y toucha que pour mouiller ses lèvres, et le rendit intact à sa fille. Celle-ci alors, sans hésiter et de bon appétit, avala d'un trait le breuvage. Puis, tendant ses petites mains vers sa mère, elle se suspendit à son cou, et lui barbouilla les joues de ses lèvres mal essuyées.

## II

La comtesse Boccaei, après son départ du château de Rieulles, vint provisoirement habiter Paris. A cette époque de l'année, elle devait trouver dans cette ville un isolement en harmonie avec la situation de son âme. Renoncer à se créer pour l'avenir des affections, était un sacrifice contre lequel la nature aimante de la comtesse protestait en secret. Sa résolution était bien prise pourtant, bien irrévocable, car elle venait de refuser, sans même en discuter une minute les avantages, un parti très-honorable, et que sa raison, sinon son cœur, devait lui conseiller d'accepter. Mais, trop rudement éprouvée par ses deux premiers mariages, la comtesse, sous aucun prétexte, ne voulait entendre parler d'un troisième.

« Pauvre femme ! pensait souvent Michelemma ; de la jeunesse, de la fortune, de la beauté, et mener une telle existence ! Fatiguée de tout, n'aimant rien ni personne, ne voyant plus âme qui vive. Ah ! ce n'est pas gai pour elle... ni pour moi. »

La comtesse était depuis quinze jours à Paris, lorsqu'on lui annonça une ouvrière qui venait lui rapporter quelques objets qu'elle lui avait commandés.

— Madame Hébert ? dit la comtesse.

— Oui, madame.

— Faites-la entrer. Va toi-même, Michelemma.

Madame Hébert, qui se méprit sur la cause de cet empressement qu'elle entendit, se hâta de montrer à la comtesse quelques chiffons, cols et manchettes, qu'elle avait brodés.

— Déjà fini ! dit Michelemma. Vous avez dû passer les nuits.

— On a du courage quand on ne travaille pas seulement pour soi, dit madame Hébert en jetant un regard de tendresse sur la petite fille qu'elle tenait dans ses bras.

Ce regard n'échappa point à la comtesse.

« Elle a une fille, elle ! » pensa-t-elle.

— Voilà ce que vous m'avez commandé, madame la comtesse, reprit madame Hébert, et si vous voulez examiner...

— Oh ! c'est inutile. Quant au prix... tenez, prenez ceci. Est-ce assez ?

— Ah ! c'est trop, madame.

Madame Hébert ne put se défendre d'un mouvement de joie en se trouvant en possession de trois pièces d'or. La petite fille en prit une dans les mains de sa mère et la retourna en l'admirant. La comtesse lui en donna deux autres.

— Ne me refusez pas, dit-elle en répondant à un geste de madame Hébert ; ce sera une avance sur votre prochain travail.

— Marie, dit madame Hébert, remercie madame.

L'enfant envoya des baisers avec ses deux petites mains.

— Ah ! elle s'appelle Marie, dit la comtesse, comme... Michelemma, elle s'appelle Marie, comme la fille que j'ai perdue.

— Cela n'a rien d'étonnant, dit la femme de chambre.

Et, voyant que la présence de cette enfant évoquait des souvenirs douloureux, elle fit discrètement signe à madame Hébert de se retirer. Celle-ci salua et se dirigeait vers la porte, lorsque la comtesse lui dit :

— Madame !... madame, voulez-vous me permettre d'embrasser votre enfant ?

— Si je vous le permets ! Oh ! mille fois, madame la comtesse, et c'est beaucoup d'honneur que vous faites à ma petite Marie.

La comtesse prit l'enfant dans ses bras et la couvrit de baisers. Puis, par une sorte de réaction exaltée :

— Partez, madame, reprit-elle ; ces caresses me brisent ; elles sont mêlées de regrets et d'amertume ; elles ne m'appartiennent pas ; c'est un vol que je vous fais. Votre fille est à vous. A vous ses baisers, ses regards si purs, ses paroles hésitantes qui sont des caresses encore ; à moi le vide, le deuil, la solitude !

Par un mouvement instinctif, madame Hébert serra sa fille contre son cœur.

— Venez, dit tout bas Michelemma en les emmenant ; quand madame est ainsi, rien ne peut la distraire ni la consoler.

En revenant près de la comtesse, la femme de chambre la trouva en proie à une surexcitation fiévreuse.

— Non ! non ! disait-elle, ma vie ne doit pas s'écouler ainsi. Pas un être auquel elle se rattache ! pas un but dans mon existence ! C'est trop dur, c'est trop triste ! Pas un but ? Peut-être. Michelemma, sais-tu que la fille de cette femme ressemble étrangement à ma pauvre Marie ?

— Tous les enfants se ressemblent, madame.

— Cette femme aime beaucoup sa fille, sans doute ?

— C'est probable.

— Mais elle a peut-être d'autres enfants, un mari, une mère, une famille enfin. Tu aurais dû t'informer...

— En quoi cela nous intéresse-t-il, madame ?

— Ah ! tu ne comprends rien. Cette petite s'appelle Marie, elle ressemble trait pour trait à ma fille.

— Je comprends. Vous voulez l'adopter. Adoptons-la, madame. C'est une bonne idée. Nous ne nous ennuiers plus autant.

— Il y a quatorze mois, reprit la comtesse en se plongeant dans ses souvenirs, quatorze mois que je suis seule !

— Je ne compte donc pas, madame, moi qui vous accompagne partout !

— Pauvre chère Marie ! Je la vois encore, telle qu'elle était dans ce triste village où nous avons été retenues par le développement subit de la maladie. Ses petites joues étaient pâlies, ses yeux avaient ce regard clair et profond qui semble déjà voir dans un autre monde, ses mains blanches et mates ne pouvaient plus remuer leurs doigts presque transparents. Elle s'éteignit, et cet humble village... Eh bien, Michelemma, ce village, au lieu de m'avoir ravi ma fille, me l'aura conservée. En mémoire de ma chère Marie, je veux qu'une autre enfant hérite d'elle et entre en possession du bonheur que je lui aurais donné. Cette femme ne refusera pas pour sa fille la richesse, une éducation brillante, le luxe, les talents, un rang élevé dans le monde. Elle ne refusera pas, n'est-ce pas ?

— Essayez toujours, madame; cela vous distraira.

La comtesse envoya chercher une voiture et se rendit chez madame Hébert.

Madame Hébert était la fille d'un juge de paix d'un bourg près de Paris. Elle avait reçu l'instruction moyenne que la bourgeoisie de province donne à ses enfants. Orpheline à dix-huit ans, elle ne voulut pas rester, pauvre et sans ressources, dans la petite ville où la place de son père lui avait procuré un rang, une position, une considération désormais perdus pour elle, et remplacés par les stériles condoléances de la compassion. Elle vint donc à Paris avec le bagage ordinaire de bien des gens : le courage et l'espérance. Elle travailla sans craindre la fatigue et la misère. Après un séjour d'une année, la jeune fille s'abandonna à un amour où elle entrevoyait un divin rôle de consolatrice, et, en même temps, un appui pour elle dans l'avenir. Elle épousa un sculpteur pauvre comme elle, malheureux comme elle, croyant, dans sa naïve et commune illusion, qu'avec deux infortunes on peut faire une félicité. Georges Hébert n'était pas un méchant homme, mais une nature faible. C'était un de ces êtres inutiles et incomplets qui se croient nés pour tout et ne réussissent à rien ; que leur imagination flottante emporte tantôt vers un but, tantôt vers un autre, et qui, dans quelque situation que le sort les place, se trouvent toujours insuffisants et mécontents. L'envie les ronge, parce qu'ils sont faibles et impuissants ; l'ambition les dévore, sans qu'ils aient l'énergie de la satisfaire. La soif des plaisirs les brûle, et la misère, née de l'oisiveté, irrite leurs désirs inassouvis. Ils sont leurs premières victimes, puis, après eux, ce sont les femmes. Ces tendres créatures ont un besoin de dévouement et d'abnégation, qui les perd. Quand Georges Hébert fit la cour à sa future femme, il ne la séduisit point par des compliments, des flatteries et des attentions ; il l'émut par la peinture de ses prétendus malheurs. La jeune fille pensa que c'était là une pauvre âme souffrante, un grand cœur abattu par la lutte, et qu'aux rayons de sa tendresse les hautes facultés engourdies de Georges reprendraient un magnifique essor. Elle se trompa. Ainsi se trompent bien des femmes ; mais comment avoir le courage de les accuser, puisqu'elles ne pèchent que par un excès de dévouement ? Les calmes délices de cette tendresse endormirent le sculpteur. Son temps se passa en rêveries indolentes. Rien de grand ne germa en lui. Une sorte de rouille engendrée dans un esprit sans vigueur envahit peu à peu un corps sans énergie et en annula complètement les ressorts. Georges ne tarda pas à mourir de paresse, de langueur, et laissa ainsi sa femme veuve avec un enfant au berceau.

Madame Hébert travaillait, comme d'habitude, lorsque la comtesse Boccaei arriva.

En présence de la mère et de la fille, dans cet intérieur calme qu'une vertu à la fois souriante et austère semblait protéger, la comtesse n'osa même pas dire un mot du sujet qui l'amenait.

— Servir de mère à cette enfant ! pensa-t-elle. N'a-t-elle pas celle que Dieu lui a donnée ? Leurs liens sont indissolubles.

Elle ne pouvait, toutefois, détourner ses regards de l'enfant.

— Ah ! dit-elle en la considérant longuement, comme elle ressemblait à ma pauvre Marie !

— Madame la comtesse, dit madame Hébert avec une sorte de défiance, pourquoi donc êtes-vous venue ?

— Pourquoi ? Pour vous parler de votre fille. Ne désirez-vous rien pour elle ?

— De la main de Dieu ou de la main des hommes, madame ?

— Ah ! vous êtes comme toutes les mères, je le vois. Vous ne vous sépareriez pas de votre fille même pour assurer son bonheur, même pour la placer sur un trône. Vous refuseriez, n'est-ce pas ?

— Vous avez été mère, madame ; pourquoi me tourmenter par de pareilles questions ?

— Oui, vous avez raison... ne reparlons plus de cela.

Le sentiment qui avait dicté les réponses de madame Hébert était trop naturel pour que la comtesse ne le comprit pas et insistât davantage.

— Eh bien, madame ? demanda Michelemma quand elle revit sa maîtresse.

Celle-ci, par son silence, annonça suffisamment qu'elle avait échoué dans sa tentative. Dévouée à la comtesse, et peinée de la voir de plus en plus absorbée par une tristesse sans issue, Michelemma forma le projet de la distraire par la réalisation d'un plan que la rencontre de la petite Marie Hébert avait fait naître.

— Que manque-t-il à ma maîtresse ? se dit la femme de chambre. Le bonheur d'être mère. Elle ne veut pas l'acheter, ce bonheur, par un nouveau mariage, mais il est bien simple et bien naturel de se le procurer en adoptant une orpheline.

Elle communiqua son idée à la comtesse qui approuva froidement et d'un air distrait. Elle pensait toujours, et invinciblement, à cette enfant qui ressemblait tant à la fille qu'elle avait perdue et qui portait le même nom.

— Ai-je donc offensé madame Hébert ? se demanda la comtesse au bout de quinze jours ; elle ne revient plus.

Quinze jours se passèrent encore. Madame Hébert avait de l'ouvrage à rendre ; la comtesse s'étonnait de plus en plus de ne pas la voir. Enfin, elle envoya chez elle Michelemma. Deux heures après, celle-ci revint tout essoufflée.

— Madame, dit-elle, il y a du nouveau. Ah ! la pauvre femme ! J'étais bien sûre que si elle ne venait pas, c'est qu'elle ne le pouvait pas. Elle est morte, la pauvre femme, morte d'hier ou d'aujourd'hui, je ne me rappelle plus, car j'ai été tellement saisie... morte misérablement à l'hospice.

— Ah ! mon Dieu ! Et l'enfant ?

— Il y a, à ce qu'on m'a dit, plus de trois semaines que la pauvre femme est tombée malade. Elle a d'abord dépensé ce qu'elle avait, puis vendu quelques meubles, du linge... La maladie et la mort, ça coûte cher.

— Et je n'ai rien su ! mais l'enfant ?

— Enfin les voisins, qui ne sont pas riches non plus et connaissent les épreuves de la vie, lui ont dit : « Ma chère dame, si vous vous entêtez à rester chez vous, vous y serez bientôt sans un médicament en cas de prolongation de maladie, et sans un bouillon en cas de guérison. Les hospices n'ont pas été institués pour les chiens, et... »

— Mais l'enfant ? l'enfant ?

— Elle est partie, la malheureuse, on l'a emportée sur un brancard. Il paraît même qu'au dernier moment elle refusait, elle ne voulait plus s'en aller, elle suppliait qu'on la laissât mourir près de sa fille. Ah ! madame, vous pleurez. Pourquoi est-ce que je vous raconte cela ? Vous avez bien assez de vos chagrins. Aussi, pourquoi se marie-t-on ? Je ne me marie pas, moi, je sais bien que c'est trop problématique. Et puis, je vous suis trop attachée. Quand on pense à cette petite, c'est effrayant, cela fait pitié. Les voisins se sont chargés d'elle provisoirement. Elle a été trois jours chez l'un quatre jours chez l'autre ; chacun y a mis de la complaisance. On espérait que la mère reviendrait. Mais à présent il a fallu prendre un parti. La bourse des pauvres gens n'est pas lourde. Une bouche de plus, chez eux, impose des privations à leurs propres enfants. On va envoyer la petite aux Enfants-Trouvés.

— Aux Enfants-Trouvés !

— Que voulez-vous qu'on en fasse ? Ah ! mais j'y pense... Vous y pensez aussi, je le vois. Vous cherchez votre châte ; le voilà. Voilà votre chapeau et vos gants. Vous avez eu un jour l'intention de demander cette petite à sa mère. La mère n'est plus là pour vous refuser. Il est à croire que si elle pouvait parler, la pauvre femme, elle vous supplierait à présent... Quant aux voisins, ils seront enchantés de se débarrasser avantageusement de la petite. Je ne songeais plus à cela. Ce n'est pas étonnant ; j'ai été si bouleversée. Vous y avez pensé tout de suite, vous. Venez, madame. Il sera peut-être encore temps. Elle est déjà partie ! Je n'y vois plus. Jamais je n'ai été si émue qu'aujourd'hui. Attendez-moi, madame, attendez-moi.

## III

Peu soucieux de parcourir d'un bout à l'autre le vaste livre de l'univers, dont ils connaissent à peine un ou deux feuillets, les gens sédentaires ignorent les magnificences étalées avec profusion par la nature dans certaines contrées privilégiées. Mais celui qui aime à aller chaque année retremper son âme sous un ciel nouveau et ses poumons dans un air pur, a certainement admiré les sites merveilleux du Dauphiné. Peu de pays, en France, sont aussi riches en beautés pittoresques. La Suisse, la Savoie, si vantées, si parcourues, ne sont pas toujours supérieures à cette province. Les Alpes du Dauphiné offrent les sublimes aspects des Alpes étrangères, et unissent les splendeurs de l'ensemble aux grâces du détail. Le front du Pelvoux est plus près du ciel que celui de la Jung-Frau. Les glaciers de la Bélarde rivalisent de magnifiques horreurs et d'élévation avec la mer de glace du Montanvert. Les sept lacs peuvent soutenir toutes les comparaisons. Des cascades bondissent de tous côtés. A chaque pas on rencontre des rosages éclatants, et les riches couleurs de la flore des Alpes pailletent l'herbe fine des gras pâturages ou brillent sur les collines. Les rhododendrons, les gentianes, les daphnés parfumés forment d'épais buissons. D'espace en espace, par groupes ou isolément, poussent les véroniques naines, le cyclamen, la lychnis des Alpes, la calcéolaire, le rouge héliodrome, l'hépatique, la campanule, les bruyères, l'anémone, la violette, le myosotis, le saxifrage, l'œillet des rochers, la sauge odorante aux larges touffes, l'aconit dont la fleur se balance, comme un casque d'azur sombre, sur une tige fière et élégante, dont les feuilles sont plus finement dentelées que celles de l'acanthé. Dans les hautes régions, les sapins s'élèvent en sombres pyramides; les régions moyennes sont ombragées par le feuillage vert foncé des châtaigniers, des noyers et de toutes les essences secondaires qui couvrent la vallée du Graisivaudan. Les nombreuses sinuosités des Alpes n'enferment nulle part une vallée comparable à celle-là. Le département de l'Isère l'appelle tout simplement *la Vallée*, comme si elle seule méritait de porter ce nom. Sa réputation est ancienne. Le bon roi Louis XII la traversa en allant revendiquer l'héritage de son aïeule Valentine, le duché de Milan, et, dans son admiration, il la proclama « le plus beau jardin du tant beau pays de France. »

Si la nature est riche dans le Dauphiné, les habitants y sont généralement pauvres. Dès qu'ils possèdent un coin de terre et une petite maison, leur ambition est satisfaite. Tous cherchent à gagner honnêtement leur vie et, parmi eux, Jacques Martel, propriétaire et cultivateur, est compté entre ceux qui ont le mieux réussi.

Sa maison est placée près de l'établissement thermal d'Uriage, où la mode amène chaque année, comme à Vichy, comme à Spa, comme aux Pyrénées, les désœuvrés, les touristes et les malades. Le trop-plein de l'établissement se déverse chez des particuliers, entre autres chez Jacques Martel, qui loue aux voyageurs, dans la belle saison, la majeure partie de son habitation.

Près de seize ans se sont écoulés depuis les événements qui ouvrent ce récit. Au moment où il reprend son cours, une douzaine de personnes sont rangées autour d'un feu vif et clair. Il est neuf heures du soir. Une lampe de campagne jette sur les assistants sa clarté indécise et tremblante. Le vent siffle et se plaint. A chacun de ses gémissements, une jeune fille se presse contre une femme qui sourit de cette inquiétude.

L'une est mademoiselle Marie Boccaei; l'autre est Michelemma, qui de femme de chambre est devenue dame de confiance.

Toutes deux étaient sorties, ce soir-là, laissant la comtesse, un peu fatiguée, à l'établissement d'Uriage. Mais il avait plu subitement et les deux femmes, interrompant leur promenade, avaient cherché un refuge chez Jacques Martel. Elles y avaient été accueillies avec une politesse respectueuse, et, dans cette maison où le hasard les avait amenées, chacun bénissait ce hasard et le remerciait de leur présence.

Mademoiselle Marie Boccaei, que tous les assistants admiraient d'une façon discrète, était alors dans toute la plénitude et la grâce d'une beauté accomplie. Ses cheveux châains avaient d'ondoyants reflets et encadraient somptueusement le pur ovale de son visage. Son front était de moyenne grandeur, intelligent, fier, un peu impérial. Ses yeux noirs avaient des regards longs, doux et caressants, auxquels une soudaine émotion communiquait parfois une étincelle rayonnante. Ses lèvres, habituellement souriantes, prenaient par moment l'expression bien marquée de la gravité et de l'énergie. Par un contraste sérieux et charmant toutefois de la jeunesse, on y devinait la fermeté en même temps que la bonté, le calme de l'âme soutenu par l'inébranlable sentiment du devoir. Son menton était large, volontaire, résolu; sa joue, fraîche et veloutée. Sa taille était un peu élancée, svelte, souple. Un air de candeur et de force régnait chez cette jeune fille. Tout en elle était harmonie, sourire, bienveillance, dignité, abandon plein de réserve, grâce naturelle et acquise.

Parmi ceux qui admiraient le plus mademoiselle Marie Boccaei, était Francis Martel, le fils du maître de la maison. Francis était un enfant des montagnes, hardi devant les dangers, timide devant une femme, froid et silencieux avec les indifférents, expansif et dévoué pour ceux qu'il aimait. Sa figure franche et ouverte, ombragée d'épais cheveux noirs, ses regards libres et fiers, révélaient la puissance d'une âme fortement trempée par une enfance religieusement passée en famille et par une jeunesse indépendante. Lorsqu'il rencontra pour la première fois la fille de la comtesse Boccaei, il resta dans une muette extase, comme un paysan qui s'oublie dans une prière contemplative aux pieds d'une statue de la Vierge. Peu à peu, et l'impression devenait plus forte chaque fois qu'il voyait la jeune fille, il se laissa aller à cette tendresse irréflichte, silencieuse et passionnée. La sachant sans espoir, à cause de la différence de rang et de fortune, il se garda bien, par fierté, de la laisser paraître. Mais, malgré les protestations de sa raison, il ne pouvait s'empêcher d'être profondément heureux chaque fois qu'une circonstance fortuite le mettait en présence de celle qu'il adorait en secret.

— Je crois qu'il ne pleut plus, dit mademoiselle Marie tout bas. Viens-tu, Michelemma ?

— Attendez donc, mademoiselle. Il faut laisser égoutter les arbres. Et puis, ce qu'on raconte est si intéressant !

On racontait, en effet, une légende du pays pleine d'épisodes les plus tragiques. Quelques assistants dormaient. Mais Michelemma, très-attentive, voulait entendre la fin. Quand elle apprit que le héros du récit avait été pendu, elle éprouva une émotion si pénible qu'il lui fallut quelques instants et un verre d'eau sucrée pour se remettre. Enfin elle se leva.

— Viens vite, dit mademoiselle Marie. Il fait déjà nuit noire. Ma mère sera inquiète.

— Francis, dit M. Martel à son fils, accompagne ces dames. La route est encore glissante et mauvaise.

— Je suis prêt, mon père.

— Je n'osais pas vous le demander, monsieur, dit Michelemma, mais puisque vous voulez bien nous le proposer, je vous avoue que cela nous fera plaisir. Il fait sombre comme dans un four. Et après avoir écouté des histoires de brigands !... On ne devrait jamais écouter des histoires pareilles. En savez-vous, monsieur Francis ? J'ai beau faire, je les adore ; vous nous en raconterez en route.

En quittant l'établissement d'Uriage, mademoiselle Marie et Michelemma y avaient laissé deux personnes ensemble. L'une était la comtesse Boccaei, merveilleusement belle encore, et portant sur son visage le rayonnement du bonheur ; l'autre était un jeune

homme de vingt cinq ans, nommé Charles de Costères, le futur genre de la comtesse, et qui avait obtenu l'autorisation de les accompagner, elle et sa fille, dans leur voyage. Vêtu d'un costume simple et élégant, ce jeune homme gagnait les sympathies au premier abord par un air ouvert, franc, cordial, et par le charme tout-puissant d'une distinction suprême. Son visage régulier et remarquablement beau était de ceux que les femmes s'oublent parfois à regarder. Mais, s'il était beau et expressif, Charles de Costères semblait être le seul à l'ignorer. Ses manières simples, polies, affectueuses, donnaient encore plus de prix à sa physionomie sympathique, à la chaleureuse bonté de son cœur, aux grâces caressantes et enjouées de son esprit.

— Charles, dit la comtesse après un instant de silence, je suis fâchée d'avoir laissé sortir Marie.

— Et moi, madame, je regrette bien vivement de ne pas lui avoir offert mon bras.

— Vous ne le pouviez pas. Cette lettre à écrire à votre père...

— Ah ! madame, je n'aurai pas, je le sens, la force de la finir tant que Marie sera dehors. Voyez ; le temps se couvre.

— C'est ce que je disais à ma fille. Mais elle a voulu faire une promenade avec Michelemma. Celle-ci, toute fière, m'a soutenu que le temps se maintiendrait...

— Et puis, madame, vous seriez si malheureuse de contrarier votre fille !

— Et vous, Charles ! vous êtes toujours de son avis. Allons, ne vous tourmentez pas. Michelemma est prudente. Elle n'aura pas été loin, voyant que le temps menace. Après une courte promenade dans la montagne, elle nous ramènera Marie avant la nuit. Écrivez votre lettre, puisqu'il faut qu'elle parte ce soir et que le temps vous presse.

Charles traça quelques mots sans penser à ce qu'il faisait, puis, se levant tout à coup :

— Entendez-vous, madame ? reprit-il.

— Oui, c'est le tonnerre, le tonnerre lointain.

— Et Marie ne rentre pas !

— L'orage s'approche, mais elle sera ici avant lui.

— La nuit tombe. On n'y voit presque plus. Ma lettre est finie. Je l'envoie telle quelle. J'écrirai demain plus longuement. Je vais aller chercher Marie.

— Oui, oui, allez. Vous avez raison.

— Ah ! madame, vous tremblez. Pourquoi l'avez-vous laissée sortir ?

— Allez, Charles, allez vite. J'ai tort d'être effrayée. Ma fille n'est

pas loin. Les orages, d'ailleurs, passent vite dans ce pays. N'importe. Je serai plus rassurée quand elle sera ici.

Charles s'éloigna à la hâte. La pluie commençait à tomber en larges gouttes. Il se dirigea vers la montagne où la comtesse, sa fille et lui faisaient leurs promenades habituelles. Il marchait depuis quelques instants lorsque la foudre éclata avec un bruit horrible, éclairant de ses sinistres lueurs les arbres et les rochers. Après ce violent coup de tonnerre, l'eau du ciel tomba avec un redoublement d'intensité. Trempé jusqu'aux os, n'y voyant plus pour se guider, Charles se jeta instinctivement dans une sorte de grotte naturelle formée par une roche qui surplombait.

— Ah ! mon Dieu ! dit-il, pourvu qu'elle ait trouvé un abri contre cet orage !

— Soyez sans inquiétude, répondit une voix près de lui.

Charles se retourna et, à la lumière d'un éclair, aperçut une pauvre femme qu'il n'avait pas remarquée d'abord.

— Vous l'avez vue ? Vous connaissez celle que je cherche ? Vous savez où elle est ? demanda-t-il vivement.

— Oui... Une belle demoiselle, n'est-ce pas ? avec laquelle je vous ai vu déjà suivre nos sentiers escarpés. Vous n'êtes pas auprès d'elle, aujourd'hui ? On se figure que l'absence est facile à supporter, surtout quand elle ne doit pas être longue. Et, à peine séparés, on a peur, on se désole. Peur de quoi ? Ces montagnes, un peu rudes, il est vrai, sont hospitalières. Cette belle demoiselle ne risque rien, pas même de mouiller un des cheveux de sa tête. Elle est chez de braves gens qui s'empresseront de la ramener dès que l'orage aura cessé.

— Ah ! merci. Sa mère et moi, nous avions craint... Mais vous?... Comment êtes-vous ici par un temps pareil ?

— Oh ! moi, je suis la tresseuse...

— Je vous reconnais à présent. Vous êtes souvent sur la montagne.

— Ne faut-il pas que je vende mes chapeaux de paille ? Personne ne viendrait me trouver dans mon pauvre logis. Et c'est si triste d'être seule ! Au bord du chemin, je prends ma part des biens qui sont à tout le monde, je vois les fleurs des vallées, la verdure des grands arbres, les profondeurs du ciel, je m'assieds sous les feuilles frémissantes et embaumées. On va, on vient, on me parle, presque toujours avec amitié. Mais, pardon ; je ne vous ai pas encore dit... Elle est chez M. Jacques Martel, près du mont des Trois-Chênes.

Charles était déjà hors de la grotte.

— Attendez donc, reprit la tresseuse. Le ciel se fond en eau et il fait si sombre que vous ne verrez pas à vous diriger.

— Les éclairs me montreront la route. Vous êtes tresseuse ; faites-moi un chapeau, un beau chapeau. Au revoir.

L'impatient jeune homme eut tort de ne pas écouter la prédiction de la pauvre femme, et, au milieu de ce violent orage, il ne put aller directement à la maison indiquée.

Pendant que, la pluie ayant cessé, Charles tâchait de reconnaître la route après s'être intrépidement égaré, Francis Martel avait offert son bras à Michelemma qui l'avait refusé au profit de mademoiselle Boccaei.

— Surtout, dit la femme de charge, prenez bien garde aux flaques d'eau. Moi, si je mets le pied dans une mare, j'en serai quitte pour changer de bas en rentrant; cala n'aura pas d'autre inconvénient, car je ne m'enrhume jamais. Eh bien, monsieur Francis, et ces histoires? Savez-vous des histoires de revenants? Ça m'est égal. Je n'ai pas peur.

Francis, un peu troublé, ne répondit pas.

— Ah! Michelemma, dit Marie, pourquoi sommes-nous sorties ce soir?

— Voilà qui est fort! c'est vous qui l'avez voulu.

— Ma mère sera inquiète.

— Allons donc! Madame la comtesse sait bien que nous ne sommes pas assez bêtes pour nous laisser mouiller. Bon! me voilà dans l'eau jusqu'au genou. J'avais bien dit que je serais forcée de changer de bas. Monsieur Francis, vous ne dites rien. Une histoire, donc! Une histoire pour me réchauffer.

— Votre pays, monsieur, dit Marie lorsque la route fut devenue un peu plus belle, est riche en souvenirs?

— En souvenirs et en légendes, mademoiselle.

— Je me suis laissé dire, ajouta Michelemma, que le fameux Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, était né par ici.

— En effet, madame.

— Eh bien, mais je ne serais pas fâchée de connaître ses aventures.

— Tout le monde les connaît, ma chère, dit Marie.

— Oui, oui, c'est vrai, répondit Michelemma pour masquer son ignorance. Tout le monde sait que c'est le célèbre navigateur qui a découvert... Qu'a-t-il donc découvert? Allons, bon! encore dans l'eau! Cette fois-ci, c'est le pied gauche. Il n'y aura pas de jaloux.

— Vous connaissez sans doute aussi, mademoiselle, l'histoire de Pierre de Châtelard, originaire du Dauphiné et petit-neveu de Bayard?

— Non, monsieur.

Francis garda le silence. Une certaine analogie de situation lui avait fait, presque malgré lui, évoquer ce souvenir. Mais cette analogie même, à présent, arrêta la parole sur ses lèvres.

— Nous écoutons, dit Michelemma.

— Cette histoire est bien simple, reprit Francis avec un involontaire sentiment de tristesse.

— Simple! tant pis.

— Et bien lamentable.

— Tant mieux. Y a-t-il encore un pendu?

— Pierre de Châtelard, dit Francis en abrégant son récit comme s'il lui eût été pénible, suivit, en Écosse, Damville et le grand prieur de Lorraine. En sa qualité de poète, il fut admis dans l'intimité de Marie Stuart. La reine, qui faisait des vers, se plut à voir ceux de Châtelard et y répondit. Il n'en fallut pas davantage pour enthousiasmer le cœur du jeune homme et lui faire concevoir des espérances...

— Ah! oui, je sais... une églantine d'or, comme aux Jeux floraux.

— Michelemma, dit mademoiselle Marie en riant, si tu parles tant tu vas encore marcher dans une mare.

— Cela m'est bien égal, à présent. Continuez, monsieur Francis.

— Un soir que la reine entra dans sa chambre, un homme y fut trouvé caché. C'était Châtelard.

— Il voulait sans doute lire des vers à la reine.

— Elle pardonna. Quelques jours après, Pierre de Châtelard eut la même audace. Marie Stuart, cette fois, le livra à la justice qui le condamna à avoir la tête tranchée.

— La tête tranchée! Ah! c'est un peu sévère. Tenez, moi qui vous parle, j'ai trouvé un jour... non, c'était un soir... ou un matin. Je ne me rappelle plus bien. Il y a si longtemps! Continuez, monsieur Francis, continuez. La reine fit grâce, je suppose?

— Non. Châtelard alla à l'échafaud en lisant l'hymne de la mort, de Ronsard. Avant de tendre le cou à l'exécuteur, il se tourna du côté du palais et s'écria : « Adieu, la plus belle et la plus cruelle princesse du monde! » Puis il mourut avec résignation.

Un instant de silence succéda à ce récit. Michelemma elle-même était embarrassée pour formuler ses impressions. Mais, songeant sans doute qu'il était inutile de s'attendrir sur une aventure aussi lointaine, elle dit, avec la philosophie douce qui lui était habituelle :

— C'est égal! Un pendu et un décapité!... ma soirée a été bonne.

Puis, pensant à autre chose :

— Monsieur Francis, dit-elle, vous allez me trouver bien curieuse. Quel est ce portrait mystérieux auquel votre père et vous semblez rattacher un souvenir mêlé de regrets? Je vous avoue que j'ai été frappée de l'expression avec laquelle M. Martel s'est écrié tout à coup : « Ah! mon Dieu! Le voile de Jeanne est tombé! » Et, en effet, un voile noir qui recouvrait le cadre avait glissé subitement jusqu'à

terre et laissé paraître le visage d'une jeune fille qui semblait heureuse de se montrer au milieu de nous.

— Heureuse de vous voir, ainsi que mademoiselle.

— C'est fort aimable ce que vous dites là. Ce joli portrait mérite bien, du reste, qu'on lui rende la pareille, et, pour ma part, je l'ai fort admiré.

— Moi aussi, ajouta mademoiselle Marie, et je n'ai pu me défendre d'un mouvement de tristesse en voyant un signe de deuil uni à l'image d'une si charmante personne.

— C'est votre parente ?

— Ma cousine.

— Et elle n'existe plus ? reprit l'infatigable questionneuse.

Mademoiselle Marie regarda Michelemma comme pour lui reprocher son indiscretion. Celle-ci aurait probablement insisté, mais un événement inattendu vint faire diversion à sa curiosité. Un chœur de voix vibrantes, éclatant subitement non loin de là, annonça la prochaine rencontre de jeunes gens qui paraissaient de belle humeur.

— Bravo ! s'écria Michelemma. Ils chantent comme des Allemands. Écoutez. C'est magnifique.

— Viens donc, dit mademoiselle Marie.

— Me voilà. Mais madame la comtesse n'est plus inquiète à présent. Il fait un temps superbe.

— Faites attention, dit Francis, il y a là un ruisseau improvisé par l'orage. Passez sur les pierres.

— Oui, oui. Ne vous occupez pas de moi.

Francis, donnant la main à Marie, lui avait déjà fait franchir le ruisseau sans accident. De l'autre côté, ils trouvèrent les chanteurs rangés comme en bataille et attendant leur tour pour passer sans discontinuer leur musique. Très-évidemment ils s'offraient le spectacle de voir Francis, Marie et Michelemma défilier devant eux. Très-évidemment aussi, en échange de ce plaisir, ils s'étaient groupés pour se présenter avantageusement et prodiguaient leurs chants à plein gosier. Francis souleva légèrement son chapeau et entraîna mademoiselle Marie.

— Mais, dit-elle... Michelemma...

— Venez, mademoiselle, venez.

Il voyait bien que ces jeunes gens, qu'il connaissait, étaient à la fin d'une partie joyeuse, et il redoutait quelque mauvaise plaisanterie.

— Prends garde, dit mademoiselle Marie en continuant sa route, marche sur les pierres.

— Soyez tranquille, il n'y a pas danger.

Michelemma était dans une position délicate. Pudiquement retroussée et s'avancant sur la pointe des pieds, elle cherchait à se

maintenir en équilibre sur les pierres qui faisaient saillie au milieu de l'eau. L'opération n'était pas précisément difficile, sans cela Francis y eût présidé. Mais elle se compliquait par la présence d'une vingtaine de beaux hommes qui semblaient la suivre avec un intérêt soutenu. Distracte déjà par un chœur d'une harmonie majestueuse, Michelemma, pour son malheur, leva les yeux. Devant ce groupe immobile et imposant, un accès de timidité s'empara d'elle. Envahies par une faiblesse insurmontable, ses jambes tremblèrent. Son regard troublé ne les guidait plus. Elle n'avait plus qu'un pas à faire; mais émue comme une villageoise devant un régiment, elle chancela en criant d'une voix défaillante :

— Au secours! je me noie.

Francis et mademoiselle Marie revinrent en toute hâte sur leurs pas. Le groupe des chanteurs rompit son front de bataille. Un robuste garçon, nommé Claude, s'élança le premier, saisit Michelemma à plein corps, comme un sac de blé, et la remit d'aplomb sur la terre ferme.

— Ah! monsieur, dit-elle, vous m'avez sauvé la vie, je ne l'oublierai jamais.

— Chère dame, répondit Claude en riant, vous ne vous seriez pas noyée dans six pouces d'eau, à moins d'y mettre de la bonne volonté.

— Es-tu mouillée? demanda mademoiselle Marie.

— Non, non... pas plus qu'auparavant... grâce à monsieur, qui m'a sauvé la vie.

Claude continua à décliner cet honneur; mais un hurrah frénétique retentit parmi les jeunes gens.

— Oui, oui, il lui a sauvé la vie. Nous en sommes témoins. Il lui faut sa récompense.

— Sans doute, messieurs, dit Michelemma, mais...

— Ma récompense! interrompit Claude, enivré par ces clameurs. Vous avez raison.

Et se dirigeant vers mademoiselle Marie.

— Permettez, madame, reprit-il, ou mademoiselle... car dans cette obscurité on ne distingue pas... Et même s'il faisait plus clair...

— Il s'embrouille, crièrent les autres jeunes gens, il est gris.

Claude se redressa, et sans hésiter :

— Mademoiselle, dit-il, souffrez que je cueille ma récompense sur vos joues.

— Il l'a bien méritée, crièrent les autres.

Mademoiselle Marie, par un mouvement involontaire, serra le bras de Francis.

— Pardonnez-leur, mademoiselle, dit-il à voix basse et d'un ton calme. Ils sont gris, ils ne savent ce qu'ils font. Passez devant avec madame. Je les connais, je vais leur parler.

Elles firent toutes deux ce dont il les priaient. Il se retourna et se croisa les bras. Claude semblait un peu dégrisé ; mais ses compagnons, qui formaient comme une muraille derrière lui, l'empêchaient de reculer.

— Francis, dit-il, nous avons été élevés ensemble, ne nous brouillons pas pour des femmes, que je n'ai pas, d'ailleurs, l'intention d'offenser.

— Sans doute, ajouta un des assistants. A la danse, bien souvent...

— Taisez-vous, vous autres, interrompit Francis.

— Pardieu, dit Claude, je suis curieux de savoir si tu m'imposeras silence et si tu m'empêcheras de passer.

— Oui, je t'empêcherai, car ces dames sont sous ma garde, et...

— Nous allons voir.

Claude fit un pas en avant. Il n'en fit qu'un et s'arrêta frappé en plein visage par Francis. Une seconde après, Claude, le visage enflammé, s'élança sur son adversaire. Vingt bras les séparèrent.

— Laissez-moi, dit Claude, laissez-moi, je veux avoir satisfaction.

— Tu l'auras quand tu voudras, répondit Francis ; dès demain.

Et il s'éloigna sans que personne osât le retenir. Il rejoignit mademoiselle Marie et Michelemma, et offrit son bras à la jeune fille d'un air aussi tranquille que si rien de fâcheux ne se fût passé.

— Ah ! monsieur, dit mademoiselle Marie, que de remerciements nous vous devons !

— J'avais presque peur d'une dispute, ajouta Michelemma.

— Tout est bien fini, n'est-ce pas ?

— Oui, mademoiselle. Ces jeunes gens, un peu gris, je dois l'avouer, ont oublié pour un instant les lois de l'hospitalité, car vous êtes étrangère dans notre pays, et de la bienséance. Ils me chargent de vous en faire leurs excuses.

On arriva bientôt devant les multiples façades de l'établissement d'Uriage. La comtesse Boccaei se promenait aux abords des diverses routes, et interrogeait l'horizon avec inquiétude.

— Ah ! mère, dit Marie en se jetant dans ses bras, je savais bien que vous seriez tourmentée. Ce n'est pas la faute de Michelemma : nous avons été surprises par l'orage, nous sommes entrées chez M. Martel... vous savez ?

— Et vous avez bien voulu accompagner ma fille, dit la comtesse en s'adressant à Francis. J'espère que vous nous ferez l'amitié de passer le reste de la soirée avec nous, pour vous reposer d'abord, et

ensuite pour me permettre de vous témoigner plus amplement toute ma gratitude.

Francis allait accepter lorsque mademoiselle Marie dit à la comtesse :

— Et Charles? où est-il donc? est-ce qu'il écrit toujours?

— Ah! murmura Francis, sa première pensée est pour lui!

Il prit un prétexte et refusa l'invitation qui lui était faite.

— Charles! répondit la comtesse, il est parti à ta recherche. Mais, tiens, le voilà; dans quel état, grand Dieu!

Charles apparut en effet, tout ruisselant. Il revenait de la maison de Jacques Martel, où il était enfin arrivé après s'être égaré plusieurs fois, et où on lui avait appris le départ de sa fiancée. A peine l'eut-il revue, il oublia la pluie, l'orage, et tout le chemin qu'il avait parcouru.

— Ah! dit-il gaiement, vous m'avez joliment fait courir.

Dès qu'il aperçut Francis, il lui serra les mains d'un air de cordiale reconnaissance.

— Ne restons pas là, dit-il. Allons boire un verre de vin chaud. Nous en avons tous besoin.

— Et changer de chaussure, ajouta Michelemma. Je sens mes jambes qui s'engourdissent.

Francis refusa encore.

— Il ne me fait même pas l'honneur d'être jaloux, pensa-t-il. Et, en réalité, pourquoi serait-il jaloux? Que suis-je, moi? Un malheureux sans titre et sans fortune.

Il fit ses adieux et emporta en s'en allant un amer sentiment de tristesse.

— Encore! dit-il en s'entendant rappeler. Ah! qu'on me laisse seul avec ma douleur.

— Monsieur Francis! Monsieur Francis! dit Michelemma en accourant tout essoufflée.

— Quoi, madame?

— Je sais ce qui s'est passé. Ces héroïques mais exigeants jeunes gens voulaient m'embrasser. Vous m'avez défendue comme un lion; mais vous pouviez vous attirer quelque dispute. Si pareille chose se renouvelait, il voudrait mieux les laisser faire. J'aimerais mieux accomplir ce sacrifice que d'exposer un brave garçon comme vous. Voilà ce que j'avais à vous dire. Au revoir.

## IV

De toutes les créations de la nature, les montagnes sont celles dont on se lasse le moins.

Comme les mers, elles sont toujours les mêmes et toujours différentes.

Une vapeur qui s'élève change le tableau.

Un rayon qui luit ou qui se cache fait ruisseler des flots de lumière éblouissante ou laisse, en se retirant, une longue traînée d'ombres mystérieuses.

Les hauteurs ont sans doute quelque chose d'aussi fortifiant pour l'âme que pour le corps, car on a remarqué que les montagnards sont généralement probes, loyaux, courageux et infatigables.

Tout près d'Uriage, à mi-côté sur une colline, se trouvait l'établissement de la tresseuse de paille. Établissement est peut-être un mot bien présomptueux et ferait croire qu'il s'agit au moins de quelque guinguette avec loyer, patente, contributions directes et indirectes, tandis qu'il n'est question, en réalité, que d'une très-modeste installation, adossée à un rocher et ombragée par un immense chêne. Mais cette installation, si élémentaire qu'elle fût, annonçait chez la tresseuse un sentiment d'indépendance et même de dignité. Elle ne s'était pas placée sur le bord du chemin, comme les cabarets et les mendiants. Une certaine distance la séparait des sentiers qui contournaient la montagne, ce qui faisait que, sous son chêne, la tresseuse était chez elle, ne sollicitait personne et attendait fièrement qu'on vint la visiter. A l'opposé de toutes les petites industries qui assaillaient les voyageurs de leurs importunités, elle s'était contentée d'accrocher à une branche un chapeau qui flottait au gré du vent et servait d'enseigne. Cette femme passait ainsi ses journées en plein air, dans un site admirable, mais sans trop avoir le temps de jeter les yeux sur les passants et les majestueuses beautés du paysage qui se déroulait devant elle. Une bonne tresseuse de paille, travaillant quinze heures par jour, peut faire en deux journées dix-huit mètres de tresse. Cette mesure habituellement employée pour la confection d'un chapeau, est payée un franc vingt-cinq centimes, y compris la valeur de la paille, estimée vingt centimes. Il fallait donc que les mains de la tresseuse s'occupassent sans relâche à lui gagner

son existence, pendant que son esprit se nourrissait de rêves et de souvenirs inconnus à tous. Dans la belle saison, ses gains étaient moins limités. Au lieu d'avoir affaire à des entrepreneurs qui achetaient la tresse faite, elle terminait habituellement les chapeaux et les vendait directement au public. Les habitants du pays, depuis trois ans qu'elle s'y était fixée, l'avaient prise en amitié et lui témoignaient une sorte de considération, car elle était toujours propre et ne demandait jamais rien à personne.

Le lendemain du jour où elle avait rencontré Charles de Costères pendant l'orage, elle le vit, le matin, gravir le sentier en compagnie de la comtesse Boccaei, de mademoiselle Marie et de Michelemma.

— Les étrangers restent dans la commune ; tant mieux ! dit-elle en reportant bien vite son regard sur son ouvrage. Les malheureux auront à glaner. Les gens du pays chanteront, danseront de meilleur cœur. Qu'ils semblaient heureux, l'autre jour, sur la pelouse de Vizille !

Dès qu'il aperçut, de loin, la tresseuse, Charles quitta brusquement la comtesse et sa fille.

— Où allez-vous donc ? dit Marie.

— C'est un secret.

Il courut vers la pauvre femme et lui dit :

— Et mon chapeau ? est-il commencé ?

— C'est donc sérieux, monsieur ?

— Comment ! vous en doutiez ?

— Mes chapeaux sont de façon et de paille trop grossières pour vous.

— Pour la campagne !

— Vous ne porteriez pas celui que je vous ferais.

— Détrompez-vous ; je le porterai.

— Je vois ce que c'est, monsieur : vous voulez m'ôter le plaisir de vous avoir donné un renseignement hier.

— Je vois ce que c'est, madame : vous voulez bien rendre service, mais vous ne voulez pas qu'on vous soit reconnaissant. Ah ! vous êtes une singulière marchande ; vous refusez de vendre ! Mais je suis entêté aussi. N'auriez-vous pas confiance en moi ? Tenez ; je vous paye d'avance. Vous voilà forcée de me satisfaire.

Charles jeta un louis dans le tablier de la tresseuse et se sauva en riant.

— Mais d'où venez-vous donc ? lui demanda mademoiselle Marie.

— De commander un chapeau.

— A cette femme qui est là-bas ?

— Oui, c'est elle qui m'a indiqué hier où vous étiez.

— J'en veux un aussi.

— Un chapeau ?

— Oui.

Et sans plus attendre la jeune fille s'élança en courant dans la direction de la tresseuse.

— Pas si vite, mademoiselle ! vous allez tomber, cria Michellemma.

Mademoiselle Marie était déjà loin. En quelques minutes elle arriva près de la tresseuse et lui dit :

— Encore une pratique !

Et, un peu haletante par suite de sa course, elle s'assit sur une saillie de rocher.

La tresseuse s'était levée et contemplait la jeune fille avec une muette admiration.

— Je suis très-heureuse de vous parler, reprit Marie, et je regrette de ne pas être venue vous voir plus tôt. Je vous connais depuis longtemps, depuis les premiers jours de notre séjour à Uriage. Mes fenêtres donnent sur la montagne. En me levant je les ouvre et je regarde si vous êtes installée. J'ai observé que votre présence annonce une belle journée. Quand il pleut, vous ne venez pas ; quand il doit pleuvoir, non plus. Alors, vous comprenez, je vous cherche, je vous attends, je vous aime, comme on aime le printemps et le soleil. Mais pourquoi restez-vous debout ? J'ai l'air d'envahir votre domicile. Je n'oserai pas me reposer si vous ne vous asseyez pas.

La tresseuse était sous le charme. La présence de Marie lui semblait un enchantement, une harmonie céleste, une radieuse vision.

— Vous me ferez un chapeau, un grand chapeau ? continua la jeune fille.

— Oui... oui, mademoiselle.

— M. Charles de Costères a eu une excellente idée... Ce sera un souvenir du Dauphiné. A propos, vous l'avez rencontré hier ?

— Oui, mademoiselle. Il vous cherchait. L'orage nous avait forcés l'un et l'autre de nous réfugier sous un rocher. Mais, quand il a su où vous étiez, ni les éclairs, ni flots de pluie n'ont pu le retenir.

— Oui, il a été bien mouillé, répondit Marie en rougissant un peu.

— Il aurait traversé l'eau et le feu, mademoiselle, pour arriver jusqu'à vous.

La jeune fille continua à rougir, de plaisir sans doute, car un sourire heureux plissa ses lèvres et, involontairement, elle tourna les yeux du côté où se trouvaient Charles et la comtesse.

— Je suis bien contente de vous connaître, reprit-elle. Si vous vouliez être bien aimable, au lieu d'un chapeau vous m'en feriez deux. Cela s'use si vite, les chapeaux ! De cette façon il y en aura un que je

conserverai, que je ferai durer autant que mes souvenirs. C'est convenu, n'est-ce pas? Au revoir.

Et la jeune fille s'éloigna, laissant la tresseuse tout éblouie.

Marie eut bientôt rejoint la comtesse et Charles. Ils s'étaient assis, en l'attendant, sur un tronc de châtaignier abattu tout près du chemin. En apercevant la jeune fille, ils interrompirent brusquement une conversation commencée, et la comtesse, avec un sourire, mit un doigt sur ses lèvres en regardant Charles.

— Eh bien, dit Marie, on se tait à mon approche. Qu'est-ce que cela signifie? Je vous dérange. Je m'en vais. Viens, Michelemma; viens nous promener.

— Nous parlions de vous, dit Charles.

— Et vous en disiez du mal, je le sais.

— Beaucoup.

— Mademoiselle, reprit Charles d'un ton tendre et sérieux, je rappe-lais à votre mère qu'elle a bien voulu, en son nom et au vôtre, me faire une promesse, qu'elle et mon père sont d'accord, et je la sup-pliais...

— Allons! interrompit la comtesse en riant, voilà le secret de la confiance trahi! Essayez donc de faire taire les amoureux!... Eh bien, oui, ma fille, nous disions qu'une couronne de mariée ne te siérait pas mal. Sur ce point, nous étions d'accord. Où nous ne le sommes plus, c'est pour fixer l'époque.

— Un mois! s'écria le jeune homme.

— Deux mois! répondit la comtesse.

— Eh bien, mademoiselle, décidez! répliqua Charles.

— Que je décide, moi! Je ne suis pas apte à juger ces questions-là. Je suis arrivée, je le vois, bien mal à propos. Viens, Michelemma. Laissons délibérer. J'y pense... tu te plains toujours d'avoir le teint hâlé par le soleil. Allons commander un chapeau à la tresseuse. Viens avec moi, viens.

— N'allez pas si vite, alors, dit Michelemma à mademoiselle Marie qui s'enfuyait un peu émue. Je n'ai plus mes jambes de vingt ans, moi.

Elle rejoignit la jeune fille qui, comme pour laisser plus de temps à sa mère et à Charles, faisait un détour afin d'arriver à la tresseuse par le chemin le plus long. Cette nouvelle route était, du reste, plus agréable, parce qu'on pouvait la continuer sous l'ombre dentelée d'un haut buisson, puis sous l'ombre encore plus épaisse d'un bois de jeunes chênes. Tandis que Michelemma la suivait, mademoiselle Marie cueillait des fleurs d'une main distraite et songeait, sans pouvoir s'en défendre, à son prochain mariage. A peine eut-elle fait quelques pas sous le petit bois, elle s'arrêta stupéfaite, et son bouquet lui tomba des mains.

— Michelemma, dit-elle d'une voix sourde et pleine de terreur ; regarde !

La montagne formait en cet endroit une petite place presque carrée. Le sol était couvert d'une mousse fine et drue. Francis Martel et Claude se battaient. Chacun d'eux avait en main l'arme du pays, un bâton court, noueux, gros comme deux doigts, arme meurtrière et terrible, soit qu'elle tombe sur un membre qu'elle casse ou sur une tête qu'elle fend.

— C'est la suite de l'aventure d'hier, dit Marie pâle et immobile. Il faut empêcher...

— Ah ! interrompit Michelemma avec une admiration mal continue, que c'est donc beau, mon Dieu, deux hommes qui se battent !

— Ils vont s'assommer, reprit Marie, et c'est nous qui en serons cause !

Elle fit un mouvement pour s'élancer au milieu des combattants. Michelemma la prit par le bras et la retint derrière le bouquet d'arbres qui les cachait.

— Ah ! mademoiselle, dit-elle, je vous en supplie, ne vous compromettez pas. D'ailleurs, ce serait inutile. Ils iraient se battre à cent pas plus loin.

— Je ne me compromets aux yeux de ma conscience qu'en restant ici, en n'empêchant pas...

Elle aperçut la tresseuse qui s'avavançait, courut à elle, écarta le feuillage et montra ce qui se passait.

— Venez, ajouta-t-elle, venez les séparer.

— Moi, mais non pas vous, répondit la femme en pénétrant hardiment sur le théâtre du combat.

— Passez votre chemin, la tresseuse, dit un des témoins ; ce n'est pas ici votre place.

Malgré cette injonction, elle ne bougea pas. Les témoins allaient insister, mais l'action, devenant plus chaude, attira toute leur attention.

Claude, dans ce duel, avait un avantage marqué sur son adversaire. Il était plus fort, plus grand, plus vigoureux, plus habile à manier son arme. Francis avait pour lui son courage et son agilité. Malgré elle cependant, et malgré son sang-froid, le bâton de Claude lui avait plusieurs fois effleuré la tête et les épaules, en faisant chaque fois sur la peau une éraflure douloureuse. Ces légères blessures irritaient Francis et donnaient à Claude pleine confiance en la victoire. Il se recula un peu puis fondit sur Francis en lui portant un coup terrible. Mais Francis l'esquiva, le coup toucha à peine et Claude, entraîné par son élan, tourna sur lui-même et fut quelques secondes à reprendre équilibre. Francis profita de ce moment ; animé par la lutte et bouil-

lant de colère, il leva son arme pour en asséner un coup décisif. La tresseuse s'avança alors et saisit par derrière le bâton prêt à retomber foudroyant. Francis, furieux, se retourna en poussant un cri et une imprécation. Puis, par une réaction subite, il jeta son arme et dit :

— Merci, la tresseuse, merci. Sans vous, j'allais faire un malheur que j'aurais regretté toute ma vie.

Pâle et courroucé, Claude resta un instant dans l'hésitation. Après le danger auquel il n'avait échappé que grâce à l'intervention de la tresseuse, un sentiment de délicatesse lui défendait de demander à recommencer la lutte. Francis ne le laissa pas longtemps dans l'indécision.

— Veux-tu que ce soit fini ? dit-il, en lui tendant la main.

— Soit ! répondit Claude.

— Je te fais mes excuses d'avoir été un peu trop vif hier.

— Et moi, je te fais mes excuses d'avoir offensé des femmes qui étaient sous ta protection.

Les deux amis s'embrassèrent et les témoins s'approchèrent d'eux pour se féliciter tous ensemble.

La tresseuse disparut entre les arbres. Elle rejoignit mademoiselle Marie et Michelemma qui s'éloignèrent sans se montrer.

Michelemma semblait fort émue.

— Ah ! dit-elle avec un accent de plus en plus convaincu, que c'est donc beau, deux hommes qui se battent ! Une bataille rangée doit être plus magnifique encore ! Je comprends la gloire, à présent ; je comprends les conquérants.

Mademoiselle Marie remercia la tresseuse. La jeune fille aurait eu un éternel chagrin s'il était arrivé malheur à un des deux combattants, car elle se fût reproché d'en avoir été la cause. Le spectacle auquel elles venaient d'assister avait fait sur ces trois personnes une forte impression, et elles se dirigèrent, en y songeant et en silence, vers l'établissement de la tresseuse. Elles marchèrent toutes trois d'un air sérieux et ému, en suivant les longues plaques irrégulières de mousse, les rares endroits où la terre sablonneuse était nue, en évitant machinalement les hautes touffes de fougères, les bruyères en fleurs et les ronces épineuses. Dès que l'émotion motivée par ce qu'elle venait de voir fut un peu diminuée, mademoiselle Marie songea involontairement à la question si grave et si importante pour elle qui se débattait entre sa mère et Charles.

— Dans un mois, pensa-t-elle, je serai sa femme. Dans un mois ou dans deux.

Une curiosité impatiente empourpra alors les joues de la jeune fille.

— Qu'auront-ils décidé? se dit-elle. Ah! je vais bientôt le savoir. Leur délibération doit être finie à présent.

Puis, étant arrivée au chêne sous lequel se tenait d'habitude la tresseuse :

— Michelemma, reprit la jeune fille, commande ton chapeau et rejoignons vite ma mère.

A ce nom de Michelemma, la tresseuse éprouva un frémissement dans tous ses membres. Depuis un instant elle regardait la dame de compagnie avec une attention ardente, en cherchant à coordonner des souvenirs confus. Michelemma, de son côté, considérait avidement la tresseuse, comme pour interroger le passé et y évoquer un visage connu. A un certain moment, les deux femmes échangèrent un regard clair, vif, perçant. La tresseuse pâle, tremblante, s'appuya contre l'arbre pour ne pas tomber, tandis que Michelemma, interdite, suivait tous ses mouvements d'un œil effaré.

— Allons, Michelemma, dit la jeune fille impatiente et préoccupée de ses propres pensées, dis comment tu veux ton chapeau. Ma mère nous attend. Tu nous rejoindras. Je passe devant.

Puis, s'adressant à la tresseuse :

— Dès que votre ouvrage sera fini, ajouta-t-elle, vous nous l'apporterez à l'établissement d'Uriage. Vous demanderez ma mère, la comtesse Boccaei.

La jeune fille s'éloigna rapidement, et la tresseuse tomba inanimée au pied du chêne.

H. AUDEVAL.

La suite au prochain numéro.

---

# NÉCROLOGIE

---

## M. LE MARQUIS BRIGNOLE-SALE

M. le marquis Antoine Brignole-Sale, qui vient de mourir à Gènes, où il était né le 22 mai 1786, était le fils du marquis Jules Brignole, et le petit-fils de Rodolphe Brignole, doge de la république de Gènes. Il fut successivement auditeur au conseil d'État en 1807, après la réunion de sa patrie à l'Empire; maître des requêtes, préfet du département de Montenotte, en 1815; représentant de la république, momentanément rétablie, auprès du congrès de Vienne en 1815; ministre de Sardaigne à Florence de 1816 à 1819; ambassadeur à Madrid de 1819 à 1821; ambassadeur extraordinaire en Russie en 1826, ambassadeur extraordinaire à Londres en 1856; ambassadeur à Paris de 1856 à 1848; ministre en Autriche en 1849; sénateur à Turin jusqu'en 1860.

Lorsqu'on a énuméré toutes ces dignités, on n'a encore rien dit des vrais titres qui recommandent à jamais la mémoire de M. le marquis Brignole. On se rend compte déjà des brillantes qualités d'esprit qu'il eut à déployer dans sa longue carrière. Ce fut après de remarquables travaux, et notamment après un rapport étendu sur l'établissement du royaume de Hollande, que l'empereur Napoléon 1<sup>er</sup> lui-même le désigna, tout jeune encore, pour être maître des requêtes, puis préfet. A Vienne, ses mémoires dénotèrent une sûreté de jugement, un savoir, un tact, qui frappèrent les plénipotentiaires de l'Europe. Vingt ans après, à Paris, représentant une petite puissance, mais comme M. de Maistre à Saint-Pétersbourg, plus grand que son rôle, à la fois digne et bon, imposant et affable, il se vit entouré d'une estime universelle, et il inspira à tous les ministres, aussi bien à M. Guizot qu'à M. de Lamartine, autant de confiance que de respect. Lorsque le roi Charles-Albert, après le désastre de Novare, eut à faire représenter auprès des vainqueurs son honneur de vaincu, pour cette mission qui réclamait tant de délicatesse et de dignité, il fit choix de M. le marquis Brignole. On

voit déjà que, par sa naissance, ses services et ses dignités, il fut un grand seigneur, un grand personnage et un homme politique éminent ; on ne sait pas encore qu'il fut surtout et toujours un grand citoyen et un grand chrétien.

Il aimait passionnément Gênes, sa ville natale et, naissant pour en voir mourir l'antique indépendance, il ne négligea rien lorsqu'en 1814, il put espérer de la voir renaître ; il travailla avec ardeur, dans ce but, au congrès de Vienne, ignorant que les puissances signataires du traité de Paris avaient déjà décrété sans retour l'annexion de Gênes au Piémont. Il n'accepta de servir le roi Victor-Emmanuel I<sup>er</sup> qu'à la condition expresse d'être délié de ses serments et libre de servir de nouveau sa patrie si les événements rendaient l'autonomie à la république de Gênes. Après avoir été ambassadeur à Madrid, il accepta avec joie les fonctions de syndic de Gênes ; occupé de l'embellir et de l'enrichir d'établissements d'humanité, il fit construire le grand théâtre et l'asile des aliénés. A peine revenu du couronnement de l'empereur Nicolas, on le voit, président des hôpitaux de Gênes, se dévouer et s'exposer pendant les ravages du choléra. Il quitte Paris en 1846 pour revenir présider le congrès des sciences, réuni à Gênes, et, lorsqu'il prend siège au sénat de Turin, en 1855, c'est pour protester contre la translation des établissements militaires de Gênes à la Spezzia. Sa ville lui doit encore la première pensée d'un monument à Christophe Colomb, et la fondation, qui porte avec son nom celui de sa digne compagne (Brignole-Negrone), d'un collège de missionnaires destinés à évangéliser les contrées découvertes par son illustre compatriote.

Le grand citoyen s'unit au grand chrétien dans les actes qui marquèrent le commencement et la fin de la vie publique du marquis Brignole. Préfet de Montenotte, il administrait, en 1815, le département où se trouvait Savone, lieu de captivité de Pie VII ; il offrit au pape de donner sa démission ; mais le pontife s'y refusa, et le jeune préfet sut à la fois remplir tous ses devoirs envers le Gouvernement et envers le Vicaire de Jésus-Christ, qui le nommait en souriant : « mon bon geôlier, *il mio buon carceriere*. » Près d'un demi-siècle après s'être incliné devant la majesté désarmée de Pie VII, et avoir risqué tout l'avenir de sa carrière pour satisfaire sa conscience, le marquis Brignole quittait le sénat et vouait prématurément sa vieillesse à la retraite pour ne pas prendre part à la dépossession de Pie IX, protestant contre l'annexion des Marches et de l'Ombrie au Piémont, comme il avait, en 1813, protesté contre l'annexion de Gênes. Parmi les hommes politiques de l'Italie, ceux même qui blâmèrent alors sa résolution ne purent refuser à ce loyal adversaire le témoignage que lui avait rendu Victor-Emmanuel I<sup>er</sup>, et que, sur sa tombe, l'Europe entière lui rend : « *Da vero, voi siete un galantuomo* : vraiment, vous êtes un honnête homme. »

Lorsqu'on se représente tous les événements qui se sont succédé de 1786 à 1865, période où l'Europe a changé deux ou trois fois pendant le cours d'une existence humaine, on ne peut refuser son admiration à ce beau spectacle, l'unité dans la vie publique. Rien de plus rare, si ce n'est la bonté, la piété, l'humilité même, dans la vie privée, au sein du luxe, de la richesse et des grandeurs.

A quelles tentations d'orgueil eût pu succomber cet homme entouré de toutes les faveurs du ciel ?

A Gênes, le marquis Brignole avait pour demeure l'admirable *Palais-Rouge* où les portraits de ses ancêtres furent peints par Van Dyck. L'été le ramenait aux bords du lac de Côme, dans la somptueuse et charmante villa de sa fille, madame la duchesse Melzi. L'hiver, à Paris, entouré des soins les plus touchants par son autre fille, madame la duchesse de Galliera, il jouissait, dans son splendide hôtel, de tous les nobles plaisirs que l'intelligence, le goût et la bonté savent tirer de l'opulence. Il avait assisté, revêtu du grand cordon de l'Annonciade, au couronnement de l'empereur de Russie et au couronnement de la reine d'Angleterre. Ce patricien, ce fils des doges, cet ambassadeur, partout recherché, aimé, considéré, on le retrouvait chaque jour, de grand matin, agenouillé à l'ombre du pilier d'une église, au milieu des pauvres qui composent la cour de Jésus-Christ. Voilà le souverain dont il fut jusqu'à son dernier jour l'ambassadeur volontaire !

Il aimait l'Église comme il aimait la patrie, et il la servit avec la même fidélité toute sa vie. Il aimait surtout dans l'Église trois choses : la science, et c'est pourquoi il contribua largement au rétablissement en France de l'Oratoire ; l'apostolat, et c'est pourquoi il fonda un collège de missionnaires ; la pauvreté, et c'est pourquoi il donnait aux pauvres une partie de sa vie, s'efforçant lui-même de se rendre savant par de continuelles études, apôtre par ses exemples, pauvre par son complet détachement des honneurs et de la richesse.

Les événements, comme nous l'avons vu, lui fournirent l'occasion publique de professer sa foi ; les malheurs qui le frappèrent lui offrirent d'autres et trop nombreuses occasions d'en démontrer l'énergie. Le même jour, en 1815, il ferma les yeux à sa mère et à sa fille aînée, entre lesquelles il repose dans la petite église de Voltri, près de sa chère ville de Gênes. Pendant sa longue résidence à Paris comme ambassadeur, il vit mourir son petit-fils, André de Ferrari, charmant enfant, unique descendant de sa race, avant que Dieu lui eût envoyé un autre petit-fils, Philippe de Ferrari, consolation et orgueil de ses vieux jours.

Tel fut dans la vie domestique et dans la vie publique cet homme excellent, dont la physionomie, le caractère et la vie étaient également nobles et purs, et que je n'ai pas craint de nommer un grand citoyen et un grand chrétien. Il fut l'égal des plus hauts dignitaires de l'Europe, l'allié des plus anciennes familles, l'hôte des cours et des premières sociétés du grand monde, l'ami des plus saints personnages de son temps, du P. de Ravignan, de madame Swetchine, de la sœur Rosalie ; il fut surtout l'ami des pauvres. J'affirme que son nom ne sera jamais prononcé dans des rangs si divers sans provoquer aussitôt un même sentiment, qui garde sa mémoire, celui d'un respect qui touche à la vénération.

AUGUSTIN COCHIN.

# REVUE CRITIQUE

---

I. *Le cardinal de Retz et son temps*, par M. Léonce Curnier, 2 vol. — II. *Cours de philosophie*, par M. l'abbé Bouëdron, 1 vol. — III. *Organisation sociale de la Russie*, par un Diplomate, 1 vol.

## I

L'Académie n'a jamais mieux rencontré que le jour où elle proposa, pour son prix d'éloquence, une étude littéraire sur le génie et les écrits du cardinal de Retz. Le sujet était heureux, et les travaux y ont répondu, comme on s'en souvient. Nos lecteurs connaissent l'un des deux discours qui ont remporté le prix, — celui de M. J. Michon, — et ils se rappellent le portrait brillant et neuf à beaucoup d'égards que le jeune écrivain a tracé du grand agitateur de la Fronde<sup>1</sup>. Non moins remarquable, quoique à d'autres titres, est le discours de son concurrent, M. C. Taupin. Toutefois, quelle que soit leur valeur, par le fait du genre plus que par celui des auteurs, ces deux ouvrages sont restés un peu incomplets. Le sujet prêtait à des développements plus larges. A une étude littéraire assurément très-motivée sur le cardinal de Retz, il était possible, naturel même, et nous dirions volontiers indispensable, de joindre une étude historique qui embrassât la vie entière de ce personnage célèbre et le montrât agissant dans le milieu où il a vécu. Il ne suffisait pas, en effet, selon nous, pour apprécier ses écrits, de les étudier seulement en eux-mêmes; et, quant à son génie, c'est de ses entreprises plus que de ses livres qu'il ressort. De là, nécessité de le replacer au milieu des événements où il a figuré, sur la scène où il a joué son rôle audacieux, parmi les hommes auxquels il s'est attaqué ou dont il a exploité à son profit les intérêts et les passions. Comme tous les hommes d'action, pour être bien jugé le cardinal de Retz a besoin d'être vu sur le théâtre de ses luttes.

Cette considération a frappé tous les concurrents; elle n'en a toutefois détourné qu'un seul du concours académique. M. Léonce Curnier a préféré

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant* du mois d'août 1863.

à la gloire d'obtenir une couronne à l'Institut l'espoir de prendre rang parmi les historiens de notre époque. Voilà à quoi nous devons l'ouvrage qu'il vient de donner au public sous ce titre : *Le cardinal de Retz et son temps*<sup>1</sup>. « L'idée première de l'ouvrage que je publie aujourd'hui, dit-il, est née du programme de l'Académie ; mais j'en ai étendu considérablement le cercle en dehors du concours. » En effet, au lieu d'un discours sur le génie et les écrits du cardinal de Retz, comme le demandait l'Académie, M. L. Curnier a écrit une longue histoire du prélat, ou du moins, selon la qualification même de l'auteur, une étude développée sur sa vie et son temps.

Cette étude, reproduisant une division célèbre mais pas neuve, se partage en trois parties : *Retz avant la Fronde*, *Retz pendant la Fronde*, *Retz après la Fronde*. On ne nous croirait pas, et nous ne serions pas d'ailleurs entièrement dans la vérité, si nous disions qu'elle manque d'intérêt. Est-il possible, en effet, de parler de cette époque étrange sans évoquer les figures les plus saisissantes et poser les problèmes les plus piquants ? Elle porte son historien. Mais malheur à lui s'il répond mal à la curiosité qu'elle éveille, s'il n'ajoute pas à la somme des faits acquis ou à celle des révélations connues ! Or, c'est un peu trop souvent le malheur du livre de M. Curnier. Sauf dans la première et la troisième partie où se rencontrent quelques aperçus neufs et quelques détails peu connus, ces deux volumes n'offrent rien, dans l'ordre des faits et des jugements, que n'aient signalé les écrivains qui ont antérieurement étudié le même sujet. Le principal mérite du livre de M. Curnier est dans l'art assez ingénieux avec lequel il a groupé les faits autour de son héros. Mais est-ce bien rester dans la vérité que de faire du cardinal de Retz le centre de la Fronde ? S'il fut alors un homme vers lequel tous les événements convergèrent, c'est assurément Mazarin ! Du commencement à la fin, même quand il en sort, il occupe la scène. C'est contre lui que la grande conspiration s'organise au premier acte, à lui qu'elle s'attaque au second, devant lui qu'elle s'agenouille au troisième. Donc, c'est dans Mazarin que réside l'unité de la Fronde ; essayer de la placer dans un autre personnage, c'est déranger toute la perspective du tableau. Laissons à Retz la place qu'il s'y est faite lui-même dans ses *Mémoires* : elle n'est pas déjà si modeste.

Ce personnage descendait, comme on sait, d'une ancienne famille noble de Florence. Sans croire aux libelles hostiles qui parlent de la « vile bourgeoisie de ses pères, » on peut, sans être un d'Hozier, se montrer moins coulant que M. Léonce Curnier sur le chapitre de ses preuves et regarder comme des aïeux un peu fantastiques non-seulement le Romain Gondus souche de la famille Gondi, mais le valeureux Braius, fait chevalier par Charlemagne en 786, et qui ne semble pas faire question pour M. Léonce Curnier.

<sup>1</sup> 2 volumes in-8. Amyot, éditeur, rue de la Paix.

Mais s'il ne descendait pas authentiquement des Romains, le cardinal de Retz en tenait par le génie, et il les admirait beaucoup. C'est à leur école, dans leurs livres, qu'il s'était formé, — terrible argument contre les classiques ! — César surtout était son idéal. Il en avait même écrit la vie ; la gloire de César n'a pas joui de ce travail sympathique, qui n'a jamais été publié et qui paraît irrévocablement perdu. Mais le vainqueur de Pompée aura bientôt de quoi s'en consoler, comme on sait : « Il aura été donné à notre siècle, dit M. Léonce Curnier, de voir un illustre souverain élever un monument littéraire à sa mémoire. » (I, 22.)

Ces études sur Rome païenne n'empêchèrent pas le jeune Gondi, le jour où il se vit irrévocablement engagé dans la carrière ecclésiastique, de se livrer avec succès à celles qui devaient le recommander dans la Rome chrétienne. Il devint un théologien savant, un controversiste habile, un prédicateur distingué. Ses thèses de Sorbonne firent sensation autant par l'éclat avec lequel il les soutint que par l'originale audace qu'il eut de les dédier à des saints, contrairement à l'usage du temps qui était de les mettre sous le patronage des puissants du jour. Ses sermons firent courir la ville et la cour, et sa polémique contre les protestants fit des conversions.

Nous avons cherché dans le livre de M. L. Curnier des détails sur ce côté le moins connu de la vie de Gondi, et nous avons eu le regret de n'y rien trouver que nous n'eussions déjà lu. Outre qu'il manque d'informations nouvelles, le récit de l'auteur est sans précision ; les lieux, les personnes, les dates ne s'y rencontrent que rarement. On en jugera par ce passage : « Dans *un* de ces salons où se réunissait l'élite d'une société amoureuse des choses de l'esprit, des discussions les plus graves et des badinages les plus frivoles, Retz soutint brillamment une controverse contre le ministre protestant Mestrezat, en présence de Turenne, du maréchal de la Force, de la duchesse de Vendôme. Ils eurent ensemble plusieurs conférences, et ces grands personnages les suivirent avec le plus vif intérêt. Retz impressionna tellement son auditoire par la force de son argumentation et l'éclat de sa parole, qu'il opéra *une* conversion. »

Nous serions bien surpris si, avant de revêtir la forme sous laquelle il paraît aujourd'hui, le livre de M. Léonce Curnier n'avait commencé par être un discours. Le moule en est manifestement oratoire ; ce qu'il y a d'histoire semble y avoir été introduit après coup et l'avoir brisé, sans lui enlever toutefois son caractère primitif. De là, la plupart des défauts du genre académique : le vide sous la solennité, la superficialité sous la pompe ; quelque chose d'indécis, de vague et de stérile au fond. Que résulte-t-il de cet ouvrage pour l'avancement de l'histoire ? Ni Retz ni son temps n'en sortent mieux connus. Y sont-ils plus équitablement jugés — car lorsqu'elle n'apporte rien à la vérité matérielle, c'est un devoir au moins pour l'histoire d'ajouter à la défense de la vérité morale ? — M. L. Curnier est sévère pour le cardinal de Retz et ses contemporains ; il met, en fait de morale et de

religion, leur époque infiniment au-dessous de la nôtre. A son avis, nous sommes aujourd'hui considérablement en progrès sur ces deux points ; depuis lors, à l'en croire, « le christianisme a continué son œuvre sans interruption, alors même qu'elle paraissait suspendue... à un milieu social hérissé d'irrégularités et de privilèges et fécond en scandales, il a substitué un autre milieu où, sous l'empire d'une constitution plus juste, plus rationnelle, les hautes régions sociales se sont épurées. »

Cela est flatteur pour nous. Tant d'éloges cependant gênent notre modestie ; nous n'aimons pas que, de notre vivant, on nous place sur notre colonne en costume d'apothéose. Nous aurions voulu que, avant de nous mettre au-dessus de ce malheureux dix-septième siècle, *si hérissé d'institutions antichrétiennes et fécondes en scandales*, et dont la *constitution était si peu équitable et si peu rationnelle*, on attendit que nous eussions produit nos Vincent de Paul, nos Olier, nos Bérulle ; que nous eussions donné naissance à nos Bossuet, à nos Fénelon, à nos Turenne et à nos Condé ; que nos hautes régions sociales eussent fourni, comme celles du temps, des preuves solennelles de leur pureté ; que nos courtisans eussent fait pénitence ; que nos dames galantes eussent pris le cilice, comme on le vit alors. Mais cela viendra sans doute ; nous sommes seulement canonicisés par anticipation. Ce n'est pas, il est vrai, le procédé habituel de l'histoire ; mais avons-nous dit que M. Léonce Curnier eût fait une histoire ?

## II

L'Université, depuis trois mois, célèbre par toutes ses trompettes le rétablissement de l'enseignement de la philosophie dans ses écoles. Nos écoles, à nous, les écoles catholiques, n'ont pas, grâce à Dieu, de telles réjouissances à faire ; ce qu'on rend aujourd'hui aux collèges ne leur a jamais été enlevé. Jamais étourneau improvisé ministre n'est venu briser là une tradition sacrée et décider par arrêté que, depuis Thalès de Milet jusqu'à M. Cousin, on a eu tort d'exercer la jeunesse à la recherche de la vérité. Même dans les établissements où de folles réformes ont pénétré il y a dix ou douze ans, les épurations n'ont pas porté de ce côté, et, bien qu'elle eût contre elle les éloges de ce païen de Cicéron, qui a dit qu'elle est la mère et la créatrice de tous les arts louables : *Artium omnium laudatarum procreatricem quamdam et quasi parentem*, la philosophie a trouvé grâce devant les anathèmes du *Ver rongeur*.

Il est vrai qu'on n'en avait pas compromis, chez nous, les leçons par les déviations ambitieuses et malsaines où elle s'était égarée à la fin dans les collèges de l'État. Les cours de philosophie n'étaient plus là, vers 1848, le développement de cette science des premiers principes que saint Augustin

appelle *rem magnam, totoque animo appetendam*, mais un prétexte à des divagations de tout genre et de la plus ridicule suffisance, qui, loin de perfectionner la raison des élèves, n'étaient propres qu'à la dépraver.

Dans les écoles catholiques, l'enseignement de la philosophie s'était tenu peut-être un peu trop en dehors des discussions contemporaines ; mais, en revanche, il était resté fidèle à l'esprit comme aux procédés des beaux temps de son institution. C'était généralement d'après les graves méthodes de Port-Royal et de l'ancienne université qu'il se dirigeait, et dans les livres de Descartes, de Bossuet, de Fénelon et de leurs disciples, qu'il s'alimentait. On n'y passait pas les trois quarts de l'année à discourir sur le *moi* et le *non-moi*, d'après Hegel ou Kant, mais on y consacrait de longs jours à l'étude des lois de la logique et à l'exercice des facultés intellectuelles. Sans doute, on y était moins fort sur l'*objectif* et le *subjectif*, mais un peu plus sur le rapport de l'âme avec le vrai, le bien et le beau, et sur les devoirs qui en dérivent. Peut-être y employait-on encore çà et là un mauvais latin, mais pas plus mauvais, en tout cas, que le français tudesque qui se parlait dans certaines chaires officielles.

Du reste, s'il y avait retard alors ou routine sur quelques points dans nos écoles — routine et retard peu dangereux d'ailleurs — il n'en est plus ainsi maintenant. Pendant que l'enseignement de la philosophie a fait halte, par ordre, dans les établissements universitaires, il a marché dans les établissements libres ; sans rien sacrifier de ce qu'il avait de bon dans ses traditions, il a emprunté aux pratiques nouvelles ce qu'elles pouvaient offrir de progrès éprouvés. C'est aujourd'hui, à la fois, le plus avancé et le mieux entendu de tous.

Nous en avons, entre autres preuves, l'excellent manuel suivi à l'*Externat des enfants nantais*, que vient de publier M. l'abbé Bouëdrion, docteur ès lettres, chanoine honoraire de Nantes <sup>1</sup>. La prospérité et l'habile direction des écoles catholiques de Nantes nous étaient connues par l'éclat de leurs succès aux épreuves universitaires. Si, comme on doit le croire, l'enseignement de ces écoles a, dans toutes ses branches, la même valeur qu'en philosophie, ces succès s'expliquent d'eux-mêmes. Le *Cours de philosophie* de M. Bouëdrion est un travail didactique bien conçu et d'une très-habile exécution. On y reconnaît un esprit naturellement apte aux spéculations métaphysiques, fort au courant des questions et plus rompu à la dialectique qu'on ne l'est généralement aujourd'hui. Le théologien a passé là et y a porté, avec quelque sécheresse peut-être, ces grandes qualités de sobriété, de clarté et de précision qui distinguaient, au siècle dernier encore, la plupart des livres élémentaires. Pour la méthode, la forme, la distribution des matières, le *Cours de philosophie* de M. Bouëdrion rappelle,

<sup>1</sup> *Cours de philosophie mis en rapport avec le programme du baccalauréat ès lettres*, par P. Bouëdrion, chanoine honoraire de Nantes. 1 vol. in-12, Paris, V. Sarlit, rue Saint-Sulpice.

à beaucoup d'égards, ces solides traités latins qu'on trouvait encore au collège il y a cinquante ans dans les mains de tous les *philosophes*, et qui avaient formé l'esprit de nos pères, lesquels, pour la vigueur de la raison, nous valaient bien, soit dit sans trop nous humilier. Son cadre est plus vaste que celui des cours même restaurés de l'État, et les matières y sont mieux classées. Il embrasse tous les éléments des études métaphysiques dans l'ordre où il convient de les aborder, l'*ontologie*, la *psychologie*, la *logique*, la *théodicée* et la *morale*.

Ce dont nous félicitons tout d'abord l'auteur, c'est d'y avoir introduit ces notions préliminaires sur l'ontologie qu'on avait écartées depuis longtemps des traités classiques de philosophie, même dans les séminaires, et dont M. l'abbé Hugonin, directeur de l'École catholique des Carmes, a si bien montré l'importance. Nous n'ignorons pas tout ce qu'offre de problèmes difficiles cette branche des études philosophiques; mais nous savons ce que, en revanche, elle ouvre de voies larges et sûres à l'intelligence des autres. L'auteur ne s'y est, du reste, engagé qu'avec discrétion et dans la mesure que comporte l'esprit des jeunes gens, se bornant à esquisser les lois fondamentales de l'être et les premiers éléments de la pensée, sans entrer dans la discussion ou la défense d'aucun système particulier.

Ce préambule tracé avec une remarquable clarté de langage, M. Bouédron arrive sur le terrain battu de la philosophie. La *psychologie*, qui naguère absorbait les trois quarts au moins des leçons du maître, au grand détriment des autres parties de son enseignement, est ici réduite à des proportions plus raisonnables. L'auteur ne se lance pas, par des voies nouvelles, en compagnie des philosophes d'outre-Rhin, à la recherche du principe pensant; sa marche est celle qu'a consacrée la tradition des écoles françaises; il définit les facultés de l'âme et les décrit, en expose l'origine et la nature et en montre la destinée, le tout dans un langage clair et simple, avec les formes et les arguments universellement admis.

Cependant M. Bouédron ne marche pas les yeux fermés dans les traces frayées, et quand les preuves ou les définitions reçues lui semblent insuffisantes, il n'hésite pas à le dire et à en montrer la faiblesse. S'agit-il, par exemple, de la vieille démonstration de l'immortalité de l'âme tirée de sa spiritualité, de ce classique enthymème que nous avons tous répété de confiance :— l'âme étant une substance spirituelle n'a point de parties qui puissent tomber en dissolution; donc l'âme ne peut mourir !— « On a beaucoup exagéré la valeur de cet argument, dit M. Bouédron. Il ne prouve qu'une chose, c'est que l'âme ne peut périr comme périssent les substances matérielles, par la dissolution des parties. Il y a loin de là à la réalité de la vie future. La dissolution par laquelle le corps est détruit n'atteint pas la substance de l'âme, c'est vrai; s'ensuit-il que l'âme survive au corps? Non, car l'âme peut être anéantie. Admettons que Dieu n'anéantisse jamais ce qu'il a une fois créé : s'ensuit-il que l'âme doive continuer de vivre d'une

vie *intelligente*, réfléchie et personnelle? Cette conséquence n'est pas rigoureuse. L'âme, en se séparant du corps, perd peut-être le sentiment d'elle-même pour passer à un état de sommeil ou d'inertie. On exagère donc la valeur de cet argument lorsqu'on s'en sert pour prouver l'existence de la vie future, telle que nous la concevons, comme une suite et un complément de la vie présente. »

Cette page peut donner une idée des qualités d'esprit de l'auteur et un spécimen de son style.

Ces qualités d'esprit et de langage se retrouvent dans les autres parties du *Cours de philosophie*, notamment dans la *logique*, à laquelle M. Bouëdrion a donné un développement que, par une réaction exagérée contre les formes un peu trop scolastiques de notre ancien enseignement, on lui avait trop longtemps refusé. Mais ici, comme dans la *psychologie*, l'auteur, qui n'oublie jamais qu'il professe, ne touche aux problèmes qui surgissent de tous les coins du sujet que pour les signaler. Il y a deux logiques, l'une spéculative et l'autre didactique : c'est de celle-ci uniquement qu'il traite ; son objet n'est pas la recherche des lois de l'esprit humain, mais l'ensemble des règles qu'il doit suivre pour arriver au vrai. Nous croirons avoir suffisamment loué M. Bouëdrion quand nous aurons dit qu'il a pris pour guide la *Logique* de Port-Royal, se bornant à la réduire à ce qu'elle a d'essentiel et à la dégager de ce qu'elle a parfois d'un peu suranné dans la forme. Quelques personnes trouveront peut-être qu'il a gardé trop de réserve à cet égard, qu'il aurait dû trancher plus largement dans le chapitre des *propositions* et celui du *sylogisme*. Tel n'est pas notre avis ; rien n'avive plus l'esprit que ces fines dissections de la pensée que l'Ecole résumait par les fameux vers :

*Asserit A, negat E, verum generaliter ambo ;  
Asserit I, negat O, sed particulariter ambo ;*

rien ne saurait lui donner plus de pénétration, plus d'élasticité, plus de dextérité, que les exercices syllogistiques qu'elle recommandait avec tant d'insistance. On a crié à la barbarie contre les formules qui en fixaient les règles : tout au plus pourrait-on y voir un docte enfantillage. Cette gymnastique, quand on n'y donne pas tout le temps, est excellente en soi. Ces règles bizarres n'ont, au surplus, rien d'essentiel dans leur forme ; qu'on enlève cette pédantesque écorce du vers latin, et l'on trouvera au-dessous le fruit d'une longue et habile étude des procédés et des subterfuges du raisonnement. Qui se sera livré quelque temps aux exercices dont ces règles fixent le mécanisme ne se laissera pas surprendre par des artifices d'un langage captieux et saura mieux ordonner lui-même les forces de son intelligence. Le défaut intellectuel le plus manifeste de ce temps, c'est l'infirmité du raisonnement. On ne sait chez qui il s'accuse le plus, des lecteurs ou des écri-

vains. Chez les uns et chez les autres, c'est le fruit d'une insuffisante éducation logique. Nous félicitons donc sincèrement les écoles catholiques de Nantes de porter la plus grande partie de leurs efforts sur ce point.

Nous ne parlerons point des dernières parties du *Cours de philosophie* de M. Bouëdron, où il n'y a vraiment qu'à louer. Nous terminerons en exprimant un désir, c'est qu'à cet ouvrage l'auteur en ajoute un autre, et que, après avoir si remarquablement exposé les principes de la philosophie, il en retrace bientôt l'histoire.

### III

Pendant que le sang coule en Pologne, la liberté chôme en Russie. L'extermination fratricide à laquelle pousse le peuple moscovite ajournera sans nul doute — et ce sera sa punition — l'heure de son complet affranchissement. Il n'est guère probable, en effet, si la guerre éclate, comme on doit le craindre, que le gouvernement des tzars veuille et puisse poursuivre l'achèvement des réformes libérales qu'il a entreprises. On peut même croire que dès aujourd'hui il a des soucis plus pressants.

Donc, venir en ce moment raconter ces réformes, en exposer la pensée, en expliquer l'économie et les moyens, comme le fait, avec beaucoup d'intérêt d'ailleurs, l'auteur d'un livre anonyme qu'on nous adresse tout frais sorti de la presse, avec le millésime anticipé de 1864 <sup>1</sup>, n'est peut-être pas pleinement se mettre dans la situation; mais ce n'est pas non plus en sortir complètement. Il se peut que la Russie, rejetée dans la guerre par son ambition séculaire et sa coupable haine pour la Pologne, en reste pour longtemps à ses premières tentatives de reconstitution sociale; il se peut que le vieil esprit de servitude orientale reprenne pour quelque temps son empire dans ces régions du Volga où il a si longtemps régné; il se peut que, comme chez Alexandre I<sup>er</sup>, l'inspiration généreuse ne persévère pas jusqu'à la fin dans le cœur d'Alexandre II, et que le courant qui portait hier la nation russe vers la liberté soit demain repoussé par un autre qui, on le sait, n'a pas cessé d'exister. Mais la réaction ne durera pas; si elle éclate, l'œuvre d'affranchissement aujourd'hui commencée s'achèvera certainement quelquel jour.

Cette œuvre est une des plus grandes qui aient été tentées dans ce siècle, grande par la pensée d'où elle est née, par les difficultés qu'elle aura à surmonter, par les résultats qu'elle est appelée à produire. Il faut regretter que le prince qui l'a conçue se déshonore [aujourd'hui] par les horreurs qu'il laisse commettre en Pologne.

<sup>1</sup> *Organisation sociale de la Russie, la noblesse, la bourgeoisie et le peuple*, par un diplomate, in-8, Paris, Dentu.

Bien qu'on ait beaucoup parlé de la nouvelle charte d'Alexandre II au moment où elle s'élaborait, on la connaît peu chez nous. Nous ne croyons pas que le texte en ait même été publié dans notre langue. L'ouvrage que nous annonçons est le seul, à notre connaissance, où l'on ait présenté dans leur ensemble les lois et règlements dont elle se compose et où l'on en ait bien expliqué l'esprit et la portée. C'est sur les lieux que l'auteur l'a étudiée ; il l'affirme, et cela est manifeste ; on pourrait même croire parfois que c'est avec des yeux russes <sup>1</sup>.

Une des premières conditions pour comprendre les nouvelles institutions russes, c'est de bien connaître celles qu'elles doivent remplacer. Ainsi l'a compris l'auteur de l'*Organisation sociale de la Russie*. Il débute par un exposé historique de l'état des personnes dans la société russe antérieurement à la législation dont l'empereur Alexandre vient de poser les bases. Naturellement il commence par la noblesse, dont l'état ne va pas se trouver moins changé que celui des paysans par les lois nouvellement décrétées, mais qui n'y gagnera pas moins, si, comme sa conduite porte jusqu'ici à le croire, elle a le bon esprit d'accepter la position qui lui est faite. Cette position est plus honorable et meilleure, au fond, que celle qu'elle devait à l'ancienne législation. La réforme d'aujourd'hui lui sera moins funeste que ne l'ont été pour elle toutes celles qui, à diverses époques, ont remué l'empire moscovite. Ce serait une erreur en effet de penser que, pour avoir été toujours tyrannique, le régime moscovite a toujours été stable. Non, à l'exception du despotisme, tout a souvent changé dans l'empire des tzars, la condition de la noblesse aussi bien que celle du peuple.

La noblesse en Russie, comme dans tous les pays slaves, ne fut jamais une institution sociale : elle eut des privilèges et non des droits. Rien dans son histoire ne rappelle la grandeur du rôle joué par la féodalité chez les peuples d'origine germanique. Sauf quelques familles d'origine princière, les nobles en Russie, comme dans tout l'Orient, tenaient leur position de la faveur des souverains. Aussi, loin de compter avec eux, ceux-ci les brisaient-ils à leur gré <sup>2</sup>. La condition de la noblesse russe a changé à plusieurs reprises. Iwan III, au quinzième siècle, pour rabattre l'orgueil de certaines grandes maisons, ramena tous les nobles au même niveau, en déclarant que, à l'avenir, les emplois de cour et les fonctions tant civiles que militaires fixeraient seuls le rang des individus dans l'État, se réservant ainsi d'élever, par la collation des charges, non-seulement qui lui plairait d'entre les nobles, mais de faire, à sa convenance, des nobles avec des fonctionnaires. C'est ce qu'on appelle le système du *miestnitchestvo*, ou des préséances.

<sup>1</sup> Et avec l'aide d'une plume russe, pourrait-on ajouter quand on lit des phrases comme celles-ci : « Mais ce manque d'habileté ne doit pas effacer que la Russie ait voulu et veuille encore octroyer à la Pologne ce qu'elle peut lui donner. »

<sup>2</sup> « Il n'y a de grand seigneur en Russie que celui à qui je parle et pendant le temps que je lui parle. » Mot de l'empereur Paul.

Ce système obtint promptement les résultats que cherchait le despote : toute la noblesse fut dans les mains du tzar. Mais les rangs étant héréditaires, il s'ensuivait que les fonctions l'étaient également ; on naissait chambellan, général ou gouverneur de province, selon que le chef de la famille avait eu l'un ou l'autre de ces emplois. Malgré ses abus, la chose dura deux cents ans, et ce ne fut que sous Féodor III, frère de Pierre le Grand, que ce régime fut aboli.

Pierre le Grand y substitua le régime des rangs (*tchin*), encore en vigueur aujourd'hui, et qui n'était qu'une modification de celui des préférences imaginé par Iwan III, ainsi que le fait remarquer l'auteur de l'*Organisation sociale de la Russie*. Ce système, calqué sur celui de la Chine, était le dernier coup porté à la noblesse. La noblesse, en effet, ne donnait plus, comme auparavant, le rang et les fonctions ; au contraire, c'étaient désormais les fonctions qui donnaient la noblesse et assignaient le rang. Une disposition complémentaire força la vieille noblesse à abdiquer en prenant place dans la nouvelle, sous peine de déchéance à la seconde génération pour qui s'y refuserait.

Plusieurs fois remanié et depuis longtemps condamné, le régime des rangs, le *tchin*, subsiste encore, mais uniquement parce que les souverains, à bout de combinaisons, n'ont pas su trouver, dans l'ordre des inégalités sociales, un système qui fit mieux les affaires de l'autocratie. Nous ne l'exposerons pas ; on le connaît suffisamment ; ceux qui voudraient en avoir des notions précises et détaillées, les trouveront très-complètes dans le livre qui nous occupe. C'est le plus bel édifice de chancellerie qu'ait jamais rêvé le cerveau d'un bureaucrate. Il ouvre un abri chaque jour plus large à ces fruits naturels et féconds du pouvoir absolu, l'abus de l'autorité, la confusion dans les services, les désordres, les concussions, la vénalité. Ceux-mêmes qui s'y engraisent s'effrayeraient de sa durée, s'ils y croyaient. La législation qu'inaugure l'empereur Alexandre II devrait avoir pour premier résultat de détruire ce régime ; mais il est à craindre pour la Russie qu'elle n'arrive qu'à le transformer : la bureaucratie est la plaie le plus incurable des sociétés modernes. Un jour qui ne tardera pas, quoi qu'il arrive, la Russie n'aura plus de noblesse, — et vraiment, pour ce que valait socialement celle que lui avaient faite ses souverains, elle n'est pas à regretter, — mais n'aura-t-elle plus de bureaucratie ? L'auteur du livre dont nous rendons compte ne l'espère pas plus que nous. Il dépendrait des nobles qui, même lorsqu'ils ne le seront plus, auront toujours, grâce à leur fortune et au prestige de leur nom, les plus grands moyens d'influence, de combattre et de restreindre l'action fatale de la bureaucratie. Elle n'aurait pour cela qu'à s'associer franchement et intelligemment aux réformes dont le pouvoir a pris l'initiative et, au besoin, à le forcer à en poursuivre le développement. Il y a à son adresse de sages conseils dans l'*Organisation sociale de la Russie*. L'auteur montre très-bien à la noblesse qu'elle a

tout à gagner au point de vue matériel et moral à la révolution qui s'opère, si elle a le bon esprit de l'accepter et de la seconder loyalement.

Il n'expose pas moins bien les avantages qui doivent en résulter pour les autres classes de la société, pour la Bourgeoisie, — classe peu importante encore, peu connue à l'étranger, et sur laquelle on trouvera ici des détails curieux; — pour les *Dvorovyé* (gens attachés au service des maisons nobles); pour les *Pomiestchiki*, gentilshommes au petit pied, qui forment plus des deux tiers de la classe des nobles et dont l'existence offre un tableau si lamentable; pour les paysans enfin, auxquels seuls on s'intéresse généralement, mais dont on ne comprend suffisamment ni le sort actuel, ni les prochaines destinées. L'ouvrage que nous signalons fournit sur l'un et l'autre point des renseignements exacts et complets. On y apprendra quelle était au vrai, sous l'ancienne législation, la condition de cette classe intéressante des paysans, chez laquelle se conservent plus purement qu'ailleurs les vieilles vertus slaves; quels obstacles offrait son affranchissement; quelles recherches consciencieuses a faites le gouvernement, de concert, il faut le dire, en plusieurs lieux au moins, avec la noblesse, pour trouver les meilleurs et plus sûrs moyens d'arriver à lui rendre la liberté; quelles mesures enfin ont été arrêtées dans ce but et mises en voie d'exécution. Cette partie du volume est de beaucoup la plus importante; elle intéresse l'historien et le publiciste.

Prise dans son ensemble, la législation dont on trouve là le tableau est un excellent modèle à offrir aux États, — il en est encore même en Europe, — que déshonore le régime de la servitude. Il faut savoir gré à l'auteur de nous l'avoir fait connaître dans son esprit et dans ses détails. Nous ne lui reprocherons qu'une chose, c'est de n'avoir pas fait, comme pour la noblesse, l'histoire des vicissitudes par lesquelles a passé la classe des paysans en Russie, cette classe n'a pas toujours été réduite à la condition où nous la voyons depuis deux siècles et demi. Le servage seigneurial ne date pas de plus loin, en effet. Tout le monde sait cela, dit l'auteur. C'est une erreur; on l'ignore au contraire universellement. Il eût été bon, même pour l'intelligence de certains détails de la charte d'affranchissement, de faire connaître dans quelle position et dans quels rapports les paysans vivaient avec les seigneurs avant qu'un acte de Boris Godounoff vint les attacher à la glèbe. Les faits qui motivèrent cet acte étaient-ils ce qu'on nous dit ici? Le paysan était-il en effet aussi nomade qu'on nous l'affirme? N'y avait-il pas d'autres moyens de le retenir sur les terres des seigneurs que d'en faire leur esclave? On exagère les abus de la liberté qu'avait le colon de passer d'un propriétaire à l'autre. Cette liberté était une sauvegarde contre les exigences déraisonnables ou les sévices des nobles. L'auteur s'est laissé prévenir sur ce point d'histoire par les écrivains de l'école aristocratique russe qui s'efforcent de rejeter sur ceux qui en ont été victimes l'odieux d'une mesure dont, autrement, elle aurait trop à rougir.

Ce n'est pas le seul point sur lequel l'auteur de *l'Organisation sociale de la Russie* nous paraît avoir subi l'influence des écrivains et de la société russes ; il nous semble retrouver cette influence dans son hostilité persévérante à l'égard de la Pologne, hostilité qui pouvait à la rigueur s'expliquer avant le recrutement et la guerre sauvage de ces derniers mois, mais qu'on ne comprend plus aujourd'hui sous une plume française. Nous ne saurions dire combien nous révolte le ton de haine et de mépris qui règne dans la note ajoutée récemment, en manière de *post-scriptum*, à la page où il est question des *avances* de la Russie envers la nation polonaise et des mesures *trop peu indulgentes peut-être* (p. 47) que prend le gouvernement de Saint-Petersbourg pour ramener la Pologne au sentiment de ses vrais intérêts.

Cela ne nous empêche pas de répéter en finissant que ce livre, malgré les préventions dont il est empreint, n'en reste pas moins un des plus instructifs qui aient paru dans ces derniers temps sur la Russie. « Avec la Russie, dit l'auteur en commençant, il y a un arriéré considérable de curiosité à régler. » Cela n'est plus aussi vrai depuis son livre. Ce livre, en effet, offre un notable à-compte.

P. DOUHAIRE.

---

Dans un livre qui en dit plus qu'il n'est gros <sup>1</sup>, M. Jules Ferry avocat à la cour impériale, a résumé avec autant de talent que de fidélité, les caractères généraux de la dernière lutte électorale. Un style élégant et précis, une émotion vive et cependant contenue, un amour ardent de la liberté, telles sont les qualités que révèle cet écrit. Après avoir lu M. Ferry, il est difficile, à ceux qui admettent que certaines élections ont été faites sous le coup de l'intimidation, de croire que cette intimidation provenait de l'opposition. M. Ferry retrace un portrait peu flatté, mais malheureusement trop souvent exact de l'habitant de nos campagnes, qui, sans en avoir conscience, joue un si grand rôle dans les opérations électorales. Quelle proie facile ne présente pas l'esprit timide et craintif du paysan à ceux des agents du pouvoir, que l'excès du zèle ne rend pas très-difficiles sur le choix des moyens à employer. De quelles effroyables couleurs ne sont pas chargés les traits du candidat de l'opposition ! Celui-ci a servi la république, donc il ne songe qu'au partage des biens, au rétablissement de l'impôt des 45 centimes. Celui-là porte un nom aristocratique et a des précédents parlementaires, alors il cherchera à rétablir la dime et les droits féodaux. Le candidat du gouvernement, au contraire, a toutes les vertus, il est bon, obligeant, serviable et surtout influent ; qu'il soit nommé, et le Pactole coulera à jamais dans la circonscription assez bien inspirée pour lui donner ses suffrages. Quelles séductions d'ailleurs ne

<sup>1</sup> *La lutte électorale en 1865*, par Jules Ferry. Paris, Dentu, 1865.

sont pas mises en avant? des projets gigantesques de travaux publics surgissent inopinément de son côté. Ici c'est un canal, là une route, plus loin un chemin de fer, quelquefois même des réseaux entiers comme le réseau corrézien, les crêtes des montagnes et les profondeurs des vallées voient leur solitude momentanément interrompue par des escouades d'agents des ponts et chaussées, occupés consciencieusement à poser les jalons de candidatures qu'ils retirent après l'élection. Quelles scènes dignes du pinceau d'Hogarth et de Jordaens, que celles auxquelles nous assistons dans l'Aveyron pour l'élection de M. Calvet-Rognat, dans le Bas-Rhin, pour celle de M. Gros. Le volume se termine par un choix de pièces qui font mieux ressortir l'excessive retenue des appréciations de M. Ferry.

L'auteur, qui appartient à l'école démocratique, conclut très-nettement en faveur d'une liberté dont nous ne nous effrayons point, car c'est celle que tous les honnêtes gens aiment et désirent. « On a dit des gouvernements, écrit avec raison M. Ferry, qu'ils n'étaient pas des tentes pour le repos : il faut penser de la liberté qu'elle n'est pas seulement un portique pour la victoire. C'est à nous de justifier la liberté en la faisant assez large pour embrasser sans hypocrisie comme sans violence, tous les intérêts, tous les droits, toutes les classes, assez calme pour n'effrayer personne, assez radieuse pour éclairer tout le monde. »

HENRY MOREAU.

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

---

25 novembre 1865.

## I

Si l'on venait nous conter qu'un ami de l'humanité, un moraliste revêtu de l'autorité d'une vertu sans reproche, s'est levé quelque part pour nous tenir à peu près ce langage : « O hommes, mes semblables, qu'attendez-vous pour vous corriger de vos vices et mettre fin à toutes vos querelles? N'avez-vous pas assez lutté, assez souffert, assez gêmi, assez arrosé de vos sueurs, de votre sang et de vos larmes ce coin de terre que vous devriez travailler en paix et posséder en commun? Vos préjugés ne s'évanouiront-ils jamais devant la raison, vos rancunes dans la confiance mutuelle, vos haines dans l'amour du prochain? N'êtes-vous pas las et honteux d'entretenir à grands frais cette armée de gendarmes, d'agents de police, de gardes champêtres, qui n'a d'autre mission que de vous garder contre vos propres violences? Le noir bataillon des hommes de loi que vous dorez de vos épargnes vous semble-t-il la plus pure image de la justice? Votre sécurité, toujours menacée, est-elle une sécurité? Votre paix appuyée sur la lettre de la loi et non sur le fond des cœurs est-elle vraiment une paix? Mieux vaudrait, croyez-moi, la guerre universelle. Avant d'en venir à cette formidable extrémité, essayons de mettre en pratique d'autres sentiments, efforçons-nous de nous élever au niveau de notre époque et des vœux du plus grand nombre. Réunissez-vous à ma voix, convenons entre nous que la seule équité gouvernera désormais les hommes. Ne convoitons plus, selon le précepte sacré, ni le champ du voisin, ni son âne, ni sa servante, ni son bœuf, ni sa femme. Qu'un aréopage souverain constitué par vous-mêmes prononce définitivement sur les droits et les prétentions rivales. Les parts une fois faites, que chacun soit content de la sienne autant qu'il a été jusqu'ici jaloux de celle d'autrui. Soyons droits autant que nous avons été tortueux; doux autant que nous avons été violents; dévoués autant que nous avons été

égoïstes. Moi qui ne veux pas me croire meilleur que le moins bon d'entre vous, je m'offre à donner le premier l'exemple et à déposer toute ambition particulière sur l'autel de la société régénérée. »

Que répondrait le gros public à cette vertueuse harangue? Il répondrait sans doute : « Cet homme est un sage, mais ce n'est pas un politique. Il parle juste, mais il voit faux. Que de fois ces choses nous ont été dites depuis Platon dans sa *République* jusqu'à Jean-Jacques dans son *Contrat social* ! Avec quel profit? chacun le voit. Ignorent-ils, ces rêveurs obstinés, qu'avant de fonder par la seule puissance de la raison un ordre nouveau il faut que la force ait renversé l'ordre ancien, et qu'attendre qu'il abdique sans combat c'est supposer qu'il n'existe déjà plus. » Ici, d'ailleurs, l'ordre ancien c'est tout l'homme, le vieil homme, si vous voulez, et pour le refaire sur un nouveau modèle, nous estimons que ce ne serait pas trop de la main qui l'a créé une première fois. L'idée d'un pacte primitif qui fut l'erreur capitale du dernier siècle ne vaut pas plus pour régénérer une société que pour la fonder. Les fils d'Adam resteront jusqu'à la fin des temps ce que leur père les a faits, semblables comme frères, mais énergiquement distincts comme personnes. La convention ne crée pas le droit. C'est la guerre et non le consentement préalable qui a jusqu'ici fondé la paix parmi nous. Donc le seul tort, mais le tort sans remède du sermon que nous venons d'entendre, c'est de ne pas s'appliquer aux faits existants, c'est d'être ce que le bon sens de notre langue a si poétiquement appelé une idée en l'air, c'est-à-dire une idée qui va, vient, flotte, revient sans se fixer nulle part, comme ces fils de la Vierge que le moindre souffle déplace et qui ne sont des liens que pour nos rêves. Personne, intérieurement, ne contestera au moraliste que ses vœux ne soient ceux d'un cœur honnête; mais personne non plus ne croira qu'il suffise de les émettre pour leur donner quelque chance d'entrer dans les faits.

Supposons maintenant que ce moraliste soit un politique, un chef d'empire, un homme ayant mis sa tête et son épée dans le mouvement des choses humaines, dès lors tout prend un nouveau sens et mérite une nouvelle réponse. On peut croire encore à ce certain amour du vague et de l'aventure intellectuelle que le premier Napoléon détestait sous le nom d'idéologie; mais il est interdit de parler d'inexpérience et de naïveté. Sous les phrases consacrées il faut trouver un sens précis, sous l'exposé de principes un but, sous la philanthropie un intérêt. Pour nous, tout ce long discours du 5 novembre n'a été écrit que pour une phrase. En prononçant du haut du trône cette déclaration solennelle : *Les traités de 1815 ont cessé d'exister*, Napoléon III n'a fait après tout que répéter ce que M. Guizot avait signifié aux puissances lors de la confiscation de Cracovie, ce que la plume inspirée de Lamartine avait pris pour point de départ de son manifeste à l'Europe le 5 avril 1848. De telles paroles ont toujours réussi en France. En 1846 il s'agissait de nous ménager une satisfaction au moins di-

plomatique pour une violation manifeste de la loi internationale par ceux même qui l'avaient faite ; après le 25 février, il était urgent d'arrêter derrière une sorte de défi jeté à la coalition la révolution prête à se ruer à travers nos frontières. Aujourd'hui, après huit mois de massacres en Pologne et d'inaction militaire de la France, il nous paraîtra consolant aussi d'entendre répéter en notre nom au czar et aux deux autres souverains qui ont tout comme lui refusé de nous entendre : *Les traités de 1815 ont cessé d'exister !*

Nous n'avons, on le sait de reste, aucune raison de tenir aux arrangements territoriaux pris à cette époque. Il faut les observer, s'écriait un jour M. Thiers, mais il faut aussi les détester ! Grâce à nos persévérants efforts, grâce surtout aux exemples donnés tour à tour par chacune des grandes puissances, la France peut aujourd'hui se dispenser complètement de les observer et par suite de les détester autrement qu'en souvenir. Elle a suffisamment prouvé que les lisières de 1815 étaient élastiques et ne pouvaient empêcher ni ses mouvements ni sa croissance. Tous les gouvernements que nous nous sommes donnés depuis quarante-cinq ans ont été poussés dans la voie des réparations sinon des revanches : la Restauration en terminant par négocier la revendication, possible à ce moment, de la frontière du Rhin, la monarchie de Juillet en débutant par frapper les deux coups d'Anvers et d'Ancône, la République en proclamant le droit des peuples supérieurs au droit des traités, l'Empire en battant séparément deux des grandes armées de l'ancienne coalition. Que reste-t-il donc d'humiliant pour nous dans les traités de 1815 ? Leur date seulement. Que le second Empire se soit imposé la mission de l'effacer, nous le comprenons puisque c'est le premier Empire qui l'a écrite. Mais cela vaut-il de jouer cette terrible partie de la guerre sans concert préalable réservée par le discours du 5 novembre à notre honneur offensé ou à nos frontières menacées ? Non sans doute. Aussi l'appel au congrès ne nous semble-t-il qu'un moyen de partager l'Europe en deux camps : ceux qui ne veulent plus rien des traités existants, ceux qui jugent plus aisé d'en garder au moins ce qu'il en reste. Ce partage une fois connu, tôt ou tard, qu'on le cherche ou non, la guerre éclatera entre les champions du droit ancien et les champions de ce qu'on appelle déjà le droit nouveau.

Tel est, à notre avis, le vrai but et la seule portée sérieuse de cette idée, si stérilement débattue depuis trois semaines d'un congrès de Paris venant effacer et remplacer le congrès de Vienne. Il nous paraît impossible que le signataire de la lettre aux souverains se soit fait illusion sur le plus grand nombre des réponses qu'il doit recevoir. « Quand même, a-t-il dit en prenant d'avance son parti de quelques refus, quand même la proposition ne serait pas *unanimentement* agréée, elle aurait l'immense avantage d'avoir signalé à l'Europe où est le danger, où est le salut. » Dans des pays libres, comme le sont l'Autriche et l'Angleterre, il n'est nullement téméraire de

conclure de l'opinion des principaux organes de la presse à celle du gouvernement. Or, pendant que le *Times* et le *Morning-Post* nous demandent, non sans une forte teinte d'ironie, sur quel programme de questions convenues d'avance le congrès aura à se prononcer, et par quels moyens moins platoniques que ses motifs, il compte assurer l'exécution de ses délibérations, la *Presse* de Vienne dit en propres termes : « Des congrès sans vainqueurs ni vaincus, où des États, dans la plénitude de leurs forces, consentent à laisser discuter les conditions de leur existence et de leur intégrité, sont inconnus dans l'histoire. » De leur côté, les feuilles prussiennes promettent au congrès des souverains convoqué par l'empereur Napoléon le même échec qu'à celui de François-Joseph. En outre, il nous a été donné, depuis l'envoi de la lettre impériale, de lire un discours d'ouverture du roi de Prusse qui refuse de ratifier le troisième avertissement donné à M. de Bismark par la majorité des électeurs; un autre du roi de Saxe qui est resté purement germanique; un autre du roi des Belges qui constate avec un légitime orgueil la prospérité du pays où il règne, sans assombrir ce tableau par l'annonce faite au Sénat, peu de jours après, de la reprise des projets ministériels contre les libertés catholiques; un autre du jeune roi de Grèce, qui préfère régner par la grâce de M. Bulgaris plutôt que par la grâce de Dieu; un discours enfin de lord Palmerston, ce souverain plus puissant que les autres, parce que son titre est l'opinion, qui a fait, au banquet annuel du lord-maire, un si enviable tableau de la situation commerciale et politique de l'Angleterre. Impossible de saisir dans aucun de ces documents la moindre allusion au futur congrès. Évidemment l'Europe se recueille. Les rois d'Italie et de Portugal ont seuls envoyé, dès les premiers jours, une réponse de famille. Nous ne savons si l'exemple de ces deux potentats suffira pour entraîner tous les autres, mais rien ne nous paraîtrait moins surprenant que de voir la majorité des cabinets accepter, comme l'Angleterre, le congrès en principe et le rendre impossible en réalité. C'est ainsi qu'à peu près tous ont poussé, depuis dix mois, les mêmes gémissements sur le malheureux sort de la Pologne, mais qu'aucun n'a su faire preuve d'assez d'autorité extérieure et de résolution pour marcher à son aide.

En résumé, souhaiter que le congrès de Paris reste à l'état de proposition avortée, comme notre proposition d'intervention en Amérique, ne serait ni patriotique ni libéral. Nous souhaitons au contraire qu'il se réunisse et qu'il parvienne à traduire en style de protocole le programme philosophique tracé dans le discours et dans la lettre auxquels il aura dû naissance. Mais nous ne devons pas dissimuler à nos lecteurs qu'en dehors de cette hypothèse de succès complet, il n'en reste que deux qui nous font l'effet de conduire l'une et l'autre à un tout autre résultat qu'à la consolidation de la paix européenne. Un refus plus ou moins déguisé passerait en effet pour un de ces désagréments diplomatiques dont aucune nation,

et la France moins que toute autre, ne saurait être soupçonnée de contracter l'habitude. D'autre part, le congrès se séparant sans pouvoir conclure, appellerait fatalement à sa place un autre congrès, mais celui-là, dans toutes les conditions historiques du genre, c'est-à-dire avec ses solutions principales écrites à l'avance en noms de batailles gagnées et de provinces conquises. Il est donc vrai de dire que, des deux voies montrées le 5 novembre aux souverains, à la fin du discours impérial, celle « qui mène fatalement à la guerre, » semble malheureusement la plus largement ouverte.

## II

C'est comme dernier mot de la question polonaise que le mot de congrès, si gros lui-même d'autres questions difficiles, a été prononcé. Après avoir payé à l'alliance russe, sur le point de se nouer, au moment où éclata l'insurrection, un tribut de regrets auquel nous demandons de ne pas nous associer, le discours du trône ajoute : « Il m'a fallu croire la cause polonaise *bien populaire en France* pour ne pas hésiter à compromettre une des premières alliances du continent. » S'il y avait *bien légitime*, nous n'aurions qu'à applaudir ; mais il y a *bien populaire*, et sans perdre notre temps à chercher sous ce mot la clef de toute une politique, nous le relèverons comme un avertissement aux Polonais. Qu'ils évitent à l'égal du dernier des malheurs de diminuer cette popularité française qui leur a seule valu l'appui diplomatique de notre gouvernement ! Nous sommes de ceux qui acceptent, sans lui demander les noms qui le composent, le gouvernement national de Varsovie ; mais nous l'acceptons pour organiser contre les Russes la guerre et non l'assassinat. Rendre des jugements même contre des bourreaux comme le général de Berg et ses complices, quand on ne peut leur reprocher leurs crimes en face, c'est organiser un tribunal de meurtre et non de justice. En fait de justice comme en fait de liberté, il faut craindre de se contenter des apparences. Nous savons bien que la faute en est aux Russes si leurs victimes finissent par prendre quelque chose de la barbarie moscovite. Sans doute on se lasse d'être pendu, fusillé, fouetté, transporté, mis au pillage par les contributions forcées, soumis au plus infâme régime d'espionnage et de violences ; sans doute le spectacle des rues de Varsovie, où des Cosaques ivres poursuivent et dépouillent de leurs vêtements des femmes coupables de porter le deuil de leurs proches, est fait pour armer de poignards jusqu'à la main des enfants <sup>1</sup>. Mais si la vengeance privée

<sup>1</sup> Voici l'odieux et grotesque arrêté du major général Lewchine, directeur de la police, que les cosaques ont reçu mission de faire exécuter :

« A partir du 10 novembre, les femmes devront observer dans leur toilette le règlement qui suit : Le chapeau doit être de couleurs diverses, et, s'il est noir, il doit être

n'est que trop excusable, la vengeance organisée et commandée reste entièrement criminelle. Charlotte Corday condamnant Marat à mourir dans un bain de sang n'exécutait que l'arrêt de sa propre conscience; aurait-elle gardé son auréole d'héroïne si elle n'eût été que le bras de quelque sainte wehme de girondins ou de royalistes? Le gouvernement national a donc tort, croyons-nous, de réclamer comme siens la plupart des coups qui viennent frapper en pleine rue les plus odieux des oppresseurs russes et dont les auteurs, favorisés par la complicité générale, restent le plus souvent inconnus. Outre qu'il risque d'altérer ainsi le prestige moral dont la Pologne a vécu jusqu'à ce jour, nous sommes certains qu'il se vante bien maladroitement et que des meurtres si fréquents attestent l'irrésistible indignation de tout un peuple plutôt que les ordres d'un tribunal secret. Après cela, nous n'irons jamais jusqu'à confondre, avec le discours impérial, « les excès commis des deux côtés, et dont l'humanité doit également gémir. » Nous l'avouerons sans détour, quand nous apprenons qu'un des agents de la conquête moscovite a trouvé la mort à Varsovie en donnant la chasse à ses victimes, notre humanité gémit beaucoup moins que lorsqu'il nous faut lire le supplice du plus obscur paysan polonais solennellement étranglé par de Berg ou Mouravieff.

Quant au résultat que la Pologne aurait à espérer d'un congrès, il est certain qu'au premier abord elle serait en droit de n'y voir qu'un abandon déguisé. « Comment! pourrait-elle dire, voilà dix mois que les bourreaux de Saint-Pétersbourg s'acharnent contre moi, dix mois que mon sang coule à flots pour ma cause comme il a coulé jadis pour le premier Empire, et quand j'appelle la France à mon aide, elle me répond: Attendez encore un peu! Laissez-moi le temps de convoquer toute l'Europe, de jeter sur le tapis de ses délibérations le dossier de toutes les affaires qui troublent son repos depuis un demi-siècle, le vôtre y sera et je vous promets d'employer toute mon influence pour lui assurer un tour de faveur. Les traités qui sont votre seule sauvegarde européenne n'existent plus, il est vrai, mais nous en rédigerons de nouveaux qui consacreront plus clairement votre droit fondé sur l'histoire! » Franchement, tout cela demande bien du temps et l'on n'ignore pas que le temps, comme tôt ou tard la diplomatie, se range inmanquablement du côté du plus fort. Que pourrait d'ailleurs décider l'aréopage des puissances? rien évidemment de trop sévère pour la Russie, car la Russie n'y comparaitrait ni en vaincue ni en accusée. Bien au contraire!

garni de fleurs ou de rubans, mais non de rubans blancs. Il est interdit de porter des plumes noires ou blanches sur des chapeaux noirs. Il est permis de porter des capuchons noirs, mais avec une doublure de couleur, pourvu que ce ne soit pas la couleur blanche. Sont interdits les voiles noirs, les gants noirs, les ombrelles noires ou noires et blanches, ainsi que les châles, les mouchoirs, les cravates, les foulards, les robes de couleur noire ou noire et blanche. Les manteaux, les burnous, les pelisses, les paletots et autres vêtements de dessus pourront être noirs, pourvu qu'il n'y ait point de blanc. »

elle vient d'avoir les honneurs des premières passes diplomatiques, et par ses griefs bruyamment étalés contre l'Autriche et l'Angleterre, elle aurait bientôt l'air de renouer avec la France l'alliance interrompue par l'insurrection de Pologne. D'ailleurs, si l'on n'est pas parvenu à s'entendre à trois, il y a, ce nous semble, dix-huit raisons de plus pour qu'on ne s'entende pas à vingt et un. Et c'est là, il est aisé de le reconnaître, tout l'espoir des Polonais. Loin de voir la désertion de leur cause, dans la proposition du 5 novembre, ils y ont vu la promesse déguisée d'une intervention prochaine. Ils se disposent donc à passer cet hiver encore sous les armes malgré l'atroce décret du gouverneur russe qui classe les chaussures fortes et les couvertures de laine parmi les munitions de guerre, afin de pouvoir déférer aux tribunaux moscovites ceux qui en seront trouvés nantis, et de condamner les patriotes polonais à mourir de froid comme notre grande armée de 1812. Au printemps, ceux qui ne seront pas tombés sous la neige ou sous la lance des Cosaques crieront de nouveau vers la France, et ils espèrent qu'on en aura fini alors, d'une part avec le mirage d'un congrès de la paix, de l'autre avec l'éternelle objection que la question de Pologne serait européenne et non française.

Qu'on prenne, en effet, le discours du 5 novembre ou la lettre aux souverains, qu'on parcoure le *Livre jaune* ou le *Livre bleu*, c'est à cette seule fin de non-recevoir que reviennent toutes les dépêches toutes les déclarations du gouvernement français sur la Pologne. Grâce à la souplesse hardie des journalistes officieux, nous avons même vu cette politique de circonstance dépouiller son faux air de prétexte pour s'élever à la dignité de théorie. On nous a fort adroitement rappelé qu'en Orient il y avait, lors de la guerre de Crimée, une question française, la question des lieux saints, et une question européenne, ou, pour mieux dire, anglaise, la question de Sébastopol. Abattre la prépondérance russe à Jérusalem, c'est-à-dire dans tous les États du Grand Turc, et la remplacer par la nôtre, c'était notre tradition la plus authentique et notre intérêt le plus évident. Mais comment espérer entraîner dans cette voie l'Angleterre, dont les journaux nous raillaient déjà d'en être restés au siècle des croisades? Ruiner les établissements maritimes de la Russie dans la mer Noire leur semblait un résultat moins dérisoire, et ce résultat, utile, en effet, comme moyen d'atteindre l'autre, ayant été le seul dont nous ayons dû nous contenter, n'empêche pas que la Turquie ne regarde avec terreur en ce moment la concentration d'une formidable armée russe dans la presqu'île de Crimée. En Italie, refouler l'Autriche jusqu'aux Alpes Juliennes, assurer par le respect de la souveraineté temporelle du saint-père l'indépendance temporelle de l'Église, tels étaient les deux buts à peu près exclusivement français de la guerre. Mais il est incontestable que, par nos traditions de dix siècles, comme première puissance catholique, par notre glorieuse expédition de 1849, par notre occupation de Rome, par nos déclarations récentes et réitérées, nous étions

plus particulièrement obligés envers le second. Qu'est-il arrivé ? C'est que pendant que l'Autriche reculait devant nos soldats jusqu'au lac de Garde, le gouvernement du pape reculait devant les soldats du Piémont jusqu'en deçà de l'Apennin, et l'année suivante jusqu'à Viterbe. A qui s'en prendre ? Les fatalistes ont dit à la force des choses, les habiles à la cession de Nice et de la Savoie. Toujours est-il que, devant la Russie applaudissant à l'humiliation de l'Autriche, devant l'Angleterre mécontente des annexions françaises, mais certaine de trouver une compensation dans l'établissement d'un nouveau royaume sur nos frontières, l'intérêt le plus essentiellement français de la question d'Italie a été précisément le plus maltraité. Qu'avons-nous vu au Mexique. Après nous être imposé la nécessité de poursuivre seuls une expédition commencée à trois, nous en sommes venus à déclarer qu'en dépit des droits que nous confère la guerre, nous ne cherchons là ni conquête, ni établissement colonial, *ni même aucun avantage politique ou commercial à l'exclusion des autres puissances*<sup>1</sup>. Qu'est-ce à dire ? sinon qu'après le remboursement de nos vieilles créances et de nos frais de guerre, il ne nous restera qu'à souhaiter long règne à l'empereur Maximilien et à nous rembarquer !

Eh bien ! dût-on nous accuser de pessimisme et d'étroitesse d'esprit, il nous semble que c'est là se payer trop volontiers de grands mots au lieu de grands résultats et faire de la philosophie bien plutôt que de la politique. La politique pas plus que la morale n'est une science d'idéologue : elle vit de préceptes écrits dans la conscience de l'homme, et s'affirme le plus souvent et le plus significativement qu'elle le peut par des actes.

Que de phrases prodiguées depuis deux ans sur l'expédition du Mexique, sur la régénération de cette race latine d'outre-mer opprimée par les Yankées et qui nous tend les bras comme à une sœur ! Que reste-t-il de ce tapage après le discours du 5 novembre ? Rien autre chose, hélas ! « qu'un de ces événements imprévus, inévitables que les nations doivent envisager sans crainte et supporter sans défaillance ; » rien enfin « qu'une de ces expéditions lointaines *qui n'a pas été l'exécution d'un plan prémédité, que la force des choses a seule amenée et qui cependant n'est pas à regretter.* » A côté de l'hymne triomphal des feuilles officielles, ne croyez-vous pas entendre une atténuation jugée nécessaire et comme une excuse à l'opinion ?

C'est là, à vrai dire, l'impression générale qui nous est restée de la lecture des documents publiés depuis quinze jours. On pose tout d'abord le but trop haut, puis on est forcé de se contenter de l'avoir atteint du regard. Les gouvernements qui n'aiment pas à se laisser librement contredire sont forcés d'avoir l'air de se contredire eux-mêmes en contredisant leurs officieux. A peine une pensée est-elle émise, les maladroits crient sur les toits qu'elle contient la genèse de tout un monde nouveau ; à peine un projet est-il en

<sup>1</sup> Dépêche de M. Drouyn de Lhuys au général Bazaine, du 18 août 1863.

voie de se manifester, ils y voient la plus grande affaire du siècle. Cependant les jours passent, les événements se prononcent, la politique impose ses expédients, et il se trouve qu'en comparant le langage aux faits et le point de départ au point d'arrivée, on croirait n'avoir à enregistrer que des échecs ou tout au moins, pour emprunter à *la France* un de ses euphémismes, que des déceptions diplomatiques. Une idée générale n'est pas plus une solution qu'une distinction arbitraire n'est un raisonnement. Toute question française est européenne, toute question européenne est française. Pour que l'honneur national soit en jeu, il n'est pas nécessaire que nous soyons seuls en cause ; pour que l'intérêt national soit atteint, il n'est pas besoin que nos frontières soient menacées. Derrière ces prétextes il pourrait n'y avoir que le refus de marcher. Prétendre qu'on n'aspire qu'à se faire le champion de la cause de tous, c'est s'exposer à passer pour trop simple ou pour trop habile. « Comme les individus, écrit très-finement à ce sujet un publiciste que *le Correspondant* est heureux de pouvoir citer en disant qu'il reprend son bien partout où il le trouve <sup>1</sup>, les nations aiment leur propre bien d'abord, et puis le mal d'autrui, et cela parce que telle est la pente naturelle du cœur humain. L'individu réagit contre cette mauvaise tendance avec plus ou moins de succès, suivant que sa moralité est plus haute et plus ferme ; les nations aussi peuvent réagir contre l'envie, l'égoïsme et l'ambition, mais cela leur est plus difficile qu'aux individus, d'abord parce que ce qui est le tort de beaucoup n'est plus le tort de personne, et ensuite parce que ces passions méchantes se déguisent sous le nom honorable de patriotisme et passent la tête haute, dupant les plus honnêtes, sinon les plus perspicaces, grâce au masque dont elles se couvrent.

### III

C'est uniquement pour nous modeler sur le discours impérial que nous avons laissé prendre une si large place aux événements du dehors. On sait que nous tiendrions à singulière estime un gouvernement qui resterait chez lui, comme Lucrèce, et s'occuperait de son intérieur. Outre que le *domi mansit* serait bien rassurant pour les voisins, le *lanam fecit* ne serait pas sans profit pour le pauvre peuple. Puisque M. Duruy a mis à la mode les comparaisons scolaires, nous ajouterons qu'entre les gouvernements qui déploient leur activité dans le rayon de leurs frontières et ceux qui se plaisent aux lointains voyages, il y a la même différence qu'entre les élèves forts en thème et les élèves forts en version. Les uns légers, que nous avons tous vus brillants, aventureux, n'allant jamais au fond des choses et ne gardant rien au bout de peu d'années de leurs études et de

<sup>1</sup> M. de Metz-Noblat, dans le *Journal de la Meurthe* du 17 novembre.

leurs succès trop faciles ; les autres solides, sensés, acquérant pour ne plus perdre, et formant cette race d'hommes pratiques qui savent frayer leur voie et marquer leur place dans le monde. Nous aimons, quant à nous, les gouvernements forts en thème.

Reconnaissons cependant que, en promettant de modifier la loi sur les coalitions et d'augmenter les attributions des conseils généraux et municipaux, le gouvernement a répondu à l'attente de tous les amis de la liberté. Les membres des assemblées départementales qui n'ont pas osé émettre, il y a six mois, un vœu en faveur de la décentralisation, peuvent voir aujourd'hui si le conseil pressant que nous leur en donnions à cette même place avait de quoi compromettre leur fidélité à l'Empereur et leur obéissance à la constitution.

Ce n'est pas sans intention ni sans tremblement que nous transcrivons ici la formule sacramentelle du serment. On ne saurait croire quelle place plus grande elle occupe d'année en année dans les préoccupations de nos hommes d'État. L'Empereur a tenu à dire dès ses premières paroles de bienvenue aux nouveaux députés : « Vous m'avez tous prêté le même serment ; il me répond de votre concours. » Le lendemain, le président du Corps législatif a cru devoir insister plus fortement sur ce point si délicat. Nous avouons ne pas apercevoir la nécessité de ce rappel officiel au respect de la foi jurée.

Est-ce un coup d'État que le *Journal des Débats* préparait traitreusement contre les Chambres, et qui s'est laissé deviner dès l'ouverture de la session ? On le croirait à voir la vivacité avec laquelle M. de Morny vient de parer celui-là. Malheureusement, en le parant contre un journal, il a atteint la presse entière. Que disait donc l'article si solennellement incriminé ? Avait-il osé écrire, comme le fit M. Granier de Cassagnac, un des grands parlementaires du moment, peu de jours avant le 2 décembre, que les députés récalcitrants avaient sans s'en douter la main de la police à six pouces du collet de leur habit ? Il est trop évident que si, malgré la réserve traditionnelle de la feuille où ils collaborent et la finesse toute littéraire de leur style, MM. Weiss et Prévost-Paradol ont pu mériter d'être cités directement à la barre du Corps législatif, le mieux qui reste à faire à tous les autres serait de ne pas plus parler désormais de ce grand corps de l'État que s'il était encore en vacances. Commenter chaque matin les séances du rigrad danois ou du reichsrath autrichien et passer sous silence celles du Palais-Bourbon serait peut-être la conduite la plus prudente. Mais les intérêts de la liberté, que M. le président du Corps législatif lui-même nous a si chaudement recommandés dans son discours d'ouverture, auraient l'air d'être désertés, et nous ne devons jamais nous lasser de nous exposer pour leur service.

Disons donc, avec toute la sincérité dont nous avons l'habitude, que la discussion sur les élections contestées est un spectacle qui, jusqu'à ce jour,

nous a attristé. Nous aurions voulu dans la majorité plus de tolérance. Est-ce une raison pour que l'opposition perde à son tour toute mesure? Non sans doute, mais c'est une leçon pour qu'elle ne s'avise plus de jouer à la magnanimité, comme on l'a fait en son nom en sacrifiant, sans autre dédommagement que deux épithètes malsonnantes pour ses auteurs, la grave question des incompatibilités. Dire que tout citoyen qui touche, à un titre quelconque, une part quelconque du budget de l'État ne doit pas être nommé au Corps législatif, ce n'est que répéter l'article 29 du décret réglementaire du 2 février 1852; dire que les administrations de chemins de fer ne sauraient être considérées comme indépendantes du gouvernement qui les subventionne, leur accorde les concessions et parafe le cahier des charges; ce n'eût été que s'approprier l'opinion exprimée en 1849 par M. Billault; ajouter que les chambellans sont en fait des fonctionnaires publics puisqu'ils sont rétribués par le chef de l'État, et que dès-lors ils doivent être écartés du mandat représentatif, ce n'eût été enfin que faire parler l'esprit de la Constitution à côté de son texte. La vérification des pouvoirs est surtout une discussion de fait, nous ne songeons pas à le nier, mais au lieu de placer la vérification des pouvoirs sur ce seul terrain, l'opposition aurait dû la poser tout d'abord comme une question de principes. Au lieu de concéder au gouvernement le droit exorbitant d'afficher et de soutenir ses candidats, il fallait déclarer que tant qu'administration voudra dire centralisation, les élections ainsi pratiquées devront être considérées comme un acte de subordination et non de souveraineté. Oui, que le pouvoir le cherche ou non, que le candidat s'y prête ou se contente de laisser faire, il y aura toujours présomption d'intimidation contre une candidature présentée au peuple par l'autorité et servie par les irrésistibles moyens dont elle dispose. Que faut-il pour voter en faveur du candidat de l'administration? Se rendre aux pressantes invitations, affichées partout, de M. le préfet; obéir aux injonctions non affichées, mais encore plus efficaces, des nombreux agents subalternes. En vérité, quoi de plus facile! Que faut-il, au contraire, pour risquer son bulletin en faveur de l'opposition? Rien de moins qu'un acte de courage. Voilà le fait qu'il fallait constater, la base d'appréciation qu'il fallait prendre, le point d'évidence qu'il fallait mettre en lumière. Alors, sans éviter peut-être le chagrin de voir confirmer des victoires telles que celles des concurrents officiels de MM. Baze, Barthélemy Saint-Hilaire, Léonce de Lavergne, Anatole Lemercier, Lavertujon et tant d'autres, on aurait du moins réservé l'avenir et donné un haut enseignement de morale et de liberté au pays.

A tout prendre, la mauvaise humeur du Corps législatif en face de ces tristes débats, qu'à deux exceptions près il ne s'est pas lassé de trancher par le même vote et qui ne se fatiguent pas de renaître par les mêmes arguments, n'a rien qui nous étomme. Mais il y a dans l'enceinte législative d'autres personnages qui ne devraient épouser ni les passions

de la majorité, ni celles de la minorité, puisqu'ils ne font pas partie de la Chambre, et qui, cependant, sont les héros des séances les plus orageuses. Nous voulons parler de MM. les Commissaires du gouvernement. Le moindre tort de ces harangues où l'autorité parle à l'opposition un langage d'ironie et de violence, c'est de rappeler, à s'y méprendre, les fameuses circulaires qui ont valu naguères tant de colères et tant d'échecs à M. de Persigny.

Que penser par exemple de M. Thuillier s'obstinant à prouver à M. Jules Simon qu'il a voulu gravement insulter M. Curé en mettant sous ses yeux la liste des vingt-trois faillis auxquels il doit son élection? M. de Morny n'était-il pas en droit de lui répliquer aussitôt qu'il n'en avait pas jugé de même puisqu'il n'avait pas arrêté l'orateur et qu'en tout cas le droit de se plaindre n'appartenait qu'à l'offensé et la police de l'assemblée qu'à son président? Mais admettons, si l'on y tient, que nous nous montrions trop susceptible pour les députés, on nous permettra bien de l'être un peu pour les justiciables du Conseil d'État, et en effet c'est de chacun de nous qu'ils s'agit. En même temps qu'ils sont commissaires du gouvernement, les orateurs auxquels nous adressons le reproche de manquer de mesure, peuvent être membres du plus haut tribunal de justice administrative. Avocats du gouvernement l'après-midi au palais Bourbon, ils seraient le matin, magistrats au palais du quai d'Orsay. Est-il si difficile de relever une incompatibilité morale entre deux ordres de fonctions de nature si différente? Les questions de fraude, d'intimidation, d'ouverture et de clôture du scrutin, de droits des candidats et de droits de l'autorité sont les mêmes quand il s'agit d'élire un conseiller général ou un conseiller municipal que lorsqu'il s'agit d'élire un député. Or si dans ce second cas elles sont réservées au Corps législatif, dans le premier elles relèvent en dernier ressort du Conseil d'État. Dès lors les inconvénients d'allier les allures militantes de la discussion publique à des attributions purement judiciaires, sautent aux yeux. Croyez-vous par exemple que les auteurs, les signataires et les approbateurs des nombreuses protestations jetées au rebut, soient jaloux d'avoir affaire de nouveau aux commissaires qui ont parlé contre eux si vivement. Si dans quelque élection départementale ou municipale, on vient à rencontrer un sous-préfet comme celui de Falaise qui écrive à tous les débitants de boisson : « Les fréquents rapports que vous avez *nécessairement* avec l'administration m'autorisent à penser que vous êtes tout disposé à appuyer dans les élections qui vont avoir lieu le candidat du gouvernement de l'Empereur; » ou comme le sous-préfet de Saint-Pol qui songe le 26 mai à faire remise à quatre-vingt-sept condamnés en simple police des amendes prononcées contre eux le 21 avril; ou comme le sous-préfet d'Aix en Provence annonçant au bruit du tambour le 28 mai l'arrivée par décret d'un canal dans un pays qui n'avait pas vu d'eau depuis le déluge; ou comme le sous-préfet de Sainte-Affrique accordant le 30 mai aux électeurs de

M. Calvet-Rognat la facilité de paître dans les forêts de l'État ; si l'on rencontre un procureur impérial comme celui de Villeneuve-d'Agen qui n'hésite pas à suspendre le cours de la justice pour épargner à un maire qui s'est mis en révolte contre la loi « l'émotion de recevoir du papier timbré ; » si l'on rencontre un candidat officiel comme le compétiteur suscité à M. de Jouvenel, parcourant son arrondissement en compagnie du ministre des travaux publics, du directeur général des ponts et chaussées et des chemins de fer et de l'ingénieur en chef des départements ; un préfet comme celui du Var, qui se déclare *frappé*, juste, le 30 mai de la justice des réclamations d'une commune qui demande depuis longtemps à être érigée en chef-lieu de canton ; un maire comme celui de Toulouse qui la veille du scrutin fait préparer à grand bruit le terrain pour une gare de faubourg et qui se trouve le lendemain n'avoir préparé que son élection ; des préfets-publicistes comme celui d'Ille-et-Vilaine, qui avant de prendre la parole, commence par s'assurer contre tout contradicteur en supprimant pour deux mois le seul journal indépendant de la circonscription ; d'autres plus habile comme M. Piètri qui force le journal du candidat de l'opposition à publier sous forme de *communiqué* des réclames en faveur du candidat officiel ; d'autres si nombreux qui ont attendu l'ouverture des opérations pour incriminer par des citations tronquées les intentions du candidat adverse ; d'autres comme celui de l'Isère qui arrête le service de la poste, afin de pouvoir faire arriver à toutes les communes le 31 mai au matin une affiche annonçant que par ordre de l'empereur M. Casimir Périer est poursuivi en justice ; si l'on rencontre des proclamations comme celles du Doubs dénonçant M. de Montalembert comme l'ennemi juré des fromages de la circonscription et ne songeant qu'à rétablir la corvée ; ou comme celles de Cavaillons (Vaucluse) démontrant que le candidat de l'opposition empêchera les melons de mûrir et les cocons de se vendre ; ou comme celles de la Loire accusant M. de Meaux d'arborer le drapeau blanc sur le clocher de Montbrison ; si l'on rencontre enfin un de ces innombrables fonctionnaires qui par menaces, promesses, allocutions arrivées à propos, bulletins marqués, affiches déchirées, ont cherché à influencer, dominer, altérer, corrompre le suffrage universel, on pourrait craindre qu'il devint difficile de compter pour une répression quelconque sur l'appui des magistrats du Conseil d'État que nous venons d'entendre comme Commissaires du gouvernement.

Si du moins la conviction qui enflamme leur éloquence avait la moindre chance de s'imposer à l'esprit public ! Mais à qui, par exemple, parmi ceux qui auraient lu la protestation si nourrie de faits de M. Lavertujon, le vaillant journaliste de Bordeaux, et le recueil de documents avec commentaires à l'appui de son digne collaborateur M. Massicault, à qui M. Thuillier a-t-il fait croire que quarante voix sont une majorité décisive pour un candidat officiel soutenu comme venait de l'être M. Curé ?

Il ne serait pas inutile, croyons-nous, d'étudier, au seul point de vue

d'une réforme constitutionnelle, la grave question des rapports entre la Chambre des députés et le Conseil d'État et la transformation des interprètes de la loi administrative en avocats du gouvernement. Il nous paraît difficile, quant à nous, que les mêmes hommes choisis par le pouvoir dans les rangs de la haute administration puissent juger impartialement, au Conseil d'État, les actes qu'ils ont défendus officiellement devant la Chambre. Nous nous permettons de recommander ce point de vue au gouvernement et à tous ceux qui ont à cœur le développement des institutions libérales.

Parmi les faits principaux qui ont signalé pour nous cette discussion de la vérification des pouvoirs, vaillamment soutenue par deux ou trois orateurs de l'opposition, nous citerons d'abord quelques résultats. L'élection de M. Bourcier, due à la tardive inscription de six cents individus sur les listes, a été annulée. Nous félicitons les électeurs des Vosges d'être ainsi mis à même de donner à M. Buffet les quelques centaines de voix qui lui ont manqué la première fois pour reprendre, au Corps législatif, la place qu'il avait occupée avec tant de distinction personnelle et tant de profit pour toutes les bonnes causes, sur les bancs de la Constituante et de la Législative. Nous félicitons aussi la Chambre d'avoir fait droit aux réclamations si fondées des électeurs du Bas-Rhin, et de leur avoir fourni l'occasion, en renommant M. Hallez-Claparède, de prouver que son dévouement à la cause du Pape ne lui a pas fait perdre la confiance qu'ils lui avaient déjà témoignée.

Une des élections de Paris, celle de M. Pelletan, a été cassée aussi, mais celle-ci, hasard malheureux, puisqu'il s'agit d'un succès de l'opposition, par suite d'une erreur de M. le préfet de la Seine. Bien que séparés de M. Pelletan sur des points importants, nous avons applaudi des deux mains aux paroles qu'il a prononcées avant de sortir de cette Chambre où toutes les voix indépendantes lui ont répondu : Au revoir ! Il nous a donné, en effet, la joie trop rare d'entendre un véritable orateur d'opposition, sachant dire toute sa pensée, ne gardant rien sur le cœur, parlant à sa guise soit de la signification qu'il attribue au vote de Paris, soit des principes de 89 « les glorieux absents, » soit du peuple qui ne peut être tenu pour souverain s'il n'est pas libre, soit même du gouvernement provisoire de 1848, qu'il a osé remercier pour avoir décrété le suffrage universel. Une éloquence de ce tempérament risquera d'étonner quelquefois le Corps législatif, mais elle satisfera tous ceux qui aiment encore la libre et courageuse expression de toutes les convictions sincères.

LÉOPOLD DE GAILLARD.

Nous avons été heureux d'annoncer il y a peu de mois que le gouvernement pontifical profitait de la courte trêve, que lui laissent ses ennemis avoués ou secrets, et cherchait à introduire dans l'administration des provinces restées fidèles les réformes recommandées par l'expérience. Aujourd'hui nous pouvons applaudir à des faits accomplis. Un édit du 26 octobre dernier met en vigueur un tarif de douane qui réduit dans de notables proportions les droits sur soixante-dix-huit articles, dont quelques-uns sont des objets de consommation usuelle, comme le sucre, la laine, les tissus. Un autre édit du 6 novembre abaisse la taxe des lettres au prix modique et uniforme pour tout l'État de 2 baïoques, à l'exception de Rome même pour laquelle la taxe intérieure est seulement d'un baïoque.

En outre, une note du cardinal Antonelli a informé la légation de France que les diverses commissions ministérielles avaient presque entièrement achevé leurs travaux et que, dans un délai très-rapproché, six lois seraient soumises à la sanction du Saint-Père, à l'effet de promulguer un nouveau code de commerce et un nouveau code pénal, de réviser la législation civile et hypothécaire et l'organisation judiciaire, et d'abolir plusieurs tribunaux exceptionnels. Enfin, le *Moniteur* lui-même, au moment où nous écrivons ces lignes, enregistre la concession d'une ligne de Civita-Vecchia à Orbitello (frontière de Toscane) à la compagnie des chemins de fer romains. Cette ligne, qui portera certainement la richesse dans des provinces jusqu'alors pauvres, aura vraisemblablement aussi le mérite d'être fort peu onéreuse au moins pour le trésor pontifical, puisque le *Moniteur* n'a parlé ni de subvention ni de garantie d'intérêts. D'après l'acte de concession les travaux doivent être exécutés dans un délai de deux ans. A cette époque le patrimoine de Saint-Pierre sera sillonné dans tous les sens par des voies ferrées.

P. DOUHAIRE.

P. S. Au moment de mettre sous presse, nous recevons les documents suivants qui se passent de commentaires :

Arcueil, 24 novembre 1865.

« Monsieur,

« Je vous remets ci-jointe une note que plusieurs journaux publient aujourd'hui, afin que vous la communiquiez de ma part à MM. les membres du comité de rédaction du *Correspondant*.

« Nous ne sommes poursuivis que comme religieux. Après maintes difficultés, nous avons rempli toutes les formalités prescrites par la loi de 1850.

Mais, aux yeux de M. le ministre de l'intérieur, cette loi ne nous protège d'aucune manière, si le gouvernement juge inopportune la fondation.

« Nous publions cette note sans aucun commentaire, afin que personne ne nous reproche d'assumer un rôle politique peu convenable. Mais je me ferai un devoir de fournir aux défenseurs de la liberté religieuse les renseignements qu'ils pourront désirer.

« Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma respectueuse considération,

« F. R. CAPTIER. »

#### AVIS.

M. le préfet de police vient d'ordonner la dissolution de la communauté des dominicains du Tiers-Ordre Enseignant qui dirigeait à Arcueil l'établissement déjà connu sous le nom d'École Albert-le-Grand. Les religieux ont dû céder à des injonctions formelles et se disperser dans le délai qui leur avait été prescrit.

L'habit dominicain a donc entièrement disparu du château Berthollet, mais l'École Albert-le-Grand reste cependant ouverte à la confiance des familles. M. l'abbé Denis licencié ès lettres, chef d'institution, et M. l'abbé Captier, ancien supérieur de l'École d'Oullins, mandataire de la société civile qui possède l'établissement d'Arcueil, en conservent la direction avec le concours dévoué d'un personnel de professeurs séculiers.

*Le Secrétaire de la rédaction,*

P. DOUHAIRE.

*L'un des Gérants :* CHARLES DOUNIOL.

# LETTRE

DE

## M<sup>GR</sup> L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

A UN DE SES DIOCÉSAINS

SUR LES ÉTUDES QUI PEUVENT CONVENIR AUX LOISIRS D'UN  
HOMME DU MONDE

(FIN<sup>1</sup>)

---

VII

LES SCIENCES.

Dans l'espèce de revue que je fais ici des études possibles pour un homme du monde, et dans l'exposé que je présente des motifs qui invitent à telle ou telle de ces études, selon le goût et l'aptitude de chacun, comment pourrais-je oublier les sciences, et les grands motifs qui recommandent, aujourd'hui surtout, l'étude des sciences?

Certes, je ne tiens pas en estime si exagérée les belles-lettres, que je ne voie rien au delà, et que je ne conçoive aucune culture d'esprit en dehors d'elles.

Et je combats d'ailleurs ici des habitudes si funestes, un découragement si répandu, une abdication d'esprit si lamentable, que ce n'est pas trop de tous les grands aiguillons pour réveiller cette apathie intellectuelle, et faire comprendre aux personnes à qui je m'adresse l'impérieux devoir, pour tout homme et pour tout chrétien, de cul-

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant* d'octobre et de novembre derniers.

tiver en soi le don de Dieu, et de rendre à son créateur *les talents* que l'on a reçus de lui.

Eh bien, l'étude des sciences est encore un de ces grands aiguillons; et, incontestablement, l'étude d'une science quelconque, même dans la limite où un homme du monde peut s'y livrer, suffirait pour occuper utilement une vie. Quelques considérations sur l'objet, la méthode, et les applications des sciences mettront ma pensée dans tout son jour.

Je professe, je l'avoue, une grande admiration pour les sciences et pour les merveilleux progrès que la méthode moderne leur permet tous les jours de réaliser.

J'admire dans les saintes Écritures, que, parmi tous les noms que Dieu se donne, il se soit appelé le Dieu des sciences : *Deus scientiarum dominus*.

Et je vois aussi dans les saintes Lettres, à quel point la science est pour l'homme dans l'ordre de la Providence, qui, en nous jetant avec nos facultés et nos besoins au milieu de cette riche création pleine de secrets et de mystères, a livré ce monde et ses merveilles à nos investigations et à nos conquêtes : *mundum tradidit disputationi eorum*.

Au fond, à le bien prendre, l'*objet* des sciences, c'est-à-dire la création, le vaste univers, n'est-ce pas l'œuvre de Dieu? C'est pourquoi chacune d'elles fait toucher à l'infini, est pour ainsi dire infinie elle-même dans ses détails. Je le demande : comment les merveilles de l'indéfiniment grand, sous le télescope, de l'indéfiniment petit, sous le microscope, n'élèveraient-elles pas notre pensée vers le véritable infini?

Comment la vue continuelle de l'ordre, de l'unité dans cette immense variété, dans le développement de toute la vie de la nature, de la tendance sensible vers le but, n'élèveraient-elles pas l'esprit à la méditation et à l'adoration de l'Être unique, sage et bon, qui est à la fois cause première et cause finale des êtres?

Et en même temps que la science a, comme l'art, comme la philosophie, cette tendance élevée, quelles merveilles ne dévoile-t-elle pas au regard qui en pénètre les secrets? Voyez, par exemple, la botanique, la chimie, l'astronomie, ou quelque science que vous voudrez : on peut dire que non-seulement la vie d'un homme, mais la vie même des générations ne suffira jamais à en épuiser une seule; jamais, selon le mot profond de Pascal, nous ne connaissons *le tout de rien*. Donc, quel champ vaste, indéfini, immense, ouvert à la pensée, au travail, soit qu'on veuille étudier l'ensemble des sciences, soit même qu'on se borne, pour mieux l'approfondir, à une seule!

Maintenant, si nous regardons par un autre côté et au point de vue

de l'utilité pratique, ces sciences que Dieu a faites si grandes et si belles : si nous considérons les avantages qui découlent, soit pour l'esprit, de leur étude théorique, soit pour la vie, de leurs applications variées, nous trouverons que sous ce double aspect encore, elles se présentent à nous comme une des plus utiles et des plus fécondes puissances que Dieu ait remises aux mains de l'homme.

Et d'abord, *quant aux méthodes scientifiques*, qui ne voit de quel secours elles sont pour la discipline et l'éducation de l'esprit, et quelles précieuses qualités elles développent ?

Le bon sens d'abord, la rectitude du jugement qu'il faut mettre en première ligne, au-dessus du talent lui-même, parce que c'est la règle du talent : le jugement, le bon sens, que Bossuet appelle le maître de la vie humaine. Je ne doute pas que la méthode sévère des sciences, surtout des sciences mathématiques, instrument de toutes les autres, la précision des calculs, l'exactitude des démonstrations, n'accoutument d'une certaine manière l'esprit à être net et positif, à raisonner juste, à conclure avec rigueur. Le sophisme n'a guère de place dans les sciences positives, ou, s'il parvient à s'y glisser furtivement, il ne tarde pas à en être chassé ; les raisonnements simplement spécieux ne tiennent guère et ne peuvent longtemps tromper ; l'hypothèse n'est jamais admise que comme telle, et les fantaisies de l'imagination sont comptées pour ce qu'elles valent.

De plus la série des démonstrations nécessaires pour arriver à la solution des problèmes quelque peu compliqués, oblige à une application et à des efforts qui ne peuvent que donner de la vigueur à l'esprit. Sous ce rapport la géométrie est admirable : tout entière déduite de quelques axiomes évidents, elle est un merveilleux exemple tout à la fois de la fécondité des principes et de ce qu'en peut tirer la sagacité, la pénétration, l'application obstinée à les considérer sous tous leurs aspects, à les fouiller dans tous les sens.

Enfin la nature même de ces opérations abstraites dégage des conceptions matérielles, élève dans la région des idées pures, donne à l'esprit du délié, de la souplesse, de la pénétration : pénétration et solidité, précision et justesse, voilà incontestablement les avantages généraux, immédiats, considérables de l'éducation scientifique.

Si nous examinons *l'application des sciences aux choses de la vie*, comment n'être pas frappé de l'étonnante fécondité dont Dieu les a dotées pour notre service ? C'est le caractère propre de toutes les sciences naturelles, que les théories même les plus abstraites peuvent aboutir aux applications les plus inattendues et les plus utiles. De nos jours, comme on l'a si bien dit, ce n'est pas le hasard qui donne à l'industrie ses plus lucratives inventions ; c'est la science. Tout commence par la science. C'est l'analyse mathématique, qui découvrant la loi de l'at-

traction et dressant les tables du soleil et de la lune, a calculé et annoncé les marées, étendu le domaine de la géographie et assuré la navigation. C'est en étudiant l'électricité, chose qui ne semblait guère susceptible d'aucune application, que la science a trouvé le paratonnerre et le télégraphe. Car il y a cela d'admirable dans la science : ce qui hier n'était qu'une découverte scientifique, devient aujourd'hui une application utile ; si bien que la science en continuant sa marche vers les vérités spéculatives, sans paraître s'occuper de leur emploi, crée les plus utiles inventions, et qu'elle donne l'utile à la société à chaque pas qu'elle fait vers le vrai, ou vers le beau.

Qui n'est frappé de tout ce que notre siècle a réalisé de progrès en ce genre, et qui pourrait assigner les limites où la science moderne s'arrêtera ? Les espérances nous sont ici permises sans orgueil ; car une découverte amène une autre découverte, un progrès est le point de départ d'un progrès nouveau. La science sert l'industrie, l'industrie à son tour aide la science, et toutes les sciences se poussent, s'élèvent mutuellement les unes les autres. On peut croire qu'il y a ici pour les sciences, une fois lancées dans la voie du progrès, une loi analogue à la loi physique qui emporte les corps avec une vitesse accélérée. Or rien ne me paraît plus beau que cette action et cette réaction de la science sur l'industrie et de l'industrie sur la science, et ce spectacle de toutes les sciences en travail pour donner à la vie des inventions utiles, et se poussant toutes ensemble par leurs progrès mutuels vers des progrès nouveaux.

Certes je suis loin de penser que le progrès matériel soit tout pour les sociétés humaines, et que ce genre de progrès soit incompatible avec une profonde décadence morale ; jamais la matière ne l'emportera sur l'esprit ; non, les jouissances du bien-être ne remplaceront jamais les vertus sociales, et toujours, malgré nos machines et toutes nos inventions, Dieu aura en main quelque moyen inattendu et foudroyant de nous rappeler son souverain domaine sur la nature et notre absolue dépendance.

Mais quelle nécessité y a-t-il de tourner contre nous-mêmes et contre Dieu les bienfaits de la science, et pourquoi abuser des puissances remises par la Providence entre nos mains ? N'en doutons pas : Dieu ne fait rien d'inutile, et puisqu'il a donné à la science cette fécondité, et à l'esprit humain cette force, il est conforme aux desseins de Dieu que nous demandions à la science tout ce qu'elle peut fournir à nos besoins ou à nos jouissances légitimes, et que nous poussions dans tous les sens, aussi loin que nous le pourrons, nos conquêtes sur la nature.

En outre, et dans les conditions terrestres de l'homme, esprit et matière à la fois, telle est la correspondance intime établie par le créateur entre l'ordre physique et l'ordre moral, que les progrès réalisés

par l'homme dans l'une de ces deux sphères font sentir inévitablement leur contre-coup dans l'autre.

Ce n'est pas seulement la vie matérielle, comme on pourrait le croire, c'est la civilisation à tous ses degrés qui est profondément modifiée et placée dans des conditions nouvelles par les applications infinies de la science moderne : je ne vois pas dans toutes les branches de l'activité humaine, dans toutes les sphères de la vie sociale, un seul point où, d'une façon ou d'une autre, la science n'étende son influence. De nouveaux secrets sont chaque jour arrachés à la nature ; les distances sont supprimées, les éléments domptés, les communications accélérées, les moyens d'action multipliés à un degré incalculable : la parole a presque acquis la rapidité de la pensée : on se parle instantanément d'une capitale à l'autre, d'un continent à l'autre, à travers les mers : qui ne voit que non-seulement le commerce, l'industrie, l'agriculture, les arts, mais encore la médecine, la navigation, la guerre, la politique, les idées, la religion, les mœurs, tout en un mot, par un côté ou par l'autre, est atteint par ce vaste mouvement de découvertes et d'applications scientifiques qui va grandissant toujours, et puise chaque jour dans son développement acquis de nouveaux développements : *vires acquirit eundo* ?

Telle est de nos jours l'importance incontestable et l'universelle influence des études scientifiques. Eh bien, tout cela, je l'admire en le constatant ; oui, j'admire ces puissances nouvelles remises aux mains de l'humanité par la science, et sans m'arrêter aux alarmes des esprits timides et défiants qui s'en effrayent, il me suffit que ces forces nouvelles puissent être employées au bien, et consacrées au progrès véritable des âmes, pour que je dise : Il y a là, dans l'étonnante fécondité et l'universelle influence des sciences humaines, une grande loi providentielle ; là, comme partout, l'homme, le chrétien, au lieu d'abdiquer la force dont il dispose, a le grand devoir de la tourner vers le but imposé par Dieu : et j'ai assez de confiance dans l'Humanité, et dans la vertu du bien, pour croire qu'il en sera ainsi de la science moderne : les hommes qui veulent la précipiter dans l'athéisme ne prévaudront pas ; et puisqu'elle peut servir, j'ai l'espoir qu'elle servira au triomphe de la vraie civilisation, au progrès moral, à la diffusion de la vérité, au triomphe de l'Église. Peut-être la cupidité croîtra avec les moyens de la satisfaire ; mais pourquoi le dévouement ne croîtrait-il pas aussi avec les moyens de servir la justice ? Si les idées subversives peuvent être propagées plus rapidement, pourquoi les saines doctrines ne se répandraient-elles pas avec plus d'ardeur encore ? Et par les chemins ouverts aux marchands et aux conquérants, pourquoi les apôtres ne passeraient-ils pas les premiers, portant à tous les peuples la bonne nouvelle de l'Évan-

gile ? Non, il n'y a aucune raison de s'alarmer, il n'y a qu'un devoir de plus imposé à l'humanité en général, et aux chrétiens de nos jours en particulier. Je déplorerais, pour ma part, qu'on crût les fils de l'Église, je ne dis pas hostiles, mais simplement indifférents et étrangers aux progrès de la science et de l'industrie modernes. Je dis plus : ils devraient être à la tête de ce mouvement, pour le diriger, et le faire servir à la diffusion et à l'exaltation du règne de Dieu sur la terre. Et le clergé, là comme ailleurs, je le dis avec une conviction profonde, devrait marcher en avant. Et j'ai été heureux de voir un laïque aussi intelligent des besoins de son temps, que dévoué aux intérêts de l'Église, démontrer dans le congrès de Malines, aux applaudissements de 4,000 catholiques, combien les progrès de l'industrie et des sciences peuvent être l'honneur de la religion, et s'harmoniser avec l'esprit chrétien et le sens le plus élevé de nos dogmes.

Quoiqu'il en soit, devant ce grand développement de la science moderne, qui pourrait méconnaître l'importance nouvelle qu'ont prise les sciences, et la part légitime qu'il faut leur faire dans l'organisation de l'enseignement public ? Je n'ai pas applaudi à la *bifurcation* ; je ne l'ai pas jugée propre à résoudre le problème qui se posait : Mais je n'en tiens pas moins l'étude des sciences pour une grande et belle étude, infiniment avantageuse quand elle a lieu dans des conditions convenables, et qu'on ne lui sacrifie pas ce qui, dans l'éducation, ne peut pas lui être sacrifié, l'étude des lettres. Et pour en revenir à l'objet propre de cet écrit, je ne saurais trop applaudir à un homme du monde, qui consacrerait ses loisirs à la culture sérieuse et suivie d'une science quelconque : seulement je me permettrais de lui conseiller d'y mêler quelque étude littéraire, de même que je conseille aux hommes qui font des lettres leur occupation principale, de ne pas rester étrangers aux sciences, de se tenir pour le moins au courant de leurs progrès, par la lecture de quelques bons livres.

Alterius sic

Altera poscit opem res et conjurat amice.

Il me paraît superflu de tracer ici des méthodes et d'indiquer des auteurs, surtout pour les mathématiques. Mais aux hommes du monde, désireux de s'introduire dans la connaissance des sciences naturelles, je dirai : prenez simplement deux petits volumes de M. Flourens, si haut placé lui-même dans les lettres comme dans les sciences, l'un ayant pour titre : *Histoire des travaux et des idées de Buffon* ; l'autre, *Analyse raisonnée des travaux de G. Cuvier*. Je n'en demande pas plus pour vous ouvrir les grands horizons de la science,

et vous inspirer le désir d'y pénétrer autant que vous le permettront vos loisirs.

Voici ce que M. Flourens dit lui-même des grands travaux dont il a écrit l'histoire : « Les grands travaux de ces deux grands hommes lient deux siècles ; les prévisions de l'un deviennent les découvertes de l'autre. Et quelles découvertes ! Les âges du monde marqués ; la succession des êtres prouvée ; les temps antiques restitués ; les populations éteintes du globe rendues à notre imagination étonnée. Les travaux de Buffon et de Cuvier sont, pour l'esprit humain, la date d'une grandeur nouvelle. »

## VIII

### ÉTUDE DE L'AGRICULTURE.

Ce titre étonnera peut-être quelques personnes. On dira : Mais quelle place peut occuper l'agriculture dans *les études qui conviennent aux loisirs d'un homme du monde* ? L'agriculture n'est pas une étude. Ce n'est qu'un travail.

A cela, j'ai deux choses à répondre : 1° que ce travail est une grande, noble et féconde occupation, qui vaut mieux, certes, que l'oisiveté et la nullité où la plupart de ceux à qui je m'adresse passent leur vie. Avant tout, c'est là ce que je veux combattre : le rien faire. 2° Ce que je demande, ce n'est pas de mettre soi-même la main à la bêche ou à la charrue, et de travailler huit heures par jour, en sarreau et en sabots, dans un champ ; c'est de se connaître en agriculture et de s'en occuper sérieusement, de diriger, surveiller, encourager ses travailleurs ; savoir au besoin mettre soi-même la main à l'ouvrage, et, si on veut faire de l'agriculture à un point de vue plus élevé, de s'occuper aussi des études qui se rattachent à cet art, lequel peut être aussi une science, et de la sorte, cultiver son âme en cultivant ses terres

J'ai eu occasion une fois dans ma vie de dire ma pensée sur l'agriculture, et au juste éloge que j'en ai fait de mêler quelques conseils qui pourraient encore n'être pas inutiles à un grand nombre d'hommes de notre temps. Je demande la permission de mettre de nouveau sous les yeux de mes lecteurs quelques-unes de mes paroles, de

répondre d'abord à certains dédains aussi déraisonnables qu'immérités, et de replacer l'agriculture dans l'honneur et l'estime qui lui sont dus.

« Si j'ouvre, en effet, les antiques archives du genre humain, à la première page, avant la chute originelle, au temps même de la primitive innocence, je trouve déjà l'agriculture. Dans le séjour bienheureux de l'antique Éden, l'homme innocent dut travailler, et travailla la terre : *Posuit in paradiso voluptatis, ut operaretur eum.* (Gen., 2.) Ainsi, le travail, avant d'être un châtement, fut pour l'homme une loi, une condition de son bonheur, de sa dignité, de son existence, un noble et nécessaire emploi de ses facultés et de ses forces.

« L'homme, comme le disait autrefois Job, cet illustre pasteur et agriculteur de l'Idumée, *l'homme est né pour travailler comme l'oiseau pour voler.* Et quel fut le premier travail donné par Dieu à l'homme ? Le travail des champs. Et, chose digne d'être remarquée, chez les peuples païens eux-mêmes, comme par un souvenir des traditions primitives, une origine divine était pareillement attribuée à l'agriculture : on pensait que l'art qui nourrit les hommes venait du ciel, et qu'un Dieu lui-même avait dû l'enseigner à la terre.

« Aussi, ce n'est pas seulement chez les Hébreux que l'art le plus honoré, le premier des arts, était l'agriculture ; ce ne sont pas seulement les premiers fils d'Adam qui furent agriculteurs et pasteurs ; ni les patriarches, ces hommes si simples et si grands qui vivaient sous la tente, au milieu des troupeaux et des champs : ouvrons les histoires profanes ; les plus anciens et les plus grands peuples, les Chaldéens, les Égyptiens, les vieux Romains, qu'étaient-ils ? Des peuples guerriers et laboureurs...

« Telle fut l'estime que fit de l'agriculture la sage antiquité ! Et, certes, l'antiquité avait raison de penser ainsi de l'agriculture ; car l'agriculture est le fondement même de la vie humaine : l'agriculture est la nourricière du genre humain. Si donc la véritable grandeur, si la réelle noblesse, c'est de servir à quelque chose ici-bas, c'est d'être utile, qu'y a-t-il de plus noble et de plus grand ?

« Je sais jusqu'à quel point l'industrie et le commerce nous intéressent ; l'industrie, qui pénètre les entrailles de la terre, s'empare des forces de la nature et les assujettit au service de l'homme, qui lui soumet l'eau, le fer, le feu, la vapeur, qui lui fait des tissus, des vêtements, des habitations, des voies rapides, qui le protège, le défend et l'enrichit de toutes manières ; le commerce, qui rapproche les peuples, leur permet d'échanger leurs biens mutuels, et fait profiter chacun des richesses de tous ; le commerce par qui l'ancien monde tend la main au nouveau, et le nouveau envoie à l'ancien ses

trésors ; le commerce, par qui la bonne foi, l'équité, la franchise, la justice sévère, l'économie, le travail et toutes les vertus fortes et secourables peuvent et doivent s'entretenir parmi les hommes.

« Je sais tout cela, mais enfin ce n'est pas l'industrie, ni le commerce, c'est l'agriculture qui ravit au sol la sève de vie renfermée dans son sein ; c'est à elle que l'homme doit ce que les saints livres appellent admirablement *robur panis*, la force du pain, et puis la joie de l'huile, *oleum lætitiæ*, et cette autre liqueur, dont l'Écriture n'a pas craint de dire qu'elle est faite pour réjouir le cœur de l'homme, *vinum lætificans cor hominis*.

« Le pain, le vin, la vie, eh bien ! c'est à la forte et austère agriculture que nous les devons ; c'est par elle que Dieu nourrit l'humanité.

« Et voilà pourquoi on n'a jamais pu, dans aucune langue, à aucune époque, quel qu'ait été l'abaissement des esprits, — car il y a des temps où les esprits s'abaissent, et aussi les cœurs, — on n'a jamais pu avilir rien de ce qui touche et sert à l'agriculture ; la bêche, la charrue, la herse, la faucille, tous les instruments du labourage, seront toujours des noms respectés dans toutes les langues, fidèles interprètes des vrais sentiments de l'humanité. La philosophie, l'histoire, la poésie même les rediront toujours avec honneur. »

Ces choses ne sont pas inutiles à redire dans une époque comme la nôtre, où certains préjugés sont encore si puissants, où la dignité est souvent si mal comprise, où certains esprits légers et vains, ignorants de leur temps comme de leurs devoirs, ne sentent pas assez que la noblesse et l'honorabilité qui entourent encore un nom, ne confèrent à personne le droit d'avoir d'insensés dédains pour les choses dignes de respect ; où, pour le dire en un mot, il y a encore des gens qui croiraient s'abaisser s'ils s'occupaient d'agriculture.

Certes, Fénelon n'était pas dans ces pensées quand il écrivait pour les femmes de haute naissance ce que beaucoup d'hommes aujourd'hui feraient bien de méditer : « La plupart négligent l'économie comme un emploi bas, qui ne convient qu'à des paysans et à des fermiers. Surtout les personnes nourries dans l'abondance et la mollesse sont indolentes et dédaigneuses pour tout ce détail. Elles ne font pas grande différence entre la vie champêtre et celle des sauvages du Canada. Si vous leur parlez de vente de blé, de culture des terres, des différentes natures de revenus, de la levée des rentes, de la meilleure manière de faire des fermes, elles croient que vous voulez les réduire à des occupations indignes d'elles. » Et Fénelon ajoutait : « Après tout, la solidité de l'esprit consiste à vouloir s'instruire exactement de la manière dont se font les choses qui sont le fondement de la vie humaine. Toutes les grandes affaires roulent là-dessus. La force et le bonheur d'un État consistent, non à avoir beaucoup de provinces mal

cultivées, mais à tirer de la terre qu'on possède tout ce qu'il faut pour nourrir aisément un peuple nombreux. »

Qu'on l'entende donc bien : il n'y a personne, si grand seigneur qu'il puisse être, qui doit craindre de se rabaisser en s'occupant d'un labeur aussi noble que celui de l'agriculture, et j'ajoute d'une importance sociale si grande, au point de vue des mœurs comme au point de vue de la richesse nationale.

« La société doit à l'agriculture, ce qui n'est pas moins nécessaire à un peuple que le pain matériel et la richesse, des mœurs tempérantes, des vertus fortes et viriles, des races robustes. L'ordre, l'économie, l'activité, la prévoyance, la persévérance, sont nécessaires aux travaux des champs. Les rudes labeurs de la culture imposent une vie sobre et réglée, endurent aux fatigues et trempent les caractères en fortifiant les corps. De tout temps, on a remarqué ces vertus de la race agricole : ses mœurs plus pures, *casta pudicitiam servat domus*, comme disait admirablement Virgile ; sa patience infatigable aux travaux, *patiens operum* ; sa frugalité modeste, *parvoque assueta juventus* ; son ferme bon sens et sa loyale équité, malgré les finesses dont nous nous plaignons quelquefois, *extrema per illos justitia, excedens terris, vestigia fecit* ; enfin son esprit religieux. C'est pourquoi un auteur ancien, Columelle, qui a beaucoup écrit sur l'agriculture, disait : « La vie des champs est voisine, sans aucun doute, sinon parente de la sagesse : *Vita rustica, sine dubitatione, proxima et quasi consanguinea sapientiae est.* » Et le vieux Caton disait aussi : « C'est parmi les cultivateurs que naissent les meilleurs citoyens et les meilleurs soldats. »

« Le travail des champs est essentiellement moralisateur. Cette lutte contre la rude nature, avec ses fatigues et ses périls, a pour nécessaires auxiliaires les plus mâles vertus. Interrogez l'expérience ou la science, l'économie politique ou la bonne routine du village : elles vous disent, avec la religion, que la terre ne vaut que par l'homme, et que l'homme ne vaut que par son âme : intelligence, vertu, instruction, piété, du berger au fermier, du laboureur au propriétaire, voilà le premier capital et le fonds indispensable.

« Ce n'est pas tout : notre époque, on le sait, est profondément tourmentée : eh bien, l'agriculture est une solution large, pratique et pacifique de la plupart des redoutables problèmes qui agitent notre temps.

« L'agriculture est ennemie des troubles publics, non-seulement par son intérêt, mais par sa constitution même ; elle occupe l'homme loin des villes, loin des théories perversives et des dangereuses utopies, elle ne le sépare point de sa famille, ni d'aucune des affections et des biens qui lui sont bons et chers ; elle ne l'éloigne que de

ce qui est pernicieux à lui-même et à l'État. On s'effraye depuis quelque temps de l'émigration croissante des campagnes vers les villes ; on y entrevoit avec raison plus d'un péril pour la fortune agricole et pour l'état moral du pays : eh bien, seule de nos jours, l'agriculture ralentit du moins ce mouvement et combat les périls, créés ici par la surabondance, là par le dépérissement... »

Maintenant, au point de vue plus directement religieux et chrétien, qui n'a remarqué que le Sauveur tire sans cesse ses enseignements, ses images, ses paraboles, des choses de la campagne et des travaux mêmes de l'agriculture ? « Il se compare lui-même à la vigne, et non aux branches. Il n'est pas seulement le semeur céleste, il est la semence, il est la tige, il est la sève féconde. Les apôtres de l'Évangile sont les ouvriers de la vigne du Seigneur : l'Église, c'est un grain de sénevé qui croît et devient un grand arbre. La tâche échue à chacun dans la vie, c'est une journée de travailleur ; la récompense après la vie, c'est le salaire après le travail du jour : ce monde où les méchants sont mêlés aux bons, c'est un champ où l'ivraie croît avec le bon grain ; le juge suprême qui fait l'éternelle séparation, c'est le laboureur qui vanne son blé dans son aire, recueille le froment dans ses greniers, et jette la paille au feu. L'homme inutile dans la vie, c'est le figuier stérile ; il est maudit. « Je vous ai posés, nous dit le Sauveur, « pour que vous alliez et que vous portiez des fruits. » Comme c'est l'usage de l'homme des champs, il emprunte des pronostics aux vents, au soleil, et lit dans le ciel les signes du temps : il demande aux oiseaux, aux lis des campagnes, de nous parler de la Providence ; il nomme, comme image des vertus et des vices, les boucs et les brebis, les serpents et les colombes, les loups et les renards, et jusqu'à cette race immonde, mais utile, qu'on a heureusement perfectionnée, sans pouvoir néanmoins ennoblir son nom, pas plus que les penchants grossiers dont elle est le triste et expressif symbole : il parle de la métairie et du fermage, des bonnes et mauvaises terres, des bons et mauvais serviteurs, de l'économe infidèle. Il n'est pas jusqu'à la basse-cour des demeures rustiques et à ses plus humbles habitants qui ne lui fournissent d'aimables symboles : « Comme la « poule, dit-il, rassemble ses petits sous ses ailes, combien de fois « n'ai-je pas voulu vous ramener près de moi, et vous ne l'avez pas « voulu ? »

« Y a-t-il d'ailleurs, je le demande, un travail qui soit plus dans la dépendance immédiate de Dieu, et où l'impuissance personnelle de l'homme soit plus évidente ? Que faut-il quelquefois pour détruire le travail et les espérances de toute une année ? Fénelon le disait autrefois aux laboureurs des Flandres : « Une nuit froide, un orage, un rayon « de soleil après un brouillard, c'est assez ; » telle est l'agriculture.

Ah ! dans les villes, au milieu des travaux de l'homme, des merveilles de son industrie et de ses arts, je conçois qu'on se laisse étourdir par le bruit des machines, et que la main de l'ouvrier mortel dérobe aux regards celle de l'ouvrier divin ! Mais l'agriculteur, dans la solitude active et le silence animé de ses travaux, rencontrant Dieu à chaque pas, ne saurait pour ainsi dire penser qu'à lui : la sérénité du jour et le nuage, la sécheresse et la pluie le conduisent aussi naturellement à la prière, que s'en détourne facilement le travailleur asservi et surmené de nos grands foyers, on serait tenté de dire, de nos dévorantes fournaies industrielles. Aussi, l'industrie a des dates ; l'agriculture n'en a pas, elle est contemporaine de la création. Que dis-je ? elle a été créée par le Très-Haut lui-même : *Rusticationem creatam ab Altissimo*.

« Ainsi, par le travail des bras, par les vertus du cœur, par la prière de l'âme, viendront s'asseoir sous le toit du cultivateur, qu'il soit riche, qu'il soit pauvre, la paix, la joie, la forte santé, la calme conscience, le tranquille bonheur, les douceurs de la famille, la simple sagesse, le *mens sana in corpore sano*, c'est-à-dire les plus précieuses bénédictions de Dieu : tous ces biens, qui sont l'apanage et la récompense du cultivateur honnête, l'honneur pur de sa modeste et noble profession, et qu'il sera heureux et fier de transmettre à ses enfants comme un glorieux héritage. Ah ! que les cultivateurs, qui ont compris la dignité de leur état, ne rêvent donc pas pour leurs enfants, rêve sitôt suivi de déceptions cruelles, une autre condition, un autre bonheur ! qu'ils se gardent de jeter imprudemment leurs fils et leurs filles à la corruption des villes ! Mais leur mettant de bonne heure à la main la bêche, la charrue, la faucille, tous ces nobles instruments de la fécondité de la terre, de la légitime indépendance, et du bonheur de l'homme, qu'ils soient fiers de leur dire : Je vous laisse ce que m'ont laissé mes pères : l'air natal, le toit, le champ, le travail, des goûts simples, l'amour de Dieu, et la paix du cœur ! Précieux patrimoine, puisse-t-il être gardé ! Puissent les enfants comme les pères continuer à manier la bêche, la charrue, la faucille, à travailler au champs, sous le ciel, sous le soleil, respirant à pleine poitrine l'air vivifiant et la lumière, face à face avec les merveilles de la nature et les beautés de Dieu ! Ah ! oui, cela vaut bien, pour la santé de l'âme et du corps, les rues étroites des citées, les fumées de l'usine, l'air étouffant des ateliers. »

Mais un grand malheur aussi, que je déplore, pour ma part, presque à l'égal de l'émigration des campagnes vers les villes, c'est l'absence des grands propriétaires, qui ne résident pas dans leurs terres, ou, n'y faisant que de rares apparitions, n'y exercent point l'heureuse action qu'ils pourraient y exercer, et abandonnent les

paysans à eux-mêmes, ou à l'influence souvent désastreuse de la petite ville voisine. C'est pourquoi je disais, et le redirai ici, surtout aux descendants de ces familles qui ont longtemps parmi nous possédé si grandement la terre : « Pourquoi, si l'industrie et le commerce ne vous conviennent point, ne seriez-vous pas de nobles, et même si vous le pouvez, d'illustres agriculteurs ? Au lieu d'émigrer aussi des campagnes, et d'aller trop souvent trainer à Paris, dans les clubs, dans les cercles ruineux du jeu et du plaisir, une vie si peu digne de vous, et jeter le reste de vos biens dans les abîmes du luxe, ne vaudrait-il pas mieux pour vous habiter honorablement vos terres, et pousser dans le pays ces racines profondes que les révolutions elles-mêmes ne sauraient arracher ? Oui, soyez fidèles au sol qui a fait votre nom et votre grandeur, et le sol vous sera fidèle à son tour, et les populations vous béniront ! La bénédiction de Dieu descendra sur vous, et par vous sur elles !

« Et l'on ne verra pas se réaliser sur vous et contre vous cette terrible parole du prophète : *Auferetur factio lascivientium* : la faction des hommes de plaisirs sera éternellement inutile, et on en débarassera la terre. » (Amos, 6.)

En résumé, ma pensée est donc que l'agriculture offre un débouché admirable aux forces inoccupées, aux intelligences oisives, aux jeunes gens et aux hommes détournés, pour une raison ou pour une autre, des carrières officielles ou des carrières libérales ; et mon plus vif désir serait de voir se généraliser parmi nous le goût de ce mâle et noble labeur, si en harmonie avec toutes les vertus domestiques et guerrières, sociales et chrétiennes. J'aimerais que quiconque a des terres, s'il le peut, habitât et cultivât ces terres, se plût à la campagne, se passionnât pour l'agriculture, fût des sociétés agricoles, des comices et des concours agricoles, parquât, élevât des bestiaux, améliorât les races, les méthodes, les outils, les machines, et provoquât par ses exemples et tous les moyens d'influence en son pouvoir, les progrès d'un art qui intéresse à un si haut degré la prospérité d'un pays.

Si quelqu'un maintenant m'e disoit : Mais, prenez garde, par trop de zèle, de dépasser vous-même le but. L'agriculture est une chose qu'on ne peut pas faire à demi. Pour y réussir, il faut s'y donner tout entier. Rien n'absorbe davantage. Que deviendront alors les travaux d'esprit et la culture de l'intelligence ? L'agriculture tuera l'étude.

Eh bien, lors même que cela, pour quelques-uns, devrait être, je ne crains pas de le dire, il n'y a pas à hésiter entre un agriculteur et un oisif. Quand un homme ne ferait toute sa vie que de l'agriculture, il aurait employé honorablement et utilement sa vie pour lui et pour les autres.

Mais rien n'est plus contraire à la vérité des choses que de considérer un homme qui s'occupe d'agriculture comme fatalement exclu de l'étude et des jouissances intellectuelles. Quels que soient les labours plus grands que l'agriculture impose à certaines époques, ils n'absorbent pas tellement les loisirs dans tout le cours d'une année qu'il n'en reste encore pour se délasser de la surveillance, ou même du travail personnel, par quelques études attachantes. Et cela est si vrai que, parmi les hommes mêmes dont je recommande les œuvres littéraires, il en est qui s'occupent beaucoup d'agriculture, obtiennent des prix, des médailles, dans les concours, et par là s'honorent aux yeux de la France, comme ils se sont honorés dans d'autres luttes, sur un autre théâtre. D'ailleurs, il y a un moyen bien simple de mêler l'étude à l'agriculture : c'est de faire de l'agriculture une étude ; car elle est elle-même, tous les grands agriculteurs le savent, une science très-vaste : mille études accessoires s'y rattachent, l'étude des terrains, l'étude des plantes et des arbres, l'étude des races animales ; l'étude des produits et des prix des denrées ; des études de commerce, de statistique ; même de législation et de finances ; même des études morales ; des théories de culture ; en un mot, bien que l'agriculture soit avant tout une science pratique, et qu'il y ait quelquefois un danger à être en agriculture un homme de théorie, il n'en est pas moins vrai qu'il faut beaucoup savoir et beaucoup étudier pour être un agriculteur entendu et faisant autorité. J'en connais, j'en pourrais citer ici, qui, sans rien négliger des détails d'une très-vaste exploitation, prennent aussi l'agriculture par son côté scientifique, et ne craignent même pas de faire de longs voyages pour étudier et comparer les terrains, les méthodes, les résultats : c'est là assurément une manière libérale de faire de l'agriculture.

Maintenant, quant aux ouvrages qui se pourraient consulter sur l'agriculture, sans suivre la science agricole dans tous ses détails et dans toutes ses branches, je me bornerai à indiquer les livres suivants :

- 1° *Le Traité des colonies agricoles.*
- 2° *Le Dictionnaire général de l'Agriculture.*
- 3° *Le Calendrier du Cultivateur.*
- 4° *Le Manuel du bon Fermier.*
- 5° *L'Économie rurale en Angleterre et en Écosse*, par M. de Lavergne.
- 6° *L'Économie rurale en France depuis 1789*, par le même <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ces divers ouvrages se trouvent à la Librairie agricole, rue Jacob, 26, à Paris.

## IX

## ÉTUDE DE LA RELIGION.

Le chancelier d'Aguesseau, dont j'invoque si souvent l'autorité dans cette lettre, après avoir exposé à son fils les raisons d'étudier encore après les premières études, mettait en première ligne, dans le plan qu'il lui traçait pour les études de toute sa vie, l'étude de la Religion. « Je commencerai, dit-il, par ce qui regarde la Religion, dont l'étude doit être le *fondement*, le *motif*, et la *règle* de toutes les autres. »

Je ne sais si aujourd'hui, dans les régions élevées de la société, s'est pleinement conservée l'antique gravité des mœurs, si une certaine légèreté, inconnue autrefois, ne se rencontre pas trop souvent de nos jours même chez les juges de la terre ; j'aime à penser néanmoins que les paroles d'un magistrat tel que d'Aguesseau gardent encore toute leur autorité.

Pour moi, si je termine mes conseils par où d'Aguesseau commençait les siens, ce n'est pas que je n'attache, autant et plus encore que ce grand magistrat, une souveraine importance pour les hommes du monde à l'étude de la Religion, surtout dans les temps de scepticisme et d'indifférence où nous sommes. J'entends au contraire que nulle étude n'est plus nécessaire à notre époque, et qu'il y a ici pour tous une particulière obligation de combler les lacunes de la première éducation sur ce point, lacunes souvent si grandes, même quand cette éducation a été chrétienne.

Qui ne sent que l'étude de la Religion « est nécessaire, comme dit d'Aguesseau, à tout homme qui veut avoir une foi éclairée, et « rendre à Dieu ce culte spirituel, cet hommage de l'être raisonnable à son auteur, qui est le premier et le principal devoir des « créatures intelligentes? »

Pendant, où en est-on, généralement, à cet égard ?

S'il y a une chose qui parfois me contriste profondément et m'alarme pour l'avenir religieux de ce pays et le salut éternel des âmes, c'est de voir le peu qu'on sait, et le peu qu'on fait pour savoir quelque chose en religion ; c'est de voir tant de chrétiens ne pas com-

prendre la rigoureuse obligation que nous imposent sur ce point capital le malheur des temps où nous vivons et les luttes présentes.

Je ne craindrai pas de le dire pour l'avoir expérimenté trop souvent : il y a, aujourd'hui, parmi nous, en matière de religion, une ignorance déplorable. J'ai rencontré souvent, pour ma part, même chez des hommes très-instruits d'ailleurs, même chez des personnes chrétiennes et pratiquantes, de véritables profondeurs d'ignorance à cet endroit.

On ignore tout de sa religion : on ne sait rien, ou presque rien de ses enseignements quelquefois les plus essentiels, rien de sa constitution, rien de sa liturgie, rien de ses preuves, de ses droits, de son action dans le monde, presque rien de ses origines, de son histoire, de l'histoire même, de Jésus-Christ ; on ne comprend pas ses intérêts les plus évidents ; on est incapable de les servir et de les défendre. Et, s'il y a une chose qui paraisse superflue à beaucoup de gens irréflechis, et dont la pensée ne leur vienne jamais, c'est de faire quelque chose pour sortir de cette ignorance et s'instruire sérieusement de leur religion.

Je le demande, que peut devenir une génération chrétienne qui en est là ? Ma conviction profonde est que là se trouve, pour les âmes et pour l'Église, une cause incalculable de faiblesse.

Voilà pourquoi nous voyons tant de chrétiens mous, faibles, flottants, et si peu de ces mâles et forts chrétiens, enracinés et fondés dans la foi, comme disait saint Paul ; si peu de grandes âmes et de grandes vertus.

Il n'y a que la foi à l'état de lumière et de flamme qui puisse faire des âmes énergiques et vaillantes, comme il en faudrait aujourd'hui.

Plus la foi est éclairée, plus la pratique est ferme : mais avec l'ignorance de la religion, la foi elle-même languit et s'en va, comme un feu qui ne jette plus que de faibles étincelles, et s'éteint faute d'aliment.

Il faut absolument fortifier, nourrir sa foi, si nous voulons qu'elle se soutienne et nous soutienne nous-mêmes : il faut plus, aujourd'hui surtout ; il faut la défendre, car de toutes parts elle est attaquée, et une religion qui s'ignore elle-même est peu propre à résister aux attaques.

Je dirai ici ma pensée dans toute sa rudesse : l'ignorance volontaire de la religion, dans un homme qui croit, est tout simplement absurde. C'est se priver de tout ce qu'il y a de plus consolant et de plus fortifiant dans la religion. Tous ces biens si précieux du croyant, la sécurité dans la foi, le calme profond de l'âme, la joie de ces grandes admirations que donnent les choses de Dieu, le

bonheur de posséder la vérité, de se sentir en pleine lumière, d'avoir, ce que si peu d'hommes ont ici-bas, une vie digne, gouvernée par des convictions et non par des habitudes, une vie sûre d'elle-même dans la bonne voie, voilà ce qu'ignoreront à jamais les hommes qui n'ont de la religion que l'écorce et ne cherchent pas à la pénétrer par une connaissance approfondie.

Car il en est de la religion comme de toutes choses : pour la bien savoir il faut l'étudier. Je n'ignore pas qu'on l'enseigne dans les catéchismes et dans les chaires ; mais, de ces deux enseignements, l'un est nécessairement très-élémentaire, trop fugitif, l'autre malheureusement très-peu suivi et trop incomplet, pour donner toutes les lumières nécessaires et suffire pleinement aux âmes dans le siècle où nous sommes.

Sans doute, un homme du monde ne peut embrasser dans toute son étendue l'étude de la Religion, et en faire sa spécialité comme le prêtre ; aussi n'est-ce point là ce que je propose ; mais il y a dans les études qui se rapportent à la Religion, des points absolument essentiels, dont l'ignorance laissera toujours dans l'intelligence et dans la vie une lacune lamentable, et qui sollicitent, certes, à autant de titres que toute autre étude profane, ces longues heures dont les hommes du monde ne savent que faire.

Mais ce n'est pas seulement aux chrétiens, qui ne veulent pas être frivoles, et qui ont pour leur âme et pour leur foi le respect qui leur est dû, que j'estime nécessaire l'étude sérieuse de la Religion, c'est aux hommes du monde eux-mêmes, dont la foi aurait pu être ébranlée, ou qui n'auraient pas le bonheur d'être croyants.

C'est à ceux-là que je demanderai si les questions religieuses sont des questions indifférentes, des spéculations oiseuses, qu'on puisse agiter ou négliger à son gré ; je leur demanderai même, s'il est digne d'un homme sérieux, d'un honnête homme, de professer l'insouciance sur une chose grave entre toutes assurément, et qui implique les premiers et plus grands devoirs de la vie humaine.

Et cependant, où en est-on sur ces études ? — On dit quelquefois : « Mais j'ai des idées arrêtées sur tout cela. » Je dirais, moi, avec plus de raison, et j'aurais pour le dire des expériences qui m'ont plus d'une fois stupéfait : Non, vous n'avez sur ces choses que des ignorances arrêtées, dans lesquelles vous vous cantonnez obstinément, et vivez, les yeux fermés, aveugles volontaires et coupables ! Car à quelle époque de votre vie se sont formées en vous ces idées sur lesquelles vous avez décidé de ne plus revenir ? Quel vent d'opinion soufflait alors, et a emporté votre jeunesse ? Quelle part de votre vie avez-vous donnée à ces graves études, que les plus grands génies n'ont pas épuisées, après y avoir consacré leur vie entière ? Quel livre

avez-vous lu, non avec un parti pris de scepticisme, mais avec la sérieuse et honnête bonne foi d'un homme qui veut connaître la vérité, et l'embrasser, si elle se montre? Et vous dites, vous : J'ai vu le fond de ces choses, je connais toute cette théologie, toute cette apologétique, toute cette histoire, quand vous ne connaissez pas même quelquefois le seul énoncé de nos dogmes, ni les plus simples termes des questions religieuses, quand pour dissiper vos doutes il suffirait souvent de bien poser les questions; et vous, homme sincère, homme grave, vous en restez là, avec quelques lambeaux d'histoire altérée, avec quelques débris de sophistique vieillie, attardé dans des objections misérables, mille et mille fois refutées, vous en restez là, sur la plus capitale des questions, qui importe à votre âme et à votre salut éternel! Je n'ai ici qu'un mot à redire : non cela n'est pas digne d'un homme sérieux.

Cette étude d'ailleurs, je le demande, le cède-t-elle en intérêt à une étude profane quelconque? Dans l'immense variété des sujets qu'elle embrasse, ne touche-t-elle pas même à toutes les autres par leurs points les plus élevés? Éloquence, poésie, philosophie, histoire, arts, sciences, ne rencontre-t-on pas tout cela dans une étude un peu étendue de la Religion? La vérité est que cette fille du Ciel n'est étrangère à rien de ce qui est de l'homme; et de même que toutes les avenues de la pensée, quand on les suit jusqu'au bout, se terminent à Dieu, de même toute étude, poussée un peu loin, a son point de contact avec la religion : et c'est pourquoi rien n'égale, à tous les points de vue, l'intérêt des études religieuses.

En quoi consistent précisément ces études? « Deux choses peuvent être entendues sous ce nom. La première est l'étude des « preuves de la vérité de la religion chrétienne; la seconde est l'étude de la doctrine qu'elle enseigne; et qui est ou l'objet de notre « foi, ou la règle de notre conduite. » Voilà comment d'Aguesseau entendait l'étude de la Religion pour un jeune homme destiné à vivre dans le monde, pour son fils. Il y ajoutait comme complément indispensable l'étude de l'histoire ecclésiastique, et celle de l'Écriture sainte. Disons un mot de ces quatre études.

#### 1<sup>o</sup> ÉTUDE DE L'APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE.

Je prierai d'abord quiconque lira ces pages de vouloir bien apporter une profonde attention aux paroles suivantes de d'Aguesseau. Elles sont pleines de haute raison et de sens chrétien, et me paraissent convenir merveilleusement aux hommes de notre temps, et au but que je me propose ici, qui est simplement d'étendre à tous les conseils que cet illustre magistrat adressait à son fils.

« Mon cher fils, vous allez entrer dans le monde, et vous n'y trouverez que trop de jeunes gens qui se font un faux honneur de douter de tout, et qui croient s'élever en se mettant au-dessus de la religion : quelques soins que vous preniez pour éviter les mauvaises compagnies, comme je suis persuadé que vous le ferez, et quelque attention que vous ayez dans le choix de vos amis, il sera presque impossible que vous soyez assez heureux pour ne rencontrer jamais quelqu'un de ces prétendus esprits forts qui blasphèment ce qu'ils ignorent. Il sera donc fort important pour vous de vous être fait de bonne heure un bon fond de religion, et de vous être mis hors d'état de pouvoir être ébranlé ou même embarrassé par des objections qui ne paraissent spécieuses à ceux qui les proposent, que parce qu'elles flattent l'orgueil de l'esprit ou la dépravation du cœur.

« Ce n'est pas, mon cher fils, que je veuille vous conseiller d'entrer en lice avec ceux qui voudraient disputer avec vous sur la religion. Le meilleur parti, pour l'ordinaire, est de ne leur point répondre, et de ne leur faire sentir son improbation que par son silence. Vous devez même éviter avec soin de paraître vouloir dogmatiser. C'est un caractère qui ne convient point à un jeune homme et qui ne sert qu'à donner aux libertins le plaisir de le tourner en ridicule, et quelquefois même la religion avec lui. Mais c'est une grande satisfaction pour un jeune homme aussi bien né que vous l'êtes, de s'être mis en état de sentir le frivole des raisonnements qu'on se donne la liberté de faire contre la religion, et de bien comprendre que le système de l'incrédulité est infiniment plus difficile à soutenir que celui de la religion ; puisque les incrédules sont réduits à oser dire ou qu'il n'y a point de Dieu (ce qui est évidemment absurde), ou que Dieu n'a rien révélé aux hommes sur la religion (ce qui est démenti par tant de démonstrations de fait qu'il est impossible d'y résister). En sorte que quiconque a bien médité toutes les preuves trouve qu'il est non-seulement plus sûr, mais plus facile de croire que de ne pas croire, et rend grâce à Dieu d'avoir bien voulu que la plus importante de toutes les vérités fût aussi la plus certaine, et qu'il ne fût pas plus possible de douter de la vérité de la religion chrétienne, qu'il l'est de douter s'il y a eu un César ou un Alexandre. »

D'Aguesseau donne ici de la nécessité de se faire, comme il dit, *un bon fond de religion*, deux raisons générales, dont il est impossible de ne pas sentir la force.

C'est d'abord la satisfaction profonde qu'il y a pour l'âme à se

donner plus de clartés, à se rendre compte de ses certitudes. La Religion a ses preuves, et la foi est éminemment raisonnable, bien qu'elle soit surnaturelle, dans son objet, son motif et son principe. Même chez le croyant le plus sincère, il y a un certain besoin d'ordre et de lumière, et l'esprit aspire là comme partout à des vues d'ensemble, à l'enchaînement des vérités éparses; on désire voir comment tout s'ordonne et s'harmonise dans l'économie du plan divin. Ce travail, bien dirigé, ne peut qu'affermir la foi, et ces clartés plus grandes de l'esprit font une pratique chrétienne plus intelligente et plus fidèle. Je voudrais voir ce travail fait par tout homme capable de le faire.

Mais cette étude des preuves de la Religion, si utile en tout temps, est absolument nécessaire aux époques comme la nôtre, où les attaques de tout genre mettent la foi des faibles en péril. Il y a des âmes qui s'effrayent de cette recrudescence d'impiété qu'on remarque à certains moments. Craintes pusillanimes! Il est facile de se rendre raison de ces luttes et de comprendre que l'Église est nécessairement militante sur la terre : attaquée dès le premier jour de sa durée, elle le sera jusqu'au dernier. La Religion, comme on l'a très-bien dit, ressemble à cette nuée qui conduisait le peuple de Dieu dans le désert. Le jour est d'un côté et la nuit de l'autre. Il y a assez de lumière, dit Pascal, pour éclairer les esprits dociles; il y a assez d'ombres pour offusquer les esprits orgueilleux. Touchant à l'infini, la religion pose nécessairement sur le mystère, et le mystère est l'écueil des âmes superbes. D'ailleurs, l'orgueil de l'esprit n'est pas le seul ennemi secret qui proteste ici : la foi aboutit à une pratique sévère; toutes les passions du cœur humain, que cette foi réprime, lui font dans les âmes une sourde et inexorable opposition; ajoutez l'opposition publique des mœurs contraires et des pouvoirs jaloux, et vous comprendrez pourquoi la religion est condamnée à faire ici-bas, contre des ennemis éternels, une éternelle apologie.

Mais c'est un grand et beau spectacle à contempler dans l'histoire, que celui de l'apologétique chrétienne, depuis les premiers siècles jusqu'aux temps où nous vivons. On voit, à mesure que les attaques se développent, l'apologie grandir aussi, et étendre le champ de ses arguments victorieux. Mais comme, au fond, la controverse ne roule que sur un petit nombre de principes, et que l'erreur est condamnée à tourner dans le même cercle, il y a un extrême intérêt à saisir, sous les objections de détails, plus ou moins multipliées, les principes généraux qui portent toute l'apologétique chrétienne, et qui sont comme les colonnes de la démonstration évangélique.

Une grande lumière se fait alors : l'inanité des attaques apparaît en même temps que la force et l'éclat des preuves, et on saisit, dans

son harmonieuse unité, tout l'enchaînement du système chrétien et le merveilleux accord du naturel et du surnaturel, de la raison et de la foi, de la philosophie et de la religion.

C'est ainsi que de bonnes études sur l'apologétique chrétienne rendent les convictions plus fermes et défendent contre les sophismes. Et puis, pourquoi craindrais-je d'en exprimer ici le vœu? Ces études ne pourraient-elles pas avoir un autre avantage, et, comme elles l'ont fait tant de fois, susciter à la vérité divine, parmi les laïques, des défenseurs d'autant mieux écoutés que leur parole est moins suspectée? Après 1830, alors qu'au milieu de l'effervescence des esprits, l'habit du prêtre inspirait une absurde défiance, l'apostolat de la charité naquit dans les rangs laïques, pour seconder auprès du peuple l'apostolat sacerdotal. Dans l'ordre de la vérité, comme dans l'ordre de la charité, les laïques peuvent donner à l'Église d'inappréciables auxiliaires. Sans parler ici des contemporains, Prudence, saint Prosper, Lactance, saint Justin, Athénagore, Aristides, Minutius Félix, étaient des laïques. Mais quand un homme du monde ne serait pas appelé à ce grand rôle d'apologiste, combien de fois, s'il est solidement instruit, s'il connaît les preuves du christianisme, ne pourra-t-il pas utilement, autour de lui, réfuter les objections misérables qui circulent, répétées par une foule de gens comme par autant d'échos, et porter la lumière, que sais-je? à un pauvre esprit retenu loin de Dieu, souvent par si peu de chose! Ce qui l'arrêtait n'était rien, une ignorance, un malentendu, une misère, un grain de sable; mais enfin, il était arrêté: aucune parole amie n'arrivait jusqu'à lui, nulle main secourable ne levait le faible obstacle. C'était vous peut-être que Dieu destinait à cette œuvre.

Maintenant quels ouvrages indiquer aux hommes convaincus des raisons que je viens d'exposer, et qui voudraient faire cette étude des preuves de leur religion. Pour me tenir toujours dans la mesure non-seulement du possible, mais du facile, je me bornerai encore ici à quelques courtes indications.

D'abord, c'est dans les apologistes contemporains, qu'il faut étudier l'apologétique, parce qu'ils répondent plus directement aux objections contemporaines.

Ainsi, il faut nécessairement qu'un homme du monde ait lu, et relise les Conférences du P. Lacordaire, du P. de Ravignan et du P. Félix; le bel ouvrage de M. Nicolas : *Études philosophiques sur le Christianisme*<sup>1</sup>; les belles pages du *Génie du Christianisme*; et les *Conférences* de M. Frayssinous, admirables de noblesse, de logique

<sup>1</sup> Arrivé à sa 16<sup>e</sup> édition, et qui a ramené tant d'âmes au christianisme. Je ne connais pas pour un homme de plus grand honneur et de plus grand bonheur que d'avoir fait un pareil livre. Et cet homme est un laïque.

et de clarté. J'ajoute l'*Introduction philosophique à l'étude du Christianisme*, de Mgr Affre.

Je joins à ces ouvrages les *Conférences* de Mgr Wiseman, sur l'*Accord des sciences et de la révélation*; Balmès : son magnifique ouvrage sur le *Protestantisme et le Catholicisme comparés*; et le docteur Döllinger : *Christianisme et Paganisme comparés*.

Qu'on me permette de citer ici, à côté de ces noms plus célèbres, un ouvrage récent, peu connu encore, mais excellent, d'un de mes diocésains, un laïque, M. Bagueuault de Puchesse, qui est lui-même, pour notre ville d'Orléans, un exemple des études que je recommande ici : *Le catholicisme présenté dans l'ensemble de ses preuves*.

Puis, parce que les restes du voltairianisme traînent encore au milieu de nous, et que beaucoup d'hommes de notre siècle sont attardés dans le dix-huitième, il est bon de relire quelques apologistes de ce temps-là : le *Catéchisme philosophique* de Feller; les *Helviennes* de l'abbé Barruel; Bergier; le *Comte de Valmont*.

Il ne faut pas oublier non plus les apologistes du dix-septième siècle, où déjà se faisait entendre le bruit sourd d'impiété que signalait Fénelon : Les *Pensées* de Pascal (l'édition de Dijon), le *Discours sur l'Histoire universelle*, grand ouvrage à la fois de philosophie, d'histoire et d'apologétique, et enfin Fénelon, surtout les deux premiers volumes du *Christianisme présenté aux gens du monde*.

Et pourquoi enfin quelques hommes plus instruits, quelques chrétiens plus fermes, n'essayeraient-ils pas de remonter jusqu'à l'apologétique primitive, et d'étudier comment le christianisme fut attaqué et défendu dès l'origine? On verrait que bon nombre d'objections qui se donnent comme nouvelles sont bien vieilles; et malgré certaines discussions de circonstance dont l'intérêt a diminué pour nous, l'apologétique ancienne paraîtrait souvent dater d'hier, tant elle répond encore à certains incrédules d'aujourd'hui. Voltaire, par exemple, n'est pas autre chose que Celse parlant français; et Origène (*Contre Celse*, édit. Migne) peut suffire contre les voltairiens. Eusèbe de Césarée (*Démonstration Évangélique*, et *Préparation Évangélique*, édit. Migne), Tertullien et saint Justin, dans leurs Apologétiques, auraient aussi beaucoup à nous apprendre. Les ouvrages de M. l'abbé Freppel sur les *Pères apostoliques*, les *Premiers apologistes*, *Saint Justin* et *Saint Irénée*, sont une excellente introduction à l'étude de ces premiers monuments de la tradition chrétienne, et j'en recommande vivement la lecture.

## 2<sup>o</sup> ÉTUDE DES DOGMES CHRÉTIENS.

« Pour ce qui est de l'étude de la doctrine que la religion nous enseigne, disait encore d'Aguesseau, et qui est l'objet de notre foi

« ou la règle de notre conduite, C'EST L'ÉTUDE DE TOUTE NOTRE VIE, MON « cher fils. » D'Aguesseau avait raison, cette étude est inépuisable.

L'exposition des dogmes chrétiens est la plus belle et plus éloquente partie des écrits des Pères. Le futur orateur de Notre-Dame qui, jugeant l'œuvre importante de ses devanciers achevée et le terrain bien préparé pour lui-même, croira pouvoir entrer enfin dans les splendeurs du dogme catholique, s'il est théologien en même temps qu'orateur, et pourra rencontrer des magnificences qui raviront ce siècle. Mais il faudra qu'il soit théologien. C'est la théologie qui introduit au cœur des dogmes et qui en montre les profondeurs, les lumières et l'harmonie.

Que les personnes auxquelles je m'adresse comprennent bien ma pensée. Si je venais dire à un homme du monde, en lui montrant la *Somme* de saint Thomas : Voilà un livre admirable, qu'il faut lire d'un bout à l'autre; il me répondrait, et avec raison, que le livre peut être admirable, mais qu'il n'est pas à son adresse. Mais quelle raison, quelle objection sérieuse peut-on m'opposer quand je viens dire : Vous ne savez pas votre religion; vous le sentez, vous en convenez vous-même : eh bien, commencez par l'apprendre, et étudiez une exposition simple, mais suivie et complète de nos dogmes. — Mais où? — Dirai-je dans le catéchisme? Plût au ciel qu'on sût ce que c'est qu'un catéchisme, qu'on n'eût pas en absurde dédain ce nom, et qu'on prit la peine de relire de temps en temps ce merveilleux abrégé de toute la doctrine chrétienne, dont la rédaction a coûté, je le sais par expérience, tant de réflexion et tant de peine! Mais qu'on lise à tout le moins quelques-uns de ces bons livres, si inconnus à la plupart des hommes du monde aujourd'hui : la *Doctrine chrétienne* de Lhomond, livre très-sommaire, mais très-clair, très-touchant, très-solide; le *Catéchisme* de Bossuet; une édition corrigée du *Catéchisme historique* de Fleury, que Fénelon et Bossuet recommandaient de leur temps aux gens du monde; le *Catéchisme du Concile de Trente*; ou enfin, si l'on veut un style plus relevé, qu'on lise les grands sermonnaires, par exemple Bourdaloue : ses *Sermons sur les mystères* sont une excellente théologie à l'usage de tout le monde; ou Bossuet, qui unit, dans ses sermons, tant de doctrine à tant d'éloquence. Cette lecture faite avec suite, pendant le cours d'une année, selon que les grandes fêtes liturgiques amènent les grands mystères, serait à la fois d'un charme extrême et d'une grande utilité! Je sais des gens du monde, même non chrétiens, qui y trouvent un véritable plaisir intellectuel, une jouissance littéraire. Je réponds qu'un homme qui étudierait quelques-uns de ces ouvrages ne tarderait pas à savoir à fond sa religion.

Quant à la théologie, sans vouloir faire d'un homme du monde un

théologien, serait-ce lui imposer une tâche fastidieuse ou inutile, que de lui conseiller d'entrer *quelquefois* en contact avec un grand théologien tel que saint Thomas ou Thomassin? Croit-on que même à un homme de notre temps la *Somme* de saint Thomas, quelquefois consultée, n'aurait rien à apprendre? On ne sait pas assez dans le monde quelle science c'est que la théologie. Cependant M. Saint-Marc Girardin un jour ayant fait cette déclaration dans son cours : « J'aime la théologie et les théologiens, » fut couvert d'applaudissements par toute cette intelligente jeunesse française.

Si, sous le nom de théologie, on se représente une suite de subtilités scolastiques, de questions abstraites et sans application possible aux choses de notre temps, je comprends que ce mot soulève une certaine répugnance. Mais si l'on a de cette science une idée plus juste, si l'on fait réflexion que les plus hautes questions de droit, de philosophie, d'histoire même, s'y rattachent, on comprendra que les études théologiques ne sont pas un domaine réservé, où il soit interdit à un homme du monde d'entrer. D'illustres écrivains laïques ont dû beaucoup à un commerce fréquent avec la théologie. Je considérerais, pour ma part, comme une prévention très-préjudiciable à la grande culture de l'esprit de regarder les œuvres des théologiens comme absolument exclues des études laïques : je suis pleinement convaincu que les esprits d'élite gagneront souvent beaucoup à puiser dans ces trésors de forte raison et de grandes pensées.

Mais, je considère ici la généralité des hommes chrétiens dans le monde qui, sans aspirer à la gloire de l'écrivain, du publiciste ou du philosophe, veulent du moins employer leurs loisirs à cultiver leur intelligence et orner leur esprit, en fortifiant leur foi. Eh bien, je ne crains pas de le dire : il y a une certaine partie de la vaste science théologique, dont la connaissance me paraît pour eux tout à fait nécessaire, par exemple, ce que dans les traités élémentaires on appelle le *Traité de l'Église* : au dix-septième siècle, la plupart, non-seulement des magistrats, mais des hommes instruits, avaient étudié spécialement ces matières. Et certes, il est permis de le dire : si certains magistrats, si certaines gens qui se prétendent aujourd'hui catholiques sincères, si nos adversaires de bonne foi connaissaient mieux la constitution de l'Église, les droits et les devoirs respectifs des deux puissances, les droits du Pape et des évêques, les vrais principes sur les matières mixtes, on ne verrait pas tant de confusions de toutes sortes faites par les uns et acceptées par les autres.

Si donc quelques hommes plus sérieux et plus courageux étaient amenés par leur goût ou par le cours de leurs études à étudier plus spécialement certaines grandes questions théologiques, j'applaudirais

de toute mon âme à ces études, et voici quelques ouvrages que je puis leur indiquer : l'*Histoire des variations*, par Bossuet, ses *Avertissements aux Protestants*, son *Exposition de la doctrine catholique*, qui a converti Turenne; le beau travail intitulé *la Perpétuité de la foi catholique*, par les écrivains de Port-Royal; le livre *du Pape*, par M. de Maistre, bien que tous les arguments de l'illustre écrivain n'aient pas la même solidité.

Puis encore : l'*Église et les Églises*, par Döllinger (trad. de l'abbé Bayle); les *Conférences de l'Oratoire de Londres*, du P. Newman; les *Entretiens de Starck*; la *Discussion amicale*, de M. de Trevern, et enfin un autre ouvrage moins grave de forme, mais très-solide au fond, et très-attractif, *Géraldine* ou l'*Histoire d'une conscience*.

Il y a encore des livres excellents; sorte de répertoires de théologie, qu'on pourrait au moins consulter de temps en temps; par exemple le *Dictionnaire de théologie* de Bergier (édit. de Besançon); je voudrais que tout homme studieux eût dans sa bibliothèque un Bergier. L'utilité d'un pareil livre, pour un homme du monde, est inappréciable. Il se présente une question, on a rencontré dans un livre une difficulté, on voudrait un renseignement important, on ouvre son Bergier, et, tout de suite, clairement et en peu de paroles, on trouve ce que l'on cherche.

### 5° ÉTUDE DE L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

La connaissance de la Religion serait fort incomplète sans l'étude de son histoire, car la Religion est essentiellement historique dans ses origines comme dans ses développements.

La Religion n'est pas seulement une doctrine, c'est un fait divin, posé et se poursuivant dans l'humanité à travers les âges. Et d'ailleurs, la doctrine elle-même, quoique immuable dans son fond, a, comme toute chose, sa marche et son progrès. *Non nova, sed nove*.

Le sentiment chrétien seul devrait donc suffire pour incliner à cette étude. Il en est de l'histoire de l'Église pour des chrétiens comme de l'histoire de France pour des Français : l'ignorance et l'indifférence sont là moins que partout ailleurs admissibles.

Mais à un autre point de vue encore, on peut dire que les études historiques ont pour complément nécessaire l'histoire ecclésiastique. La vie et l'histoire de l'Église est mêlée à la vie et à l'histoire de tous les peuples et de tous les siècles, car l'Église embrasse tous les temps et tous les pays.

Et quant au grand intérêt des choses, en une telle histoire, il serait superflu d'insister.

Mais comment procéder dans l'étude de cette histoire? Le voici :

C'est une erreur, que quelques littérateurs légers adoptent trop

facilement, de regarder l'histoire du peuple juif comme important peu à l'histoire du Christianisme : ces deux histoires se tiennent si indissolublement, qu'elles n'en font qu'une; l'une repose sur l'autre comme sur sa base, et les séparer c'est tronquer essentiellement l'histoire de la religion.

Il y a donc d'abord l'histoire de la religion avant la venue de Jésus-Christ; c'est là que se voit toute la suite de la préparation évangélique: Dieu, créant l'homme pour une fin surnaturelle; le relevant miséricordieusement après sa chute, par la promesse du Sauveur; renouvelant cette promesse aux patriarches; se formant un peuple à part pour être dépositaire de cette sainte espérance; conservant chez ce peuple choisi son culte et sa loi; dessinant, dans tous ses plus illustres personnages et dans les principaux événements de son histoire la figure de Jésus-Christ et de son Église, en même temps qu'il multiplie, de siècle en siècle, avec une clarté toujours croissante, les prophéties qui annonçaient le Sauveur promis; et enfin accomplissant tout au temps marqué par la venue de Jésus-Christ sur la terre.

Là, dans l'histoire hébraïque, sont donc tous nos ancêtres dans la foi, les patriarches et les prophètes; grands hommes qui devraient nous être familiers comme étant de notre race, de notre famille, tandis que souvent ils sont pour nous des étrangers : grands faits pleins de fortes leçons pour qui sait les comprendre, mais qui nous sont moins connus quelquefois que les fables mythologiques. Le dix-septième siècle nous était bien supérieur en ce point comme en beaucoup d'autres. Alors l'histoire sainte était vraiment un livre de famille, où l'enfant, dès qu'il pouvait en tourner les feuillets et en regarder les saintes images, se familiarisait avec les choses divines, et apprenait, comme en se jouant, l'histoire de sa religion. Au moyen âge aussi, cette connaissance des faits bibliques était beaucoup plus populaire qu'aujourd'hui, et tout le monde comprenait, dans les bas-reliefs des vieilles cathédrales, écrite en pierre depuis la création du monde jusqu'à la fin des temps, cette histoire qui est lettre close pour tant de chrétiens de nos jours.

Quant aux livres où on peut étudier avec fruit cette partie de l'histoire du christianisme, j'indiquerai simplement ici, comme ouvrage de peu d'étendue : l'*Histoire de la Religion avant J. C.*, par Lhomond, c'est son chef-d'œuvre; le beau livre des *Mœurs des Israélites et des Chrétiens*, par Fleury; le premier volume de l'*Histoire ecclésiastique*, de M. l'abbé Brioux. Comme ouvrage plus considérable : l'*Histoire des Hébreux*, par M. Rabeleau, un Orléanais; l'ouvrage si étudié de Berruyer, l'*Histoire du peuple de Dieu* (édition de Besançon), et enfin et toujours la deuxième partie du *Discours*

sur l'histoire universelle, où Bossuet a exposé toute la suite et les grands faits de l'histoire sainte avec une supériorité de génie incomparable.

Après l'histoire de la Religion avant Jésus-Christ vient l'histoire de la Religion depuis Jésus-Christ, c'est-à-dire, l'histoire de l'Église.

C'est là que se découvre visiblement la réalisation du plan divin, dont toute l'histoire de l'ancien peuple n'avait été que la préparation et l'annonce. C'est là qu'on voit la formation de l'Église chrétienne; sa divine constitution; son action sur l'humanité; et, parmi ses combats, sa force invincible et son éternelle victoire. L'on y voit aussi le développement des dogmes, et ce progrès sans changement, où jamais aucune nouveauté doctrinale ne paraît, et qui, sans rien ajouter à la foi ancienne, ne fait que déclarer la vérité plus expressément, quand les nuages de l'erreur et les subtilités de l'hérésie essayent de l'obscurcir ou de la corrompre. Enfin, l'on y contemple avec admiration ce beau spectacle de la sainteté de l'Église : sainteté tellement inviolable, qu'elle subsiste malgré les vices, les passions et tous les scandales des hommes. On la voit briller jusque parmi les ombres des plus mauvais siècles, avec un éclat supérieur et persévérant, non-seulement dans l'enseignement et le discipline de l'Église, mais dans sa vie réelle, dans ses œuvres, ses institutions, son culte, et dans cette innombrable multitude de saints qu'elle enfante à Jésus-Christ avec une inépuisable fécondité, partout où est annoncé l'Évangile.

Quant à la manière de procéder en cette étude, voici quelque simples avis qui pourront n'être pas inutiles.

1° Pour l'histoire de l'Église, comme pour toute autre espèce d'étude, il faut prendre pour point de départ un ouvrage élémentaire qu'on lira d'abord, avant de s'engager dans des études plus étendues.

Le cours d'histoire ecclésiastique de M. l'abbé Blanc offre dans le premier volume une bonne introduction à l'histoire de l'Église, et dans les deux autres volumes un assez bon abrégé.

Dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Alzog, traduite par M. Goschler (3 vol.), on trouve beaucoup de vues générales et d'aperçus élevés, trop hasardés peut-être quelquefois; le résumé en quatre volumes de M. l'abbé Drioux, plus simple est aussi beaucoup plus clair; le *Cours d'histoire ecclésiastique*, par un directeur de grand séminaire de Grenoble (3 vol.), est encore un très-bon résumé.

Beaucoup plus sommaire, mais d'un vrai mérite dans sa brièveté est l'*Histoire de l'Église*, par Lhomond. Vous qui lisez peu, qui ne lisez rien, lisez au moins Lhomond. Il vous restera certainement quelque chose d'une telle lecture.

2° L'histoire ecclésiastique est sans contredit la plus vaste et la

plus variée de toutes les histoires, puisqu'elle embrasse tous les peuples, et comprend une suite de dix-neuf siècles. Il y a trois choses à y remarquer : — d'abord la marche générale et progressive des faits, dans toute la durée de l'Église; — la distinction de diverses époques marquées par certains caractères dominants; — enfin la suite et le progrès de certains grands faits plus ou moins généraux, lesquels, pour être mieux connus et mieux jugés, ont besoin d'être dégagés des autres faits et étudiés à part. Pour bien connaître l'histoire de l'Église, il est donc indispensable de la lire successivement à ces trois points de vue.

Il faut donc d'abord et avant tout lire toute la suite de l'histoire dans un des abrégés que nous venons d'indiquer.

Il faut ensuite reprendre l'histoire par époques, puis comparer les époques entre elles et les éclairer les unes par les autres : c'est par un tel travail qu'on remarquera les causes des événements, qu'on rapprochera les effets des causes, qu'on suivra dans leurs développements les grandes lignes de l'histoire; et c'est par là aussi qu'on pénétrera dans la philosophie de l'histoire, étude si hasardée et souvent si fautive, il faut le dire, quand elle est égarée par l'esprit de système, mais si profondément instructive, lorsqu'elle ne s'appuie que sur l'analyse consciencieuse des faits.

Enfin, on peut étudier séparément dans toute leur suite, certains grands faits, qui, à raison de leur haute importance historique, méritent d'être plus sérieusement approfondis.

Cette manière d'étudier l'histoire peut sembler longue, mais il n'y a que celle-là qui soit sûre, lumineuse, et véritablement utile.

J'ai pu indiquer, pour la suite des faits de l'histoire ecclésiastique, plusieurs auteurs élémentaires : mais, si on me demande une bonne histoire générale de l'Église, j'avouerai mon embarras. Il y a cette lacune dans notre littérature ecclésiastique : nous manquons d'une histoire de l'Église qui soit à la fois complète et à l'abri de graves critiques. Le dix-septième siècle nous a laissé des collections et des travaux, incomparables sous le rapport de l'érudition, et nous avons le grave tort aujourd'hui de les trop négliger. On dirait que ces grands travaux nous font peur. Mais une histoire véritable, c'est-à-dire une œuvre d'art en même temps que de sérieux, le dix-septième siècle ne nous en a légué qu'une; celle de Fleury. Fleury est incontestablement un historien éminent : rien n'égale la simplicité grave et noble de son style; le charme de ses premiers volumes est extrême; mais le développement du dogme est trop peu marqué dans son histoire, et ses opinions relativement à la Papauté sont gravement répréhensibles. Il serait indispensable de lire concurremment la *Critique de son histoire*, par Marchetti.

L'abbé Rohrbacher a, dans une œuvre considérable, amassé d'immenses matériaux : mais on sait quels justes reproches la critique lui a faits.

L'histoire de Berrault-Bercastel, continuée par M. Henrion, n'est, on le sait assez, que de second ordre.

Nous sommes plus riches en travaux partiels sur l'histoire de l'Église; soit l'histoire d'une Église particulière, telle que l'*Histoire de l'Église gallicane*, par le P. Longueval, continuée par les PP. Bru moy et Berthier, œuvre capitale et du plus grand intérêt; soit l'histoire d'un grand fait, telles que l'*Histoire de Photius et du schisme grec*, par l'abbé Jager; l'*Histoire de la réforme en Suisse*, par Haller; soit l'histoire des grands Papes, des grands évêques et des grands moines, où l'art des écrivains modernes résume souvent toute une époque. Par exemple, l'*Histoire de saint Chrysostome*, par M. l'abbé Martin; l'*Histoire d'Innocent III*, par Hurter; et de *Grégoire VII*, par Voigt; ou les *Vies de saint Dominique*, par le P. Lacordaire; de *sainte Élisabeth de Hongrie*, par M. de Montalembert, ouvrage dont l'Introduction est une étude admirable sur le treizième siècle; de *saint Pie V*, par M. de Falloux; de *saint François de Sales*, par M. l'abbé Hamon; de *saint Vincent de Paul*, par Abely; de *M. Olier*, par l'abbé Faillon. Voilà incontestablement d'excellentes lectures pour les hommes du monde. J'ajoute, pour ce qui concerne les missions catholiques, l'admirable collection, trop négligée aujourd'hui, des *Lettres édifiantes*, et pour des temps plus près de nous, les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique au dix-huitième siècle*, par M. Picot; les *Mémoires* du cardinal Pacca; l'*Histoire de Pie VI*; l'*Histoire de Pie VII*, par M. le chevalier Artaud.

Je termine ces indications très-incomplètes par un avertissement qui est à mes yeux d'une capitale importance. Un danger qui se pourrait rencontrer pour quelques-uns dans l'étude de l'histoire ecclésiastique, ce serait de s'étonner outre mesure et de se scandaliser même, là où les grands et humbles esprits ne font que s'affermir dans la foi. La suite de la religion et de l'Église est un fait divin, mais qui s'accomplit dans l'humanité : dans cette histoire il y a Dieu et il y a l'homme; Dieu avec sa force toute-puissante, et l'homme avec son éternelle misère; l'homme qui pèche et se peut corrompre, quand il lui plaît, et Dieu qui soutient l'Église, qui la conserve et y fait son œuvre, malgré l'infirmité ou la perversité humaine. Une société en laquelle, pendant une durée de dix-neuf siècles, nul scandale ne se verrait et qui ne compterait que des saints pour membres, serait un miracle que Dieu n'a pas promis, et qui n'était pas nécessaire pour faire éclater le côté divin de l'Église; ce côté divin le voici : c'est que malgré les infirmités et les défauts

lances individuelles, l'Église elle-même ne défaille pas; une Église toujours pure dans sa doctrine, toujours irréprochable dans ses lois, toujours féconde pour engendrer à Dieu des saints par milliers, malgré les faiblesses d'un si grand nombre de ses enfants, et même quelquefois de ses ministres, une telle Église, visiblement, n'est portée que par la main divine; et quand il y a bientôt deux mille ans que cela dure, il faut dire que le doigt de Dieu est ici, ou n'est nulle part : qui ne voit pas cela, ne voit rien.

#### 4<sup>o</sup> ÉTUDE DE L'ÉCRITURE SAINTE.

« Je ne crois pas avoir besoin de vous recommander la lecture de l'Écriture sainte, écrivait encore le président d'Aguesseau à son fils. « Je prie Dieu, mon cher fils, que vous vous y attachiez toujours avec fidélité pendant le cours de votre vie. »

Je conseille sans hésiter la lecture de l'Écriture sainte, mais dans une certaine mesure et sous certaines conditions, aux laïques instruits de la religion, suffisamment préparés à cette étude, et en état d'en profiter.

Bien que l'Église, pour de très-sages motifs, ait apporté des restrictions à la lecture de l'Écriture sainte en langue vulgaire, l'esprit de l'Église est certainement que les fidèles, qui en sont capables, connaissent et lisent les livres saints avec les autorisations et les précautions nécessaires.

Cette lecture était très-ordinaire dans les premiers siècles de l'Église, et nous voyons dans les lettres de saint Jérôme avec quelle ardeur les femmes elles-mêmes, les plus illustres Romaines, telles que sainte Marcella, sainte Paula et sa fille sainte Eustochium, lisaient la Bible, non-seulement dans la vulgate latine, mais encore dans le texte grec et le texte hébreu.

L'Écriture sainte est la parole de Dieu : c'est la vérité divine, la lumière divine qui est cachée sous ces saintes lettres; comment ne pas sentir qu'il y a là le plus riche trésor, le meilleur des aliments pour l'intelligence et pour l'âme?

Cependant il ne faudrait pas se jeter imprudemment dans cette lecture.

1<sup>o</sup> On peut, sans doute, étudier l'Écriture sainte au point de vue littéraire : il est reconnu sans conteste par tous les hommes de goût que nulle littérature n'est comparable à la littérature biblique; mais il ne faut pas que ce point de vue profane domine et cache, pour ainsi dire, le côté sacré des livres inspirés. Avant tout, il faut ne pas ouvrir la Bible comme un livre ordinaire, mais comme un livre divin, avec esprit de foi, adorant Dieu caché sous la lettre, méditant, goû-

tant ce qu'on lit ; contemplant, adorant le rayon divin quand il brille ; le désirant , l'appelant quand il se cache ; écoutant le Maître intérieur, l'Esprit divin qui, en éclairant l'entendement, échauffe le cœur. C'est ainsi que les Pères de l'Église et tous les saints Docteurs conseillaient de lire les livres sacrés ; c'est ainsi que tout chrétien doit faire cette lecture, s'il veut y puiser les plus pures lumières pour son esprit, en même temps que des consolations pour son cœur.

2° Parmi les saints livres il en est qui, au point de vue de l'édification et de l'utilité pratique, ont une plus grande importance et qu'il faut aussi relire plus souvent : tels sont les saints *Évangiles*, les *Actes* et les *Épîtres* des Apôtres, les *Proverbes* et les livres *Sapientiaux* et surtout les *Psaumes*, qui seront l'éternelle poésie et l'éternelle prière de l'âme religieuse.

3° L'Écriture sainte a des difficultés même pour un chrétien instruit de sa religion : tous les anciens textes en offrent, mais la Bible, par l'éloignement si grand du temps, la différence de nos mœurs et de nos usages, le génie d'une langue si éloignée de la nôtre, le fond même des choses, en présente de particulières et de considérables. Il faut à cette étude une initiation, une préparation sérieuse. L'étude de l'histoire hébraïque, dont nous parlions tout à l'heure, est déjà une première et nécessaire préparation ; des ouvrages de critique bien choisis sont un autre secours indispensable.

Je conseillerais donc à un homme du monde, en même temps qu'il se mettrait à lire le texte biblique, de lire deux sortes d'ouvrages, d'abord des prolégomènes, soit généraux, traitant les questions générales d'herméneutique et de critique, soit particuliers sur la partie du texte qu'il étudierait ; ensuite, un court et simple commentaire.

Il ne faut pas d'ailleurs trop s'effrayer des obscurités du texte : ce qu'on n'a pas saisi une première fois, on le comprendra souvent sans difficulté dans une seconde ou une troisième lecture ; les choses s'éclaircissent peu à peu les unes par les autres. Quand par une étude attentive et persévérante on est entré dans le génie et l'esprit des auteurs sacrés, l'on entend alors aisément beaucoup de choses qui avaient arrêté d'abord ; et ce qu'on parvient à comprendre ainsi par ses propres efforts donne bien plus de lumière et s'imprime beaucoup plus fortement dans la mémoire que ce qu'on reçoit en quelque sorte passivement par les explications d'autrui.

4° Quoique les commentaires soient utiles, nécessaires même, il faut se nourrir du texte des saintes Écritures beaucoup plus que des commentateurs, et non-seulement lire le texte, mais l'approfondir par la réflexion et par le cœur. C'est là que se trouve la sève, la vie et la grande lumière des Écritures. C'est que les Saints Pères ont puisé

cette science si abondante, si vive, si pleine, qui caractérise tous leurs écrits. Il ne faut donc pas se jeter dans l'étude des longs commentaires : on y consumerait beaucoup de temps sans grand profit. Ni dans ces discussions intempérantes que le rationalisme allemand a soulevées comme une poussière autour de tous les livres sacrés, et qu'une école sans frein ni loi essaye en ce moment d'introduire parmi nous. Un homme du monde, en général, n'est pas assez préparé pour ces sortes d'études, et s'y engagerait sans profit, mais non pas sans péril.

En résumé, une Bible, et quelques bons livres de critique et de commentaires, cela peut suffire pour l'étude des livres saints.

Une Bible, dis-je, complète, Ancien et Nouveau Testament, bonne et belle édition : il n'est pas indifférent qu'elle soit sur beau papier, avec des marges sur lesquelles on puisse au besoin écrire des notes.

La *Bible de Carrières*, à la fois texte latin et traduction française, avec les commentaires de *Menochius* au bas des pages, est excellente pour un homme du monde.

Maintenant, comme préparation générale à la lecture de la Bible, pour le point de vue purement littéraire, j'indiquerai : l'ouvrage du docteur Lowth, *de la Poésie sacrée des Hébreux*, et celui de M. l'abbé Henri, *de la Poésie des livres saints*.

Pour le point de vue apologétique et historique, et comme prolégomènes généraux : l'*Herméneutique sacrée* de Janssens ; la *Bible vengée* de Duclos ; comme Introduction plus particulière au Nouveau Testament, les deux savants volumes du P. de Valroger : *Introduction historique et critique à l'étude du Nouveau Testament*, et le bel ouvrage de M. Wallon : *de l'Autorité des Évangiles*.

Si l'on voulait étudier plus spécialement, à ce même point de vue historique et critique, certaines parties de l'Écriture sainte, on aurait : pour le Pentateuque, par exemple, l'excellent travail de M. l'abbé Meignan, *les Prophéties messianiques*, dont malheureusement il n'a paru encore qu'un volume, et les *Lettres de quelques Juifs*, de l'abbé Guénée, excellente réponse aux objections du dix-huitième siècle.

Pour les Prophéties, une très-utile lecture préliminaire serait les *Dissertations* du cardinal de la Luzerne *sur les Prophéties* ; pour Isaïe en particulier, le P. Berthier.

Comme ouvrage d'explication littérale et d'édification morale, je citerai encore *Isaïe*, par le P. Berthier ; *les Psaumes*, par le même, et aussi la *Traduction des Psaumes*, de la Harpe. Pour les Évangiles, les *Méditations de Bossuet sur l'Évangile*, principalement dans l'admirable recueil que vient de publier M. Wallon ; pour les *Épîtres de saint Paul*, Picquigny.

Voilà quelques-uns des principaux ouvrages qui peuvent guider facilement un homme du monde dans l'étude des livres saints.

5° Enfin, un exercice des plus utiles, après qu'on aurait lu l'Écriture sainte tout entière; serait d'y étudier à fond, dans tout l'ensemble des livres saints, certains sujets donnés, comme tel point de dogme, telle vérité morale, tel vice, telle vertu, etc. C'est précisément un travail de ce genre que le chancelier d'Aguesseau recommandait à son fils. « Je vous conseillerai, pour vous mieux « remplir de toutes les vérités que l'Écriture sainte renferme, « de vous prescrire un travail que je regretterai toujours de n'avoir « pas fait pendant ma jeunesse, c'est d'extraire des livres sacrés « tous les endroits qui regardent les devoirs de la vie civile et chrétienne, de les ranger par ordre et d'en faire comme une espèce de « corps de morale qui vous soit propre. Il y a des auteurs qui ont « travaillé sur l'Écriture sainte dans cette vue; mais je ne suis point « d'avis que vous vous serviez de leurs ouvrages, si ce n'est peut-être après que vous aurez fait le vôtre, pour voir s'il ne vous sera « rien échappé. La grande utilité et le fruit solide de ces sortes de « travaux n'est que pour celui qui les fait lui-même, qui se nourrit « par là à loisir de toutes les vérités qu'il recueille et qui les convertit dans sa propre substance. Je n'ai garde d'exiger de vous « que vous fassiez cet ouvrage dans le terme d'une année; il faudrait pour cela quitter toutes vos autres études. Je serai bien content, si vous le commencez et si vous le continuez avec persévérance. C'est un de ces travaux qu'il n'est pas nécessaire d'avoir « achevé pour en recueillir le fruit: il est bon même qu'il dure « longtemps pour le faire avec plus de réflexions et de sentiment, « et je ne sais s'il n'y a pas au moins autant d'avantage à le faire qu'à « l'avoir fait. »

Pour cet excellent travail voici, selon moi, la méthode à suivre, 1° rechercher et recueillir, à l'aide d'une Concordance, tous les endroits des livres saints qui se rapportent au sujet qu'on veut étudier: rien n'est plus facile; il faut, pour cela, avoir simplement chez soi, près de son bureau, sous sa main, sa Bible avec sa Concordance; 2° transcrire au fur et à mesure tous les textes qu'on trouve sur ce sujet, mettant, au besoin, en marge une note, un mot qui indique le sens dominant du texte; 3° réunir ensuite et grouper tous ces divers passages sous certains titres généraux; 4° composer du tout un ensemble de doctrine et de discours suivi sur le sujet proposé, en conservant non-seulement les pensées, mais le style, autant que possible, de l'Écriture sainte. L'expérience seule peut apprendre quel est le vif intérêt et le charme d'une telle étude sur les livres saints, quelle pure et haute lumière jaillit de tant de pa-

roles divines ramassées sur un même sujet comme en un faisceau.

Tels sont les simples conseils que je crois pouvoir donner pour rendre facile et profitable le texte des livres saints : cette lecture, jointe à l'étude de l'histoire ecclésiastique, des dogmes chrétiens, et des preuves du Christianisme, complétera cette grande étude de la Religion, de toutes la plus belle, et si nécessaire pour former un chrétien solide, ferme dans sa foi, digne d'en goûter la consolation et les lumières, et capable au besoin de la défendre.

Tel est donc, mon cher ami, l'ensemble des études qui pourraient convenir à un homme du monde, et qui sollicitent, à des titres divers, ses loisirs. En terminant cet essai de réponse à des questions qui m'ont été bien des fois adressées et que se posent tout bas parmi nous l'esprit inoccupé, l'oisiveté futile, l'inaction découragée, je voudrais, pour être bien compris, et qu'on n'aille pas au delà de ma pensée, résumer ce que je viens de dire en quelques conseils pratiques :

1° Et d'abord, évidemment, je ne demande pas que chacun embrasse toute cette encyclopédie : ce n'est pas l'impossible que je veux, ni le pêle-mêle des études et l'éparpillement des efforts que je conseille. Mais ce qui se peut, et ce qui se doit, c'est que chacun examine de bonne foi ce dont il est capable, et fasse entrer dans sa vie quelque étude sérieuse, quelque travail honorable.

2° Dans chaque étude même, il n'est pas question de tout prendre; car chaque étude, en elle-même, est encore bien vaste. Il vaut mieux bien êtreindre, comme on dit vulgairement, que mal embrasser. Qu'on circoncrive donc sa tâche; mais qu'on s'impose une tâche, et qu'on la remplisse. Que parmi toutes les sciences, on s'arrête à une, et qu'on s'y applique persévéramment; que parmi les littératures on en choisisse une, et qu'on aille au fond; que dis-je? qu'on ne prenne même qu'un seul auteur, qu'un seul grand livre, et qu'on en fasse une étude suivie, et on aura accompli une chose sérieuse; on aura réalisé le *timeo virum unius libri* des anciens. Toute concentration d'efforts est féconde. Qui donc, je le demande, dans ces limites, pourrait avoir une objection contre le travail?

3° Cependant, parmi toutes ces études, il en est que je regretterais de voir totalement mises de côté : c'est la littérature et l'histoire. Ces deux études, si minime qu'on fasse leur part, il faut qu'elles en aient une, dans tout règlement, dans toute vie; ne fit-on — je dis cela afin de pousser l'indolence et l'incurie dans leurs derniers retranchements, et de les mettre au pied du mur — que relire quel-

quefois, avec attention, un auteur élémentaire, de simples abrégés.

4° A plus forte raison est-il nécessaire de ne négliger, en aucun cas, sous aucun prétexte, l'étude de la religion. Cette obligation, pour un honnête homme, est rigoureuse, absolue, de premier ordre. Non qu'on soit tenu à tout ce que j'ai indiqué; mais il en faut faire au moins quelque chose. Et si un homme du monde, quel qu'il soit, trop absorbé par les affaires, voulait au moins essayer ce que je vais dire, il y trouverait un moyen sûr et facile d'apprendre sa religion, simplement en lisant, en méditant les trois petits volumes de Lhomond : l'*Histoire de la religion avant Jésus-Christ*, la *Doctrine chrétienne* et l'*Histoire de l'Église*. Il y a encore un livre que je conseille volontiers, un livre que tout le monde connaît, que tout le monde a entre les mains, un Eucologe, une quinzaine de Pâques. Je le dis avec une très-profonde conviction : un Eucologe est un livre incomparable; et si l'on savait s'en servir, et en extraire les trésors qu'il contient, il pourrait à lui seul tenir lieu de bien des livres. Les plus grandes beautés de l'Écriture sainte, le dogme et la morale chrétienne, partout répandues dans les admirables formules liturgiques, l'histoire même de la religion, dans ses points essentiels, et toute la vie de Notre-Seigneur se déployant dans cette belle ordonnance des fêtes chrétiennes, tout cela constitue une connaissance très-étendue de la religion, et tout cela, c'est l'Eucologe : mais on n'y prend pas garde, on n'en tient aucun compte, parce qu'on a eu ce livre entre ses mains dès son enfance, et qu'on s'est accoutumé à le traiter avec une irréflexion, une routine et une vulgarité déplorables.

Et quant aux preuves de la religion, à l'apologétique, qui donc ne pourrait pas lire au moins, par exemple, la *Méthode courte et facile pour se convaincre de la vérité de la religion*, par l'abbé Gosselin, le premier volume du *Christianisme présenté aux hommes du monde*, par Fénelon; les *Pensées* de Pascal, ou la deuxième partie du *Discours sur l'histoire universelle*, ou, de temps en temps, quelques conférences de M. Frayssinous ou du P. Lacordaire?

5° Quant à ceux, auxquels leurs loisirs, leur goût, leur courage, permettent de travailler plus grandement, je leur conseille, pour ne pas rester dans le vague, l'indécision et le tâtonnement, et aussi pour s'obliger en quelque sorte eux-mêmes envers eux-mêmes, de se donner leur tâche chaque année, de se fixer, en proportion des loisirs prévus, une suite d'études, ou quelque sérieux travail, et de tenir absolument à ne pas se manquer de parole et à parcourir la route tracée.

De cette sorte, chaque année on réaliserait une partie de son plan total d'études, et on poserait une nouvelle assise à l'édifice de ses

connaissances. Je suis convaincu que l'efficacité de cette pratique est très-réelle. Trop peu de gens discutent ainsi l'emploi de leurs heures et prennent des engagements avec eux-mêmes. On n'ordonne pas assez sa vie et son temps : on se laisse trop aller au courant des choses ; et c'est pour cela qu'on perd tant d'heures dans le jour, et tant de jours dans l'année.

6° Je répéterai ici un conseil que j'ai donné souvent dans le cours de cette lettre, mais qui est trop important à mes yeux pour que je n'y revienne pas une dernière fois. Je voudrais qu'on ne se contentât point de lire, mais qu'on lût la plume ou le crayon à la main. Et, si on n'écrit pas pour le public, pas même pour ses amis ou pour ses enfants, — et, certes, je serais charmé que beaucoup d'hommes dans le monde se fissent à eux-mêmes cet honneur, et j'en ai connus beaucoup qui en eussent été très-capables, s'ils avaient voulu faire effort sur eux-mêmes, — le moins qu'on puisse faire, c'est de prendre des notes en lisant, et de résumer par écrit ses lectures. Et cela, pour deux principales raisons. D'abord, c'est la condition indispensable pour profiter de ce qu'on lit : si on n'écrit pas en lisant, on ne réfléchit guère, ou bien vaguement : la plume précise, formule et fixe la réflexion. Ensuite, c'est le moyen de réagir sur ce qu'on lit et de forcer son esprit à produire ; si l'esprit ne produit jamais, même en recevant toujours, il reste en souffrance dans la meilleure partie de lui-même : il perd sa principale puissance, qui est l'activité, la fécondité. Produire, c'est le but du travail. On défriche la terre ; on y jette la semence, le ciel y verse sa rosée : mais il faut que la terre donne son fruit. Ainsi de l'intelligence.

7° Mais quoi qu'on pense de ces conseils, et quelque part que l'on se fasse dans ces études, ce qui domine tout ici, ce qui est au-dessus de toute répugnance, de tout prétexte et de toute lâcheté, ce qui est mon dernier mot, comme mon premier, ce que je voudrais inculquer de toutes les puissances de mon âme et de toute l'énergie de ma conviction, c'est la loi, la grande loi du travail : loi impérieuse, loi sacrée, à laquelle rien ne permet de se soustraire ; loi universelle, de laquelle nul n'a le droit de s'exempter. C'est une nécessité, pour tout homme, pour tout chrétien, de faire quelque chose, d'employer sa vie ici-bas. Et si cette persuasion pouvait gagner ceux à qui je m'adresse, si cet appel au travail, si ce cri sorti des profondeurs de mon âme et de ma conscience émues, retentissait dans les âmes et les consciences, et allait tirer de leur torpeur et de leur illusion ceux qui ne font rien, ou ne font pas assez, quand il y a tant à faire, les obligerait à rougir d'eux-mêmes, et les décidait enfin à travailler, dans la mesure de leur force qui est celle de leur devoir, je n'en demanderais pas davantage, et je ne croirais pas avoir jamais rendu

un plus grand service aux âmes et à mon pays. Je viens de plaider la cause des pauvres, en prêchant, dans un récent ouvrage, la charité. Je plaide en ce moment la cause des riches, riches de la fortune ou de l'intelligence, en prêchant le travail. Car je ne puis oublier que je suis l'évêque des uns et des autres, et que je me dois à tous, comme l'apôtre; *Omnibus debitor sum!*

Et quand je cherche dans mon âme quelle parole je pourrais dire à ces âmes que Dieu m'a confiées, et auxquelles il a prodigués ses dons et ses largesses, je n'en trouve pas de plus utile, à l'heure qu'il est, et de plus nécessaire à faire entendre à tous, que celle-ci : travaillez. Les riches, on l'a dit, sont des pauvres payés d'avance. Qu'ils ne l'oublient pas : les dons qu'ils ont reçus ne sont pas à eux, et Dieu leur en demandera compte. Le loisir, la fortune, le bien-être, l'intelligence, le talent, tout ce qui leur vient de Dieu et des hommes, tout cela ne leur a pas été confié pour qu'ils le perdent; ils le doivent à Dieu, ils le doivent aux hommes, ils le doivent à eux-mêmes. Oui, la première aumône dont chacun a besoin, celle que chacun peut se faire, mais ne peut recevoir que de lui-même, c'est le travail. Et quand le pauvre travaille pour vivre, porte le poids de la chaleur et du jour, sue, se fatigue, et quelquefois meurt à la peine, il ne peut être permis à celui qui jouit sans peine de tout, de vivre sans travailler. Non, cela ne peut être permis à personne; cela est une indignité, et un crime, et un malheur; un malheur privé et un malheur public : l'Église et la patrie en souffrent et en gémissent également.

Pour moi, je ne cesserai jamais de le redire, dussé-je en importuner toutes les oreilles : une vie oisive est une vie indigne; indigne même d'être nourrie, dit saint Paul dans son rude langage : *Qui non laborat nec manducet*. Une vie oisive est par cela seul une vie mauvaise, car ne rien faire, c'est mal faire; et bientôt c'est faire le mal et tout mal. Une vie oisive est une vie stérile, et la vie stérile, comme la terre stérile, est maudite! Pourquoi? Parce qu'elle boit en vain la rosée du ciel, parce qu'elle étouffe les semences, les germes qu'on lui confie, parce qu'elle donne, au lieu de fruits, des ronces et des épines; parce qu'elle trompe Dieu et les hommes. Malheur donc à l'homme, sur la tombe duquel on pourra écrire : *Voca virum sterilem*, ce fut un homme stérile. Je ne connais rien de plus redoutable que cette condamnation. Être frappé de stérilité par un accident, grand malheur; mais se frapper soi-même de stérilité, refuser, en refusant le travail, la fécondité, ne pas donner son fruit; manquer sa vie, la fin pour laquelle on est sur la terre; faire en un mot banqueroute à la société et à Dieu, malheur incomparable! Et quel est l'homme sur la terre qui est bien sûr de ne pas porter sur

son front, à un degré ou à un autre, la honte de ce malheur? Que si c'est là une suprême inquiétude pour ceux qui travaillent le plus, qui emploient le mieux leur vie, et le temps rapide, et les heures fugitives, quels reproches n'ont pas à se faire ici, et quel compte redoutable à rendre, ceux qui n'ont jamais mis au nombre de leurs préoccupations, même les moins sérieuses, cette chose si grave, la plus grave de toutes, l'emploi de leur vie, et qui en perdent, si insoucieusement, qui en jettent au vent la meilleure part? Qu'on y réfléchisse : il en vaut la peine! Et qu'on accepte enfin la vie telle qu'elle est, avec le travail pour condition, et la responsabilité pour loi suprême. La dignité et le bonheur de la vie sont là, et non pas ailleurs.

Pour tout cela, une condition fondamentale, et sans laquelle nulle étude sérieuse ne se peut faire, c'est une vie réglée. Il faut, de toute nécessité, à tout homme du monde qui veut travailler sérieusement, un règlement.

Quel règlement? Ce n'est pas à moi, ici, à le dicter. Rien n'est plus personnel qu'un règlement. C'est à chacun à se faire le sien. Je me borne à poser ici le principe; et ce que j'ajoute, dans un langage simple, mais précis et positif, c'est que la journée n'a que vingt-quatre heures; nul ne peut changer les conditions du temps et de la vie.

Cela posé, si on ne se lève pas de bonne heure, tout est perdu.

Et, si on se couche tard, on ne se lèvera pas de bonne heure; le sommeil est une nécessité.

Que si, se levant tard, on déjeune tôt, c'est fini : la vie extérieure arrive, les relations vous saisissent; plus de recueillement ni d'étude possible. La journée se passe et glisse entre les mains. Et c'est ainsi aujourd'hui, et ainsi demain, et ainsi toujours. Et voilà comment tant d'existences sont vides et perdues.

Tout homme qui ne trouve pas moyen de se ménager, chaque matin, trois heures de travail avant son déjeuner, ne sera toute sa vie, je le dis sans hésiter, en fait d'étude, capable de rien.

Mon cher ami, pardonnez-moi la rudesse de mes déclarations.

Tout à vous en Notre-Seigneur.

† FÉLIX,  
Évêque d'Orléans.

---

## ÉTUDES PARLEMENTAIRES

---

# LA CHAMBRE INTROUVABLE

*Histoire de la Restauration*, par M. Alfred Nettement, tome III<sup>1</sup>. — *Histoire de la Restauration*, par M. Louis de Viel-Castel, t. III, IV, V, VI<sup>2</sup>. — *Histoire du gouvernement parlementaire en France*, par M. Duvergier de Hauranne<sup>3</sup>.

---

Il y a longtemps que l'histoire intérieure de la France peut tout entière se résumer en deux termes : difficulté de fonder des institutions représentatives, impossibilité de s'en passer. Tantôt le goût d'être libre nous élève et nous emporte : heureux si à ce goût généreux et pur n'était pas venue se mêler la passion de tout changer et par conséquent le danger de tout détruire. Tantôt le poids de nos excès ou de nos mécomptes nous abat ; mal satisfaits de nos propres labeurs, nous renonçons à traiter nous-mêmes nos affaires et n'aspirons plus qu'au repos sous un maître. Mais tôt ou tard ensuite l'insuffisance d'une volonté solitaire apparaît ; nous sentons cette volonté s'égarer ou défaillir et les intérêts mêmes auxquels nous avons sacrifié la liberté, ont besoin d'être défendus librement.

Notre génération vient de traverser une de ces périodes d'abattement et de silence. Maintenant elle semble se réveiller. Ne nous le

<sup>1</sup> Paris, Lecoffre, 1865.

<sup>2</sup> Paris, Michel Lévy, 1861-1865.

<sup>3</sup> Paris, Michel Lévy, 1853.

dissimulons pas cependant : son sommeil, si longtemps qu'il ait duré, ne lui a pas fait oublier les inconvénients et les périls des agitations parlementaires, elle s'en souvient confusément et les redoute encore. Mais elle recommence à redouter aussi les brusques résolutions d'un pouvoir sans contrôle ; hésitant entre ces deux écueils, fatiguée de fermer les yeux, craignant de les ouvrir, elle se livre encore incertaine et timide, mais déjà ranimée, à un nouvel et incomplet essai de gouvernement représentatif.

Cette timidité, si elle ne doit pas se tourner en découragement, n'est peut-être pas de mauvais augure ; car c'est pour avoir voulu marcher trop vite que plus d'une fois nous avons dû reculer. Elle n'est d'ailleurs que trop justifiée par notre inexpérience. La longue interruption de la vie publique parmi nous n'a pas permis à des hommes publics de naître et de grandir. Tous les regards s'arrêtent encore sur d'illustres et trop rares témoins d'époques déjà lointaines, pareils à ces grands arbres qui demeurent seuls debout au milieu d'un champ stérile et dépouillé pour attester l'antique gloire de la forêt abattue. Autour d'eux quelque germe fécond travaille peut-être à percer la terre qui le recouvre encore. Mais où sont les jeunes plants qui, de saison en saison, devaient croître et verdier à leur ombre ? Durant douze ans la végétation s'est arrêtée. La tradition n'a pu se perpétuer en se renouvelant et les pères achèvent leur carrière, avant que les fils aient commencé leur apprentissage.

Si cette suspension de la vie publique est l'un de nos plus grands malheurs et l'inexpérience qui en résulte un de nos plus grands défauts politiques, l'histoire du gouvernement représentatif doit devenir notre constante étude. Non que les enseignements de l'histoire soient capables de remplacer entièrement la pratique des affaires. Mais s'ils nous inspirent, à l'aspect des grands caractères, une émulation généreuse en même temps que le dégoût des violences et des bassesses ; s'ils nous apprennent la faiblesse des bons citoyens quand ils se divisent et leur force quand ils s'unissent, enfin s'ils nous préparent aux jeux de la fortune et nous instruisent à n'estimer jamais sans retour ni succès ni revers, ils ne seront pas inutiles. Ce n'est donc pas en vain qu'à l'heure où la France endormie semblait vouloir perdre la mémoire avec la voix, quelques hommes écartés des affaires sans être fatigués du travail ont recueilli les souvenirs encore récents d'un régime évanoui ; ils nous ont ménagé pour le moment du réveil des leçons et des exemples et leurs livres, où revivent les débats et les épreuves de nos devanciers, ces livres qui semblaient destinés seulement à entretenir et charmer des regrets rares et surannés, doivent maintenant être médités par quiconque aspire à servir efficacement son pays.

La Restauration surtout a fixé l'attention des divers historiens du gouvernement représentatif. Faut-il s'en étonner? Non-seulement c'est à cette époque que fut inauguré ce gouvernement, mais c'est à cette époque aussi qu'il parut le mieux destiné à résoudre dans son intégrité le problème qui pèse encore sur notre avenir, à savoir la conciliation des traditions anciennes et des besoins nouveaux, l'accord de l'autorité replacée sur une base immuable et de la liberté se déployant dans un mouvement continu. En d'autres temps les éléments variés de ce problème complexe ont pu être abordés puis éludés tour à tour; alors seulement il fut embrassé tout entier et quoique l'entreprise n'ait pas définitivement réussi, il suffit que la Restauration l'ait tentée pour attirer longtemps encore vers elle nos regards investigateurs et respectueux et, j'ose dire, nos patriotiques regrets. Ses hommes d'État et ses orateurs sont d'ailleurs encore assez près de nous pour que nous puissions les bien voir, assez loin pour que nous commencions à les juger. Grâce à des historiens qui les ont connus, nous pouvons maintenant apprendre sur eux, même ce qu'ont ignoré leurs contemporains; nous lisons leurs correspondances intimes et leurs notes secrètes. M. Duvergier de Hauranne a mis à profit les papiers de M. Decazes; M. Nettement, les papiers de M. de Villèle; M. de Viel-Castel a puisé de précieuses informations dans les dépêches diplomatiques, et, si nous ne nous trompons, il a dû consulter plus d'une fois les souvenirs si abondants et si précis de M. Pasquier. Ainsi les partis et leurs chefs nous apparaissent sous toutes leurs faces; derrière leurs actes nous saisissons leurs intentions, derrière leurs paroles publiques nous entendons leurs confidences les moins apprêtées; nous pouvons vérifier si les unes et les autres se confirment ou se démentent. L'esprit et le talent des écrivains qui nous guident dans cette étude ne semblent pas moins variés que leurs sources d'information. Avec M. de Viel-Castel vous êtes assuré de n'ignorer les fautes de personne et, moins que toutes autres, celles de la royauté et des royalistes. Cet historien est avant tout et de plus en plus un censeur, censeur minutieux, exact, clairvoyant. Avec M. Nettement vous découvrez complètement les mérites et les bienfaits de la monarchie légitime. Son âme a recueilli tout ce qui s'est rencontré dans le sein du parti royaliste de sentiments généreux et de desseins patriotiques; ils les a fait passer dans ses récits sans y mêler de passions jalouses ni de mesquines rancunes; et s'il est vrai que pour bien comprendre le génie d'une époque et d'un gouvernement honnêtes, il faut les aimer, sous la plume de M. Nettement la Restauration peut revivre. Avec M. Duvergier de Hauranne, enfin, vous suivez les évolutions des partis, vous pénétrez les secrets de la stratégie parlementaire. Le vaillant

tacticien a cessé de se battre, mais il n'a pas perdu le goût de la guerre et, sous quelque drapeau qu'il les aperçoive, il prend plaisir aux manœuvres habiles ; il applaudit surtout l'ardeur et l'audace, la constance et la fierté dans le combat. Est-il besoin d'ajouter que ces écrivains si différents se rapprochent et se ressemblent par leur probité historique, qu'ils n'épargnent rien pour découvrir la vérité et ne tentent rien pour l'altérer, qu'ils sont incapables d'appeler bien ce qui est mal et mal ce qui est bien et qu'ainsi même quand on récuse leur jugement, on peut toujours se fier à leur témoignage ?

Aidé de tant de lumières, je voudrais apprécier la première chambre élue depuis l'octroi de la Charte, la chambre de 1815. Elle était composée d'hommes nouveaux et elle avait à pratiquer un régime nouveau. Elle ne ressemblait d'ailleurs en rien, je me hâte de le déclarer, à la chambre élue ou plutôt réélue depuis les décrets du 24 novembre, à celle que nous avons maintenant sous les yeux. Entre ces deux assemblées, il serait plus facile de saisir des contrastes que des analogies. Je ne chercherai ni les uns ni les autres. L'histoire, pour être instructive, n'a pas besoin de se prêter aux allusions, et c'est uniquement un acte de justice historique que je voudrais tenter ici.

Mais pour être juste envers la chambre de 1815, il faut rappeler dans quelles circonstances elle s'est formée ; dans quel état elle a trouvé la France et sous quel aspect lui est apparue la royauté restaurée. Et quand nous aurons ainsi placé cette assemblée entre la nation qui l'avait choisie pour attester et peut-être pour venger ses malheurs et le souverain qui l'appelait à son aide pour les réparer, il sera nécessaire d'exposer avec quelque détail ses résolutions, ses projets et ses actes. Car il ne paraît pas qu'un jugement définitif ait encore été rendu sur elle ; M. Nettement lui est aussi favorable que MM. Duvergier de Hauranne et de Viel-Castel lui sont contraires. Le procès est toujours pendant ; il faut en dépouiller le dossier.

## I

Il est du moins, à travers les vicissitudes et les incertitudes de notre histoire contemporaine, un point qui ne doit pas, qui ne peut pas être contesté : c'est le mal que les Cent-Jours ont fait à la France.

Quand Napoléon désarmé s'en éloigna pour la dernière fois, l'Eu-

rope entière l'occupait. Il n'était pas un peuple qui n'eût chez nous des soldats ; il n'était pas un coin de notre territoire où n'eût pénétré l'étranger. Le cœur de la Bretagne, le Morbihan fut seul préservé parce qu'il avait gardé intact et debout durant les Cent-Jours un corps de volontaires royaux. Mais partout ailleurs la France eût à subir, à nourrir, à payer plus d'un million de vainqueurs. Les diverses armées de la coalition s'étaient cantonnées de préférence dans les contrées qu'elles prétendaient garder : les Hollandais et les Belges dans la Flandre et l'Artois, les Autrichiens au pied des Alpes, et lorsque les journaux allemands avaient à donner des nouvelles de l'Alsace ou de la Lorraine, ils rangeaient ces deux provinces en Allemagne.

L'invasion étrangère n'était pas d'ailleurs la seule plaie de la France. Dans le Midi, les excès commis par les bonapartistes et les révolutionnaires un instant déchainés avaient provoqué les plus inexcusables représailles, fléau pire mille fois quoique moins sanglant, que la guerre civile : on ne se battait pas, on assassinait <sup>1</sup>.

Et pour guérir tant de maux, pour parer à tant de périls, quelles ressources le pouvoir éphémère qui disparaissait laissait-il dans les mains de quiconque allait être chargé de sauver la France? Aucune : pas un écu, pas un soldat, pas un organe des besoins et des vœux de la nation. Il fallut tirer des principaux propriétaires un emprunt forcé de cent millions pour acquitter la première contribution de guerre exigée par les vainqueurs, et M. Laffitte avança sur ses propres fonds la solde arriérée de l'armée vaincue. Cette armée malheureuse, réduite à se retirer derrière la Loire avant la rentrée des Bourbons, cernée par trois cent mille hommes prêts à la détruire et frémissant d'une impuissance qu'avait constatée tous ses chefs était condamnée, pour avoir suivi la fortune de Napoléon, à ne plus porter secours à la patrie. Avant d'évacuer aucun point du territoire, les étrangers exigeaient qu'elle fût licenciée. Enfin les chambres des Cent-Jours, avaient laissé la haine des Bourbons prévaloir dans leur sein même sur l'horreur de l'étranger, et dès lors après avoir contraint Napoléon vaincu à abdiquer, n'ayant voulu rien prévoir, elles n'avaient su pourvoir à rien et s'étaient évanouies en discutant une constitution pendant que Paris capitulait.

Voilà donc dans quelle détresse la seconde Restauration trouvait la France. Sur qui doit en retomber la responsabilité? Sous le coup de la défaite, les hommes les plus compromis dans l'entreprise des

<sup>1</sup> Il est important de consulter sur ces événements douloureux le mémoire très-précis et très-concluante de M. de Larcy, publié par M. Nettement dans les *Pièces justificatives* de son troisième volume.

Cent-Jours n'hésitaient pas à la rejeter amèrement tout entière sur le premier auteur de cette entreprise. A la chambre des Pairs impériale, le maréchal Ney tout couvert encore de la sanglante poussière de Waterloo avait réclamé la paix et par conséquent la chute de l'Empereur avec des accents de désespoir qui ressemblaient à des imprécations<sup>1</sup>; et plus tard, comme Napoléon descendu du trône tardait pourtant à s'éloigner de Paris et de la France, le maréchal Davoust s'était écrié au sein du gouvernement provisoire : « Tant qu'il sera là nous ne pourrons rien pour l'intérêt du pays. »

Napoléon, de son côté, osait accuser de la ruine commune les hommes qui après l'avoir accueilli refusaient de le soutenir et même précipitaient sa chute. « Seul je pouvais rallier l'armée, » disait-il, et, parlant des chambres et de leurs vains débats : « Croient-ils, avec « des axiomes métaphysiques et des déclarations de droit, arrêter « la débandade ? » Il oubliait alors que lui-même revenu précipitamment de Waterloo à Paris, avait désespéré de rallier cette armée, d'arrêter cette débandade<sup>2</sup>; et ce qui ressort en définitive des récriminations contradictoires échangées entre l'auteur, les fauteurs, les acteurs de l'entreprise des Cent-Jours, c'est que quiconque avait participé à ce drame étrange se trouvait au dénouement incapable d'appliquer aucun remède aux maux de la France.

Ces maux et ces douleurs, il est triste sans doute de les rappeler encore ; mais il est utile que notre patrie n'oublie point ce que lui a coûté cette partie perdue d'avance, dernier caprice du joueur insatiable qui l'avait prise pour enjeu ; il faut qu'elle sache à quoi s'expose une nation qui se livre à un homme.

D'ailleurs les blessures matérielles et visibles que les Cent-Jours avaient laissées sur le corps de la France ne doivent plus maintenant nous faire pâlir ; car elles se sont merveilleusement cicatrisées. Mais ces blessures n'ont pas été notre seule plaie. Des ravages moins apparents, plus profonds, plus ineffaçables se sont faits alors à travers les âmes. Il est difficile d'en mesurer toute l'étendue, mais ils peuvent se résumer d'un seul mot. Non-seulement les Cent-Jours n'ont profité à personne, non-seulement tout le monde en a souffert, mais de plus chacun en est sorti mécontent de soi-même et par conséquent irrité contre autrui.

Qui pouvait se dire, en effet, innocent du retour de Napoléon ? Les puissances étrangères ? Non. C'étaient elles qui avaient choisi sa retraite à portée de nos rivages ; c'étaient elles qui, se disputant l'Eu-

<sup>1</sup> Voyez ce discours altéré et tronqué dans le *Moniteur*, mais admirablement conservé et rendu dans les *Souvenirs de M. Villemain sur les Cent-Jours*, chap. XIV.

<sup>2</sup> Duvergier de Hauranne, t. III, chap. XI, et Viel-Castel, t. III, chap. XVI.

rope comme un butin après la victoire, avaient, par leurs convoitises et leurs rivalités, rallumé son ambition, réveillé ses espérances. Troublées tout à coup dans l'ivresse du triomphe et condamnées comme châtiment de leur imprudence et de leur avidité à un nouvel et terrible effort, elles ne pardonnaient pas à la France d'avoir laissé revenir son ancien maître, aux Bourbons de ne l'avoir pas repoussé. Redoutant donc de laisser vivre cette France, si dangereuse même au lendemain de ses revers, et n'osant pas pourtant la détruire, elles prétendaient, par une étrange contradiction, l'apaiser en la mutilant, ou du moins en l'abaissant. Reconnaissant que ces Bourbons, si faciles à renverser étaient impossibles à remplacer, elles se déclaraient leurs alliées et elles appesantissaient sur leur gouvernement mal affermi la peine de la catastrophe dont ils avaient été les premières victimes. C'était, disait alors le duc de Wellington, « imiter ces enfans qui, après avoir pris un gâteau, veulent à la fois le manger et le garder. » Et cette politique de la coalition, que devait plus tard beaucoup blâmer à son tour et modérer un peu sans la changer, l'empereur Alexandre, cette politique de la coalition embarrassait, inquiétait le vainqueur de Waterloo; non qu'il se piquât en ce temps-là de générosité ni même de respect pour notre patrie, mais parce qu'il écoutait toujours sa raison plus volontiers que ses passions. Pour nous Français, quels qu'aient été nos propres excès, quelques repréailles qu'ils nous aient méritées, comment ne regretterions-nous pas encore aujourd'hui que les avanies, les insolences de l'étranger campé sur notre territoire n'aient pas alors reçu quelques sanglantes leçons? Sans doute nous pouvons rappeler avec orgueil Vincennes et son arsenal sauvés par Daumesnil, Longwy se soumettant au roi, arborant le drapeau blanc et, presque sans garnison, se laissant bombarder avant de s'ouvrir à l'étranger; Huningue en ruine, défendue treize jours contre vingt-cinq mille hommes par Barbanègre et cent trente soldats. Mais pourquoi de tels exemples demeurèrent-ils isolés? Le patriotisme au sein de tous les partis était également blessé, et les chefs vendéens offrirent un jour de s'unir à l'armée de la Loire pour tomber sur l'ennemi. De son côté, le ministre de la guerre, Gouvion Saint-Cyr, songea un instant à un pareil coup de désespoir. Pourquoi donc ne fut-il pas tenté? Peut-être, en nous relevant à nos propres yeux, aurait-il étouffé le germe de nos divisions intestines. Hélas! les témérités insensées que la France payait alors si cher lui rendaient pour longtemps tout acte d'audace suspect et comme impossible, et après Napoléon ce n'était pas en courant des hasards qu'elle semblait pouvoir être sauvée.

La France eut donc à souffrir de l'irritation sans frein des vainqueurs; elle souffrit aussi d'une autre manière de l'impuissante

irritation des vaincus. L'armée ne pouvait pas, après les désastres de 1815 comme après les malheurs de 1814, être satisfaite d'elle-même. En évoquant contre les Bourbons son dévouement fanatique, Napoléon avait fait sortir d'un sentiment généreux un acte criminel et, s'il est impossible de n'être pas touché de l'entraînement aveugle et désintéressé du soldat sur les pas du grand capitaine, il est juste aussi de reconnaître que ce sacrifice des serments aux souvenirs, du devoir à une idole livra fatalement la France à l'Europe. Par sa défection envers la monarchie restaurée, l'armée ne s'était donc pas seulement rendue coupable d'une révolution intérieure, elle était aussi devenue le premier auteur de l'invasion étrangère, auteur en même temps que victime, et c'est pourquoi cette monarchie qu'elle avait abandonnée reparaisait devant les débris de Waterloo comme un vivant reproche. De là les longues et lamentables rancunes que des hommes qui avaient prodigué leur sang pour la France gardèrent contre les princes destinés à la sauver.

Au reste, ce n'est pas dans l'armée seule qu'on ne pardonna point aux Bourbons les torts qu'on s'était donnés contre eux. En 1814 tous les amis de la liberté s'étaient ralliés à la légitimité; en 1815 Napoléon en détacha ceux en qui vivaient encore les instincts révolutionnaires et, si cet appel aux passions et aux préjugés démocratiques lui profita peu, il devait nuire beaucoup à l'affermissement régulier des institutions représentatives. Alors, en effet, se reforma, sous le patronage de M. de la Fayette, cette confusion de l'esprit de révolution avec l'esprit de liberté dont nous avons tant souffert. La haine du droit tendit à se substituer à l'amour de l'indépendance; le mépris de la tradition à l'élan vers le progrès. Alors aussi éclatèrent avec une promptitude plus choquante que jamais ces palinodies qui marquent toujours les bouleversements politiques. L'un des chefs du parti libéral, Benjamin Constant, en offrit le plus éclatant exemple, essayant de soutenir que, s'il passait en un jour d'un camp à l'autre, c'était pour sauver la liberté, comme si la liberté pouvait être sauvée par l'inconstance et l'abaissement des caractères. N'était-ce pas, hélas! au contraire, pour son avenir parmi nous le plus triste présage, que cette facilité de la France envahie par la révolution à se laisser surprendre et saisir comme une proie sans résister!

Enfin, les royalistes n'étaient pas non plus sans reproche. Devenus trop étrangers à la génération qu'il s'agissait de contenir et de satisfaire, ils avaient compromis la royauté et n'avaient pas su la défendre. Au lieu de tirer de la catastrophe irrésistible et soudaine des Cent-Jours cette leçon profitable, les plus ardents et les plus passionnés d'entre eux ne voulurent y voir qu'une vaste conspiration à réprimer. Mécontents de leur impuissance, ils cherchaient dans quiconque ne

leur ressemblait pas un ennemi, dans tout ennemi un coupable, et, pour se fortifier, ils appelaient à leur aide la méfiance et la rancune. Mauvaises sauvegardes pour une restauration !

## II

Dans cette ruine de toutes nos ressources, dans ce réveil de toutes nos discordes, qui ne s'unirait à M. Lainé remerciant, au nom des représentants de la France, l'héritier de l'antique royauté *de n'avoir pas désespéré de la patrie* ? C'est le lendemain du jour où le duc de Richelieu avait signé, *plus mort que vif*, les traités de 1815 que le président de la chambre des députés adressait au roi cette parole digne de demeurer historique. Et le roi répondait : « Roi d'une « autre nation, j'aurais pu perdre l'espérance ; mais le roi de France « ne désespère jamais avec des Français. » Le prince et le citoyen, le prince dans sa confiance en la nation, le citoyen dans sa reconnaissance envers le prince, avaient raison tous deux. Il fallait, en effet, au sein de la nation une source intarissable de jeunesse et de vie pour qu'elle ne demeurât pas écrasée sous un traité ou plutôt sous une sentence européenne, qui, non-seulement resserrait nos frontières au milieu de nos rivaux agrandis, exigeait de notre trésor épuisé une contribution de guerre de sept cents millions, mais, de plus, réglant sans nous le sort de l'Europe, en disposait toutes les forces dans l'unique but de nous affaiblir.

Si pesantes que fussent de telles conditions, la France cependant n'était pas démembrée, elle vivait ; c'était assez pour que sans secousse elle se relevât. Quel principe incontesté fut donc alors opposé aux excès de la force ? Quel droit protégea l'intégrité de la nation, sinon l'inviolabilité du droit royal ? On met en doute aujourd'hui que Louis XVIII ait demandé à quelle heure Blücher ferait sauter le pont d'Iéna parce qu'il était résolu de s'y faire porter. Cette anecdote représente du moins dans une image fidèle l'attitude de la royauté couvrant la France vaincue contre les colères de l'Europe victorieuse, et si, malheureusement, elle ne parvint pas à détourner tous les coups qui ne pouvaient nous atteindre sans la frapper elle-même, que l'on consulte pourtant la carte où les alliés tracèrent, après Waterloo, les frontières qu'ils nous destinaient, on y verra Metz, Lille et Strasbourg avec une partie de la Flandre, de l'Artois et de l'Alsace

retranchées de notre territoire, et devant cette carte fameuse laissée par l'empereur Alexandre au duc de Richelieu comme un témoignage de ses patriotiques efforts et une consolation de ses douloureux sacrifices, on reconnaîtra que tout ce que les traités de 1815 nous ont fait perdre, c'est l'Empire qui nous l'a coûté ; tout ce qu'ils ont épargné, c'est la Restauration qui l'a sauvé.

A l'intérieur, la destinée de cette monarchie que la tradition consacrait et que la liberté pouvait seule rajeunir était aussi de se placer entre les partis divisés, entre les classes rivales ; elle venait reprendre au sein des institutions parlementaires ce rôle de grand juge de paix qu'avait exercé, selon M. Guizot, au sein des institutions féodales, la royauté du moyen âge, et ni les déviations accidentelles qu'a subies cette politique conciliatrice, ni surtout les ingrattitudes qu'elle a provoquées n'autorisent à oublier qu'en 1815, les hommes effrayés et les intérêts alarmés de la société nouvelle s'abritèrent sous l'égide de l'autorité royale.

Je parle de déviations dans la politique de la monarchie. Ces déviations n'eurent pas toujours lieu sur la pente de l'ancien régime. La première, la plus choquante assurément, fut le choix de Fouché pour un ministère, et ce n'est pas le moins triste résultat des Cent-Jours qu'un tel homme ait pu paraître nécessaire. Il ne l'était pas cependant, tout le monde en convient aujourd'hui. S'il s'était tourné vers la Restauration, c'est parce que, après avoir obscurément tenté toutes les intrigues, il l'avait jugée inévitable ; redoutant par-dessus tout qu'un autre que lui ouvrit Paris au roi, il avait autant travaillé à retarder qu'à préparer sa rentrée, et jamais le duc de Wellington ne fit une pire insulte à notre nation que le jour où, d'accord, hélas ! avec quelques royalistes plus impatients que fermes et sages, il poussa dans les conseils de Louis XVIII le régicide qui n'avait à la confiance du frère de Louis XVI d'autre titre que d'avoir trahi Napoléon. S'il fallait absolument un homme compromis dans les Cent-Jours pour amener sans secousse la seconde Restauration, le maréchal Davoust était là, à la tête des débris de l'armée, prêt à proclamer le roi, parce qu'il le jugeait nécessaire à la France. Mais Fouché le dupa, le paralysa et parvint à se placer entre les royalistes et le rude soldat dont le concours aurait pu leur devenir gênant, mais du moins serait resté loyal. Étrange disposition d'honnêtes gens malhabiles à croire à la puissance de l'habileté malhonnête ! Le duc d'Otrante avait été choisi pour rassurer le roi contre la révolution, le pays contre les réactions : avec lui, au contraire, tout acte de clémence parut suspect, tout acte de justice arbitraire, et, si nous insistons sur cette première faute de la Restauration, c'est que, parmi les graves embarras qui lui vinrent ensuite, soit du côté de ses amis, soit du côté de ses adversaires, plus

d'un n'eut pas d'autre origine. Toutefois, cette nouvelle fortune de l'ancien proconsul de la Convention fut courte. Il avait pu se présenter à la cour, il ne put pas affronter les chambres ; il disparut devant leur seule approche, remarquable indice que les institutions représentatives sont, après tout, dans les sociétés modernes, la meilleure sauvegarde contre certaines turpitudes.

Fouché tombé et M. de Talleyrand entraîné dans sa chute, un nouveau ministère put se présenter devant le parlement, sans tache et non pas sans éclat. Avec le duc de Richelieu et ses collègues, la probité politique commença à sembler indispensable au gouvernement de la France, et depuis lors la France, aussi longtemps qu'elle a discuté publiquement ses affaires, n'a plus cessé de l'exiger des hommes à qui elles ont été remises. Après les crimes et les orgies de la Révolution, après la servilité sans conscience de tant de fonctionnaires impériaux, goûtons donc enfin la joie de respirer dans les régions du pouvoir un air plus pur en même temps que plus libre. Saluons avec respect à leur avènement ces ministres honnêtes dont le chef, rapportant de l'émigration la fidélité sans les rancunes et n'ayant sauvé de l'héritage de ses pères qu'un grand nom et une grande âme, semblait l'honneur même se réconciliant avec la liberté. À ses côtés, des hommes aussi divers par leurs origines et leurs antécédents politiques que par leurs aptitudes, magistrats et soldats, bourgeois et gentilshommes, les uns vieux et longtemps oubliés, les autres jeunes et encore obscurs ; ceux-ci sortis des champs de bataille ou du conseil d'État de l'Empire, ceux-là des assemblées de la Révolution, quelques-uns des anciens parlements et des conseils mêmes de Louis XVI, la plupart étrangers jusqu'alors les uns aux autres, mais tous restés à l'écart et debout durant les Cent-Jours, se réunissaient autour du roi pour sauver la patrie.

Qui ne les suivrait dans leur labeur avec une inquiète émotion ? Partout ils avaient tout à faire, tout à créer ou à rétablir, et plusieurs ne furent pas au-dessous de leur tâche. Le duc de Richelieu nous rendit des frontières et des alliés ; M. Corvetto des finances et, quelque temps après, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr une armée Heureuse la France si ce ministère, maniant les partis aussi bien que plusieurs de ses membres maniaient les affaires, était parvenu à implanter solidement la vieille monarchie dans le cœur de la société nouvelle, s'il avait réussi à *nationaliser le royalisme*, à *royaliser la nation* ! Ainsi le disait et le souhaitait M. Decazes, et c'était surtout à ce jeune ministre, appelé à servir le roi, parce qu'il avait su lui plaire, et encore inconnu du pays quand il était déjà puissant dans le cabinet, que la faveur royale et sa propre ambition imposaient cette grande tâche. Il l'abordait avec confiance ; la fortune, qui l'avait tout

à coup porté au premier rang, ne devait-elle pas sourire à tous ses desseins ? Il était jeune, entreprenant, insinuant. Il est pourtant trop clair qu'il a échoué. Quand M. Decazes quitta les affaires, il s'était épuisé à combattre les royalistes, il n'avait pas réussi à désarmer les révolutionnaires ; les uns se voyaient exclus du pouvoir, tandis que les autres entraient en nombre croissant à la chambre. Le gouvernement du roi tendait de plus en plus à s'isoler des amis de la monarchie, sans se fortifier contre ses adversaires. Ce ne fut pas la faute de M. Decazes, disent aujourd'hui pour lui d'éloquents et habiles apologistes ; ce fut le tort des partis entre lesquels il fut condamné à manœuvrer : c'est à leurs préjugés, à leurs exagérations, à leurs ressentiments, c'est avant tout aux ultra-royalistes qu'il faut s'en prendre. Dans sa rupture avec le ministère, la chambre de 1815 a seule été coupable. Et la première assemblée libre que la France ait possédée depuis la Révolution est vivement attaquée par la plupart des amis de la liberté persévérant à défendre contre elle : qui donc ? un favori du prince. D'où vient cette singularité ? Dans quelle mesure la chambre de 1815 a-t-elle mérité les reproches qu'on lui adresse encore ? A côté de ses défauts, quels ont été ses mérites ? Le moment ne serait-il pas venu de la juger sans passion et de tenir la balance égale entre elle et ses adversaires ?

### III

On a beaucoup reproché aux institutions représentatives d'exciter ou du moins d'aggraver au sein d'un peuple de funestes et dangereux désaccords. Reproche superficiel, ce me semble, et plus spécieux que solide. Il est, au contraire, permis de soutenir que ces institutions, quand elles s'affermissent et durent, amènent entre tous les partis et toutes les classes un frottement incessant et perpétuel où s'émeussent leurs aspérités. Mais il est vrai aussi qu'à leur début surtout elles étalent au grand jour et à grand bruit les dissentiments qu'elles n'ont pas créés et mettent en relief ce qui divise plutôt que ce qui rapproche les hommes. La majorité et la minorité de la chambre de 1815 n'ont pas évité cet écueil. L'histoire n'est-elle donc destinée qu'à perpétuer éternellement des débats évanouis ? Ne conviendrait-il pas de signaler, à travers les luttes parlementaires, ce qu'avaient entre eux de commun les hommes qui les soutenaient ? Au lieu de les opposer toujours les uns aux autres, n'y aurait-il pas

justice et profit à les compléter les uns par les autres, et à recueillir ainsi, à travers les accents sonores et discordants de la tribune, la conscience, le génie, l'âme même de la France? Si l'on a travaillé surtout, à quelque titre que ce soit, à faire vivre dans notre pays un gouvernement libre, ou même si l'on aspire à y travailler un jour; si l'on appartient au régime représentatif par son avenir ou par son passé, de quel œil devra-t-on considérer enfin ceux qui pratiquèrent les premiers ce régime, à travers des difficultés sans nombre et avec une inévitable inexpérience, mais avec une incontestable droiture? On ne voudra plus sans doute chercher dans leurs rangs des adversaires, et dans la majorité, dans la minorité, partout on saluera des devanciers. L'honneur de ces devanciers nous importe autant que leur exemple nous instruit; et, de quelque côté qu'ils aient siégé, ils ont des titres communs à notre reconnaissance.

Le premier service, en effet, que nous rendit la tribune, ce fut de nous relever à nos propres yeux et aux yeux de l'Europe. Longtemps éblouie, étourdie, enivrée par l'éclat, le bruit, la fumée des batailles, ensuite accablée et comme évanouie sous le poids des revers, notre patrie se réveilla à la voix de ses orateurs. Elle se prit à connaître et à aimer une autre gloire que celle de l'épée; et les peuples voisins, échappés au joug de nos conquêtes, s'étonnèrent de subir l'ascendant de notre parole. Excité par les débats parlementaires, en même temps qu'affranchi de toute entrave, l'esprit français se précipita avec une impétuosité féconde à travers tous les domaines de la pensée. Là, dans le repos de nos armes fatiguées, il livra de nouveaux combats, il gagna de nouvelles victoires. La légitimité avait sauvé la France, le régime représentatif la ranimait.

Était-ce donc des jeux stériles et vains qui passionnaient nos pères? Non, car dès 1815 un écrivain, qui se vantait de ne pas partager pour les chambres l'enthousiasme général, ajoutait : « Pour moi, je n'y trouve qu'un seul avantage, c'est que toutes les fois que la politique parle en public, elle est obligée d'être morale, et rien ne contribue davantage à former les mœurs d'une nation. » C'était là une garantie imparfaite et insuffisante sans doute (comme toutes les garanties humaines, l'Angleterre ne l'a que trop prouvé dans sa politique extérieure; mais il est au moins difficile d'en imaginer de plus efficace, et elle avait son prix, surtout après une époque où, dans le silence de toute grande voix libre, au sein de la plus chevaleresque des nations, on entendait chaque jour, selon le témoignage du même contemporain, des hommes du peuple « prédire quand on devrait rompre un traité, trahir un allié, violer un serment <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Correspondance administrative* par M. Fiévée, 1<sup>o</sup> partie.

Ils ne méritent donc pas l'oubli, les premiers orateurs qui, depuis les orages de la Révolution, ont consolé, ému, élevé l'âme de nos pères. Suscités tout à coup et dignes de la tribune aussitôt qu'elle se releva, ils se rencontrèrent dans les deux chambres. La chambre des pairs, plus nombreuse qu'en 1814, bien qu'on en eût écarté quelques hommes qui avaient siégé dans la pairie des Cent-Jours, composée assez arbitrairement des demeurants ou des héritiers de tous les régimes antérieurs, et dotée tout entière de l'hérédité; la chambre des pairs devait au talent de quelques-uns de ses membres, plutôt qu'à son institution même, l'importance de ses débats. A côté du vieux Lanjuinais et du vieux Boissy d'Anglas, rendus comme inviolables par le souvenir de leurs héroïques luttes au sein de la Convention, elle entendait le jeune duc de Broglie, opposant sans ménagement et sans crainte à la colère, à la justice même du parti vainqueur, une protestation toujours libre et quelquefois solitaire. Assis sur d'autres bancs, non loin du défenseur de Louis XVI et de quelques survivants des guerres vendéennes, M. de Chateaubriand faisait retentir, fort au delà de l'étroite enceinte, son éclatante parole, consacrée à rajeunir les traditions et les sentiments antiques.

Mais c'était surtout vers la chambre des députés que se tournaient les regards, dans son sein que s'agitaient les passions, que se décidaient les destinées de la France. Là, l'émotion généreuse de M. Lainé touchait les cœurs; la dialectique ardente et puissante de M. de Serre saisissait les consciences; l'imposante et impérieuse doctrine de M. Royer-Collard agrandissait les intelligences; et si, trop enclin à transformer les questions de circonstances en questions de principes, ce penseur éloquent égarait quelquefois les discussions parlementaires, il les élevait toujours. D'un autre côté, sur les bancs de la droite, M. de Bonald apportait sa belle renommée littéraire et philosophique; l'aventureux et fidèle baron de Vitrolles, son goût et son talent pour l'intrigue. Mais ce n'était ni à l'esprit littéraire, ni à l'esprit d'intrigue qu'était réservée la direction de la majorité nouvelle. Tandis que M. de la Bourdonnaie exagérait en les exhalant ses plus ardentes colères, M. de Villèle démêlait ses intérêts durables; et, encore inconnu quand il fut à quarante-deux ans nommé député, dépourvu de tout éclat, de tout agrément extérieur, sans autre séduction que la lumineuse précision de son langage, il était destiné à montrer le bon sens, ce maître de la vie humaine selon Bossuet, capable de dominer, par sa seule et propre force, une assemblée délibérante.

Le bon sens, telle était bien en effet la qualité distinctive de M. de Villèle, et par conséquent la modération entraînait naturellement dans son caractère. Il disait de lui-même : *Je suis né pour la fin des révo-*

*lutions*. Et cependant, le parti qu'a toujours servi et longtemps conduit M. de Villèle est représenté comme chimérique, violent et rétrograde. Serait-ce que les partis sont quelquefois dominés précisément par les qualités qui leur manquent, et que les partis extrêmes notamment, ne sont pas incapables d'obéir à qui les contient sans les abandonner ? Ne serait-ce pas aussi que les tendances confuses de la droite pouvaient dès lors, si le gouvernement se fût concerté avec ses chefs, être dirigées avec grand profit pour le pays vers un but pratique et raisonnable ?

Le côté droit a dominé dans la chambre de 1815. Comment était-il composé ? Que voulait-il et qu'a-t-il fait ?

On a trop peu remarqué de quelle manière cette chambre fut élue. Le temps manquait pour préparer une loi électorale, et d'ailleurs cette loi, le roi ne voulait pas la faire seul, sans le concours des autres pouvoirs de l'État. La chambre de 1815 fut donc nommée, comme l'avait été celle des Cent-Jours, par les collèges du premier empire, c'est-à-dire par des électeurs à vie qu'avaient choisis, une fois pour toutes, en 1802, les assemblées cantonales. Sous le premier empire, tous ces collèges, soit de département, soit d'arrondissement, présentaient seulement des listes de candidats au choix du sénat. Aux Cent-Jours, tous aussi furent appelés à élire directement des députés ; mais la plupart de leurs membres s'abstinrent, et l'on put citer dans le Midi six députés nommés par treize électeurs. En 1815, un autre système fut imaginé : les collèges d'arrondissement, recrutés sans aucune condition de cens parmi tous les citoyens, eurent à désigner des candidats et les collèges de département, formés parmi les principaux contribuables, furent seuls investis du droit d'élection directe, sous la condition de choisir au moins la moitié des députés parmi les candidats des collèges d'arrondissement. Cette combinaison favorisait la prépondérance des grands propriétaires. De plus, conformément à un article des constitutions impériales, les préfets furent autorisés à revêtir, à leur choix, du droit de voter quelques membres de la Légion d'honneur, et même ils purent créer, à leur gré, dans chaque collège, vingt ou trente électeurs.

Malgré cette disposition arbitraire, il est clair que ce n'était pas aux hommes de l'ancienne France qu'avait été livré le scrutin ; et cependant ce furent les hommes de l'ancienne France, ou du moins les purs royalistes qui en sortirent. Les électeurs étaient ceux de l'Empire ; le ministre appelé à diriger les élections était Fouché, et la chambre élue fut la *chambre introuvable* : ainsi la nomma d'abord Louis XVIII, dans son étonnement de n'y rencontrer, après vingt-cinq années d'exil, que des amis de son droit et de sa cause. Fouché et M. de Talleyrand, réduits à se retirer devant elle, ne furent pas moins

surpris que le roi. L'expérience de nos révolutions aurait dû pourtant leur apprendre que, dans les crises politiques, la France est toujours prête à s'abandonner aux hommes dont les principes viennent de prévaloir. A chaque gouvernement qui s'inaugure, le culte du succès, le besoin de la stabilité, en même temps que le goût de la nouveauté, ramènent sous nos yeux un spectacle pareil.

Il y eut seulement ceci d'inusité dans les élections de 1815, c'est que les hommes, poussés par le vent qui soufflait alors, « n'avaient pas servi plusieurs pouvoirs, épousé plusieurs causes, » et par conséquent ils avaient le mérite de croire que « en politique, comme en toute chose, il y a du bien et du mal. » C'est le témoignage que leur rend un historien sorti des rangs de leurs adversaires <sup>1</sup>. Quels qu'ils fussent, gentilshommes de province, anciens émigrés, grands propriétaires, citoyens notables des principales villes, ils apportaient en gage à la liberté l'intraitable indépendance de leur caractère, à l'autorité l'invariable consistance de leur dévouement. Mais aussi la plupart arrivaient étrangers aux affaires, hommes publics novices sans être jeunes, faisant remonter tous leurs souvenirs à l'ancienne France même quand ils n'étaient pas des vieillards, et s'exposant à paraître à la fois inexpérimentés et surannés.

Ainsi composée, la chambre de 1815 voyait peser sur elle deux grandes tâches : elle devait réparer le mal fait par les Cent-Jours, elle devait préparer l'avenir de la monarchie ; elle avait à rendre des lois de circonstance et à fonder des institutions durables. Elle est accusée d'avoir également mal rempli ces deux tâches : dans les lois de circonstance qu'elle a débattues, on lui impute de n'avoir obéi qu'à ses ressentiments ; dans les institutions qu'elle a tenté d'établir, qu'à ses préjugés. Ennemis de la Révolution et de l'Empire, les députés de 1815 ont fomenté une réaction implacable. Hommes religieux, ils ont voulu opprimer la France sous la domination du clergé ; aristocrates, ils ont prétendu la courber sous le joug de l'aristocratie : voilà les reproches qui pèsent sur eux ; c'est sur ces trois points qu'il importe d'examiner de près leur conduite.

#### IV

Il est vrai que leur élection était sortie d'un mouvement irrésistible et trop justifié de colère, d'effroi, d'indignation contre le coup de

<sup>1</sup> Duvergier de Hauranne, t. III, chap. XII.

main des Cent-Jours, et dès lors ils voulaient non-seulement en désarmer, mais en punir les auteurs. Ils ne se contentèrent donc pas d'accorder au gouvernement la suspension temporaire de la liberté individuelle sur la demande de M. Decazes, la répression sévère des cris séditieux sur le rapport de M. Pasquier, l'institution des cours prévôtales sur l'avis de M. Royer-Collard; mesures qui toutes avaient pour objet de prévenir ou du moins d'arrêter sans délai au sein d'une nation encore ébranlée des machinations subversives. De plus ils appelèrent des châtimens sur la tête de ceux que, dans le langage politique du temps, on nommait les grands coupables.

Ces châtimens étaient la mort ou l'exil : rigueurs terribles sans doute, mais que tout le monde alors, il ne faut pas l'oublier, jugeait inévitables. M. Duvergier de Hauranne l'avoue : « L'idée grande et « belle de placer le respect de la vie humaine au-dessus de toutes les « luttes politiques était alors étrangère à tous les esprits. <sup>1</sup> » En effet, pour qu'une telle idée naisse et prévale au sein d'un peuple, il faut à la fois que ses mœurs soient très-humaines et que les révolutions lui soient devenues familières, en telle sorte que la facilité de leur accomplissement rassure à quelque degré sur leurs résultats les intérêts privés et que la fréquence de leur retour ait rendu la notion du devoir public incertaine et vacillante. Ces diverses conditions ne se trouvaient pas réunies en 1815. On sortait du régime de la Révolution et du régime de l'Empire : Ce n'est pas à cette double école qu'on avait pu apprendre à ménager le sang des hommes. Les Cent-Jours venaient d'accumuler sur la nation, sur tous les citoyens, d'incalculables calamités. Enfin, quelques bouleversements qu'eût subis la France, quand la légitimité reparaisait, il semblait que le respect du droit dût rentrer dans les âmes. Sous la Révolution, sous le premier Empire l'insurmontable force des choses avait pu tout entraîner; mais après le rétablissement de la monarchie la seule apparition de Napoléon suffisait-elle pour briser les sermens? La conscience publique ne l'admettait pas et les hommes mêmes qui dans leur carrière politique avaient souvent varié, n'étaient pas les derniers à réclamer la rigueur des lois contre ceux qui venaient de trahir.

Après les Cent-Jours il ne s'agissait donc pas de savoir s'il y aurait ou non impunité, le débat porta uniquement sur l'étendue de la répression et dans ce débat, j'ai hâte de le dire, du côté de la modération étaient le roi et son gouvernement et des deux côtés des royalistes. Les purs royalistes en effet ne siégeaient pas tous à droite dans la chambre introuvable, ils étaient partout et parmi les hommes généreux et fermes qui s'unirent aux ministres du roi pour résister aux

<sup>1</sup> T. III, chap. XI.

exagérations réactionnaires, les uns comme M. Royer-Collard avaient correspondu avec Louis XVIII dans l'exil au péril de leur vie, les autres comme M. de Serre avaient porté le mousquet à l'armée de Condé. Le chef du cabinet, duc de Richelieu, n'était-il pas d'ailleurs les plus considérable des émigrés ? Enfin ne suffit-il pas de nommer pour l'honneur immortel de la cause à laquelle il avait déjà résolu de vouer sa vie, le jeune avocat dont Cambronne et le Maréchal Ney furent les premiers clients : M. Berryer.

Il est donc injuste de faire peser sur le parti royaliste seul et sur ce parti tout entier la responsabilité des réactions de 1815. Car dans les rigueurs qui ont été appliquées, soit demandées à cette époque, il en est que presque personne n'a combattues et il en est d'autres que des royalistes très-dévoués ont repoussées.

Ce qui est vrai, c'est que les plus ardents et dans la « chambre introuvable » les plus nombreux des royalistes, les *ultra*, comme on commença alors à les appeler, ayant à juger l'amnistie soumise à leur sanction trouvèrent les restrictions proposées par le gouvernement à la fois insuffisantes et arbitraires, Pourquoi ? L'origine seule de ces propositions suffisait à les rendre suspectes à leurs yeux : elles venaient de Fouché. En rentrant en France, le roi par sa proclamation de Cambrai avait promis en même temps qu'une amnistie générale le châtimement de quelques coupables et, sans les désigner encore, il s'était obligé à associer les chambres à l'exercice de sa justice. Peu de temps après Fouché dressa la liste des hommes à excepter de l'amnistie : telle qu'il la présenta au conseil elle comprenait cent dix noms ; si bien que M. de Talleyrand put dire après en avoir entendu la première lecture : « Il y a une justice qu'il faut rendre à M. le duc d'Otrante, c'est qu'il n'a oubliée sur sa liste aucun de ses amis. » Elle sortit du conseil réduite à cinquante-sept personnes dont dix-neuf devaient être jugées par les tribunaux compétents et trente-huit bannies par mesure de police. Ce fut cette liste, contre-signée le 24 juillet par le duc d'Otrante, que le ministère du duc de Richelieu présenta le 8 décembre, le lendemain de l'exécution du maréchal Ney, à l'approbation de la « chambre introuvable. » Il croyait sans doute ne pouvoir pas la restreindre sans être accusé de faiblesse, ni l'étendre sans faire « rétrograder la clémence du prince, » comme devait le dire M. Royer-Collard.

Telle qu'était pourtant l'ordonnance du 24 juillet, elle ne pouvait se justifier. Les ministres mêmes qui se l'approprièrent ne se chargeaient point d'expliquer pourquoi tel personnage y figurait, pourquoi tel autre n'y figurait pas, et l'indignité de son premier auteur rejaillissait inévitablement sur elle. La majorité appelée à lui donner force de loi est donc au moins excusable de ne l'avoir pas acceptée les yeux fermés.

Mais elle eut tort de prétendre substituer à des désignations individuelles de vastes catégories de coupables entre lesquelles le gouvernement aurait eu à choisir ultérieurement quelques victimes. C'était oublier que, après les grands bouleversements politiques, le premier devoir comme le premier intérêt d'un gouvernement consiste à limiter avec précision ses rigueurs et à rassurer tous ceux qu'il ne veut pas ou ne peut pas atteindre. C'était se livrer à l'amer et dangereux plaisir de menacer sans frapper, de flétrir sans condamner. La droite commit une autre faute lorsque, sous prétexte d'indemnité pour les dommages financiers causés par les Cent-Jours, elle chercha à rétablir indirectement la confiscation abolie par la charte, et M. de Serre se montra aussi royaliste que patriote, aussi sage politique qu'éloquent orateur, lorsqu'il répondait aux provocateurs de ces repréailles, invoquant pour les justifier l'exemple successif de tous les pouvoirs révolutionnaires : « C'est précisément parce que « les révolutionnaires l'ont fait que vous ne devez pas imiter cet « odieux exemple... Laissez à la monarchie des Bourbons la gloire « d'une grande pensée morale et politique... Messieurs, notre trésor « peut être pauvre, mais qu'il soit pur. »

Ces erreurs du côté droit ne doivent pas se contester. Mais autorisent-elles à comparer, comme on l'a fait, la passion dont il était animé au fanatisme révolutionnaire? On veut le rendre tout entier responsable de certaines paroles cruelles échappées à quelques-uns de ses orateurs. Me sera-t-il donc interdit de rappeler que, à l'heure même où retentissaient ces colères de tribune, un membre silencieux et fidèle de la majorité royaliste cachait dans sa maison, presque sans le connaître, un des hommes voués à la mort par l'ordonnance du 24 juillet<sup>1</sup>? Sans sortir, d'ailleurs, des débats publics, doit-on oublier les scrupules et les prévisions d'équité qui se firent jour sur les bancs de la droite? N'est-ce pas un *ultra*, M. du Plessis-Grenedan, qui empêcha les cours prévôtales d'exagérer leur compétence; un autre *ultra*, M. de Roncherolles, qui soumit à la révision royale, pour la restreindre, la liste des bannis; et le chef de la droite, enfin, ne proposa-t-il pas le rejet de l'article tendant à priver du bénéfice de l'amnistie toute personne poursuivie avant la promulgation de la loi. Malheureusement, l'avis de M. de Villèle ne prévalut pas, et ce fut précisément cette disposition arbitraire et vague dont les auteurs du projet n'avaient pas compris le danger, ce fut cet article, faisant dépendre du commencement de poursuite, même le plus insignifiant,

<sup>1</sup> « Le général Mouton-Duvernet trouva un asile dans la maison d'un généreux « royaliste, M. de Meaux..., chez qui il était logé militairement et qui, pendant neuf « mois, sut le soustraire à toutes les recherches. » (M. de Viel-Castel, t. III, p. 522.)

le repos et la vie d'un citoyen, qui prolongea durant deux années les procès politiques, donna lieu aux condamnations les plus regrettables, « altéra l'efficacité, » on l'a dit justement, « et presque l'honneur de l'amnistie. <sup>1</sup> » Il n'est pas imputable à la droite.

Que resta-t-il, en définitive, dans la loi, telle qu'elle fut votée, des rigueurs demandées par les ultra-royalistes ? Les catégories, les confiscations sous forme d'indemnité furent écartées. Il resta le bannissement des régicides qui avaient adhéré au gouvernement des Cent-Jours. L'unanimité de la chambre força le roi d'y souscrire, non sans qu'il eût résisté longtemps, par respect pour la Charte et pour le testament de Louis XVI. Il crut, dit en son nom le duc de Richelieu, « que la justice divine se faisait entendre par la voix de son « peuple. » Voilà vraiment le seul article écrit de la main des *ultra*. Qui pourrait le leur reprocher ? Il fut inspiré par la volonté de répudier, au nom de la France, un grand crime, et souscrivit alors par tous ses représentants.

Ne déguisons rien. Des débats qui précédèrent le vote il sortit, de plus, des excitations passionnées « à une justice prompte et terrible <sup>2</sup>. » Sans changer le texte de la loi, ces excitations, émanées du parti qui dominait, durent rendre la modération et la clémence plus difficiles au gouvernement, l'implacable âpreté des poursuites plus fréquente parmi ses agents. Le nombre des victimes en fut augmenté sans doute. Il ne doit pas cependant paraître considérable si l'on met en comparaison, je ne veux pas dire la Terreur, je rougirais de m'arrêter à un tel rapprochement, mais les exemples donnés par tous les régimes antérieurs sans exception. Il fut trop grand encore, car tous ces sacrifices n'étaient pas nécessaires ; quelques-uns n'étaient nullement justifiés, et ils n'ont pas fortifié une dynastie dont le caractère propre, la destinée et la gloire semblaient être alors d'avoir tout souffert, afin de savoir tout pardonner.

Quant aux hommes qui ont provoqué les châtimens, la plupart étaient honnêtes, sincères, désintéressés. Dans la nouveauté de leur victoire, ils craignaient de se montrer faibles, ils voulaient et croyaient être justes. Mais ils oublièrent qu'en politique, la justice exacte est impossible, et que, au lendemain des grands bouleversements, les âmes n'échappent à la colère qu'en se livrant à la générosité. Ils ignorèrent que ce n'est point par des supplices que peut être le mieux raffermi le droit ébranlé ; car derrière le juge qui condamne, l'opinion publique aperçoit tôt ou tard l'ennemi qui se venge, et peu à peu les coupables n'apparaissent plus de loin que comme des victimes.

<sup>1</sup> M. Guizot, *Mémoires*, t. I, chap. iv.

<sup>2</sup> Paroles de M. de Labourdonnaie.

Voilà ce que nous serions impardonnables de ne pas reconnaître aujourd'hui, mais ce qu'il était plus difficile de discerner alors. Les haines et les dévouements politiques se sont refroidis, les émotions que nous n'éprouvons plus nous étonnent. Moins ardemment convaincus que nos pères, nous avons peu de mérite à la modération, nous n'aurions pas d'excuse à la violence. Et cependant, en jugeant la génération de 1815, notre génération a-t-elle acquis le droit de n'être point modeste? Maintenant sans doute le sang versé nous répugne; mais au fond avons-nous cessé d'être implacables quand nous venons d'avoir peur? C'est à la société bien plus qu'au gouvernement que je m'adresse ici. Les conservateurs qui ont applaudi à la juridiction des conseils de guerre sont-ils fondés à s'indigner contre les cours prévôtales? Lorsque, avant d'avoir souffert et uniquement parce qu'ils étaient effrayés, les honnêtes gens ont accepté sans réclamation, sans répugnance, d'abord le bannissement de quelques citoyens illustres et irréprochables, ensuite la proscription sans jugement d'une foule obscure; lorsque plus tard enfin, en pleine paix publique et sans autre motif qu'un attentat odieux mais isolé, a pu être votée cette loi de sûreté générale qui livre à la police et expose à l'exil des catégories de suspects; en vérité les hommes de notre temps ne devraient-ils pas rentrer en eux-mêmes avant de condamner les emportements de l'opinion dominante après les calamités des Cent-Jours?

Il est des exagérations et des injustices qui peuvent retomber cruellement sur ceux qui les commettent. Aussi plaignons-nous M. le ministre de l'instruction publique d'avoir osé écrire dans le programme officiel de notre histoire contemporaine : *Louis XVIII : Terreur blanche*. Voilà à peu près tout ce que cet homme d'État aperçoit dans la seconde Restauration. M. Duruy croit, sans doute, à la durée de l'enseignement qu'il inaugure. Qu'il se demande alors de quelle manière, en suivant sa méthode et son exemple, un autre ministre résumera dans cinquante ans les débuts du règne qui l'intéresse le plus aujourd'hui. Pour nous, des événements de 1815 il nous paraît plus utile, plus juste et plus digne de tirer des leçons pour le temps présent, que des injures contre un gouvernement tombé. L'étude de l'histoire serait en effet bien funeste, si en fixant nos regards sur les passions et les erreurs de nos devanciers, elle avait pour résultat de les détourner de nos propres fautes et ne nous rendait pas au contraire plus sévères pour nous-mêmes que pour nos pères.

## V

En face des bonapartistes et des révolutionnaires à réprimer, la chambre de 1815 croyait avoir le clergé à relever. Elle avait raison de juger que, même après le Concordat, l'Église n'avait pas recouvré une place assez grande au sein de la société nouvelle, que la condition matérielle des ministres du culte était encore dénuée et précaire, leur ascendant moral insuffisant, leur indépendance mal assurée et, dans ce recueil surtout, il y aurait quelque ingratitude à oublier qu'un membre de la majorité, M. Murard de Saint-Romain, devant les combats qui devaient être livrés trente ans plus tard, eut l'honneur de signaler le premier les périls que l'éducation universitaire faisait déjà courir à la foi de la jeunesse française : périls dignes d'alarmer non-seulement des chrétiens mais aussi des citoyens ! Certes, ce n'étaient pas les royalistes qui se trompaient, quand ils soutenaient contre les aveuglements, les haines, les sarcasmes des libéraux, qu'avec des âmes vides de Dieu on ne peut former un peuple libre.

Mais, s'ils voyaient bien le mal, il est permis de penser qu'ils ne découvrirent pas le vrai remède. Ils cherchèrent dans les ruines de l'ancien régime des privilèges à restituer au clergé ; ils voulurent surtout le rendre propriétaire. Par là préparaient-ils l'asservissement de la nation, comme on le leur a si ardemment reproché ? Non sans doute ; et ils en ont pour garant une autorité que ne doit pas récuser la démocratie moderne. M. de Tocqueville a démontré « que les « peuples qui ôtent au clergé catholique toute participation quel-  
« conque à la propriété foncière et transforment tous ses revenus en  
« salaire... se privent eux-mêmes d'un très-grand élément de li-  
« berté <sup>1</sup>. » Mais si de tels projets ne menaçaient pas l'indépendance de la société française, ils en méconnaissent les instincts les plus impérieux. Ce qui tend à mêler l'Église aux intérêts humains et à lui donner, parmi nous, même une ombre de puissance terrestre nous effarouche plus que tout au monde. L'abbé de Montesquiou s'était honoré jadis en s'opposant dans l'assemblée constituante à la confiscation des biens du clergé ; vingt ans plus tard il servit donc également bien son ordre en repoussant à la chambre des pairs les libéralités

<sup>1</sup> *L'Ancien régime et la Révolution*, chap. xi.

compromettantes destinées à réparer les confiscations antérieures.

En définitive le patrimoine de l'Église ne fut pas reconstitué. D'autres projets restèrent également vains : les registres de l'État civil ne furent pas rendus aux curés, l'instruction publique ne fut pas placée sous la direction exclusive des évêques et, de toutes les propositions enfantées par le zèle religieux de la chambre de 1815, il ne subsista que l'abolition du divorce, une faible augmentation dans le traitement de quelques vieux desservants et la suppression des pensions allouées aux prêtres mariés. Après de très-grands desseins, c'était à coup sûr des résultats bien inoffensifs. La société moderne n'avait pas encore lieu d'être alarmée.

L'Église, de son côté, ne parut pas regretter à ce moment que le gouvernement ne donnât pas suite aux demandes formées en sa faveur et sans sa participation. Elle avait raison. Un jour, sans doute, il se peut que la liberté d'association, se développant parmi nous, rende au clergé le droit de posséder au milieu d'autres corporations investies du même droit. Il se peut alors que des revenus qui lui seront propres remplacent l'indemnité accordée par l'État sous forme de traitement. Mais cette indépendance de la propriété, si jamais le clergé la recouvre, ne lui sera pas particulière ; il en jouira au nom d'une liberté générale dont nous sommes assurément fort éloignés, de même qu'il a déjà reconquis la faculté tout autrement précieuse pour lui d'enseigner au nom de la liberté d'enseignement. Une erreur rendit donc stériles, en matière religieuse, les salutaires et patriotiques intentions de la « chambre introuvable : » elle essaya de fonder les prérogatives du clergé sur le privilège et non sur le droit commun. En général, cette assemblée sentit ce qui manquait mieux peut-être que ce qui convenait à la France.

## VI

Dans ses efforts pour rendre quelque ascendant politique aux classes élevées, elle me paraît cependant avoir été plus habile que dans ses tentatives en faveur du clergé.

Toutefois, là comme ailleurs, il est un écueil, sinon inévitable, du moins naturel, des délibérations parlementaires auxquelles il ne lui a pas été donné d'échapper. Ces délibérations, quand elles sont éloquents et passionnées exagèrent souvent la portée des résolutions

qui leur succèdent. Et ce ne sont pas seulement les adversaires, ce sont surtout les partisans des projets débattus qui concourent à les faire paraître menaçants, fussent-ils inoffensifs. Ne faut-il pas remonter jusqu'aux premiers principes, descendre sans reculer aux dernières conséquences de son opinion, suivre jusqu'au bout qui vous provoque et se battre sur le terrain même où l'on n'espère pas s'établir ? S'agissait-il, par exemple, d'obtenir le bannissement de quelques régicides ? les députés de 1815 attaquaient tous les hommes et tous les actes de la Révolution. Prétendaient-ils améliorer la modeste position de quelques desservants ? ils vantaient les imposantes prérogatives et les immenses richesses de l'ancien clergé. Enfin aspiraient-ils à rendre plus facile l'élection de quelques grands propriétaires ? ils proclamaient l'aristocratie seule capable de soutenir le trône et de sauver la société.

A ce penchant vers l'exagération que favorisaient également alors le tour de l'esprit français et l'inexpérience de la parole publique, ajoutez une faiblesse trop fréquente chez les hommes de parti : ils parlent beaucoup plus pour satisfaire leurs amis que pour ramener, ou du moins pour désarmer leurs adversaires. Les députés de 1815 vivaient au milieu des débris de l'ancienne société française, et même en travaillant avec une sincérité clairvoyante à fonder parmi nous un régime nouveau, ce n'était pas à la société nouvelle qu'ils s'adressaient, ce n'était pas son langage qui venait naturellement sur leurs lèvres. Ils faisaient au contraire les plus ingénieux, les plus pénibles efforts pour habiller à la mode de l'ancien régime le gouvernement représentatif ; mais, au fond, c'était bien le gouvernement représentatif qu'ils inauguraient non sans hardiesse et qu'ils prétendaient établir.

Sans doute, à cette forme de gouvernement ils demandaient la prépondérance de la classe à laquelle la plupart d'entre eux appartenaient. Quelle était donc cette classe et comment la définir ? Faut-il encore tenir compte dans le langage politique moderne des différences d'origine entre les Français ? Non : le temps, les rois et les révolutions les ont effacées. Ce qui subsiste seulement, et même dans la société la plus démocratique ne peut guère disparaître, ce sont des inégalités plus ou moins durables de position et des diversités d'intérêt. Entre ces positions et ces intérêts différents, les grands propriétaires de province dominaient dans la « chambre introuvable <sup>1</sup>. » Pour la première fois depuis 1789, cette classe, qu'il

<sup>1</sup> M. de Villèle, défendant en 1820 son système électoral, disait :

« L'aristocratie est tout à fait étrangère à la question que je traite ; c'est un épouvantail avec lequel on peut exciter quelques passions ; mais nous ne pouvons

serait inique d'appeler une caste, et même inexact de nommer une noblesse, se trouvait investie du droit de parler et d'agir au nom de la France, et cette prérogative, elle avait à cœur de la conserver. Mais comment? Par la Charte, et rien que par elle; par le libre jeu des institutions représentatives; par le développement de la liberté politique et l'établissement des libertés locales<sup>1</sup>. L'ambition des députés de 1815 était-elle donc coupable quand elle n'aspirait à se satisfaire que par des moyens légitimes? Je vais plus loin : ne devons-nous pas la tenir pour patriotique, et tous, qui que nous soyons, n'avons-nous pas à regretter qu'elle ait échoué? Les classes moyennes, même en 1815, étaient assurées d'avoir toujours part au gouvernement de la France, il était impossible de les exclure. Mais elles-mêmes doivent-elles se féliciter d'avoir longtemps réussi à tout exclure, soit au-dessus soit au-dessous d'elles? En ne faisant pas dans les institutions nouvelles une place assez grande aux classes les plus hautes, les plus conservatrices par intérêt, les plus indépendantes par nature, la nation ne s'est-elle pas appauvrie, pour parler encore comme M. de Tocqueville, d'une « portion nécessaire de sa substance? » N'a-t-on pas extirpé le « point le plus résistant du corps social » pour le livrer « énervé » aux alternatives du despotisme et de l'anarchie<sup>2</sup>?

« nous supposer ni les uns ni les autres assez simples pour y croire. Il ne s'agit ici « que de la propriété sans privilèges, telle que nous la possédons tous, telle que tout « le monde peut l'acquérir et la posséder. » Cité par M. Boullé, *Biographies contemporaines*, t. I<sup>er</sup>, p. 69.

<sup>1</sup> Les adversaires de la majorité de 1815 en conviennent :

« La résistance du roi à ses projets et la position où la plaçait cette résistance, « avait fini par la réconcilier avec les institutions parlementaires. » (Duvergier de Hau-  
ranne, t. III, p. 337.)

« La vieille noblesse de province, toujours plus indépendante que la noblesse de « cour, tenait une place considérable dans le parti royaliste de la chambre, tandis que « plusieurs membres justement influents du parti constitutionnel avaient été appelés « par l'empereur Napoléon à des fonctions importantes et n'avaient pas eu, sous ce « maître, beaucoup d'occasions d'étudier la théorie ni de se faire à la pratique du « gouvernement représentatif. Pour prendre l'attitude que leur suggéraient les cir- « constances, ils n'avaient donc ni les uns ni les autres beaucoup d'efforts à faire. » (*Ibid.*, p. 324.)

« Comme tous les partis qui sont ou qui se croient véritablement puissants, beau- « coup d'entre eux en étaient venus à aimer la liberté politique à prendre au sérieux « le régime parlementaire; ils portaient même dans sa pratique cette vigueur, cette « hardiesse, cette force d'initiative qui appartiennent aux aristocraties et devant « lesquelles eût reculé la chambre bourgeoise de 1814. » (Viel-Castel, t. IV, p. 208.)

« Malgré leurs préjugés, la plupart des gentilshommes de provinces et des bour- « geois royalistes n'étaient ni bien ardents ni bien exigeants; ils avaient au fond « les mœurs de la France nouvelle, trouvaient naturellement ou reprenaient sans « effort leur place dans ses rangs et s'accommodaient du régime constitutionnel depuis « qu'ils n'y étaient plus des vaincus. » (M. Guizot, *Mém.*, ch. VI, 1822.)

<sup>2</sup> *L'Ancien régime et la Révolution*, chap. XI.

Ce fut en 1815 le mérite des chefs de la droite de comprendre que le régime représentatif seul pouvait fournir des contre-poids à la démocratie, tirer du sein du peuple ses chefs et ses guides naturels, ouvrir enfin une grande et noble carrière à quiconque avait gardé des traditions ou acquis des habitudes d'élevation et d'indépendance.

M. de Châteaubriand et M. de Villèle, alors unis, entraînaient ensemble leurs amis dans cette voie. M. de Chateaubriand, avec son amour pour l'éclat, son indomptable fierté native et les souvenirs qu'il avait recueillis en Angleterre, s'attachait surtout aux prérogatives parlementaires, capables de donner tant de puissance à un grand citoyen. M. de Villèle, avec son esprit pratique et la tradition des anciens pays d'états qu'il apportait du Languedoc, insistait davantage sur les franchises provinciales et municipales; non qu'il n'acceptât pas très-sincèrement, après l'avoir accueillie d'abord avec quelque défiance et n'invoquât pas très-résolument l'autorité conférée par la Charte aux chambres législatives. « La Charte, » écrivait-il alors dans sa correspondance la plus intime, « est notre point de ralliement... On a dit que nous voulions la détruire..., comme si nous étions quelque chose sans la Charte, qui fait de nous les représentants de la nation <sup>1</sup>. » Mais des libertés placées seulement au sommet de l'État ne lui suffisaient pas, et la première fois qu'il prit la parole, ce fut pour réclamer en faveur de la nation « découragée, flétrie par une longue oppression, » le droit de veiller sur ses intérêts locaux, « seul moyen, » dit-il, « de la rappeler à la vie. » Peu de temps après, il ajoutait : « En rompant les liens qui nous attachent à notre commune, à notre ville, à notre département, en tuant l'intérêt que nous portons à nos administrations secondaires, à nos édifices, à nos chemins, à nos promenades, à nos monuments... on détruit l'esprit public; on isole les Français les uns des autres; on laisse le champ libre aux novateurs et aux turbulents, en ne fixant les idées des citoyens sur rien qui les rassure et les intéresse; on n'établit entre eux et le gouvernement aucun de ces liens qui font partout la force et la stabilité des institutions; on prépare le retour inévitable et prochain de l'anarchie, si le gouvernement est faible, et du despotisme, s'il est fort. » Paroles mémorables et malheureusement trop prophétiques; car, soit alors, soit depuis, les hommes investis du pouvoir n'ont guère voulu les entendre. M. de Villèle lui-même, devenu premier ministre, s'en est trop peu souvenu, et quarante ans plus tard, M. de Tocqueville, instruit par l'expérience de nos révolutions et voulant remonter à leur cause, devait confirmer

<sup>1</sup> Cité par M. Nettement.

ce que le chef de la droite, aux applaudissements de ses amis, avait eu le mérite de signaler le premier et l'exprimer à son tour dans cette phrase devenue célèbre : « On a placé la tête de la liberté sur un corps servile. »

Cette rencontre entre l'ami sagace et sincère de la démocratie moderne et les hommes qu'on a représentés comme ses derniers adversaires, ces rapprochements involontaires et probablement même inaperçus de M. de Tocqueville ne sont-ils pas significatifs ? n'indiquent-ils pas au sein de la société française des périls qu'on ne peut méconnaître sans fermer les yeux, et des réformes que les honnêtes gens de tous les partis pourraient et devraient tenter ensemble ?

Ce fut dans ses essais de législation électorale que le côté droit marqua le mieux ses vues politiques. La loi électorale est en effet chez un peuple libre la source d'où pourra tôt ou tard découler toute autre loi, et par conséquent le point sur lequel les partis qui songent à l'avenir doivent concentrer leurs premiers, leurs plus irrésistibles efforts. Il ne fut pas donné à la « chambre introuvable » de réaliser les plans qu'elle avait préférés. Mais les expériences diverses qu'on a depuis lors successivement tentées nous autorisent, je le crois, à en regretter quelque chose.

Deux projets se trouvèrent en présence en 1815 : l'un, présenté par M. de Villèle, l'autre par M. Royer-Collard ; car un premier système, étourdiment imaginé par le ministre de l'intérieur, M. de Vaublanc, et qui tendait à placer les élections dans la dépendance du gouvernement, en les confiant franchement à des fonctionnaires, ne put être alors sérieusement soutenu. Un écrivain royaliste le résuma d'un seul mot : « Les ministres nomment les électeurs qui nomment les députés <sup>1</sup> ; » M. de Bonald prononça qu'il ne donnerait à la France que la représentation du gouvernement représentatif. C'était assez pour qu'il tombât, sans inspirer de regret à personne, pas même au premier ministre <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> M. Fiévée.

<sup>2</sup> Je ne puis me défendre de relever ici l'étrange erreur historique que vient de commettre au sein du Corps législatif le plus éloquent et le plus applaudi des commissaires du gouvernement, M. Thuillier. Ouvrant un débat qui se continuera dans la discussion de l'Adresse, il a invoqué à l'appui du système actuel des candidatures officielles l'exemple de la Restauration, en disant « sans hésitation et sans crainte : » « Un des premiers ministres de l'intérieur de la Restauration, M. de Vaublanc, présentait, en 1817, un projet de loi électorale ; étrange projet qui ne voulait pour électeurs que les grands contribuables, tous les fonctionnaires et une partie des membres du clergé. Il semble qu'avec un pareil corps électoral, le gouvernement de la Restauration pouvait bien se dispenser d'intervenir dans la lutte. Eh bien, il ne le jugeait pas ainsi, et le ministre de l'intérieur de 1817 proclamait qu'il n'y avait pas d'élection possible sans l'intervention du gouvernement. Le dernier mi-

M. de Villèle proposa deux degrés d'élection. Au premier degré il plaçait tous les contribuables payant cinquante et même seulement vingt-cinq ou trente francs d'impôt, et il les appelait à désigner parmi les contribuables payant trois cents francs les électeurs du second degré, lesquels nommeraient les députés. La Charte exigeait, en effet, un chiffre de contributions s'élevant à trois cents francs de quiconque devait élire les députés.

Le système de M. Royer-Collard était simple ; il consistait à conférer le droit d'élection exclusif et direct à tout contribuable payant le cens constitutionnel de trois cents francs.

D'après M. de Villèle, des classes diverses devaient donc participer dans une proportion inégale et graduée au droit électoral ; la représentation nationale émanait indirectement des plus humbles citoyens et directement des plus considérables, car M. de Villèle présumait que le choix des électeurs du premier degré se fixerait de préférence sur les hommes que leur fortune appelait à réunir autour d'eux un plus grand nombre de clients. Mais ils imposaient à ces hommes l'obligation de justifier leur élévation par leurs services et ils fondaient sur le suffrage des petits l'importance politique des grands.

M. Royer-Collard, au contraire, faisait dépendre l'élection, sans réservé et sans contre-poids, des classes moyennes ; un seul élément de la nation devait se trouver représenté, et ce fut, en effet, la prépondérance exclusive de la bourgeoisie que revendiquèrent à l'appui de leur système M. Royer-Collard et ses amis. Étrange retour des choses humaines ! Les orateurs de la noblesse en 1614 n'avaient guère montré un plus jaloux orgueil pour repousser alors et pour rabaisser le tiers état.

« ministre libéral de la Restauration, M. de Martignac, disait à la tribune : « Il est impossible que le gouvernement se dessaisisse de son droit d'intervenir dans la lutte électoral. » Voilà ce que nous lisons au *Moniteur*. Or, M. de Vaublanc a cessé d'être ministre de l'intérieur en 1816, et la loi qui fut en effet adoptée en 1817 avait été présentée par son successeur, M. Lainé. S'il n'y avait d'ailleurs dans l'allégation de M. Thuillier qu'une erreur de nom et de date, je ne m'y arrêterais pas. Mais, ou ses paroles n'ont aucun sens, ou bien elles signifient que c'est avec le système électoral de M. de Vaublanc tel qu'il vient de le résumer plus ou moins exactement que se sont faites les élections sous la Restauration, que ce système était en vigueur lorsque le ministre de l'intérieur de 1817 et plus tard M. de Martignac revendiquaient pour le gouvernement le droit d'intervenir dans la lutte électoral. Eh bien ! jamais le système de M. de Vaublanc n'a été ni adopté ni appliqué, et personne ne peut ignorer que si les divers ministères de la Restauration prenaient part aux luttes électorales, ils avaient affaire à un corps d'électeurs censitaires fort indépendant du pouvoir. En général, avant de vanter *sans hésitation et sans crainte* les allures libérales du gouvernement actuel aux dépens de la Restauration, MM. les Commissaires du gouvernement feront bien d'y regarder de près.

Quand la chambre de 1815 eut été brisée, l'avis de M. Royer-Collard prévalut. M. Decazes, qui de son propre fonds tirait peu d'idées et n'était fécond qu'en expédients, adopta les idées des doctrinaires qu'il trouvait disposés à le soutenir au pouvoir. La loi du 5 février 1817, mal corrigée en 1820 par l'institution du double vote, élargie en 1830 par l'abaissement du cens à deux cents francs, livra les élections à deux ou trois cent mille contribuables, jusqu'au jour où le suffrage universel, sans le tempérament des deux degrés, fit irruption tout à coup dans notre droit public. Trente années s'étaient alors écoulées, l'expérience sans doute avait été longue ; avait-elle réussi ? Hélas ! les amis de l'autorité royale n'avaient pas eu à en attendre le terme pour reconnaître qu'un corps électoral ainsi constitué ne lui offrait qu'un trop fragile appui et plus tard les amis de la liberté purent apprendre aussi qu'il donnait à cette dernière une base trop étroite et qu'en désintéressant des institutions représentatives le plus grand nombre des citoyens, il préparait de loin à ces institutions de brusques bouleversements et de longs délaissements. Sous un autre système électoral nos destinées n'auraient-elles pas été moins troublées ? nos progrès mieux affermis ? Il n'est pas, ce me semble, téméraire de le supposer.

Sur un autre point de la législation électorale, au contraire, l'opinion de M. de Villèle l'a définitivement emporté. M. Royer-Collard, conformément à la Charte, voulait maintenir le renouvellement partiel de la chambre par l'élection d'un cinquième de ses membres chaque année ; M. de Villèle en demandait le renouvellement intégral par des élections générales tous les cinq ans, l'un et l'autre réservant d'ailleurs au roi la faculté constitutionnelle de dissolution. A partir de 1824, les élections partielles cessèrent en France. Faut-il s'en féliciter ? En notre âge rempli d'obscurités et d'incertitudes, la pratique devient pour toute théorie politique la plus redoutable épreuve. Les électeurs censitaires de M. Royer-Collard n'ont que trop confirmé les craintes de M. de Villèle ; le renouvellement intégral de M. de Villèle a-t-il démenti les craintes de M. Royer-Collard ? Il est permis d'en douter. Les élections partielles, il est vrai, entretenaient dans la nation et dans la chambre un mouvement continu ; mais elles étaient propres à prévenir les changements violents et soudains ; le flux et le reflux de l'opinion pouvait se manifester chaque jour sans déborder tout à coup dans une tempête. Avec les élections générales et à long intervalle, au contraire, on a vu la nation tantôt se soulever et tout briser en un jour, tantôt s'isoler de ses mandataires et, indifférente, les laisser sans ressources et sans force contre les révolutions. Ce système a fait durer des ministères, en compromettant des dynasties.

## VII

Au fond et à travers quelques hommages plus sincères qu'efficaces rendus par le chef de la droite à la prérogative royale, ce qui s'agissait dans ce débat entre M. de Villèle et M. Royer-Collard, c'était la question de la souveraineté parlementaire. En effet, malgré l'exemple contraire que nous offre l'État assurément le plus complètement parlementaire du continent, la Belgique, il semble que le renouvellement intégral convienne mieux si la chambre électorale doit gouverner et le renouvellement partiel si elle doit seulement contrôler le gouvernement. Avec une majorité fixe, le ministère devra chercher son point d'appui dans le parlement; avec une majorité mobile, il sera porté à se rattacher plus étroitement à la couronne.

Or, qu'il s'en rendit compte ou non, le côté droit en 1815 a voulu la souveraineté parlementaire. Il l'a voulue avec un dévouement inviolable pour la royauté, en même temps qu'avec fierté, hardiesse, fermeté, avec quelques-unes des qualités propres aux aristocraties; il l'a voulue contre M. Royer-Collard et ses amis qui devaient écrire et voter plus tard l'adresse des deux cent vingt et un... Mais alors ils ne voyaient pour la France, et surtout pour ses intérêts nouveaux, de sécurité qu'à l'abri de la puissance royale.

Nous n'avons pas à apprécier encore cette contradiction des adversaires du côté droit, que devait mettre en relief sans précaution et sans déguisement l'esprit systématique et gravement passionné de M. Royer-Collard. C'est le côté droit lui-même que nous essayons ici de peindre et de juger : pour un instant il est maître à la chambre et il veut transporter dans la chambre le gouvernement tout entier.

Voilà bien le trait le plus caractéristique de cette majorité de 1815 en même temps qu'un des faits les plus singuliers de notre histoire parlementaire. Oui, dans l'emportement de leur zèle, ces royalistes ont dépassé la mesure, ils ont mérité le nom d'*ultra* que leur appliquait le roi Louis XVIII après les avoir d'abord qualifiés d'*introuvables*; mais, qu'on ne s'y trompe pas, soit pour les louer soit pour les blâmer, ces royalistes ont été par-dessus tout *ultra*-parlementaires. Après avoir discuté, non sans quelques détails, leurs principaux actes, c'est de ce point de vue qu'il nous reste à jeter un regard rapide sur l'ensemble de leur conduite.

Au nom de leurs principes monarchiques imaginerons-nous donc de leur reprocher leur indépendance? Non, sans doute. En contrariant, sur les questions naturellement soumises à leur décision, les vœux du roi et la volonté de ses ministres, ils pouvaient remplir un devoir. Mais ils ne se sont pas contentés d'être indépendants, ils ont voulu devenir tout-puissants, et c'est ainsi que, travaillant à agrandir leur domaine aux dépens de la prérogative royale, ils ont suscité des périls.

S'agissait-il, par exemple, de fonder des institutions durables? Quelque grande mesure législative était-elle débattue? Aux ministres invoquant indiscretement le nom du roi, de loyaux députés avaient le droit de répondre : *Vive le roi, quand même*, et de passer outre. Ce cri si conforme à la théorie du gouvernement représentatif n'était pas contraire aux saines traditions monarchiques ; il avait été le cri de l'émigration et de la Vendée, comme le rappela le brave gentilhomme qui, le premier, le fit entendre à la tribune<sup>1</sup> ; l'honneur du chevalier s'accordait pour le pousser avec la liberté du citoyen : le dévouement peut être aveugle, il n'est jamais servile.

Fallait-il contrôler les recettes et les dépenses publiques? Là encore l'indépendance des députés de 1815 était à sa place ; aussi servit-elle utilement, selon nous, la nation sans affaiblir le trône. On leur reproche d'avoir ébranlé le crédit de l'État en refusant d'affecter les bois non vendus des communes et des hospices au paiement de l'arrière du premier Empire et des Cent-Jours. Le crédit eût été ruiné sans doute et la foi publique violée, si les créanciers du Trésor avaient été forcés d'accepter au pair des rentes dépréciées comme on le proposa d'abord. Mais en définitive l'arrangement qui intervint entre la chambre et le gouvernement assura l'intérêt de la dette et n'en compromit pas le capital dont le remboursement dut être réglé le jour où nos finances seraient moins obérées. Le ministère parvint donc à sauvegarder les droits des créanciers ; de son côté, la chambre avait sauvé des forêts déjà trop rares en France, et nécessaires, on le reconnaît aujourd'hui, à la fertilité du territoire. Elle avait fait plus : elle avait imposé le respect de la propriété communale, si justement défendue par cet orateur qui répondait aux demandes des ministres : « Ne pas prendre le bien d'autrui pour payer ses dettes est-ce manquer de bonne foi ? » Enfin le sévère et minutieux contrôle porté par des hommes intègres sur toutes les parties du budget, inaugura l'un des plus incontestables bienfaits, fonda l'une des meilleures traditions du gouvernement représentatif. A travers des débats quelquefois violents, des transactions équitables étaient sorties du choc des intérêts contraires.

<sup>1</sup> M. de Béthisy.

Ce n'est donc pas sur le terrain financier que nous accuserons d'empiétement la « chambre introuvable. » Malheureusement, elle ne se contenta pas de ménager les ressources des contribuables, elle voulut mettre la main sur toutes les branches de l'administration, et, dès lors, mal placée pour voir sous toutes leurs faces les hommes et les choses, elle dut s'égarer. Elle tendit à substituer, dans le manie- ment quotidien des affaires, la passion d'un parti à l'impartialité du pouvoir. N'est-ce pas là, par exemple, le sentiment qui l'entraînait non-seulement dans la discussion de l'amnistie, mais dans le débat sur la magistrature? Pour suspendre, en fait et durant une année, l'inamovibilité adoptée par elle en principe, quel était son motif, sinon la méfiance que lui inspiraient certains magistrats? Que frappait-elle d'avance de suspicion, sinon l'usage que le roi, en les instituant, allait faire de sa prérogative? Elle se laissait aller sur la même pente le jour où elle rejetait une loi dont elle avait d'abord adopté tous les articles, uniquement parce que le ministre qui l'avait présentée, M. de Barbé-Marbois, lui déplaisait. Aux yeux de M. Duvergier de Hauranne, c'est là une espièglerie parlementaire fort excusable<sup>1</sup>. Pour nous humble citoyen, qui savons ce qu'ont coûté plus tard pareilles espiègleries, il nous sera permis peut-être de nous montrer moins indulgents que M. Duvergier de Hauranne.

Au reste, ce n'est pas un seul ministre, c'est le ministère tout entier que tendait à renverser la chambre de 1815 et, il faut bien l'avouer, lorsqu'elle commença à lui déclarer la guerre, elle n'avait contre lui aucun grief sérieux, si ce n'est qu'il n'était pas sorti de son sein. Dès le début du gouvernement représentatif, cette assemblée embrassa donc dans toute son étendue la théorie anglaise qui donne à la majorité la puissance d'imposer des ministres au roi : théorie au moins prématurée en 1815, peut-être même mal appropriée au génie de notre nation, inconciliable avec l'initiative que nous sommes habitués à demander à nos souverains, et condamnée alors par des esprits assurément très-éclairés et très-libres. Les appréciations des hommes ont changé plus tard avec les intérêts des partis. Mais, pour nous, étrangers à ces temps, lorsque nous remontons à travers un passé chargé d'épreuves moins pour juger des hommes que pour mettre à profit une expérience trop chèrement acquise, nous ne saurions oublier quel discrédit les querelles de portefeuille devaient jeter plus tard sur le gouvernement représentatif. Nous avons vu la puissance parlementaire s'évanouir après s'être élevée triomphante, et plus nous souhaitons maintenant que l'autorité du chef de l'État soit contrôlée, plus aussi nous regrettons qu'elle ait paru longtemps pa-

<sup>1</sup> T. III, p. 290.

ralysée. Sans doute il était difficile d'assurer à la fois l'initiative royale dans le choix des ministres et la responsabilité des ministres devant le parlement. Deux prérogatives étaient là en présence qui ne pouvaient se concilier qu'à la condition de n'être point poussées à l'extrême, et l'intérêt de la France comme de la monarchie consistait assurément à écarter, à éloigner du moins, le moment où elles seraient opposées l'une à l'autre.

La chambre de 1815, au contraire, souleva sans ménagement le redoutable problème. Elle s'arrêta sans doute devant une dernière extrémité; elle ne refusa pas le budget; mais elle avait ouvert la voie où la chambre des deux cent vingt et un devait la dépasser quinze ans plus tard. Vicissitude trop ordinaire, mais toujours utile à signaler dans l'histoire: l'exemple donné par les royalistes était destiné à tourner contre leur cause.

Après cette première session, la chambre de 1815] ne pouvait plus se retrouver telle qu'elle était en face du ministère. En se refusant obstinément à un renouvellement partiel, sans prévoir sa dissolution elle la rendit elle-même à peu près inévitable. Cette dissolution s'accomplit par les soins habiles de M. Decazes, et les électeurs, en renvoyant une majorité plus modérée, parurent donner raison au ministère.

On ne saurait s'étonner que ce ministère, ne pouvant s'entendre avec cette chambre, ait voulu s'en débarrasser; mais on doit déplorer qu'il n'ait pas réussi à s'entendre avec elle. Comme dans toutes les querelles qui se prolongent, il y eut des torts des deux côtés. Nous n'avons pas dissimulé ceux de la chambre. Nous devons ajouter, pour être justes, que les dépositaires du pouvoir, plus encore que les hommes de parti, étaient tenus de ne pas avoir tort; et qu'après tout, chargés de diriger l'État, ils auraient dû savoir conduire une assemblée. Mais ils n'échappaient pas, à cet égard, à la commune inexpérience. Ils ne firent donc, soit pour contenir, soit pour satisfaire la majorité, que de faibles ou maladroits efforts. Ils ne profitèrent pas de ses qualités; ils excitèrent ses défauts, et M. Decazes se donna beaucoup plus de peine pour évincer que pour rallier le côté droit. Et cependant, ce côté droit n'était pas impropre au gouvernement. M. de Villèle devait le prouver, non sans honneur, par son ministère. Dans ses sentiments monarchiques, il unissait à un égal degré la fidélité et l'indépendance, vertus rares à travers les révolutions et précieuses entre toutes pour inaugurer les institutions représentatives. Il n'était pas dépourvu de grandes vues politiques; il ne lui manquait qu'un peu de modération et beaucoup d'expérience. Il aurait fallu le discipliner, on le brisa.

La responsabilité de l'ordonnance du 5 septembre 1816, qui pro-

nonça la dissolution de la « chambre introuvable, » doit donc se partager entre les députés qui l'ont provoquée et qu'elle frappa et le ministère qui l'a conseillée et contresignée. Cela dit, et malgré l'avis de juges très-compétents, il nous est impossible de regarder cette ordonnance célèbre comme un fait heureux dans l'histoire du gouvernement représentatif ; car elle nous semble le premier éclat des explosions et des divisions qui ont tout affaibli, tout ébranlé parmi nous. Les bonnes causes, je ne l'ignore pas, sont plus compromises par les exagérations de leurs amis que par les attaques de leurs adversaires ; et, pour bien servir son parti, il faut savoir le dégager et l'affranchir de tout ce qui est extrême. Mais pourtant je ne puis entendre sans douleur le gouvernement du roi déférant officiellement à la France comme incapable de la représenter, non pas une coterie étroite et sans consistance, mais la plupart des plus constants et plus fermes amis de la royauté. Je ne me résigne pas à le voir traiter, comme impropre aux institutions libres, la portion la plus haute et la plus indépendante de la société française. L'esprit révolutionnaire devait recueillir cette dénonciation et la mettre à profit. Les partis, qui n'étaient pas inconciliables, s'habituaient à ne plus se tolérer ; ils trouvèrent plus commode de s'écarter tour à tour que de transiger ensemble ; les exclusions se succédèrent, en se multipliant par représailles ; chaque cabinet ne dura qu'en rétrécissant toujours le cercle dans lequel il cherchait ses appuis ; et l'heure vint enfin où la royauté même, en face de ses ennemis, sur le bord de l'abîme, se trouva découverte, isolée.

C'est parce que cet esprit réciproque d'exclusion nous paraît, plus que toute autre cause, avoir ruiné parmi nous la légitimité d'abord, ensuite la liberté ; parce que nous aurons à le reprocher plus tard à la droite, qui eut, à son tour, le malheur de renverser le duc de Richelieu au moment même où celui-ci recherchait son alliance ; c'est pour être autorisé à le condamner en toute circonstance, que la première fois qu'il se manifeste soit d'un côté, soit de l'autre, nous ne saurions le signaler sans regret.

Mais si l'ordonnance du 5 septembre 1816 ne nous paraît pas, comme à certains historiens, l'acte le plus habile et le plus salutaire de la Restauration, encore moins croyons-nous qu'elle ait été capable de tout perdre. Elle n'eut pas, soit en bien, soit en mal, une portée si décisive. Au fond, même en la déplorant, on doit reconnaître qu'elle attestait chez Louis XVIII l'intention d'être le roi non d'un parti, mais du peuple entier. Et le parti même qu'elle frappait n'était pas abattu sans retour ; il pouvait lutter, il devait triompher encore. C'est, au reste, quand on y regarde de près, le caractère propre de la Restauration : toutes ses fautes, jusqu'à sa chute, ont toujours été répara-

bles. Le temps alors était difficile et souvent mauvais; la manœuvre parfois très-mal dirigée, mais le navire était au port.

Depuis, le vent des révolutions l'a poussé à travers des océans sans rivages. Quoi qu'il adviene, passagers ou matelots, nous ne désespérerons pas de son sort. Nous ne l'abandonnerons point, en nous croisant les bras, au caprice des flots tour à tour immobiles ou soulevés. Mais il n'est pas interdit aux navigateurs lancés au milieu d'une mer inconnue de tourner quelquefois un regard de regret et d'affection vers le port qu'ils ont quitté.

C. DE MEAUX.

---

# DE LA RÉVÉLATION

---

Selon les dictionnaires, le mot « révélation » signifie la découverte ou la déclaration d'une chose inconnue ou secrète, et spécialement une inspiration par laquelle Dieu fait connaître surnaturellement sa volonté, ses œuvres ou ses lois. C'est dans ce sens que Turgot a dit : « Dans ce silence de la raison et de l'histoire, un livre nous est donné comme dépositaire de la révélation. » On lit dans Montesquieu : « La révélation est le plus beau présent que Dieu ait pu faire aux hommes. » Selon Pascal, c'est la révélation qui accorde toutes les contradictions les plus formelles par un art tout divin.

La raison humaine en reconnaissant qu'il n'y a pas d'effet sans cause donne l'idée nécessaire de la révélation. En même temps l'homme reconnaît que le Créateur a créé non-seulement des organes sensuels, mais une âme qui est l'essence de sa vie.

Une grande différence distingue la création de l'âme. Dieu a donné à la matière vivante des lois auxquelles elle obéit mécaniquement. Il n'en est pas ainsi de la nature morale. Dieu a créé l'homme libre, Ses déterminations et ses actes résultent d'une volonté livrée à elle-même, destinée à choisir entre le bien ou le mal et à être responsable de son choix ; l'homme a été placé sur la terre à cette condition. Telle est l'œuvre et l'emploi de la vie humaine ; telle est la tâche de la créature raisonnable. La raison ne peut-être conçue sans le libre arbitre. Si la détermination n'était pas libre, l'homme ne serait pas autre que la planète tournant dans son orbite, que la plante produisant ses rameaux, que l'animal obéissant à ses appétits. Il est appelé à choisir, il peut donc se tromper ; accepter au hasard une détermination ne saurait être la vocation de l'être intelligent : pour juger,

il doit peser les motifs du pour et du contre. La décision prise peut être bonne ou mauvaise; le libre arbitre humain implique le bien et le mal.

Comment déterminer le bien et le mal? Quelle est la responsabilité d'un mauvais choix? Quels motifs peuvent conduire l'homme à choisir le mal? Quels moyens a-t-il de reconnaître le bien?

Si nous étions bornés à la nature animale, nos volontés résulteraient de l'instinct; nos actes auraient pour invariable objet la satisfaction de nos besoins et de nos appétits; ce que nous pourrions avoir d'intelligence serait au service de notre organisation matérielle; notre mémoire se remplirait uniquement des souvenirs de nos sensations physiques. La vie de notre âme se composerait du bien-être et de la souffrance corporelle. Le libre arbitre s'exercerait dans l'intérêt du repos ou de la fatigue, de la santé ou de la maladie.

Mais Dieu a créé aussi une nature morale; notre âme n'est pas seulement un principe vital qui anime nos organes et tient en ordre une certaine quantité de matière. Il a donné des formes, des propriétés et des lois au monde matériel; mais il a placé dans l'âme humaine, lieu du monde moral, des dispositions primitives, des principes instinctifs, des règles logiques. Tels sont les éléments qui, composant une même unité, forment la raison humaine. C'est en ce sens que la création morale de l'homme a été une sorte de révélation primitive.

Les principes primordiaux de la religion, de la morale, de la connaissance abstraite ne sont point le produit de la sensation. Ce sont des faits intérieurs reconnus par la réflexion: ils ont été observés dans la conscience ou manifestés par des sentiments involontaires. Ce sont des axiomes qui ne comportent pas le libre arbitre; l'homme n'a pu les adopter par choix; il ne dépendait pas de lui de les repousser; elles sont nécessaires, elles constituent son âme, comme l'organisation constitue sa forme corporelle.

Mais l'homme interprète et applique ces principes, ces lois morales, ces vérités fondamentales, selon son libre arbitre. Sans cesse les impressions sensuelles, les appétits animaux, la crainte de souffrir, le désir des jouissances le sollicitent à des déterminations et à des actes, qui ne sont point conformes aux règles déposées dans sa conscience; telle est la lutte qui se livre, dans le champ du libre arbitre, entre les instincts du corps et les lumières de l'âme.

Ces forces opposées l'une à l'autre par ce continuel combat ne sont pas toujours dans le même rapport, dans la même proportion. L'âme peut se trouver, en tel moment, disposée à se défendre plus faiblement contre les suggestions animales; cette action de l'instinct peut aussi être plus ou moins excitée, plus ou moins impérieuse. Néanmoins il y a toujours un instant où la volonté a été libre, où la détermination

était responsable, du moins pour l'homme jouissant de ses facultés intellectuelles. S'il en était autrement, si la nature matérielle avait sans cesse le même degré d'exigence; ou si, de l'autre côté, les inspirations de la loi morale conservaient une autorité toujours égale et constante, la liberté ne serait qu'apparente, le choix deviendrait nécessaire. Il n'y aurait point de mérite et point de faute. La lutte serait une évolution dont le résultat serait d'avance assuré.

Cette vocation militante imposée à l'âme a été reconnue à toute époque de l'histoire des hommes, parmi toutes les sociétés à quelque degré de civilisation qu'elles soient; en même temps le pouvoir exercé par la chair sur l'esprit, les efforts continuels pour y résister, l'incertitude du succès, la volonté qui se sent à la fois libre et exposée à la contrainte, ont paru une destinée si extraordinaire, que le genre humain a été dans l'impossibilité de croire que tel ait été le premier dessein du Dieu créateur. L'âme ne se trouve point faite pour ce joug. Posséder une loi divine, la savoir vraie et obligatoire et se sentir presque impuissant à lui obéir, voilà ce qui confond notre esprit.

La religion chrétienne nous enseigne que cette condition dégradée est le châtement du péché commis par le premier homme. On retrouve dans la mythologie de toutes les nations l'idée d'un état primitif de l'homme, où il vivait, innocent et heureux, sous un règne divin. Si on ne croit pas que cette tradition confuse se rattache au récit de la Bible, il faut au moins reconnaître que partout et toujours l'homme s'est étonné de l'état de son âme, qu'il a eu le sentiment d'un devoir moral à accomplir, et qu'il s'est désolé de la difficulté de sa tâche; en sorte que la vie lui a semblé une punition et une épreuve.

En d'autres termes, l'homme s'est plaint de ne plus être ou de ne pas être doué, soit d'une force suffisante, soit d'une lumière assez claire pour connaître et accomplir ce que Dieu veut de lui. Sa conscience ne lui a point répété assez exactement les vérités dont elle était dépositaire; sa volonté a été trop faible pour résister aux passions sensuelles ou aux suggestions de l'orgueil; et pourtant l'homme se sentait encore libre et responsable.

De toutes les influences qui agissent sur les déterminations du libre arbitre, il n'en est aucune qui diminue son indépendance autant que l'habitude. La pensée morale a-t-elle vaincu la pensée sensuelle? il en résulte une satisfaction de conscience, prix et récompense de la victoire; l'âme prend un sentiment plus assuré de sa force, la loi divine, à qui elle vient d'être fidèle, règne plus absolument sur elle. Sa route devient plus facile à suivre. Elle éprouve une douce gratitude pour cette révélation que Dieu lui avait primitivement confiée, et a bien voulu, pour ainsi dire, renouveler. Selon le langage de la religion, l'âme éprouve le secours puissant de la grâce.

Au contraire, lorsque la loi divine a succombé, lorsque la conscience a subi le joug de la passion ou de la suggestion matérielle, l'âme tombe dans une sorte de découragement ; le libre arbitre passe à un état d'oppression. De faute en faute l'homme oublie, mutilé ou défigure les vérités de justice, de sympathie, de devoir qu'il avait reçues. Ces parties intégrantes de sa nature spirituelle s'oblitérent de plus en plus ; de telle sorte qu'il tombe au point de ne pouvoir se relever par sa propre force, dont il n'a pas su faire l'usage pour lequel il l'avait reçue.

Ce qui se passe dans l'individu a pu se manifester dans une société humaine, dans une nation, dans ses générations successives, durant une série de siècles. Le genre humain a pu oublier la plupart des dons primordiaux que Dieu lui avait accordés, le jour où il créa l'homme à son image. Ne sachant plus remonter jusqu'à la cause première et universelle, l'homme attribua les phénomènes aperçus par ses sens à des causes secondes et particulières ; les forces de la nature matérielle régnèrent sur lui au point qu'il les divinisa ; car il avait gardé une disposition ineffaçable à craindre, à invoquer et à adorer les causes, comme volontés d'un être supérieur. De même ne pouvant ou ne voulant plus vaincre ses passions, il les supposait invincibles, et en faisait aussi des dieux.

En un tel état du monde, il était plus difficile à l'humanité de retrouver la route du bien qu'à un homme isolé d'y revenir, lorsque lui seul est tombé. Quelques fragments épars de la loi morale avaient été conservés ; certains instincts avaient survécu aux égarements de la conscience et de la raison. Mais l'exemple est contagieux ; les mœurs sont puissantes. La conscience universelle était faussée ; le libre arbitre était exercé aveuglement. Les pères léguèrent aux enfants, sinon l'esclavage du mal, du moins l'impossibilité d'en repousser toutes les influences ; ils n'avaient point d'armes suffisantes pour s'en défendre.

Mais les rapports de Dieu avec l'homme ne sont point pareils aux lois qu'il a données à la matière ; ces lois se manifestent à nos observations, comme invariables. La volonté première du Créateur ne change point les propriétés mécaniques de ses œuvres inintelligentes. Il n'en est pas ainsi de la création morale : Dieu n'a point lancé l'esprit dans un orbite qu'il doive fatalement parcourir. L'activité de l'âme créée libre n'est point soumise à une règle immuable et nécessaire ; sans doute elle agit sous la toute-puissance divine, sous l'empire d'une providence ; mais ses rapports avec cette souveraineté providentielle ne sont pas fixes. La liberté laissée aux déterminations humaines ne comporte pas un mode de communication invariable avec la volonté suprême. Son action sur l'âme humaine ne s'exerce

point selon un mode uniforme. Elle peut varier selon les circonstances, selon l'emploi que l'individu ou l'humanité ont fait du libre arbitre, selon leurs mérites ou leurs fautes, surtout selon leurs besoins. Le commerce est intime entre le Créateur et la créature. Le regard et l'action de Dieu n'abandonnent jamais l'homme. On dit avec justesse que l'existence persistante du monde matériel est une création continuée; à plus forte raison pour la nature morale, qui, dans sa mobilité, découle incessamment de la pensée de Dieu; nous pouvons toujours la retrouver dans notre conscience, même lorsque nos passions et nos actes l'ont obscurcie.

Cette intervention divine habituelle, encore qu'elle ne se manifeste point selon un mode régulier, agit comme influence, et non comme pouvoir irrésistible. On ne lui donne point le nom de révélation; elle ne consiste point à éclairer l'âme par une lumière nouvelle, à enseigner une vérité jusqu'alors inconnue, à imposer un commandement non encore signifié. De son action sur l'homme ne résulte alors aucune innovation dans l'ordre moral; la condition humaine n'est point modifiée. Seulement, la pensée du devoir et la règle morale, devenant plus pénétrantes et plus efficaces par la méditation et par la prière, exercent un pouvoir bienfaisant. L'influence divine est sentie, comme directe et miraculeuse, par le cœur attendri, par l'imagination pieuse; elle devient ainsi une réalité.

La révélation, dans un sens général, a un autre caractère; elle ne s'adresse point à l'individu; elle ne se passe point dans l'intérieur d'une âme: c'est un avertissement, un secours, une règle donnée aux hommes pour rappeler, expliquer, développer les lois que le Créateur, avait déposées, dans la conscience; c'est une réformation, un perfectionnement de la création morale, dégradée par un mauvais usage du libre arbitre. La nature sensuelle faisait pencher la balance de son côté; l'intervention divine rétablit l'équilibre. Ainsi, lorsque le genre humain oubliait le pouvoir unique et suprême, lorsqu'il avait vicié sa raison au point de ne plus reconnaître l'existence d'une première cause; lorsque l'idée vraie, l'idée de Dieu était obscurcie par l'adoration idolâtrique, une révélation vint confier à Abraham le dépôt renouvelé de cette loi, qui devenait confuse dans l'âme humaine et perdait sa puissance morale. La vocation du père des Hébreux fut sans doute destinée à continuer une tradition qui s'effaçait<sup>1</sup>; un successeur fut ainsi donné au dernier roi qui l'eût conservée. Melchisedech semble le lien entre le théisme primitif et la connaissance de Dieu, perpétuée dans la race d'Abraham.

<sup>1</sup> Il reçut la marque de la circoncision, comme le sceau de la justice qu'il avait eue par la foi, lorsqu'il était encore incirconcis. (Saint Paul, *Ep. ad Romanos* c. iv, v. 11.)

Dès lors commence une intervention habituelle de Dieu dans la conduite et le gouvernement de cette race. Dieu se fait pour ainsi dire le souverain temporel du peuple hébreu. Tantôt la voix divine se fait entendre : elle s'adresse à l'âme par l'intermédiaire des sens ; tantôt ses enseignements et ses ordres sont signifiés par des songes, par des visions, par la bouche des prophètes. Le genre humain était, à cette époque, tombé dans une inconcevable ignorance, sa raison s'était égarée, sa lumière naturelle était éclip­sée; les instincts sensuels avaient pris le dessus ; la loi morale n'ayant plus de sanction était pervertie et comme abolie, de telle sorte que la Providence avait à employer une sorte de soin actif pour conserver parmi les tribus hébraïques la pensée divine. Il fallait la leur rappeler sans cesse ; autrement l'exemple et l'influence des autres nations et de cet âge idolâtrique auraient entraîné le peuple dépositaire de la vérité dans les erreurs universelles.

Ce culte rendu par les Hébreux à un Dieu unique, créateur du monde, qui n'a rien de la matière ni de la forme, est un grand sujet d'étonnement pour les philosophes et les historiens. Cette poignée d'hommes, plus barbares en apparence que les grandes monarchies qui l'entourent, errante, fugitive, traînée en captivité, pourquoi avait-elle une religion plus spirituelle, plus profonde et plus subtile dans la connaissance du cœur humain, plus morale, plus fraternelle, que l'Égypte déjà ancienne, puissante et avancée dans la civilisation matérielle ? Babylone, Ninive, Tyr, l'Arabie, tout le monde oriental étaient idolâtres ; leur fétichisme et leurs adorations locales étaient peut-être devenus moins grossiers ; mais ils étaient restés dans le même ordre d'idées. Les images avaient pris quelquefois un sens symbolique ; toutefois, à travers les symboles, le Tout-Puissant, celui qui a été, qui est et qui sera, n'était plus aperçu. Mais, chose plus surprenante ! ce peuple hébreu avait reçu une loi qui était au-dessus de son intelligence, qui était contraire à ses penchants. Sans cesse il lui désobéissait et se révoltait avec obstination et dureté de cœur. Les ténèbres de l'idolâtrie l'enveloppaient de toutes parts et obscurcissaient son intelligence. Sa religion lui avait été imposée d'en haut. Elle n'avait point pris naissance et ne se développa point, comme les polythéismes divers des autres peuples, dont le culte était une œuvre humaine, conforme à leur esprit, pratiquée et interprétée selon le cours et les progrès de la civilisation ; leur religion et leur société se trouvent ainsi en complète harmonie.

Dieu, en rappelant les Hébreux à la vérité première, n'avait point changé leur cœur ; à proprement parler, cette révélation n'avait ajouté aucune vérité nouvelle à l'âme humaine ; aucun nouveau sentiment moral ne lui avait été donné avec l'idée intérieure de devoir. Une loi

écrite avait proclamé, pour Israël, la connaissance du vrai Dieu, qui s'effaçait parmi les nations, et avait commandé des observances destinées à combattre et à subjuguier les passions sensuelles. La loi religieuse réglait les actes ; elle prévoyait et punissait les transgressions ; elle instituait le délit <sup>1</sup> ; son action était extérieure.

Tels étaient les avertissements et les secours que Dieu donnait à son peuple, afin que la tradition ne s'en perdit point, comme parmi les nations. Ces commandements furent publiés miraculeusement et gravés sur des tables de pierre. Ils étaient mêlés aux prescriptions civiles et à la loi politique, confiées à l'autorité des pontifes et des magistrats. Incessamment les prophètes venaient y ajouter des menaces et des promesses. Les leçons sévères, les punitions impitoyables, confirmaient leur témoignage. Et toutefois les cœurs restaient endurcis ; les mauvais penchants conservaient leur énergie ; les révoltes se reproduisaient journellement ; l'obéissance extérieure n'était pas même obtenue ; à peine ce peuple honorait-il Dieu des lèvres.

A bien plus forte raison, le reste du monde ne pouvait remonter de l'erreur à la vérité, s'affranchir du joug des passions, ni retrouver la loi morale. Les nations se civilisaient ; le flambeau de l'esprit s'allumait dans la Grèce ; la poésie et les arts jetaient un admirable éclat ; les mœurs devenaient moins farouches ; la vérité apparaissait à de grands philosophes, à des hommes vertueux et sages ; mais les peuples étaient sourds aux vérités morales entrevues par ces hautes intelligences <sup>2</sup> ; elles agissaient sur les âmes bien moins encore que la loi confiée aux Hébreux.

Le progrès des lumières, les nobles leçons du génie, n'avaient nulle autorité : c'étaient des œuvres de science, des systèmes de philosophie ; quel empire pouvaient-ils exercer sur la conscience humaine ? La foi est une disposition intérieure ; elle ne s'enseigne point. Tout au plus cette sagesse humaine contribuait à répandre le doute et le mépris sur les dogmes idolâtriques. Socrate était mis à mort comme impie ; Platon ne tirait aucune conséquence pratique des saintes vérités qu'il avait commencé à lire dans la contemplation de l'univers et dans le cœur de l'homme. Il faut voir la ferme raison d'Aristote

<sup>1</sup> Lex peccatum est ? Absit. Sed peccatum non cognovi, nisi per legem : nam concupiscentiam nesciebam, nisi lex diceret : Non concupisces. (Saint Paul, *Ep. ad Romanos* c. vii, v. 7.)

Lex autem non est ex fide, sed, Qui fecerit ea vivet in illis. Prius autem quam veniret fides, sub lege custodiebamur conclusi, in eam fidem quæ revelanda erat. (Saint Paul, *Ep. ad Galatas* c. iii, v. 12 et 23).

<sup>2</sup> Depuis Thalès, jusqu'aux plus chimériques raisonneurs et jusqu'à leurs plagiaires, aucun philosophe n'a influé seulement sur les mœurs de la rue où il demeurait. (Voltaire.)

s'efforçant vainement de prouver que l'esclavage est une injustice, et regrettant de n'en pas avoir la persuasion.

La tyrannie, l'ignorance de la fraternité humaine, la force opprimant impitoyablement la faiblesse ; l'esclavage, les infamies de la débauche, les divertissements sanguinaires subsistaient, comme ordre naturel de la société des hommes, tandis que les écoles philosophiques recherchaient la définition du souverain bien et les principes de la vertu. Le dernier terme de la civilisation païenne, c'étaient les mœurs de la Rome de Catilina et de Tibère, les proscriptions des triumvirs et le cirque des gladiateurs : Térence, Virgile, Caton, fleurissaient, et la conscience du genre humain allait toujours s'abrutissant ; le sens moral était la seule faculté qui ne reçût aucun développement.

Ce fut alors que la révélation évangélique fut accordée à l'homme : il fut rappelé à l'adoration du vrai Dieu, du Dieu unique et suprême ; mais l'injonction sévère de se conformer à l'observation des commandements du Sinaï ne fut pas renouvelée. Le temps des prophètes et des châtiments vengeurs était passé.

De nouveaux sentiments furent créés dans l'âme, la loi révélée s'adressa à l'homme intérieur, cette fois, c'est dans son cœur qu'elle fut gravée.

L'égalité des hommes devant Dieu, la justice qui ne fait pas acception des personnes, l'amour du prochain, la sympathie prenant le caractère d'un devoir, la charité universelle, la pitié et le secours pour le pauvre, le faible et le malheureux, avaient été proclamés par la loi mosaïque, par les psaumes, par les prophètes, mais n'avaient point pénétré les âmes ; la religion n'avait imputé à péché que la désobéissance formelle, la consommation matérielle de la volonté coupable. Cette loi si sévère fut alors rejetée par le suprême législateur comme faible et inutile<sup>1</sup>.

Lorsque fut entendue la voix qui n'enseignait point à la manière des scribes, mais comme ayant autorité<sup>2</sup>, l'âme fut modifiée par une nouvelle création morale. Des vérités intuitives et souveraines qu'elle ne connaissait point furent déposées dans la conscience. Elle les trouva désormais en elle-même. Ce n'était plus sous forme de règlements et de menaces qu'elle reçut ses devoirs ; ils ne furent point proposés non plus à titre de découvertes aperçues par les philosophes.

C'est que les axiomes moraux n'ont de force et de puissance que par

<sup>1</sup> *Reprobatio quidem fit præcedentis mandati, propter infirmitatem ejus, et inutilitatem : nihil enim ad perfectum adduxit lex : introductio vero melioris spei.* (Saint Paul, *Ep. ad Hebræos* c. vii, v. 18-19.)

<sup>2</sup> *Erat enim docens eos sicut potestatem habens, et non sicut Scribæ eorum, et pharisæi.* (Saint Matthieu, ch. vii, v. 29.)

la foi intérieure; on les croit par le cœur, comme dit Pascal; ils ne sont point démontrables par le raisonnement. Ce sont des faits observés dans l'âme. On peut en tirer des déductions, mais on n'a point à les prouver : ils sont ou ne sont point. La logique n'est rien autre qu'un itinéraire pour les conséquences dérivées d'un point de départ qu'elle n'a point établi.

Ainsi un philosophe aurait dit vainement : « Tous les hommes sont égaux ; » il ne l'eût persuadé à personne; c'eût été le paradoxe d'un homme d'esprit. Depuis l'Évangile, l'égalité devant Dieu et la fraternité des hommes sont inhérentes à la conscience du genre humain. Elle n'est pas toujours obéie : la voix de Dieu, qui parlait vainement aux Hébreux, rencontre aussi dans notre âme la résistance ou la révolte des passions. Le libre arbitre subsiste encore comme attribut ineffaçable de l'humanité. Préférer le bien au mal continuera d'être à jamais notre tâche laborieuse; mais nous avons aujourd'hui le moyen de l'accomplir.

Si nous interrogeons notre intelligence, nous trouvons en nous ce que Dieu y a déposé d'abord lorsqu'il créa l'homme, puis lorsqu'il lui envoya la révélation évangélique. Cette loi divine et morale n'est pas toujours explicite; son interprétation et sa pratique peuvent varier selon le degré de nos lumières, selon les temps ou les lieux; mais les principes de la justice, de la sympathie, de la miséricorde, du repentir, de la résignation, de l'adoration, de la prière, sont au fond de notre âme et composent son essence morale. Dieu, cause première, créateur, infini, tout-puissant, volonté suprême, qui régit la matière et l'esprit; l'âme distincte du corps et constituant le moi humain; sa survivance à la mort matérielle; les peines et les récompenses accomplissant la justice toujours imparfaite dans la sphère humaine; le commerce avec Dieu par la prière et l'adoration; le secours indispensable que nous obtenons par sa présence dans notre pensée : telles sont les convictions instinctives que nous reconnaissons en nous-mêmes; tels sont les principes primordiaux du code religieux et moral que l'Évangile a promulgué dans l'homme intérieur pour le guider, le soutenir et le relever.

Comment la révélation évangélique a-t-elle ainsi changé les conditions morales de l'humanité? Comment a-t-elle pu avoir une action si efficace? Comment la raison s'est-elle agrandie dans notre âme? Comment a-t-elle acquis les vérités qu'elle ignorait? Les révélations bibliques avaient été insuffisantes, mais la loi nouvelle a pénétré dans notre conscience et nous a rendus capables d'obéir à ses préceptes?

Si les instincts moraux procédaient de nous-même, s'ils étaient seulement des phénomènes aperçus et reconnus dans notre âme par

l'observation, ils n'auraient aucune autorité : pour les uns, ce seraient des sentiments dont nous pourrions négliger ou suivre l'inspiration, mais aucune obéissance ne leur serait due. Pour d'autres, ce serait un résultat de l'examen, une connaissance acquise. En parlant un langage technique, nous dirions que nos convictions seraient subjectives, inhérentes à celui qui les éprouve, comme sentiments personnels constatés, comme faits intérieurs.

Aussi avons-nous vu comment les plus grands philosophes de l'antiquité avaient été sans influence sur la morale publique, et n'avaient déterminé aucune croyance. Il en est toujours ainsi tant que la raison ne veut chercher qu'en elle-même la vérité et la puissance. Elle peut parvenir, par sa propre force, à reconnaître les lois intérieures qui forment notre constitution spirituelle; mais elle reste dans le domaine de l'abstraction; elle affirme une cause première et suprême, mais elle n'a point le droit de l'appeler Dieu. Elle ne saurait intituler commandements divins les principes de la morale, ni démontrer les relations de la volonté de Dieu avec la volonté de l'homme. La science s'applique avec succès à reconnaître, au moyen de l'observation, les lois invariables qui régissent la matière; elle est inhabile à trouver, en tant que lois, les règles indiquées au libre arbitre. Pour établir leur caractère obligatoire, il faut recourir à l'origine divine dont elles sont dérivées. Il y a un fait primitif, extérieur à l'homme, c'est ce qu'il faut confesser.

Or c'est ce qu'on ne peut exiger de la science; elle s'écarterait de sa route, si elle s'occupait des faits qui ne sont pas observés; elle reconnaît les lois de la nature, mais ne reconnaît pas le législateur. « Recourir à Dieu, n'est pas d'un philosophe <sup>1</sup>. » Cet adage scolastique est d'une parfaite justice. Quel est le physicien ou l'astronome qui pourrait inscrire un miracle dans les annales de l'observation? Dès lors disparaîtrait toute possibilité d'établir une théorie, de reconnaître un enchaînement naturel des causes et des effets. Il en est de même de la philosophie morale; elle doit observer les faits intérieurs et chercher les lois de l'intelligence et de la conscience; mais si elle sortait de ce cercle, si elle faisait entrer dans son examen l'intervention libre, et conséquemment accidentelle, de la volonté divine, elle renoncerait à l'établissement d'un système; elle reconnaîtrait des faits dont elle n'aurait pas à déduire des lois constantes. La science humaine ne peut ni affirmer ni démentir ce qui est hors de sa sphère; si elle s'en écartait, elle cesserait d'être elle-même. Lorsqu'elle a voulu réclamer une existence absolue et extérieure pour les conceptions de l'intelligence et pour les instincts qu'elle

<sup>1</sup> Non est philosophi recurrere ad Deum.

reconnaissait dans l'âme, elle s'est fait dire par les logiciens que l'esprit de l'homme crée ce qu'il observe. Tout l'univers matériel et moral s'est trouvé alors absorbé dans le sens individuel; de là résulte une diversité inconciliable entre la philosophie et la religion. Il est interdit à la philosophie de recourir à Dieu, et la religion est essentiellement le recours à Dieu.

Cette impuissance de la philosophie fut le désespoir de Pascal : c'est ce qu'on a nommé son scepticisme ; c'est l'offense envers la raison humaine, qui lui a été imputée. Accoutumé à la démonstration scientifique, aux formes du raisonnement, il lui en coûtait beaucoup de croire, seulement par la foi non démontrée ; il s'irritait contre l'impuissance de la raison, qui ne savait pas lui prouver ce qui s'emparait de son âme par le sentiment. Il savait bien que la raison humaine donne à elle seule une notion de Dieu, cause première, essence inconditionnelle de toute existence ; mais il voyait avec douleur qu'une telle notion ne suffit pas à la conduite de la vie, que la loi morale n'en émane point et n'en reçoit ni sanction ni autorité. Il lui semblait que les principes démontrés par le cœur n'avaient point droit de souveraineté, tant qu'on les fait découler uniquement d'une source humaine et personnelle. Selon lui, la foi seule, la foi révélée donne la notion de Dieu dans ses rapports avec l'homme, dans son gouvernement du bien et du mal, dans l'idée de justice dominante et rémunératrice. Le Dieu abstrait des philosophes était à ses yeux une stérile conclusion de la logique. Il lui fallait plus et mieux. C'est en ce sens qu'il a nié la puissance de la raison humaine : elle ne lui accordait point ce qu'il cherchait : il voulait le Dieu de la religion, le Dieu de la règle morale, le maître de la vie humaine; il savait gré aux philosophes de reconnaître rationnellement une cause première ; mais cette certitude était loin de le contenter. Il avait écrit, sur le parchemin, qui après sa mort fut trouvé cousu dans son habit, ces paroles si connues qui, dans leur incohérence, témoignent des ardeurs de son âme.

Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob.  
Non des philosophes et des savants.  
Certitude, certitude ; sentiment, joie, paix.  
Dieu de Jésus-Christ.

L'idée religieuse reste donc incomplète tant qu'elle consiste uniquement dans les principes dont nous avons conscience et dans leurs déductions. Pour qu'elle ait sa véritable valeur et sa force, il nous faut savoir qu'elle vient de Dieu, non pas seulement parce qu'il nous a créés, non pas comme il a donné l'attraction aux molécules de la matière, mais parce qu'il a fait connaître sa loi au libre arbitre hu-

main, en lui signifiant qu'elle est obligatoire et que des récompenses et des peines sont attachées à notre obéissance ou à nos délits. La religion se rattache nécessairement à un fait extérieur ; elle a une origine historique en même temps qu'une origine rationnelle <sup>1</sup>.

La raison veut qu'il y ait un Dieu, tout ainsi qu'elle veut que les rayons du cercle soient égaux entre eux ; mais elle se refuse à la Religion, et par conséquent à la morale, quand elle ne croit pas que Dieu a été en communication avec l'homme, et ne cesse point de lui prescrire le bien, de lui défendre le mal.

Néanmoins, pour que la religion exerçât tout son empire, pour que ses commandements devinssent la voix de notre conscience, l'ancienne loi ne suffisait pas ; encore qu'elle vint de Dieu et que son intervention dans la conduite de son peuple fût manifeste.

De là ces promesses prophétiques d'une loi nouvelle, d'un souverain tout-puissant émané de Dieu, d'un messie, qui changerait la condition des Hébreux et appellerait à lui tous les peuples de la terre.

Les traditions mythologiques avaient conservé l'idée d'un siècle d'or, d'un âge de pureté et de paix ; on retrouve aussi, parmi les croyances antiques, l'espoir d'un retour vers cette époque heureuse et l'annonce vague d'un libérateur ou d'une médiation divine, qui ramènerait l'homme à son état primitif.

Si l'on veut objecter que les vagues pensées de déchéance et de médiateur ne viennent pas d'une source commune avec l'histoire des Hébreux, il faut admettre qu'elles sont un produit nécessaire de l'esprit humain. Livré à lui-même, le cours naturel de ses pensées lui avait donc apporté la conviction qu'un secours divin lui était indispensable pour marcher dans la voie du bien et que la bonté suprême ne laisserait pas manquer l'homme de ce secours.

Singulière objection ! qui consiste à ne point trouver possible ce que toutes les nations de la terre ont, d'âge en âge, regardé comme nécessaire et attendu comme assuré. Ainsi ce que la voix du monde entier annonçait serait contraire à la vraisemblance ; dix-huit siècles se sont obstinés à croire l'événement que dix-huit siècles avaient espéré ; et cet événement serait une invention chimérique !

L'attente des nations, la promesse reçue par les Hébreux s'est-elle réalisée ? telle est la question. L'homme a-t-il reçu le secours qu'il espérait ? le monde a-t-il éprouvé une révolution morale, produite par la prédication de l'Évangile ? la religion chrétienne n'a-t-elle pas pour mission de conserver et de perpétuer les effets de cette intervention de la souveraine providence ?

<sup>1</sup> Je ne veux pas d'un Dieu métaphysique, je ne connais que le Dieu de la Bible. (Niebuhr.)

De grands efforts de controverse ont été et sont encore essayés pour expliquer comment l'établissement du christianisme pouvait être rapporté à des causes humaines.

L'impuissance du progrès de la civilisation et des lumières de la philosophie à réformer les mœurs des nations demeure démontrée par l'expérience des derniers siècles, qui précédèrent le christianisme. Examinons maintenant si une rénovation religieuse pouvait se produire dans le sein même du polythéisme, ou plutôt sortir de ses ruines. En effet à cette époque, l'édifice était renversé ; l'examen avait répandu le doute et la raillerie dans les classes éclairées ; les classes inférieures participaient confusément à cette incrédulité, en conservant leur penchant habituel vers de grossières superstitions. Les hommes qui exerçaient le pouvoir politique cherchaient dans l'intérêt de leur autorité et de l'ordre social à relever les autels qui s'éroulaient. Les philosophes s'affligeaient de cette décadence morale, et eux aussi cherchaient à rallumer les cendres du polythéisme ; ils le commentaient, l'interprétaient, le faisaient passer à l'état symbolique. Ils avaient compris qu'il n'y a point de religion sans culte, et leur imagination s'était tournée vers des rites bizarres, vers des procédés magiques.

Parmi ces vaines tentatives, une tendance réelle entraînait les esprits vers l'unité de Dieu. La raison, lorsqu'elle n'est point obscurcie et enchaînée par l'habitude, prend nécessairement cette route. Le sentiment religieux dégagé des entraves du polythéisme aspirait à connaître et à adorer le Dieu universel et souverain. Mais comment faire passer cette opinion philosophique qu'on appelle le théisme à la dignité et à la puissance d'une religion ? Conçu au sein de l'abstraction, pouvait-on, d'une manière factice, lui imaginer un culte ? il ne pouvait être présenté aux croyances populaires ; il ne satisfaisait point les âmes, qui demandaient à aimer, à prier, à adorer.

Un écrivain distingué, qui passa sa vie à méditer ces questions, à les envisager sous toutes les faces, M. Benjamin Constant a traité spécialement de cette transition du polythéisme à la religion chrétienne. Il n'était point un de ces incrédules, affermis dans le doute ; il cherchait, il examinait, souvent avec agitation et souffrance, les problèmes de la vie humaine et de l'histoire religieuse. Son érudition était de bonne foi ; il savait renoncer à ses vieilles opinions et chercher péniblement des convictions, dont il approchait, sans pouvoir les saisir. Après avoir peint la décadence du polythéisme et la misère morale du genre humain, il dit :

« Elle s'est pourtant effectuée cette révolution mémorable. Une « circonstance extraordinaire a rendu tout à coup aux hommes « assez d'énergie, aux intelligences assez d'activité, pour donner aux

« désirs, aux besoins, aux espérances une forme positive. Nous traitons cette circonstance sous ses rapports humains ; mais nous dirons que nous ne saurions nous plaire à combattre l'opinion qui assigne à cette révolution importante des causes surnaturelles. »

Il s'y plaisait si peu, que, parcourant toutes les circonstances humaines qui pouvaient amener ce changement de la face du monde, il reconnaît que ni aucune, ni toutes réunies ne faisaient présager la réforme de l'humanité. Puis, énumérant les avantages que réunissait la religion chrétienne pour se concilier les esprits ; il ajoute : « Elle ne disait qu'un fait et n'offrait qu'une espérance ; or l'homme avait besoin d'une pierre pour reposer sa tête ; il lui fallait un fait, un fait miraculeux, pour que délivré des tourments du doute, il pût respirer. »

« Le christianisme triompha. Un nouvel ordre de choses commença pour l'homme, et cet ordre de choses, lancé comme du haut du ciel par une main toute-puissante, après avoir régénéré les peuples corrompus, adoucit et civilisa les peuples barbares. »

« Comme du haut du ciel » est une expression où se manifeste la crainte de s'avancer trop hors de la région philosophique et de s'engager sur le domaine de la religion. Cette réserve est singulière. Après avoir expliqué, avec autant de bonne foi que de sagacité, l'impuissance de toutes les causes humaines et la nécessité impérieuse d'une réforme morale complète et universelle, M. Constant aurait pu affirmer la conclusion que son âme désirait et que sa raison lui dictait, contrairement à ses anciens préjugés.

Les nations aveuglées par le polythéisme conservaient un souvenir lointain de l'état primitif de l'homme, de sa déchéance ; elles avaient le sentiment de leur misère actuelle ; elles croyaient à une libération divine. Leurs sibylles prédisaient la venue d'un libérateur ; leurs poètes annonçaient que le temps était accompli ; leurs philosophes avaient reconnu, comme à leur propre insu, la nécessité de son intervention.

En même temps, il était évident que ni la science, ni la sagesse, ni la vertu ne pouvaient opérer le grand changement qu'elles appelaient de leurs vœux et dont elles montraient la nécessité.

Telles étaient les circonstances à l'époque de la prédication évangélique ; et voilà qu'à dater de ce moment même elle est attestée par des témoignages historiques. Les générations, qui ont immédiatement suivi la venue de Jésus-Christ, ont accepté sans contradiction les faits racontés par les évangélistes contemporains ; ils ne sont pas niés par les juifs, encore qu'ils les apprécient différemment. La conformité des prophéties bibliques avec les circonstances de la vie du Christ et de sa prédication semblait à Pascal la grande preuve

historique, la preuve par excellence ; elle devait être la base du livre qu'il voulait faire pour s'assurer à lui-même sa propre foi et pour convaincre l'incrédulité.

C'était une espérance illusoire. Les faits ne sont pas démontrables par le raisonnement, à moins que la cause qui les a produits n'ait été précédemment établie comme nécessaire. Pour qu'ils prennent place dans la science, il faut avoir constaté non-seulement qu'ils sont, mais qu'ils doivent être : elle est plus assurée de l'existence de l'astre dont elle a reconnu la nécessité et tracé l'orbite, que de l'astre dont l'observation lui a donné avis. Elle est portée à nier les phénomènes qui supposeraient une action produite hors des lois générales. Pour la science, la cause première doit être immuable.

Toutefois la raison est obligée de convenir que cette cause première ne peut être qu'une volonté qui, par conséquent, est libre. Cela même est une loi générale. Dès lors on ne saurait nier la possibilité de l'intervention directe de Dieu. Nous pouvons donc, sans abaisser notre intelligence, croire des faits attestés par l'histoire et reconnaître leur caractère divin, précisément parce qu'ils sont hors de l'ordre commun et qu'ils sont un témoignage de providence, de sagesse et de bonté. Le genre humain était hors des voies du bien ; les sociétés étaient désordonnées ; les âmes étaient souffrantes ; le moment était donc venu de leur porter secours. Le long essai du libre arbitre, abandonné à lui-même, sans l'aide de Dieu, avait préparé les esprits à recourir à lui pour trouver la force de vaincre le mal et de soutenir la lutte contre la tyrannie des sens et des passions.

Et puisque la loi mosaïque, en déterminant les actes coupables et en commandant les actes conformes à la volonté de Dieu, n'avait pas obtenu l'obéissance, le temps était arrivé de promulguer une loi, non plus pour les actions, mais pour les pensées, non plus pour s'opposer par la contrainte ou la menace à l'accomplissement du mal, mais pour le vaincre dans l'intérieur de l'âme.

Ainsi la nouvelle révélation ne fut point donnée au milieu des éclairs et de la foudre<sup>1</sup> ; elle ne fut point destinée à imprimer la terreur ; elle ne s'adressa point aux sens et n'apparut point voilée de gloire et d'épouvante. Ce formidable appareil convenait au ministère de la loi gravée sur la pierre, au ministère de condamnation ; le ministère de justice devait procéder par persuasion et sympathie. Il ne s'agissait plus de dompter le libre arbitre par la crainte, mais de le rendre capable de résister aux pensées mauvaises. C'était un affranchissement. « Où est l'esprit du Seigneur, là est aussi la liberté<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Saint Paul.

<sup>2</sup> Saint Paul.

Or, comment un tel dessein de la Providence pouvait-il être mieux accompli que par un médiateur à la fois, fils de Dieu et homme? La loi morale, la raison divine, le Verbe, en se montrant sous une forme humaine, donnaient l'exemple vivant d'une âme conforme à tous les devoirs, à tous les instincts du bien; c'était un type de perfection proposé à l'imitation de l'homme, un idéal de l'humanité. En même temps, cette communauté de condition établissait une sorte de lien intime entre le messie de Dieu et la créature humaine. La mission du Christ conservait son caractère miraculeux et son pouvoir divin, et cependant il agissait sur les cœurs par libre conviction, par affection; de sorte que la loi s'y établissait comme un sentiment. « Le pontife que nous avons n'est-il pas tel qu'il ne puisse compatir à nos faiblesses; il a éprouvé, comme nous, toutes sortes de tentations, hormis le péché<sup>1</sup>. »

La prédication évangélique était d'autant mieux disposée à opérer avec efficacité, que ses enseignements se rapportaient au plus grand bonheur de l'homme, au perfectionnement de la vie sociale, à l'amélioration de tous les rapports mutuels. Toute la loi est renfermée dans ce seul précepte : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même. » Ainsi le fils de Dieu venait apprendre aux hommes l'égalité, la fraternité, la compassion, l'assistance. Elle leur disait : « C'est là ce que Dieu vous demande; il ne veut point d'autres holocaustes. » Tous les péchés se résolvent en actions nuisibles au prochain, en pensées qui lui sont contraires, en sentiments qui lui sont hostiles; donc le secourir, le consoler, prendre part à ses peines, c'est servir Dieu. La prière, l'adoration, le culte, les pieuses observances, tout ce qui maintient et rappelle dans notre conscience la pensée de Dieu, tout ce qui nous fait sentir sa présence et son action, a pour fin et pour résultat de nous délivrer du mal et du péché; c'est ainsi seulement que nous pouvons en être préservés ou relevés. Puisque la transgression de la loi morale et l'entraînement de nos passions portent toujours préjudice à notre prochain et troublent la société, la religion est donc destinée à rendre la condition humaine meilleure durant cette vie : l'éternelle récompense nous est promise pour le plus grand bien actuel de l'humanité.

Appellerons-nous cette admirable harmonie, entre l'Évangile et les besoins moraux de l'homme, une des causes humaines qui devaient favoriser l'établissement du christianisme? Mais comment pourrait-on marquer une distinction entre sa source divine et les bienfaits qu'il apportait au monde? Plus la nouvelle loi était appropriée aux circonstances où se trouvaient alors les nations, plus elle

<sup>1</sup> Saint Paul.

porte le caractère d'une volonté de la Providence. D'ailleurs, si elle était appelée par la disposition des esprits et l'état de la société humaine, elle n'en était pas moins repoussée et persécutée. Son succès n'a pas été l'œuvre de la volonté des hommes, ce fut un bienfait de Dieu.

Si la contemplation des lois qui régissent la matière, si l'harmonie qui apparaît dans le mécanisme de l'univers, racontent la gloire de Dieu et apprennent à le révéler comme créateur, comment une si grande révolution dans l'histoire religieuse et morale du genre humain, lorsqu'elle s'est accomplie par des voies si étrangères aux procédés de la politique, au progrès des lumières, aux phases de l'histoire des peuples, ne donnerait-elle pas la persuasion qu'elle est due à l'intervention directe de la puissance divine.

Depuis dix-huit cents ans, toutes les nations civilisées ont reconnu l'intervention de Dieu et la divinité de Jésus-Christ. Dans la loi religieuse et dans la morale chrétienne, l'Évangile a été révéral comme l'histoire du Christ et l'enseignement de la morale religieuse; les dogmes chrétiens y sont écrits : quiconque le lit, sans une prévention irréligieuse, y reconnaît le caractère divin; nulle production de l'esprit de l'homme ne porte un tel caractère. Pourquoi donc ces dénégations ou ces doutes? — c'est que la croyance des faits et le respect des lois religieuses sont des actes de la volonté plus que du consentement de l'intelligence. On nie ou l'on dénature les récits historiques, parce qu'ils contrarient une opinion préconçue et obstinée; on dénature ce qu'on ne veut pas croire. De la conviction religieuse découlent des règles de conduite, qui sont une gêne pour les passions, ou qui blessent l'orgueil. « Ce n'est pas la raison qui se révolte, mais des motifs personnels ou des maladies de l'âme. » C'est ainsi qu'on arrive jusqu'à la profanation, qui change en un roman le livre révéral, titre authentique de la religion chrétienne.

BARANTE.

de l'Académie française.

# UN CHANGEMENT DE FORTUNE

---

## DEUXIÈME PARTI

En voyant la tresseuse rester étendue sans mouvement sur le sol, Michelemma oublia les sentiments divers qui l'agitaient, et n'éprouva plus que de la compassion. Elle ne songea pas un seul instant à échapper par la fuite à une explication inévitable, et s'occupa immédiatement à secourir la tresseuse. Elle lui tapa dans les mains, la souleva, la fit asseoir.

— Si j'avais seulement un peu d'eau, dit-elle, cette pauvre femme reprendrait bien vite connaissance. Quel événement ! C'est la journée aux grandes émotions.

Fort en peine, elle continua à taper dans les mains de la tresseuse.

— Voyons, dit-elle, du courage ! Vous qui en avez eu tout à l'heure assez pour séparer deux hommes qui se battaient, n'en aurez-vous pas un peu pour me tirer de l'embarras où vous me mettez. Si j'avais des sels et du vinaigre je les emploierais ; mais je n'ai que de bonnes paroles à vous offrir. Entendez-moi. Soyez raisonnable. Est-ce que je m'évanouis, moi ? Et pourtant, j'ai éprouvé un saisissement pareil au vôtre en sachant qui vous étiez. M'écoutez-vous ? Ah ! Dieu merci, je crois qu'elle revient à elle.

Un long soupir souleva effectivement la poitrine oppressée de la

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant* de novembre dernier.

trousseuse, son corps se redressa comme pour rentrer en possession de la vie, et ses yeux se rouvrirent.

Dès qu'elle reprit connaissance, la tresseuse regarda autour d'elle d'un air égaré.

— Marie! s'écria-t-elle, Marie! Ma fille! où es-tu? Disparue! Ah! c'était un songe.

Puis apercevant Michelemma, et la saisissant avec violence :

— Ah! vous voilà, vous! reprit-elle. Non, ce n'est pas un rêve. Vous m'avez volé mon enfant et vous allez me la rendre.

— Vous n'êtes donc pas morte à l'hospice? Vous êtes madame Hébert?

— Moi, morte! Ah! vous l'espérez.

— On nous l'avait dit.

— Et vous n'avez pas pris le temps de vous en assurer! J'ai été bien malade, c'est vrai, bien près de la tombe, mais Dieu n'a pas permis que je fusse séparée de ma fille. Et c'est pendant qu'il me faisait la grâce de me laisser auprès d'elle que vous me l'enleviez! Deux femmes ont fait cela, deux femmes dont l'une a été mère. Tandis que je combattais la mort sur mon lit de douleurs, elles sont venues, dans l'ombre, à l'aide d'une fausse nouvelle, me ravir ma fille. Elles n'ont pas réfléchi au supplice qu'elles me préparaient. Elles ne se sont pas demandé si je ne mourrais pas de désespoir le jour où, rentrant chez moi le cœur ivre de joie, on viendrait me dire : « Pendant votre absence, on vous a pris votre fille. » Ah! vous saviez bien que vous commettiez un crime, car vous vous êtes sauvées toutes deux comme des voleuses. Vous deviez être même bien rassurées, car vous vous disiez : « Si elle n'est pas morte à l'hospice, elle mourra bien certainement de la perte de sa fille. » Vous vous êtes trompées. Je vis. Me voilà. Je vous ai cherchées en France, en Italie. J'ai marché pieds nus par les chemins, errante, misérable, presque folle, jusqu'au jour où, découragée et comprenant enfin mon impuissance, je suis restée ici, accablée de lassitude, dévorée de chagrin, ne sachant même pas, chose horrible, si ma fille était morte ou vivante. Grâce au ciel elle vit, nous vivons toutes deux. Ah! je ne sais pas si j'ai dans le cœur plus de bonheur que de colère. Allez, je ne vous hais pas. J'ai retrouvé ma fille, peu m'importe le reste.

— Remettez-vous, madame Hébert; n'essayez pas de vous lever. Vous voyez bien que vous ne pouvez plus vous soutenir.

— Qu'osez-vous dire? Laissez-moi me lever et marcher. Espérez-vous encore vous placer entre ma fille et moi? Ah! misérable femme...

— Vous m'ennuyez à la fin, savez-vous? Vous n'êtes pas raisonnable. Sans nous votre fille aurait été envoyée aux Enfants-Trouvés.

— Mais on me l'aurait rendue. Me l'avez-vous rendue, vous, quand j'ai été guérie? Allons, place! J'ai de la force et vous ne m'arrêterez pas.

— Je ne cherche pas à vous arrêter, madame Hébert, je dois vous prévenir seulement que vous allez faire un fameux scandale.

— Un scandale, parce que ma fille me sera rendue! Un scandale, parce que je ferai cesser un sacrilège impie!

— Je ne dirai plus rien, puisque vous interprétez mal tout ce que je dis. Remarquez seulement que vous n'avez été la mère de mademoiselle Marie que pendant deux ans et que la comtesse Boccaei l'a été pendant seize années. Remarquez encore que votre fille, il faut bien l'avouer, vous prendra pour une folle, une intrigante, et ne vous reconnaîtra pas. Je suis aussi émue que vous, sans en avoir l'air. Cette aventure m'étouffe et j'en ferai probablement une maladie. Cela ne m'empêche pas de rester calme et de vous dire la vérité. Qu'avez-vous donc? Mon Dieu! qu'avez-vous encore? Ne mourez pas, ma bonne madame Hébert. Ce n'est pas le moment, puisque vous avez retrouvé votre fille.

Sous l'influence d'une idée douloureuse, poignante, la tresseuse cacha son visage dans ses mains d'un air désespéré, et s'écria d'une voix entrecoupée, défaillante :

— C'est vrai... Ma fille ne me reconnaîtra pas... Elle me méprisera, peut-être!

— Vous mépriser? Quant à cela, rassurez-vous. Nous lui avons enseigné à ne mépriser personne, excepté les malhonnêtes gens. Allons, du courage! Ne vous désolez pas. Vous regardez vos vêtements. Ils ne sont pas beaux, mais qu'est-ce que cela fait? Est-ce que je vous méprise, moi? Voilà une demi-heure que je cause avec vous. Quoique je ne me sois jamais mariée par attachement pour madame la comtesse, je comprends tous les grands sentiments de la nature. Ai-je fait mine de vous tromper, de vous dire : passez votre chemin, la tresseuse, et laissez-moi tranquille? Non. J'admets très-bien que vous soyez bouleversée et irritée contre nous, quoique nous ne le méritions pas. La comtesse Boccaei est l'honneur même, sachez-le. Je ne dis pas qu'elle sera enchantée de vous savoir vivante, mais elle ne vous traitera pas, c'est certain, comme une étrangère. Elle reconnaîtra des droits sacrés, elle... elle fera ce qu'elle jugera à propos, et je ne sais pas pourquoi, dans cette circonstance difficile, je me mêle de ce qui ne me regarde pas. Venez avec moi, madame Hébert. Allons parler à la comtesse.

La tresseuse ne bougeait pas. Elle semblait écrasée, anéantie. Elle avait retrouvé sa fille, et ce bonheur si longtemps désiré, si inespéré à présent, l'éblouissait, la foudroyait; il se compliquait de tant de

sentiments divers, de tant de craintes et d'espérances, que l'âme de cette mère devenait trop faible pour le mesurer, pour l'envisager de sang-froid.

— C'est vrai, disait-elle d'une voix navrante, les yeux fixes, hagards et comme épouvantés; c'est vrai, ma fille ne me reconnaîtra pas. Tout à l'heure, quand elle était là, quand elle a nommé sa mère, sa prétendue mère, ç'a été bien heureux qu'elle soit partie tout de suite et que le saisissement m'ait empêché de lui crier : Tu es ma fille ! Elle ne m'aurait pas crue. Elle aurait dit : « Cette femme est folle. » Si je l'avais pressée dans mes bras, sur mon cœur, elle m'aurait repoussée. Ah, c'est horrible !

— Allons, madame, reprit Michelemma, remettez-vous. Je vois que vous êtes trop faible pour me suivre. Restez ici. Je vais aller chercher madame la comtesse.

Voyant Michelemma près de s'éloigner, la tresseuse se leva par un suprême effort d'énergie.

— N'essayez pas encore de me tromper, de fuir, s'écria-t-elle d'une voix menaçante.

— Eh ! madame, on ne vous a jamais trompée. Réfléchissez un peu et vous verrez qu'il vaut mieux parler à madame la comtesse avant de revoir votre fille

Michelemma se hâta de gravir la montagne et, rejoignant la comtesse Boccaei, elle lui annonça à voix basse que la tresseuse n'était autre que madame Hébert. La comtesse poussa un cri de surprise, puis maîtrisant immédiatement tous les sentiments qui l'agitaient, elle montra du doigt Charles et Marie à Michelemma et lui fit signe d'être prudente.

— Ah ! c'est juste, pensa Michelemma en secouant la tête, le bonheur de l'une va faire le malheur de l'autre.

La comtesse n'hésita pas un seul instant. Elle rebroussa chemin et laissa les deux jeunes gens poursuivre leur route.

— Reste avec eux, dit-elle à Michelemma.

Un instant après, Marie se retourna.

— Est-ce que nous rentrons ? cria-t-elle en voyant la comtesse descendre vers Uriage.

— Non, non, répondit la comtesse. Continuez votre promenade.

— Vous nous quittez ?

— Oui... je vais... commander aussi un chapeau à la tresseuse.

Le jeune homme et la jeune fille se mirent à rire de cette fantaisie subite. Puis ils commencèrent une de ces douces et délicieuses conversations pendant lesquelles les cœurs s'entretiennent à l'aise sans trop savoir par quels mots ils expriment leurs sentiments, causerie

insignifiante en apparence, mais enivrante en réalité, car l'amour déroule autour d'elle ses divines harmonies.

Michelemma, pensive contre son habitude, ne songeait pas à interrompre les deux jeunes gens.

Le cœur de la comtesse Boccaei battait violemment. Elle était pâle et inquiète. Elle s'avança néanmoins avec courage vers la tresseuse.

— Vous vivez, madame, lui dit-elle, vous vivez et vous devez me haïr.

— Enfin, vous voilà ! répondit la tresseuse. Et vous allez dire à cette jeune fille que je suis...

— Que vous êtes?... Parlez plus bas, de grâce.

— Que je suis sa mère. Pourquoi donc parlerais-je bas ? De qui dois-je avoir peur ? Je suis sa mère ! je suis sa mère ! Il faut que la vérité se fasse jour. Le mensonge a duré assez longtemps.

— Marie est à vous, Marie est votre fille...

— Ah ! vous l'avouez ! Venez. Nous allons le lui dire.

— Nous ne le lui dirons pas à présent. Dans son intérêt même il faut vous taire.

— Me taire ! Vous avez espéré cela ? Vous avez cru...

— Il ne s'agit plus ici ni de vous ni de moi. Nous ne sommes rien et Marie est tout. En son nom, je vous adjure de m'écouter attentivement. Me le promettez-vous ? Aurez-vous le courage de m'entendre ?

— Parlez, répondit la tresseuse après un instant d'hésitation.

— Vous êtes bonne mère, n'est-ce pas ? C'est donc à votre amour pour votre fille que je vais m'adresser. Elle est aimée d'un jeune homme appartenant à une des familles les plus honorables de Paris. Avant deux mois elle sera mariée. Si vous vous déclarez sa mère, vous anéantissez ses espérances, sa position, son avenir. Le baron de Costères, le père de son fiancé, ne consentira plus au mariage. Si vous patientez, au contraire, je prends tout sous ma responsabilité. Ma fille, à moi, était morte en Italie. J'ai caché cette mort, j'ai rompu toutes relations avec le petit nombre de personnes qui la connaissaient. Marie passe pour ma fille. Dès qu'elle sera mariée, en possession de la fortune que je lui assure, je divulguerai tout, je m'accuserai, j'irai mourir dans quelque solitude. Marie aura alors pour soutiens, pour protecteurs, vous, son mari, son beau-père. Elle n'aura plus besoin de moi. Comprenez-vous ? Si elle savait à présent que je ne suis pas sa mère, elle refuserait fièrement des dons qui ne seraient plus à ses yeux que des aumônes. Est-ce assez clair ? Voulez-vous la ruiner, la désespérer, la séparer de son fiancé, l'ensevelir avec vous dans une misère qui la tuera, car elle n'y est pas habituée ? Vous ne me répondez pas ! Réfléchissez ! Songez à Marie, notre enfant, à son bonheur.

-- Ah ! comme vous l'aimez, madame, comme vous l'aimez !

— C'est assez naturel, je crois. Voilà seize ans que je ne la quitte pas.

— Tenez, madame, la meilleure d'entre nous c'est vous. Je suis de trop sur terre. J'ai revu ma fille, je sais qu'elle est belle, riche, charmante, aimée, heureuse. Cela me suffit. Je puis mourir tranquille. Allez, madame, emmenez ma fille, emmenez-la. Vous lui avez tout donné et je n'ai rien à lui offrir. Seulement, un jour, quand je serai morte, vous lui direz... Non, ne lui dites rien, elle n'a pas besoin de savoir cela. Allez-vous-en, madame, ayez pitié de moi. Vous voyez bien que je suis dans une situation où le cœur de toutes les mères se briserait. Ma raison me dit que ce serait un crime de me nommer. Mais mon secret peut s'échapper dans un cri involontaire de mon cœur. Épargnez-moi ce supplice, cette torture, d'où la vérité peut sortir. Je ne suis plus madame Hébert, je suis la tresseuse, une pauvre femme, et je n'ai pas d'enfant.

— Ne dites pas cela, madame. Vous vivante, je serais impardonnable de ne pas vous nommer.

— Quoi ! je pourrais embrasser Marie, ma fille, je pourrais lui dire...

— Vous lui direz tout, mais attendez.

— Oh ! j'attendrai. J'ai bien attendu jusqu'à présent. Combien de temps exigez-vous ?

— Deux mois, trois au plus.

— Mais d'ici là... Ah ! soyez bonne, madame, bonne pour moi autant que vous l'avez été pour Marie. Permettez-moi de passer quelques heures auprès d'elle. Laissez-moi la voir, la contempler à l'aise, me remplir le cœur de sa présence adorée. Ce serait bien facile, si vous vouliez. J'apporterais mon ouvrage. Vous diriez que vous désirez me faire travailler sous vos yeux. Je ne dirai rien, non, pas un mot. Je la regarderai. Oui, seulement cela. Faites cela pour moi. Est-ce trop ? Tout à l'heure je vous proposais de vous éloigner, de me fuir, de m'abandonner. Mais ce serait trop cruel. Vous n'avez pas accepté. Dieu lui-même réprouverait ce sacrifice. Je souffre beaucoup, madame. Je ne sais quelle résolution prendre. Décidez. Ayant été moins malheureuse que moi, vous avez plus de sagesse, plus d'expérience. Je vois bien, d'ailleurs, tout ce que vous valez, car vous avez su faire le bonheur de Marie. Il ne faut pas la regarder longtemps pour s'assurer qu'elle est heureuse, et ce bonheur, elle vous le doit. Dites. Consentez-vous ? La verrai-je ? Oh ! je vous en supplie !

— Vous la verrez. Je n'aurai pas le courage de vous refuser. Je me fie à votre tendresse pour vous inspirer de la prudence. Venez à Uriage dans deux heures.

— Deux heures ! Deux siècles ! Deux heures ! Non... Le temps passera vite. Je vais me faire belle. Ah ! c'est inutile, puisque Marie ne saura pas... N'importe ! Je vais me faire belle pour paraître devant elle.

La tresseuse se disposait à s'éloigner, et, en levant les yeux sur le sommet de la montagne, elle aperçut Charles et Marie qui revenaient. Fascinée par cette apparition subite, bouleversée jusqu'au fond de ses entrailles de mère, elle tomba à genoux et resta comme en extase.

— Ma fille, s'écria-t-elle, ma fille bien-aimée, ma fille tant pleurée et que Dieu me rend, viens, entends-moi, viens sur mon cœur. Je suis ta mère.

— Malheureuse ! dit la comtesse ; que faites-vous ?

Et elle releva la tresseuse en lui imposant silence.

— Laissez-moi, répliqua celle-ci violemment. Assez de mensonges ! Assez d'impostures ! Assez longtemps vous avez volé à ma fille ses caresses et sa tendresse. Il est temps que cela finisse.

Elle s'avança vers Marie avec un élan irrésistible.

— Mauvaise mère ! dit la comtesse.

— Mauvaise mère, moi ! Ah ! oui, en effet, c'est vous qui êtes la bonne mère et moi la mauvaise !... Jugez-nous, mon Dieu, inspirez-moi. Tenez, Dieu a parlé. Marie a disparu derrière les arbres. Elle n'est pas ma fille, elle est la vôtre. Je suis folle. S'il m'était seulement permis de l'embrasser ! Non, j'ai tort. Je ne dirai rien. Je ne suis pas une mauvaise mère. Je ne détruirai pas le bonheur de ma fille. Vous verrez. D'ailleurs, si mon secret s'échappait malgré moi, vous seriez là pour dire : ce n'est pas vrai. Dans deux heures, n'est-ce pas ? J'y serai. Je vais me faire belle. De cela, du moins, vous ne sauriez me blâmer. Il ne faut pas que ma fille rougisse de moi. Je ne suis pas riche, mais j'ai d'autres vêtements que ceux-ci.

La tresseuse se dirigea vers sa demeure avec une sorte de joie délirante mêlée de mouvements convulsifs qui montraient qu'elle était sous l'empire d'un entraînement invincible. La comtesse la regarda en appelant à elle toutes les forces de sa raison et de sa volonté.

— Cette femme va se trahir, pensa-t-elle ; l'avenir de Marie est perdu.

Elle attendit Charles et Marie et leur dit :

— Il est convenu que vous vous marierez dans un mois. Pour cela, il faut partir immédiatement.

— Partons, dit Charles.

— Partons, répéta Marie.

Michelemma s'approcha de la comtesse, dont le front se courbait sous le poids de cette résolution, et lui dit tout bas :

— Et madame Hébert ?

— Je vais lui écrire, répondit la comtesse. Elle reverra sa fille après son mariage. Le bonheur de Marie a été l'œuvre de toute ma vie, je ne veux pas qu'il soit détruit. Ai-je tort? Ai-je raison? Que Dieu me juge!

Quand la tresseuse se présenta à l'établissement thermal, on lui montra une voiture qui s'éloignait au grand trot des chevaux. Elle poussa un cri terrible et se précipita à la poursuite de la voiture. Après une course ardente et inutile, elle tomba épuisée sur le chemin.

— Qu'avez-vous donc, la tresseuse? dit Francis Martel, qui vint à son secours.

— Ma fille! c'est ma fille qu'on emmène.

— Mademoiselle Marie Boccaei?...

— Oui... J'en jure par le Christ, c'est ma fille. Mais vous, pourquoi pleurez-vous?

— Je l'aime.

Ils se regardèrent. Une alliance tacite se scella entre eux. Un jeune homme à cheval vint à passer et salua Francis.

— Cet homme a un cheval, dit la tresseuse, et il est votre ami.

Francis comprit. Il appela le cavalier et lui dit quelques mots. Le cavalier descendit, Francis s'élança à cheval et partit au triple galop, à la poursuite de la voiture, dont on entendait encore le roulement lointain.

## II

Tandis que Charles et Marie, radieux comme une belle matinée de printemps, s'abandonnaient librement à la joie d'une union prochaine, trois personnes, la comtesse, madame Hébert et Francis, agitées par des pensées acharnées et aiguës, sentaient leurs cœurs déchirés comme sous le bec d'un vautour. Sa volonté étant exécutée, l'instant décisif de la lutte étant passé, la comtesse se demandait avec effroi si elle avait eu le droit d'agir ainsi. Son action lui apparut comme un crime, un crime nécessaire, ajoutait-elle mentalement; puis ces deux mots, qu'elle accouplait ainsi pour calmer sa conscience, lui semblaient ensuite une monstruosité et la plongeaient dans des perplexités nouvelles. Madame Hébert, elle, éperdue, haletante, affolée, oubliait tous les raisonnements, toutes les considérations qui l'avaient comme enchaînée quelques heures auparavant. Elle n'écou-  
tait plus que les cris de son cœur, les cris de la nature. Elle était

entraînée vers sa fille avec une force irrésistible et aveugle. Cette femme que l'intérêt et l'avenir de sa fille venaient de rendre si soumise, si résignée, si pleine d'abnégation, était maintenant en proie à des sentiments violents, parce qu'on l'avait trompée. Prête à tous les sacrifices, on lui imposait le seul qu'elle ne pût accepter, celui de ne plus revoir sa fille. Ce sacrifice immense, elle l'eût peut-être accompli, elle l'avait même proposé, mais cette fuite, ce manque de parole, la faisaient repentir de toutes ses concessions, la révoltaient, l'indignaient, et lui ôtaient même la consolation de se dévouer pour son enfant. Dans son élan irréfléchi et irrésistible pour s'opposer au départ de la comtesse, madame Hébert n'avait pas donné le temps nécessaire pour qu'on lui remit la lettre laissée pour elle. Elle croyait donc à un abandon complet, définitif, éternel. C'était trop, c'était plus que n'en pouvait supporter la pauvre mère. Elle resta jusqu'à la fin de la journée accroupie sur le chemin par où elle avait vu disparaître la voiture et Francis Martel à cheval.

— Il reviendra, disait-elle, les regards fixés sur l'horizon, il reviendra et il me dira où est ma fille.

Francis, de son côté, avait l'âme bouleversée et pleine d'angoisses. Dès qu'il eut rejoint la voiture de la comtesse Boccaei, il retint son cheval par un mouvement spontané, comme si, en avançant davantage, il se fût exposé à toucher, à profaner quelque chose de sacré. Faire un éclat en pleine route, dans une salle d'auberge, au milieu d'un voyage; accuser sans preuves, sans témoins, sans autre appui qu'une parole lancée au hasard, lui paraissait une entreprise grave, pour laquelle il n'était pas investi d'une autorité suffisante. Avait-il bien le droit, lui jeune homme et inconnu, de venir troubler ainsi la paix de toute une famille? Sa conduite même était-elle désintéressée? Ne songeait-il pas plutôt à satisfaire une tendresse folle, une tendresse qu'il osait à peine s'avouer à lui-même, qu'à servir la vérité, qu'à faire triompher une cause digne de l'appui d'un honnête homme?

— Est-ce bien vrai, d'ailleurs, ce que m'a dit la tresseuse? se demanda-t-il.

Mais, quelque extraordinaire que fût cette révélation, elle avait un tel caractère de véracité, que Francis ne put s'empêcher d'y ajouter foi.

— Je ne sais pas encore les détails de cette aventure, pensa-t-il, mais la tresseuse n'aurait pas inventé un pareil fait, elle n'aurait pas été si émue si elle avait menti.

Poursuivant ses réflexions tandis qu'il maintenait sa monture à la même place, Francis songea que si Marie était la fille de la tresseuse, un tel changement dans sa position comblait la distance qui le séparait d'elle.

— Ce jeune homme qui l'accompagne, reprit-il...

Il s'interrompit brusquement. Il fit rebrousser chemin à son cheval. Sa conduite lui parut odieuse, dictée par l'égoïsme.

— Quoi ! dit-il, j'aime cette jeune fille et je souhaite qu'une ruine complète la rapproche de moi !

Cette idée lui fit honte. Une anxiété dévorante s'empara de lui.

— J'ai promis à la tresseuse, pensa-t-il...

Puis prenant une détermination soudaine :

— En avant ! s'écria-t-il avec un emportement douloureux. C'est pour la tresseuse, mais c'est aussi pour moi. Je saurai ce que devient cette jeune fille, j'irai à Paris s'il le faut... Comme ma cousine Jeanne, me voilà dans l'abîme ! Mais au moins j'aurai le courage de le regarder en face avant d'y tomber. Qu'avons-nous donc dans le sang, nous autres ? Perdu ! Je suis perdu ! Je ne m'appartiens plus. En avant !

Il rejoignit la voiture de la comtesse à un village où on changeait de chevaux. Charles et Marie, en le voyant, le saluèrent avec une cordialité empressée.

— Est-ce que vous allez à Paris ? dit Charles. Vous viendrez me voir.

— Et nous aussi, ajouta Marie. Je n'oublie pas, monsieur, l'obligance que vous nous avez montrée. Nous causerons d'Uriage.

— Monsieur ne va peut-être pas à Paris, dit la comtesse en se rapprochant.

— Non, madame, pas aujourd'hui, répliqua Francis, mais je compte y aller bientôt.

— Voici mon adresse, dit Charles.

— Et la nôtre... Michelemma, reprit Marie, donne une des cartes de ma mère à monsieur. En as-tu ? Non. Au surplus, c'est inutile, nous demeurons rue Taranne. Vous viendrez nous voir, n'est-ce pas, monsieur ? Vous nous le promettez ? Ma mère, invitez donc monsieur à venir nous voir.

— Monsieur sait bien qu'il nous fera plaisir, dit la comtesse d'un ton froid et contraint.

Vainement elle essayait de se faire violence. Elle était encore sous l'impression de ce qui venait de se passer. En apercevant Francis, elle éprouva même une sorte de frayeur. A un certain regard qu'il échangea avec elle, elle eut peur que la tresseuse n'eût parlé, que la présence de ce jeune homme ne fût pas purement accidentelle. Ces suppositions n'étaient guère vraisemblables ; ce fut, du moins ce que la comtesse pensa pour se rassurer. Mais, au degré de surexcitation où était monté son esprit, il acquérait, étant constamment en éveil, une perspicacité voisine de l'intuition. Aussi, quand elle vit Charles et Marie

engager Francis à leur faire visite, elle fut visiblement contrariée. Mais que faire ? Comment empêcher cela ? Francis leur avait rendu, à tous, quelques services. Il était naturel de lui témoigner une politesse empressée. Dans des circonstances ordinaires, la comtesse elle-même se serait étonnée qu'il en fût autrement. Après les événements qui avaient eu lieu, elle fut vivement frappée de cette complication et s'en effraya. Michelemma, de son côté, ne put s'empêcher de trembler. Depuis la rencontre de madame Hébert, elle s'efforçait de ne plus penser, de se renfermer dans une torpeur stupide pour ne pas avoir à juger les graves questions qui se débattaient devant elle. Sa philosophie naturelle se trouvait complètement déroutée. Quand Charles, quand Marie lui demandaient : « Qu'avez-vous donc Michelemma ? Vous avez perdu votre gaieté ; » elle répondait : « J'ai mal dormi et j'ai aujourd'hui un violent mal de tête. » On se contentait de cette excuse. Mais Francis, muni de la confiance de la tresseuse, s'en servait comme d'une clef pour ouvrir les cœurs de la comtesse et de Michelemma.

— Ces deux femmes sont d'accord, pensa-t-il en voyant leur trouble, leur embarras, et la tresseuse a dit vrai.

Les jugeant plus coupables qu'elles ne l'étaient, il les enveloppa toutes deux dans un froid mépris. Mais malgré l'adoration muette qu'il avait vouée à Marie, elle lui inspira, ainsi que Charles, un peu d'hésitation dans l'accomplissement de sa tâche, un regret d'aider à troubler une si complète sérénité.

Après avoir salué la comtesse, Marie et Charles, Francis revint vers Uriage lentement, abimé dans des pensées absorbantes et complexes. Sa tendresse s'était épurée sous le regard pur de la jeune fille. Il se sentait prêt à immoler ses propres sentiments, à les transformer en souvenirs adorés au lieu de les conserver comme des espérances enivrantes mais sans appui.

— Elle l'aime, se disait-il, tout me le prouve ; elle l'aime. Qu'importe que je sois malheureux si elle est heureuse.

Les idées de la comtesse, qu'il ignorait, entraînaient peu à peu dans son esprit. Le bonheur de Marie lui apparaissait comme un beau vase d'un pur cristal rempli de fleurs parfumées, et il lui semblait odieux de le briser.

Mais quand il vit la tresseuse, accroupie et comme terrassée à la place où elle était tombée, son sort lui parut digne de pitié, son titre de mère imprescriptible et sacré.

— Ah ! pauvre femme, dit-il, on l'abandonne, on la laisse mourir de désespoir. Elle a imploré mon secours, je ne le lui refuserai pas. Elle saura où est sa fille. Elle la reverra.

## III

La comtesse Boccaei, dès son arrivée à Paris, ne perdit pas de temps et hâta de tout son pouvoir l'accomplissement des formalités qui devaient précéder le mariage de Charles avec Marie. En cela elle était d'accord avec le baron de Costères, qui approuvait hautement cette union pour son fils, et voyait venir avec plaisir le moment où elle serait célébrée.

Le baron de Costères appartenait à une famille de magistrats. Son grand-père avait reçu le titre de baron vers la fin du règne de Louis XV. Mais l'illustration de la famille venait moins de ce titre que de hautes fonctions remplies avec éclat et honneur au Parlement, sous l'ancienne monarchie, dans les cours judiciaires depuis la Révolution. Magistrat lui-même, le baron de Costères était fier de compter parmi ses ancêtres tant de membres de ces parlements fameux qui cassèrent les testaments des rois, votèrent les régences, et eurent souvent assez de puissance pour balancer l'autorité royale, la tenir en échec, et s'en montrer les justes modérateurs lorsqu'elle dégénérait en tyrannie. Sans intrigue, sans manège et sans bassesse, M. de Costères avait parcouru dignement une partie de sa carrière, en avançant toujours par la seule force de sa science et de sa haute réputation de droiture, d'intégrité. Du reste, doux et affable dans la vie privée. Jamais de fiel, jamais de hauteur. Mais aussi sentant sa propre valeur et disant son fait à chacun sans que rien eût jamais pu lui faire courber la tête devant les fripons heureux. Veuf depuis quelques années, il avait concentré toute l'activité de sa vie entre les devoirs de sa charge et son affection pour son fils. Le mariage de Charles avec la fille de la comtesse Boccaei réunissait toutes les conditions désirables. Le baron n'eût jamais souffert une mésalliance; Charles avait lui-même trop de raison pour ne pas savoir qu'on ne peut être heureux au milieu de la société lorsqu'on heurte de front ses idées ou ses préjugés. Mais, dans cette union, toutes les convenances étaient respectées. La comtesse Boccaei était même beaucoup plus riche que le baron.

Le jour de la signature du contrat fut fixé, et, ce jour-là, Marie vêtit sa plus jolie toilette. Michelemma y mettait la dernière main lorsqu'un coup de marteau retentit à la porte cochère de l'hôtel de la comtesse.

— C'est sans doute Charles, dit Marie. Il est en avance.

— Et vous aussi, mademoiselle... vous voilà prête.

C'était Charles, en effet, accompagné d'un domestique qui portait la corbeille de mariage.

La curieuse Michelemma ne put se défendre d'y jeter la première un coup d'œil pendant que les deux fiancés, réunis au salon, causaient ensemble.

Elle poussa un cri d'admiration. Jamais elle n'avait contemplé tant de splendides parures et tant de jolies choses amoncelées.

— Ah ! mademoiselle, que c'est beau ! Venez donc voir ! dit-elle en retirant sans façon de la corbeille un magnifique cachemire de l'Inde.

Marie regarda malgré elle, et ses yeux brillèrent de plaisir.

Quels mots magiques :

— Le premier cachemire !

— Les premiers diamants !

Si pure, si bonne, si simple que soit une femme, elle est femme après tout, et ne peut rester insensible à ces séductions.

Un second cachemire fut déployé, puis un troisième. Ce dernier, d'un fond blanc et gai, semblait une transition délicatement choisie, et unissait la gracieuse simplicité qui sied aux jeunes filles à la riche élégance qui convient aux jeunes femmes.

— Essayez-le donc, mademoiselle, dit Michelemma aussi heureuse que si ce cadeau eût été pour elle.

— Quelle folie !

— Seulement pour voir s'il est possible que vous soyez plus belle, ajouta Charles.

Et, commençant l'apprentissage de son rôle de mari, il croisa les plis du châle sur les épaules de Marie rougissante, et, pour l'y maintenir, il fouilla dans les bijoux et prit une épingle surmontée d'une grosse perle.

A la vue des diamants, l'admiration de Michelemma ne connut plus de bornes. Il fallut à toute force que Marie se laissât passer une rivière autour du cou et emprisonnât ses bras sous l'or étincelant des bracelets.

— Que vous êtes belle, mademoiselle ! s'écria la brave femme enthousiasmée.

Puis Michelemma, l'insouciant Michelemma se détourna soudain comme si un froid subit l'eût saisie.

— Ah ! pensa-t-elle, si la tresseuse voyait sa fille ainsi ! elle serait capable d'en mourir de joie.

Charles de Costères, lui, n'avait aucun motif qui troublât son admiration.

— De grâce, Marie, dit-il, restez comme vous êtes.

— Ce serait empiéter sur l'avenir, répondit la jeune fille. Et que dirait votre père ? Il m'accuserait...

— De vouloir plaire à son fils, interrompit le baron qui entra, et d'y avoir réussi.

Et s'avançant vers Marie, il l'embrassa au front et lui présenta le notaire qui l'accompagnait.

On prévint la comtesse, qui arriva aussitôt, témoignant, comme elle le faisait toujours depuis son retour à Paris, une hâte fébrile de terminer ce mariage.

Les conventions n'avaient pas été difficiles à régler. Le baron et la comtesse avaient tous les deux lutté de générosité en faveur de leurs enfants. M. de Costères donnait trois cent mille francs comptant ; madame Boccaei, pour ne pas éveiller la susceptibilité du baron, avait stipulé pour Marie une dot de pareille somme seulement, mais elle concédait en outre les revenus de propriétés importantes, tant en Italie qu'en France.

Quand la lecture du contrat fut finie, tous signèrent.

— Monsieur, dit la comtesse au notaire, vous nous avez fait l'honneur d'accepter de venir dîner aujourd'hui avec nous ; les témoins de M. Charles de Costères et ceux de ma fille y seront et signeront au contrat. L'acte sera donc ainsi définitif et valable.

Le notaire s'inclina et prit congé.

A peine était-il sorti, Michelemma entra au salon d'un air éfaré.

— Madame, dit-elle, venez, venez vite. C'est...

— C'est moi ! dit madame Hébert en entrant.

Les deux mères se mesurèrent du regard.

Par un sentiment de discrétion, le baron et son fils se tinrent à l'écart dans un coin du salon.

Marie, reconnaissant la tresseuse, s'avança vers elle avec un peu d'étonnement, mais en souriant. Voyant l'attitude consternée de la comtesse, l'attitude menaçante de la tresseuse, la jeune fille s'arrêta et resta, hésitant, à quelques pas de la nouvelle venue, au milieu du salon, en pleine lumière. Alors, devant cette apparition adorée, si longtemps attendue, la colère, chez madame Hébert, se changea en attendrissement ; ses yeux, qui venaient de lancer des flammes, se fixèrent sur Marie en versant des larmes. Voyant sa fille si belle et si parée, la pauvre mère resta un instant immobile, dans une extase d'admiration et d'affection profonde. Puis elle s'approcha doucement, à pas lents, invinciblement attirée vers le but où tendaient depuis tant d'années toutes les forces vives de son cœur. On eût dit qu'un rêve lui entr'ouvrait le ciel, et qu'elle craignait de marcher trop vite

vers celle qui lui était rendue, de peur d'interrompre la trompeuse illusion qui lui montrait sa fille.

— Je te revois donc! dit-elle en mots entrecoupés. Et, cette fois, rien ne pourra m'empêcher de te nommer ma fille. Oh! si tu savais... Je t'ai tant pleurée!... Mais, aujourd'hui, tout est oublié. Tu ne te souviens plus de moi... Mais la voix du sang parlera à ton cœur. N'avait-elle pas déjà parlé, là-bas, dans les montagnes, lorsque, sans me connaître, tes paroles étaient pour moi si affectueuses!... Oh! ma fille... ma fille!...

Elle s'approcha de Marie et lui prit les mains.

La comtesse, ne pouvant plus se contenir, se jeta entre elles et les sépara.

— Encore! s'écria madame Hébert en se détournant comme une lionne blessée. Mais, en présence de Marie, de ma fille, vous ne pourrez plus me tromper, comme à Uriage. Osez-vous lui dire, devant moi, que vous êtes sa mère?

La comtesse baissa la tête. Marie lui prit la main, tout en gardant encore celle de madame Hébert.

La jeune fille était extrêmement pâle. Elle comprenait toute la gravité de cette scène. La physionomie de la comtesse et de la tresseuse ne lui laissait aucun doute à ce sujet.

— Je m'en rapporte à vous, dit-elle en s'adressant à la comtesse : cette femme a-t-elle dit la vérité?

La comtesse hésita ; tout son être s'opposait à cet aveu.

— Cette femme a-t-elle dit la vérité? répéta Marie d'une voix calme et ferme.

La comtesse hésita encore ; mais elle sentait le regard de Marie et celui de la tresseuse peser sur elle avec une volonté souveraine.

— Je vous adjure de me répondre, ajouta Marie, sans pouvoir cette fois maîtriser son émotion, car ce silence avait une signification facile à saisir. Cette femme a-t-elle dit la vérité?

— Oui, répondit la comtesse d'une voix qui ressemblait à un soupir d'agonie.

— Elle est ma mère?

— Oui.

Le baron et son fils, agités de sentiments divers, échangèrent entre eux quelques mots.

— Partons, dit Charles, inquiet de l'expression du visage de son père.

— Restons, dit le baron.

Marie les entendit, et, s'adressant à eux :

— Approchez-vous, messieurs, reprit-elle ; votre présence ne peut que me guider et m'inspirer.

Ils s'avancèrent, et la tresseuse, reconnaissant Charles, sentit en elle une douleur aiguë, un remords poignant. Elle venait de savourer le bonheur d'être mère. Elle en avait joui au point d'oublier tout le reste. Dans son instinctive ardeur à le conquérir, elle était venue à Paris malade, fatiguée, brisée par tant d'émotions ; et, à peine arrivée, elle était accourue chez la comtesse sans hésiter, sans réfléchir. Après la satisfaction donnée à cet invincible désir de la nature, les paroles que la comtesse avait prononcées à Uriage revinrent frapper l'esprit de madame Hébert. Elle maudit l'aveugle tendresse qui lui avait fait ravir à sa fille les biens du cœur et ceux de la fortune. Elle vit le mal et chercha à le réparer.

— Ah ! je suis folle, pensa-t-elle.

Puis répétant ce mot tout haut, en lui donnant un autre sens :

— Je suis folle, madame, dit-elle à la comtesse, et vous êtes trop bonne d'avoir pitié de moi. Une lueur de raison me permet de vous demander pardon. Moi, la mère de mademoiselle ! j'ai dit cela, je crois. Adieu, madame, adieu. Excusez-moi d'avoir oublié un instant qu'il y a un abîme entre cette noble demoiselle et moi.

La comtesse et Charles firent un geste d'espoir et de délivrance. Le baron et Marie ne se méprirent nullement sur les derniers mots de la tresseuse.

— Cette femme n'est pas folle, pensa le baron.

Quant à Marie, dès qu'elle vit la tresseuse s'éloigner, elle lui dit :

— Ma mère, si vous partez, ne m'attendrez-vous pas ?

Ces mots produisirent un de ces silences solennels pendant lesquels les cœurs même semblent cesser de battre. Madame Hébert l'interrompit la première.

— Elle a dit : « Ma mère ! » murmura-t-elle en tombant à genoux.

Marie la releva.

— Attendez-moi, reprit-elle, mon devoir est de vous accompagner, de rester auprès de vous. N'essayez pas de me retenir, vous tous à qui je vais dire adieu. Embrassez-moi, vous avec qui j'ai passé mon enfance et ma jeunesse ; vous qui serez toujours pour moi une amie chère et sacrée. Donnez-moi votre main, monsieur le baron ; donnez-moi votre main, Charles.

Il s'élança vers elle. Des protestations brûlantes se pressèrent sur ses lèvres, puis s'arrêtèrent comme dominées, effrayées ; car son père ne les confirmait pas ; car devant la simplicité grandiose de l'action de Marie, devant les déchirements et les angoisses des deux mères, toutes les considérations personnelles du jeune homme devaient s'effacer, s'incliner et se taire.

Marie était calme et résolue. Ses yeux brillaient d'un feu intérieur. Avant de partir, elle regarda involontairement le cachemire oublié

sur ses épaules. Elle regarda les bracelets qui ornaient ses bras, le collier de diamants qui restait encore sur sa peau blanche et tiède. Peut-être alors la jeune fille se sentit-elle appartenir à la terre. Peut-être un démon jaloux murmura-t-il à son oreille : c'est dommage ! mais cette impression fut passagère.

Marie ôta son cachemire. Elle ôta ses bracelets, elle ôta son collier, — Et à présent, adieu, dit-elle en se jetant au cou de la comtesse. Puis elle tendit la main à Charles :

— Souvenez-vous quelquefois de moi, dit-elle...

— Me souvenir ! s'écria-t-il ; ce serait bon si je vous avais perdue. Que m'importe ce qui arrive aujourd'hui ? Est-ce votre faute si vous n'êtes plus ni riche ni noble ? Vous êtes toujours la femme que j'aime et que j'épouserai... Ce n'est pas vous qui voudriez vous y opposer, mon père, car ce qui s'est passé n'a révélé en ma fiancée que des vertus de plus.

— C'est vrai, dit le baron, et vous avez raison, Charles, d'agir comme vous le faites. Toute autre conduite serait une insulte imméritée pour mademoiselle. Mais s'il est de votre devoir de parler en galant homme, il est du mien de rester père et de songer à l'avenir.

— J'y avais pensé avant vous, monsieur, dit Marie...

— Que dites-vous?... Oh ! mon père, prenez garde...

Mais la jeune fille l'interrompit.

— Si vous m'aimez encore, dit-elle, ne me faites pas partir avec un chagrin de plus. Obéissez à votre père, Charles ; il sait mieux que vous ce qui convient à votre bonheur. Ne m'ôtez pas la faculté de lui tendre la main.

Le baron pressa avec respect et émotion cette main qu'elle lui tendait, tandis que de l'autre elle imposait doucement silence à Charles.

Elle embrassa une dernière fois la comtesse, que la douleur avait paralysée.

Puis prenant le bras de madame Hébert que le bonheur ou le remords avait anéantie :

— Venez, ma mère, ajouta-t-elle. J'ignore quelles circonstances m'ont séparée de vous si longtemps. Je ne vous en demande pas le récit à présent, car je devine qu'il serait pénible et déchirerait encore davantage des cœurs qui ont besoin de toute leur fermeté. Vous êtes ma mère ; cette révélation me suffit. Venez. Rien désormais ne nous séparera plus.

Elles sortirent toutes deux : madame Hébert tremblante, défaillante et marchant comme dans un rêve ; Marie courageuse et calme comme quelqu'un qui vient de voir tomber la foudre et qui, au lieu de s'en effrayer, cherche et trouve son chemin ; grâce à cette lueur subite et terrible.

Les domestiques de la comtesse regardèrent avec surprise cette jeune fille conduisant pieusement une pauvre femme mal vêtue.

Michelemma fit un mouvement comme pour arrêter et retenir Marie. Celle-ci lui adressa par un signe de tête un adieu si doux, si affectueux, et, en même temps, si résolu que la femme de charge, saisie de respect, s'inclina en silence et en pleurant. Ce respect involontaire et profond fut plus spontané devant cette jeune fille renonçant à tous les biens de ce monde pour accomplir un devoir, qu'il ne l'avait jamais été lorsqu'il rendait hommage à la fille de la comtesse Boccaei. Marie, en effet, au moment où elle perdait rang et fortune, semblait enveloppée et transfigurée par la manifestation, le rayonnement d'une âme haute et fière. L'étoile, même pour les yeux vulgaires, n'était pas tombée; elle avait changé de ciel.

#### IV

Deux mois après, madame Hébert et sa fille commençaient leur travail dans une chambre pauvrement meublée et faiblement éclairée.

L'une remplissait un fond de tapisserie dont le dessin était tout tracé; l'autre festonnait, d'une main jeune et prompte, les fleurs et les enroulements d'une broderie.

Une brise aiguë soufflait avec violence au dehors, et, pénétrant en partie à travers les fenêtres mal jointes, enveloppait les deux femmes d'une caresse glacée.

L'air vif de l'hiver attisait les maigres tisons du foyer plus vite qu'il n'eût fallu, sans doute, car la cendre parcimonieuse jetée sur eux, économisait leur flamme et leur chaleur.

Les dalles en brique du parquet étaient recouvertes d'un tapis usé qui laissait passer le froid et l'humidité entre les trames déchirées du tissu.

Madame Hébert allait parfois à la cheminée réchauffer ses mains pâles et ridées.

Marie, plus assidue à son travail, semblait ne pas vouloir lui dérober une seule minute. Quelquefois, cependant, malgré son énergie morale, elle frissonnait involontairement, et ses épaules s'agitaient comme pour en faire tomber un manteau de glace.

Ce n'était pas seulement pour se chauffer que madame Hébert se

levait ainsi par intervalles; c'était aussi pour échapper, par le mouvement, à une préoccupation douloureuse. Assise ou debout, elle était distraite, absorbée par des pensées qui l'étreignaient comme avec des pointes de fer. Souvent, elle interrompait sa tâche; ses yeux qui retenaient des larmes, se fixaient sur une image de la Vierge suspendue au mur, et, dans une prière muette, semblaient lui demander aide et protection. Marie avait remarqué cette préoccupation et essayé de la vaincre. Par des paroles douces, riantes, elle s'était efforcée d'arracher sa mère à des réflexions qu'elle devinait tristes et sombres. Madame Hébert lui répondait alors, causait un instant, puis retombait dans son désespoir. Enfin elle ne put le maîtriser, elle fondit en larmes, et, se jetant aux pieds de Marie :

— Ah ! ma fille, s'écria-t-elle, je suis bien coupable envers toi !

— Voilà donc le secret de ton chagrin ! répondit Marie en la pressant dans ses bras. Plusieurs fois déjà tu t'es accusée, et de quoi ? de m'avoir aimée. Mais s'il en était autrement, ma mère, c'est le crime contraire que j'aurais le droit de te reprocher. Dans tout ce qui s'est passé, vois-tu, il n'y a personne de coupable, et c'est une grâce que Dieu nous a faite de permettre que nous puissions tous nous regarder sans rougir. Quand la comtesse s'est chargée de moi, elle te croyait morte, pauvre mère, c'est toi qui me l'as raconté, et elle accomplissait une action méritoire en adoptant une orpheline. Avec la vie, le désir de me retrouver t'est revenu, et c'est tout simple. Tu m'as cherchée, pleurée pendant de longues années, jusqu'au jour où une rencontre imprévue te rendit ta fille. Ton cœur t'a poussée vers moi irrésistiblement; cela devait être; mais ce qui est moins naturel, ma bonne mère, c'est que tu entoures ce cri de ton cœur de considérations mondaines qu'il devrait dominer et réduire au silence. L'impulsion qui te rapprochait de moi a été plus forte que toutes les suggestions secondaires; tu as parlé et tu as bien fait. Dieu commandait, ma mère, Dieu qui ne veut pas qu'un titre sacré soit subordonné à des questions de rang et de fortune, et qui n'a pas souffert que mon honneur restât plus longtemps en péril. Toi vivante et pauvre, n'était-ce pas un sacrilège de me laisser riche et loin de toi ? Songe à mes regrets, à ma honte, à mon désespoir, si je n'avais pas eu connaissance de ce secret avant d'être mariée. Charles, son père, sans soupçonner peut-être ma bonne foi, ma loyauté, auraient été en droit de dire qu'ils étaient trompés. En supposant même qu'un excès de délicatesse eût retenu ce reproche sur leurs lèvres, je me le serais adressé, moi, et, complice involontaire d'une fraude, je n'aurais plus osé lever les yeux sur eux de peur de lire sur leur visage l'expression mal dissimulée d'une insultante pitié. Me supposes-tu donc faible ou follement orgueilleuse ? Toi qui as eu tant de courage

dans ta vie, tant de courage et tant d'amour pour ta fille, crois-tu que je ne puisse pas avoir aussi un peu de courage pour braver l'adversité et beaucoup de tendresse pour te faire oublier notre longue séparation? Et à présent tu trembles, tu t'accuses! Ne sais-tu donc pas qu'il faudrait des raisonnements à perte de vue pour te justifier un instant d'avoir gardé le silence, tandis que pour te faire approuver de Dieu et des hommes, après l'avoir rompu, tu n'as qu'un mot à dire : c'est ma fille.

— Mais les biens dont je t'ai privée, chère enfant!... Mais les personnes aimées dont je t'ai brusquement séparée!...

— Ah! oui... celle qui m'a si longtemps servi de mère!... Je voudrais, et je te le dis librement, qu'il me fût un jour permis de la revoir.

— Tu iras, ma fille...

— Nous irons!

— Nous irons la voir dès que tu le souhaiteras.

— Oui, nous irons, ma mère, mais quand notre position nouvelle aura reçu la consécration du temps. La comtesse, dans les premiers jours, n'aurait pas manqué de mettre ses bienfaits à notre disposition. Et nous ne pouvions accepter, ma mère, nous ne pouvions accepter. Nous ne pouvions pas non plus l'affliger par un refus formel.

— Et... Et ton fiancé, ma fille! Ah! c'est lui qui cause mon plus cruel regret.

— Charles de Costères a l'âme haute, ma bonne mère. Suppose un instant qu'il soit mort ou éloigné de moi par suite d'un dévouement à une noble cause. Je le pleurerais, sans doute, mais, en même temps que couleraient mes larmes, je sentirais en moi un mouvement de fierté. Il en sera de même. Charles, dans sa tendresse, préférera mille fois m'avoir perdue que de me conserver sans que je sois restée digne de lui.

— Et vous ne vous reverrez jamais? Jamais!

— Non; nous ne sommes pas de pierre. Charles ne saura point où je suis. Eh bien?... ce sacrifice te semble plus pénible qu'à moi. Charles est adoré de son père. Le temps me fera oublier, et Charles sera heureux. Quant à moi... ma mère, vois-tu, une mère remplace tout le reste.

— Mais ce changement de fortune, chère enfant, cette pauvreté...

— Est-ce que j'ai l'air d'en avoir peur?

Marie prit dans ses mains celles de la tresseuse et ajouta :

— La pauvreté, ma mère, ressemble à l'hiver. Au dehors, la terre est durcie par le froid. Rien n'y germe. Les arbres dépouillés paraissent morts. La neige, entassée sur les campagnes pendant des journées entières, semble les vouer pour toujours à la solitude et à

la stérilité. Mais ce froid, ce repos, cette rigueur de la saison sont un temps d'arrêt grâce auquel la séve va jaillir de tous côtés plus abondante et plus généreuse. Il en est ainsi pour nous ; la pauvreté durcit nos membres, condense notre esprit pour en faire sortir des pensées sérieuses ; mais je sens bien qu'elle prépare dans notre cœur la floraison splendide des plus nobles et des plus fermes sentiments : le courage, la persévérance, le respect de soi-même, la compassion pour ceux qui souffrent. Et déjà, vois la différence qui s'est faite ; il y a deux mois, je n'étais qu'une enfant, et à présent... à présent, ajouta Marie en riant, ne trouves-tu pas, chère mère, que je cause avec toi comme le ferait une femme raisonnable ?

— Trop raisonnable, hélas ! Tu étais fleur, grâce et jeunesse, te voilà fruit et raison. Tu parles de la pauvreté, tu la compares à l'hiver. Chère bien-aimée, je frémis en songeant à ton étonnement douloureux lorsque tu t'apercevras qu'il y a des hivers éternels. Tu souris, tu me rassures, tu es confiante en l'avenir. Ah ! que Dieu te protège, ma fille, lui qui vient de me donner ma part de bonheur en ce monde en te rendant à moi.

Un coup de sonnette interrompit cette conversation.

— Tu vois, dit Marie, que nous avons encore des amis. On vient nous voir.

Elle ouvrit la porte, devinant d'avance qui venait, et fit entrer Francis Martel. Madame Hébert et sa fille lui firent le meilleur accueil. Fixé à Paris depuis le changement de fortune éprouvé par la jeune fille, il se flattait de voir ses secrètes espérances réalisées dans un avenir plus ou moins éloigné. Madame Hébert elle-même ne pouvait s'empêcher, par instant, de partager ces espérances. Francis avait gagné sa tendresse par les services qu'il lui avait rendus et le dévouement qu'il témoignait pour Marie.

La jeunesse, pensait quelquefois madame Hébert, a de beaux privilèges. Elle voit parfois crouler en quelques secondes l'édifice de son bonheur. Il semble que tout soit fini ; puis des fleurs s'élèvent peu à peu sur les ruines. L'édifice se reconstruit de lui-même, et tout est réparé. La nature est trop bonne pour éterniser la douleur.

Puis, à ces pensées, en succédaient d'autres tout opposées.

— Que je juge mal ma fille ! se disait madame Hébert. Elle a donné son cœur et ne le reprendra pas pour l'engager dans un nouvel amour. Et d'ailleurs, Francis lui convient-il ? Elle devait épouser le fils du baron de Costères quand on la supposait fille de la comtesse Boccaei. Irai-je avertir Marie qu'elle est déçue, et lui proposer un parti moins brillant ? Déçue ! ma fille est grandie, au contraire. Qui serait digne d'elle, à présent ?

Pendant un instant où Marie s'était rendue dans la pièce voisine

pour choisir et rassortir des laines, Francis dit à madame Hébert :

— J'ai reçu une réponse de mon père ; il approuve d'avance le choix que j'aurai fait. Je suis fils unique. Toute son ambition est de terminer sa vie près de la nouvelle famille que je créerai autour de lui. Le jour où vous croirez que le souvenir des événements qui se sont passés est un peu effacé, que votre fille verrait sans répugnance un homme qui lui est dévoué lui offrir son cœur et sa main, ce jour-là, madame, j'écrirai à mon père de se préparer à nous recevoir tous les trois. Ce n'est pas une existence de luxe et de plaisir que j'offre à votre fille, c'est peut-être le bonheur, c'est du moins et bien certainement le repos, le respect, l'amour, la sécurité.

— Oui, oui, sans doute... vous êtes un galant homme, monsieur Francis, et je vous ai engagé à venir nous voir le plus souvent possible, certaine que vous faites plaisir à ma fille autant qu'à moi. Mais ne comptez pas sur moi pour l'influencer par une suggestion franche ou déguisée. Ma fille a montré assez, trop d'abnégation. Je ne me pardonnerais jamais de l'avoir, par mes conseils, décidée à se marier sans que son cœur ait parlé. Je lui laisserai toute son initiative. C'est le moins que je puisse faire pour elle, n'est-ce pas ? et vous-même vous me blâmeriez si j'agissais autrement.

— Attendons, répondit Francis avec une patience résignée.

— Oui. Réfléchissez que le cœur de ma fille ne peut encore être plein que de souvenirs. Silence. La voici.

Marie recevait et voyait Francis avec plaisir, car une visite, dans la situation où elle se trouvait avec sa mère, était une distraction, un oubli momentané des fatigues du travail et des privations. Par respect pour sa mère, par affection autant que par caractère, la jeune fille ne voulait pas s'abandonner un seul instant à ces tristesses énervantes qui précèdent l'affaiblissement moral chez ceux qui les éprouvent et sont une cause d'affliction pour ceux qui en sont témoins. La conversation de Francis, sans être brillante ni spirituelle, était attrayante comme celle des gens dont le cœur et l'esprit ne sont jamais restés oisifs. Grâce à lui, madame Hébert et sa fille avaient au moins, dans leur isolement, la présence d'un ami, les charmes de l'intimité, une diversion douce et discrète pour les longues soirées d'hiver. Mais dans sa simplicité d'âme, dans son absence complète de coquetterie, Marie ne se doutait même pas de la tendresse de Francis. Et l'attitude de la jeune fille auprès de lui était telle, qu'il n'avait jamais osé dire ou faire pressentir qu'il était venu à Paris à cause d'elle, qu'à cause d'elle il y demeurait.

## V

Depuis le jour où Marie avait quitté l'hôtel de la comtesse Boccaei, l'existence de Charles de Costères était comme enveloppée d'un voile funèbre. En voyant s'éloigner la jeune fille, il était resté d'abord dans un muet accablement. Son cœur généreux lui faisait comprendre la simple et sereine grandeur de la conduite de sa fiancée. Au milieu de sa douleur, il remerciait presque le ciel d'avoir amené les événements qui venaient de révéler en Marie une si loyale fermeté de caractère. Résolu à l'épouser, malgré le brusque changement de sa fortune, il se félicitait de pouvoir lui donner ainsi une nouvelle preuve d'amour et de dévouement. Tant que sa fiancée fut en sa présence, rien ne semblait en péril. Il était comme ces amants qui s'enivrent encore d'illusions et d'espérances devant le lit de mort d'une femme aimée. Mais dès qu'il ne vit plus, n'entendit plus la jeune fille, il lui sembla que tout lui manquait, la lumière du jour, la respiration, la vie.

Il se précipita comme un fou hors de l'hôtel.

Il courut au hasard.

Parfois il s'arrêtait pour s'adresser d'amers reproches :

— Pourquoi l'ai-je laissée partir ?

Puis il se promettait de la retrouver. Il lui paraissait impossible qu'elle fût perdue pour lui.

Mais où la chercher ?

Il erra dans Paris, il revint à l'hôtel de la rue Taranne. Là, il rencontra la comtesse calme et résignée, mais souffrant comme elle n'avait jamais souffert.

Elle ne se plaignait pas. Pouvait-elle se plaindre, en effet ?

Elle se préparait à quitter Paris, et quand Charles lui demanda où elle irait :

— Où l'on meurt vite, répondit-elle.

Ils se regardèrent en silence.

Quelles consolations pouvaient-ils se donner ? Aucune. Ils se séparèrent sans même penser à se tendre la main.

Quand Charles rentra chez lui, morne et désespéré, à la fin de la journée, son père l'embrassa avec effusion et lui demanda avec intérêt s'il savait ce qu'était devenue Marie.

— Pas encore, dit Charles.

L'heure du dîner était passée. Le baron avait attendu et ils se mirent à table tous les deux.

— Pauvre comtesse! dit le baron pour engager son fils à causer; ce devait être fête aujourd'hui chez elle.

Charles ne répondit pas. Il s'était assis machinalement et il essaya de manger. Bientôt, par suite d'une longue habitude de respect et de déférence envers son père, il dit :

— Je vous ai fait attendre. Demain je me souviendrai de l'heure.

La douleur a sa pudeur aussi, et Charles ne tarda pas à demander la permission de se retirer.

— Excusez-moi, dit-il.

Le baron l'interrompt et lui prit les mains qu'il serra avec tendresse.

— Ce serait à moi, dit-il, de te prier de me pardonner. Ton désespoir m'accuse quand ton respect se tait. Mais, mon enfant, si tu es malheureux, ne mêle pas mon nom aux causes de ta douleur. Dieu lit dans mon âme; ce que j'ai fait, j'ai cru devoir le faire. Je souffre comme toi et je voudrais souffrir seul.

Charles se réfugia dans sa chambre.

Il se jeta sur son lit. Les larmes qui inondèrent son visage le soulagèrent un peu. Puis des sanglots sourds et contenus d'abord finirent par éclater. Bientôt ils devinrent déchirants, Charles craignit d'être entendu, et, pour les étouffer, mordit ses draps.

Les heures s'écoulaient.

La nuit était presque terminée quand le sommeil emporta l'âme de Charles dans un autre monde.

Le lendemain, le baron entra sans bruit dans la chambre de son fils. Celui-ci dormait encore.

— Marie! dit-il.

— Hélas! murmura son père.

Quand Charles ouvrit les yeux, le baron s'empessa de lui parler de ses études, de ses occupations, essayant de diriger la pensée de son fils vers des objets qui pussent faire diversion à sa douleur. Charles se montra calme, résigné en apparence. Il demanda à son père de ne mettre personne dans la confidence de ce qui s'était passé. Pour être à l'abri des questions indiscrettes, des commentaires fâcheux et des compliments de condoléance, il fut convenu qu'aux yeux de tous la comtesse Boccaei serait partie avec Marie pour l'Italie, où des intérêts importants réclamaient leur présence immédiate.

Ce jour-là, comme les jours suivants, Charles recommença ses pérégrinations dans Paris, espérant rencontrer Marie, découvrir quelque indice pour se rapprocher d'elle, et, quand cette espérance l'a-

bandonnait, il éprouvait un amer soulagement à traîner sa douleur dans les rues bruyantes, à l'user en la frottant contre l'indifférence d'une population active.

Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi.

Marie sortait peu. Bien que le logement de sa mère et le sien fût dans l'avenue des Ternes, c'est-à-dire dans un quartier fort éloigné du centre de Paris, la jeune fille redoutait une rencontre que Charles appelait de tous ses vœux. Madame Hébert l'encourageait pourtant à se distraire, à faire avec elle quelques promenades, mais Marie n'acceptait que lorsqu'elles étaient utiles, indispensables et les faisait avec sa mère de grand matin. Un jour que leur ouvrage à rapporter les obligeait d'aller au faubourg Saint-Germain, madame Hébert, passant devant la rue Taranne, fit instinctivement un mouvement pour ne pas y entrer.

— Pourquoi ? dit Marie. Pourquoi craindrais-je de revoir la maison que j'ai longtemps habitée ?

La mère et la fille furent frappées du triste aspect de l'hôtel.

La porte était close ; les persiennes des fenêtres étaient fermées ; on pressentait l'abandon ou la mort.

Marie, très-émue, voulut savoir pourquoi l'hôtel paraissait désert et sonna en tremblant.

Le concierge ouvrit, et, dès qu'il la reconnut, s'empressa de sortir de son logement.

— Va vite allumer les feux et donner du jour, dit-il à sa femme.

— La comtesse?... demanda Marie.

— Vous nous revenez donc ! mademoiselle, reprit le vieux serviteur avec des salutations pleines de respect.

— La comtesse?... répéta Marie. Est-ce que... elle n'est plus ici ?

— Comment, vous ne savez pas?... Madame la comtesse est partie quelques heures après mademoiselle.

— Et où est-elle allée ? reprit Marie, respirant plus librement.

— On l'ignore, mademoiselle.

— Et son absence sera longue ?

— Personne n'en sait rien non plus ; mais madame a bien recommandé que tout ici fût toujours prêt à recevoir mademoiselle... Ce sont les paroles formelles de madame la comtesse qui a donné des ordres, au cas où mademoiselle reviendrait...

— C'est bien, interrompit Marie, qui aurait voulu être seule à écouter ces témoignages d'une douleur résignée et ne se trahissant par une pensée généreuse.

Madame Hébert, profondément touchée, engagea spontanément sa fille à écrire à la comtesse.

— Oui, tu as raison, dit Marie, et c'est chez elle que je le ferai. Elle saura ainsi que nous sommes venues, que je ne l'ai pas oubliée.

Toutes deux montèrent à la chambre qu'occupait naguère la jeune fille.

Rien n'était dérangé.

Le livre dont elle avait commencé la lecture était encore ouvert sur une table.

Le piano n'avait pas été fermé. Sur le pupitre on voyait le duo que Marie avait étudié pour le chanter le soir avec Charles.

Des gants, des dentelles, quelques bijoux, des lettres, des albums étaient posés çà et là dans un demi-désordre. Les deux anges d'albâtre qui soutenaient le bénitier au-dessus du lit de la jeune fille, semblaient la regarder et lui dire : D'où viens-tu donc, chère sœur?

Le portrait de la comtesse était appendu au mur.

Ce portrait souriait tristement.

Marie ne put maîtriser son émotion.

— Ah ! pleure, ma fille, dit madame Hébert... pleurons ensemble. Plus que toi, peut-être, j'ai sujet de répandre des larmes. Je ne serais pas ta mère si je ne comprenais pas les tiennes.

Marie trempa ses doigts dans l'eau bénite, puis, faisant le signe de la croix, elle s'agenouilla au pied de son lit et pria.

Madame Hébert regarda sa fille, chez laquelle la beauté physique répondait si harmonieusement à la beauté morale.

Puis une crainte foudroyante lui traversa l'esprit.

— O mon Dieu, pensa-t-elle, tu rappelles souvent à toi tes enfants quand ils sont si beaux et si purs... Grâce pour elle, grâce pour ma fille ! Je lui ai fait quitter un chemin facile et l'ai entraînée dans un sentier rude et pénible. Aidez-la, mon Dieu, entourez-la de votre force et de votre puissance.

Après avoir prié, Marie écrivit à la comtesse. Ce fut une lettre toute pleine de tendresse reconnaissante, de respectueux souvenirs et de sympathiques adieux, conçue en termes si justes, si naturels, que madame Hébert, à qui Marie la lut, n'aurait pu, même avec l'affection la plus jalouse, y découvrir un seul mot alarmant pour elle.

— Nous laisserons cette lettre au concierge de l'hôtel, dit la jeune fille en la cachetant.

En cherchant ce qui lui était nécessaire pour cela, elle avait mis la main sur un ancien billet de Charles, billet court et insignifiant, par lequel il annonçait qu'il serait obligé d'être un jour sans venir ; mais c'était de lui, de son écriture ; la jeune fille n'eut pas la force de le laisser.

— Au moins ce billet est bien à moi, pensa-t-elle.  
Ce fut tout ce qu'elle emporta.

Au moment où madame Hébert et Marie rentraient chez elles, la jeune fille pâlit tout à coup et s'appuya au bras de sa mère. Elle venait d'apercevoir Charles. Immobile et les yeux fixes, il semblait, lui aussi, près de défaillir en la regardant. Cet instant fut rapide comme un éclair. Marie passa. Charles, comme si l'émotion l'eût cloué à la même place, la suivit des yeux jusqu'au moment où elle disparut avec sa mère dans la maison. Puis il s'éloigna, chancelant sous l'ivresse de ce bonheur imprévu.

## VI

Ce jour-là et les jours suivants, Marie parut plus belle encore. Son cœur, comme un ardent foyer, illuminait son visage de teintes chaudes, vivaces, rayonnantes. Une joie intime et profonde s'exhalait d'elle comme la lumière à travers un globe d'albâtre. Parfois elle allait et venait dans le modeste logement avec une activité jeune et gaie. Alors elle parlait à sa mère, l'embrassait, la ravissait par ses caresses et sa bonne humeur. Elle s'occupait des menus détails du ménage, et, au milieu de ces soins vulgaires, ressemblait à ces bergeronnettes qui voltigent sur la terre mouillée sans jamais y salir le bout de leurs ailes. Parfois aussi, Marie restait silencieuse, et penchant sur son aiguille son front chargé de pensées, paraissait une rose entr'ouverte courbant la tête sous un baiser du soleil.

Depuis qu'elle avait rencontré Charles, son image flottait sans cesse devant ses yeux. Sincère pour elle-même comme pour autrui, elle ne cherchait même pas à se dissimuler ses impressions. La vue de Charles avait éveillé en elle tout un monde de sentiments. Depuis qu'elle avait retrouvé sa mère, elle avait vécu tout à son devoir filial. Mais ce devoir était accompli. Il était tellement passé dans sa vie et ses habitudes qu'elle le continuait tout naturellement. A côté de lui, elle sentit, en revoyant Charles, se ranimer et éclater son amour. Cet amour s'augmentait de toutes les souffrances empreintes sur le visage du jeune homme. Il s'augmentait encore des forces cachées et invincibles qu'acquièrent les passions dans l'infortune.

— C'est surprenant, se disait Marie, je sais que Charles et moi nous ne pouvons jamais être mariés, et je l'aime davantage que le jour où l'on devait signer notre contrat.

Devant cet aveu tacite, elle s'épouvantait, elle s'adressait des reproches. Puis tout à coup, comme pour en finir :

— Je l'aime ! dit-elle. Je l'aime ! Je l'aime ! Que ma conscience me laisse en repos ! J'ai bien le droit de l'aimer, ce me semble. Si je ne l'ai pas, je le prends.

Puis, avec une timidité ingénue, et s'interrogeant elle-même, Marie ajouta :

— Viendra-t-il ?

Elle tressaillit, elle fit un mouvement de frayeur.

— Non, non, dit-elle ; il ne faut pas qu'il vienne. Il le sait et ne viendra pas.

Mais une rougeur subite empourprait alors le visage de la jeune fille, car une voix secrète et écoutée malgré toutes les dénégations qu'elle soulevait, répondait toujours :

— Il viendra.

Charles ne vint pas sur-le-champ parce qu'il voulut se présenter avec son père. A peine rentré, le jour de sa rencontre, il eut un entretien avec lui. Charles lui fit part de son désir bien arrêté d'épouser Marie, et appuya sa résolution de tout ce que le cœur d'un amant renferme de paroles entraînant et passionnées.

Le baron laissa dire son fils et lui demanda seulement d'attendre.

Mais M. de Costères avait trop l'habitude de la franchise pour ne pas laisser entrevoir, par ses paroles et son accent, que cette proposition d'ajournement était un refus adouci.

Charles ne s'en contenta donc pas.

— Parlons à cœur ouvert, dit-il, vous ne voulez point que j'épouse Marie ?

Le baron resta un instant sans répondre et son fils réitéra sa question.

— Eh bien ! non, dit enfin M. de Costères, je ne crois pas que ce mariage puisse se faire. Je ne crois pas qu'il puisse assurer le bonheur de Marie et le tien. Je refuse donc d'y souscrire.

— C'est bien, mon père. Je ne braverai pas votre autorité. Ce serait mal inaugurer cette union que de commencer par vous désobéir. Marie, d'ailleurs, ne voudrait pas d'un mariage désapprouvé par vous. Mais, je vous en supplie, songez à mon attachement pour elle. Ne me placez pas dans l'alternative terrible d'offenser mon père ou de perdre la femme de mon choix.

Le baron fut effrayé en voyant la physionomie de son fils et lui proposa de ne pas prononcer encore le dernier mot de cet entretien, d'y revenir plus tard avec plus de sang-froid.

Charles laissa passer deux jours.

— Mon père, dit-il, je vois bien que votre détermination n'a pas

changé. La mienne est également restée la même et je dois vous l'apprendre. Je vous l'ai déjà dit, je ne pourrais me résoudre à une désobéissance formelle à vos volontés, mais je ne puis non plus vivre sans celle que j'aime. Il faut, entendez-moi bien, mon père, il faut que je l'obtienne ou que je meure.

— Charles !

— Oh ! rassurez-vous ; je ne me tuerai pas. Mais j'irai dans les pays où la mort fauche les hommes sans les compter... Vous frémissez. Je suis calme, mon père, et cette résolution, que je ne vous dis qu'après avoir essayé tous les moyens de vous fléchir, ne m'est inspirée ni par l'emportement de la douleur ni par la fièvre de l'exaltation. Elle est réfléchie, immuable, et affermie encore par un motif que je vais vous dire. A mes yeux, Marie est plus noble, plus digne, plus désirable qu'elle ne l'était il y a trois mois. Elle s'est élevée à une telle hauteur de caractère et de sentiment, que je serais, moi, le plus méprisable et le plus lâche des hommes si je l'abandonnais par la seule raison qu'elle vient de me révéler de nouvelles vertus, et toutes les grâces exquisées d'un dévouement dont le mérite n'échappe qu'à ses propres yeux. Si j'étais à sa place et qu'elle fût à la mienne, et qu'elle se conduisit comme vous me proposez de me conduire, je ne trouverais pas de mépris assez infamant pour la flétrir. Je le dis avec toute la force calme de la vérité, avec l'assentiment et l'approbation de ma conscience : si je renonçais à Marie, je m'avilerais honteusement à mes yeux et aux siens. Je vous le demande donc une dernière fois : êtes-vous inexorable dans votre refus ? S'il en est ainsi, embrassez-moi... et adieu.

— Écoute-moi, mon fils. Je ne te dirai pas que Marie a poussé trop loin le sentiment de l'honneur ; mais toi, bien certainement, tu t'exagères les obligations que la délicatesse t'impose. Pour te mettre à l'abri du reproche que tu crains tant et que Marie, j'en suis certain, ne songe pas à t'adresser, j'irai demain lui demander de reprendre nos anciens projets.

— Ah ! mon père !... Et vous consentez ?...

— Oui, si elle consent.

— En doutez-vous ?

— Je n'exprime aucune opinion à cet égard. Je dois seulement t'avertir qu'en renouvelant ma demande, il sera de mon devoir d'éclairer madame Hébert et sa fille sur le nouveau caractère de ce mariage. Je serai forcé de leur dire....

— Vous leur direz ce que vous voudrez, mon père, interrompit Charles déjà sûr du succès. Permis à vous de nous moraliser, permis à nous de nous aimer.

Il précéda son père d'une heure dans le modeste logement de ma-

dame Hébert, et sa présence fut comme un rayon de soleil qui dore les plus humbles objets.

Madame Hébert elle-même, malgré l'étonnement que lui causait cette visite inattendue, se sentait rajeunir.

Marie, muette et émue, aurait voulu rester toujours sous cette première et douce impression.

Elle n'eût désiré savoir ni les craintes ni les espérances que la présence de Charles réservait à leur tendresse.

Il était là, elle le voyait et ne demandait rien de plus.

Mais Charles avait le cœur trop plein, trop agité, pour se contenter longtemps de l'éloquence d'un tel silence. Il annonça la prochaine arrivée de son père.

— Il nous fera un peu de morale, je vous en prévient, ajouta-t-il en riant; après quoi il aura l'honneur, mademoiselle, de demander pour moi votre main à votre mère.

Marie baissa la tête sans rien dire. Sans deviner quels seraient les discours du baron, elle pressentit qu'il ne venait point de son plein gré, qu'il avait cédé aux vives sollicitations de son fils. La façon dont Charles précisait formellement les faits prouvait bien moins la certitude d'un consentement que le désir de cacher, d'oublier une résistance très-clairement exprimée déjà. Marie vit avec peine la lutte, les agitations recommencer si vite pour elle. Mais le plaisir de revoir Charles était si grand qu'il effaça bientôt ces préoccupations.

Un heure environ après son arrivée Charles se leva vivement en entendant sonner et dit :

— Voici mon père!

Marie se leva aussi.

Son charmant visage prit une involontaire expression de tristesse. bercée par une douce illusion, emportée par la présence de Charles dans les mystérieuses et enivrantes régions de l'amour, Marie voyait avec peine finir si brusquement ce moment si court, à la suite duquel elle retombait toute meurtrie dans les durs chemins d'une réalité douloureuse.

## VII

Le baron de Costères salua madame Hébert avec la politesse la plus marquée et serra affectueusement la main de Marie.

Il était visiblement ému et attendri. Cette teinte de sensibilité

donnait même à ses manières un charme nouveau et à ses paroles une douceur plus pénétrante.

Après quelques questions de bienveillant intérêt adressées à Marie et à sa mère, le baron aborda directement le sujet qui l'amenait.

— Au revoir, dit Charles. Je reviendrai quand tout sera conclu.

— Reste, dit le baron. Restez aussi, mademoiselle. Nous allons parler de votre bonheur à tous les deux ; il est juste et nécessaire que vous preniez part à cet entretien. Je compte même sur vous pour savoir comment et dans quel sens nous devons diriger nos projets d'avenir. Madame la comtesse Boccaei et moi, mademoiselle, reprit le baron après un court silence, avons arrêté un mariage entre vous et mon fils. Vous habitez chez la comtesse, dont le rang dans le monde est élevé, la réputation intacte et la fortune considérable, vous passiez pour sa fille... et, à ce mot, je vous demande pardon d'être forcé de réveiller des souvenirs encore brûlants ; mais je ne puis me dispenser de les remettre sous vos yeux pour vous aider dans la détermination que vous aurez à prendre. Vous étiez donc, aux yeux de tous et aux vôtres, la fille de la comtesse Boccaei, et, comme telle, entourée de tout le prestige d'une haute position. Madame — et il se tourna vers madame Hébert — découvrit enfin que vous étiez son enfant. D'après ce que j'ai appris, ce fut à Uriage que cette révélation eut lieu pour la première fois. La comtesse, foudroyée, partit subitement. Elle voulait conserver encore une tendresse qu'elle s'était habituée à considérer comme légitime. Elle désirait aussi ne pas dévoiler un secret de cette importance au moment où celle qu'elle nommait sa fille allait contracter une union qui fixait et appuyait sa vie tout entière. Vous-même, madame, avez eu cette pensée lorsque vous avez voulu, pour ne pas détruire la position de votre fille, ressaisir un secret qui venait de vous échapper devant elle, et vous taxer généreusement de folie, afin d'ôter à votre langage son caractère de vérité. Mais mademoiselle n'a pas accepté ce pieux mensonge. Elle n'a pas permis qu'une torture morale de tant d'années se prolongeât une heure de plus. Elle a d'autant moins hésité qu'il y avait un sacrifice à faire, et elle a suivi, avec une admirable spontanéité, la route que la nature et son cœur lui désignaient. A ce moment, mon fils parla de renouer ce mariage si brusquement troublé. Il a agi comme il devait le faire, et je l'approuve hautement. Si je me suis interposé, ce n'était pas que votre conduite, mademoiselle, ne vous eût mérité mon estime la plus entière. Mais dans un acte aussi important que le mariage, il est des considérations nombreuses avec lesquelles il faut compter, même quand elles se trouvent en opposition avec la sympathie, si vive qu'elle soit. Voilà pourquoi j'ai arrêté mon fils lorsqu'il vous parlait d'union, comme si rien ne se fût passé.

Depuis ce temps, Charles vous a revue. Il a retrouvé dans son âme les mêmes sentiments, les mêmes espérances, et, pour la première fois depuis qu'il existe, nous ne nous sommes plus rencontrés dans un seul et même avis. Son désespoir, cependant, a vaincu ma fermeté. Je viens vous dire : reprenez le nom que mon cœur n'a cessé de vous donner.... Charles vous aime ; soyez ma fille.

— Vous l'entendez ! s'écria le jeune homme.

— Je vous fais cette demande, reprit le baron, en rendant hommage aux qualités et aux vertus que je n'ai cessé de reconnaître et d'admirer en vous. Si mes désirs ont changé avec votre position, je vais vous dire quels motifs m'ont guidé et vous les comprendrez. Ces motifs sont, du reste, des dangers entrevus, des craintes dont il faut que vous connaissiez la valeur. Il est de mon devoir de vous en instruire. En même temps que l'explication de ma conduite vous y trouverez, vous et mon fils, des considérations puissantes qui vous éclaireront sur la détermination que vous aurez à prendre.

— Notre résolution est immuable, s'écria Charles. Un caprice du sort ne nous séparera pas. Mon père vous a demandé pour moi votre main, Marie. Dites, dites que vous m'acceptez.

Marie regarda Charles avec une indéfinissable expression de tendresse et de regrets, puis lui dit doucement :

— Attendez ; votre père n'a pas fini.

— Ah ! reprit Charles avec vivacité, je sais ce qu'il va me dire. Le monde a des lois sévères. Lois, préjugés ou barrières, tout s'abaisse, tout cède devant une volonté ferme. Quant aux conséquences, je suis décidé à les braver.

— Un homme peut braver l'opinion, dit le baron, une femme ne le doit pas, sous peine de succomber bientôt en entraînant son mari dans sa chute. Les premiers mois, les premières années peut-être après votre mariage, vous vivrez l'un pour l'autre et dans une complète indifférence pour tout ce qui se passera autour de vous ; mais peu à peu et sans porter atteinte à la fidélité de vos sentiments, d'autres préoccupations prendront place dans votre existence. L'amour n'est pas le dernier mot, le but final de la vie. Une femme, par exception, peut y renfermer tout son cœur, toutes ses aspirations, tous ses désirs. Les instincts, les habitudes, l'éducation, les mœurs et la nature même lui apprennent à creuser toujours à la même place pour trouver la mine d'or du bonheur dans la famille. Elle est encore encouragée dans cette tâche lorsque des enfants viennent bénir son œuvre, multiplier ses devoirs, lorsque des petits bras, forts de leur faiblesse, forment au seuil de la maison une chaîne qui empêche la mère de le franchir. Mais chez un homme l'amour ne peut et ne doit être qu'un repos, un mobile, un luxe, une consolation, une récom-

pense après les durs labeurs auxquels Dieu le condamne. Un homme absorbé par une tendresse exclusive est pardonné à vingt ans, raillé à trente, méprisable plus tard. Ainsi périssent bien des gens de cœur. Se voyant fourvoyés, ils veulent souvent rentrer dans le monde, s'y faire une place, suivre une carrière. C'est là que la société les attend. C'est alors qu'elle se venge. D'habitude, elle a peu de sympathie pour les amours heureux. Elle ne demande qu'à lancer ses sarcasmes, à glisser ses doutes empoisonnés sur les affections extraordinaires qui l'irritent comme les hautes fortunes, comme le mérite reconnu, comme tout ce qui dépasse le niveau commun. Qu'est-ce donc, lorsqu'une alliance a été conclue au mépris de ses lois? Vous avez bravé le monde, votre rang ne vous permet pas d'y conserver malgré lui votre place, de continuer à le dédaigner sans qu'il s'en fâche; vos richesses ne sont pas assez grandes pour lui imposer silence en l'éblouissant de vos splendeurs; alors il faut vous replier sur vous-même, vous séparer de lui, et ne jamais vous exposer à lui rien demander. Si vous vous mariez, chers enfants, toute carrière est fermée pour Charles et son avenir est perdu. Vous avez de la fierté tous deux; vous voudrez vous ensevelir dans l'obscurité la plus humble pour échapper aux investigations, aux commentaires; mais ce terrible tête-à-tête deviendra au bout de peu d'années le plus effroyable supplice. Vous, Marie, vous vous reprocherez d'être un obstacle pour Charles; toi, Charles....

— Mon père! s'écria le jeune homme.

— Eh! mon fils, reprit le baron, crois-tu donc que je ne souffre pas moi-même des paroles que je suis obligé de faire entendre? As-tu assez triste opinion de moi pour penser que je me serais condamné à venir ici porter la tristesse et frapper les illusions sans un motif sacré? Il est question du bonheur de personnes que j'aime et que j'estime, et voilà pourquoi j'ai entrepris une tâche pénible.

— Elle est accomplie, monsieur, dit Marie. Moi aussi, j'ai réfléchi aux inévitables conséquences dont vous nous parlez. Seulement j'ai souhaité vous les entendre exprimer, afin qu'elles acquissent en passant par votre bouche la puissance que leur communique l'autorité d'un père.

— Non pas l'autorité d'un père, répliqua vivement M. de Costères, mais l'affection d'un ami. Vous déciderez, mademoiselle, vous et Charles, selon les inspirations de votre jugement. Quant à moi, je ne mêlerai à cette discussion que des conseils, et je souscris d'avance à ce qui aura été résolu.

— Vous n'avez pas tout dit, monsieur, reprit Marie, et c'est à moi de reconnaître la difficulté principale...

— Quoi ! interrompit Charles, c'est vous, vous à présent qui élevez des difficultés nouvelles !

— Je ne les invoque pas. Je m'y soumetts.

— Et moi je les ignore. Je ne veux rien savoir, sinon que je vous aime et que vous m'aimez.

— Oui, je vous aime. Et c'est pour cela que je serai inexorable envers moi, envers vous. Je vous aime et vous prie de renoncer à moi. Je vous aime et ne veux pas être pour vous une entrave. Vous ne vous appartenez pas, Charles. Si vous étiez un homme obscur par le rang, le nom, l'intelligence, ma détermination ne serait peut-être pas aussi ferme, ou plutôt si vous étiez ainsi, si rien de grand et d'utile ne se préparait en vous, je ne vous aurais pas aimé et une pareille question ne s'agiterait pas aujourd'hui. Dans votre position vous ne devez épouser que votre égale, et je ne le suis plus. Vous êtes riche et je n'ai rien. Oh ! ne m'interrompez pas. Je sais qu'une affection sincère se plaît à tout partager. Mais si c'est une joie suprême pour celui qui donne, c'est en même temps une atteinte continuelle à la fierté de celle qui reçoit et... ce que je vais vous dire est douloureux, mais nous sommes tous ici d'honnêtes gens et il nous est permis de parler avec franchise... Eh bien, il y a un fait dans mon passé qui me blesse, qui m'offense, c'est d'avoir reçu des bienfaits auxquels je n'avais pas droit. Ce fait ne se renouvellera plus. Non, non ! Plus d'aumônes ! Plus de dons ! J'en ai déjà trop accepté sans le savoir de la comtesse Boccaei. J'ai contracté envers elle une dette qu'il ne me sera jamais possible d'acquitter. Je n'en contracterai pas d'autres, à présent que je sais qui je suis. Le sort m'a fait naître pauvre. Une première fois j'ai usurpé une place, un rang qui ne m'appartenaient pas. C'est assez, c'est trop. Je n'ai pas l'ambition nécessaire pour continuer ; si j'en ai, elle est plus haute, plus digne de vous et de moi.

Épouvanté par la fermeté de ce langage, désespéré d'avoir à combattre une décision qui lui paraissait maintenant aussi raisonnée qu'inébranlable, Charles garda un instant le silence, sans perdre courage toutefois, mais en essayant de reprendre assez d'empire sur lui-même pour attaquer cette résistance sans risquer des tentatives inutiles. Désolé et ne sachant plus que faire pour que Marie ne répût plus son refus en le rendant ainsi plus formel et plus définitif, Charles s'adressa à madame Hébert qui avait assisté à ce débat sans y prendre une part bien active. Interrogée, interpellée, madame Hébert sembla sortir d'une torpeur douloureuse. Puis elle éclata en sanglots et versa d'abondantes larmes.

— Ma fille... mon enfant... dit-elle en mots entrecoupés ; pardon !... Ah ! me pardonneras-tu jamais?... Tu étais riche, heureuse, adorée... Et je t'ai plongée dans la misère, dans l'isolement. La com-

tesse me l'avait bien dit. Pourquoi ne l'ai-je pas écoutée? Mon Dieu ! mon Dieu ! Je suis une mauvaise mère!... J'ai fait le malheur de mon enfant ! Mais est-ce ma faute?... Je ne réfléchissais plus, je ne pensais plus... j'agissais malgré moi, sans savoir... j'étais poussée, entraînée... J'avais demandé bien peu de chose pour une mère. Je consentais à ne pas me nommer... Je voulais seulement te voir quelquefois... Pendant une heure ou deux. Était-ce trop ? On t'a emmenée... Ont t'a enlevée... Alors !... alors je n'ai plus rien compris, sinon qu'on me trompait, qu'on me volait ma fille... qu'on me la volait pour la seconde fois. Alors... Ah ! j'ai beau faire... je ne pourrai jamais me justifier d'avoir fait le malheur de ma fille.

Madame Hébert s'était levée. Elle retomba comme accablée, anéantie. Marie s'était rapprochée d'elle, lui baisait les mains, le visage, lui prodiguait les plus doux noms, les plus tendres caresses. Le baron et Charles se retirèrent un peu à l'écart. Devant un désespoir si poignant, si irrésistible, la tendresse de Charles devait se taire. Bientôt Marie, voyant que cette crise se prolongeait, fit un signe d'adieu au baron et à Charles. Ils s'éloignèrent discrètement, tandis qu'elle continuait à consoler sa mère.

## VIII

Cette entrevue plongea Charles dans une tristesse pleine de révoltes et de colère. Après avoir passé plusieurs mois à chercher Marie, il la retrouvait enfin, mais ne la retrouvait que pour la perdre à jamais. Il la connaissait trop bien pour ne pas savoir qu'elle ferait ce qu'elle avait dit, qu'elle renoncerait à lui tout en l'aimant. Cette perspective l'épouvantait. Dans sa situation d'esprit et de cœur, Charles ne pouvait se résoudre à voir reculer indéfiniment un but qu'il avait touché, et à entreprendre de nouveau sa conquête dans ces nouvelles conditions. A la veille d'épouser Marie, ce bonheur si prochain l'avait envahi, dominé, était entré dans son existence comme un élément indispensable. Séparé de Marie, Charles n'avait plus eu qu'une idée unique : la revoir. La revoir, selon lui, c'était l'obtenir. Il l'avait revue, et, cette première difficulté vaincue, une autre se présentait immédiatement, plus insurmontable que la précédente. Le baron de Costères, malgré son affection bien prouvée pour son fils, se mettait en

opposition directe avec les projets de Charles. Marie, au lieu de se jeter dans ses bras avec l'irrésistible élan qui l'entraînait vers lui, lui rendait sa liberté sous prétexte d'inégalité de fortune. Cette double résistance irritait Charles et il ne se sentait pas le courage d'employer des jours, des mois, des années pour la faire cesser. Inaccoutumé à rencontrer dans la vie des obstacles, des déboires sérieux, Charles supportait avec impatience et désespoir les premiers, bien cruels il est vrai, qui se présentaient à lui.

— Irai-je supplier Marie, pensait-il, Marie et mon père? Discuter l'amour, c'est l'amoindrir, le mettre en doute. Marie, à mes yeux, est ma fiancée, ma femme. Quand je la verrais, mon premier mouvement serait de la presser sur mon cœur. Et il faudrait lui parler sagement, raisonnablement ! l'entendre me dire que, par amour pour moi, elle renonce à moi ! Quelle folie ! va, orgueilleuse femme qui crains d'accepter quelque chose d'un époux, tu ne m'as jamais aimé !

Puis il se reprochait cette accusation comme un blasphème.

— Elle m'aime, disait-il, mais elle ne sacrifierait pas tout pour moi comme je sacrifierais tout pour elle. Elle m'aime et elle peut vivre sans moi ; moi, je ne puis vivre sans elle.

Après une nuit d'insomnie il fit seller un jument alezane qu'il montait d'habitude, et sortit de chez lui dès le matin.

La jument de Charles, fidèle à sa route ordinaire, le conduisit au pont Louis XV sans qu'il songeât à la diriger. Elle allait prendre l'avenue des Champs-Élysées, lorsque Charles la détourna brusquement et lui fit suivre le Cours-la-Reine.

Un coup d'épéron piqua le flanc de l'alezane qui, étonnée de cet affront inaccoutumé, releva la tête avec colère et répondit par un galop brûlant.

A ce moment seulement, Charles, dont le front était morne et l'œil sans regard, sentit la vie courir dans ses veines.

Lorsque l'alezane ralentit son allure, il la cingla de sa cravache, il l'éperonna à plusieurs reprises.

Alors, ce fut une course folle, haletante, éperdue.

Sans les traces qu'imprimait sur le sol le sabot noir de la jument, on aurait cru qu'un fantôme insaisissable passait, rapide comme la flèche.

Charles traversa Sèvres, Viroflay et atteignit Versailles.

Un bois se présenta. L'alezane s'y précipita avec une ardeur sauvage, prenant sa route au hasard, s'enivrant de vitesse, d'air et des saines odeurs des forêts.

Le jeune homme la laissait libre de choisir son chemin.

Peu lui importait d'être meurtri et insanglanté par les branches qui lui fouettaient le visage dans les sentiers déserts.

Il ne remarquait ni les lignes sévères d'un lointain semé de bois et de châteaux, ni la morne sérénité des arbres dépouillés et immobiles, ni le vol silencieux des oiseaux alanguis par la faim.

Sa seule sensation était de se sentir la figure fouettée par l'air vif et glacé, au milieu duquel son front brûlait pourtant.

Enfin le jument épuisée ralentit sa course et sembla demander grâce.

Elle avait parcouru un long espace au delà de Versailles, et, décrivant une courbe immense, avait côtoyé une partie de la forêt de Saint-Germain, franchi les coteaux de Marly, pour revenir enfin dans les bois qui avoisinent Ville-d'Avray.

La nuit descendait. Charles était poursuivi par un rêve étrange.

A mesure que les forces lui manquaient, son cerveau se peuplait d'images de plus en plus confuses. Il s'imaginait que son heure suprême était arrivée, et qu'il allait tomber, anéanti, avec le dernier effort de son alezane et la dernière lueur du jour.

La pauvre bête était inondée de sueur. Elle couvrait le mors d'une écume sanglante.

Charles la frappa sans pitié.

Puis il la flatta de la main en lui parlant comme à un enfant.

Ou eût dit qu'il lui demandait pardon.

— Encore ! encore ! disait-il. La lumière du jour n'a pas quitté la terre et il me reste un peu de force. Nous mourrons ensemble, vois-tu. Quand tu t'abattras sur le sol, épuisée et inanimée, mon dernier souffle s'exhalera avec le tien. Au galop ! Toujours au galop ! seul ! On aurait voulu que je restasse seul dans la vie. Seul ! seul ! seul ! Ce mot sonne comme un glas funèbre. Je puis mourir, je ne suis pas nécessaire à Marie. Elle m'a sacrifié d'abord à un devoir, à présent elle me sacrifie à un préjugé. Eh bien, tu me pleureras, femme ingrate et froide, si toutefois ta piété filiale ne s'y oppose pas. Seul ! seul ! A quoi pensait mon père ? Qu'espérait-il ? Que veut-il que je devienne ? Ambitieux ? A mon âge ! Cupide ? Pour qui de l'or ? A quel être aimé l'aurais-je donné ? Libertin ? Jamais je n'aurais mis de la boue dans un cœur ou a régné une image adorée. Allons ! au galop ! Encore plus vite ! va ; n'aie pas peur. C'est la mort qui est au bout... la mort... l'éternel repos... l'oubli.

Il enfonça ses deux éperons à la fois dans le poitrail de la jument. Elle fit deux ou trois bonds et s'abattit tout à coup, comme si une balle l'eût atteinte dans un combat.

Charles fut précipité sur un terrain inégal et sa tête porta sur le tronc d'un arbre.

L'homme et la bête restèrent sans mouvement ; la bête épuisée de fatigue, l'homme évanoui à la suite du coup qu'il avait reçu.

Peu d'instants après, un cavalier d'une trentaine d'années passant par là fut fort étonné de voir le chemin barré par les deux corps.

— Jean ! eh ! Jean ! cria-t-il à un domestique qui suivait, descends de cheval. Il est arrivé un accident. Va voir si cet homme est mort.

— Très-certainement, monsieur, puisqu'il ne bouge pas, répondit le domestique en se rapprochant.

— Ce n'est pas une raison. Fais ce que je te dis.

Le domestique mit pied à terre, et, d'instinct, se dirigea d'abord vers la jument.

— Oh ! la belle bête ! dit-il. Quel dommage !

— Laisse là le cheval et occupe-toi de l'homme, imbécile !

— Il est bien aussi, ajouta Jean en retournant Charles. Mais si vous m'en croyez, monsieur, nous ne nous en inquiéterons pas davantage. On nous attend à Ville-d'Avray. Monsieur a invité des personnes à dîner, et la politesse exige...

— Dans quelles maisons as-tu servi, butor ? Sache, une fois pour toutes, que j'ai l'habitude, moi, Ferdinand Brun, de me conduire dans toutes les occasions en parfait gentilhomme. Je porterai donc secours à ce jeune homme et je désire qu'il en soit temps encore.

— Soit, monsieur, mais cela va nous causer bien de l'embarras.

— L'embarras sera pour toi, animal. Cet homme est-il vivant, oui ou non ?

— A mon idée, monsieur, il n'est pas parfaitement mort.

— Eh bien, charge-le sur les épaules, et rentrons.

— Je ne pourrai jamais.

— Essaye.

— Et mon cheval ?

— Attache-le par la bride à une branche, tu reviendras le chercher. Allons, dépêche-toi. Nous ne sommes qu'à cinquante pas de la porte du jardin ; nous rentrerons par là. Voici la clef.

Un quart d'heure après Charles de Costères se trouva transporté dans un salon où une douzaine de convives attendaient, en buvant du madère, le retour du maître de la maison.

## IX

Ferdinand Brun était le fils d'un maçon. Homme simple, infatigable et intelligent, son père s'était enrichi sans quitter la blouse et

la casquette. Quand il se vit à la tête d'un capital de deux millions, il éprouva tant de joie, tant d'étonnement qu'il en mourut. Sa veuve, femme vulgaire de cœur et d'esprit, pleura le défunt sans avoir le moindre désir de le suivre au tombeau, et en prenant toutes ses mesures pour que cet événement arrivât le plus tard possible.

— Ton père s'est tué au travail, dit-elle à Ferdinand, je l'ai pourtant assez averti qu'il était temps pour lui de se reposer, de jouir de notre fortune. Soyons plus sages que lui. Amusons-nous puisque nous en avons le moyen.

Les récréations de la chère dame n'étaient pas très-variées. Elles consistaient, depuis des années, à mettre et à ôter plusieurs fois par jour des robes de velours de toutes les couleurs. Ce premier travail fini, madame veuve Brun prenait sur ses genoux un vaste coffret plein de bijoux enveloppés dans de la ouate, choisissait un collier, des bracelets et douze ou quinze bagues dont elle se parait. Après quoi, elle restait des heures entières sur son fauteuil, sans bouger, aussi immobile que si elle eût été embaumée et sur un lit de parade. C'était son plaisir.

Ceux de son fils se signalèrent par plus de diversité. Ferdinand Brun, qui se vantait d'avoir pris l'air et les manières d'un gentilhomme, visait également à l'originalité. Il avait donc trouvé charmant d'inviter joyeuse compagnie à sa maison de campagne de Ville-d'Avray, dans une saison où les bons bourgeois se renferment dans les villes et n'en sortent qu'en cas urgent.

— Mes enfants, dit-il en souriant d'un air spirituel, j'ai rencontré un mort dans ma promenade, et je vous le rapporte pour nous mettre en appétit. Je plaisante; c'est assez vous dire que le cas ne me semble pas désespéré. Occupons-nous de remettre ce jeune homme sur pieds.

Chacun se récria.

— Pauvre garçon.

— Il est fort joli homme!

— Comment ce malheur a-t-il eu lieu?

— Ah! Il est tombé de cheval?

— Il n'est peut-être qu'évanoui.

— C'est probable. Il va revenir à lui tout naturellement.

— Monsieur est servi, dit un domestique en ouvrant à deux battants la porte de la salle à manger.

— A table! dit Ferdinand. Et ce mort? Il faut pourtant nous en occuper.

— A quoi bon? s'il est mort, c'est inutile; s'il n'est pas mort, nous avons le temps. Dinons! c'est l'essentiel.

Ces exclamations et d'autres encore se croisèrent parmi les con-

vives de Ferdinand Brun. Celui-ci commençait à croire que Jean avait raison et qu'il eût été préférable de ne pas se créer tant d'embarras. Dans son désir de se conduire en parfait gentilhomme, Ferdinand s'était mis sur les bras une tâche pour l'accomplissement de laquelle il montrait, dès le premier moment, autant de maladresse que de répulsion.

— Eh ! Jean, cria-t-il. Où est-il donc, l'idiot ? Il est toujours loin quand on a besoin de lui.

— Jean, monsieur, répondit un autre domestique, est allé chercher le cheval...

— Ah ! oui ; c'est juste. Quand il reviendra, dis-lui qu'il aille prévenir un médecin, un pharmacien, un commissaire de police... quelqu'un enfin. Il était là, quand j'ai secouru ce malheureux jeune homme et pourra donner des renseignements. Par conséquent, qu'on ne me dérange pas. Je me dois à mes invités et je n'y suis pour personne.

Le domestique s'inclina. Une jeune femme, d'une rare beauté, et très-richement vêtue, resta auprès de Charles, épiant avec sollicitude son retour à la vie.

— Venez-vous, Jeanne ? dit Ferdinand.

— Non, je reste. Mes soins seront peut-être utiles à ce jeune homme.

— C'est d'un bon cœur. Si je n'avais pas du monde à dîner...

— Ne vous gênez pas ; tenez compagnie à vos amis. Ce jeune homme se rétablira bien plus vite quand il n'aura plus tant de bruit autour de lui.

— C'est vrai ; je vous le confie.

Ce court dialogue terminé, le fils du maçon entra dans la salle à manger et en fit fermer les portes.

Tout en maugréant contre les fantaisies de son maître, Jean était retourné à l'endroit de l'accident pour chercher le cheval qui était demeuré attaché à un arbre. Sans en rien dire à personne, et par suite d'une secrète espérance, le domestique avait apporté une éponge et un seau rempli d'eau-de-vie. Il trouva son propre cheval inquiet, le corps éloigné le plus possible de la jument étendue, la tête baissée près de la terre, l'œil fixe, effrayé. Les animaux qui ne vivent pas de la mort ont, pour les cadavres, une horreur instinctive et s'écartent d'eux le plus qu'ils peuvent. Jean caressa son cheval, le calma, puis s'approchant de l'alezane avec cette sensibilité pour les bêtes qui faisait son principal mérite, il la palpa, et, lui trouvant de la vie, il se mit à lui frotter d'eau-de-vie les narines, les yeux, les jambes ; il enleva la sueur glacée dont elle était couverte et la frictionna à tour de bras pour ranimer la chaleur et la vie dans ce corps épuisé.

Un quart d'heure après la jument fit un mouvement presque imperceptible, et le cœur de Jean en tressaillit de joie.

En signe de satisfaction, le domestique laissa échapper un juron expressif et redoubla d'efforts.

Un plein succès les couronna. L'alezane releva un peu sa tête endolorie.

Elle revient ! elle revient ! s'écria Jean. Courage, bonne bête ! Quand je t'aurai guérie, je froterai ton maître ; cela vaudra mieux que de perdre le temps comme ils font tous là-bas, à le regarder comme une bête curieuse.

Soulevant la tête de l'alezane de ses bras nerveux, Jean essaya de la relever tout à fait. La première fois, la jument se laissa retomber, mais bientôt, soutenue par son sauveur, elle se dressa sur deux jambes, puis sur quatre.

— Victoire ! s'écria Jean. Je savais bien, moi, que je la remettrais sur pieds. Tu regardes, tu cherches ton maître. C'est si bon, ces bêtes-là ! Ça n'a pas de rancune. Allons, viens, je vais te le rendre, ton maître, quoiqu'il ne le mérite guère, lui qui t'a mise dans un état pareil.

Il prit les deux chevaux par la bride et les ramena en triomphe à la maison de campagne. Après leur avoir donné une ration d'avoine, il entra dans le salon avec la louable intention de frictionner Charles ; mais la jeune femme qui était demeurée seule auprès de lui, fit signe au domestique de ne pas faire de bruit et de se retirer. Elle venait d'appuyer sa jolie tête sur le cœur du jeune homme évanoui, et s'était relevée toute joyeuse après s'être convaincue que ce cœur palpitait encore.

Usant instinctivement du procédé employé par le domestique, elle fit respirer à Charles des sels, et lui humecta les tempes, les narines, de vinaigre et d'eau fraîche. Puis elle étancha le sang qui suintait à l'endroit de la blessure que Charles s'était faite à la tête.

Bientôt il ouvrit les yeux à demi.

— Marie ! dit-il, Marie ! ..

Il vit que ce n'était pas elle qui était près de lui et referma les yeux, comme s'il eût regretté que la vie les lui eût rouverts.

La jeune femme resta un instant indécise et troublée. Elle lâcha la main de Charles qu'elle tenait dans les siennes. Cependant la nature, chez lui, avait parlé ; elle ne voulait pas qu'il mourût. Sans tenir compte de ses douleurs, elle le rejetait impitoyablement dans le monde des vivants. Sous l'action puissante des sels anglais, Charles ne tarda pas à revenir à lui.

Il regarda la jeune femme fixement, et comme s'il eût cherché à évoquer des souvenirs confus.

Elle était svelte, bien faite, gracieuse, blonde. Une grande mobilité d'âme éclatait sur son charmant visage. Ses yeux bleus avaient encore les naïfs étonnements de l'enfance.

— Où suis-je donc ? dit Charles.

— Chez des amis, répondit-elle après un instant d'hésitation.

— En effet... je me rappelle... mais non ! je connais votre figure, madame, et ne connais pas votre voix. Où donc vous ai-je vue ? Ah ! je sais !... à Uriage.

— Uriage ! répéta la jeune femme avec une émotion mal déguisée.

Puis elle ajouta tout haut, d'une voix tremblante :

— Vous avez été à Uriage, monsieur ?

— Oui. Mais nous sommes à Paris, aux environs. Que s'est-il donc passé ? chez qui suis-je ?

— Vous êtes tombé de cheval, monsieur, et on vous a transporté ici.

— Ah ! pourquoi ne m'a-t-on pas laissé mourir !

Bien que ces mots eussent été prononcés à voix basse, la jeune femme les entendit. Elle ne crut pas, toutefois, devoir y répondre, et respecta par son silence le secret du sentiment qui les avait dictés. Elle était, du reste, sous l'empire d'une grande préoccupation.

— Vous avez été à Uriage, reprit-elle en insistant, et c'est pour cela que vous avez cru...

— Vous reconnaître, oui, madame. Si ma mémoire ne me trompe pas, c'est votre portrait que j'ai vu...

— Mon portrait !

— Chez M. Martel.

— Ah !

La jeune femme écoutait avidement. Un domestique entra.

— Qu'y a-t-il ? dit-elle avec impatience.

— Monsieur m'envoie savoir si le blessé...

— Il va bien, répliqua-t-elle en congédiant le domestique.

Un hurrah formidable se fit entendre dans la salle à manger, sans doute pour célébrer ce rétablissement.

Charles, très-étonné, tourna les yeux du côté d'où venait le bruit, puis les reporta sur la jeune femme, comme pour l'interroger.

— Ne faites pas attention, dit-elle ; ne songez qu'à vous, monsieur ; ce sont ces messieurs qui dînent.

Puis reprenant une conversation qui semblait l'intéresser vivement, elle ajouta :

— Chez M. Martel ? vous connaissez M. Martel ?

— Oui, madame. Un soir que j'étais chez lui, mouillé et harassé par l'orage, il m'offrit un verre de vin chaud. Pendant que nous causions, une servante monta sur une chaise et voulut remettre un voile

noir sur un portrait. « Pourquoi voiler de deuil cette image ? dit M. Martel. Jeanne nous a quittés, mais elle n'est pas morte. Elle reviendra. En attendant, je veux voir son portrait; il me réjouit les yeux et me console le cœur. » Puis, s'adressant à moi et levant son verre : « Monsieur, dit-il, les souhaits d'un hôte portent bonheur; buvons ensemble au retour de Jeanne. »

— Il a dit cela ! murmura la jeune femme en se détournant pour cacher une larme qui brillait sous ses longs cils.

Charles, de son côté faisait un douloureux retour sur lui-même.

— Oh ! mes souvenirs ! pensa-t-il ; voilà tout ce qui me reste à présent ! Ma vie est close, et je ne vis plus que dans le passé. J'étais heureux dans ce temps-là. Marie rayonnait sur mon âme comme un pur flambeau. Et maintenant, tout est fini. Ma seule consolation est de remonter le cours de mon existence, de relire dans le livre de ma vie ces pages brillantes et adorées que Marie a rendues ineffaçables.

Désireuse de questionner encore, la jeune femme cacha son trouble et se rapprocha de Charles. Mais un domestique se présenta de nouveau.

— Que voulez-vous ? dit-elle en courant vers lui.

— Madame, répondit-il, monsieur m'envoie féliciter ce monsieur sur son retour à la santé et l'inviter à dîner.

— C'est bien. Je ferai votre commission. Allez-vous-en.

Le domestique s'inclina et sortit.

La jeune femme revint auprès de Charles qui, après avoir examiné le lieu où il se trouvait, les domestiques, la richesse de l'ameublement, la toilette luxueuse de cette jeune femme, demeurait convaincu qu'il s'était trompé en croyant la reconnaître.

— Excusez-moi, madame, dit-il. Tout se confond dans ma tête encore faible. Là-bas, à Uriage, j'ai vu un portrait, et ici j'ai cru voir celle qu'on nommait Jeanne. Je réfléchis à présent que cette ressemblance extraordinaire ne prouve rien. Le fils de M. Martel est à Paris, et j'aurais su par lui...

— A Paris !

Ce fut comme un cri de joie. Puis la jeune femme ajouta avec un accent ferme et triste :

— Non, non. Je ne suis pas Jeanne, la nièce de M. Martel. Je n'ai pas le droit de porter ce nom.

Charles se méprit sur le sens de ces paroles, et craignit d'avoir offensé son interlocutrice par ce rapprochement. Mais d'un ton plein de gratitude et d'émotion, elle interrompit les nouvelles excuses qu'il lui adressait.

— Recevez mes remerciements, madame, reprit Charles après un silence, pour les soins bienveillants dont vous m'avez entouré. Me

sera-t-il permis de remercier aussi les autres personnes qui m'ont offert du secours et l'hospitalité?

— Oui, sans doute, répondit la jeune femme.

Et elle ajouta tout bas, en étouffant un soupir :

— Déjà !

— Je suis probablement chez votre père, ou votre mari ?

On entendit des bruits de verres et des éclats de rire.

— Ne dérangerai-je personne, madame ?

— Oh ! monsieur, je vous en prie, ne vous préoccupez que de vous-même. Faible et encore souffrant comme vous l'êtes, le bruit d'un dîner, les propos d'une réunion nombreuse...

— Vous avez raison, madame. Aujourd'hui je ne serais qu'un trouble-fête. Je l'ai été trop longtemps, puisque vous êtes encore auprès de moi et je vous supplie, madame, de retourner près de ceux qui vous attendent et vous désirent, ne fût-ce que pour témoigner ma reconnaissance à ceux qui m'ont, ainsi que vous, prodigué leurs soins.

— Oh ! monsieur, mon premier devoir est de rester auprès de vous.

— Merci encore, madame. Vous êtes, je le vois, bonne autant que belle... Il m'est peut-être permis de vous le dire puisque nous nous voyons pour la première et dernière fois. Je n'oublierai jamais que c'est vous que j'ai aperçue en revenant à la vie. Encore une grâce, madame... accordez-moi la faveur de toucher votre main.

Avec une franchise aisée et empressée il s'avança vers la jeune femme. Elle tressaillit et tout son sang afflua vers son cœur quand Charles pressa respectueusement une de ses mains.

Elle ne s'abandonna pas, toutefois, à ce mouvement de joie et de fierté plus longtemps qu'il n'était convenable. Elle sonna un domestique et lui demanda si l'alezane était en état de se remettre en route. La réponse ayant été affirmative, Charles s'inclina de nouveau, suivit le domestique, trouva sa jument recevant encore les soins de Jean, vida sa bourse dans les mains de ce dernier, se remit en selle et reprit la route de Paris.

Après son départ, la jeune femme resta un instant absorbée dans ses pensées.

Des éclats de rire et des bruits de chaises remuées l'arrachèrent à ses réflexions.

— Ce sont eux ! dit-elle. Ils viennent !

Elle baissa la tête et écouta, craintive. Puis relevant le front fièrement.

— Jamais ! jamais ! dit-elle. Cette vie me pèse et m'est odieuse. On ne m'a pas maudite à Uriage ; on souhaite mon retour ; j'irai y chercher mon pardon.

Puis elle ajouta, tandis que deux larmes d'attendrissement et de régénération tombaient de ses joues :

— Ce jeune homme me parlait comme à une honnête femme ! Que c'était doux et bon, mon Dieu !

Des paroles confuses arrivèrent à ses oreilles. Plusieurs voix criaient :

— Jeanne ! Jeanne !

Sans doute on venait chercher le nouveau convive. La voix de Ferdinand Brun se fit entendre distinctement :

— Jeanne, criait-il, vous me négligez. Ce n'est pas bien. Je parie dix louis que je vais être jaloux... horriblement jaloux.

La jeune femme tomba à genoux.

— Un honnête homme m'a touché la main, dit-elle.

La voix de Ferdinand retentit encore, menaçante, cette fois.

La clef tourna dans la serrure.

La jeune femme s'élança d'un bond et mit le verrou. Puis, avec une précipitation fébrile, elle s'élança vers une autre porte, l'ouvrit et disparut. Une fois hors de la maison, elle se glissa dans l'ombre à travers les arbres séculaires et arriva à la grille d'entrée au moment où le concierge la refermait, après avoir livré passage à Charles à cheval. La jeune femme s'échappa vivement sans répondre aux questions qui lui étaient adressées. La nuit était noire et froide, les chemins étaient déserts, mais elle s'inquiéta peu de cette solitude, elle marchait en répétant par intervalles : « Un honnête homme m'a touché la main ; il m'a parlé comme à une honnête femme. » Et il lui semblait que ces mots, ces souvenirs, devaient la préserver de tout péril.

Pendant ce temps, la porte qu'elle avait verrouillée volait en éclats.

Voyant le salon désert, Ferdinand Brun refusa d'abord de croire le témoignage de ses yeux. Des perquisitions et des informations immédiates ne lui laissèrent bientôt plus de doutes sur le départ de Charles et de la jeune femme. Tandis que la colère lui montait au visage, vingt exclamations joyeuses vinrent railler le malheureux dépossédé. Il les prit gaiement, du moins en apparence ; mais quelques instants après, tandis que les convives continuaient leurs joyeux ébats, Ferdinand Brun s'esquiva sans rien dire et partit pour Paris.

II. AUDEVAL.

La fin au prochain numéro.

---

LE PROFESSORAT

DE M. OZANAM

---

I

On peut dire que M. Ozanam a eu, près des hommes au milieu desquels il a vécu, plus d'empire que de célébrité. C'est un mérite touchant, assez rare de notre temps où l'influence paraît quelquefois ne pouvoir s'étendre qu'avec la réputation, et où l'on ne croit pas que ces deux choses puissent aller séparées. Malgré toutes les complaisances d'amitiés fort vives, malgré la faveur accordée à une mémoire encore présente et vénérée de plusieurs, j'aurais quelque peine à dire, même ici, que M. Ozanam fut un grand homme, dans le sens que l'on accorde d'ordinaire à ce mot, et quoique ce titre soit souvent prodigué, il me semble qu'il ne lui convient pas. « Cher à la jeu-  
« nesse, aimé de ses confrères, honoré de tous<sup>1</sup>, » je serais embarrassé de dire que M. Ozanam ait été illustre, si je ne pensais qu'à sa vie ; s'il l'a été, ce ne fut qu'après sa mort. Le mot gloire l'eût effrayé de son vivant ; on n'osa le jeter sur son tombeau que comme une espérance<sup>2</sup>. Dans un certain monde, le meilleur sans doute, celui des esprits libéraux, littéraires et religieux, M. Ozanam était bien connu,

<sup>1</sup> J. J. Ampère, *Journal des Débats*, 1865.

<sup>2</sup> Discours prononcé le 24 septembre 1853 sur la tombe de M. Ozanam, par M. Victor Le Clerc, doyen de la Faculté des Lettres.

tendrement aimé; hors de ce monde, il était presque ignoré. On l'a dit avec une ironie assez juste, il faut l'avouer « le nom de M. Ozanam jouissait de la plus haute estime dans cette partie de Paris, « dont on pourrait déterminer la géographie intellectuelle en tirant « une ligne de Saint-Sulpice à la Sorbonne et de la Sorbonne à l'Institut<sup>1</sup>. » Sa mort prématurée fut plus sensible à ses amis qu'au public, et malgré les ardentes amitiés qu'il laissait derrière lui, on pouvait craindre que peu à peu l'oubli ne se fit autour de sa mémoire. C'eût été méconnaître la portée très-remarquable de son enseignement. Les hommes dont le souvenir se prolonge le mieux et grandit après la mort ne sont pas toujours ceux qui, de leur vivant, ont fait autour de leurs actions ou de leur parole le plus de bruit, mais ceux précisément qui, obscurs quelquefois, ont exercé une grande influence sur les esprits de leurs contemporains, par leurs discours, leurs écrits ou seulement même leur vertu, comme ces fées dont la puissance se manifeste d'autant mieux qu'elles étaient cachées au jour de naissance de leurs protégés ou de leurs victimes. Il en est arrivé ainsi de M. Ozanam. Ce professeur modeste, si volontiers obscur, qui, dans une salle de la paisible Sorbonne, donnait deux fois par semaine des leçons sur la littérature du moyen âge, a été l'un des hommes dont Dieu s'est servi le plus particulièrement pour faire accomplir aux esprits de notre temps un retour illustre vers les idées religieuses. Le professorat de M. Ozanam a été le principe d'une suite de vocations littéraires qui ont servi avec éclat et qui servent noblement encore aux desseins heureux de la Providence sur nous. De ces idées, que M. Ozanam, avec un abandon si charmant, semait du haut de sa chaire, un bon nombre sont tombées en terre féconde, ont germé, et acquièrent aujourd'hui leur plein développement. Si l'on pouvait dresser la liste de tous les hommes qui se sont assis sur ces bancs durs et froids de la vieille Sorbonne autour de M. Ozanam, et que l'on pût suivre, à travers le mouvement de l'histoire intellectuelle contemporaine, les bonnes et heureuses influences que chacun a subies, puis exercées ensuite, on rendrait à M. Ozanam l'honneur d'avoir été, dans le sens élevé et profond de ce mot, un des maîtres de ce temps. Ces années de 1841 à 1847, où M. Ozanam accomplissait la première moitié de son professorat, sont pour l'histoire du catholicisme français des plus belles et des plus importantes. Les luttes soutenues pour la liberté d'enseignement étaient dans tout leur feu et donnaient au talent des hommes qui s'y mêlaient de grandes occasions d'éclater. C'était le temps où

<sup>1</sup> *Un apologiste chrétien au dix-neuvième siècle. Frédéric Ozanam*, par M. Caro. *Revue contemporaine* du 51 juillet 1856.

le P. Lacordaire arrachait au monde les âmes que le P. de Ravignan recevait ensuite pour les disposer au ciel; c'était un de ces moments solennels et heureux où les idées de la foule se convertissent, où de vieux préjugés, détruits par une longue patience, s'écroulent sans bruit dans l'ombre des méditations individuelles, où les âmes remuées et renouvelées se changent quelquefois sans s'avouer à elles-mêmes leurs changements. Ce grand mouvement de la pensée publique faisant retour sérieux à la vérité par la liberté, est l'événement moral le plus significatif de ce siècle. Il est impossible de nier que M. Ozanam n'ait été une des causes premières de ce mouvement, et que son enseignement n'ait eu ainsi une action décisive et hautement salutaire sur l'état général des âmes. On s'explique ainsi ce qu'il y a de vivace dans la mémoire de M. Ozanam.

Le succès est venu en vérité pour lui quand il n'était plus là pour en jouir, — je dirais mieux pour en souffrir, — car cet homme éminent était humble comme un saint. — Pendant qu'on a vu s'effacer bien des célébrités dont l'éclat paraissait durable, la célébrité de M. Ozanam a été s'étendant toujours, et le temps a semblé lui donner ce qu'il enlevait aux autres. Ses œuvres complètes ont été publiées à plusieurs éditions : un neuvième volume vient de s'ajouter aux huit volumes que la littérature contemporaine possédait déjà. Il y a deux ans, de jeunes hommes se réunissant pour conférer entre eux de questions historiques, philosophiques et religieuses, ne trouvaient pas, dans ce temps, de nom meilleur, pour se placer sous son patronage, que le nom de M. Ozanam. Le 15 novembre 1860 a été fondée au Cercle catholique une conférence de littérature et d'histoire sous le nom de conférence Ozanam; elle comptait plus de cent membres l'année dernière. Chacun réclame l'honneur d'avoir connu celui dont la mémoire est encore vivante. L'estime dont jouissait M. Ozanam n'est pas morte au milieu du refroidissement des affections personnelles; elle a survécu et s'est indéfiniment étendue : rare et heureuse destinée que Dieu réserve, comme une récompense sans danger, aux hommes qui ont de leur vivant rempli vaillamment ce qu'un philosophe chrétien, le R. P. Gratry, appelle « les devoirs de l'esprit. »

M. Ozanam, qui n'en négligea jamais aucun, doit-il à tous également la célébrité grandissante mais posthume qui s'est faite aujourd'hui autour de son nom? Depuis dix ans déjà que ses cendres se refroidissent au milieu de nous, est-ce l'écrivain qui est ressuscité? est-ce l'homme d'action? est-ce le saint dévoué aux œuvres de Dieu et fondateur d'une des plus grandes? est-ce le professeur? Le choix, me dira-t-on, est difficile. J'en conviens, mais je pense qu'il faut l'essayer. Il n'est pas inutile que l'histoire littéraire de notre temps soit

bien faite, et le premier soin à prendre est d'y chercher pour ceux qu'on y place un rang qui leur convienne. Le meilleur service à rendre aux hommes que l'on aime le plus n'est-il pas, d'ailleurs, de dire d'eux ce qui sera trouvé vrai partout et toujours, et de proposer sur leur compte un jugement qui puisse être accepté par tous, amis et ennemis? Ceux qui n'ont pas eu le bonheur de connaître personnellement M. Ozanam se consolent en pensant qu'ils sont peut-être plus capables que d'autres de chercher les principes de ce délicat jugement. M. Ozanam était si séduisant par les qualités aimables et élevées de sa personne, qu'il n'a pu laisser auprès de lui de peintre ni d'historien impartial. L'un aime en lui ces effusions naïves d'un cœur tout disposé aux joies comme aux devoirs de la famille; l'autre est encore tout édifié de la piété profonde et chaleureuse qu'il portait dans toutes les actions d'une vie si remplie; l'autre estime cette recherche curieuse et cette passion de savoir bien; l'autre tient que M. Ozanam était un orateur. Que sais-je? quelques-uns, sentant qu'il était poète dans le fond de l'âme, en ont conclu, par une erreur naïve et charmante, qu'il faisait admirablement les vers. Suivre ces réminiscences complaisantes, céder à la douce influence de ces regrets est un plaisir dangereux; il est plus sage de ne regarder que les œuvres, et cette sagesse n'est possible qu'à ceux qui, n'ayant point connu la personne, n'ont pas à faire l'effort de l'oublier.

Or pour eux M. Ozanam fut avant tout un éminent professeur. Ce n'est pas un mérite sans gloire, et la dignité de l'enseignement des lettres chrétiennes a été à bon droit comparée à celle du sacerdoce; des mains amies ont recueilli dans les liasses de notes que M. Ozanam a laissées quelques fragments des leçons qu'il donna à la Sorbonne de 1847 à 1851, et dont Dante fut l'objet. Il s'est trouvé que le commentateur éloquent s'était fait traducteur patient, fidèle, respectueux. Cette traduction, qui porte sur le second livre de la *Divine Comédie*, le Purgatoire, a été publiée. C'est en lisant ce dernier volume, qui est venu s'ajouter, comme un complément si heureux, aux œuvres de M. Ozanam, que l'on comprend le caractère essentiellement pédagogique de ce grand esprit, la bienfaisante et féconde autorité de son enseignement. Ces fragments de leçons, phrases détachées, brûlantes sur les lèvres d'Ozanam, vivantes encore pour nous, ces gloses, qu'un mot indique et que la leçon développait, ces confidences du traducteur qui entend parfaitement le sens des idées quelquefois un peu étranges qu'il explique, ces courses lointaines à travers les plus délicates questions de l'érudition, dont le point de départ est un vers obscur du poète, et dont le terme est une explication plus complète de sa pensée générale; ce mélange capricieux de science et de fantaisie, de finesse exquise et de raison parfaite,

tout charme dans ce nouveau volume; ce n'est pas un livre, si l'on veut; c'est un recueil composé un peu au hasard, plein de désordre et plein d'unité. C'est un cabinet de travail plein de matériaux littéraires délicatement choisis, de curiosités précieuses, à grand'peine recueillies, de petits chefs-d'œuvre d'érudition, achevés les uns, ébauchés les autres. On reconnaît partout la main du maître absent; on estime son goût excellent d'après le choix des objets rassemblés: on pénètre dans le secret de son travail. « C'est ici, se dit-on, qu'il composait ses leçons, et qu'il trouvait dans ses laborieuses médiations l'art naturel de ces émotions continues, qui débordaient à son insu, contre son gré, et dont l'effet était si grand. Voilà le gros livre rangé par le temps où il cueillait ces fraîches anecdotes, qu'il répandait dans son enseignement comme des fleurs rares et charmantes. Voici, sur ces marges couvertes de notes, l'indication de ces mots élevés qui faisaient monter avec eux jusqu'à l'éloquence le ton d'un professorat familier. » Ce dernier volume vaut une autobiographie. Il permet de faire le portrait de M. Ozanam professeur; elle donne de son talent l'idée la plus juste et je puis dire la plus haute.

## II

Le professorat de M. Ozanam fut préparé par des causes qui appartiennent à l'histoire littéraire de notre temps, l'institution d'une chaire pour l'enseignement des littératures étrangères, l'ouverture des concours pour l'agrégation des facultés.

On est en général injuste pour la littérature du premier Empire; elle eut un mérite, dont on oublie assez volontiers l'importance: c'est elle qui a tiré les lettres des dérèglements et des désordres révolutionnaires; ce fut un service très-important et très-délicat à rendre. Les écrivains du premier Empire ramenèrent la littérature sous certaines traditions générales de bon sens et de goût. C'était beaucoup, ce n'était pas assez. On l'a dit avec raison « si la tradition, le bon sens et le bon goût dirigent et règlent, ils n'inspirent pas; à l'esprit dans ses travaux comme aux navires sur l'Océan il faut du vent aussi bien qu'une boussole<sup>1</sup>. » Ce souffle inspirateur manquait à notre littérature quand l'école romantique le demanda à des prin-

<sup>1</sup> M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, vol. II.

cipes nouveaux : les littératures étrangères et la liberté. Ce fut là le caractère original du mouvement romantique ; mais on sait comment les romantiques entendaient l'imitation des littératures étrangères, de quelles déraisonnables prétentions ils se berçaient, quelles exagérations ils affichaient, leur dédain volontaire des traditions, l'aveuglement dans le choix des modèles, le goût des étrangetés les plus bizarres, le discrédit que devait frapper bientôt leurs orgueilleuses présomptions ; il était nécessaire que cette étude des littératures étrangères fût réglée, disciplinée. « Il était temps de s'emparer de cette étude abandonnée aux caprices des écrivains, d'en faire une science, et d'envelopper enfin la littérature étrangère dans le cercle de l'enseignement public <sup>1</sup>. » Il fallait qu'une autorité tolérante, mais sage, choisit dans les grands écrivains d'outre-Rhin et d'outre-Manche des modèles, et proposât leur étude éclairée. M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, comprit le besoin qu'éprouvait l'esprit national d'un pareil enseignement, et la création d'une chaire de littérature étrangère, en 1835, fut une de ces mesures excellentes qui marquent dans l'histoire intellectuelle d'un pays.

Le premier titulaire de ce professorat fut M. Fauriel. Érudit, philologue, homme de goût, M. Fauriel avait des qualités éminentes ; mais, par la nature même de son mérite, par son âge avancé déjà il devait prendre plus d'influence sur quelques élèves choisis que sur le public : il était surtout homme de recherches, d'études, de science ; il savait beaucoup, je dirais volontiers qu'il savait trop. Son érudition ne se prêtait pas aux caprices de la mode littéraire, qui régnait alors. Il se roidissait avec une autorité très-légitime, mais un peu trop sévère, contre les fantaisies du goût général ; il réprimait plutôt qu'il ne corrigeait. Plus érudit qu'éloquent, il lisait ses leçons, suite de morceaux achevés, pleins de science, mais un peu froids. L'auditoire de M. Fauriel était très-choisi et très-limité.

Une mesure prise en 1840 par M. Cousin devait donner à M. Fauriel un successeur beaucoup plus capable de répondre aux préférences du public. Le 20 mai 1840, le roi Louis-Philippe rendit, sur la proposition de M. Cousin, une ordonnance qui, pendant longtemps, demeura célèbre dans les annales du haut enseignement, réforme heureuse, dont M. Guizot réclame l'honneur d'avoir eu le premier la pensée<sup>2</sup>. Trois ordres d'agrégés étaient institués pour le service des facultés des lettres ; chacun de ces ordres correspondait à une partie diverse de l'enseignement, l'un à la philosophie, l'autre aux littéra-

<sup>1</sup> Ozanam, *Œuvres complètes*, vol. VIII, p. 107.

<sup>2</sup> Guizot. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, vol. IV.

tures anciennes et modernes, et le troisième à l'histoire : un concours tous les trois ans devait s'ouvrir à Paris ; tous les docteurs ès lettres pouvaient s'y présenter. L'article 9 de l'ordonnance faisait la part, sinon de la liberté, du moins de l'initiative individuelle. Tout agrégé de faculté pouvait être admis à ouvrir des cours gratuits, destinés à compléter ou à développer l'enseignement ordinaire. Le ministre pouvait sans doute refuser l'autorisation nécessaire à l'ouverture de ces cours supplémentaires ; mais il n'y en avait pas moins là une mesure générale, tendant à agrandir et à élever l'enseignement supérieur. M. Guizot, parlant de l'ordonnance de 1840, déclare qu'à la place de M. Cousin, il aurait donné à la liberté, soit pour l'ouverture, soit pour la suspension des cours, quelques garanties de plus, et fait une plus large part à l'intervention des facultés elles-mêmes, entre le ministre de l'instruction publique et les professeurs libres. Ce n'est pas en ce sens que la réforme a eu lieu.

Il y a quelques raisons de regretter cette institution. La liberté de l'enseignement secondaire et primaire est de beaucoup la plus importante ; les questions qui touchent à cette liberté intéressent directement tout le monde ; c'est à les résoudre que s'est, pendant quinze ans, porté tout l'effort des catholiques. La loi de 1850 a, pour cette liberté, consacré un régime qui a concilié assez bien toutes les prétentions sans donner parfaitement raison à aucune. La liberté de l'enseignement supérieur, moins nécessaire peut-être, ne serait ni moins utile, ni moins légitime ; elle était dans une certaine mesure garantie par l'ordonnance de 1840, et l'institution des concours. L'obtention du diplôme de docteur ès lettres n'est soumise qu'à des conditions de capacité et de mérite ; ce grade est conféré après des épreuves dont le public est témoin et dont bien souvent il se fait juge. Le concours pour l'agrégation étant ouvert à tous les docteurs, et le grade d'agrégé donnant, sous certaines réserves, le droit de professer, il en résulterait pour l'enseignement libre une ressource précieuse. Choisis à la suite de ces épreuves, de ces luttes ardentes et loyales engagées devant des juges attentifs, un public curieux, entre des concurrents jaloux de réussir, les agrégés devaient n'apporter dans les chaires où ils seraient appelés que des talents dûment constatés. Le ministre de l'instruction publique était déchargé de la tâche délicate qu'il doit remplir quand il choisit, hors des épreuves d'un concours, les hommes chargés de donner l'enseignement au nom de l'État. Parmi tant de professeurs, cachés dans les collèges de province, au milieu des obscurs labours de l'enseignement secondaire, comment, sur des notes d'inspecteurs et des rapports officiels, juger le mérite d'un homme, reconnaître si sa parole conviendra à l'enseignement public, éprouver ses ressources, apprécier ses idées ? Il

y a là des choix extrêmement difficiles, dans une matière où les mauvais choix sont nécessairement remarqués et toujours fâcheux. Le public, qui en définitive est le dernier juge, et pour qui les professeurs doivent être choisis, déserte, si l'enseignement ne lui convient pas, les cours où cet enseignement est donné. Le professeur ne voit autour de sa chaire que des bancs vides, et le ministre qui lui a donné une place ne peut lui donner des auditeurs : d'autres fois, l'enseignement déplaît, et le public prenant brutalement un droit dont on lui a refusé l'exercice régulier, réplique au professeur, interrompt ses leçons et force le gouvernement à des destitutions plus ou moins déguisées qui le compromettent, ou à des déploiements de force qui le rendent odieux. Un professeur n'a pas à redouter ces mécomptes, s'il a fait en quelque sorte ses auditeurs juges de ses titres, si dans un concours libre et public il a argumenté, professé, subi de difficiles épreuves, triomphé enfin. Les droits de l'État ne sont pas méconnus, puisqu'un agrégé ne peut faire de cours sans l'agrément du ministre, et ces droits ne sont pas exagérés, puisque le ministre ne peut refuser son autorisation à un homme de bien dont le savoir est constaté. Si avec ces avantages les concours n'ont pas toujours fourni à l'enseignement supérieur des hommes d'élite, c'est que ceux-ci sont rares ; mais le choix des ministres n'aura pas le privilège de les faire naître.

Le meilleur argument historique en faveur des concours pour l'agrégation serait celui de 1840. La première application de l'ordonnance fut faite à l'automne de cette année ; M. Ozanam fut le premier docteur nommé agrégé à la suite d'un de ces grands concours. L'ordonnance avait paru au mois de mars ; au mois d'avril fut publiée l'annonce d'un concours pour le mois de septembre et le programme des épreuves ; le Conseil de l'Université, dominé par M. Cousin et sous son influence directe, avait dressé ce programme dans les intentions les plus exclusives. Il faut qu'on nous permette d'en donner un exemple, qui n'est pas sans intérêt. Les six questions indiquées pour la philosophie étaient la restitution de la philosophie d'Anaxagore et de Démocrite, l'histoire de l'école de Mégare, l'étude des caractères de la sophistique, Socrate et les dialogues de Platon ; l'histoire de la philosophie chrétienne était passée sous silence, et mise comme en oubli. La scolastique, dont M. Ozanam allait bientôt exposer si éloquemment les services, n'était seulement pas indiquée. Le programme du concours de littérature était, il faut le dire, un peu plus large. La littérature italienne était représentée par le premier chant de *l'Enfer* de Dante, les *Canzone* de Pétrarque à Rienzi, et le premier livre de *l'Histoire de Florence* de Machiavel.

La nouvelle du concours et l'annonce du programme trouvèrent

M. Ozanam à Lyon. Il venait d'y commencer un enseignement, qu'il donnait avec éclat, celui du droit commercial; il vivait dans une famille au sein de laquelle il allait bientôt entrer, et où il trouvait toutes les joies des affections partagées : il menait une vie tranquille, favorable à l'étude, et dont il faisait des parts abondantes pour tous les devoirs. Plusieurs raisons le décidèrent à venir à Paris tenter la fortune du concours. De pressantes amitiés l'y conviaient : il se trouvait préparé sur une des questions du programme, par les belles études qu'il avait faites sur Dante, et auxquelles il devait son titre de docteur. Il n'en fallut point davantage : M. Ozanam vint se mêler aux candidats qui se présentaient au concours : ils étaient huit. L'un des huit tomba malade au milieu de la lutte; un autre se retira : ils restèrent six. Les épreuves furent longues; on se réunissait le matin à dix heures; on n'était libre le soir qu'à six heures, et les nuits qui séparaient ces rudes journées n'étaient pas inactives. Les juges du concours étaient M. Victor Le Clerc, cet érudit d'un savoir immense et d'un goût délicat, M. Alexandre, qui avait déjà donné au public son dictionnaire grec, grand et bel ouvrage, honneur des lettres grecques à notre époque, M. Patin, déjà professeur de poésie latine, et enfin M. Ampère. Il y avait pour les candidats trois sortes d'épreuves, la composition, l'argumentation, la leçon. La dernière épreuve n'était pas la moins difficile. Sur un sujet désigné la veille au soir, il fallait que le lendemain le candidat, après la préparation d'une nuit, fit une leçon devant ses juges et ses concurrents. M. Ozanam, quand son tour fut venu, parut un instant exposé par le sort à un insuccès. Le sujet de la leçon qui lui était imposée semblait aussi étranger à ses habitudes d'esprit qu'à ses études. Il fallait parler une heure au moins sur les *Scholiastes* grecs. Quelle tâche, même pour les plus érudits! Un de ceux-ci était parmi les concurrents de M. Ozanam. M. Egger, plus particulièrement versé dans l'étude de la littérature grecque et latine, avait sur les scholiastes des recherches approfondies. Il offrit généreusement à M. Ozanam les indications les plus précieuses, de cette rencontre naquit entre ces deux hommes une amitié étroite, que la mort a seule pu interrompre. Le lendemain, quand le candidat commença sa leçon, le public, les juges, les hommes éminents qui assistaient au concours furent surpris de l'élégante facilité avec laquelle M. Ozanam exposait, sur l'ingrate matière que le hasard lui avait imposée, une suite d'idées neuves, piquantes, pleines d'intérêt et d'élévation. Cette leçon, si rapidement improvisée et si brillante, ne fut pas recueillie; elle ne nous est pas parvenue, mais elle était sans doute le développement d'une idée que M. Ozanam devait reprendre plus tard dans son enseignement. — « Les scholiastes, a-t-il dit, dont le commentaire opiniâ-

« tre semble s'attacher comme un ver rongeur aux écrits des prosa-  
 « teurs et des poètes, sont ceux qui, en discutant chaque syllabe,  
 « maintiennent la pureté et la correction des textes, éclairent les al-  
 « lusions mal comprises, consacrent le souvenir des usages effacés.  
 « Nous leur devons le bienfait de pouvoir lire les grands hommes  
 « qui furent leurs maîtres et les nôtres. Macrobe, Servius, Terentia-  
 « nus Maurus, Martianus Capella, en rassemblant le savoir de leurs  
 « temps, deviennent les instituteurs du moyen âge<sup>1</sup>. » Pouvait-on  
 mieux agrandir une question étroite en apparence ? Les indications de  
 M. Egger servirent à M. Ozanam, mais ce qu'il ne pouvait emprunter,  
 cette lucidité de parole, cette élégance dans le choix des expressions,  
 cette chaleur continue, toutes ces qualités séduisantes donnèrent à  
 M. Ozanam un complet et glorieux triomphe. Peut-être avait-il montré  
 moins d'érudition classique que ses deux rivaux les plus redoutables,  
 MM. Egger et Rossignol ; mais, ce qui l'avait distingué aux yeux des  
 juges, c'était « sa manière large et ferme de concevoir un auteur ou  
 « un sujet, la grandeur de ses commentaires et de ses plans, ses  
 « vues hardies et justes, un langage qui, alliant l'originalité à la  
 « raison et l'imagination à la gravité, paraissait éminemment con-  
 « venir au professorat public<sup>2</sup>. » Le concours fut terminé le 2 octo-  
 bre, et le lendemain le doyen de la faculté, le président du concours,  
 adressait au ministre, sur M. Ozanam, le plus flatteur et le plus juste  
 rapport. La vocation professorale de M. Ozanam était décidée.

### III

Nommé agrégé à la fin de 1840, M. Ozanam fut désigné, au mois  
 de novembre 1841, pour succéder à M. Fauriel. Le temps où il dut  
 commencer cette tâche nouvelle pour lui fut une des heures solen-  
 nelles de la vie de M. Ozanam. Le professorat était en effet pour lui  
 une œuvre grave, entreprise comme une sorte de mission pour le  
 succès d'une idée, en vue d'un résultat ardemment désiré. M. Oza-  
 nam, profondément chrétien, avait compris toute l'injustice avec la-  
 quelle avait été traitée l'histoire de l'Église. Les adversaires du catho-

<sup>1</sup> Ozanam, *Œuvres complètes*, t. VI, p. 11.

<sup>2</sup> Rapport de M. Victor Le Clerc sur le concours de 1840. *Journal de l'instruction publique*, 15 octobre 1840.

licisme ont contre lui des ressources variées. On s'était servi de toutes. L'Encyclopédie avait affirmé la contradiction de la science et de la Bible; les beaux travaux de M. Ampère, le mathématicien, avaient rendu justice à la sainte Écriture, et rétabli son autorité. Les mœurs, les usages du culte catholique, avaient été défigurés, puis raillés : c'était surtout à cette œuvre sarcastique que Voltaire avait appliqué les trésors de son esprit et de son style. *Le Génie du Christianisme* avait répondu avec éclat à ces ironies outrageuses; mais toutes les objections n'étaient pas écartées. L'histoire des temps les plus glorieux pour l'Église avait été volontairement couverte d'ombres. Le moyen âge paraissait aux chrétiens les plus sincères un temps barbare. La secousse du romantisme avait sans doute ébranlé quelques-uns de ces préjugés, mais, quoi qu'on en dise, l'engouement et l'exagération ne corrigent pas du dédain et de l'indifférence. Les hommes sages, un peu scandalisés par des œuvres comme *Notre-Dame de Paris*, et irrités par des professions de foi comme la préface de *Cromwell*, étaient tentés de se voiler la face; tout au moins ils fermaient les yeux et ne voulaient rien voir. Le mouvement romantique n'était pas inspiré par un sentiment très-bienveillant pour l'Église, et les disciples de M. Victor Hugo se préoccupaient fort peu de tourner les résultats de leurs réformes au profit du catholicisme. Il restait donc, pour un enseignement chrétien, à répandre la lumière de la science sur des temps injustement négligés et obscurcis, d'y montrer la grandeur de l'Église alliée au progrès constant de la civilisation chrétienne. C'était là une œuvre importante : si le christianisme a été la religion de l'Europe pendant dix-huit siècles, et que dix-sept siècles au moins aient été des temps de barbarie et d'ignorance, il y a là contre l'Église un formidable argument. M. de Montalembert, l'un des premiers, dans son livre sur sainte Élisabeth de Hongrie, avait donné le mot de ces erreurs; mais cette œuvre éminemment poétique pouvait paraître à beaucoup une anecdote brillante, « une lumière au milieu d'une nuit sans étoiles. » Il fallait qu'un enseignement solide et puissant vint rétablir la vérité et rendre à l'Église les âmes que de détestables préjugés historiques éloignaient d'elle. Nul doute que la pensée de M. Ozanam n'embrassât ce grand dessein et qu'il n'eût l'espérance de le remplir.

M. Ozanam était à la fois entravé et servi dans l'accomplissement de cette tâche par une circonstance dont il faut parler. Les sciences historiques avaient été singulièrement négligées sous le premier Empire. La loi qui, en 1801, sous le Consulat, rétablit l'enseignement secondaire, semblait rédigée en haine des études historiques; on devait enseigner dans les collèges les langues anciennes, la logique, la morale, les éléments des sciences mathématiques et

physiques. Rien de plus. La Restauration suivit sur ce point la tradition impériale. En 1814, le conseil de l'Université, réglant la discipline et les études dans les collèges, ne donna qu'une place très-accessoire à l'enseignement de l'histoire. On n'en apprenait guère aux élèves que ce qu'il fallait pour qu'ils pussent développer la matière des amplifications de rhétorique. M. de Villèle, en 1821, dans le statut qu'il rédigea, supprima complètement les études historiques. Tout à coup, vers 1825, un souffle de rénovation commença à se faire sentir; chez une foule d'esprits jeunes et distingués se déclara une passion ardente d'étudier l'histoire, d'y puiser des armes utiles aux luttes de la politique, et de renouveler sur ce point l'état des connaissances générales; des travaux sérieux furent entrepris et achevés; des recherches intrépides conduisirent au plus profond de notre histoire nationale. Ce fut, de 1824 à 1830, un mouvement irrésistible; plusieurs pensaient alors que l'histoire serait le cachet du dix-neuvième siècle et lui donnerait son nom. « Chacun de ces jeunes historiens s'imaginait, suivant la belle expression de M. Villemain, courir le premier sur la pente du siècle. » MM. de Sismondi, Guizot, Daunou et Michelet, formaient un groupe de travailleurs illustres qui attiraient l'attention du public; deux écrivains, MM. Augustin et Amédée Thierry, jeunes alors, placés à l'avant-garde, menaient gaiement la charge contre les vieux systèmes historiques. La révolution de 1830 fut dirigée par quelques-uns des hommes qui avaient commencé leur vie dans le sein de l'histoire et lui devaient leur célébrité. La révolution ne fut pas ingrate, et de ces historiens sortirent des hommes d'État préparés aux luttes du présent par l'étude des luttes passées. Le règne de Velly et d'Anquetil parut ruiné en même temps que celui de la branche aînée des Bourbons, et on aurait cru pour les mêmes causes. Il y eut alors un grand développement historique: la société pour la publication des Documents inédits fut fondée; de grands travaux parurent, qui témoignaient un retour heureux à des études injustement négligées. Ce mouvement de l'esprit public n'était pas arrêté en 1840. A cette date, précisément, M. Augustin Thierry publiait, réunies sous le titre de *Récits mérovingiens*, ces pages si remarquables dont la *Revue des Deux Mondes* avait offert la primeur à ses lecteurs de 1836, sous le titre de *Nouvelles lettres sur l'histoire de France*.

Le sentiment qui avait inspiré le chef de la nouvelle école historique, très-défavorable aux idées monarchiques, était peu bienveillant pour le catholicisme. Plus tard, la pensée loyale de M. Augustin Thierry s'éclaira complètement; mais, en 1840, il partageait sur l'histoire de l'Église les erreurs qu'il combattait sur le terrain de l'histoire politique. La critique historique, sous l'influence de MM. Augustin Thierry, Guizot et Mignet, était fort peu catholique. Les hommes

qui eussent pu rétablir l'équilibre étaient alors tout entiers dans l'effort de leur vie politique et soutenaient pour la liberté de l'enseignement ces luttes qui devaient faire l'honneur de leur vie et de notre temps.

M. Ozanam comprit le service que, de la place qu'il occupait, il pouvait rendre à l'Église. Il fallait jeter sur les études historiques de ses contemporains la lumière de la vérité religieuse; M. Augustin Thierry venait de dépouiller avec un talent merveilleux les rois mérovingiens des oripeaux grotesques dont les avait chargés la ridicule admiration des historiens monarchiques. Il fallait, par un procédé analogue, écarter de la face de l'Église le masque odieux et bizarre dont l'école historique du dix-huitième siècle l'avait affublée. La tâche était rude, la tentative difficile, périlleuse peut-être. Il y fallait une grande érudition; à côté d'Augustin Thierry et de ses disciples, il fallait prendre garde, ne pas accepter de documents apocryphes, ne pas citer de textes douteux, ni d'arguments contestables; la réplique fût venue prompte et vive. Il était, en outre, convenable de garder beaucoup d'égards pour des hommes qui étaient des maîtres avant d'être des adversaires et dont l'initiative avait changé le caractère de la critique historique. Les services que M. Augustin Thierry venait de rendre, les découvertes qu'il avait faites, la modération dont il faisait preuve, l'estime enthousiaste du public pour une victime du travail, tout commandait une grande déférence: ce qu'il savait devait racheter le peu qu'il ignorait. Il fallait que M. Ozanam adoptât beaucoup des idées de la nouvelle école historique, afin d'en modifier quelques-unes.

M. Ozanam avait pour accomplir sa mission une difficulté spéciale. C'est de l'histoire qu'il voulait faire; c'est à l'histoire qu'était porté le goût public; c'est d'une histoire loyale que l'Église avait besoin, et M. Ozanam se trouvait chargé de faire un cours de littérature étrangère. Pouvait-il, sans sortir du programme officiel de son enseignement, donner des leçons d'histoire pour des leçons de littérature? Dix ans plus tôt, il ne l'eût point pu; mais, en 1830, M. Villemain venait de fonder avec éclat une méthode de critique littéraire qui devait rester celle de notre temps. Cette critique nouvelle ne procédait plus comme celle de la Harpe, par l'analyse de la rhétorique des passions et des jeux de la mise en scène, par l'étude en quelque sorte grammaticale des procédés littéraires. Il ne s'agissait plus de savoir « quel est le moment où Orosmane est le plus malheureux? Est-ce celui où il se croit trahi par sa maîtresse? ou celui où, après l'avoir « poignardée, il apprend qu'elle est innocente<sup>1</sup>? » La critique litté-

<sup>1</sup> *Journal de littérature de la Harpe, 1777.*

raire s'était élevée à la hauteur de l'histoire sociale; elle comprenait « la peinture des mœurs avec l'appréciation des idées, le caractère des hommes et le caractère de leurs œuvres, l'influence réciproque de l'écrivain sur son siècle et du siècle sur l'écrivain <sup>1</sup>. » M. Ozanam entendit la critique littéraire comme M. Villemain, et il suivit ce modèle « *désespérant*. » Il trouvait dans l'autorité de ce grand exemple le droit de mêler l'histoire de l'Église à l'étude des littératures étrangères. Il en usa, et la difficulté même de cette situation, qui n'était ni en dehors ni en dedans du programme, lui fut souvent un avantage. Il pouvait, en effet, ne faire d'histoire que par digression, et ne descendre qu'à son gré et à ses heures sur le terrain glissant des problèmes historiques. Il n'était point tenu à enseigner *ex professo* la vie et l'histoire de l'Église.

Il n'est point douteux qu'avant d'aborder la chaire de la Sorbonne, M. Ozanam n'ait longtemps réfléchi aux devoirs de son professorat, aux services qu'il pouvait rendre à la cause des idées religieuses, aux ressources que lui offraient les circonstances et aux périls qu'elles lui faisaient. La vue de ces périls surtout ne pouvait lui échapper. Les luttes les plus vives s'engageaient alors précisément à l'occasion de la liberté d'enseignement; le feu était aux esprits, à cette date de 1841, qui fut celle de la première leçon de M. Ozanam. Des menaces de mort avaient escorté le P. Lacordaire « montrant pour la première fois, « dans la chaire de Notre-Dame la robe blanche de saint Dominique. » Un cours voisin de celui de M. Ozanam allait être bientôt le théâtre de scènes violentes, excitées par un libéralisme aveugle, à l'occasion d'un enseignement catholique. A ces craintes générales se mêlaient dans l'âme de M. Ozanam des défiances qui avaient leur fond dans une grande modestie : il eût voulu être un orateur, être un savant, et mettre au service de ses pensées et de ses convictions les forces puissantes de l'érudition et de l'éloquence réunies. M. Ozanam venait d'achever à Lyon un cours de droit commercial; c'était une préparation bien indirecte à l'enseignement qu'il était chargé de donner. Un peu de ces craintes et beaucoup d'espérances montèrent avec M. Ozanam dans la chaire de la Sorbonne : « Messieurs, dit-il, au moment « de paraître pour la première fois dans l'antique Sorbonne, au mi-  
« lieu de tant de vieilles gloires rajeunies par de récentes illustra-  
« tions, parmi tant de souvenirs rattachés depuis six cents ans à  
« l'histoire de l'esprit humain, on ne saurait se défendre de ces émo-  
« tions profondes dont l'âme est toujours pénétrée aux heures solen-  
« nelles de la vie <sup>2</sup>. » Cette émotion dont parlait M. Ozanam n'était pas

<sup>1</sup> Augustin Thierry, *Œuvres complètes*, vol. VII, p. 9.

<sup>2</sup> Ozanam, *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 151.

feinte chez lui ; avant de quitter sa demeure pour se rendre à la Sorbonne, il se mettait à genoux devant un crucifix, près de sa table chargée de livres et de papiers, et priait quelques instants ; dans sa chaire, après s'être assis, il rangeait devant lui ses notes, restait silencieux, éprouvait « ces angoisses de la pensée » qu'il a racontées lui-même quelque part<sup>1</sup> ; il commençait enfin d'une voix faible, presque tremblante ; mais peu à peu il s'animait, ses yeux abaissés se relevaient, sa taille penchée se redressait, sa parole serrée, pénétrante, harmonieuse, s'accentuait ; il trouvait d'ingénieuses images, d'heureuses expressions, plus souvent de ces mots profondément tendres qui vont au cœur et font couler des larmes. Son auditoire, d'abord attentif, s'animait peu à peu, gagné par l'irrésistible contagion d'une émotion sincère ; on sentait courir dans l'assistance un frémissement sympathique ; des applaudissements chaleureux interrompaient souvent sa leçon, et accueillaient toujours les dernières paroles. La leçon terminée, M. Ozanam se retirait chez lui, calme, heureux, se demandant tout bas s'il avait fait quelque bien, ne pensant plus à la leçon faite, méditant déjà la leçon suivante. Les auditeurs, émus, enchantés, reprenaient lentement le chemin de leurs devoirs, emportant chacun dans le cœur une foi plus vive dans le vrai, un amour plus ardent du bien. Ce fut l'histoire de la première leçon de M. Ozanam ; ce fut l'histoire de toutes les autres.

#### IV

Le nouvel agrégé avait été appelé, dans l'automne de 1841, à suppléer M. Fauriel dans la chaire de littérature étrangère, et il commença la suite de son enseignement par l'étude de la littérature allemande. Le professeur en exposa les origines. Il aurait pu choisir l'époque la plus brillante du génie allemand, le siècle de Goethe, de Schiller, de Klopstock. Les convenances naturelles de son esprit, les besoins de l'enseignement, le portèrent vers les premiers siècles de cette littérature. On a distingué avec un soin trop ingénieux peut-être l'histoire littéraire d'un peuple de l'histoire de sa littérature<sup>2</sup>. La première commencerait avec la formation même de la nation, dont

<sup>1</sup> Ozanam, *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 5.

<sup>2</sup> M. Nisard, *Histoire de la littérature française*. Introduction, p. 15.

elle raconte la vie intellectuelle ; ce serait le récit des développements que traverse l'esprit d'un peuple depuis la phase obscure et naïve des premiers bégayements jusqu'à la phase suprême des décadences. L'histoire littéraire de l'Allemagne commencerait, d'après cette méthode, dans les forêts mêmes de la Germanie. Le premier chapitre serait l'analyse des incantations mystérieuses de l'Édda. L'histoire de la littérature allemande aurait des bornes beaucoup plus restreintes ; ce serait le récit d'un mouvement de l'esprit national compris dans le mouvement plus général de l'histoire proprement dite. Tous les peuples, à peu d'exception près, auraient leurs histoires littéraires ; mais chaque peuple n'aurait pas une littérature. Cette distinction, qui peut être très-légitime quand on a devant soi la littérature française et l'histoire littéraire de la France, n'a plus de sens quand il s'agit de l'Allemagne. L'histoire littéraire de la vaste nation répandue au delà du Rhin, sur le quart environ de l'Europe, se confond avec l'histoire de la littérature allemande. Le mouvement de l'esprit germanique s'est continué pendant de longs siècles avec les mêmes allures, suivant les mêmes lois, sans changement appréciable de direction. M. Ozanam pouvait donc remonter au début du moyen âge : il y trouvait, chez un peuple très-porté par sa nature aux efforts et aux plaisirs de la pensée, le goût de ces travaux et un développement précoce de l'esprit.

L'histoire de la Germanie primitive et de la vieille Allemagne se trouvait, chez nous, en 1840 au point où l'avait laissée la renaissance des lettres : elle se composait de quelques pages de César, d'un fragment de Pline et de l'admirable essai de Tacite. En 1851, en exposant les commencements de la littérature provençale, M. Fauriel avait rencontré le poème barbare de Walther d'Aquitaine, « et l'étude de cet « épisode étrange l'avait conduit à exposer toute la suite de l'épopée « germanique ; » en 1852, M. Ampère avait fait plusieurs leçons sur la poésie scandinave ; « le premier, il avait introduit dans la chaire « classique les chants de l'Édda, les récits des Sagas ; » mais ce n'était là que de premiers appels à l'attention du public ; les matériaux se rassemblaient cependant : M. X. Marmier, dont les lecteurs de cette revue connaissent le nom, avait, de 1856 à 1858, parcouru les régions les moins explorées de l'Allemagne littéraire ; il en avait rapporté de précieux documents<sup>1</sup> ; M. Bergmann, qui occupe aujourd'hui à Strasbourg la chaire de littérature étrangère, venait de publier la traduction de plusieurs fragments de l'Édda<sup>2</sup>. M. Eichhoff démontrait

<sup>1</sup> *Choix de paraboles de Krummacher*, Strasbourg, 1855. — *Études sur Gæthe*, Strasbourg, 1855. — *Langue et littérature islandaises*, 1858, in-8. — *Histoire de la littérature en Danemark et en Suède*, 1859. — *Lettres sur le Nord*, 1840.

<sup>2</sup> *Poèmes islandais traduits de l'Édda de Sæmina*, 1858.

les relations intimes et originales de la Germanie et de l'Inde, dans un savant ouvrage, auquel l'imprimerie impériale avait prêté ses presses, et que l'Allemagne a traduit avant de le dépasser<sup>1</sup> ; c'était lui précisément qui, de 1837 à 1838, avait suppléé M. Fauriel et précédé ainsi Ozanam. Celui-ci, en 1840, trouvait donc l'attention éveillée sur les objets de l'enseignement qu'il allait donner ; il avait moins à révéler des choses nouvelles et ignorées qu'à éclairer des points obscurs. C'est ce qu'il fit avec un talent remarquable.

Ce serait altérer la véritable image de M. Ozanam que de le représenter comme un révélateur. Il n'eut jamais cette prétention. Il cherchait moins à se faire louer pour des idées nouvelles qu'à faire aimer la science par l'exposition précise et exacte d'idées connues. Son enseignement était désintéressé. A la même époque, et dans une chaire voisine, M. Michelet donnait l'exemple d'une méthode bien différente. Pour celui-ci, tout était dans l'histoire occasion de s'étonner, ou du moins de paraître étonné. Il menait son auditoire de découvertes en découvertes et le faisait passer à travers une suite de surprises préparées sans doute, mais du plus grand effet. Chez M. Ozanam, on eût volontiers oublié le professeur, l'homme, pour ne penser qu'à la science historique dont il répandait l'enseignement. Chez M. Michelet, on eût plutôt oublié l'histoire que l'historien. L'un sacrifiait les idées nouvelles aux idées justes, l'autre les idées justes aux idées nouvelles. Le fait le plus simple prenait dans la chaire de M. Michelet, et sous la transformation de cette imagination plus puissante que réglée, des apparences monstrueuses : l'esprit était confondu par le récit d'événements bizarres, étranges, invraisemblables. Les accidents historiques, dans la chaire de M. Ozanam, étaient rattachés avec soin à quelque grande loi providentielle dont la lumière devait éclairer tout. Il semble que l'enseignement officiel doive avoir plutôt le caractère d'autorité raisonnée et raisonnable que lui donnait M. Ozanam. Les nouveautés n'y conviennent pas : il y a quelque scandale à y produire une opinion paradoxale. L'enseignement donné au nom de l'État à un public qui vient chercher de l'instruction doit être instructif ; c'est là une vérité qui serait banale, si elle n'avait pas été tant de fois méconnue. Le professeur doit avant tout donner à son auditoire la connaissance des vérités connues ; il doit l'exercer et l'exciter à découvrir lui-même les vérités encore cachées ou à vérifier les opinions nouvelles. C'est le caractère qui assure le mieux la dignité du professorat et vaut en définitive le plus d'estime au professeur. Il est très-fâcheux, que le public, quand il est venu s'as-

<sup>1</sup> *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde; études des principales langues romanes, germaniques, slaves, 1836, in-4°.*

seoir au pied d'une chaire, croie s'être trompé et recueille des paroles tombées d'une tribune.

M. Ozanam, dès ses premières leçons, donna l'exemple d'un professeur élevé et grave. On pouvait être tenté, à l'occasion de l'Allemagne, d'emprunter quelques-unes de ses hypothèses à la critique allemande. Celle-ci, représentée par Wolf, Thiersch, Bode et par Niebuhr, venait de jeter sur l'origine des poèmes homériques des soupçons qu'elle défendait ingénieusement. L'Homère classique n'avait pas existé : ses poèmes n'étaient que le produit des traditions nationales, non pas l'œuvre individuelle d'un grand poète, mais l'œuvre collective d'un peuple entier. L'hypothèse avait sauté plusieurs siècles, et expliquait le poème des *Nibelungen* comme l'*Iliade*. M. Ozanam, rencontrant cette critique conjecturale, n'en accepta pas les séduisantes promesses. Il les maltraita vivement : « Il n'est pas « aujourd'hui, disait-il, de lauréats dans les universités allemandes « qui, au lendemain de ses thèses, se réveillant docteur, ne songe à « se faire place dans le monde lettré par la témérité d'un nouveau « doute ; il cherche quelqu'une de ces figures devant lesquelles se « soit depuis des siècles inclinée l'admiration des hommes ; il n'aura « pas de paix qu'il n'ait brisé l'idole, à peu près comme ces enfants « dont les bandes malfaisantes errent autour de nos cathédrales, et « qui, à coups de pierre, s'exercent à mutiler les statues des pontifes « et des rois ; c'est un triste jeu <sup>1</sup>. » Cette défiance des idées paradoxales, cet amour des idées vraies faisaient le fond de l'esprit de M. Ozanam : il faut y ajouter « cette horreur de l'à peu-près, qui « marque les bons esprits <sup>2</sup>. La conscience chrétienne, disait quelque « part ce grand chrétien, n'est pas indulgente pour les travaux d'es- « prit : elle ne s'accommode pas de l'à peu près, capitulation misé- « rable des volontés faibles ; elle y veut la perfection, qu'elle cherche « partout <sup>3</sup>. » Cette recherche consciencieuse préservait M. Ozanam « des vagues et infécondes généralités, » elle donnait à son enseignement une grande netteté et une remarquable fermeté. Même dans les questions en apparence purement littéraires, dans lesquelles il semble qu'il y ait besoin de moins de rigueur, et qu'un peu plus de part soit laissée aux indécisions du goût et de l'instinct, M. Ozanam apportait une rigoureuse décision. Il était en général d'autant plus net dans ses affirmations, qu'il suivait des routes frayées, qu'il s'avançait sur des traces connues. Toutes ces qualités éclatèrent dans le premier cours que donna M. Ozanam. Les leçons de 1841

<sup>1</sup> Ozanam, *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 190, 191.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. VIII, p. 105.

<sup>3</sup> *Ibid.*, t. VIII, p. 10.

lui firent le plus grand honneur, et bientôt se pressa autour de sa chaire une foule qui ne devait pas s'en éloigner.

A l'occasion des origines de la littérature allemande, M. Ozanam avait commencé la réhabilitation, hardie alors, de l'esprit humain au moyen âge. Il était bon de montrer que, bien avant Luther et sous la discipline de l'Église romaine, l'Allemagne avait produit de grandes œuvres littéraires. Il fallait éclairer l'étude de « cet âge de jeunesse » et de féconde effervescence où sous les auspices de la même foi se « faisait en commun l'éducation de la famille européenne; » établir « que au milieu des luttes de la barbarie la cause de l'art comme celle de la liberté avait toujours été maintenue dans ces sanctuaires que la seule force humaine ne violera jamais, l'Église et la conscience des peuples. » C'était le sens religieux de l'enseignement historique et littéraire de M. Ozanam; ce fut la portée des cours de 1842 et 1843. Né à Milan pendant l'occupation française, M. Ozanam était Italien par le cœur tout au moins; il parlait la langue de Dante et de Pétrarque comme une langue maternelle; il avait dès longtemps étudié Dante, et en avait fait le sujet de ses thèses; catholique, il aimait la littérature italienne pour ses affinités nécessaires et nombreuses avec l'Église. Il saisit avec joie l'occasion de faire l'histoire des origines de cette littérature. Ce fut l'objet de son cours de 1842. Il se trouva amené à parler souvent de Dante, qu'il connaissait si bien.

On croirait aujourd'hui assez difficilement au dédain avec lequel les hommes de lettres d'il y a trente ans traitent Dante et *la Divine Comédie*. Ils en étaient sur ce point où Voltaire les avait laissés, je devrais dire, où il les avait conduits. On sait à quelles boutades de mauvaise humeur se livrait l'auteur de la *Henriade*, quand le souvenir de Dante se retrouvait sous sa plume injuste et volontiers haineuse. Parlant de l'Enfer, du Purgatoire et du Paradis, il s'étonne « que l'on ait regardé ce salmigondis comme un beau poème épique; » et ailleurs, voulant faire connaître le style de *la Divine Comédie* aux lecteurs de l'*Encyclopédie* : « Tout est-il dans le style comique? Non. « Tout est-il dans le genre héroïque? Non. Dans quel genre est tout ce poème? Dans un goût bizarre. » Cependant, ajoutait Voltaire, sans doute pour faire preuve d'impartialité, « il y a dans cet énorme ouvrage une trentaine de vers qui ne dépareraient pas l'Arioste. » Toute l'école de la Harpe avait passé par les mêmes préjugés. Il n'est pas plus question de Dante dans le *Cours de littérature* que de la Fontaine dans l'*Art poétique* de Boileau. Oserai-je le dire? Chateaubriand lui-même pressentait à peine, à travers les critiques de M. de Fontanes, la grandeur de Dante, et le poète florentin n'est indiqué dans *le Génie du christianisme* que par quelques mots un

peu secs : « Les beautés de cette production bizarre découlent « presque entièrement du christianisme. Ses défauts tiennent au « siècle et au mauvais goût de l'auteur. Dans le pathétique et dans « le terrible, Dante a peut-être égalé les plus grands poètes. » Ginguéné n'était guère plus juste pour Dante, quoiqu'il le connût beaucoup mieux, et Rivarol, qui goûtait Dante, y blâmait ce que nous admirons, et y admirait ce que nous serions tenté de blâmer.

L'honneur de M. Ozanam n'est pas d'avoir découvert cette injustice, mais de l'avoir réparée. Avant 1842, mais peu de temps avant, d'ingénieux esprits avaient retrouvé Dante sous le mépris de la critique classique, comme on retrouve les sculptures du treizième siècle sous les badigeons du siècle dernier. M. Ozanam le disait très-humblement : « l'ambition des découvertes n'est pas la nôtre ; » la sienne fut de restituer à Dante les hommages et la popularité que mérite le grand poète. Grâce aux efforts de cette ambition légitime et heureuse, Dante est devenu le plus connu peut-être des poètes étrangers ; ce *salmingondis* dont s'amusaient Voltaire a plus de lecteurs que la *Henriade*. Dante est à la mode, et cette mode ne paraît pas devoir passer.

Dût-elle cesser, cette admiration générale dont Dante est devenu l'objet laisserait dans nos mœurs littéraires une trace ineffaçable, et dans notre littérature des œuvres remarquables. Depuis vingt ans, *la Divine Comédie* a été traduite sous l'inspiration commune, avouée ou méconnue, des travaux de M. Ozanam, par les talents les plus divers. Sans parler du *Voyage dantesque* de M. Ampère<sup>1</sup>, œuvre d'érudition et de fantaisie charmante, ni des leçons de M. Fauriel récemment publiées<sup>2</sup>, on peut trouver dans la littérature de notre temps tout un mouvement dont Dante fut l'objet et M. Ozanam le véritable instigateur. L'histoire de ce mouvement ferait le sujet de tout un livre qui ne manquerait ni d'attrait ni de charme : on y tracerait le caractère de ces traducteurs nombreux attachés à *la Divine Comédie* comme à un travail digne des plus grands efforts ; M. Brizeux et M. Delécluze<sup>3</sup> réunissant leurs talents différents pour une restitution complète de la poésie dantesque ; MM. Mongis, Florimond Rhéol<sup>4</sup>, Ledreuille<sup>5</sup>, Sébastien Rhéal, Aroux<sup>6</sup>, suivant tous la voie indiquée par M. Fiorentino, et chacun selon ses aptitudes particulières, reflétant d'une manière différente le grand éclat de la poésie

<sup>1</sup> *La Grèce, Rome et Dante; Voyage dantesque*, J. J. Ampère.

<sup>2</sup> *Leçons de M. Fauriel sur Dante*, publiées par M. Mohl, 1854. Durand.

<sup>3</sup> Traduction en prose de *la Divine Comédie*. Paris, 1841. Nouvelle édition, 1855, in-8.

<sup>4</sup> Traduction. Lyon, 1844.

<sup>5</sup> Traduction de *l'Enfer*, 1857.

<sup>6</sup> *La Divine Comédie*, traduction complète, 1845.

d'Alighieri. A côté des traducteurs viendraient les historiens, les critiques et les biographes, M. Colomb de Batines<sup>1</sup>, qui a recueilli les traces de tous les travaux dont Dante a été l'objet depuis le treizième siècle jusqu'à 1844; M. Sausse Villers, qui a recherché dans *la Divine Comédie* le tableau des vieilles mœurs italiennes<sup>2</sup>; M. le baron Drouilhet de Ségalas<sup>3</sup>, qui a étudié les rapports de Dante avec l'art et les artistes de son temps. Enfin, dans cette histoire de Dante au dix-neuvième siècle, il faudrait parler de la controverse animée et curieuse engagée il y a dix ans entre M. Aroux et un jeune écrivain, naguère enlevé aux lettres, M. Ferjus Boissard, connu des lecteurs du *Correspondant*. M. Aroux, reprenant les thèses soutenues par M. Grant, Foscolo, Rosetti, de Lyelle et Guillaume de Schlegel, prétendait trouver dans le Dante un précurseur inavoué du protestantisme et du socialisme moderne. M. Ferjus Boissard, reprenant la thèse de Bellarmin, de Caffelian, de M. Ozanam, défendit Dante de ces accusations téméraires, et dans une polémique incisive et surtout éloquente, établit l'orthodoxie du grand poète florentin, et le conserva à l'Église. Le nom de M. Ozanam reviendrait souvent dans ces épisodes littéraires de notre histoire contemporaine, parce que son autorité fut présente à toutes les controverses, et qu'il semble avoir présidé à tous les efforts intellectuels dont Dante a été l'objet depuis vingt ans dans notre pays.

Il y a eu dans ce retour vers Dante accompli de notre temps plus et mieux qu'un caprice littéraire. M. de Lamartine se trompe quand il affirme que « tous les commentaires de *la Divine Comédie* ne sont au fond « que de la nuit délayée avec des ténèbres<sup>4</sup>. » Ce n'était point par une vaine curiosité d'érudit que M. Ozanam était conduit à ces recherches persévérantes et laborieuses, dont l'objet devait être une intelligence meilleure du poème. Dante est sans doute un grand poète, mais *la Divine Comédie* est mieux qu'un grand poème, c'est sous une forme lyrique, épique et dramatique tout à la fois, une vaste exposition des doctrines philosophiques, politiques, religieuses, scientifiques, grammaticales du treizième siècle, quelque chose comme l'encyclopédie poétique de cette grande époque. « Ce qu'il faut rechercher dans *la Divine Comédie*, c'est l'histoire, c'est le génie du « treizième siècle, le génie des troubadours, des républiques italiennes, de l'école théologique de saint Thomas d'Aquin<sup>5</sup>. » L'au-

<sup>1</sup> *Bibliografia dantesca*, Firenze, 1845.

<sup>2</sup> *Étude sur Dante Alighieri et son époque*, 1855, in-8°.

<sup>3</sup> *L'Art en Italie; Dante et la Divine Comédie*.

<sup>4</sup> Lamartine, *Cours familier de littérature*, 17<sup>e</sup> Entretien, 5<sup>e</sup> de la deuxième année, p. 408.

<sup>5</sup> Ozanam, *Œuvres complètes*, t. VI, p. 42.

teur du *Cours familier de littérature* dit dans un des entretiens : « C'est. « la poésie qu'il faut chercher dans ce livre ; ce ne sont pas des opinions posthumes ou des allusions mortes <sup>1</sup>. » M. Ozanam pensait tout autrement : pour lui, « Dante n'est pas seul dans ses livres ; il « y porte avec lui tout son siècle, dont il consacre les doctrines, « dont les passions l'enflamment, et dont les inspirations éclatent « dans ses chants <sup>2</sup>. »

S'il en est ainsi, « on peut étudier dans la *Divine Comédie* les temps « héroïques du monde chrétien comme on étudie dans l'*Iliade* l'âge « héroïque de la Grèce. La trilogie apparaît comme la somme littéraire et philosophique du moyen âge et Dante comme le saint Thomas de la poésie <sup>3</sup>. » M. Ozanam poussait si loin la conséquence de son admiration, qu'il voulait non-seulement que l'on commentât Dante, mais que l'on fit honneur au poète florentin de ce besoin qu'il a d'être commenté. « C'est l'honneur des écrivains immortels, « dit quelque part M. Ozanam, en parlant d'Homère, de Socrate, de « Platon, de Virgile et de Dante, d'être pour ainsi dire chargés de « faire exécuter la loi du travail, de ne pas permettre à l'esprit humain de s'endormir, de lui poser des questions qui le tourmentent, « et, en le faisant penser d'après autrui, de le forcer de penser d'après lui-même. Le commentaire, c'est la méditation <sup>4</sup>. » Et ailleurs : « Il est faux que les livres soient faits pour être lus ; il y a d'abord les « livres faits pour n'être pas lus, et ce sont les mauvais ; il y a encore « ceux qui sont faits pour être lus seulement ; ce sont les médiocres ; « les grands livres, les beaux livres sont faits pour être étudiés, médités, commentés <sup>5</sup>. » Le commentaire de Dante, l'explication de la *Divine Comédie*, ce n'était pour M. Ozanam rien moins que l'histoire littéraire, religieuse et philosophique du moyen âge, représenté par le treizième siècle, « cette belle adolescence de l'humanité chrétienne <sup>6</sup>. » Cette manière large et féconde de comprendre la *Divine Comédie* était le principe du haut intérêt qui s'attachait aux explications de M. Ozanam. Le neuvième volume des œuvres complètes renferme, avec la traduction du Purgatoire, des fragments de quelques-unes des leçons sur la *Divine Comédie*. Le caractère élevé et singulièrement attachant du professorat de M. Ozanam s'y marque de la manière la plus nette et la plus heureuse. La grandeur des vues fait du commentaire une œuvre profondément originale.

<sup>1</sup> Lamartine, *Cours familier de littérature*, 17<sup>e</sup> Entretien, 5<sup>e</sup> de la deuxième année, p. 408.

<sup>2</sup> Ozanam, *Œuvres complètes*, t. VII, p. 7.

<sup>3</sup> *Ibid.*, t. VI, p. 835.

<sup>4</sup> *Ibid.*, t. VII, p. 53.

<sup>5</sup> *Ibid.*, t. IX, p. 52.

<sup>6</sup> *Ibid.*, t. VI, p. 55.

Dans l'histoire du treizième siècle éclairée par Dante, M. Ozanam avait à tenter la réhabilitation du moyen âge. C'était la thèse qu'il avait présentée à l'occasion de la littérature allemande : il la reprenait à l'occasion de la littérature italienne. Le progrès des études historiques avait montré, déjà avant M. Ozanam, la grandeur du treizième siècle. C'était là un premier pas fait en dehors de l'erreur, et des préjugés que j'appellerai voltairiens, pour leur faire porter le nom de l'homme qui les a consacrés par son talent : s'en éloigner, c'était faire retour à la justice. Il fallait un second pas pour atteindre celle-ci. Il fallait montrer comme des premiers siècles au treizième, durant « cette « période de barbarie qu'on étendait d'abord dans un espace de onze « cents ans, de la chute de l'Empire romain à la prise de Constanti- « nople, les lettres n'avaient jamais péri; » il fallait établir que l'intelligence humaine avait eu cet honneur que « la ruine du monde « ancien et le débordement de l'invasion n'avait pu prévaloir contre « elle<sup>1</sup>. » Il fallait « avancer de deux siècles et plus cette date gêné- « ralement admise de la Renaissance, qui suppose d'une manière « calomnieuse l'abrutissement de dix générations antérieures<sup>2</sup>; » renoncer « à faire dater de Luther le réveil de la raison<sup>3</sup>; » prouver « qu'on savait déjà l'art de penser et d'écrire, alors qu'on savait encore « croire et prier<sup>4</sup>. » Ozanam se traçait ce programme ; il voyait « dans « le treizième siècle non-seulement un crépuscule, mais un grand « jour, » et il saluait, au milieu des lumières d'une grande philosophie et d'une admirable poésie, « Dante menant le triomphe de la pensée au « moyen âge<sup>5</sup>. » Les historiens, disait M. Ozanam, ont ouvert en quelque sorte « un abîme entre l'antiquité et la barbarie. J'entreprends de « rétablir les communications que la Providence n'a jamais laissés « manquer dans le temps plus que dans l'espace. Je ne connais pas « d'étude plus attachante que celle de ces rapports qui lient les âges, « qui donnent des disciples aux maîtres illustres, cent et cinq cents « ans après eux, qui montrent partout la pensée victorieuse de la « destruction<sup>5</sup>. »

<sup>1</sup> Ozanam, *Œuvres complètes*, t. VI, p. 40.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>4</sup> *Ibid.*, t. I<sup>er</sup>, p. 70.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 102.

## V

Cette restauration du moyen âge eût été une œuvre quelque peu téméraire même à l'époque où M. Ozanam la tentait, s'il n'eût appuyé son opinion sur une érudition parfaitement sûre ; c'est une autorité qu'en France comme partout on peut contester, mais à qui l'on finit toujours par se rendre. M. Ozanam ne disait rien qu'il n'eût approfondi. Les notes de ses leçons retrouvées, recueillies et aujourd'hui en partie publiées, révèlent les recherches les plus variées. Il était rare que M. Ozanam s'arrêtât aux ouvrages de seconde main ; il allait puiser aux sources les plus sûres ; il passait et repassait à travers les quatorze mille vers du poète florentin, soulevant tous les voiles, éclairant toutes les ombres, répandant la lumière, la vie et l'intérêt. Il s'enfonçait « tout vivant dans les obscurités de la métaphysique, » il ne craignait aucune difficulté ; mais « comme tous les esprits justes, aimant les difficultés », il tirait de l'explication d'un vers obscur l'occasion d'établir quelque loi d'histoire, quelque principe de goût. La connaissance de la langue allemande, de la langue anglaise et de la langue espagnole rendait à M. Ozanam plus facile qu'à tout autre ces profondes investigations, dont il revenait comme d'un voyage les mains pleines de trésors de la meilleure érudition. Il avait lu tout ce qui avait été dit sur une question si large ou si étroite qu'elle fût, avant d'en parler lui-même. Il connaissait bien tous les points du sujet qu'il abordait. L'esprit d'aventure, qui ne convient pas à l'enseignement, n'était pas le sien : de là cette fermeté d'exposition et cette sûreté de vues qui distinguaient le professorat de M. Ozanam. Il n'y avait rien d'incertain dans son enseignement, parce qu'il n'y avait rien d'obscur dans sa pensée. L'aloi de son érudition était d'autant meilleur qu'il ne s'y mêlait aucun pédantisme. M. Ozanam apprenait pour lui-même et savait pour les autres. Il avait « cette admirable curiosité que rien ne déconcerte, impatiente de connaître, souverainement patiente pour étudier, pressée de savoir, mais encore plus de bien savoir<sup>1</sup>. » — On sentait, en l'écoutant, qu'il en savait plus long encore qu'il n'en laissait voir. Il n'épuisait jamais le fond de son érudition. Les Français, qui ont horreur du pédantisme, aiment pas-

<sup>1</sup> Ozanam, *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 105.

sionnement la science assurée d'elle-même ; et la science de M. Ozanam avait, au plus haut point, ce caractère d'assurance modeste.

Ce savoir, qui autorisait la parole de M. Ozanam, semblait encore élargir ses vues. Catholique et des plus orthodoxes, M. Ozanam avait d'ardentes sympathies pour toutes les idées nobles et grandes. Cet esprit, qui, à certaines heures, semblait perdu dans le passé, en sortait tout ému des douleurs du présent. A chaque instant dans sa parole vibrait cet accord de l'homme avec son siècle qui est pour l'enseignement une si haute condition de succès. Par une comparaison plus brillante que juste, on a vu dans M. Ozanam « un brahme chrétien venu des Indes en Europe pour y prêcher l'évangile de la science calme, de la contemplation mystique et de l'adoration extatique à notre monde de discorde et de contention <sup>1</sup>. » Cette image représente mal M. Ozanam. L'indifférence extatique et contemplative n'était pas dans sa nature : il était de la vie active par de brusques retours qui le ramenaient du fond du treizième siècle au milieu du nôtre. « Depuis soixante ans, dit-il dans une de ses leçons, la société veut, elle cherche la liberté, elle ne saurait s'en passer à aucun prix ; elle ne peut pas non plus se passer du christianisme ; cependant on lui a fait croire que ces deux grands biens étaient incompatibles, qu'il fallait choisir ; elle n'a pu prendre sur elle de renoncer ni à l'un ni à l'autre <sup>2</sup>. » Une fois, quelques jours après le 24 février 1848, alors qu'on craignait (crainte injuste et que rien ne devait confirmer) que la nouvelle république ne se déshonorât par des excès, M. Ozanam commentait le cinquième chant du Purgatoire. Dante y raconte sa rencontre avec ceux qui, morts de mort violente, ceux qui sont restés pécheurs jusqu'à l'heure dernière et n'ont ouvert leurs yeux à la lumière du ciel qu'en les fermant à la vie.

Noi fummo già tutti per forza morti,  
E peccatori infino all' ultim' ora.

A l'occasion du passage sur l'assassinat de Jacopo del Casao, M. Ozanam fait en quelques mots le tableau de la violence et des excès aux temps barbares. Les vengeances sanglantes, si communes dans l'histoire de la vieille Italie, les supplices politiques, les partis acharnés ; il remarque l'instabilité de ces républiques fondées sur la violence ; il rappelle la légende de la tête fraîchement coupée, que l'on trouva dans les fondations du Capitole. Tout à coup le citoyen paraît sous le professeur, et il lance au milieu de la leçon un de ces mots éloquentes

<sup>1</sup> Lamartine, *Cours familier de littérature*, 17<sup>e</sup> Entretien, 5<sup>e</sup> de la deuxième année, p. 389.

<sup>2</sup> Ozanam, *Œuvres complètes*, t. IX, p. 6.

que salue l'auditoire par des applaudissements. « Si l'on jette des « têtes dans les fondations des républiques, elles ne se soutiennent « pas <sup>1</sup> » A quelques jours de là, M. Ozanam expliquait le septième chant, la belle scène entre Sordello et Virgile. M. Ozanam, après avoir indiqué le défaut d'unité chez les Italiens, la perpétuité des divisions intestines, s'écrie comme en prévision de l'avenir « que les Italiens « auraient besoin de relire ce sixième chant. » Cette sympathie pour les misères du présent avait quelquefois chez M. Ozanam des effets plus puissants que les paroles. En janvier 1849, Venise était assiégée. Une souscription s'était ouverte en Italie, et bientôt après dans toute l'Europe, pour la ville de saint Marc. L'héroïque cité, « courageuse de- « vant l'ennemi, calme dans l'usage de ses libertés, avait seule pro- « testé contre la grande iniquité romaine; elle avait offert au nouvel « Alexandre III un asile dans ses lagunes <sup>2</sup>. » M. Ozanam fit appel aux générosités de son auditoire en passant dans une revue rapide les services rendus par Venise « à Dante et à la liberté, » sa grandeur chrétienne, les « morts héroïques qu'elle a laissés sur toutes les « plages de l'archipel pour sauver l'Europe de l'Alcoran. » Cet appel, reproduit par *l'Ère nouvelle*, fut à peu près le seul qui s'éleva alors en faveur de Venise assiégée.

## VI

Les cours de 1841 à 1845, suivis par une foule nombreuse et applaudis par elle, signalaient le suppléant de M. Fauriel à l'honneur de lui succéder. Le 12 novembre 1844, la faculté des lettres, convoquée à l'effet de présenter deux candidats pour la chaire de littérature étrangère, vacante par le décès de M. Fauriel, présenta en première ligne à l'unanimité M. Ozanam, réservant la seconde place dans l'ordre de ses présentations à M. Eichhoff et Demogeot. M. Ozanam fut nommé professeur titulaire. L'année suivante, il fut décoré, et envoyé avec une mission en Italie.

M. Ozanam allait dans sa seconde patrie pour y chercher un repos nécessaire à sa santé; il en rapporta des documents inédits fort intéressants pour l'histoire des temps barbares; mais, « avec ces rares

<sup>1</sup> Ozanam, *Œuvres complètes*, vol. IX, p. 110.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 154.

« épis glanés dans le champ où Muratori et ses successeurs avaient si bien moissonné, il avait cueilli quelques fleurs de poésie, comme le liseron mêlé au blé mûr<sup>1</sup>. » C'étaient des vers détachés de manuscrits du treizième siècle, des recueils de légendes, des cantiques, des proses, je dirais volontiers des contes de saints, comme l'on dit des contes de fées. M. Ozanam y trouva tous les éléments d'une histoire, celle de la littérature franciscaine. Il étudia l'origine de cette littérature au lieu même de son berceau. Vers le printemps de 1847, M. Ozanam, quittant Rome à petites journées, était revenu à Florence par l'Ombrie. Il s'était engagé dans ce pays montueux « qui va s'élevant comme en amphithéâtre des bords du Tibre jusqu'aux crêtes des Apennins. » Il fut enchanté de cette contrée retirée, pittoresque et salubre ; « il y trouvait les agrestes beautés des Alpes, les cimes sourcilleuses, les forêts, les ravins, où se précipitent les cascades retentissantes, mais avec un climat qui ne souffre point de neiges éternelles, avec toute la richesse d'une végétation méridionale, qui mêle au chêne et au sapin l'olivier et la vigne. » Il visita quelques-unes de « ces villes, cités suspendues aux rochers, ou se reposant dans les vallons encore toutes crénelées, toutes pleines de souvenirs classiques et religieux<sup>2</sup>. » Cette contrée belle et féconde, dont le voyageur comprenait si bien le charme, était le berceau d'un grand ordre religieux, la source d'une poésie populaire admirable. Avant M. Ozanam, on avait mis en lumière la mission providentielle de saint François soutenant avec saint Dominique les murailles chancelantes de l'Église ; on avait compris le rôle politique de ces frères mineurs, « milice contemporaine des républiques italiennes, alliée naturelle des faibles, ennemie des oppresseurs, dont elle n'avait ni peur ni besoin<sup>3</sup>. » On avait reconnu les services rendus à l'esprit humain par les docteurs franciscains, comme saint Bonaventure et Roger Bacon. M. Ozanam, se servant de ce qui avait été dit avant lui, et y ajoutant, montra dans les capucins du treizième siècle les fondateurs d'une poésie populaire, les précurseurs des grands poètes italiens, les bienfaiteurs littéraires de ces Italiens « qui savent se passer de vêtements et de pain, et qui ne savent pas se passer de chants ; qui n'apprendront jamais à lire et qui improvisent des vers<sup>4</sup>. » La poésie franciscaine, ignorée comme les hommes qui la goûtèrent, humble comme les saints qui la répandirent, fut racontée par M. Ozanam avec un rare bonheur. Cet esprit, qui n'aimait pas les découvertes et n'en faisait pas, se complut dans la découverte modeste et charmante

<sup>1</sup> Ozanam, *Œuvres complètes*, t. V, p.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 57.

qu'il venait de faire des poètes franciscains, et l'attrait singulier de cette littérature mystérieuse et ascétique raviva le commentaire de Dante et jeta un intérêt nouveau dans l'histoire du treizième siècle italien.

## VII

A son retour d'Italie et en même temps qu'il mêlait les souvenirs gracieux de son voyage aux graves souvenirs de son érudition, M. Ozanam donna dans une suite de leçons recueillies, réunies, et aujourd'hui publiées, la partie la plus haute de son enseignement. Dans les années 1849, 1850, 1851, pleines de tant « de spectacles, de tant de menaces, de tant d'espoir, » il étudia la civilisation du cinquième siècle, ou, comme il le disait, le progrès dans les siècles de décadence. Au milieu « du trouble et de la brièveté de la vie, un attrait puissant l'attachait à ces études. Il distinguait deux doctrines « du progrès : l'une promettant aux peuples le paradis terrestre au bout d'un chemin de fleurs et ne leur préparant qu'un enfer terrestre au bout d'un chemin de sang ; l'autre vie, d'une inspiration chrétienne, reconnaissant le progrès dans la victoire de l'esprit sur la chair, et ne promettant rien qu'au prix du combat<sup>1</sup>. » Placées sous cette haute et claire définition, les idées de M. Ozanam dominaient l'histoire des temps obscurs, qu'il racontait, et en donnaient la loi philosophique. Par instant, dépassant du regard les horizons des premiers siècles, il plongeait dans les temps modernes ; il embrassait depuis « cette effroyable nuit où Alaric entra dans Rome avec le fer et feu<sup>2</sup> » jusqu'à « cet admirable élan de 1789, qui fut détourné de sa voie, mais qui ramenait les peuples aux traditions du droit public chrétien<sup>3</sup>, » le champ immense de l'histoire. Rarement enseignement plus élevé et plus précis fut donné par un esprit plus instruit et plus convaincu. L'idée principale de ces vingt et une leçons, qui forment un beau livre, est hardie. « Dieu, dit M. Ozanam, n'a pas créé l'humanité sans dessein, et ce dessein universel, soutenu d'une puissance infinie, ne peut rester sans effet. » Il s'agis-

<sup>1</sup> Ozanam, *Œuvres complètes*, t. I<sup>er</sup>, p. 17.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 37.

sait d'indiquer ce dessein : M. Ozanam montrait comment les temps modernes s'étaient formés lentement et pièce à pièce des débris de la société ancienne. Il ne voulait pas que l'on divisât l'ère chrétienne en deux périodes, l'une du moyen âge, l'autre des temps modernes. La liaison la plus « intime unissait des temps, qu'une histoire mal « faite avait mal à propos séparés. » Chaque siècle tenait au siècle précédent, continuait son effort. L'œuvre de la civilisation était une; « elle commençait au Calvaire pour se continuer à travers les huit « siècles chrétiens; » de même l'œuvre de l'antiquité, despotisme en politique et paganisme en religion, frappée à la venue du christianisme, allait s'affaiblissant toujours, mais retenant toujours vie et puissance par la perpétuelle complicité des mauvaises passions de l'homme « comme la nuit qui, vaincue par le jour, se recule, mais « étend encore longtemps ses ombres, qu'elle prolonge avant de les « retirer tout à fait. » Dans cette large théorie, le progrès moderne n'était qu'un épisode du grand progrès chrétien. La civilisation dont le dix-neuvième siècle est si fier datait du premier siècle. En même temps que M. Ozanam avançait l'origine de la civilisation moderne, il retardait la ruine de la barbarie antique. A ses yeux la civilisation païenne, « à la garde de laquelle avait été mis le génie grec et le bon sens romain<sup>1</sup>, » avait jeté des racines si profondes, que dix-huit siècles n'avaient pu les arracher. L'antiquité n'était pas encore finie : elle demeurait encore par une funeste perpétuité au fond des sociétés modernes. C'était là une manière hardie d'entendre la philosophie de l'histoire. M. Ozanam donnait ces leçons dans l'hiver de 1851 à 1852. Presque à la même époque le P. Lacordaire prononçait à Toulouse ce discours célèbre sur la loi de l'histoire, où il montrait comme M. Ozanam tant de foi dans le triomphe définitif de la liberté. Au moment même où les espérances libérales semblaient condamnées par un arrêt cruel et sans appel, ces deux grands chrétiens, l'un dans la chaire du professorat profane, l'autre dans celle de l'apostolat évangélique, relevaient les courages abattus par les mêmes consolations et les mêmes promesses. L'un et l'autre se rassuraient contre le présent en se réfugiant dans l'étude sereine du passé, dans la prévision légitime de l'avenir.

Repoussant la théorie de Vico, qui suppose l'humanité entraînée dans une succession de cercles qui la ramènent au point d'où elle vient, M. Ozanam tient que la suite des progrès est continue. Il admet sans doute des égarements, « des arrêts de développement. » A ses yeux, « le quatorzième siècle avec la guerre de cent ans, le seizième avec « l'anarchie dans les consciences et l'absolutisme sur les trônes, le

<sup>1</sup> Ozanam, *Oeuvres complètes*, t. I<sup>er</sup>, p. 521.

« dix-huitième avec le libertinage des esprits et des mœurs, sont  
 « autant d'égarements de la société moderne... ; dans ces périodes  
 « de désordre, Dieu laisse les personnes maîtresses de leurs actes,  
 « mais il a la main sur les sociétés ; il ne souffre pas qu'elles s'écartent  
 « au delà d'un point marqué, et c'est là qu'il les attend pour les  
 « reconduire par un détour pénible et ténébreux plus près de cette  
 « perfection qu'elles oublièrent quelquefois un moment <sup>1</sup>. »

Les philosophies de l'histoire ne manquent pas ; celle de M. Ozanam a des caractères de grandeur et de vérité souverainement satisfaisants. L'esprit très-large du professeur, embrassant à la fois beaucoup d'objets, fait servir une foule d'observations au dessein général de sa théorie. Ainsi, le progrès providentiel de la civilisation chrétienne se manifeste à ses yeux non-seulement dans ce que Bossuet appelle « la suite des empires, » mais dans ce que M. Ozanam appelle très-bien « la suite des lettres. » C'est ainsi que les leçons sur l'éloquence chrétienne et sur l'art chrétien sont des plus remarquables. L'architecture gothique avec « ces tours abbatiales, et ces flèches, « qui bordaient la Seine de son embouchure jusqu'à Paris et qui en « faisaient l'avenue monumentale d'un peuple-roi <sup>2</sup> ; la peinture « ombrienne des primitifs, aux œuvres de laquelle la proportion « manque, mais qui ont tout le ciel dans les yeux <sup>3</sup> ; » toutes les phases de l'art sont pour M. Ozanam comme les anneaux d'une même chaîne. Autour de cette grande thèse du progrès chrétien si grandement conçue et présentée, le professeur place une suite de considérations remarquables et justes. Veut-il établir la présence prolongée du paganisme au sein des sociétés modernes ? il accumule les faits ; il cite les opinions ; il suit par exemple l'idée du socialisme contemporain depuis les empereurs romains jusqu'à l'époque moderne « à travers les consultations des jurisconsultes de Roncaglia au service de Frédéric Barberousse, » et les aveuglements de Louis XIV « parlant de ses biens royaux dont les uns sont dans son domaine, et « dont nous voulons bien laisser les autres dans les mains de nos « sujets <sup>4</sup> ; » traditions païennes, « qui arriveront jusqu'à nos jours « pour être, sous d'autres formes, le plus terrible danger du temps « présent. » Suivant la même idée, il répond par avance aux singulières accusations dirigées par M. Michelet contre l'Église, quand il établit que « l'astrologie, la magie, la sorcellerie et les sciences « occultes, dont les derniers restes n'ont pas péri, se rattachent sans

<sup>1</sup> Ozanam, *Œuvres complètes*, t. I<sup>er</sup>, p. 37.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 55.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 55.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 208.

« interruption aux erreurs païennes <sup>1</sup>, » et rappelle que « les siècles classiques des sciences occultes sont les siècles les plus éclairés du « paganisme <sup>2</sup>. » La sorcellerie est une tradition mauvaise de l'antiquité ; d'autres traditions innocentes ont été acceptées, tolérées du moins par l'Église, qui a sanctifié ce qu'elle ne pouvait retrancher et ce qu'il lui était permis de tolérer : il y a dans une des leçons de ce cours si remarquable une page charmante. M. Ozanam raconte « comment la procession de la Chandeleur fit oublier les Lupercales ; les « Ambarvales ne disparurent que devant la pompe rustique des Rogations ; la fête de la Visitation fut retardée pour les paysans siciliens, « et ils offrirent aux autels du Christ des épis mûrs, dont ils avaient « couronné leurs idoles <sup>3</sup>. » Il fallait une grande richesse de connaissance pour mêler tant d'aperçus ingénieux et divers, qui prêtaient un charme infini au développement d'une haute et grave doctrine historique.

Beaucoup d'idées jetées à pleines mains par M. Ozanam dans ses leçons instructives devaient, recueillies par des esprits curieux, devenir des livres, et faire leur chemin dans le monde lettré. Ce n'est rien enlever à l'honneur des écrivains catholiques qui ont succédé à M. Ozanam de reporter à lui l'inspiration de leurs œuvres : mais pour ne citer que deux exemples, et les choisir éclatants, on peut dire que *l'Église et l'Empire romain* de M. Albert de Broglie et *les Moines d'Occident* de M. de Montalembert reflètent çà et là d'une manière glorieuse pour tous l'enseignement du modeste et grand professeur ; mais cette influence de M. Ozanam sur les esprits fait encore moins d'honneur à sa mémoire que l'influence toute morale qu'il exerça sur l'âme de ceux qui l'entendirent. Il l'avait dit souvent, il n'était point de ceux « à qui l'art est une jouissance sans but, parce que la « vie pour eux est un spectacle sans signification <sup>4</sup>. » Il enseignait pour convaincre les esprits et relever les âmes. « Fais-je des savants ? « disait-il, je ne sais, je veux bien en faire, mais ce que je cherche, « ce que je veux avant tout, c'est faire des chrétiens. » M. Ozanam était par sa nature même capable au plus haut point de ce dessein supérieur à tous les autres. Il existait entre lui et son auditoire une sympathie charmante. Ceux qui écoutaient M. Ozanam se prenaient même, quand ils n'étaient pas de son avis, à désirer qu'il eût raison ; sa bonne foi loyale et aimable, la tendresse infinie avec laquelle il parlait des idées qui lui étaient chères, la tristesse qu'il montrait

<sup>1</sup> Ozanam, *Œuvres complètes*, t. I<sup>er</sup>, p. 175.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*, t. VI, p. 53.

d'avoir à rencontrer et à combattre des idées qu'il tenait pour fausses, tout, jusqu'à l'attitude même qu'il avait dans sa chaire, lui gagnaient l'affection de son auditoire. On s'adressait à lui pour lui demander des explications. Un jour, en 1849, il avait assuré, avec cette conviction qu'il avait puisée à tant de sources, que « la liberté « était plus vieille qu'on ne croyait dans les institutions européennes, « et qu'elle y avait été mise par l'Église. » Un de ses auditeurs, étonné de cette affirmation, écrivit à M. Ozanam, lui représentant l'état violent du moyen âge, « la force toujours maîtresse, par consé- « quent le pouvoir illimité de l'aristocratie féodale, qui disposait de la « force, les lois désobéies, l'impunité de ces grands criminels qui du « fond de leur château bravaient la justice des rois et les plaintes du « peuple. » La question soumise au professeur par l'objection et l'initiative d'un seul était sans doute cachée, mais présente dans la pensée de beaucoup. M. Ozanam y répondit, dans une leçon dont les notes au moins sont restées, de la manière la plus complète et la plus élevée, résumant dans une suite de citations l'histoire du libéralisme chrétien, en montrant la perpétuité, en indiquant les caractères, distinguant la doctrine et la pratique de la liberté, et montrant que l'Église avait donné l'exemple de l'une et de l'autre <sup>1</sup>. Cet incident n'est pas sans intérêt dans l'histoire du professorat de M. Ozanam, il montre tout à la fois les préjugés de l'auditoire contre la vérité, et sa confiance dans le professeur, dans la loyauté et l'abondance de sa doctrine.

## VIII

Terminant une de ses leçons en 1850 et parlant de la grande tâche qu'il avait entreprise, M. Ozanam disait : « J'y vieillirai si Dieu le permet, j'y blanchirai, mais le froid de l'âge ne me gagnera pas tant « que je pourrai revenir comme aujourd'hui renouveler la jeunesse « de mon cœur au feu de vos jeunes années <sup>2</sup>. » Ces souhaits n'étaient nulle part plus vifs que dans le cœur de ceux qui écoutaient M. Ozanam. Ils ne devaient pas être exaucés. Vers le mois d'avril 1852, M. Ozanam, atteint aux sources de la vie par la maladie à laquelle il devait succomber, était chez lui, ne pouvant sortir, le jour même où

<sup>1</sup> Ozanam, *Œuvres complètes*, t. IX, p. 264.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. I<sup>er</sup>, p. 105.

il devait donner sa leçon de réouverture. La souffrance et le médecin lui défendaient de le faire. Il apprit qu'à la Sorbonne les étudiants se plaignaient de l'absence de leur professeur : M. Ozanam se leva, s'habilla, se rendit à la Sorbonne, il arriva dans sa chaire pâle, tremblant sous l'effort de sa souffrance. De frénétiques applaudissements le saluèrent. M. Ozanam, soulevé par ce témoignage de sympathie et cette violence de l'affection, retrouva pour un moment les forces, que la maladie lui dérobait depuis plusieurs mois : il fit sa leçon avec plus d'éloquence que jamais. Près d'achever, il s'arrêta un moment. « Messieurs, dit-il, on reproche à notre siècle d'être un siècle « d'égoïsme, et l'on dit les professeurs atteints de l'épidémie générale ; cependant c'est ici que nous altérons nos santés, c'est ici « que nous usons nos forces. Je ne m'en plains pas. Notre vie vous « appartient. Nous vous la devons jusqu'au dernier souffle ; quant « à moi, messieurs, si je meurs, ce sera à votre service. » Il descendit ensuite de sa chaire : il ne devait plus y remonter.

FRANÇOIS BESLAY.

---

# LE THÉÂTRE EN 1863

---

*Jean Baudry, — Montjoye, — les Diables noirs, — la Maison de Penarvan.*

---

Il y a deux sortes de critique dramatique : l'une, qui ne peut pas être la nôtre, raconte et discute, jour par jour, les incidents de cette vie du théâtre, à laquelle se rattachent tant d'intérêts et d'amours-propres ; l'autre, restée au dehors, y revient à de rares intervalles pour s'informer de ce qui se passe dans ce monde dont les fictions peuvent souvent servir à juger nos réalités : tâche ingrate et difficile où il nous faut à la fois résumer et généraliser ; résumer, car nous arrivons les derniers, et nos réflexions d'après coup doivent négliger les détails sous peine de ressembler à des redites ; généraliser, car, pour que nos lecteurs s'intéressent aux faits particuliers, au succès ou à la chute des pièces nouvelles, nous devons essayer d'y chercher un sens fort indifférent au gros public, de les ramener à des questions plus hautes, de les faire rentrer dans un ensemble où la société et la littérature ont leur part de responsabilité.

Encore, si nous étions encouragés dans ce travail par le plaisir de donner quelque bonne nouvelle ! Mais, hélas ! les années se suivent et se ressemblent. Le théâtre contemporain est un malade, et ce malade passe par des alternatives de prostration et de fièvre. Pendant des saisons enlières, l'industrie dramatique, frappée de stérilité et de langueur, vivote chichement à l'aide de vieilleries qui font l'effet de n'avoir jamais été neuves, ou bien, spéculant sur les plus tristes ressorts de la curiosité humaine, elle demande à un spectacle tout ma-

tériel et souvent à des séductions grossières ce qu'elle n'est plus digne d'obtenir d'un art véritable. Puis, tout à coup, le théâtre se réveille en sursaut; les nouveaux maîtres de la scène, les privilégiés de la prime et de la centième représentation sortent de leur retraite, un manuscrit sous le bras. Ce ne sont alors qu'annonces fastueuses, ovations anticipées, bulletins rédigés d'avance entre le directeur, l'auteur et ses amis, indiscrétions habilement calculées pour amener les curieux. Il ne tient qu'à nous de croire que nous allons avoir du Corneille ou du Molière, et si nous consentons à nous rabattre sur du Beaumarchais, c'est pour nous montrer accommodants et pour laisser de la marge à la modestie du *poète*.

Par malheur, l'*influenza* persiste, et, si tous n'en meurent pas, tous sont frappés. Il en est aujourd'hui du monde dramatique comme de ces pays malsains que l'on est obligé de traverser pour aller d'un point à un autre. A peine y est-on entré, on éprouve une vague impression de malaise qui affaiblit les forts et achève les faibles. Si l'on y séjourne, le malaise s'aggrave, et il nous semble que chacune de nos facultés, au lieu d'agir dans le sens qui lui est propre, se retourne contre elle-même et concourt à la perturbation générale. Nous ne saurions trouver une image plus exacte pour caractériser l'état du théâtre et son action sur les esprits, de trempe bien diverse, qui essayent d'y réussir.

Cet état est si fâcheux, cette action est si délétère, que les défauts de nos auteurs s'y exagèrent, et que leurs qualités s'y perdent : que dis-je ? Par une fatalité bizarre dont une part revient au public, une part à des calculs, peut-être à des gageures de vanité, ces qualités s'annulent dans leurs contraires. Ainsi, pendant que les uns tombent du côté où ils penchaient, les autres déroutent nos sympathies en forçant subitement leur nature, et nous donnent le droit de dire que, s'ils avaient toujours été tels qu'ils se montrent, nous les aurions moins applaudis.

Si l'on est tenté de nous accuser de pessimisme et d'injustice, nous prendrons pour exemples et pièces justificatives les trois ouvrages dont on a le plus parlé dans ces derniers temps : le *Jean Baudry* de M. Auguste Vacquerie, le *Montjoye* de M. Octave Feuillet, et les *Diables noirs* de M. Victorien Sardou.

On sait quel est le rôle accepté, dans la littérature actuelle, par M. Auguste Vacquerie. Attaché à M. Victor Hugo par des liens de parenté, d'amitié et de fanatisme, il s'est donné la mission de brûler quand le grand homme a chaud, et de geler quand il a froid. Il y a, dans la fidélité de cet enthousiasme, dans la naïveté de cette imitation, quelque chose qui intéresse et qui désarme. Si *Tragaldabas* n'est que la parodie involontaire et sérieuse de *Ruy-Blas*, si les *Funérailles*

de l'Honneur exagèrent presque jusqu'à la charge les formes et les procédés dramatiques de *Hernani*, mieux valait après tout ce modèle que les inspirations violentes ou banales du mélodrame ordinaire ; mieux valait tomber ainsi que réussir d'après les recettes patentées et achalandées sur le boulevard. Ce qui faisait tort à M. Vacquerie, c'est que, par un heureux inconvénient de son âge, il n'était et ne pouvait être qu'un romantique de la onzième heure ; il déployait ses ardeurs de disciple et d'imitateur au milieu d'une génération nouvelle, désabusée de ce qu'il admire et sourde à ce qu'il imite ; il s'efforçait de réchauffer au feu de la rampe les cendres du romantisme, quinze ou vingt ans après que ses derniers lustres s'étaient éteints. Mais en somme, tel est désormais l'effacement des physionomies littéraires, que cette copie attardée d'une originalité puissante passait presque pour originale ; tel est l'abaissement du niveau, que l'on reconnaissait une sorte d'élévation relative dans les tentatives de ce séide d'un grand poète, qui n'a pas craint, lui aussi, de descendre.

Nous n'avons pas à apprendre à nos lecteurs ce que nous pensons du talent exquis de M. Octave Feuillet : un peu d'afféterie, du maniéré dans la grâce et du *cherché* dans l'élégance, quelque chose de trop arrangé et ajusté ; de l'ingéniosité toujours, de la finesse souvent, de la subtilité quelquefois ; un tour délicat, mais d'une délicatesse accommodée au goût d'un monde enclin à confondre bien des nuances ; une physionomie composée où se mêlent, à doses égales, le sens bourgeois et le sentiment aristocratique ; de louables efforts pour réconcilier la poésie et la prose, la passion et le devoir, efforts si heureux que le combat finit d'ordinaire faute de combattants ; plus de semblant que de vérité, plus de charme que de naturel, plus d'art que de vie, plus de toilette que de beauté, plus de gaze que de corps ; tout ce qu'il faut enfin pour être l'auteur favori de la société contemporaine, en ayant l'air de lui prêcher le contraire de ce qu'elle croit, de ce qu'elle pratique et de ce qu'elle aime ; voilà, si nous ne nous trompons, quelques-uns des traits qui pourront servir un jour à peindre cette aimable figure. Chaque fois que nous avons vu M. Octave Feuillet tenter de *faire du théâtre*, nous nous sommes demandé si c'était bien là une de ses vraies aptitudes, et ce doute était encore un hommage ; il nous semblait que le clair-obscur du roman lui convenait mieux que le grand jour de la scène, qu'il excellait à peindre les phénomènes du monde intérieur plutôt qu'à mettre en jeu des personnages de chair et d'os, qu'il manquait, en un mot, de ce tempérament dramatique dont M. Dumas père nous offrit jadis le type le plus accentué, et qui ne va pas sans une verve un peu rude, des hardiesses un peu brutales, quelques capitulations de talent et quelques concessions au succès.

La physionomie de M. Victorien Sardou est plus difficile à saisir, parce qu'elle nous paraît s'être formée graduellement de traits presque contradictoires. Au jugé, et d'après les quatre ou cinq ouvrages qui ont poussé comme une fleur de serre-chaude sa célébrité hâtive, voici comment nous nous le figurons : c'est encore, mais à sa manière, un malade, dont la sensibilité nerveuse, sans cesse surexcitée, présente de singuliers contrastes de faiblesse interne et de force factice, de songerie et de calcul, d'hallucination et de lucidité, de combinaisons mathématiques et de visions fantastiques. Il a reçu une éducation brillante, où les sciences et les lettres ont eu une part à peu près égale : puis il a passé par quelques années de dures épreuves, par ce noviciat d'aspirant dramatique *in partibus*, où la vie du théâtre, cette copie bouffonne ou triste de la vie humaine, a dû se révéler à lui par toutes ses laideurs et toutes ses misères. C'est peut-être pour se distraire de ces ennuis qu'il s'initia, vers cette époque, aux mystères du spiritisme et devint un des adeptes les plus convaincus de ce monde surnaturel dont le moindre inconvénient est de jeter un singulier trouble dans nos rapports avec le monde réel. Orgueil nourri de ses blessures, organisation malade, induction scientifique, cauchemar de somnambule, tout cela se retrouve dans ses œuvres de théâtre. Il y a en lui de l'ambitieux, du fiévreux, de l'algébriste, du juge d'instruction et du visionnaire. Pour fondre ces éléments si divers, il aurait eu besoin d'une seconde éducation qui lui a manqué. Ni ses études de jeune homme, ni ses années d'épreuve, ni son commerce avec les esprits, ne lui ont enseigné ce qui s'apprend dans la bonne compagnie, et même dans la mauvaise. Il ignore les vraies conditions de la *sociabilité* ; il n'a observé ni les honnêtes femmes, ni les autres. N'importe ! si l'on en croit ses admirateurs et ses amis, il supplée à tout par une qualité qu'il possède à un degré supérieur : l'habileté. Ce qu'il ne sait pas, il le devine par une sorte d'intuition mystérieuse qui donnerait presque raison à ses croyances spiritistes. Des énormités qui, en d'autres mains, nous révolteraient, deviennent, dans les siennes, de simples tours de force où la prestidigitation dramatique semble emprunter les secrets du magnétisme. De chacun de ses périls il se crée une ressource, et, par où les autres se briseraient, il se sauve : il est homme à marcher, les yeux bandés, sur l'arête d'un rocher à pic, sur le mince rebord d'un précipice ; et, si on l'en défie, il s'y fera suivre par une foule de gens qui, les yeux ouverts, le traiteraient de fou. L'habileté poussée jusqu'à la divination, voilà le trait caractéristique de M. Victorien Sardou ; voilà ce qui explique comment, en si peu de temps et avec des ouvrages qui ne résistent pas à l'analyse, il s'est si puissamment emparé du public et du théâtre.

Il est donc convenu que chacun de ces trois auteurs se recommande par une qualité particulière qui pourrait lui servir d'étiquette : M. Vacquerie est un original ; M. Feuillet est un délicat ; M. Sardou est un habile.

Eh bien ! dans *Jean Baudry*, l'original a été vulgaire ; dans *Montjoye*, le délicat a été brutal ; dans *les Diables Noirs*, l'habile a été maladroit.

Nous serons très-bref au sujet de *Jean Baudry*, dont le succès, réel ou factice, s'est vite épuisé. Il y a, au théâtre comme ailleurs, quelque chose de pire que de rendre le vice séduisant : c'est de rendre la vertu impatientante ; il y a quelque chose de plus fâcheux que de séparer, au dénouement, deux cœurs dignes l'un de l'autre : c'est de nous faire entrevoir et désirer le mariage d'une noble et pure jeune fille avec un jeune homme dont la nature foncièrement perverse saura dépraver le bonheur après avoir corrompu l'adversité. Deux personnages, Jean Baudry et Olivier, se partagent l'intérêt ou du moins l'attention dans la pièce de M. Vacquerie ; car nous ne pouvons compter Andrée Bruel, jetée dans le moule de toutes les ingénues de théâtre. Baudry est un *monstre* de bonté ; Olivier est un *monstre* d'ingratitude. Or, quelle que soit l'infinie variété des combinaisons de l'échiquier dramatique, je défie le joueur le plus consommé de tirer un parti quelconque du contact de ces deux caractères. Plus l'un déploiera sa passion de dévouement et de sauvetage, plus l'autre paraîtra odieux, et cet odieux sera incompatible avec les attributions traditionnelles du *jeune premier*, qui, devant nécessairement épouser l'héroïne à la chute du rideau, doit intéresser le spectateur et lui plaire, au moins par quelque côté. En même temps, plus l'obligé nous indigné par son endurcissement, plus le bienfaiteur nous exaspère par son obstination. J'ai vu le moment où le public démoralisé, — dans le sens littéral du mot, — allait dire : C'est bien fait ! chaque fois que l'infortuné Baudry expie par un nouveau déboire son instinct de chien de Terre-Neuve.

Sérieusement, retournez en cent façons la donnée de ce drame fait avec les rognures des *Misérables* : usez de toutes les ressources qui peuvent déguiser le vice fondamental d'un sujet : cette fois le vice est radical et déjoue tous les palliatifs. Chacun des deux personnages gâte l'autre, et tous les deux ensemble gâtent la fiction qu'ils sont chargés de nous faire accepter. J'effleure à peine la question morale : on est trop heureux de pouvoir s'en passer sur ce terrain où l'on ne saurait en parler sans faire rire à ses dépens les gens du métier. Il faudrait d'ailleurs répéter, à propos de l'œuvre vulgaire du disciple, ce qui a été déjà dit à propos de l'œuvre puissante du maître. Que deviendrait pourtant cette pauvre morale, ou plutôt que deviendrait

la société, si l'on prenait un moment au sérieux ces inventions mal-faisantes qui nous rejettent à cent lieues de toute vérité? Le vice et la vertu, le bien et le mal, livrés à une espèce de *chassé-croisé*, exposeraient les consciences les plus droites à un perpétuel *va-et-vient* de confusions et de surprises. Voilà un homme que l'on présente à notre admiration, un élève de Mgr Myriel et de M. Madeleine, dont les perfections maniaques consistent à adopter un jeune escroc surpris la main dans le sac, en négligeant forcément — car la bienfaisance a des bornes — les enfants qui ne se recommandent que par des parents honnêtes et de bonnes dispositions! Sommes-nous assez loin de la charité chrétienne, inépuisable, pleine de clémence et de pardons, mais ferme, juste, clairvoyante, sachant s'arrêter à temps, attentive à mesurer les bienfaits d'après les mérites, et n'oubliant jamais qu'elle aurait à répondre devant Dieu du délaissement des bons et de l'encouragement des méchants?

Cette entreprise de régénération morale, de réhabilitation sociale aux dépens des braves gens, au profit des vagabonds, des fripons, des courtisanes et des galériens, cette façon de pratiquer le superflu pour se dispenser du nécessaire, ce déplacement des devoirs qui obligent la société vis-à-vis de ceux qui souffrent, c'est, nous l'avons vu cent fois, la thèse favorite de l'école que M. Vacquerie représente comme un anachronisme représente une date. Dans *les Misérables*, cette thèse, sans cesser d'être paradoxale, prenait ces grandes proportions que donnent l'éloignement et la perspective, et ressemblait presque à un mensonge de poème épique. Dans *Jean Baudry*, elle se fait bourgeoise, essaye de vivre de la vie réelle et de s'incarner dans des personnages de théâtre. Or, comme le talent est moindre, le cadre plus étroit, comme le spectateur n'a qu'à étendre la main pour toucher du doigt les défauts, le sophisme apparaît, l'illusion tombe, la poésie s'évanouit et la vulgarité reste. J'ai dit que la morale d'une pièce telle que *Jean Baudry* pourrait être dangereuse; je me trompais: c'est un bien, que ces rêves d'esprits faux, accrédités par le génie, descendent de plusieurs étages, montrent la corde et se rapetissent à notre taille: on les voit mieux, on en a moins peur, et on en fait plus prompte justice.

Le *Montjoye* de M. Octave Feuillet donne lieu à des réflexions d'un autre genre. Au dire des juges les plus indulgents, le sentiment qu'a provoqué cette pièce, c'est l'étonnement. Qui se serait jamais douté, nous disent-ils, que M. Feuillet eût pu écrire un pareil ouvrage? Nous ajouterons qu'il eût été digne de ne pas l'écrire; et si dans les réflexions qui vont suivre, on découvre quelque trace de mauvaise humeur, si d'excellents juges — nos collaborateurs peut-être — nous accusent d'une sévérité excessive, qu'on nous pardonne! La faute en

est à M. Feuillet, à ce talent dont les inspirations gracieuses et pures ont si souvent éveillé nos plus cordiales sympathies, et que nous avons eu cette fois le chagrin de trouver différent de lui-même : C'est l'auteur du *Jeune homme pauvre* et de *Sibylle* qui va nous rendre impitoyable envers l'auteur de *Montjoye*.

S'il était permis de deviner et d'indiquer comment certaines idées, j'allais dire certaines tentations peuvent poindre et prendre corps dans l'imagination d'un auteur, l'enquête cette fois ne serait pas difficile. Il est évident que M. Octave Feuillet, après quelques essais dramatiques plus honorables que concluants, ennuyé de s'entendre louer pour des qualités charmantes qui perdent au théâtre une partie de leurs avantages, ennuyé de se voir refuser cette force, ce *tempérament* dont nous parlions tout à l'heure, s'est écrié comme Oreste :

« Mon innocence enfin commence à me peser ! »

Il a voulu faire quelque chose de très-fort, et, afin d'en être plus sûr, il a choisi pour son héros un homme *fort*, comme on dit dans ce style local qui n'aurait jamais dû être le sien. Voyons donc de quelle manière se conduit cet homme *fort*, et demandons-nous si, une fois résignés à accepter ce sacrifice de la délicatesse à la force, nous pouvons nous déclarer satisfaits ou désarmés.

Montjoye est un *faiseur*, un *brasseur d'affaires* ; il a, quand le rideau se lève, quarante-six ans ; ses débuts remontent à une spéculation véreuse qui a coûté la vie et l'honneur à M. de Sorel, son associé, et où il a trouvé, lui, le moyen de s'enrichir, en se retirant au mauvais moment, et en la reprenant quand elle a été abandonnée. Cela s'est vu ; des faits à peu près pareils se rencontreraient, dit-on, dans le dossier de personnages aujourd'hui fort bien situés. Mais, chez Montjoye, le *faiseur*, et, disons le mot, le fripon, est doublé d'un ambitieux : cet homme *fort*, comme la plupart des gens de sa trempe, prétend distribuer sa vie en deux parts ; la première pour le succès d'argent, la seconde pour le succès d'estime : il n'est que riche, il veut être considérable. La fortune va le conduire aux honneurs, et il se contentera de ce pluriel, faute du singulier. Père de famille, châtelain, mari d'une femme vertueuse, bienfaiteur de sa commune, Monthyon de village, candidat au Corps législatif, Montjoye touche au comble de tous ses vœux, et personne ne pourra plus douter qu'il soit un honnête homme, quand il sera député.

Au moment où nous faisons connaissance avec ce favori du dividende et du suffrage universel, sa seconde phase commence. Ajoutons

— pour que notre mécontentement ne ressemble pas tout à fait à de l'injustice, — que ce prologue du drame est ingénieux, agréable, plein de détails heureux et engageants. Tant que la comédie de cette ambition bâtie sur le sable et la boue s'en tient aux surfaces, tant qu'on ne nous montre de Montjoye que ses dehors séduisants, rehaussés par la bonne grâce et l'élégance d'un comédien excellent, M. Octave Feuillet garde tous ses avantages, et l'on comprend, sans l'approuver, l'éclatant succès de sa pièce. Mais nous ne tardons pas à nous trouver en présence d'impossibilités, auxquelles s'ajoute cette impatience que l'on éprouve en voyant un talent charmant manquer un sujet magnifique. C'eût été, en effet, une peinture prise dans le plus vif et le plus vrai des mœurs contemporaines, que celle de ce Tantale de considération, de ce Sisyphe se consumant en d'incroyables efforts pour remonter la pente et retombant toujours sous le poids de son passé. Mais, pour que cette peinture fût intéressante, ou plutôt pour qu'elle existât, il aurait fallu nous faire assister à ce supplice et surtout à ces efforts ; il aurait fallu que l'auteur employât sa faculté d'invention à imaginer des incidents qui eussent constamment déjoué les habiletés et les calculs de ce surnuméraire d'honnêteté sans cesse replacé en face de ses antécédents de fripon. C'eût été là pour lui l'expiation publique, sans compter le châtiment de l'homme privé, qui aurait pu lui venir de sa femme, de ses proches ou de ses enfants. C'est ainsi que les choses se passent dans le monde ; mais le théâtre contemporain semble incessamment occupé à créer des exceptions, à exhiber des *monstres*, à désorienter nos propres observations, à élargir les distances entre ses inventions et nos expériences.

Qu'a donc imaginé M. Feuillet ? Son homme *fort*, arrivé à l'âge où toute sa force doit tendre vers le même point et conquérir l'estime comme elle a conquis les millions, s'amuse à introduire ou à maintenir dans sa vie de quoi faire tomber au premier pas et sombrer au premier récif dix ambitieux plus forts que lui. Il n'est pas légalement marié, et il résiste, en plein théâtre, aux prières de sa femme qui a été, depuis vingt ans, sa dévouée compagne, qui lui a donné deux enfants et à laquelle il n'a jamais eu le moindre reproche à adresser. Il allègue, comme prétexte à ses refus, sa haine pour le *bleu*, c'est-à-dire pour toute aspiration romanesque, toute concession aux sensibleries féminines. Il est fort, il ne sort pas de là, et pourtant sa raison n'est pas la meilleure : car il ne s'agit pas ici de sentiment et de roman, mais d'électeurs, de provinciaux, qui n'auraient qu'à apprendre par hasard — et ces hasards ne manquent jamais — les lacunes de l'état civil de M. et madame Montjoye, pour que leur candidat de prédilection devint pour eux un objet de scandale. Dira-t-on que

Montjoye est, avant tout, un grand égoïste, qui trouve plus commode de s'affranchir de tout devoir légal, de n'accorder, en fait d'affection conjugale ou paternelle, que ce qui lui plaît, et pendant le temps qui lui convient? Mais alors cet égoïste, ce libertin, cet *outlaw* volontaire est un fou et un sot de rêver les honneurs politiques, de s'imposer bénévolement des entraves autrement gênantes pour sa volonté souveraine et son *personnalisme* superbe qu'une pauvre femme résignée à tout souffrir, pourvu que sa conscience et son cœur reçoivent cette satisfaction légitime. Un ambitieux ne ressemble pas à un égoïste : chez un homme qui a, comme Montjoye, beaucoup de précautions à prendre, de soupçons à prévenir, de périls à conjurer, de taches à laver ou à dissimuler, l'ambition est l'exclusion de l'égoïsme, j'entends de cet égoïsme qui aime ses aises, a soin d'écarter toute servitude ennuyeuse et veut être libre de garder selon son caprice ou d'expulser suivant sa fantaisie une femme et des enfants. Le *libertinage* — en laissant à ce mot son vieux sens — n'est pas incompatible avec l'ambition; mais comment? à la condition de sauver les apparences, de ne pas lancer de défi superflu à la société et à la morale mondaine. Or Montjoye refusant *d'épouser sa femme*, s'amusant à dépraver son fils dont les fredaines rejailliraient sur lui et nuiraient à son avènement politique, installant dans sa maison une Brésilienne de vaudeville dont il est médiocrement amoureux et dont la présence peut amener dans sa vie privée des conflits inquiétants pour sa vie publique, Montjoye accumule assez de contradictions et de fautes, pour passer à l'état d'énigme et nous donner le spectacle de sa propre impossibilité.

Est-ce tout? Pas encore : comme si Montjoye n'avait pas assez multiplié autour de lui ses chances de chute et de naufrage, il y ajoute des imprudences supplémentaires. Le vieux Thiberge, son caissier, est comme le vivant témoignage et l'accusateur silencieux de la sinistre aventure qui a enrichi Montjoye et tué M. de Sorel : au lieu de profiter d'un prétexte quelconque pour le congédier, le coupable l'a gardé auprès de lui depuis vingt ans; pourquoi? On n'en sait rien, à moins que ce ne soit pour préparer le coup de théâtre inexplicable et inexplicable qui donne la parole à ce muet et renverse, à point nommé, tout cet échafaudage de maladroites habiletés. Afin d'usurper une réputation d'homme généreux et supérieur aux questions d'argent, Montjoye offre sa fille au jeune Sorel, pauvre avocat sans causes, fils de son ancien associé : passe encore si c'était un bon mouvement; mais dès l'instant que c'est un calcul, on doit avouer que la présence de ce jeune homme dans sa maison, cette manière de le mettre à portée de voir sans cesse Thiberge et de recueillir, jour par jour, les rumeurs vagues qui pénètrent jusque dans le cabinet du hardi *faiseur*, assure à ses secrets une sauvegarde passa-

blement équivoque et n'est pas de nature à débayer le terrain de ses ambitions.

Voilà pour les vraisemblances dramatiques : que serait-ce si j'abordais le côté philosophique du sujet ? On ne nous accusera pas de complaisances excessives pour la mémoire de M. de Balzac : et cependant quel chemin parcouru depuis *Mercadet* ! Que c'est mal comprendre le cœur humain de peindre le *brasseur d'affaires* rebelle aux douceurs et aux affections de la famille, étalant des maximes d'insensibilité et d'égoïsme, fermant, en un mot, son cœur à l'intérieur comme au dehors ! Ces caractères, si faciles à étudier de nos jours, offrent, au contraire, cette bizarrerie parfaitement logique, qu'ils pratiquent l'escroquerie avec une sorte d'inconscience, de naïveté d'artistes, et que, plus ils se sont endurcis dans l'exercice de leur industrie véreuse, plus ils s'attendrissent et se jouent à eux-mêmes la fable du loup devenu berger, lorsqu'ils reviennent au foyer domestique et rafraîchissent leur âme échauffée de spéculation et de chiffres. C'est un besoin de l'humaine nature de se racheter en détail, au fur et à mesure, pendant que la passion l'emporte, que les scrupules fléchissent, que l'honneur se déflore, et que l'on descend rapidement l'échelle qui va de la loyauté intacte à l'improbité complète. Voilà la nuance que Balzac avait parfaitement comprise. En dehors de sa vie de spéculateur en eau trouble, continuellement suspendue entre la friponnerie et la faillite, Mercadet est un bonhomme, bon mari, bon père, le chef débonnaire d'un ménage bourgeois, où il voudrait apporter la paix et la richesse. Il n'a pas l'air de se douter qu'il frise à tous moments la police correctionnelle, et, dans tous les cas, avant de monter dans le fiacre qui le conduirait en prison, il ne manquerait pas d'embrasser sa femme et sa fille.

Nous reprochera-t-on ce procédé banal qui consiste à demander à un auteur autre chose que ce qu'il a voulu faire ? Nous dira-t-on que M. Octave Feuillet a prétendu mettre en scène un caractère compact et tout d'une pièce ? Soit : mais d'abord de semblables caractères — et Molière nous en donne l'exemple, — agissent plus qu'ils ne parlent ; ils se gardent bien de *maximer* leurs pratiques. C'est la marche même du drame, leur contact avec les autres personnages, qui, en allumant leur passion, en mettant à nu leur vice, les dessine peu à peu et nous les montre tels qu'ils sont. Est-ce en déjeunant avec Elmire, en mangeant dévotement ces deux perdrix que Dorine a sur le cœur, que Tartuffe démasque sa fameuse théorie sur les accommodements avec le ciel ? Non ; pour que Tartuffe nous apparaisse sous ses traits véritables, il faut que l'action l'entraîne et que son vice fasse violence à son hypocrisie. S'il se racontait aux autres ou à lui-même avant de s'être mis à l'œuvre, Tartuffe serait intolérable et impossible. Montjoye

se raconte dès la première scène ; le soin qu'il prend de rédiger d'avance son programme d'homme fort nous donne naturellement envie de douter de sa force.

Et, en effet, que parle-t-on de caractère complet et tout d'une pièce ? Montjoye est un roseau peint en fer : dans les premiers actes, sa force et son habileté se traduisent en étourderies d'écolier, en révoltes absurdes contre une société dont il veut conquérir l'estime, dont il ambitionne les suffrages ; dans le dernier, il suffit d'une de ces crises auxquelles il devait s'attendre, pour qu'il tombe en défaillance et passe en un clin d'œil de Méphistophélès à Berquin. Son châtiment pourrait intéresser ; sa conversion fait rire. L'auteur, en se forçant à le rendre odieux sous peine de ne pas exister, s'obligeait à soutenir son caractère jusqu'à la fin sous peine de détruire son propre ouvrage sans profit pour la morale. De deux choses l'une : ou Montjoye n'est qu'un fanfaron de vice, un parleur d'insensibilité égoïste et athée, et alors les premières parties du drame n'ont pas de sens ; ou Montjoye est bien réellement tel que M. Feuillet a voulu le peindre, et alors l'épilogue pénitentiaire où se transforme ce personnage *inhumain* n'est qu'une inconséquence et une immoralité de plus. Il n'est pas juste, il n'est pas moral que ce fripon sans remords, ce père sans entrailles, ce libertin sans pudeur, ce séducteur sans vergogne, cet effronté contempteur de toutes les lois humaines et divines en soit quitte pour une leçon qui le laisse, après tout, heureux père, époux pardonné, ami amnistié, spéculateur réhabilité. De tels hommes, s'il en existe, quand on entreprend de les mettre en scène, doivent tomber et périr, comme don Juan, en montrant le poing à la statue du Commandeur et en jetant au destin un dernier défi. Le public a donné raison à M. Feuillet, mais les juges compétents ont été là-dessus unanimes. Ce n'était pas la peine de tenter ce qu'il y a de plus difficile au théâtre, la création d'un type, pour lui infliger un si prompt démenti et faire sitôt rentrer ce tigre corrigé dans le bercail du Gymnase.

Nous ne saurions omettre, avant d'en finir avec *Montjoye*, une réflexion d'un ordre plus général : on s'est étonné, alarmé presque de ne pas voir ce personnage de Montjoye soulever plus de surprise : nous avons éprouvé une surprise d'un autre genre. On nous accuse de parler sans cesse de corruption et de décadence, d'abaissement du sens moral dans la société et la littérature ; les remarques douloureuses que nous suggère tel ou tel symptôme recueilli dans les livres, au théâtre ou dans le monde, sont dénoncées comme des thèmes tout faits, des amertumes de vaincus ; et l'on prétend que nous ne serions pas des moralistes aussi sévères, si nous n'étions des mécontents aussi obstinés. Eh bien ! voilà un homme heureux, applaudi, fêté à la cour et à la ville, doucement entraîné au courant du succès sur une barque

couronnée de fleurs sous un pavillon constellé d'abeilles, voilà l'enfant chéri de cette société moderne dont Musset n'avait été que l'enfant terrible : il veut prouver la seule aptitude qu'on lui refuse, emporter d'assaut le seul titre qu'on lui conteste, celui d'auteur dramatique : il écrit une pièce, il en prend le sujet dans nos mœurs les plus actuelles ; et, pour que le héros de cette pièce soit possible, il faut le supposer placé dans une atmosphère de corruption, au milieu d'une débâcle morale que je craindrais d'indiquer en prose et que Laprade n'oserait pas qualifier en vers : pour que les ambitions de ce personnage ne soient pas absolument insensées, pour qu'il ait une chance, une seule, d'arriver aux honneurs, au crédit, au pouvoir, à une part quelconque dans les affaires de son pays, il faut ou que ce pays soit bien facile à tromper, ce qui n'est pas probable chez une nation aussi intelligente, ou qu'il soit tombé dans un bien incroyable mélange d'indifférence, de dépravation et d'hébètement. Enfin, pour que *Montjoye* ait réussi, pour que ce caractère n'ait pas rencontré un incrédule, pour que l'immense majorité des spectateurs ait consenti à l'accepter tour à tour dans sa perversité et dans sa conversion, il faut que la conscience publique se soit accoutumée, en fait d'immoralités exceptionnelles et triomphantes, à de fort étranges spectacles, et se contente de bien peu en fait de réparations. Nous demandera-t-on de conclure ? Il est plus sûr de rappeler encore une fois le mot, si souvent répété, du roi Louis-Philippe à M. Dupin ; ils discutaient depuis une heure sans être plus avancés. A la fin, M. Dupin dit brusquement à son auguste interlocuteur : « Sire, nous ne serons jamais d'accord là-dessus. — Je le pensais, monsieur Dupin, répliqua le roi, mais je n'aurais jamais osé vous le dire ! »

Nous nous sommes arrêté longtemps sur *Montjoye*, parce que, même en se trompant, M. Feuillet a gagné sa cause et est resté supérieur à ses rivaux ; parce que, notre avis tout personnel se trouvant en contradiction directe avec un succès déjà consacré par une série de brillantes représentations, il n'en était que plus nécessaire de donner nos raisons, et parce que, en somme, sauf quelques détails scabreux, nous pouvions encore discuter *Montjoye*, pièces en main, vis-à-vis de nos lecteurs. Mais les *Diabes noirs* ? L'ouvrage de M. Victorien Sardou nous transporte dans un milieu tel, nous fait assister à la peinture de telles mœurs, au développement de tels caractères, à l'explosion de passions telles, qu'il faudrait pouvoir se dégonfler sans s'expliquer. Nous disions tout à l'heure, à propos de *Montjoye*, qu'on avait fait du chemin depuis *Mercadet*. Le chemin n'est pas moindre de *la Dame aux Camélias* ou du *Demi-Monde* aux *Diabes noirs*. Sans doute, il y avait un grave inconvénient à accorder — fût-ce pour les flageller, — les honneurs du théâtre à ces créatures qui ne tien-

nent déjà que trop de place dans la civilisation actuelle; mais enfin le théâtre antique nous en avait donné l'exemple; et puis, en choisissant pour leurs héroïnes Marguerite Gautier, Olympe ou la baronne d'Ange, MM. Dumas fils et Émile Augier ne les avaient pas surfaites; ils n'essayaient pas de nous donner le change sur leur état social, et c'est tout au plus si l'on nous demandait quelques larmes de pitié pour cette pauvre Marguerite morte d'amour et d'une fluxion de poitrine. Ce qui est pire, c'est de désorienter — non, de démoraliser le spectateur en ayant l'air de le conduire dans la bonne compagnie pour le fourvoyer dans la mauvaise, en lui présentant comme une patricienne digne de respect une femme qui, par l'emportement de son langage et le dévergondage de ses sentiments, va descendre au-dessous d'une courtisane. Cè qui est pire encore, c'est de confondre la physiologie de certaines passions avec leur psychologie, et d'oublier que l'art moderne, n'ayant pas la ressource de les attribuer à la colère des dieux ou à la fatalité, est obligé de les renvoyer aux médecins.

M. Sardou nous semble donc bien coupable? Beaucoup moins qu'on ne pourrait le croire; et, en parcourant rapidement nos principaux griefs contre son drame, il nous sera facile de mener de front le réquisitoire et le plaidoyer. Tous les défauts, tous les vices des *Diabes noirs* ne sont que l'exagération, ou, si l'on veut, l'application malheureuse des procédés ou des dispositions particulières qui avaient presque constamment réussi à l'auteur des *Pattes de Mouche* et des *Intimes*. Nous avons dit qu'il ne connaissait pas le monde, et il l'a prouvé d'un bout à l'autre de sa pièce. S'il avait demandé à l'observation ce qu'il a demandé jusqu'ici à l'intuition ou au calcul, il aurait vu ce qui nous a sauté aux yeux dès les premières scènes: c'est, d'une part, que l'entraînement insensé de Jeanne ne pouvait avoir d'autre excuse que les qualités brillantes, la distinction suprême, l'élégance aristocratique de Gaston de Champlieu, et que, de l'autre, il suffirait à ce Gaston de se montrer pendant cinq minutes, pour que l'on reconnût en lui, non pas le roué de bonne compagnie, non pas même le Lovelace de second ordre, mais l'habitué de tripots, le jeune premier de mélodrame, le viveur aux allures suspectes, tombé dans les bas-fonds transitoires entre la préfecture de police et la cour d'assises. Si M. Sardou s'était astreint à une véritable éducation dramatique au lieu de passer subitement des limbes du noviciat aux enivrements de la dictature, il aurait étudié ses prédécesseurs; il aurait reconnu que son Gaston n'est qu'une méchante copie d'Antony, c'est-à-dire du type le plus *démodé* d'un genre et d'un style dont les parodies mêmes ne veulent plus. « Je suis un être fatal et maudit... » — « Tu es un ange, et je

suis un démon, » etc., etc., avec cette différence pourtant que la fougue de M. Dumas est bien plus habile que la prétendue science de M. Sardou, que l'un tranche en quelques secondes les scènes révoltantes qui, chez l'autre, durent un quart d'heure ; qu'il y a, dans *Antony*, une fièvre révolutionnaire où s'ennoblissent les fureurs de la passion sensuelle, qu'Antony assassine ; mais ne vole pas, que, dans le monde, le premier serait un condamné politique et le second un repris de justice.

Qu'est-ce, en définitive, que le sujet des *Diabes noirs*? ce n'est rien, ou c'est l'envers de la *Dame aux Camélias* : c'est une femme honnête, une femme du monde (quel monde!) se proposant de régénérer par sa tendresse un homme dépravé, de même que, dans la poésie moderne, d'honnêtes jeunes gens s'efforcent de purifier par l'amour une femme déçue. Mais si M. Sardou avait vécu dans le monde, il y aurait appris une nuance dont il ne paraît pas se douter : un homme qui tente cette entreprise, peut être ridicule ; il ne s'avilit pas, et il est possible qu'il reste intéressant : la femme qui aime et qui croit pouvoir relever de sa déchéance un homme taré, se dégrade ; dès lors elle ne peut plus intéresser ; son opprobre rejaillit sur l'ensemble du drame dont elle est l'héroïne ; ses larmes ne me font pas pleurer ; alors même qu'on l'amène sur le théâtre pour se repentir et mourir, alors même que ce spectacle atteint toutes les perfections du réalisme, l'effet de cette agonie et de cette mort se réduit à une contraction nerveuse : tentation, faute, châtement, excuse, rien de tout cela n'est du ressort de l'observation psychologique ou de l'analyse littéraire.

Nous venons de constater le vice capital de la pièce de M. Sardou ; bien qu'il soit facile de le retrouver en germe dans ses œuvres antérieures, les analogies sont bien plus frappantes entre les autres points vulnérables des *Diabes noirs* et les procédés déjà visibles dans *les Intimes* ou *les Femmes fortes*. L'héroïne des *Diabes noirs* est une ensorcelée, une somnambule comme celle des *Intimes* ; seulement, dans *les Intimes*, la somnambule se réveille avant que sa faute soit irréparable ; dans les *Diabes noirs*, l'attraction magnétique s'aggrave et s'envenime, après la chute, de toute l'indignité du magnétiseur. Parlerai-je de l'insupportable *trio* que l'on a plaisamment appelé le *trio* des anabaptistes ? Ces trois collatéraux, destinés à hériter du premier mari de Jeanne, si elle se remarie, ces inséparables qui se haïssent et dont les propos aigres-doux sont chargés de défrayer la partie comique de la pièce, nous les avons vus et comptés dans *les Intimes*. Ils ont été les commensaux et les hôtes de M. Caussade avant d'être les espions de madame d'Olivet. Nous reconnaissons leurs figures, leur style, jusqu'à leurs tics, et c'est si vrai, que l'acteur qui joue

Rennequin n'a eu qu'à continuer son rôle de Marécat ; l'illusion était complète. Passons à un autre trait de ressemblance où M. Sardou, en livrant le secret de sa manière, semble cette fois avoir voulu nous en donner la parodie ou la caricature. On avait déjà signalé, dans son Théâtre, l'abus des moyens matériels, de ce qu'on appelle, dans le langage du lieu, les *accessoires* ou les *ficelles* ; nous avons fait remarquer, ici même (décembre 1864,) combien cette intervention si excessive des objets inanimés dans la marche et les incidents du drame, diminuait l'initiative, la prépondérance et la volonté humaine, s'accordait avec la physionomie *américaine* du talent de M. Sardou, à la fois subtil comme un rêve de spiritiste et positif comme un plan d'ingénieur, et combien ces empiètements de la matière sur l'homme, de l'objet sur l'idée, éloignaient de plus en plus la littérature dramatique du beau temps où ses créations se jouaient dans une atmosphère idéale, où le sentiment était tout, où le décor n'était rien. Il paraît que nous n'en étions encore qu'à l'enfance de l'art, ou du moins de cet art. M. Victorien Sardou ne nous avait rien montré, dans ce genre, de comparable à ce qui se passe dans les *Diabes noirs* : une marée montante, un diamant qui se perd sur la grève, une porte ou une fenêtre que l'orage ferme subitement, un cordon de sonnette que le vent arrache, des rideaux trop courts pour pouvoir suppléer la classique échelle de cordes, une clef oubliée, une lettre perdue, tels sont, à vrai dire, les personnages les plus vivants de la pièce, les véritables maîtres du logis, ceux qui décident du vice et de la vertu, de la résistance et de la chute, de la force et de la faiblesse, de l'innocence et de l'ignominie de Gaston et de Jeanne. Il y a surtout, au troisième acte, une lettre déchirée en cent morceaux, dont les débris se rajustent de manière à devenir une pièce de conviction et à justifier l'absurde jalousie de madame d'Olivet ; c'est le chef-d'œuvre du genre ; mais cette fois le public a éclaté de rire ; on eût dit une assemblée de curieux, désabusés tout à coup sur le talent d'un escamoteur, et, au moment où il risque un dernier *tour*, l'avertissant que ses secrets sont découverts, son prestige détruit, son sac percé à jour et sa muscade éventée.

Cette omnipotence des menus détails de mise en scène et des objets matériels combinée avec le caractère essentiellement physique des entraînements de Jeanne et de Gaston, les réduit à l'état de machines inertes, d'instruments passifs entre les mains d'une fatalité de nouvelle espèce, qui remplace le *Deus ex machina* par des vis de serrure, des boutons de portes, des cordons de sonnette et des chiffons de papier. L'art dramatique, à ce compte, arriverait comme les Égyptiens à prendre pour dieux des choux et des oignons. Il en résulte, dans les *Diabes noirs*, un redoublement de ma-

térialisme qui cause, à chaque instant, une sensation d'étouffement, et ajoute encore à l'effet révoltant de ces honteuses passions. Nous savons bien que le théâtre ne peut se passer d'un peu d'escamotage et de *ficelles*; mais les ficelles de M. Sardou sont grosses comme des câbles, et il s'obstine, en dépit de la parabole évangélique, à les faire entrer dans des trous d'aiguilles. On a prétendu — ses ennemis sans doute — qu'il se croyait de taille à recueillir la succession de M. Scribe. Quelle différence! M. Scribe, lui aussi, faisait métier de prestidigitateur; mais il avait l'art d'intéresser le spectateur dans ses tours de cartes ou de gobelets et de n'en faire sa dupe qu'après en avoir fait son complice; il prenait plaisir à embrouiller l'écheveau de fil ou de soie qu'il nous donnait à tenir avec lui: mais, quand nous en avons assez, ce n'était pas avec un grossier couteau qu'il coupait les nœuds, c'était de ses doigts les plus déliés qu'il s'ingéniait à les défaire. Il accumulait invraisemblances sur invraisemblances, mais il ne nous permettait de nous en apercevoir qu'au moment où nous les avions acceptées et il les dérobaît à nos regards au moment où elles allaient devenir inacceptables. Pauvre Scribe! Ce n'est pas la lecture de ses pièces qui le réhabilite, c'est le répertoire de ses successeurs.

Ceci nous ramène à M. Sardou: on passe volontiers condamnation sur l'invraisemblance de ses moyens, la violence de ses effets, l'exagération de ses caractères, son penchant à prendre la brutalité pour la force, l'inconvenance pour la hardiesse et les nerfs pour le cœur; puis on ajoute: Il est si habile! — Habile, grand Dieu! Mais ce drame des *Diables noirs* n'est qu'une série de maladresses d'écolier: j'appelle habile l'auteur qui m'empêche de m'offenser des parties défectueuses de sa pièce et qui me rend heureux d'applaudir les parties saillantes: or, avec M. Sardou, c'est tout le contraire: on dirait qu'il prend à tâche d'augmenter l'effet choquant des scènes risquées, et, lorsque je me sens enfin gagné par cette émotion de fiévreux, par cette gaieté de malade, ce n'est pas sans une sorte de méfiance et de malaise, comme si j'étais instinctivement averti que cette comédie n'est pas de bon aloi, que ce drame porte à faux. Hélas! cette prétendue habileté, cet art de *sauver* les situations *dangereuses*, que j'entends vanter, non-seulement chez M. Sardou, mais chez presque tous nos auteurs à la mode, ne serait-ce pas encore et toujours un signe du temps, de ce temps qui altère de plus en plus les rapports de la vraie société avec la littérature et le théâtre? Ne faudrait-il pas l'attribuer, non pas aux auteurs, mais à nous-mêmes, à ce public des premières représentations, curieux comme une fille d'Ève, blasé comme un vieux juge, et sujet à prendre pour une habileté du dramaturge ce qui n'est que sa propre complaisance

pour les situations scabreuses et les scènes excitantes? Quant à moi, je me demande ce que pourraient être ces situations et ces scènes si l'auteur n'était pas habile, et en quoi consiste cette dextérité qui laisse à la réalité toutes ses laideurs, au vice toute sa pestilence, à l'in vraisemblance toute sa saillie, à l'immoralité tout son scandale.

Impardonnables en eux-mêmes, les ouvrages dont nous venons de parler peuvent-ils du moins alléguer, en guise de circonstance atténuante, un rapport quelconque avec l'état de la société contemporaine? Pourront-ils servir plus tard de documents sur les mœurs et les caractères de notre époque? Décidément nous ne le croyons pas, et nous sommes heureux de ne pas le croire : un des traits distinctifs de *Jean Baudry*, de *Montjoye*, des *Diabes noirs*, et, en général, de toutes les pièces nouvelles, c'est l'isolement, l'éloignement, un air de superfétation bizarre et malsaine au milieu de notre société, quelque chose comme une branche gourmande sur le tronc d'un vieil arbre, comme un corps étranger dans l'ensemble d'une organisation malade. Remontez le courant de notre littérature dramatique : je vous défie de lire Racine et Molière sans prendre une idée juste des mœurs, des personnages, des types, des hiérarchies, j'allais dire de l'histoire de leur temps. Le Sage m'initie à cette phase transitoire, où la finance prenait rang dans l'État et avait fait assez de chemin pour se trouver en présence de la comédie. Les marquis ruinés de Regnard, les galantes subtilités de Marivaux, les tirades à double détente des tragédies de Voltaire, les drames déclamatoires de Diderot, les dissolvantes insolences de Beaumarchais, autant d'informations vivantes, autant de figures à dessiner en marge des mémoires ou des histoires de leur siècle : il n'y a pas jusqu'au romantisme de *Hernani* ou d'*Antony*, qui, par sa fougue de novateur, par ses ardeurs révolutionnaires, ne se rattache au mouvement des esprits d'alors, si passionnément amoureux de la Charte, qu'ils l'étouffèrent en l'embrassant : mais les pièces de MM. Vacquerie, Feuillet et Sardou! J'en cherche vainement le sens collectif, et il me semble aussi difficile de les expliquer par le spectacle de ce qui se passe sous nos yeux que d'expliquer par elles tel ou tel détail caractéristique de la vie moderne : *Jean Baudry* est une utopie ; *Montjoye* est une anomalie ; les *Diabes noirs* sont une maladie : voilà tout, et nous sommes, encore une fois, tenté de nous en réjouir ; car, pour parler jusqu'au bout la langue spéciale du théâtre, une époque où les *vertueux* seraient joués par Jean Baudry, les *ambitieux* par Montjoye et les *amoureux* par Gaston de Champlieu, aurait, je le crains, d'assez tristes comptes à régler avec les générations futures.

Ces pages étaient écrites lorsqu'on nous a annoncé la première

représentation de *la Maison de Penarvan*, de M. Jules Sandeau, retour de Compiègne. Aussitôt nous avons espéré que notre article pourrait ressembler à ces lettres dont l'auteur se ravise en finissant, et dit, dans le *post-scriptum*, à peu près le contraire de ce qu'il vient de dire. L'imagination si chaste, le talent si honnête de M. Sandeau, le souvenir du roman auquel est empruntée sa pièce, nous la représentaient d'avance comme une protestation heureuse contre les violences et les licences du théâtre contemporain, comme digne de profiter du sentiment de réprobation soulevé par *les Diables noirs*. Avec quelle joie nous aurions publié ce bulletin de victoire ! qu'il nous eût été doux de renouer ce nouvel hommage au temps où, le public et la critique négligeant encore M. Jules Sandeau, nous saissions toutes les occasions de faire valoir la délicatesse et la grâce de ses premiers ouvrages ! Avec quel empressement nous avons applaudi, l'autre soir, les deux premiers actes de *la Maison de Penarvan*, où apparaissaient quelques-unes des qualités du Jules Sandeau d'autrefois !

*Sed magis amica veritas.* L'effet de cette soirée a été si désastreux qu'il n'y aurait aucun avantage à se roidir contre l'évidence. Il nous est impossible de comprendre la persistance de M. Sandeau à traiter des sujets politiques, où il se heurte au double inconvénient de ne contenter personne et de réfrigérer son talent, plus sage que passionné. Dans le roman, ces inconvénients s'atténuent ; chaque lecteur fait ses réserves, et, si le style est pur, les personnages sympathiques, l'action intéressante, quelques dissonances de détail ne sauraient prévaloir contre l'agrément de cette lecture. D'ailleurs, par une fatalité singulière, les derniers chapitres, ceux qui avaient décidé le succès du livre, sont justement ceux que l'auteur a supprimés. Or la perspective du théâtre est trop courte, l'espace et le temps y sont trop bornés, pour qu'un caractère comme celui de l'altière Renée de Penarvan puisse s'y transformer sous les yeux du spectateur sans perdre immédiatement ses derniers restes d'originalité et de grandeur. Ce n'était pas pour elle-même, dans ses rapports avec son cousin, devenu son mari, que l'héroïne du roman consentait à fléchir, à se désister de cet orgueil de race qui lui tenait lieu de tout sentiment humain ; ce n'était pas même vis-à-vis de sa fille ; il fallait qu'un quart de siècle s'écoulât, que Renée, pétrifiée dans sa solitude, sa vieillesse et sa douleur, fût désarmée par les grâces enfantines de sa petite-fille, et reconnût, avant de mourir, le néant de ces grandeurs héroïques auxquelles elle avait tout immolé.

Ces nuances ont disparu dans la pièce, et il ne reste que le côté puéril du sujet, plus nettement accusé par l'impitoyable *réalisme* de la scène ; car, il faut bien le dire, tous les détails de la toilette ven-

déenne de Paul de Penarvan, l'entêtement aristocratique de son valet de chambre, la monomanie héraldique et généalogique de l'abbé Pyrmil, ce vieil effet de comédie qui consiste à nous montrer un parvenu en partie double, proclamant tour à tour et répudiant l'égalité moderne suivant qu'il en profite ou qu'il la subit, tout cela est d'un enfantillage sénile, qui explique les sourires dédaigneux, l'improbation railleuse dont nous avons été les témoins attristés. Nous en voudrions presque à M. Jules Sandeau d'avoir exposé à cette moquerie les couleurs et les emblèmes de la fidélité politique, si le spectacle d'un pareil naufrage n'était de nature à effacer toutes les rancunes.

M. Jules Sandeau a pu reconnaître, pendant ces heures cruelles, combien Gustave Planche, le plus sincère et le moins léger de ses amis, avait raison, lorsque après la chute de *la Pierre de touche*, et malgré le succès de *Mademoiselle de la Seiglière*, il établissait une distinction essentielle ou plutôt une séparation absolue entre le théâtre et le livre, entre le roman et le drame; prouvant que les qualités de l'un deviennent les défauts de l'autre, que celui-ci doit échouer par où celui-là réussit, et conjurant son ami, ou de rester romancier ou de n'arriver à la scène qu'avec une idée neuve, conçue et réalisée en vue de l'effet théâtral, et dispensée de subir ces remaniements, ces métamorphoses où toute fraîcheur disparaît, où l'inspiration la plus originale, la plus délicate, se change en vulgarité. La représentation de *la Maison de Penarvan* n'a que trop donné raison à ce pauvre Gustave Planche.

Cette solennité lugubre doit être pour M. Jules Sandeau un avertissement sérieux et utile. Ceux qui l'approchent, ceux qui ont le mieux goûté les grâces de son talent, les aimables qualités de ses livres, ont depuis longtemps constaté chez lui des signes de lassitude. On le sait, l'Académie française peut avoir, elle aussi, ses archevêques de Grenade. Or, M. Sandeau est arrivé, en littérature, à une situation éminente, qu'il doit éviter d'exposer à des intempéries telles que celles de l'autre soir. S'il est fatigué, qu'il s'arrête : s'il a le goût du repos, qu'il en ait le courage. Sortir tous les quatre ou cinq ans de ce repos pour gâter le succès d'un beau livre par une mauvaise pièce, pour nous affliger par le contraste du succès des œuvres violentes et malsaines avec la chute d'une œuvre honnête, ce serait perdre tous les bénéfices du silence. M. Jules Sandeau finirait par compromettre, à ce jeu, la réputation si légitime que lui ont acquise ses délicieux romans, si chers aux lecteurs vertueux et à la sécurité des familles.

ARMAND DE PONTMARTIN.

# LES DOMINICAINS

## ET LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

---

Au Sénat, le 16 décembre dernier<sup>1</sup>, M. Rouland, ministre président du conseil d'État, ancien ministre de l'Instruction publique, s'est exprimé ainsi :

« En 1847, l'Université avait un monopole entier ; elle dominait partout ; elle seule donnait les autorisations d'enseigner ; on ne pouvait rien faire sans son bon plaisir. Aujourd'hui, d'après la loi de 1850, tout le monde est libre de fonder des établissements scolaires... »

Puis, répondant, à la fin du même discours, à une interpellation relative à la diffusion d'un roman détestable contre la religion et les prêtres, il terminait par ces paroles :

« Sachons souffrir ce que la loi ne défend pas ; c'est la liberté du pays. »

Si la liberté du pays consiste à souffrir ce que la loi ne défend pas, dans un pays où la loi défend tant de choses, la liberté n'est pas bien large.

Il est cependant des citoyens qui réclament en ce moment sans succès le bénéfice d'une formule encore plus étroite ; car ils se bornent à dire au gouvernement : *Sachez souffrir ce que la loi permet*. Ce sont les religieux du tiers-ordre des dominicains que le P. Lacordaire a institué pour l'enseignement, et qui ont fondé, à Arcueil, près de Paris, un collège libre. La loi qu'ils invoquent est précisé-

<sup>1</sup> *Moniteur* du 17, p. 1525.

ment cette loi de 1850, dont M. Rouland a caractérisé ainsi le principal résultat : *tout le monde* est libre de fonder des établissements scolaires.

Tel est bien certainement, en effet, le sens textuel de cette loi célèbre.

L'art. 25, relatif à l'enseignement primaire, s'exprime ainsi :

« *Tout Français*, âgé de 21 ans accomplis, peut exercer, dans toute la France, la profession d'instituteur primaire public ou libre... »

L'art. 26 déclare *incapables* seulement les individus condamnés, privés de leurs droits civiques, ou interdits pour délits scolaires.

L'art. 60, relatif à l'enseignement secondaire, répète les mêmes expressions :

« *Tout Français*, âgé de vingt-cinq ans accomplis et n'ayant encouru aucune des incapacités comprises dans l'art. 26 de la présente loi, peut ouvrir un établissement d'instruction secondaire... »

L'art. 82 complète ces deux dispositions par celle-ci :

« Sont abrogées toutes les dispositions des *lois, décrets* ou *ordonnances* contraires à la présente loi. »

Dans le sein de la Commission, chargée par M. de Falloux de préparer la loi du 15 mars 1850, il fut bien entendu, après une longue discussion, que ces mots : « *tout Français* » étaient sans aucune restriction, qu'ils comprenaient spécialement les professeurs appartenant à des communautés religieuses.

La question fut soulevée. On demanda, au nom de la paix publique, aux membres qui représentaient plus directement l'Église dans le sein de la Commission, on leur demanda le sacrifice des associations religieuses. Ceux qui ont eu l'honneur d'entendre alors la mémorable discussion qui s'éleva entre M. l'abbé Dupanloup et M. Thiers ne l'oublieront jamais. « Voyez, disait l'illustre président de la Commission, voyez dans quel état se trouve la société française ! Si nous laissons ouverts les clubs, elle est perdue. Or, nous ne pouvons pas espérer que l'Assemblée interdise les associations politiques et autorise les associations religieuses. Sacrifiez-nous donc, en considération des périls que court la patrie que nous voulons sauver ensemble, sacrifiez-nous les religieux ! Et le sacrifice est-il donc si grand ? N'êtes-vous pas gêné quelquefois par leur indiscipline, toujours par leur impopularité ? »

M. Dupanloup répondait avec une imperturbable fermeté :

« Vous nous demandez de sacrifier des innocents : ce serait une injustice ; nous ne la commettrons pas, jamais, jamais ! Si vous voulez la commettre, vous le pouvez ; mais ne comptez pas sur nous. Si vous osez le faire, osez aussi le dire ; écrivez-le dans la loi. Sachez

bien seulement que ce sera une iniquité; vous sacrifierez des innocents. »

Quelque temps après, à la tribune de l'Assemblée nationale, Mgr Parisis reproduisait la même déclaration, en prononçant ces belles paroles :

« L'Église catholique considérerait comme fait contre elle-même  
« ce que l'on pourrait faire contre des hommes en qui elle recon-  
« nait des enfants soumis, des prêtres zélés, des soldats fidèles...  
« Pour nous, prêtres séculiers, qui voyons dans le clergé régu-  
« lier de tout ordre, jésuites, bénédictins, dominicains, peu im-  
« porte, des amis qui nous honorent et des frères qui nous assistent,  
« jamais nous ne consentirons à les livrer comme la rançon des  
« avantages, quels qu'ils soient, que la loi pourrait nous pro-  
« mettre. »

Convaincus par ces hautes raisons, la Commission qui rédigea la loi et son président furent unanimes, et il fut bien entendu que ces mots : *tout Français*, n'excluaient aucun religieux sous aucun habit.

Pourquoi la loi ne le déclare-t-elle pas expressément?

Pour trois raisons graves : 1° parce qu'en se servant du terme le plus général et en énumérant les incapacités, elle s'exprimait suffisamment ; 2° parce qu'une loi sur l'enseignement n'est pas une loi sur les associations ; 3° parce que le danger des associations politiques, des *clubs* et des sociétés secrètes, à ce moment-là, ne permettait pas d'aborder de front la question générale des associations, que la Constitution alors en vigueur résolvait d'ailleurs dans le sens de la liberté illimitée.

Mais, parmi les premiers auteurs de la loi, encore une fois, nul ne douta du sens, du but, de la portée des art. 25 et 60, et de leur application spéciale aux communautés religieuses.

La discussion publique de la loi rendit ce point plus clair encore et plus incontestable.

Le 23 février 1850, devant l'Assemblée nationale législative, quatre représentants appartenant à la Montagne, MM. Bourzat, Savatier-Laroche, Sage et Ceyras, présentèrent un amendement ainsi conçu : *Nul ne pourra tenir une école publique ou libre, secondaire ou primaire, laïque ou ecclésiastique, ni même y être employé, s'il fait partie d'une congrégation religieuse non reconnue par l'État.*

M. Thiers, rapporteur de la Commission législative, président de la Commission préparatoire, se chargea de répondre, et, dans un discours qui fit autant d'honneur à son talent qu'à son caractère, il tint tête avec résolution à toutes les attaques, et il précisa le vœu de la loi dans des termes qui sont le commentaire indélébile de

ses dispositions principales. Il s'exprima ainsi sur la question des associations religieuses :

« Messieurs, il faut qu'il n'y ait ici aucun doute, aucune obscurité. « Un individu laïque ou ecclésiastique se présente. Les deux preuves « de capacité et de moralité exigées, une fois faites, il n'y a plus « rien à lui demander. S'il porte la robe de prêtre, on ne peut pas « lui demander s'il appartient à telle congrégation. Cela ne se peut « pas. »

« ... Cette loi a pour but de rétablir la paix, une paix nécessaire à la « société. Eh bien! cette paix, au moment où on la concluait, on ne « pouvait demander au clergé français de la signer aux dépens d'une « corporation que les lois de l'État, que la Constitution couvraient « comme tous les autres citoyens.

« Seulement, nous n'avons pu faire deux lois en une, faire avec « une loi d'enseignement une loi sur les associations... La question « relative à l'enseignement, nous la résolvons par le silence. On ne « pourra pas demander à un individu qui aura prouvé sa capacité et « sa moralité : Appartenez-vous à quelque association? On ne le peut « pas... Mais, quand vous ferez la loi sur les associations, vous dé- « terminerez quelles seront les associations politiques ou religieuses « qui seront admises en France. »

Malgré les efforts de la gauche, l'amendement de M. Bourzat fut repoussé par 450 voix contre 148.

Il resta ainsi entendu :

1° qu'une loi restait à faire sur le mode de reconnaissance, comme corporation civile, des associations religieuses ;

2° qu'en attendant, les religieux de tous les costumes pouvaient ouvrir et diriger des écoles et des collèges, comme les autres Français, en remplissant les mêmes conditions de capacité, de moralité, en faisant, s'ils fondaient une école libre, une déclaration dont on leur délivrait récépissé, et à laquelle il pouvait être fait opposition, pendant un mois, *dans l'intérêt des mœurs publiques*, et sauf appel (Art. 60, 64 de la loi) ;

3° Enfin, que les associations religieuses non reconnues n'étaient pas interdites, comme elles l'avaient été par les lois révolutionnaires, et que, soumises aux dispositions générales du Code pénal sur les associations, elles pouvaient désormais parvenir à la reconnaissance, voire même par un décret.

Ces trois points demeurèrent établis, et la preuve, c'est qu'ils passèrent immédiatement dans la pratique, sanctionnés tour à tour par le Conseil supérieur de l'Instruction publique, par le conseil d'État et par le gouvernement.

En effet, la ville de Mende ayant voulu confier son collège à la Compagnie de Jésus, et ayant, dans ce but, passé un traité avec un membre de cette Compagnie, le Conseil supérieur de l'Instruction publique décida, le 10 décembre 1850, que le traité serait approuvé, à la condition que le supérieur traiterait en son nom, comme Français, et non comme jésuite.

En outre, l'association des frères maristes, en instance depuis 1816, fut reconnue comme établissement d'utilité publique par un décret rendu en mars 1851. On ne tint aucun compte des anciennes mesures révolutionnaires qui interdisaient de reconnaître une association d'hommes, ou ne permettaient pas de la reconnaître sans une loi; on n'hésita pas à regarder le décret du 3 messidor an XII comme remplacé par les dispositions du Code pénal de 1810.

A la faveur de ces textes, de ces déclarations, de ces décisions, de ces précédents, et sur l'appel des villes, des familles, des Évêques, il s'est fondé, depuis douze années, un grand nombre de collèges libres, excellents et prospères.

Les formalités ont été remplies, les brevets ont été produits, les délais ont été observés, et d'une loi, déjà tellement modifiée que son texte ressemble à une de ces inscriptions mutilées que recomposent laborieusement les antiquaires, il est du moins resté debout ce grand principe : *Tout Français, capable et moral, a le droit d'enseigner.*

M. le ministre Rouland a rendu un solennel hommage à ce principe, devant le Sénat, le 16 décembre 1865.

Or, c'est par ordre du même ministre, M. Rouland, alors chargé du ministère de l'Instruction publique, que M. le vice-recteur de l'Académie de Paris répondit le 17 juin dernier à M. Denis, licencié ès-lettres, membre du tiers-ordre enseignant de Saint-Dominique, lequel avait rempli toutes les formalités nécessaires à l'ouverture d'un collège libre, une lettre qui peut se résumer ainsi : « Je ne puis, monsieur l'abbé, recevoir régulièrement votre déclaration ni vous en donner acte, parce que vous êtes un religieux. »

Le P. Denis et son confrère, le P. Captier, ancien directeur du collège d'Oullins, agissaient sous les yeux de Mgr l'Archevêque de Paris. Ils voulaient fonder à Arcueil un collège libre, analogue à ceux que les membres de la même communauté, établie par l'illustre P. Lacordaire, avaient fondés sans opposition à Oullins et à Sorrèze. Ils ne comprenaient pas comment ce qui était légal sur les bords du Rhône devenait illégal sur les bords de la Seine. Ils avaient lu l'art. 60 de la loi de 1850, qui accorde à *tout Français*, pourvu des titres et pièces convenables, le droit d'enseigner, et qui oblige en propres termes le recteur de l'Académie à qui est fait la déclaration à *en don-*

*ner récépissé.* Ils étaient Français, ils avaient déposé les pièces, ils persistèrent, ils lancèrent leur prospectus, et ils exigèrent le récépissé.

Sur ces entrefaites, M. Duruy remplaça M. Rouland. Le nouveau ministre, saisi de l'affaire, commença par opposer une fin de non-recevoir, en déclarant qu'elle était mixte, à la fois scolaire et politique, que la solution de la question politique primait l'autre, et qu'elle concernait son collègue, le ministre des Cultes.

Puis, interprétant loyalement la loi, M. Duruy fit prévaloir dans le Conseil des ministres l'avis que l'ouverture du collège d'Arcueil était légalement impossible à empêcher. Le 22 août, il fut donné récépissé d'une nouvelle déclaration. Le 25 septembre, le délai étant expiré, le collège put être ouvert, sans difficulté de la part de l'autorité académique.

Mais, pendant que le ministre de l'Instruction publique reconnaissait que les religieux avaient le droit d'enseigner, le ministre de l'Intérieur les avertissait qu'ils n'avaient pas le droit d'exister, et il les engageait à se disperser. Les six religieux et les cinq prêtres ou laïques, qui composaient le personnel, maintinrent leur droit. Le 16 novembre, ordre fut donné à un commissaire de police de les disperser, comme communauté non reconnue.

Ils prirent le parti de se disperser sans résistance quoique non sans protestation. Deux religieux changèrent d'habit, quatre furent éloignés, les autres professeurs restèrent, et le collège continua, sous la direction de deux prêtres en robe noire au lieu de deux religieux en robe blanche. On en est là.

Ces événements, qui ont été subis avec calme et que nous rapportons dans le même esprit, sont à nos yeux un des coups les plus rudes qui aient été portés depuis douze ans à la liberté d'enseignement et à la liberté religieuse.

En effet, cette jurisprudence ôte la vie à une loi de liberté, la loi de 1850, et elle rend la vie à une loi de proscription, la loi de messidor an xii, sur laquelle s'est appuyé M. le ministre de l'Intérieur.

Si les religieux ne peuvent pas enseigner, autant dire que la liberté d'enseignement n'a pas été accordée à l'Église, car on sait bien que, pour enseigner, il faut être ou vivre en religieux; le clergé séculier n'est pas assez nombreux, ni assez libre, ni assez préparé. Or, par quelle subtilité vient-on dire aux religieux : Vous enseignerez, mais vous n'existerez pas !

Si la loi de messidor an xii est encore en vigueur, si elle n'est pas remplacée par les articles du Code pénal de 1810 sur le droit d'as-

sociation, tout le bénéfice des discussions, des expériences, des constitutions qui se sont succédées depuis cette époque est perdu. L'arme la plus violente et la plus arbitraire reste aux mains du pouvoir.

Eh! quoi, dit-on, prétendez-vous que la loi sur les associations a été abrogée par la loi sur les écoles?

Nullement; nous prétendons que jusqu'à ce qu'il soit fait une loi spéciale sur les associations, la loi générale, la loi unique, c'est le Code pénal.

Il faudrait une loi, ajoute-t-on, pour abroger le décret du 13 messidor an XII. Nous répondons : il faudrait, au contraire, une loi pour faire revivre ce décret. Car il n'a jamais été appliqué, parce qu'il était inapplicable; il ordonne une poursuite, et il ne contient pas de sanction. Il est antérieur au Code pénal, lequel traite des associations en général et déclare abrogées toutes les mesures contraires à ses dispositions. Il a été suivi de quatre constitutions qui professent l'égalité de tous les Français devant la loi, sans aucune restriction. Il a été suivi d'actes législatifs sur les mêmes matières, notamment des fameuses ordonnances de 1828, qui eussent été nulles, si ce décret eût été encore en vigueur. On n'a pas douté de son abrogation, au moment de la loi de 1850, même parmi les adversaires des congrégations, puisqu'ils ont proposé un amendement spécial, inutile aussi dans le cas où cet ancien décret eût survécu.

Mais avant, bien avant cette loi de 1850, de nombreuses consultations et des arrêts ont établi que le Code pénal était, depuis 1810, la seule loi de la matière. Or, l'article 291 permet de se réunir au nombre de plus de vingt personnes, *quand on est domicilié dans la même maison*. Voilà la distinction admise dans la pratique : les individus ainsi réunis ne composent pas une personne civile, capable de posséder, de recevoir, de transmettre et de plaider, mais ils peuvent vivre ensemble à leur guise et même régler par un acte les conditions civiles de leur association; ce sont des particuliers; leur habit, la loi ne le reconnaît pas, et elle ne le connaît pas; il ne signifie, il n'entraîne ni faveur ni rigueur.

Ainsi donc, la loi contre les associations religieuses n'a pas été abrogée par la loi sur les écoles; elle avait été remplacée par les dispositions du Code pénal sur les associations en général. Les religieux, encore en ce moment, ne peuvent être reconnus sans une loi ou sans un décret, mais ils peuvent exister sans être reconnus, sans capacité spéciale, sans spéciale incapacité.

Le Gouvernement a justifié cette doctrine jusqu'à ces derniers temps par sa pratique.

Cette fois, il remonte de soixante ans en arrière et il remet en vigueur une arme que l'on croyait brisée.

C'était le devoir des religieux de sauver leur collège en quittant leur habit. C'est le nôtre de protester et d'avertir à haute voix les Evêques, défenseurs naturels des droits et des intérêts de l'Eglise, et tous les amis de la liberté d'enseignement, quel que soit leur culte, leur habit, leur opinion.

Qu'importe, disent certains optimistes faciles à satisfaire, le collège subsiste, et c'est l'essentiel. Laissez donc faire et tenez-vous pour content. Non, non, il ne s'agit pas de la faveur qu'on nous laisse, mais de la liberté qu'on nous ôte. Toute une classe de citoyens ne peut demeurer sur le sol de la patrie à la merci d'une loi de circonstance, qui, plus heureuse que toutes les Chartes, survit aux circonstances qui l'ont mise au monde; loi d'impiété qui a traversé la pieuse Restauration, loi de proscription qui a traversé la monarchie libérale, loi d'exception qui a traversé la république égalitaire, loi de colère qui a traversé l'Empire pacificateur, loi intermittente et élastique, qui s'endort et qui se réveille, que l'on applique et que l'on suspend, vieille arme que l'on laisse rouiller ou que l'on charge, selon que la chasse est fermée ou que la chasse est ouverte contre la religion et les religieux. Ce prétendu régime légal, c'est l'arbitraire, le régime du bon plaisir et du déplaisir.

Qu'importe, disent encore des libéraux inconséquents, il y a bien assez de religieux! un ou deux de moins, cela n'est pas un malheur, et, si l'État nous en débarrasse, nous ne le maudirons pas. Nous ne saurions protester assez haut contre cette manière trop française de s'en remettre à un bras puissant pour être débarrassé de ce qui déplaît. C'est ainsi qu'on s'abandonne les uns les autres. A quoi bon réclamer pour la société de Saint-Vincent de Paul? ce ne sont que des laïques. A quoi bon réclamer pour les dominicains? ce ne sont que des religieux. A quoi bon réclamer pour l'ouverture des cours de la rue de la Paix? ce sont des philosophes!

C'est prendre les hommes pour les choses, et les personnes pour les principes; on croit n'abandonner que des individus, on sacrifie des droits.

Dans notre humble rôle, nous n'aurons pas à nous reprocher cette déplorable confusion et ce dangereux silence.

Deux habits blancs de moins à Arcueil, la société n'est pas perdue. Deux habits blancs de plus, elle ne serait pas sauvée. Mais ces deux habits blancs de moins représentent deux grands droits de moins : 1° le droit qu'a donné le Code pénal aux religieux de cohabiter sans craindre les anciennes lois; 2° le droit qu'a conféré la

loi sur l'enseignement aux religieux d'ouvrir des collèges sans qu'on les interroge sur leur costume.

Les corporations ne sont pas reconnues comme corporations, soit ! Mais les religieux sont des particuliers français, et les vêtements ne sont pas des délits ; la couleur de la robe ne confère et n'enlève aucun droit. Il n'est pas écrit dans la loi que l'habit fait le moine et défait le citoyen.

*Le Secrétaire de la rédaction,*

P. DOUHAIRE.

---

# LES CANDIDATURES OFFICIELLES

---

Hâtons-nous de parler de la discussion de l'adresse au Corps législatif, pendant que cela nous est permis encore, c'est-à-dire avant qu'elle n'ait commencé. Ce que pourra contenir cette réponse de la Chambre élective au discours de la couronne, nous pensons l'avoir lu d'avance dans la réponse du Sénat. Occupons-nous donc plutôt de ce qui sera dit à son sujet, tant par les avocats du gouvernement que par les orateurs de l'opposition. C'est là ce qui importe et ce qui devra rester comme le dernier trait de ces longues, orageuses et indiscutables séances de la vérification des pouvoirs, qui resteront elles même comme l'album photographique des élections de 1863.

Nous savons déjà qu'on s'est promis de traiter des candidatures officielles. Après les avoir jugées à l'œuvre, il est logique qu'on veuille les examiner en principe. Provoqué nominativement par les citations au moins téméraires de M. Thuillier, M. Thiers a accepté un solennel rendez-vous sur le terrain neutre de l'adresse. Il y a longtemps que nous appelions de nos vœux ce débat nécessaire. A chaque élection contestée il surgissait du fond même de la situation. On le renvoyait, on l'ajournait sans cesse, comme ces créanciers incommodes qu'on écarte avec des à-compte, mais qu'on est d'autant plus sûr de voir bientôt revenir. D'autres fois, l'orateur, assez imprudent pour demander dans quel texte de loi le gouvernement avait puisé le droit de désigner au suffrage universel les candidats qui lui sont agréables, se voyait arrêter court par une interruption sans réplique. « Permettez, disait naguère M. Jules Favre, je n'attaque aucune élection. — Vous les attaquez toutes ! » reprit une voix, et la discussion en resta là.

Néanmoins, l'opinion publique ne se tenait point pour satisfaite. Une fois saisie de cette question capitale, les écrits et les incidents parlementaires se succédèrent comme par un accord tacite pour la maintenir à l'ordre du jour. Pendant trois sessions de suite, le Corps législatif la vit reparaitre sous forme de protestations électorales qui eurent tour à tour les honneurs de la réfutation officielle. En 1860, c'était M. Lebeschu de Champsavin, cet intègre et courageux magistrat de Rennes, qui dénonçait la première élection de M. de Dalmas à Fougères, comme la seconde vient d'être dénoncée par notre honorable ami M. de Kerdrel. En 1861, c'était M. Léonce de Guiraud qui faisait casser l'élection de M. Dabeaux, devenu député du département qu'il administrait la veille. On se rappelle que, pour laisser au préfet démissionnaire le temps de se mettre en règle avec l'article 50 du décret organique du 2 février 1852, le gouvernement avait allongé de trente-cinq jours les six mois qui lui sont laissés, par l'article 8 du même décret, pour convoquer une circonscription privée de son représentant. En 1862, enfin, ce fut le tour du candidat vaincu, mais non malheureux, des élections d'Avignon, qui avait osé dire, au risque de passer pour naïf : « Voter est un acte de souveraineté et non de subordination. Nous devons l'impôt, nous devons la conscription, nous devons les prestations en nature, mais nous ne devons pas le vote... Un candidat *agréé*, pour parler la langue officielle, ne peut faire qu'un député agréable, c'est-à-dire un député incapable de rien refuser à l'administration qui l'a nommé<sup>1</sup>. »

C'est ainsi que, grâce à la persistance de quelques journaux, grâce à l'infatigable énergie des Cinq, grâce au courage de quelques membres de la majorité dont M. de Persigny a pris soin d'épurer le nouveau Corps législatif, la question des candidatures officielles, absolument passée sous silence en 1852, à peine entrevue au renouvellement de 1857, a pu se poser comme la question même des élections de 1863. Partout où il s'est trouvé un citoyen assez peu jaloux de son repos pour affronter les risques d'une lutte visiblement inégale, le procès a été jugé. Il a été jugé, nous pouvons le dire sans craindre un seul démenti de bonne foi, quelquefois par sa victoire et le plus souvent par sa défaite.

Comment admettre, en effet, qu'un pays qui, pour arriver au bienfait du suffrage universel n'a pas abdiqué son loyal bon sens, pût se méprendre longtemps sur le spectacle que nous offre l'arène électorale? D'un côté le gouvernement, de l'autre un homme seul; ici le budget tout entier, là une fortune de simple particulier; autour du candidat administratif toute une armée de fonctionnaires acharnés à

<sup>1</sup> Discours de M. Baroche (*Moniteur* du 7 février 1862).

se créer des titres, autour du candidat de l'opposition quelques amis, trop souvent inquiets du rôle qu'on leur fait jouer. Qui oserait dire que les chances se balancent et que les cartes sont bien données? Ce n'est pas le candidat de l'opposition qui pourrait avancer à son gré l'heure de l'ouverture du scrutin, combler les lacunes des listes par des inscriptions illicites faites après le 31 mars, choisir pour ses billets un papier dont la transparence perfide laisse percer le secret du vote, s'opposer à la distribution des bulletins de son compétiteur, ordonner la destruction de ses affiches, infliger à sa personne l'escorte toujours intimidante de la police, faire manœuvrer la gendarmerie, remettre des amendes à des catégories entières de condamnés, dégréver et combler de faveurs les communes qui se montrent bien disposées. Que pourrait donner ou même promettre un candidat signalé par la première autorité du département comme un ennemi personnel de l'Empereur? Les ministres changent, mais le gouvernement au nom duquel on le dénonce, ne change pas. Supposez, pour un moment, un adversaire de l'administration qui serait colossalement millionnaire, un membre de la dynastie des Péreire, brouillé par impossible avec le pouvoir et transformé en candidat de l'opposition. Supposons qu'ayant lu dans le journal officiel de la circonscription que son compétiteur a obtenu du ministre de l'intérieur la somme de 7,000 francs par exemple, pour être appliquée à l'amélioration des chemins vicinaux, il écrive au même journal qu'il tient pour le même objet une somme dix fois plus forte à la disposition des maires qui lui en adresseront la demande; supposez qu'ayant appris que le candidat de l'administration a distribué la somme assez ronde de 20,500 francs dans un seul canton en ateliers de charité, en subventions aux écoles, aux églises, aux presbytères, en secours de toute sorte, il fasse connaître aux intéressés qu'il double l'enjeu de son concurrent; que ferait la Chambre devant cette candidature aux enchères? Ce que nous lui avons vu faire, sans songer à l'en blâmer, toutes les fois qu'elle a pu croire que l'argent des candidats avait joué un rôle quelconque dans leur nomination. Elle casserait l'élection, comme entachée de vénalité. A coup sûr, ce serait de la justice, mais serait-ce absolument de l'égalité? et peut-on permettre au gouvernement ce qu'on réprime sévèrement chez les particuliers?

Dire, après de tels exemples, que la partie est égale entre le candidat administratif et le candidat indépendant, c'est se condamner à recevoir autant de démentis qu'il y a de bulletins jetés dans l'urne. Prétendre que l'intimidation et la corruption peuvent venir de ce dernier, ce serait, comme M. Thiers en a prévenu les commissaires du conseil d'État, vouloir n'être cru par personne. Aussi ne sont-ce là que de ces violences d'improvisation qui ne doivent pas survivre

à la situation qui les a rendues nécessaires. Les avocats du gouvernement qui ont précédé M. Thuillier nous avaient habitués d'ailleurs à des raisons plus spécieuses. M. Baroche, on s'en souvient, parlait volontiers du devoir imposé au gouvernement d'éclairer et de guider dans ses choix une population électorale qui se compte par neuf à dix millions de citoyens. Sans paraître s'apercevoir qu'il contredisait carrément la doctrine de son collègue, M. Billault, plus gêné peut-être par le souvenir de ses précédents parlementaires, soutenait que neuf millions d'électeurs, précisément parce qu'ils sont neuf millions, doivent être réputés à l'abri de toute influence dirigeante : « Neuf millions d'électeurs, s'écriait-il, ne se mènent pas à la baguette ! De petits collèges de cent à deux cents électeurs pouvaient s'influencer par de petits moyens, mais quand on a affaire à neuf millions d'électeurs, quand les collèges sont de trente-cinq à quarante mille citoyens, on ne les manie pas, entendez-le bien, avec de pareils moyens <sup>1</sup>. »

Nous ne savons s'il est plus facile à un gouvernement de manier, puisque c'est le mot, un groupe de deux cents électeurs éclairés, qu'une foule nombreuse comme une armée et portée, comme toute armée, à se discipliner sous un chef absolu ; mais il nous paraît qu'avec le suffrage universel comme avec le suffrage restreint, la première condition pour que le vote soit libre, c'est qu'il soit spontané. A son tour, M. Rouher, interpellé ces jours passés par M. de la Guéronnière, vient de déclarer que les candidatures officielles sont une des nécessités du suffrage universel, et que le gouvernement a pour premier devoir de porter la lumière et la vérité partout où les partis s'efforcent de porter le trouble et l'incertitude.

Mais au-dessus de ces explications embarrassées ou compromettantes pour le principe de nos institutions plane la seule raison partout répétée qui tend à justifier aux yeux du vulgaire les nouveaux rapports établis entre le pouvoir exécutif et le corps électoral. « Tous les gouvernements qui ont précédé l'empire, nous dit-on, ont eu et voulu avoir leur action sur le scrutin ; seulement la leur était secrète, honteuse, déniée comme un méfait ; la nôtre est publique, avouée, proclamée comme l'exercice d'une prérogative légitime ; est-ce là une différence qui soit tant à regretter ? » Voilà ce qu'on nous a dit, moins assurément pour nous convaincre que pour nous blesser, et ce que commentent chaque jour les démocrates disciplinés de la presse officieuse. Il y a douze ans déjà que cette allégation nous est connue ! Nous l'avons rencontrée pour la première fois dans une circulaire de M. de Morny, publiée le lendemain du coup d'État et res-

<sup>1</sup> *Moniteur* du 20 février 1861.

tée jusqu'à ce jour le seul titre légal de cet étrange empiétement du pouvoir administratif. C'était le moment où la guerre civile, déchaînée sur quelques points du territoire, était imminente partout, où l'état de siège régnait à Paris et en province, où le pouvoir nouveau demandait aux neuf millions d'électeurs de venir signer son acte de naissance déposé dans toutes les mairies de la république<sup>1</sup>. Les candidatures officielles nous parurent donc tout à fait en situation, mais la raison alléguée nous affligea comme nous affligerait encore toute parole qui affecterait la sincérité et qui ne serait pas sincère. Cette assimilation n'a-t-elle pas tout d'abord le tort grave de préjuger la question de principe ? Que prouverait-elle en effet, s'il était vrai que l'intervention du pouvoir dans le choix des députés destinés à le contrôler fût incompatible avec les plus simples notions du droit et de la moralité politique ! Pour avoir eu lieu de tout temps, en serait-elle plus justifiée ? Pour oser se produire sans prendre la peine de se déguiser, n'en serait-elle pas plus coupable ? Chaque jour les tribunaux ont à réprimer des atteintes contre la sûreté de nos personnes ou de nos biens ; dire que les mêmes faits se sont produits de tout temps n'a pas été jugé jusqu'à présent une excuse suffisante. Mais, prenons en elle-même cette justification qui nous accuse, et voyons ce qu'il en faut accepter et ce qu'il en faut rejeter. On s'est appuyé sur l'autorité de deux noms assurément des plus considérables du parti libéral, M. de Martignac et M. Thiers. Il n'y a de pièce bien lue, avait coutume de dire un vieil avocat normand, que celle qui a passé sous les yeux des deux parties adverses. Nous avons donc recherché au *Moniteur* la trace des opinions attribuées à ces deux ministres de la Restauration et du gouvernement de Juillet, et voici ce que chacun peut y lire après nous.

Il y eut, comme on sait, à la fin de 1827, des élections générales, qui entraînent la chute du ministère Villèle. Avant de jouer cette partie toujours extrême de la dissolution de la Chambre, l'administration avait tout préparé pour une lutte à outrance. Elle y fut vaincue ; un tiers seulement de ses candidats parvint à se faire nommer<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Décret du 2 décembre 1851, rapporté deux jours après sur le point spécial du vote par signature.

<sup>2</sup> *Biographies contemporaines*, par M. A. Boullée, ancien magistrat (Paris, chez Vatou, rue du Bac, 50). Nous saisissons cette occasion pour recommander à tous ceux qui demandent avant tout à l'histoire contemporaine la vérité bien dite et la justice impartialement rendue, la lecture de ces instructifs et attachants volumes. On y trouve sur MM. de Villèle, de Vaublanc, Hyde de Neuville, d'Haussez, de Polignac, de Peyronnet, de Vatimesnil, le général la Fayette, Casimir Périer, Salvandy, Michaud, Sémonville, madame Récamier, les Villeneuve-Bargemon et autres personnages, un ensemble d'appréciations élevées et de détails puisés à de nouvelles sources qui fait

Pendant tout le premier mois de la session de 1828, la tribune retentit d'accusations véhémentes contre l'abus de l'influence ministérielle dans le dernier scrutin. Voyons, puisqu'on nous provoque à la comparaison, quelles furent ces accusations et quel accueil leur fut réservé.

L'opposition articulait d'abord comme grief général contre l'ancien cabinet d'avoir usé avec violence de la liberté de la presse, au détriment des candidats qui se présentaient comme hostiles. Le ministère de l'intérieur, notamment, était signalé comme s'étant transformé en officine de pamphlets, répandus en province sous la bande des journaux et parfois sous l'autorité des préfets. Aucun des faits de cette nature qui purent être prouvés ne furent défendus, ni par les nouveaux ministres, ni par les amis des anciens. Personne ne se risquait alors à ériger en théorie le droit de l'injure et de la diffamation officielle. « Les doctrines honteuses sont plus difficiles à défendre que les mauvaises actions, » avait dit au début de la discussion Royer-Collard, que le roi choisissait en même temps sur une liste de cinq membres pour présider la session.

Une élection fut même annulée à l'unanimité, rien que sur la lecture d'une circulaire violente et personnelle du préfet. Un autre député crut devoir aller au-devant du jugement de ses collègues par sa démission. Pourquoi cela? Parce qu'on avait établi que deux gendarmes avaient été introduits dans la salle du collège pour garder l'urne pendant que les membres du bureau délibéraient sur quelque réclamation d'un électeur.

Quelques commissions ayant hasardé la maxime qu'un cas de fraude étant découvert dans l'élection d'un député ce député ne doit pas moins être considéré comme nommé, si la majorité lui reste acquise après le retranchement des voix frauduleuses. « Je n'approuve pas cette manière de procéder, disait Benjamin Constant; il fallait, avant tout, se demander d'où venaient ces faux électeurs, *car il y a ici un crime légal*. Il est bizarre que nous ayons l'air de constater le crime sans remonter à sa source, sans chercher à atteindre les vrais coupables<sup>1</sup>! »

Mais, venons-en à l'influence des fonctionnaires. Un préfet s'était permis d'écrire aux fonctionnaires électeurs que « le gouvernement croyait avoir droit de compter sur leur voix, leurs démarches, leur influence. » Un procureur du roi avait ajouté, comme nous l'avons entendu répéter mot pour mot il y a quelques jours : « Un fonctionnaire ne doit pas se servir contre le gouvernement des armes qu'il en

du travail de M. Boullée le complément nécessaire de toutes les histoires de la Restauration et du gouvernement de Juillet.

<sup>1</sup> *Moniteur* du 15 février 1828.

a reçues. Une démission spontanée doit précéder toute démarche hostile, toute attitude indifférente. » Qui le croirait aujourd'hui? Le bureau et la Chambre blâmèrent énergiquement cette doctrine, comme « incompatible avec l'honneur et la loyauté du caractère français, comme une aberration d'idées, disait le rapport, qui ferait du gouvernement représentatif une continuelle déception pour le roi et l'instrument d'un funeste vizirat pour ses sujets. »

On n'a pas su longtemps à Rome,  
Cette éloquence entretenir.

Un mois plus tard, lorsque M. de Martignac essaya de répondre à l'un des plus vifs reproches de l'opinion, en présentant un projet de loi sur la confection publique et contrôlée des listes électorales, toute l'opposition se trouva d'accord pour demander l'abrogation de ce fameux article 75 de la constitution de l'an VIII, qui consacre indirectement l'inviolabilité de tous les agents de l'administration. MM. Cunin-Gridaine, Casimir Périer, Mauguin, Sébastiani, Béranger, Duchâtel, Duvergier de Hauranne, les deux Dupin, s'engagèrent à fond dans ce débat, que M. de Martignac fit avorter en rappelant que la responsabilité parlementaire des ministres couvrait en principe les actes de tous leurs agents. Il est probable qu'à une demande du même genre on opposerait aujourd'hui la responsabilité de l'Empereur. « J'espère donc, concluait M. Dupin aîné, futur procureur-général devant la Cour de cassation, que, si des fonctionnaires ont mérité des reproches assez graves pour mériter d'être poursuivis, les autorisations ne se feront pas attendre, et qu'on ne se retranchera pas derrière ce malheureux article 75 de la constitution de l'an VIII, qui, en France, dans notre pays seul en Europe, paralyse la justice du roi à tel point qu'on ne peut poursuivre sans autorisation un fonctionnaire, quelque flagrant que soit le délit qu'il a commis<sup>1</sup>. »

Jamais le grave et dominant abus de la prépotence administrative n'avait été plus énergiquement, mais, hélas! plus inutilement dénoncé au pouvoir et au pays. On voit, en effet, à quel point de la route nous sommes revenus après trente-cinq ans d'efforts et d'ambitions généreuses. « Sous le régime impérial, osait dire le général la Fayette, la France fut réduite à un état de dégradation civique. Et qu'on ne prétende pas qu'elle en fut suffisamment dédommagée par une gloire immense, brillante continuation de la gloire militaire des huit années précédentes. Messieurs, la principale gloire, le véritable honneur d'une nation, c'est la liberté! Nous commençâmes à être

<sup>1</sup> *Moniteur* du 11 avril 1828.

relevés de cet état de mort civile par les dispositions de la Charte, gage royal de la Restauration<sup>1</sup>... » Et le vétéran de 89 demandait qu'on réduisit dans de justes bornes le pouvoir exorbitant de ces préfets, « dont le nom même a été exhumé des ruines du bas-empire, » et qu'on en finit une bonne fois « avec l'impériale usurpation des droits du peuple, religieusement maintenue par la Restauration. »

C'est devant une Chambre ainsi disposée que le remplaçant de M. de Villèle jugeait nécessaire de déclarer, comme l'a rappelé M. Thuillier, que le ministère ne pouvait se désaisir de toute action sur les élections. Mais quelle raison en donnait-il ? « Parce qu'il est dans l'esprit de nos institutions, ajoutait-il, que le gouvernement voie se dresser contre lui une opposition puissante, populaire, active. Ce n'est pas un travail secret, obscur, c'est une lutte franche, ouverte, déclarée que nos institutions admettent. *Cette lutte, il ne faut plus penser à l'arrêter, cela est impossible*<sup>2</sup>. » Il est visible, n'est-ce pas ? que la citation s'éclaire en se complétant, et que la seconde partie n'étant plus de mise sous le régime de la constitution de 1852, la première aurait dû rester aussi sans application.

Veut-on savoir maintenant comment se passaient les choses sous la monarchie de 1850 ? Ici moins de détails sont nécessaires, car cette époque est d'hier, et beaucoup de ceux qui nous liront pourraient suppléer par leurs souvenirs à l'insuffisance du *Moniteur*. On devine que le fait d'avoir voulu fausser la liberté des élections ayant été imputé à crime devant la cour des pairs aux ministres signataires des ordonnances, la prudence du gouvernement et la susceptibilité de l'opinion durent rester singulièrement éveillées sur ce point. Aussi la phrase de M. Thiers, relevée par M. Thuillier : « *Demander aux préfets et aux sous-préfets de ne pas se mêler des élections, c'est leur demander de ne pas se mêler de leur devoir,* » cette phrase, ainsi isolée, élevée à la hauteur d'une maxime constitutionnelle, nous remplissait d'étonnement. Nous étions sûr d'avance que, si elle avait été prononcée en 1854, comme elle vient d'être rapportée en 1863, elle aurait fait scandale, elle serait restée fameuse dans les griefs de l'opposition contre le gouvernement de ce temps. Nous avons donc eu recours à l'impassible *Moniteur*, et notre étonnement a été grand d'y trouver ce qui suit.

Il s'agissait, dans les débats de la vérification des pouvoirs de la Chambre nommée en 1854, d'un juge de paix qui avait manifesté sa préférence pour le candidat de l'opposition et qui, pour ce fait, s'était vu, disait-on, menacé de perdre sa place. « Qu'on me dise par qui il

<sup>1</sup> *Moniteur*, 1<sup>er</sup> avril 1828.

<sup>2</sup> *Moniteur* du 13 février 1828.

a été menacé de destitution, venait de répondre le garde des sceaux, M. Persil, et comme j'ai donné l'ordre positif à tous ceux qui dépendent de moi de ne pas se mêler d'élection, comme j'ai seulement dit à chacun qu'il avait son libre arbitre, qu'il pouvait voter comme il l'entendrait, que jamais on ne lui en demanderait compte, on n'a, je le répète, qu'à me nommer le fonctionnaire qui a menacé le juge de paix de destitution, et ce n'est pas le juge de paix qui sera destitué, mais je prends l'engagement devant la Chambre de destituer à l'instant le fonctionnaire qui aurait ainsi méconnu ses devoirs! » (Marques d'approbation.) Ce fut alors que M. Desjobert, ayant demandé à M. le ministre de l'intérieur de répéter la même déclaration, celui-ci répliqua : « On me demande de faire la même déclaration que M. le garde des sceaux. Il faut qu'on le sache, Messieurs, et tout le monde sait dans cette assemblée, excepté sans doute, celui qui m'a demandé de m'expliquer à cet égard, que les préfets et les sous-préfets *sont chargés de l'application des lois électorales*. Leur demander de ne pas se mêler des élections, c'est leur demander de ne pas se mêler de leur devoir. »

Qui ne voit que le ministre de l'intérieur de 1854 ne prétendait autre chose en ce moment que rappeler la distinction élémentaire entre les attributions de l'ordre administratif et celles de l'ordre judiciaire? Il s'agissait, pour ses préfets et sous-préfets, de tenir la main, comme c'est encore leur devoir, à la stricte observation des lois qui règlent l'heure, le lieu, la forme et les divers incidents de l'élection, rien de plus. Si M. Thuillier, qui a reçu sans doute cette citation de seconde main, avait pris la peine de la vérifier, comme nous, dans le *Moniteur*, il se serait bien gardé d'en vouloir tirer parti pour assimiler les pratiques électorales de 1854 à celles de 1865. Nous ne prétendons aucunement engager ici l'opinion générale de M. Thiers, nous soutenons seulement que, dans ce cas, il n'a pas dit, ni pu vouloir dire ce que lui a fait dire le commissaire du gouvernement.

Au besoin, la suite de cet incident justement tombé dans l'oubli aurait suffi pour éclairer, jusqu'à l'évidence, l'esprit de l'ancien associé de M. de Persigny. Pressé de divulguer les terribles révélations dont il menaçait le ministère, M. Desjobert finit par donner lecture d'une lettre d'un sous-préfet dont il souligna seulement ce dernier passage : « *L'élection de M \*\*\* ne sera pas moins utile à l'arrondissement qu'agréable au roi et à son gouvernement.* » Croirait-on que cette phrase, qui ne serait même pas relevée aujourd'hui, tant l'esprit public s'est déplorablement assoupli, suffit alors pour soulever un violent orage? « *Le sous-préfet a eu tort*, s'écria M. Guizot, ministre de l'instruction publique. » *Nous voilà revenus aux candidats du roi*, ajouta M. Odilon Barrot. M. Thiers, dominant le tumulte,

finit par faire entendre cette déclaration : « Oui, le sous-préfet a eu tort, et un tort grave, d'invoquer le nom du roi dans une circonstance pareille... Ce que vous a lu M. Desjobert n'est pas une circulaire, mais une lettre particulière, adressée à six maires seulement sur cent quatre-vingts que compte l'arrondissement. Si c'eût été une circulaire, je ne me serais pas borné à un blâme<sup>1</sup> ! »

Qu'aurait dit l'opposition, qu'aurait fait le gouvernement de 1834, si cette lettre fut devenue, non-seulement une circulaire, mais une affiche placardée partout ? Le sous-préfet eût-il été admis à répondre, avec le ministre de l'intérieur, qui devait, dix-huit ans plus tard, inaugurer la théorie des candidatures officielles, qu'un gouvernement s'honore, en avouant hautement ses candidats et en les soutenant par tous ses moyens ?

## II

Est-ce à dire que nous ayons l'intention d'amnistier de toute intervention illicite dans les élections, les deux régimes parlementaires si maladroitement mis en cause par les orateurs officiels ? Non certes ; nous nous étonnons même aujourd'hui que cette intervention se soit bornée à quelques faits, reprochables assurément, mais qu'on avait d'un commun accord cessé de leur reprocher depuis l'avènement du suffrage universel administratif. A voir ce qui se fait, à ciel ouvert, pour s'assurer une majorité législative qui ne peut rien constitutionnellement sur la politique de l'Empereur, nous admirons qu'on n'ait pas osé faire davantage autrefois, quand il s'agissait d'obtenir des députés à qui était remis le pouvoir d'élever et de renverser les ministères. De la différence des institutions devrait découler la différence des conduites et non leur similitude. Donner pour excuse aux amis du gouvernement constitutionnel, qu'on ne fait, après tout, que ce qu'ils ont jadis fait eux-mêmes, c'est ajouter implicitement : « Nous sommes aujourd'hui ce que vous étiez alors ! » Lorsque, par exemple, on reproche aux ministres de la Restauration d'avoir parlé de candidats du roi, il ne faut pas mettre en oubli qu'ils servaient un gouvernement dont le principe était la souveraineté royale et non le suffrage universel.

A tort ou à raison, la Charte avait été octroyée par le roi : « *Ayant considéré*, disait le préambule, *qu'en France l'autorité toute entière a résidé de tout temps dans la personne du roi... avons octroyé et oc-*

<sup>1</sup> *Moniteur* du 7 août 1834.

*troyons*, » etc. Aucune des bases, aucun des articles de cette constitution n'avait été soumis à l'acceptation populaire. Il n'y eut d'autre vote en 1814 que le cri d'enthousiasme de tout un peuple qui se croit perdu et qui se voit sauvé. Si les princes restaurés avaient eu à ce moment la pensée d'en appeler à la nation, s'ils avaient pu croire convenable de poser la question dans les comices, comme Chateaubriand venait de le faire dans une brochure fameuse, entre Bonaparte et les Bourbons, nul doute que notre vieux droit monarchique n'eût reçu cette moderne consécration de l'unanimité nationale, que les foules ne sauront jamais refuser à la reconnaissance et à la nécessité. La paix et la liberté, ces deux exilées revenues avec notre maison royale, auraient recruté au nouveau régime autant de millions de voix que la France en pouvait donner. En ce cas seulement nous admettrions qu'on fût fondé à reprocher à la Restauration ses présidents de collèges, qui remplissaient l'office de candidats officiels. « Comment, lui dirait-on, vous avez trouvé la volonté des électeurs suffisante pour faire une monarchie, et vous vous en méfiez pour faire une Chambre! On aura été jugé digne un jour d'inscrire le nom du roi sur son bulletin de vote, et il faudra prendre le lendemain l'avis de son préfet avant d'y écrire celui d'un simple député! C'était donc un acte d'abdication qui se cachait sous l'acte exceptionnel et suprême que vous nous avez demandé en arrivant; nous n'aurons été libres un moment que pour aliéner à jamais notre liberté, et souverains que tout juste assez de temps pour nous donner un maître! » Qu'auraient pu répondre à cela les hommes d'État de la monarchie restaurée par le vote populaire?

Après la révolution de 1830, qui précipita le pouvoir royal des hauteurs de la tradition dans l'urne législative, le titre de candidat du roi fut condamné, nous l'avons vu, comme un attentat contre la liberté des électeurs et la souveraineté de la Chambre. Comment se peut-il que l'Empire, dont le titre d'origine est huit millions de *oui* contre quelques cent milliers de *non*, ait eu pendant si longtemps des candidats de l'Empereur? Par quel entraînement de courtoisannerie, par quelle déplorable nécessité de tactique les préfets sont-ils parvenus à faire croire, sans le dire jamais, que le vote qui a fondé l'Empire ayant été un acte définitif de la souveraineté populaire, les votes subséquents pourraient n'être plus que de simples actes administratifs enregistrés par le suffrage universel? Prenons garde, si nous sommes, comme M. Rouher vient de l'expliquer au Sénat, une monarchie démocratique et représentative, de ne pas prétendre aux errements de la royauté par droit héréditaire. Il serait, en vérité, trop commode de garder la faveur de la première origine et de s'assurer les prérogatives de la seconde.

Cette désignation de candidat du souverain est d'ailleurs de celles dont il est impossible de ne pas abuser, car elle est un abus par elle-même. M. Baroche l'ayant senti un jour en discutant la protestation d'un candidat vaincu, fut entraîné à donner à MM. les préfets l'avertissement officiel d'en user avec plus de discrétion : « Je ne ferai pas difficulté de dire, répondait-il, le 7 février 1862, que j'aime mieux que le nom de l'Empereur n'intervienne pas dans ces débats électoraux, et que le titre de candidat du gouvernement doit seul être adopté. » On a vu comment les agents de M. de Persigny s'y sont pris pour éluder cette concession. *Candidat du gouvernement*, se sont-ils dit, cela vaut déjà mieux que *candidat de l'administration*, qu'on avait eu l'imprudence d'adopter dans le *Moniteur*, mais rien ne vaudra jamais *candidat de l'Empereur*. C'est un titre d'affiche, s'il en est un ! En disant *candidat du gouvernement de l'Empereur*, nous aurions l'air de faire droit aux scrupules de M. le président du conseil d'État, et nous n'en garderions pas moins le mot qui sert. Et c'est ainsi que tous les candidats officiels du 31 mai ont été qualifiés à la fois de candidats du gouvernement et de candidats de l'Empereur.

Si différentes que nous apparaissent les conditions du pouvoir souverain entre la monarchie constitutionnelle et la monarchie impériale, combien plus différentes encore celles du pouvoir ministériel ! Quels rapports établir autrement que par le nom entre des chefs de partis parlementaires portés au pouvoir par l'assemblée, et de simples chefs de service qui ne doivent même pas prendre place parmi les élus de la nation ? Du temps où les ministres étaient responsables, c'étaient eux, et non le gouvernement, qui se produisaient dans l'arène électorale, eux que l'on soutenait, eux que l'on combattait, eux qui, les élections à peine terminées, comptaient les voix ministérielles et les voix de l'opposition, et laissaient la place à d'autres, dès que la majorité ne leur semblait plus acquise. Fonctionnaires ou simples citoyens pouvaient alors voter contre le ministère et se dire hautement dévoués au gouvernement. Adopter M. de Villèle ou M. de Martignac, M. Casimir Périer ou M. Laffite, M. Guizot ou M. Thiers, ce n'était faire œuvre ni de factieux ni de servile, c'était faire œuvre virile de citoyen, en choisissant à ses périls et risques, la ligne politique que l'on préférerait. Rien de moins sûr, en effet, de sa récompense sur la terre que le zèle dépensé pour un pouvoir qui peut-être sera livré demain à ceux que l'on a combattus la veille. Les électeurs qui s'étaient compromis en 1827 pour M. de Villèle ne durent pas être tentés de faire valoir leurs titres auprès de M. de Martignac, nommé chef d'un nouveau cabinet, peu de semaines après le scrutin. Les députés élus en 1839 comme dévoués à M. Molé durent

être à peu près mystifiés en trouvant la Coalition aux affaires à leur arrivée à Paris. C'est ainsi que la responsabilité parlementaire des ministres entraînait la responsabilité de tous ceux qui soutenaient leur politique ou qu'entraînait leur influence. Les élections étaient une véritable bataille; nul ne savait, à coup sûr, de quel côté devait se fixer la victoire. Le camp du pouvoir gardait, sans doute, l'avantage de la position, mais l'autre avait celui de l'ardeur et d'une persistante popularité. Je ne dis pas que l'intérêt personnel ne fut jamais consulté; mais il en était réduit à se consulter lui-même, avant d'opter; il ferait acte d'indépendance, même en se soumettant.

Au lieu d'un cabinet responsable, mettez en ligne contre le candidat de l'opposition le gouvernement lui-même, aussitôt toute incertitude est fixée et ce qui va suivre n'aura d'une lutte que le nom. L'instinct conservateur, respectable alors même qu'il marche les yeux bandés, se décide sans bruit à se ranger derrière l'autorité. L'ordre est menacé, c'est le préfet qui le dit, il faut soutenir l'ordre. Qu'importent les opinions, les nuances, les préférences personnelles? Quant aux passions cupides, elles accourent comme à un rendez-vous, elles font preuves du dévouement qui leur est propre, elles travaillent à recruter des voix, et souvent à préparer des motifs de protestation. C'est leur affaire d'être toujours du parti du pouvoir, quel qu'il soit et quoi qu'il veuille.

Peu leur importe que le ministre qui manœuvre le suffrage universel soit remplacé après les élections, elles savent que son œuvre restera et que c'est le gouvernement qu'elles ont à servir. Ainsi aucun risque à redouter pour le zèle; aucun refuge à espérer pour l'indépendance qui demande à n'être pas confondue avec l'hostilité: tel est sur le corps électoral le résultat moral des candidatures officielles.

Remarquez en outre que, dans ce système, la passivité s'étend à tout, comme la responsabilité dans le système contraire. Voilà un candidat du gouvernement mis en avant, un compétiteur se présente, il parle, il écrit, il parcourt la circonscription: vous croyez peut-être que la lutte va s'engager entre ces deux hommes, erreur! C'est le préfet qui combat pour celui qu'il a désigné aux suffrages de ses administrés, c'est le préfet qui le promène de commune en commune, c'est le préfet qui répond, c'est le préfet qui affiche, c'est le préfet qui distribue les bulletins et recrute les électeurs. Se voir protégé à ce point peut n'être pas flatteur, mais cela est commode et de plus cela est logique, car c'est au préfet qu'il appartient de défendre les actes du gouvernement. Allons plus loin, le candidat officiel est nommé, mais son élection est attaquée; vous pensez sans doute qu'il va se lever pour la justifier, point du tout! C'est un

commissaire du gouvernement qui va démontrer à sa place que le ciel n'est pas plus pur que le fond du scrutin d'où est sortie sa nomination, et cela est logique encore, car c'est une nomination du gouvernement. Peu d'élections se sont vues plus sérieusement contestées que celles de Seine-et-Marne, de Bordeaux et de Grenoble. Qu'on nous dise si c'est l'éloquence de MM. Jaucourt, Curé et Royer, qui leur ont valu d'être validées ?

En définitive, que le gouvernement ait eu de tout temps dans ses mains une part d'attributions et de faveurs dont il dispose à son gré, cela est nécessaire ; qu'il en ait usé quelquefois jusqu'à l'abus au moment toujours critique des élections, cela serait difficile à contester. Mais l'important c'est qu'il réponde de l'usage comme de l'abus. Or, en dépit des nouvelles théories qu'on nous prêche, il n'y a pour les ministres qu'une responsabilité efficace, c'est la responsabilité parlementaire. Le droit d'interpellation des députés, voilà la vraie loi de responsabilité ministérielle. La meilleure preuve c'est que, tant que celle-là a été en vigueur, on a vainement essayé d'en faire une autre. A ceux qui nous disent : « De quoi vous plaignez-vous ? Nous ne faisons que ce qui s'est fait de tout temps et ce que vous avez fait vous-même. » Nous avons droit de répondre : « Cherchez ailleurs vos points de comparaison ; où sont les barrières élevées par nous-mêmes dans la Charte et dans les lois contre les empiétements du pouvoir que nous avons à exercer ? Récriminer n'est pas discuter, amplifier n'est pas convaincre, citer d'un adversaire quelques phrases détournées de leur vrai sens n'est pas le réduire au silence. Rendez-nous la presse et les tribunaux d'autrefois, et nous verrons d'accepter le débat auquel vous nous provoquez. Jusque-là il faut vous résigner à nous entendre dire que vous avez gardé les abus et supprimé les garanties ! »

Dans son plan de gouvernement destiné au duc de Bourgogne, Fénelon a exprimé en une phrase le principe qui doit régir cette délicate matière de l'intervention du pouvoir dans les élections : « Nulle recommandation du roi, dit-il en exposant son système, qui pourrait se tourner en ordre. » Il s'agit de savoir, — et c'est ici absolument une question de bonne foi, — si, dans un pays dont toutes les forces, toutes les ressources, toutes les initiatives individuelles ou collectives sont confisquées par la centralisation, c'est-à-dire par le gouvernement, il peut exister une recommandation du souverain « qui ne se tourne pas en ordre. » Il s'agit de savoir si notre éducation civique est assez perfectionnée, notre organisation administrative assez protectrice des libertés locales pour que beaucoup de maires osent répondre aux injonctions de la préfecture : « On menace de votre part ma commune d'être privée de toutes faveurs gouvernementales, si le candidat que vous avez affiché ne devient pas le sien ! Ma commune compte sur

ses droits, que j'ai accepté la mission de faire valoir. En attendant, je refuse formellement de dicter, inquiéter ou surprendre le vote d'un seul de mes administrés. » Il s'agit de savoir enfin si chacun de nous connaît un grand nombre d'artisans et de gens de la campagne qui se sentent assez fermes sur leurs principes politiques pour résister aux influences combinées du maire, du juge de paix et des gardes champêtres. Peut-être, si les communes nommaient spontanément leurs conseils municipaux, si les conseils municipaux nommaient leur maire, si les maires reentraient en possession des attributions dont ils se sont vus dépouillés au profit des ministres, des préfets et des commissaires de police, peut-être alors aurions-nous à nous demander si l'avis de ces autorités, élues elles-mêmes dans la première et la plus naturelle des élections, ne serait pas bon à prendre quand il s'agirait d'un choix plus difficile et d'un scrutin plus politique. Qu'on ne se hâte pas de créer un suffrage à deux degrés! Ce que l'on a en ce moment, n'est pas autre chose. Seulement, c'est le gouvernement qui vote au premier degré; le suffrage universel vient en seconde ligne. Sans doute il sera toujours exceptionnel que trente-cinq à quarante mille électeurs, qui forment une circonscription, et à qui la loi refuse tout moyen de se concerter, s'entendent comme par révélation sur un nom à jeter dans l'urne. Qu'il y ait une organisation à trouver, cela nous paraît certain, et, pour nous, l'émancipation des communes serait le mode le plus rationnel de l'émancipation du suffrage universel. Mais, qu'on nous donne comme principe une usurpation administrative accomplie, il y a douze ans, au plus fort d'une crise de coup d'État, qu'on nous demande de respecter comme une loi une circulaire ministérielle à qui ni la Constitution, ni aucun article des décrets organiques n'est venu depuis conférer un titre définitif, c'est ce que nous ne laisserons pas passer sans protestation.

Lorsque dans un pays où une élection est à faire, la première question qu'on se pose, au lieu d'être : *qui nommerons nous?* est celle-ci : *qui le préfet va-t-il nous désigner?* on peut dire que dans ce pays la notion de la liberté électorale n'est pas encore née. Et qu'on ne vienne pas prétendre que cette prépondérance laissée au pouvoir soit la seule garantie de l'ordre social contre les aberrations possibles du suffrage populaire. Il nous serait facile de démontrer au contraire qu'en agissant à la fois comme une provocation sur les esprits ardents et comme un prétexte plausible d'abstention sur les autres, ce privilège irritant doit finir par ne laisser dans l'arène que le gouvernement réduit aux seules forces administratives et les passions anarchiques luttant seules contre lui de promesses décevantes et de procédés violents. Les candidatures officielles sont la loi de sûreté générale du suffrage universel.

Du reste les orateurs du gouvernement ont plus raison qu'ils ne s'en doutent peut-être quand ils répètent que les candidats du gouvernement ne sont pas une invention de notre temps. Nous citons, il y a quelques mois, un texte de Suétone qui a fait son chemin depuis dans les journaux et dans les livres et qui peut passer pour la formule historique de cette loi de dictature : « Je vous recommande, tels et tels, écrivait César en présentant aux tribus une liste de candidats, afin qu'ils tiennent leur dignité de votre suffrage : *Commendo vobis illum et illum ut vestro suffragio suam dignitatem teneant*<sup>1</sup>. » L'institution porta si rapidement les fruits qu'on en doit toujours et partout attendre que Juvénal en était réduit à s'écrier peu d'années après :

Libera si dentur populo suffragia, quis tam  
Perditus ut dubitet Senecam præferre Neroni<sup>2</sup> !

« Si la liberté de suffrage était rendu au peuple, quel homme assez perdu pour hésiter à préférer Sénèque à Néron ! »

Il n'y a plus de Néron, et nous ne savons si l'opposition tient en réserve beaucoup de Sénèques. Mais nous regretterions amèrement l'expérience qui se poursuit depuis dix ans, s'il pouvait être vrai qu'entre des mandataires choisis par elle-même et des mandataires choisis par le pouvoir, l'opinion publique ait appris à hésiter. Qu'on ne s'y trompe pas en effet, la première méthode mérite seule le nom d'élection, la seconde n'est qu'une acceptation.

LÉOPOLD DE GAILLARD.

<sup>1</sup> Suetonii *Cæsar* XLIII. — *Correspondant*, 25 mai 1861.

<sup>2</sup> *Satirar.* VIII.

# REVUE CRITIQUE

---

I. *Mélanges de littérature orientale*, par M. Silvestre de Sacy, 1 vol. — II. *Mélanges d'histoire et de philologie orientale*, par M. Ét. Quatremère, 1 vol. — III. *Le Christianisme et le suffrage universel*, par M. de Renusson, 1 vol. — IV. *Les saints Évangiles*, traduits par Bossuet, publiés par M. H. Wallon, 2 vol. — V. *La Vie de Jésus-Christ*, par M. l'abbé Besnard. — VI. *Illustrations de la Bible*, d'après Schnorr, 1 vol.

## I

Parmi les aptitudes de l'esprit français, l'une des moins contestées et des moins contestables assurément est celle qui a pour objet la critique historique. La pénétration, la sagacité, le sens droit qu'on ne nous refuse guère font le caractère distinctif de nos investigations dans le passé. D'autres en ont fouillé plus profondément les obscurités, personne n'y a vu plus juste. La critique est un de nos meilleurs titres littéraires; nous y avons brillé au seizième siècle et régné au dix-septième par notre grande école bénédictine; quoique de moins bon aloi, notre gloire en ce genre fut grande encore au siècle dernier. Elle avait décliné pourtant, comme toutes choses; mais elle se ranima au commencement du dix-neuvième.

Dès les premières années de la Restauration, secondée par la philologie qui naissait chez nous, la critique historique prit un nouvel essor. Le moyen âge et l'Orient à peine entrevus et d'ailleurs mal abordés lui ouvrirent des voies nouvelles où elle s'élança avec des moyens nouveaux, c'est-à-dire avec des notions de linguistique et d'archéologie qu'elle n'avait qu'imparfaitement possédées jusque-là. Aussi fut-ce, à dire vrai, une renaissance. La vieille école avait fait son temps. Une nouvelle se formait, fondée sur les principes mêmes qui ont régénéré toutes les sciences: l'observation patiente, l'exactitude sévère, l'abnégation philosophique en fait d'idées personnelles et de systèmes préalablement conçus. Ses chefs acquirent immédiatement une grande considération et firent autorité en Europe. C'étaient d'héroïques travailleurs qui, comme M. de Sacy l'a dit de M. de Chézy, sans excitation, sans encouragement, sans espoir d'en faire aucun usage et d'en tirer aucun parti, s'étaient livrés, dans la solitude et au milieu des

convulsions sociales, aux études philologiques pour eux-mêmes, et y avaient ainsi porté une indépendance dont la science profita. Quand la Révolution s'arrêta, et que les esprits se remirent à la culture des lettres, ces hommes se trouvèrent prêts à monter dans les chaires que l'État ouvrit. Ils y furent des révolutionnaires à leur tour ; ils renouvelèrent, par les méthodes et par la direction, les divers enseignements dont ils étaient chargés.

Leur type, comme leur chef, fut ce même M. de Sacy qui nous a raconté les travaux solitaires de M. de Chézy. Élevé pour la magistrature et jeté hors de toute voie par la Révolution, M. de Sacy qui, lui aussi, avait étudié les langues de l'Orient pour lui-même, se trouva, au jour de la réorganisation sociale, le premier orientaliste de l'Europe. A douze ans il avait appris l'hébreu pour lire l'Écriture-Sainte dans l'original ; à vingt-cinq, il possédait les six idiomes dont se compose la grande famille des langues sémitiques, et était, presque sur le pied de l'égalité, en relation directe avec les orientalistes les plus illustres de l'Angleterre et de l'Allemagne, William Jones et Michaëlis. Appelé inopinément, dans sa trente-septième année, aux devoirs de l'enseignement, il s'y montra avec une telle supériorité que, de toute part, les yeux se portèrent vers lui. « Les premiers savants des plus savantes contrées de « l'Europe, dit M. le duc de Broglie dans l'éloge où il l'a si admirablement « peint, venaient s'asseoir, pour l'entendre, sur les mêmes bancs que la « jeunesse avide de ses moindres paroles... Il faut, ajoute l'illustre « académicien, avoir assisté à ces leçons pour bien concevoir tout ce que « peut exercer d'action sur les esprits un intérêt soutenu, une possession « parfaite de soi-même et de toutes les délicatesses de son sujet, une saga- « cité vive et prompte, enfin et surtout, cette puissance d'attention opi- « niâtre, inexorable, incessante, attribut et condition de tout ce qui vise au « grand, véritable levier dans l'ordre des choses intellectuelles, et à laquelle « Buffon faisait sans doute allusion, lorsqu'il disait : Le génie, c'est la « patience. »

A côté de son enseignement, M. de Sacy trouvait le temps pour des travaux d'un genre différent, mais qui se rattachaient à ses études et en étaient comme l'application ; car, mieux que personne, il comprenait que si l'on étudie une langue, ce n'est pas seulement pour elle-même, mais pour la faire servir d'instrument à des recherches ultérieures. Les recueils scientifiques de l'époque, le *Journal des Savants*, le *Magasin encyclopédique*, les *Mines d'Orient*, les *Annales des voyages*, sont pleins des mémoires qu'il leur fournissait avec une fécondité vraiment merveilleuse sur les points d'érudition les plus curieux et des plus variés.

Ces mémoires, au moins pour la plupart, étaient restés jusqu'ici, au grand regret des esprits studieux, enfouis dans les volumineux recueils auxquels l'illustre savant les avait offerts et qu'on ne peut guère trouver que dans les grandes bibliothèques ; un éditeur intelligent, et qui s'est consacré à des publications de valeur, M. Ducrocq, a eu heureusement l'idée de les tirer de

là et de les mettre à la portée de tout le monde. Guidé dans son choix par un savant distingué, M. L. A. Sédillot, lui-même élève de notre grand orientaliste, M. Ducrocq a donné de M. de Sacy un premier volume de mémoires<sup>1</sup> que nous signalons aux lecteurs qui cherchent une instruction solide.

Des morceaux que renferme ce volume, deux intéressent l'histoire des études orientales en France. L'un est le rapport fait par M. de Sacy à la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut au nom du jury des prix décennaux, pour la traduction des ouvrages en langues orientales ; l'autre est une appréciation publiée dans les premières années de la Restauration sur les cours de sanskrit et de chinois créés au Collège de France pour MM. de Chézy et Abel Rémusat. Le premier contient des détails curieux sur l'état des études orientales à l'étranger et chez nous dans les premières années de ce siècle ; le second fait ressortir avec beaucoup de force l'importance des chaires de chinois et de sanskrit fondées par Louis XVIII et justifie avec chaleur le choix des professeurs appelés à les remplir. Jamais rivaux n'ont été loués avec une plus noble franchise et une plus vive sympathie.

Le troisième morceau, d'une date plus récente (il est de 1826), a pour objet de montrer l'utilité de l'étude de la poésie arabe. A cette occasion, M. de Sacy donne sur la nature de cette poésie à part, sur ses principaux recueils et ses principaux auteurs, des indications un peu sommaires peut-être, mais d'une rare sûreté.

Le morceau suivant est l'analyse d'une curieuse description de l'Égypte au temps des croisades écrite par un Arabe contemporain. L'auteur, appelé Abd-Allatif et qui vécut à la cour de Saladin, était un homme instruit et sensé ; les faits qu'il a consignés dans son livre sur le sol, le climat, les produits de l'Égypte au douzième siècle, sont importants pour l'histoire naturelle. Mais ce qu'il dit des monuments, de l'état de conservation où ils étaient alors, des traditions historiques que gardait encore la population, est d'un intérêt plus général et plus élevé. M. de Sacy en fait bien remarquer le prix. Une petite dissertation pleine de vues ingénieuses sur l'étymologie du mot de *pyramides* fait suite à ce mémoire dont il est le complément naturel. L'auteur y combat vivement l'opinion de ceux qui le font dériver du grec πύρ (feu) parce que leur forme affecte celle de la flamme. L'origine de ce nom viendrait plus naturellement, selon lui, du terme égyptien de *Rama* signifiant hauteur qui serait une application sensible de ce que ces monuments ont de plus frappant. On y lit en outre des détails très-neufs sur les *Birba* et les *Syringes*, vieux monuments dont l'origine et la destination ont fort exercé les savants.

Tout le monde connaît le savant ouvrage de M. de Sacy sur les Druzes, formant deux forts volumes pleins des recherches les plus érudites. L'édi-

<sup>1</sup> *Mélanges de littérature orientale*, par Silvestre de Sacy, 1 vol. in-8° avec portrait, Ducrocq, éditeur, rue de Seine, 55.

teur en a placé ici une réduction substantielle et très-bien faite qui peut suffire au plus grand nombre des lecteurs.

Enfin, et comme témoignage de la variété et de la profondeur des connaissances du savant orientaliste, on a ajouté à ce volume une dissertation sur le traité fait, en 1270, entre Philippe le Hardi, fils de saint Louis et Abou-Abd-Allah-Mohamed, roi de Tunis. On ne connaissait de ce traité, avant M. de Sacy, que le texte latin qu'en a donné Guillaume de Nangis, et plusieurs des clauses en paraissaient suspectes. M. de Sacy en découvrit, du moins en fit connaître l'original arabe conservé aux Archives du royaume. De la collation qu'il en fait avec le texte du chroniqueur français, il résulte que celui-ci n'a rien exagéré, en somme, et que les doutes que l'on a exprimés sur le document par lui reproduit n'ont pas de fondement réel.

Nous avons cité en commençant quelques mots de l'éloge de M. le duc de Broglie placé avec raison par l'éditeur en tête de cette collection de mémoires. Il faut lire tout entière cette éloquente et sympathique appréciation de notre grand orientaliste. On y verra comment une foi solide et pratique peut s'unir à une science profonde et à l'application à tous les devoirs sociaux. Une phrase de M. le duc de Broglie résume toute la vie de M. de Sacy. Nous ne pouvons mieux finir qu'en la citant : « L'avant-veille du jour « où nous l'avons perdu, dit M. de Broglie, M. de Sacy siégeait encore dans « cette enceinte (la chambre des pairs) et prenait part à nos travaux ; il « s'était levé de bonne heure, selon son usage ; après avoir entendu la « messe et vaqué à ses études du matin, il avait professé la langue persane « au Collège de France ; examiné à la Bibliothèque royale des manuscrits « orientaux dont cet établissement devait s'enrichir ; assisté à l'une des « réunions de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Presque au « sortir de la chambre des Pairs, retournant chez lui seul, à pied, livré « à ses méditations ordinaires, il s'est senti défaillir ; des mains étrangères, « mais pieuses, l'ont recueilli, rendu à sa famille et déposé sur le lit dont « il ne s'est plus relevé. Ce dernier jour est l'image de toute sa vie. »

## II

Après ceux de M. de Sacy, viennent, dans la collection de M. Ducrocq, les *Mélanges d'histoire et de philologie orientale*, de M. Étienne Quatremère<sup>1</sup> : l'élève après le maître, cela était naturel, jamais hommes ne se ressemblèrent par plus de côtés et ne différèrent par plus d'autres, que ces deux illustres savants. Sortis tous les deux de vieilles familles bourgeoises

<sup>1</sup> *Mélanges d'histoire et de philologie orientales*, par M. Ét. Quatremère, précédés d'une notice, par M. Barthélemy Saint-Hilaire, 1 vol., in-8°.

de Paris et destinés à d'autres carrières que celle de la science, ils se portèrent d'instinct vers l'étude de l'Orient où ils pénétrèrent à une rare profondeur, et pourtant, dans cette voie où la foi de tant d'autres a fait naufrage, ils gardèrent leurs croyances religieuses intactes et montrèrent une austère fidélité aux devoirs de la vie catholique. Seulement l'un vécut dans le commerce des hommes et l'autre s'en tint habituellement éloigné. M. de Sacy fut mêlé de bonne heure aux travaux de la vie publique et s'exerça au maniement des intérêts généraux dans les hautes fonctions de l'État; M. Quatremère mena toujours au contraire une vie très-retirée. Tout entier à des études dont l'excès compromit plus d'une fois sa santé, il réalisa, à peu de chose près, parmi nous, l'existence laborieuse de ces solitaires de Port-Royal qui cultivaient les lettres au pied de la croix sans souci des agitations du monde et de ses honneurs. Leurs ouvrages se sont ressentis de cette différente façon de vivre. M. de Sacy écrit mieux que M. Quatremère; sans chercher à donner à la science une parure mondaine, comme on l'a fait ridiculement quelquefois et comme on le fait encore; il s'efforçait de lui donner l'élégance qui lui est propre et qui peut la rendre plus acceptable. M. Quatremère prit rarement cette peine. Aussi chez lui, la disposition des matières est-elle moins heureuse, les idées moins claires, le style moins sévère et moins pur. Mais quelle nouveauté, quel intérêt en revanche dans ses explorations à travers les ruines de l'histoire! Il faut l'avouer, ses mémoires piquent la curiosité parfois plus vivement que ceux de M. de Sacy. Ils sont d'ailleurs très-variés.

M. Quatremère a creusé la mine orientale dans presque tous ses filons. Il commença par l'Égypte; mais ses études sur le copte n'allèrent pas fort loin. Bien qu'il eût médité profondément sur les hiéroglyphes, il ne soupçonna pas le secret que Champollion découvrait à côté de lui, et, chose étrange; et qui prouve bien, comme le dit M. Barthélemy Saint-Hilaire, que la tournure de son esprit ne le disposait pas à faire la grande découverte de son compatriote, c'est que, avec la meilleure et la plus sincère bonne foi, il refusa toujours d'y croire, même quand elle fut avérée pour tout le monde.

Dans les études sémitiques qui semblaient être pour lui, disent les hommes compétents, plus spéciales que les études égyptiennes et coptes, M. Quatremère n'a pas laissé non plus d'ouvrage remarquable, mais seulement des articles nombreux et qui témoignent des recherches les plus originales et les plus variées; quoiqu'il se défiât des hardiesses de l'exégèse germanique, il était loin d'en blâmer en principe les tentatives. Lui-même avait, paraît-il, fait, en ce genre, un travail très-neuf sur le livre de Job dont la composition lui paraissait beaucoup plus récente qu'on ne le croit d'ordinaire, et qu'il plaçait sous les rois de Juda. Ce travail n'a pas été publié.

Parmi les mémoires que renferme le volume de *Mélanges* que nous annonçons, il y en a trois qui appartiennent à cette branche d'études, l'un sur

le pays d'Ophir, l'autre sur les tombeaux des rois à Jérusalem et le troisième sur Balthazar et Darius le Mède, rois de Babylone. Ces mémoires, publiés dans des recueils périodiques, sont très-connus, nous n'en dirons rien.

Un travail que l'on connaît moins et qui nous semble le chef-d'œuvre de l'auteur, c'est son *Mémoire sur les Nabatéens* qui n'est ni plus ni moins que l'exhumation d'un peuple entier depuis longtemps disparu de la surface de la terre et ignoré de l'histoire et que la perspicacité et la patience de M. Quatremère ont restitué à peu près comme M. Cuvier l'a fait pour les animaux antédiluviens. « Les Nabatéens tiennent aux plus anciennes origines du monde sémitique et du monde aryen, dont ils forment peut-être le lien et la limite, dit M. Barthélemy Saint-Hilaire. Établis entre le Tigre et l'Euphrate, ils y ont développé, dans des temps très-reculés, une civilisation qui a son caractère propre, et qui a produit, chose bien curieuse, une foule de monuments littéraires d'un genre tout spécial, dont les noms sont arrivés jusqu'à nous par une tradition incontestable. » De ces monuments littéraires, un seul a survécu à la ruine de la nation et nous est parvenu dans une traduction arabe du troisième siècle; c'est un traité d'agriculture contenant un calendrier agronomique très-exact et très-développé et une nomenclature de toutes les plantes potagères cultivées pour les habitants des grandes villes de l'empire d'Assyrie.

Ce document précieux est la base sur laquelle M. Quatremère s'est appuyé pour reconstruire, à l'aide des témoignages épars dans les écrivains de l'antiquité et dans les auteurs arabes sur les Nabatéens, l'histoire inconnue de ce peuple. Rien de plus ingénieux et de plus curieux à la fois que ce travail où l'érudition est si pénétrante qu'elle atteint presque à la divination. M. Quatremère y démontre que les Nabatéens étaient d'origine araméenne; qu'ils occupaient les plaines du Tigre et de l'Euphrate, antérieurement aux Chaldéens; qu'ils en furent chassés par Nabuchodonosor II et se réfugièrent alors dans l'Arabie Pétrée où, grâce au commerce auquel ils s'adonnèrent, leur situation fut longtemps florissante.

Tombés, après la mort d'Alexandre le Grand, avec tous les peuples situés entre la Méditerranée et l'Euphrate, sous le joug des Séleucides, ils subirent plus tard le sort de leur empire et devinrent sujets de Rome. Bien que la ville de Pétra, leur capitale, fut décorée du titre de métropole, elle dégénéra promptement, et la conquête musulmane la trouva en pleine décadence. A cette époque les Nabatéens perdirent jusqu'à leur nom et depuis, ils sont restés confondus avec les Arabes.

Mais ce qu'il y a de plus piquant dans ce mémoire, ce sont les inductions au moyen desquelles l'auteur cherche à établir la date du livre qui sert de fondement à tout son édifice. Des détails qu'il renferme sur les végétaux et les procédés de culture qui y sont décrits, M. Quatremère conclut qu'un tel livre n'a pu être écrit dans les déserts de l'Arabie, qu'il accuse des besoins qu'on ne pouvait éprouver que dans des villes sensuelles et luxueuses,

et constate des ressources qu'il n'était possible d'avoir que dans un pays facilement irrigable, comme l'étaient les plaines qu'enveloppaient ainsi qu'une île les eaux de l'Euphrate et celles du Tigre. Il en conclut que cet ouvrage doit être antérieur à la prise de Babylone par Cyrus et remonter ainsi au septième siècle avant l'ère chrétienne.

D'une érudition moins sévère est le mémoire sur les lieux d'asile chez les Arabes. Il débute même par un récit touchant :

« Lorsque de grand Albuquerque, vice-roi des établissements portugais dans l'Inde, eut terminé sa glorieuse carrière, sa mort laissa dans la consternation et les Portugais dont il avait immortalisé le nom par ses brillants exploits, et les Indiens que ses vertus avaient su réconcilier avec la domination étrangère. Parmi les successeurs d'Albuquerque, plusieurs semblaient avoir pris à tâche de rendre le sentiment de sa perte encore plus pénible. Livrés sans frein à la cupidité, à la débauche et aux passions les plus ignobles, portant au plus haut point l'abus du pouvoir, ils traitaient comme de vils esclaves les peuples soumis à leur administration et les accablaient chaque jour sous le poids des vexations les plus odieuses. Les malheureux Indiens, trop faibles pour oser secouer le joug et trop éloignés du siège de l'autorité suprême pour y faire parvenir leurs réclamations, allaient, disent les historiens, au tombeau d'Albuquerque, implorer en gémissant la protection de ce héros, et lui demander vengeance contre leurs barbares oppresseurs. »

Ce n'était pas là, de la part des Indiens, un simple mouvement de douleur et de reconnaissance ; l'élan qui les poussait vers le tombeau du grand Albuquerque comme vers un sanctuaire tenait à des idées reçues primitivement chez les Orientaux, — du moins, ajoute M. Quatremère, chez tous ceux qui n'ont pas dégradé l'homme en admettant le dogme absurde et avilissant de la métempsychose. C'est en effet ce qui résulte des nombreux et importants témoignages qu'il produit. Ces témoignages recueillis de tous côtés, dans les historiens, les législateurs, les poètes, révèlent bien des détails de mœurs ignorés et donnent lieu à plus d'une comparaison intéressante avec les usages des populations barbares qui ont renouvelé l'Occident.

Dans les deux notices, car ce sont des travaux trop courts pour mériter le titre de mémoire, sur la science et l'amour des livres chez les Arabes, M. Quatremère s'est borné à recueillir des faits, mais ces faits sont extrêmement curieux. Il n'a pu cependant, en signalant le caractère particulier des livres dont se composaient plus habituellement les bibliothèques arabes, livres de médecine, de philosophie, de dialectique, se défendre de rechercher d'où venait aux Arabes ce goût des spéculations scientifiques, des abstractions et des subtilités. Selon lui, il faudrait l'attribuer à l'influence des Grecs du Bas-Empire. Les premiers maîtres des Arabes furent, en général, des médecins syriens. Ces hommes chargés de faire passer dans la langue de leurs élèves les productions de la littérature grecque, consultè-

rent souvent moins la valeur intrinsèque des ouvrages que leurs propres inclinations. Familiarisés dès leur enfance avec les livres des Grecs dégénérés dont ils faisaient leurs délices, ce fut dans cette classe qu'ils allèrent, le plus souvent, chercher les ouvrages destinés à former le goût des Arabes. Ces ouvrages qui, pour la plupart, n'arrivaient aux Arabes que par des intermédiaires peu fidèles, ne purent leur donner qu'une idée incomplète et fautive de la science et de la littérature des Grecs; ils eurent même sur les esprits incultes et neufs auxquels ils allaient une influence fâcheuse et leur donnèrent cette habitude de la controverse et cet art d'argumenter qui les rendit si redoutables au moyen âge.

Ainsi, selon M. Quatremère, la culture grecque aurait fait sur les Arabes, ce que l'on reproche à la culture latine d'avoir fait sur les Celtes. Cela peut être vrai, mais il est à croire que si, comme chez les Celtes, le tempérament moral du peuple n'y avait pas largement prêté, l'influence étrangère n'aurait pas eu ce résultat.

Nous bornerons ici, pour aujourd'hui, ce que nous voulons dire de la collection des mémoires d'érudition de M. Ducrocq. Outre les recherches des deux grands orientalistes dont nous avons essayé de donner une idée, elle contient celles de M. Letronne, de M. Jomard, de M. Sédillot et de plusieurs autres savants et voyageurs de la première moitié de ce siècle. Nous en reparlerons.

### III

C'est un bien vulgaire reproche que celui qu'on fait au christianisme de ne plus suffire au monde et d'être incompatible avec l'esprit et les institutions modernes. On y a répondu mille fois et montré que, loin d'être hostile à l'égalité et à la liberté, c'est lui qui en a apporté l'idée sur la terre et qui l'y maintient. Mais puisque l'accusation renaît sans cesse, il est bon que la réfutation se reproduise aussi. La vérité ne doit pas plus se laisser que l'erreur. Nous applaudissons donc, au moins pour le fond des idées, au travail un peu jeune peut-être et insuffisamment tempéré, selon nous, dans l'expression, mais d'ailleurs brillant et animé de nobles sentiments, que vient de publier M. B. de Renusson, sous ce titre très-étroit, mais très-catégorique : *le Christianisme et le suffrage universel* <sup>1</sup>. M. de Renusson ne marchand pas à la révolution ses triomphes; il lui accorde qu'elle a vaincu sur toute la ligne, que le monde lui appartient, que les obstacles qui s'élèvent encore çà et là sur sa route ne sont pas de nature à tenir longtemps. Elle est partout, dans les idées, dans les institutions, dans les mœurs, là même où son nom est le plus en horreur. Le signe de sa victoire, c'est le

suffrage universel installé pour jamais dans notre constitution et qui le sera tôt ou tard dans celle de tous les peuples. Qu'il faille se réjouir de cela ou le regretter, ce n'est pas ce dont il s'agit, dit M. de Renusson ; l'important est de savoir si le suffrage universel, dernier mot de la révolution, est exclusif du christianisme ; s'il faut regarder comme du temps perdu pour l'avancement de l'humanité tous les siècles qu'elle a vécu depuis que la religion chrétienne règne sur la terre, et s'il faut, comme on le dit dans certaine école, s'en séparer le plus tôt possible, et à quelque prix que ce soit.

S'il en était ainsi, dit M. de Renusson, il faudrait renier la loi du progrès, admettre qu'il y a dans le développement du monde des solutions de continuité ; que l'humanité ressemble à un voyageur égaré qui prend et quitte successivement plusieurs chemins et s'épuise en marches et contre-marches, sans avancer vers son but. Cela répugne. Quelque opinion qu'on se fasse du christianisme, qu'on lui accorde une origine humaine ou une source divine, on ne saurait nier qu'il n'ait fait faire un grand pas à l'humanité. Le monde ne pourrait s'en détacher sans reculer. Mais, loin de s'en séparer, le monde, aujourd'hui comme par le passé, marche dans la voie que le christianisme lui a ouverte. Cette révolution dont nous sommes si fiers, c'est son œuvre ; les principes si populaires de liberté, d'égalité, de fraternité, sont ses principes ; c'est le christianisme qui les a apportés sur la terre, qui les a implantés dans les cœurs et qui les y a nourris durant quinze siècles.

Soit, dit-on ; mais le christianisme est un arbre aujourd'hui épuisé et qui ne donne plus de fruit ; un tuteur, si vous aimez mieux, qui après avoir bien dirigé l'enfance de son pupille, s'oppose à son émancipation. L'humanité éprouve aujourd'hui de nouveaux et impérieux besoins à la satisfaction desquels le christianisme s'oppose et qu'il n'est pas en lui de satisfaire.

Rien n'est moins vrai, répond M. de Renusson. Il n'est pas une seule des aspirations légitimes de l'humanité que le christianisme condamne et à laquelle il ne puisse donner satisfaction. Comment pourrait-il en être ainsi, puisque les idées et les sentiments dont elle est animée aujourd'hui viennent précisément du christianisme ? Sans le christianisme, la Révolution n'eût pas existé, l'idée même n'en serait pas venue.

« Si nous rapprochons, dit M. de Renusson, le programme de la Révolution, de l'ensemble des principes chrétiens ; si nous comparons d'un côté les caractères distinctifs des institutions nées du grand mouvement de 89, de l'autre les caractères que doivent forcément revêtir les institutions chrétiennes, nous ne pouvons manquer d'être frappés d'une similitude qui n'est atténuée que par la différence d'ampleur des deux doctrines, par les imperfections inévitables de la pratique et enfin par la place, je l'avoue, assez vaste, que doit plus tard occuper un progrès incessant, marchant sans doute encore et sans s'interrompre pendant des milliers d'années. Quoi que puissent dire des esprits impatientes et exclusifs, confondant l'Église avec

certains membres du clergé, critiquant certaines attitudes au milieu de nos revers politiques, ne s'apercevant pas que le Saint-Siège, qui ne prétend rien hasarder, qui ne veut faire passer dans les faits un progrès que quand il a été complètement assimilé par les intelligences, se tient, par système, légèrement penché en arrière ; le fond est le même, c'est le même but qu'on poursuit. Et il est facile de se convaincre *a priori* que cette similitude n'a rien qui doive nous étonner. Dès lors que la France, rejetant dédaigneusement tous les prétendus prophètes qui voulaient l'éclairer et la régénérer : l'Être suprême de Robespierre, la théophilanthropie de Laréveillère-Lepeaux, la réhabilitation de la chair, le communisme de Babeuf et celui de M. Enfantin ; dès lors que conservant son ancienne religion, elle faisait une révolution sociale et politique, n'était-il pas évident, pour qui accorde à l'intelligence et à la conscience leur légitime et prépondérante influence, que cette révolution devait être une réalisation plus profonde dans les faits, les institutions et les mœurs, du spirituel qui n'avait pas changé ? Cette vérité ne fut-elle pas confirmée d'une façon éclatante lorsque, dans son enthousiasme le plus pur, la révolution prit, sans s'inquiéter des difficultés à venir, sa fameuse devise, que rien depuis n'a pu lui faire changer : *Liberté, Égalité, Fraternité* ; trois mots, qu'on le sache bien, qui, quand pour la première fois ils apparurent en ce monde, descendaient du Calvaire. Si d'ailleurs on admet que la révolution, dans sa partie saine et durable, est une étape en avant de la civilisation, elle doit être une assimilation plus profonde de notre religion dont la zone s'arrête là, en effet, où s'arrêtent les derniers reflets de la lumière civilisatrice ; concluons donc, sans crainte désormais, que non-seulement la religion chrétienne est bien et en réalité, comme nous l'avons entrevu, seule capable de diriger les suffrages et les tendances des peuples modernes, mais que ces tendances et ces suffrages eux-mêmes ne s'éclaireront, ne se pacifieront, ne prendront une marche régulière et n'entreront complètement et pour toujours dans les faits, que quand la révolution se sera rapprochée de la religion, et aura remonté au christianisme comme à sa véritable source. Alors, et seulement alors, les tiraillements diminueront d'intensité, les crises deviendront à la fois moins destructives et moins fréquentes, et cet abîme qui existe à notre époque entre le développement intellectuel et le développement moral se fermera, ce combat interminable que se livrent sans cesse chez nous, depuis soixante années, le spirituel et le temporel touchera à sa fin. Il est inutile, pour cela, avec son organisation juridique, de ressusciter l'ancienne tyrannie romaine, et de battre en brèche la séparation du temporel et du spirituel, derrière laquelle se conserve l'indépendance des peuples, d'une façon autrement sûre que derrière les faibles barrières des chartes, derrière les assemblées, les fictions plus ou moins constitutionnelles, les aristocraties mobiles et tourmentées de notre époque. »

Ces paroles sont la conclusion et comme le résumé de l'ouvrage de M. de Renusson. Mais avant de ramener à ces derniers termes le problème qu'il s'est posé, le jeune écrivain l'a repris de plus loin et l'a examiné sous plusieurs de ses faces ; l'éducation, le travail, la misère, l'amour, le mariage,

voilà les jalons de la route qu'il a parcourue dans cet essai, ou plutôt les stations où il s'est arrêté avant de toucher à celle qu'il regarde comme la halte suprême de la révolution, le suffrage universel. Nous ne disputerons pas avec lui sur la nature et la portée politique de cette dernière conquête révolutionnaire ; nous n'examinerons pas si elle est en effet la forme dernière, le mode final des constitutions sociales. Nous voulons seulement exprimer quelques doutes au sujet de l'origine que lui attribue M. de Renusson. De ce qu'il a proclamé les hommes égaux en droit, le christianisme les a-t-il déclarés égaux en intelligence? Le baptême confère-t-il la capacité électorale? Quant à ce qu'insinue le jeune publiciste au sujet de la révolution, qui serait, à l'entendre, une évolution du christianisme, nous ne savons trop quelle dose de vérité il peut y avoir au fond de ce paradoxe. Une école sortie du saint-simonisme l'a mis en avant, il y a trente ans, et a fait de laborieux efforts pour le soutenir. Nous le croyions tombé avec les autres témérités de ce temps-là. Rien ne se perd, à ce qu'il paraît.

Mais peut-être ne saisissons-nous pas exactement, sur ce point comme sur plusieurs autres, la pensée de M. de Renusson et la forçons-nous sans le vouloir. Qu'il nous le pardonne : la faute n'en est pas entièrement à nous ; elle tient pour beaucoup à l'exubérance de son expression. Les mots affluent sous sa plume si abondants, si pressés, si drus, qu'ils nuisent parfois à l'idée, au lieu de lui aider. C'est une belle chose que la richesse dans le style ; mais, de même que dans la sagesse, il y faut de la sobriété : *sapere...* Nous allons le dire en latin, mais nous n'en ferons bien, dans la crainte d'être accusé de ne pas le savoir.

#### IV

En ce moment où le récit des Évangiles est l'objet de tant d'attaques, il n'est pas de chrétien qui ne se sente porté à les relire plus souvent, soit pour y consoler, soit pour y raffermir sa foi. Heureux ceux qui peuvent le faire dans les textes originaux, car il s'en exhale, semble-t-il, une force de conviction plus vive, un charme de persuasion plus puissant. A ceux qui n'ont pas ce bonheur, nous recommanderons la traduction qui en rappelle le plus les qualités douces et fortes, celle de Bossuet, tirée de ses écrits, par M. Wallon, et dont une nouvelle édition récemment paru <sup>1</sup>. *Le Correspondant* a signalé cet ouvrage à son apparition et expliqué comment il s'est fait et quelle part y ont prise le grand évêque et son savant éditeur. Bossuet, dans le cours de ses œuvres, a traduit plus d'une fois l'Écriture sainte tout entière, et en particulier le Nouveau Testament, avec une exactitude et une dignité de

<sup>1</sup> *Les Saints Évangiles*, traduits par Bossuet, publiés par M. H. Wallon, de l'Institut. 2 vol. in-8°. Paris, Adrien Le Clère.

langage qu'on admire universellement. Le travail de M. Wallon, et il n'a pas été petit, a consisté à extraire des écrits de Bossuet, à rassembler et à coordonner les fragments épars de cette traduction. Avec quelle attention, quel zèle, quel scrupule, quel respect pour la parole de l'auteur il s'est livré à la composition de cette grande et sainte mosaïque, on l'a dit ici. Il n'a cessé depuis de la revoir, d'y retoucher, de la faire sienne le moins possible, en en retirant chaque jour un peu du ciment, fort sobre du reste, qu'il avait dû y ajouter pour en soutenir, en relier çà et là les parties. Aujourd'hui, l'œuvre a, dans son genre, toute la perfection qu'elle comporte, et elle est remarquable par l'unité de ton. M. H. Wallon y a joint, dans cette édition nouvelle, la seule chose qu'on pût y souhaiter, un commentaire dogmatique et moral; et ce commentaire, comme la traduction elle-même, c'est à Bossuet qu'il l'a emprunté. Les *Élévations sur les mystères*, les *Méditations sur l'Évangile*, les *Sermons*, sont les sources où il a surtout puisé; les livres de polémique, les Instructions particulières de l'évêque de Meaux ont été aussi mis à contribution, mais plus rarement; car ce commentaire est conçu au point de vue des besoins les plus généraux des âmes. Les Évangiles traduits par Bossuet et expliqués par Bossuet: quel plus beau, quel meilleur livre à mettre, en ce temps-ci, entre les mains d'un chrétien instruit surtout! Qu'à cette traduction si heureusement détachée du grand mouvement où elle restait à l'état de fragments épars, on joigne le savant ouvrage de M. Wallon (*de la Croyance due à l'Évangile*. 1 vol. in-8°. Paris, Le Clerc), et l'on aura une des lectures les mieux appropriées aux besoins religieux de ce temps.

Heureux, assurément, est le chrétien qu'attristent aujourd'hui tant de publications sacrilèges quand il en rencontre comme celles-ci; mais plus heureux encore nous semble le simple fidèle qui, sans se douter des outrages faits à Jésus-Christ par des sophistes, met sa joie à lire l'histoire de sa vie dans les candides et touchantes relations que nous ont laissées ses apôtres. Grâce à Dieu, cette classe de chrétiens est encore la plus nombreuse. Aussi voyons-nous avec plaisir se multiplier les récits de la vie de Jésus-Christ, tout entiers empruntés aux pages de l'Évangile modestement traduites et disposées seulement de manière à en faciliter la lecture au plus grand nombre. Tout le monde connaît, dans ce genre, le beau travail de M. Foisset, intitulé : *Histoire de Jésus-Christ*<sup>1</sup>, où se cache une science si étendue et si sûre. Nous en avons entre les mains un autre, c'est celui de M. l'abbé Besnard, directeur du collège de Sarrebourg<sup>2</sup>, que nous voulons recommander aussi, parce qu'il a été conçu dans cette pensée, de donner avant tout le texte des écrivains sacrés. Les réflexions et les explications dont il est accompagné, et qui s'en distinguent

<sup>1</sup> Vivès, édit.

<sup>2</sup> *La Vie de Jésus-Christ, selon les quatre textes réunis de l'Évangile*, par M. l'abbé Besnard. Strasbourg, Hubert.

toujours par un caractère d'impression différent n'ont pour objet que de faire mieux comprendre l'ordre des faits, la portée des enseignements divins, ou le sens de ce qui s'éloigne trop de nos mœurs et de nos façons de parler. Sans contester, pour d'autres lecteurs, l'utilité des commentaires de M. Besnard, nous les souhaiterions, seulement pour nous, plus sobres, moins oratoires dans la forme, plus souvent bornés à des éclaircissements de textes. Ce n'en est pas moins un excellent travail qui mérite de trouver place dans les bibliothèques des familles et des paroisses chrétiennes.

## V

L'illustration des livres devient, ou plutôt redevient une affaire d'art. Il faut avouer, il est vrai, que le goût du public pour la traduction des textes en images s'est montré jusqu'ici plus empressé que difficile, et qu'éditeurs et artistes ne se sont pas grandement mis en frais pour le satisfaire. Mais il faut remarquer que, chez nous du moins, l'illustration s'est le plus souvent exercée sur des compositions destinées à des publications périodiques. Parfois cependant elle a abordé des chefs-d'œuvre littéraires et ne s'y est pas montrée trop inférieure. Et puis, reconnaissons-le, elle se dirige de plus en plus de ce côté. L'interprétation des écrivains par la gravure n'est plus seulement le lot des médiocrités ; de vrais, de grands artistes y consacrent aujourd'hui leur crayon, et trouvent dans les applaudissements du public un encouragement à continuer. Déjà plusieurs grands poètes, plusieurs romanciers illustres ont reçu cette consécration nouvelle de l'image que créa le moyen âge dans ses manuscrits et où le seizième et le dix-septième siècle s'élevèrent si haut.

Ce qui nous surprend, c'est que le livre qui, par l'élévation, l'abondance, la variété des sujets qu'il offre, prête le plus à l'illustration, la Bible, qui a si souvent et si heureusement inspirée les sculpteurs et les peintres, n'a pas encore suscité, en France, un *illustrateur* de talent.

M. de Maistre parle quelque part de cette magnifique Bible à estampes dans laquelle il avait appris, dit-il, à lire sur les genoux de sa mère. Plusieurs d'entre nous se rappellent avoir eu aussi ce bonheur ; et, quant à nous, si les traits principaux de l'histoire sainte nous sont restés dans la mémoire, nous le devons plus au charme des gravures qu'à celui du récit qui, dans la prose du sieur de Royaumont, ne brille pas précisément par la grâce. Malheureusement et justement parce qu'il a été dévoré, cet ouvrage a presque disparu, on ne le trouve guère que mutilé. Les exemplaires en bonne condition n'ont pas de prix.

Nous sommes donc surpris qu'il ne se soit pas rencontré parmi nos éditeurs et nos artistes chrétiens deux hommes assez amis de la religion et

assez intelligents de leurs intérêts pour doter notre génération d'une Bible dans le genre de la Bible à estampes du dix-septième siècle. La gravure sur bois a fait assez de progrès pour rivaliser avec la gravure sur cuivre qu'ont employée les éditeurs de cette époque, et pour fournir, à des prix en rapport avec les humbles fortunes de ce temps, une véritable œuvre d'art; car ce sont les deux conditions que devrait réunir pour atteindre son but le livre que nous demandons.

Ce que la France n'a pas fait, l'Allemagne vient de le réaliser dans une œuvre gigantesque de 240 grands dessins comprenant l'histoire entière de l'Ancien et du Nouveau Testament. Commencée il y a moins de dix ans, cette grande entreprise est arrivée aujourd'hui à bonne fin, sans avoir souffert d'interruption et sans révéler dans son auteur ni défaillance, ni fatigue<sup>1</sup>. L'artiste à qui nous la devons appartient à cette religieuse école que le nom d'Overbeck a popularisée dans les deux mondes, mais qui ne s'est point moulée sur lui et dont les élèves sont tous aujourd'hui des maîtres ayant chacun une manière et une physionomie propres. M. Jules Schnorr (c'est le nom de cet artiste) relève directement des anciens maîtres mosaïstes, à la différence d'Overbeck, qui descend en droite ligne, par les miniaturistes, du bienheureux Frà Angelico de Fiesole. Il a de ces maîtres austères la grandeur, la sérénité, la force, toutes les qualités viriles. Ses compositions ont de l'élévation, mais peu de suavité; ses patriarches, ses rois, ses prophètes, ses apôtres sont puissants par le corps et par la pensée. Il y a de toute façon du géant en eux; ils imposent plus qu'ils n'attirent. Son Moïse qui remplit vingt feuilles au moins, est pris partout dans l'inspiration de Michel-Ange. Même au dernier jour, quand Dieu lui montre la terre promise et lui déclare qu'il n'y entrera point, son visage garde sa fermeté. Quant à Samuel, à Nathan, à Isaïe, à Jérémie, à Daniel, à tous ces messagers de la colère céleste, inutile de dire que le crayon de M. Schnorr a appuyé avec prédilection sur les traits caractéristiques de leur formidable physionomie. Dans le Nouveau comme dans l'Ancien Testament, ce sont les scènes tragiques qu'il affectionne; sur les dix livraisons que comprend l'histoire d'Adam, il y en a six pour sa faute et ses suites immédiates. Elles ne sont pas toutes heureuses; l'assassinat d'Abel entre autres, pris en dehors de la tradition, est présenté par son côté le plus brutal; mais, en revanche, le type de Caïn est admirablement trouvé: c'est bien le maudit ayant la conscience de son crime, connaissant l'anathème qui le frappe et le bravant. Un type d'un autre genre, très-neuf et très-heureux est celui de Salomon, l'homme sur qui sont descendus tous les dons du ciel. L'artiste a mis la grâce sur ses lèvres, la sagesse sur son front et la science dans ses yeux. Ses

<sup>1</sup> *La sainte Bible illustrée*, d'après les dessins de Jules Schnorr de Carolsfeld, de l'académie de Dresde. 10 livraisons in-4° de 24 gravures chacune. Paris, chez Schulgen et Schwan, rue Saint-Sulpice, 25.

batailles sont nombreuses et les supplices aussi, les unes et les autres de peu de mouvement, il faut le reconnaître, par suite du système dans lequel M. Schnorr a conçu son œuvre.

M. Schnorr, avons-nous dit, est un mosaïste ; ses dessins ressemblent à des cartons de peintures murales. Il n'y a guère, comme dans les fresques primitives, qu'un premier plan ; point de profondeur, point de lointain, peu de perspective. De là, dans les scènes compliquées, un entassement forcé, une confusion inévitable. Quelques dessins seulement échappent à ce défaut ; nous signalerons dans ce nombre : la Sortie de l'Arche, crayon charmant où il y a de l'espace et de l'air, où les figures heureusement opposées l'une à l'autre expriment le bonheur de la délivrance et chantent un hymne à l'avenir ; — le Retour des captifs de Babylone, épisode plein de largeur et de mouvement ; — la Retraite de Mathathias et de ses enfants dans la montagne ; — la Fuite de Joseph et de la sainte Vierge en Égypte, etc. A cet égard l'illustration de M. Schnorr est inférieure peut-être à celle de la Bible de Royaumont, où les estampes sont presque toujours de ravissants paysages où se jouent la lumière, les arbres et les eaux, et qu'animement, à la manière des tableaux de Claude le Lorrain, de grands et splendides édifices. Sa supériorité est dans la vérité morale, — nous ne parlons point de la vérité matérielle qu'il ne faut pas espérer atteindre ; — dans le sentiment plus vrai des choses, dans l'inspiration plus intime et plus profonde du texte saint. La foi chrétienne respire dans les illustrations de M. Schnorr ; il voit l'ancien Testament à travers le nouveau, et leur reflet réciproque donne à son œuvre un caractère un peu sévère peut-être, mais du moins profondément religieux que n'a pas celle du dix-septième siècle.

M. Schnorr, pas plus que ses devanciers, n'a cru pouvoir se dispenser de traiter certains sujets scabreux, la chasteté de Joseph, Suzanne et les vieillards, David et Betsabée, etc., mais du moins la pudeur a toujours retenu son crayon. Ses dessins peuvent donc légitimement prendre, entre les feuillets d'une Bible catholique, la place que l'auteur a ambitionnée pour eux.

P. DOUHAIRE.

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

---

23 décembre 1865.

## I

Lorsqu'il y a six semaines, les souverains de l'Europe ont été invités à se réunir à Paris dans le but de trancher, une fois pour toutes, les difficultés internationales que nous ont léguées les siècles précédents, ceux qui se sont permis d'exprimer timidement quelques doutes sur l'opportunité de cette proposition et sur la possibilité d'une pareille réunion, couraient grand risque d'être accusés de nourrir des projets cachés et étaient dédaigneusement appelés des amis du second degré, la qualification de *termîtes* n'étant pas encore à la mode. Les organes de la presse officieuse se préparaient à devenir les historiographes du futur congrès, en se constituant ses hérauts d'armes et ses fourriers. Ils indiquaient à chacun de nos augustes hôtes les palais où ils devaient être reçus. Le Palais-Royal s'ouvrait naturellement aux rois d'Italie et de Portugal ; la reine Victoria devait être hébergée à la présidence du conseil d'État, l'empereur de Russie chez M. de Morny, et le roi de Prusse à l'hôtel des Invalides. Nous ne savons où ces commérages se seraient arrêtés quand la *Gazette de Londres* a publié la correspondance échangée entre le comte Russell et M. Drouyn de Lhuys. Dès le 12 novembre, le chef du *Foreign-Office* développait la théorie déjà soutenue par le prince Gortschakoff dans son fameux *memorandum* sur les affaires de Pologne, et soutenait que les traités de 1815 n'avaient pas cessé d'exister, que leurs principales stipulations étaient en pleine vigueur, que la majeure partie de ces stipulations n'avaient nullement été ébranlées, et que l'équilibre de l'Europe reposait encore sur elles. Il déclarait que son gouvernement « ressentirait plus d'appréhension que de confiance de la réunion d'un congrès de souverains ou de ministres n'ayant pas de but défini, embrassant la carte entière de l'Europe et éveillant des espérances et des aspirations que les membres de cette assemblée pourraient

se trouver également hors d'état de satisfaire ou de calmer. » Il demandait donc certains éclaircissements avant de prendre une décision définitive. S'agissait-il de donner une sanction générale aux modifications opérées en fait, et sans l'assentiment de toutes les puissances, à certaines dispositions des actes de 1815 ? Quelles propositions seraient soumises au congrès relativement aux parties de ces traités qui paraissaient les plus menacées ? Quelle serait enfin la sanction des décisions du congrès ? A ces questions, M. Drouyn de Lhuys avait répondu, le 25 novembre, dans une dépêche datée du palais de Compiègne, que, souverain le plus nouveau, l'Empereur ne se croyait pas en droit d'assumer le rôle d'arbitre et de fixer d'avance aux autres États le programme du congrès. Mais, sous cette réserve, il ajoutait que les délibérations de cette assemblée porteraient sur les affaires de Pologne, des duchés dano-allemands, des principautés danubiennes, d'Italie, et enfin sur les armements excessifs qui imposent de si lourds sacrifices à tous les peuples de l'Europe. Le lendemain du jour où cette dépêche lui était communiquée, c'est-à-dire le 25 novembre, le comte Russell répliquait qu'avant d'examiner les diverses questions indiquées par M. Drouyn de Lhuys, il avait dû se demander si un congrès général européen contribuerait vraisemblablement à résoudre, dans un sens pacifique, les divers points en litige. Or, s'il avait été possible de répartir des territoires à la suite de la guerre de Trente ans, et des luttes successives de 1815 à 1815, il n'en serait pas de même après une longue paix, et il y avait lieu de croire qu'aucune puissance ne consentirait à donner l'exemple d'un désintéressement sans précédent. L'empereur de Russie accorderait-il au congrès ce qu'il venait de refuser aux instances diplomatiques des trois grandes puissances qui avaient pris en main la cause de la Pologne ? Serait-il possible d'inviter un représentant de l'Italie à siéger au congrès sans discuter la question de la Vénétie que l'Autriche s'opposait à laisser traiter ? En ce qui concernait les différends de l'Allemagne et du Danemark, le concours de l'Espagne, du Portugal et de l'Italie ajoutait-il à la perspective d'une solution satisfaisante ? Enfin y avait-il utilité de convoquer un congrès général de tous les États de l'Europe pour chercher à porter remède à l'anarchie de la Moldo-Valachie ? Le gouvernement anglais, ne croyant pas à la probabilité des résultats propices dont se flattait l'empereur des Français, se déterminait à décliner son invitation. Ce refus et la vigoureuse argumentation sur laquelle il s'appuyait ont surpris désagréablement bien des rêveurs, en les rappelant au sentiment de la réalité. En présence de ce langage si net, il est redevenu de bon ton dans un certain milieu de déclamer contre la perfide Albion, et si les devoirs officiels de sa charge laissent quelques loisirs au comte Russell, il a pu lire, dans le journal *la Presse*, l'épître que M. de Girardin s'est cru autorisé à lui adresser. Ce publiciste s'est même tellement approprié l'idée du congrès qu'il a soutenu gravement, qu'un congrès pouvait très-bien

se réunir sans l'Angleterre, qu'il y aurait tout avantage à se passer du concours de cette puissance, et qu'alors même que l'exemple du cabinet britannique serait imité par les autres gouvernements, il y aurait un moyen aussi ingénieux que pratique d'assurer à tout jamais la paix du monde, en invitant les peuples à venir prendre dans l'arèopage européen la place laissée vacante par leurs souverains. M. de Girardin a seulement omis un détail assez important : il ne nous a point dit comment cette substitution pourrait s'opérer et, sans pousser la curiosité jusqu'à l'indiscrétion, nous avouons que nous aurions aimé être un peu édifiés sur ce point.

Après avoir reproduit les dépêches insérées dans la *Gazette de Londres*, le *Moniteur* a publié pendant plusieurs jours les réponses des puissances continentales. Chef de l'Église catholique en même temps que souverain temporel, le Pape n'a pas marchandé son adhésion à un projet qui avait pour but de donner à la société chrétienne les garanties de paix et de stabilité dont elle a tant besoin. L'Italie, le Portugal, la Suède et la Grèce aux espérances et aux aspirations desquelles le comte Russell faisait sans doute allusion, adhèrent sans réserve et avec enthousiasme au congrès. Quant aux autres États, ils s'éloignent il est vrai de l'Angleterre, par la prodigalité avec laquelle leurs dépêches accumulent les expressions de l'amitié et de l'admiration ; leurs chancelleries se disputent les formules les plus courtoises, les républicains de Berne rivalisent de bonne grâce avec l'autocrate de toutes les Russies : mais, si nous écartons toutes ces jolies choses si finement dites, pour chercher la pensée des divers cabinets, nous sommes obligé de reconnaître que le contraste qui nous avait d'abord frappé disparaît peu à peu et que les adhésions sont toutes conditionnelles. Avant même que la *Gazette de Londres* n'eût parlé, les plus petites puissances déclarent qu'elles iront au congrès *s'il se réunit* ; les plus grandes subordonnent leur agrément à la condition expresse qu'il n'y sera rien dit qui puisse porter la moindre lésion à leurs droits, quelques-unes demandent même un double programme, tant pour les questions à traiter que pour les résolutions à arrêter. Entre une pareille acceptation et un refus, il n'y a qu'une nuance très-légère, et si nous en croyons les diverses informations, l'Autriche vient, en ce qui la concerne, d'effacer cette nuance et d'imiter en tout point l'attitude de l'Angleterre. Le refus de l'Autriche entraînera nécessairement celui de la Confédération germanique et des rois de Bavière, de Hanovre, de Saxe et de Wurtemberg qui ont déclaré que la conduite des deux grands États allemands réglerait la leur. Un congrès sans l'Allemagne et sans l'Angleterre, est-il possible ? nous ne le croyons pas, nous ajoutons même que nous ne souhaitons pas la réunion des conférences que M. Drouyn de Lhuys, dans une circulaire, en date du 8 décembre, propose aux Puissances qui ont accepté le congrès. Ces conférences sans autorité puisque les États qui exercent une influence considérable en Europe

n'y seront pas tous représentés, deviendraient le point de départ de nouvelles complications. Nous désirons donc vivement que tout le bruit qui s'est fait autour du congrès s'apaise promptement, car il est difficile de croire qu'après des négociations qui ont abouti à des résultats négatifs, les dispositions des cabinets et des peuples les uns envers les autres soient meilleures qu'auparavant.

Nous vivons dans un temps troublé, disait avec raison le roi Guillaume en ouvrant la session actuelle du parlement prussien. Si la vérité de cette parole avait encore besoin de preuve, nous la trouverions dans la gravité qu'a subitement prise la question des duchés de Sleswig-Holstein. Cette question divise depuis fort longtemps l'Allemagne et le Danemarck. Du côté de l'Allemagne, on soutient que le duché allemand de Holstein est indissolublement uni au duché danois de Sleswig, et on invoque, à l'appui de cette prétention, une charte de 1460, les déclarations réitérées des États de Holstein et de Sleswig, enfin les engagements pris en 1851 et 1852 par le roi de Danemark, Frédéric VII. Du côté des puissances scandinaves, on affirme que le duché de Sleswig n'a aucun rapport avec la Confédération germanique; que si l'aristocratie y est allemande, le peuple y est danois; que la charte de 1460 a été révoquée par un acte de 1720 suivi de beaucoup d'autres ayant la même portée; que l'Allemagne veut le Sleswig, sur lequel elle n'a aucun droit uniquement, parce qu'elle compte faire de Kiel, en Holstein, le port de guerre qui lui manque, et que la sécurité de Kiel ne peut être complète si le Sleswig, qui commande l'entrée de ce port dans la Baltique, n'est dans ses mains. Déjà, en 1848, une guerre avait éclaté entre l'Allemagne et le Danemark. Après avoir remporté quelques avantages, l'armée fédérale abandonna la défense des duchés à leurs propres troupes renforcées de nombreux volontaires. Cette armée improvisée ne put tenir devant les Danois, et la paix fut conclue entre les parties belligérantes en 1851. Dans des conférences tenues à Londres en 1852, les grandes Puissances s'efforcèrent de prévenir le retour de semblables événements, en sanctionnant les conventions intervenues entre l'Allemagne et le Danemark et en réglant en même temps la succession de la monarchie danoise qu'elles attribuèrent à la maison de Glucksbourg, à l'exclusion de la maison de Augustembourg, qui avait joué un grand rôle dans les troubles des duchés. Peu de temps après, le chef de cette dernière maison stipula et reçut le prix de son adhésion aux traités de Londres.

Si ce traité, qui n'a jamais été soumis à l'approbation des États du Holstein et de Sleswig, avait résolu très-clairement la question de succession de la monarchie danoise, il avait déterminé avec fort peu de précision, les rapports du duché de Holstein soit avec l'ensemble du royaume, soit avec le duché de Sleswig. Le roi Frédéric VII crut donc pouvoir publier, en 1855, une constitution commune au royaume de Danemark et aux duchés qui souleva les réclamations de la Diète de Francfort. Il pensa ensuite

qu'il ferait droit à ces réclamations en révoquant cette constitution pour le duché de Holstein seulement. Mais cette concession qui impliquait une séparation absolue du Holstein et du Sleswig parut insuffisante à l'Allemagne, et depuis plusieurs années le Danemark se trouvait sous la menace d'une exécution fédérale qui était sur le point de s'accomplir quand, dans le courant du mois de novembre dernier, le roi Frédéric VII mourut, laissant, aux termes du traité de Londres, ses États au prince de Glucksbourg, proclamé roi de Danemark sous le nom de Charles IX. Ce prince qui peu de temps auparavant avait eu la singulière fortune de voir sa fille s'asseoir sur les marches du trône d'Angleterre, et l'un de ses fils recevoir la couronne de Grèce, était désormais réservé à de grandes épreuves. Loin de s'efforcer de ménager les susceptibilités de l'Allemagne, si vivement excitées déjà, il inaugura son règne par un acte d'agression, en promulguant dès le 18 novembre dernier, la constitution que son prédécesseur avait préparée pour l'ensemble de la monarchie danoise. Au même moment le prince d'Augustembourg, fils du signataire du traité de Londres, se proclamait duc de Sleswig-Holstein et était reconnu pour tel par la plupart des petites cours d'Allemagne qui n'avaient pas toutes approuvé le traité de Londres.

Deux questions sont désormais soulevées dans les duchés : celle de succession vient y compliquer celle de constitution. L'Autriche et la Prusse tentent vainement d'exercer une action modératrice et de prévenir tout conflit, en assurant l'exécution complète des traités de Londres ; les exigences du patriotisme germanique, demandent l'abandon de ce traité avec une énergie peu commune. Les divisions de partis s'effacent. Le *Nationalverein* et le *Reformverein*, la *Jeune* et la *Grande Allemagne*, les démocrates et les Hobereaux de Berlin s'unissent pour revendiquer le Holstein et le Sleswig en faveur du prétendant. Aussi, les deux grandes puissances allemandes semblent prévoir l'instant où elles devront céder au courant qui les entraîne, et déclarent que l'inexécution par le Danemark des engagements de 1851 et de 1852 les a pleinement dégagées. Les partisans du duc d'Augustembourg ont remporté un premier avantage en obtenant l'exclusion provisoire du représentant du Danemarck du sein de la diète. Ils ont été moins heureux lorsqu'ils ont proposé la substitution de l'occupation du duché à l'exécution fédérale. L'exécution fédérale a prévalu à une faible majorité ; elle laisse donc tout en suspens. Elle s'effectue au moment où nous écrivons ces lignes. Quelles en seront les conséquences ? Le Danemark évacuera-t-il sans coup férir le duché de Holstein ? Laissera-t-il les troupes fédérales prendre possession des deux places fortes de Rendsburg et de Friederichstadt qui défendent l'entrée du Sleswig ? Consentira-t-il au rapatriement du contingent holsteinois, tenu en ce moment dans les autres provinces ? Les Allemands s'arrêteront-ils devant l'inscription latine de la perte de Rendsburg qui fait de l'Eyder la

limite extrême de la Confédération germanique? Écouteront-ils, au contraire, l'appel d'une partie de la population du Sleswig? Si les troupes régulières ne dépassent pas l'Eyder, cette rivière ne sera-t-elle pas franchie par des corps francs dont l'organisation est imminente? Enfin les Holsteinois, délivrés de la présence des Danois, ne recourront-ils pas aux procédés expéditifs du suffrage universel pour acclamer le duc d'Augustembourg comme leur souverain? La Suède et la Norwège ne se croiront-elles pas autorisées, par la communauté d'origine, à envoyer leurs troupes au secours du Danemark? Quelle que soit la solution de ces diverses questions, il nous paraît peu probable que les grandes Puissances interviennent à main armée dans ce conflit. La Russie, il est vrai, est très-intéressée au maintien de la monarchie danoise dans son intégrité; mais elle est encore plus intéressée à ménager la Prusse, sa fidèle et unique alliée, et, par conséquent, l'Allemagne. Quant à l'Angleterre, elle ne peut voir d'un bon œil la prétention que manifestent les États germaniques d'augmenter le nombre des puissances maritimes. Toutefois son mauvais vouloir ne lui inspirera que des remontrances diplomatiques et elle ne s'exposera pas dans les circonstances actuelles surtout, à rompre les relations amicales qui l'unissent à la Prusse et à l'Autriche, dont le concours pourrait lui être très-utile. Quant à la France, son rôle est nettement tracé; il ne s'agit ni d'elle ni de l'une de ces questions qui intéressent à un haut degré les intérêts généraux de l'Europe. Les progrès que l'Allemagne peut faire, du côté de la Baltique et l'établissement d'une nouvelle marine militaire ne peuvent l'inquiéter en rien. Nous sommes donc autorisés à espérer que, quelle que soit l'issue du différend Sleswico-Holsteinois, la paix générale n'aura pas à en souffrir, et au lieu d'exprimer de simples espérances, nous parlerions avec une entière certitude si depuis quelques années les idées de guerre n'avaient malheureusement trop de crédit en Europe. Quel mauvais génie trouble donc ainsi les relations internationales? Quel remède demande une situation aussi tendue? L'Empereur avait pensé que le congrès arrêterait le mal. « Quand même la proposition ne serait pas unanimement agréée, disait-il dans son discours d'ouverture, elle aurait l'immense avantage d'avoir signalé à l'Europe où est le danger et où est le salut. » Or, la proposition de congrès, nous l'avons démontré, ne mérite pas cet éloge, mais nous louons sans réserve la pensée d'un désarmement général que nous retrouvons dans la dépêche de M. Drouyn de Lhuys, et au lieu d'en subordonner l'accomplissement à l'éventualité plus que douteuse de la réunion du congrès, nous croyons qu'il pourrait être en quelque sorte immédiat, et qu'il appartiendrait surtout à la France d'en prendre la généreuse initiative. A tort sans doute, on nous prête par toute l'Europe des projets belliqueux dont on croit découvrir le preuve dans les nombreuses entreprises que depuis dix années nous poursuivons simultanément sur divers points du globe et dans l'extension que nous ne cessons de donner à nos armements. Pourquoi la

Russie épuise-t-elle en ce moment toutes ses ressources à lever d'innombrables armées, si ce n'est pour être en mesure de repousser l'intervention armée que nous pourrions être tentés d'effectuer en Pologne? Le malaise de l'Allemagne ne vient-il pas surtout des inquiétudes qu'elle éprouve pour la rive gauche du Rhin? L'Angleterre n'entasse-t-elle pas de formidables moyens de défense sur son littoral et ne donne-t-elle pas à ses armements maritimes des proportions gigantesques pour prévenir toute descente de nos troupes sur ses côtes? Enfin l'Italie n'entretient-elle pas un état militaire supérieur à ses moyens dans la pénétration qu'elle réussira prochainement à nous entraîner dans une guerre contre l'Autriche? « Devant l'étranger, disait M. Fould dans son mémoire du 21 septembre 1861, si le pouvoir de disposer, à un moment donné et sans intermédiaire, de toutes les ressources d'une grande nation est une force, il est aussi un danger. La crainte qu'il inspire à tous nos voisins les oblige à des armements immenses; ils ne se rassurent qu'en voyant des forces supérieures à celles dont ils se croient menacés, et que leurs inquiétudes exagèrent encore. *Aussi cette crainte est-elle peut-être aujourd'hui le seul lien qui unisse encore dans un sentiment commun les populations de l'Europe que leurs institutions et leurs intérêts tendraient à séparer; il n'y a pas de calomnie absurde qui ne soit accueillie, pas de projet sinistre qui ne trouve créance parmi elles.* »

La France devrait donc prendre l'initiative d'un désarmement qui serait sans péril pour elle puisque personne ne songe à l'attaquer, et qui serait immédiatement imité dans tout le reste de l'Europe. Espérons donc qu'après M. Fould, des voix éloqu coastes insisteront sur la nécessité de ce désarmement qui doit consister non-seulement dans le renvoi d'un nombre considérable d'hommes, mais surtout dans la réduction des cadres aux proportions qu'ils avaient avant la guerre de Crimée. Ajoutons que cette réduction devrait s'effectuer sans porter atteinte aux droits acquis; pendant quelques années, par exemple, il ne serait pourvu aux vacances que sur une très-petite échelle; l'avancement pourrait ainsi subir quelques retards, mais cet inconvénient nous paraît fort minime en comparaison des avantages que la France et l'Europe entière en retireraient. « *Les populations ne verraient plus augmenter annuellement les charges qui les excitent contre la France, et dont on essaye de faire remonter l'odieux jusqu'à l'Empereur* <sup>1</sup>. »

## II

Après le désarmement, le gage le plus significatif des intentions pacifiques de la France, serait incontestablement l'adoption d'une politique plus libé-

<sup>1</sup> *Mémoire de M. Fould du 21 septembre 1861.*

rale à l'intérieur. On rappelait dernièrement, avec beaucoup d'à-propos, ce dilemme posé par l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> : « Il faut choisir entre l'Empire sans la paix, et l'Empire avec la liberté. »

Avec la liberté, le gouvernement connaîtrait très-exactement les volontés du pays et ne manquerait pas d'y déférer. Or, ces volontés, à nos yeux, ne sont pas douteuses. La France sait qu'elle a obtenu tout ce que la gloire des armes peut donner. Elle se met à envier le sort des peuples petits et grands qui font moins de tapage au dehors et se préoccupent longuement du soin de leurs propres affaires.

Les dernières élections des départements de la Seine et de la Côte-d'Or révèlent les progrès de ces tendances à la fois pacifiques et libérales. La candidature de M. Pelletan ardemment soutenue par toutes les opinions indépendantes a été énergiquement combattue. Les amis de son concurrent ont compris que le prestige des candidatures officielles était singulièrement diminué, ils se sont donc efforcés d'y suppléer en imaginant de nouveaux titres à la confiance des électeurs, et en proposant M. Picard *ainé* comme le représentant de la démocratie laborieuse et le candidat de Béranger. Voter pour M. Pelletan qui admire peu le caractère du chantre de Lisette, c'était, d'après le *Constitutionnel*, infirmer le vote qui, douze années auparavant, avait envoyé Béranger siéger pendant quelques jours à l'assemblée constituante.

La qualité de candidat de Béranger ne pouvait être inaugurée trop solennellement. C'est ce qu'ont pensé MM. les maires de la banlieue ou ce que l'on a pensé pour eux. Le matin même de l'élection, les regards des paisibles habitants de l'arrondissement de Sceaux étaient attirés par des affiches blanches d'une dimension inusitée, placardées à profusion pendant la nuit, sans timbre, signées collectivement par les maires et adjoints de trente-six communes, usurpant, en un mot, tous les caractères des actes administratifs.

Ces affiches avaient presque l'air de proclamer la patrie en danger. Après avoir fait l'éloge le plus lyrique des mérites du candidat de l'administration et de Béranger, elles repoussaient dédaigneusement M. Pelletan, à qui elles reprochaient la tiédeur de son admiration pour la glorieuse campagne d'Italie, son peu de déférence envers les chefs de l'Opposition, ses antipathies pour tout ce que MM. les maires aiment et vénèrent, et notamment pour Béranger. Enfin, par une singulière inspiration, l'auteur de ce document, qui a été avec raison qualifié d'historique, adjurait les électeurs, au nom des souvenirs de la campagne de 1815, de ne pas abandonner le candidat officiel. Il était trop tard pour que M. Pelletan pût répondre à cet excès de zèle si prudemment réservé pour la onzième heure, mais les électeurs ont montré qu'ils étaient moins naïfs que leurs maires ne se l'étaient figuré, et M. Pelletan, qui, six mois avant, n'avait pas obtenu 200 voix de plus que son concurrent, voyait son nom sortir de l'urne avec une écrasante majorité,

et MM. les maires en étaient pour leurs frais, sinon d'affiche, du moins d'éloquence. Qu'avait donc fait M. Pelletan pour attirer sur sa tête ces foudres municipales. Au nom de la morale publique, il avait, dans une brochure que nous voudrions voir entre les mains de tous les Français, démontré combien l'apothéose que des amis maladroits avaient décernée au célèbre chansonnier était peu justifiée.

« Voilà l'homme, disait en se résumant M. Eugène Pelletan dans sa brochure, toujours en contradiction avec lui-même, mais toujours conséquent à une seule pensée la glorification et la satisfaction de son moi. Fils, il déchire la robe de sa mère en public ; père, il déporte son fils à l'île Bourbon ; célibataire, il vit en ménage ; conscrit réfractaire, il chante la gloire du coup de canon ; républicain une première fois, il applaudit au dix-huit brumaire ; libéral, il fredonne une hymne au pouvoir absolu ; républicain une seconde fois, il renie la République. » Sont-ce là les vertus que MM. les maires et adjoints de la banlieue aiment et vénèrent ? Nous persistons, malgré leurs affiches, à ne pas le penser, car nous les considérons tous comme de fort braves gens, et les sentiments que M. Pelletan a si justement flétris, ne pourraient être réhabilités que par les autorités municipales de l'ancien treizième arrondissement <sup>1</sup>.

Le journal *la France* a démontré victorieusement que le décret du 24 novembre 1860 ne pouvait être retiré, et que les vrais amis du gouvernement impérial étaient ceux qui, au nom de ses intérêts les plus chers, le poussaient à marcher résolument dans les voies libérales, où, à leur sens et au nôtre, il s'est jusqu'ici engagé avec trop de circonspection. Ces sages conseils seront-ils écoutés ? Nous devons l'espérer, en constatant, toutefois, que les bruits qui avaient couru d'une réforme prochaine de la législation de la presse ont aujourd'hui perdu toute consistance, et que nous continuerons à vivre encore sous le régime des avertissements, qui n'est parvenu à s'inplanter que chez nous et en Turquie, rapprochement qui nous paraît peu flatteur pour le peuple qui professe avoir l'esprit le plus fin et le plus délicat. Nous avons aussi le regret de constater une recrudescence de rigueurs administratives. Depuis un mois, les avertissements sont prodigués à la presse, et, sous ce rapport, Paris et la province n'ont rien à s'envier. *Le Progrès de Lyon* a été suspendu pour deux mois. Le journal *la Nation* a été averti pour avoir outragé et calomnié le gouvernement, « en signalant comme achetés une partie des hommes placés au sommet des positions officielles. » Un journal du département de la Vienne a reçu un avertissement pour avoir attaqué le Corps législatif dans un article qui commençait par ces mots : *Les mamelucks*, et finissait par ceux-ci : *Vers minuit*. Des attaques analogues paraissent avoir mérité à d'autres journaux les mêmes rigueurs. Enfin, *la Gazette de France* et plusieurs autres feuilles

<sup>1</sup> *Une Étoile filante*, par M. Eugène Pelletan. Paris, Dentu.

ont été frappées pour avoir publié un compte rendu des séances des Chambres autre que celui dont l'article 42 du décret organique autorise la reproduction. Ces derniers avertissements ont rendu la presse extrêmement prudente dans l'appréciation des débats de l'Adresse du Sénat. Seuls, *le Constitutionnel* et *le Pays*, ont affecté dans l'éloge et dans l'attaque des libertés d'allure, qu'il pourrait être dangereux d'imiter, quoique nous considérons l'appréciation des débats des Chambres comme parfaitement licites. Afin d'éviter jusqu'à l'apparence d'une infraction à l'article 42, nous ne suivrons par les orateurs du Sénat dans les débats qui ont précédé le vote unanime de leur Adresse, et nous laisserons à nos lecteurs le soin d'apprécier, eux-mêmes les proportions de ce document, la sereine admiration et l'invariable enthousiasme que tous les actes du gouvernement provoquent, de la part de l'auguste assemblée, les curieuses explications échangées entre MM. de Boissy et de la Guéronnière d'une part, et Rouher de l'autre, sur la situation intérieure de la France, le silence absolu sur le chapitre pourtant si intéressant des finances, la discrétion avec laquelle la question du Mexique a été ajournée, et le débat intéressant engagé sur les affaires de Pologne, où M. Ségur d'Aguesseau a prononcé de chaleureuses paroles en faveur d'un peuple qui lutta si courageusement pour reconquérir sa nationalité, tandis que M. Dupin faisait montre de l'esprit, du bon sens et de la sécheresse de cœur, que la Providence lui a départis à dose si peu commune.

Bientôt, les mêmes questions, et d'autres qui n'ont été qu'effleurés, seront traitées avec plus d'ampleur à la Chambre des députés. Que de lacunes dans notre organisation administrative, à signaler à l'attention du gouvernement et du pays. Depuis quelques années on parle beaucoup de décentralisation, et tout reste à faire. Comment expliquer, par exemple, le régime d'exception qui pèse sur les communes rurales de la banlieue de Paris et les prive du droit d'élire leur conseil municipal. Nous comprenons à merveille qu'une situation exceptionnelle exige pour la ville de Paris une administration différente de celle des autres villes de la France, mais nous ne découvrons pas les motifs qui peuvent justifier l'extension de cette exception à des villages si différent de la ville où siège le gouvernement. Ne serait-il pas grandement temps de faire cesser la solidarité fâcheuse qui rend le pouvoir central forcément responsable dans ces communes des moindres actes de l'administration locale :

Il y aurait beaucoup à dire aussi sur la situation des colonies en général et de l'Algérie en particulier. Le gouvernement provisoire avait eu l'excellente pensée de resserrer davantage le lien qui les unit à la France, en les appelant à participer à la représentation nationale, et en leur permettant ainsi de porter leurs griefs à la tribune, par la voix de leurs élus. Malheureusement la loi organique de 1852 a complètement méconnu la part qui revenait à ces populations essentiellement françaises dans la répartition des collèges élec-

toraux et les a privées de toute représentation. Si nous sommes bien informés, la question est en ce moment soumise au Sénat par trois pétitions déposées dans le courant de sa dernière session. Le corps que la constitution charge spécialement de la haute protection des intérêts coloniaux comprendra, nous n'en doutons pas, combien la réclamation qui lui est adressée est fondée et n'épargnera rien pour faire disparaître une fâcheuse inégalité de traitement entre les citoyens du même pays. Pourquoi la colonisation de l'Algérie rencontre-t-elle tant d'obstacles? Pourquoi, tandis qu'en moins de trente années une nombreuse population européenne s'est portée vers des colonies anglaises situées à quatre mille lieues de leur métropole, l'émigration a-t-elle fait si peu de progrès dans l'Algérie si voisine de la France? Nous n'avons pas su donner encore aux colons les garanties de sécurité et de stabilité qui les attirent et les retiennent et dont le *self-government* est l'une des plus importantes. L'Algérie, il est vrai, a des maires, des adjoints, des conseils municipaux, des conseils généraux, mais toutes ces autorités nommées par l'administration centrale ne relèvent que d'elle et ne représentent qu'elle. La chambre des députés donnera certainement à ces diverses questions l'attention, qu'elles méritent; elle profitera peut-être aussi de l'occasion que lui fournira le projet d'emprunt pour examiner d'abord notre situation.

Il est possible maintenant d'indiquer approximativement les résultats vraisemblables de l'exercice de 1865. Cet exercice régi par les nouvelles méthodes de comptabilité auxquelles M. Fould attachait tant de prix devait être un type. En entendant toutes les promesses dont M. le ministre des finances et le conseil d'État accompagnaient la présentation du budget de 1865, on était tenté de dire avec le poète :

Jamais l'espoir des matelots  
Couronna-t-il de tant de roses  
Le navire qu'on lance aux flots.

Pour mettre à flot le budget, l'administration avait, dans la fixation des dépenses, dépassé de 94 millions les évaluations des années précédentes. « Malgré cet accroissement apparent de dépenses, disait M. Fould dans son rapport du 20 janvier 1862, je ne crains pas d'affirmer que le budget de 1865 présentera en définitive une économie réelle et considérable sur l'exercice précédent, car le chiffre des dépenses ordinaires acquiert dans le budget de 1865 un caractère limitatif qu'il n'a eu et qu'il ne pouvait avoir dans aucun des budgets antérieurs au sénatus-consulte du 31 décembre 1861. » Le 6 octobre 1862, dans un rapport qu'un journal financier a qualifié de *manifeste de hausse*, M. Fould affirmait que « l'équilibre de 1865 restait assuré. » Aux premiers jours de l'exercice, il déclarait encore que l'excédant des recettes ordinaires permettait de « compter dans tous les cas que l'équilibre du budget de 1865 ne serait pas troublé. » Cependant, quelques mois après, le Corps

législatif votait un budget rectificatif qui élevait le chiffre des dépenses de 114 millions au delà des prévisions primitives. Lorsque nous avons examiné ce budget dans les colonnes de ce Recueil, nous avons fait ressortir la légèreté avec laquelle il avait été préparé, et l'insuffisance évidente de ses prévisions, tant en ce qui concernait les dépenses de l'expédition du Mexique, évaluées à un chiffre moins élevé qu'en 1862, qu'en ce qui concernait les primes restituées à la sortie des sucres raffinés. Nos critiques n'étaient que trop fondées et le gouvernement vient de présenter à l'examen du Corps législatif un nouveau projet de crédits supplémentaires qui sera, nous l'espérons, le dernier de l'exercice, et dépasse 95 millions.

Nous sommes donc à même aujourd'hui d'apprécier l'administration de M. Fould. Les exercices de 1862 et de 1863 pendant lesquels il a dirigé nos finances ressemblent de tout point à ceux qui les ont précédés. Le budget n'a pas acquis le caractère limitatif qui lui faisait défaut et qu'on nous promettait ; on a adopté, il est vrai, de nouvelles méthodes, mais on est resté fidèlement attaché au système dont M. Fould réclamait avec tant d'énergie le changement. Il paraît de plus en plus difficile, non-seulement de réaliser des économies, mais encore d'arrêter la progression de la dépense. M. Fould a rudement reproché à ses prédécesseurs d'avoir cherché à masquer les progrès de la dépense derrière des expédients de trésorerie. Nous craignons que, sans s'en douter, il n'ait hérité de leurs traditions en même temps que de leurs fonctions. Ainsi, c'est avec l'aide de semblables moyens qu'il se félicite de pouvoir faire face à plus de la moitié des 93 millions du crédit supplémentaire qu'il réclame. Il ajoute avec une satisfaction à laquelle nous ne pouvons nous associer que le découvert de l'exercice de 1863 sera seulement de 45 millions, et comme celui de 1862 n'aura été que de 52 millions il estime à 75 millions le montant des découverts que les deux derniers exercices légueront au trésor. Il va même jusqu'à insinuer que sans les expéditions du Mexique et de Cochinchine nous aurions vu figurer un excédent de recettes à l'actif du trésor puisque pendant cette même période, les dépenses de ces deux expéditions ont dépassé 270 millions, et que sur ces 270 millions plus de 100 auront été défrayés par l'excédant des recettes ordinaires.

Nous ne pouvons souscrire à ces conclusions. Nous sommes loin de contester les déplorables effets financiers des expéditions de Chine et de Cochinchine ; aussi demandons-nous avec instance le retour de nos troupes ; mais nous ne pouvons imputer toute la responsabilité de l'échec de M. Fould à cette seule cause. En effet, l'examen approfondi des chiffres officiels, prouve que, pour faire face aux dépenses des exercices de 1862 et de 1863, il a fallu non-seulement absorber la totalité des réserves et de la dotation de l'amortissement, mais encore demander à l'aggravation de divers impôts 122 millions et demi, et à des ressources exceptionnelles 264,555,000 fr. soit 587 millions sans lesquels ces deux exercices auraient légué un

découvert considérable; et qu'enfin, malgré l'emploi simultané des procédés financiers les plus ingénieux, le Trésor restera encore grevé du chef de 1862 et de 1863 d'un découvert de 75 millions. Le rapport publié par M. Fould, le 4 décembre dernier, a fait, sur le chapitre de la dette flottante des révélations auxquelles nous étions loin d'être préparé. Nous étions encore sous les impressions que nous avait laissées la lecture du rapport de la commission du budget de 1864. « Quant à la dette flottante, elle-même, disait M. Busson, *son chiffre est sans doute loin d'atteindre celui auquel il s'était élevé, et aucune inquiétude ne saurait exister à cet égard.* » Aujourd'hui, l'administration s'effraye et nous effraye du chiffre des découverts et de la dette flottante, et demande au Corps législatif un emprunt de 500 millions uniquement destiné à rembourser tous les bons du Trésor, et à ramener la dette flottante aux proportions les plus classiques. A la veille, peut-être, d'événements qui compromettront la paix générale, nous approuvons de tout point cette mesure de prudence. La Chambre, évidemment, votera l'emprunt. Nous voudrions affirmer avec la même certitude qu'elle votera l'amendement qui, en limitant à 100 millions le chiffre des bons du Trésor dont l'émission sera autorisée en 1864, maintient à l'emprunt le caractère si éminemment pacifique que lui assigne l'exposé des motifs. M. le ministre des finances sera le premier à s'applaudir de l'addition de cette clause qui s'accorde si bien avec le plan développé dans son dernier rapport; car s'il s'est résigné à rouvrir le Grand-livre qu'il croyait avoir irrévocablement fermé, c'est en vue d'une pure transformation de la dette publique. Restreindre dans d'étroites limites la faculté que les lois de finances réservaient au gouvernement d'émettre indéfiniment des bons du Trésor, ce serait, en effet, empêcher que l'opération ne changeât de caractère et n'aboutît, comme celles qui l'ont précédée, qu'à un accroissement regrettable des charges du Trésor.

HENRY MOREAU.

*L'un des Gérants :* CHARLES DOUNIOL.

# TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME SOIXANTIÈME

(VINGT-QUATRIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE<sup>1</sup>)

NOTA.— Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume ; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABBREVIATIONS : — C. R., compte rendu ; — Art., article.

- Abolition (l') de l'esclavage*, par M. Aug. Cochin. 314. Art. de M. Moreau.
- Acta Sanctorum*, C. R. 452.
- Ali (la légende d')*, par M. E. de Margerie. Art. de M. Beslay. 176.
- ALLEMAGNE. La crise du protestantisme en Hanovre et dans l'Allemagne du Nord. Art. du P. A. Perraud. 64.
- AMÉRIQUE. La politique française en Amérique, par M. Henry Moreau. 1<sup>er</sup> art. 314. — 2<sup>me</sup> art. 525.
- ANGLETERRE. *La persécution religieuse en Angleterre sous le règne d'Élisabeth*, par M. l'abbé C. J. Destombes. C. R. 188.
- Assistance (de l') hospitalière. Art. de M. le D<sup>r</sup> Em. Chauffard. 92.
- AUDEVAL** (H.). Un changement de fortune, nouvelle. 1<sup>re</sup> partie. 635. 2<sup>me</sup> partie 787.
- AUDLEY** (C. F.). Louis Dubeux. Art. nécrologique. 434.
- AUGIER (Émile). 865. V. *Maison*.
- AUTRICHE. Les institutions représentatives en Autriche. 2<sup>me</sup> article, par M. P. de Haulleville. 253.
- BARANTE** (de). De la Révélation. 770.
- Baudry (Jean)*, par M. Aug. Vaquerie. Art. de M. A. de Pontmartin. 564.
- BAURSCHMIDT : 64. V. Allemagne.
- BELGIQUE. 5. 35. 56. V. Malines.
- BESNARD (l'abbé). 920. V. Jésus.
- BESLAY** (F.). La légende d'Ali, de M. de Margerie. 176. — Le professorat d'Ozanim. 832.
- Bible (la sainte) illustrée*, par M. Jules Schnorr. C. R. 925.
- BIGELOW (John). 314. V. États-Unis.
- BLAMPIGNON** (l'abbé E. A.). Études cri-

<sup>1</sup> Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro d'août 1863.

- tiques de philosophie contemporaine : M. Émile Saisset. 597.
- BLONDEL. 92. V. *Hôpitaux*.
- BOUÉDRON (l'abbé). 671. V. *Philosophie*.
- BRIGNOLE-SALE (le marquis de). Art. nécrologique par M. Aug. Cochin. 664.
- BROGLIE** (le prince Albert de). Discours prononcé au congrès de Malines, le 22 août 1863. — 56.
- CABALLERO (Fernan). 179. V. *Clemencia*.
- Candidatures (les) officielles. Art. de M. L. de Gaillard. 893.
- Chambre (la) introuvable. Art. de M. le vicomte de Meaux. 916.
- CHAMPAGNY** (le comte Franz de). Histoire de France de M. Trognon. 122.
- Changement (un) de fortune, nouvelle, par M. H. Audeval. 635-787
- CHAUFFARD** (le D. Em.). De l'assistance hospitalière. 92.
- CHEVALIER (Michel). 314. V. Mexique.
- CHEVÉ (E. T.). 198-428. V. Pologne.
- Christianisme (le) et le suffrage universel*, par M. de Renusson. C. R. 916.
- Clemencia* par M. Fernan Caballero, traduit par MM. de Zappino et Marchais. C. R. 179.
- COCHIN** (Augustin). Le progrès des sciences et de l'industrie au point de vue chrétien. Discours prononcé au congrès de Malines le 21 août 1863. 55. — Le cardinal Marini. Art. nécrologique. 162. — 314. V. *Abolition*. — La vie de Village. 496. Le marquis Brignole-Sale. Art. nécrologique. 665.
- Couvent (le) des Carmes et le séminaire Saint-Sulpice pendant la Terreur*, par M. Alexandre Sorel. C. R. 195.
- CURNIER (Léonce). 668. V. Retz.
- DESCHAMPS : 5 et suiv. V. Malines.
- DESTOMBES (l'abbé C. J.). 188. V. Angleterre.
- Diables (les) Noirs*, par M. Victorien Sardou. Art. de M. de Pontmartin. 865.
- Dominicains (les) et la liberté d'enseignement. 884.
- DOUHAIRE** (P.). *Clemencia*. C. R. 179. — Le veuvage. C. R. 183. — Fior d'Aliza. C. R. 186. — La persécution religieuse en Angleterre. C. R. 188. — Religious orders. C. R. 193. — Le couvent des Carmes. 195. — Histoire de la Pologne. 198-428. — La Pologne contemporaine. 431. — Acta Sanctorum. 432. — Le cardinal de Retz. 665. — Cours de philosophie. 671. — Organisation sociale de la Russie. 675. — Mélanges de littérature orientale. 909. — Mélanges d'histoire et de philologie. 912. — Le christianisme et le suffrage universel. 916. — Les saints Évangiles. 919. — La vie de Jésus-Christ. 920. — La sainte Bible. 921.
- DUBEUX (Louis). Art. nécrologique par M. Audby. 434.
- DUPANLOUP** (Mgr), évêque d'Orléans. Lettre à un de ses diocésains sur les études qui peuvent convenir aux loisirs d'un homme du monde. 1<sup>re</sup> partie 217. — 2<sup>me</sup> partie 457. — 3<sup>me</sup> partie 697.
- DUVERGIER DE HAURANNE. 755. V. Gouvernement.
- ÉGLISE. L'Église libre dans l'État libre. 2<sup>me</sup> discours prononcé au congrès de Malines par le comte Ch. de Montalembert. 5. — Note explicative sur la formule : l'Église libre dans l'État libre, par le comte Ch. de Montalembert. 416.
- ÉTATS-UNIS : *Les États-Unis en 1863*, par M. John Bigelow. — *Les États-Unis et la France*, par M. Ch. Laboulaye. — *Le Mexique et les États-Unis*, par M. H. Mercier de Lacombe. 314. Art. de M. H. Moreau : la politique française en Amérique.
- Évangiles saints (les)*, traduits par Bossuet, publiés par M. H. Wallon. C. R. 919.
- ÉVÉNEMENTS (LES) DU MOIS. *Septembre*. La question polonaise : réponse de la Russie aux notes diplomatiques de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche. Attitude de la presse. *La France, l'Opinion nationale*. La question polonaise au point de vue catholique. La Pologne et la confédération germanique. — Italie. Le pape et la Pologne. — L'Affaire de l'*Aunis*. — De l'attitude du gouvernement envers la nouvelle chambre. — Les vœux des conseils généraux. — La décentralisation. — M. le duc de Persigny. 199.
- Octobre*. La mort de M. Billault, ses conséquences. Coup d'œil général sur sa vie. — Ouverture de la nouvelle session législative. — M. Duruy et son programme

- La question polonaise. — L'expédition du Mexique. 439.
- Novembre.** Le discours de l'Empereur à l'ouverture des chambres. Le congrès, sa possibilité, son action et ses conséquences. — Question polonaise. — Nouvelles atrocités. — La Pologne devant le congrès. — Intérieur. *Le Journal des Débats* et le Corps législatif. La vérification des pouvoirs. Le discours de M. Thuillier. — M. Buffet. — M. Hallez-Claparède. — M. Pelletan. — Réformes administratives dans les États romains. Les dominicains d'Arcueil, par M. Léopold de Gaillard. 681.
- Décembre.** La réponse de l'Angleterre à la proposition de congrès. — Réponses des autres puissances. — La question des duchés de Sleswig-Holstein. — Le désarmement. — Réélection de M. Pelletan. Élection de M. Magnin. — *La France* et le décret du 24 novembre. — Nouvelles rigueurs contre la presse. — La discussion de l'Adresse au Sénat. — Le budget de 1865, par M. Henry Moreau. 924.
- EWALD** (Henry). 545. V. Jésus.
- FERRY** (Jules). 679. V. *Lutte*.
- FEUILLET** (Octave). 865. V. *Montjoye*.
- Fior d'Aliza*, par M. A. de Lamartine. C. R. 186.
- FOISSET** (Th.). Lettres du P. Lacordaire à madame la comtesse Eudoxie de la Tour du Pin. 420.
- FOURNEL** (Victor). Molière et sa famille. 169. — La dynastie des Vernet. 282.
- FRANCE.** L'histoire de France de M. Aug. Trognon. Art. de M. le comte F. de Champagny. 122. — Études parlementaires: la Chambre introuvable. 735. — Les candidatures officielles. 895.
- GARIBALDI** et le P. Ludovico. 164.
- GAILLARD** (Léopold de). Les événements du mois : septembre, octobre, novembre. — Les candidatures officielles. 895.
- GIGOT** (Albert). Histoire du roi Jean Sobieski et du royaume de Pologne. Art. bibliog. 426.
- Gouvernement (histoire du) parlementaire en France*, par M. Duvergier de Hauranne. Art. Chambre introuvable. 735.
- HANOVRE.** La crise du protestantisme en Hanovre, par le P. A. Perraud. 64.
- HAULLEVILLE** (P. de). Les institutions représentatives en Autriche. 2<sup>m</sup>e article 255.
- HONGRIE.** 255. V. Autriche.
- HOPITAUX.** *Études sur les hôpitaux, considérés sous le rapport de leur construction, de la distribution de leurs bâtiments, de l'ameublement, de l'hygiène et du service des salles des malades*, par M. Armand Husson, directeur de l'administration générale de l'assistance publique; — *Rapports sur les hôpitaux civils de la ville de Londres au point de vue de la comparaison de ces établissements avec les hôpitaux de la ville de Paris*, par M. Blondel, inspecteur principal, et M. Le Ser, ingénieur de l'administration de l'assistance publique. Art. de M. le docteur Em. Chauffard. 92.
- HUSSON** (Armand). 92. V. Hôpitaux.
- Institutions (les) représentatives en Autriche, par M. P. de Haulleville. 2<sup>m</sup>e article 255.
- JÉSUS.** La Vie de Jésus et la critique allemande. Art. de M. l'abbé Meignan. 545. — *La Vie de Jésus-Christ selon les quatre textes réunis de l'Évangile*, par M. l'abbé Besnard. C. R. 920.
- KEIM** (Th.). 545. V. Jésus.
- KETTELER** (Mgr de). 5. Art. Église libre.
- KLAPKA.** 257. Citation.
- LABOULAYE** (Ch.). 514. V. États-Unis.
- LACORDAIRE.** *Lettres du P. Lacordaire à madame la comtesse Eudoxie de la Tour du Pin*. Art. de M. Foisset. 425.
- LAMARTINE** (A. de). 186. V. *Fior d'Aliza*.
- LAPRADE** (V. de). Le procès de Thraséas, scènes de l'an de J. C. 66. Poésie. 578.
- Lettre de Mgr l'évêque d'Orléans à un de ses diocésains, sur les études qui peuvent convenir aux loisirs d'un homme du monde. 1<sup>re</sup> partie. 217. — 2<sup>m</sup>e partie. 457. — 5<sup>m</sup>e et dernière partie. 697.
- LITTÉRATURE.** Les études d'un homme du monde. 217. 457. 697. — La poésie des cloîtres celtiques. 569. — Le théâtre en 1865. 865.
- LUDOVICO** (le P.). 164.
- Lutte (la) électorale en 1865*, par M. Jules Ferry. C. R. 679.
- Maison (la) de Penarvan*, par M. Émile Augier. Art. de M. de Pontmartin. 865.

- MAISTRE** (le comte Joseph de). 15. Citation.
- MALINES**. L'Église libre dans l'État libre. 2<sup>me</sup> discours par le comte Ch. de Montalembert. 5. — Le progrès des sciences et de l'industrie au point de vue chrétien, par M. Augustin Cochin. 55. — Discours de M. le prince Albert de Broglie. 56. Discours prononcés au congrès catholique de Malines au mois d'août 1863.
- MARCHAIS**. 179. V. *Clemencia*.
- MARGERIE** (E. de). 176. V. *Ali et Rémiscences*.
- MARINI** (le cardinal). Notice nécrologique par M. Augustin Cochin. 162.
- MAZADE** (Ch. de). 431. V. Pologne.
- MEAUX** (le vicomte de). Études parlementaires: la Chambre introuvable. 755.
- MEIGNAN** (l'abbé G.). La vie de Jésus et la critique allemande. 543.
- Mélanges de littérature orientale*, par M. Silvestre de Sacy. C. R. 909.
- Mélanges d'histoire et de philologie orientale*, par M. Ét. Quatremère. C. R. 912.
- MERCIER DE LACOMBE** (Ch.). 314. V. *Mexique*.
- Mexique (le) ancien et moderne*, par M. Michel Chevalier. 314.
- Mexique (le) et les États-Unis*, par M. Ch. Mercier de Lacombe. 314.
- MOLAND** (Louis). 185. V. *Veuve*.
- MOLIERE** et sa famille. Art. de M. V. Fournel. 169.
- MONTALEMBERT** (Ch. de). L'Église libre dans l'État libre. 2<sup>me</sup> discours prononcé au congrès de Malines. 5. — Note explicative sur la formule: l'Église libre dans l'État libre. 416.
- Montjoye*, par M. Octave Feuillet. Art. de M. de Pontmartin. 865. †
- MOREAU** (Henry). La politique française en Amérique. 1<sup>er</sup> art. 314. 2<sup>e</sup> art. 525. — La lutte électorale en 1863. C. R. 679. — Les événements du mois: décembre 914.
- NÉCROLOGIE**: Le cardinal Marini. 162. Louis Dubeux. 434. Le marquis Brignolle-Sale. 665.
- NETTEMENT** (Alfred). 737. V. *Restauration*.
- OZANAM**. Le professorat d'Ozanam. Art. de M. F. Beslay. 832.
- PARISIS** (Mgr). 17. Citation.
- PERRAUD** (le P. Adolphe). La crise du protestantisme en Hanovre et dans l'Allemagne du Nord. 64.
- PHILOSOPHIE**: Études critiques de philosophie contemporaine: E. Saisset. Art. de M. l'abbé Blampignon. 597. — De la révélation. Art. de M. de Barante. 770. — *Cours de philosophie*, par M. l'abbé Bouëdrion, C. R. 671.
- POÉSIE**: Le procès de Thraséas, scènes de l'an de J. C. 66, par M. V. de Laprade. 378.
- Poésie (la) des cloîtres celtiques. Art. de M. le vicomte H. de la Villemarqué. 569.
- POLITIQUE**: L'Église libre dans l'État libre. 5. — Les institutions représentatives en Autriche. 253. — La politique française en Amérique. 314-525. — La chambre introuvable. 755. — Les candidatures officielles. 893.
- POLOGNE**: *Histoire complète de la Pologne*, par M. Chevê. C. R. 198. — 428. *Histoire de Jean Sobieski et du royaume de Pologne*, par M. de Salvandy. Art. de M. Alb. Gigot. 426. *La Pologne contemporaine*, par M. Ch. de Mazade. C. R. 431.
- PONTMARTIN** (le comte Armand de). Un trait de lumière, nouvelle. 154. — Le théâtre en 1865. 865.
- Progrès (le) des sciences et de l'industrie au point de vue chrétien, discours prononcé à Malines, par M. A. Cochin, 55.
- Protestantisme (la crise du) en Hanovre et dans le nord de l'Allemagne. Art. du P. Ad. Perraud. 64.
- QUATREMÈRE** (Étienne). 912. V. *Mélanges*.
- QUINET** (Edgar). 10. Citation.
- Religious orders; or sketches of some of the Orders and congregations of Women*, C. R. 193.
- Rémiscences (les) d'un vieux touriste*, par M. E. de Margerie. Art. de M. F. Beslay. 176.
- RENAN** (Ernest). 343. V. Jésus.
- RÉNUSSON** (de). 916. V. *Christianisme*.
- Restauration (histoire de la)*, par M. Alfred Nettamente. — *Histoire de la Restauration*, par M. Louis de Viel-Castel. Art. de M. de Meaux. 735.
- Retz (le cardinal de) et son temps*, par M. Léonce Curnier. C. R. 668.

- Révélation (de la). Art. de M. de Barante. 770.
- ROMAN : Un trait de lumière. 134. — Un changement de fortune. 635-787.
- ROYER-COLLARD. 735. Chambre introuvable.
- Russie (*organisation sociale de la*), *la noblesse, la bourgeoisie et le peuple*, par un diplomate. C. R. 675.
- SACY (Silvestre de). 909. V. *Mélanges*.
- SAISSET (Émile). Étude sur ses œuvres. 597. V. Philosophie.
- SALVANDY (de). 426. V. Pologne.
- SARDOU (Victorien). 865. V. *Diablos*.
- SCHNOOR (Jules). 921. V. *Bible*.
- SER (L.). 92. V. Hôpitaux.
- SOBIESKI (Jean). 426. V. Pologne.
- SOREL (Alexandre). 195. V. *Couvent*.
- SOULIÉ (Eudore). 169. V. Molière.
- STERCKX (le cardinal), archevêque de Malines. 5.
- Trait (un) de lumière, nouvelle, par M. A. de Pontmartin. 134.
- Théâtre (le) en 1865. Art. de M. A. de Pontmartin. 865.
- THIERS (A.). 895. Candidatures officielles.
- Thraséas (le procès de), scènes de l'an de J. C. 66, poésie, par M. V. Laprade, 578.
- THUILLIER. 895. Candidatures officielles.
- TOUR DU PIN (madame la comtesse Eudoxie de la). 420. V. Lacordaire.
- TROGNON (Auguste). 122. V. France.
- VACQUERIE (Auguste). 865. V. *Baudry*.
- VERNET. La dynastie des Vernet. Art. de M. Victor Fournel. 282.
- Veuvage (le), par M. Louis Moland. C. R. 185.
- Vie (la) de village. Art. de M. A. Cochin. 496.
- Vie (la) de village en Angleterre, ou souvenirs d'un exilé*, par l'auteur de la *Vie de Channing*. 496.
- VIEL-CASTEL (Louis de). 755. V. *Restauration*.
- VILLÈLE (de). 755. Chambre introuvable.
- VILLEMARQUÉ** (le vicomte H. de la). La poésie des cloîtres celtiques. 569.
- WALLON (H.). 919. V. *Évangiles*.
- Washington (vie de) et de Thomas Jefferson*, par M. Cornélis de Witt. Art. de M. Moreau. 514.
- WITT (Cornélia de). V. *Washington*.
- ZAPPINO (de). 179. V. *Clemencia*.



# TABLE

## DU TOME VINGT-QUATRIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(SOIXANTIÈME DE LA COLLECTION.)

### SEPTEMBRE.

L'Église libre dans l'État libre (II <sup>e</sup> Discours), par M. le comte DE MONTALEMBERT, de l'Ac. fr. . . . .	5
Le progrès des sciences et de l'industrie, par M. AUG. COCHIN. . . . .	35
Discours de M. le prince DE BROGLIE à l'assemblée de Malines. . . . .	56
La crise du protestantisme en Hanovre, par P. AD. PERRAUD, de l'Oratoire. . . . .	64
De l'assistance hospitalière, par M. le doct. ÉM. CHAUFFARD. . . . .	92
L'Histoire de France de M. Trognon, par M. le comte F. DE CHAMPAGNY. . . . .	122
Un trait de lumière, nouvelle, par M. A. DE PONTMARTIN. . . . .	154
MÉLANGES. — Nécrologie : Le cardinal Marini, par M. AUG. COCHIN. . . . .	162
Garibaldi et le P. Ludovico. . . . .	164
Molière et sa famille, par M. VICTOR FOURNEL. . . . .	169
La légende d'Ali, par M. de Margerie; FRANÇOIS BESLAY. . . . .	176
REVUE CRITIQUE. — I. Clemencia, par Fernan Caballero. . . . .	179
II. Le veuvage, par M. Louis Moland. . . . .	185
III. Fior d'Aliza, par M. de Lamartine. . . . .	186
IV. La persécution religieuse en Angleterre sous le règne d'Élisabeth, par M. l'abbé Destombes. . . . .	188
V. Sketches of some of the religious orders of women. . . . .	195
VI. Le couvent des Carmes et le séminaire Saint-Sulpice pendant la Terreur, par Alex. Sorel. . . . .	195
VII. Histoire complète de la Pologne, par M. Chevé; P. DOUHAIRE. . . . .	198
Les événements du mois, M. LÉOPOLD DE GAILLARD. . . . .	199

### OCTOBRE.

Les études d'un homme du monde, par Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS, de l'Ac. fr. . . . .	217
Les institutions représentatives en Autriche, par M. P. DE HAULLEVILLE . . . . .	255
La dynastie des Vernet, par M. V. FOURNEL. . . . .	282
La politique française en Amérique (avec une carte), par M. HENRY MOREAU. . . . .	314
La <i>Vie de Jésus</i> , et la critique allemande, par M. l'abbé MEIGNAN. . . . .	343
Le procès de Thraséas, scènes de l'an de J. C. 66, par M. V. DE LAPRADE, de l'Acad. franç. . . . .	378
MÉLANGES. — Note explicative sur la formule : L'Église libre dans l'État libre, par M. le comte DE MONTALEMBERT, de l'Acad. fr. . . . .	416

II. Lettres du P. Lacordaire à madame de la Tour du Pin, par M. FOISSET.	420
III. Histoire de Jean Sobieski, de M. de Salvandy; ALBERT GIGOT.	426
IV. Histoire complète de la Pologne, par M. Chevé.	428
V. La Pologne contemporaine, par M. de Mazade.	431
VI. Réimpression des Bollandistes, par M. P. DOUHAIRE.	432
Nécrologie : Louis Dubeux, par C. F. AUDLEY.	434
Les événements du mois, par M. LÉOPOLD DE GAILLARD.	439

## NOVEMBRE.

Les études d'un homme du monde, par Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS, de l'Ac. fr.	457
La vie de village, par M. A. COCHIN.	496
La politique française en Amérique, par M. HENRY MOREAU.	525
La poésie des cloîtres, par M. H. DE LA VILLEMARQUÉ, de l'Institut.	569
Études critiques de philosophie, par M. É. Saisset; E. A. BLAMPIGNON.	597
Un changement de fortune, nouvelle, par M. HIPPOLYTE AUDEVAL.	635
Nécrologie : M. le marquis de Brignolle, par M. AUG. COCHIN.	665
REVUE CRITIQUE. — I. Le cardinal de Retz et son temps, par Léonce Curnier.	668
II. Cours de philosophie, par M. l'abbé Bouédron.	671
III. Organisation sociale de la Russie, par un diplomate; P. DOUHAIRE.	675
La lutte électorale en 1863, par M. J. Ferry; M. HENRY MOREAU.	679
Les événements du mois, par M. LÉOPOLD DE GAILLARD.	681

## DÉCEMBRE.

Les études d'un homme du monde (fin), par Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS, de l'Ac. franç.	697
Études parlementaires. — La Chambre introuvable, par M. le vicomte DE MEAUX.	735
De la révélation, par M. DE BARANTE, de l'Acad. fr.	770
Un changement de fortune, nouvelle, par M. H. AUDEVAL.	787
Le professorat d'Ozanam, par M. FRANÇOIS BESLAY.	852
Le théâtre en 1863, par M. A. DE PONTMARTIN.	865
Les Dominicains et la liberté d'enseignement.	884
Les candidatures officielles, par M. LÉOPOLD DE GAILLARD.	893
REVUE CRITIQUE. — I. Mélanges de littérature orientale, par M. Sylvestre de Sacy.	909
II. Mélanges d'histoire et de philologie orientale, par M. Ét. Quatre-mère.	912
III. Le christianisme et le suffrage universel, par M. de Renusson.	916
IV. Les saints Évangiles, traduits par Bossuet, publiés par M. H. Walton.	919
V. La Vie de Jésus, par M. l'abbé Besnard.	920
VI. Illustrations de la Bible, d'après Schnorr; P. DOUHAIRE.	921
Les événements du mois, par M. HENRY MOREAU.	914





GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00669 6732

